PRÉPAS ECS 2e année

Coordination
Alain Nonjon
Michel Nazet
Hugo Billard

3e édition
mise à jour

GÉOPOLITIQUE DES CONTINENTS

EUROPE, AFRIQUE
PROCHE-ORIENT
MOYEN-ORIENT
AMÉRIQUES, ASIE

CARTES EN COULEURS
réalisées par Christophe Chabert

l'essentiel du cours
et les clés pour réussir

ellipses

Introduction
La mappemonde de la puissance
Qu'est-ce qu'une « grande puissance » au début du XXIe siècle ?

Alain Nonjon

La puissance militaire et politique ne donne aucun avantage commercial à une nation. Il est impossible pour une nation, de s'emparer ou de détruire la richesse d'une autre ; ni pour une nation de s'enrichir en en soumettant une autre.

Norman Angell, *La Grande illusion*, 1910.

Napoléon voyait dans ses victoires le sourire de la chance. La puissance qui s'inscrit dans la durée ne doit rien au hasard ; elle doit peu au génie ou à l'audace et beaucoup à la méthode. La puissance appartient à ceux qui en comprennent les règles qui savent en assembler les ressources en forger les instruments qui savent en réinventer les formes et les modalités, bref à tous ceux qui savent appliquer à leur profit la grammaire subtile et changeante de la puissance.

P. Buhler, *La puissance au XXIe siècle*, 2012.

La mondialisation 2.0 ne sera plus régie par la théologie américaine mais deviendra un écosystème mû par les diverses cultures d'États souverains avec la Chine rehaussée, l'Europe forte d'un modèle médian entre liberté et solidarité, plus équilibré que les autres, recentré sur l'axe franco allemand. La Russie et le Brésil feront partie du tour de table et dans ce tour de table les États-Unis figureront avec avantage mais sans droits disproportionnés par rapport à la puissance : « one nation one vote ».

O. Zajec, *La nouvelle impuissance américaine*, 2012.

LES REPÈRES DE LA PUISSANCE : ÉTATS-UNIS V. CHINE, ET LES AUTRES

Facteurs de puissance		Mesures de la puissance	
Territoire			
Superficie	États-Unis : 9 millions km² pays le plus vaste du monde après Russie (17,1 Mkm²) Canada () et Chine (9,6 Mkm²)	**Étendue des zones de souveraineté maritime**	ZEE : États-Unis 11,5 Mkm² Chine 2,285 Mkm² avec beaucoup de litiges
Ressources minérales et énergétiques	États-Unis grâce aux pétroles non conventionnels Chine absorbe 21 % de l'énergie primaire mondiale	**Terres rares**	Chine : près de 90 % de la production des terres rares et 47 % des réserves (Russie 17 %, États-Unis 4 %)
Ressources agricoles	Brésil : ferme du XXIe siècle	**Ressources hydrauliques**	Brésil : surface en eaux 55 457 km², bassin Amazone 180 000 m³ : soit 18 fois le Saint Laurent !
Réseaux de communication		**Autoroutes, en km**	Chine 111 950 États-Unis 103 027 Russie 4 500 km
Population			
Nombre d'habitants	7,4 milliards en 2018. Chine 1,38 milliard (19 % de la population mondiale), Inde 1,1 milliard, UE 0,5 milliard.	**Solde migratoire**	41,4 millions d'immigrés aux États-Unis dont 11,1 millions d'illégaux d'après Pew research center
Mentalités, cohésion sociale		**% de diplômés de l'enseignement supérieur**	235600 étudiants chinois aux États-Unis en 2013 soit 28,7 % des étudiants étrangers
Formation	737 millions de personnes ne savent ni lire ni écrire en 2011 dont la 1/2 en Asie	**Taux d'urbanisation**	Amérique latine : 80 % d'urbains dès 2010 Chine : 51 % États-Unis 79 %
Dimension marché intérieur (PNB/ hab.)	États-Unis : PIB/hab. 52839 $ Chine 6569 $ en 2013	**IDH États-Unis 0,9 3e rang mondial**	Chine rang mondial 101e rang mondial avec revenu/hab. inférieur à Irak et Pérou. États-Unis 3e rang mondial (0,910)
Poids économique			
Rang dans des productions stratégiques	Chine 13 % de la production mondiale en 2017	**Place dans le commerce international**	Chine 1er exportateur mondial
Croissance		**Intégration économique régionale**	Brésil artisan du Mercosur, de l'Unasur, de la Celac
Epargne capitalisation boursière, dette		**IDE**	Monde (2017) : 237 000 milliards de $ de dettes publiques, soit 2.6 fois plus que la capitalisation boursière mondiale 92 000. Une grande moitié de cette dette publique vient des Nords.
FMN grandes entreprises	Sur les 500 premières Chine 2e soit 95 contre 12 il y a 10 ans	**Rôle de la monnaie**	Dollar : 85 % des opérations de change dans le monde ; 63,5 % des réserves des banques centrales fin 2017 ; réserves chinoises 3100 milliards de $ dont un tiers en bons du trésor américain

R&D, brevets	Même nombre de chercheurs Chine États-Unis en valeur absolue 1,4 million		
Fonds souverains	*Government pension fund* norvégien 1 000 milliards de $ en 2017. Abu Dhabi 850 milliards de $). China Investment Corporation 800 milliards de dollars. Sama 500 milliards (Arabie saoudite).		
Fortunes	2017 : sur 2754 milliardaires dans 58 pays, Europe 821, États-Unis 727, Chine 475		
Poids politique et militaire			
Armées	APL : 2 285 000 hommes États-Unis 1 414 000 hommes	**Équipements**	
Capacités nucléaires	États-Unis 14 SNLE Chine 3 (094)	**Satellites**	
CMI		**Rôle dans les instances internationales**	États-Unis Chine conseil de sécurité ONU
Budget et % du PNB consacré aux armements	États-Unis 700 milliards de dollars soit 41 % des dépenses de la planète Chine officiellement 113 milliards de $	**bases militaires extérieures pour se projeter**	États-Unis 1 000 bases dans le monde
Poids diplomatique		**Réseaux de renseignements**	Echelon NSA face au hacking chinois et russe
Rayonnement culturel			
Langue internationale	Utilisation Web : Anglais 27,3 %, Chinois 22,6 %	**Nombre de locuteurs**	Mandarin 848 millions, Espagnol 406, Anglais 335 de langue maternelle
Médias réseaux		**Cinéma**	
Publicité	Coca-Cola 1re boisson mondiale, Coca light 2e	**Prosélytisme religieux**	
Universités	Sur les 30 des 100 universités les plus réputées (18 au Royaume-Uni)	**Prix Nobel scientifiques**	États-Unis n° 1 : 228, RU 77, All. 58, France 34... Chine 2
		Agences culturelles	Instituts Confucius chinois 510 dans 140 États (2017)
		JO	Hiver 2018 Corée : États-Unis 23, Chine 9 Été 2016 Rio : États-Unis 121, Chine 70

CROQUIS DE SYNTHÈSE

Les États-Unis et l'exercice de la puissance

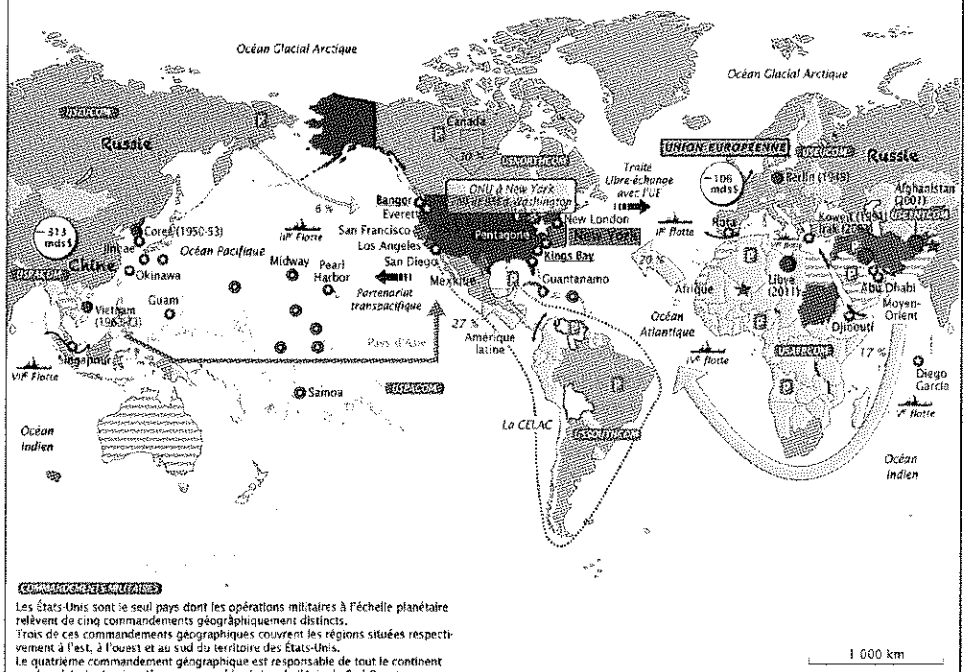

USNORTHCOM

Les États-Unis sont le seul pays dont les opérations militaires à l'échelle planétaire relèvent de cinq commandements géographiquement distincts.
Trois de ces commandements géographiques couvrent les régions situées respectivement à l'est, à l'ouest et au sud du territoire des États-Unis.
Le quatrième commandement géographique est responsable de tout le continent nord-américain. Le cinquième comprend la région de l'Asie du Sud-Ouest

1 000 km

1. Les États-Unis ont tous les attributs de la puissance et sont au cœur de la mondialisation

Des lieux de pouvoir

- New York : la première des villes monde et la première capitalisation boursière
- US$ Le dollar : première monnaie d'échange et de réserve
- ONU Siège d'organisations internationales
- Hollywood, une industrie culturelle de rayonnement mondial
- Le centre du Hard Power américain
- Silicon Valley, symbole de la suprématie technologique américaine

Un pays au cœur de flux mondiaux

- Passage stratégique du commerce mondial (liberté de navigation assurée en dernier ressort par les États-Unis)
- Négociations commerciales : vers de nouveaux traités de libre-échange
- États principaux fournisseurs de pétrole aux États-Unis
- xx % Approvisionnement par grandes régions
- ~106 mds $ Principaux déficits commerciaux en 2011 (avec la Chine et l'UE, données OMC)
- Principaux flux migratoires vers les États-Unis

2. Les Etats-Unis, seule puissance militaire d'envergure réellement mondiale, peuvent prétendre au leadership.

Plus de 40 % du budget militaire mondial

- USNORTHCOM Principaux commandements militaires
- Bases navales majeures sur le territoire américain
- Kings Bay (dont base de SNLE)
- Principales bases militaires à l'étranger

Une force de projection partout dans le monde

- Principales interventions militaires à l'époque de la guerre froide
- Interventions américaines récentes, avec l'engagement d'importants moyens aéronavals

3. Mais leur vision du monde se heurte à la réalité d'un monde multipolaire : une hégémonie contestée ?

Les États-Unis et leurs alliés

- Le territoire des États-Unis
- Les territoires dépendants (permettant l' extension de la ZEE)
- Les alliés de l'OTAN
- Autres alliés traditionnels des États-Unis

L'Amérique, leur arrière-cour ?

- CELAC, une volonté d'émancipation

Leurs adversaires désignés et rivaux

- Rogue states, « axe du mal »
- Bases du terrorisme islamiste
- Pays sud-américains hostiles aux Etats-Unis
- Chine Puissances rivales

Un monde multipolaire qui s'affirme

- UNION EUROPÉENNE L'Union Européenne : une puissance normative
- Les BRICS et principales puissances émergentes
- Ex-démocraties populaires souvent sous influence russe
- Moyen Orient : Un désengagement difficile pour les États-Unis
- Autres PVD : périphéries secondaires pour les États-Unis, délaissées souvent, courtisées parfois
- États neutres

Introduction

La puissance (racine « poti », pouvoir) : la puissance est la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités (R. Aron).

Elle inclut :

- une capacité d'imposer et de détruire ;
- une capacité pour celui qui est doté d'une liberté d'action et d'une marge de manœuvre suffisante de mener une action, comme il le souhaite (France, de Gaulle, Europe, autonomie collective sur la scène internationale ne pas se faire imposer des chose) ;
- une capacité à structurer l'ordre international.

Elle est « tout à la fois, la capacité de faire, la capacité de faire faire la capacité d'empêcher de faire, la capacité de refuser de faire » (Serge Sur) donc elle est réaction et action…

Elle se distingue de la capacité à passer à l'acte même si l'exercice de la puissance donne corps à la puissance. Elle est désormais au cœur de ce monde que Richard d'Aveni (1995) appelle l'ère de « l'hypercompétition c'est-à-dire un monde des affaires aussi impitoyable que l'Ouest sauvage… où seuls les combattants robustes et aguerris peuvent survivre ».

Elle est au cœur de la compétition économique désormais planétaire. Un monde où la conquête des marchés et des technologies a pris la place des anciennes conquêtes territoriales et coloniales. Les armes s'appellent innovation, productivité, taux d'épargne, consensus social et degré d'éducation ; les défenses se nomment droits de douane, protections monétaires et entraves au commerce international.

PROBLÉMATIQUES

- ***Peut-on dès lors la borner aisément dans un monde en perpétuelle évolution ?***
- ***Les critères classiques s'effacent-ils devant de nouveaux attributs de la puissance ?***
- ***Au terme de crises (1973, 1987, 2001, 2008) de basculements de reclassements permanents, y a-t-il place à une nouvelle hiérarchisation des puissances ?***

I. Une complexité accrue rend difficile le bornage de la notion de puissance comme de grande puissance

A. Un contexte des plus mouvants

Le monde est à la fois unifié et plus fragmenté que jamais (unité pour le commerce soit 18 323 milliards de $ en 2012 d'échanges Chine 10,4 % États-Unis 8,1 % Allemagne idem France 3,3 %) et parallèlement près de 220 unions régionales qui nucléarisent le commerce mondial. Ainsi l'Amérique du Sud avec un processus de mondialisation accrue mais aussi avec l'échec de la ZLEA, le piétinement du Mercosur, l'essor de l'Unasur, et les nouveaux tropismes de l'Alliance Pacifique et de la Celac (Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes

c'est-à-dire tous les pays du continent à l'exception des États-Unis et du Canada) donne une image de la complexité des interdépendances en cours surtout qûand la semaine où on affichait le succès du round de Doha à Bali, on annonçait l'échec du partenariat trans-pacifique à Singapour, une zone de libre-échange représentant 40 % de la richesse mondiale, et le démarrage chaotique du TTIP (partenariat transatlantique de commerce et d'investissement)...

La multipolarité sert désormais de cadre aux battements du monde... et même l'apolarité: (B. Badie, Timothy Garton Ash – historien anglais) c'est-à-dire l'absence de structures claires et identifiables dans la société internationale... Pour autant, même marginal, le bilatéralisme a encore droit de cité quand Poutine et Obama gèrent par-dessus les instances internationales la crise syrienne ou ukrainienne. De toute façon les organisations internationales multilatérales à commencer par l'ONU... devaient faire de l'ingérence pour sauvegarder le triptyque paix, droits de l'homme et nature... et il n'en est rien.

De nouveaux fléaux se moquent des frontières de la souveraineté (P. Hassner): mafias, pandémies, terrorisme, réchauffement climatique, relèvement des niveaux des océans, pollutions autant de nouvelles menaces qui brouillent les cartes de la puissance et multiplient les zones de non droit. Des zones grises s'étendent, laissées aux dérives d'extrémismes radicaux (Sahel arrière-cour d'Al Qaida) aux circulations fébriles de capitaux (paradis fiscaux exotiques avec une vingtaine de pays qui ne respectent pas les objectifs de transparence fiscale de la Suisse aux Seychelles du Liban aux îles Marshall). Le trafic illicite des armes s'accroît (plus de 50 milliards de $) l'évasion fiscale mondiale bondit à 5 800 milliards de $, 8 % du patrimoine français des ménages.

La mondialisation s'associe souvent à un « monde privé de sens » avec son absence de *timon* (pays leader incontesté) et de *télos (finalité)*. La déterritorialisation qui l'accompagne, l'essor d'« espaces flous » décrits par Z. Laidi, espaces interfaces régionaux intermédiaires naturels entre des États nations essoufflés et une mondialisation uniforme.

Quatre vagues de fond complexifient la mappemonde de la puissance

- L'ouverture massive des pays du Sud en rupture avec la *self reliance*, le développement autosuffisant fermé sur l'extérieur.
- La chute du monde soviétique et la création d'une immense zone de libre-échange qui va de Berlin à Vladivostok avec l'entrée en 2012 à l'OMC de la Russie.
- L'omniprésence du défi écologique.
- La révolution numérique dont l'impact exponentiel (capacités d'un microprocesseur qui doublent tous les 2 ans, baisse des coûts au fur et à mesure que se développent des systèmes et des vecteurs) a des conséquences importantes (P. Buhler) : la mondialisation de la production via des dispositifs éclatés – 1 000 plus grandes entreprises ; 3/5 de la production industrielle mondiale –, la financiarisation de l'économie mondiale et l'émergence de nouvelles menaces comme les mafias, le terrorisme. G. Kepel rappelle d'ailleurs qu'Al Qaida la base est autant territoriale que de données pour rassembler les cellules dormantes de djihadistes sur la planète par internet.

Le système de rapports de force avec pour enjeu un enjeu idéologique (Guerre froide), une nécessité (un vainqueur et un vaincu) et une négation de son adversaire dont on n'avait rien

à attendre malgré ses potentiels (URSS énergie gaz) a disparu : au contraire aujourd'hui on a intérêt direct ou indirect au développement des échanges de toute nature avec son adversaire (cf. cordialité entre Obama et Xi Jinping en juin 2013 en Californie). Les lignes idéologiques sont bousculées (Russie économie de marché et reconnue comme telle à l'intérieur de l'OMC). Cela rend bien évidemment, les hiérarchies plus difficiles à établir. On se souvient de « *Rome que sera tu sans ennemis ?* » de Caton pour évoquer les perturbations nées du vide de l'après-Guerre froide.

L'onde de choc du 11 septembre 2001 lève certes l'illusion de la sanctuarisation du territoire américain mais dans le contexte de la crise ouverte dès mars 2001 aussi 4 illusions : l'illusion technologique et libertaire sur Internet comme un espace émancipé de toute forme de régulation autre que technique et de toute contrainte de rentabilité, l'illusion économique et financière de la disparition des cycles et des crises en raison de la promesse de gains de productivité infinis l'illusion politique du dépérissement de l'État par son éviction systématique au profit du marché d'autre part l'illusion intellectuelle, largement diffusée par les thèses de F. Fukuyama, d'une auto institution de la démocratie et d'une autorégulation du marché érigée en loi ultime de l'humanité.

La crise de 2008 a paru de prime abord renverser les hiérarchies brutalement. Les États-Unis perdent leur statut de première puissance manufacturière au profit de la Chine qui dès 2014 s'autoproclame première puissance commerciale de la planète. On parle volontiers « d'impuissance d'une superpuissance » (O. Zajec). Mais dès 2013 le rebond américain est probant et les pays émergents voient s'installer le doute sur leurs capacités financières et leur croissance (on est loin des 7 % d'antan en 2014 avec 5 %) et on revient à l'eldorado des placements américains. L'Occident paraît maîtriser une avance technologique et une culture démocratique qui lui permettent de conserver son rang.

B. Des critères on ne peut plus variables

La multiplicité des registres de la puissance a toujours été mise en avant :

Déjà selon Morgenthau *Politics among nations* (1948), cinq facteurs permettent d'évaluer la puissance d'un État le critère géographique qui prend en compte la situation géostratégique, l'étendue du territoire et la population, l'économie, le rayonnement culturel la puissance politique qui se mesure à l'aulne du poids militaire et diplomatique la capacité de mobilisation sociale qui correspond à l'attachement de la population à ses valeurs et à la volonté de relever les défis extérieurs. On comprend aisément qu'il faut distinguer potentiels et puissance, et qu'il y a loin de critères bruts de puissance à la capacité de coercition, la capacité à imposer des règles, d'influencer et de vaincre.

La complexité de la classification des États tient trop souvent à la place attribuée à certains critères au détriment d'autres. Osera-t-on pour la Chine se contenter de la production d'acier hier étalon de la puissance (près de 700 Mt) ou de la puissance des réserves monétaires (plus de 3 500 milliards de $) de l'IDH qui la place au 101e rang mondial ? L'IDH mis en place en 1990

au sein du PNUD fondé sur espérance de vie, à la naissance, niveau d'éducation, niveau de vie. Pour 187 États laisse perplexe : une très faible valeur de l'un des indices amplifie les distorsions et le respect des droits de l'homme ou les libertés publiques ne sont-ils pas des critères aussi opérants que ceux retenus ? La crédibilité des instances susceptibles de mettre en place ces critères est elle-même mise en cause : les récentes polémiques sur le GIEC, critiqué ou occulté malgré son prix Nobel de la paix invitent à la prudence.

Faut-il renoncer au ***hard power*** pour ne prendre en compte que le ***soft power*** comme y invite B. Clinton : « *Dans un monde interdépendant il est impossible de détruire tous ses ennemis ou d'occuper tous leurs territoires. Il faut donc s'efforcer d'avoir plus d'amis et moins d'ennemis* ».

Le ***soft power*** c'est-à-dire cette capacité à convaincre plus que vaincre, ce « pouvoir qui ne dépend ni de carottes économiques ni de bâtons politiques mais plutôt de l'attractivité de votre culture et de vos idées, de votre capacité à fixer les règles des organisations internationales de votre légitimité aux yeux des autres » pour J. Nye doit-il prévaloir ? Mais sachons qu'il est par définition peu fongible contrairement au *hard power* qui mobilise des ressources tangibles et de plus l'un et l'autre sont rarement séparés : faire de la propagande diffuser de la culture menacer de faire la guerre et la faire effectivement vont de pair. Le nouveau ***smart power*** moins arrogant associe les deux les deux mais le *hard power* intervient en soutien du soft et pas l'inverse.

Pêle-mêle sur quoi se focaliser ? La puissance militaire ? Elle est peut-être désormais dévaluée face à la puissance informatique, la puissance de l'espace et du cyberespace (espaces libres) et il n'y a pas de corrélation systématique entre effort militaire et croissance (Japon et URSS) Plus que le nombre, c'est la qualité des instruments militaires qui compte. Le renseignement a un rôle de plus en plus central (intelligence économique). La puissance économique ? Elle est rapidement indissociable de la puissance militaire (fin de l'URSS, rétraction militaire des États-Unis avec les coupes de 467 milliards de $ envisagées d'ici 2025). Elle porte la volonté de la Chine ou du Brésil de faire sens par le militaire car peu de pays même le Japon peuvent se résoudre à n'être qu'un pays apte à une « diplomatie du chéquier ». Les matières premières ? Que d'espoirs déçus en Afrique (Zaïre promu à un brillant avenir…) ou désormais les terres rares voire les terres dans le « *Monopoly foncier mondial* ». Le pétrole ? au risque de voir ses royalties associées à la corruption, au populisme vite dépassé quand les cours connaissent une inflexion à la baisse (ex. : le Venezuela = 12 255 $/hab. de PIB mais 160e rang mondial pour la corruption… et une contestation sociale rythmée par les inégalités (48,2)…). Le nouvel espoir des gaz et pétrole de schiste ne change-t-il pas la donne malgré le coût des nombreux forages ? Le savoir, l'économie de la connaissance ? Pour Alvin Tofler l'humanité a connu trois vagues de changements : la première fut amenée par la révolution agricole. L'agriculture était la matrice de la guerre. La seconde vague amena la production industrielle de masse et l'industrialisation de la guerre. Depuis la fin des années 1970 une troisième émerge grâce au savoir et peut faire reculer la conflictualité. La cohésion sociale et l'organisation étatique ? Ce sont deux critères surdéterminants qui valorisent tous les autres comme pour l'innovation où institutions et État encouragent la liberté d'expérimentation pour N. Rosenberg (*freedom to experiment*). L'information ? Elle peut faire perdre bien des combats comme en 2007 les dénigrements de

Eurocopter dans les médias indiens insinuations sur des pratiques de corruption… annulation d'un contrat de 197 hélicoptères La confiance ? L'Américain Francis Fukuyama avait annoncé en 1992 au moment de la dislocation de l'Union soviétique (un peu prématurément) « la fin de l'Histoire » c'est-à-dire le cap de toutes les nations vers la démocratie et économiquement vers l'économie de marché sur le modèle libéral américain. Il entreprend plus tard de démontrer qu'une corrélation existe entre « vertus sociales et prospérité économique », celles-là engendrant celle-ci. L'État-providence ayant dû battre en retraite, on constate qu'il y a des pays plus aptes que d'autres au développement. Il oppose les sociétés familiales, comme la France, l'Italie ou la Chine, à faible degré de confiance généralisée, ce qui implique une forte intervention de l'État, et les sociétés de confiance, automatiquement plus prospères, comme le Japon, l'Allemagne et les États-Unis, bien que la sociabilité, qui avait tant surpris Tocqueville, y meure peu à peu. Le libre-échange ? Hier symbole incontestable d'hégémonie. Pour P. Artus et O. Pastré « *le libre-échange est le privilège des forts : c'est la certitude de l'emporter sur des marchés internationaux qui poussent certains pays à accepter les contraintes du grand large et du gros temps* » (*Sortir de la crise*, 2009).

Donc il existe bien un portefeuille de ressources, en réaménagement constant.

C. L'Histoire cyclique redistribue les hiérarchies

« Il est peu probable qu'un pays domine le XXI^e^ siècle comme la Grande-Bretagne au XIX^e^ ». L'unipolarité est de courte durée et les hégémonies potentielles échouent invariablement dans leur volonté de préserver une domination durable. Le réalisme structurel conduit à prédire que l'hégémonie produit l'apparition de pouvoirs concurrents sous la forme de nouvelles grandes puissances (C. Layne).

La grandeur et décadence des grandes puissances a de Gibbon à P. Kennedy été dépeinte, des cycles de domination de la Rome antique à l'effacement, ou ceux la Chine du XVIII^e^ (30 % de l'économie mondiale) au siècle de l'humiliation. Les avantages acquis ne sont pas irréversibles, la puissance n'est pas une rente ce qui la rend encore plus difficile à évaluer.

La gouvernance mondiale susceptible de permettre les rééquilibrages, de brider telle ou telle posture a pris ses marques depuis 1945 et sans être aussi efficace que ne le prévoyaient ses pères spirituels (de Kant à Briand) du moins amorce-t-elle la mise en place de normes de plus en plus universelles : elle a été capable de toute façon de se réformer pour plus d'efficacité.

L'OMC… propose des sanctions contre les contrevenants après l'impuissance relative du Gatt plus attaché à faire des dérogations qu'à sanctionner mais le compromis de Bali qui ne comporte que 10 % des dispositions fixées comme objectifs à Doha en 2001 n'est qu'un « Doha light » peu susceptible *a priori* de tenir les engagements de 20 millions d'emplois nouveaux et de 735 % milliards de dollars d'échanges supplémentaires.

Le G20… fait désormais cohabiter Nord et Sud émergent… et est le forum le plus représentatif de ce début de siècle en corrigeant les effets d'un triumvirat États-Unis, Union européenne, Japon et les blocages d'un G8 depuis la crise ukrainienne Mais l'obsession de souveraineté

bloque les initiatives induit une renationalisation de la notion de puissance. On s'interroge sur une pluralité des risques et leur interconnexion qui mettent en échec les instances de gouvernances mondiales comme le montre le schéma suivant proposé à Davos en janvier 2014.

Le rapport du WEF classe les risques selon trois critères différents

Risques les plus préoccupants

1) Crises budgétaires.
2) Chômage et sous-emploi.
3) Crises de l'eau.
4) Inégalités de revenus.
5) Changement climatique.

Risques les plus probables

1) Inégalités de revenus.
2) Événements météorologiques extrêmes.
3) Chômage et sous-emploi.
4) Changement climatique.
5) Cyberattaques.

Risques susceptibles d'avoir le plus d'impact

1) Crises budgétaires.
2) Changement climatique.
3) Crises de l'eau.
4) Chômage et sous-emploi.
5) Effondrement d'infrastructures d'information critiques.

Les principaux risques mondiaux et leurs interconnexions

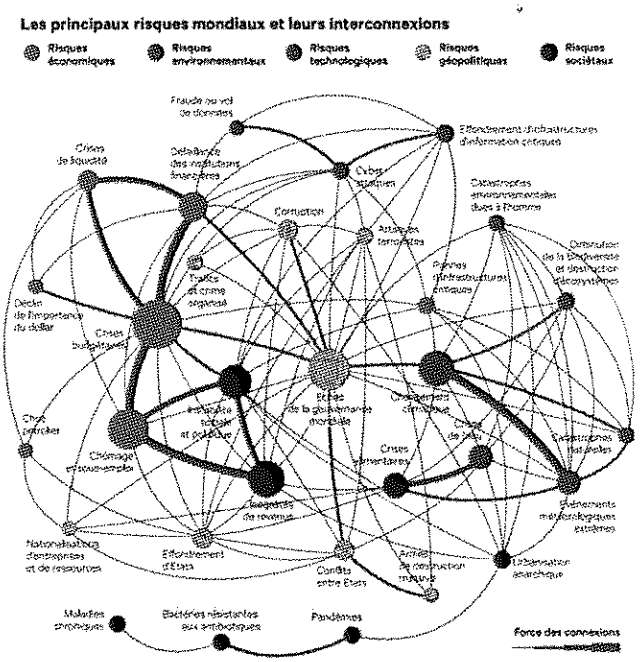

L'ère de tous les risques

Peut-être que ces risques condamnent les pays industrialisés occidentaux à réduire la voilure de leur croissance et à entrer dans une ère de stagnation de longue durée

Loin d'être unique le risque écologique interpelle de plus en plus le mode de croissance occidental surtout dans son scenario du pire – celui annoncé par le GIEC en 2013 avec un réchauffement de 4,9 °C d'ici la fin du siècle un relèvement du niveau eustatique des mers de 1 mètre. Le coût des catastrophes naturelles (130 milliards de $ en 2013) la multiplicité des accidents climatiques (ouragan Sandy à New York en 2012 ou le typhon Haiyan aux Philippines en 2013) sont autant de balises de ce scénario pessimiste.

Le risque social est aussi au rendez-vous de ces prochaines décennies avec son lot de populisme de tensions xénophobes de discours isolationniste sur fond de misère sociale comme celle qui éclate au grand jour dans l'industrie textile du Bangladesh où le « lumpenprolétariat » (littéralement prolétariat en haillons), compte ses morts pour espérer des augmentations du salaire minimum dérisoires (avec 77 % de hausse en 2013 le salaire minimum n'est que de 68 $ mensuel… et moins de 0,5 $ de l'heure dans ce secteur qui emploie au Bangladesh plus de 3,5 millions de personnes, contre 31,3 en France). Le risque énergétique même si on ne parle plus de choc pétrolier est omniprésent car comment approvisionner deux puissances milliardaires en hommes (Inde et Chine) et importatrices (Chine premier importateur mondial de pétrole) Comment penser la transition énergétique au-delà du «*fracking*» qui a permis aux États-Unis de devenir grâce aux hydrocarbures de schiste le premier producteur mondial de

pétrole devant la Russie et l'Arabie saoudite mais au prix d'investissements massifs, risqués, et écologiquement non neutres ?

Le risque financier n'a pas disparu. Les introductions de Twitter à 36 milliards de $ ou le rachat de What's App à 19 milliards de $ par Facebook montrent que la bulle internet n'est pas une fiction dépassée (pour mémoire c'est l'équivalent du budget annuel de la Nasa, ou de 34 Airbus 380, de Peugeot TF1 Lagardère) et que les marchés financiers restent détournés de leur fonction première le financement de l'économie au profit de la spéculation. Le risque bancaire systémique n'est pas écarté, c'est-à-dire le risque de voir comme après la chute de Lehman Brothers (2008) il y a 5 ans, la chute d'une banque susceptible de mettre à mal le système financier mondial et ce malgré les régulations tentées à Bâle 3 ou la loi Dodd Franck d'assainissement (2011). Qui croira G. Soros, spéculateur averti, revenant sur le marché grec après l'effondrement abyssal de cette économie percluse de dettes. Qu'on le veuille ou non tout est possible : on n'est plus dans la science-fiction quand avec le réchauffement climatique et l'extraction pétrolière réapparaissent des rétrovirus très anciens (20 000 ans en Sibérie… et le principal risque celui d'être né au mauvais endroit au mauvais moment demeure.

II. Dans le kaléidoscope des rapports de force, une grande puissance se définit par des critères précis

A. Des attributs classiques

Le ***hard power*** demeure un critère d'évaluation avec une prime à la capacité à se projeter (porte-avions, sous marins nucléaires, aéronavale). Certes pour B. Badie *L'instrument armé n'a fait ses preuves nulle part dans ce contexte d'apolarité dans lequel nous vivons : la faiblesse des puissances occidentales tient peut-être à ce qu'elles sont trop intimement liées à l'usage systématique de la panacée militaire. La revanche des émergents tiendra peut-être à l'invention d'autres solutions davantage liées à l'intimité de leur histoire et de leur actuelle structure sociale.* Mais les opérations Serval (Mali, 2011) et Sangaris (Centrafrique, 2013-2014) de la France face au risque d'une Afrique déstabilisée, montrent l'importance de la puissance militaire pour peu qu'elle soit accompagnée de moyens, et qu'elle laisse aux politiques le mythe du « *hit and transfert* », c'est-à-dire du choc militaire qui conduirait directement au résultat stratégique et au passage idéal du relais à des armées vassales aptes (la prétendue africanisation de la gestion des conflits).

La **prime à la mer** s'accroît, la mer devenant l'autre champ de bataille : ***Alfred Mahan (1890-1892. The influence of sea power upon History***) retrouve une nouvelle jeunesse lui qui souhaite faire des États-Unis (contrôle de Panama dès 1911, bases d'appui de Hawaï aux Philippines, démonstrations de force de la *great white fleet* pour devenir première flotte mondiale grâce au *two ocean navy act* de 1940, jusqu'à la maîtrise absolue actuelle grâce à 12 porte-avions, 10 navires amphibies, 57 sous-marins nucléaires d'attaques, 250 navires de guerre de tout type. La Chine lui emboîte le pas avec sa puissance navale civile (la moitié des grands ports du monde) 2000 bateaux commerciaux et une relance sur les traces de Zeng he de la marine de guerre chinoise (collier de perles d'influences sur le littoral nord de l'océan Indien de Coco à Gwadar.

La prime aux armes interstitielles n'est pas négligeable avec des interventions plus larges que celle du champ de guerre conventionnel (cyberguerre, guerre spatiale, dans les espaces dits « lisses ») et désormais il appartient à l'exercice de la puissance de se doter d'armes nouvelles comme les drones ou les techniques de hacking (virus Stuxnet en 2010 ou Flame contre le nucléaire iranien).

Bien sûr au rang des facteurs classiques on ne négligera pas le territoire – pour peu qu'il soit aménagé et que les périphéries soient de plus en plus intégrées – ni la force brute de la démographie. On en est moins à la force du nombre (frères musulmans, ou la Charte du Hamas faisant de la femme une « fabrique à soldats ») Mais comment ne pas réagir à des articles récents qui montrent que l'économie japonaise est menacée par le manque de libido des Japonais et l'économie mondiale par ricochet. D'après une étude du groupe d'assurances Meiji Yasuda Life, 30,3 % des hommes trentenaires n'auraient jamais eu de petite amie. En 2011, 61,4 % des hommes célibataires de 18 à 34 ans n'étaient engagés dans aucune relation amoureuse. Cette proportion atteindrait 49,5 % chez les femmes. Tendance qui progresse avec le syndrome du célibat ou sekkusushima shokogun…

Même la Chine infléchit ses dogmes : elle a renoncé en 2015 à sa politique de l'enfant unique. On oubliera donc que le Qatar (1,9 million d'habitants et seulement 20 000 nationaux) a une puissance équivalente à celle de l'Égypte (85 millions d'habitants) ou que l'Indonésie (247 millions d'hab.) est moins bien placée dans le palmarès de la puissance que la Turquie émergente (75 millions). On ne s'appesantira pas sur le rendez-vous des civilisations, décrit par E. Todd où baisse la fécondité, rôle accru des femmes dans le jeu démocratique et révolutions des printemps arabes sont liés. Et démocratie et puissance vont de pair…

B. La capacité d'influencer, de convaincre, une stratégie de prépondérance plus qu'une stratégie d'hégémonie

Un marché de consommateurs est un levier de puissance C'est un peu le sens des réflexions de D. Cohen sur la Chine et les standards qu'elle impose. Que Linux soit comme c'est le cas adopté par des municipalités chinoises pour leur gestion avec la version Asianux développée par la compagnie « redflag software » et Microsoft sera ébranlé. Que les Chinois eux aussi s'adonnent aux manipulations génétiques et mettent entre parenthèses le principe de précaution et les choix isolés de pays européens ou les dénonciations de l'artificialisation de la nature resteront lettres mortes…

Des normes valables à l'échelle mondiale fixent le rayonnement d'une puissance. L'Union européenne s'interroge pour savoir si on peut contrôler la norme sans la force mais du moins les anticipations européennes dans les normes antipollution ou les droits sociaux ou les taxes sur les billets d'avion (variantes de la taxe Tobin) donnent à l'Union européenne cette puissance douce dont elle se réclame.

Le rôle des FMN est désormais un des critères de l'émergence : on comprend pourquoi au regard de l'impuissance de pays africains qui ont des matières premières gérées par des FMN de pays tiers et de la toute nouvelle puissance des jaguars latino-américains relayée par les

multilatinas. Comme les brésiliennes Camargo, Odebrecht, Embraer ou Vale qui a le triste privilège d'avoir reçu l'infamie du prix Eye Awards à Porto Alegre en 2012, sorte de Nobel de la honte…

La cohérence décisionnelle est aussi décisive et l'Union européenne n'en déplaise à ses thuriféraires s'est bien incapable d'unanimité contrairement aux États-Unis où derrière la « destinée manifeste », « l'esprit de frontière » et le dépassement des inégalités existe une exceptionnelle mobilisation et capacité de rebond…

La capacité à tisser des alliances et à ne pas susciter de déni de confiance s'impose dans le gradient de la puissance : c'est tout le sens du passage de l'exceptionnalisme hubriciste de G.W. Bush à un « *smart power* » apaisé sous Obama c'est-à-dire une combinaison d'incitations, (économiques) de dissuasion (pression sur la Corée du Nord) et d'usage ciblé de la force (drones) un réalisme cependant qui ne s'embarrasse pas de grands principes moraux, du respect du droit international et n'hésite pas à espionner (NSA) ou à éliminer physiquement ses adversaires (Ben Laden qui git dans la mer d'Oman après l'opération très spéciale de Abbottabad au Pakistan (2 mai 2011) mépris du droit). La participation aux lieux de pouvoir ne fait que parachever le statut de grande puissance (et les sièges du conseil de sécurité ne sont pas bradés de même que le droit de véto).

La puissance in fine c'est l'art de se faire accepter malgré les craintes que l'on inspire : les Chinois ont conscience de faire peur à l'Occident du point de vue commercial… Réponse ? Le concept chinois de « puissance pacifique » par opposition à hégémonique, une vision sage et vertueuse de la progression chinoise qui veut attendre son heure suivant les préceptes paix et développement de Deng Xiao Ping… c'est-à-dire une montée en puissance fondée sur l'intégration à l'économie et aux institutions internationales en ayant pour objectif le bien-être d'un milliard et demi d'êtres humains dans le respect de l'intérêt commun, c'est-à-dire aux antipodes de l'Allemagne et du Japon au cours des premières décennies du XX^e siècle mais plutôt dans la continuité de l'Allemagne et du Japon dans leur renaissance pacifique après la Seconde Guerre mondiale.

C. La capacité à devenir sinon un modèle du moins une référence et à se réinventer au cœur des grandes crises

Chacun sait que derrière la notion de modèle figure l'unicité l'efficacité l'exemplarité source d'imitation donc et d'exportation de valeurs. Certes la notion de modèle est donc très réductrice car unité, exemplarité et efficacité sont aussi risques de formalisation excessive, de globalisation hâtive, de négation de spécificités historico-géographico-culturelles. La notion de modèle à bien des égards est ambiguë car elle induit peut-être le couple exemplarité/exemple à imiter or ce dont a besoin le Tiers-monde et les puissances de second rang c'est plus d'innovation, de « transpiration personnelle que de transposition de modèle » (parodie de P. Krugman). Un modèle plaqué n'est jamais pleinement satisfaisant (dégâts du néocolonialisme ou de l'internationalisme prolétarien). Mais le « *compter sur ses propres forces* » a aussi des implications

désastreuses dans le jusqu'auboutisme (cf. Chine des années 1960). Greffer plusieurs modèles, tenir compte des legs de l'histoire, rechercher un consensus national est la seule façon de faire émerger d'authentiques puissances.

L'importance de la réussite économique (un modèle ?) est un atout dans l'exercice de la puissance. Les États-Unis malgré les crises ou à cause des crises ont toujours eu la capacité de se réinventer : tertiairisation accrue qui leur permet de glisser vers la société postindustrielle, mutations urbaines qui font des banlieues des métropoles américaines et des *global cities* les relais d'influence. Capacité de réindustrialisation, passage du fordisme au wintélisme, du *arm drain* au *brain drain* du *melting pot* ou *melting top* élitiste, autant d'inflexion qui renforcent le modèle américain fait de jingoisme, de fidéisme, de confiance dans l'abondance la destinée manifeste d'un peuple élu, d'un ressort biologique... Il en sera de même pour le Japon du toyotisme plébiscité à la « kyosei » révolution culturelle permettant avec le levier de l'abbeisme (doctrine de relance de Shinzo Abbe) de sortir de décennie de déflation. Cela pourra être le cas de l'Union européenne, cette communauté de valeurs de destin plus que d'intérêt qui a suscité les plus vives louanges de J. Rifkin (*European dream* dédié aux générations Erasmus) ou de Lester Thurow (*L'Europe cette maison du XXIe siècle*).

Encore faut-il posséder les moyens de populariser le modèle : ce qu'ont les États-Unis avec le contrôle des médias, la capture des esprits, l'avalanche des séries capable de conditionner des comportements de consommateurs.

Encore faut-il convoquer l'importance des institutions inclusives ? l'analyse de Daron Acemoglu et James Robinson du MIT et de Harvard in *Why nations fail* part d'une réflexion sur ce qui détermine l'impuissance des nations et conclue à l'importance des institutions inclusives au détriment des institutions exclusives : exclusives, c'est-à-dire asservissent un État au profit d'une classe ou d'un groupe et inclusives celles qui créent les conditions pour que s'épanouissent tous les talents et d'abord la faculté d'entreprendre (ex ce sont les institutions politiques qui ont permis les décollages de la Grande-Bretagne et de la France et le retard russe s'explique en partie par l'autoritarisme tsariste).

Encore faut-il une légitimité... car c'est elle qui fait la puissance : cf. prix Nobel de la paix d'Obama ou de l'Union européenne (facteurs de reconnaissance et de puissance).

III. Sur l'échiquier mondial quel palmarès des puissances dresser ?

Ces réserves formulées, il faut donc évaluer les puissances au milieu de la deuxième décennie du XXIe siècle.

A. Le poids des effets des visions réductrices

Attention ! il faut distinguer puissance (potentiel) et capacité de l'exercer (pouvoir) ce qui n'est pas la même chose comme le rappelle Olivier Zajec : « *la langue anglaise distingue "potency"*

de "power" et semble refléter ce composé de force dissuasive et de force contraignante dont l'équilibre même conditionne la notion même de puissance. »

De plus il faut penser en « termes fous » comme disent les mathématiciens c'est-à-dire que le passage à l'acte est intermittent, aléatoire. Le jugement porté sur la puissance d'un État est subjectif et comporte un effet d'escompte (cf. magnification de la puissance de la Chine en comptant sur sa croissance infinie, pour J.-M. Domenach « la Chine m'inquiète ») ou une ambiguïté (Russie ancienne puissance État déclinant ou puissance réémergente ?) ou Brésil acteur global incontournable dans les NCM (Négociations commerciales multilatérales) mais loin d'être une grande puissance…

La puissance passe par sa crédibilisation aux yeux des autres, et sa mise en scène (cf. l'hubris de Bush mis en scène dans une version orwellienne de la puissance « la guerre c'est la paix »).

Attention aux extrapolations statistiques trop rapides : l'émergence des Brics a été surévaluée au regard de leur crise financière depuis 2013. La puissance ne se réduit pas à un PIB ou à une somme de potentiels susceptibles de contribuer à la croissance : le Zaïre dans les années 1960 était programmé (J. Le Bihan) pour être la grande puissance de la fin du XX^{e} sur la seule base de ses richesses minérales. La malédiction des matières premières et 40 années de conflits en ont fait un des États symboles des « *collapsed states* » africains. La Corée du Sud a été trop tôt installée comme exemple à suivre de NPIA l'Exposition universelle et les JO lui ont certes donné une légitimité au cœur de l'OCDE : pour Kenichi Ohmae mais la pression de la Corée du Nord, le retour au pouvoir de la fille du général Park (Park Geun Hye) de certains démons nationalistes ne sont pas à exclure de même que les tensions d'une société peu matriarcale, inégalitaire, globalement endettée en attente d'un « second miracle sur le fleuve Han » (le premier étant celui de son père aux dérives dictatoriales pendant 18 ans). Les extrapolations excessives sont légions et rebâtissent l'échiquier mondial : le PIB russe pourrait être supérieur à celui de l'Allemagne en 2020 arrimant la Russie aux pays émergents d'après Price Waterhouse Coopers the world in 2050. La Chine devrait dépasser États-Unis en 2017 et l'Inde deviendrait 3^{e} mondial en 2050 ! La Turquie dépasserait l'Italie… autant de prédictions un peu vaines. De quoi rappeler que G. Myrdal en 1968 voyait dans le continent asiatique un continent condamné au sous-développement « *in asian drama* »…

Attention au déclinisme : cette idée « congelée que l'on ressort » pour éviter d'évoquer les véritables dysfonctionnements. La France ou les États-Unis sont périodiquement peints aux couleurs d'un inexorable déclin (la France tombe N. Baverez l'après empire E. Todd). Le déclin américain inexorable (impuissance d'une superpuissance) a encore des adeptes : alors que l'on pensait dans le boom de la nouvelle économie et des 8 glorieuses de B. Clinton que la thèse de P. Kennedy sur le déclin américain devait être enterrée, Emmanuel Todd prenant le contrepied des idées reçues a remis à la mode cette thèse dans son dernier *Après l'empire* (Gallimard, 2002) ayant déjà à son tableau de chasse, la puissance soviétique dont il avait anticipé la Chute finale (1976). Son réquisitoire pour ne pas dire requiem repose sur les faits suivants : l'Amérique est devenue politiquement inutile avec la fin du communisme et économiquement dépendante avec la globalisation ; ils ne sont plus « puissance indispensable » mais ils simulent l'Empire en

s'inventant des ennemis globaux (Al Qaida), ou régionaux (Irak) ils croient à l'unilatéralisme, domestiquent leur politique étrangère alors que le monde est en passe de trouver un nouvel équilibre complexe dans lequel le Japon, et l'Europe vont jouer un rôle. Leur déficit commercial devient insoutenable : les Américains consomment ce que le monde produit et deviennent des « pachas peu productifs vivant aux crochets des autres peuples ». Ce système prédateur, ce « prélèvement impérial » serait une variante moderne et suicidaire du privilège exorbitant dénoncé par de Gaulle en 1965 en parlant du dollar. Les Américains gonfleraient leurs statistiques : ex chiffre d'affaires de Enron 100 milliards de $ partis en fumée leur PIB avec un tertiaire surévalué. La financiarisation de l'économie, le règne du *fire* (*finance insurance real estate*) ne sont que le contrepoint désastreux de la crise de l'industrie et de l'érosion du socle industriel. Il n'est que de voir le bilan 2013 de l'économie américaine pour se convaincre des excès de ce jugement : inquiétudes ne veut pas dire enterrement ; mise sous séquestre budgétaire ne veut pas dire impasse ; 48,6 millions de personnes sans assurance maladie ne condamnent pas la réforme de la santé de B. Obama ; et la capacité d'attraction des États-Unis reste intacte. Le monde post atlantique attendra un peu.

Attention à la surmédiatisation de certaines puissances nouvelles. Certes le Sud global émerge dans le PIB mondial (plus du tiers du PIB mondial en parité de pouvoir d'achat contre moins de 10 % en 1980). Les échanges Sud-Sud ne sont plus un mot d'ordre comme à Alger en 1975 mais représentent plus du quart du commerce mondial contre 7 % en 1985. L'Asie représente à elle seule 80 % des échanges Sud-Sud… mais pour autant l'Inde est surévaluée au regard de ses transports et de ses rigidités bureaucratiques, voire ses tensions interreligieuses. Dilma Rousseff ne surfe plus sur le crédit de son prédécesseur et doit affronter de plain-pied une révolte de la base contre l'organisation de la coupe du monde de football crime de lèse-majesté au pays du ballon rond.

Attention aux « grandes puissances d'opérettes », dont la gesticulation masque mal le vide sidéral de leur influence. Ainsi en est-il de Kim Jong Un – nouvel essai nucléaire le 12 février 2013 le 3e après octobre 2006 et mai 2009 et le lancement d'un satellite nord-coréen avec un tir déguisé de missile balistique à longue portée susceptible d'atteindre le territoire américain, menaces de frappe nucléaire des intérêts américains et fermeture de la zone industrielle de Kaesong lieu emblématique de coopération interzone. Ainsi en est il aussi du Venezuela de Chavez capable de défier le « diable » Bush mais dont le successeur N. Maduro paye la facture d'un populisme en voie d'épuisement.

Attention à ne pas trop rapidement bousculer les choses établies : les cinq puissances définies par H. Kissinger en 1973, 20 ans après sont les mêmes et en 2013 le tour de table est le même que celui du Congrès de Vienne, hors Asie (Chine et Japon s'invitant).

B. Aujourd'hui peu prétendants au statut de grande puissance : chimérique Chinamérique ?

« Est souverain celui qui décide de la situation exceptionnelle et peu décident aujourd'hui »

Carl Schmitt

Les États-Unis : « la nation indispensable... jusqu'où ? Comment dominer sans être despote ?

Ne pas oublier qu'en 1999 les la seule demande domestique américaine avoisinait 28 % du PIB mondial alors que la somme des PIB d'Asie hors Japon et Amérique latine n'en représentait que 16 % en dollars courants (Chine et Inde ne dépassaient pas la Californie). On en est plus à Charle Krauthammer in the second American century 1999 « *l'Amérique enjambe le monde comme un colosse... depuis que Rome détruisit Carthage aucune autre puissance n'a atteint les sommets où nous sommes parvenus* ». On n'en est plus à comparer les États-Unis à une république impériale voire à la Rome impériale (institutions, Capitole, Sénat, bases – 1 000 – sortes de campements des légions sur les limes éloignés mode de vie des élites américaines comparable à celui des patriciens romains, territoires qui sont contrôlés par les États-Unis directement comme l'Afghanistan, l'Irak, passage d'un empire de la production à un empire de la consommation (40 % de la production mondiale, aujourd'hui : 23 %).

Mais Les États-Unis sont dans l'après hégémonie : on n'en est plus à S. Huntington pour qui « *un monde sans la primauté des États-Unis serait un monde de violences* » (Le rôle nouveau pour les États-Unis est celui d'équilibreur du Système mondial dans un monde à la fois plus unifié et fragmenté. Primauté certes, mais c'en est fini de la monopolarité du système international. Leur politique étrangère est handicapée par des majorités difficiles à dégager au Congrès, et le poids des lobbies. De fait les États-Unis même à la fin de leur hyperpuissance (quelle chute depuis l'apogée de la *golden decade* !) malgré l'impuissance et le minimalisme stratégique de B. Obama demeurent la grande puissance du siècle. La prophétie de Upton Sinclair de 1917 « *le monde s'unifie car il s'américanise* » a encore quelque actualité ?

L'Amérique ne retrouverait-elle pas ses trois sécurités fondatrices de la notion de grande puissance pour H. Kissinger : sécurité alimentaire – nouveau *food power* biocratie plus seulement la capacité de produire mais d'imposer modèle cultural, culturel de consommation, l'arme alimentaire émoussée mais en place sécurité militaire avec les drones et moyens thalassocratiques. Sécurité énergétique avec les hydrocarbures non conventionnels plus que les majors ou les capacités à fixer les prix pétroliers (Gulf plus jusqu'en 1944), et sécurité militaire (40 % des dépenses militaires mondiales). La mobilité des *moving americans* reste 2 fois supérieure à celle des Européens, l'esprit de frontière, les capacités de dépassement, le goût du risque sont les lignes d'horizon des États-Unis (« *the risk is better quand en Europe rik is a risk...* » « *Par leur formidable amnésie culturelle, par leur goût de l'éphémère ils restent le pays le plus disponible pour toute mutation* », J. Attali) celle du libéralisme renouvelé, celle de l'ouverture installée, celle de la culture de l'entreprise innovante (gazelles) celle de l'aptitude à changer de modèle (cf. fordisme puis wintélisme.) celle d'un État chef d'orchestre : Parlant de cette troisième Amérique post-rooseveltienne, A. Adler dans *L'Odyssée américaine*

souligne « *qu'elle résulta de la combinaison explosive d'une intervention croissante de l'État central dans la vie de l'économie et de la société et d'une militarisation spectaculaire permise par la puissance latente de l'industrie dont les résultats, comme dans l'Athènes du V^e siècle avant J.-C., furent d'abord de propulser spectaculairement les fortunes de la démocratie* ». Étrange actualité...

Les États-Unis ne sont plus à l'ère des superlatifs : La difficulté des États-Unis à gérer la période post Guerre froide sans céder aux tentations de la puissance impériale, unilatérale, martiale et sans redéfinir la gouvernance mondiale cette sorte de « complexe arrogant » du vainqueur dénoncé par Gorbatchev. Le coût direct et indirect du recours à la force dans des conditions de mondialisation postcoloniale s'est avéré exorbitant à la fois financièrement (la guerre d'Irak une guerre à plus de 3 000 milliards de $) en termes de choix budgétaires (sacrifice des priorités intérieures) et en termes stratégiques (isolement et dénigrement). L'impuissance devant le problème du *gridlock* né d'une cohabitation difficile entre deux dogmatismes républicain et démocrate dans un congrès républicain éclate à chaque crise budgétaire. Le *fiscal cliff* s'invite toujours au mois d'octobre mois de la renégociation de la dette (total de la dette publique dès la fin 2010 81 % du PIB américain et en incluant la dette privée 43 821 milliards de $ soit 85 %... du PIB mondial (L. Carroué) avec ce cocktail de hausses d'impôts et de coupes budgétaires automatiques qui risquent de faire replonger l'économie dans la récession. La baisse des budgets militaires et le glissement vers une nouvelle stratégie plus économe (le *leading from behind*) l'aide logistique à des alliés supplétifs ne sont pas étrangers à ces paramètres d'essoufflement

La Chine au-delà de la puissance régionale un « peer competitor » des États-Unis ?

Le succès de « *When China rules the world* » 2009 a été quelque peu prématuré comme jadis, les prévisions sur un « *Japan as number one* » de Ezra Vogel (1979). La Chine s'est autoproclamée première puissance commerciale mondiale dès janvier 2014, après s'être installée comme première puissance exportatrice dès 2009 et avoir consolidé sa position de 2^e économie mondiale. La phase d'intégration dans l'arène internationale prévue dans les trente premières années des réformes arrive à son terme avec de nombreux succès. Elle essaie d'accroître son influence tout en se protégeant de celle des autres suivant une mentalité dite de la Grande Muraille. Le principal obstacle qui entrave la Chine dans son accession au rang d'hyperpuissance est son modèle politique lequel le prive d'une légitimité mondiale... mais les savoir-faire occidentaux ont été largement assimilés, et la deuxième phase doit à la Chine permettre de positionner ses pions dans le monde.

La Chine a d'abord l'argent de la puissance grâce à ses excédents commerciaux : ses réserves dépassent les 3 000 milliards de $. Elle aspire à être l'amphithéâtre de l'Asie après le 11/09/2001. Elle accueille en 2003-2004 2 563 étudiants indonésiens contre 1 333 aux États-Unis. Les Instituts Confucius qui décernent le certificat d'aptitude de la langue chinoise (*le Hanyu Shuipin Kaoshi*) prolifèrent Des accords stratégiques avec la BCE (les banques européennes trouveront l'équivalent de 42 milliards d'euros soit 350 milliards de RMB et les Chinoises 45 milliards) sont un tremplin pour l'internationalisation du yuan qui n'intervient en 2013 que pour 1 % des transactions financières dans le monde. Le rêve chinois promu par Xi Jinping (*Zhongguo meng*) n'est

pas sans rappeler l'American dream. Il recouvre la fondation d'un pays puissant (*qiangguo*) avec une armée forte et l'émergence d'un peuple riche (*fumin*). En bref il s'agit d'œuvrer à la grande renaissance de la nation chinoise après le siècle de l'humiliation et le siècle de la laborieuse reconnaissance : objectif 2021 (l'année de célébration du centenaire de la fondation du PCC) !

Mais il reste difficile de parler du rêve chinois dans le district montagneux du Fuping dans la province de Jeibei à 300 km de Pékin quand Xi Jinping rencontre des habitants dans le petit village de Luotuowan où le revenu moyen par hab. de 160 $ est inférieur de moitié au seuil de pauvreté du pays 360 $ alors que le revenu urbain est de 4000 $. Difficile d'échapper aux problèmes ruraux : urgence de moderniser l'agriculture d'améliorer la situation socio économique des paysans et d'aménager les infrastructures de base des zones rurales. L'urbanisation sera-t-elle la solution ? (objectif pour atteindre 70 % d'urbains en 2025, contre 53 % en 2012).

Difficile d'effacer les 5 poisons : Tibet, Taïwan, séparatistes du Xinjiang Mongolie et les provinces jouxtant la Corée. La stratégie possible ne peut être que d'influence et pas d'hégémonie.

L'hégémonie de plus ne peut s'exercer que lorsque la puissance pivot se trouve en situation d'étendre sa protection à ceux qui se sentiraient menacés par un rival. La Chine est en position peu favorable : peu de peuples et de pays vont se placer spontanément sous la protection chinoise même s'ils cherchent un contrepoids cf. en Afrique. La Chine est un point d'appui et pas pôle stratégique même si sommet en 2006 avec 48 États africains.

Si l'Orient est rouge… le monde n'en sera pas pour autant chinois. Le « *péril jaune* » l'expression de Guillaume 2 n'étendra pas sa domination universelle. La Chine sera peut être une superpuissance mais pas hégémonique Le retour à Mao de Xi Jinping « le nouveau Mao » prend ici toute sa signification : C'est un appel des responsables à combattre les valeurs occidentales dangereuses et à éviter 7 périls : « les valeurs universelles prônant les droits de l'Homme, l'indépendance des médias, la société civile, les droits des citoyens les critiques nihilistes des erreurs du parti, la class capitaliste privilégier et l'indépendance de la justic ». Les secousses provoquées par l'affaire BoXilaï montrent les limites et l'instabilité d'une nation qui ambitionne de dépasser les États-Unis au XXI^e^ siècle. C'est un rappel d'une évidence la Chine préfère pour l'heure limiter son activisme diplomatique à ce qui concerne son propre développement

Bipolarité ou codominance : « un fantasme de G2 » (Ramsès 2010) ?

Certes il existe un axe financier : la Chine finance la dette américaine, et ne peut diversifier son portefeuille car une tentative pour réduire le poids du dollar aurait l'effet inverse de celui espéré ;

Mais ce G2 pose beaucoup de questions pour de véritables relations bilatérales : Corée du Nord et prolifération nucléaire, approvisionnements en énergie, droits de l'Homme, réchauffement climatique, droit de propriété intellectuelle, mesures tarifaires et taux de change crée un agenda démesuré surtout s'il est entrecoupé de pauses forcées face à des dossiers explosifs (rencontre du Dalaï Lama par B. Obama ou bras de fer commerciaux !

De plus la Chine répugne à intégrer et s'intégrer à un ordre mondial multilatéral, critique la gouvernance occidentale (Syrie, Iran, FMI) et se satisfait d'un dialogue à un haut niveau permanent Difficile d'imaginer une collaboration américaine avec un régime politique peu conforme aux idéaux jeffersoniens ? la Chine Amérique est donc… très chimérique

C. La puissance de ceux qui la réinventent

L'Union européenne assez velléitaire, grande puissance subdéléguée, normative...

La puissance européenne existe déjà sous au moins trois formes :

- une puissance statistique économique qui fait de l'Europe le premier acteur commercial du monde, le cinquième du commerce mondial, 25 % du PIB mondial, et l'euro est la seconde monnaie de réserve du monde (24 % des avoirs en devises des banques centrales) 136 des sièges des 500 plus grandes firmes transnationales seraient localisés dans des territoires de l'Union européenne ;
- une puissance normative par la force de son droit communautaire et sa représentation dans des organisations internationales en temps même qu'actrice à part entière (G20 et OMC) ;
- une puissance par les valeurs qu'elle représente et qu'elle défend.

L'Union européenne est vouée au rôle de thaumaturge pour des pays pauvres : la bénédiction démocratique européenne vaut brevet légitimité de pour la Grèce sortie en 1973 de la dictature des Colonels, pour l'Espagne où le déclin monarchique n'ouvre pas pour autant la voie de l'aventure, pour les PECO occident kidnappé de retour dans la famille européenne après 40 ans de satellisation soviétique. L'Ukraine, théâtre en 2014 d'une nouvelle déferlante révolutionnaire écartelée entre pacte eurasiatique et association avec l'Union européenne pourrait être le prochain laboratoire européen plus certainement qu'en Afrique où l'Union européenne accompagne difficilement les processus démocratiques (RD Congo). L'aide au développement est aussi une des priorités de la puissance européenne avec des aides régionales mais aussi une large contribution majoritaire au CAD dans l'aide publique au développement (41 % de l'APD) par les relais des conventions de Cotonou avec les ACP (2000) et des accords de partenariats.

Cette puissance est complexifiée et incomplète dans une l'Europe hésitante des États, des citoyens ou des bureaux investis par l'ultralibéralisme de marché. Cette puissance ne peut qu'être douce, normative : la défense européenne a du mal à s'organiser sans se résumer à l'OTAN ; cette puissance est non impériale car elle ne croit plus à la seule forme militaire pour résoudre les différends mais plutôt au consensus au dialogue. Cette puissance est subdéléguée quand elle ne délègue pas elle-même ses interventions comme au Mali ou en Centrafrique Cette puissance est démocratique car elle repose sur une souveraineté partagée.

Mais cette puissance est de toute façon inachevée, empêtrée dans la fuite en avant dans les élargissements (28 pour l'heure avec un risque d'aboulie, d'obésité et de strabisme divergent vers l'Est ou l'Ouest). La difficile gouvernance d'une crise où les appels à la rigueur drastique suscitent des réflexes populistes, antieuropéens (UKIP – UK independance party – ou Alternative pour l'Allemagne – APA), et accroissent les revendications microrégionalistes L'Union européenne est plus qu'un espace économique de convergence mais l'expression de sa puissance n'en fait pas une alternative à la puissance.

Les pays émergents devraient réinventer la puissance pour exister

Pour B. Badie, les émergents ne sont pas impliqués comme il le faudrait dans le système international, alors qu'ils peuvent apporter une expérience autre que militaire pour résoudre les conflits. Les pays émergents sont marginalisés dans le système international et exclus des décisions fondamentales en matière diplomatique, malgré quelques lots de consolations (OMC Roberto Azevedo brésilien ou Afrique du Sud dans le G20, Brésil aux avant-postes de l'intervention à Haïti, Inde très impliquée en Afrique dans les opérations de paix). C'est d'ailleurs pour eux une incitation à brandir l'emblème de la souveraineté d'autant plus que la plupart étaient colonisés jusqu'à récemment; d'autres, comme le Brésil, étaient de facto exclus de la scène internationale; d'autres encore, comme la Russie, vivaient dans une situation d'antagonisme frontal avec l'impérialisme de l'Occident. « *L'idée d'ingérence, ou celle, déjà plus subtile, de "responsabilité de protéger", s'est constituée au tournant du millénaire en dehors d'eux, et à l'initiative ardente, désintéressée ou non, des États occidentaux.* » Les pays émergents peu impliqués dans cette nouvelle vision des rapports de force ont utilisé ce prétexte pour être méfiants et peu enclins à ce nouvel ordre collectif. Mais l'essentiel reste encore marqué d'exclusions: la réforme avortée du Conseil de sécurité, en attente d'un élargissement (Mexique? Sénégal? Afrique du Sud? Brésil?), la domination du triumvirat (États-Unis, France, Grande-Bretagne) les blocages sans lendemains russes ou chinois, sont autant de marques de la déresponsabilisation des pays émergents la rigueur avec laquelle certains émergents sont parqués dans l'accomplissement de fonctions d'exécution (l'Inde) ou dans La notion de « *communauté internationale* » n'en est donc qu'à des limbes.

La Russie et le « retour de l'Histoire » ?

Plus qu'une nouvelle Guerre froide (les affrontements idéologiques n'ont plus cours car la Russie depuis son adhésion à l'OMC et aux principes du marché est rentrée dans le rang) vit à l'heure de la quête d'une nouvelle légitimité impériale. Sotchi devait marquer les esprits: coût pharaonique (234 milliards de $) sécurité à l'ombre des crispations caucasiennes, stratégie à quelques encablures d'une Ukraine que la Russie n'a jamais voulu abandonner à l'Otan ni aux Européens, comme la Géorgie d'ailleurs, et une moisson de médailles (depuis Melbourne (1956), où l'URSS dépasse les États-Unis, elles sont devenues le gradient de la puissance). Contrat rempli, et la Russie ne cesse donc au-delà de son étranger proche de vouloir affirmer son retour: Syrie où elle contrôle le rythme des évolutions et garantit une sortie par le haut pour Bachar le Assad, Iran où elle fixe le cap du possible, Ukraine où elle menace (faillite, énergie et refus de la partition) démontre sa force (intervention en Crimée au mépris du traité de 1994 qui monnayait désarmement nucléaire contre inviolabilité de ses frontières). Ses démonstrations maritimes au Venezuela ne doivent rien au hasard ni les pressions pour une Eurasie sur les cendres de la CEI... Mais une puissance qui en 1995 avait encore un PNB comparable à celui de la Belgique peut difficilement être hégémonique, une Russie condamnée à pactiser avec la Chine dans l'OCS n'est qu'à l'aube d'un retour.

Les grandes puissances survalorisées sont de plus en plus en réalité des puissances régionales et de grandes puissances... en devenir en espérant pour parodier G. Clemenceau parlant

du Brésil « qu'elles ne le restent pas » (Brésil Inde Turquie…). Les grandes puissances rétrogradées sont celles qui ont du mal à être plus que l'ombre portée de leur passé colonial France puissance moyenne, Royaume-Uni difficile leader des trois cercles d'influence churchilliens : atlantique, continental et colonial Certaines grandes puissances ne sont que des puissances auxiliaires comme le Japon dépendant des impulsions de la politique étrangère américaine et qui ferraille avec la Chine à défaut d'organiser géopolitiquement sa lagune victime de son image de « *uggly americans of Pacific* ».

Bref au pentathlon de la puissance par défaut les États-Unis ne sont-ils pas encore la grande puissance du siècle ? Pour A. Valladao (avant il est vrai la crise de 2008), les États-Unis étaient les seuls à pouvoir assurer un ordre international stable, la promotion de la démocratie et de l'économie de marché, garanties par une projection de puissance économique et militaire (cf. R. Kagan, *The world America made*, New York, 2012) l'acte de foi de A. Adler dans *L'odyssée américaine* (2004) définissait précédant la crise aussi, est un bon cadre de réflexion : l'*American dream* a encore de beaux jours devant lui !

« *Ajoutons qu'à l'intérieur de cette multipolarité nouvelle l'Amérique sera sans doute de tous les pôles le pire. À l'exception de tous les autres. Sans doute est-elle déjà la démocratie la plus imparfaite et pourtant la plus réelle Sans doute la forme d'intégration la plus hypocrite et aussi la plus profonde que l'on connaisse. Sans doute une société d'égalité des chances démente jour après jour par les violences et les tricheries mais sans doute celle dans laquelle l'ascenseur social est le plus fort et le plus fiable sans doute une société fortement inculte et repliée sur elle-même mais qui continue encore à créer des films que le monde entier admire à publier des journaux qui font référence et à faire vivre des universités qui sont des temples de la liberté de penser. C'est la raison pour laquelle la haine de l'Amérique ne peut être aujourd'hui pour l'ensemble de l'humanité que la forme la plus perverse la plus pernicieuse de la haine de soi.* »

Conclusion

Le concept de « grande puissance » est donc à manier avec prudence.

Il faut distinguer grande puissance et hyperpuissance : « l'hyperpuissance n'est pas un État, une armée, une diplomatie mais une constellation immatérielle où pèsent d'un poids équivalent les individus, la société civile, les chefs d'entreprise, les médias, les sitcoms, les Oscars une combinaison qui rend obsolètes tous les remèdes habituels aux situations de domination en particulier la notion d'équilibre des puissances qui régissait le monde de la Guerre froide » (J.-M. Gaillard). Delà peut être le constat d'une notion datée et strictement limitée aux États-Unis à leur acmé en 1991.

Il faut par superpuissance être exigeant sur les aspects qualitatifs, Z. Laidi rappelle que par superpuissance : « On entend la capacité d'une nation d'articuler une ambition planétaire avec un enrichissement collectif croissant et une cohésion sociale raffermie. "Il faut bien distinguer/grande puissance et puissance régionale potentiels et réalité et surtout hégémonie et leadership : l'hégémonie vise à assurer sa propre sécurité partout dans le monde principalement

par des moyens militaires le leadership intègre la sécurité nationale au sein d'une entreprise plus vaste de reconstruction d'un système international fondé sur une communauté planétaire d'intérêts et associant tous les acteurs de bonne volonté." » (Laurent Cohen Tanugi *Guerre ou paix*). Il ne faut pas oublier que l'avenir est peut-être plus à une gouvernance mondiale qu'à l'exercice solitaire du pouvoir.

Quatre scenarii sont donc ouverts au-delà des certitudes de Upton Sinclair (*le monde s'uniformise donc il s'américanise* dès 1917) ou de G.A. Valladao « *le XXIe siècle sera américain* » :

- un hégémon perpétuel américain contrôlant le système international ? Même les néoconservateurs n'en sont plus certains et il ne pourrait s'agir que d'« *une puissance par défaut* » ;
- le retour à la multipolarité et à l'équilibre des puissances (H. Kissinger et John Mearsheimer) les États-Unis étant tombés de leur piédestal de garant de la stabilité de l'économie mondiale ;
- le retour à l'anarchie et la désintégration des États nations ? (Robert Kaplan) ;
- une multipolarité, cadre général à multi étages compartimentée (C. P. David) avec uns Europe rivalisant avec les États-Unis (malgré la communauté des valeurs ? malgré la lenteur de'installation d'une Europe puissance ?) des rivalités Chine/États-Unis (mais la Chine pour le moment ne cherche-t-elle pas surtout à rivaliser sur le terrain économique) des rivalités de bloc Chine/Russie contre États-Unis/Europe (ne va-t-on pas trop vite en parlant d'axe Pékin/Moscou malgré la convergence sur l'affaire ukrainienne ?) affirmant d'un bloc sino-indien. (Pour J.-M. Bouissou n'y a-t-il pas impossibilité de faire cohabiter deux puissances hégémoniques asiatiques dans l'Histoire ni aujourd'hui ?)...

IDÉES REÇUES

La puissance militaire n'est plus un critère de puissance...

Certes la Guerre froide est achevée et avec elle le marqueur de la puissance le nucléaire paraît céder le pas à d'autres critères, et d'autres types de registres de la puissance. Mais pur autant le critère militaire reste un facteur de hiérarchisation des rapports de force. En témoignent :

– La course aux armements avec plus de 37 000 milliards de $ de dépenses militaires de 2000 à 2012...

– Le fait que la puissance qui se veut « nation indispensable », les États-Unis, mobilise à elle seule 40 % des dépenses d'armement mondiale.

– Le fait que pour certains pays comme l'Iran le retour à un rôle régional et international passe par... le nucléaire. La mobilisation de la Chine pour moderniser son armée et particulièrement sa marine.

– Le soin apporté par le Japon à développer sa « militech society » c'est-à-dire une société dont les développements technologiques pourraient à tout moment être réinscrits dans une démarche de guerre pourtant contraire au traité de San Francisco de 1051.

– Les origines mêmes de la révolution numérique dans les faits de guerre (Arpanet et la guerre du Viet Nam).

– Le crédit des guerres préemptives ou préventives même si les terrains irakiens ont été suivis de déconvenues.

– Le rôle des CMI même critiqués en période de crise pour leurs dépenses excessives, leurs retombées civiles moins évidentes et un « technological assessment » fragile.

Certes la bombe ne suffit pas il faut un équilibre entre conventionnel et non conventionnel mais des pays comme la Chine par ambition, l'Inde par réaction le Pakistan par intimidation, le Japon par dissuasion, l'Union européenne par obligation font de la défense une de leur priorité...

Le *food power* appartient au passé...

Certes l'embargo alimentaire n'a plus l'honneur des stratégies d'intimidation et le linkage entre restrictions de livraisons agricoles et la promotion de valeurs (droite de l'homme par exemple comme en Corée du Sud ou au Nicaragua dans la décennie 70 n'est plus aussi avéré. En effet :

– On ne saurait rendre l'arme alimentaire compatible avec les nouveaux droits de l'homme qui incluent le droit à la nourriture Novi Sad 1980).

– On ne saurait évaluer l'efficacité des embargos pétrole contre nourriture en Irak ou embargo céréalier contre l'URSS de 1972 comme de 1979 au moment de l'intervention en Afghanistan.

Mais pour autant le *food power* existe bel et bien surtout si on lui donne une définition extensive :

– recherche de plaquer un modèle de consommation ;

– rechercher à asservir un marché en développant des subventions à l'exportation de produits agricoles ;

– imposer des choix au travers d'une véritable biocratie c'est-à-dire une domination par les semences par les OGM ;

– faire de l'insécurité alimentaire un élément de pression notamment par l'aide alimentaire qui devient un moyen d'imposer des produits agricoles (soja par ex. dans les *food for freedom* américain depuis la PL 480.

Donc inflexion, mutations, fin de l'arme alimentaire comme arme de dissuasion mais pas de disparition du *food power*.

Bibliographie sélective

Lecture indispensable

P. Buhler, *La puissance au XXIe siècle*, CNRS Éditions.

Un véritable traité de relations internationales qui dissèque la puissance « facteur explicatif le plus pertinent de l'ordre interne des sociétés et de l'ordre du monde, une vision qui renouvelle 50 ans après le fameux Pais et guerre entre les nations de R. Aron (1962). Cette généalogie de la puissance fait une place importante à l'État colonne vertébrale de la puissance au travers de la guerre (les États ont fait la guerre les guerres ont fait les États [C. Tilly], le droit n'étant que le langage des États pour consolider leur puissance). L'économie est un levier indispensable de la puissance toujours structurée autour de 3 dimensions : horizontale militaro étatique d'ordre institutionnelle, économico financière autonome souvent, et un potentiel offert par les mises en réseaux de différentes entités. L'analyse permet de décliner la grammaire de la puissance dans le monde actuel où le lecteur trouvera derrière des raccourcis efficaces (inde puissance responsable, hégémon régional ou puissance du statu quo pour la Chine, puissance réinventée de l'Europe ; des analyses fines des évolutions et saura répondre aux questions d'actualité : le XXIe siècle, siècle de l'Asie ou de la Chine ?

Pour en savoir plus

O. Zajec, *La nouvelle impuissance américaine*, L'Œuvre, 2011.

Synthèse sur le changement de nature de la puissance américaine Son verdict de O. Zajec est sans appel…

Même si la part des États-Unis dans la richesse mondiale est étonnamment stable (26 % en 1960, 22 % en 1980, 26 % en 2007) les États-Unis ne sont qu'un « Gulliver attaché au sol et empêtré ».

Bertrand Badie et Dominique Vidal, *Puissance d'hier et de demain État du monde 2014*, La Découverte 2014 *une étude qui revisite la puissance avec une approche originale des puissances émergentes, des mutations de la puissance militaire, de l'économie de la connaissance avenir de la puissance…*

S. Sur, N° 63 *questions internationales : ils dirigent le monde 2013 documentation française.*

S. Sur, N° 52 *un bilan du XXe siècle*, La Documentation français,e 2012.

Kishore Mahbubani, *Le défi asiatique*, Fayard, 2008.

J.-M. Severino Olivier Ray, *Le grand basculement*, Odile Jacob en 2011 pour décrypter la remise en question de l'exception occidentale des XIXe et XXe qui n'aurait pas encore révélé tous ces effets.

Commentaire de documents

Le commerce des armes : un air de Guerre froide ?

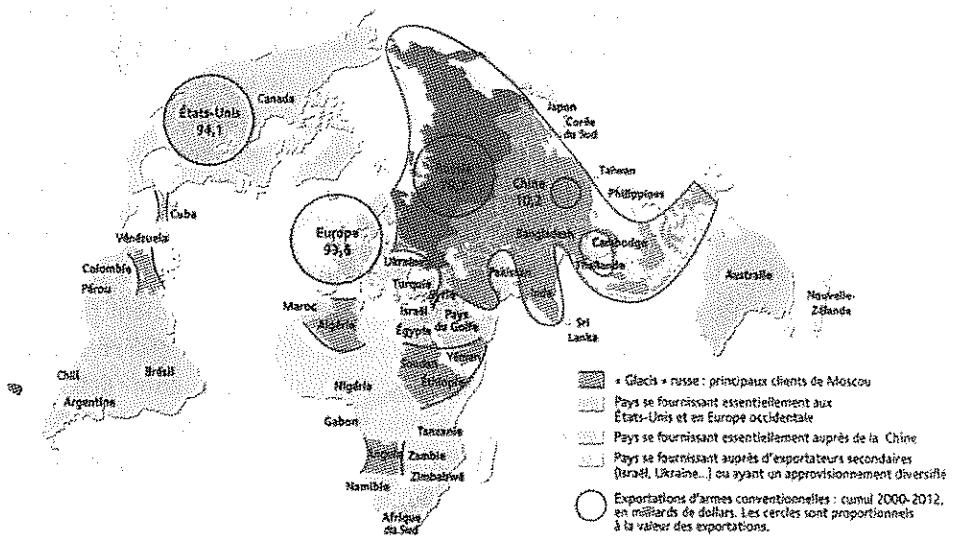

Nature du document

Cette carte du cartographe du *Monde diplomatique* (E. Rekacewicz), élaborée à partir de données brutes simples (exportations d'armements recueillis au travers des bases de données du SIPRI) est une géographie des échanges d'armes de 2000 à 2012 distinguant les clients et les principaux fournisseurs sur un marché qui au total représente de 2000 à 2012 37 968,2 milliards de dollars constants 2011.

Intérêt

La question posée (un air de Guerre froide ?) fixe l'intérêt de ce document : montrer si après la fin de la « paix par les armes » (*a priori* à la chute de l'ex-URSS) il y a encore placé pour une représentation du commerce des armes de bloc à bloc, comme pendant la Guerre froide définie à l'origine comme une guerre idéologique et systémique ente États-Unis et Occident et le bloc soviétique et ses alliés.

Analyse

La carte porte la marque de l'après Yalta, de la bipolarité en montrant la domination de deux blocs dans les ventes d'armes l'Occident (2/3) les États-Unis (8,7 milliards de $ en 2012) et l'Union européenne (France, Allemagne, Grande-Bretagne) faisant jeu égal et la Russie (8 milliards). La force des États-Unis bien sûr émane aussi de leur

statut de première puissance militaire spatiale maritime et aérienne de la planète de leurs groupes au cœur du CMI comme Lockheed martin, Boeing, General Dynamics, Raytheon et Northrop Grumman ou L3 communications et United technologies soit 7 des dix premières sociétés du secteur. Le contrat récent signé avec l'Arabie saoudite en 2011 portant sur 30 milliards de $ (un record absolu) pour 84 F15 SG et la remise à niveau de 70 chasseurs F15 E est à la mesure de la puissance américaine. La Russie elle, bénéficie sur son glacis de l'image de la Guerre froide, de marchés quasi captifs (Chine, Inde, et Viet Nam), de même qu'en Afrique (en Algérie et en Angola) où elle avait été associée aux indépendances, ou en Amérique latine avec son soutien indéfectible au bolivarisme vénézuélien ou au castrisme cubain.

La carte n'échappe pas au contexte nouveau de multilatéralisme et à l'émergence de nouveaux acteurs dont surtout la Chine (1,783 milliard de $). Certes la Chine est influencée par la Russie et importatrice (1er rang mondial) notamment pour les moteurs de ses avions de combat et des produits de haute technologie mais fait cavalier seul à l'exportation, en Afrique dans des pays pétroliers ou miniers come le Nigéria ou la Zambie, au Pakistan (l'allié américain est moins sûr) ou pour la sécurité de ses approvisionnements (« collier de perles » militaro maritime qui ancre son influence au Bangladesh à Ceylan au Pakistan, par exemple).

Les pays identifiés comme clients sont des zones sous haute tension de la Colombie avec les effets de traîne des Farc à l'Éthiopie toujours en quête d'une stabilisation de la corne d'Afrique à la Syrie qui gère l'onde de choc des printemps arabes ou des zones conflictuelles non encore apaisées (Soudan).

L'ampleur du commerce des armes (plus de 250 milliards de $ sur 2000-2012) relativise l'idée que l'intégration commerciale accrue serait facteur de paix. Les acteurs à l'exportation sont de plus en plus nombreux de Israël (11e rang mondial) dans les armes interstitielles et à l'Ukraine aux trafics les plus opaques de l'Ukraine 8e rang mondial premier fournisseur africain, avec Viktor ?), mais aussi le Brésil, l'Afrique du Sud...

Critique

Le titre de la carte est sur un registre journalistique car désormais il est impossible de parler de Guerre froide : il s'agit d'affrontements entre impérialismes régionaux, des tensions multiples mais situées sur un autre registre que l'idéologie.

Toute carte est nécessairement un choix mais on peut regretter l'absence :

- de référence au poids des dépenses d'armements dans le PIB – les armes détournement de la croissance et du développement),
- la limite aux seules armes conventionnelles à l'heure des drones de la guerre informatique sans oublier la tentation nucléaire,

- l'absence en arrière-plan d'indications des principaux conflits justifiant ce commerce des armes.

La référence au « bloc occidental » est un peu artificielle car Union européenne et États-Unis ont une lecture différente des conflits et des intérêts pas nécessairement convergents, l'Union européenne possédant des groupes de plus en plus importants (Eads 7e rang mondial, Thales 11e, Finmeccanica 8e, Bea 8e) dans l'industrie d'armements.

Portée

Cette carte va plus loin que la simple évocation des flux. Elle montre que l'Afrique devient un enjeu de puissance, entre l'Union européenne et ses nostalgies coloniales, la Chine et son *new scramble for Africa*, l'URSS qui na pas abandonné le rêve africain de Brejnev et les États-Unis qui célèbrent leur retour en Afrique.

Elle confirme que l'émergence chinoise se fait lentement plus lentement que ce qu'une sinophilie béate semble dire, car le statut de puissance militaire de la Chine est un peu émoussé par les chiffres des ventes d'armes 10 fois inférieures à celles des États-Unis voire de l'Union européenne comme son budget (100 milliards de $ seulement contre 700 aux États-Unis soit 41 % des dépenses de la planète, même si l'APL et forte de 2 285 000 soldats en 2013 (1er rang mondial).

La carte peut suggérer aussi que l'Union européenne a tous les moyens de s'engager enfin dans la quête de la puissance par d'autres voies que le contrôle des normes. Ne fait-elle pas jeu égal avec les États-Unis dans les ventes d'armes (sans programme commun dans ce secteur). Enfin, ce planisphère montre que l'Histoire a la vie dure… puisque « l'air de Guerre froide » à y regarder rapidement est encore la matrice du commerce des armes avec le tête à tête États-Unis ex-URSS.

Dissertation

La montée en puissance des pays émergents : un nouvel ordre mondial ?

Introduction

Selon Goldman Sachs, 45 % de la croissance mondiale sont à attribuer au Bric's en 2007 -2010... mais quel sens donner à cette nouvelle puissance économique ? Au-delà des acronymes qui s'entrecroisent (Bric, devenu Bricsam, Basic, « next eleven » de O'Neill (Égypte, Indonésie, Mexique, Turquie) en plus du E7 (Pricewaterhouse) appelé à dépasser le G7 en 2020... quelle contribution au nouvel ordre mondial aux nouveaux équilibres. Et déséquilibres mondiaux apportent ces pays émergents ?

I. Un contexte nouveau libère l'expression géopolitique des pays émergents

A. Un contexte nouveau

Crise de l'hégémonie américaine : impuissance stratégique d'une hyperpuissance (O. Zajec) incapable de rénover et renforcer les institutions internationales et le droit international post Guerre froide mû par le « complexe arrogant du vainqueur » (Gorbatchev) plombés par une dette totale qui correspond dès 2011 à 84 % du PIB mondial et réduit de façon réaliste à une hégémonie discrète, à un minimalisme stratégique (*leading from behind*) et un pragmatisme qui n'est pas sans risque d'isolationnisme... une porte ouverte pour d'autres acteurs donc :

– passage d'un ordre unipolaire à un ordre multipolaire déséquilibré du fait de la déconnexion entre géopolitique et géoéconomie, voire à un ordre apolaire (B. Badie) qui à la recherche d'un timon peut laisser la place à d'autres acteurs globaux ;

– la crise du modèle soviétique et le dépassement d'un système avec la conviction que la seule façon de le réformer le système était de... s'en débarrasser J.-F. Revel a fait de la Russie un pays d'abord en crise, qui désormais n'est que dans l'antichambre de la reconquête de son étranger proche ;

– de nouveaux modèles ? Des masses critiques impressionnantes ne serait-ce que démographiquement. Des performances exceptionnelles donnent à penser que le basculement du monde est amorcé avec à la clé d'autres décideurs : exemple, la Chine deuxième économie de la planète, elle représente désormais 12 % de la production mondiale contre 1 % en 1980 ou 95 des 500 premières entreprises mondiales (Forbes, 2013) contre 12 en 2003

B. Un ancrage puissant dans le commerce mondial source de légitimité

Les performances chinoises indiennes : l'émergence au superlatif.

Excédents commerciaux structurels : Chine avec le go global lancé en 2001 : IDE négligeables en 2000 ont atteint 77 milliards de $ en 2012 (hors investissements financiers) Brésil devenu bon élève du FMI 6e puissance économique mondiale avec PIB de 2300 milliards de $, avec des *eventos* qui boostent son statut international (2014, coupe du monde et 2016 JO) de même que sa politique offensive en Afrique (25 milliards de $ d'échanges en 2012).

Diversifications commerciale et industrielle : encore une fois exemple chinois : l'industrie automobile. Un révélateur de la rapidité de la « croisière jaune », « en 2005 Peugeot Citroën vendait 9 fois plus de véhicules que Dong feng et valait 6 fois plus en bourse ; Le marché chinois représentait 9 % du marché mondial de l'automobile. 8 ans plus tard fin 2013 il a été multiplié par 5 c'est le premier marché mondial 2 fois plus grand que le marché nord américain IL représente un quart du marché mondial de l'automobile et en représentera plus d'un tiers en 2020. Dong feng vend aujourd'hui 12 % de voitures

de plus que Peugeot Citroën et vaut 3 fois plus en bourse. La valeur de Peugeot Citroën a été divisée par 3. Celle de Dong feng multipliée par 5 du fait de sa croissance SAIC le leader automobile chinois vaut en bourse aujourd'hui 40 % de General Motors et 15 % de Toyota soit en 2020 autant que GM et 30 % de Toyota. »

C. Des projections dans l'avenir très favorables aux pays émergents

Même si certaines sont fantaisistes... le boom des pays émergents paraît solide : 2 050 pays du groupe E7 (Chine, Inde, Brésil, Russie, Indonésie, Mexique, Turquie) représenteront une production supérieure de 50 % à l'actuel G77.

2027-2030 sonnera l'heure du leadership chinois.

Déjà avec 2850 milliards de $ de réserves la Chine peut se payer 2 fois le Nasdaq... dès 2012...

Brésil fort de ses spécialisations (agrumes, soja, élevage) paraît dès 2020 prétendre être la ferme du XXIe siècle. Il a des atouts maîtres : autosuffisant en énergie, terres disponibles (7 % du territoire seulement sont cultivés).

Population (jeune et dynamique... malgré le vieillissement chinois, remontée des filières (malgré la reprimarisation du commerce brésilien d'ailleurs sous l'« effet des besoins chinois » !, capacités à surmonter la crise malgré les rythmes inégaux et des décélérations (Russie 3,5 % en 2012 Brésil à, 9 % en 2012 contre plus de 7 % en 2010) capacité à investir (brésil capacité à annuler en 2013 près de 1 milliard de $ de dette de 12 pays africains, sont autant de base d'affirmation sur l'échiquier international.

II. Les pays émergents évoluent vers une maturité géopolitique

A. Un nouveau sens à leur puissance

Un pouvoir militaire pour donner corps à expression de la puissance régionale : le Brésil et son plan de défense Amazonie bleue et sa volonté d'accéder à un armement (porte-avions Foch rebaptisé Sao Paulo) acquisition de sous marins Scorpène appel d'offres mettant en concurrence F18 américain Gripen suédois et Rafale.

La Chine n'est pas en reste avec un budget militaire de 76 milliards de $ en 2012 (150 selon les États-Unis) et sa marine (2e rang mondial) est aux avant-postes de revendications dans la mer de Chine (Senkaku, Spratleys), les démonstrations militaires russes d'intimidation pendant la crise ukrainienne sont un rappel à l'ordre significatif : la Russie reste al puissance continentale.

Soft power en expansion même s'il convient de ne pas en exagérer la portée mais des instituts Confucius (dans 23 pays africains) agence Chine nouvelle, aux salles obscures projetant le rêve de Bollywood... une capture progressive des esprits est sinon programmée du moins possible ?

Secteurs d'avenir développés, maîtrisés... l'aventure d'Internet en Chine est à la mesure des défis de demain internet : 618 millions d'utilisateurs fin 2013 (40 000 en 1996 !!) contre 220 aux États-Unis sur la toile « *la Chine a pris place dans le concert des pays du Nord* », H. Fischer président de la Fédération internationale des associations de multimédia ; et Huawei rebondit sur ces performances.

B. Une maturité stratégique

Des Fonds souverains capables de s'immiscer dans des secteurs stratégiques (Safe et CIC pour la Chine qui détient 1,6 % de Total 1 % de BP ou fonds russe dans EADS).

Intégration régionale porteuse : de l'Unasur à la Celac avec une évidente volonté du Brésil de créer les moyens d'une émancipation du cône sud et d'arrimer le Mexique au bloc latino américain en défiant l'Alena et en faisant l'impasse sur la ZLEA depuis 2005 au point mort de nouvelles structures en Asie Asean+6.

Intervention dans le jeu énergétique mondial (Asie centrale pour Inde, Chine ou Moyen-Orient) où la Chine trouve 51 % de ses importations pétrolières ou un positionnement sino-indien en Irak qui d'après les prévisions de l'IEA deviendra le 2e exportateur mondial d'ici 2030...

Nouveaux horizons africains et latino américains pour la Chine et l'Inde : la Chien dégage déjà 6, 6 milliards de $ d'excédents avec l'Amérique latine et est le premier partenaire commercial du Brésil et du Chili en important surtout pétrole cuivre minerai de fer et soja. Les Chinois sont les principaux bailleurs de fonds (2005-2011) prêts de 73 milliards de $.

C. Une volonté exprimée et formalisée de rééquilibrage de l'ordre mondial

Alliances, coalitions à géométrie nouvelles (Brésil dénonce l'unilatéralisme, s'affiche pour une dénucléarisation, La Russie fréquente l'OCS (organisation de coopération de Shanghai pour mieux isoler les États-Unis dans leur positionnement en Asie centrale réponse au conflit afghan, l'IBSAZ union de Afrique du Sud Inde et Brésil sur des thématiques comme les génériques, ou les énergies renouvelables.

Promotion de la société civile (Forums sociaux altermondialisme sont au Brésil les caisses de résonance d'un des mots d'ordre de Lula un autre monde est possible).

Aide au Tiers-monde, IDE dans le monde (cf. Chine près de 60 milliards de $).

Projets de régulation financière, agricole, et de gouvernance mondiale qui intègrent de plus en plus ces pays : problème des dettes souveraines européennes et dette grecque où les émergents se sont exprimés, rôle dans le G20 pour réformer le FMI (Brésil promu en termes de droits de vote 3,6 %).

III. Les puissances émergentes n'ont que des capacités transformatrices limitées

A. Pesanteur des rapports de force traditionnels

Triadisation encore dominante : Japon puissance réelle plus que de second rang mais à la croisée des chemins surtout à l'heure du renouveau par les Abbenomics l'Union européenne n'a pas renoncé à suppléer les États-Unis au-delà même de sa puissance normative. Les États-Unis n'ont pas abandonné au travers de leur « *smart power* » leurs prétentions de « nation indispensable » Même s'ils mettent l'accent sur des moyens pacifiques, le *smart power* la domination culturelle ils en renoncent pas à consolider leur suprématie militaire (11 porte-avions ; 67 SNLE) à pivoter vers l'Asie d'où viennent els menaces et prévenir des adversaires virtuels fusse en déléguant le soin d'intervenir à des alliés comme en Afrique. Le TIpp est une sorte de mise en place d'une Otanie économique qui compléterait la vassalisation financière sécuritaire monétaire de l'Europe occidentale (S. Sur).

L'émergence est surmédiatisée ce qui doit être perçu plus comme expression des craintes de l'Occident que comme une réelle menace de voir les pays émergents fixer le cap des relations internationales comme expression des craintes de l'Occident : c'est le cas de l'Inde puissance décomplexée (PIB quadruplé de 1990 à 2009, population jeune, formée avec 15 % des Indiens de 20 à 24 ans qui étudient dans des instituts du supérieur) mais puissance prématurée et un peu gangrenée qui ne peut raisonnablement faire l'impasse sur ses carences (inégalités, pauvreté, IDH 136e rang mondial, 76 % de la population avec moins de 2 $ par jour, 80 % de l'énergie importée, problèmes de gouvernance... et même faiblesse de l'insertion dans le commerce mondial 1,6 % des exportations mondiales).

Les missions laissées aux pays émergents sont marginales : Brésil à Haïti, Turquie et Brésil dans le dossier iranien mais pas décisifs dans le processus de Genève et lenteur du dossier d'élargissement du conseil de sécurité.

B. L'hétérogénéité des pays émergents facteur d'incohérence sinon d'impuissance

La définition des pays émergents est évolutive au plus les critères s'étoffent au plus le nombre des prétendants s'étiole (stabilité politique, émergence boursière, FMN planétaires, ouverture et diversification, rythmes de croissance... suivant les critères du Boston Institute ou du FMI...) des

décalages chronologiques compromettent l'homogénéité (décollage indien postérieur aux années 90, et nouveaux prétendants peu affirmés de l'Indonésie à la Thaïlande ou la Turquie).

Les passés géopolitiques différents surtout dans un positionnement face à l'Occident (passé colonial, passé de puissance impériale, passé précoce de puissance régionale...).

Les stratégies de développement sont variables dans le temps et l'espace variable.

Tous ne possèdent pas la bombe qui reset un élément d'évaluation de la puissance (Afrique du Sud y a renoncé, Brésil n'y songe pas, Chien dans le cadre de l'accord de non-prolifération ce qui n'est pas le cas de l'Inde).

C. Un réformiste timide au regard... des réformes internes que les pays émergents doivent conduire

Pays émergents : pays où émergent... des problèmes.

La croissance sans le développement.

L'instabilité intérieure, le ressenti des puissances limitrophes (Brésil).

Les vieux démons (Russie).

Un cadre d'expression de la puissance limité (Afrique du Sud et son champ d'action dans l'africanisation des solutions aux conflits.

Des tentations hors Brics de s'exprimer : ainsi en est-il de ce fantasme de Chinamérique qui verrait s'installer un condominium États-Unis Chine dicté par des liens financiers, humains (attractivité des universités américaines).

Conclusion

Pas de statu quo, des inflexions mais pas encore de contribution décisive au NOEI. Surmédiatisation de l'émergence qui est une façon d'exorciser le déclin des pays industrialisés Mais *« si les puissances émergentes ne sont pas les puissances de demain elles font sûrement la puissance de demain »* B. Badie.

Oral

La mer, facteur de puissance depuis 1900

Introduction

La mer enjeu de pouvoir(s) est-elle devenue lieux de conflits et de risques susceptibles de modifier la hiérarchie ou les registres de la puissance ?

I. La mer un enjeu de pouvoir

A. Mer et impérialisme(s)

La Grande-Bretagne (« *la mer est anglaise d'inclination* », Michelet) la France de J. Ferry soudée au continent rêve d'ambitions coloniales et maritimes jusqu'en Cochinchine. La thalassocratie conquérantes de Venise d'hier a sa jumelle Singapour la cité intelligente d'aujourd'hui.

B. Mer source de conflits

La Bolivie obnubilée par un impossible accès à la mer dans un environnement hostile. La Chine affirme avec force ses prétentions en mer de Chine (Natuna Spratly Paracelse). la Russie a toujours ferraillé pour garantir son accès aux mers chaudes jusqu'à l'occupation de la Crimée en 2014. L'Arctique redistribue les cartes d'une nouvelle Guerre froide où les grandes puissances avancent leurs pions De nombreux conflits maritimes ne sont que l'effet de traîne de la Guerre froide (Sakhaline, URSS Japon ou îles Senkaku Japon Chine). Les conflits de pêche se multiplient Maroc Espagne Japon Seychelles, France Espagne dans le golfe de Gascogne.

C. Mer théorisée comme pouvoir

De Sir Walter Raleigh (1552-1618) « qui tient la mer tient le commerce du monde qui tient le commerce tient la richesse qui tient la richesse du monde tient le monde lui-même » Alfred Mahan (1840-1914) dans son ouvrage de référence *Sea power upon History.* Lorsque Spykman fait sien le concept de *heartland* et de World Island il rajoute celui de Rimland maritime. Pour Friedrich Ratzel, un des pères de la géopolitique « un véritable État ne se conçoit plus en l'absence de puissance maritime ».

II. La puissance maritime une somme de registres de pouvoirs

A. Le pouvoir par les ressources apportées halieutiques

La Chine dans sa quête d'autosuffisance alimentaire a la plus grande flotte de pêche mondiale la pêche à grand rayon d'action pose le problème des plateformes littorales des ZEE (et des batailles pour des îlots) la France avec plus de 10 millions km^2, 2^e rang mondial ne doit pas être amnésique de sa mer.

L'aquaculture assure désormais un tiers de la production des mers. Le pétrole off shore n'a pas encore livré tous ses potentiels (de la Norvège golfe de Guinée). Les nodules polymétalliques de fosses marines ne sont pas une utopie, l, le tourisme valorise les aménités de la mer (Golfe de campêche mexicain).

B. Le pouvoir dans la mise en valeur des fronts maritimes

La « *marinisation* » des économies est un processus qui s'amplifie pour A. Vigarié. 46 000 bateaux de transport de commerce parcourent les mers. Depuis les années 70, 90 % du trafic mondial de marchandises s'effectue par mer et le fret maritime a plus que quadruplé. Les ports (5 premiers mondiaux, 4 Asiatiques dont 3 Chinois) sont le fidèle reflet de l'émergence. Des hubs portuaires structurent des façades maritimes (Northern range du Havre à Brême). Dans les zones en développement, les zones

développées sont des zones portuaires comme Durban, Santos, Bombay) D'ailleurs mer attire de plus en plus la population : en 2025 75 % de la population vivra près des côtes pour l'ONU.

C. Le pouvoir par l'intégration de la mer dans une politique de défense/et ou d'affirmation de la puissance

La mer joue un rôle accru pour projeter la puissance brute. La Chine met le cap sur les océans, non seulement avec 6 ports commerciaux dans le top 20 de Shanghai 26, 15 millions d'EVP à Shenzhen 21, 10 jusqu'à Canton 9, 26) mais aussi à partir de 2009 en redéployant son pavillon dans les eaux internationales (collier de perles de ports d'appui de Gwadar au Pakistan à, Coco en Birmanie. Le rôle des sous marins est pour tous les États central, comme pour H. Chavez en 2007 qui achète aux russes une dizaine de sous marins de la classe kilo et souhaite des sous marins d'attaque style scorpène ce qui nourrit vive opposition des États-Unis. Les 11 porte-avions américains et les 57 SNLE sont les bases avancées de la puissance américaine, Dès lors on comprend que l'économie maritime représente plus que les 4 % du PIB mondial d'activités économiques.

III. La puissance maritime : une hiérarchisation des puissances ?

A. Les performances au gradient de la mer

La thalassocratie américaine, la puissance installée japonaise et ses 6 ports de plus de 100 Mt de trafic La puissance rétrogradée britannique n'est que l'ombre portée de son passé. La puissance délaissée française ne fait plus illusion avec ses ports inférieurs au seul trafic de Rotterdam, « *Une véritable politique maritime est pour l'Europe le moyen de projeter son influence politique culturelle économique outre mer là où va s'inscrire l'histoire du monde* » (P. Papon). La puissance décidée du Mexique intègre le fait que pour devenir puissance pétrolière il faut des ports modernes comme avec les ports de Dos Bocas ou Vera Cruz.

B. Les grandes puissances défiées par mer

La piraterie de la Somalie au Bangladesh devient la flibusterie des temps de la mondialisation le terrorisme a sévi sur mer de l'Achilero à l'attaque de bâtiment dans le golfe Persique et la nécessaire solidarité.

Les migrations clandestines par pateras se multiplient La concurrence déloyale affaiblit les Ripuaires et marins de puissances industrialisées avec les pavillons de complaisance (Philippines 20 % des équipages mondiaux) la gouvernance mondiale est de fait plus un projet plus qu'une réalité depuis Montego Bay 1982 (1994 création des ZEE).

C. La mer, le 6e continent... sources de toutes les menaces de demain ?

L'épuisement des réserves halieutiques peut être source de conflits comme la guerre des Malouines sur fond de contrôle des krill et ressources de l'Antarctique. Les dégradations environnementales créent des régressions irréversibles des barrière de corail, la pollution maritime est un fléau (tout va à la mer... au point que la Méditerranée avec 1 % des mers concentre 11 % de la pollution mondiale) Le réchauffement climatique est déjà une réalité avec la submersion de zones basses (Tuvalu Kiribati).

Conclusion

« La géopolitique marine est en quelque sorte un passeport pour l'avenir qui permet l'ouverture sur le grand large et sur des continents au-delà des mers où va s'inscrire une grande partie de l'histoire du XXIe siècle » (P. Papon).

Module 3

Géodynamique continentale de l'Europe, de l'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient

Chapitre 1
Identités et diversités en Europe

Aude Marécaille

Dans Penser l'Europe *(1987), le philosophe Edgar Morin montre que l'Europe se définit par un modèle dialogique (la dialogique est ce qui unit deux notions contradictoires mais indissociables pour créer une même réalité) : c'est la dialogique qui est au cœur de l'identité culturelle européenne » qui fait que « ce sont les interactions entre peuples, cultures, classes et États, qui ont tissé une unité elle-même plurielle et contradictoire ». Et, au bout du compte, cette dialogique est « le caractère fondamental de ce qui est démocratique.*

DATES CLÉS

27 av. J.-C. Fondation de l'Empire romain par Octave-Auguste.

392 L'empereur Théodose proclame le christianisme religion officielle de l'empire romain et interdit tous les autres cultes.

476 Fin de l'Empire romain d'Occident.

800 Couronnement de Charlemagne comme Empereur d'Occident.

1054 Le Grand Schisme ou la rupture entre les chrétiens d'Orient (orthodoxes) et les chrétiens d'Occident (catholiques).

1453 Prise de Constantinople par les Turcs (qui la rebaptisent Istanbul), fin de l'Empire byzantin.

1492 Fin de la Reconquista (chute de Grenade) et découverte des Amériques par Christophe Colomb.

1517 Les 95 thèses de Luther marquent le schisme entre catholiques et protestants.

1562 Déclenchement des guerres de religion.

1648 Traité de Westphalie marque la fin de la guerre de Trente Ans.

1679 Habeas Corpus.

1789 Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

1815 Congrès de Vienne.

1870-1871 Unités italienne et allemande.

1919-1920 Traités de paix de Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Neuilly-sur-Seine, Trianon et Sèvres.

1945 Accords de Yalta et de Potsdam.

1975 Conférence d'Helsinki.

1989 Chute du mur de Berlin.

1990 Convention de Schengen.

1995 Accords de Dayton.

1995 Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et charte des langues régionales.

2008 Indépendance du Kosovo.

CHIFFRES CLÉS

Europe = le plus petit continent de la planète avec 10 millions de km² soit 1,95 % du globe et 6,75 % des terres émergées (superficie qui inclut le Caucase) alors que l'Afrique représente 20 % et l'Asie 30 %.

25 % d'Européens se déclarent « sans religion » (et 5 % seraient des athées convaincus) contre 7 % pour les États-Unis.

L'Europe compte au maximum 6 % de musulmans : 44 millions pour toute l'Europe dont 14 millions dans l'Union européenne.

Plus de la moitié des frontières européennes ont été tracées au XX^e siècle et plus de la moitié des tracés sont le fait de décisions internationales, une sur 5 est le fait d'une décision unilatérale.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

Frontières et fractures en Europe

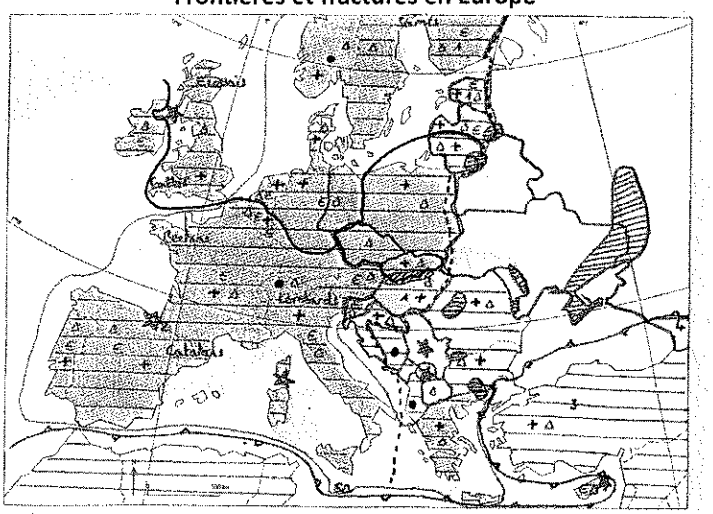

I. Un continent aux multiples frontières...
1.1. Des frontières culturelles
a) Religieuses
A l'Est, religion orthodoxe
Au Nord, religion protestante
Au Sud, religion catholique
Islam autochtone
b) Linguistiques :
Les langues non indo-européennes
1 finno-ougrienne 3 altaïque
2 basque 4 caucasien
1.2. Des frontières politiques récentes
Ancien rideau de fer
Pays issus de l'éclatement de l'URSS
Pays issus de l'éclatement de la Yougoslavie
Pays issus de la scission tchécoslovaque
1.3. Une fracture économique de fait
Interface Nord/Sud
Inégalités de PIB (2011)
>30 000 $/hab entre 20 000 et 30 000 $/hab entre 15 000 et 20 000 $/hab <15 000 $/hab

II. ...remises en cause par le fait minoritaire et les conflits
2.1. Des conflits armés dont les négociations de paix sont en cours ou terminées
2.2. Des luttes indépendantistes violentes
2.3. Des revendications régionalistes modérées Catalans
2.4. Des tensions communautaires, des velléités séparatistes

III. Des tentatives de dépassement des frontières
3.1. Une unification politique
Pays membres de l'Union européenne
Espace Schengen
Zone euro
3.2. Des échanges culturels
Etats participant à Erasmus
3.3. Une coopération militaire
Pays membres de l'OTAN
3.4. Des partenariats économiques
Pays membres de l'AELE
Pays membres de l'Union pour la Méditerranée (dont UE)

Chypre, une frontière-mur

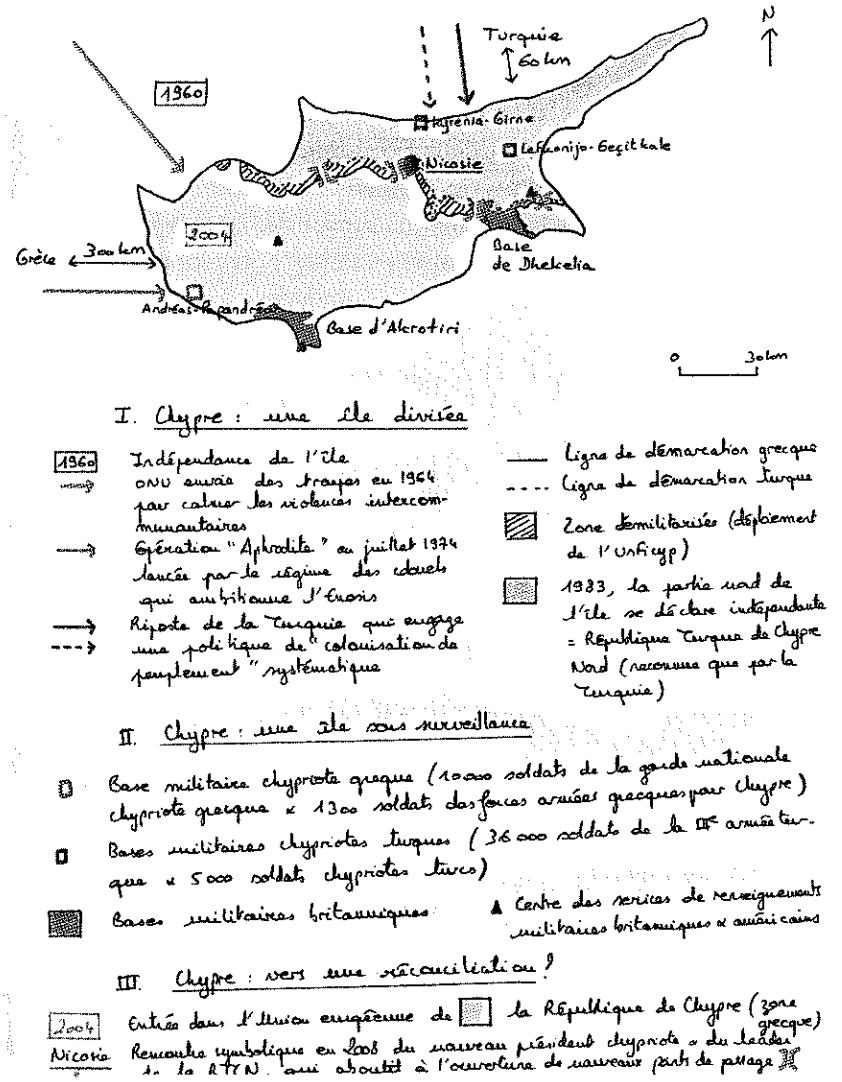

Introduction
L'impossible définition de l'Europe

Le continent européen tient son nom de la mythologie grecque, selon laquelle Europe fille d'Agénor, roi de Phénicie, est enlevée par Zeus, transformé en beau taureau blanc, et emmenée en Crète. Dans l'Antiquité, l'Europe est donc une des trois parties du monde habité et connu (œkoumène), avec l'Asie et l'Afrique.

D'une part, les unités de l'art, de la philosophie, des sciences et de l'économie font que l'Europe a une cohérence culturelle, d'autre part les diversités nationales, régionales et les réticences politiques fragmentent l'Europe ; ses antagonismes se sont même manifestés dans des guerres sanglantes. Mais l'Europe est unité et diversité : les deux vérités ne s'excluent pas, elles se complètent.

Ainsi, l'Europe ne va guère de soi, et la définition d'un projet européen clair pose problème, car si la Croatie est entrée naturellement dans l'Union européenne à l'été 2013, la Turquie patiente, elle, depuis 1964. Nous n'aurions pas les mêmes valeurs… Et pourtant, Atatürk a fait de la laïcité le principe fondateur de la République turque dès 1924, adoptant l'alphabet latin dès 1928 et accordant le droit de vote aux femmes en 1934. N'était-ce pas là faire preuve d'une modernité toute européenne ? D'une Europe, qui compte des musulmans sur son sol depuis le Moyen Âge, même si l'imagerie populaire ne retient que Charles Martel arrêtant les Arabes à Poitiers en 732.

Cependant malgré les difficultés de définition, dues au modèle dialogique, l'Europe existe bel et bien. C'est cette réalité oxymorique qu'il faut prendre en compte pour comprendre l'Europe, la définir, la construire. Ne nous laissons pas impressionner par Madeleine Albright pour laquelle « l'Europe est si complexe que pour la comprendre il faut être Français ». Quels en sont donc les caractéristiques et les fondements ?

PROBLÉMATIQUES

- ***Mais au-delà de la mythologie, comment définir l'Europe, tant au niveau de sa géographie que de sa culture ?***
- ***Y aurait-il une histoire commune et des valeurs européennes qui forgeraient une identité européenne ?***
- ***Pourquoi l'Europe cherche-t-elle à se définir comme une civilisation homogène, alors même qu'aucune culture n'est immuable, mais le fruit de brassages multiples ?***

I. L'identité géographique de l'Europe : un ensemble à géométrie variable

A. L'Europe forme un ensemble péninsulaire et insulaire privilégié

L'Europe est la péninsule occidentale de l'Eurasie

Selon le géographe Alain Dalbavie (2004), « l'Europe se présente comme un ensemble péninsulaire et insulaire situé sur la façade orientale tempérée de l'océan Atlantique nord » (« Frontières politiques et géographie physique », Médi@venir). Ainsi la grappe des péninsules européennes comporte un rapport entre la longueur de ses littoraux et sa superficie qui est le plus élevé au monde. La péninsule centrale principale, orientée selon un axe est-nord-est/ouest-sud-ouest, va en s'amincissant depuis les régions comprise entre mer Blanche et mer

Noire jusqu'à la sous-péninsule de Bretagne : moins de 2 000 km sépare la mer Blanche de la mer d'Azov (bordière de la mer Noire) ; la mer Baltique est à moins de 1 200 km de la mer Noire, et il y a moins de 1 000 km de la mer du Nord à l'Adriatique.

Quant aux péninsules périphériques de l'Europe, elles se partagent en un groupe septentrional, comprenant les péninsules fenno-scandienne et danoise, et un groupe méditer-ranéen, avec les péninsules ibérique, italienne, gréco-balkanique et anatolienne. De plus petites unités péninsulaires (ou « presqu'îles ») peuvent être identifiées, comme la presqu'île de Kanin (à l'est de la mer Blanche), la péninsule de Kola (au nord de la mer Blanche), la Bretagne, la Calabre, le Péloponnèse, la Thrace ou la Crimée.

Selon la géographie physique, l'Europe se définit donc par son caractère multipéninsulaire et, ipso facto, par les influences maritimes qui s'y exercent.

Son caractère insulaire est marqué par des confins et des îles péricontinentales

Les îles européennes se répartissent en deux ensembles : les confins insulaires et les îles péricontinentales.

Les confins insulaires de l'Europe sont les îles qui, des Açores au Svalbard (qui inclut l'archipel du Spitzberg et l'île aux Ours), via l'Islande et Jan Mayen, constituent les jalons de la frontière extrême occidentale et septentrionale de l'Europe.

Les îles péricontinentales comportent un groupe septentrional et un groupe méditerranéen. Au Nord, il s'agit des deux grandes îles d'Irlande et de Grande-Bretagne, avec leurs satellites (Féroé, Shetland, Orcades, Hébrides, Man et Scilly), ainsi que les très nombreuses îles côtoyant la péninsule fenno-scandienne. Au Sud, outre les trois îles tyrrhéniennes (Corse, Sardaigne et Sicile) et leurs satellites, le groupe inclut d'est en ouest Alboràn, les Baléares, Pantelleria, Malte et Gozo, la Crète et Chypre, ainsi que les archipels dalmate et égéen.

Du point de vue des risques naturels, l'Europe est privilégiée

De par sa position dans la zone tempérée et de par la présence, sur les trois quarts de son territoire, de vastes plateformes géologiquement stables, l'Europe apparaît à l'échelle mon-diale comme un espace privilégié comparé à d'autres continents.

À une échelle continentale, les espaces à risque concernent avant tout deux grands domaines : le dispositif pyrénéo-alpin marqué par les avalanches, les glissements de terrain et l'érosion des sols, et le dispositif méditerranéen marqué par les séismes, le volcanisme et les sécheresses. Dans le reste du continent, des inondations – parfois importantes – peuvent intervenir, en particulier en domaine océanique (comme au mois de janvier 2014 en Bretagne et sur le littoral atlantique), mais demeurent limitées aux lits des fleuves. Si leur impact socio-économique et psychologique n'est pas négligeable c'est essentiellement dû à la forte urbanisation contemporaine des grandes vallées fluviales.

Au total, la vulnérabilité des sociétés européennes aux risques est globalement assez faible du fait de la mise en place progressive d'une bonne connaissance rationnelle et scientifique des facteurs naturels (prévision), de l'adoption de mesures d'aménagement (protection) et d'une sensibilisation des populations vivant sur des territoires soumis à des aléas naturels (prévention),

ce qui n'empêche pas des catastrophes climatiques (canicule d'août 2013 ou tempête Xynthia des 27 et 28 février 2010).

B. Mais les limites géographiques de l'Europe restent discutables

Des limites littorales précises et une valorisation du cadre maritime

L'exceptionnalité européenne est notamment due au fait que ce continent est à la fois enserré et profondément pénétré par les mers face à la massivité de l'Afrique, de l'Asie ou des Amériques, comme en témoignent ses 40 000 km de littoraux. Trois grands systèmes de nature et de qualités géopolitiques et géoéconomiques très différentes s'y déploient : au sud et au nord, deux mers fermées, à l'ouest le grand large atlantique.

Au Sud, la mer Méditerranée se caractérise par sa profondeur, sa chaleur, sa salinité, la faiblesse de ses marées et sa fermeture au détroit de Gibraltar. À l'origine de civilisations au rayonnement exceptionnel dès l'Antiquité, elle est un des berceaux de la civilisation euro-péenne et plus généralement des trois grands monothéismes : juif, chrétien et musulman. En mettant en contact l'Europe avec l'Afrique du Nord, l'Asie de l'Ouest et le monde arabo-musulman, cet espace fut au cœur de la première économie-monde et demeure aujourd'hui un enjeu majeur des équilibres et affrontements géopolitiques du monde contemporain. Ce dispositif maritime est lui-même séparé en deux, une Méditerranée occidentale et l'autre orientale, par le détroit de Sicile verrouillé par l'île de Malte.

Au Nord, la mer Baltique, qui s'étend sur 1 500 km, fonctionne comme une Méditerranée septentrionale marquée par son origine glaciaire, ses eaux saumâtres et peu profondes. La fermeture des détroits danois explique le rôle géostratégique du Danemark. La rareté des bons sites portuaires en eaux profondes et libres de glaces expliquent les nombreux conflits pour le contrôle de ses sites comme à Gdansk/Dantzig. Malgré ces fortes contraintes, elle reste une fenêtre maritime pour l'immense Russie comme en témoigne la fondation de Saint-Pétersbourg par le Tsar Pierre le Grand et le rôle géostratégique actuel de l'enclave de Kaliningrad. Très ancien creuset de civilisations et d'échanges, la Baltique met en contact les espaces scandinaves, germaniques et slaves, mais elle reste un espace spécifique méconnu, malgré les extraordinaires aventures Vikings et les réseaux commerciaux de la Hanse.

À l'Ouest, la très large ouverture de la façade atlantique a porté les mondialisations* successives des puissances européennes – des Grandes Découvertes aux conquêtes colo-niales – et permit au continent d'acquérir une telle influence mondiale. Animé par le jeu des marées, ce littoral valorise de grandes richesses halieutiques, aujourd'hui menacées par la surpêche, et fournit à l'Europe, à partir des années 1975, les hydrocarbures de la mer du Nord. Le littoral atlantique est ourlé d'un chapelet de grandes villes portuaires localisées au fond de profonds estuaires (Lisbonne, Bordeaux, Nantes…). Mais c'est bien sûr l'ensemble de la Northern Range – du Havre à Londres et Hambourg et dominé par Rotterdam – à l'articulation entre Manche et mer du Nord qui s'impose.

Mais des limites continentales discutables

La délimitation physique de l'Europe bute sur les limites continentales que constituent l'Oural et le Caucase.

« Pourquoi l'Oural ? » peut-on se demander car les raisons physiques – au-delà de l'étymologie qui renvoie à la réalité physique d'une montagne et son caractère méridien – sont bien minces. Certes sa longueur avoisine les 1 500 km mais sa largeur est au maximum de l'ordre d'une centaine de kilomètres et sa hauteur moyenne de 800 m (seul le mont du Peuple au nord atteint les 1 864 m et le Yamantou au sud les 1 600 m). L'Oural n'a donc rien d'une frontière infranchissable. L'Oural est donc avant tout une limite symbolique et géopo-litique, désignée, à l'orée du XVIII^e siècle, par Vassili Tatichtchev, historien et géographe du Tsar Pierre le Grand, dans le but de faire de la Russie une puissance européenne, donc moderne (d'où d'autres mesures comme l'obligation faite aux hommes russes de se raser la barbe, perçue comme non européenne ou l'adoption du calendrier julien).

En revanche, le Caucase, entre mer Noire et mer Caspienne, constitue une barrière importante qui, sur 1 200 km de long, aligne des massifs dépassant souvent les 4 000 m d'altitude (le mont Elbrouz atteint 5 633 m). La limite de l'Europe dissocie les régions du Nord, considérées comme européennes, des régions méridionales (la Transcaucasie) consi-dérées comme asiatiques même si, à l'époque soviétique, ces dernières régions étaient intégrées au continent européen. A priori « naturelle » et évidente du point de vue physique, la frontière est beaucoup plus floue culturellement parlant, tant les enchevêtrements linguis-tiques et religieux sont riches (au Nord, Tchétchènes musulmans, Ossètes chrétiens ; au Sud, Arméniens chrétiens, Azéris chiites).

C. Existe-t-il une Europe hors d'Europe ?

La colonisation européenne a étendu les frontières de l'Europe hors d'Europe

La conquête de l'Amérique par Christophe Colomb à partir de 1492 a pour objectif d'étendre la frontière de la chrétienté. Ainsi, à partir du XVI^e siècle, l'Europe sort de l'Europe pour conquérir une bonne partie du monde. D'où un peuplement d'origine européenne important hors d'Europe, et un grand nombre de locuteurs de langues européennes hors d'Europe : anglais, espagnol, portugais et français. Dans une deuxième vague, la colonisation européenne de l'Afrique et de l'Asie au XIX^e siècle se traduit par la mise en place de vastes empires.

Ces « confettis d'empire » sont encore aujourd'hui visibles, étendant la frontière de l'Europe hors d'Europe : en témoignent les DROM français en Amérique (Guyane, Martinique, Guadeloupe) et dans l'océan Indien (Réunion) ou encore les TOM en Afrique (Mayotte) et dans le Pacifique (Polynésie Française et Nouvelle Calédonie) ; les îles des Açores et de Madère pour le Portugal, et l'archipel des Canaries pour l'Espagne, confèrent à ces deux pays une vaste ZEE, sans compter les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla au Maroc ; les îles britanniques sont nombreuses à l'autre bout du monde (Caïman, Vierges, Falkland, Bermudes).

Il existe aussi d'« autres Europes »

Le peuplement européen a largement débordé de son berceau initial pour créer ces « Nouveaux Mondes » ou autres mondes à tonalité européenne forte : Amérique du Nord (Canada, États-Unis), Cône Sud (Argentine, Chili), Australie et Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, sans compter Israël, considéré par certains nationalistes arabes comme le dernier avatar du colonialisme européen. Ce peuplement aurait contribué à forger l'Occident, largement européen donc. Et pourtant, les dissensions géopolitiques – visibles par exemple au moment de l'intervention américaine en Irak en 2003 – montre que cet Occident est loin d'être un monolithe qui va de soi.

II. L'invention de l'Europe par l'histoire : une civilisation* européenne une et diverse à la fois

A. La construction d'une identité européenne : les fondements culturels

Les héritages antiques et médiévaux de l'identité européenne

De la matrice grecque et romaine...

Au fil des siècles, grâce à la Méditerranée, le monde grec connaît une extension inégalée, et des vagues d'émigrants fondent des colonies en Italie méridionale et en Sicile aux VIII^e^ et VII^e^ siècles av. J.-C. Les bases de l'hellénisation culturelle de l'Italie s'élaborent alors. Plus tard, vers 600 av. J.-C., des Grecs de Phocée, en Asie Mineure, s'installent à Marseille, site portuaire proche du delta du Rhône qui permet donc de commercer avec des régions situées plus au nord. La culture européenne engrange alors de nombreux héritages grecs : la poésie, la tragédie, une sculpture qui célèbre la beauté en soi du corps humain, une architecture spécifique, avec l'invention du nombre d'or, dont témoigne le Parthénon. Enfin, il faut ajouter la médecine, avec le serment d'Hippocrate, et bien sûr, la démocratie, née à Athènes.

Puis, au II^e^ siècle av. J.-C., la conquête romaine supplante un appareil grec préexistant, tout en s'enrichissant de la culture hellénistique (ainsi, « conquise, la Grèce conquit son féroce vainqueur », selon Horace). Or, l'Empire romain exporte ensuite en Europe occiden-tale, sous le manteau latin, les valeurs helléniques, passées pour la plupart dans les institu-tions romaines : droit, administration, art, pensée philosophique, etc. Il y ajoute ses propres apports et l'impact de Rome sur une vaste partie de l'Europe est essentiel, en témoignent les différentes actions romaines d'aménagement du territoire – guidées par un sens aigu de l'organisation et un souci de rationalisation – qui marquent toujours la vie contemporaine des territoires européens, notamment les découpages administratifs, le vaste maillage routier et l'armature urbaine de l'Europe.

... à la chrétienté

Le christianisme naît en Judée, partie asiatique de l'Empire romain, et saint Paul, qui bénéficiait du titre de « citoyen romain », se sent-il avec égale fierté « juif et romain ». Au cours du premier millénaire, la diffusion du message chrétien et le mode d'organisation sociale et culturelle du christianisme tissent sur l'Europe des liens très forts, au-delà des diversités culturelles

et linguistiques. Le christianisme étant universel, sa diffusion est facilitée, et ce d'autant que la chrétienté s'organise sur le modèle de l'Empire romain. D'ailleurs, pendant plusieurs siècles, le terme Europe n'est pas usité : c'est celui de chrétienté qui désigne l'isthme européen. Les pèlerinages, et tout particulièrement celui de Saint-Jacques de Compostelle, dont les chemins couvrent l'Europe à partir du Royaume-Uni, de la Finlande, de la Roumanie et des autres pays, donnent à la religion chrétienne une dimension européenne. Ainsi, par l'importance de son déploiement territorial, par la diffusion sur le continent d'ordres unificateurs, par les pèlerinages européens, la religion chrétienne donne aux habitants des différents territoires de l'Europe le sentiment de vivre dans un espace spirituellement unifié par la chrétienté.

Durant ces siècles, la chrétienté médiévale s'apprécie également par l'usage du latin, seule langue enseignée, et par ses très nombreuses réalisations artistiques : l'art roman, puis l'art gothique, transcendent la diversité ethnique de l'Europe, même si chaque paroisse a sa propre église originale.

Les grandes ruptures intellectuelles et scientifiques de la civilisation européenne à l'époque moderne

L'époque moderne installe les strates les plus récentes de cette culture européenne dont une caractéristique essentielle est la propension récurrente à revisiter les éléments anciens pour les moderniser et les adapter aux nécessités du présent.

La Renaissance

Comme en témoigne l'humaniste Erasme, cette culture européenne repose sur une connaissance intime des œuvres de l'Antiquité grâce à un travail de redécouverte du grec, du latin et de l'hébreu. Le pont entre les textes de l'Antiquité et les hommes de la Renaissance est largement l'œuvre des Arabes. Ce renouveau nourrit également la création artistique (sculpture, peinture, architecture, urbanisme) qui se diffuse à partir des innovations italiennes du XV^e^ siècle, de la rigueur du classicisme à l'exubérance du baroque. Pour tous, de Michel-Ange à Léonard de Vinci, cette référence à l'Antiquité devient, en toutes choses, dans les arts comme dans les sciences, la source de la connaissance dont le dépassement, à partir du XVII^e^ siècle, va permettre l'apparition de la pensée moderne.

Erasme

La vie et la pensée d'Erasme (1466-1536) sont celles d'un Européen : né à Rotterdam, il vit successivement à Cambrai, Bruxelles, Paris, Oxford, Cambridge, Bologne, Venise, Bâle. Humaniste à la renommée internationale, il est le défenseur d'une politique de paix et de fraternité. Il est à la fin de sa vie au centre d'un véritable réseau qui relie en Europe imprimeurs, libraires, universités et qui participe à la diffusion de ses commentaires et de ses œuvres. Londres, Cracovie, Anvers, Alcalá de Henares, Paris, Strasbourg, Nuremberg, Naples sont les premiers jalons d'une « république des lettres ».

L'époque classique et le Siècle des Lumières

Le XVII^e siècle et le siècle des Lumières voient un élargissement et une accélération de la maîtrise et de la diffusion des connaissances scientifiques et techniques, philosophiques, politiques et économiques.

Sur le plan scientifique, les avancées de Galilée – condamnées en 1616 par le tribunal romain du Saint-Office sont confirmées de manière éclatante par René Descartes (1596-1650) et Isaac Newton (1642-1727). Le premier, installé à partir de 1625 en Hollande où la liberté de publier est plus grande que dans le royaume de France – ses Méditations méta-physiques y paraissent en 1629 et le Discours de la méthode en 1637 – construit un système de pensée fondé sur la raison et l'expérience propre à remplacer la physique héritée d'Aristote. Le second, professeur au Trinity College de Cambridge, s'appuyant sur les travaux mathé-matiques de Pascal (1623-1662), aboutit à une explication générale du mouvement dans le monde, la « gravitation universelle », dans un pays, l'Angleterre, dont l'impulsion en matière d'astronomie et de mesure du temps est déterminante : l'observatoire de Greenwich est fondé en 1675. Dès lors, la liberté intellectuelle de penser que ces découvertes fondamentales induisent offre une issue qui permet de conjuguer science exacte et spiritualité, soit la manière de Newton pour qui la perfection des lois générales révèlent le transcendant, soit en séparant, à la façon de Pascal, le domaine de la connaissance, où le doute méthodique est nécessaire, de celui de la religion, à qui il ne doit pas être appliqué.

Le XVIII^e siècle, quant à lui, étend le champ de la raison et de la pensée critique à l'examen des modes d'organisation des sociétés humaines, remettant en cause, au nom de la tolérance, le principe d'autorité de l'État et des institutions religieuses cette fois au plan politique. La lutte menée par Voltaire (1694-1778) ou par le Marquis de Beccaria (1738-1794) pour que la justice soit meilleure, moins cruelle (la pratique de la torture est alors systématique), plus juste et plus tolérante rencontre en Europe un écho large au sein d'une fraction éclairée et instruite de la société. Une Europe de la culture – dominée par l'usage du français – se dessine alors qui va de Lisbonne à Saint-Pétersbourg, de Copenhague à Budapest, et dans laquelle l'Encyclopédie – le Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers de Diderot et d'Alembert publié entre 1751 et 1772 – rencontre un franc succès.

La mise en place de deux fondements de l'identité européenne à l'époque contemporaine

L'invention du libéralisme au XVIII^e siècle…

Le libéralisme politique – entendu comme la quête de plus de liberté permettant à l'individu de passer du statut de sujet à celui de citoyen – naît en Angleterre, avec le vote par le Parlement anglais de l'Habeas Corpus en 1679 qui établit la garantie judiciaire de l'indi-vidu face à l'arbitraire, nécessité rappelée par Montesquieu dans De l'esprit des lois en 1748. Rousseau privilégie le principe d'un contrat comme fondement de l'État, un contrat né d'un engagement réciproque dont le premier objet est la liberté suivie de la paix sociale. La liberté politique passe par la liberté de pensée, la libre expression de ses opinions et la libre de réunion. Le régime politique ne peut être que constitutionnel avec séparation des pouvoirs et élections des représentants.

Au XVIII^e siècle, l'Écossais Adam Smith donne naissance au libéralisme économique. Dans ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), il avance que la « main invisible » assure l'harmonie même si chacun travaille pour son intérêt particulier. Ainsi, seule la liberté d'entreprendre, de commercer et de circuler (« laissez faire, laissez passer ») est la condition de la croissance économique et par là même du bonheur de tous. Bentham rappelle que ce bonheur est l'idéal qu'on peut atteindre, sans nier l'égoïsme individuel, en laissant faire la nature. Ces théories cantonnent l'État à un rôle d'arbitre. Le libéralisme économique se combine avec le capitalisme naissant en le libérant des contraintes étatiques et en considérant que le profit n'est pas immoral, même si le succès des uns à pour corollaire la misère des autres.

... et de sa contestation, le socialisme, au XIX^e siècle

Le refus de cette misère sociale – longtemps empreint de morale chrétienne – s'organise politiquement au XIX^e siècle, dans un contexte d'alphabétisation, d'information et de démocratisation, dans une société où la prolétarisation et les formes d'exploitation nées du capitalisme et de la révolution industrielle s'exacerbent. Naît alors l'idée de résoudre le paradoxe du monde moderne, ce paupérisme né du progrès technique et du machinisme, par une action concertée de la collectivité en répartissant mieux les richesses plutôt que de laisser faire l'initiative individuelle. D'ailleurs le terme de socialisme, un néologisme apparu sous la plume de Pierre Leroux en 1833, a le sens d'« associé » s'opposant à celui d'individualisme. D'autres préfèrent les termes de solidarisme, de collectivisme ou de communisme.

Après le temps du socialisme utopique vient le temps du socialisme matérialiste, défendu par les deux grands penseurs socialistes du XIX^e siècle, Friedrich Engels et Karl Marx, qui élaborent ensemble une conception nouvelle. L'Histoire est envisagée à travers le paradigme matérialiste de l'exploitation d'une couche de la population, les opprimés, par une classe dirigeante ; au XIX^e siècle, s'opposent les prolétaires et les bourgeois. La bourgeoisie contrôle les moyens de production mais aussi le pouvoir politique et les mentalités par la religion assimilée à « l'opium du peuple » par Marx. Ces idées sont regroupées dans le *Manifeste du Parti communiste* rédigé en 1848 par Engels et Marx invitant à l'internationalisme et à la Révolution les « prolétaires de tous les pays ». Marx publie en 1867 *Le Capital* exposant les principes du « socialisme scientifique ». Avec la fin du capitalisme miné par ses contra-dictions (concurrence sans fin provoquant la baisse des profits), la révolution, manifestation de l'antagonisme entre deux classes, doit permettre au prolétariat de s'approprier les moyens de production (dictature du prolétariat) et de créer une société sans classe communiste, et sans État, phase ultime de l'Histoire (et souvent oubliée par les marxistes).

B. Une identité plurielle : les facteurs de diversité culturelle

Une mosaïque de peuples, issue de strates successives de migrations

L'Europe est un espace de très ancien peuplement comme l'attestent des installations humaines paléolithiques depuis 450 000 ans (Tautavel, Neandertal, Lascaux). Au IV^e millénaire, la révolution néolithique se traduit par l'apparition de peuplements stables à l'ouest, agriculture et

élevage provoquant croissance démographique et sédentarisation. Aux IIe et Ier millénaires, deux grands pôles s'organisent : en Méditerranée et au Moyen-Orient, de brillantes civilisations urbaines ; la civilisation celte se diffuse à partir du Rhin et du Danube jusqu'aux Îles britanniques et à la péninsule ibérique en passant par les steppes russes. Ces tribus celtes (gauloises, ibères, ligures, bretonnes, etc.) sont ensuite incorporées au monde romain.

Après une longue période de pax romana, de vastes migrations reprennent à partir du IVe siècle de notre ère, qui conduisent des peuples « barbares » du Nord et du centre du continent (Germains, Slaves, Balte, etc.) à pénétrer dans l'empire romain. L'arrivée des Huns, dès 375, repousse Ostrogoths en Italie du Nord et Wisigoths en Espagne. Une deuxième vague, essentiellement germanique, amène les Alamans, les Bavarois et les Francs, qui s'installent entre Loire et Rhin, tandis que les Angles et les Saxons s'installent en Angleterre. Une troisième vague, aux VIe et VIIe siècles, amène les Lombards (des Germains) en Italie du Nord et les Bulgares (issus des tribus hunniques) dans les Balkans. À partir du VIIIe siècle, des peuples slaves nomades (Slovènes, Croates et Serbes) se fixent dans les Balkans, les Polonais poussant jusqu'à l'Elbe. Une quatrième vague, au VIIIe siècle, amène les Hongrois (Magyars, peuple finno-ougrien) en Europe central.

« Les grandes invasions »

Après le VIIIe siècle ont lieu trois grandes invasions :

- Au Sud, les Arabo-Berbères conquièrent une grande partie de l'Espagne qui est annexée au califat omeyyade de damas en 713. Un État musulman – le califat de Cordoue – y atteint son apogée au Xe siècle.
- Au Nord, de la fin du VIIIe siècle au XIe siècle, ont lieu les migrations et conquêtes Vikings au nord-ouest ou Varègues à l'est. Ces peuples scandinaves s'installent durablement dans les îles britanniques, en Islande, en Normandie (Guillaume le Conquérant), au Groenland, en Russie et même en Sicile.
- Enfin, entre le XIe et le XIIIe siècle, venant d'Asie centrale, les Turcs seldjoukides s'islamisent et s'installent en Anatolie. Après la prise de Constantinople en 1453, l'ancienne capitale de l'empire byzantin est rebaptisée Istanbul et devient la capitale de l'empire ottoman, qui s'étend durablement dans les Balkans et en Europe danubienne (siège de Vienne en 1529 et en 1683), d'où ils ne reflueront qu'au cours du XIXe siècle et définitivement après la Première Guerre mondiale.

Bien sûr, ce panorama des vagues de peuplement européen ne serait pas complet s'il n'incluait les migrations de la deuxième moitié du XXe siècle, essentiellement venues d'Afrique et d'Asie. Dans un contexte de croissance exceptionnelle (Trente Glorieuses), les pays européens, en quête de main-d'œuvre, ont entretenu une immigration de travail salarié, pour faire tourner notamment leurs usines fordistes. Ainsi des couples migratoires se sont formés, entre anciennes métropoles et colonies (Algérie/France, Pakistan/Grande-Bretagne). Les migrants, non qualifiés, occupaient alors des postes d'OS (ouvriers spécialisés) interchan-geables, acceptant un travail souvent éprouvant, les 3 D (*dirty, degrading, dangerous*). La crise pétrolière de 1973, induisant chômage et désindustrialisation massive, sonna le glas de cette immigration de travail salarié, car les hommes politiques européens croyaient que les nationaux au chômage

allaient se substituer aux travailleurs étrangers. La fermeture de l'immigration de travail a provoqué nombre d'effets pervers : poursuite du regroupement familial, persistance des besoins de main-d'œuvre dans les secteurs où le travail est pénible, mal payé, irrégulier et non délocalisable (BTP), poursuite de ce travail dans la clandestinité. Ainsi les années 2000 ont été marquées par la reprise d'une immigration de travail qualifiée d'« immigration choisie » : publications de listes de métiers en tension en France et en Grande-Bretagne, doublement des quotas en Italie en 2005 et 2006, permis à points en Allemagne. On observe donc une tendance globale en faveur de la migration temporaire, circulaire et sélective, mais le caractère limité des systèmes mis en place explique la poursuite du séjour et de l'emploi illégaux : l'Europe compte de 5 à 7 millions de clandestins, contre 12 pour les États-Unis.

Une Babel linguistique

Un premier constat tient à la variété des langues officielles : 35 langues officielles se distinguent en Europe. Certains pays en pratiquent plusieurs, comme la Belgique avec trois langues officielles (le hollandais, le français, l'allemand) ou la Suisse avec quatre (le français, le romanche, l'allemand, l'italien).

La liste des langues officielles ne présente qu'un tableau partiel de la réalité linguistique européenne, qui doit tenir compte des nombreuses langues parlées ou minoritaires. Certaines d'entre elles disposent d'un statut officiel, comme, en Espagne, le basque, le catalan ou le galicien, au Royaume-Uni, le gallois, l'écossais ou le gaélique. En outre, quelques dizaines de langues régionales sans statut officiel sont néanmoins présentes et protégées par des possibilités d'enseignement public ou des décisions des collectivités territoriales : plus d'une dizaine France (le breton, le corse, les langues d'oc, le tahitien, etc.), le sarde en Italie ou le lapon en Finlande et en Suède.

L'analyse linguistique distingue de très importantes différences entre les langues selon les pays d'Europe, même si la mosaïque linguistique européenne repose sur la coexistence de trois grands ensembles – les langues romanes ou latines (italien, français, espagnol, catalan, portugais), germaniques (allemand, anglais, néerlandais, langues scandinaves) et slaves (russe, polonais, bulgare, serbo-croate, slovène, tchèque) –, complétés par des îlots résiduels d'origine celtique (breton, gaélique d'Irlande et d'Écosse, gallois), altaïque (basque) ou finno-ougrienne (hongrois, finnois, estonien).

La langue maltaise, exemple de diversité linguistique

Dérivée du phénicien, elle contient aussi des éléments d'italien et d'anglais. C'est surtout la seule langue sémitique au monde à s'écrire et à se transcrire en alphabet latin. Témoin de l'identité maltaise, sa protection s'est accrue d'abord en 1934 avec le statut de langue officielle à côté de l'anglais, puis, en tant que langue nationale, dans la Constitution du pays, devenu indépendant en 1964.

En outre, les pratiques linguistiques en Europe évoluent avec l'arrivée sur le continent d'un grand nombre d'autres langues pratiquées par les communautés immigrantes comme l'arabe,

le berbère, le turc, le persan, l'hindi, l'ourdou, le tamoul, le chinois, le viet namien, le cambodgien, le peul, le wolof, l'haoussa, l'ibo, etc. Dans les villes cosmopolites comme Londres, Paris, Bruxelles, Milan ou Berlin, plus d'une centaine de langues sont pratiquées.

Ainsi, l'Europe compte plus de 200 langues parlées.

Enfin, les langues européennes constituent un incontestable atout géopolitique de l'Europe, puisque les langues internationales européennes possèdent des bassins linguistiques importants hors du continent européen, notamment en Afrique et en Amérique. Sans parler de l'anglais, l'espagnol est la troisième langue la plus parlée dans le monde après le chinois et l'anglais. C'est la langue officielle de 21 pays. Quant à la langue française, à la neuvième place des langues les plus utilisées dans le monde, donc moins parlée, certes, que l'hindi ou le chinois, elle est pourtant la seule au monde, avec l'anglais, à être présente sur tous les continents. Ainsi l'Organisation internationale de la francophonie compte plus de 50 États (le Qatar étant le dernier admis en 2012). Non seulement le français est parlé en Belgique, en Suisse et au Luxembourg, mais c'est en Afrique que le français est le plus parlé, au Maghreb d'abord, mais aussi en Afrique subsaharienne. D'autres foyers de la francophonie sont, au Moyen-Orient, le Liban, et en Amérique du Nord, le Canada, essentiellement au Québec et en Acadie. Dans l'océan Indien, la langue française est parlée à la Réunion ou à Mayotte, dans les Antilles, dans les trois départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane), mais aussi à Haïti. Enfin, la langue française bénéficie également d'un héritage géopolitique comme langue de travail ou langue politique. Elle est l'une des deux langues de travail à l'ONU, l'une des deux langues officielles du Comité international olympique, et la langue principale de l'Union africaine.

La diversité religieuse

Tout d'abord, si la population de l'Europe est considérée comme chrétienne à 77 % – soit une proportion inférieure à celle des États-Unis, qui est de 82 % selon l'US Census Bureau. 17,5 % de non-croyants et 5,5 % d'autres confessions –, la chrétienté elle-même est traversée par des schismes qui troublent largement l'image d'une identité chrétienne unique européenne.

Le premier schisme a lieu en 1054, date à laquelle la chrétienté se divise en deux grandes familles : le christianisme d'Occident, dit romain, sous l'autorité du pape, et le christianisme d'Orient, dit byzantin, sous l'autorité du patriarche de Constantinople. Ces derniers se qualifient eux-mêmes d'orthodoxes, c'est-à-dire défenseurs de la doctrine juste. Les Byzantins en effet n'ont jamais admis le Filioque, expression latine qui signifie « et du fils » (le Saint-Esprit procède du Père « et du fils », élément central du credo défini depuis le IVe siècle par les conciles). Par ailleurs, le christianisme byzantin a toujours refusé le célibat des prêtres, imposé pourtant dès le IVe siècle, et les Églises orientales permettent aujourd'hui le mariage des prêtres.

Plus tard, au XVIe siècle, le christianisme d'Occident connaît un deuxième schisme avec la Réforme protestante. La Réforme, ou Réformation, est née en 1517, année où l'Allemand Luther publie ses quatre-vingt quinze thèses dénonçant le système des indulgences (pratique consistant à « acheter » la rémission de ses pêchés). Ses critiques se font ensuite plus précises et fondamentales. Il prône un retour aux Évangiles (la sola scriptura) et développe la doctrine de la

justification par la foi seule (*la sola fide*) et non par les œuvres. Le protestantisme a une grande audience dans le monde anglo-saxon pour des raisons essentiellement politiques (la volonté du pouvoir politique de s'émanciper du pouvoir pontifical; Henri VIII et l'anglicanisme en témoignent). Ces différences fondées sur l'histoire de l'État et les guerres de religion, correspondent à des systèmes sociaux diversifiés. La religion a bien souvent servi à justifier l'expansion, selon l'adage des princes cujus regio, ejus religio.

C'est donc une véritable frontière culturelle qui divise l'Europe. Ainsi, il existe de manière schématique une division entre une Europe catholique (au Sud), une Europe protestante (au Nord), et une Europe orthodoxe (à l'Est).

Quant à l'islam, il est présent en Europe depuis plusieurs siècles en tant qu'héritage de l'empire ottoman, comme confession très largement majoritaire en Albanie et au Kosovo, et comme importante minorité en Bosnie et en Macédoine. S'y ajoute une présence beaucoup plus récente de l'islam issue des migrations de ces dernières décennies. Les chiffres évoquent entre 4,5 et 6 % de musulmans en Europe, soit au maximum 44 millions de personnes en tenant compte du Caucase (dont 14 millions pour l'Union européenne, soit moins de 3 % des 509 millions d'habitants en 2013).

Comme les musulmans, la population de confession juive se partage historiquement en deux catégories: celle de juifs présents depuis de nombreuses générations en Europe (ashkénazes) et celle de juifs installés depuis que les pays d'Afrique du Nord ont chassé leur population juive (séfarades), lors des décolonisations ou à la suite de décisions politiques (Nasser en 1956). L'addition de ces deux catégories met la France en tête en Europe pour le nombre d'habitants de confession juive, soit environ 500 000.

C. L'homme européen existe-t-il?

Au-delà de la définition dialogique de l'Europe, se pose la question de l'homme européen face à la mondialisation et notamment à l'homogénéisation culturelle. Quelles valeurs seraient typiquement européennes?

Une américanisation des pratiques consumeristes caractérise l'homme européen

Dominique Barjot définit l'américanisation comme « une réalité culturelle profonde, celle de la généralisation d'un mode de vie, d'une née outre-Atlantique par fusion d'apports multiples eux-mêmes venus, pour l'essentiel, d'Europe » (Barjot et Reveillard, 2001). Un aller et un retour, donc.

Cette américanisation des pratiques culturelles commence après la Seconde Guerre mondiale, dans l'Europe en reconstruction, comme contrepartie de l'aide matérielle du Plan Marshall. Déjà, le 28 mai 1946, Léon Blum qui n'occupe plus alors de fonction officielle et James Byrnes, secrétaire d'État américain, signe un accord par lequel la France obtient un crédit de plus d'un milliard de dollars en échange de l'ouverture du pays aux produits américains. Cet accord – dit Blum/Byrnes – est resté célèbre pour son annexe « sur la projection des films américains en France ». Les contingents d'exploitation des films français se fixent alors à 4 semaines par

trimestre, soit un peu plus de 30 % réservé pour le cinéma français (mieux que le cinéma britannique, 22 %, et le cinéma italien, 17 %).

Les effets de cet accord Blum/Byrnes ne tardent pas à se faire ressentir. Dès le deuxième trimestre de l'année 1947, les films américains projetés en France rapportent plus que les films français, au grand dam des communistes et du célèbre comédien Louis Jouvet qui déplore quelques jours après la signature de l'accord : « Faits aux vins de Bourgogne et de Bordeaux, nos estomacs devront s'accoutumer au Coca-Cola. Cela revient en somme à abdiquer sa qualité de Français. »

Cette américanisation, symbolisée par quelques marques – Reinhold Wagnleitner parle de « Coca-Colonization », George Ritzer de « MacDonalization of Society » – s'est accompagnée du développement de l'American way of life, puissant facteur d'unification en Europe occidentale. L'homme européen serait donc avant tout un homme mondial.

La laïcité fait partie du patrimoine commun des Européens

Autre trait caractéristique des sociétés européennes, leur sécularisation, terme d'ailleurs qui n'existe qu'en français, pour désigner le recul du sentiment et de la pratique religieuse. C'est même une spécificité européenne (partagée par le Canada) constituant un des traits communs d'une éventuelle identité européenne, si bien que les Américains ont inventé le terme d'« eurosecularity ».

Il reste cependant quelques poches de religiosité en Europe à l'image de la Pologne (92,2 % de catholiques et 40 % de pratiquants en 2013 selon des sources du Pew Research Center et de l'ONU), de l'Italie (83 % et 35 % respectivement) et de l'Espagne (75,2 % et 27 %). Par comparaison, la France ne compte que 10 % de catholiques pratiquants (4,5 % allant à la messe dominicale).

Cette sécularisation trouve ses racines dans l'humanisme et la philosophie des Lumières. Le doute est au cœur du rationalisme européen. En Europe, on assiste non seulement à la désertification des églises, mais c'est aussi le sentiment religieux qui s'érode, avec une progression de l'agnosticisme et de l'athéisme. L'Eurobaromètre d'Eurostat établit, en 2005, que 52 % des citoyens européens ont répondu qu'ils croient qu'il y ait un Dieu, tandis que 27 % ont répondu qu'ils croient qu'il y ait une certaine sorte d'esprit ou de force de la vie, et 18 % qu'ils ne croient pas qu'il y ait un esprit, ni de Dieu, ni de force de la vie. Les résultats varient entre différents pays, allant de 95 % des sondés maltais qui déclarent croire en Dieu, à seulement 16 % d'Estoniens énonçant la même chose. À titre de comparaison, une enquête réalisée en 2007 par le Pew Forum montre que 8 % des Américains se déclarent athées (chiffre en augmentation constante).

Cela étant, le constat d'une sécularisation des sociétés contemporaines européennes n'épuise pas la diversité des rapports entre État et religion, largement hérités de l'histoire nationale propre à chaque pays européen. Si la laïcité n'est pas une spécificité française, c'est en France et dans les écoles qu'elle suscite le plus de débat et qu'elle s'intègre le plus dans le modèle politique national, la République s'étant construit contre son ennemi (Marianne contre Marie). Mais, dans tous les États européens, la laïcité existe bel et bien. Ainsi, le principe de neutralité de l'État dans les affaires religieuses, qui est la dimension principale de la laïcité, est clairement

énoncé en Allemagne et en Angleterre. En Angleterre, le monarque est le chef de l'Église anglicane et à ce titre nomme les évêques qui à leur tour siègent à la Chambre des lords. Mise à part cette représentation politique, l'Église anglicane n'a plus d'avantages. En Allemagne, les Églises bénéficient des largesses de l'État qui prélève un impôt très lourd pour subventionner le culte : le Kirchensteuer représente 8 à 9 % de l'impôt sur le revenu. La laïcité en Belgique, Espagne et Italie s'éloigne encore un peu plus de la laïcité militante à la française. Pourtant la laïcité y est affirmée dans les textes fondamentaux. En Belgique, les ministres du Culte sont rémunérés par l'État et le catholicisme est au cœur de la vie sociale (les partis politiques, les écoles, les syndicats sont catholiques). En Espagne et en Italie, l'enseignement religieux est obligatoire à l'école mais seul l'enseignement catholique est pris en charge par l'État.

L'Europe comme désir de vivre ensemble ?

La charte des droits fondamentaux (adoptée en 2000 par l'Union européenne et reprise dans le Traité de Lisbonne de 2007) réaffirme le principe de la laïcité, dans le sens large de liberté religieuse, pour l'affirmer comme un fondement de l'identité européenne et du vivre ensemble : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion » (art. II-70).

Puisque les limites de l'Europe peuvent être considérées comme des constructions géopolitiques datées, l'axe cardinal de la délimitation européenne pourrait être le désir de vivre ensemble, le projet de s'associer afin de construire une réalité cohérente autour de valeurs communes. Ernest Renan parlait de la nation comme étant « un plébiscite de tous les jours ». Qui mieux que les peuples qui constituent l'Union européenne et les populations de ses marges plus ou moins proches, sont aptes à la question de savoir où s'arrête l'Europe ?

Les limites de l'Europe pourraient donc évoluer au gré de la progression d'une « euro-péanité » perçue comme une réalité tangible de part et d'autre d'une ligne qui de fait se déplace. Selon Jean-Luc Delpeuch, spécialiste de l'Europe centrale et orientale, toute l'iden-tité européenne réside dans l'absence « de limite, dans cette transgression permanente des frontières interne et externe et dans ce choix sans cesse renouvelé de l'union dans la diversité ». Sans doute est-ce une force « car l'Europe, pour exister, doit sans cesse convaincre et mobiliser autour d'un projet, autour de valeurs partagées » (*in* Mario DEHOVE (dir.), *Le nouvel État de l'Europe*, La Découverte, 2004, chapitres « L'Union européenne, une nation qui s'ignore, une nation qu'on ignore » et « La réunification de l'Europe ouvre de nouveaux horizons au vieux continent »).

III. « Plus que n'importe quel autre, l'Europe est le continent des frontières » (selon Y. Gervaise, 2009)

Une frontière est la limite entre deux États, il s'agit d'une notion inséparable de celle d'État. Cette limite peut être matérialisée par des obstacles, par des murs, par des barbelés, gardée et surveillée nuit et jour, infranchissable ou presque. Mais une frontière peut avoir un sens symbolique, elle peut être immatérielle. Il existe ainsi des frontières culturelles, sociales, économiques, ou géopolitiques. La frontière délimite, mais elle ouvre parfois aussi sur d'autres espaces (Balkans, Turquie, Caucase).

Si l'histoire des frontières en Europe est celle d'une frontogenèse mouvementée qui en fait le continent le plus divisé, le projet européen est à la fois fondé sur un effacement des frontières (douanières, économiques, monétaires), et représente une référence en tant qu'ensemble « multi États », qui fonctionne selon des règles démocratiques communes. On est donc fondé à se demander quel rôle jouent encore les frontières « barrières » dans cet ensemble qui tend vers l'intégration et l'homogénéisation. Qu'en est-il des frontières intérieures, qui marquent la pluralité des logiques de construction (frontières de l'espace Schengen, ou de la zone euro par exemple) et posent la question des régionalismes ? Quant à la pratique de l'élargissement, jusqu'où l'Union européenne peut-elle se permettre d'étendre ses frontières extérieures ? La question des limites extérieures de l'Europe pose elle la question d'une « forteresse Europe » et des relations de voisinage.

A. L'histoire européenne est celle d'une frontogenèse mouvementée

L'histoire de l'Europe en fait le continent le plus divisé du monde. La « frontogenèse » reste active, puisque que sur les 27 000 km de frontières tracées depuis 1996, 90 % concernent l'Europe – Yves Gervaise remarque que l'Europe a imposé au monde un modèle de frontière linéaire.

Un fractionnement politique issu de multiples conflits

Le continent européen est marqué par son fractionnement, surtout parce que c'est ici que s'est créé l'*État-nation* dès le Moyen Âge, remarquable par sa précocité, et dont le traité de Westphalie (1648) marque la consécration.

Une bonne moitié des frontières européennes a été tracée au cours du XX^{e} siècle, donc récemment, en particulier dans la période 1945-1949 (30 %). Historiquement : d'abord à l'Ouest, où les frontières sont pour l'essentiel consolidées depuis longtemps, puis à l'Est où les remaniements frontaliers ont été très nombreux (récemment encore, la naissance de l'État indépendant du Kosovo : à peine plus de 10 000 km^2 pour 1,8 million d'habitants). L'effondrement de l'empire soviétique et la fin de la Guerre froide ont signifié à l'Est le retour en force des revendications territoriales tandis qu'à l'Ouest la tentative de dépassement de l'État-nation dans le cadre de l'Union européenne s'accompagne d'une montée des régionalismes.

Il existe une opposition entre l'Ouest aux frontières interétatiques anciennes et stables (mais ne pas oublier que l'Allemagne a annexé l'Alsace et le nord de la Lorraine de 1871 à 1918 puis

de 1940 à 1944) et l'Est où les frontières sont postérieures à la Seconde Guerre mondiale. De plus, des États récents sont nés du démantèlement des Empires en 1918-1919, aux frontières dessinées par les vainqueurs sont contestées (les traités de Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Trianon et Sèvres, démantèlent les empires allemands, austro-hongrois et ottoman, alors que la révolution bolchevique a fin à l'empire tsariste).

L'URSS victorieuse en 1945 annexe des territoires et repousse la Pologne vers l'Ouest, tandis que la frontière Est de l'Allemagne est fixée sur la ligne Oder-Neisse. L'Europe de l'Est doit ses frontières à la victoire de l'URSS sur l'Allemagne en 1945.

« La frontière c'est du temps inscrit dans de l'espace » ou encore « la frontière est une construction géopolitique datée » selon la formule de Michel Foucher, particulièrement sur ce continent.

La Guerre froide et l'éclatement de l'URSS ont multiplié les frontières

De 1947 à 1989, l'Europe est coupée par le rideau de fer, ce qui encourage la construction européenne à l'Ouest. Entre 1946 et 1948 l'URSS a imposé des régimes communistes dans les pays qui sont sous sa domination et fortifié la frontière entre eux et les pays de l'Ouest, ce qui sera achevé par la construction du mur de Berlin en août 1961.

Les Européens de l'Ouest, avec le soutien des États-Unis, entament la construction européenne pour, en s'unissant, être plus forts économiquement, politiquement et militairement.

Cette entreprise reste néanmoins organisée par les États et l'Europe des premières années est surtout une « Europe des nations ». Le continent européen reste donc coupé par une frontière infranchissable. Milan Kundera qualifie l'Europe de l'Est d'« Occident kidnappé ».

Les frontières sont fermées y compris au sein du bloc de l'Ouest : le protectionnisme est de rigueur entre ces pays.

Toute une partie de l'Europe a connu une histoire tragique, manifeste à travers les frontières. Il est quasiment impossible aux citoyens de l'Est de « passer à l'Ouest » ceux qui tentent le passage le payent souvent de leur vie.

La disparition du Mur de Berlin (le 9 novembre 1989) et du rideau de fer, la réunification de l'Allemagne dès 1990, semble aller vers une diminution des frontières. Les anciennes démocraties populaires demandent aussitôt à adhérer à l'Union européenne, ce qui se fait entre 2004 et 2007. Intégration de 10 nouveaux membres en 2004 puis de deux en 2007. L'effacement de la frontière entre les Allemagnes amène la réunification de deux systèmes très différents.

Cette période post-communiste est aussi marquée par la partition de la Tchécoslovaquie et l'éclatement de la Yougoslavie en 6 pays (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Slovénie, Serbie, Monténégro, Macédoine).

« L'Europe rentre enfin dans sa géographie » selon la formule de François Mitterrand.

L'élargissement de l'OTAN aux pays de l'Est déplace en quelque sorte la ligne de partage Occident/Orient vers l'Est.

B. Typologie des frontières européennes à toutes les échelles

À l'échelle régionale, les « katadyades » ou sous-frontières régionales

Des régionalismes en Europe de l'Ouest

En Europe de l'Ouest, des mouvements séparatistes, nationalistes, ou indépendantistes réclament de nouvelles frontières.

Dans certains États les régions riches veulent se séparer des régions pauvres : citons la Flandre qui veut se séparer de la Wallonie en Belgique, avec une fracture linguistique forte entre francophones et Flamands, ou la Ligue du Nord italienne qui veut séparer le Nord riche du Sud pauvre.

Des provinces périphériques réclament leur indépendance ou au moins une très large autonomie, qu'elles obtiennent souvent : le Pays basque et la Catalogne en Espagne, la Corse en France…

Ces revendications cherchent à s'appuyer sur l'Union européenne pour mieux s'affranchir de l'État nation.

La Diada de Catalogne (11 septembre 2013)

Donner une visibilité maximale à l'idée que la Catalogne, selon les termes des organisateurs, est une « nation à part entière, très différente de l'Espagne dont elle doit se séparer ». C'est l'objectif poursuivi par l'Assemblée nationale catalane (ANC), un collectif citoyen qui, le 11 septembre 2013 a déployé 400 000 personnes du Nord au sud de la région, du Perthus – à la frontière française – jusqu'à Alcanar, dans la province de Tarragone. Sur une ligne de 400 kilomètres, des citoyens aspirant à la sécession se tiendront la main.

À 17h14, la «Via Catalana», cette chaîne humaine «parfaitement continue», a commémoré le 11 septembre 1714, bataille finale de la guerre de Succession – avec la prise de Barcelone par les troupes franco-espagnoles et la victoire des Bourbons sur les Habsbourg, maison royale alors soutenue par la Catalogne. Pour les nationalistes catalans, ce fait historique, célébré chaque 11 septembre comme la Diada (leur jour national), est associé à l'assujettissement à Madrid. Point d'orgue de cette chaîne humaine : son passage par le Camp Nou, le stade du FC Barcelone où, ces derniers mois, les supporteurs se lèvent et clament des slogans séparatistes à chaque mi-temps, lorsque le chronomètre marque 17 minutes et 14 secondes.

Une multiplication des frontières en Europe de l'Est

Les problèmes majeurs concernent les Balkans de 1992 à 1995, qui restent un point chaud du continent. La complexité vient de l'affrontement ancien entre les deux empires austro hongrois et ottoman, ce qui explique d'ailleurs pourquoi la Turquie revendique son européanité. La présence ottomane explique en partie la mosaïque religieuse des Balkans, qui a permis la violence ethnique du XX^{e} siècle. Les Croates catholiques se sont opposés aux Serbes orthodoxes et aux Bosniaques musulmans.

En 1990, un conflit sanglant oppose la Moldavie aux populations russophones au delà du Dniestr, qui aboutit à l'indépendance de la Transnistrie (République moldave du Dniestr, non reconnue internationalement, capitale Tiraspol). L'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne a mis l'Europe aux portes de ces frontières très instables.

L'éclatement de l'URSS en 1991, la partition de la Tchécoslovaquie en 1993 créent de nouveaux États et de nouvelles frontières, mais sans guerre.

Dans les Balkans, l'éclatement de la Yougoslavie entraîne une guerre (avec épuration ethnique) de 3 ans (1992-1995) et l'apparition de 6 États : Serbie, Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Monténégro.

Le Kosovo

En 2008 le Kosovo, peuplé majoritairement d'Albanais est devenu indépendant de la Serbie malgré l'opposition de la Russie et les réserves de beaucoup d'États européens inquiets pour leur propre intégrité.

Le Kosovo est donc le dernier État apparu sur la planète (avec le Timor oriental et la République du Sud Soudan). Il y a désormais 7 États issus de l'éclatement de la Fédération de Yougoslavie en 1992, Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie, Monténégro, Macédoine, et Kosovo (2008). Il a eu un statut juridique imprécis depuis 1945, géré après la guerre de 1992 par l'ONU et l'OTAN, un demi succès car les Albanais et les Kosovars ont cessé de se battre mais non de se détester (entité serbe du Kosovo au Nord qui milite pour un rattachement à la Serbie au motif qu'elle est peuplée de Serbes). Le découpage des frontières en fonction de l'appartenance ethnique est éminemment dangereux, ici comme en Europe. Dans la Fédération de Bosnie Herzégovine, les Serbes s'appuient sur l'indépendance du Kosovo pour réclamer la leur.

Aux marges de l'Europe, en août 2008, le séparatisme abkhaze et ossète face à la Géorgie bénéficient du soutien russe et les deux provinces autoproclament leur indépendance en 2008. Les russophones de Transnistrie en Moldavie ne reconnaissent pas cet État.

L'Europe est dans une dynamique d'éclatement, de multiplication des États.

C'est pourquoi des États européens refusent de reconnaître le Kosovo, par exemple l'Espagne, qui y voit une résonance avec son problème catalan ou basque, la Slovaquie, qui craint sa minorité hongroise, ou la Roumanie, et la Serbie, bien sûr, qui a perdu un morceau de territoire. La Serbie tente d'étouffer le Kosovo : près de 80 % de l'électricité vient de Serbie, elle a des droits sur le sous sol minier. L'allié russe n'est pas prêt à reconnaître non plus cette indépendance, très mauvais exemple pour les petites républiques russes (Tchétchénie), et parce que le pays recherche l'alliance avec la Serbie pour acheminer ses hydrocarbures, avec une alliance Gazprom et une compagnie serbe qui prévoit la construction du gazoduc South Stream qui passe sous la mer Noire pour livrer du gaz en passant par Belgrade, vers la Hongrie c'est à dire en Union européenne. Dernière raison, la Russie voit d'un mauvais œil que le Kosovo devienne une base de l'OTAN (c'est le cas avec Bondsteel, base auparavant située en RFA et délocalisée pour se rapprocher des territoires du MO).

En revanche l'Union européenne se porte garante de l'indépendance du Kosovo, et patronne comme puissance mandataire son intégration dans le concert international, avec une mission civile, l'EULEX, à Pristina, pour superviser son insertion (43 % de personnes au chômage, économie mafieuse, revenu par hab. 1 017 $).

À l'échelle nationale, les « mésodyades » ou frontières classiques entre deux États

Ces dyades sont en réalité ouvertes au sein de l'Union européenne entre pays membres (disparition des postes de douanes), mais fermées et contrôlées entre pays de l'Union européenne et voisins, notamment dans un objectif de lutte contre les flux migratoires clandestins.

Une frontière en particulier constitue un mur qui divise Chypre en deux, n'ayant fait entrer dans l'Union européenne en 2004 que la partie Sud alors même que l'Europe ne reconnaît pas

la partition et la République turque de Chypre Nord si bien que, juridi-quement, c'est l'ensemble de l'île qui est entrée... La situation est compliquée (cf. croquis).

À l'échelle locale, l'exemple de Gibraltar : le rocher de la discorde entre Européens

Si les tensions diplomatiques entre l'Espagne et le Royaume-Uni ne se sont jamais vraiment apaisées au sujet de Gibraltar, petit territoire cédé à Londres en 1713, elles ont atteint un niveau critique durant l'été 2013 : les 24 juillet, les autorités britanniques ont jeté 70 blocs de ciment à la mer, au nord-ouest de l'aéroport, officiellement afin de permettre la régénération de la faune marine. Pour les pêcheurs espagnols de la baie d'Algésiras, cette mesure menace leur profession, les empêchant de travailler avec des filets. Le ton est alors monté, l'Espagne déplaçant le débat sur la question de la souveraineté nationale. Le 25 septembre 2013, devant l'Assemblée générale des Nations unies, le Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, a déclaré que Gibraltar était « le seul territoire colonial qui reste en Europe au XXIe siècle », mots adressés à son homologue britannique, David Cameron.

Gibraltar est un rocher calcaire minuscule d'une superficie de 6,5 km² et de moins de 30 000 habitants, d'apparence pauvre, puisque sans terre arable. Mais ses 12 kilomètres de côtes occupent un point stratégique : situé sur les routes maritimes entre l'Amérique et l'Asie, entre l'Europe et l'Afrique, le détroit du même nom voit passer chaque année 100 000 navires de marchandises, et le port de Gibraltar est le premier de la zone méditerranéenne pour l'approvisionnement en hydrocarbures de ces bateaux. Pour Londres, il est impensable de le rendre aux Espagnols, qui l'ont cédé à l'Angleterre « à perpétuité » par le traité d'Utrecht le 13 juillet 1713. Réponse de Madrid : d'abord, il s'agit d'un anachronisme, Gibraltar figurant sur la liste des territoires à décoloniser de l'ONU ; ensuite, le texte évoque la terre et non les eaux, l'Espagne ne reconnaissant aucune autre souveraineté maritime que la sienne autour du Rocher ; enfin, et surtout, le territoire serait une plateforme de trafics illégaux.

En effet, Gibraltar n'est pas membre de l'espace Schengen et offre un statut fiscal avan-tageux (il n'y a pas de TVA sur les produits). Quelques 30 000 personnes et 10 000 véhicules passent chaque jour la frontière, sans oublier les 500 000 touristes qui arrivent chaque année par bateau et par avion : tous peuvent par exemple acheter des cigarettes 40 % moins cher qu'en Espagne ; en 2012, Gibraltar a importé le chiffre record de 139,5 millions de paquets, tandis que les douanes en ont intercepté 723 000 passés en fraude. David Cameron a dénoncé des contrôles disproportionnés.

Quant aux Llanitos, nom local donné aux Gibraltariens, ils ne souhaitent pas être Espagnols, ce qu'ils ont exprimé par deux fois par référendum en 1967 et en 2002. Et Gibraltar représente une source d'emplois pour 6 700 Espagnols qui y travaillent, le Rocher faisant figure de paradis avec une croissance de 8 % et un chômage de 2,5 % en 2012, quand il culmine à 35,8 % en Andalousie.

Enfin, il faut rappeler la position délicate de Madrid sur les terres à décoloniser, puisque les esclaves de Ceuta et Melilla, situées sur la côte nord du Maroc, sont contestées par le royaume

chérifien, qui souhaite les récupérer. Ainsi la question de Gibraltar touche à la souveraineté de deux États réticents à renoncer au moindre centimètre de territoire.

C. L'Europe entre élargissement* et forteresse : quel voisinage ?

La forteresse Europe se barricade

Une crispation identitaire : la frontière vue comme protection contre « l'Autre », l'étranger, l'envahisseur

La frontière est aussi synonyme d'identité et de protection contre l'extérieur, en particulier contre une immigration souvent vécue comme invasive. L'Union européenne développe un sentiment obsidional, ravivé par les crises économiques. Michel Foucher explique l'attachement à l'État et aux frontières par le besoin de sécurité et d'identité.

L'État et ses frontières sont un périmètre sécuritaire : et ceci est confirmé par la convention de Schengen qui certes facilite la circulation en Europe mais cherche à verrouiller les frontières de l'Europe. Rappeler le dispositif Frontex (et ses RABBIT – Rapid Border Intervention Teams) et la multiplication des drames de l'immigration clandestine aux portes de l'Europe qui a pourtant besoin des migrants.

La question récurrente des Roms montre qu'il existe une fracture entre un Ouest développé qui souhaite se protéger et un Est pauvre, mais aussi entre Européens (dont font partie les Roms, sauf qu'une convention autorise à limiter l'immigration venue d'un nouvel entrant durant 7 ans). On voit à travers la question migratoire que loin d'être devenues des frontières ouvertes comme les voyait la construction européenne des débuts, celles-ci sont bien fermées.

Les frontières sont aussi un « paramètre identitaire » : inquiets des conséquences de la mondialisation sur leur emploi et leur niveau de vie, beaucoup d'Européens demandent plus d'État et plus de protection. Cette sensibilité souverainiste explique la montée de l'extrême droite nationaliste – le politologue Dominique Reynié parle de « nationalismes patrimoniaux » – (FN en France, FPÖ en Autriche, PVV aux Pays-Bas, Aube Dorée en Grèce) et celle d'une extrême gauche démondialisatrice, en France (le Front de Gauche de J.-L. Mélenchon, les communistes, Montebourg en son temps), ou en Grèce (Alexis Tsipras, leader de Syriza).

Le drame de Lampedusa du 3 octobre 2013

Le bilan du naufrage au large de l'île de Lampedusa d'un bateau de migrants majoritairement originaires d'Érythrée le 3 octobre 2013 s'élève désormais à 366 victimes. Un chalutier en mauvais état parti le 1er octobre de Tripoli en Libye avec environ 500 personnes à bord, en grande majorité des Somaliens et des Érythréens, s'est trouvé en difficulté, à la suite d'une panne de moteur, à moins de deux kilomètres de l'île. Il était environ sept heures du matin et il semble que l'avarie ait entraîné une fuite de fuel qui s'est répandue sur le pont. Faute d'autres moyens, un passager a eu l'idée de mettre le feu à une couverture pour alerter les bateaux présents dans la zone, mais le fuel s'est enflammé et pour s'en écarter, certains se sont jetés à l'eau, les autres se sont précipités d'un seul côté du navire qui a été déséquilibré et s'est brusquement retourné. Des pêcheurs, entendant des cris, se sont approchés du lieu du naufrage, ont réussi à sauver quelques personnes et ont appelé au secours les garde-côtes qui les ont relayés. Mais, à leur arrivée, il y

avait déjà beaucoup de victimes autour et sous le navire qui gît par quarante mètres de fond. Seules 155 personnes ont pu être sauvées et les plongeurs ont eu beaucoup de mal à remonter les corps dans les jours qui ont suivi.

La situation géographique de l'île de Lampedusa, point le plus au sud du territoire italien, en a fait un lieu de débarquement privilégié pour les migrants clandestins, qui tentent de gagner l'Europe depuis les côtes africaines, principalement tunisiennes et libyennes. Ce phénomène a commencé en 1992 et s'est progressivement amplifié. Du fait des conditions de ces transports clandestins (rapacité des passeurs, vétusté des embarcations, passagers en surnombre, affaiblis physiquement et psychologiquement) les victimes de naufrages ont été très nombreuses dans le triangle formé par la Sicile, Malte et Lampedusa. Selon les ONG, près de 20 000 migrants et réfugiés ont péri en tentant de traverser la Méditerranée ces 20 dernières années.

La frontière douanière vue comme protection du marché national

Le protectionnisme se développe également, avec une réflexion sur la dilution des forces nationales (industrie notamment) dans la mondialisation. La demande des citoyens porte sur la protection des frontières (levée de boucliers française et belge contre la directive Bolkestein sur la libéralisation des services en 2005 au moment du vote du Traité constitutionnel). Certains détracteurs de l'Union européenne, ou des antilibéraux, soulignent que l'État s'est imprudemment dépossédé de ses attributions et de ses prérogatives. C'est le cas de Jacques Sapir (*La démondialisation*, Seuil, 2011), qui plaide pour un retour en force de l'État. C'est aussi le cas du prix Nobel Joseph Stiglitz (La grande désillusion, pax exemple) et plus généra-lement des penseurs néo keynésiens.

On observe donc en Europe aujourd'hui une tendance à la multiplication des États et des frontières.

Les élargissements successifs établissent un « limes » de l'Europe qui pose la question du voisinage de l'Europe

De l'adhésion à l'élargissement

1973 = GB, Irlande, Danemark
1981-1986 = Grèce, Espagne, Portugal
1995 = Finlande, Suède, Autriche
2004 = PECO (Pays d'Europe centrale et orientale)
2007 = Roumanie et Bulgarie
2013 = Croatie
2019 = Brexit (sortie du Royaume-Uni de l'Union)

L'intégration de l'Europe centrale et de l'ex Europe de l'Est à l'Union européenne a provisoirement stabilisé les frontières de l'Europe aux portes de la Russie et de la Turquie. Pourtant l'Europe doit repenser les termes de l'élargissement au delà des frontières de l'Union européenne pour assurer à l'Europe sa place de pôle majeur dans la mondialisation. Les questions de sécurité stratégique – traité sur les forces conventionnelles en Europe, désarmement,

approvisionnement énergétique –, supposent qu'on prenne en compte les grands voisins que sont la Fédération de Russie, l'Ukraine, la Turquie (question de son intégration ou pas).

Les différents cercles de relations extérieures de l'Europe

L'Union européenne est contrainte de se penser de manière dynamique par rapport à l'extérieur, et à différentes échelles :

- Un premier cercle constitue son voisinage : à l'Est sur le continent européen et au Sud/Sud Est avec les pays de la rive méridionale et orientale de la Méditerranée, et le Royaume-Uni à partir de mars 2019.
- À une échelle plus large, il faut intégrer les pays africains du Sahel, fortement liés à l'Europe, ne serait-ce que par la colonisation et les migrations.
- Cette échelle inclut aussi le Moyen-Orient de la péninsule arabique à l'Afghanistan.

L'exemple de la candidature de la Turquie

À la veille de son exil, le poète turc Nâzim Hikmar écrit : « Ce pays qui ressemble à la tête d'une jument/Venue au grand galop de l'Asie lointaine/Pour se tremper dans la Méditerranée » ! La Turquie continue aujourd'hui son galop vers l'Europe en voulant intégrer l'Union européenne, ce que les pays européens lui refusent depuis plusieurs décennies. La promesse d'un avenir européen aux Turcs a été faite en septembre 1963 avec la signature des accords d'Ankara. Lors de son discours à l'issue de la signature, Walter Hallstein, président de la commission européenne déclare : « un jour, le dernier pas sera franchi : la Turquie sera membre de plein exercice de la Communauté ». 50 ans plus tard, ce n'est toujours pas le cas. La candidature de la Turquie est aujourd'hui remise en question mais toujours d'actualité. Les opinions européennes divergent : le Sud (ex. : Espagne, Portugal, Italie et même la Grèce, l'ennemi héréditaire) y est favorable, avec les Britanniques et les Scandinaves. Les Allemands sont divisés. L'Autriche et la France sont les deux seuls pays à manifester leur hostilité à la candidature turque. L'Autriche, peut-être à cause d'une mémoire historique particulière (c'est sous les murs de Vienne, en 1683, que les troupes du Grand Turc voient stoppée leur expansion) et d'une xénophobie ambiante. La France, elle, semble se venger sur la Turquie pour les ratés de l'intégration arabe dans la République et l'affaiblissement de son rang en Europe.

Si la vitalité économique fait sans doute peur à une Europe qui se remet doucement de la crise (17e PIB mondial, taux de croissance de 4 %, agriculture importante, industrie puissante et services développés), les craintes inavouées sont sans doute davantage identitaires, car la Turquie est forte de 76 millions d'habitants en 2014, à la démographique active (alors que l'Allemagne, actuellement pays le plus nombreux d'Europe perd des habitants et serait rapidement dépassé par la Turquie), et musulmans à 90 %.

Et pourtant la Turquie n'a pas ménagé ses efforts depuis la révolution kémaliste – et ses six « flèches » (républicanisme, populisme, laïcité, réformisme, étatisme, nationalisme) – pour se moderniser, s'« occidentaliser » (droit de vote des femmes turques en 1934, dix ans avant les femmes françaises), et se développer (PIB/hab. multiplié par 6 depuis 1985, IDH passé à 0,722 contre 0,518 en 1985). Et la promesse des Européens vieille de 50 ans à l'égard d'Ankara n'est

toujours pas tenue. Que dire des 57 millions de musulmans en Europe dont 16 millions dans l'Union européenne (2007) ? Et de l'adhésion programmée de la Bosnie ou de l'Albanie, pays majoritairement musulmans ? La religion ne peut donc pas être avancée comme motif de refus de la part de l'adhésion européenne. Le débat, cristallisé sur la religion majoritaire de la Turquie, doit reprendre sur les véritables enjeux pour l'Europe de l'adhésion turque.

Conclusion

Le critère essentiel de l'européanité n'est-il pas justement la diversité ?

Au total, l'Europe est un espace sans réelle définition géographique, que l'histoire a façonné, mais qui reste un patchwork d'identités multiples et complexes où dominent les diversités tant géographiquement que culturellement : « son originalité est, pour ainsi dire son manque d'unité » (Edgar Morin). Elle n'en reste pas moins un « bouillon de culture » (*op. cit.*), qui correspond à une réalité culturelle polycentrique.

Par conséquent, en raison de la variété de cultures différentes, la recherche d'un principe d'unité est difficile, voire vaine, puisque « l'ordre de l'Europe, c'est le désordre du chantier tumultueux » (*op. cit.*).

Ce qui fait donc l'originalité de l'Europe en fait aussi la difficulté de construction.

Finalement, la culture européenne est remarquable par sa capacité à être à la fois une et diverse. Elle le doit en grande partie à la manière qui a toujours été la sienne d'absorber et d'acclimater les apports des civilisations successives en s'en enrichissant : héritages grec à Rome, puis gréco-romain dans le christianisme, héritages modifiés par les apports des peuples qui envahissent le continent, des sciences arabes et orientales… Cet enrichissement permanent à partir des apports des autres cultures a conduit les Européens à admettre le bien-fondé de la remise en cause des formes antérieures de la pensée. Ce faisant, la culture européenne, à partir de la Renaissance, se laïcise de plus en plus, acquérant du même coup une liberté d'innovation, faisant du mouvement et du changement une vertu. Espérons qu'il en soit encore longtemps ainsi.

IDÉES REÇUES

Idée d'un déclin permanent de l'Europe

Si la première mondialisation a été guidée par les Européens (Suzanne Berger), la Première Guerre mondiale aurait inauguré un déclassement de l'Europe, pensé notamment par l'Allemand Oswald Spengler dès 1918 dans *Le déclin de l'Occident*, et en 1920 par le géographe français Albert Demangeon dans Le déclin de l'Europe où il prophétise « le déplacement du centre de gravité hors d'Europe ». Quant à la Seconde Guerre mondiale, elle aboutit à un nouvel ordre mondial bipolaire où États-Unis et URSS sont devenus les puissances hégémoniques, rangeant définitivement au placard l'Europe. Or, il n'en est rien. La construction européenne inaugurée dès 1951 avec la CECA puis engagée en 1957 avec la CEE vise à faire de l'Europe de l'Ouest une grande puissance économique, à jeu égal avec les États-Unis, puissance confirmée par la fin de la Guerre froide, la réunification allemande de 1990 et l'entrée des PECO en 2004, 2007 et 2013 dans l'Union européenne. La puissance européenne est donc bien une réalité, notamment économique, puisque l'Union européenne est la première puissance agricole et de services au monde (d'ailleurs le FMI est toujours dirigé par un Européen) mais aussi diplomatique, la France et le Royaume-Uni occupant deux des cinq sièges permanents au Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Europe ne serait qu'une gentille puissance « civile » (Duchêne), « douce » (Kagan), « tranquille » (Barnavie) et « normative » (Laïdi)

En réalité, cette idée d'une Europe douce, celle de la paix, des droits de l'homme et de la bonne parole, versus des États-Unis guerriers et suffisants, est une pure construction idéologique qui ne résiste guère à l'épreuve des faits historiques ainsi qu'à l'actualité : du commerce triangulaire à l'époque coloniale (et ses cohortes de conquête, expropriation, travail forcé et autre pacification), en passant par deux guerres totales et génocidaires (Arméniens, Juifs), les Européens n'ont jamais renoncé à faire la guerre : de Margaret Thatcher aux Malouines à François Hollande au Mali et en République centrafricaine, en passant par les guerres de Yougoslavie, l'Europe n'a rien d'une puissance douce !

L'Europe serait en proie à une islamisation rampante, à un problème musulman

Depuis le milieu des années 2000, un mot s'est immiscé dans le débat : « islamisation ». Les musulmans, dont la population s'accroîtrait dangereusement, chercheraient à submerger numériquement (natalité, immigration et conversion) et culturellement (viande halal, mosquées, voile) l'Europe. L'imaginaire du complot déborde ainsi peu à peu le cadre de l'islamophobie ordinaire. Si cette perception était restée l'apanage d'une poignée d'extré-mistes, elle ne ferait pas question, mais elle envahit aujourd'hui l'espace public, imprègne les discours de politiciens écoutés et les analyses d'auteurs (Alain Finkielkraut, Michèle Tribalat, Ivan Rioufol, Eric Zemmour).

Raphaël Liogier, sociologue et philosophe, professeur à l'IEP d'Aix-en-Provence, où il dirige l'Observatoire du religieux, a publié fin 2012, *Le mythe de l'islamisation*, essai sur une obsession collective. Cet essai s'attelle à déconstruire ce qui n'est autre qu'un mythe et interroge l'obsession collective qu'il recèle. Il montre ainsi que la « bombe démographique musulmane » qui serait prête à éclater relève du fantasme (il reprend le ballet des chiffres qui circulent sur le net : 50 millions de musulmans aujourd'hui selon les chiffres les plus hauts, le double d'ici 20 ans, ce qui représenterait 40 % de la population européenne musulmane, alors que l'ISF des femmes musulmanes vivant en Europe s'établit entre 1,9 et 2,2...). Quant au regain de ferveur spirituelle et au renouveau identitaire des musulmans, ils n'ont pas la signification conqué-rante et politique que suggère l'épouvantail de l'« islamisme ».

Cette réfutation en règle permet de comprendre pourquoi l'Europe et la France en particulier – à travers leurs différents populismes – ont tant besoin de l'« ennemi musulman ». Il ne s'agit pas de suggérer que tout va bien dans l'islam, mais seulement de montrer que c'est une religion comme les autres, avec ses modérés et ses fanatiques. Si problème il y a, il n'a rien à voir avec une essence islamique, mais plus banalement avec l'histoire. Si l'islam est aujourd'hui l'instrument privilégié du terrorisme, c'est en raison de la blessure narcissique éprouvée par le monde musulman depuis la fin du XVIII[e] siècle (cf. Dominique Moïsi et sa Géopolitique de l'émotion).

Finalement, n'est-ce pas la blessure narcissique de l'Europe qui explique cette islamo-paranoïa ? Écoutons Raphaël Liogier : « Les musulmans ne sont plus simplement les boucs émissaires des crises économiques et sociales nationales, mais d'une crise d'identité euro-péenne. Ils sont otage du sentiment d'impuissance, de la blessure narcissique du Vieux Continent, présumés coupables du déclin irréversible. Le théâtre tragique de l'islamisation se transforme alors en tribunal vindicatif pour prononcer son verdict : à cause de l'ennemi musulman, non pas à cause de la marche du monde, non pas à cause de la concurrence des superpuissances montantes, l'Europe ne sera plus jamais ce qu'elle a été. » (Raphaël Liogier)

LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

La bibliothèque de Sarajevo

C'est en août 1992 qu'a eu lieu la destruction de la Bibliothèque nationale et univer-sitaire de Sarajevo, fondée en 1945 et installée dans le bâtiment de l'ancien hôtel de ville datant de l'époque austro-hongroise. Elle possédait environ un million de volumes dont 150 000 livres rares et manuscrits, ainsi que des collections irremplaçables de périodiques bosniaques (33 000 titres). La bibliothèque a brûlé durant trois jours, du 25 au 28 août 1992, après avoir été prise pour cible par les extrémistes serbes assiégeant la ville. Seuls 10 % des collections ont échappé à la destruction grâce au courage des employés de la bibliothèque et de volontaires malgré les tirs de snipers. La destruction de la bibliothèque de Sarajevo est devenue le symbole de la dévastation systématique du patrimoine bosniaque par les Serbes, car elle n'est qu'un élément de ce « mémoricide » caractérisant la politique de « nettoyage ethnique » prônée par S. Milosevic qui s'est accompagnée dans tout le pays d'une politique délibérée de destruction du patrimoine écrit et architectural témoignant de la vie commune antérieure, et des droits des populations chassées : destruction d'institutions culturelles, d'édifices religieux (un millier de mosquées et de nombreuses églises catholiques), de quartiers et de villages entiers, de cadastres et d'archives. Les principaux responsables de cette politique ont été inculpés de génocide et de crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international de La Haye. Le destin tragique de la bibliothèque de Sarajevo prend toute sa signification, posant des interro-gations essentielles sur les notions de mémoire, d'identité, de culture et de pluralisme, interrogations qui ne sont pas propres à la « tragédie balkanique », à l'heure livres et monuments sont menacés par une recrudescence des fanatismes. En 1997 (après 4 ans de siège), la bibliothèque de Sarajevo fonctionnait de nouveau, grâce notamment à l'action de l'UNESCO (programme de restauration de 500 000 dollars), mais à l'heure de la crise européenne, l'argent manque et la bibliothèque nécessite aujourd'hui 600 000 € de budget pour couvrir ses frais structurels et 230 000 € de frais de fonctionnement auxquels s'ajoutent 40 000 € de chauffage, alors même que les salaires des personnels ne sont pas toujours versés. Après la guerre vient la crise, et cette fois-ci tout le monde s'accorde à dire qu'il faut se serrer la ceinture et, politique de rigueur oblige, sacrifier l'avenir (éducation, culture, santé) au présent (déficit public), à croire que les sombres Plans d'ajustement structurels du FMI et leurs tristes conséquences ont été vite oubliés...

Le fleuve Maritsa (en bulgare)/Evros (en grec)/Meriç (en turc)

Fleuve de la péninsule Balkanique long de 480 kilomètres, arrosant la Bulgarie avant de servir de frontière entre la Grèce et la Turquie. L'Evros a toujours été considéré par l'armée grecque comme la principale défense naturelle face à la Turquie. Cependant, cette dernière a obtenu lors du traité de Lausanne le « triangle de Karaağaç », une petite portion de territoire sur la rive droite de l'Evros afin de protéger l'arrière-pays d'Edirne. Ce territoire fait depuis lors l'objet d'un contentieux gréco-turc, accentué par l'occupation grecque des villages pomaks. En effet, jusqu'à la fin des années 1990, les autorités grecques avaient placé sous autorité militaires les villages bulgarophones et turcophones du nome (préfecture) de l'Evros, peuplés essentiellement de musulmans. Cette « zone surveillée », interdite d'accès aux personnes extérieures sans autorisation spéciale délivrée par le ministère de la Défense, suspendait le droit commun des citoyens et de l'administration civile dans toute une série de domaines (résidence, déplacement, possession de biens immobiliers, etc.). Aujourd'hui, c'est à cause de l'immigration clandestine que le fleuve de la discorde met aux prises Athènes et Ankara. En effet, dans l'espoir de décourager l'immigration clandestine (55 000 migrants arrêtés dans la zone en 2011, soit 17 % de plus qu'en 2010) s'apprête à ériger une clôture barbelée d'une dizaine de kilomètres, financée à 100 % par la Grèce (pourtant empêtrée dans une grave crise économique) car l'Union européenne n'entend pas cofinancer ce projet polémique. Et pourtant, l'agence européenne de surveillance des frontières, Frontex, estime qu'un tiers des entrées irrégulières dans l'Union européenne s'effectue par ce point de passage. À défaut donc de pouvoir contrôler le cours de l'Evros, Athènes entend endiguer le flot de migrants qui le traversent, parfois au péril de leur vie, afin de leur faire comprendre qu'« on ne rentre pas en Grèce comme dans un moulin » (Christos Papoutsis, ministre grec de la Protection du citoyen) !

Bibliographie

Lecture indispensable

Commentaire de l'ouvrage de Georges CORM, *L'Europe et le mythe de l'Occident. La construction d'une histoire,* La Découverte, 2009, 320 pages.

L'histoire de l'Europe, telle qu'on l'établit depuis le XIX^e siècle, construit un mythe: celui d'une Europe et, à partir XX^e siècle d'un Occident, comme espace d'une civilisation homogène et rationnelle. Georges Corm appelle cette attitude idéologique une « stylisation de l'histoire européenne et la construction d'un mythe d'"occidentalité" ». Le fondement de ce mythe consiste à faire croire à une homogénéité de l'histoire européenne en sous-estimant tout autant les violences internes qui n'ont cessé jusqu'au milieu du XX^e siècle de traverser cette histoire, et en négligeant les apports, les influences autres que le judaïsme, l'empire romain et la Grèce antique.

Georges Corm définit l'Orient et l'Occident comme des « méga-identités » c'est-à-dire de gigantesques aires dans lesquelles les gens se reconnaissent. La notion d'Occident est une notion relativement moderne. Elle est née de la philosophie allemande, notamment de Hegel et de Weber, qui l'a installée. Elle a d'abord désigné, en Europe, l'opposition entre l'Occident de la philosophie des Lumières franco-anglaises et l'Europe des anciens régimes qui veulent conserver les valeurs religieuses et la hiérarchie sociale contre l'Occident démocrate et matérialiste. Un des grands clichés est donc celui de l'Occident matérialiste et de l'Orient mystique, image généralisée par de nombreux penseurs français et allemands comme Max Weber dans L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme (1904-1905). La « méga-identité » occidentale se définit comme judéo-chrétienne face à un Orient arabo-musulman. Mais ce qu'il faut noter dans l'idée de méga-identité c'est que l'une ne peut pas exister sans l'autre:

s'il n'y a pas d'Orient, il n'y a pas d'Occident et vice versa. Ce sont des frontières de l'esprit qui n'ont pas de fondements dans la réalité mais une frontière de l'esprit est plus redoutable qu'une frontière naturelle.

L'Europe et l'Occident sont-il la même chose? L'Europe (plus petit des continents) a connu des guerres presque perpétuelles, qui ont culminé avec les deux guerres mondiales, des civilisations et des langues différentes dans l'espace et dans le temps. Pourtant ce continent se voit comme une entité monolithique, avec des valeurs communes. C'est un paradoxe. Lors des deux guerres mondiales, ce sont bien des Europes qui se déchirent et s'entretuent à travers le monde entier. Comment d'une diversité et d'une pluralité (de peuples, de langues, de culture...) en arrive-t-on à concevoir que l'Europe est une unité transcendante ? Comment se forme un tel mythe ? D'une telle puissance ? Car le mythe de l'Occident organise aujourd'hui toute la vision du monde, toutes les sciences. Les Européens ont l'idée (quelque peu narcissique) que l'Occident est irréductible et incomparable. Tout ceci a entraîné une façon d'écrire l'histoire de l'Europe et donc de l'Occident qui gomme toutes les aspérités et toutes les souffrances que les Européens se sont infligés entre eux. La notion actuelle d'Occident est liée à la dernière période de la Guerre froide entre l'URSS et les États-Unis : la structure du fonctionnement mythologique de l'Occident comme antisoviétique, anti-barbarie russe. Aujourd'hui, l'Orient n'est plus russe, il est arabo-musulman.

Ouvrages

Carpentier Jean, Lebrun François (dir.), *Histoire de l'Europe*, Seuil, Points-Histoire, 2002.

Corm Georges, *L'Europe et le mythe de l'Occident. La construction d'une histoire*, La Découverte, Paris, 2009.

Foucher Michel, *L'obsession des frontières, Perrin*, Tempus, Paris, 2012.

Lefebvre Maxime, *La construction de l'Europe et l'avenir des nations*, Armand, Colin, Comprendre le monde, Paris, 2013.

Lefevre Jean-Luc, *La question de l'identité européenne. Européen, qui es-tu ? D'où viens-tu ?*, Mon Petit Éditeur, 2013.

Levy Jacques, *Europe, une géographie. La fabrique d'un continent*, Hachette, Carré Géographie, Paris, 2011.

Morin Edgar, *Penser l'Europe*, Gallimard, Paris, 1987.

Verluise Pierre, *Géopolitique des frontières européennes. Élargir, jusqu'où ?*, PUF, Géopolitiques, Paris, 2013.

Revues

Foucher Michel, « Europe, Europes », *La Documentation photographique*, n° 8074, mars-avril 2010.

Commentaire de documents

Le Caucase à l'ère Poutine, une région déchirée

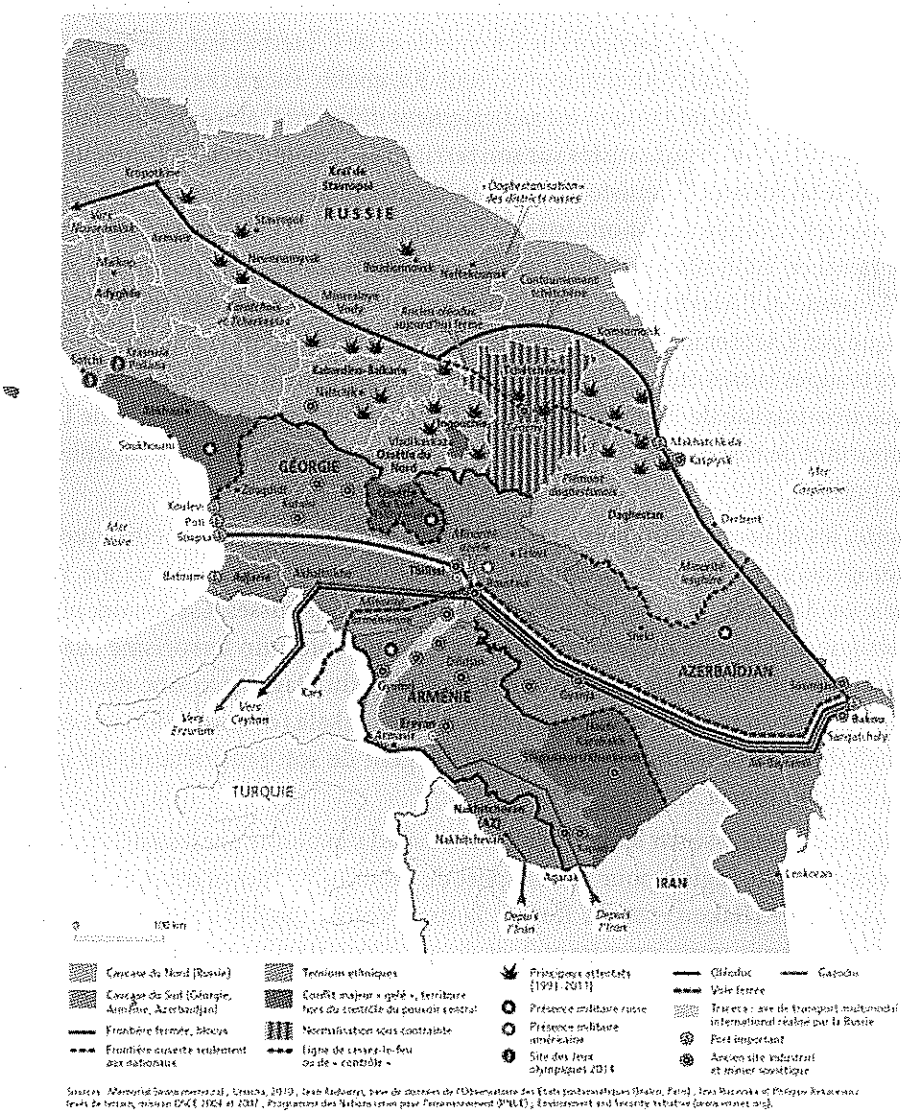

Nous sommes en présence d'une carte réalisée en 2012 par Philippe Rekacewicz pour *Le Monde diplomatique*, à partir de plusieurs données, et dont le titre original est assez neutre (*Géopolitique du Caucase*) mais que l'on pourrait rebaptiser pour l'exercice de commentaire Écricome « Le Caucase de Poutine, une région déchirée ». Pourquoi cette région à la limite de l'Europe est-elle si explosive et en quoi est-elle si vitale pour

la Russie ? Le commentaire peut s'organiser selon trois axes : la position russe face à la présence de conflits autonomistes ou indépendantistes violents, les tensions ethniques et la question de l'islamisme, et les enjeux économiques vitaux de la région.

Tout d'abord, se distinguent un Caucase Nord appartenant à la Russie mais en proie à trois conflits importants – la Tchétchénie, le Daghestan et l'Ingouchie – et un Caucase Sud constitué de la Géorgie, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, divisé par trois conflits – l'Ossétie du Sud, l'Abkhazie et le Haut-Karabakh. Face à ces conflits régionalistes violents, l'attitude de Moscou est radicalement différente : alors qu'elle mate dans le sang les révoltes indépendantistes sur son territoire (deux guerres de Tchétchénie et lutte contre le terrorisme islamiste tchétchène, daghestanais et ingouche), elle soutient au contraire les velléités sécessionnistes de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud contre la Géorgie (ainsi en 2008 elle a reconnu ces deux États), et adopte une position d'arbitre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur la question du Haut-Karabakh, territoire azéri revendiqué par l'Arménie. Ainsi, la présence militaire russe dans la région est importante, les troupes russes étant présentes sur les sols géorgien, arménien et azéri. Dans la logique néo-tsariste de Poutine de redorer le blason de l'ancienne et grande URSS, il est important de marquer le Caucase de cette empreinte russe et d'être capable d'intervenir partout.

Ensuite, les tensions ethniques sont nombreuses dans cette région ethniquement très hétérogène, au patchwork problématique : minorité arménienne en Géorgie, minorité azérie en Arménie, et « daghestanisation » des districts russes. Ce dernier phénomène désigne l'instabilité de ces territoires russes en proie à un terrorisme islamiste actif (multiplication des attentats) qui fait d'ailleurs du Daghestan une des régions les plus violentes du monde, dont la capitale Makhatchkala (connue pour son équipe de football de renommée internationale par l'argent de son propriétaire) est moins sûre que Ciudad Juarez…

Enfin, l'emprise russe sur les pays du Caucase Sud s'explique par les intérêts vitaux que représente cette région pour le transport de tubes (oléoducs et gazoducs) depuis la mer Caspienne (Bakou) vers la Russie, la mer Noire et la Turquie via la Géorgie (où se trouvent trois ports importants), et depuis l'Iran vers l'Arménie. On voit que l'oléoduc qui passait par la Tchétchénie a été fermé et qu'un contournement a été préféré au passage dans une région instable (les attentats sur les tubes sont fréquents et faciles). La présence américaine dans la région (en Arménie) n'est pas étrangère à cet enjeu énergétique. En outre, le Caucase a constitué une région économique motrice à partir de la deuxième révolution industrielle (fin XIX^{e} siècle) et durant l'époque soviétique en témoignent les nombreux sites industriels et miniers de cette époque, vitaux pour une économique qui reposait essentiellement sur l'industrie lourde.

Le site choisi par V. Poutine pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2014, Sotchi, est à la hauteur des enjeux et des symboles que représente le Caucase pour la Russie. Leur bon déroulement aura couronné de succès l'initiative audacieuse

la Russie ? Le commentaire peut s'organiser selon trois axes : la position russe face à la présence de conflits autonomistes ou indépendantistes violents, les tensions ethniques et la question de l'islamisme, et les enjeux économiques vitaux de la région.

Tout d'abord, se distinguent un Caucase Nord appartenant à la Russie mais en proie à trois conflits importants – la Tchétchénie, le Daghestan et l'Ingouchie – et un Caucase Sud constitué de la Géorgie, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, divisé par trois conflits – l'Ossétie du Sud, l'Abkhazie et le Haut-Karabakh. Face à ces conflits régionalistes violents, l'attitude de Moscou est radicalement différente : alors qu'elle mate dans le sang les révoltes indépendantistes sur son territoire (deux guerres de Tchétchénie et lutte contre le terrorisme islamiste tchétchène, daghestanais et ingouche), elle soutient au contraire les velléités sécessionnistes de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud contre la Géorgie (ainsi en 2008 elle a reconnu ces deux États), et adopte une position d'arbitre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur la question du Haut-Karabakh, territoire azéri revendiqué par l'Arménie. Ainsi, la présence militaire russe dans la région est importante, les troupes russes étant présentes sur les sols géorgien, arménien et azéri. Dans la logique néo-tsariste de Poutine de redorer le blason de l'ancienne et grande URSS, il est important de marquer le Caucase de cette empreinte russe et d'être capable d'intervenir partout.

Ensuite, les tensions ethniques sont nombreuses dans cette région ethniquement très hétérogène, au patchwork problématique : minorité arménienne en Géorgie, minorité azérie en Arménie, et « daghestanisation » des districts russes. Ce dernier phénomène désigne l'instabilité de ces territoires russes en proie à un terrorisme islamiste actif (multiplication des attentats) qui fait d'ailleurs du Daghestan une des régions les plus violentes du monde, dont la capitale Makhatchkala (connue pour son équipe de football de renommée internationale par l'argent de son propriétaire) est moins sûre que Ciudad Juarez…

Enfin, l'emprise russe sur les pays du Caucase Sud s'explique par les intérêts vitaux que représente cette région pour le transport de tubes (oléoducs et gazoducs) depuis la mer Caspienne (Bakou) vers la Russie, la mer Noire et la Turquie via la Géorgie (où se trouvent trois ports importants), et depuis l'Iran vers l'Arménie. On voit que l'oléoduc qui passait par la Tchétchénie a été fermé et qu'un contournement a été préféré au passage dans une région instable (les attentats sur les tubes sont fréquents et faciles). La présence américaine dans la région (en Arménie) n'est pas étrangère à cet enjeu énergétique. En outre, le Caucase a constitué une région économique motrice à partir de la deuxième révolution industrielle (fin XIX^{e} siècle) et durant l'époque soviétique en témoignent les nombreux sites industriels et miniers de cette époque, vitaux pour une économique qui reposait essentiellement sur l'industrie lourde.

Le site choisi par V. Poutine pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2014, Sotchi, est à la hauteur des enjeux et des symboles que représente le Caucase pour la Russie. Leur bon déroulement aura couronné de succès l'initiative audacieuse

de choisir un lieu situé dans une région sous tension et signifié au monde entier que la Russie « contrôlait » la situation puisqu'aucun attentat n'a été déploré et qu'aucun boycott, y compris de la Géorgie, n'a été organisé (ce qui n'est pas le cas pour les Jeux Paralympiques). À cela s'ajoutent une cérémonie d'ouverture grandiose sur la Russie éternelle et la première place en termes de médailles, alors même que les bruits de bottes russes se faisaient entendre en Crimée, preuve que la Russie est décidément partout dans son « étranger proche » hérité de l'URSS et qu'elle n'entend pas laisser se fissurer ce glacis protecteur.

Dissertation

Le rôle des États-nations dans la construction européenne

Introduction

On appelle « État-nation » un État qui coïncide avec une nation établie sur un territoire délimité et définie en fonction d'une identité commune de la population qui lui confère sa légitimité. C'est un concept politique qui est la rencontre d'une notion d'ordre politique et juridique (l'État) et d'une notion d'ordre identitaire (la nation). Il se caractérise par une autorité fondée sur une souveraineté émanant de citoyens qui forment une communauté à la fois politique et culturelle.

La construction européenne débute réellement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, acmé de l'exacerbation des nationalismes européens, et entend dépasser les États-nations pour créer une Europe de la paix et de la coopération.

C'est à Jacques Delors que l'on doit l'expression heureuse de « fédération d'États-nations » pour désigner l'Union européenne. Dans un discours prononcé à Bruges en 1989, il l'explique : « J'ai souvent l'occasion de recourir au fédéralisme comme méthode, en y incluant le principe de subsidiarité. J'y vois l'inspiration pour concilier ce qui apparaît à beaucoup comme inconciliable : l'émergence de l'Europe unie et la fidélité à notre nation, à notre patrie ; la nécessité d'un pouvoir européen, à la dimension des problèmes de notre temps, et l'impératif vital de conserver nos nations et nos régions, comme lieu d'enracinement ».

Cette conciliation de la diversité dans l'unité permet de dépasser les deux conceptions opposées de l'unité européenne telles qu'elles se sont cristallisées dès les débuts de la construction européenne : fédération ou union d'États ? Revendication nationale ou ambition européenne ?

I. L'Union européenne a su déborder les États-nations par son inspiration fédéraliste

A. Sur le terreau des guerres fratricides des États-nations

Après les Première et Seconde Guerres mondiales, la construction européenne apparaît, pour dépasser l'échec d'une « Europe grand espace de l'État-national socialiste », comme un désir de paix et un projet d'inspiration fédéraliste : la Communauté politique européenne dès le départ, puis les rapports ouvertement fédéralistes (Tindemans 1975, Spinelli 1984).

Après les Première et Seconde Guerres mondiales, la construction européenne apparaît, pour dépasser l'échec d'une « Europe grand espace de l'État-national socialiste », comme un désir de paix et un projet d'inspiration fédéraliste : la Communauté politique européenne dès le départ, puis les rapports ouvertement fédéralistes (Tindemans 1975, Spinelli 1984).

B. La construction européenne bâtit des institutions qui transcendent les États-nations

La CECA de 1951 est fidèle à l'optique fédéraliste avec la Haute Autorité.

Le traité de Maastricht et la monnaie unique, l'harmonisation fiscale, le marché unique, le décloisonnement des espaces.

L'Union européenne serait-elle un super-État ? Certes l'intégration politique reste partielle mais largement amorcée avec un Parlement européen élu au suffrage universel, un contrôle des budgets, une Constitution (Traité de Lisbonne), même si l'intégration est restée sélective (lenteur de la subsidiarité). La tradition jacobine française est niée par l'Union européenne. Et les symboles de l'État européen sont là : un drapeau, un hymne (7^{e} Symphonie de Beethoven).

La crise n'a fait qu'accroître à la fois le rejet d'Europe dans la rue et une gouvernance plus intégrée (amplification du rôle de la BCE, mutualisation bancaire, des dettes ?, MES, TSGC).

C. Une tendance en accord avec la mondialisation

La construction européenne se fait parallèlement à la mondialisation qui a tendance aussi à marginaliser les États-nations : monde plat, transferts de souveraineté, gouvernance mondiale...

Mais l'Union européenne est tout au plus un État régulateur privé avec encore de nombreuses attributions d'un État-nation moderne. Cf le rôle clé joué par la BCE et « super Mario » (Draghi) durant la crise de la dette dans la zone euro (OMT, septembre 2012).

II. Mais l'Union européenne a attisé par là même les revendications autonomistes et les crispations identitaires

A. Montée des revendications régionalistes et séparatistes

Modérées : Bretagne, Corse, Catalogne, Écosse.

Violentes : Irlande du Nord, Pays basque.

Séparatismes : Gagaouzie, Transnistrie, Crimée, Abkhazie, Ossétie du Sud.

B. Crispations souverainistes et identitaires

Crispations souverainistes, montée des populismes, des souverainismes, lassitude communautaire, rejet de l'Europe qui impose la rigueur : Grecs, Espagnols, pour qui l'Europe est le bouc émissaire facile d'États mal gérés.

Dénonciation du déficit démocratique européen, mesures top down.

Europhobie comme mode politique : UKIP (United Kingdom Independence Party) en Grande-Bretagne, Aube dorée en Grèce, FPÖ en Autriche, FN en France.

C. Parallèlement au débat sur la mondialisation

Débat sur la démondialisation ou l'irréversibilité de la mondialisation, la fin de la géographie ou le retour des territoires, l'acculturation et le réveil identitaire, l'abolition des frontières et la poussée de nouveaux murs, les stratégies industrielles transnationales mais à l'heure de la désindus-trialisation le retour à des choix nationaux.

Cf. Arnaud Montebourg et son ministère du Redressement productif.

III. Alors même que les États-nations résistent grâce à l'Union européenne

A. L'Union européenne apparaît comme un véritable « sauvetage européen » de l'État-nation

L'Union européenne conduit la modernisation (PAC), amortit le coût de la modernisation et donc se substitue ou complète l'État-providence (FEDER, FSE), légitime une politique (démocratie), supplée au déclin (Union européenne et la politique étrangère de la France).

Cf. la PAC a permis de réformer les structures et de défendre le revenu des agriculteurs.

L'Europe est vue comme un multiplicateur de puissance, les États membres gardent très longtemps leur pouvoir de décision, leurs domaines réservés. Ils sont les « seigneurs des traités » surtout avec la règle de l'unanimité dans certains domaines.

Le primat de la stratégie de coopération confirme le rôle des États-nations.

B. La France est au cœur de cette résistance de l'État-nation

Sous de Gaulle bien sûr avec la crise du Luxembourg de la chaise vide, les votes hostiles à tout renforcement de l'intégration (traité constitutionnel de 2005).

Cf. le rôle au départ de la conception de Carré de Malberg (1922) pour lequel l'État n'est une personne qu'entant qu'il personnifie la collectivité nationale constituée en une unité indivisible et formant ainsi le même être juridique... On comprend dès lors que si l'État est « le souffle de vie » qui « anime le corps de la nation », tout transfert de souveraineté ne peut être qu'une menace de mutilation de la nation, l'annonce de son dépérissement.

C. Mais l'Union européenne n'est plus à la mode

En effet, en Europe occidentale tout au moins, les critiques contre le projet européen (ou son absence d'ailleurs) sont de plus en plus unanimes, tant au sein des populations que de leurs relais politiques. Ainsi peut-on s'interroger sur l'absence d'armée européenne et même pire le désar-mement alarmant de cette région du monde quand l'ensemble de la planète se militarise... Le bouclier américain étant encore, comme au temps de la Guerre froide, l'ultime recours, quelle viabilité pour cette « fédération d'États-nations » quand le propre de l'État-nation est d'assurer sa souveraineté ? L'Europe serait-elle condamnée « à faire la vaisselle » quand les États-Unis « font la cuisine » (Robert Kagan) ? À tel point que même les partis politiques européistes courent après les électeurs europhobes. Ainsi, le Premier ministre britannique, David Cameron, a axé sa campagne législative de 2015 sur la tenue d'un référendum de sortie du Royaume-Uni de l'UE. 51;89 % des votants au référendum de juin 2016 choisissent de quitter l'UE. Le Royaume-Uni quitte l'Union européenne le 29 mars 2019.

Finalement, c'est chez les peuples européens en attente d'entrer dans l'Union européenne que le charme opère encore : Croates, Albanais, Ukrainiens, et Turcs des villes de l'ouest.

Conclusion

L'Union européenne peut-elle survivre comme fédération d'États-nations véritable oxymore pour certains. Peut-elle accepter le partage de souveraineté en des temps de crise économique et du projet européen ? Seul le pragmatisme doit prévaloir même si la méthode des petits pas de J.Monnet n'est plus de mise.

Oral

L'Ukraine de 2018, tiraillée entre Europe et Russie

Introduction

Foyer du premier État slave oriental, la Ruthénie (X^e^ et XI^e^ siècles), l'Ukraine a successivement subi les dominations des Mongols, de la Pologne, de la Lituanie, de l'Empire austro-hongrois et de la Russie tsariste. Après la révolution de 1917, le pays accède à l'indépendance, mais est envahie par l'Armée rouge en 1920 et devient deux ans plus tard une des quinze Républiques d'URSS. L'Ukraine retrouve sa souveraineté en 1991.

Les législatives du 28 octobre 2012 n'ont fait que confirmer une réalité : le pays est divisé sur le plan intérieur, entre partisans et opposants du président Viktor Ianoukovitch, au pouvoir depuis 2010, et isolé sur la scène internationale, entre les appels de l'Union européenne et la pression de Moscou. Au nom de sa souveraineté, Kiev a préféré la paralysie et l'autoritarisme, au risque de tomber dans la violence. Depuis mars 2014, la situation a dégénéré en véritable guerre civile, instrumentalisée de l'extérieur (par les États-Unis d'un côté, la Russie de l'autre).

I. La Russie exerce une réelle tutelle sur l'économie et la politique ukrainiennes

A. L'histoire contemporaine de l'Ukraine est celle d'une inféodation à Moscou

Le 20 décembre 1922, l'URSS naît du traité qui réunit la RSFSR, la Biélorussie, l'Ukraine et la Transcaucasie. Quand Staline lance son premier plan quinquennal en 1928, l'Ukraine devient une des sources principales de son financement, via des années d'industrialisation massive marquées par la construction de la plus grande centrale hydraulique d'Europe sur le Dniepr (qui contribua à l'électrification de la République) et la mise en valeur du grand bassin minier et métallurgique du Donbass. Parallèlement, Staline ne ménage pas ses efforts pour réprimer le moindre signe d'un réveil national ukrainien : famine de 1922, Holodomor de 1933 (8 millions de mort), Grandes Purges de 1937-38 (quelques milliers d'Ukrainiens exécutés ou envoyés au Goulag). Une telle politique explique notamment l'accueil favorable que certains Ukrainiens font à la Wehrmacht en 1941, certains s'engageant dans les forces de police, les Hiwis ou la 14^e^ division de la Waffen SS.

Il faut attendre la période de libéralisation initiée par Khrouchtchev pour que les communistes ukrainiens commencent à poursuivre des objectifs nationaux, mouvement freiné ensuite et qui renaît avec Gorbatchev. Le Mouvement populaire d'Ukraine « Roukh », le premier parti politique indépendant ukrainien est ainsi fondé en 1989, qui porte le pays à l'indépendance en 1991. La période fraîchement post-communiste de la décennie 1990 est marquée par de nombreux scandales de corruption, d'enlèvements de journalistes et autres pressions électorales et envers la presse, qui déboucheront notamment sur la révolution orange de 2004.

B. Et aujourd'hui la Russie a complètement colonisé l'économie ukrainienne

C'est entre 2002 et 2004 que s'est développé la nouvelle vague d'expansion économique russe en Ukraine. Durant cette période, où l'antagonisme entre Kiev et Moscou était nul, télécommuni-cations, mines, énergie, transports, métallurgie, aucun secteur n'a échappé à l'appétit des entreprises russes, à l'instar du géant RousAl qui a englouti l'aluminium ukrainien ou de la prise par des sociétés russes de télécommunications de 40,1 % du capital de Kyïvstar, la principale société ukrainienne de télécommunications. Durant cette première phase de développement, les investis-sements russes en Ukraine ont triplé.

Depuis 2005, les Russes pénètrent de nouvelles niches économiques. Il s'agit pour Moscou de mettre la main sur des secteurs stratégiques. Ainsi les Russes contrôleraient 70 % de la construction de navires de commerce et 60 % de la construction navale militaire, ainsi que des usines comme TourboAtom, qui fabriquent des turbinent pour les centrales nucléaires. Mais c'est surtout dans la sphère financière que l'offensive russe a été la plus virulente depuis 2005, dans les secteurs des assurances et des banques, ignorant le service au public et se concentrant sur les banques d'affaires. En 2008, Moscou a nettement renforcé sa position. Avant la crise financière, la part des capitaux étrangers était d'environ 36 % dont 17,4 %, la part du lion, détenus par la Russie. Au cours du premier semestre 2008, le volume de la part russe a été multiplié par 2,6. Douze banques ukrainiennes sont maintenant entre des mains russes. On peut en conclure que Moscou exerce une influence écrasante dans des secteurs stratégiques de l'économie. Et le risque de dépendance est d'autant plus grave que la Russie cherche à maintenir l'Ukraine dans un statut de fournisseur de matières premières, en bloquant toute modernisation économique.

C. Si bien que les dirigeants politiques sont vassalisés par Moscou

Face à cette colonisation russe, que fait la classe dirigeante ukrainienne ? Rien. Elle semble consciente du problème, mais cherche malgré tout, tous courants politiques confondus, à s'assurer la loyauté du Kremlin. Ainsi opposer Viktor Ianoukovitch le pro-russe à Ioulia Timochenko la pro-européenne ne tient pas à l'épreuve des faits, car leurs volte-face et sursauts souverainistes sont fréquents. Ainsi alors que Ioulia Timochenko avait tenté en janvier 2008 de modifier l'actionnariat de certains grands groupes acquis par la Russie, elle a notamment été jugée en 2010, entre causes, pour avoir signé avec la Russie des accords gaziers considérés comme défavorables pour le pays par l'économie de Viktor Ianoukovitch. Ce dernier, présenté depuis décembre 2013, comme un indécrottable vassal de Moscou, s'était pourtant d'abord tourné vers l'Europe occidentale, parafant un accord d'association avec l'Union européenne en avril 2012, que les vingt-sept n'avaient finalement pas entériné en raison de la situation de Ioulia Timochenko. Les clivages ne sont donc pas si clairs.

II. Mais la société ukrainienne est profondément divisée

A. La Révolution orange a initié cette déchirure de la société ukrainienne

L'expression de « révolution orange » désigne une série de manifestations politiques consé-cutives à la proclamation le 21 novembre 2004 des résultats de l'élection présidentielle, que de nombreux Ukrainiens perçoivent comme truqués par le gouvernement de Viktor Ianoukovitch et le puissant clan de Donetsk. Certains contestent également l'appui médiatique, politique et logistique de Vladimir Poutine à V. Ianoukovitch. Le candidat malheureux à la présidence Viktor Iouchtchenko et son alliée Ioulia Timochenko catalysent alors les protestations qui prennent rapidement de l'ampleur. Ces manifestations qui mobilisent jusqu'à un demi-million de personnes à Kiev et à travers le pays pendant une quinzaine de jours, sont appuyés par des gouvernements occidentaux, dont les États-Unis, et financées par des organisations américaines comme l'Albert Einstein Institution et son gourou Gene Sharp, spécialiste des méthodes de résistance non-violente mais très largement moralisatrices et qui cachent des actions secrètes de la CIA intrinsèquement non démocratiques...

La pression est telle que la Cour suprême invalide le scrutin et organise un nouveau vote qui porte au pouvoir Viktor Iouchtchenko le 26 décembre 2004. Sa présidence est entachée de nom-breuses crises politiques intérieures et par un rapprochement extérieur avec l'OTAN et l'Union européenne.

B. Sur le plan intérieur, la situation critique de l'Ukraine explique...

Dès le lendemain du scrutin législatif, le 29 octobre 2012, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dont l'Ukraine a pris la présidence tournante en 2013, a adressé aux autorités un sévère bilan, dénonçant des « abus de pouvoir », « le rôle excessif de l'argent » durant la campagne, en deux mots, un « recul démocratique », accusant par là même Viktor Ianoukovitch, au

pouvoir depuis 2010, et sa formation, le Parti des régions. Ce parti, russophone et proche de Moscou, a officiellement remporté les élections avec 30 % des voix et 185 sièges sur les 450 du Parlement monocaméral. Pourtant, le bilan de V. Ianoukovitch est critiqué, le président ayant un taux de popularité de seulement 20 %. L'Ukraine a subi de plein fouet la crise, avec une récession de 14,9 % en 2009. Certes la croissance a remonté, atteignant 1,9 % en 2013, mais le chômage et l'inflation se sont installés, et le FMI a gelé une aide de 15,3 milliards de dollars en 2010. De son côté, la Banque mondiale place le pays parmi les plus mauvais élèves dans le classement Doing Business 2012 : 181e sur 183 pour l'octroi de permis de construire et de le paiement d'impôts, 169e pour le raccordement électrique, 111e pour la protection des investissements. Enfin, il ne faut pas oublier la corruption : selon Transparency International, l'Ukraine reste l'un des États les plus touchés par ce fléau (144e sur 176 en 2012).

C. ... le clivage la montée en puissance des opposants au président Viktor Ianoukovitch

Ce constat critique a, dans une certaine mesure, affaibli le Parti des régions, notamment avec l'arrivée de nouveaux acteurs. Si la principale coalition d'opposition, Patrie, de Ioulia Timochenko, a perdu pas moins de 55 sièges aux législatives d'octobre 2012 (il lui en reste 101), d'autres formations se sont installées au Parlement : l'Alliance démocratique ukrainienne pour la réforme (UDAR), de l'ancien champion de boxe Vitali Klitschko, qui s'oppose à V. Ianoukovitch, et Svoboda, un mouvement d'extrême droite comptant 37 députés et qui se revendique comme le défenseur de la souveraineté ukrainienne, donc anti-russe et anti-européen. Cette situation illustre la profonde division de la scène politique ukrainienne et conduit à une forte instabilité.

Le 25 mai 2012, un débat des députés à propos d'une loi reconnaissant le russe comme langue régionale officielle s'est terminée en bagarre générale. Un évènement qui montre le schisme entre une Ukraine catholique, rurale et parlant ukrainien à l'ouest, et une Ukraine orthodoxe, industrielle et russophone à l'est. Pendant la période soviétique (1922-1991), il fallait appartenir à la seconde pour avoir une chance de réussir. C'est en partie l'image que renvoie le président V. Ianoukovitch, notamment depuis qu'il a placé ses proches – on parle du « clan de Donetsk », du nom de sa ville natale, regroupant de grands oligarques et des membres de la famille de chef de l'État – aux postes clés (ministères de l'Intérieur et de la Justice, services secrets...).

III. Finalement l'Ukraine est à la fois isolée sur la scène internationale et au cœur des enjeux actuels

A. Loin de l'Europe, loin de la Russie

Si l'Union européenne a condamné les mesures judicaires à l'encontre de Ioulia Timochenko, les autorités de Kiev n'étaient pas pour autant, jusqu'en 2013, plus proches de Moscou et se retrouvent diplomatiquement isolées. En effet, si l'Ukraine a connu plusieurs guerres du gaz sous la présidence de V. Iouchtchenko, c'est V. Ianoukovitch qui a refusé la prise de contrôle du réseau de gazoducs ukrainien par la compagnie russe Gazprom et qui refusait jusqu'à peu d'adhérer à l'union douanière Russie-Biélorussie-Kazakhstan. Kiev s'était alors tournée vers l'Europe occidentale, en signant un accord d'association avec l'Union européenne. Dans les deux cas, il s'agissait de protéger la souveraineté ukrainienne et donc le poids économique des oligarques qui entourent le président Ianoukovitch.

B. Un contexte explosif

Il faut revenir sur le contexte géopolitique spécifique au gaz pour l'expliquer. En effet, 65 % du gaz russe passe par l'Ukraine, soit une source de revenus de transit importante, en majorité à destination de l'Union européenne, mais avec l'inauguration du gazoduc Nord Stream en octobre 2011, d'une capacité de 55 milliards de mètres cubes et qui arrive en Allemagne via la Baltique, la route des hydrocarbures a commencé à changer. L'ouverture prévue en 2015 de South Stream, qui traverse la mer Noire jusqu'en Bulgarie, pourrait rendre l'Ukraine « inutile » aux yeux de Moscou.

C'est dans ce contexte que V. Ianoukovitch, dédaigné par les Européens, s'est rapproché de Moscou, mettant le feu aux poudres dans un pays clivé.

Tout a commencé le 21 novembre 2013 lorsque le président Ianoukovitch décide de suspendre les négociations avec l'Union européenne pour un traité de libre-échange permettant de rapprocher les deux espaces économiques, sous pression de Vladimir Poutine puisque, dans le même temps, la Russie constitue depuis quelques années une Union Douanière Eurasiatique avec le Kazakhstan et la Biélorussie. Dès le lendemain, l'opposante politique Timochenko appelle à manifester depuis sa cellule de prison, pour que les négociations reprennent et qu'elles aboutissent. Le mouvement de manifestation prend forme dès le 24 novembre lorsque Timochenko entame une grève de la faim. Le 26 novembre, pour calmer le jeu, Ianoukovitch maintient la possibilité de l'accord avec l'Union européenne mais estime que l'aide européenne (610 millions d'euros), n'est pas suffisante et doit être portée à 20 milliards d'euros. De même, il refuse de signer le programme du FMI qui est une des conditions de l'accord et il propose des pourparlers entre la Russie, l'Union européenne et l'Ukraine pour afin d'échanger sur la situation de son pays. Cependant, la rencontre de Vilnius le 29 novembre échoue à conclure le rapprochement. Il faut toutefois dire que Catherine Ashton affirme que la porte reste encore ouverte aux Ukrainiens. Le 30 novembre, ce nouvel échec entraîne une poursuite du mouvement de protestation qui souhaite la démission du gouvernement. Les mani-festants subissent des répressions. L'escalade continue le jour suivant avec le 1er décembre un groupe de manifestants qui parviennent à s'emparer de la mairie de Kiev. Le 2 décembre, les manifestations sont condamnées et désignées comme étant un coup d'État par le premier ministre et Vladimir Poutine. La critique souvent faite est que ces actions sont préparées de l'extérieur par des étrangers. Le 6 décembre, V. Ianoukovicth rencontre Poutine, et décide, toujours pour calmer le jeu, d'ouvrir une commission d'experts dirigée par le Conseil de l'Europe pour se pencher sur les incidents. Ce même jour, Timochenko arrête sa grève de la faim mais continue à critiquer le gouver-nement. Après plusieurs semaines de manifestations, les nombreux appels à la démission et les nouveaux pourparlers laissent place aux unités antiémeutes qui lancent l'assaut le 20 février 2014 pour déloger à coup de fusil les manifestants de la place Maïdan et de la mairie de Kiev. Le bilan humain est lourd, faisant état de 7 morts. V. Ianoukovitch prend la fuite, d'abord pour Donetsk et de là pour la Russie.

C. La démonstration par la force : la Crimée

Si le nouveau Parlement par intérim a destitué le président Ianoukovitch, le pays reste profon-dément divisé, en témoignent les divergences de position sur le déboulonnage de la statue de Lénine sur la place Maïdan de Kiev et les manifestations de soutien au président déchu dans l'ouest du pays, russophone, notamment en Crimée où des heurts ont opposé militants pro- et anti-russes (notamment les Tatars). La Crimée, peuplée majoritairement de russophones, est la région d'Ukraine la plus susceptible de s'opposer aux nouvelles autorités en place à Kiev après le renver-sement de Viktor Ianoukovitch. Après avoir appartenu au sein de l'URSS à la Russie, elle a été rattachée à l'Ukraine en 1954. Elle continue d'héberger la flotte russe de la mer Noire dans la ville portuaire de Sébastopol. Finalement, suite à des troubles et au nom de la défense des habitants, la Russie décide d'organiser un référendum sur l'autodétermination de la Crimée. Le 16 mars 2014, 95 % des votants se sont exprimés pour un rappro-chement à la Russie. La communauté occidentale a alors condamné et sanctionné la Russie, arguant de l'inconstitutionnalité du référendum, quand V. Poutine a rappelé les précédents référendums des Malouines et de Mayotte, sans compter l'affaire du Kosovo, restée en travers de la gorge des Russes et qui met sérieusement en évidence, pour eux, la politique américaine dont la vision géostratégique héritée de la Guerre froide et appuyée sur la vision de Mackinder d'un heartland eurasiatique à contrôler n'a jamais évolué. Il suffit de relire Le Grand Echiquier de Brzezinski : on est alors en 1997, le mur est tombé depuis longtemps, mais le texte aurait pu être écrit par George Kennan en 1947... L'ennemi à abattre reste la Russie. En février 2014, la sous-secrétaire du département d'État américain Victoria

Nuland déclarait que les États-Unis avaient investi 5 milliards de dollars dans le développement de la démocratie en Ukraine, impliquant naturellement le respect des droits de l'homme et le changement de pouvoir par le biais d'élections légitimes.

Conclusion

La situation économique de l'Ukraine est telle qu'elle a besoin de financements.

Le pays est entré en profonde récession : la croissance a chuté de 6,5 % en 2014 et à nouveau de 7,5 % en 2015. Cette récession s'accompagne d'une envolée du chômage (de 8 % en 2013 à plus de 17 % en 2015) et d'une chute des salaires (avec des chirurgiens payés 117 euros), tandis que l'inflation explose (28,5 % officiellement en 2015, en réalité 272 % selon l'Université John Hopkins). La dette publique a quant à elle grimpé à 98 % du PIB en 2015.

Or le nouveau gouvernement, soutenu par les États-Unis, a choisi le bras de fer avec le voisin russe (qui lui fournit pourtant du gaz à tarif préférentiel) et s'en est remis au FMI, qui lui a accordé un prêt de 17,5 milliards de dollars en mars 2015, alors même que sa situation ne lui permet pas de rembourser.

La latitude de ce gouvernement semble bien mince, et derrière les prises de position fracassantes, les actions risquent de ne pas tenir... Le président actuel – Petro Porochenko – est un homme aux mains des Américains, ce que les Russes savent pertinemment. D'où l'envoi de « volontaires étrangers » (donc russes) estimés entre 10 000 et 20 000 hommes – information démentie par le Kremlin – dans l'Est du pays qui est entré en guerre de résistance au gouvernement central. En septembre 2015, l'ONU estimait que la guerre du Donbass (commencée en avril 2014) avait déjà fait près de 8 000 morts, au cœur de l'Europe.

L'annexion de la Crimée, la continuation de la guerre dans le Donbass depuis 2015, les provocations régulières des Russes et des Ukrainiens dans la mer d'Azov, comme en novembre 2018, créent les conditions de la création d'un nouveau point chaud du globe.

Chapitre 2
L'Union européenne : élargissements, approfondissements, mutations

Hugo Billard

L'Europe se fera dans les crises, et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises.
Jean Monnet, *Mémoires*, Paris, Fayard, 1976.

L'Europe est un acteur international en panne de créativité stratégique et de volonté politique, à l'inverse de ses États membres, qui font entendre leurs voix et qui agissent.
Zaki Laïdi, *Le reflux de l'Europe*, Paris, Presses de la FNSP, 2013.

DATES CLÉS

1992 (7 février) Signature du traité de Maastricht instituant une Union européenne, qui entre en vigueur le 1er novembre 1993.

1995 Élargissement de l'Union européenne à trois pays neutres, suite au traité de Corfou (24 juin 1994) : l'Autriche, la Suède et la Finlande.

1997 Traité d'Amsterdam, création de l'Espace Schengen.

1999 Création de l'Union économique et monétaire (zone Euro) ; la Turquie reconnue comme État candidat à l'intégration.

2001 (26 février) Traité de Nice, qui entre en vigueur le 1er février 2003.

2004 Élargissement à 10 nouveaux États le 1er mai 2004 : 8 d'Europe de l'Est, Malte et Chypre (partie chypriote-turque comprise).

2005 Le traité constitutionnel européen est rejeté par référendum en France et aux Pays-Bas.

2007 (1er janvier) Élargissement à la Roumanie et à la Bulgarie. Traité de Lisbonne le 13 décembre 2007, remplace le traité de Nice dès son entrée en vigueur le 1er décembre 2009.

2009 Nomination du Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité.

2012 Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, dit Pacte budgétaire européen, signé le 2 mars 2012 par 25 États de l'Union européenne.

2013 (1er juillet) Élargissement à la Croatie (Union européenne à 28).

2014 (novembre) Après les élections européennes, J.-C. Junker devient président de la Commission européenne, Donald Tusk président du Conseil Européen, Federica Mogherini Haut-Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité.

2015 (mars) Retrait de la candidature islandaise.

2016 (juin) Référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans l'UE (51,89 % pour la sortie).

2018 (sept.) Macédoine adopte par référendum le nom de « Macédoine du nord », mais très faible participation.

2019 (mars) Retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

CHIFFRES CLÉS

L'Europe des 27, États candidats, candidats potentiels et Royaume-Uni

Pays Date d'adhésion à l'UE € = appartenance zone euro	Superficie en km², dont outre-mer	Population en millions (2017)	PIB en milliards de dollars (2017)	Indicateur conjoncturel de fécondité (2017)
Union européenne à 27	4 152 385	440,4	13885,3	1,54
Zone Euro à 19	2 852 172	335,8	11979,9	1,54
Allemagne – 1992 – €	357 022	80,5	3477,8	1,5
Autriche – 1995 – €	83 871	8,6	390,8	1,5
Belgique – 1992 – €	30 183	11,5	467,9	1,7
Bulgarie – 2007	110 879	6,9	53,2	1,5
Chypre – 2004 – €	9 250	1,2	20	1,3
Croatie – 2013	56 594	4,2	50,7	1,4
Danemark – 1992	43 094	5,7	306,9	1,8
Espagne – 1992 – €	505 370	46,1	1237,2	1,3
Estonie – 2004 – €	45 228	1,3	23,3	1,6
Finlande – 1995 – €	338 145	5,5	238,7	1,6
France – 1992 – €	643 801	65,2	2465,4	1,9
Grèce – 1992 – €	131 957	10,9	192,7	1,3
Hongrie – 2004	9 754	9,7	125,8	1,5
Irlande – 1992 – €	70 273	4,8	304,8	1,9
Italie – 1992 – €	301 340	59,8	1859,4	1,3
Lettonie – 2004 – €	64 589	1,9	27,6	1,7
Lituanie – 2004 – €	65 300	2,8	42,7	1,7
Luxembourg – 1992 – €	2 586	0,59	58,6	1,4
Malte – 2004 – €	316	0,42	11	1,5
Pays-Bas – 1992 – €	41 543	17,1	777,2	1,7
Pologne – 2004	312 685	38,5	471,4	1,4
Portugal – 1992 – €	92 090	10,2	205,2	1,4
Rép. Tchèque – 2004	78 521	10,5	195,3	1,6
Roumanie – 2007	238 391	19,1	187,6	1,2
Slovaquie – 2004 – €	49 035	5,4	89,8	1,4
Slovénie – 2004 – €	20 273	2,0	89,8	1,6
Suède 1995	450 295	10	514,5	1,9

Sources : Banque mondiale, Images économiques du monde 2019.

Pays ayant quitté l'Union européenne	Superficie en km²	Population en millions (2017)	PIB en milliards de dollars, 2017	Indicateur conjoncturel de fécondité (2017)
Royaume-Uni – 1992	243 610	65.9	2650.8	1.8
Pays ayant déposé leur candidature d'adhésion	**Superficie en km²**	**Population en millions (2017)**	**PIB en milliards de dollars (2017)**	**Indicateur conjoncturel de fécondité (2017)**
Albanie 2009	28 748	2.9	11.8	1.6
Bosnie-Herzégovine 2016	51 197	3.8	16.9	1.2
Macédoine du Nord 2004	25 713	2.1	10.9	1.5
Monténégro 2008	13 812	0.6	4.4	1.6
Serbie 2009	77 474	8.7	38.3	1.5
Turquie 1987	783 562	81.1	864	2.1
Pays candidat potentiel	**Superficie en km²**	**Population en millions (2017)**	**PIB en milliards de dollars (2017)**	
Kosovo	10 908	1.8	6.6	1.8
Moldavie	33 851	4.0	6.7	1.3

Sources : Banque mondiale, Images économiques du monde 2019.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

En 2019, une construction européenne à géométrie variable

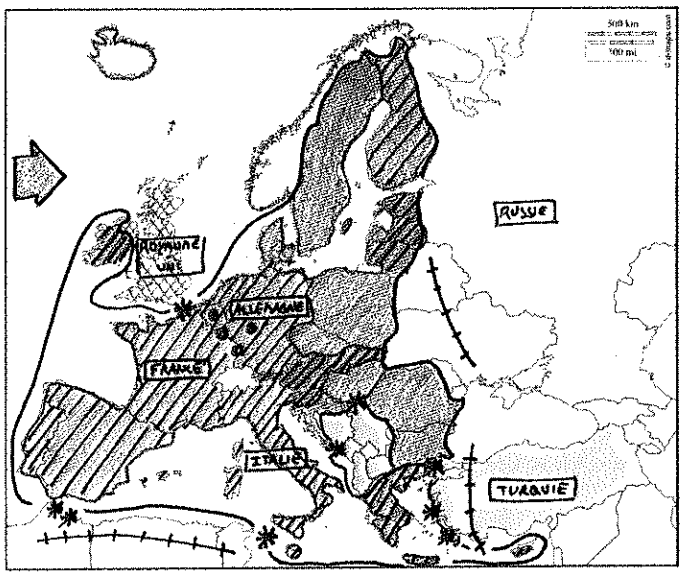

1. Après 1992, l'UE s'élargit

- Les 12 signataires du traité de Maastricht
- Les élargissements aux pays neutres (1995), aux PECO (2004), à la Bulgarie et Roumanie (2007) puis à la Croatie (2013)
- Etats dont la candidature a été retenue pour un processus d'adhésion
- Etat qui a choisi par référendum de quitter l'Union européenne (mars 2019)

2. L'UE accélère ses politiques d'intégration

- Sièges des institutions européennes (Commission, Parlement, Cour de Justice, BCE)
- Frontières externes de l'UE (politique migratoire commune)
- Espace Schengen de libre circulation (1995)
- Zone Euro (1999) et Union Bancaire (2014)

3. L'UE se cherche comme puissance

- ITALIE Etat membre du G20
- Tous membres de l'OTAN (sauf Autriche Chypre Irlande Finlande Suède)
- Zones de tensions migratoires (2014-2017)
- Politique de voisinage: Union Pour la Méditerranée, moribonde depuis les révolutions arabes (2010-2013) et Partenariat Oriental, suspendu depuis la crise ukraino-russe (2014-2015)

Introduction

L'Europe sort en 1989-1991 d'une longue Guerre froide qui l'a coupée en deux espaces antagonistes. Les événements qui ont suivi la chute du Mur de Berlin interrogent le sens de la construction européenne. S'agit-il de maintenir la CEE, née en 1957 de la volonté de quelques États de construire une entité économique et commerciale prospère ? S'agit-il d'unifier tous les États du continent autour d'une même autorité politique et économique ? En 1849, Victor Hugo en rêvait à haute voix lors du congrès de la Paix, à Paris ; en 1948, Winston Churchill aussi, au Congrès de La Haye. S'agit-il de construire une Europe-puissance qui mettrait à distance autant les États-Unis que la Russie née de l'implosion soviétique ? Une Europe fondée sur des États-nations, ou une Europe fédérale ? Deux décennies après la signature du traité de Maastricht, aucune de ces questions n'a réellement trouvé de réponse. Si l'Union européenne s'est élargie jusqu'en 2019 à 28 puis 27 des 38 États européens, elle n'est ni une simple zone de libre-échange*, ni un État fédéral type étatsunien, ni un État supranational. Elle construit, parfois dans la douleur et l'incompréhension d'une partie de la population de ses États membres, un chemin original. Les défis auxquels elle se trouve confrontée à ses frontières extérieures font d'elle, à son corps institutionnel défendant, une puissance géopolitique, mais aux moyens faibles.

PROBLÉMATIQUES

- ***Comment l'Union européenne s'est-elle étendue à l'essentiel de l'espace européen ? Quelles en sont les conséquences dans la définition des limites de l'Europe ?***
- ***Quelles politiques communes ont été mises en place ? Avec quels effets et quelles ambiguïtés ?***
- ***Quels nouveaux défis se posent à l'Union européenne alors que de nouveaux élargissements s'annoncent, que le Royaume-Uni la quitte, et que les crises économiques et géopolitiques mettent en avant le déficit de leadership et de contrôle démocratique de l'Union européenne ?***

I. Les espérances d'un projet fédérateur (1992-1999)

A. Le traité de Maastricht, acte fondateur de l'Union européenne

Les origines du traité fondateur

La chute du mur de Berlin, la fin progressive des démocraties populaires à l'est de l'Europe, et l'annonce de la réunification allemande provoquent chez les acteurs institutionnels de la Communauté économique européenne un sentiment d'urgence. Le risque majeur d'effondrement économique dans les pays libérés de l'influence soviétique, mais inadaptés au monde libéral ouvert, incite le président français François Mitterrand et le chancelier de l'Allemagne bientôt réunifiée Helmut Kohl à appeler à une nouvelle étape de la construction européenne. Le 28 avril 1990, les conclusions du Conseil européen de Dublin se félicitent que l'Europe « ayant

surmonté les divisions contre nature que lui avaient imposées l'idéologie et l'affrontement, se trouve unie dans son engagement en faveur de la démocratie, du pluralisme, de l'État de droit, du respect intégral des droits de l'Homme et des principes de l'économie de marché ».

Dans le même temps, le Français Jacques Delors, à la tête de la Commission européenne depuis 1985, convainc les 12 États membres de la CEE de lancer une Union économique et monétaire (UEM). En juin 1990, les 12 appellent à la création d'une Union politique. France et Allemagne poussent à une Défense européenne commune à partir de l'Union de l'Europe occidentale (1954).

Le Royaume-Uni de Margaret Thatcher freine des quatre fers les « desseins grandiloquents » de la Commission. Elle obtient la négociation de clauses d'« *opting out* » (exemption d'un programme qui concerne tous les États membres). L'idée d'une Europe à plusieurs vitesses est donc déjà imaginable dès à sa création.

Un traité, trois piliers, l'objectif d'une monnaie commune

Le traité signé le 7 février 1992 à Maastricht (Pays-Bas) organise la nouvelle organisation européenne autour de trois piliers.

Premier pilier : la Communauté européenne, héritière des traités antérieurs (CECA, CEE, Euratom, Acte unique) et des dispositions nouvelles de 1992, dans laquelle les règles sont adoptées à la majorité qualifiée des États membres. Les objectifs et instruments de cohésion économique et sociale sont réaffirmées : le Fonds d'orientation agricole (FEOGA), les Fonds de développement régional (FEDER), le Fonds social européen, la politique commerciale extérieure, la recherche, la santé, la culture, la politique commerciale extérieure commune…

Deuxième pilier : la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Les décisions y sont prises à l'unanimité. Le 19 juin 1992, au Petersberg (Bonn), est adoptée une déclaration chargée de mettre d'accord atlantistes et partisans d'une Europe de la défense. L'Union pour l'Europe occidentale, créée en 1954 mais moribonde, y est décrite comme un des instruments de renforcement de l'OTAN en Europe.

Troisième pilier : la Justice et les Affaires intérieures. La coopération y est instituée en matière de droit d'asile, de politique migratoire, de lutte contre les fraudes, de douanes, de police et de justice.

L'objectif d'une monnaie commune, à atteindre le 1er janvier 1999, est subordonné à cinq critères de convergence (déficit public, dette publique, inflation, taux d'intérêt, stabilité monétaire). Son idée est ancienne : lors de la crise qui aboutit à la fin de la convertibilité du dollar en or, un plan Monnet-Triffin (1969) prévoyait une convergence unitaire des monnaies avant la mise en place possible d'une monnaie commune. Le plan Delors demande que chaque État abandonne une part symbolique majeure de la souveraineté nationale. Après 1992, s'en est suivie une âpre lutte pour le choix du siège de la future institution chargée de la surveillance de l'application de ces critères, et de la protection de la future monnaie. La France veut Lyon. Mais la nouvelle Banque centrale européenne (BCE) s'installe à Francfort en 1998. Le choix du nom est plus facile : si Paris voulait conserver l'acronyme de *European Currency Unit* (ECU)

qui rappele une vieille monnaie française, Bonn rappelle aux non-germanistes que Ecu et « ein Kuh » (« une vache ») ont la même prononciation. Le nom Euro, à l'identification continentale immédiate, est adopté.

Les objectifs de l'Union européenne depuis Maastricht

L'Union se donne pour objectifs :

- de promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable, notamment par la création d'un espace sans frontières intérieures, par le renforcement de la cohésion économique et sociale, et par l'établissement d'une Union économique et monétaire comportant, à terme, une monnaie unique conformément aux dispositions du présent traité ;
- d'affirmer son identité sur la scène internationale, notamment par la mise en œuvre d'une Politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition à terme d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune ;
- de renforcer la protection des droits et des intérêts des ressortissants de ses États membres par l'instauration d'une citoyenneté de l'Union.

Traité signé entre les 12 États membres de la CEE, à Maastricht, le 7 février 1992.

Le traité et les opinions publiques

Le traité de Maastricht crée les conditions d'application du principe de subsidiarité : la Commission européenne n'intervient hors de son champ prévu par les traités que si « les objectifs de l'action prévue ne peuvent être suffisamment réalisés par les États membres et peuvent donc, en raison des dimensions ou des effets de l'action en question, être mieux réalisés au niveau communautaire » (article 3B). Ce principe est alors mal compris. Lors des référendums pratiqués dans quelques États, le terme est moqué. Le Danemark refuse, à 50,7 %, une Europe organisée autour de la France et de l'Allemagne réunifiée. Un second référendum, en mai 1993, l'approuve finalement à 56,8 %. En France, l'adoption du traité par référendum, le 20 septembre 1992, par 51,01 %, se fait après une intense campagne hostile aux « technocrates » de Bruxelles, considérés comme éloignés des réalités, campagne nostalgique d'une France puissante malmenée par l'Allemagne. Le principe de subsidiarité introduit du flou dans des compétences réciproques État/Union européenne jusque-là claires pour des opinions publiques rétives à des transformations majeures. À terme, tous les États signataires, même le Royaume-Uni menacés par les anti-européens virulents à la Chambre des Communes, adoptent le traité, qui entre en vigueur le 1er novembre 1993.

B. Le traité d'Amsterdam, le temps des intégrations

Le traité d'Amsterdam adapte et renforce Maastricht

L'élargissement* de 1995 à la Suède, à la Finlande et à l'Autriche marque une inflexion. Les nouveaux États membres veulent une Europe plus proche des citoyens, protectrice de l'environnement, plus attachée à la sécurité intérieure et plus transparente. Trois problèmes se posaient : les petits États protestent de la diminution de leur influence lors de chaque élargissement, les États neutres ne comprennent pas pourquoi le renforcement de la PESC (2e pilier)

s'impose, et le Royaume-Uni de John Major (1990-1997) refusait presque systématiquement toute perspective d'approfondissement*.

Le 2 octobre 1997, le traité signé à Amsterdam est le fruit à la fois des avancées nées des initiatives des Commissions Delors (1985-1995), comme l'Union monétaire, et des exigences des nouveaux États, comme la mention des libertés fondamentales et des droits de l'homme dans le traité. Il fait de la Commission européenne le coordinateur des politiques de lutte contre le chômage, et son président peut désormais orienter le choix des États à propos de ses commissaires européens. Mais, lors des conseils européens, le nombre de votes par État et le nombre de commissaires par État membre ne change pas : à l'unanimité, les accords sont difficiles.

Les trois piliers de Maastricht sont adaptés. La politique de visas, l'abolition des frontières intérieures et ses conséquences en termes de coopération judiciaire et policière sont communautarisées. Seuls le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark refusent d'intégrer de telles dispositions. « L'abstention constructive » permet à des États de ne pas intégrer des politiques fondées sur la PESC, dont un poste de Haut Représentant doit assurer la visibilité. Mais l'Autriche, le Danemark, la Finlande, le Royaume-Uni et la Suède refusent l'intégration de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) dans l'Union européenne : entre neutralisme et atlantisme, l'unanimité en matière de Politique étrangère et de sécurité commune empêche toute réforme dynamique. L'UEO n'y survivra pas : elle est dissoute en 2011.

L'espace Schengen, une politique d'intégration à quelques-uns*

Le 14 juin 1985, 12 ans avant le traité d'Amsterdam, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas et RFA adoptent entre eux la libre circulation des personnes ; la convention d'application n'est signée qu'en 1990, et son application n'est réelle qu'en 1995, après adhésion du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande, du Portugal et de la Suède à cette convention. Islande et Norvège y adhérent également. Le traité d'Amsterdam intègre donc la convention de Schengen au traité sur l'Union européenne, avec clauses d'exclusion pour Irlande et Royaume-Uni qui maintiennent le contrôle de leurs frontières. Les 12 États Schengen mettent en place une coopération des polices nationales qui est assurée par l'Office européen de police (Europol) depuis La Haye ; une politique migratoire commune (lutte contre les illégaux, intégration des légaux) est prévue pour 2004. Le 1er mai 2005, la création de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (Frontex) et son installation à Varsovie montrent l'application d'une coopération forte en matière de contrôle des frontières, des migrations et de la lutte contre la contrebande, à l'est de l'Union européenne comme en Méditerranée : coordination des opérations communes des gardes-frontières, aide à la mise en œuvre de règles communes relatives aux problèmes extérieurs. Toute l'Union européenne est là : harmoniser sans remplacer les États. Seul problème : l'application de la surveillance technique est à la charge des États placés aux frontières extérieures.

L'Union économique et monétaire (UEM), un projet de long terme

Issue du plan Delors, l'UEM se met en place en trois étapes :

- 1990-1993 : renforcement de la coopération économique et financière, et libéralisation des marchés financiers (capitaux). Le traité de Maastricht proclame les principes de l'UEM et d'une Banque centrale européenne à créer.
- 1994-1998 : création d'un Système européen des banques centrales pour pousser les États à accélérer la coordination de leurs politiques monétaires ; choix des États candidats qui remplissent les quatre critères de convergence.
- 1999-2002 : choix du nom « Euro », mise en place d'un Euro scripturaire, fixation des taux de change entre les monnaies convergentes ; créée en 1998, la BCE se voit octroyer le rôle de définir, en toute indépendance des États, une politique monétaire unique ; au premier trimestre 2002, les monnaies nationales disparaissent et sont remplacées par l'Euro.

Les critères de convergence pour participer à l'Euro au 1er janvier 1999

Le traité de Maastricht prévoit que chaque État-membre candidat à la monnaie commune respecte cinq critères qui doivent permettre la convergence des économies :

1. une inflation qui ne doit pas excéder 1,5 % de la moyenne des trois États les plus efficaces de l'Union ;
2. un déficit budgétaire qui ne dépasse pas 3 % du PIB (le chiffre est soumis à des exceptions) ;
3. une dette publique qui ne doit pas dépasser 60 % du PIB de l'État ;
4. des taux d'intérêts à long terme dont la moyenne ne doit pas aller au-delà de 2 % du niveau des trois États dont les prix sont les plus stables ;
5. la monnaie nationale doit être stable.

II. Le temps de l'ambiguïté politique (1999-2007)

A. Préparer l'ouverture à l'Est

Après le traité d'Amsterdam se pose la question de l'organisation du processus d'adhésion des pays de « l'autre Europe » (Jacques Rupnik, 1990). Le sommet de Bruxelles en mars 1998 ouvre les négociations avec Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, et la Slovénie ; celui d'Helsinki (décembre 1999) avec la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Roumanie et la Slovaquie. La Turquie se voit intégrée à un « partenariat d'adhésion » qui ménage autant ce pays, candidat depuis 1987, que les opposants à son entrée dans l'Union européenne.

Comme l'écrit Gérard Bossuat (2009), ces négociations sont considérées comme allant au-delà d'une étape technique : « L'adhésion à l'Union européenne était sans aucun doute le prix à payer pour être reconnu Européen ». Les critères de Copenhague en sont les fondements.

Adhérer à l'Union européenne : les trois critères de Copenhague

- **Critère politique** : démocratie libérale, État de droit, droits de l'homme, respect et protection des minorités.
- **Critère économique** : économie de marché, capacité à faire face à la concurrence des autres États membres de l'Union dans un marché ouvert.
- **Critère dit de « l'acquis communautaire »** : capacité à correspondre aux objectifs de l'Union politique, de l'Union économique et de l'Union monétaire (critères de convergence).

Critères décidés au sommet de Copenhague (juin 1993), et insérés dans le traité de Lisbonne de 2007 (article 49 et principes de l'art. 6, §1).

B. 2001-2005, des années charnières pour une Union en pleine tempête institutionnelle

2001, traité de Nice : accélérer l'Union

La perspective de l'adhésion de plusieurs nouveaux États membres de l'Union européenne amène les Quinze à proposer une nouvelle organisation institutionnelle de l'Union. Sous présidence française, est négocié un nouveau traité, signé à Nice le 26 février 2001, et entré en vigueur le 26 février 2003. Il durera ce que durent les fleurs institutionnelles : l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, en 2009, rend caduc le texte de Nice, critiqué dès l'origine pour ses insuffisances.

Il prévoit d'abord que le nombre de commissaires passera, après l'adhésion du 27e État membre, sous le nombre de 27, et que certains États soient, par rotation, privés de la nomination d'un commissaire issu de leur État. Le président de la Commission et les commissaires seront nommés à la majorité qualifiée.

Il prévoit ensuite qu'une décision ne puisse être prise, au Conseil européen, qu'avec l'assurance que les votes représentent au moins 62 % de la population de l'Union européenne, et 73,9 % des voix des États membres (chacun ayant un nombre de voix différent, pondéré par sa population et son degré d'intégration). Les domaines de vote à la majorité qualifiée s'étendent ; fiscalité, sécurité sociale et culture sont les seuls sujets qui ne peuvent être adoptés qu'à l'unanimité.

Le Parlement européen voit le nombre de ses députés bloqué à 732 membres, avec une répartition nationale des députés (1 député = 800 000 hab.) qui favorise cette fois les petits États. La codécision avec le Conseil européen devient la règle lorsqu'il y aura eu vote à la majorité qualifiée. Et le parlement peut saisir la Cour de justice de Luxembourg.

Enfin est décidé que pour qu'une politique de coopération soit lancée, huit États au minimum doivent la proposer et s'y engager. Mais une telle procédure ne peut être lancée que si a échoué une procédure d'application de cette coopération à l'échelle de l'ensemble de l'Union.

Bref : le traité de Nice est un traité de renforcement de la coopération, qui vise à mieux représenter les futurs entrants au Parlement, et à ne pas gêner les grands États fondateurs dans l'organisation de la Commission européenne. Il ne satisfait pleinement ni les grands États ni les petits. Dès sa signature, l'idée d'un nouveau traité non pas technique mais fondateur se diffuse

auprès des acteurs de l'Union européenne. Les événements de 2004 et 2005 vont accélérer cette prise de conscience.

2004, le Grand Élargissement aux PECO : retrouver sa géographie

Le 13 décembre 2002, le sommet de Copenhague entérine l'intégration à l'Union européenne de 10 États pour le 1er mai 2004. Cette décision montre le bouleversement géopolitique que vit le continent depuis 13 ans : trois anciens pays de l'URSS (Estonie, Lettonie, Lituanie), quatre anciens pays du bloc de l'Est (Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie), un pays ex-yougoslave (Slovénie), et deux îles méditerranéennes, Malte et Chypre, qui adhère en entier alors qu'elle se trouve à moitié sous contrôle d'un État candidat, la Turquie.

Les réactions à l'entrée de ces États dans le système de Schengen de libre circulation des travailleurs provoquent, selon les pays, des polémiques de gravité différente. En France, la hantise du « plombier polonais » qui viendrait s'emparer d'emplois français fait florès lors de la campagne référendaire contre le traité constitutionnel européen, en 2005.

2005, l'échec du projet de traité constitutionnel européen

Le « traité instituant une constitution pour l'Europe », élaboré lors d'une convention présidée par l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing, est signé à Rome le 29 octobre 2004. Deux pays l'ayant refusé par référendum – la France (à 54,67 %) et les Pays-Bas (à 61,6 %) –, et sept États n'ayant pas engagé de processus de ratification à la suite de ces deux échecs, il n'entre pas en vigueur mais une partie de ses dispositions est reprise par un traité modificatif, signé à Lisbonne le 19 octobre 2007.

Cet échec pose trois questions aux acteurs de la construction européenne. Pourquoi un tel rejet ? Faut-il bloquer ou accélérer les élargissements ? et les processus d'intégration en cours ? Les causes de cet échec sont le plus souvent liées à des considérations de politique intérieure, mais la difficulté des acteurs de l'Union européenne à expliquer, depuis 1992, le fonctionnement et les objectifs de la construction européenne, autant que les inquiétudes liées aux conséquences de l'élargissement à l'Est, ont joué sur les peurs qui se sont exprimées. Pendant l'écriture du texte, une polémique sur la mention de « l'héritage chrétien de l'Europe » dans le préambule du traité a bloqué les partisans d'une laïcité intégrale. Le caractère trop social ou pas assez social de la « Charte des droits fondamentaux », annexée au texte, a rebuté les partis d'extrême gauche comme les partisans d'une dérégulation forte. En France, le référendum a aussi été vécu comme une revanche pour les anciens opposants au traité de Maastricht, gaullistes, communistes ou nationalistes ; sont aussi responsables le sentiment d'une perte d'influence après l'intégration monétaire, le sentiment que l'Euro aurait fait monter les prix, et la crainte des conséquences sociales des élargissements. Aux Pays-Bas, le « non » a été adopté à la fois par ceux qui craignaient des menaces contre le fonctionnement libéral de la société néerlandaise, notamment en matière de mœurs, et par ceux qui craignaient une diminution du rôle de ce petit pays fondateur de la construction européenne après l'élargissement à l'Est, l'intégration possible de la Turquie, et la faiblesse du contrôle des États sur la monnaie commune, l'Euro.

C. Le traité de Lisbonne : comment réformer sans transformer ?

La question institutionnelle : entre majorité qualifiée et rôle accru du Parlement

Comment dépasser la crise publique ouverte par le rejet du traité constitutionnel ? Et comment résoudre, sans rouvrir les plaies, les questions institutionnelles laissées en suspens après le traité de Nice ? Le 13 décembre 2007 est signé un traité modificatif, ou « traité simplifié », qui amende les traités de Rome et de Maastricht. Signé à Lisbonne, il entre en vigueur le 1er décembre 2009.

Du traité constitutionnel rejeté, sont conservées la nomination d'un président stable de l'Union européenne pendant 2 ans et demi, chargé de coordonner le travail du Conseil européen, et l'idée de réduire le nombre de commissaires, avec adoption d'un système où les grands États conservent chacun un commissaire, et les petits États se répartissent, en tournant, les postes restants. Le Parlement européen, qui peut co-décider dès lors qu'une décision est prise à la majorité qualifiée, voit son pouvoir étendu par l'extension de la procédure en matière de sécurité intérieure (justice, affaires pénales, coopération policière). L'Union européenne conserve la totale gestion de l'Union douanière, de la concurrence, de la politique monétaire et du commerce ; les États partagent avec l'Union européenne la politique de recherche, le marché intérieur, l'énergie et la politique sociale. Est créé un droit d'initiative citoyenne, pour inviter la Commission à soumettre une proposition de directive ; une pétition d'un million de citoyens européens rend la procédure effective. Enfin est créé un poste de « Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité », doté d'un service diplomatique, à la fois vice-président de la Commission et président du conseil des ministres des Affaires étrangères. La fusion des trois piliers de Maastricht (méthode communautaire, PESC, coopération judiciaire et policière) permet de simplifier les rôles. Enfin, l'Union européenne est pleinement dotée d'une personnalité juridique : elle n'est plus une simple instance intergouvernementale.

La primauté du droit européen sur le droit national prévue dans le traité constitutionnel, qui n'est pas réaffirmée, mais renvoyée à la jurisprudence de la Cour de Justice, qui fait office, à partir de 2009, de Cour Suprême sans le nom. La règle de la double majorité (décision à 55 % des États membres représentant 65 % de la population) est reportée à 2014-2017. Enfin les parlements nationaux se voient accorder le droit de contester, à la majorité simple, une décision de la Commission, qui devra justifier face à eux toute décision.

Au traité constitutionnel est ajouté un protocole sur les services publics, à la demande de la France et des Pays-Bas, considérés comme « valeurs communes » de l'Union ; est ajouté également que les critères de Copenhague ne sont plus totalement obligatoires pour adhérer à l'Union européenne, mais qu'ils donnent lieu à une « prise en compte ». Tout est dans la nuance juridique.

L'objectif du traité de Lisbonne est de donner à voir et représenter : le Belge Herman von Rompuy est nommé président du Conseil européen en 2009, réélu en 2012 (remplacé en 2014 par le Polonais Donald Tusk) ; la Britannique Catherine Asthon est nommée Haut représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité en 2009 (remplacée en 2014 par

l'Italienne Francesca Mogherini). Ces nouveaux acteurs vont se trouver face au président de la Commission européenne, le Portugais José Manuel Durao Barroso (remplacé en 2014 par le Luxembourgeois Jean-Claude Junker), et au président du Parlement européen, le Polonais Jerzy Buzek, remplacé en 2012 par l'Allemand Martin Schultz, lui-même réélu en 2014 puis remplacé en 2017 par l'Italien Antonio Tajani.

Les institutions européennes après le traité de Lisbonne

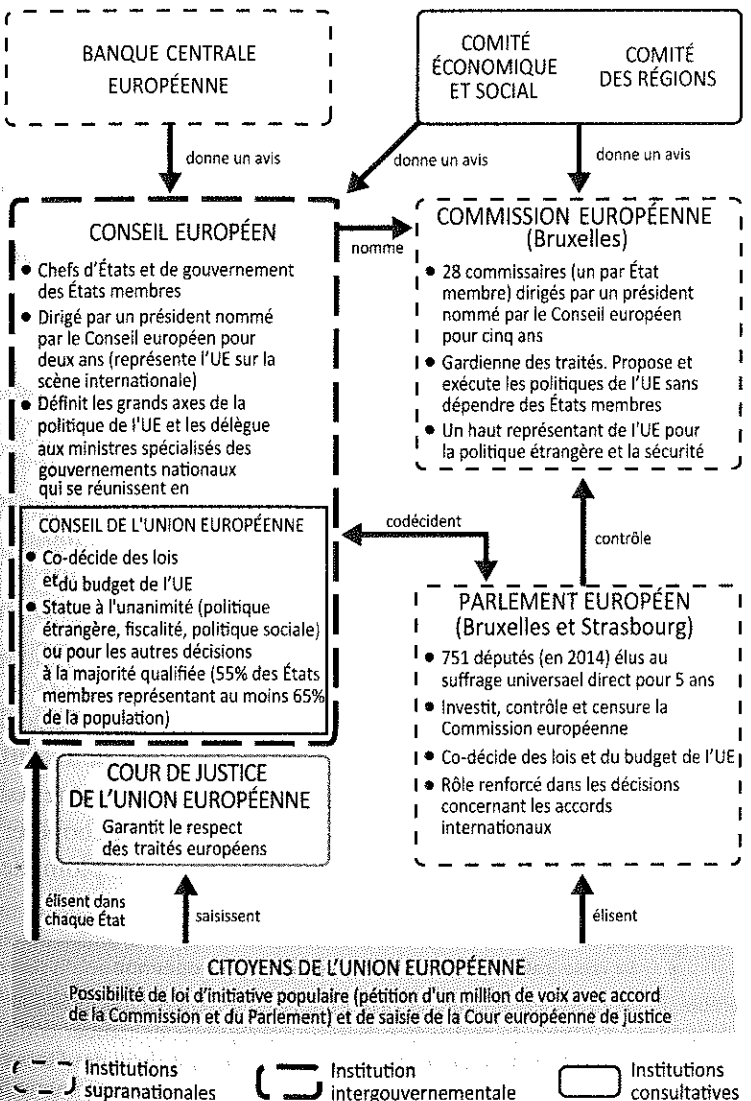

La question économique et financière : le rôle de la BCE

Le seul acteur européen qui n'est pas renouvelé en 2014 est le président de la Banque centrale européenne (BCE), l'Italien Mario Draghi, nommé en 2011 pour un mandat de 8 ans : cette longue durée, et la capacité à diriger la monnaie commune sans dépendre du pouvoir politique, en fait l'acteur central de la stabilité de l'économie européenne.

La BCE est créée en 1998 avec pour objectif de conduire la politique monétaire de l'Union, depuis son siège de Francfort, en étant indépendante des États membres. Sur le modèle de la *Federal Reserve* américaine, qui conduit la politique monétaire américaine et influe sur le niveau du dollar, la BCE cherche à maintenir, par un Euro fort, une stabilité des prix dans une zone Euro (11 États membres en 1999, 19 en 2016) qui représente en 2019, après le Brexit, 86 % du PIB de l'Union européenne. La nomination du président de la BCE par le Conseil des chefs d'État et de gouvernement doit garantir le caractère représentatif de l'institution ; la possibilité qui est la sienne de ne jamais justifier ses décisions devant une instance comme le Parlement européen fait accuser la BCE d'être une structure adémocratique ; en temps de crise et de plans d'austérité la BCE est un des acteurs les plus critiqués par l'opinion publique européenne et les partis eurosceptiques.

La question diplomatique et militaire

En 1993 est entrée en vigueur la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC, 2e pilier de Maastricht). La difficulté de l'Union européenne à parler d'une seule voix, en plein conflit entre États ex-yougoslaves (1992-1995), ou entre la Serbie et le Kosovo (1999), interroge les États sur leur volonté d'assumer l'existence d'une PESC. Les deux États nucléaires (France, Royaume-Uni) sont les seuls à disposer d'une capacité d'intervention mondiale ; en 1998 la conférence franco-britannique de Saint-Malo avait donné l'espoir d'une PESC autonome vis-à-vis des États-Unis. Les divisions européennes lors de l'intervention américaine en Irak (2003) sonnent le glas de ces espérances. Au début des années 2000, l'Union européenne multiplie ses interventions en soutien humanitaire, avec ou sans présence de l'ONU. En 2007, la création du poste de Haut Représentant de l'Union européenne lance l'idée d'une administration diplomatique de l'Union européenne, qui n'a pas vocation à se substituer à celle des États mais qui obtenir leur concours. Les critiques essuyées par Catherine Ashton, nommée à cette fonction en 2009, interrogent la volonté des États membres de coopérer et de déléguer à l'Union européenne un élément majeur de leur souveraineté : la diplomatie et, au-delà, la capacité à se défendre.

La crise irakienne de 2003 divise l'Union européenne

L'histoire semble simple : dans leur préparation à une intervention contre l'Irak de Saddam Hussein, accusée de posséder des armes de destruction massive susceptibles de tomber entre les mains de groupes terroristes, les États-Unis veulent pouvoir compter sur l'appui des États européens membres permanents de l'ONU (France, Royaume-Uni) et, au-delà, des États membres de l'OTAN.

Sont opposés à un accord de l'ONU contre l'Irak : France et RFA. Ce sont les pays visés par l'expression du vice-président américain Dick Cheney accusant la « vieille Europe » de fonctionner avec un mode de pensée ancien.

Restent neutres : au-delà des habituels Suède et Autriche s'ajoutent Belgique, Chypre, Grèce, Irlande, Luxembourg, Malte.

Sont favorables à l'intervention américaine : les quinze autres, dont tous les PECO qui intègreront l'Union européenne en 2004, signataires en 2003 d'une « Déclaration de Vilnius » favorable à l'intervention américaine et au maintien de la protection américaine sur l'Europe.

Le contexte révèle une fracture Ouest/Est qui montre que, au-delà de la construction européenne, les PECO comptent d'abord sur l'OTAN pour les protéger des menaces extérieures. Le poids des États-Unis reste donc écrasant, la construction européenne y est vécue comme une opportunité de développement économique. La menace de veto français, autant que l'expression de Jacques Chirac d'un groupe d'États « pas très bien élevés » et « qui auraient mieux fait de se taire », tend pendant quelques mois les relations entre anciens et nouveaux pays de l'Union européenne.

III. L'Union, espace des tensions (depuis 2007)

A. Poursuivre les élargissements* ?

Des conditions plus complexes

En 2013, la Croatie est devenue le 28e État membre de l'Union européenne. Le traité de Lisbonne prévoit en 2014 l'entrée en vigueur de décisions qui peuvent réduire l'influence des petits États (nombre de commissaires européen), ou institutionnaliser le poids des grands États (majorité qualifiée, règle des 55/65). Certains États ont annoncé que tout élargissement futur donnerait lieu à un référendum ou à un accord de leur parlement national. En 2005, la Constitution française a été amendée dans la précipitation, avant le référendum sur le traité constitutionnel, pour que tout élargissement encore non prévu à cette date (donc après l'adhésion de la Croatie en 2013, déjà prévue) donne lieu à un référendum, sauf si le traité donnant lieu à élargissement est adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat à une majorité des 3/5 (article 88-5 §2). Si les États semblent plus frileux face aux élargissements, c'est parce que les opinions publiques y semblent hostiles, et pour empêcher l'adhésion d'un candidat ancien, la Turquie.

La Turquie : une adhésion relancée par la crise des réfugiés (2015-2016) ?

Après avoir signé en 1963 un partenariat économique avec la CEE, la Turquie a posé sa candidature en 1987. Reconnu comme candidat en 1999, ce pays a attendu 2005 pour que commencent des négociations d'adhésion. Au 1er janvier 2014, sur 35 chapitres ouverts, seuls 15 étaient entamés, et un seul clos. Ce cas turc montre que les élargissements ne suivent pas une seule logique économique : État majeur du Moyen-Orient, elle obligerait l'UE à prendre position commune dans la région ; État musulman même si laïque, il fait craindre à une partie de l'opinion publique européenne la mise en retrait d'une identité européenne née de chrétiens-démocrates ; État qui deviendrait le 2e plus peuplé de l'UE, il pèserait face à l'Allemagne et pourrait marginaliser l'influence française dans le moteur originel ouest-européen.

Mais la Turquie est un État-charnière de la gestion des drames vécus aux frontières de l'Europe depuis 2014. Entre 1993 et 2014, 29 917 migrants sont morts en essayant de rejoindre l'UE par mer, terre ou air. Le détroit de Sicile, dont l'île italienne de Lampedusa, est devenu un cimetière de migrants. Les révolutions arabes, en fragilisant la Tunisie en 2010, et l'intervention franco-britannique en Libye, en 2011, en créant un vide politique dans le pays, ont accéléré ces

migrations en Méditerranée centrale. À partir de 2010, la guerre civile syrienne, puis à partir de 2014 l'essor de l'État Islamique (Daesh) poussent Syriens et Irakiens vers la Turquie puis l'UE. En 2015, 1,25 million de migrants ont atteint l'Europe par la mer, dont 84 % via la Turquie et la Grèce. Ces réfugiés cherchent à rejoindre le continent européen, qui les accueille d'une manière disparate : la Hongrie ferme sa frontière avec la Serbie, l'Autriche avec la Slovénie, la Macédoine contrôle sa frontière grecque, plusieurs États dont la France suspendent l'application des accords de Schengen par un fort contrôle aux frontières. En mars 2016, le sommet UE/Turquie prévoit que pour chaque Syrien arrêté dans l'UE et renvoyé en Turquie, un autre Syrien migrant sera hébergé dans l'UE, charge pour la Turquie de mieux contrôler les flux Est/Ouest. En échange, Ankara a obtenu une aide de 6 milliards € d'ici 2018, et une relance du processus d'adhésion, moribond depuis plusieurs années. Mais depuis la tentative de coup d'État contre le président turc Erdogan (juillet 2016), la répression politique, les emprisonnements de journalistes et d'intellectuels, le contrôle de la justice aux dépens du droit, semblent éloigner pour longtemps la Turquie d'une adhésion européenne.

Des candidatures fragiles mais reconnues comme légitimes

L'Islande a présenté sa candidature en juillet 2009, en pleine crise financière, et alors que l'opinion publique était en recherche de stabilité économique. Cette candidature a été acceptée l'année suivante. Le gouvernement islandais annonce renoncer à sa demande d'adhésion : la victoire d'une coalition parlementaire hostile à l'intégration, la reprise économique du pays, les difficultés de gouvernance de la zone Euro, les pressions américaines expliquent cette renonciation, définitive en mars 2015.

Tous les États de l'ex-Yougoslavie non encore membres de l'Union européenne ont déposé une candidature à l'intégration, ou entamé des discussions pour pouvoir un jour considérer comme plausible un tel dépôt de candidature. La Macédoine a déposé sa candidature dès 2004 – candidature bloquée par la Grèce depuis lors, qui lui refuse le droit d'utiliser un nom qu'Athènes estime appartenir à l'identité grecque. Le Monténégro a déposé une candidature en 2008 deux ans seulement après son indépendance de la Serbie et son adhésion à l'ONU ; la question de la pêche et des flux illégaux de marchandises ralentit un processus qui reste ancré dans les principes des critères de Copenhague. La Serbie et l'Albanie ont déposé leur candidature en 2009 ; les deux pays avancent lentement mais fortement sur la voie d'une rénovation de leurs institutions démocratiques, de la liberté de la presse, du contrôle des flux illégaux et d'une meilleure collaboration avec les instances judiciaires internationales ; là encore les critères de Copenhague restent influents. La Bosnie-Herzégovine a déposé une demande d'adhésion en février 2016, encouragée par la France et l'Allemagne, malgré la persistance d'une forte économie informelle et l'hostilité des Serbes de Bosnie. Mais demande d'adhésion ne signifie pas acceptation de l'adhésion : le commissaire à l'élargissement, Johannes Hahn, a parlé d'un « lourd aggiornamento » avant que cette candidature ne soit acceptée. Seul le Kosovo n'a pas encore déposé de candidature.

Le partenariat oriental, aux marges de l'Union, aux mains de la Russie ?*

Entre l'Union européenne et la Russie, plusieurs pays sont considérés comme pouvant présenter leur candidature. Ce qui ne signifie pas qu'elle serait acceptée, l'influence de la Russie

se faisant toujours sentir fortement sur ses marges. La division de l'Ukraine, en 2013-2014, entre pro-russes, pour l'essentiel à l'Est et en Crimée, et pro-continentaux ou pro-européens, situés plus près des frontières d'États membres de l'Union européenne comme la Pologne ou la Slovaquie, est le signe qu'une partie des Ukrainiens considère l'Union comme un modèle de prospérité économique qu'il faut rejoindre sous peine de dépendre de l'encombrant voisin russe. Après plusieurs mois de combat dans l'Est ukrainien (Donbass) et l'absorption forcée de la Crimée par la Russie (16 mars 2014), un difficile arbitrage européen permet un cessez-le-feu lors du sommet de Minsk (février 2015), mais ce cessez-le-feu, mal respecté, oblige l'Union européenne à rester vigilante sur sa frontière orientale.

Pour la Biélorussie, l'Ukraine, la Moldavie ou des pays du Caucase comme la Géorgie ou l'Arménie, l'adhésion ne va pas de soi – hors critères de Copenhague. La création d'un Partenariat oriental, à Prague, le 7 mai 2009, permet à l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie, l'Ukraine et la Biélorussie de bénéficier, dans le cadre de la « politique de voisinage » de l'Union européenne, d'aides financières utiles pour la modernisation et l'ouverture économique de ces États. La question de l'adhésion est ainsi politiquement écartée au profit d'un accord juridique et commercial qui permet à ces pays, une fois leur modernisation entamée, de bénéficier d'avantages en termes de circulation des personnes et des marchandises. La Russie voisine vit cette « politique de bon voisinage » comme une volonté d'attenter à son influence sur ses marges historiques ; l'Union eurasiatique, créée en mai 2014, porté par le Russe Vladimir Poutine cherche à inclure ces États, son « Étranger proche », dans un espace de libre-échange dont la Russie aurait été la matrice politique.

B. L'Union européenne puissance diplomatique ?

Le traité de Lisbonne crée un Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité ; la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) prévue par le traité de Maastricht devient la PSDC (Politique de sécurité et de défense commune), et les décisions sont prises à l'unanimité des États membres. Le changement des termes induit une volonté politique plus affirmative. La nomination de la Britannique Catherine Ashton, d'abord mal vue par des États qui la vitupéraient comme citoyenne d'un État hostile à sa fonction, va transformer en partie l'essai : dans les négociations de l'Union européenne avec l'Iran (2011-2013) à propos du nucléaire comme de la Syrie, ou avec la Russie (2013-2014) à propos de l'Ukraine, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) a obtenu quelques succès liés à des négociations de longue durée. À partir de 2014, la nomination de l'Italienne Francesca Mogherini suit la veine tracée par Lady Ashton : négociation avec les États pour ne pas empiéter sur leurs domaines de compétence, mais mise en avant de la capacité de négociation européenne lorsque l'Union économique est négociateur ès qualités.

Entre 2011 et 2018, plusieurs territoires et États ont vu une mission PSDC (Politique de sécurité et de défense commune) sur leur sol : Géorgie, Émirats Arabes unis, Djibouti, Tchad, Mali, République Centrafricaine, missions en Méditerranée (surveillance des migrants) et dans le golfe de Guinée (contre la piraterie). Si elle n'a ni armée permanente – hors la symbolique

brigade Eurocorps – ni État-major autonome de l'OTAN, l'Union européenne s'essaie à des interventions qui veulent créer une expertise militaire européenne. Mais sans armée, sans budget, et tiraillée entre les volontés contradictoires de ses États membres et de la puissance américaine, au sein d'une OTAN qui voit presque tous ses États en être membres, l'Union européenne reste un « nain politique » (Jean-François Susbielle, *Le déclin de l'Empire européen. Qui dominera l'autre ?*, Paris, First, 2009), ce que le politologue Zaki Laïdi synthétise d'un titre : *La norme sans la force : l'énigme de la puissance européenne* (Paris, Presses de Sciences-Po, 2005).

C. Entre crise grecque et pacte bancaire, quelle politique économique pour l'Union européenne ?

Chronologie européenne de la crise

Si la crise financière puis économique internationale commence en juillet 2007 après que l'agence Moody's a baissé la note de banques proposant des prêts *subprimes*, l'Union européenne n'en subit réellement les effets qu'à partir du 16 octobre 2009. L'annonce, par le nouveau gouvernement Papandréou issu des urnes que le déficit public grec dépassera les 10 % du PIB provoque une crise de confiance dans la capacité de l'État grec à rembourser ses dettes, et dans la capacité des entreprises grecques à honorer les leurs ; début 2010, la Commission européenne place le pays en situation d'infraction et de fausse déclaration. En janvier 2010, le gouvernement espagnol annonce un vaste plan d'austérité. En février, c'est au tour du Portugal d'annoncer un plan pour réduire les 9,3 % du PIB que représente l'endettement de l'État.

Les solutions : aides financières et respect des traités

En mai 2010, un Fonds européen de stabilité financière (FESF) est créé par les 27 États membres. En novembre, l'Irlande se déclare en situation difficile et obtient un prêt de 85 milliards d'euros du FMI et de l'Union européenne. En deux ans, ce sont quatre pays qui se déclarent en situation de grave crise financière ; les plans d'austérité sont mis en place, sous la surveillance d'une « troïka » (FMI, Commission européenne, BCE) jugée sans légitimité politique par les opposants aux politiques de rigueur. En 2011, la Grèce adopte un 2e plan de rigueur, et l'Italie met en place un vaste plan d'austérité, sous la férule du nouveau président du Conseil, Mario Monti, ancien commissaire européen. Pour remplacer le Fonds européen de stabilité financière, arrivé à ses limites, les États membres signent le 11 juillet 2011 un traité créant un Mécanisme européen de stabilité (MES), doté de 500 milliards d'euros, dont le but est de gérer les crises financières des États membres de la zone euro. Le 26 octobre, les 27 s'engagent à respecter pour 2013 une « règle d'or » dans leurs budgets nationaux : l'équilibre budgétaire, la fin d'endettements nouveaux.

Le Pacte budgétaire européen et l'impopularité des institutions de l'Union européenne

La multiplication de plans de rigueur, les manifestations massives des populations touchées dans ces États des « PIGS » (Portugal, Italie, Grèce, Spain/Espagne) moqués dans l'Europe du Nord, amènent à la signature, le 2 mars 2012, d'un « traité sur la stabilité, la coordination et la

gouvernance », ou Pacte budgétaire européen, adopté par 25 des 28 États membres, pour une entrée en vigueur en 2013.

L'Union européenne s'est dotée d'instruments de coercition vis-à-vis d'États membres qui ne respecteraient pas leurs engagements d'équilibre budgétaire. Mais l'image de l'Union européenne, d'abord instrument de paix et gage de prospérité, s'est aussi transformée dans une partie de l'Europe en instrument d'application d'une austérité souvent refusée dans la rue et les urnes, et jugée comme responsable des désordres sociaux et politiques ; lors des élections européennes de mai 2014, la question de l'endettement, des conditions de vie et de la légitimité démocratique de l'Union européenne ont été posées avec force par des partis politiques hostiles à la construction européenne, comme l'UKIP au Royaume-Uni, le Front national en France ou les partis de gauche contestataire en Grèce, au Portugal ou en Espagne.

Si le populisme a abouti à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, il n'est pas parvenu à un Grexit : entre 2010 et août 2018, trois plans d'aide de la troïka lui ont permis d'apurer en partie ses comptes et ses dettes, et de retrouver une souveraineté financière complète. En 2019, malgré ces efforts, presque tous les pays de l'UE, confrontés à une remise en cause de l'action de leurs élites libérales, recèlent des mouvements et partis populistes hostiles à la construction européenne.

Vers une « Europe allemande » ?

« C'est surtout la crise économique qui a mis à plat les visées politiques différentes de Berlin et de Paris. Fonds européen de stabilité financière, euro-obligations, dette grecques, fonctions de la BCE, recapitalisation des banques, sanctions automatiques, pouvoirs de la zone euro, etc., les oppositions frontales sont légion. Et l'Allemagne est dans son rôle : elle veut contrôler, sanctionner, juger, pour exercer à l'allemande la direction économique de l'Europe. Elle s'attribue même une "responsabilité particulière" (Wolfgang Schäuble). Mais l'Allemagne n'a ni la volonté ni les moyens de diriger politiquement la nouvelle Europe qui se dessine, elle a d'autres fers aux feux (premier exportateur mondial de 2003 à 2009). Et l'ancien chancelier Helmut Schmidt l'avait remarqué avec courage : les Européens se méfient de l'Allemagne, « sans doute encore pour de nombreuses générations ».

Thierry Garcin, « Feu l'Union européenne ? », Diploweb, 4 septembre 2013.

Conclusion : l'UE et le Brexit, le temps des crises

Dans ses *Mémoires* (1976), Jean Monnet écrivait que « L'Europe se fera dans les crises, et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises ». Depuis 2008, jamais cette maxime n'a semblé aussi conforme aux hésitations face à la construction du modèle européen : ni États-Unis d'Europe, comme l'espéraient Victor Hugo et beaucoup de Pères fondateurs, ni association d'États-nations, l'Union semble s'acheminer vers un espace politique à géométrie variable.

Cet espace correspond à la logique territoriale de son développement économique : un cœur très intégré, autour des États fondateurs et de la zone euro, qui pourrait construire une Union politique ; un centre détaché, le Royaume-Uni, que les négociations sur les conditions du Brexit (2016-2019) ont en partie maintenu dans des échanges économiques favorables ; une

périphérie, autour de la Suisse, de la Norvège et d'États membres moins enclin aux politiques communes, comme certains États d'Europe de l'Est ; enfin des États partenaires aux frontières : la Turquie, en première ligne extérieure dans la gestion des flux de réfugiés venus de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan depuis 2015, les restes de l'Union pour la Méditerranée, et ce que les tensions avec la Russie poutinienne laissent à la frontière orientale de l'Union.

L'Union européenne, née à la fois d'une utopie politique post-Guerre froide et d'une réalité économique liée aux rapports de force entre les États membres, invente par à-coups et compromis constants un espace intégré que les inégalités et les débats internes amènent, d'une crise à l'autre, à construire un modèle politique original. Les soubresauts de cette construction, petit pas par petit pas, ont des effets paradoxaux : les Européens semblent à la fois considérer l'UE comme l'instrument de leur prospérité économique et le défenseur de leur influence mondiale, mais aussi comme l'outil d'effacement des États-nations et d'aggravation des inégalités sociales. Pourtant l'UE, sans l'accord des États membres, est aussi un nain administratif et financier. Léviathan économique et réglementaire pour les uns, garant des droits individuels et défenseur de la prospérité pour les autres, l'UE est en 2019 face à une étape majeure de sa construction. En septembre 2017, le président Emmanuel Macron appelait à une accélération de la construction européenne autour d'un noyau dur d'États. Deux ans plus tard, les populismes, le Brexit et les inégalités économiques semblent menacer cette construction.

IDÉES REÇUES

L'Union européenne ne serait qu'un espace continental

Les possessions maritimes des États membres font également partie de l'Union européenne. Les Açores et Madère (Portugal), les Canaries (Espagne) et les territoires français de la Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Saint-Martin, Martinique et Guyane sont ainsi éligibles aux aides et contrôles européens. Mais la Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy (Antilles) et les îles des TAAF de l'océan Indien (Europa, Crozet, Kerguelen...) comme la Terre Adélie antarctique française, les Falklands britanniques ou le Groenland danois ne sont pas des territoires intégrés à l'Union européenne. Les différents traités rappellent, depuis 1992, que ces territoires bénéficient d'avantages économiques et commerciaux qui les différencient des territoires totalement extra-européens.

L'Union européenne ferait disparaître les nations

La construction européenne est un processus par lequel des États sont signataires de traités. Ils s'engagent à les respecter dans le but de faciliter la libre circulation des biens, des personnes et des marchandises. À ce processus s'est ajouté un Parlement européen qui prend depuis le traité de Maastricht une place de plus en plus forte dans la légitimation des membres de la Commission européenne, dont le chef est nommé par le Conseil européen. La Commission européenne diffuse des directives dont l'application dans les États modifie près des deux tiers des lois nationales. La Cour de Justice de Luxembourg rend des arrêts qui obligent à modifier les législations nationales. La Banque centrale européenne de Francfort gère la monnaie commune, l'Euro, pour l'ensemble des États qui l'ont adoptée, la zone Euro. Les États ne disparaissent pas : ils sont le seuil de légitimité des instances européennes.

LES LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Gibraltar, un rocher britannique au cœur des tensions

Depuis 1713, le petit rocher péninsulaire de Gibraltar, une ville portuaire de 30 000 habitants située dans le détroit éponyme, appartient à la Couronne britannique. L'Espagne a toujours contesté la perte de cet espace, objet de tensions diplomatiques constantes avec le Royaume-Uni, autant que sujet symbolique : la ville porte le nom du détroit qui ouvre et ferme la Méditerranée occidentale. Lieu majeur des lignes coloniales autour desquelles s'est organisé l'empire colonial britannique, Gibraltar est aujourd'hui un paradis fiscal en repentance, un port qui contrôle la circulation de plus de 100 000 navires, et un anachronisme : l'ONU la considère comme « territoire à décoloniser », comme la Polynésie française. L'Espagne ne joue sur la corde antibritannique que modérément : en face, le Maroc revendique Ceuta, Melilla et l'îlot Persil, et pourrait jouer d'une polémique britannico-espagnole trop forte. La construction européenne facilite l'apaisement des tensions géopolitiques, mais ici Gibraltar est plus le jouet récurrent des tensions entre Espagne et Maroc à propos du contrôle des flux migratoires illégaux et de la circulation d'une intense contrebande, notamment de cigarettes. Son retrait de l'UE, en mars 2019, alors qu'il a voté majoritairement pour son maintien, permet à l'Espagne de recréer avec le Royaume-Uni un rapport de force politique.

Kaliningrad, une enclave russe au cœur de la Baltique européenne

Territoire allemand devenu soviétique en 1945, l'enclave de Königsberg (patrie de Kant) permet à l'URSS puis à la Russie de disposer d'un port constamment libre de glaces sur la mer Baltique. Depuis 2004, le petit million de Russes qui y résident sont environnés d'États membres de l'Union européenne. Zone de trafics (stupéfiants, matériels), délaissée par Moscou depuis

que le centre de commandement de la flotte russe en Baltique a été transféré de Kaliningrad à Saint-Pétersbourg, l'enclave s'appauvrit, comprend la plus grande proportion de malades du SIDA et de tuberculeux d'Europe, et ne sait que faire des déchets militaires et radioactifs qui s'y perdent. Une série d'accords entre la Russie et l'Union européenne veulent modérer les écarts grandissants de développement entre l'enclave et les États frontaliers. En 2004, les Russes de l'enclave avaient un PIB 4 fois inférieur aux Lituaniens, et 8 fois inférieur aux Polonais. Entre 1991 et 2005, 40 millions d'euros ont été investis par l'Union européenne pour améliorer les infrastructures douanières et sécuritaires de l'enclave. Mais la Russie y ralentit tout investissement massif, craignant la montée en puissance d'un mouvement séparatiste – si l'Allemagne a proclamé en 1990 qu'elle ne revendiquait pas le retour de ce territoire dans son giron, la population pourrait ne pas le voir ainsi à l'avenir.

Bibliographie

Lecture indispensable

Antoine Vauchez, *Démocratiser l'Europe*, Paris, Seuil/République des Idées, 2014.

« Il existe aujourd'hui une conscience diffuse de la crise démocratique qui frappe l'Union européenne », écrit l'historien et sociologue Antoine Vauchez. Construite autour des États, la CEE puis l'Union européenne a vu se compliquer les domaines et moyens d'intervention des structures supranationales (Commission, Parlement, Cour de justice, Banque centrale), sans que les moyens politiques ne leur aient été donnés pour agir d'une manière pleinement légitime aux yeux de l'opinion publique européenne. Les élargissements et l'accélération des politiques communes au fur et à mesure des quatre traités qui scandent les années 1992-2007 ont rendu opaques, pour les Européens, un processus original que les dirigeants nationaux, qui le contrôlent, s'échinent à critiquer une fois revenus dans leurs États. Ce que propose l'auteur dans ce petit livre, en brossant une fresque historique et politique des ambiguïtés de la construction européenne, est de replacer l'Union au cœur de l'alternative révélée par la crise de 2008 : aller plus loin dans la « démocratisation » de l'Europe, ou renoncer, au risque du retour à la faiblesse des États-nations.

Ouvrages

Pierre Beckouche et Yann Richard, *Atlas de la grande Europe. Économie, culture, politique*, Paris, Autrement, 2013 (avec une postface de Martin Schultz).

Sylvie Goulard, *Goodbye Europe*, Paris, Flammarion, 2016.

Sylvain Kahn, *Histoire de la construction de l'Europe depuis 1945*, Paris, PUF, 2018.

Zaki Laïdi, *La norme sans la force : l'énigme de la puissance européenne*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2005.

Zaki Laïdi, *Le reflux de l'Europe*, Paris, Presses de Science-Po, 2013.

Luuk Van Middelaar, *Quand l'Europe improvise. Dix ans de crises politiques*, Paris, Gallimard, 2018.

Un rapport annuel

Rapport Schuman sur l'Europe, L'État de l'Union 2019, ss dir. Thierry Chopin et Michel Foucher, Paris, Fondation Robert-Schuman, 2019.

Articles

Les revues *Questions internationales* et *Politique étrangère*, comme les publications du CERI/Sciences Po, consacrent de fréquents numéros à l'histoire de la construction européenne et à l'actualité de sa gouvernance.

Des sites internet

http://europa.eu est le site officiel de l'Union européenne. Son service statistique est une mine d'or pour actualiser toutes les données économiques et démographiques des États membres et États candidats, comme pour accéder aux publications officielles de l'Union.

http://www.diploweb.com est le plus important site de veille géopolitique français, fondé et dirigé par Pierre Verluise. Il offre depuis 2000 plusieurs milliers d'articles de chercheurs et d'acteurs de l'Union européenne et d'autres aires continentales.

https://www.coleurope.eu/website/research/publications/research-papers Le Collège d'Europe, à Bruges, est une université privée qui forme depuis 1949 une grande partie des futurs hauts fonctionnaires des structures européennes. Son département de la recherche met en ligne, le plus souvent en anglais, toutes ses études d'histoire, économie, sociologie, démographie, etc. au plus près des acteurs de la gouvernance européenne.

Commentaire de documents

Le Kosovo, un symbole des ambiguïtés européennes ?

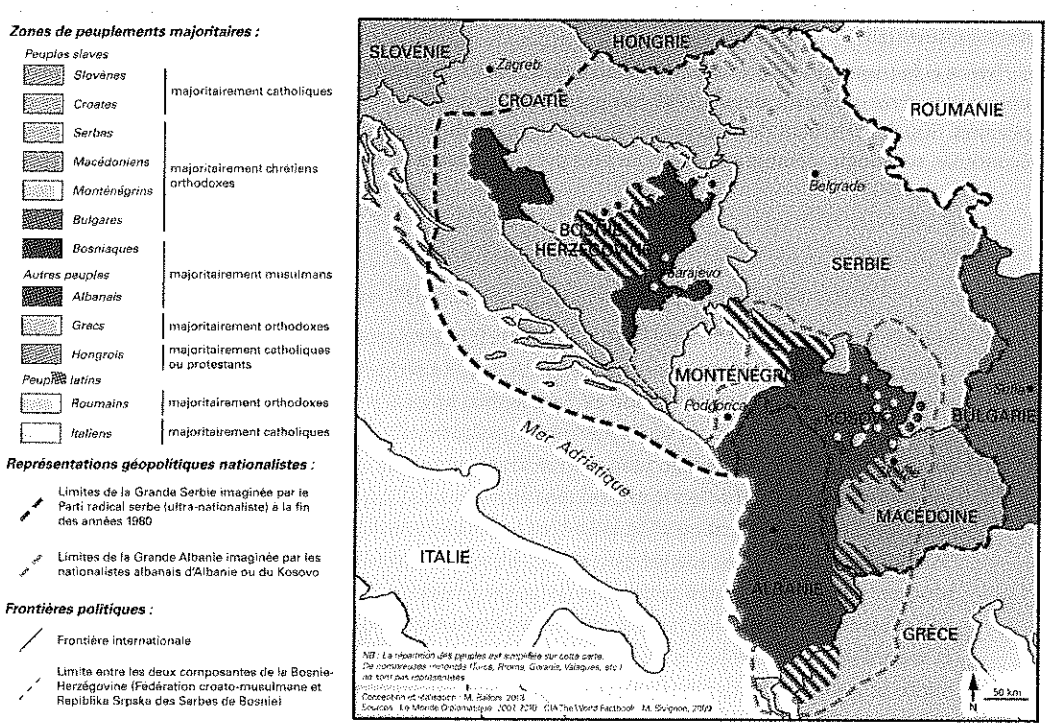

Source : Mark Bailoni, Europe. Le vieux monde en crise ?, Paris, Ellipses, coll. « 50 fiches », 2013, livret cartographique p. V.

Le Kosovo est un chaudron symbole des difficultés géopolitiques européennes. Dans cette carte de synthèse parue en 2013 sont visibles les trois éléments d'explication des tensions : les transformations des États, la définition nouvelle des nations, l'application ou la négation du droit international et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Après les conflits qui ont présidé à l'éclatement de la Yougoslavie (1992-1995), la province autonome du Kosovo, partie de l'État serbe, subit en 1998 la montée d'un mouvement séparatiste albanais, en partie en réponse à une marginalisation des kosovars albanais au profit de la minorité serbe (15 % de la population). Entre mars 1998 et juin 1999, des affrontements entre l'armée serbe et l'armée séparatiste de l'UCK créent le risque d'une purification ethnique. Une intervention militaire de l'OTAN contre la Serbie permet de placer le Kosovo sous protection de l'ONU, par la résolution 1244 (juin 1999), de créer une force d'interposition, la KFOR, et de mettre

en place une administration provisoire, la MINUK, dirigée par le Français Bernard Kouchner (1999-2001), en soutien aux forces politiques du leader puis président kosovar Ibrahim Rugova. Depuis 2002, sa monnaie est l'Euro.

En 2008, son indépendance est proclamée, sous proposition de l'ONU, reconnue par les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et 103 autres États membres, mais rejetée par la Russie, la Chine et la Serbie. L'État du Kosovo est pleinement souverain depuis septembre 2012. Pays le plus pauvre d'Europe, fruit d'un contexte ethnique et d'une action internationale, il reste pour les Serbes le cœur de leur mouvement national : c'est en 1989, par la commémoration du 600e anniversaire de la défaite du Champ des Merles (Kosovo Polje) que le dirigeant yougoslave Slobodan Milosevic a facilité la renaissance d'un nationalisme serbe dont le cœur est au Kosovo.

Si la reconnaissance de l'État du Kosovo par la Serbie n'était pas une condition sine qua non du lancement du processus d'adhésion de la Serbie à l'Union européenne, l'accord signé en février 2012 entre Belgrade et Pristina a eu comme objectif de rassurer ceux des États membres qui reconnaissent l'existence du Kosovo, et de stabiliser les relations entre la Serbie et ses voisins frontaliers. En 2014, Moscou a aidé les séparatistes ukrainiens russophones à proclamer l'indépendance de la Crimée et son rattachement à la Russie. Le président russe Vladimir Poutine a répondu aux critiques européennes et américaines en invoquant le précédent du Kosovo : des États étrangers soutiennent une population qui se juge menacée, ils interviennent au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Dissertation

Le projet européen depuis 1992 : une Union à géométrie variable ?

Introduction

La signature du traité de Maastricht, le 7 février 1992, entre les 12 États d'Europe de l'Ouest et du Sud transforme les conditions de la coopération économique initiée par les traités de Rome (mars 1957). La Communauté économique européenne devient une Union européenne. La fin de la Guerre froide, l'ouverture des Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) à la démocratie libérale et à l'économie de marché, et la perspective de leur intégration à l'OTAN amènent les États membres de la CEE à organiser autrement le fonctionnement et les objectifs de leur association.

À partir de 1992, l'Union européenne va se transformer, d'une vague d'élargissement à une vague de politiques d'intégration, jusqu'à devenir l'apparence d'un État supranational. Mais les exceptions internes aux politiques d'intégration, les questions sur les limites territoriales de l'extension de l'Union, l'essor des populismes hostiles à la construction européenne, le retrait britannique en 2019, interrogent le caractère de l'Union européenne : doit-elle devenir un État supranational ? Doit-elle laisser chaque État libre d'adhérer aux politiques d'intégration qu'il juge utile ? Doit-elle renforcer son caractère démocratique ou se recentrer sur le Conseil des chefs d'État et de gouvernement ?

L'accélération de la construction européenne – 5 traités entre 1992 et 2012 – pousse chaque État membre, et son opinion publique, à définir son degré de participation à l'Union en usant d'un « *opting out* » qui brouille sa lisibilité politique. L'expression « Union à géométrie variable », utilisée dès les années 1990, propose une alternative lisible au binôme antagoniste regroupement d'États-nations/ État supranational.

I. Un espace de coopération vite élargi, mais sans projet politique affirmé

Le traité de Maastricht donnait à l'Union européenne trois objectifs : « promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable » par une plus grande intégration et une Union économique et monétaire ; « affirmer son identité sur la scène internationale » par une politique étrangère, de sécurité et de défense commune ; « renforcer la protection » des ressortissants par la création d'une citoyenneté de l'Union. Les 20 ans qui séparent le traité de Maastricht du Pacte budgétaire européen permettent de dresser un bilan de ces objectifs.

Sur le progrès économique et social, les objectifs semblent atteints. Politiques d'intégration et élargissements se sont succédé. Élargissement à l'Europe du Nord en 1995, intégration par la libre circulation des hommes, biens et marchandises (espace Schengen 1997), intégration monétaire par la mise en place d'une Union économique et monétaire (1999-2002) dont la monnaie est gérée par une Banque centrale sur le modèle fédérale (BCE de Francfort), élargissement à l'Europe de l'Est et aux îles de Méditerranée (2004), à la Bulgarie et la Roumanie (2007), à la Croatie (2013). Des politiques d'intégration territoriale, d'harmonisation des législations économiques et sociales, sont menées par la Commission européenne sous le contrôle du Conseil des chefs d'État et de gouvernement et, à partir du traité de Nice (timidement) puis du traité de Lisbonne, par la co-décision des lois entre le Conseil européen et le Parlement européen. Les États membres de l'Union européenne, par leur politique d'intégration progressive autant que par leur monnaie, semblent jusqu'en 2008 plutôt protégés des soubresauts économiques (3e choc pétrolier 2001, crise des *subprimes* 2007).

Le bilan est moins glorieux pour la recherche d'une affirmation sur la scène internationale. Le poids des grands États diplomatiques ou capables d'interventions internationales est limité à la France et au Royaume-Uni, rejoints pour l'influence diplomatique par l'Allemagne. La Politique européenne de sécurité et de défense, 2e pilier du traité de Maastricht, est transformé en Politique de sécurité et de défense commune par le traité de Lisbonne. Mais pas d'armée européenne, et la création du Service européen pour l'action extérieure, sous la direction du Haut Représentant pour la Politique Étrangère à partir de 2009, souffre de la concurrence de diplomaties des grands États qui n'entendent pas partager la décision, sauf lorsque le coût des interventions exige un financement commun (Libye 2011) ou qu'il concerne les frontières de l'Union européenne (Ukraine 2013-2014, crise des migrants 2015-2016, crise syrienne).

La création d'une citoyenneté de l'Union est paradoxalement ce qui matérialise le plus, pour les citoyens des États membres, la réalité de l'Union européenne : un mécanisme de solidarité, la possibilité d'échanges (programme Erasmus dont le succès augmente à la fin des années 1990), la mobilité de l'emploi, malgré les incompréhensions nationales comme la polémique française sur le « plombier polonais » lors du référendum sur le traité constitutionnel européen de 2005, stimulées par les eurosceptiques. Hors de l'Union européenne, chaque citoyen bénéficie de la protection et de l'assistance de n'importe lequel des États membres. Cette matérialisation crée un sentiment d'appartenance européenne auprès des générations étudiantes ou de jeunes travailleurs pour lesquels, après 1997, l'échelle européenne semble l'échelle ordinaire de formation, d'initiative et d'action professionnelle.

Si les objectifs économiques et sociaux semblent en partie atteints, la mise en forme politique de l'Union reste plutôt limitée.

II. Une Union inégalement intégrée, et sans gouvernance visible pour l'opinion publique

En 2003, dans leur « Déclaration de Vilnius », les 10 États d'Europe de l'Est candidats à l'intégration dans l'Union européenne appelaient les États-Unis, dans leur lutte contre le terrorisme international, à faire de l'Europe un « espace protégé » des influences extérieures. Cette déclaration a choqué la « vieille Europe », pour reprendre l'expression du vice-président américain Dick Cheney. Mais elle a surtout montré la difficulté de l'Union, après la création d'un espace de libre circulation (Schengen), après l'Union économique et monétaire (Euro), de définir un projet européen protecteur au-delà de la simple prospérité économique, et de s'affranchir d'une influence américaine que l'OTAN étend alors à la quasi-totalité du continent.

La multiplication des procédures d'« opting-out » par le Royaume-Uni et quelques États semble faire de l'Union un patchwork institutionnel complexe à expliquer à des opinions publiques qui ne comprennent plus où se trouve le centre du pouvoir politique réel : dans les capitales nationales ? à Bruxelles ? Le traité de Nice semble répondre à cette attente. La préparation des élargissements (2004, 2007, 2013) et le rejet du traité constitutionnel européen par la France et les Pays-Bas forcent les États membres à organiser, par le traité de Lisbonne, une plus grande visibilité des responsabilités et des acteurs de l'Union.

Mais qui gouverne : le Conseil des chefs d'État et de gouvernement ? La Commission ? Le « moteur » franco-allemand ? Et qui dirige la diplomatie : les ministres des Affaires étrangères ? Le Haut Représentant créé par le traité de Lisbonne ? La multiplication des strates de responsabilité et l'absence d'un débat citoyen à l'échelle européenne hors, parfois, les élections européennes, empêchent les opinions publiques de comprendre le sens d'un projet politique que fragilise la crise de 2008 et les difficultés de la zone Euro.

Si l'Union européenne n'est pas un espace homogène, il le doit notamment au rôle des grands États, qui cherchent à conserver leur capacité d'action à l'échelle du continent.

III. Politiquement désunie à l'échelle mondiale, l'Union européenne semble dirigée par quelques États forts

En 2005, le politologue Zaki Laïdi interrogeait la viabilité d'une puissance fondée sur la norme et non sur la force. En 2013, dans *Le reflux de l'Europe*, il expliquait la relative impuissance de l'UE par le poids de ses États membres, et notamment de l'Allemagne. La « responsabilité particulière » de l'Allemagne dans l'Union européenne, selon le mot du ministre allemand des finances Wolfgang Schäuble, s'exerce en matière monétaire et industrielle, dans la gestion de la circulation économique et migratoire, mais bien peu dans un leadership politique que l'Allemagne n'a pas intégré à sa situation de carrefour entre Ouest et Est.

La France, « puissance moyenne à vocation mondiale », selon le mot de l'ancien président V. Giscard d'Estaing, conserve une capacité à proposer des transformations progressives du fonctionnement des institutions – Maastricht, Nice, feu le traité constitutionnel européen – mais son influence économique et la faiblesse de sa présence dans les rouages institutionnels de l'Union européenne depuis la fin de la Commission Delors (1985-1995) en font un État incapable de proposer une alternative à l'influence allemande. Les deux États sont liés depuis le traité de l'Élysée (1963) par des relations politiques fortes que la tentation britannique, pour l'un comme pour l'autre, n'a jamais aboli.

Enfin, après le traité de Lisbonne, l'intergouvernementabilité reste visible : la règle de la minorité de blocage au sein du Conseil européen permet à 4 États représentant plus de 35 % de la population de l'Union (RFA, France, Italie, Espagne) de bloquer une décision pour la rediscuter, et, à l'inverse, la majorité qualifiée permet de ne pas voir une décision majeure bloquée par la volonté du Royaume-Uni et de quelques autres États. La délimitation de la zone Euro comme de l'espace Schengen permet de dresser un portrait de l'Union européenne qui cherche à accélérer son intégration : les 6 États fondateurs de la CEE, les 6 États du Sud méditerranéen, la Pologne et les pays baltes ont montré, lors des soubresauts liés à la crise économique de 2008, une convergence de vue qui permet de parler d'un cœur de l'Union. L'idée est qu'un nombre donné d'États puissent accélérer leur intégration (« noyau dur »), peut-être jusqu'à un système supranational, marginalisant du même coup les États dont les gouvernements sont plus consuméristes (certains PECO), ou dépassant l'échec du retrait britannique (Brexit, mars 2019).

Conclusion

En 2012, l'adoption du dernier traité de l'Union européenne, le Pacte budgétaire européen, a été réalisée par 25 des 28 États. De fait, la multiplication des « opting-out » lors de chaque traité fait de l'Union européenne une association politique « à la carte » pour ses membres. La construction européenne voit, après 2012, un petit nombre d'États envisager une accélération de leur intégration commune : s'y retrouvent les 6 fondateurs de la CEE. En juin 2016, le référendum britannique sur le retrait (Brexit) du Royaume-Uni dans l'Union européenne est le fruit d'une longue ambiguïté entre un pays partisan d'une Europe zone de libre-échange, et des États continentaux prêts à une plus grande intégration. Le noyau dur franco-allemand, critiqué et à l'efficacité relative, reste malgré ses faiblesses le moteur d'une Europe-puissance : de l'accord de Minsk qui a apaisé les tensions russo-ukrainiennes et les craintes des PECO, au sommet UE/Turquie qui cherche une solution à la gestion des réfugiés, les grands États fondateurs de l'UE restent à la manœuvre, marquant ainsi la faiblesse institutionnelle de la construction européenne hors du champ économique et financier. La construction européenne dépend, depuis sa construction, de l'influence variable de ses États membres, alors que les peuples, parfois pour s'en offusquer, voient dans l'Union européenne un quasi-État.

Oral

La Méditerranée, frontière ouverte ou fermée de l'Union européenne ?

Introduction

10 États membres de l'Union européenne possèdent des littoraux en Méditerranée, 4 États y sont candidats aux futurs élargissements. Mais les inégalités économiques et les oppositions géopolitiques y sont toujours fortes.

I. L'Union européenne est une puissance méditerranéenne

Puissance attractive. Depuis 1981, presque toute l'Europe méditerranéenne est membre de la CEE puis de l'Union européenne ou candidate à l'entrée dans l'Union européenne. La question de la candidature turque se pose autant parce qu'il s'agit d'un État parmi les plus peuplés de la région que parce qu'il occupe indirectement la moitié d'un État membre de l'Union européenne, Chypre. Les projets européens en Méditerranée : développer les ports, contrôler la pêche, stimuler les échanges Nord/Sud de l'Europe.

Puissance stratégique. Un espace stratégique pour le commerce mondial, de Gibraltar à Chypre. VI[e] Flotte américaine, une partie des flottes française et britannique y sont concentrées, et la Russie entretient en Syrie la base militaire de Tartous.

Mais zone en partie grise. La Libye, une aventure d'États européens, un problème pour l'Union européenne : contrôle erratique des flux migratoires africains depuis ce pays après l'intervention franco-britanno-américaine de mars-août 2011, d'autant plus que le Libye s'enfonce dans la crise politique, économique et sécuritaire.

II. Mais cette mer est un mur plus qu'une interface

Interface diplomatique avortée. L'Union pour la Méditerranée, un projet français de 2008. Objectif de relance du processus de Barcelone (1992) qui cherchait à mettre fin aux tensions stratégiques en Méditerranée : c'est dans ce cadre que les accords d'Oslo de 1993 ont été mis en place. Un projet mort-né faute de volonté politique : le parrain non-européen de l'UPM, le président égyptien Hosni Moubarak, a été renversé en 2011. La guerre civile syrienne, à partir de la même année, a écarté Damas du processus.

Interface d'échanges contournée. Malte, entre l'Euro triomphant et la vente de passeports. La crise financière touche le petit État-archipel. En janvier 2014, l'annonce de la création du *Malta Individual Investor Program* par le gouvernement de La Vallette a fait scandale : un passeport de Malte (donc de l'Union européenne) peut s'obtenir, dans le cadre de ce programme réservé à de riches investisseurs, contre 650 000 euros.

Interface ou route multiforme ? Une Union européenne dont l'espace économique est tourné vers l'espace mondial : ports d'influence continentale au Nord (Algésiras, Marseille, Giaio Tauro, Le Pirée sous contrôle du chinois Cosco en 2016), crise des migrants depuis la rive Sud, crise géopolitique au sud-est (Syrie/Turquie).

III. L'Union européenne semble la considérer comme un simple espace de dangers géopolitiques

Le contrôle des flux migratoires maritimes est entre les mains d'États qui sont parfois dépassés (Grèce en mer Égée, Italie en Sicile, Espagne aux Baléares), malgré la coordination et les financements

de l'agence européenne Frontex, devenue agence de gardes-frontières et de gardes-côtes de l'UE en 2016. L'agence Frontex est confrontée au manque de moyens qui lui sont alloués et à la question de la répartition de son coût entre tous les États de l'UE et pas seulement les États frontaliers de l'UE. L'accord UE/Turquie de mars 2016, en demandant à la Turquie de renforcer son contrôle des migrants a montré les limites de cette coopération aux frontières européennes.

Conclusion

Autrefois espace de contacts constants, la Méditerranée est une frontière qui se ferme progressivement. Un nouveau *limes* européen ? Appelée à subvenir aux besoins de ses marges méridionales, l'Union européenne ne fait que chercher à contenir ceux qui fuient guerre civile, misère ou persécutions.

Espace de naissance de la culture européenne, elle est aujourd'hui le creuset de son impuissance à devenir une puissance géopolitique.

Chapitre 3
Géopolitique de l'Europe : une puissance alternative ?

Catherine Augagneur-Delaye et Alain Michalec

L'histoire a déjà décidé, la partie ne se joue plus à l'échelle d'une Europe réduite, cantonnée, localisée qui sur une carte commence ici, finit là. Notre pensée européenne, universaliste par vocation, l'est aujourd'hui par nécessité ; notre politique européenne est mondiale ou elle n'est rien ; notre économie européenne est un organe puissant de l'économie du globe ou elle s'étiole ; le cadre de notre action est la planète, l'enjeu de notre lutte est l'espèce.

François Perroux, *L'Europe sans rivages*, PUF, Paris, 1954, nle éd., PUG, 1990, p. 16.

DATES CLÉS

1919 Traité de Versailles (28 juin) sur les frontières allemandes ; traité de Saint-Germain (10 sept.) sur les frontières austro-hongroises.

1923 Traité de Lausanne (24 juillet) qui remet en cause le traité de Sèvres (1920) et redessine les frontières de la Turquie, dont l'indépendance est proclamée le 29 octobre.

1926 Premier congrès paneuropéen de Vienne (1er octobre), dirigé par l'Autrichien Richard N. Coudenhove-Kalergi, qui veut abolir les frontières économiques et politiques sur le continent.

1938 Accords de Munich.

1945 Accords de Yalta (février), conférence de Potsdam (août).

1948 Création de l'OECE et de l'UEO.

1950 Déclaration Schuman (vers la CECA, 9 mai).

1957 Traités de Rome créant la Communauté Economique Européenne (CEE) et l'Euratom.

1963 Accord d'association entre la Turquie et la CEE ; traité de l'Élysée entre la France et la RFA.

1975 Création de l'OSCE ; convention de Lomé ; conférence d'Helsinki.

1989 Chute du mur de Berlin et des différents pays communistes sous joug soviétique.

1991-1995 Conflits en ex-Yougoslavie, fin par les accords de Dayton (1995).

1992 Traité de Maastricht créant l'Union européenne.

1995 Conférence euro-méditerranéenne de Barcelone

1999-2002 Élargissement de l'OTAN aux PECO.

2004 Adhésion à l'UE des PECO, Malte et Chypre ; mise en place de la Politique de Voisinage ; création de l'agence FRONTEX.

2008 Lancement d'un projet d'Union pour la Méditerranée ; déclaration d'indépendance du Kosovo.

2012 Prix Nobel de la paix attribué à l'Union européenne.

2013 Adhésion de la Croatie à l'UE.

2014 Annexion de la Crimée par la Russie.

2015 L'Islande annule sa candidature à l'Union européenne

L'Allemagne accueille plus d'un million de réfugiés.

2019 Retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit).

CHIFFRES CLÉS

	Superficie (en km²)	Population(2017), en millions	PIB (2017), en milliards de US$	PIB par hab. en ppa (2017), en US$
UE à 27	4 152 385	440.4	13 885.3	41 125.6
États-Unis	9 629 048	328.8	18 625	59 531.7
Chine	9 596 961	1 393.7	11 199.1	16 806.7
Japon	377 915	125.7	4 949.3	43 279
Brésil	8 514 876	212.8	1796	15 483.5
Inde	3 287 263	1 358.1	2 263.8	7 055.6
Russie	17 048 246	143.2	1 283.2	25 533
Turquie	783 562	81	864	26 504.9
Afrique du Sud	1 219 912	55.8	295	13 498

Sources : Eurostat, BIRD, CIA World Factbook, Images économiques du monde 2019.

	Taux d'alphabétisation (2017)	Espérance de vie (2017), moyenne h/f	Indice de fécondité (2017)	Dépenses publiques d'éducation en % du PIB (2017)
UE à 27	100	80	1.6	35.8
États-Unis	100	78.5	1.8	5.2
Chine	99.7	76.5	1.8	n.d.
Japon	100	83.5	1.5	3.8
Brésil	99	75	1.6	6
Inde	87.8	68.5	2.3	3.8
Russie	99.5	71.5	1.7	4.3
Turquie	**99.5**	**77**	**2.1**	**4.8**
Afr. du Sud	**99**	**61**	**2.4**	**6**

Sources : BIRD, Eurostat, Images économiques du monde 2019.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

Géopolitique de l'Europe

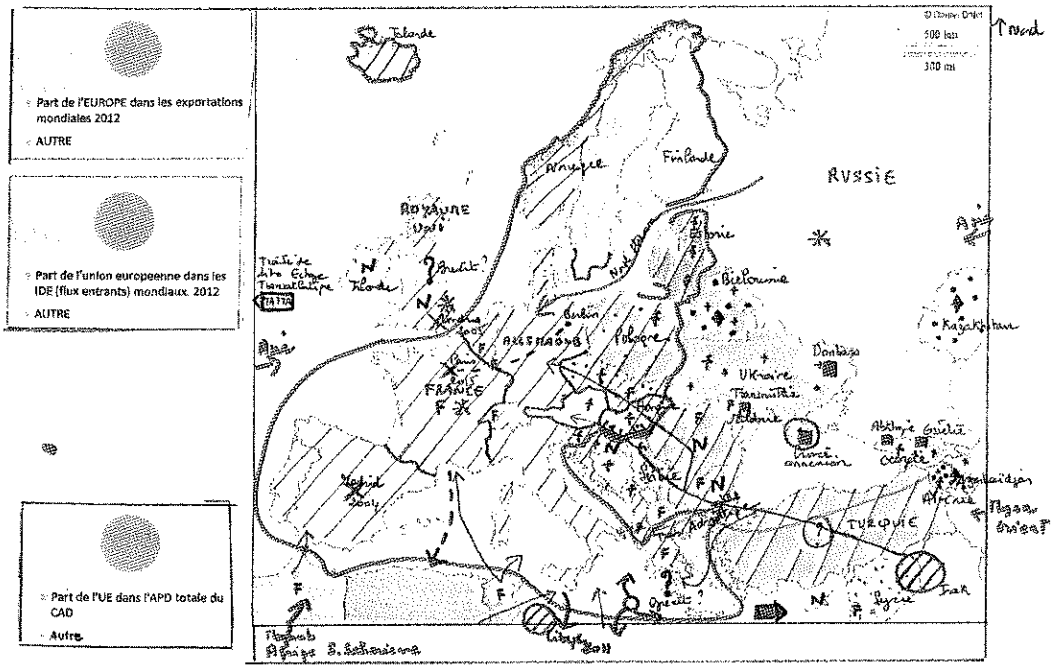

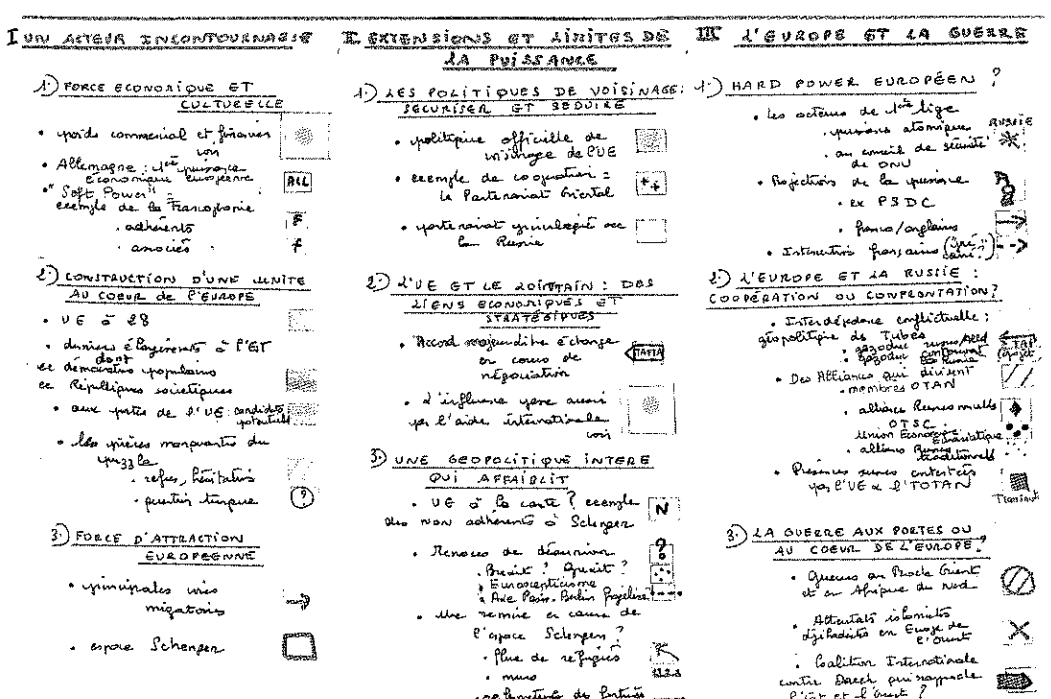

Introduction

Le XXe siècle a vu les frontières européennes nombre de fois remodelées, des empires édifiés et abattus, des États s'imposer aux nations, des nations détruire des États. Dès 1919, et surtout après 1945, l'influence des guerres mondiales, des luttes de décolonisation, de la Guerre froide, et le retour des conflits inter ou intra-étatiques n'épargnent pas le continent européen : son influence sur la scène mondiale est l'histoire d'une lente agonie. La construction progressive de politiques interétatiques affirme lentement l'Europe comme un continent en voie d'intégration* dans l'Union européenne. Les marges du continent sont en cours de définition par la capacité d'intégrer l'UE. Les relations avec les États voisins s'en trouvent transformées : Méditerranée, Turquie, Russie, Ukraine, Islande, s'interrogent sur leurs relations avec un continent en cours d'intégration politique et économique.

PROBLÉMATIQUES

- ***Comment expliquer le poids géopolitique de l'Europe ? Quel rôle prend l'Union européenne dans la gestion de ce poids ? Avec quelle influence ?***
- ***Comment comprendre l'évolution des conflits et les relations avec les États situés aux marges du continent ?***
- ***Comment se transforment les relations entre une Europe/UE et les autres parties du monde ?***

I. Un continent entre divisions et unions

A. Un continent divisé

Fragmentation politique

L'Europe dans sa définition conventionnelle se caractérise par un émiettement politique considérable en presque cinquante États pour une superficie (10 millions de km²) comparable à celle des États-Unis ou de la Chine. Elle juxtapose des micros États comme Malte (316 km²) ou le Luxembourg (2 586 km²) et des plus vastes comme l'Ukraine (603 500 km²) ou la France (641 185 km² avec les territoires ultrapériphériques). Le morcellement est ancien et les tentatives d'unification font long feu : l'Empire romain, l'Empire carolingien (VIIIe-IXe siècle), celui de Charles Quint au XVIe siècle, l'épisode napoléonien (1804-1814), voire celle de l'Europe nazie (1938-1945).

L'Europe détient le record des guerres (plus de 160 depuis le XVIIIe siècle, toutes formes confondues) : du XIVe siècle (guerre de Cent Ans entre la France et l'Angleterre 1337-1453) au XIXe siècle de nombreux conflits voient s'affronter les États européens pour culminer avec les guerres de la Révolution et de l'Empire, puis les deux guerres mondiales (« guerres civiles » d'après l'historien Elie Barnavi). C'est surtout après la plus meurtrière de toutes les guerres, celle de 39/45, que vont se concrétiser les aspirations à des « États-Unis » d'Europe. Notons que

la Guerre froide, qui va bel et bien diviser le continent Europe en deux (ainsi que l'Allemagne), marque aussi la fin des conflits majeurs sur le sol européen ; les combats seront délocalisés sur d'autres fronts comme en Asie. La guerre reprendra, sur son sol, après la chute du communisme.

Multiplication des frontières

Les traités de Westphalie (1648) ont mis fin à la guerre de Trente Ans, redessiné la carte de l'Europe et posé la doctrine de la souveraineté de l'État comme base du droit international. Chacun est maître chez soi (au point de vue religieux aussi), et la non-ingérence comme le respect des frontières doivent être la norme, en principe. On se détache d'une vision du pouvoir, plus féodale et religieuse qui était celle des empires.

Chaque guerre amène son lot de traités et de rectifications des frontières ; la carte de l'Europe du XIX^e^ siècle date du Congrès de Vienne (1815) mais la majorité des frontières européennes sont tracées au XX^e^ siècle : 26 % après le traité de Versailles, 19 % après la Seconde Guerre mondiale et 27 % après la chute du communisme et la fin de l'URSS en 1991.

Un continent assez « neuf » ? À l'ouest et au nord, on trouve les frontières les plus stables et les plus anciennes autour d'États-nations* de taille moyenne ; au centre-est, les divisions datent de la 1^re^ moitié du XX^e^ siècle : les États sont issus de l'éclatement d'Empires comme l'Empire Ottoman ou austro hongrois ; les frontières y sont plus instables : la Pologne indépendante réapparaît sur la carte en 1918 ; les Balkans sont redécoupés après la Première Guerre mondiale (au profit de la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie, États nouveaux) puis après 1989 (la guerre en Yougoslavie la divise en 5 puis en 7). Le terme de balkanisation*, utilisé pour la première fois en 1918, va devenir synonyme de morcellement d'États en petites unités. La fin de la Seconde Guerre mondiale bousculera encore le centre de l'Europe : rétrécissant le territoire allemand au profit de la Pologne (Yalta 1945) et plus tard le taillant en deux (RFA/RDA). À l'est, une entité de grande dimension (l'État le plus vaste du monde) va perdurer sous des régimes politiques différents (Empire russe, URSS, Russie) mais connaître des rectifications de frontières qui seront capitales pour l'avenir des États frontaliers ; par exemple les pays Baltes annexés en 1945 et la Pologne repoussée à l'ouest sur l'Allemagne. La chute de l'URSS en 1991 donnera naissance à 15 États indépendants.

Leurs conséquences

Les inconvénients d'un fractionnement du continent ? Les échanges peuvent en être freinés et les risques de conflits frontaliers aggravés. En 1975 la convention d'Helsinki confirmera l'inviolabilité des frontières nées de la Seconde Guerre Mondiale ; de même en 1990, après la réunification allemande et l'absorption de la RDA par la RFA, l'Allemagne et la Pologne signent un traité garantissant leur frontière commune (la ligne Oder-Neisse). Ce qui n'empêchera pas les contestations : les populations n'adhérent pas toujours à ces décisions internationales, basées souvent, malgré les discours, sur le droit des vainqueurs davantage que sur celui des peuples à disposer d'eux-mêmes. En Europe, l'imbrication des nationalités rend fort probables de nouveaux fractionnements : les plus récents proviennent de la volonté de recréer des États-nations « empêchés » jusque-là.

B. Un espace en paix ?

Le 10 décembre 2012, à Oslo, l'UE représentée par une vingtaine de chefs d'États européens, reçoit le prix Nobel de la paix pour son rôle dans la transformation « d'un continent de guerre en continent de paix ». Mais au même moment, le président tchèque Vaclav Klaus, qualifiait la décision du comité de « farce tragique ». La paix en Europe ne va donc pas de soi, même si elle commémore en 2014 le « big bang de 1914 »...

Fin du XX^e siècle : la guerre inattendue à l'Est

Certes il n'y a pas de guerre entre États européens entre 1945 et 1989. Mais une nouvelle époque commence avec la chute du communisme. Les peuples d'Europe centrale et orientale se rapprochent du camp occidental (adhésion à l'OTAN) puis prétendent à l'Union européenne ; en deux élargissements (2004 et 2007), 12 États adhèrent dont 10 ex-États communistes. La paix, la démocratie libérale, les valeurs promises par l'UE semblent confirmer leur pouvoir d'attraction, mais paradoxalement, dans le même temps l'Europe redevient théâtre de divisions (Tchécoslovaquie 1993) et de guerres (Yougoslavie 1992-1995) d'où naissent de nouveaux États (Monténégro 2006, Kosovo 2008).

Des forces centrifuges dans l'Europe communautaire

À l'intérieur des États : à l'ouest aussi existent des tensions nationalistes et un régionalisme* plus ou moins tempéré. Les velléités séparatistes sont même fortes qui touchent la Belgique (la question flamande), l'Espagne (les indépendantistes catalans victorieux aux régionales de 2015 adoptent une résolution sur un « processus de création d'un État catalan indépendant » retoquée par le tribunal constitutionnel. Si la tenue d'un référendum semble malgré tout probable, les résultats des législatives de fin 2015 divisent le camp indépendantiste), le Royaume-Uni (en 2014 le référendum sur l'indépendance est un échec pour le SNP, Parti national écossais mais il devient en 2015 le 3^e parti du pays lors des élections législatives), l'Italie (la Padanie). Les nationalismes armés de l'ETA (au pays Basque espagnol) et de l'IRA (Irlande du Nord) semblent avoir choisi la négociation. Les pays sont très divers dans leur politique vis-à-vis des régions : de la décentralisation limitée (France, Grèce) à l'évolution fédérale (Belgique, Espagne).

Entre les États : les positions des 28 États de l'UE aujourd'hui connaissent des divergences sur le terrain de la stratégie économique surtout depuis la crise de 2008 (une Europe du Nord autour de l'Allemagne prônant l'austérité et une Europe du Sud pour une politique de relance) mais aussi de la géopolitique ; les Anglais toujours proches des États-Unis, les pays de l'Est redoutant la Russie. Plus clivant encore, une vision du projet européen et de l'avenir de l'UE qui ne concordent pas entre les tenants d'une Europe fédérale* et ceux d'une Europe minimaliste autour du libre-échange. Ce qui concrètement se traduit par la création d'une Europe à plusieurs vitesses ou plus dangereux, d'une Europe à la carte. Le retrait britannique, annoncé par référendum en juin 2016, négocié difficilement pendant trois ans, accompli en mars 2019, est le symbole de ces contradictions.

Euroscepticisme* en Europe

David Cameron, Premier ministre du Royaume-Uni dont le parti conservateur domine largement les élections législatives de 2015, avait fixé la tenue d'un référendum le 23 juin 2016 sur l'appartenance de son pays à l'UE. Cette promesse avait été faite dans un contexte de montée en puissance du parti populiste, anti-européen et anti immigration, UKIP. Si ce parti n'obtint qu'un seul siège au Parlement en 2015, il avait récolté plus du quart des voix anglaises lors de l'élection du parlement européen de 2014. Ces élections européennes ont marqué la victoire historique des antieuropéens au cœur de l'UE, pas seulement au Royaume-Uni mais aussi en France (FN 24 % des voix) et au Danemark (26,7 %)... En Hongrie le parti conservateur du président Orban qui attaque depuis 2010 la « dictature bruxelloise » obtint la majorité des voix, suivi par le parti Jobbik (extrême droite). En Pologne les conservateurs de Droit et Justice (PiS) talonnaient la Plate Forme Civique de Donald Tusk, président du Conseil européen.

En 2015 le PiS gagne le pouvoir en Pologne : présidentielles, législatives ; en octobre il conquiert la majorité absolue dans un Parlement où la gauche n'obtient aucun élu. Depuis Beata Szydio, Premier ministre, joue les seconds rôles derrière le cerveau du parti, Jaroslaw Kaczynski. La Pologne est en pleine révolution conservatrice (réformes annoncées de la justice, rapprochement avec D. Cameron sur son projet de réforme de l'UE), amenant en décembre des milliers d'opposants dans la rue.

Les contrecoups de la guerre en Syrie qui se traduit par un afflux de réfugiés (un million de migrants en 2015 dont la moitié venant de Syrie) cristallisent les divisions dans l'UE. Au sommet de Bruxelles (fin 2015) plusieurs décisions concernant la relocalisation des réfugiés sont refusées par la Slovaquie, la Hongrie, la Pologne, la république Tchèque. Au sein même de l'espace Schengen, des murs sont construits (Autriche, Hongrie) et des frontières recontrôlées. L'Europe doit-elle se transformer en forteresse ?

Avec la montée d'un bloc eurosceptique en son sein, les tensions géopolitiques et l'essoufflement de l'Europe sont palpables depuis lors.

Menace de guerre aux portes de l'UE ?

Les problèmes de minorités existent aussi chez les derniers adhérents de l'Est de l'Europe : les Roms essentiellement originaires de Roumanie et de Bulgarie, maltraités dans leur pays d'origine sont souvent rejetés de leur pays d'accueil et deviennent les « intouchables » d'Europe. Les Pays Baltes sont un cas particulier puisque les Russes représentent près de 30 % de la population en Estonie et Lettonie mais y sont considérés comme étrangers ou apatrides. L'exclave de Kaliningrad aujourd'hui entourée de deux pays membres de l'UE (Pologne et Lituanie) pose le problème en cours de négociation de la circulation de ses citoyens en zone Schengen. L'amputation en 1945 de la Roumanie qui perd sa province de Bessarabie donne naissance à une République soviétique aujourd'hui indépendante. Mais cette Moldavie est écartelée entre des roumanophones majoritaires et les russophones de Transnistrie sécessionnistes.

Les tensions sont les plus fortes dans les pays limitrophes de la Russie, qui bénéficient de la politique de voisinage de l'UE mais que le voisin russe considère comme son « étranger proche ». Dès 2008 la Russie adopte une politique interventionniste dans ce qu'elle considère encore comme son « pré carré », illégitimement attiré, selon elle, par l'OTAN et l'UE. Elle soutient militairement les mouvements séparatistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud en Géorgie et reconnaît leur indépendance, tandis que le gouvernement géorgien les considère comme territoires sous occupation russe. La communauté internationale et l'UE semblent impuissantes. En mars 2014, la Russie annexe la Crimée ukrainienne mais à majorité russe et soutient l'est

du pays sécessionniste, déclenchant crise diplomatique et tensions (sanctions) avec l'UE et les États-Unis.

L'Europe communautaire se retrouve aujourd'hui au cœur de nouveaux conflits, inédits, même si le rappel de la Guerre froide est évident, et pour lesquels elle semble mal armée.

L'Europe et le terrorisme

Même en excluant le terrorisme d'État (terreur jacobine, nazisme, fascisme...) l'histoire longue de l'Europe recèle de nombreux épisodes de terrorisme (stratégie du « faible au fort » qui comporte une dimension idéologique et choisit de tuer pour convaincre) : terrorisme révolutionnaire anarchiste à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle, nationalismes (IRA, OAS, ETA, groupes palestiniens...), extrême gauche (Brigades rouges, Action directe pendant les « années de plomb »...), extrême droite (Norvège en 2011), djihadisme à la fin du XX^{e} siècle (par exemple 1986, 1995, 1996 en France). Avec Al Qaida apparu en 1987, le salafisme djihadiste change d'échelle et élargit ses cibles, bien au-delà du Moyen-Orient et de l'Afrique qui restent les plus touchés.

Depuis 2001 et la frappe sur le World Trade Center aux États-Unis, les pays participants aux coalitions occidentales au Moyen-Orient, en Afrique, deviennent des cibles pour Al Qaida ou plus récemment l'État Islamique. Le terrorisme qui a déjà frappé Madrid (2004, 191 morts) et Londres (2005, 56 morts) frappe Paris deux fois en 2015 : en janvier, c'est la tuerie de *Charlie Hebdo* et de « l'hyper casher » (17 morts) à la porte de Vincennes ; le 13 novembre ce sont des fusillades (revendiquées par l'EI) qui visent aveuglément des terrasses de restaurants, le Stade de France et le public d'une salle de spectacle réputée : le Bataclan, faisant 132 victimes. L'émotion est immense en France et à l'étranger ; en janvier ce sont des caricaturistes, qui avaient été ciblés ainsi que la communauté juive ; en novembre ce sont des personnes de toutes origines, souvent jeunes devenues les symboles d'une société libre (« génération Bataclan »). Le monde occidental est visé, son histoire complexe avec les pays du Sud (colonisation, interventions armées sur des « terrains extérieurs »), mais aussi la liberté de la presse et d'expression, la laïcité, la liberté des mœurs, le statut de la femme... Le territoire belge n'est pas épargné (attentat du Musée juif de Bruxelles en 2014, réseaux terroristes actifs, attentats de Bruxelles le 22 mars 2016).

À la suite des attentats de 2015, l'état d'urgence est décrété en France pour 3 mois (prolongé) sur l'ensemble du territoire métropolitain et la Corse, pour la première fois depuis 1961 ; les interventions en Syrie sont renforcées. Au sein de l'UE la lutte contre le terrorisme reste une compétence nationale mais un certains nombre de mesures communes sont prises depuis 2011 (mandat d'arrêt européen, échanges d'informations par le système ECRIS, fonds spéciaux...). Après les attentats de Paris, un coup d'accélérateur est donné à une collaboration plus grande entre Européens : l'adoption du PNR (fichier sur les passagers aériens) est accélérée. D'autres pays européens s'engagent ou accentuent leur action dans la coalition internationale contre Daesh (Royaume-Uni).

Les questionnements sont aujourd'hui nombreux. Par exemple, en France il y a débat :

- sur l'état d'urgence (2015-2017) considéré par certains politiques et militants associatifs... comme une menace contre les libertés individuelle ;
- sur la présence parmi les tueurs de citoyens français ayant choisi le djihad, ce qui pose la question de l'enseignement de l'islam, mais souligne aussi de rouge les divisions et les exclusions de la société française ;
- sur les politiques de la ville et d'intégration depuis des décennies ;
- sur la politique menée au Proche-Orient et en Afrique saharienne.

Les risques majeurs sont ceux de l'amalgame entre islam et terrorisme djihadiste ; risque des réflexes de peur (insécurité) qui font le lit des populismes en France et en Europe ; risque de la remise en cause de la liberté de circulation en Europe (traité de Schengen) en contradiction avec certaines valeurs européennes, piliers de son « *soft power* ».

C. Un modèle social et culturel ?

Une multiplicité de modèles sociaux

Traditionnellement on distingue le modèle continental, méditerranéen, anglo-saxon et nordique qui divergent par l'importance de la protection sociale, le rôle de l'État plus ou moins providence ou de la responsabilité individuelle etc. Plus concrètement, une grande hétérogénéité (qui s'accroît d'ailleurs avec les élargissements*) règne en Europe en matière de droit du travail et les budgets sociaux restent de la responsabilité des États. Quelques exemples : alors que la moyenne des dépenses sociales dans l'OCDE est de 22 % du PIB en 2014, elles représentent 31,7 % du PIB en France (un record) et 16 % en Estonie ; les durées annuelles du travail sont variables dans l'UE (2013, Eurostat) : les Pays-Bas, la Suède, la France dans les plus bas (entre 1 357 heures et 1 580) ; dans les plus élevés la Bulgarie et la Roumanie (entre 1 900 heures et 2 000). Les taux de syndicalisation sont très différents (2013, OCDE) : 65 % dans les pays scandinaves, 17,5 % en Allemagne, 25,5 % au Royaume uni et 8 % en France.

Est-ce à dire qu'il y a trop de diversité (les différences de niveau de vie au sein de l'UE vont par ailleurs de 1 à 15) pour envisager des accords sur un modèle commun ? En réalité la diversité permet de comparer les politiques et d'apprendre des autres (la « flexisécurité » ou la place des femmes en Europe du Nord, une politique anticrise en Allemagne basée sur le chômage partiel et évitant ainsi les délocalisations).

Les traités de Rome (1957) fixent déjà un certain nombre d'objectifs fondamentaux qui vont ensuite se préciser : la protection sociale des individus contre certains risques, l'assurance de certains biens de base (éducation, santé), d'une redistribution en faveur des catégories les plus défavorisées, de conditions de travail décentes. Trois points sont aujourd'hui ciblés : les droits sociaux fondamentaux (comme le droit de grève, la protection des travailleurs, la non-discrimination) ; la protection sociale (systèmes universels, redistribution de la richesse, revenu minimum) ; le dialogue social (conventions collectives, consultations des salariés).

La montée d'une compétence communautaire : l'Acte Unique européen consacre une place importante à la question sociale en 1986, de même que la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs, adoptée en 1989, puis le traité de Maastricht en 1992 et d'Amsterdam en 1998. En 2000 la Charte des Droits fondamentaux inclut des chapitres sur l'égalité homme-femme, les droits syndicaux... La question de l'emploi devient essentielle dans la stratégie Europe 2020 et un « Paquet emploi » a été adopté en 2012.

Le droit européen fixe aujourd'hui des règles minimales à remplir dans chaque État membre. Par exemple, la réglementation européenne a instauré, dans toute l'UE : l'obligation d'établir un contrat de travail écrit, la limitation de la durée de travail hebdomadaire (48 h maximum), la protection sociale de la maternité, l'interdiction du travail des enfants de moins de 15 ans et la réglementation du travail des 15-18 ans, la protection contre les agents chimiques, physiques et biologiques, etc.

Un atout pour l'Europe ?

C'est aujourd'hui un des grands chantiers et défi de l'UE : faire accepter par tous des règles et principes minimaux ; or lorsque le traité de Lisbonne en 2007 confère à la Charte des droits fondamentaux une valeur juridiquement contraignante, trois pays le Royaume-Uni, la Pologne, et plus tard la République tchèque, obtiennent une dérogation à l'application de la Charte dans leurs systèmes nationaux. Un certain nombre de sujets restent en dehors des compétences de l'UE comme par exemple le salaire minimum. La mondialisation et les crises économiques bousculent le modèle et donnent des arguments (financiers) à ceux qui veulent plutôt, suivant la logique libérale, déréglementer et démanteler l'État Providence. Et pourtant ses défenseurs font remarquer qu'il n'est pas contradictoire avec les performances des travailleurs et la productivité : 15 pays européens sont classés en 2014-2015 par le World Economic Forum parmi les 30 pays les plus compétitifs au monde. Au niveau international, l'UE veut démontrer que des normes sociales ne sont pas synonymes de frein mais de progrès : elle s'est d'ailleurs alliée à l'OIT (Organisation Internationale du Travail) pour promouvoir de nouvelles normes de travail.

L'influence européenne peut-elle passer par les langues ?

En 2001, le Conseil de l'Europe (1949, 47 États membres aujourd'hui) lance une affiche sur le thème de la diversité linguistique européenne : « Europe : de nombreuses langues, une seule voix ». L'illustration choisie est celle d'une Tour de Babel. Il est vrai qu'aussi bien en Europe que dans l'UE la pluralité règne : 43 langues nationales en Europe, le double de langues régionales et 24 langues officielles dans l'UE.

Deux visions s'opposent : la diversité comme handicap (le coût des traductions, un frein aux échanges, un point de cristallisation des séparatismes et des rivalités ; la Commission s'exprime en 3 langues « relais », le français, l'allemand mais de plus en plus l'anglais) ou comme richesse.

C'est ce que veut prouver Leonard Orban, ancien commissaire européen au multilinguisme, de nationalité roumaine : « la formule magique de notre cohésion n'est pas une langue commune qui priverait l'Europe de sa richesse culturelle et uniformiserait nos sociétés. C'est au contraire le multilinguisme, dont le respect permet à chaque culture de développer et de faire valoir sa différence et à chaque nation, région ou communauté de préserver ses racines et ses traditions ». En ce sens, l'UE promeut la mobilité de ses étudiants (programmes Erasmus).

À l'international, les langues européennes font référence au passé du continent ; colonisation et émigration au XIX^e^ siècle (diasporas) laissent des héritages économiques, politiques et culturels ; de nombreux pays dans le monde continuent à parler la langue de l'ex métropole : le français en Afrique, au Québec ; les langues ibériques en Amérique latine et en Afrique ; et l'anglais, de l'Amérique du Nord à l'Australie en passant par l'Afrique, s'imposant pratiquement comme langue universelle.

On ne peut se cacher que les langues soient aussi sujet de tensions (l'Algérie refusant de participer à l'OIF), que les langues européennes sont peu présentes au Moyen-Orient et en Asie. Mais des organisations internationales comme la Francophonie (1970) ou la Communauté des langues portugaises (1996) se donnent comme mission de garder des liens vivants économiques

mais aussi diplomatiques (soutien mutuel de leurs positions au sein de l'ONU par exemple) avec leurs anciennes zones d'influence. C'est bien la définition de l'utilisation d'un « *soft power** ».

II. Une géopolitique des confins

La Politique de Voisinage

Depuis les années 1990 et la chute du communisme en Europe centrale et de l'Est, l'Union européenne s'intéresse davantage à ses pays proches et va développer une politique spécifique. Mais au final, il existera différents types de « voisins » et de voisinages...

- Celui destiné à l'adhésion pour les candidats officiels (Turquie, Monténégro, Macédoine, Serbie) qui bénéficient de l'instrument financier de préadhésion et aux candidats potentiels comme l'Albanie, la Bosnie Herzégovine, le Kosovo liés par un ASA (accord d'association et de stabilisation). La Turquie a un statut à part comme membre de l'union douanière européenne depuis 1995 (voir C).
- Celui des voisins « riches » de l'AELE, qui sont très proches de l'Union : ils font partie de l'espace Schengen (Norvège, Islande, Suisse, Liechtenstein), et certains sont membres de l'Espace économique européen (EEE = Union européenne 28 + Norvège, Islande, Liechtenstein) participant de fait au marché unique européen.
- Un grand nombre de pays (16) vont être concernés par une Politique (officielle et institutionnelle) de voisinage (PEV) ; crée en 2003, elle rassemble des pays d'Europe de l'Est mais aussi du Maghreb, du Proche-Orient et du Caucase du Sud, pour assurer « un espace de paix, de prospérité et de sécurité » à ses frontières immédiates. Ces pays, *a priori*, n'auront pas vocation à entrer dans l'Union européenne à court ou moyen terme.

En échange d'une aide financière de l'Union européenne, ils doivent effectuer des réformes afin de s'engager sur la voie de ses standards sociaux et économiques, de l'économie de marché, de la protection des droits fondamentaux.

- Comme « voisin des voisins », la Russie qui a refusé la PEV, bénéficie d'un « partenariat stratégique ». En 2013-2014 l'avancée de la PEV en Ukraine déclenchera une crise majeure avec elle.

A. La Russie et les marges nordiques

Novembre 2013, sommet de Vilnius (Lituanie) : les six pays du Partenariat Oriental doivent consacrer leur rapprochement avec l'Union européenne par la signature d'Accords d'Association. Trois heures après, c'est un échec pour la Politique Européenne de Voisinage, seules la Géorgie et la Moldavie ont signé : l'Ukraine après l'Arménie, a reculé et s'est rangée dans le camp de Moscou. La Russie est-elle vouée à diviser l'Europe ? Mais au-delà des apparences, quels jeux jouent les grandes puissances dans le triangle : Europe/États-Unis/Russie ?

La Russie est-elle un État européen ?

La Russie, l'État le plus vaste du monde, à cheval sur l'Europe et l'Asie, a montré au XVIII^e^ siècle, sa volonté de ne pas être exclue de l'Europe, synonyme de modernité, en proposant de repousser les limites du continent européen plus à l'est, jusqu'à l'Oural. Pierre I^er^ se charge aussi d'européaniser la Russie : les vêtements, l'architecture (Petersburg), la langue française, langue de cour... Au XIX^e^ siècle, les liens économiques et diplomatiques (Triple Entente) se resserrent avec

les pays européens, jusqu'à la première guerre mondiale. Mais la Russie bolchevique en 1917, signant l'armistice avec l'Empire Allemand, dénonçant les emprunts russes, concrétisant un autre monde, communiste et faisant du prosélytisme, va être mise au ban de la communauté internationale. Seule la seconde Guerre Mondiale et sa résistance héroïque (mais tardive: 1941) à l'Allemagne nazie va faire entrer l'URSS dans le concert des Nations. La seconde moitié du XX^e siècle va briser l'isolement soviétique; l'Est de l'Europe va tomber sous son joug (les démocraties populaires) et reproduire le modèle. La Guerre froide commence alors dans une Europe coupée en deux par une frontière idéologique et économique entre l'Ouest et l'Est. Il faut attendre les réformes de Mikhaïl Gorbatchev (1985) pour que l'URSS connaisse une libéralisation intérieure et extérieure. Elle y perdra cependant son « empire européen »: M. Gorbatchev « permet » en quelque sorte l'émancipation des démocraties populaires en renonçant publiquement à la doctrine de la « souveraineté limitée » ce qui accélère le renversement des régimes communistes à partir de 1989; les troupes russes se retirent du territoire de leurs ex-alliés. L'URSS elle-même implosera en partie sous l'effet du réveil de ses nationalités en 1991.

L'URSS n'est plus. L'Europe se fragmente encore et de nouvelles frontières apparaissent: celles des ex-Républiques soviétiques, de la dislocation de la Yougoslavie en 5 (1989), de la scission de la Tchécoslovaquie (1993), puis pour les plus récentes, de l'indépendance du Monténégro (2006) et du Kosovo (2008). Il n'y a que la réunification allemande pour en soustraire une (1990). 27 % des frontières européennes datent ainsi de la chute du communisme.

Très vite, les ex-démocraties populaires marqueront leur virage à l'Ouest en posant leur candidature à l'OTAN, puis à l'Union européenne, se mettant ainsi sous le parapluie militaire américain et économique européen. L'OTAN a accepté depuis 1990 l'adhésion de la RDA avec la réunification allemande, en 1999 celles de la Pologne, Hongrie, République Tchèque, 2004 celles de la Bulgarie, Roumanie, Slovénie, Slovaquie et en 2009 l'Albanie et la Croatie. L'Union européenne s'élargira à ces pays en 2004, 2007 et 2013. Les autres PECO (pays de l'Europe centrale et orientale) sont candidats ou candidats potentiels.

La Russie: se reconstruire après la perte de l'Europe?

La Russie ne se résignera qu'avec difficultés à la perte de son « pré carré » européen. À l'intérieur, la transition vers l'économie de marché, sous la forme brutale d'une « thérapie de choc », plonge la Russie dans une phase de régression économique et sociale qui va durer plusieurs années. La production industrielle chute de 50 % en 10 ans, 1/3 des familles sont sous le seuil de pauvreté, les taux de natalité et l'espérance de vie baissent, la population diminue (150 millions d'habitants en 1991, 143 en 2013). La privatisation exécutée de façon opaque, a fait passer les entreprises d'État dans les mains d'un petit groupe de privilégiés, les oligarques. Vladimir Poutine, ancien du KGB, chef du Parti Russie Unie, est élu président pour la première fois en 2000, puis en 2004; il devient Premier ministre en 2007 pour respecter la constitution (pas plus de 2 mandats) et est réélu de nouveau président en 2012 avec 63 % des voix au terme d'une élection contestée. La Russie est passée à une forme de « démocratie dirigée » (Poutine) éloignée des valeurs occidentales: la vie politique y est sous contrôle. Il a rétabli « la verticale du pouvoir » (E. Primakov). La modernisation de l'armée fait aussi partie de la reprise

en main. Économiquement, on assiste à un retournement de conjoncture à partir de 1999 : la croissance redémarre (entre 5 et 8 % par an dans les années 2000) ; de même que la production industrielle, la balance commerciale est excédentaire, la dette publique est faible (inférieure à 15 % du PIB en 2014), les réserves d'or et de devises sont parmi les plus fortes du monde. Il faut dire que l'ouverture aux IDE étrangères a été payante et que la hausse des prix des hydrocarbures a fait décoller l'économie de rente. Cette position favorable lui permet de jouer d'une diplomatie des hydrocarbures notamment dans « l'étranger proche » (ex-Républiques soviétiques) qui semble aussi lui échapper.

La Fédération de Russie, la plus grande des 15 Républiques de l'ex URSS, va essayer de conserver des rapports forts et privilégiés avec les autres Républiques ayant obtenues leur indépendance. La Communauté des États Indépendants (CEI) tente dès 1991, de remplacer les liens disparus en créant un espace d'intégration économique et militaire espérant coordonner les politiques étrangères des membres ; mais seuls 11 États participent, les États Baltes très hostiles refusant ainsi que la Géorgie. Entrée tardivement dans la CEI en 1993, ce pays en sortira en 2008 à la suite du conflit armé avec la Russie qui soutient les mouvements séparatistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud. La CEI peu à peu, perd tout son sens.

La Russie lance alors de nouveaux projets de rapprochements plus opérationnels : l'Union économique eurasiatique voit le jour au 1er janvier 2015 à la suite de la suppression de l'Eurasec. L'ambition de la Russie, de la Biélorussie et du Kazakhstan est de créer une organisation équivalente à l'UE à l'Est. Ils sont rejoints par l'Arménie et le Kirghistan. Militairement, existe depuis 2002 un traité de défense mutuelle : l'Organisation de Sécurité Collective (OTSC, même membres plus Tadjikistan et Ouzbékistan).

L'idée d'une adhésion possible de la Russie à l'Union européenne a été assez vite écartée : « intégration improbable, exclusion impossible », il manque à la Russie l'économie de marché viable (acquise officiellement en 2002), l'État de droit et surtout la volonté d'adhérer au modèle européen ! Au sommet de Saint-Pétersbourg en 2003, on met en place un Partenariat stratégique* qui renforce les accords précédents ; il couvre quatre « espaces communs » : un espace économique (objectif d'un marché ouvert), un espace de liberté, sécurité, justice, un espace de sécurité extérieure et enfin de recherche et d'éducation. L'Union européenne va par exemple participer au démantèlement des centrales nucléaires russes obsolètes, on trouve un accord sur le régime de Kaliningrad, enclave russe sur la mer Baltique entre la Pologne et la Lituanie.

Une Europe menacée ?

La diplomatie russe dans les années 1990-2000 envisage pour son « étranger proche » un espace d'influence, soumis à son « *soft power* » et poursuit l'intégration régionale avec les ex-Républiques sœurs ; cependant, la doctrine de politique étrangère va évoluer sous l'effet de plusieurs chocs : celui en 1995 de l'intervention de l'Otan dans la guerre en ex-Yougoslavie, celui de 1999 des premières entrées dans l'Otan des ex démocraties populaires, celui des Révolutions de « couleurs » : orange en Ukraine (2004) et des roses en Géorgie (2003), de l'indépendance du Kosovo reconnue par les Occidentaux en 2008, et en 2010 du projet de bouclier antimissile de l'Otan basé dans l'est de l'Europe (Roumanie, Pologne) censé prévenir une attaque iranienne.

Surtout l'Otan et l'UE se rapprochent dangereusement du dernier pré carré russe : l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie. Preuve en est leur candidature à l'OTAN depuis les années 2000 (repoussées pour l'instant mais la Géorgie qui avait été soutenue en 2008, accueille une base depuis août 2015). Quant à l'UE, elle a proposé dès 1998 à l'Ukraine, qui balance au gré de ses gouvernements entre l'alliance européenne et russe, un rapprochement puis elle deviendra le partenaire clé du Partenariat Oriental de 2009. C'est le recul sur l'OTAN puis sur l'UE du président V. Ianoukovitch, pro russe, élu en 2010, qui provoquera les premières manifestations qui aboutiront à son éviction et à la guerre.

La Russie se crispe devant ces avancées qu'elle traduit comme une menace et une humiliation de la part de l'Union européenne et des États-Unis qui ont profité de sa faiblesse au moment de la transition. La Russie se représente l'OTAN et l'Union européenne se liguant contre ses ambitions, l'un jouant du « *hard power* », l'autre du « *soft power* », dans une efficace complémentarité.

En tout cas la Russie de Poutine résiste et ne renonce pas à ce qui reste de son espace d'attraction. L'intervention en Géorgie en 2008 montre bien qu'elle est décidée à agir sur le terrain. La Russie est dans une reconquête qu'elle estime légitime, comme lors de l'annexion de la Crimée en mai 2014.

Mais la politique américaine est très proche de celle développée par Zbigniew Brzezinski en 1997 dans *Le grand échiquier* : l'Eurasie y est présentée comme un centre du monde (« quiconque la contrôle, contrôle la planète ») où le seul rival de taille, pour les Occidentaux, est la Russie. D'où le caractère essentiel de l'alliance Europe/États-Unis, d'où un système euro atlantique dont les deux piliers sont l'Otan et l'Union européenne ; cette vision expliquerait le soutien répété des États-Unis à une Union européenne élargie jusqu'aux portes de la Russie et jusqu'à celles du Moyen-Orient avec l'intégration de la Turquie. L'Ukraine, dans cette théorie apparaît comme l'État clé par sa taille et ses ressources, à contrôler. Cette vision est d'ailleurs proche de celle de Halford Mackinder en 1903 (*The Geographical Pivot of History*), lorsqu'il oppose les puissances de la terre (la Russie déjà) en Eurasie (le cœur du *Heartland*) et celles de la mer (alors le Royaume-Uni, aujourd'hui les États-Unis ?). La devise de Mackinder est comme un écho de la situation actuelle : « qui tient l'Europe orientale tient le *heartland*, qui tient le *heartland* domine l'île mondiale, qui domine l'île mondiale domine le monde ».

L'énergie, une arme géopolitique

Deux géants face-à-face : Vladimir Poutine voudra faire de l'énergie un outil de puissance. La Russie est en 2013 le 2e producteur mondial de gaz derrière les États-Unis avec les 2e plus grandes réserves du monde après l'Iran ; le 3e producteur de pétrole après les États-Unis et l'Arabie saoudite. L'Europe est son principal client et fournisseur mais surtout représente 88 % de ses exportations totales de pétrole et 70 % de celles du gaz ; elle est déficitaire globalement dans ses échanges avec la Russie qui est son premier fournisseur de gaz : 1/4 de sa consommation de gaz (qui transite pour moitié par l'Ukraine) et de pétrole. La dépendance est variable selon les États, par exemple la France est moyennement dépendante du gaz russe (13,5 % de ses importations de gaz) mais certains pays européens le sont bien davantage : Hongrie 65 %, l'Allemagne 35 %...

Une nouvelle stratégie énergétique : premièrement renforcer le contrôle de l'État sur les grands groupes en augmentant sa participation (Gazprom 51 %, Rosneft 75 %), deuxièmement pour ses entreprises maîtriser toute la filière hydrocarbures avec une politique de rachat et d'investissements en Europe : dans le domaine de la production (en 2012, le rachat par Rosnef de TNK-British Petroleum, groupe anglo-russe, la propulse au 1er rang mondial des compagnies pétrolières devant Exxon), dans le domaine du raffinage, de la distribution (contrat par exemple Gazprom et Gaz de France), du stockage (en Autriche, en Allemagne) et de la technologie. Le troisième point vise à garder le contrôle des voies d'exportations : cela se traduit par le co-financement avec l'Allemagne du gazoduc nord européen North Stream (2011) mais par l'échec de deux projets South Stream en 2014 et Turkish Stream annulé fin 2015 suite aux fortes tensions avec la Turquie. Les Européens eux, soutiennent des projets qui permettent de contourner la Russie en visant les ressources d'Asie centrale (Nabucco abandonné a été remplacé par le TAP, Trans Adriatic Pipe line). Enfin le 4e point est la diversification annoncée de ses débouchés avec l'Asie, présentée comme une alternative au marché européen, ce qui accentue la pression sur l'Europe de l'Ouest.

Facteur et arme de guerre : la Russie, à propos de dissensions sur les prix du gaz, a déjà utilisé l'arme énergétique (interruption des livraisons d'hydrocarbures) contre la Biélorussie (2010) et surtout l'Ukraine en 2005, 2007 et 2009. La dernière menace brandie contre elle date de fin 2013 lorsque la Russie fait pression pour que Kiev ne signe pas l'Accord d'Association (AA) avec l'Union européenne. Quand l'Ukraine cède et recule sur l'Union européenne, c'est le début des manifestations pro européennes amenant la démission du président Victor Ianoukovitch et le déclenchement de la guerre civile. L'intervention directe des Russes, soutenant les séparatistes russes d'Ukraine et récupérant la Crimée à la suite d'un référendum contesté en mars 2014, donne une autre dimension au conflit dans ce qui reste l'Étranger proche russe.

Guerre ou paix ?

Depuis 2014, la Russie brandit la menace d'une « guerre du gaz » sur le reste de l'Europe et l'UE, qui soutiennent le nouveau gouvernement ukrainien (Petro Porochenko) pro européen, qui a signé la première partie de l'AA en mars 2014 (de même la Moldavie signe en juin) ; la Russie utilise son soutien à la région sécessionniste de Transnistrie pour faire pression sur la Moldavie.

La Russie a-t-elle les moyens de ses provocations (elle casse en 2014 l'embargo ukrainien sur le Donbass en lui livrant du pétrole) ? L'économie russe subit une récession depuis la crise européenne de 2008-2009, la chute des cours du pétrole, les sanctions occidentales qui se traduisent par un taux de croissance du PIB inférieur à 1 % en 2014 et une fuite importante de ses capitaux, la chute de la monnaie. La Russie, véritable « pétro État » est fortement dépendante de ses hydrocarbures : 2/3 de ses exportations de marchandises. Et si l'Europe est son premier client et fournisseur, la Russie n'est que le 4e client de l'UE (7 % de ses exportations) et son 2e fournisseur. L'interdépendance est nette.

D'autant que la posture internationale de la Russie ces dernières années a plutôt été de se présenter comme une puissance fiable : elle préside le G8 en 2006, obtient le soutien de l'Europe pour son entrée en 2012 à l'OMC, elle met sa puissance en scène avec succès lors de Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi en 2014…

Mais à l'inverse dans une géopolitique « à la Janus », elle ne cache pas ses liens nombreux avec l'Orient asiatique et ses rapprochements économiques et politiques avec la Chine : Organisation de Shanghai (2001), accord sur le gaz envisagé pour 2014 et bien sûr leurs positions souvent

communes sur les questions iraniennes ou syriennes. Une Chine qui s'est elle-même rapprochée économiquement de la Biélorussie et de l'Ukraine. La Russie n'est donc pas isolée, ne serait-ce qu'au sein des BRICS.

Sommes-nous au cœur d'un nouveau « Grand jeu »? Ou dans un rappel inquiétant à une Guerre froide que l'on pensait terminée. La nouvelle frontière à ne pas dépasser semble désormais se situer de la Baltique à la mer Noire, incluant la Biélorussie, la Moldavie, l'Ukraine... Les interventions russes en Syrie (fin 2015-mars 2016) rapprocheront-elles ou éloigneront-elles davantage la Russie et les États occidentaux ?

Les marges nordiques de l'Europe

Qu'est-ce que la Scandinavie en Europe ? Norvège et Suède mais au sens large on peut y adjoindre la Finlande, le Danemark et parfois même l'Islande. Un PIB par habitant bien supérieur à la moyenne européenne, un fort IDH (1er mondial en 2014 la Norvège). Des pays peu peuplés (26 M d'habitants à cinq), plus avancés sur le plan social que le reste de l'Europe et souvent cités comme modèle de « flexisécurité ».

La Norvège face à l'UE : malgré des débats passionnés, par deux fois (référendums de 1972 et 1994 avec une courte majorité), la population norvégienne a stoppé un processus d'adhésion qu'elle perçoit comme la perte d'une indépendance, à laquelle elle est très attachée depuis la fin de « l'Union » qui la liait à la Suède au XIXe siècle. Volonté aussi de protéger ses ressources maritimes (12e rang pour la pêche) et agricoles des directives européennes. La rente en hydrocarbures (14e producteur de pétrole et 7e de gaz en 2014), qui lui permet de financer son haut niveau de vie et sa politique sociale avancée, explique aussi ses interrogations. Elle est cependant membre de l'AELE et au sein de l'EEE bénéficie des « quatre libertés » de circulation du marché intérieur.

La question arctique. Le réchauffement climatique va générer une course vers l'Arctique et ses ressources par les grandes puissances mondiales. Un « Pacte nordique » a été évoqué en 2011 à Reykjavik (Islande) entre les pays scandinaves qui envisagent une force militaire, un cyber système de défense, une surveillance de la zone, une gouvernance partagée pour l'Arctique.

La Suisse et l'UE

La Suisse n'a cependant jamais été candidate à l'Union européenne et a refusé de faire partie de l'EEE en 1993. Mais l'UE est son 1er partenaire commercial et la Suisse le 4e de l'Union européenne ; elle a signé deux traités avec l'Union européenne en 1999 et 2004, sur les libertés de circulation de personnes, une coopération en matière de sécurité, d'asile (espace Schengen*), le développement des transports, préférant une approche bilatérale qui préserve sa souveraineté et ne l'oblige pas à adopter l'ensemble de « l'acquis communautaire ».

La coopération transfrontalière est ancienne, en témoigne la création en 1995 du conseil de la Regio TriRhena qui rassemble une région suisse (autour de Bâle), une allemande et une française (la région du haut Rhin). S'y sont développés des flux complémentaires : migrants quotidiens, investissements (capitaux suisses et allemands dans l'industrie alsacienne), achats immobiliers.

Cependant un mouvement de méfiance vis-à-vis de « l'étranger » s'exprime depuis quelques années : montée du parti de la droite nationaliste (UDC), en 2014 adoption de l'initiative « Contre l'immigration de masse » par la majorité de la population. Ce qui rentre en contradiction avec les « accords de Schengen ».

Mais en 2015, le gouvernement envoie un signal positif à l'UE en acceptant de se rallier à la nouvelle norme internationale de l'OCDE sur l'échange automatique de renseignements bancaires (EAR).

B. La Méditerranée

Zone de fracture ou interface ?

Dans *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (1951), Fernand Braudel décrit cet espace, au XVI^e^ siècle, comme « une économie monde », qui même en période de guerre, est traversé par des navires marchands. Il faut dire que cette quasi mer fermée est ouverte sur le reste du monde par plusieurs détroits (Gibraltar pour l'Atlantique, Bosphore et Dardanelles pour la mer Noire) et depuis 1869, le canal de Suez qui commande le passage vers l'océan Indien (3^e^ source de devises pour l'Égypte et qui voit passer ¼ du trafic de conteneurs mondial). Colonisation, guerres religieuses, affrontements géopolitiques vont marquer l'histoire de la région. Aujourd'hui, les tensions sont encore vives entre les États (Grèce et Turquie à propos de Chypre, Maroc/Algérie à propos du Sahara occidental) ; ou à l'intérieur des États : tensions autonomistes ou indépendantistes de fortes minorités comme les Catalans en Espagne ou les Kabyles en Afrique du Nord. Les tensions religieuses sont souvent activées, réactivées, instrumentalisées : une permanence entre Israël et les pays Arabes et le réveil plus récent du fondamentalisme musulman en Afrique et au Moyen-Orient.

Aujourd'hui, complémentarité ou frontière ?

La première des frontières semble bien être la frontière économique Nord/Sud qui traverse, invisible, la Méditerranée : l'écart de PIB par habitant est par exemple de 13 entre la France et le Maroc en 2013 alors que par comparaison il est de 5 entre les États-Unis et le Mexique. Mais les liens économiques et financiers sont intenses : l'Union européenne est le premier client du Maroc, son premier fournisseur, le premier investisseur. Pour tous les pays de la rive sud l'Europe représente l'essentiel de l'aide, des échanges, des investissements, des remises migratoires.

Certes, les échanges restent déséquilibrés, et les pays méditerranéens sont déficitaires (sauf les pays exportateurs d'hydrocarbures) et, sauf pour la Turquie, ils ne représentent que 8 à 11 % de ceux de la rive nord. La tendance est à la baisse en faveur des voisins de l'Est. Mais l'Europe a besoin des pays méditerranéens : pour l'énergie bien sûr (contrebalancer la Russie) : l'Algérie est son 3^e^ fournisseur de gaz ; pour la main-d'œuvre, proche et bon marché encore, de l'Afrique du Nord : Renault par exemple développe sa stratégie « *low cost* » en Algérie (2014) et au Maroc (usine de Tanger ouverte en 2012). Il y bénéficie des avantages d'une zone franche et de salaires très concurrentiels : les employés y sont payés 4,5 € de l'heure contre 6 € dans ses usines roumaines, 8 € en Turquie et 30 € en France (*Le Figaro*, 6/01/2012). D'autres entreprises (centrales nucléaires, eau, infrastructures, armement) y trouvent un marché intéressant.

L'Europe est le premier espace d'accueil des migrants de la zone : sur les 1,5 million d'entrées par an, les 3/4 viennent des PPM (Pays Partenaires Méditerranéens). 10 % de la population marocaine est à l'étranger dont 75 % dans l'Union européenne.

On peut voir dans ces choix une conséquence de la complémentarité démographique des rives nord et sud : un basculement démographique en faveur du Sud de la Méditerranée qui pèsera 2 fois la population du Nord en 2025 (aujourd'hui 70 %), malgré la baisse engagée de sa fécondité. Cependant devant la forte progression des flux de réfugiés et migrants clandestins

(Printemps arabes, guerres) qui dépassent le million en 2015 et la Méditerranée qui devient le passage le plus meurtrier du monde, l'UE renforce Frontex et demande aux « voisins » du Sud de jouer un rôle de filtre des migrations en conditionnant ses aides (Partenariat pour la mobilité).

Une Union pour la Méditerranée ?

L'initiative du rapprochement avec les pays du Sud de la Méditerranée, est vraiment lancée en 1995 à la conférence de Barcelone (processus de Barcelone) qui rassemble les 15 membres de l'Union européenne et 12 pays méditerranéens à terme et instaure un partenariat euro méditerranéen (PEM ou Partenariat Euromed), pour bâtir une « zone euro – méditerranéenne de paix, de stabilité, de prospérité et de sécurité ». Il vise aussi bien à créer une zone de libre-échange, qu'à accélérer la démocratisation de la région. Trois domaines de coopération sont ciblés : politique et sécurité, finances et économie, société et culture.

Mais les résultats sont décevants, même après le lancement de la PEV (2004) qui concerne 10 pays en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Pour relancer une coopération à l'électro-encéphalogramme plat il faudra la création en 2008 de l'Union pour la Méditerranée qui rassemble une quarantaine de membres. Des projets concrets sont mis en œuvre sur l'environnement par exemple (dépollution de la mer Méditerranée), les transports (autoroutes maritimes et terrestres)…

On distinguera cependant un semi-échec : les budgets sont souvent critiqués par leur faiblesse ainsi que la différence de traitement entre les voisins de l'Est ; surtout la zone fait partie d'un « arc de crises » qui ne désarment pas, que ce soit les conflits les plus anciens (Chypre, le Sahara occidental, le conflit israélo-palestinien) ou plus récents (les Printemps arabes, les guerres du Proche-Orient) pour lesquels l'UE semble impuissante d'autant qu'elle est en crise économique depuis 2008. La situation économique se dégrade aussi pour les pays du Sud (forte chute des revenus notamment touristiques).

À la fin de la décennie 2000, le contexte va changer pour le Nord : la crise financière en 2008 va provoquer une diminution des flux d'IDE donc toucher les pays receveurs. La tension culmine de nouveau au Proche-Orient lors de l'opération « plomb durci » conduite par Israël dans la bande de Gaza de décembre 2008 à janvier 2009, en pleine phase de démarrage de l'UPM. Et enfin, les Printemps arabes menent en 2011-2014 à une grave crise économique en partie due à la chute des revenus touristiques. L'intervention franco-anglaise en Libye met l'accent sur la désunion de l'UE ; la majorité des pays, sous l'égide de l'Allemagne a refusé d'y participer. Réactivant l'interrogation sur la viabilité d'une défense européenne indépendante de l'OTAN. Quant au drame syrien, la coalition internationale contre l'État islamique ne se mettra en place que tardivement (2014) et rassemble alors 8 pays européens (sur 22) qui interviendront selon des modalités variées (frappes aériennes pour la France, livraisons d'armes pour l'Allemagne…).

Une Europe concurrencée par de nouveaux acteurs

Les derniers événements ont d'abord entraîné des tensions entre les pays de l'Union européenne, incapables d'avoir des positions communes. L'influence de l'Europe et celle traditionnelle des ex-métropoles semblent avoir reculé que ce soit en Tunisie ou en Libye…

L'interventionnisme européen en Libye a été peu apprécié par l'Algérie mais aussi par des nouveaux acteurs en Afrique comme la Chine ou la Russie.

Les cartes géopolitiques semblent rebattues. Elles avaient déjà commencé à l'être dès le début des années 2000, lorsque, après les attentats du 11/09/2001, les États-Unis recentrent leur politique sur la lutte contre le terrorisme et cherchent à reprendre pied en Afrique longtemps abandonnée aux mains des Européens. Cela se traduit par la vision d'un « Greater Middle East » par George Bush en 2004 de la Mauritanie au Pakistan, par des accords d'association avec de nombreux pays dont le Maroc ; ils deviennent des acteurs actifs en termes d'aide, de commerce ; leur prudence a été appréciée dans la région au moment des Printemps arabes.

Une partie des BRICS est déjà influente dans la zone méditerranéenne comme la Russie, le Brésil, la Chine, en Algérie comme en Égypte et prêts à prendre le relais de l'Europe.

Les politiques européennes ont déçu, semble-t-il par l'empilement complexe des dispositifs et des objectifs peu clairs. L'Union européenne risque-t-elle de perdre ses voisins du pourtour de la Méditerranée qu'ils ont en partage ?

C. Le cas ambigu de la Turquie

L'histoire de la Turquie est liée à celle de l'Europe : du monde hellénistique, cœur de la civilisation européenne, jusqu'à l'avancée extrême de l'Empire Ottoman aux portes de Vienne en 1529. Depuis 1957, les Européens s'interrogent sur la place à laisser à la Turquie et la question de son adhésion à l'Union européenne les divise profondément. Elle pose la question des limites géographiques de l'Union européenne et du projet européen.

Avec une superficie de 784 000 km^2, elle dépasse tous les pays de l'UE. Avec 76,6 millions d'habitants, elle n'est doublée que par l'Allemagne (82 millions). Même si sa fertilité est en baisse (2,1 enfants par femme en 2013), sa population va encore continuer à croître dans la première moitié du XXI^e siècle et dépassera l'Allemagne vers 2020-2025. 17^e puissance mondiale, son PNB global (820 milliards $ en 2013) est comparable à celui des Pays Bas, mais par habitant (10 815 $ en 2013) ne représente que 22,5 % du PIB néerlandais et 54 % de celui de l'Union européenne à 28 : seuls 2 pays de l'Union européenne sont en dessous de cette performance : la Bulgarie et la Roumanie. Alors, une périphérie économique de l'Europe, la Turquie ? Dans les années 2000, elle développe un modèle économique assez équilibré avec des points forts agricoles, industriels (industrie lourde, textile, engrais chimiques...) et tertiaire (tourisme). Elle commence à faire figure de puissance économique régionale. Cependant bien que la croissance soit encore de 3,3 %, de nombreux clignotants économiques sont passés au rouge : augmentation du chômage (10,5 % en 2014), déficit de la balance commerciale et énergétique, inflation (9,4 % en 2014), chute de la monnaie et des IDE. L'accueil de 2 millions de réfugiés syriens pèse sur le pays.

Le rôle ? Carrefour stratégique à la confluence de trois mondes : arabo-musulman, européen, eurasien. Pays de passage, de touristes, de migrants, de réfugiés mais aussi de gazoducs et oléoducs, elle se retrouve au cœur de la géopolitique migratoire et énergétique européenne ;

château d'eau du Moyen-Orient avec les sources du Tigre et de l'Euphrate en Anatolie kurde, elle possède là aussi un atout stratégique. Mais elle peut tout aussi bien faire office de verrou, de barrière : fermant la mer Noire pendant la première guerre mondiale, ou après la seconde pendant la Guerre froide, alignant ses forces et celles de l'Otan sur le flanc sud de l'URSS. Potentiellement, aujourd'hui, ne pourrait-elle pas jouer le rôle d'État tampon pour l'Europe face aux crises du Moyen-Orient (Syrie, Iran…) ? En tout cas, elle prétend au rôle de puissance régionale géopolitiquement émergente : elle est le seul pays du Moyen-Orient membre du G20 avec l'Arabie saoudite.

Le choix ancien du camp occidental : La fin de l'Empire ottoman et la naissance de la République de Turquie la rapprochent du modèle européen : un État laïc, un alphabet latin, le droit de vote des femmes (1934). La Turquie adhère en 1949 au Conseil de l'Europe et ratifiera la Convention européenne des Droits de l'homme en 1954 ; en 1952 elle entre dans l'Alliance Atlantique ; dans l'OTAN, elle est le deuxième contingent d'hommes après celui des États-Unis. En 1959 elle dépose sa première demande d'adhésion à la CEE, 18 mois après la création de celle-ci, et affirme alors vouloir appartenir à « une union politique européenne ». Les Américains soutiennent cette demande. Confirmant cette proximité avec les États-Unis, elle sera le premier État musulman à reconnaître la création de l'État d'Israël en 1948 et en restera proche jusqu'à une date récente. En 1975, elle adhère à l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). C'est donc par le biais de l'association aux États-Unis et à l'Europe, qu'elle fait sa place dans la géopolitique du XX^e siècle, face à des puissances du Moyen-Orient souvent hostiles (États arabes chiites, perses…). Parallèlement, elle s'est rapprochée économiquement de l'Europe : la moitié de ses exportations se font avec la CEE/Union européenne dont proviennent les 2/3 de ses IDE.

Malgré tout le débat sur l'adhésion de la Turquie à l'UE est toujours vif. Contre l'entrée de la Turquie dans l'UE : le problème de la reconnaissance du génocide arménien, celui du traitement des populations kurdes ; le problème de Chypre : la Turquie en occupe la partie nord (37 %) et refuse de reconnaître l'existence légale de la république de Chypre, État membre de l'Union européenne depuis 2004 ; la situation de l'État de droit dans le pays depuis le putsch militaire contre le président Erdogan en juillet 2016. Faut-il considérer la possible extension des frontières de l'Union européenne sur le Moyen-Orient comme un risque majeur de se trouver partie prenante dans une poudrière (Syrie, Irak, problème palestinien, arménien, géorgien) ? Ou au contraire considérer que l'Europe peut trouver à y exercer son « *soft power* » et l'accroissement de son influence sur le monde musulman par l'intermédiaire de la Turquie.

Turquie et construction européenne

1963	Accord d'association entre la CEE et la Turquie, elle devient pays éligible
1980	Putsch militaire en Turquie ; négociations sont suspendues
1987	1re candidature officielle de la Turquie : avis négatif en 1989
Années 1990	La Turquie est le seul pays membre de l'Union douanière sans être membre de la CEE. Levée de l'opposition grecque. Statut de candidat refusé en 1997 (atteinte Droits Homme, occupation du Nord de Chypre), obtient le statut de candidat en 1999.

2002 Victoire de l'AKP (islamo conservateur) et Recep Tayyip Erdogan devient chef du gouvernement. Début des négociations d'adhésion officielles. On envisage une entrée vers 2015 ? ou 2023 (centenaire de la République en Turquie). Mais elle refuse d'ouvrir ses ports et son espace aérien aux navires et avions chypriotes.

2008 La Commission déclare que la Turquie a une économie de marché viable : étape cruciale

2011/2012 Tensions avec la France : La Turquie coupe les ponts diplomatiques avec la France, qui a voté un texte de loi pénalisant la négation des génocides, dont celui des Arméniens. Ce texte de loi sera par la suite censuré par le Conseil constitutionnel. Après l'élection de François Hollande en 2012 à la présidence les deux pays se rapprochent.

Juillet 2012 Nouvel obstacle : début de la Présidence (tournante) chypriote du Conseil de l'Union européenne. La Turquie refuse de participer à toute réunion présidée par Chypre.

2013 Début des manifestations contre le gouvernement turc au parc Taksim (Istanbul) contre un projet immobilier. Violente répression. Report des négociations d'adhésion. Elles reprennent en novembre 2013, avec l'ouverture d'un nouveau chapitre relatif à la politique régionale. Des 35 chapitres du processus d'adhésion, 14 ont été ouverts et un seul a été bouclé.

Janvier 2014 Visite du Premier ministre turc à Bruxelles sur fond de crise politique en Turquie (accusations de corruption de proches du pouvoir, réforme contestée et invalidée du système judiciaire). Visite de François Hollande en Turquie. En mars, le parti AKP est de nouveau victorieux et conforté aux élections municipales. En août 2014, Recep Tayyip Erdogan est élu président et nomme 1° ministre Ahmet Davutoglu qui prône le retour à la grandeur ottomane.

2015 Aux élections législatives de novembre l'AKP retrouve la majorité absolue perdue en juin. Malgré tout ses dérives autoritaires sont de plus en plus critiquées : blocage des médias, purge contre la confrérie Gülen ; surtout la Turquie est devenue acteur dans le conflit syrien : anti Assad, soutenant l'opposition la plus radicale (corridor djihadiste à sa frontière), frappant les kurdes de Syrie pro PKK.

Mais le jeu est dangereux de s'éloigner de l'Europe et des États-Unis tout en se confrontant à la Russie dont elle dépend énergétiquement (l'armée turque abat un bombardier russe en novembre 2015), au risque de l'isolement !

2016 Accord Turquie-UE, parrainé par l'Allemagne, qui prévoit une aide de 6 milliards d'euros d'ici 2018 pour gérer la crise des migrants... et préparer l'aboutissement d'une candidature turque, sinon actée, du moins relancée. La répression qui a suivi le coup d'État raté contre le président Erdogan en juillet 2016 a abouti à l'arrestation de nombreux journalistes, à limiter la liberté de la presse et à museler toute voix pro-européenne qui ne serait pas favorable au régime.

III. Une géopolitique mondiale de l'Europe

A. Les Amériques

Les États-Unis, l'allié incontournable

Alors que Henry Kissinger stigmatise une Europe sans véritable dirigeant (« L'Europe, quel numéro de téléphone ? »), le politologue américain Robert Kagan (*Power and Weakness – Le pouvoir et la faiblesse* – in *Policy Review*, 2002) range l'Europe dans le monde kantien dirigé par le droit et les institutions (monde de Vénus), et les États-Unis dans le monde de Hobbes régi par la force (monde de Mars). Les divergences d'ordre politique et diplomatique

sont nombreuses comme le refus du président de Gaulle du *partnership* proposé par Kennedy en 1963, le refus allemand et français de participer à la guerre en Irak en 2003.

Cependant, les rivalités s'expriment surtout dans le domaine économique dans le cadre des difficultés économiques américaines à partir des années 1960 et la contestation du marché communautaire, entraînant de quasi véritables guerres économiques pour l'accès au marché, la défense commerciale et les pratiques anti-concurrentielles : dumping américain sur les produits pétroliers dans les années 1970 ; représailles par des droits de douane américains prohibitifs ou des quotas ; guerre de l'acier dans les années 1980-1990 : négociations sur la limitation des exportations d'acier (1985-1989), environ 7 % du marché américain, mais les États-Unis augmentent les droits de douane en 1992, contestent l'utilisation abusive des clauses de sauvegarde, portent plainte devant l'OMC et pratiquent des rétorsions sur les produits agricoles (jus tropicaux issus de Floride pour toucher l'électorat sensible pour les élections de 2002) ; cependant, les États-Unis reculent sur injonction de l'OMC. La relance de la guerre de l'acier par G. W. Bush en 2002 entraîne une surtaxe de 8 % à 30 % sur l'acier importé. Toutefois, les États-Unis renoncent en décembre 2003 ; dénonciation par l'Union européenne des subventions aux exploitations agricoles américaines dans le cadre des *Foreign Sales Corporation* (FSC) ; dénonciation par l'Union européenne du reversement aux producteurs du produit des taxes antidumping ; critique par l'Union européenne des lois d'extra-territorialité Helms-Burton et Amato-Kennedy de 1996 ; problèmes agricoles : PAC, guerre de la banane 1994-2004, guerre du bœuf aux hormones 1988-2012, question des OGM et de l'exception culturelle ; rivalités dans l'aéronautique au sujet des subventions accordées à Airbus ou Boeing.

Bien qu'en recul sensible et continu, les États-Unis restent les premiers partenaires commerciaux de l'Union européenne avec 515,6 milliards d'euros de biens échangés, soit 15 % du total de l'Union européenne en 2014. Avec 18 % du total, les États-Unis représentent la première destination des exportations de l'Union européenne. Avec 12 % du total, ils représentent la deuxième origine des importations.

En réponse aux blocages du cycle de Doha, l'Union européenne propose aux États-Unis d'ouvrir des négociations pour un accord de libre-échange euro-américain. Ceci correspond à la volonté d'envoyer un signal fort aux pays émergents alors que les discussions pour ouvrir de nouveaux marchés traînent en longueur. Par cet accord entre deux marchés de pays solvables représentant la moitié de la production de richesses et un tiers des échanges internationaux les États-Unis sont ainsi pour l'Union européenne le partenaire le plus important et le plus fiable face aux émergents. Le 13 février 2013, s'ouvrent les négociations sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement car la relation commerciale entre les États-Unis et l'Union européenne est la plus importante du monde. États-Unis et Union européenne représentent 40 % du PIB mondial, 25 % des exportations mondiales et 32 % des importations. Chaque jour entre les deux économies s'échange pour deux milliards d'euros de biens et services. Les négociations achoppent sur le système d'arbitrage (Investor State Dispute Settlement, ISDS) permettant aux entreprises de contester sur le plan judiciaire les décisions démocratiques prises par les gouvernements. Le onzième round des négociations du Transatlantic Trade and

Investment Parternship (TTIP) s'est terminé fin 2015 à Miami. Depuis lors, malgré quelques échanges, le projet de traité semble au point mort. L'hostilité du président Donald Trump à l'Union européenne et à ses États, que ce soit pour la renégociation de traités bilatéraux, le retrait de la COP21 dont l'UE se veut le champion, et les menaces sur le financement de l'OTAN, ne permettent pas d'envisager une reprise immédiate des négociations.

Le Canada

L'histoire du Canada le rapproche de l'Europe et plus particulièrement de la Grande-Bretagne et de la France. C'est pourquoi, l'Union européenne entretient des relations anciennes depuis les années 1950 et privilégiées avec le Canada. Au début économiques, les relations ont évolué vers une alliance stratégique spécifique. L'Accord-cadre de coopération commerciale et économique signé en 1976 est le premier accord de coopération de la Commission européenne avec un pays industrialisé. Les deux partenaires travaillent sur le changement climatique, la sécurité énergétique et la stabilité régionale.

Les négociations de l'Accord économique et commercial global (AECG/CETA) débutent en 2009. Le Canada est le douzième partenaire commercial de l'Union européenne ; l'Union européenne est le deuxième partenaire commercial du Canada. La valeur du commerce de biens s'accroît depuis 2009 ; en 2013, les exportations de l'UE 28 vers le Canada atteignent le niveau record de 31,6 milliards d'euros alors que les importations baissent pour s'établir à 27,3 milliards d'euros. L'excédent commercial culmine à 4,3 milliards d'euros pour les biens et à 7 milliards d'euros pour les échanges de services. Les produits manufacturés représentent 79 % des exportations et 45 % des importations. L'accord commercial devrait accroître le commerce bilatéral de biens et de services de 22,9 % (soit 25,7 milliards €), au profit de la croissance et de l'emploi. La Commission européenne en attend une hausse du PIB de l'Union européenne de pas moins de 11,6 milliards € par an. Déjà bien réduits, les droits de douane devraient être éliminés sur près de 99 % des produits. Cet accord préfigure un possible partenariat transatlantique sur le commerce et les investissements en négociation avec les États-Unis. La constitution d'une grande zone transatlantique de libre-échange avec une plus grande convergence réglementaire et des règles commerciales communes modernisées pourrait en être plus aisée et plus rapide. À terme, se dessine un espace atlantique économique et géopolitiquement stable créé par des accords bilatéraux et régionaux entre les façades européennes, américaines et même africaines. Signé le 30 octobre 2016 par le Canada et l'Union européenne, il est entré en vigueur le 21 septembre 2017.

L'Amérique latine

L'Europe, a noué des relations historiques, économiques et culturelles étroites avec l'Amérique latine et les Caraïbes depuis la formation des empires après la découverte du continent. Ces liens intenses ont transformé l'Amérique latine en « Extrême Occident » (Alain Rouquié). La tenue des sommets ibéro-américains – le 24e s'est tenu à Vera Cruz au Mexique en décembre 2014 ; le prochain est prévu en 2016 en Colombie – consacre l'actualité de cette relation.

L'Union européenne est le deuxième partenaire commercial de l'Argentine et de Cuba et le cinquième partenaire commercial de la Bolivie (626 millions d'euros en 2010). La Colombie est le quatrième partenaire économique régional de l'Union européenne avec près de 12 milliards d'euros d'échanges. L'élargissement européen à l'Espagne et au Portugal a conforté le dialogue avec les pays latino-américains par des accords cadres de coopération bilatérale comme avec l'Argentine (1990) et l'Uruguay et le Brésil (1992).

La volonté de renforcer les liens se retrouve dans la conclusion d'accords de coopération, commerciaux, politiques ou stratégiques avec les États ou les organisations régionales. Les relations sont devenues plus étroites et privilégiées depuis le sommet bi-régional de Rio de Janeiro en 1999 qui crée le partenariat stratégique. Des sommets Union européenne-Amérique latine et Caraïbes ont lieu tous les deux ans ; le dernier date de juin 2015 à Bruxelles.

En 1995, l'Union européenne signe avec le Mercosur un accord cadre de coopération en vigueur en 1999 ouvrant la voie à un dialogue politique. En 2000, s'ouvrent des négociations pour un accord d'association portant sur le dialogue politique, la coopération et le commerce. Après six ans de suspension à partir de 2004 à cause de différends commerciaux pour créer une zone de libre-échange, les négociations reprennent en 2010 au sixième sommet à Madrid. Des difficultés persistent à cause de la fermeté de la France sur la PAC et des freins aux intégrations respectives. L'Union européenne, premier partenaire commercial du Mercosur, représente 19,8 % du volume total de ses échanges avec le reste du monde, soit 109,895 milliards d'euros en 2013.

L'Union européenne est le deuxième partenaire commercial de la CELAC (Communauté des États latino-américains et des Caraïbes), derrière les États-Unis, avec des échanges de marchandises multipliés par deux depuis 2004 pour atteindre 209,2 milliards d'euros en 2014. L'Union européenne a signé des accords commerciaux avec 26 des 33 États de la CELAC. Le Brésil et le Mexique sont ses principaux partenaires commerciaux. L'UE est le premier investisseur dans les pays de la CELAC avec un stock d'IDE de 505,7 milliards d'euros en 2013 correspondant à 10,3 % des 4900 milliards de stock d'IDE de l'Union européenne à l'étranger. Elle est le premier investisseur au Chili, Brésil, Venezuela, en Argentine et Bolivie. La relance du partenariat birégional dit « stratégique » doit permettre la recherche d'accords de libre-échange.

L'Union européenne noue en outre des relations bilatérales pour approfondir le dialogue et les échanges. Avec le Brésil est conclu un partenariat stratégique lors du premier sommet Union européenne-Brésil de juillet 2007 à Lisbonne définissant notamment un multilatéralisme effectif, la coopération en matière de droits de l'homme, le changement climatique, les énergies durables, la lutte contre la pauvreté, le processus d'intégration régionale du Mercosur, le commerce, la stabilité et la prospérité de l'Amérique latine. La coopération se poursuit de 2014 à 2017 dans le cadre du partenariat stratégique et des programmes régionaux et thématiques.

Depuis 2014, des négociations sont engagées avec Cuba en vue d'un accord de coopération.

L'Union européenne s'efforce de construire une relation fondée sur des rapports de coopération économique et politique. L'Union européenne est le premier bailleur d'aide publique au développement avec 900 millions d'euros en 2013 et 3,5 milliards d'euros prévus pour

2014-2020. Elle apporte aussi une aide humanitaire de 213 millions d'euros à Haïti dévastée par le séisme du 12 janvier 2010.

B. L'Afrique subsaharienne et l'Europe : deux continents qui s'éloignent ?

Un passé en 3D : domination, dépendance, décolonisation. Des continents trop proches ?

Dès les premières rencontres avec les Européens (les premiers comptoirs, en l'occurrence les Portugais, au XVI^e siècle), des relations de domination s'établissent alors (comme c'est le cas pour l'Afrique du Nord plus tôt encore, soumise par les Arabes puis les Ottomans). La traite esclavagiste occidentale dure 3 siècles et déporte vers les Amériques plus de 10 millions de personnes. Interdictions et abolitions marqueront le XIX^e siècle mais la saignée démographique est considérable et provoque la stagnation de la population africaine autour de 100 millions d'habitants entre 1650 et 1850. Le « crime contre l'humanité » reconnu par l'ONU en 1948, reste ineffaçable, même si les Occidentaux progressivement « s'excusent » comme la France en 2001 à l'occasion de la loi Taubira.

L'acte 2 est marqué par la colonisation qui s'accélérera après la conférence de Berlin en 1884-1885, et qui ne peut être considérée comme « une parenthèse » mais est bien « l'acte fondateur des actuels États africains » (Sylvie Brunel, 2003). Les Européens tracent alors les frontières du continent (85 % des frontières actuelles sont le fait des puissances européennes), qui bien que déclarées « intangibles » par l'OUA en 1963, seront à l'origine de certains conflits. Les puissances coloniales imposent aussi un cadre étatique qui perdurera après les indépendances, basé sur des Constitutions calquées sur celles de l'ex métropole. Les élites formées par les colonisateurs seront au pouvoir ravivant les rivalités entre ethnies. Jean François Bayard parlera « d'une greffe de l'État », en partie à l'origine des échecs de la démocratie et du syndrome du « failed state », de « l'État raté » en Afrique.

L'acte 3 est donc celui de l'indépendance. La seconde guerre mondiale a affaiblit l'Europe et dès les années 1950-1960 débute une vague d'indépendances (avec ou sans guerre) qui libère le continent. L'Afrique sub-saharienne fait alors l'inventaire de plusieurs siècles de domination européenne : violences culturelles, héritage démographique et territorial, héritage économique bien sûr : une orientation rentière de l'économie, spécialisée dans la production et l'exportation de matières premières et la presque inexistence de l'industrie.

Les ex métropoles font-elles, le bilan de la perte d'un passé « prestigieux » évalué à l'aune des empires. Mais elles redoutent surtout d'être coupées de leurs réserves garanties de matières premières, de la sécurité d'un marché pour ses grandes entreprises. Le Royaume-Uni avec le Commonwealth et la France malgré un divorce progressif (Union française en 1946, Communauté française en 1958 ouvrant sur l'indépendance), garderont des liens forts avec la plupart des pays de l'Afrique sub-saharienne.

De l'Europe à l'Union européenne : trouver la bonne distance ?

« Trade and Aid »

L'Europe a tout intérêt à conserver avec l'Afrique des relations apaisées et positives. Pour les fondateurs de la CEE, c'est une évidence. Il faut en effet stabiliser le continent et le protéger des soubresauts de la Guerre froide, même si certains pays se laisseront tenter par l'alliance et la protection soviétique (comme l'Éthiopie, le Mali…), pour que l'Afrique n'en devienne jamais un théâtre majeur comme cela va être le cas de l'Asie.

La CEE/Union européenne va mettre en scène sa relative générosité grâce à l'aide internationale : « Aider le Tiers Monde, c'est s'aider soit même » François Mitterrand (1981, Cancun). Renversant le slogan libéral « *Trade, not Aid* » en « *Trade, and Aid* », elle va élaborer une stratégie d'aide par l'intermédiaire du Fonds européen de développement (FED) financé par les États membres. La moitié de l'aide européenne est destinée à l'Afrique. La politique de coopération au développement de l'Union européenne qui va se mettre en place concerne trois zones et régimes différents : les pays du « voisinage », les 79 pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique, pour la plupart ex-colonies européennes) et le reste du monde en développement. L'Europe communautaire va représenter 50 % des flux commerciaux et 2/3 des IDE des pays ACP (mais ces pays ne représentent que 7 % des importations de la CEE dans les années 1970).

Les accords se succèdent avec les pays ACP : d'abord ceux de Yaoundé (Cameroun, 1963-1975), puis de Lomé (Togo, 1975-2000). Ils prévoyaient des aides financières et un régime commercial privilégié qui assurait un débouché aux produits ACP sur le sol européen (accès sans droits de douane, ni restrictions quantitatives, pour certains produits agricoles et industriels, ne faisant pas concurrence aux produits de la CEE). Ces avantages commerciaux étaient non réciproques. Ils étaient complétés par un mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation sur des produits de base comme le cacao, le café, le coton… (Stabex) et un fonds spécial pour les produits miniers (Sysmin). Pour les pays concernés, une coopération économique avec le Nord est vitale. Pour l'Europe communautaire elle va y gagner une image plutôt tiers-mondiste et se garantir des liens diplomatiques et un soutien géopolitique des pays redevables.

Mais perdure une économie de rente : des échanges basés sur les mêmes produits (matières premières contre produits manufacturés), et les « couples » de pays (France/Côte d'Ivoire) sont pérennisés comme au temps de la colonisation. Les entreprises françaises sont omniprésentes dans l'ex Empire. Et l'usage de la livre et du franc (zone CFA) est dominant, survivance du temps colonial.

Les migrations Sud/Nord vont prendre de plus en plus d'ampleur pendant les Trente Glorieuses pour combler les déficits de main-d'œuvre ; en 2013, ¼ des étrangers non-Union européenne sur son sol viennent d'Afrique (5 millions) ; mais les sub-sahariens sont bien moins nombreux que les migrants d'Afrique du Nord : moins du ¼ des migrants Africains et par exemple 10 % de l'ensemble des immigrés français. Cependant, il ne faut pas oublier l'importance économique que constitue pour les pays de départ les envois de fonds (« remises* ») des migrants : 20 % du PIB du Liberia en 2014.

La Francophonie, l'Hispanophonie, la Lusophonie, peuvent être considérées comme des amplificateurs de la puissance des États européens en Afrique comme dans le monde ! La langue reste aussi un lien fort ; 86 millions d'Africains parlent le français et leur nombre progresse avec la croissance démographique. C'est la langue officielle ou co-officielle dans une vingtaine de pays Africains.

Cependant la revendication de la reconnaissance d'une culture africaine se fait entendre dés l'entre deux guerres (concept de la « négritude » créé par Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor) et se poursuit encore. Politiquement aussi, les États européens ne voudront pas renoncer à leur « pré carré », c'est-à-dire leur zone d'influence exclusive bâtie avec la colonisation. Les ex-métropoles vont soutenir les nouveaux régimes (souvent autoritaires), les liens économiques seront resserrés par des accords militaires, en échange du soutien politique africain aux Européens à l'ONU par exemple.

La France va développer un type de rapport particulier. Le terme de France-Afrique aurait été employé pour la 1re fois en 1955 par le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny avec une connotation positive, mais très vite « françafrique » sera utilisé de façon péjorative pour dénoncer une politique jugée néo-coloniale, celle au départ du président De Gaulle et de sa cellule africaine de l'Élysée (menée par Jacques Foccart) et qui perdurera au fil des présidences. La France multipliant les accords de coopération économiques et militaires gagnera la réputation de « gendarme de l'Afrique ». La géopolitique de la France depuis les indépendances apparaît comme un archétype des géopolitiques néo coloniales européennes en Afrique sub saharienne.

Le tournant des années 1990

À partir des années 1980, l'effondrement du prix de matières premières va sonner le glas de la relative prospérité africaine. Alors que l'endettement devient considérable, les aides se réduisent. La fin de la Guerre froide au début des années 1990, va en effet tarir la rente stratégique, versée jusqu'alors par l'URSS, mais aussi par les Occidentaux pour en contrer l'influence. L'Union européenne va concentrer son aide vers l'Est et les PECO, devenus terres à former à l'économie de marché et à la démocratie et éventuellement à intégrer. L'aide de la France vers l'Afrique, va chuter de 30 % entre 1992 et 2002 ; l'APD globale va baisser de 40 %.

Le contexte a changé, l'Afrique va devoir accepter les conditions du FMI et ses PAS (Plans d'ajustement structurels) : libéralisation, déréglementation, réduction des dépenses publiques donc le désengagement de l'État de l'économie. Signe des temps, en 1990, le sommet franco-africain de La Baule conditionne l'APD à la mise en place de processus démocratiques.

La crise devient alors sociale et politique. Le clientélisme et la redistribution des richesses de la rente, garanties de la stabilité des régimes, s'arrêtent alors que disparaissent les dirigeants historiques, comme Félix Houphouët-Boigny en 1993. La démocratie progresse dans certains États (Afrique du Sud 1994, le Sénégal en 2000…), mais dans d'autres c'est les coups de force (Centrafrique : prise de pouvoir par la force de François Bozizé en 2003, qui sera élu président en 2004 puis 2011 avant d'être renversé en 2013), la guerre civile ou le maintien de la dictature (Omar Bongo au Gabon).

Les États se délitent et les conflits vont se multiplier notamment de type ethnique ou religieux puisque l'on va assister dans les années 2000 à la montée du fondamentalisme musulman, voire du terrorisme (la secte Boko Haram au Nigéria).

L'abandon de l'Europe ?

Des tensions économiques ? L'Union européenne, parle désormais d'une seule voix à l'OMC et doit mettre ses accords en conformité avec les règles de l'organisation. La Convention de Cotonou, signée en 2000 (mais effective entre 2008 et 2020) entre les 79 pays ACP et l'Union européenne, remplace Lomé, et prévoit la mise en place d'Accords de partenariat économique (APE) négociés par régions. Concrètement, il s'agit de créer une zone de libre-échange entre l'Union européenne et les blocs régionaux regroupant des pays ACP (par exemple : la CEDEAO) ; mais la réciprocité des échanges est exigée, Sysmin et Stabex sont abolis. Les pays ACP protestent (fin des recettes fiscales des droits de douane, concurrence accrue) d'autant que la politique migratoire se durcit en Europe.

Les migrations de population faisant suite aux « Printemps arabes » progressent de façon exponentielle (219 000 en 2014, 34 000 entre janvier et avril 2015 dont 40 % d'Africains) ; les dramatiques naufrages des « cayucos » au large des Canaries ou de Lampedusa) se multiplient. L'espace Schengen est assimilé à une « forteresse » par les migrants ; en novembre 2015 lors du Sommet de La Vallette (Malte) entre gouvernements européens et africains, un plan d'action est acté pour une meilleure gestion des flux migratoires (fonds d'aide à l'Afrique contre réadmission des migrants) ; accueilli avec un certain scepticisme.

L'Europe à l'épreuve de l'Afrique ?

Aujourd'hui attirés par les ressources considérables du continent et sa nouvelle croissance économique (le PIB moyen fluctue entre 4 et 5 % depuis 2005), d'autre pays s'intéressent à l'Afrique, aussi bien du Sud (Chine, Inde, Brésil) que du Nord (États-Unis, Japon). L'Afrique s'intéresse aussi à eux (d'autant que la Chine ne conditionne pas son aide…) et peut faire jouer la concurrence : aujourd'hui plus de 35 % des exportations se font avec l'Asie.

L'Afrique laboratoire d'une politique extérieure commune ? Depuis les années 1990, l'UE tente de construire une PESC puis une PSDC. Plus d'une vingtaine d'opérations ont été lancées, missions militaires de maintien de la paix ou opérations civiles. La majorité ont eu lieu en Europe (Balkans) mais la 2e zone d'intervention est l'Afrique. La première opération militaire de l'UE réalisée en dehors de l'Europe et sans le recours aux moyens de l'OTAN a été, en 2003, l'opération Artémis en République démocratique du Congo ; puis en 2005-2006 au Darfour (Soudan) ; en 2008 au Tchad, en RCA et au large des côtes de Somalie, l'opération Atalante de lutte contre la piraterie ; en 2010 en Somalie ; en 2013 EUTM Mali (opération de formation de l'armée) ; en 2014 EUFOR RCA.

Deux stratégies sont aujourd'hui privilégiées par l'UE : laisser intervenir (avec un soutien minimal) les puissances européennes les plus investies dans ce continent pour des raisons économiques et géopolitiques ; d'où les interventions du Royaume-Uni et surtout de la France. Puis privilégier les appuis logistiques et financiers aux forces africaines elles-mêmes. Le programme

amani Africa (« paix en Afrique » en swahili) depuis 2008, renforcé en 2013 soutient la mise en place d'une Force africaine en attente (FAA) une des composantes principales de l'APSA (Architecture Africaine de Paix et de sécurité) voulue par l'UA.

La France toujours « gendarme de l'Afrique » ?

La présence française en Afrique et ses interventions sont le fait d'une forme de « tradition française » et de la signature aux indépendances d'accords de défense sous-entendant la présence de bases militaires ou d'accords de coopération technique. Plus d'une dizaine d'États sont concernés et plus de 10 000 soldats déployés (2015). Certaines interventions françaises ont été particulièrement marquantes et contestées : au Rwanda en 1994 la France est mandatée par l'ONU pour créer une zone de sécurité pour les victimes Tutsis du génocide ; mais elle sera mise en cause par le gouvernement actuel du Rwanda pour avoir, dans l'opération Turquoise, soutenu et protégé (selon lui) les Hutus dont elle était l'alliée. Au Tchad en 2007-2008 la France apporte son soutien au gouvernement dictatorial d'Idriss Déby menacé (ainsi que son pétrole) par des rebelles. En 2011 en Côte d'Ivoire, lors de dernière phase de la guerre civile entre les partisans de Alassane Ouattara et de Laurent Gbagbo, la France a joué un rôle majeur dans sa chute. Depuis l'intervention militaire de 2011 en Libye (N. Sarkozy), la France de François Hollande s'est engagée au Mali (opération Serval en 2013, puis force franco-africaine Barkhane en 2014) pour contrer les groupes armés venus du Nord (touaregs, islamistes armés dont certains affiliés à Al Qaida). Des élections libres ont pu avoir lieu dans l'été 2013 mais malgré des accords de paix en 2015, le pays est loin d'être pacifié (attentat à Bamako en novembre). En République centrafricaine, des groupes de rebelles armés (la Selaka) en majorité musulmans, venant du Nord déshérité, ont renversé le président F. Bozizé et règnent avec violence. Depuis 2013, l'opération française (Sangaris), avec le Feu vert de l'ONU, a pour objectif de rétablir la sécurité et stabilité, de soutenir la Misca (Mission internationale, sous conduite africaine) relayée par la Minusca fin 2014 (Nations unies). En 2014, l'opération européenne de maintien de la paix sur Bangui (EUFOR RCA) est lancée.

Le partenariat nouveau n'estompe pas les relations sulfureuses du passé (Françafrique).

C. L'Asie, si loin si proche

La Chine, un partenaire difficile

La méfiance de la Chine envers les Européens est à rapporter à la conquête coloniale au XIX^e^ siècle. Les guerres de l'opium, les traités inégaux, le sac du palais d'été en 1860, la participation des Européens au « *Break up of China* », l'écrasement de la révolte des Boxers, sont autant de faits qui rappellent aux Chinois l'humiliation subie. Après 1945, la Guerre froide et les soubresauts internes connus par le régime communiste chinois maintiennent longtemps les deux parties éloignées. Malgré le maintien de liens entre certains États occidentaux comme le Royaume-Uni et la Chine, il faut attendre 1950 la reconnaissance de la République populaire de Chine par les Pays-Bas et le 27 janvier 1964 par la France du Général de Gaulle pour sortir la Chine de son isolement par l'établissement de relations symboliquement importantes. L'ouverture de la Chine à l'Occident avec l'établissement de relations sino-américaines à partir de 1971, et la détente marquée par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à Helsinki en 1975 à l'initiative de la CEE permettent un rapprochement à la fois Est-Ouest et Chine-CEE. Selon, la théorie des trois mondes* – deux super puissances, pays développés et PED – formulée ensuite par Deng Xiaoping, la CEE devient un partenaire intéressant pour

contrer une éventuelle menace commune. Les relations entre la Chine et la CEE sont établies le 6 mai 1975. Dès 1978 est signé un traité commercial.

Dans les années 1980, les relations et les échanges économiques et financiers s'intensifient. En 1989, les événements de la place TienAnMen brisent l'élan de relations politiques débutées en 1988. La Communauté économique européenne suspend les contacts bilatéraux et les projets de coopération. Le front européen est divisé car des pays – Royaume-Uni et Portugal – ont conservé des relations diplomatiques dans le cadre des discussions pour la rétrocession de Hong Kong et Macao. D'autres font rapidement prévaloir leurs intérêts économiques pour rétablir les contacts avec Pékin. Après la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne – les pays du groupe « Airbus » – renouent avec la Chine. Mise devant le fait accompli, l'Europe communautaire apparaît comme un partenaire de second rang. Les relations bilatérales sont privilégiées à cause de la diversité des relations entre la Communauté et la Chine soit parce que des pays (Royaume-Uni, Portugal) conservent encore des possessions coloniales, soit parce que d'autres (France) tentent d'asseoir leur influence en Asie ou parce que seuls comptent les intérêts économiques (Allemagne). Le dialogue entre la CE et la Chine est finalement rétabli en juin 1994. En avril 1998, a lieu le premier sommet Union européenne-Chine. La CE souhaite favoriser l'intégration de la Chine dans la communauté internationale et l'économie mondiale, mais aussi permettre le respect des droits de l'homme et de la démocratie dans un État de droit en Chine. Dans les années suivantes, les discussions portent sur des questions internationales ou régionales comme Taïwan. La coopération concerne les transferts de technologie et le soutien européen à l'entrée de la Chine dans l'OMC.

Les échanges ont triplé en dix ans pour atteindre 467 milliards d'euros en 2014 – 302 milliards d'euros aux importations et 164 milliards aux exportations – et représenter 13,8 % des échanges totaux de l'Union européenne et près de 1,2 milliard d'euros de biens et services échangés quotidiennement. La Chine est le deuxième partenaire commercial de l'UE, derrière les États-Unis, avec 18 % du commerce de l'UE aux importations et 10 % aux exportations. L'Union européenne est le premier partenaire commercial de la Chine devant les États-Unis. Elle exporte surtout du matériel de transport avec le matériel aéronautique pour 7,5 milliards d'euros réalisés à 55 % par la France et 41 % par l'Allemagne, et du matériel automobile pour 45 milliards réalisés à 48 % par l'Allemagne. Celle-ci représente 45 % des exportations de l'UE28. L'Allemagne est le premier importateur avec 20,1 % du total, suivie des Pays-Bas (18,8 %), du Royaume-Uni (15,1 %), de la France (8,4 %) et de l'Italie (8,2 %). Le déséquilibre commercial entre l'UE et la Chine crée des différends sur de nombreux points tels la contrefaçon, l'accès au marché chinois, les panneaux solaires, le dumping pratiqué par les Chinois.

La Chine achète-t-elle l'Europe ?

En 2014, 14 % du capital de Peugeot sont acquis par le constructeur automobile chinois Dong Feng et l'aéroport de Toulouse-Blagnac passe sous le contrôle du consortium chinois Symbiose pour 300 millions d'euros. Début 2015, le Club Méditerranée est victime d'une OPA réussie de 900 millions d'euros du Chinois Fosun et Pirelli, le cinquième fabricant mondial de pneumatiques est acheté par China Chemical Corp pour plus de 7 milliards d'euros. La Chine investit tout azimut en Europe.

En 2014, les IDE chinois en Europe atteignent 18 milliards de dollars (15,9 milliards d'euros) pour 153 transactions. Les principaux destinataires des IDE chinois en Europe sont le Royaume-Uni (5 milliards de dollars), l'Italie (3,5 milliards de dollars), les Pays-Bas (2,3 milliards de dollars), le Portugal (2,1 milliards de dollars) et la France (1,5 milliard de dollars).

Sur un terme plus long de 2005 à 2014, c'est le Royaume-Uni qui attire le plus avec 24 milliards de dollars investis par les Chinois ; ensuite la France avec 11 milliards de dollars suivie de l'Italie avec 7 milliards, puis l'Allemagne (6 milliards). Mais aussi la Grèce (5,5 milliards), le Portugal (5,4 milliards) ou la Norvège et la Hongrie (4,5 milliards). Le stock d'IDE passe de 27 milliards d'euros en 2012 à 60 milliards d'euros en 2014.

À l'avenir, la Chine devrait diriger vers l'Europe une part croissante des 200 milliards de dollars qu'elle compte investir dans le monde.

La France accueille 240 investisseurs chinois auxquels il faut ajouter les 70 filiales d'entreprises de Hong Kong, employant au total 16 000 personnes.

Les IDE chinois obéissent à une logique précise suivant les points forts de chaque pays. Ainsi en France, les flux chinois s'orientent vers l'agroalimentaire (laiteries), l'immobilier, le vin, le tourisme (Louvre Hôtels), les infrastructures de transport. En Grèce, le contrôle de la gestion du port du Pirée ouvre une porte d'entrée en Europe occidentale et méridionale. Au Royaume-Uni, les banques chinoises de la City londonienne fournissent les capitaux pour les opérations industrielles ou immobilières en Europe. Les investisseurs chinois sont à la recherche d'un savoir-faire par l'acquisition de marques célèbres. Ils s'inscrivent dans les objectifs du XII[e] Plan quinquennal mais font aussi la preuve d'une plus grande liberté de manœuvre dans la recherche des bonnes affaires et de l'accroissement de leurs parts de marché. Seule l'Allemagne semble résister.

L'opinion publique s'inquiète de la main-mise des grandes entreprises chinoises souvent publiques sur des secteurs importants ou emblématiques en cours de privatisation. On craint la perte de souveraineté, les transferts de technologie, les ventes, le dumping social. La Chine profite de la faiblesse de l'euro par rapport au yuan.

Toutefois, les investisseurs chinois créent ou maintiennent l'emploi, notamment dans des régions en difficultés. L'entreprise Cosco, en janvier 2016, a pris le contrôle du port commercial et industriel grec du Pirée, adossé à l'agglomération d'Athènes où réside moitié de la population grecque. Pour l'exécutif français, la France est ouverte aux investisseurs chinois. Les IDE chinois en Europe restent modestes par rapport à ceux des Américains, l'Europe reste destinataire de la moitié des IDE sortants mondiaux des États-Unis.

La Chine crée une nouvelle « Route de la soie » entre l'Europe et la Chine, corridor logistique permettant d'offrir des débouchés aux provinces de l'intérieur de la Chine et de faciliter les importations de produits européens en Chine. En mars 2014, Xi Jinping s'est ainsi rendu à Duisbourg où arrive trois fois par semaine un train en provenance de Chongqing, la mégapole du sud-ouest de la Chine.

La valeur de la monnaie chinoise est un autre sujet de tensions. L'Union européenne est sensible au fait que la Chine détient 30 % de ses 3 400 milliards de réserves de change en euro, renforçant de fait l'euro comme monnaie de réserve. En réalité, la Chine tient à asseoir la position de sa monnaie devenue la deuxième monnaie des financements commerciaux, dans la perspective de sa convertibilité.

La Chine reste souvent fidèle à son principe de non-ingérence et de ce fait s'oppose aux désirs d'intervention de l'Union européenne ou de certains pays européens. La Chine s'associe

au veto russe sur la Syrie. Il y a des difficultés à maintenir un « multilatéralisme effectif » sur les questions principales : la question monétaire, la question climatique, la question des valeurs. Sur la question climatique et la réduction des gaz à effet de serre, la Chine suit ses intérêts comme lors de la conférence de Copenhague et développe les énergies alternatives en utilisant les technologies européennes sans se soucier des droits de propriété. Mais en vue de la COP21, la Chine s'engage en 2015 dans une coopération constructive avec l'UE dans la lutte contre le changement climatique dans un contexte de développement économique et social durable. Sur la question des valeurs (droits de l'homme, démocratie), la Chine évolue uniquement sous la pression de son élite économique et de ses classes possédantes. La 34e session du dialogue UE-Chine sur les droits de l'homme s'est tenue en décembre 2015. Elle a permis notamment d'aborder les questions des minorités en particulier au Tibet, de sécurité nationale, des libertés d'expression et de réunion, des détentions arbitraires, de la torture et de la peine de mort.

Selon Jean-Pierre Cabestan (CNRS Asia Centre), la Chine se révèle une puissance incomplète sans vraiment d'objectifs diplomatiques ambitieux sur la scène internationale ou sans volonté de se donner les moyens pour les réaliser. La Chine s'intéresse à l'Union européenne car celle-ci est la plus grande union régionale et qu'elle espère qu'elle peut faire contrepoids à l'influence américaine.

Dans le cadre d'un partenariat stratégique global mis en place en 2003, le dialogue bilatéral se développe autour de trois piliers : politique (Dialogue stratégique de haut niveau), économique et sectoriel (Dialogue économique et financier de haut niveau) et sur les échanges humains (Dialogue de haut niveau sur les échanges humains). Il innerve une soixantaine de dialogues et groupes de travail. Le Président chinois Xi Jinping a effectué sa première visite auprès des institutions de l'Union européenne à Bruxelles en mars 2014. Le 17e et dernier sommet annuel UE-Chine s'est tenu à Bruxelles en mai 2015 à l'occasion de la visite du Premier ministre chinois Li Keqiang.

Japon et Corée du Sud, un double rapprochement

Le Japon. Pour de nombreux Européens, la découverte du Japon date des années 1970. Alors que la crise économique frappe les industries anciennes, le Japon fait figure de conquérant des marchés occidentaux. Les produits japonais pénètrent les marchés et séduisent les consommateurs modifiant même les types de consommation. Les motos, l'électroménager, les automobiles, les appareils photographiques ou de musique hifi, moins chers et de qualité, bouleversent les modes de consommation. Les produits japonais concurrencent les productions européennes. Les entreprises industrielles japonaises investissent des secteurs industriels et taillent des croupières à certaines entreprises européennes incapables de les affronter. La construction navale européenne s'effondre face à la construction navale japonaise. Derrière le Japon, la Corée du Sud s'est engouffrée dans la brèche et aujourd'hui, malgré quelques passages à vide, les produits coréens occupent des créneaux importants dans les façons modernes de consommer. Les téléphones Samsung ont effacé les téléphones Nokia mettant cette entreprise fleuron de l'économie finlandaise au bord de la faillite et sous la menace d'une disparition

pure et simple. Les automobiles coréennes prennent une part de plus en plus importante du marché européen de l'automobile.

Le Japon et la Corée du Sud sont deux nations démocratiques et deux pays industrialisés. Leurs relations avec l'UE sont essentiellement des relations d'ordre économique. Mais l'environnement géoéconomique et géopolitique spécial de la région est aussi en prendre en compte surtout dans les rapports avec le Japon.

Les relations entre l'UE et le Japon sont basées sur la déclaration conjointe de 1991 et le plan d'action d'action de 2001. La déclaration de 1991 est placée sous l'affirmation de la liberté du commerce et des principes du marché. Elle fixe un cadre de dialogue de coopération économique et politique de type libéral, pour la paix, la stabilité du monde et les droits de l'homme. Elle aborde les questions de sécurité internationale, de non-prolifération des armes nucléaires ou chimiques et environnementales. Elle s'élargit à la coopération Asie-Pacifique. Elle prévoit des réunions bisannuelles.

Un tournant décisif : les 2 sommets UE-Japon, 2001 et 2013

Au 20e sommet UE-Japon de 2011, sont lancés, les processus de négociations, d'une part, d'un accord de partenariat économique (APE) approfondi et global sur les tarifs douaniers, les barrières non-tarifaires, les services, les investissements, la propriété intellectuelle, la concurrence et les marchés publics pour renforcer les relations économiques, et d'autre part, d'un accord cadre pour les domaines politiques comme la sûreté nucléaire et la gestion des catastrophes, la sécurité, l'aide à l'Afghanistan, et la lutte contre la piraterie. Le partenariat s'élargit ainsi aux enjeux mondiaux comme la sûreté nucléaire, les énergies, le changement climatique et l'économie mondiale.

En 2013, débutent des négociations, confirmées au 21e sommet UE-Japon à Tokyo en novembre 2013, pour un accord de libre-échange entre l'UE et le Japon qui représentent ensemble plus du tiers de la production de richesse mondiale. L'UE attend la levée des 31 barrières non-tarifaires sur la sécurité et l'homologation pour développer un marché qui n'est plus que le septième pour les exportateurs européens alors qu'il était le troisième dix ans plus tôt. Pour l'UE, un tel accord pourrait augmenter de 0,6 % à 0,8 % son PIB et générer 400 000 emplois. Le Japon espère concurrencer les produits coréens sur les marchés européens. En effet le déficit commercial de l'UE envers le Japon a fortement diminué passant de 20 milliards d'euros en 2011 à 1,3 milliard d'euros en 2014.

En mai 2014, la visite du Premier ministre japonais en Europe veut montrer l'intérêt du Japon pour l'Europe et rassurer des alliés inquiets de ses surenchères nationalistes. Shinzo Abe espère convaincre de la nécessité pour le Japon de contrer les ambitions hégémoniques chinoises et de modifier la constitution pour lui permettre de participer à un système de défense collective pour passer d'un pacifisme passif à un pacifisme proactif. Le Japon accorde de l'importance au dialogue avec l'Europe sur les questions de sécurité, comme le montre le récent accord de coopération passé avec la France dans le domaine de production d'équipements de défense (hélicoptères et sous-marins).

La visite du président français au Japon en mai 2013 scelle des retrouvailles mutuelles sur de nombreux points : soutien de la France à la candidature du Japon à un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, soutien du Japon à l'intervention française au Mali, intérêt français pour le redémarrage du programme nucléaire japonais, développement de partenariats dans les secteurs

innovants. Le 23e sommet annuel UE-Japon de mai 2015 à Tokyo porte sur la négociation de l'accord de partenariat stratégique et de l'accord de partenariat économique (APE)/ accord de libre-échange (ALE), signé le 17 juillet 2018 à Tokyo. La coopération concerne aussi les missions pour améliorer la paix et la sécurité en Afrique (Mali, Niger, République démocratique du Congo), l'éventuelle participation du Japon à la PSDC (Politique de sécurité et de défense commune) et les différends territoriaux en mer de Chine, le président du Conseil européen condamnant la politique expansionniste chinoise.

La Corée du Sud : la réussite économique et la situation géopolitique particulière de la Corée ont motivé l'intérêt des pays européens et de l'UE. Les pays européens ont affronté la concurrence coréenne dans de nombreux domaines. D'autre part, la Corée est un marché porteur pour les produits européens et une façon de s'implanter en Asie. L'année 2013 marque les cinquante ans de relations diplomatiques entre la Corée du Sud et l'UE. À partir de 2001, les relations de l'UE avec la République de Corée sont fondées sur un accord-cadre de commerce et de coopération recouvrant la science et la technologie, la société de l'information, l'éducation, le climat et l'environnement, la politique sociale, les douanes, la concurrence et le développement international.

Le développement des relations entre l'UE et la Corée a conduit, en 2010, à la signature d'un nouvel accord-cadre (AC) de coopération global et à celle d'un accord de libre-échange (ALE). L'AC porte sur les grandes questions politiques et mondiales (coopération au développement et à la croissance, développement durable, globalisation, sécurité internationale et nucléaire, non-prolifération des armes de destruction massive, lutte contre le terrorisme, droits de l'homme, énergie, lutte contre le changement climatique, pauvreté, crises financières). Il est d'autant plus important que le dialogue critique et direct de 2013 de l'UE avec la Corée du Nord est mis à mal par la détérioration récente de la situation régionale. L'ALE, appliqué depuis le 1er juillet 2011, concerne la libéralisation progressive des échanges (élimination de plus de 98 % des droits de douane), les questions de concurrence, d'aides de l'État, de propriété intellectuelle et des marchés publics. En 2011, l'UE est le deuxième plus important marché d'exportation de la Corée après la Chine alors que la Corée du Sud est le neuvième partenaire commercial de l'UE. Malgré les critiques des constructeurs automobiles européens, le bilan de l'ALE s'avère rapidement positif pour l'UE. Les échanges de produits bénéficiant de la libéralisation du commerce croissent de plus de 30 % dès la première année d'application de l'ALE. 2012, est l'année du premier surplus européen ; les exportations européennes ont augmenté de 24 %. L'UE est le premier investisseur en Corée du Sud. En 2014, les exportations de biens de l'UE atteignent 43,2 milliards d'euros contre 38,8 milliards d'euros pour les importations ; celles des services de l'UE, 10,6 milliards d'euros aux exportations contre 5,6 milliards d'euros aux importations. La Corée du Sud est la huitième destination des exportations de marchandises de l'UE et la quatrième origine pour les importations. Les IDE de l'UE en Corée diminuent par contre à 32,6 milliards d'euros pour représenter 23,8 % du total des IDE en Corée du Sud.

Les nouvelles relations France-Corée du Sud

Entre la France et la Corée du Sud, les relations basées sur le « Partenariat global pour le XXIe siècle » sont relancées en 2010 et se traduisent par un dialogue étroit sur les grandes questions internationales de la gouvernance mondiale, de l'aide et du développement, de la sécurité régionale et internationale, du changement climatique. La question nucléaire nord-coréenne fait l'objet d'une attention particulière. En dix ans, les échanges commerciaux progressent de 50 % à 8 milliards d'euros en 2014 avec un excédent en forte croissance de 1,9 milliard d'euros pour la France. Les flux d'IDE français doublent à 530 millions de dollars en 2013. Les « années croisées » – Corée en France en 2015 et France en Corée en 2016 – témoignent de l'intensité des liens culturels et scientifiques entre les deux pays.

Dans le cadre d'un partenariat stratégique global mis en place en 2003, le dialogue bilatéral se développe autour de trois piliers : politique (Dialogue stratégique de haut niveau), économique et sectoriel (Dialogue économique et financier de haut niveau) et sur les échanges humains (Dialogue de haut niveau sur les échanges humains). Il innerve une soixantaine de dialogues et groupes de travail. Le Président chinois Xi Jinping a effectué sa première visite auprès des institutions de l'Union européenne à Bruxelles en mars 2014. Le 17e et dernier sommet annuel UE-Chine s'est tenu à Bruxelles en mai 2015 à l'occasion de la visite du Premier ministre chinois Li Keqiang.

L'Inde

Attachée aux valeurs démocratiques, l'UE ne peut ignorer la plus grande démocratie du monde. Les relations diplomatiques établies depuis le début des années 1960 permettent, notamment par l'accord de 1994, le développement et la coopération débouchant sur un dialogue politique et des échanges sectoriels économiques, technologiques et scientifiques. Cette coopération trouve son prolongement dans le « partenariat stratégique » de 2004. Le plan d'action conjoint UE-Inde de 2005 conduit à un nouveau partenariat stratégique renforcé au sommet de Marseille de septembre 2009, à la suite du soutien de l'UE et de la France dans le domaine du nucléaire civil et l'obtention du statut dérogatoire accordé à l'Inde par le Groupe de fournisseurs nucléaires (NSG). Les différentes instances abordent les domaines économiques (agriculture, énergie, développement, migrations, finance, innovation, transports maritimes, droits des salariés), culturels (sciences, enseignement universitaire), politiques (droits de l'homme, des minorités et des communautés, droits des femmes), géopolitiques (lutte contre le terrorisme et la prolifération nucléaire, désarmement), environnementaux (changement climatique).

Inde et UE sont convenues de conclure un accord de libre-échange pour corriger le paradoxe commercial : l'Europe est le 1er partenaire économique de l'Inde devant la Chine et les États-Unis mais l'Inde est à la neuvième place des investisseurs étrangers pour le marché européen. De plus, l'UE dénonce les pratiques fiscales indiennes contre les produits de l'UE et dépose plainte auprès de l'OMC. Des facilités sont mises en place pour les investissements (intérêt de l'Inde pour PME françaises), la venue des étudiants indiens en Europe (15 000 contre 80 000 aux États-Unis). L'UE est le principal partenaire commercial de l'Inde qui bénéficie du système des préférences généralisées (SPG). La collaboration se poursuit dans le nucléaire

civil avec Euratom : prise de participation indienne au projet de réacteur expérimental ITER de Cadarache, signature future d'un accord cadre de coopération pour fourniture de réacteurs EPR par Areva. L'Inde est reconnue comme un grand du nucléaire civil. En retour, l'Inde soutient les mesures européennes au sujet du nucléaire iranien.

L'Inde est comprise dans la stratégie 2007-2013 de l'UE pour l'Asie et dans la volonté de l'UE d'exporter son modèle dont elle est convaincue de la pertinence. Mais l'Inde a des difficultés à appréhender un regroupement qui est reste pour elle un État en devenir.

En 2014, les deux partenaires continuent des négociations pour le renforcement des dimensions économique, politique et sectorielle pour envisager un accord de libre-échange. En effet, les échanges commerciaux entre l'UE et l'Inde s'élèvent à peine à 72,5 milliards d'euros en 2014, preuve d'un certain manque d'intérêt mutuel. Le dernier sommet UE-Inde date de 2012 à New Delhi. L'UE a une attitude ambivalente envers l'Inde, se montrant réticente à rencontrer le Premier ministre indien Narendra Modi, ou inquiète sur la question des droits de l'homme et celle des viols collectifs. Un échec sur l'accord de libre-échange représente un double risque pour l'UE : ignorer le deuxième pays le plus peuplé de la planète et être ignoré à l'avenir par celui-ci.

La France et l'Union indienne ont noué un partenariat stratégique en 1998. Le dialogue stratégique établi l'année suivante traite de la coopération dans le domaine du nucléaire civil (accords de 2010), de la défense, de la lutte contre le terrorisme, de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques (lancements des satellites Megha-Tropiques en octobre 2011 et SARAL en février 2013). La coopération se poursuit sur les plans culturel, scientifique, technique et environnemental. Les échanges économiques bilatéraux s'élèvent à 7,9 milliards d'euros environ. La France dont la part de marché est en baisse à 0,8 % attend beaucoup du traité de libre-échange. La France est le neuvième investisseur avec 2 % des flux en 2014 mais le troisième avec un stock d'IDE de 19 milliards d'euros et 950 entreprises employant 280 000 personnes contre une centaine d'entreprises indiennes en France. La visite en France en avril 2015 de N. Modi permet la concrétisation d'un accord portant sur la vente de 36 Rafale « prêts à voler » pour 4 milliards d'euros, sans préjuger d'un autre contrat pour 126 autres appareils du même type. D'autres accords sont signés notamment dans le domaine nucléaire pour la construction de six réacteurs EPR. Mais ces contrats supposent d'importants transferts de technologies qui peuvent être un frein. La France soutient la demande indienne d'un siège au Conseil de sécurité de l'ONU. La coopération porte également sur la lutte contre le réchauffement climatique.

L'Asie du Sud-Est est pour l'UE un exemple des difficultés à concevoir la question des relations avec l'Asie. Dans une région divisée, sensible aux questions de souveraineté et de plus en plus en butte aux prétentions chinoises, l'UE pratique une politique de relations bilatérales à défaut d'avoir les moyens et la prétention de concevoir une politique globale ambitieuse sauf à participer au dialogue Asie-Europe. Les relations sont essentiellement d'ordre économique et s'inscrivent dans le cadre des accords CE-ANASE (ASEAN*) de 1980. L'UE est le deuxième partenaire commercial de l'ASEAN après la Chine et la première source d'IDE. Elle signe ainsi en décembre 2012 un accord de libre-échange avec Singapour, le deuxième en Asie après celui avec la Corée du Sud. Finalisé en septembre 2013, il est présenté comme l'accord

de libre-échange le plus complet jamais réalisé. Singapour est le plus grand partenaire commercial de l'UE dans l'ASEAN avec près d'un tiers du commerce entre l'UE et l'ASEAN. L'UE est le troisième partenaire commercial de Singapour mais son premier fournisseur et son premier investisseur. Singapour est le quatorzième partenaire commercial de l'UE. Les relations commerciales sont en pleine croissance ; le commerce atteint 45 milliards d'euros en 2014. Cet accord est le premier avec un pays de l'ASEAN et ouvre la voie à des négociations pour un accord similaire avec d'autres pays comme le Viet Nam, la Thaïlande et la Malaisie. Il est aussi vu comme la première étape vers des relations économiques plus étroites entre deux régions très intégrées, l'UE et l'ASEAN.

En 2013, la coopération UE-ANASE (association des nations de l'Asie du Sud-Est) est renforcée grâce à la mise en œuvre du plan d'action de Brunei 2013-2017. Dans la perspective d'un partenariat politique UE-ANASE plus ambitieux, ANASE et UE continuent, en collaboration avec d'autres partenaires, à traiter des questions de sécurité régionale et internationale qui intéressent et préoccupent les deux parties. Sommet Asie-Europe (ASEM) en 2013 sur les questions financières et de sécurité régionale. L'UE apporte son soutien à la transition démocratique au Myanmar/Birmanie avec la mise en place de SPG.

L'ASEAN est la pierre de touche du dialogue Asie-Europe lancé à Bangkok en 1996 à la suite d'une initiative franco-singapourienne. L'ASEM (Asia Europe Meeting, réunit 51 pays, soit la quasi -totalité de l'Europe et de l'Asie, près de la moitié du PIB mondial et près de 60 % de la population mondiale, 60 % du commerce mondial. Ce dialogue informel s'organise autour des trois piliers politique, économique et financier et celui des autres coopérations (éducation, santé, science et technologie, culture, contacts entre les sociétés civiles). Le dialogue politique concerne les grands enjeux internationaux et régionaux : la lutte contre la piraterie, le terrorisme et la prolifération, les questions coréenne et birmane, la construction européenne, les questions maritimes, le développement durable, les migrations, les nouvelles technologies, les tensions religieuses, les droits de l'homme, les questions sociales. L'ASEM affirme sa préférence pour le règlement pacifique des conflits. Le onzième sommet des chefs d'État et de gouvernement est prévu en juillet 2016 à Oulan-Bator en Mongolie. Les partenaires de l'ASEM sont importants pour l'UE. En 2012, ils représentent 43 % des importations et 31 % des exportations européennes. Face à ces économies dynamiques d'Asie (EDA), la difficulté pour l'UE est d'affirmer son unité et de parler d'une seule voix. Si l'Allemagne est la plus concernée par les échanges économiques, la France essaie de jouer de ses relations régionales fondées sur l'histoire, et de sa présence dans le Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Wallis-et-Futuna) pour se présenter en alternative aux États-Unis et à la Chine. Toutefois, l'UE ne peut s'attarder car elle n'est plus le pôle de stabilité politique et économique des années précédentes. Son savoir-faire en matière de résolution des conflits a perdu de sa force au vu de son inaction dans de graves crises régionales (Syrie, Proche-Orient) et des menaces que fait peser sur elle la crise ukrainienne.

Au-delà de l'Asie, les relations avec l'Australie, fondées sur des liens historiques et culturels forts et anciens, sont fixées par le cadre de partenariat de 2008 révisé en 2009. Outre les

grandes questions internationales classiques, il s'attache à la stabilité Asie-Pacifique et à la coopération au sein de l'OMC.

Conclusion

L'Europe construit la géopolitique de ses ambitions. Construction européenne fondée sur le compromis, aux dirigeants peu visibles, appuyée sur quelques États influents à l'échelle mondiale, l'UE construit une lente équivalence entre Europe et Union Européenne. Première puissance commerciale mondiale, l'UE entretient avec le reste du monde des relations multilatérales économiques et financières. Sa volonté de maîtrise des frontières, par la Politique de Voisinage, dépend de ses États membres. Le *hard power** comme le *soft power* européens servent à maintenir une Europe qui se veut à la fois pleinement dans les échanges mondiaux, et soucieuse de conserver un modèle social dont une partie des aspects est universelle.

IDÉES REÇUES

L'Europe, très bien, mais quel numéro de téléphone ?

Cette interrogation ironique, prêtée dans les années 70, à Henry Kissinger, alors secrétaire d'État américain, stigmatise le manque de représentation, de représentativité de l'Europe, son absence de visibilité internationale, voire son déficit d'unité. Mais à cette période, l'Europe des 6 (la CEE) date d'une vingtaine d'années et est dans les prémisses de sa construction, de ses institutions, de ses élargissements. Au début du XXIe siècle, l'Europe a bien changé, mais a-t-elle un numéro de téléphone ?

Avec 28 membres aujourd'hui, l'Union européenne (Union européenne) dispose de la personnalité juridique et peut conclure des traités de façon autonome ; elle possède un président du Conseil européen, élu par ses membres pour deux ans et demi (renouvelable une fois) qui donne un « visage » à l'Europe, en l'occurrence celle du polonais Donald Tusk en 2014 ; le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (actuellement l'italienne Federica Mogherini) est sa « voix » diplomatique et contribue à l'élaboration d'une PESC et d'une PSDC. Un Parlement est élu au suffrage universel direct et donne le poids de la démocratie représentative à l'Union européenne.

Mais l'image du Président du Conseil européen est brouillée par la présidence tournante (6 mois) du Conseil de l'Union européenne, par l'existence d'un influent président de la Commission et d'un président du Parlement. L'Union européenne serait-elle une puissance à plusieurs têtes ? De plus, les 28 membres gardent une prééminence dans la prise de décision au sein du Conseil de l'Union européenne, en partageant avec le Parlement le pouvoir législatif. Ces institutions complexes ne permettent pas toujours une position commune en matière diplomatique par exemple.

L'Europe communautaire dispose donc bien... d'une ligne téléphonique mais les numéros pour l'atteindre sont multiples. Faut-il regretter aujourd'hui cette polyphonie européenne ? Certains, tout aussi ironiques que H. Kissinger, plaisantent à nouveau : « L'Europe ? Allo Angela (Merkel) ? »... Une nouvelle idée reçue sans nul doute !

Europe et Union européenne sont deux termes synonymes

Fondée au départ, en 1957, sur l'idée de la réconciliation franco-allemande, la CEE des six pays fondateurs est rejointe entre 1973 et 2013 par l'Europe anglo-saxonne, l'Europe du Sud, puis du Nord et enfin par l'Europe centrale et orientale. Elle compte aujourd'hui 28 membres soit plus de la moitié des États européens. A-t-elle vocation à rassembler tous les États du continent, de « l'Atlantique à l'Oural » (De Gaulle) ?

Certains pays s'y refusent (la Norvège, la Suisse) ; inversement d'autres sont candidats plus ou moins proches de l'entrée (la Serbie, la Macédoine, le Monténégro, la Turquie). Certains adoptent des politiques de l'Union européenne sans pour autant y adhérer (4 États dont la Norvège sont dans ce cas dans l'espace Schengen), tandis que des pays de l'Union européenne choisissent de s'abstenir (par exemple le Royaume-Uni contre Schengen et contre la zone euro). Enfin, il existe une Union européenne hors de l'Europe, d'outre mer, héritage de la colonisation, notamment française et anglaise.

Le débat aujourd'hui posé au sein de l'Union européenne, est celui de l'arbitrage entre l'élargissement, toujours souhaité, et l'approfondissement, nécessaire pour la survie.

Plus le nombre de pays augmente, plus les choix unanimes sont rares et s'accroît le risque d'une Union européenne à la carte ou s'accordant sur une politique minimaliste de libre-échange. Mais la question majeure est de savoir où s'arrête l'Europe. Au Sud, la candidature turque est-elle légitime ? La Russie est en partie européenne. Son intégration est évidemment impensable actuellement. Et qu'en est-il de celle de l'Ukraine, de la Biélorussie ? De cet extrême Est de l'Europe ou les freins sont politiques et historiques ? Il est clair que la réponse ne peut être uniquement « géographique ».

LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

La « francophonie »

La francophonie, un lieu de la géopolitique ? Une drôle d'idée, à première vue, puisque le terme désigne l'ensemble des parlants français, près de 220 millions de personnes dans le monde, essentiellement en Europe de l'Ouest et en Afrique mais aussi en Amérique et même en Asie et en Océanie. Mais 3 % de la population, éclatés sur tous les continents, peuvent-ils peser sur la géopolitique mondiale ?

En réalité, la francophonie est l'héritage d'un ordre géopolitique ancien, celui de la domination française sur une partie du monde : au XVIIIe siècle le français s'est imposé comme langue des élites politiques et intellectuelles européennes, de la diplomatie internationale et bien sûr comme langue de l'empire colonial français et belge. Cet héritage est bien vivant encore car il fait parti des 6 langues officielles de l'ONU, est une des trois langues de travail de l'Union européenne, est langue d'étude pour 100 millions de personnes et langue officielle ou co-officielle de 18 pays d'Afrique sub-saharienne. Une organisation a même vu le jour dès la fin des années 60 sur proposition d'hommes politiques et d'intellectuels africains comme Léopold Sédar Senghor : l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) aujourd'hui, rassemble 57 États membres ou associés, issus de ex empires coloniaux européens ou de l'Europe de l'Est.

La langue n'est donc pas neutre, elle sert de fondement à une communauté culturelle et de vecteur à des valeurs comme la démocratie, la liberté, la solidarité comme le montre l'adhésion des PECO à l'OIF après la chute du rideau de fer. Elle peut faciliter les liens économiques et la coopération entre des pays liés (et parfois opposés) par leur histoire : la France efface la dette de 35 États d'Afrique francophones en 1989. L'OIF bénéficie du statut d'observateur auprès des Nations unies et participe, en tant que tel à certaines actions. En 2003, les membres de la Francophonie ont soutenu la position de la France sur l'intervention américaine en Irak. Extension de la France et de l'Europe dans le reste du monde, la francophonie comme la Francophonie multiplient le « *soft power* » français et européen.

Mais comme tout autre « lieu », elle peut se révéler sujet de tensions et objet d'enjeux. L'anglais s'est imposé au XXe et XXIe siècle comme langue véhiculaire, signe que le centre du monde n'est plus du même côté de l'Atlantique et expression d'un nouvel ordre géopolitique mondial. En Afrique, la Francophonie a pu être perçue comme une manifestation de néo-colonialisme. Au niveau local, la langue peut être au cœur du conflit qui oppose des citoyens d'un même État, comme la Belgique écartelée en trois communautés linguistiques rivales (néerlandaise, française et allemande). Sur un autre continent, elle souligne la spécificité du Québec au cœur du Canada.

La francophonie, qui comptera 700 millions de locuteurs en 2050 (grâce à la croissance démographique en Afrique), se révèle donc bien actrice du « *soft power* » et peut aussi devenir une facette du « *hard power* ».

Le Gröenland, un territoire danois hors de l'UE

Le Groenland est une communauté autonome appartenant au royaume du Danemark. En 1979, la loi sur l'autonomie du Groenland (« hjemmestyre ») a transféré aux autorités autonomes du territoire presque toutes les responsabilités jusqu'alors exercées par les autorités danoises. Le Danemark reste responsable de la défense, des affaires étrangères et de la sécurité intérieure, même si la participation du Groenland à ces domaines s'est progressivement étendue. Aujourd'hui, sur la scène internationale, le territoire dispose même d'une relative autonomie au sein du royaume danois. M. Hans Enoksen, Premier ministre, dirige le gouvernement autonome. Le 25 novembre 2008, les habitants du Groenland se sont prononcés en faveur d'une autonomie élargie. La loi sur l'autogestion (« selvstyre ») devrait entrer en vigueur le 21 juin 2009, trente ans après les premières mesures prises pour donner au Groenland une plus grande autonomie vis-à-vis du Danemark, à savoir l'introduction du gouvernement local. Le Premier ministre danois s'est

félicité de ce résultat. Le parlement danois devrait adopter la loi sur l'autogestion en février 2009. Le passage à l'autogestion ne remet pas en question les dispositions constitutionnelles existant entre le Danemark et le Groenland, car le nouveau régime sera placé « dans le cadre de l'unité existante du royaume » et ancré dans le socle constitutionnel actuel du Groenland, à savoir la constitution danoise. Le Groenland reste également associé à l'Union européenne par la « décision d'association outre-mer.

Bibliographie sélective

Lecture indispensable

Sebastian Santander (dir.), Puissances émergentes : un défi pour l'Europe ? Paris, Ellipses, 2012, 384 p.

Cet ouvrage collectif porte sur la place de l'Europe, quantité négligeable ou superpuissance, dans un monde décentralisé. Même si elle n'est plus portée par la lutte contre l'URSS, l'Europe n'est pas menacée de désintégration et possède des atouts économiques, politiques et même militaires pour être un pilier de l'ordre multipolaire. Par contre, elle est incapable de parler d'une seule voix, et perd de sa crédibilité et de son influence par ses incohérences. Face à la montée des émergents et à la recomposition otanienne du monde par les États-Unis, sa « traditionnelle stratégie de cooptation » risque d'être dépassée. Ses exigences de bonne gouvernance, libre-échange et politique migratoire restrictive sont de moins en moins acceptées par les nouveaux bailleurs du Sud. Le monde multipolaire impose à l'Union européenne d'intégrer les émergents dans les mécanismes de coordination et de clarifier son concept de partenariat stratégique alors même que les partenaires stratégiques « perdent leurs illusions à l'égard du projet européen ». À travers l'étude des relations de l'Union européenne avec quelques pays ou aires régionales, les auteurs montrent que l'Union européenne, puissance en construction dans un monde davantage décentralisé, dispose des critères matériels de la puissance, mais que des attributs essentiels de l'acteur lui font défaut.

Ouvrages

Didelon Clarisse, Richard Yann, Van Hamme Gilles, *Le territoire européen*, PUF licence, Paris, 2011.

Dumont Gérard-François, Verluise Pierre, *Géopolitique de l'Europe. De l'Atlantique à l'Oural*, PUF, Paris 2015.

Gauchon Pascal, *Géopolitique de la France*, PUF, 2012.

Lefebvre Maxime, *L'Union européenne peut-elle devenir une grande puissance?* coll. « Réflexe Europe », La Documentation française, Paris, 2012.

Marchand Pascal, *Géopolitique de la Russie. Une nouvelle puissance en Eurasie*, PUF, Paris, 2014.

Sur Serge, *Les aventures de la mondialisation. Les relations internationales au début du* XXI^e^ *siècle*, La Documentation française, 2014. Voir le chapitre II, L'Europe comme elle va.

Revues

« Géopolitique et géostratégie de la France », *Diplomatie*, Les grands dossiers, n° 27, juin-juillet 2015.

« La puissance allemande : aube ou crépuscule », *Conflits*, n° 8, janvier-février-mars 2016, Paris, 2016.

Michel Foucher, « Europe, Europes », *Documentation photographique* n° 8074, La Documentation française, mars-avril 2010.

Nicolas Trifon, « République de Moldavie en 2013. Entre l'Europe et l'Eurasie », *Diplomatie* n° 64, septembre-octobre 2013.

Hurel Tristan, *TTIP : quels risques pour l'Union européenne? Entretien avec Yannick Jadot*, Diplomatie, n° 76, septembre-octobre 2015.

Pierre Verluise, *Vers un déclin du poids et de l'influence de l'Union européenne dans le monde*, Questions internationales, n° 72, mars-avril 2015.

Guillaume Fourmont, « L'Asie, la grande ambition des Européens », *Carto* n° 15, janvier-février 2013.

Eric Janin, La Crimée, une russification à marche forcée, Carto, n° 28, mars-avril 2015.

« Eurasie. Le grand dessein de Poutine », *Conflits* n° 1, avril-mai-juin 2014.

« *La France dans le monde* », Questions internationales, n° spécial 61-62, mai-août 2013. Fréderic Charillon, « La politique étrangère : changement de siècle », *Questions internationales*, n° spécial 61-62, mai-août 2013.

Jean-Sylvestre Mongrenier, *Les tribulations de l'Union européenne dans l'espace mer Noire*, Questions internationales, n° 72, mars-avril 2015.

Elsa Tulmets, « La politique européenne de voisinage à la recherche d'un nouveau souffle », Questions internationales n° 66, mars avril 2014.

Rapports

David Dominique, *La crise grecque, crise du projet européen ?* RAMSES 2016, Dunod, Paris, 2015.

Kastouéva-Jean Tatiana, *La crise ukrainienne et les dilemmes russes*, RAMSES 2016, Dunond, Paris, 2015.

Kunz Barbara, *L'Allemagne et la Russie dans la crise ukrainienne*, RAMSES 2016, Dunod, Paris, 2015.

Tardis Matthieu, *L'asile en Europe : une crise prévisible*, RAMSES 2016, Dunod, Paris, 2015.

Tollsdorf Dominik, Le Partenariat oriental de l'Union européenne. Après la crise ukrainienne, RAMSES 2015, Dunod, Paris, 2014.

« *Russie : le retour de la puissance ?* », Images économiques du monde 2015, A. Colin, Paris, 2014.

Catherine Withol de Wenden, « Crise et migrations intra-européennes. Marché européen de la main-d'œuvre ou fuite des cerveaux ? », Rapport RAMSES 2014, Paris, Dunod, 2013.

Sites internet

Sur www.diploweb.com :

Leruez, Jacques, Brexit, Le dessous des cartes. L'« euroscepticisme » et le parti conservateur (23 avril 2016).

Pierre Verluise, « France/UE : le malaise pourquoi ? » (7 mai 2014).

Sur www.etudes-europeennes.eu

Sur www.geopolitique-africaine.com :

Philippe Hugon, « Refonder les relations entre l'Europe et l'Afrique » (1er avril 2014).

Films

Le Président, film français réalisé par Henri Verneuil, 1961.

Good Bye, Lenin!, film allemand de Wolfgang Becker , 2003

Joyeux Noël, film européen (4 pays) réalisé par Christian Carion , 2005 . (sujet : la Trêve de Noël de 1914 lors de la Première Guerre mondiale . Inspiré d'un fait réel. Tourné dans 3 langues et 4 pays européens).

Le Dernier caravansérail, un film du Théâtre du Soleil, réalisé par Ariane Mnouchkine, 2006.

Quai d'Orsay, film français de Bernard Tavernier sur le ministère des Affaires étrangères et la diplomatie française, 2013.

Maïdan, documentaire de Serge Loznitsa sur la révolution ukrainienne de novembre 2012 à mars 2014, 2014.

Simshar, film maltais réalisé par Rebecca Cremona , 2014 (sujet : l'immigration clandestine aux portes de l'Europe).

Commentaire de documents

« La Russie et son environnement stratégique »

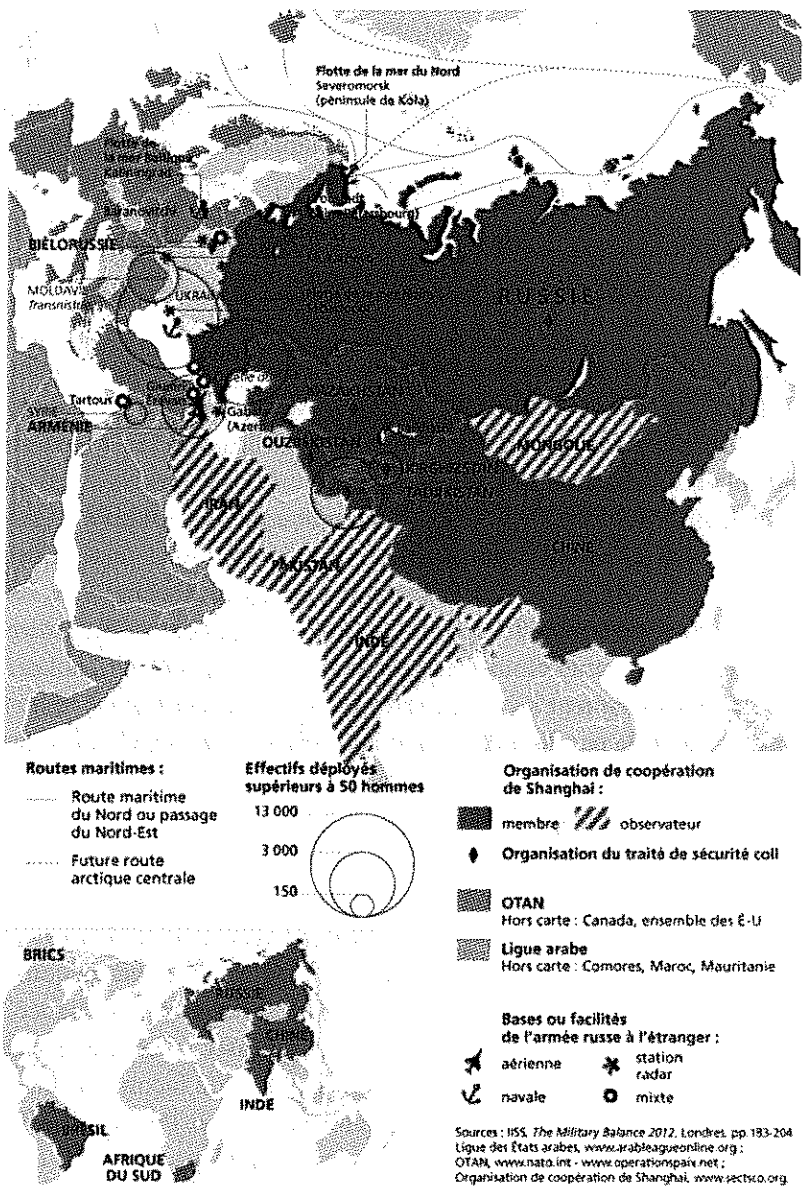

Sources : IISS, *The Military Balance 2012*, Londres, pp 193-204
Ligue des États arabes, www.arableagueonline.org ;
OTAN, www.nato.int - www.operationspaix.net ;
Organisation de coopération de Shanghai, www.sectsco.org

Parue dans Questions internationales n° 57- septembre-octobre 2012, p. 51.

Cette carte, parue en 2012 dans le bimestriel « Questions Internationales », nous offre une vue intéressante et originale du continent eurasiatique : l'Asie et l'Europe, avec une mince partie de l'Afrique. Elle est centrée sur l'Asie centrale et la Russie (qui domine la zone par sa taille) et se donne comme objectif de montrer les rapports diplomatiques, politiques et militaires (stratégie) qu'elle entretient avec ses voisins (environnement) plus ou moins proches. La Guerre froide est terminée mais la méfiance subsiste… D'ailleurs, la Guerre froide est-elle terminée ?

La carte montre la volonté de la Russie de sécuriser ses frontières récentes à l'ouest, datant de la disparition de l'URSS (1991), de la séparation douloureuse d'avec ses Républiques sœurs (aujourd'hui appelées « l'étranger proche »). Les mers qui bornent cet ensemble sont toutes balisées par la présence de la flotte russe en mer du Nord, en mer Baltique (dans son exclave de Kaliningrad), en mer Noire (Sébastopol en Crimée), et en Méditerranée (Tartous en Syrie), appuyées par des bases aériennes et terrestres dans le Caucase (Arménie), des stations radar (en Azerbaïdjan par exemple) et des effectifs allant de quelques centaines d'hommes en Syrie, à plus d'une dizaine de milliers en Ukraine. On y retrouve aussi l'obsession historique de la Russie de compléter sa puissance terrestre par une puissance maritime qu'elle possède peu (côtes proches de la zone polaire impraticables une partie de l'année). La présence sur la carte de la future route arctique indique que le réchauffement climatique lui ouvrira de nouvelles perspectives et de nouveaux conflits ? Le Nord devient donc stratégique mais pas encore autant que le Sud. Il s'agit là de protéger ses rares accès aux mers « chaudes » dont la plus convoitée est la Méditerranée ; en 2012, la Russie y accède indirectement par la mer d'Azov puis la mer Noire, ou directement par son allié syrien. Les aplats de couleur orange vif soulignent le contraste entre un espace asiatique à l'est et au sud, faisant « bloc », contrôlé par des alliances et un espace européen à l'ouest, fragmenté, dominé par l'OTAN ; entre les deux une frontière composée d'États tampons, coloriés en gris, serait ce à dire « neutres » ?

L'alliance russe mise en évidence (outre les pays alliés qui accueillent les bases militaires) est d'abord l'Organisation du traité de sécurité collective (2002), qui rassemble les plus « proches » : la Biélorussie, la presque totalité des ex Républiques soviétiques d'Asie centrale, l'Arménie, déjà unis précocement à la Russie par la communauté des États Indépendants (CEI 1991) qui a échoué. C'est le cœur de l'alliance, puisque d'autres liens les unissent alors à la Russie comme Eurasec, absent de la carte. Mais l'Organisation de Coopération de Shanghai rassemble de façon plus novatrice la Russie et la Chine et même en tant qu'observateurs l'Inde, le Pakistan et l'Iran ; l'objectif en est surtout sécuritaire et permet de rapprocher dans un même outil stratégique des puissances clés asiatiques (et trois membres des BRICS sur 5 ! voir : carte complémentaire). Leurs intérêts concordent sur des questions majeures de politique internationale : Kosovo (absent de la carte), à des interventions dans la guerre civile syrienne (contrairement à la majorité de la Ligue arabe), guerre en Syrie, programme

nucléaire iranien, interventions armées en Afrique…Sur tous ces points, ils font obstacle aux options américaines et européennes.

À l'ouest de la carte, se trouvent les points de frictions issus de la Guerre froide (l'OTAN fait face sur la carte à l'OCS* !) et de la chute du communisme en Europe : la majeure partie des États du continent Europe dont les ex démocraties populaires, appartiennent aujourd'hui à la fois à l'OTAN et à l'Union européenne. Le processus est engagé avec « l'étranger proche » (surtout l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie…) déjà concerné par le Partenariat Oriental de l'Union européenne. Or, la fin des années 2000 va être marquée par une nouvelle politique extérieure de la Russie de Vladimir Poutine, enrichie par la rente des hydrocarbures et confiante dans une armée réformée et modernisée. Elle débute avec le conflit géorgien de 2008 : la Russie soutient les séparatismes et l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud aux dépens de la Géorgie ; celle-ci se rapproche de l'Union européenne et signe un accord d'association. C'est la dénonciation d'un accord similaire (qui devait être signé fin 2013) par l'Ukraine de V. Ianoukovitch, qui génère alors la révolution de Maidan et la démission du président. Puis les péripéties du rattachement de la péninsule de Crimée à la Russie suite à un référendum le 16 mars 2014. Depuis, l'Ukraine fait face à une nouvelle menace de désintégration, les Russes soutenant des séparatistes pro russes et russophones à l'est et au sud du pays. La carte montre la situation en 2012 deux ans avant les événements et les éclaire : l'importance stratégique de la Crimée et du port de Sébastopol pour la Russie (donnée sous condition d'un statut d'autonomie à l'Ukraine en 1954 par Khrouchtchev), l'importance économique de ces pays qui font parti du projet russe d'Union économique eurasiatique qui remplace en 2015 l'Eurasec et se voudrait concurrente de l'Union européenne. La carte pourrait d'ailleurs souligner d'avantage cet « entre-deux » entre la Russie et l'Union européenne, lieu aujourd'hui de tous les dangers.

La Russie vise clairement à reconstruire un pré carré qui lui semble légitime et menacé. Mais cette volonté d'affirmation géopolitique semble assez peu prendre en compte le nouvel environnement économique : le partenariat russe avec l'Union européenne qui repose sur une interdépendance économique réelle (la représentation des gazoducs et oléoducs n'aurait pas été inutile sur la carte) et la fragilité de l'alliance avec la Chine. La Russie (comme la carte) ne devrait pas négliger la géoéconomie.

Dissertation

L'Europe et la guerre

Introduction

Les célébrations de la Première Guerre mondiale pour le centenaire de son déclenchement, couplées à celles de la Seconde Guerre mondiale, rappellent l'importance de la guerre en Europe : des victimes par millions, des destructions considérables, des conséquences géopolitiques pour des décennies. La définition de la guerre sous-entend l'évocation des différentes formes de guerres, des types d'armées, des stratégies, des tactiques, des conflits multiples, des ennemis, des victoires et des défaites. Selon les conflits, le cadre spatial embrasse l'Europe toute entière ou partiellement, à l'intérieur de ses frontières communément admises ou à ses limites.

La guerre pèse de tout son poids dans la formation de l'Europe. L'Europe est impliquée dans la guerre avec bénéfices et dégâts. L'Europe a même utilisé la guerre pour asseoir sa domination passée. Elle s'en sert encore actuellement par le développement des forces de projection des armées. Or aujourd'hui, l'Europe pratique une géopolitique basée sur un effacement de la guerre à partir des débuts de la construction européenne.

L'Europe se présente sous plusieurs jours : une Europe actrice de la guerre, une Europe victime de la guerre, une Europe forgée dans la guerre.

I. L'Europe actrice de la guerre

A. L'art de la guerre, un art européen

L'Europe a connu toutes les formes de la guerre : guerres civiles, de religion, entre États, de résistance, de conquêtes, de libération. Des centaines de grandes batailles (La Somme, Verdun) jalonnent le territoire européen. Des victoires (Marathon, Salamine, Valmy, Stalingrad...). La stratégie napoléonienne de concentration massive est reprise lors du débarquement de Normandie en 1944 mais aussi dans la guerre du Golfe en 1991. Aujourd'hui, la priorité est donnée aux forces spéciales et aux forces de projection.

L'art militaire et la stratégie sont théorisées. Karl von Clausewitz (1780-1831) conceptualise la guerre totale, outil rationnel d'une politique nationale. Des armes font la preuve de leur efficacité ; la Kalachnikov AK-47 est célèbre sur la planète entière. L'Europe compte trois puissances nucléaires : la Russie, le Royaume-Uni et la France.

B. Des puissances militaires

Les buts de guerre sont divers que ce soit l'acquisition de territoires (Louis XIV et l'Alsace), de ressources (lebensraum des nazis), la stratégie de puissance (conquêtes impériales autrichiennes, russes, espagnoles...), le regroupement de minorités (IIIe Reich, Crimée russe en 2014), les intérêts économiques ou géopolitiques. Les intérêts et les nationalismes conduisent à des chocs violents entre puissances (« Le nationalisme, c'est la guerre », F. Mitterrand). « Chaque peuple paraît à travers les rues de l'Europe avec sa petite torche et maintenant voilà l'incendie », (Jean Jaurès, 25 juillet 1914). Des officiers sont renommés par leurs victoires ou leur art militaire : Le Grand Condé, Vauban, Turenne, Nelson, Foch, Leclerc, Joukov.... Des chefs militaires sont à la tête d'État : Alexandre, Napoléon. L'Europe s'organise autour d'ennemis héréditaires par couples au XIXe et XXe siècles : France-Angleterre, puis France-Allemagne. La Première Guerre mondiale est souvent présentée comme un choc entre des impérialismes (« *Le capitalisme porte la guerre comme la nuée porte l'orage* », J. Jaurès).

C. Les bénéfices de la guerre

Les territoires riches en ressources, en matières agricoles et minières sont très disputés. La Lorraine est riche en fer et en houille. Le pétrole roumain est un enjeu du premier conflit mondial qui explique l'action d'autodestruction de l'industrie pétrolière en 1916 Stalingrad est sur la route du pétrole du Caucase.

L'entreprise française Schneider rivalise avec l'entreprise allemande Krupp comme grand « marchand de canons. L'avionneur Dassault fournit l'armée de l'air française en Mirage et Rafale. L'État organise la production d'armement en France avec Nexter, ex-GIAT Industries. L'Europe est un grand exportateur d'armes. Sur la période 2010-2014, l'Allemagne est au quatrième rang mondial, la France au cinquième et le Royaume-Uni au sixième. En 2014, la France exporte pour 8 milliards d'euros, et pour plus de 16 milliards d'euros pour 2015.

Les guerres coloniales permettent une domination impériale coloniale. Les empires coloniaux britannique et français s'étendent sur toute la planète. Les pays acquièrent des zones d'influence, des points de contrôle (Malte de 1800 à 1964, Gibraltar depuis 1704 pour la Grande-Bretagne, Ossétie du Sud pour la Russie...). La Royal Navy domine les mers du monde pour le Royaume-Uni. Les grands États européens sont puissances continentales (Allemagne, Russie) ou maritimes. Des États affirment leur puissance par une guerre victorieuse. La Prusse éclipse l'Autriche par la victoire de Sadowa en 1866 et défait la France lors de la guerre franco-prussienne de 1870. Ratzel théorise ainsi les lois d'expansion des États, Haushofer l'espace vital, MacKinder le « pivot du monde »ou *heartland*. L'Europe occidentale incarne une part du *rimland* de Spykman.

II. L'Europe victime de la guerre

A. La terre de grands conflits

L'Europe a connu de nombreux conflits d'une grande violence, souvent de longue durée. Les deux guerres mondiales. La guerre d'Espagne divise le pays entre républicains et franquiste de 1936 à 1939. Les guerres de l'ex-Yougoslavie ensanglantent la Croatie, la Slovénie, la Bosnie, la Serbie, la Macédoine, et le Kosovo de 1991 à 2001. Deux guerres dévastent la Tchétchénie de 1994 à 1996 et de 1999 à 2000. Des guerres anciennes entre États. La guerre de Cent Ans de 1337 à 1453, la guerre de Trente Ans de 1618 à 1648. Le règne de Louis XIV connaît trente-trois ans de guerres (guerres de Dévolution de Hollande, des Réunions, de la ligue d'Augsbourg, de Succession d'Espagne). La Grande Armée compte près d'un million d'hommes de différentes nationalités. Les terres européennes sont jalonnées de champs de bataille : Fleurus, Marengo, Austerlitz, Ulm, Iéna, Wagram, Waterloo.

B. Une Europe dévastée

Des conflits meurtriers. La Grande Guerre fait 9 millions de morts dont 1,4 million pour la France (« les épis mûrs et les blés moissonnés », C. Péguy). Les civils aussi sont touchés. En 1945, l'Europe est le continent du génocide juif qui fait six millions de morts. La guerre entraîne un déficit des naissances qui se traduit par des classes creuses. L'Europe est la terre des cimetières militaires et des massacres.

Des économies dévastées. En 1918, il y a 20 000 usines détruites en Belgique et en France, 300 000 habitations. La Pologne, en 1945, a perdu les trois quarts de son potentiel industriel déjà peu important. L'Allemagne paraît anéantie et doit absorber le flot des 13 millions de réfugiés.

La dette publique augmente dans des proportions énormes et inquiétantes. Celle de la France monte de 33 milliards de francs à 204 milliards de francs. Il faut recourir à la planche à billets. La circulation fiduciaire est, à la fin des hostilités multipliée par 11,4 en Allemagne, par 5 en Italie et en France. Fin 1919, le mark a perdu les 9/10^{e} de sa valeur. L'économie de guerre marque l'intervention de plus en plus forte de l'État dans l'économie.

C. Une Europe diminuée

Les États vaincus sont soumis à la puissance des vainqueurs. Après la défaite de 1870, l'esprit de revanche anime une grande partie de l'opinion française. L'école primaire est invitée à préparer les esprits et les corps à une nouvelle guerre. Le patriotisme défensif qui en ressort peut expliquer l'engagement des soldats dans une guerre si longue et si meurtrière. En 1919, l'article 231 du traité de Versailles déclare l'Allemagne responsable de la guerre. Les Allemands n'acceptent pas le « diktat » de Versailles. En 1945, la capitulation est sans conditions. Le tribunal de Nuremberg juge les principaux responsables du Troisième Reich et définit les notions de crime contre la paix et de crime contre l'humanité. La Grande Guerre est perçue comme le suicide l'Europe. Les valeurs auxquelles croyait l'Europe se trouvent remises en question. Elle entraîne une crise de l'esprit (« Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles », Paul Valéry). L'Allemand Oswald Spengler souligne les fragilités de la civilisation occidentale (*Le déclin de l'Occident*, 1921). Les deux guerres mondiales signent la fin de l'hégémonie européenne au XX^e^ siècle.

III. L'Europe forgée par la guerre

A. La guerre, matrice de l'Europe

La formation des États et des États nations par la guerre. Les guerres du Moyen Âge participent à la création des États autour des puissances ; après la Guerre de Trente Ans, la paix de Westphalie, en 1648, consacre la naissance de l'État moderne aux fonctions régaliennes reconnues par. A. Smith, et défendu par une armée nationale. Les relations internationales sont dorénavant fondées sur des conflits sécularisés entre États souverains.

L'Europe du XIX^e^ siècle est celle du Congrès de Vienne et de ses modifications liées à des unités faites dans la guerre. Le traité de Versailles redessine la carte de l'Europe avec la disparition de l'Empire austro-hongrois. Versailles achève la balkanisation de l'Europe avec la multiplication des États et des frontières. Les États utilisent la guerre pour aboutir à des rectifications de frontières. Le régime hitlérien fait de la destruction du traité de Versailles un des principaux objectifs. Les différentes annexions – Autriche, Sudètes, Bohême-Moravie – rythment la marche à une nouvelle guerre mondiale.

B. L'Europe, enjeu de la Guerre froide

En 1945, l'ordre européen s'est décidé dans les grandes conférences de Yalta et Potsdam. L'URSS est la grande bénéficiaire du nouveau tracé des frontières. La Pologne glisse vers l'ouest. L'Italie cède des territoires à la Grèce et à la Yougoslavie.

De 1947 à 1991, l'Europe de la Guerre froide. L'Europe est le théâtre possible d'un conflit pouvant être nucléaire. Les Américains ont des bases militaires dans plusieurs pays d'Europe. Les deux camps renforcent leurs alliances : Organisation du traité de l'Atlantique Nord du côté occidental, Pacte de Varsovie du côté communiste. L'installation des missiles Pershing et SS-20 cristallise les tensions.

De 1991 à nos jours, les derniers soubresauts de la Guerre froide. Ex-Yougoslavie, Ukraine. La volonté de la Transnistrie de faire sécession de la Moldavie et de rejoindre la Russie ne fait que rajouter à la crainte d'une guerre pouvant être mondiale.

C. L'Europe contre la guerre : la construction européenne

La finalité de la construction européenne. Rapprochement des peuples pour éviter les conflits. Comme voie politique et diplomatique échoue avec le rejet de la CED, on privilégie la voie économique pour l'intégration régionale. De Gaulle pousse à la formation du couple franco-allemand.

Les premiers élargissements sont basés, outre les raisons économiques, sur l'appui donné à la démocratisation. Les élargissements de 2004-2007 : éviter que ces pays ne retombent dans le camp russe. L'intégration à l'OTAN précède l'intégration à l'Union européenne.

Mais une Union européenne peu efficace. Soumise à l'OTAN pour sa défense. Elle n'a pas d'armée européenne. Les interventions sont rares et laborieuses à mettre en route en en place. La PSDC reste une politique limitée dont l'efficacité est difficile à mesurer. Dans la crise ukrainienne de 2013-2015, les sanctions prises à l'encontre de la Russie restent très limitées.

Conclusion

Des « orages d'acier » (Ernst Jünger) se sont abattus sur l'Europe au siècle précédent. L'Europe apparaît bien comme un espace de la guerre, un espace de guerres. Les multiples guerres, tout au long des siècles, ont fracturé l'Europe. Des zones de broyage (M. Foucher) parcourent l'Europe.

Toutefois, l'Europe reste fragile. La crise économique de 2008 frappe la construction européenne d'un échec lié aux choix économiques et politiques faisant disparaître la raison d'être première de l'Europe. L'Union européenne s'est construite sur le refus de la guerre. Cette problématique semble lointaine plus d'un demi-siècle plus tard. Pourtant, la guerre aux frontières est bien un risque actuel.

Oral

L'Europe et ses frontières

Introduction

L'Europe un des plus petit continents du monde est aussi le plus fractionné...balkanisé. Que l'Europe soit continent ou organisation régionale, elle a fait de ses frontières son enjeu majeur : symbolique, politique, militaire, économique... Entre guerre et paix, ouverture ou fermeture l'Europe peut-elle échouer ?

I. De l'Europe meurtrie par ses frontières à l'Europe unifiée ?

Les péripéties des frontières continentales... Eurasie ou Europe ? Distinction artificielle, géopolitique, historique (Russie de Pierre le Grand qui joue de la frontière du continent). Les limites du continent sont donc malléables (voir extension du Conseil de l'Europe) et manipulables (le refus « géographique » de l'entrée de la Turquie dans l'UE).

Un continent en guerres...civiles ? Balkanisation du continent à partir du XVI^e^ siècle avec la naissance des États nations. Revendications des droits des peuples (Printemps des Peuples 1848 ; unité allemande ; italienne).

La 1^re^ Guerre mondiale « suicide de l'Europe ? » se traduit par des nouvelles frontières, la fin des Empires, des nouveaux États...Mais droits de peuples en partie insatisfaits.

La seconde Guerre Mondiale se termine sur Yalta, une Guerre froide et une division durable de l'Europe. Cf M. Foucher : « Les frontières sont du temps inscrit dans l'espace »

La volonté d'une Europe unie. Depuis longtemps des voix se sont élevées : Victor Hugo, Aristide Briand etc...

Mais l'espoir d'une Europe rassemblée se concrétise à l'Ouest après la Deuxième Guerre mondiale : construction de la CECA, de la CEE ; à 6 puis à 15 jusqu'à Maastricht.

La fin du communisme en Europe crée de nouvelles frontières (en plus ou en moins : réunification allemande, division de la Yougoslavie). Mais l'UE joue alors sa partition unificatrice : séduit à l'Est et regroupe 28 États, entreprend une politique de voisinage. Fin de l'histoire ?

II. L'UE : effacer les frontières au nom de la paix, de la liberté et de la prospérité

Renverser des frontières. Physiques : libre-échange, Union Douanière (« désarmement » douanier), politique des transports. Augmentation des échanges, économies échelles mais davantage de concurrence.

Libre circulation des capitaux, union monétaire (€), Euronext, circulation des IDE et des entreprises. Et libre circulation des hommes : travailleurs, étudiants (Erasmus), espace Schengen. L'UE joue le rôle de modèle d'intégration : intégration juridique (harmonisation) voire politique (rêve de fédération ?). Mais cela s'avère complexe (cf. les institutions européennes).

En inventer de nouvelles ? Ces nouveaux liens bousculent les frontières. Positivement : exemple allemand de fédéralisme ; politique régionale : solidarité et rattrapage des économies plus faibles, atténuation de la frontière économique ; eurorégions

Négativement : protestation contre la concurrence des hommes (délocalisations, travailleurs détachés) ; l'euro crée une Europe de la stabilité mais aussi de l'austérité : une Europe allemande ? L'intégration de l'Europe de l'Est renforce les inégalités au sein de l'UE. Les frontières internes ressurgissent avec de nouvelles lignes : € est une frontière, Schengen, la Charte des droits...Et l'Europe devient une

Europe à plusieurs vitesses ou pire à la carte (opting out...). Certaines divisions internes ne s'effacent pas : par exemple la particularité anglo saxonne (Brexit ?)

Jusqu'où ? Les espoirs d'une Europe unie de l'Atlantique à l'Oural ?

Des élargissements ambitieux (28 + EEE) : rattraper la frontière du continent ? Avec le libéralisme économique et politique (démocratie à l'occidentale, État Providence), repeindre l'Europe aux couleurs du modèle européen ? Pour les non concernés par l'élargissement : une Politique Européenne de Voisinage qui englobe les deux rives de la Méditerranée, le Caucase, l'Europe de l'est. Des partenariats spécifiques : la Russie. Mais des « limites » encore (typologie) : des candidatures laborieuses (Turquie) ; les non volontaires (Norvège, Suisse, Islande). Les exclus de la PEV (Syrie, Libye) ou non inclus (Biélorussie). Les ambitions d'une UE diplomatique et militaire qui se heurtent à des résistances internes (Allemandes par exemple) et externes (l'OTAN en Europe et la nécessité de faire concilier ses politiques et celles de la PSDC). La renaissance des ambitions russes.

III. Un espace sans frontière ou le retour des frontières ?

Des frontières en mouvement à toute échelle. Toujours des revendications des peuples et de nouvelles frontières : Kosovo hier (2008) ; Catalogne et Écosse peut-être demain. En Europe et dans l'UE toujours une diversité (frontières) économiques et sociales ; des frontières mentales (extrême droite, euroscepticisme) ; La France espère lutter contre les disparités et donner une dimension européenne à ses régions en redessinant leurs limites (1res élections régionales avec ce nouveau découpage en décembre 2015).

Le retour de la guerre en Europe. Dans les années 1990 le choc de la guerre dans l'ex Yougoslavie.

Dans les années 2014-2015 : le choc de la guerre à l'Est et de la contestation des frontières nées de la chute du communisme. De la renaissance du nationalisme russe. De nouvelles frontières imposées par la force : la Crimée annexée par la Russie ; l'Ukraine écartelée. Moldavie menacée.

Les crises séparent. La crise économique de 2008 dessine une Europe du Sud et du Nord-Est.

Les crises diplomatiques tendent l'Europe : soutien ou non vis-à-vis de la politique américaine, question des missiles anti-défense en Europe... La crise migratoire issue des Printemps arabes et des guerres civiles chez les « voisins » divise les États de l'UE sur la réforme de l'Espace Schengen (retour des contrôles à certaines frontières et apparitions de « murs » aux frontières de l'Est).

Conclusion

Le modèle d'une Europe sans frontières semble attaqué de toute part : de l'intérieur (Brexit ? Grexit ? Euroscepticisme) et de l'extérieur (Russie/Ukraine, crise générée par le débat sur les migrants...). Quel avenir : fin du modèle ? Ou résistance du modèle (rapprochement UE/Russie face à Daesh, pas en avant de l'Allemagne après les attentats de Paris) ? L'Europe à beaucoup à perdre à une sacralisation de ses frontières et à perdre l'initiative d'une solution internationale sur le sujet des réfugiés par exemple.

Chapitre 4
États, territoires, cultures et sociétés en Afrique

Sophie Quief

Je dirais volontiers que le XX^e siècle offre à l'analyse trois Afriques : les deux premières–l'Afrique dominée et l'Afrique renaissante– coexistent dès le début du siècle, quoique leurs origines et leurs caractéristiques remontent plus loin dans le passé ; la troisième– l'Afrique nouvelle– est bien un produit du siècle, dont le profil est visible dès les années 30. Ce sont les articulations instables de ces trois Afriques qui dessinent les configurations troublantes de l'Afrique au seuil du XXI^e siècle.

Elikia M'Bokolo.

CHRONOLOGIE

15 novembre 1884-26 février 1885 Conférence coloniale de Berlin au sujet du Congo, réunissant 13 pays d'Europe et les États-Unis d'Amérique, pour sauvegarder des zones de libre-échange en Afrique.

1895 naissance de l'Afrique occidentale française (AOF) ; 1910 : naissance de l'Afrique équatoriale française (AEF).

1912 Création par les Noirs sud-africains du South African Native National Congress, qui deviendra l'ANC.

1^er mai 1945 Révoltes de Sétif et Guelma.

6 mars 1957 La Gold Coast devient le Ghana indépendant.

1973 création du Front Polisario.

11 novembre 1975 reconnaissance de l'indépendance angolaise.

1993 indépendance de l'Érythrée.

Avril à Juillet 1994 génocide rwandais.

2002 dissolution de l'OUA (Organisation pour l'unité africaine) au profit de l'UA (Union africaine).

2013 308 sites culturels ou naturels et 35 pratiques (immatérielles) figurent parmi la liste du patrimoine mondial de l'humanité en Afrique.

2017 Le Maroc réintègre l'Union Africaine.

2018 Sahle-Work Zewde est élue première femme présidente de l'Éthiopie.

STATISTIQUES

54 pays africains aux contrastes extrêmes entre Sao-Tomé-et-Principe (964 km^2, 200 000 habitants environ) et le Nigeria (923 768 km^2 avec près de 200 M d'habitants) qui est devenu la première puissance économique d'Afrique depuis 2014 (PIB de 405 mds de $ en 2017).

L'Afrique connaît en 2013 un taux de natalité de 33,9 ‰. La population africaine augmentera de 300 % au cours du siècle. Tandis que la population européenne diminuera de 13 %. Selon le rapport régional de l'Afrique présenté dans le cadre de la CIPD (conférence internationale sur la population et le

développement) en 2013, la part de la population urbaine dans la population totale est passée de 14,4 % en 1950 à 39,6 % en 2011 et devrait atteindre 47,7 % en 2030.

Les deux religions chrétienne et musulmane se situent à peu près à parts égales sur l'ensemble du continent africain. L'Islam en Afrique représente environ 28-30 % des croyants musulmans du monde, et 15 à 20 % pour la seule Afrique subsaharienne. Un chrétien sur cinq dans le monde vit au sud du Sahara.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

Sociétés et cultures africaines dans la mondialisation

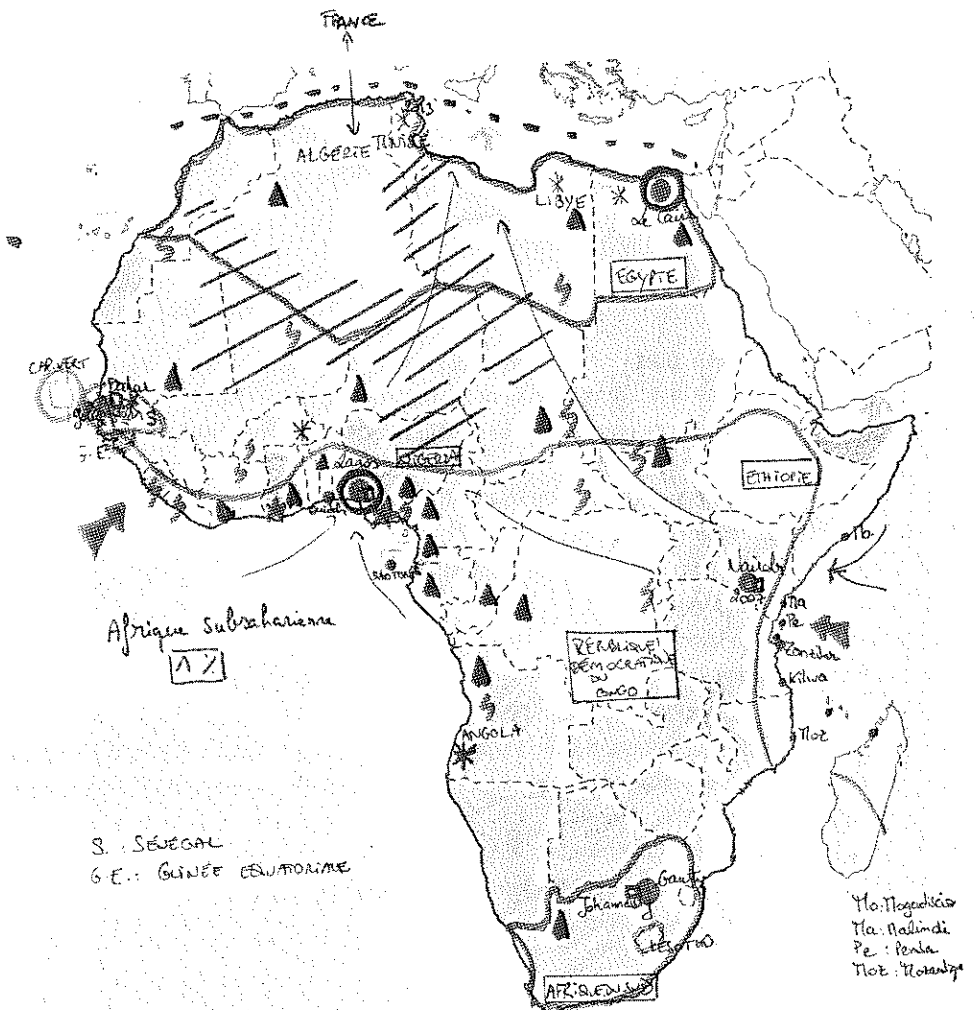

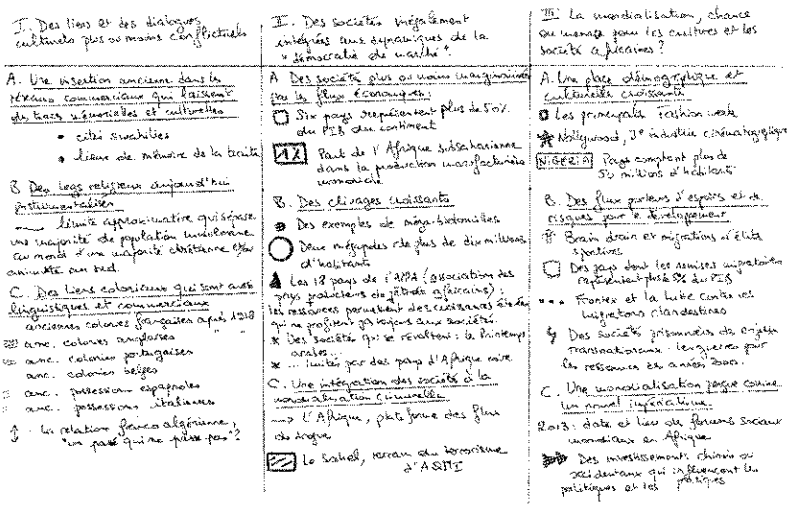

États, territoires, cultures et sociétés au Sahara occidental

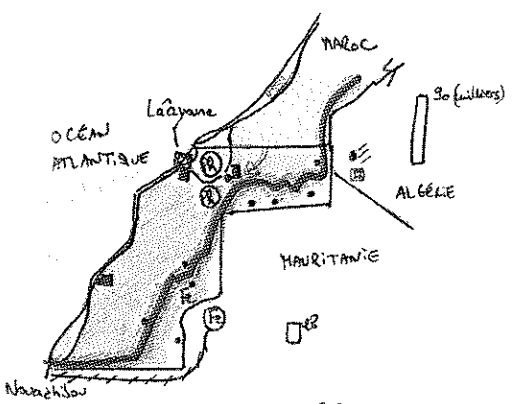

États, territoires, cultures et sociétés au Sahara occidental

- Un territoire à exploiter
  - route gabionnée
  - chemin de fer
  - (Fe) mine de fer
  - (PR) gisement de phosphate
  - Fe gisement de fer non exploité
- Un territoire disputé et sous tutelle
  - Frontières et rivages
  - Sahara espagnol
  - mur et zone tampon érigés par le Maroc
  - bases militaires marocaines
  - marche verte de 1975
  - ↯ relation très conflictuelle avec l'Algérie
  - Q.G. du Front Polisario
  - • Site de l'ONU
- Une population saharaouie prise en otage
  - Q.G de la MINURSO : un référendum reporté
  - Principaux camps de réfugiés
  - nombre de réfugiés par pays d'accueil en milliers fin 2009 selon le HCR.

Introduction

L'espace africain représente plus de 20 % des terres émergées et 16 % environ de la population mondiale soit en 2017 1,25 milliard habitants. La forte croissance démographique africaine (depuis les années 60, 2,7 % par an contre 1 % pour la population mondiale) suppose une mutation future de la place occupée par les sociétés et les cultures africaines dans l'espace mondial, en parallèle de l'importance stratégique et géoéconomique croissante du continent africain dans la mondialisation.

Mais cet espace est lui-même traversé d'une diversité impressionnante de cultures, de formes d'autorité et de réseaux, qui concourent d'une part à renvoyer une image morcelée du continent, et d'autre part à rendre complexe l'enchevêtrement des structures sociales, politiques et territoriales. Le 9 juillet 2011, le 54e État africain a été déclaré indépendant, prolongeant cette balkanisation africaine unique au monde (seul le continent américain comprend presque autant d'États, mais pour une superficie de 40 % supérieure), alors que le continent est déjà une mosaïque culturelle composée de plus de 2000 ethnies et langues.

Les sociétés et cultures africaines, mais aussi les territoires et les formes étatiques, se sont par ailleurs construits dans une interaction -prenant parfois la forme d'une injonction – avec les autres cultures du monde, ou par importation de modèles, hier européens, et aujourd'hui plus divers, dans le contexte des flux de la mondialisation. Il faudra donc considérer ces histoires croisées entre les Africains et le reste de l'espace-monde, ainsi que leurs conséquences sur l'évolution des territoires et des sociétés africaines.

Les États, les territoires, les cultures et les sociétés africaines superposent des héritages successifs qui ne s'éclipsent pas. Autant de mutations et de legs qui expliquent la difficile articulation entre les quatre concepts mobilisés dans ce chapitre (État, territoire, culture, société) et la greffe à la fois difficile et conflictuelle du modèle européen de l'État-nation.

PROBLÉMATIQUES

- ***Quelles sont les structures sociales et les traditions culturelles léguées par les formes précoloniales à l'Afrique contemporaine ?***
- ***Quelles responsabilités et quelles conséquences la construction hétéronome de l'Afrique par les colonisateurs porte-t-elle dans les difficultés sociales, politiques et territoriales contemporaines ?***
- ***Quels impacts les évolutions socioéconomiques et politiques ont-elles suscités sur les États, les territoires et les sociétés africaines depuis les indépendances, notamment du fait de l'évolution du rôle de l'État et des acteurs étrangers ?***

I. Des sociétés, des territoires et des cultures qui se construisent par legs successifs et adaptations aux incursions étrangères

Les spécificités culturelles se construisent par sédimentations successives, d'autant que la culture contemporaine évolue à la fois par emprunts et par réactions aux pratiques et aux valeurs étrangères.

A. Les sociétés africaines dans l'histoire et leur insertion dans les dynamiques transcontinentales

Des peuples africains dont la part dans la population mondiale retrouve aujourd'hui les niveaux de 1300-1500

Le continent africain est le berceau de l'humanité, les plus anciennes traces d'hominidés ont été retrouvées en Afrique de l'Est (2 à 4 millions d'années), et pourtant le continent est resté peu peuplé comparativement aux autres pôles mondiaux, jusqu'aux croissances contemporaines.

L'archéologie et la palynologie (étude des pollens fossiles) ont permis de constater l'apparition de *l'Homo sapiens* en Afrique, puis le développement d'une civilisation de type « néolithique », dans un tout autre contexte géographique qu'aujourd'hui, puisque le Sahara était recouvert par des savanes et des forêts. Mais entre le III^e^ et le I^er^ millénaire avant notre ère, un dessèchement climatique a refoulé les populations au nord, au sud et à l'est de ce désert. L'agriculture et l'élevage se sont développés grâce à une adaptation à ce milieu, à une sélection des espèces, et à des « parcs agro-forestiers » liant groupes de pasteurs et populations agricoles. Les différents « âges du fer » en Afrique se sont répandus, par exemple à la faveur des migrations bantoues en Afrique australe. Le peuplement africain atteint 15-16 % de la population mondiale environ au Moyen Âge, connaît un pic autour de 19 % vers 1500 avant de connaître une baisse liée aux saignées démographiques de l'esclavage (10 % vers 1800, 7 % vers 1900). Mais l'Afrique a connu un taux d'accroissement naturel important depuis plusieurs décennies. C'est donc par projection que l'Afrique occupe une place prépondérante dans les sociétés mondiales futures. C'est le continent dont la population s'accroît le plus vite. Afrique du Nord comprise, sa population pourrait quadrupler, passant de plus de 1 milliard actuellement à 4,2 milliards en 2100, d'après le scénario moyen des Nations unies. Un homme sur sept vit aujourd'hui en Afrique. Ce sera probablement un sur quatre en 2050, et peut-être un sur deux ou un sur trois en 2100.

La particularité du peuplement africain est aussi ses vides et ses pleins. Les pôles démographiques restent le littoral méditerranéen, la vallée du Nil, l'Afrique des grands lacs, et le Golfe de Guinée. À l'inverse, le désert du Sahara compte des densités très faibles et apparaît comme une discontinuité majeure dans l'espace africain, l'Afrique du Nord regardant davantage vers l'Europe, et les gradients socioéconomiques consacrant une vraie rupture dans le développement entre le nord et le sud du Sahara. Les densités sont donc plus fortes dans des milieux méditerranéens, mais aussi dans des forêts peu denses et des régions d'altitude (Grands Lacs), et à l'inverse, deux milieux naturels contribuent à forger des barrières démographiques : le désert et la forêt dense.

Mais le désert et la forêt sont, de même que l'altitude, des espaces de vie qui contribuent à forger une culture, puisque le milieu contribue à expliquer des pratiques et des modes de vie, de même qu'il fait naître traditions et croyances. Les peuples du désert s'adaptent par exemple à l'aridité et au vent, qui déterminent des modes d'organisation comme le nomadisme, ou des habitudes vestimentaires. Les milieux ont également influencé des modes d'organisation politiques. Toutefois ces milieux évoluent et sont transformés par les relations qu'ils entretiennent avec les autres espaces. Le désert aujourd'hui perçu comme une frontière, fut avant la colonisation un lieu d'échanges commerciaux et culturels féconds.

Échanges et acculturations font des espaces africains des territoires ouverts sur le monde...

La Méditerranée, *Mare Nostrum* romaine, est un bassin d'échanges et de conquête entre les grandes civilisations antiques.

Une mer sous influences

Les Phéniciens commercialement et les Égyptiens militairement ont dominé cette Méditerranée du Sud-Est, avant qu'au VI^e^ siècle av. J.-C. les Perses, puis les armées d'Alexandre le Grand ne fassent vaciller l'Égypte. Vers l'Asie les routes étaient celles de la Syrie et de l'Arabie ; en Afrique, le commerce se faisait vers les côtes de la mer Rouge et de là vers le Yémen, et vers le haut Nil et la région éthiopienne. Du sud venaient des esclaves, de l'or, de l'ivoire, de la gomme, des plumes d'autruches, des grains, transportés par caravanes, dont les haltes sont restées relativement identiques à l'époque de la domination arabe (étant déterminées par les oasis). Le contrôle des côtes phéniciennes tout comme des routes caravanières fut d'ailleurs un enjeu des guerres menées par l'Égypte ancienne. Le littoral d'Afrique du Nord est dominé par les conquêtes romaines à partir du III^e^ siècle avant J.-C., divisé en provinces romaines sénatoriales ou proconsulaires.

Mais le Nil continua ensuite d'être un trait d'union entre les populations, diffusant hommes, marchandises et cultures.

L'Afrique noire médiévale est aussi une Afrique ouverte sur le monde. À l'Ouest, le Golfe de Guinée et le Sahel sont reliés par des routes commerciales jusqu'au monde musulman et à l'Europe. Dans les places marchandes, villes d'interface entre forêt et savane, ou entre Sahel et espaces méditerranéens s'échangent des produits artisanaux, de l'or (une grande partie de l'or médiéval venait d'Afrique) et des esclaves en provenance du Sud, contre des chevaux, des étoffes, des ouvrages et du sel, apportés par les marchands arabes. Ce commerce consacrait donc des villes marchandes comme Gao, Tombouctou ou Djenné, en les reliant à celle de la Méditerranée (Tunis, Fès ou Le Caire).

Mais plus au sud encore, l'Afrique de l'Est, littorale, offre les traits d'une insertion dans des circuits commerciaux au long court, de l'Extrême-Orient à la Méditerranée, parallèlement aux grandes voies terrestres de la Soie. La région de la mer Rouge, la côte orientale de l'Afrique et le monde indien sont unis dès les premiers siècles de notre ère par des échanges maritimes, et des échanges migratoires, par exemple de l'actuelle Indonésie vers l'actuelle île de Madagascar. Des populations bantoues venues du Sud échangent avec des marchands arabes et perses : le littoral oriental (de la Somalie au Mozambique actuels) s'insère dans un réseau commercial avec

l'Arabie, le golfe Persique et l'Inde, relais vers le monde chinois. Il voit naître la culture swahilie (sawahil signifie accostage en arabe), qui se développe pendant tout le Moyen Âge sous la forme d'une civilisation de cités africaines ouvertes sur le monde, dominées par une élite, marquée par son adhésion à l'Islam, dont la richesse est à la fois commerciale et foncière. Ces cités swahilies, de Mogadiscio à Zanzibar, drainent l'or et l'ivoire du continent et exportent des esclaves noirs dans le golfe Arabo-Persique, en Inde et jusqu'en Chine à la fin du Moyen Âge.

Ces échanges commerciaux ont donc débouché sur des brassages culturels, et notamment religieux, qu'ils soient chrétiens ou musulmans.

La conversion romaine s'accompagne d'une christianisation de l'Égypte, puis celle du royaume d'Axoum au IVe siècle et des populations nubiennes de l'ancien Royaume de Méroé, au Ve siècle. Mais ce christianisme oriental se développe sur des bases culturelles et théologiques distinctes de la voie romaine : la bible est traduite en copte, langue issue de l'ancien Egyptien, et le christianisme copte se rallie en partie à la voie monophysite qui ne reconnaît au Christ qu'une nature divine. De même Axoum entretient cette tradition monophysite par le biais de ses monastères durant tout le Moyen Âge.

L'Islam pénètre le monde chrétien et gréco-romain peu après la mort du prophète Muhammad. Sous les Omeyyades, l'expansion continue, les conquêtes territoriales se faisant par voie terrestre jusqu'en Afrique du Nord à la fin du VIIe siècle. Du commerce transsaharien résulte aussi l'islamisation du Sahel, des commerçants d'abord puis des puissants.

L'Afrique du Nord porte donc encore la trace de ces conquêtes et de ces échanges commerciaux, romains, chrétiens, arabes puis ottomans (seul le Maroc échappe à certaines de ces dominations). Si l'Islam s'est implanté très tôt au Sahel (prenant parfois la forme d'un Islam rigoriste dans l'Empire Songhai), l'Éthiopie est héritière d'un christianisme des premiers siècles et la communauté copte égyptienne prolonge jusqu'à aujourd'hui ses spécificités cultuelles. Survivent des communautés antérieures à l'arabisation comme les Berbères (Maroc et Algérie surtout) et une forme de frontière culturelle avec des communautés chrétiennes au sud du Sahel, plusieurs États actuels se trouvant donc à l'interface de cette frontière religieuse (du Nigéria au Soudan).

Les formes politiques structurées, Royaumes et Empires, se sont succédés en Afrique et ont aussi légué un encadrement militaire et politique bien avant l'arrivée des Européens.

Des civilisations brillantes parfois méconnues

En Afrique du Nord-est, L'Égypte ancienne fut bien sûr une théocratie rayonnante, en Haute Égypte, puis en basse Égypte au début du 4e millénaire avant notre ère. Le royaume connaît au 3e millénaire puis au 2e une succession de phases impériales (ancien Empire vers -2686, Moyen Empire vers -2050, Nouvel Empire vers -1570) marquées dans la pierre par les travaux « pharaoniques » des pyramides et des temples (l'époque des grandes pyramides se situe vers le XXVIe siècle), inscrivant toute la vallée du Nil comme un espace de puissance (la XVIIIe dynastie vers 1570-1319 marqua un apogée). Plus au sud, le royaume de Méroé (près de l'actuelle Khartoum) fonde autour du VIe siècle avant J.-C., un modèle politique autour d'un roi-prêtre dont le pouvoir repose sur le culte du dieu égyptien Amon. Mais au début de notre ère, c'est la région de la mer Rouge qui devient l'axe essentiel au détriment du Nil. Du port d'Adoulis

(Érythrée actuelle) au nord de l'Éthiopie actuelle, le royaume africain d'Axoum se développe aux confluences des cultures régionales, à cheval sur les deux rives de la mer Rouge (Yémen, ancien royaume de Saba), puis décline au Xe siècle. À cette date, c'est l'Empire arabe qui maitrise la région des isthmes et qui s'étend de Damas à Cordoue. L'Afrique du Nord est donc marquée par des dynasties musulmanes berbères ou arabes, et surtout par cet âge d'or (notamment autour du Xe-XIe siècle) d'une civilisation arabo-musulmane à la fois symbole de l'unité politique du monde arabe, et centre intellectuel et scientifique respecté. La construction politique abbasside lègue notamment une construction urbaine riche et structurée.

Mais de nombreuses formations politiques se sont aussi cristallisées en Afrique subsaharienne au Moyen Âge et à l'époque moderne.

Les milieux de vie auraient influencé ces organisations sociales

- l'Afrique des nomades en quête d'eau et de pâturages (Sahara, marges sahéliennes) qui est aussi l'Afrique des guerriers ;
- l'Afrique des chasseurs-cueilleurs, composée de populations nomades dans la forêt dense humide comme les Pygmées ;
- l'Afrique des greniers avec des agricultures sédentaires (mil, sorgho, maïs) au rythme des pluies, qui nécessitent une conservation dans des greniers et une répartition. Ces contraintes ont fait émerger des pouvoirs politiques structurés, des chefs de lignage (Afrique des royaumes et des empires comme au Soudan) ;
- l'Afrique des paniers, spécialisée dans des cultures périssables et donc à consommer immédiatement (fruits, igname, manioc) souvent caractérisée par des sociétés acéphales.

Cette Afrique précoloniale a légué des rites et des pratiques politiques, héritées des civilisations les plus brillantes. Le royaume de Kongo au XIVe-XVe siècle, entre l'océan Atlantique et le cours inférieur du fleuve Congo est dominé par un « roi thaumaturge », encadré par une aristocratie (gouverneurs de provinces) et organisé autour d'une société majoritairement matrilinéaire. Sa cohésion repose sur des cultes territoriaux (voués à des esprits des eaux, du feu, de la terre…) et des spécialistes en sorcellerie qui manipulent des objets fétiches. Cette dimension sacrée du roi est très importante dans de nombreux autres royaumes : au XVIe et XVIIe siècle par exemple dans les « Empires » luba et lunda du bassin du Congo. Les rois de la région des Grands lacs à la même époque constituent également des personnages vénérés mais aussi essentiels à la cohésion de sociétés mixtes entre agriculteurs et éleveurs, et de densités humaines fortes (jusqu'à aujourd'hui). Des *cités-États* comme Katsina en pays Haoussa (nord du Nigeria) ont rayonné dès le XIe siècle.

Si le sud du continent a été longtemps peuplé d'un brassage de populations (chasseurs-cueilleurs ancêtres des Bushmen, éleveurs hottentots, agriculteurs bantous arrivés dans les premiers siècles), on y trouve néanmoins la trace de grands royaumes dans la vallée du Zambèze à la fin du Moyen Âge.

Pendant tout le Moyen Âge, l'Ouest africain est enfin un espace très dynamique, et où naissent des constructions politiques et urbaines qui rayonnent jusqu'en Europe.

Le Sahara, désert vivant

Le commerce transsaharien avait fait naître des royaumes mais qui sont peu à peu englobés dans des « Empires », que leurs souverains aient fait allégeance ou qu'ils soient gouvernés directement par un gouverneur nommé par le pouvoir central. Celui du Ghana, s'étendant en réalité du fleuve Sénégal au Niger (dont les mines d'or du Sud), atteint son apogée vers les X^e^-XI^e^ siècles avant d'être annexé par les Almoravides, puis englobé au XIII^e^ siècle dans l'Empire du Mali. Son roi, Soundjata, est un grand héros de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest et cet Empire multiplia les conquêtes pour atteindre un apogée territorial au début du XIV^e^ siècle, englobant une bonne partie de l'actuel Mali, mais aussi jusqu'au littoral atlantique à l'Ouest et jusqu'au Niger actuel à l'Est. Non seulement cet Empire fut réputé pour son or et sa richesse, mais aussi pour ses lettrés et le centre intellectuel de Tombouctou. Attaqué par les Touaregs, mais aussi par les Songhaï au XV^e^ siècle, la lutte entre les deux royaumes tourna à l'avantage du second et étendit l'Empire jusqu'au XVI^e^ siècle, plus loin encore à l'Est. À nouveau les interfaces sahéliennes de Gao, Tombouctou, Djenné, Oualata ont été des centres actifs du commerce et de l'esprit, avec des universités, bibliothèques etc.

L'Afrique hérite donc de cette histoire plurielle, où les cultes animistes se mêlent aux religions monothéistes, où les migrations et la diversité des peuples complexifient la perception d'« une Afrique » qui existe très peu comme telle. Pour l'historien Ibrahima Thioub, l'Afrique n'avait rien à envier au reste du monde. La maîtrise de la technologie du fer était bâtie autour de la technique de réduction directe (passage du minerai de fer sans l'étape de la fonte) non empruntée à l'extérieur mais inspirée du site de Taruga remontant à 3 500 ans… Cette technique a permis de fonder des monarchies métallurgistes à l'époque médiévale veillant au secret de leur fabrication et anticipant la protection des brevets en utilisant une idéologie de la peur (la maîtrise du feu associée aux minerais reposait sur un savoir ésotérique réservé aux seuls initiés et potentiellement dangereux pour les autres). Non seulement « L'Afrique » est mythifiée, mais la richesse de son passé est souvent niée. Cette table rase culturelle provient en partie de la colonisation.

B. L'histoire croisée des Européens et des Africains lègue à ce continent des modes d'organisations socio-spatiaux et une mémoire géopolitique conflictuelle

Les dynamiques africaines ont « toutes été brisées, étouffées, dévoyées par les traites esclavagistes » (E. M'Bokolo). D'autant que le contact avec les Européens et avec l'économie-monde se prolonge ensuite par la colonisation. Ces deux processus ont relégué l'Afrique au rang de périphérie dominée et ont fait croître un sentiment d'humiliation.

Des premiers contacts portugais aux conséquences de la Traite

De nombreuses civilisations prestigieuses ont été destabilisées dès la fin du Moyen Âge par l'arrivée des Portugais. Les expéditions marines financées par Henri le Navigateur ont atteint les côtes du Sénégal en 1450. Le fort d'Elmina fut fondé en 1481 (côte actuelle du Ghana) et les Européens furent d'emblée intéressés par la capture d'esclaves. Mais l'arrivée des Portugais à la fin du XV^e^ siècle toucha aussi l'Afrique orientale et l'océan Indien : l'occupation de la côte swahilie intègre dès lors cette partie de l'Afrique au commerce triangulaire.

La traite négrière

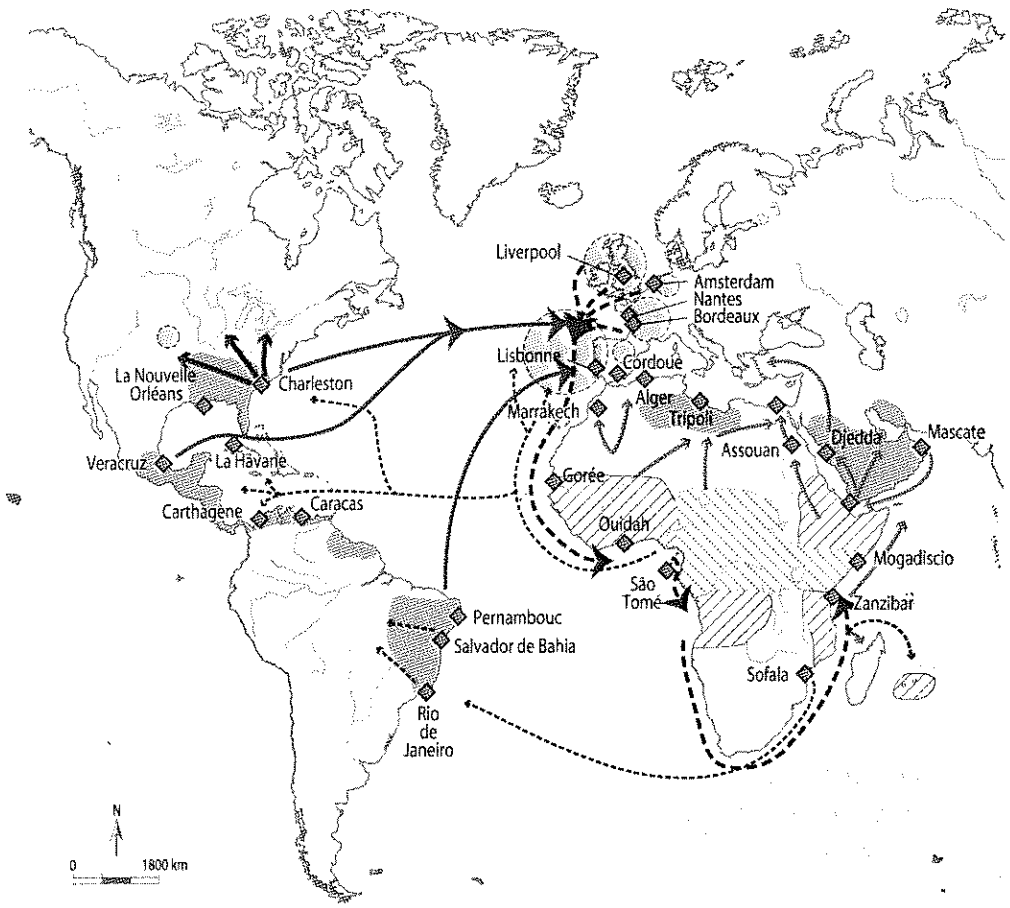

I. LES LIEUX DE LA TRAITE

- Région « exportatrice » d'esclaves
- Région « importatrice » d'esclaves
- Région concernée par des traites internes à l'Afrique
- Port ou place impliqué dans la traite

II. DES MIGRATIONS FORCÉES DE TRÈS GRANDE AMPLEUR

1. Des traites distinctes
   - Traite occidentale (XVI e-XIX e siècles)
   - Traite orientale musulmane (VII e-XIX e siècles)
   - Transfert d'esclaves

2. Les principales nations négrières

- Portugal (4,5)
- Angleterre (3,2)
- France (1,3)
- États-Unis, Hollande Danemark, Espagne (< 0,5)

(nombre d'esclaves transportés, en millions, entre 1519 et 1867)

III. AU CŒUR DE RELATIONS COMMERCIALES INTENSES IMPULSÉES PAR L'EUROPE

- Produits tropicaux vers l'Europe
- Produits européens vers l'Afrique

Entre le XVI^e^ et le XIX^e^ siècle, l'Afrique est soumise à la traite des noirs et à l'esclavage, forme de surexploitation de la force de travail humain connue déjà dans l'Empire romain et en Europe jusqu'au Moyen Âge. Toutefois il ne faut pas oublier que le continent est coutumier de ces pratiques et que la traite n'est pas le seul fait des Européens, les populations africaines utilisaient des esclaves comme domestiques ou pour des travaux de force. Les Africains ont connu la traite des Arabes depuis le VI^e^ siècle à travers le Sahara et en Afrique de l'Est. La traite des Européens est la plus conséquente en nombre : environ 10 millions d'Africains arrivent au nouveau monde mais davantage d'individus en partent si l'on compte la mortalité à bord (par la promiscuité, la faim, les révoltes, les violences, les suicides et les maladies). Les Européens ont pratiqué la traite dans le cadre d'un commerce triangulaire pour apporter de la main-d'œuvre pour les plantations du Nouveau monde. Les motifs de la traite locale étaient variables : esclavage de captifs et de vaincus par la guerre, de captifs pour dettes, de soumission de peuples par d'autres peuples, comme les nomades Peuls qui soumettent les Rimaïbes. Les Européens ont certes intensifié considérablement la traite mais ne l'ont pas pratiqué eux-mêmes : des commerçants spécialisés font les razzias à l'intérieur et les vendent sur les littoraux, marchands arabes puis pouvoirs locaux travaillent donc pour répondre à la demande des Européens. Plusieurs États ont alors fait de la traite une spécialité économique : Ashanti (actuel Ghana), Dahomey (Bénin), Oyo (Nigéria) sur les littoraux, Kongo, Matamba, Luanda et Luba (Congo et Angola) à l'intérieur. La traite est abolie au début du XIX^e^ siècle en Europe, peu avant l'esclavage, qui dure jusque 1865 aux États-Unis, 1880 à Cuba, 1888 au Brésil… Mais la traite orientale continue au-delà, et l'esclavage n'est aboli qu'en 1963 en Arabie saoudite, 1980 en Mauritanie…

Les impacts de cette traite sont à la fois démographiques (ces pratiques génèrent une saignée démographique sans précédent), géographiques (renforçant les densités de régions refuges comme les régions de montagne), culturels et mémoriels (la culture orale transmet une mémoire des bourreaux et des victimes), mais aussi économiques (les Africains menacés privilégient par exemple un habitat dispersé dans la forêt au détriment de l'agriculture). Or les États formés par les colons ont souvent enfermé esclaves et maîtres dans les mêmes frontières (comme les Yorubas du Bénin et les Fons qui les capturaient et les vendaient) et ont parfois inversé les rapports de domination.

La traite a aussi renforcé la polarisation littorale du commerce en Afrique de l'Ouest, alors que les axes transsahariens avaient fait la gloire des empires sahéliens, elle consacre désormais les espaces côtiers. Incontestablement l'ampleur prise par la Traite (11 millions d'esclaves ont été déportés dans les Caraïbes et en Amérique en trois siècles) a entraîné des troubles (périphérie du Dahomey), des mouvements de population (Gabon terre de ponction, Rwanda terre d'élection), des désorganisations politiques et des rancœurs intestines. On parlera de saignée démographique si on totalise la traite du commerce triangulaire vers les Amériques, la traite vers l'océan Indien, la traite interne vers les plantations, la surmortalité, soit, pour certains démographes, une ponction de 50 millions d'Africains en dix siècles ! Soit aussi 20 % de la population mondiale au début du XV^e^ siècle. La population africaine subsaharienne aurait régressé ainsi à moins de 10 % de cette population.

Mais la colonisation influe à son tour considérablement sur les territoires, les États et les sociétés africains, en léguant des modes d'organisation économiques et socio-spatiaux, ainsi que des modèles politiques et culturels.

Les legs de la colonisation aux États, territoires, cultures et sociétés en Afrique

Déclaration de Sir Frederick Lugard concernant la conquête du Nigeria (1902)

La tradition de l'Angleterre a toujours été, dans mon opinion, d'empêcher la désintégration des races et de rétablir ce qu'il y a de meilleur dans l'organisation sociale et politique des dynasties conquises, de développer suivant leur individualité propre chacune des races qui composent notre grand empire. Telle a été notre politique aux Indes, et la *Northern Nigeria*, bien que n'ayant qu'un tiers de la dimension de notre grande dépendance de l'Est et de nombreux siècles en moins, me paraît présenter de grandes analogies avec elles. Je pense que l'avenir des races de ce Protectorat repose principalement sur la régénération des Fulanis. Leur cérémonial, leur peau colorée, leur mode de vie et leur façon de penser frappent davantage les populations indigènes que ne pourront jamais le faire les habitudes prosaïques et affairées (*businesslike*) des Anglo-Saxons. Nous n'avons pas les moyens actuellement d'administrer une contrée aussi vaste. La politique que je me propose de suivre dans l'administration de la *Northern Nigeria* est de régénérer cette race valeureuse, de lui inculquer des idées de justice et de pitié, de façon que, dans une génération à venir, sinon dans celle-ci, elle puisse devenir un instrument précieux d'administration.

Source : citée par Émile Baillaud, La politique indigène de l'Angleterre en Afrique occidentale, Hachette, 1912, p. 42.5

De 1830 à 1930 s'ouvre un siècle d'impérialisme et de révolution coloniale qui ont permis aux Européens, aux premiers rangs desquels la Grande-Bretagne et la France, de fonder un second Empire, après la désagrégation de leurs colonies américaines. C'est au cours du XIX^e^ siècle également que se structurent les instruments de gestion de l'Empire (ministère des colonies en France en 1858). La colonisation ne fut pas seulement une oppression sociale et politique, elle fut un mode d'administration des territoires, et légua aux Africains un modèle d'État colonial ainsi que des limites frontalières.

La France, actrice du « *Scramble for Africa* »

Cette colonisation connaît une accélération nette entre 1880 et 1914 même si elle se poursuit jusque dans les années 1930. Un quart de la surface du globe a été distribué à cette époque profitant surtout à la Grande-Bretagne et à la France, mais aussi à l'Allemagne, l'Italie ou la Belgique, au détriment de l'Afrique et de l'Asie surtout. Ce « *scramble for Africa* », cette « course aux clochers » (traduction de steeple-chase) aboutit à une occupation qui prend des formes contrastées. D'une part elle n'est que partielle dans de nombreux territoires. Essentiellement littorale, elle n'a d'ailleurs pas borné toutes les frontières lorsque ces espaces accèdent à l'indépendance. Et elle rencontre des résistances parfois tenaces, comme en Afrique du Nord, dans les montagnes marocaines ou chez les nomades tunisiens. D'autre part, les espaces colonisés ne sont pas perçus par la métropole comme égaux. Les colonies de peuplement comportent, comme leur nom l'indique, une dimension démographique qui implique une part de population blanche plus importante, et donc mieux considérée par la métropole. L'Afrique du Sud dans le cas britannique, ou l'Algérie dans le cas français, bénéficient d'un statut particulier : le nord de l'Algérie est composé de trois départements français (Oran, Alger, Constantine). Il existe aussi des protectorats : c'est en fait une forme d'indépendance fictive qui s'accompagne de la tutelle d'un résident dont les pouvoirs, non contrôlés en France par le parlement, deviennent vite comparables à ceux d'un gouverneur

de colonies. Les colonies d'exploitation sont des territoires qui sont assujettis et exploités pour les ressources et la main-d'œuvre qu'elles offrent, même si l'idéologie coloniale justifie cette conquête par la mission civilisatrice. Si le principe du gouvernement indien (indirect rule) a été adapté à l'Afrique par Lord Lugard au Nigéria (cf. encadré), les Français ou les Belges se sont aussi appuyés sur certains peuples pour leur servir d'auxiliaires.

La colonisation a donc de multiples conséquences sur la structuration des États et des territoires africains. Elle lègue un découpage frontalier, avec par exemple les « États tranche » du Golfe de Guinée qui traduisent l'approfondissement vers l'intérieur de zones de comptoirs. Elle crée une ségrégation socio-spatiale qui prend une forme différente selon les espaces mais qui prévaut aussi bien à travers l'accaparement des terres à la campagne (le transfert de propriété massif des Algériens vers les colons se fit par tous les outils légaux ou illégaux : acquisition à titre de représailles contre des tribus, concessions effectuées par l'administration domaniale au profit des colons, loi Warnier de 1887 dite « Loi des colons » qui supprime la « propriété collective »), que la création de quartiers blancs en ville. Ces derniers, administratifs ou résidentiels, se distinguant des quartiers autochtones par leur caractère aéré, vert, moins dense et leur style architectural (le style Jonnart de la Grande poste d'Alger contraste ainsi avec les ruelles étroites de la Casbah). Au sud du continent, la ségrégation est poussée à son paroxysme par les régimes d'apartheid de 1948 à 1991, par le cantonnement systématique des populations noires dans des réserves territorialisées (bantoustans et townships).

La colonisation intègre les colonies dans le système-monde et donc contribue à approfondir l'extraversion commerciale et spatiale. Les littoraux sont à nouveau très stratégiques, ils concentrent investissements et peuplements. La colonisation a renforcé le poids de villes littorales concentrant les activités économiques et politiques : Casablanca, Dakar, Lagos, Abidjan, Douala, Mombassa, Durban, sont des villes-ports et centres d'un dynamisme agricole. Toutefois il faut relativiser cette littoralisation : elle était déjà en cours dans certains royaumes précoloniaux, comme au Bénin (Dahomey du XVIII^{e}).

Les économies sont orientées vers une valorisation des productions du sol et du sous-sol, selon une logique de prélèvement et de division du travail avec la métropole qui cantonnent ces pays à un profil rentier. Cela signifie que tous les réseaux de transport et la mise en valeur des territoires ont été pensés selon cette logique exportatrice, peu compatible ensuite avec une intégration continentale, lors des indépendances. D'où certaines créations après les indépendances de nouvelles capitales : Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, ou Abuja au Nigeria pour limiter depuis 1976 la domination Yoruba, symbolisent une redistribution et une réappropriation territoriales.

Enfin les impacts ne sont pas uniquement spatiaux mais aussi profondément culturels. La colonisation a suscité à la fois une acculturation des élites, formées dans les universités européennes, et imprégnés des schémas politiques que la métropole a imposés aux colonies. Mais elle a aussi réduit les cultures africaines à un statut secondaire et souvent inférieur. Les arts « nègres », « premiers », voire « primitifs », sont plus valorisés sous leur angle ethnologique qu'artistique, et la pensée européocentrique a repoussé ces cultures dans une reconnaissance très partielle et

confinée, parfois jusqu'à aujourd'hui. Cette suprématie culturelle qui s'impose à l'Afrique est combattue par certains intellectuels africains, des écrivains qui réhabilitent une « négritude » comme identité fondamentale (comme Léopold Sédar Senghor), des historiens qui tentent de rétablir une reconnaissance des berceaux de la civilisation en Afrique subsaharienne (comme Cheikh Anta Diop). Car l'expérience coloniale, et l'humiliation culturelle qu'elle symbolise, sont au cœur d'une relation géopolitique complexe, aujourd'hui encore.

Senghor et la Négritude

Ma Négritude point n'est sommeil de la race mais soleil de l'âme, ma négritude vue et vie Ma Négritude est truelle à la main, est lance au poing Réécade. Il n'est question de boire, de manger l'instant qui passe Tant pis si je m'attendris sur les roses du Cap-Vert ! Ma tâche est d'éveiller mon peuple aux futurs flamboyants Ma joie de créer des images pour le nourrir, ô lumières rythmées de la Parole !

Léopold Sédar Senghor, « Ma Négritude », revue L'Étudiant noir, 1935.

L'humiliation ressentie a aussi des conséquences fortes sur la perception de soi et des autres (D. Moïsi, *Géopolitique de l'émotion*). Le sentiment de toujours servir de monture à un cavalier occidental et aujourd'hui en partie chinois, génère une méfiance à l'égard des flux commerciaux du système monde, du XVIII[e] jusqu'à aujourd'hui. Mais il génère aussi une volonté de reconnaissance des crimes passés et des responsabilités. Que ce besoin de réparation soit purement rhétorique, symbolique, ou exprimé avec des demandes financières, il est certain que la relation des Européens à l'Afrique est porteuse d'un lourd contentieux. Les relations franco-algériennes par exemple ne sont pas simples, et notamment du fait de cette attente que les métropoles d'hier reconnaissent des sévices. La démarche de E. Macron en février 2017 de juger la colonisation comme crime contre l'Humanité a été loin d'être consensuelle d'autant plus qu'elle a été suivie par sa décision de reconnaître les responsabilités de l'État dans la mort du mathématicien Maurice Audin, militant de l'indépendance de l'Algérie, mort sous la torture en 1957.

Si les Européens ont bouleversé en profondeur les modes de gestion, de gouvernance et les axes de structuration de l'espace africain, ils ont aussi agi sur des présupposés culturels, en établissant une classification ethnologique qui contribue aux déséquilibres actuels. Mais les identités et les formes sociales survivent aux colonisateurs.

C. Des « identités gigognes » (Roland Pourtier) aux « Afriques indociles » (Achille Mbembe) : les encadrements précoloniaux survivent à la colonisation et à la décolonisation

Des identités plurielles qui s'ajoutent, des « encadrements » (P.Gourou) qui s'emboîtent

Les encadrements en Afrique sont pléthoriques, puisque chaque strate correspond à une phase historique. Le quadrillage colonial s'est ajouté au maillage existant des sociétés précoloniales.

Le droit foncier n'a par exemple pas fait disparaître les droits d'usage. Les chefferies et les royaumes n'ont pas disparu avec la colonisation ni dans les États-Nations modernes, mais elles ont changé de sens. Les sociétés africaines se fondaient pour la plupart sur des structures à la fois concurrentes et complémentaires : filiation du lignage, identification à un clan symbolique, qui n'empêchaient pas l'appartenance à des groupes sociaux (chasseurs…), à une classe d'âge, ni l'influence d'acteurs régulateurs comme les Églises. Se sont ajoutés des encadrements coloniaux puis des encadrements de crises politiques et sociales (ONG, sectes, bandes guerrières, etc.) dans l'Afrique postcoloniale.

Comme dans l'Afrique coloniale, l'Afrique postcoloniale a consacré l'État comme encadrement national, faisant le vide autour de lui, avec un parti unique jusqu'aux années 1980 et une discipline imposée aux Églises comme aux syndicats. Certes la région, ou la région ethnique, se heurte en apparence à l'élaboration d'une nation politique, mais ces encadrements ont su s'adapter et se redéfinir. La famille étendue n'a pas disparu, les lignages ou les clans influencent les réseaux matrimoniaux des espaces ruraux, les solidarités mais aussi le poids des aînés restent importants. La ville de Touba au Sénégal est d'ailleurs restée administrée par les khalifes de la confrérie mouride.

Ethnies, nations et États

L'un des niveaux de regroupement les plus discutés est le groupe ethnique. Mais certaines « ethnies » sont en fait la permanence de petits royaumes ou de petits groupes comprenant une grande diversité. De plus, c'est la colonisation qui a donné une grande importance à ces ethnies. Alors que ces groupes connaissaient peu de frontières établies, le colonisateur a scrupuleusement délimité des territoires de groupes, pour administrer ces espaces et utiliser ces distinctions à des fins politiques, comme dans le cas des prérogatives accordées aux Lamidos, peuls du Nord-Cameroun (cf. texte de Lugard pour le Nigéria). Les colonisateurs ont ainsi renforcé des disparités de statut entre régions et peuples. Les constructions ethniques sont parfois solides et se revendiquent aujourd'hui d'un espace, ou d'un héros. Ces formes sociales sont donc devenues des formes territoriales et politiques ; avec l'introduction du multipartisme, elles ont concurrencé l'idée de nation. L'urbanisation et la construction d'États après les indépendances ont tenté de fait disparaître la référence ethnique sans l'éclipser dans les faits. Les villes ont parfois transposé dans l'espace urbain les regroupements migratoires et Tannanarive se présente par exemple comme une multitude de petites chefferies. Les conflits entre ethnies ont pu d'ailleurs se transposer en ville, comme à Bangui ou à Brazzaville, et les conflits urbains entre factions politiques ont pu gagner les campagnes (comme dans le cas du génocide rwandais). Les nouveaux États ont tenté, pour se construire, de gommer les références ethniques des discours, mais ont entretenu des clientélismes régionaux (Yamoussoukro est par exemple la ville d'Houphouët-Boigny).

Enfin les réseaux marchands ont créé d'autres formes d'encadrement : les Indo-pakistanais ou les Libanais en Afrique de l'Ouest ont conservé des relations à leur territoire d'origine, de même que les confréries musulmanes ont joué un rôle important dans le commerce et dans la structuration de certaines régions (Zanzibar, Tanzanie) ou de réseaux transnationaux.

Si les métropoles coloniales ont composé avec toutes ces strates sociales, elles ont en revanche bouleversé les structures familiales et les villages, ces derniers étant regroupés et modifié au gré des contraintes coloniales.

Ces différentes entités collectives génèrent des formes d'appartenance et des formes d'autorité entre complémentarité et domination.

Les identités ne se heurtent pas forcément l'une à l'autre. Elles peuvent apparaître complémentaires. Ainsi la ville ne se construit pas forcément au détriment de la campagne. Il existe en Afrique subsaharienne ce que les géographes qualifient de « géographie du va-et-vient » entre villes et villages. Les urbains consomment des produits issus de leur village, accueillent des membres de la famille par exemple pour la scolarité des ruraux. Mais ils retournent aussi au village, pour les cérémonies ou comme signe de leur richesse.

Néanmoins les processus de domination et de discrimination existent dans les sociétés africaines, de multiples manières. Le genre et l'âge supposent par exemple des fonctions différentes au sein de la famille et des sociétés. Les aînés et les générations plus âgées accèdent plus facilement aux ressources, de même que les femmes sont associées à des tâches agricoles et domestiques spécifiques (quête de l'eau, du bois, cueillette etc.).

Les mutations des trente dernières années ont bousculé les répartitions sociales et ont parfois remodelé les dominations en générant de nouveaux conflits. Le cas de la côte d'Ivoire, analysée plus loin, illustre cette évolution dans les hiérarchies socioéconomiques depuis les années 1980. Les savanes ont été désenclavées par des axes goudronnés, des ponts et barrages, permettant un maraîchage marchand de contre-saison mais de plus en plus fermés aux pasteurs, aux profits des jardins maraîchers des communautés paysannes. Ces restructurations agraires provoquent des heurts entre communautés et entre famille, puisque les chefs de terres (descendants des premiers défricheurs) attribuent aux lignages fondateurs ces terrains au détriment des lignages allogènes, au détriment des femmes (alors qu'elles bénéficiaient de terres des bas-fonds avant le maraîchage pour une riziculture inondée pendant la saison des pluies) et au détriment des troupeaux, de la cueillette et de la chasse pendant la saison sèche. Progressivement ces espaces maraîchers sont devenus rémunérateurs et se sont fermés aux allochtones. En revanche les lignages fondateurs ont doté des cadets autrefois démunis. Pression sur la ressource et distribution sociale de ces ressources ont aussi attisé les conflits entre peuples pasteurs et sédentaires, situation que l'on retrouve dans toute l'Afrique sous la double pression démographique et foncière (Kenya, Darfour…). Les conflits religieux ou ethniques abordés plus loin naissent donc de processus de dominations socioéconomiques et non uniquement de la diversité culturelle.

L'Afrique, brassage culturel

La diversité culturelle africaine et la façon dont ce continent constitue un brassage d'influence est une donnée fondamentale pour le comprendre, sur le plan religieux ou linguistique par exemple. Si le continent est globalement composé d'un nord islamisé jusqu'au Golfe de Guinée, les catholiques sont majoritaires dans l'Afrique centrale (les Congo, l'Angola, le Mozambique etc.), les protestants au sud, mais ces religions non seulement comptent de nombreuses minorités et n'empêchent pas non plus la survivance de pratiques animistes, notamment en Centrafrique, ainsi que la progression de nouvelles religions, comme le pentecôtisme, dont les adeptes représentent jusqu'à 30 % de la population au Ghana par exemple. Même l'apparente homogénéité d'un espace arabo-musulman au nord masque l'existence des communautés

autochtones non arabes, les Berbères (Chleuh du Maroc ou Kabyles d'Algérie), ou de non musulmans (chrétiens d'Égypte, juifs de Tunisie ou du Maroc, etc.). De plus, l'Islam appelle des pratiques et des interprétations diverses, le plus répandu en Afrique du Nord est le malékisme, qui résiste à l'offensive de l'orthodoxie wahhabite, en Tunisie par exemple.

Les États ont aussi reconnu plusieurs langues (parfois jusqu'à une dizaine) en tenant compte des langues locales (la langue maternelle ou la langue véhiculaire), mais aussi de la langue du colonisateur.

La RDC, Babel de langues

La RDC est, à ce niveau, exemplaire des enjeux linguistiques : l'on y recense quelque 450 langues vivantes, la plupart non écrites, soit environ 9 % des près de 5 000 langues en usage sur la planète. Dans une période de « *recours à l'authenticité* », les autorités y ont aussi promu quatre langues, dites « *nationales* », dans lesquelles peuvent être dispensé l'enseignement primaire : lingala (langue de l'armée, parlée à Kinshasa et dans le nord-ouest), kikongo (ouest), tshiluba (centre) et swahili (est). Mais comme le remarque le linguiste Claude Hagège, « La promotion d'une langue africaine, étant envisagée par le pouvoir comme un acte d'affirmation nationale, met en péril les idiomes minoritaires qui ne sont pas en mesure de rivaliser avec elle puisqu'elle reçoit le renfort des mesures scolaires et des médias ». L'accélération de la dégradation économique de la RDC à partir des années 1980, les deux guerres qui ont ravagé le pays entre 1996 et 2003, et son état de sous-développement chronique à l'échelle nationale, contribuent également à la disparition des langues les moins pratiquées : le KiloKele (langue des pêcheurs) s'efface. De même dans certaines régions, les kibuyu, kibwele, kibwile kiholoholo, kikaca, kiseba, ainsi qu' une quinzaine d'autres langues n'ont plus de locuteurs.

Seuls la Somalie, le Lesotho, le Botswana, le Rwanda, le Burundi et Madagascar sont des États monolinguistes identifiant la langue officielle et celle de la quasi-totalité de la population. Pourtant dans ces pays, par exemple en Somalie, l'homogénéité culturelle ne permet pas pour autant la paix. L'absence de cohésion sociale vient donc de facteurs plus politiques et notamment de la construction et du rôle de l'État dans l'histoire africaine.

II. La projection du modèle de l'État-nation en Afrique et ses échecs, de l'indépendance à nos jours

A. Des États qui tentent d'imposer la légitimité d'une autorité et d'un territoire

Le legs des maillages et des frontières

L'Afrique hérite à nouveau d'une situation précoloniale et coloniale. Car les tracés s'appuient sur un mélange de données. L'Afrique d'aujourd'hui porte la trace des concurrences coloniales européennes: couloir de Caprivi en Namibie, qui nait de la volonté de Bismarck d'obtenir un accès au Zambèze, inscription de la Gambie dans le Sénégal, qui illustre la rivalité anglo-française, problèmes de démarcation des frontières sahéliennes, coupure des deux Congos du fait de la rivalité entre Stanley et Brazza etc.

Aux espaces frontaliers, le colonisateur a substitué des lignes frontières, même si celles-ci ne sont toujours pas totalement bornées. D'autant plus que les fédérations constituées par les colonisateurs ont dispensé d'une délimitation précise entre les États.

Frontières et conflits*

Lors des indépendances, ces discontinuités frontalières subsistent et se renforcent. La frontière nationale délimite un territoire, qui est la base de la nation à construire. De fait, quelques conflits frontaliers ont éclaté : entre Tchad et Libye autour de la bande d'Aozou (tranché par la cour internationale de justice de La Haye en 1994 en faveur du premier), conflit entre le Mali et le Burkina Faso des années 1980, conflit entre l'Éthiopie et ses voisins (Somalie à la fin des années 1970 et Érythrée à partir de la fin des années 1990), conflit sur le Sahara espagnol (Sahara occidental) que le Maroc revendique, conflit Ouganda-Tanzanie, conflit Cameroun-Nigeria sur la péninsule de Bakassi etc. Les arguments sur lesquels se basent les plaignants peuvent opposer droit coutumier et droit colonial (Mali/Burkina) ou des accords coloniaux distincts (La Libye s'appuie sur un traité entre la France et l'Italie fasciste alors qu'il n'a pas été ratifié et le Tchad s'appuie sur l'accord franco-anglais de 1899). Certains de ces conflits ne sont pas réglés comme le conflit autour du Sahara occidental : revendiqué par l'Espagne, la Mauritanie et le Maroc aux indépendances, il est occupé militairement par le Maroc dès avant le départ des troupes espagnoles en 1976. La Mauritanie est vaincue en 1979 et les Sahraouis reçoivent l'aide de l'Algérie pour lutter contre un Maroc équipé par les États-Unis. En 1984 le Maroc quitte l'OUA du fait de désaccords sur l'entrée de la République autonome du Sahara, et l'ONU tente de prendre en charge le dossier, en créant une force de l'ONU (Minurso) pour l'organisation d'un référendum (voir commentaire de documents). Ce n'est qu'en 2017 que le royaume chérifien réintègrera l'UA pour consolider son extraversion économique vers l'Afrique occidentale, faire écho à ses prétentions territoriales dans un organisme qui défend l'autodétermination des peuples.

Mais les tracés frontaliers révèlent d'autres enjeux que les aspirations nationalistes. Nul doute que les ressources ont renforcé ce type de désaccord (pétrole de Bakassi, phosphates du Sahara occidental, ou uranium de la bande d'Aozou par exemple). De même, les conflits territoriaux bilatéraux peuvent se superposer à des conflits internes (la Libye exploite par exemple les désaccords tchadiens avec les Toubous ou les Peuls, arabes et musulmans souvent nomades au nord contre sédentaires christianisés et animistes qui occupent le sud plus fertile). D'ailleurs beaucoup de conflits sécessionnistes ont échoué et finalement seule la Namibie en 1990, l'Érythrée en 1993 et le Sud-Soudan, 54e État africain, en 2011, ont marqué la naissance de nouveaux États depuis la fin des indépendances. L'OUA avait préféré reconnaître l'intangibilité des frontières en 1963.

Les frontières africaines ont donné naissance à des États très inégaux : de riches géants comme le Congo (RDC) ou le Nigéria, de petits États tranches d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Togo, etc.) ou de petits États très peuplés des Grands lacs (le Rwanda et le Burundi reprennent des tracés précoloniaux), créant des situations de convoitise (expansion de la guerre du Rwanda en RDC) ou de remise en question. Ainsi au lendemain des indépendances, les anciennes colonies débattent de la nécessité d'une unité et des relations avec les anciennes métropoles. Le groupe de Casablanca prône ainsi la citoyenneté africaine unique en 1961 et la création d'un marché commun africain. Face à ces pays, le groupe de Monrovia formé surtout de pays subsahariens,

se montre moins radical et souhaite approfondir les relations financières et commerciales avec les métropoles. De même les années 1960 virent fleurir de nombreuses tentatives d'unité régionales, au sein des espaces francophones et anglophones par exemple. L'OUA, créée en 1963, suscita un grand espoir, d'autant qu'elle s'associait à une volonté de non-alignement, mais elle fut déchirée par les divisions idéologiques.

Concernant les colonies francophones de l'AOF, les tentatives de conserver le maintien d'une fédération ont aussi échoué. Senghor s'oppose à Houphouët-Boigny, qui souhaite une indépendance de chaque pays. Dahomey (Bénin) et Haute Volta (Burkina) suivent la Côte d'Ivoire et se retirent, la Fédération du Mali obtient son indépendance le 20 juin 1960 mais ne compte donc que le Soudan français (Mali) et le Sénégal, dans une union qui ne dure que trois mois. L'Afrique est ainsi partagée entre la nécessité d'une coopération et le désir d'affirmer un État-nation qui triomphe avec les indépendances.

La construction nationale face aux entités collectives infranationales

La construction de l'État-nation* implique le sacrifice des intérêts particuliers dans le but de satisfaire des intérêts supérieurs, d'où la mise en sommeil de revendications identitaires ou régionales centrifuges. Dans le discours, l'État-nation importé du colonisateur a gommé toute référence ethnique ou clanique, même si dans les pratiques, les logiques régionalistes et clientélistes perdurent. De fait, les nouvelles Nations recherchent des toponymes porteurs de fierté nationale unificatrice, convoquant la gloire passée du Mali, du Ghana ou du Bénin. Le Ghana par exemple était la Gold Coast et Nkrumah choisit le nom prestigieux d'un royaume du IX^e^-XI^e^ siècle qui se trouvait entre l'actuel Mali et Mauritanie. De même, les toponymes hydrographiques inscrivent le territoire comme base géographique neutre qui transcende les clivages sociaux et régionaux. Cette recherche d'une cohésion sociale lors des indépendances légitima aussi le triomphe du parti unique, du monocaméralisme et des régimes présidentiels, générant une évolution vers des régimes autocratiques à partir des années 1970. Elle poussa aussi l'armée à se prétendre au-dessus des divisions civiles et de ce fait capable d'assurer une stabilité sociale et politique. Quinze pays connurent des coups d'État réussis entre 1963 et 1969, et quatorze autres pays furent touchés dans les vingt années suivantes. Le Nigeria détient le record absolu avec 7 coups d'État : 2 coups d'État en 1966, puis en 1975, 1976, 1983, 1985 et 1993.

Bâtir l'État économique et politique moderne : impacts sociaux et territoriaux

Lors des indépendances, il s'agit pour les élites décolonisées de bâtir des États-Nations modernes. Le modèle européen est importé, mais l'application en est compliquée par deux spécificités : non seulement il faut bâtir la nation parallèlement et postérieurement à la construction de ces nouveaux États hérités de la colonisation, mais de plus, le modèle étatique fut influencé par les logiques coloniales. L'État-Empire de la colonisation n'était pas l'État démocratique de droit, c'était un carcan administratif visant à gérer et contenir un ordre politique et social. Les élites africaines ont donc reproduit et enraciné ce modèle dans la société, notamment en brouillant les frontières entre le public et le privé. L'État « patrimonialisé » a ainsi permis l'accumulation privée, les luttes politiques se sont focalisées autour du partage des richesses

nationales, malgré un discours et une enveloppe constitutionnelle fondateurs d'un État garant du bien public.

L'État postcolonial a guidé les logiques du développement dans un contexte de nationalismes économique et politique. La nationalisation des entreprises de production ou de commercialisation (comme la nationalisation des avoirs pétroliers français en Algérie en février 1971) correspond à la volonté de donner une direction stratégique et de porter une modernisation des structures économiques, mais plus symboliquement cette présence de l'État correspond aussi à l'idée de récupérer les ressources énergétiques et minières autrefois aux mains des colons.

L'État a ainsi pu intervenir, plus ou moins durablement, dans toutes les étapes du système de production agricole. Les réformes agraires ont été présentées comme des préalables à toute politique de modernisation agricole. La redistribution des terres a affecté 10 % des superficies en Tunisie et au Maroc, 17 % en Égypte, et 50 % en Algérie.

Les dirigeants des États socialisants ont fait le choix du contrôle de la terre directement, ou par le biais de structures coopératives. Partout sont mis en place de grands travaux hydrauliques et sont créés des périmètres irrigués. L'action de l'État se manifeste aussi par des plans de productions rigides, aux objectifs rarement atteints et par le contrôle des prix et des marchés de distribution.

Mais l'État s'implique surtout dans les investissements industriels, car le développement est synonyme d'industrialisation et les États décolonisés veulent rattraper l'écart dans lequel la colonisation les a maintenus. Les États prennent les rennes du développement, définissent les secteurs prioritaires, conseillés par des experts étrangers et financés par un prélèvement sur l'agriculture. Les économies africaines sont largement rentières, mais tentent de permettre la naissance de territoires industriels (l'Égypte de Nasser ou l'Algérie de Boumediene ont mis en place des pôles d'industries lourdes portuaires, à partir de la vente du pétrole).

Jusqu'aux années 1970, les exportations fournissent des ressources qui sont dépensées sans compter par des États, qui ont tout à bâtir : administrations et institutions politiques ou judiciaires, légitimité d'une nation (légitimant la force, le parti unique, l'embrigadement et la police). Les banques occidentales, les chefs d'États étrangers et les entreprises occidentales se pressent pour faire consommer l'Afrique en routes, ponts, usines, armes, palais, avions, aéroports, hôpitaux, universités… sans compter les largesses du président et l'administration pléthorique qui capte à son profit le produit de la rente. Mais les coûts de production sont élevés, car les entreprises publiques font bénéficier des postes à leur clientèle et sont taxées alors que la main-d'œuvre n'est qu'insuffisamment formée. Par ailleurs, le marché intérieur est réduit, d'autant que la bourgeoisie naissante préfère les produits occidentaux et que les monnaies sont surévaluées. Le paysan ne perçoit guère plus de 10 à 15 % de ses produits, le reste allant à des organismes d'État, et les campagnes elles-mêmes sont délaissées par les investissements publics (10 % des dépenses contre 80 % de la population au début des années 1970). Les paysans se replient sur des cultures vivrières et les quelques cultures vivrières subventionnées par l'État sont concurrencées par des produits importés, ce qui conduit l'État à compenser la baisse du prix et donc à produire à coût très élevé.

Alors que la pression démographique augmente (entre 1950 et 1975, la population de l'Afrique augmente de 85 %), que les dirigeants se sont considérablement enrichis, l'État postcolonial africain échoue à permettre le développement, à la fois pour des raisons politiques et économiques.

B. Des efforts laminés par le contexte économique et politique

La volonté des États indépendants de prendre en main les rennes de leur développement et de recouvrer une souveraineté nationale se heurte à un contexte géopolitique défavorable et à l'échec des stratégies économiques mises en œuvre.

La Guerre froide consacre des choix économiques et politiques en fonction d'enjeux transnationaux

Le processus d'autonomie économique et politique des pays nouvellement indépendants, proclamé à Bandung en 1955, se heurte au contexte de la Guerre froide et au désir des anciennes métropoles de prolonger leurs zones d'influence au-delà de la décolonisation. Si le conflit entre l'URSS et les États-Unis a pu servir les intérêts des pays décolonisés lors de crises ponctuelles (Nasser et la nationalisation du canal de Suez en 1956), ce contexte mena en fait après 1956 à un interventionnisme accru et à une logique de « pactomanie » exportant des sphères d'influence dans le Tiers Monde, de même qu'elle légitima le soutien des États-Unis aux ex-colonisateurs, garants du maintien dans le giron occidental. De fait, l'instrumentalisation et les conflits de l'Afrique ont enterré les projets d'union transnationale (panarabisme, panafricanisme). Les logiques économiques et politiques furent très inspirées par les idéologies de Guerre froide. Le marxisme léninisme guida par exemple les expériences de la Guinée Bissau, du Mozambique, du Mali, dans lesquels le bloc soviétique a apporté les financements et qui se sont tous tournés vers un dirigisme étatique. Mais l'échec obligea le Mali en 1967 à revenir en arrière et à s'intégrer à la zone franc. L'URSS progresse au Bénin, au Mali, en Tanzanie, au Congo, en Guinée ou à Madagascar. À l'inverse, le modèle ivoirien sert d'exemple à un développement par l'extraversion libérale, et la coopération avec l'ancienne métropole. Les États africains grandirent donc dans l'ombre du néocolonialisme et de l'interventionnisme, devenant des terrains périphériques de lutte entre les deux Grands (cf. guerre du Congo, du Mozambique, de l'Angola etc.). Les colonies francophones se sont largement enfermées dans une logique d'alliance entre les intérêts français de conserver les marchés africains et le soutien diplomatique à sa puissance, et les intérêts africains d'être soutenus par des experts ou par l'armée française pour asseoir un pouvoir sans partage. Cette période a donc contribué à affaiblir les États puisque les anciens colonisateurs ont appuyé des légitimités politiques au détriment de l'expression des sociétés africaines. La Guerre froide a alimenté ces territoires en armes, comme en Éthiopie et en Somalie, où les seconds étaient soutenus par l'URSS (traité de 1974) contre le Négus (Sélassié), mais son renversement a permis à Mengistu d'imposer un régime marxiste soutenu cette fois par l'URSS (soutien considérable de 1977) contre la Somalie et l'Érythrée, pourtant elle aussi marxiste.

La tutelle politique s'accompagne progressivement d'une tutelle économique. La Guinée se tourna progressivement vers le COMECON après avoir tenté un modèle qui défavorisa

l'agriculture au profit de l'industrie mais uniquement au profit du secteur minier. Au Sénégal, le pays ne réussit pas à se sortir de sa dépendance envers la France et les plans industriels ont été inaptes à produire un développement autocentré. Paradoxalement les années 1970 ont donc à la fois contribué à affaiblir les États et donné l'impression à ces mêmes États de pouvoir continuer à dépenser les fruits d'une rente énergétique, pour les uns, et stratégique pour les autres (dans le cadre de la Guerre froide). Voulant s'assurer les voix de ses partenaires africains à l'ONU et dans les grandes organisations internationales, la France a accru son aide publique à l'Afrique francophone, par exemple en versant directement les salaires des fonctionnaires africains.

De la « politique du ventre » à la crise de la dette

C'est la fin des rentes africaines qui déclenche la crise de l'Afrique : au début des années 1980, la rente des matières premières et des financements stratégiques se tarissent. En effet, les prix s'effondrent (au début des années 2000 ils étaient toujours inférieurs à ceux des années 1970). De plus, un cycle de sécheresse commence et les investissements étrangers ralentissent très nettement. L'aide publique prend le relais pour permettre aux États africains de ne pas sombrer, mais les populations sont toujours pauvres. La colère sociale gronde : celle de tous ceux qui bénéficiaient des fonds publics (fournisseurs, étudiants, fonctionnaires), ajoutée à celle des paysans.

On a dit plus haut à quel point l'État a été un acteur du développement : projets pharaoniques de constructions de barrages, d'aménagements ruraux comme les luttes contre la désertification au Sahel (Burkina), ou comme les plans d'aménagement de la forêt, ou les projets coûteux d'irrigation du désert en Libye, grâce à la rente pétrolière. D'autres dépenses de l'État ont pu scandaliser les opinions publiques par leur caractère somptuaire. Elles répondaient à un souci de prestige de la part du chef de l'État, parfois jusqu'à la caricature (comme le couronnement de Bokassa en tant qu'Empereur de Centrafrique en 1976).

Les crises de la dette

La crise de la dette des années 1980 souligne alors le poids surdimensionné de l'État. Les administrations ont fonctionné jusqu'aux années 1980 comme des systèmes de prélèvement et de distribution de la rente au profit non seulement des agents de l'État, mais aussi des dirigeants politiques, des proches du régime et des sociétés souvent étrangères. (cf. Jean-François Bayart, *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Fayard, 1989). Les États affronteront alors la libéralisation.

Les différents régimes africains au pouvoir après l'indépendance ont cherché à s'assurer de la fidélité de leur clientèle électorale par la création d'emplois publics et par la distribution de subventions. Dans les années 1970, les nationalisations d'entreprises étrangères et le gonflement du secteur public ont permis d'augmenter le nombre des emplois que les régimes politiques en place pouvaient distribuer. En élargissant leur contrôle sur les activités agro-exportatrices, minières et pétrolières, les États ont accaparé la rente dont l'exploitation assurait le fonctionnement de nombreuses économies africaines. Les pays africains ont hérité de la période coloniale des niveaux de traitement de la fonction publique élevés, et des logiques bureaucratiques contribuant au poids des dépenses. De même les guerres récurrentes ont absorbé des parts de PIB dépassant de loin les dépenses de santé et d'éducation dans de nombreux pays.

La croissance économique des années 1970 a donc reposé sur une hausse de l'endettement des États africains envers des créanciers extérieurs. Avec le choix monétariste de 1979, les pays africains furent confrontés à une envolée du service de la dette tandis que les recettes à l'exportation chutaient. Les banques et les entreprises occidentales se désengagèrent en Afrique. À court de financement, les États africains furent contraints de se tourner vers les institutions financières internationales, notamment le FMI. Inaugurées par le Sénégal en 1979, des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel (PAS) ont été mises en place par tous les États africains à partir du milieu des années 1980. Les mesures de désétatisation imposées ont alors un impact à la fois sur les États, les territoires et les sociétés en Afrique. Elles démantèlent des services publics (offices de commercialisation, instituts de veille sanitaire etc.) et entraîne une diminution du nombre de fonctionnaires, ainsi qu'une réduction systématique des politiques sociales. De fait, elles ébranlent le consensus social en suscitant le développement de mouvements de protestations et en contribuant à la paupérisation. L'assouvissement des États aux principes du FMI (cf. Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*) contre l'opinion publique a par ailleurs continué de ruiner la confiance des peuples dans les gouvernements et la représentation nationale.

La libéralisation accroît aussi l'ouverture des territoires africains à l'économie mondiale, en entraînant la disparition ou l'assouplissement du contrôle des changes, la suppression des protections non tarifaires, la baisse progressive des tarifs douaniers et la dévaluation de la monnaie nationale. Le démantèlement des protections commerciales s'accompagne de l'arrêt des subventions à la consommation et aux entreprises du secteur public suscitant une hausse des tarifs des services publics et des produits de consommation.

Le recul des États africains face aux mutations de la « démocratie de marché »

Avec la fin de la Guerre froide, l'aide publique au développement perd une partie de sa portée géopolitique et l'Europe se recentre à l'Est. De ce fait, l'aide diminue de 30 % entre 1992 et 2002 et devient conditionnée à la démocratisation du continent : le sommet franco-africain de la Baule de 1990 (France, premier bailleur de fonds publics et privés en Afrique) marque l'inflexion d'un discours occidental vers la « démocratie de marché ». Les États africains subissent donc en même temps la remise en cause de leurs prérogatives économiques et l'injonction d'une ouverture au multipartisme, qui redonne une visibilité à des clivages internes.

Avec la contestation du pouvoir central de l'État-nation, les chefs d'État ont tendance à rechercher l'appui de chefs locaux capables de relayer leur pouvoir : ils s'appuient sur les pouvoirs coutumiers comme les sultanats au Cameroun, les royaumes anciens de l'Ouganda, les chefs des confréries islamiques au Sénégal.

Après avoir capté le développement à leur profit, les États subissent donc ainsi une perte de souveraineté économique et territoriale, d'autant que les privilèges des ethnies favorisées ont accru les revendications centrifuges, comme la résurgence de l'ethnicité, et la multiplication des conflits internes, justifiant là aussi le maintien de pouvoirs autoritaires.

C. La mondialisation ravive des facteurs de crise qui bouleversent les États et les territoires

Des conflits territoriaux et frontaliers ravivés par le poids des ressources

La mondialisation a redonné une place stratégique à l'Afrique en dynamisant la demande de matières premières dont le continent est richement pourvu. Les territoires sont convoités

du fait de la rente qu'ils permettent, dans une forme de continuité avec la colonisation. Par exemple le territoire de la Centrafrique, riche en or, uranium, pétrole et autres ressources tels les diamants, a été géré comme une entreprise commerciale dès la colonisation, les concessions étaient octroyées à des entreprises françaises travaillant main dans la main avec les autorités locales. Cette confusion entre autorité étatique et intérêts privés a ancré l'idée que détenir le pouvoir donnait le droit de profiter des ressources naturelles, et les coups d'État ont largement visé à se rendre maîtres de la rente. Malgré les initiatives comme celle des « diamants de sang », entamées à la suite des conflits entretenus par le trafic de diamants bruts, notamment en Sierra Leone et au Liberia pendant toutes les années 1990 (le Processus de Kimberley, traité international signé le 30 avril 2003 vise à supprimer le trafic mondial de diamants de conflits), les réseaux licites et illicites de la mondialisation ont intégré les territoires africains et alimenté les conflits territoriaux.

Le dernier État africain, le Sud-Soudan, né en juillet 2011 traduit cette convoitise de la ressource et le bras de fer qui se joue entre ceux qui accaparent ces ressources à Khartoum ou à Juba. Le Soudan a découvert le pétrole en 1999, et depuis, cette ressource constitue près de 80 % des exportations de l'ensemble de l'ancien Soudan et aujourd'hui, 98 % des exportations du Sud-Soudan.

L'indépendance du Sud-Soudan n'a d'ailleurs pas mis un terme aux négociations sur le partage de cette ressource dans la mesure où 80 % du pétrole est situé sur le territoire du Sud-Soudan, et l'évacuation se fait par Port-Soudan.

Les territoires riches en ressources illustrent donc une relation complexe entre territoire et État et entre territoire et sociétés. Ils sont à la fois insérés dans des logiques transnationales et partagés comme un butin entre bandes armées locales, mais ne profitent pas à la population, qui subit certes les pollutions sans retirer les gains de ces ressources, comme dans le delta du Niger.

Des États affaiblis aux États faillis

Les anciennes et nouvelles élites politico-administratives sont puissantes et la mondialisation a vu naître de nouveaux groupes, y compris dans la société civile comme des associations de femmes. Les acteurs économiques, sociaux et politiques sont donc multiples et font concurrence aux États. On a pu mesurer à quel point ces derniers avaient été placés sous tutelle. L'ingérence politique, même quand elle se déroule à la demande d'un État déstabilisé, comme dans le cas de la guerre française au Mali en 2012, résulte de la faiblesse des États et contribue à la faire perdurer. La Somalie a ainsi connu une descente aux enfers depuis la chute du régime de Syad Barre : chaos, extrême pauvreté, luttes claniques entre chefs de guerres, islamisme rampant et rétrograde, piraterie… L'État est à la fois incapable d'assurer ses missions régaliennes (les Islamistes ont, de fait, remplacé certaines missions concrètes de l'État), incapable de permettre une cohésion malgré l'homogénéité des populations (l'État fait d'ailleurs face à la sécession du Puntland et du Somaliland), incapable de faire respecter les législations halieutiques pouvant permettre aux pêcheurs de protéger leur activité et de ne pas tomber dans la piraterie. L'État est certes donc failli en Somalie, sa faiblesse est à l'origine et à l'image des maux du Sahel. Mais les interventions extérieures ne semblent pas non plus permettre un

redressement, ni celle de la force AMISOM de l'Union africaine, ni celle des puissances régionales au premier rang desquelles l'Éthiopie, ni celle des drones américains qui survolent la Somalie à la poursuite d'Al Qaida .

La géopolitique mondiale contribue donc à affaiblir un peu plus les États faillis. Selon J.-F. Bayart, se distinguent alors un pays légal, vitrine des autorités officielles, et un pays réel, à savoir les réseaux illicites qui prennent pieds dans les territoires délaissés et qui sont incapables de maintenir une « politique du ventre », qui avait certes débouché sur une politique clientéliste grâce à l'emploi public mais qui était de ce fait redistributrice. Certains nouveaux acteurs jouent dès lors un rôle fondamental : ethnies, armée, religieux etc. et contribuent à la menace d'explosion de l'unité nationale de nombreux pays africains, notamment au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

L'ethnicisation des problèmes économiques et politiques

L'affaiblissement des États a provoqué une résurgence de l'ethnicité. Ce sont en effet, l'affirmation des États-nations à l'indépendance qui a mis les ethnies* en sommeil, pour asseoir une légitimité nationale, même si elles n'étaient pas totalement occultées (ethnie du président favorisée...). Ainsi certaines ethnies littorales avaient été favorisées par les colons qui les connaissaient davantage et se voient renverser par des ethnies de l'intérieur comme au Togo. Ces ethnicités resurgissent sous le coup de la crise des années 1990, puisque les États s'affaiblissent (fin des rentes et démocratisation) : des partis ethniques se créent, renforcés par l'ampleur de la crise. Les IFI (Institutions financières internationales) et l'Occident sont certes une cible des aigreurs contre les restructurations mais le bouc émissaire facile est le plus proche : émeutes au Nigéria, Gabon, Libye, Kenya, Djibouti, en Afrique du Sud en février 2017, contre les étrangers (immigrés, diasporas, commerçants, d'Asie ou du Proche-Orient). Puis on fait le tri dans les habitants, isolant des ethnies dites allogènes, comme en Côte d'Ivoire ou au Togo. La xénophobie est renforcée par l'ignorance, les chefs politiques et les médias qui appellent parfois au massacre.

Ce caractère ethnique des conflits est d'ailleurs lui-même très controversé. Certes, quand la tension monte, quel meilleur vecteur de mobilisation existe-t-il que l'appartenance ethnique ? Les Rwandais se sont re-tribalisés à travers la profonde crise économique des années 1980. Certains chercheurs considèrent que le tribalisme est à l'Afrique ce que le nationalisme est à l'Europe, une illusion collective porteuse d'excès. Jean-Pierre Chrétien évoque ainsi la « tentation de fuite en avant dans les populismes raciaux (qui) répond à l'absence de solution démocratique réaliste ». La résurgence ethnique masque donc des problématiques à la fois politiques (absence de transition démocratique, crises de succession etc.) et économiques. Certaines catégories sociales ciblées sont exclues des ressources et du pouvoir, elles correspondent à des régions marginalisées, des populations discriminées et l'argument politique ou socioéconomique a laissé place à des vecteurs de mobilisations plus identitaires. Ce qu'on a pu appeler la Première Guerre mondiale africaine est, au-delà des conflits interethniques, liée aussi à l'effondrement des matières premières au Rwanda (étain, café) et aux effets délétères d'interventions étrangères plaquées.

Ainsi au Mali, les Touaregs étaient déjà en révolte contre le pouvoir colonial. Ecartelés entre plusieurs États (Mali, Niger, Mauritanie, Algérie, Libye, Burkina Faso), les Touaregs sont ensuite les grands perdants des indépendances des années 1950-1960. Les frontières qui sont alors tracées dans l'ancienne Afrique occidentale française ne correspondent pas au mode de vie de ces éleveurs nomades et ils sont marginalisés face au gouvernement sudiste malien. Ils connaissent la défaite de 1964 face à l'État central puis en 1990, leur rébellion en faveur d'une meilleure intégration à la nation obtient un nouveau statut, qui n'est pas appliqué. Le contexte des années 2000-2010 fait alors évoluer le conflit, en interaction avec les trafics de drogue. Des forces nouvelles mêlent les traditionnelles revendications régionales à une mobilisation plus identitaire portée par les salafistes. Ansar Dine « est un mouvement un peu hybride, à la fois salafiste et indépendantiste », explique Pierre Boilley. Minoritaires, « ils veulent libérer le territoire et ensuite établir la charia au Mali. Ce que rejette le MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad), qui parle de l'établissement d'une république laïque. »

Dans la mondialisation et avec l'affaiblissement économique et politique des États, l'ethnie a ainsi signifié « un repli dans des micro-cultures de groupes… désarticulées entre elles et cela met en danger la cohésion du tissu social » (Souleymane Bachir Diagne, *dans État, démocratie, sociétés et culture en Afrique*, édition Démocratie Africaine 1996). Les conflits ethniques et religieux des dernières années s'appuient pourtant sur les mêmes problématiques politiques et économiques que les décennies précédentes : celles d'un déficit d'intégration des territoires et des sociétés composants les États.

Le conflit ivoirien, illustration d'une crise économique et politique de l'État

La Côte d'Ivoire est une ancienne colonie française ayant gagné son indépendance le 7 août 1960, pays très divers culturellement (78 langues vivantes, plus de 60 groupes ethniques divisés, les deux religions musulmanes et chrétiennes qui divisent le pays nord/sud). Après les indépendances, elle connut un miracle économique, c'est-à-dire que les cultures d'exportation ont permis des croissances de 10-11 % du PIB par an durant les premières années et l'industrialisation a même pris le relais de cette spécialisation agricole puisque la part de la production industrielle atteint 25 % du PIB au début des années 1970. Ces ressources ont permis une redistribution par l'intermédiaire de l'État (cf. politique du ventre) avec une scolarisation et des progrès de niveau de vie qui ont donné l'image d'une Côte d'Ivoire modèle de développement pendant 20 ans. Cet îlot de prospérité a fait de ce pays l'un des principaux réceptacles des migrations ouest africaines. Le modèle de développement est à relier à son fondateur, Félix Houphouët-Boigny (1905-1993), président-dictateur de la Côte d'Ivoire jusqu'à sa mort en 1993. Il est aussi un des premiers artisans de la Françafrique dont la Côte d'Ivoire est un maillon très important. Mais sa mort laisse place à une crise qui achève de transformer le miracle ivoirien en mirage ivoirien. Il considérait que « le sol appartient à celui qui la cultive » et les migrants sont donc devenus planteurs, au moyen d'une sorte de pacte électoral qui lui procurait un vivier de voix. La crise a d'abord mis à mal le fonctionnement du système clientéliste d'Houphouët-Boigny, mais sa mort entraîne en plus la fin d'une cohésion sociale permise par cette entente électorale clientéliste, dans un contexte de démocratisation qui a vu naître des partis ethniques ou à base électorale ethnique. Dans *Le Monde* du 25 janvier 2003, J.F. Bayart nie le caractère ethnique de la crise ivoirienne car dans les grandes ruptures qui ont précipité les violences contre les étrangers, certaines sont clairement politiques. En décembre 1994, un nouveau code électoral est voté qui retire le droit de vote aux étrangers ressortissants des pays voisins et spécifiait, comme condition pour être candidat à l'élection présidentielle, qu'il fallait être « né ivoirien », de père et de mère eux-mêmes « nés ivoiriens ». Manœuvre habile d'un des candidats

(Bédié), puisque cela écartait durablement Ouattara de la compétition électorale tout en privant Gbagbo d'arguments de campagne. Les attaques xénophobes sur des milliers de Burkinabés chassés de leurs terres se multiplient et le coup d'État du général Robert Gueï intervient dans ce contexte, le 23 décembre 1999, présenté comme un arbitre qui allait remettre la Côte d'Ivoire en ordre afin de procéder à de nouvelles élections. Mais à nouveau la constitution soumise à référendum et approuvée par 86,5 % des Ivoiriens entérine des conditions d'éligibilité basée sur l'ivoirité. Le 6 octobre 2000, la cour suprême invalide 12 candidatures sur 17 et les 2 grands partis n'ont plus de candidats. Cette élection aboutit à celle de Gbagbo à 59,3 % mais la participation n'est que de 37 % avec une réelle assise uniquement dans le Grand Ouest (région natale de Gbagbo) et est suivie de nombreuses violences. 72 % du corps électoral a été exclu. Cette évolution aboutit dès lors à une deuxième phase de la crise marquée par un second coup d'État, celui de forces du Nord, menée par Guillaume Soro, qui aboutit à la fracture du pays en deux, dont l'apparence ethnique est explicitement politique : « Donnez-nous des cartes d'identité, nous rendrons nos kalachnikov » demande Soro dans les premiers discours consécutifs à sa rébellion. Néanmoins ce tournant de la crise ivoirienne marque son internationalisation, qui étend la xénophobie ambiante aux étrangers occidentaux : la guerre qu'engendre le coup d'État du 19 septembre 2002 suscite l'intervention française nommée « opération Licorne ». Les accords signés en janvier 2003 à Marcoussis sont contournés par Gbagbo et instrumentalisés pour contester l'ingérence française. Dès février 2004 éclatent des émeutes anti-français et des échanges de tirs aériens entre Français et Ivoiriens gouvernementaux. L'Alliance des jeunes patriotes d'Abidjan envoie ses troupes, attisées par les médias d'État (radio, télé mais aussi des journaux comme *Le Courrier d'Abidjan* ou *Notre Voie*), qui commettent de nombreuses exactions au nom d'une idéologie explicitement raciste. Les entreprises détenues par des Français, des Occidentaux, des Libanais ou des Ivoiriens ont été détruites. Les militaires français ont ouvert le feu. Cette crise se prolongea en 2010-2011 avec l'élection présidentielle qui opposa Ouattara à Gbagbo et qui occasionna à nouveau l'intervention française et internationale. Aspects politiques intérieurs et extérieurs viennent ici éclairer un conflit sanglant, mais l'argument nationaliste mobilisateur s'appuie sur des tensions sociales et des logiques de domination économique, visible en ville dans le cas des violences anti-français (entreprises), mais aussi à la campagne pour le cas des slogans sur l'ivoirité. Car les mutations agraires expliquent aussi des tensions sociales croissantes notamment envers les étrangers du Nord (la pression foncière a été renforcée par une forte immigration et par la marchandisation des terres). Confronté au défi de l'émergence (croissance de 7,6 % en 2017), le second mandat d'Alexandre Ouattara marqué par la création d'un sénat, reste soumis à des tensions politiques issues du passé (mutineries de Bouaké en 2018, sur fond de malaise social (46,3 % de la population sous le seuil de pauvreté).

Pourtant, aux côtés de ces dérives déliquescentes et de ces problématiques conflictuelles, de nombreuses dynamiques d'intégration à la mondialisation économique transforment les sociétés et les territoires africains.

III. Les conséquences de la mondialisation sur les dynamiques sociales et territoriales contemporaines en Afrique

Les titres de presse bonifiant les nouvelles dynamiques africaines sont légion en 2011 comme aujourd'hui. *Alternatives internationales* (*Afrique, un nouveau départ ?* dans son *Bilan 2012*), jusqu'au n° 90 des *Questions internationales* de mars-avril 2018 (*La nouvelle Afrique*). Les sociétés africaines connaissent en effet des mutations importantes, et les cultures africaines continuent de s'imbriquer avec les autres espaces de la mondialisation.

A. Des territoires et des sociétés en mutation

Des mutations sociales majeures

La pauvreté existe certes toujours sur le continent, qui compte 33 PMA sur 47 inventoriés en 2018. Mais elle diminue et la classe moyenne inférieure progresse. Plus uniquement en Afrique du Nord et en Afrique australe, mais aussi en Afrique subsaharienne, à l'image du Ghana, du Nigéria, ou de l'Angola, où de nouveaux consommateurs achètent des cosmétiques, du matériel électroménager ou fréquentent davantage les supermarchés. Ces mutations contribuent aux dynamiques urbaines. Une étude de McKinsey estime que cette nouvelle classe sociale devrait dépenser plus de 1,4 milliard de dollars en 2020 contre près de 860 millions en 2008. De fait, ces marchés urbains sont convoités par les firmes et constituent un vivier de futurs consommateurs. 660 millions d'Africains devraient être équipés d'un smartphone en 2020, un nombre qui aura pratiquement doublé par rapport à 2016. Cet outil permet de contourner les difficultés d'accès à l'électricité et offre des opportunités sociales : applications dans la santé, l'éducation (momaths lancé par Nokia en Afrique du Sud), l'agriculture, les transferts d'argent (l'Afrique est pionnière pour les banques 100 % mobile comme au Kenya).

Mais les dynamiques sociales sont aussi politiques. La jeunesse africaine s'est soulevé dans de nombreux pays dans les années 2010. Après la Tunisie en décembre 2010, les Printemps arabes ont certes touché l'Égypte et la Libye, mais ils ont obligé les autres pays d'Afrique du Nord à instaurer des réformes (Algérie, Maroc), et poussé la jeunesse d'Afrique subsaharienne à descendre dans la rue, reliée au monde par les nouveaux médias et notamment aux diasporas. Ces jeunes, à l'image des printemps arabes, demandent une meilleure répartition des richesses, et se reconnaissent dans des mouvements d'indignation portés par exemple par des rappeurs, comme les « revus » d'Angola ou le collectif « Y'en a marre » au Sénégal.

Un changement d'image

Le XXI^e^ siècle a porté un changement d'image sur le plan économique et social, à la fois dans les discours des institutions internationales (FMI, OCDE etc.) et dans ceux produits par les Africains eux-mêmes. Celui-ci s'appuie sur une valorisation des dynamiques endogènes et sur les prévisions d'une croissance plus installée. Si l'Afrique subsaharienne a connu des taux de croissance élevés avant 2008, elle a assez bien résisté à la conjoncture de crise. Les années 2013 et 2014 ont permis à l'Afrique subsaharienne de se stabiliser autour de 5 % de croissance (7 % même en Afrique de l'Ouest). Le territoire africain apparaît comme un continent d'avenir, d'autant qu'il fait figure de réserve pour le reste du monde. Une réserve d'hommes, mais aussi de terres. Le « *land grabbing* » touche surtout l'Afrique. Parmi les dix pays les plus prisés des investisseurs internationaux, il ressort que quatre d'entre eux appartiennent à l'Afrique subsaharienne. En effet, la République Démocratique du Congo, le Soudan du Sud, le Mozambique et le Congo-Brazzaville ont ainsi vendu ou loué 14,57 millions d'hectares à des entreprises étrangères (Land Matrix, oct. 2017).

Mais c'est naturellement la course aux matières premières qui place l'Afrique au cœur des réseaux et des convoitises mondiales. Si l'Algérie et la Libye sont des producteurs d'hydrocarbures importants, l'Afrique subsaharienne devient une des clefs régulatrices de l'approvisionnement mondial dans les périodes de tensions sur le marché du pétrole et du gaz. Les prospections se poursuivent après les nombreuses découvertes dans le Golfe de Guinée, d'autant que l'Afrique de l'Ouest bénéficie d'une proximité avec les marchés européens. Mais les territoires africains fournissent aussi du platinium (presque 80 % de la production mondiale), les 2/3 du cobalt mondial, et plus de la moitié des diamants et du manganèse du monde à l'horizon 2015. L'Afrique du Sud, la Namibie ou l'Angola possèdent des réserves de terres rares certes modestes, mais dont l'intérêt n'échappe pas aux puissances émergentes.

De nouveaux acteurs mondiaux en Afrique

Le contexte de la mondialisation et la libéralisation imposée par les plans d'ajustement structurels ont favorisé l'implantation d'acteurs transnationaux et prolonge la pénétration d'influences étrangères. Les territoires et les sociétés africains évoluent au contact de ces nouveaux acteurs transnationaux : firmes, ONG, mafias, etc.

La crise africaine des années 1980 et surtout la « décennie du chaos » ont renforcé les ONG, car l'aide au développement est distribuée par leur intermédiaire de façon plus massive à partir de la deuxième moitié des années 1990. De fait, elles constituent un réel contre-pouvoir, composantes actives de la mondialisation et modératrices de ce processus à la fois, elles influencent les politiques de développement africaines. Le 23e sommet annuel UE-Japon de mai 2015 à Tokyo porte sur la négociation de l'accord de partenariat stratégique et de l'accord de partenariat économique (APE)/accord de libre-échange (ALE) pour 2016. La coopération concerne aussi les missions pour améliorer la paix et la sécurité en Afrique (Mali, Niger, République démocratique du Congo), l'éventuelle participation du Japon à la PSDC (Politique de sécurité et de défense commune) et les différends territoriaux en mer de Chine, le président du Conseil européen condamnant la politique expansionniste chinoise. De même, et parfois sous couvert d'ONG, les acteurs religieux se renouvellent en Afrique. Les flux prosélytes sont divers, des prédications salafistes aux prêches pentecôtistes, ils démontrent la pluralité des acteurs mondiaux en Afrique. Les pentecôtistes prennent souvent leur source financière aux États-Unis, mais ils relèvent aussi de réseaux religieux Sud-Sud, dont le Brésil est un acteur important. L'Église universelle du Royaume de Dieu conjugue par exemple un modèle d'organisation épiscopal plutôt catholique, un prosélytisme de rue et une culture du secret. Les missionnaires, essentiellement urbains, utilisent les procédés d'une dramaturgie qui se propose de libérer l'Afrique de ses démons.

Les nouveaux acteurs sont aussi liés à l'ouverture croissante de l'Afrique vers l'Asie. Les échanges sino-africains ont été multipliés par 10 entre 2000 et 2008, le Japon, la Corée, la Chine et l'Inde sont de grands acheteurs de minerais africains. Un tiers des importations chinoises de pétrole provient du Nigéria, d'Angola et du Soudan. Les investissements chinois à l'étranger impliquent donc l'intervention en Afrique de 1600 firmes : publiques (dans le bâtiment par exemple), privés de Hong-Kong ou de Macao (mines, biens de consommation) et aussi de

petits entrepreneurs du Sud de la Chine s'appuyant sur une diaspora. Si les Indiens sont présents depuis longtemps en Afrique orientale et australe, ils sont aujourd'hui de plus en plus présents en Afrique occidentale. La Chinafrique et l'Indafrique participent donc à la transformation des sociétés et des territoires africains : construction d'infrastructures, évolutions portuaires (même les ports d'Afrique de l'Ouest échangent davantage avec l'Asie qu'avec l'Europe), importation de produits manufacturés (textile ou petit électroménager), croissance des diasporas africaines en Chine et des diasporas* chinoises en Afrique, etc. Enfin, les nouveaux acteurs dépendent des vagues spéculatives. La libéralisation des terres agricoles a suscité une ruée d'investisseurs nouveaux (près de 40 millions d'ha de terres africaines ont été vendues ou données en location en 2009), au profit de multinationales et au détriment des petits exploitants, mais aussi de certains peuples, par exemple les éleveurs semi-nomades du Karamoja en Ouganda. Si la croissance des investissements a donné des armes aux États africains dans les négociations internationales, elle contribue donc aussi à prolonger les interrogations africaines sur les dépendances et sur la vulnérabilité des sociétés africaines.

B. L'Afrique sceptique face aux effets de la mondialisation

Si les territoires africains sont ainsi convoités, les sociétés africaines souffrent de ne pas être suffisamment intégrées dans la mondialisation manufacturière et les États africains sont parfois prisonniers d'enjeux transnationaux qui les affaiblissent. Dès lors, États, sociétés et cultures africaines dénoncent des relations asymétriques.

Les interactions entre l'Afrique et le monde

Paradoxalement, l'Afrique est à la fois un territoire stratégique pour le reste du monde, et à la fois souffre de ne pas y être plus intégrée. Les dynamiques africaines ont des répercussions sur la géopolitique mondiale via de multiples vecteurs. Le dynamisme démographique conjugué à la pauvreté contribue à alimenter les migrations et les risques pour la criminalité internationale. L'Europe par exemple se préoccupe de l'accès à son espace Schengen, elle contient plus qu'elle ne subvient aux besoins d'une Afrique où on compte 5 M de réfugiés et 11 Millions de personnes déplacées dans leur pays (25 % du total mondial en 2017). De même, la faiblesse des États comme des économies africaines favorisent les interfaces criminelles, que ce soit pour le trafic de drogue, d'armes ou pour l'implantation de camps d'entraînement terroristes. De fait, les puissances ne cessent d'intervenir en Afrique sous différentes formes et les États africains se sont construits dans cette interaction. Mais ce continent occupe une place marginale dans de nombreux flux mondiaux et en premier lieu dans la production manufacturière mondiale. L'Afrique subsaharienne en particulier ne représente qu'1 % de cette activité pourvoyeuse d'emplois. Même les migrations africaines, si polémiques à la fois en Europe et au Maghreb (qui accueille des Subsahariens, pas uniquement en transit), et si utiles aux financements des familles (pour le Mali, les remises* représentent 1,5 fois les IDE), se font finalement à une échelle assez peu mondiale. Selon le PNUD, le fait migratoire touche près de 32 millions de personnes en Afrique, dont seulement 18 % se font hors du continent. Ainsi les Africains

sont moins insérés que leurs territoires (et surtout que leurs ressources) dans la mondialisation, ce qui suscite un sentiment de duperie ou d'exploitation. Les négociations de libéralisation sont plus tendues, par exemple avec l'Europe, avec laquelle les accords signés en 2007 ont abouti en Afrique subsaharienne en 2014 à l'exception de l'Afrique de l'Est.

L'Afrique, un territoire marginalisé ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes pour témoigner de la marginalisation dont l'Afrique subsaharienne continue de souffrir : moins de 3 % du commerce mondial. Et l'Afrique subsaharienne est l'une des régions où l'économie informelle pèse le plus avec une moyenne d'environ 38 % du PIB entre 2010 et 2014, contre 34 % pour l'Asie du Sud-Est et 23 % pour l'Europe. Le continent africain n'est devancé que par l'Amérique latine (40 %). Pour le FMI, des pays comme Maurice, l'Afrique du Sud ou encore la Namibie sont ceux où le pourcentage du secteur informel dans l'économie est le plus faible. Il varie entre 20 et 25 % du PIB. Alors que dans d'autres pays tels que le Bénin, la Tanzanie ou le Nigeria, le poids de l'informel représente jusqu'à 50, voire 65 % du PIB. Des chiffres qui démontrent une grande hétérogénéité de l'économie informelle en Afrique subsaharienne.

L'économie informelle est essentielle à la survie, mais la marginalisation économique favorise aussi l'intégration à des rentes et des réseaux criminels. À la criminalité financière des élites, à la cybercriminalité croissante (des « brouteurs » de Côte d'Ivoire par exemple) s'ajoute la place nouvelle de l'Afrique dans le narcotrafic international. Aux cultures anciennes du cannabis au Maroc ou du Khat sur les hauts plateaux éthiopiens, s'ajoutent une production de coca et de pavot. Le cannabis est ainsi exporté massivement par l'ensemble du continent, mis en relation avec les mafias italiennes ou les négociants hollandais. L'Afrique est un espace de consommation de drogue de plus en plus important mais aussi une plate-forme de redistribution (vers les États-Unis pour l'Ecstasy, vers l'Europe occidentale ou orientale) pour l'héroïne, la cocaïne et les drogues de synthèse qui permettent des profits plus importants. Le Nigéria est ainsi un relais majeur des triades chinoises et des cartels latino-américains. Les gangs des townships du Cap sont connectés à ces criminels internationaux et aux réseaux nigérians continentaux.

De même, la conteneurisation et la croissance du trafic maritime a favorisé l'exportation vers l'Afrique de flux illicites et par exemple de déchets toxiques, ou de déchets industriels faisant des ports africains des territoires « poubelle » (e-waste de Lagos par exemple).

L'Afrique face au syncrétisme culturel dans la mondialisation*

L'exposition *Matisse in the studio* en 2017 à la Royal Academy of Arts à Londres montre que Matisse s'est inspiré de sculptures et de masques africains comme Picasso a pu partir d'un masque fang du Gabon pour lancer sa révolution cubiste. La mondialisation favorise les brassages culturels. Que ce soit par le biais des flux migratoires, par celui des industries culturelles etc. L'Afrique participe à ce creuset, mais le redoute également. Les tissus africains sont par exemple utilisés par les couturiers et le prêt-à-porter occidental comme Burberry, H&M. ou Louis Vuitton. La création africaine a d'ailleurs lancé un magazine *Arise*, pour financer un défilé de créateurs africains à la fashion week de New York. Lagos, Johannesburg, Nairobi ou Dakar

organisent aussi leur propre fashion week. De même, les milieux sportifs et de la musique contribuent à créer des icônes ou des symboles de réussite. Mais de nombreux intellectuels africains soulèvent l'ambivalence de cette insertion africaine dans la mondialisation culturelle : « dans le dosage pas forcément subtil qu'implique la *World music*, il est important [...] de cibler une clientèle lointaine surtout friande d'exotisme. On ne sait s'il faut s'en désoler ou s'en réjouir : après tout, l'industrie musicale fait travailler et rêver des milliers de jeunes africains et donne à des millions d'autres le sentiment d'être les acteurs d'une certaine modernité planétaire » écrit l'écrivain sénégalais Boubacar Boris Diop. Ce dernier constate que pour le cinéma africain, le bilan est plus amer : 18 salles de cinéma sur 38 ont disparu au Sénégal entre 1992 et 1999 du fait des PAS et des restrictions budgétaires. Seuls le Burkina Fasso l'Éthiopie et le Nigeria conservent un nombre important de salles et en 2019 on fêtera au Burkina Fasso les 50 ans du Fespaco, le Cannes africain bisannuel. La quête de financement mène souvent les artistes francophones en France, et peuvent conduire à une adaptation culturelle dénoncée par Boubacar Boris Diop : « Leurs films, conçus pour être projetés dans des festivals occidentaux, ne sont presque jamais vus à Yaoundé ou à Libreville. Ils renvoient, bien que signés par des Africains, un regard étranger sur le continent. Dans certains cas, on peut parler d'une confiscation de l'imaginaire, puisque le réalisateur, progressivement dépossédé de son scénario initial, finit par devenir un simple alibi. Même "son" équipe de tournage est souvent constituée en majorité de techniciens européens imposés par le producteur ». On pourrait rapprocher ce constat des incompréhensions suscitées par le tourisme occidental en pays dogon, ou dans les réserves des Masaï, qui oblige ces peuples à abandonner tout signe de modernité face à l'Occidental venu chercher « l'authenticité » promise par les catalogues touristiques. Mais ces propos font aussi écho aux critiques faites au film *Mon nom est Tsotsi* du Sud-Africain Gavin Hood, oscar et Golden Globe en 2005, ou à ceux de l'écrivain, prix Renaudot 2000, Ahmadou Kourouma, qui admettait avoir privilégié le lecteur européen – à propos de son livre *En attendant le vote des bêtes sauvages*. L'industrie du livre a en effet connu la même évolution que le cinéma en Afrique francophone, des groupes français ont racheté les plus importantes maisons d'édition ivoirienne et sénégalaise. La culture africaine certes plus présente dans le monde, l'est donc au prix d'un syncrétisme plus universel. « L'Afrique est migrante et sa création aussi » pour O. Delahaye, réalisateur de *Soleils*, film sur les sagesses africaines.

C. La dernière décennie et l'approfondissement des clivages ?

Des différenciations entre États qui s'accroissent avec le développement socioéconomique et politique

Certes, l'Afrique subsaharienne a enregistré de 2005 à 2015 des taux de croissance oscillant entre 4 et 5 % par an (5,4 % en 2014 contre 3,6 % pour la croissance mondiale) mais deux pays, l'Afrique du Sud et le Nigeria, en représentent la moitié. De plus, dès 2016 la fragilité du modèle rentier a contribué à essouffler la croissance (1,3 % en 2016) et depuis le rebond n'a été que partiel (3,8 % en 2019). Une des satisfactions est néanmoins le rattrapage de l'agriculture, sous la pression de densités de population accrues, d'une intensification et de la mise en valeur d'un

fort potentiel : l'Afrique subsaharienne recèlerait 60 % des terres arables disponibles de par le monde. Enfin des investisseurs étrangers s'intéressent à la production manufacturière, faisant du Kenya ou de l'Éthiopie de nouveaux pôles de délocalisations. Le gonflement des marchés nationaux formatés autour de classes moyennes plus abondantes (gagnant entre 10 et 20 dollars par jour) concourt aussi à une normalisation de la situation et la révolution numérique charpente une dynamique de renaissance, même si le taux moyen d'internautes n'est en 2017 que de 32 % de la population. La face cachée de ce renouveau est l'éclipse de certains pays au profit de leaders comme l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, la Côte d'Ivoire, le Rwanda, alors qu'un seul pays a quitté les PMA (la Guinée) et que la rigidification du mal développement plombe les chances de pays comme la RCA ou la RDC… Au total, l'Afrique du Nord représente encore un tiers du PIB africain et 40 % des entreprises inventoriées comme les « nouveaux lions d'Afrique » dans les *global challengers* détectés par le Boston Consulting Group appartiennent à la région ou sont sud-africaines.

Des clivages internes aux sociétés favorisés par la mondialisation

Les chiffres sont alarmants pour la Banque mondiale (rapport du 19/09/2018). Selon les dernières projections, l'Afrique subsaharienne concentrera en 2050 près de 90 % des personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans la mesure où « Cette région est la seule à avoir enregistré entre 2013 et 2015 un doublement du nombre de personnes vivant avec moins de 1,9 dollar par jour ». Sur les 27 pays affichant les taux de pauvreté les plus élevés à travers le monde, 26 se trouvent sur le continent africain. Le Nigeria, l'Éthiopie et la République démocratique du Congo sont les pays qui comptent le plus grand nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. « En 2015, les pauvres vivaient pour plus de la moitié en Afrique subsaharienne, et pour plus de 85 % en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. La situation est très différente de ce qu'elle était en 1990, lorsque plus de la moitié des pauvres vivaient dans la région Asie de l'Est et Pacifique »… L'échéance pour remporter la lutte contre la pauvreté a été différée à 2030.

Mais les clivages sociaux ne sont pas uniquement économiques en Afrique. Les femmes sont à la fois les actrices des mutations récentes et ont beaucoup à perdre ou à gagner dans les développements futurs. Les traditions confèrent un rôle éminent aux hommes sur l'ensemble de ces espaces. Dans certains pays la réussite sociale se mesure au nombre de femmes et le rôle social diffère considérablement dans la répartition des tâches. Cette image se brouille un peu en ville, mais à la campagne les rôles restent très sexués. La division traditionnelle des tâches attribuent à la femme africaine la responsabilité de nourrir la famille : vente d'aliments préparés au marché, tâches domestiques, mais aussi agricole de récolte et de portage de l'eau ou des aliments cueillis, des fagots de bois… Les pratiques urbaines diffèrent avec un libre choix plus répandu de l'époux ou une vie en concubinage pour échapper à un mariage arrangé. La pratique de l'excision est difficile à évaluer étant donné son interdiction par de nombreux pays, mais elle est pratiquée surtout dans les zones soudano-sahéliennes et surtout dans les milieux animistes ou musulmans.

Le défi africain : articuler le développement des territoires, des sociétés et des États

L'Afrique du Sud résume les enjeux : inégalités accrues avec écart de 1 à 44 entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres, un chômage reparti à la hausse (28 % des actifs en 2017) surtout chez les jeunes dans un pays où la moitié de la population a moins de 25 ans, crise économique avec la chute spectaculaire des matières premières depuis 2007 -2008 (à l'exemple du platine dont elle est le premier producteur mondial), crise politique avec le rejet cinglant de l'ANC en 2016. Pourtant les réformes qui se sont succédées en Afrique du Sud, ont mis l'accent sur l'accélération de la croissance mais aussi sur l'emploi et la redistribution. Une loi sur la discrimination positive à l'emploi (Black Economic Empowerment) a été adoptée en faveur de la population noire définie comme la population noire, métisse et indienne. Une réforme agraire a été engagée depuis 1994 mais piétine : la minorité blanche qui représente 8 % des plus de 55 millions d'habitants «*possède 72 % des fermes*» alors que les Noirs, qui comptent pour 80 % de la population sud-africaine n'en possèdent encore que «*4 % seulement*». La hausse des investissements dans le pays et les efforts déployés dans les secteurs de l'éducation et de la santé ont certes permis l'émergence d'une nouvelle classe moyenne essentiellement issue de la communauté noire. Les progrès réalisés sur le plan social restent fragiles et des insuffisances persistent dans des domaines tels que la bonne gouvernance, la lutte contre le Sida ou la protection de l'environnement et des pays comme le Kenya, l'Éthiopie, voire le Rwanda, dépassent la nation arc-en-ciel pour l'innovation.

L'évolution récente de l'Égypte peut aussi aider à appréhender un aspect de la relation entre l'État et les sociétés en Afrique. En termes d'investissements directs étrangers, l'Égypte était après l'Afrique du Sud, le pays du continent qui a connu la plus forte progression des investissements. L'économie égyptienne était engagée dans un réel processus de modernisation avant les révoltes de la place Tahrir, mais elle souffrait fondamentalement d'une mauvaise distribution des richesses créées par la croissance. En Égypte, l'inflation est restée à deux chiffres durant de longues années. Les nouveaux demandeurs d'emploi vivent d'autant plus mal leurs conditions qu'ils sont souvent plus diplômés que leurs aînés. Le poids relatif du secteur du tourisme dans l'économie a contribué à exacerber les inégalités géographiques (il représente 11 % du PIB en 2010 mais il présente l'inconvénient d'être particulièrement sensible à la conjoncture et de favoriser les régions attractives au détriment des populations vivant dans les territoires enclavés et pauvres en infrastructures). Selon les chiffres les plus optimistes, plus du tiers de la population égyptienne continue de vivre dans la pauvreté. Or la dégradation continue des conditions de vie est fortement corrélée à la corruption. Les soulèvements sociaux et l'instabilité politique ont déstabilisé l'économie et éloigner des investisseurs. L'État et les sociétés connaissent donc des mutations profondes et encore très incertaines.

Conclusion

L'articulation entre la construction de l'État, la diversité ou les héritages culturels, la gestion des territoires et le développement des sociétés africaines est donc au cœur des difficultés passées

et présentes du continent. Le foisonnement des dynamiques sociales et l'insertion croissante de l'Afrique dans la mondialisation n'empêchent pas la corruption politique et l'instrumentalisation des séparatismes. Mais la mondialisation pose aussi de nouveaux défis politiques et culturels à l'Afrique, en imposant aux sociétés de trouver un chemin entre adaptation à la modernité et défense de leur identité. Tant de défis africains qui poussent les experts à relativiser l'optimisme des dernières années, en essayant de ne pas retomber dans le pessimisme caricatural des années 1990. L'Afrique est sinon repartie, du moins mieux partie après être mal partie…

IDÉES REÇUES

L'Afrique subsaharienne est un continent sans histoire

Les colonisateurs ont entretenu cette impression car les sources écrites sont rares et surtout d'origine étrangère. Dans l'école historique française, les historiens de l'Afrique se trouvent marginalisés et dans une forme de périphéricité au regard des anthropologues. Il a fallu attendre que la méthodologie de l'histoire orale ne progresse, au cours des décennies 1960-1970, de même que l'archéologie. De plus, l'histoire africaine est taxée d'européocentrisme, et Cheikh Anta Diop appelle à « décoloniser l'histoire » de l'Afrique justement à cette époque. Pour lui, l'histoire de l'Afrique était écrite « sans qu'on ait jamais cherché à trouver la clef qui ouvre la porte de l'intelligence, de la compréhension de la société africaine ». L'Afrique du Nord (où la construction urbaine est un phénomène ancien) ou sahélienne hérite certes d'un patrimoine architectural, mais les combattants du mouvement islamiste Ansar Dine, en 2012 au Mali, ont parfois détruit ce patrimoine classé. Le naufrage de l'Afrique subsaharienne, jugée tantôt criminelle, suicidaire, condamnée à l'économie informelle, et aux conflits tribalistes trouve un démenti dans l'ouvrage de G. Courade, *L'Afrique des idées reçues* (2006), qui prolonge le point débattu ci-dessus.

LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Les lieux de mémoire de la Traite

Barack Obama a visité en famille, le 11 juillet 2009, une ancienne forteresse ghanéenne utilisée pour la traite des esclaves à partir du XVII^e siècle : la forteresse de Cape Coast, transformée en monument à la mémoire des millions d'Africains qui furent victimes de la traite des Noirs. Située dans le département de l'Atlantique, Ouidah est l'une d'importantes villes historiques de la République du Bénin, ancien royaume de Dahomey. Distante de 40 km à l'Ouest de Cotonou, Ouidah est la voie par laquelle la communication entre l'actuel Bénin et l'Europe s'est opérée. Ouidah était avant tout le port de départ vers les Amériques. Mais aussi le port de retour des afro-brésiliens qui vont s'installer le long de la côte occidentale de l'Afrique après l'abolition de l'esclavage. Entre la ville et la plage d'embarquement, les esclaves accomplissaient un trajet dont l'itinéraire existe encore, ainsi que les différentes étapes d'arrêt, matérialisées par des monuments et le circuit « Route de l'Esclave » de Ouidah : la place des Enchères (où les esclaves étaient vendus), l'arbre de l'Oubli (où ils subissaient un rituel visant à leur faire oublier leur identité), la case Zomaï (où ils attendaient les bateaux), le mémorial de Zoungbodji (à l'emplacement du cimetière des esclaves), l'arbre de Retour (symbolisant le retour de leur âme en Afrique), la Porte du Non Retour (érigée par l'UNESCO sur la plage, en mémoire de la traite), le musée d'histoire de Ouidah (ancien fort portugais)... De même, Zanzibar a érigé un mémorial des esclaves. Mais au Sénégal par exemple, sur l'île de Gorée, un lieu de pèlerinage pour touriste est né sur des bases factices. La « maison des esclaves » qui sert de lieu de mémoire était une maison de notable et n'a jamais vu passer un seul captif.

Nollywood

Les lieux de production sont situés dans plusieurs espaces du Nigeria (même si l'industrie ghanéenne est également importante), avec des variations régionales en fonction des langues parlées : Yoruba à l'ouest, Igbo au sud-est, Hausa au nord etc., mais les grosses productions sont davantage localisées à Lagos (quartier de Surulere). Avec une moyenne de 2000 films par an, la deuxième industrie cinématographique mondiale (en nombre de films) et le 2^e employeur du pays (300 000 emplois, 2 % du PIB) produit des films et des téléfilms africains, qui sont parfois jugés de piètre qualité par le public occidental. Pourtant, c'est une industrie du divertissement à faible budget, tournée en Afrique, avec des acteurs africains et selon les règles africaines, qui

touche donc davantage le spectateur africain que les films africains tournés à travers un prisme occidental pour séduire un public plus large. Tournés en quelques jours, les films de Nollywood parlent de problèmes spécifiques à l'Afrique et transcendent les barrières linguistiques et culturelles (beaucoup de films sont tournés en anglais). Ils évoquent l'amour, la richesse, mais montrent que l'argent ne fait pas le bonheur. Ils évoquent des thèmes religieux et certains peuvent avoir une dimension prosélyte. Ils perpétuent des clichés et théâtralisent des faits de société, jusqu'à la caricature, mais la sorcellerie, la corruption, le sida, la cupidité ou la violence font effectivement partie des préoccupations du continent tout entier. Après un décollage dans les années 1990 et 2000, une Nollywood week a été enfin accueillie à Paris en juin 2013.

Bibliographie

Un ouvrage indispensable

Alain Dubresson, Sophie Moreau, Jean-Pierre Raison, Jean-Fabien Steck, *L'Afrique subsaharienne, une géographie du changement*, Armand Colin, 3e édition 2011.

Cet ouvrage, écrit par des géographes spécialistes de l'Afrique cerne toutes les formes de mutations : spatiales, sociales, etc. Ce manuel destiné à l'enseignement supérieur explicite ainsi les mutations des villes, les dynamiques démographiques, et l'évolution de l'agriculture. Mais la recomposition des espaces prend aussi en compte les questions environnementales.

Ouvrages

Géographie universelle, *Les Afriques au sud du Sahara, Le Maghreb*; P. Gourou, *L'Afrique*, Hachette, 1970.

Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989 (2e édition augmentée, Fayard, 2006).

S. Brunel, *L'Afrique, un continent en réserve de développement*, Bréal, 2004.

Sylvie Brunel, *L'Afrique est-elle si bien partie ?*, Seuil, 2014.

Michel Foucher, *Frontières d'Afrique, pour en finir avec un mythe*, CNRS Éditions, 2014.

P. Hugon, *Géopolitique de l'Afrique*, A.Colin, 4e édition 2016.

J. Iliffe, *Les Africains, histoire d'un continent*, Champs Histoire, 2e éd., 2007.

Alain Dubresson, Géraud Magrin, Ivan Sand, Olivier Ninot, *Atlas de l'Afrique*, Autrement, 2018.

Roland Pourtier, *Afriques noires*, Hachette, 3e éd., 2016.

Olivier Van Boeme, *Heineken en Afrique : une FMN décomplexée*, Rue de l'Échiquier, 2018.

Jean-François Bayart, *Violence et religion en Afrique*, Karthala, 2018.

Films, livres et musique

DVD E.M'Bokolo, et alii, *Afrique (s), une autre histoire du* XXe *siècle*, INA. Précieuse synthèse sur l'ensemble du XXe siècle pour réviser la 1re année.

Patrick Benquet, « Françafrique, 50 années sous le sceau du secret », 2010. Une synthèse très documentée sur les relations entre la France et ses anciennes colonies, par exemple avec le Gabon.

Films : *Blood Diamonds* de E. Zwick (2002), *Lord of War* de A. Niccol (2005), *Le cauchemar de Darwnin*, d'Hubert Sauper (2005), trois films qui évoquent le poids des trafics dans les conflits africains et l'insertion des territoires et des sociétés africains dans les réseaux criminels. *Mon nom est Tsotsi* du Sud-africain Gavin Hood (2005), *Viva Riva !* du Congolais Djo Tunda Wa Munga (2010), deux films produits par des Africains pour le marché international et ayant connu un succès critique. Timbuktu d'Abderrhamane Sissoko en 2014.

B.D. : M. Abouet et C.Oubrerie, *Aya de Yopougon*, Gallimard, adapté à l'écran en 2013. 5 tomes pour comprendre toutes les ambiguïtés de la société ivoirienne, entre tradition et modernité, et les nouveaux acteurs ou les nouvelles logiques qui sont à l'œuvre.

Riad Sattouf, *L'arabe du futur*, 2014. Une vision et critique acerbes des sociétés nord africaines dans les années 1970.

Sites

www.geoconfluences.ens-lyon.fr ; www.jeuneafrique.com ; www.afrik.com

Revues récentes

Courrier international, Hors série mars-mai 2013 « Afrique 3.0 » ; *Questions internationales* n° 56, le Sahel en crises et n° 90, *La nouvelle Afrique* ; *Courrier international* n° 1212 (janvier 2014), « Qui contrôle l'Afrique ? ».

Musées

Quai Branly (Paris 16e).

Dapper (Paris 16e). Moins connu que le premier, il offre la possibilité de voir deux à trois expositions par an (thématiques). Il n'est pas trop grand, ce qui rend possible une visite approfondie en 1 h-1 h 30 et mêle souvent des œuvres anciennes à des reportages audiovisuels plus contemporains, ou des regards croisés avec les pratiques caribéennes par exemple.

Ta'nawa (Duras, 47). Petit musée d'art africain et des mémoires bantu. Le maître des lieux est intarissable.

Commentaire de documents

Caricature : l'Afrique vue par les États-Unis

« Dans ce monde interconnecté où l'information se répand plus vite que la pensée, les préjugés ne sont peut-être rien d'autre qu'un effet secondaire de notre paresse intellectuelle », « Sollicitons davantage notre cerveau, cela nous aidera à nous dépouiller de nos préjugés. Si nous rejetons le prêt-à-penser ressassé dans toutes les manifestations de relations publiques et les campagnes de pub, et si nous assumons nos propres choix, nous éviterons de juger à la hâte, et j'en suis sûr, nous vivrons mieux ». Yanko Tsvetkov.

Nature du document : vision iconoclaste extraite de *l'Atlas des préjugés* de Yanko Tsvetkov qui est prédestiné à traquer les truismes, les stéréotypes, les idées reçues en raison de son passé derrière le « *mur de la honte* », de son expérience (travail en Angleterre), de ses séjours en Espagne (génération Erasmus) et de son statut de citoyen du monde.

Contexte : la redécouverte par les grandes puissances et les États-Unis du continent africain à l'heure de Barak Hussein Obama (son père est originaire du Kenya) et d'une politique, dite du « pivot asiatique », qui n'interdit pas un nouveau regard posé sur le continent africain.

Analyse : une vision américaine de l'Afrique qui reflète

- *Sa paranoïa* avec la crainte du sida ou aujourd'hui la surmédiatisation de l'Ebola (11300 morts en Afrique), celle du terrorisme (le « Putain de désert sahélien » qui est une zone grise ou le « Tombeau d'Oussama », suite au largage par le porte-avions Carl Vinson du corps d'Oussama Ben Laden dans le golfe d'Arabie en mai 2011 pour éviter que sa sépulture ne devienne un lieu de pèlerinage)…
- *Son autosatisfaction avec les « americano africains »* qui sont un rappel du Liberia fondé par des esclaves affranchis et d'un panafricanisme qui doit beaucoup à un certain W. Du Bois établi aux EU… ou encore l'appropriation du Kenya, berceau d'Obama Senior économiste, père du 44e président et mort en 1982 d'un accident de la route.
- *Ses approches approximatives* : la Libye a été un tombeau pour la diplomatie américaine (parlez-en à H. Clinton)… de même, l'histoire et la géographie sont caricaturés comme le désert (« putain de désert ») alors que ce dernier est vivant mais dont la vision est déformée par la perception de son appartenance à un arc de crise rongé par l'islamisme radical. Le canal de Suez, trop marqué sans doute, par les Français et les Anglais (1956, Suez), a une localisation très fantaisiste.
- *Sa boulimie* en matières premières et énergies (30 % des matières premières consommées dans le monde avec en particulier la mention des diamants sud-africains (ceux-là même portés par N. Campbell et offerts par Charles Taylor et Cindor Reeves) ou encore du canal de Suez, placé dans le golfe de Guinée parce que le 3e golfe est bel et bien le nouvel eldorado américain pétrolier…
- *Une conception d'un monde vu en cinémascope* sur grand écran : *Madagascar* et ses héros Marty, Melman, Gloria…
- *La conception d'une Amérique indispensable au monde* avec son côté Léviathan, son hégémon capable de faire soi-disant bouger les lignes (vive la démocratie en Égypte alors que les EU ont été pris de court)… Le monde y est conçu comme une « *excroissance des EU* » (A. Kaspi), sans autres participants qu'eux (rien sur la France et la Chine par exemple), et où s'exerce leur bienveillance : campagnes contre le sida, action de la fondation Gates… surtout en Afrique Australe, de loin la plus touchée par le VIH (6,8 M séropositifs plus de 12 % de la population).

Critiques

Il s'agit bien sûr de clichés réducteurs, incontestablement amplifiés avec délectation et humour surtout par l'auteur mais qui peuvent également s'inscrire à la fois dans un antiaméricainisme un peu primaire ainsi que dans une perception américaine de chocs de civilisations illustrée par S. Huntington !

Il s'agit par suite d'une vision minimaliste, inhérente même à la nature de ces clichés : l'Afrique du Sud n'est pas que le Sida mais sa renaissance est difficile à cartographier… idem pour le Kenya qui est le seul pays à revenu intermédiaire de la côte est de l'Afrique…

Portée

Malgré la mondialisation les brassages (cap des 1 Md de touristes franchi), les métissages et brassages de population accrus, les clichés ont la vie dure et le monde s'enferme dans un « tribalisme » qui leur assure une longue vie. Chaque pays cède à l'omphalomanie, mère de tous les clichés sur les voisins. Barak Obama a beau dire « l'Afrique a moins besoin d'hommes forts que d'institutions fortes ». il pourrait rajouter que l'Amérique a besoin de moins d'élucubrations et de plus de connaissances de terrain. Avec une telle carte, même expurgée de ces clichés les plus réducteurs, on ne s'étonnera pas des phrases d'anthologie de G. W. Bush (*in* « les amuse Bush »)… ou celles, plus *trash*, de D. Trump.

J'ai une politique étrangère axée sur l'étranger, G. W. Bush, Redwood, 2000. Quand je suis né, le monde était en lutte et on savait exactement qui étaient les autres. C'était nous contre eux et on savait qui ils étaient… Aujourd'hui nous ne sommes plus certains de qui ils sont mais on sait qu'ils sont là »… G. W. Bush en 2002.

Dissertation

L'Afrique au singulier existe-t-elle ?

Introduction

L'exposition qui eut lieu en mars 2004 au Tri postal de Lille, capitale européenne de la culture cette année-là, semblait témoigner d'un nouvel âge dans la considération pour la culture africaine. Réunissant plus de quarante artistes, jeunes et moins jeunes, explorant des médias transdisciplinaires (vidéo, installations, photographie, peinture), l'exposition a tenté d'intégrer des créateurs qui revendiquent une part d'africanité dans leur travail sans pour autant être originaires du continent, et présentait ainsi des influences culturelles plus qu'un ghetto régional. Le titre même de l'exposition s'affirmait comme une rupture : « Les Afriques ». Si la culture africaine est plurielle, l'économie, les sociétés ou la géopolitique des pays africains ne sont pas plus réductibles à un discours simpliste et globalisant. Le territoire-continent africain est certes divers, mais aussi divisé. Dès lors, comment donner une cohérence à cet espace, à une identité permettant de transcender les clivages ? L'unicité africaine n'existe-t-elle pas davantage dans les yeux du reste du monde que dans ceux des Africains eux-mêmes ?

I. Une identité marquée par l'acculturation

A. L'identité africaine fracturée par le Sahara ?

L'Afrique est le plus souvent divisée entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, entre une population en majorité arabe (mais non exclusivement) et une population noire, même si cette distinction n'empêche pas des situations très contrastées, comme en Mauritanie où les deux peuples coexistent non sans tension. Ce clivage, créé par les conquêtes et la domination arabo-musulmane, est cependant très flou. L'identité arabe et musulmane ne se recoupent que partiellement et les organisations représentatives ne comptent pas les mêmes espaces. La Ligue arabe délimite une Afrique du Nord qui inclut la Mauritanie, le Soudan ou la Somalie. En revanche l'appartenance à au moins une organisation islamique place une frontière plus au sud, puisque tous les États sahéliens et presque toute l'Afrique du Golfe de Guinée adhère à l'une de ces organisations (OCI, OIESC, BDI). La notion d'Afrique « noire » paraît donc une séparation arbitraire. Mais cette distinction souligne une coupure géographique que le Sahara constitue partiellement. Si on a explicité le dynamisme des échanges transsahariens (cf. cours), ces caravanes sont aujourd'hui remplacées par des échanges illicites, de détail (fripes), et des flux migratoires. Le Sahara est donc à la fois une barrière climatique (8,5 millions de km^2 de dunes et de roches aux contraintes climatiques extrêmes) et a marqué les pratiques sociales et culturelles (l'Afrique saharienne et sahélienne compte davantage de populations nomades, comme les peuples maure, touareg ou toubou) sans constituer un frein aux échanges. D'autant que les ressources du sous-sol et l'urbanisation du Sahara ont contribué à intégrer ces espaces aux dynamiques économiques nationales et transnationales.

La diversité des territoires et des populations doit donc être plus finement saisie qu'à travers ce prisme réducteur d'une Afrique « blanche » et « noire » qui masque en réalité d'autres contrastes géographiques comme entre territoires littoraux ou insulaires et espaces de l'intérieur, bien plus significatifs pour expliquer l'inégale insertion dans la mondialisation.

B. « Des » Afriques partagées par « des » Européens

À la diversité des peuples africains, de leurs langues, de leurs rites, les colons ont ajouté un clivage persistant dans la culture, comme dans la géopolitique africaine. Ainsi les Afriques francophone et

anglophone surtout, mais aussi lusophone, restent liées à ces réseaux néocoloniaux et à des ensembles politiques et culturels qui tissent des liens entre l'Afrique et le monde. Si le Commonwealth relie ainsi le Sud-est de l'Afrique (du Kenya à l'Afrique du Sud et la Namibie) et une partie de l'Ouest (Cameroun, Nigéria, Ghana, Sierra Leone, Gambie) au monde indien et britannique, l'organisation internationale de la francophonie inclut toute l'Afrique occidentale sauf Gambie, Liberia et Nigéria, et une partie de l'Afrique du Nord ou des îles de l'océan Indien rattachées au continent. Ces organisations, toutes culturelles qu'elles soient, n'en marquent pas moins des liens politiques et économiques (cf. discours de Mitterrand de La Baule en 1990).

De même, les liens coloniaux contribuent à fragmenter l'Afrique. D'une part, parce que les organisations régionales se sont structurées au sein des anciens Empires dans les années 1960, comme l'union monétaire ouest-africaine dès 1959, qui débouche en 1973 sur la CEAO (communauté économique de l'Afrique de l'Ouest), puis après la dévaluation du franc CFA en 1994 sur l'UEMOA (union économique et monétaire ouest-africaine), ou encore l'East African Community en 1967, ou la création par l'ex AEF et le Cameroun de l'UDEAC (union douanière et économique d'Afrique centrale) en 1964, transformée en 1994 en CEMAC (communauté économique et monétaire d'Afrique centrale). D'autre part, les liens conservés avec les anciennes métropoles peuvent contribuer à affaiblir la légitimité et la souveraineté des gouvernements africains, en prorogeant un système de relations clientélistes et peu transparentes (cf. Françafrique). De fait, cette tutelle ressentie contribue à la fracturation africaine.

La rencontre avec l'Occident marque donc durablement l'identité africaine, Senghor se définissant lui-même comme « un métis culturel », « un griot qui aurait lu Saint-John Perse » selon l'expression d'Armand Guibert.

C. L'identité africaine se redéfinit entre tradition et modernité

Considérer l'Afrique au singulier se heurte aux évolutions socio-économiques et culturelles. Si le clivage entre villes et campagnes recoupe en partie une inégale perméabilité de la modernité, les nouvelles technologies ont rendu encore plus flou ce clivage trop caricatural. L'identité africaine ne se définit pas à travers une « authenticité », un réservoir de traditions, mais elle définit un mélange de pratiques et de valeurs, qui n'empêchent pas une évolution constante. « L'identité africaine n'est ni "naturelle", ni "éternelle", pas même "immuable". Elle est un imaginaire construit comme croyance selon une logique d'opposition structurelle », précise l'universitaire David N'Goran.

De nombreux auteurs proposent ainsi aujourd'hui une vision plus critique des imaginaires africains construits par l'africanisme classique, qui s'ancraient dans une vision essentialiste de l'africanité et dans la « tradition ».

II. *Les volontés de mettre en pratique un panafricanisme politique échouent*

A. Le mouvement panafricain se développe au XX^e siècle

Le mot « panafricanisme* » est né avec la « conférence panafricaine » de 1900 même si le mouvement existe déjà à cette date. Le panafricanisme refuse d'abord la traite des Noirs et l'esclavage, puis la ségrégation et les discours sur l'inégalité des races. Mais, de quelle Afrique s'agissait-il : l'Afrique noire seulement, qui avait été la victime séculaire de l'esclavage, ou l'Afrique dans sa totalité en tant que continent ? Ce débat entre les deux contenus (« nègre » ou « continental ») du panafricanisme se prolonge au XX^e siècle.

Après le congrès de 1900, quatre Congrès panafricains se sont tenus de 1919 à 1927 dont le dernier souleva la question du lien avec le communisme. Il y eut aussi des mouvements parallèles, à l'image de celui du leader Marcus Garvey, caribéen immigré aux États-Unis, qui lança en 1920, devant un auditoire enthousiaste de 25 000 personnes à Harlem, sa fameuse « Déclaration des Droits des Peuples Nègres du

Monde ». « Président provisoire de l'Afrique » autoproclamé, il influença le pannégrisme anglophone et francophone (qui se développe à Paris à partir de 1924).

La Première guerre mondiale puis la guerre d'Éthiopie contribuèrent à politiser les mouvements panafricains, et à pousser une revendication plus claire à l'autodétermination.

C'est dans ce contexte qu'éclot la négritude comme concept et comme pratique littéraire. La négritude est un mouvement à la fois littéraire et politique, fondé à Paris dans les années 1930 par des étudiants noirs des Antilles et de l'Afrique, dont Aimé Césaire et Léopold Senghor. La Négritude se veut universelle, un mouvement qui embrasse toutes les populations noires du monde. C'est un mouvement qui dénonce le colonialisme, rejette la domination occidentale.

Après 1945, le mouvement panafricain bascule vers l'Afrique et le congrès de 1945 est le dernier à se tenir loin du continent africain. Porté d'abord par Nkrumah, le panafricanisme se développe aussi en France avec la naissance de la revue Présence africaine en 1947. L'indépendance du Ghana accélère l'effervescence des mouvements nationalistes et la libération de l'Afrique.

B. Des volontés d'union politique se dessinent

Si le panarabisme* de Nasser a tenté de fédérer autour de l'Égypte la naissance d'une République arabe, le dirigeant égyptien n'en oublie pas son appartenance à l'Afrique mais la considère davantage comme un espace dans lequel s'insère une partie du monde arabe et dans son interaction avec lui.

Le climat politique des années 1960 fut favorable à la concrétisation des aspirations panafricaines. Mais les divergences entre les dirigeants africains, les effets de la Guerre froide et des guerres coloniales entrainèrent leur échec : échec de la Fédération du Mali, crise congolaise qui divisa de manière profonde et durable l'Afrique entre les partisans et adversaires de Patrice Lumumba, scission entre le groupe de Monrovia et le groupe de Casablanca (entre « progressistes » et « modérés »), hostilité entre les dirigeants sur l'unité immédiate ou progressive à partir des regroupements régionaux. L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), née à Addis Abeba en mai 1963 fut un immense espoir et eut pour objectif l'émancipation politique de tout le continent. En revanche, les frontières coloniales se trouvèrent garanties par le deuxième sommet de l'OUA réuni au Caire en 1964. L'année suivante, au sommet d'Accra, l'organisation adopta aussi une « Déclaration sur la subversion » rejetant l'ingérence. Mais la « déclaration unilatérale d'indépendance » des colons blancs de Rhodésie (1965) et le régime de l'apartheid en Afrique du Sud divisèrent rapidement l'organisation.

La renaissance de l'OUA au XXIe siècle se fit sous l'égide de Kadhafi, qui passa du panarabisme au panafricanisme après son ostracisme par l'Occident. Les liens entre Kadhafi et l'Union africaine ont débuté au sommet de Syrte, sa ville de naissance, puis une deuxième conférence ouvre la voie à l'UA (Union africaine) qui remplace l'Organisation de l'OUA le 9 septembre 1999. Financée largement par le raïs qui rêve des États-Unis d'Afrique et se voulait le « roi des rois d'Afrique », elle tente depuis sa création d'être un interlocuteur dans les crises africaines et un acteur de l'africanisation des règlements de paix africains. Mais elle est profondément divisée et ses médiations ont pu échouer. La Chine a financé son nouveau siège à Addis-Abeba.

C'est dans la résolution des conflits qu'a résidé une africanisation et une coordination africaine dans le milieu des années 2000. L'institutionnalisation progressive de cette collaboration est visible dans la gestion de la crise ivoirienne. La CEDEAO fait des propositions à l'Union africaine (UA) qui, à son tour adopte une décision qu'elle adresse à l'ONU. C'est aussi un dialogue inter-ivoirien sous l'égide de la CEDEAO qui traduit cet engagement africain, mais cela reste très dépendant des moyens internationaux.

Une force africaine en attente (FAA) se structure pour permettre une force panafricaine militaire dans les années 2010, et l'UA tente de mettre sur pied une force de réaction rapide, mais les financements africains sont insuffisants pour être autosuffisants.

C. Les querelles de leadership et les systèmes de conflits enterrent les solidarités régionales

Malgré ce panafricanisme, l'Afrique ne paraît pas unie sur le plan géopolitique tant les conflits minent les organes de coopération régionale. Non seulement les grandes guerres africaines de la fin des années 1990 et 2000 ont impliqué des pays voisins et démontré des relations conflictuelles au sein des différentes régions, mais les aspirations africaines à jouer davantage de rôle dans la géopolitique multipolaire contemporaine se heurtent à la multitude des candidats. À la visibilité du seul BRICS africain sur la scène internationale (G20, accueil de compétitions internationales, etc.) s'ajoutent les ambitions de grands États d'Afrique du Nord, comme l'Égypte ou l'Algérie, celles de grands États d'Afrique sahélienne ou de l'Ouest à l'image du futur géant démographique nigérian, celle d'une Afrique orientale dont l'Éthiopie est un pivot.

Et encore, l'émergence de l'Afrique du Sud se heurte-t-elle au reproche de ne pas suffisamment entraîner le continent africain dans son sillage. Car l'émancipation panafricaine nécessite un décollage économique comme préalable.

III. C'est finalement dans les yeux des autres et en l'absence d'émergence que « l'Afrique » est vassalisée au singulier, dans le jeu des puissances

A. L'Afrique unie par ce qu'elle a subi

Le panafricanisme est né de l'humiliation et de la lutte contre l'esclavage (cf. ci-dessus). De même l'Afrique est perçue comme un symbole de sous-développement et comme un espace de concentration de la pauvreté dans l'imaginaire ou dans l'espace médiatique des Occidentaux. (Cf. les deux visions antagonistes de l'Afrique qu'offrent les deux personnages retenus prisonniers dans l'Equation africaine de Yasmina Khadra). L'Afrique mythifiée des Occidentaux est donc au singulier.

B. Et par la place que les puissances lui ont attribuée dans le jeu mondial

De fait, l'Afrique du Nord au Sud a été concernée par une instrumentalisation et une rivalité européennes au XX^{e} siècle. Les ressources africaines continuent d'entretenir une vocation rentière et une place de périphérie exploitée et disputée dans la mondialisation (cf. chapitres suivants).

C. C'est donc bien le fait de passer de dynamiques disparates et éclatées à une dynamique programmée et relayée qui permettra l'avènement « d'une » Afrique géopolitique

Le développement d'entrepreneurs africains et d'un territoire africain sont, avec un dialogue apaisé, la condition à l'émergence d'une voix africaine à l'étranger. La question des transports est alors cruciale pour permettre une dynamique d'africanisation plus complète (NEPAD).

Conclusion

L'Afrique existe donc assez peu en tant qu'espace, morcelée politiquement et regardant vers ses côtes, ou en tant qu'acteur, dépendante de partenaires extérieurs. De même, la notion d'identité africaine est complexe. De fait, l'Afrique au singulier existe surtout dans la vision occidentale d'une Afrique mythifiée, simplifiée et réductrice, qui facilitait sa domination. Mais si un climat africain apaisé peut paraître un préalable (tant les conflits minent le décollage du continent), le développement semble aussi nécessaire à l'unité africaine.

Oral

Un exemple de territoire africain : la forêt, enjeu socioéconomique, environnemental et géopolitique

Introduction

Avec 200 millions d'hectares de forêt, comprenant plus de 10 000 espèces de plantes et plus de 400 espèces de mammifères, la forêt tropicale africaine (en Afrique centrale) est la 2e après l'Amazonie. Poumon de la planète au même titre que la première, elle reflète tout autant des conflits d'intérêts entre acteurs, ainsi que des enjeux sociaux et culturels.

I. La forêt comme milieu de vie en Afrique, entre ressources et risques

A. Un milieu de vie pour des peuples de plus en plus menacés

Les Pygmées de la forêt d'Ituri, les Mbuti, les Baka ou les Twa sont des peuples ayant vécu dans la forêt, en pratiquant la chasse, la cueillette et le ramassage du miel. Toutefois ils sont menacés par le recul de la forêt ou de ses ressources.

B. Des ressources rémunératrices : le braconnage et le bois

La forêt offre non seulement la ressource en bois qui permet des constructions, le chauffage ou l'exportation, mais elle abrite aussi des espèces très recherchées. C'est le cas des éléphants chassés pour leurs défenses, dont le nombre a diminué de 60 % en 10 ans et qui pourraient s'éteindre dans les forêts africaines.

C. L'Afrique forestière : un milieu pathogène

Paludisme, maladie du sommeil, onchocercose, Ebola sont des maladies qui peuvent se répandre à la faveur du milieu forestier. La fièvre jaune est la maladie dont l'association avec les forêts a été la plus étudiée.

La dengue est récemment devenue l'une des maladies émergentes à diffusion la plus rapide du monde, avec 50 millions à 100 millions de personnes infectées chaque année dans le monde. Les origines zoonotiques de la malaria sont moins évidentes mais dans de nombreuses régions, elle est cependant transmise par des moustiques des forêts. Beaucoup de foyers de virus Ebola se sont déclarés dans des zones situées en marge des forêts.

II. Une forêt exploitée et convoitée qui pose des problèmes de gouvernance

A. Une demande européenne et asiatique croissante

80 % du bois camerounais part à destination de l'Europe. 60 % de l'exportation de bois africain se dirige aujourd'hui vers la Chine, et celle-ci se trouve impliquée dans des affaires d'exploitations illégales, par exemple de bois de rose. Un salon international de la filière bois en Afrique centrale, le Gabon Wood Show, a débuté le 20 juin 2018 à Libreville. Connu pour sa biodiversité, le Gabon est recouvert à 85 % par des forêts dont l'exploitation est la seconde ressource économique du pays, avec une soixantaine d'essences exportées vers l'Asie. Une ressource qui excite bien des convoitises...

B. Une exploitation entre économie de rente et corruption

Mode d'attribution des concessions sujet à des conflits d'intérêts. D'autant qu'une part de l'exploitation est illégale.

C. Une gestion concertée sur le modèle brésilien ?

Les pays du bassin du Congo s'unissent pour un projet de protection conjointe de la forêt, soutenu par la FAO, financé par le Royaume-Uni ou la Norvège par l'intermédiaire de la BAD, coordonné par les ministres des forêts d'Afrique centrale et pour lequel le Brésil fournit une expertise. Au Gabon, seules trois entreprises sur plus de 150 opérateurs appliquent le label Forest Stewardship Council (FSC) qui encourage une exploitation durable des forêts tropicales.

III. Les défis d'une gestion durable

A. La déforestation de la forêt tropicale africaine

La déforestation s'est beaucoup accéléré dans les années 1980 et 1990. Dans des pays comme le Ghana ou comme Madagascar, mais aussi dans le bassin du Congo. Cette déforestation est liée à la fois aux enjeux agricoles, car des plantations plus rémunératrices remplacent la forêt comme le cacaoyer en côte d'Ivoire ou la production d'huile de palme. Mais c'est aussi la consommation et l'exploitation du bois qui ont décimé les forêts, de même que la construction des infrastructures. Enfin les conflits nombreux par exemple en RDC ont augmenté la pression sur les forêts du fait des réfugiés.

B. Des populations locales à associer à la gestion des forêts

- Les populations vivant traditionnellement de la forêt n'ont pas obtenu de certificats de propriété, de même que de nombreux peuples se sont trouvés privés de leurs terres de pacage ou de chasse avec les lois de protection du couvert forestier, comme les Bushmen ou les Masaï.

C. Le « syndrome de Tarzan » : les effets pervers de la préservation par des parcs naturels

Sylvie Brunel dénonce la collusion entre les élites africaines et les ONG pour classer les réserves naturelles, et « mettre sous cloche » l'Afrique. Les populations locales se trouvent dépossédées et privées de leur zone de chasse, marginalisées en périphérie de parcs naturels conçus à des fins touristiques.

Conclusion

Les forêts sont à l'image de nombreux territoires africains, ambivalents : un milieu de vie à la fois favorable à la disponibilité de ressources et contraignant ou pathogène tout à la fois. De même, elles sont devenues des espaces convoités économiquement mais emblématiques des défis du développement durable auxquels l'Afrique va devoir faire face : entre développement d'une industrie du bois concernée par des investissements étrangers massifs et par une corruption locale, marginalisation de sociétés traditionnelles et déforestation.

Chapitre 5
États, territoires, cultures et sociétés au Moyen-Orient

Fabien Perrier

Les contre-révolutions, les intérêts financiers et géopolitiques, les limites aussi de mouvements peu ou mal structurés ont apparemment eu raison des aspirations les plus radicales au changement. Une évolution qu'illustre le passage des saisons dans ce qui a fini par devenir une sorte de formule rhétorique : du « printemps arabe », on est passé à son automne, et même à son hiver. [Cependant], les soulèvements arabes sont l'écho d'une révolte peut-être, d'un refus en tout cas, de tout un ordre ancien, de formes d'autorité qui ne se limitent pas à la sphère du politique, mais qui incluent les rapports entre les sexes et les générations, les systèmes de croyance et les cadres identitaires hérités du passé. Un refus qui peine à trouver sa traduction politique, mais dont l'affirmation n'a pas cessé pour autant : campagnes réclamant l'égalité des sexes, (ré) introduction dans le débat du droit à l'athéisme, désacralisation des figures les plus intimidantes, à commencer par des chefs d'État directement interpellés par des voix citoyennes, affrontement des tabous sexuels et moraux dont l'espace numérique est la scène privilégiée.

Y. Gonzales-Quijano, « Le monde arabe à l'épreuve du numérique », *Moyen-Orient*, n° 21, janvier-mars 2014.

DATES CLÉS

Années 650 Querelle pour la succession de Mahomet, à l'origine de la division entre sunnites et chiites.

Années 1740 Naissance du wahhabisme dans la péninsule Arabique.

1932-1936 Indépendances respectives de l'Irak et de l'Égypte.

1928 Fondation, à Ismaïlia (Égypte), de l'Association des Frères Musulmans, par Hassan al-Bana.

1943 Adoption du « pacte national » libanais répartissant le pouvoir politique sur une base communautaire.

1948 Proclamation par Ben Gourion de l'État d'Israël.

1979 L'Iran, République islamique.

1980 Révision constitutionnelle en Égypte inscrivant la *Charia* dans la constitution.

1996 Fondation, au Qatar, d'Al Jazzera, chaîne d'information satellitaire.

2000 Bachar al Assad, de la minorité alaouite, succède à son père, Hafez, au pouvoir en Syrie depuis 1970.

2001 À Bahreïn, réactivation par le nouveau souverain de la constitution parlementaire de 1973.

2002 Victoire électorale de l'*AKP* islamiste en Turquie ; E. Erdogan, Premier ministre.

2005 Naissance, grâce à la Sheikka Moza, première dame du Qatar, de la Fondation pour l'éducation, les sciences et le développement communautaire, à l'origine du campus *Education City*.

2005 (15 octobre) Approbation par référendum de la nouvelle constitution irakienne, instaurant le fédéralisme.

2006 (26 janvier) Le *Hamas* (islamiste) remporte, face au *Fatah*, les élections législatives palestiniennes, et s'implante durablement dans la bande de Gaza.

2009 (13 juin) En Iran, début du « mouvement vert » (ou « Révolution twitter ») contre la réélection truquée de M. Ahmadinejad ; violente répression (150 morts).

2011 (11 février) H. Moubarak poussé à la démission par l'armée, suite à un mouvement de contestation populaire.

2011 (15 mars) Le « printemps arabe » gagne la Syrie, qui plonge dans la guerre civile.

2011 (14 mars) Début d'une violente répression du soulèvement bahreïni, avec intervention militaire du Conseil de coopération du Golfe.

2011 Tawakkul Karman, féministe islamiste yéménite, reçoit à 32 ans (!), le Nobel de la Paix.

2011 (29 nov.) La Palestine, État-observateur (non membre) à l'ONU.

2012 (21 mars) Fin de la lutte armée du PKK (Kurde) en Turquie.

2012 (17 juin) M. Morsi, candidat des Frères musulmans, remporte la présidentielle en Égypte (52 % des voix).

2013 (mai) Début d'un cycle de manifestations contre Erdogan en Turquie ; répression.

2013 (3 juillet) Suite à une forte mobilisation populaire encouragée par l'armée, destitution du président égyptien Morsi ; violente répression des Frères musulmans (plus de 550 morts !).

2013 (14 juin) Succès du modéré H. Rohani à la présidentielle iranienne ; fin de l'ère Ahmadinejad ouverte en 2005.

2014 (28 mai) En Égypte, élection à la Présidence du maréchal al-Sissi, représentant de l'armée, par 96 % des voix, au terme d'une campagne à sens unique durant laquelles les oppositions ont été muselées.

2014 (juin) Rétablissement du Califat (aboli par Mustapha Kemal en 1924), sous le nom d'État Islamique (*Daesh : Daoula islamiya fi Al-Iraq wal-Cham, « État islamique en Irak et au Levant »*).

2015 (janvier) Mort du roi Abdallah d'Arabie saoudite ; Salman, son successeur, rajeunit l'équipe dirigeante.

2015 (mars) Législatives anticipées en Israël ; déportée à droite, la coalition soutenant le gouvernement B. Netanyahou est intransigeante dans son refus de reconnaître l'État palestinien.

2015 (août) Décapitation de Khaled al-Asaad (81 ans), archéologue et directeur du site de Palmyre. Elle accompagne la destruction par *Daesh* de cette brillante citée caravanière, construite, selon la Bible, par Salomon, et dont l'apogée se place sous le règne de la reine Zénobie (III^{e} siècle).

2017 Épidémie de choléra au Yémen. Suite à la tentative de coup d'État (juillet 2016), forte purge dans la fonction publique et de l'armée en Turquie. D. Trump reconnaît (décembre) Jérusalem comme capitale d'Israël.

2018 Après la ratification d'une loi répressive contre les ONG (2017), l'Égypte vote une loi qui limite fortement la liberté d'expression des utilisateurs de réseaux sociaux. Assassinat du journaliste Jamal Khashoggi au consulat saoudien d'Istanbul.

CHIFFRES-CLÉS

Le taux de pénétration d'Internet au Moyen-Orient avoisine les 40 %.

Le nombre de téléspectateurs d'Al Jazzera est estimé à 50 millions.

30 % des jeunes sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur (2002-2009).

350 millions de musulmans vivent au Moyen-Orient (20 % des musulmans dans le monde, 90 % de la population totale de la région).

Les **chiites** constituent **10 %** du total, mais 90 % en Iran, 70 % au Bahreïn, 65 % en Irak et au Yémen.

Faute de recensement, l'effectif des Kurdes est mal connu, les estimations variant entre 20 et 40 millions ; ils sont principalement répartis dans quatre États : 15 millions environ en Turquie, 7-8 millions en Iran, 1-2 millions en Syrie, 5-7 millions en Irak (mais pas tous au sein de la PAK, sans compter une importante diaspora (800 000 Kurdes rien qu'en Allemagne !). Il existe deux partis kurdes en Irak (PDK et UPK) ; 70 % des Kurdes sont sunnites.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

Un paysage politique en mutation

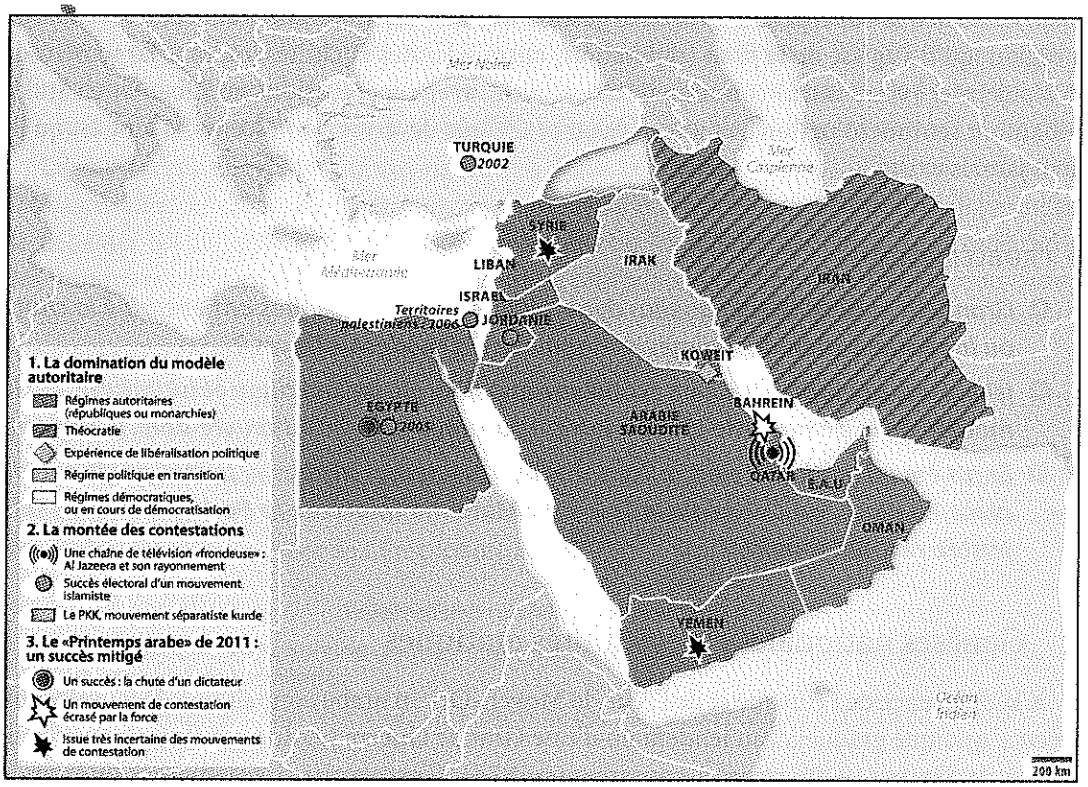

Introduction

En 2011, Wael Ghomin, responsable marketing de Google pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, est devenu un des héros du « printemps égyptien » après avoir raconté sa captivité et administré la page *Facebook* d'une autre icône, Khaled Saïd, bloggeur battu à mort par des policiers à Alexandrie, le 6 juin 2010. Primé par le magazine *Time*, W. Ghomin incarne une jeunesse arabe unifiée et mobilisée via le net contre des régimes autoritaires sclérosés et répressifs, inaptes à saisir les demandes de populations de plus en plus jeunes et éduquées. De fait, le printemps arabe a affecté, avec des fortunes certes diverses, aussi bien les régimes se réclamant d'un nationalisme progressiste de plus en plus influencé cependant par la loi islamique (*charia*) que les monarchies conservatrices du Golfe, légitimées par leur orthodoxie religieuse, au premier rang desquelles l'Arabie saoudite wahhabite. Le questionnement sur l'entrée éventuelle de la région dans une ère démocratique doit s'opérer à la lumière du référentiel identitaire essentiel de la région : l'islam. C'est au sein même de la sphère islamique et islamiste que le débat se forme et s'amplifie, pouvant à terme déboucher sur un modèle démocratique original. Cet enjeu se superpose à celui de la gestion des conflits identitaires affectant les États de la région, qu'il s'agisse de la *fitna* (séparation) entre sunnites et chiites, ou plus largement de tensions inter (voire intra) communautaires (Syrie, avec répercussions au Liban et en Irak), minant un sentiment national et une allégeance civique devenus évanescents, si tant est qu'ils aient jamais existé.

PROBLÉMATIQUES

- ***Grandeur et décadence : quelles dynamiques et quels blocages ont entraîné la chute ou la réorientation de régimes nationalistes et modernisateurs ?***
- ***Islamisme et modernité : une synthèse entre libéralisme politique et islamisme, sur le modèle de la démocratie-chrétienne européenne, est-elle à l'œuvre dans la région ?***
- ***Entre émancipation et normalisation : les « printemps arabes », portés par la rue de place en place, du Caire (place Tahrir) à Manama (place de la Perle), ont-ils eu une portée révolutionnaire ?***

I. Genèses nationales et légitimités étatiques

À la différence de l'Afrique et de l'Asie, le Moyen-Orient arabe connaît une décolonisation précoce quoique graduelle, au lendemain d'une Grande Guerre perdue par l'empire ottoman (Traité de Sèvres (1920), révisé à Lausanne en 1923). C'est pourtant aux marges du monde arabe, en Turquie, en Iran et au sein d'une Palestine où le poids de la population juive se renforce au gré des *alyas* successives, que le basculement vers une modernité occidentale s'affirme le plus nettement. En péninsule Arabique et sur la rive sud du Golfe se forme, avec la genèse des futures pétromonarchies, une vague de constructions étatiques à fondements religieux.

A. Nationalisme et modernité

En Égypte, en Irak, en Syrie, les constructions nationales sont le fait de régimes anti-impérialistes, antisionistes et socialement progressistes. Ressurgissant périodiquement (République arabe unie regroupant, de 1959 à 1961, l'Égypte, la Syrie et le Yémen), notamment face à l'État d'Israël proclamé en 1948, l'idéal mobilisateur d'un nationalisme panarabe unitaire reste cependant largement incantatoire, du fait des divergences voire des tensions géopolitiques entre États concernés.

Une première phase vers l'émancipation se place dans les années 1930. Les royaumes d'Irak et d'Égypte deviennent respectivement indépendants en 1932 et 1936; concernant la Syrie et le Liban, les promesses de levée des mandats français faites en 1936 ne deviennent effectives qu'en 1943. Une seconde phase se situe de part et d'autre des années 1960 : à la faveur de coups d'État militaires plus ou moins sanglants, s'opère un basculement vers un progressisme anti-impérialiste à tendance laïque, incarné par des régimes autoritaires : l'Égypte, dès 1952, à l'initiative des « officiers libres », eux-mêmes rapidement dépassés par le charismatique colonel Nasser, l'homme de la crise de Suez et des chantiers de la modernité égyptienne (inauguration du barrage d'Assouan, 1971) ; l'Irak, en 1958, quand un putsch sanglant d'inspiration baassiste met fin au règne des Hachémites. En 1970, quand Saddam Hussein al-Tikriti accède au pouvoir à Bagdad, le général H. al-Assad, issu de la minorité alaouite, s'empare en Syrie d'un pouvoir que l'armée exerçait depuis le coup d'État de 1963. Son fils Bachar lui succèdera en 2000.

Le nassérisme (Égypte) comme, en Irak en Syrie, le baassisme, théorisé par un chrétien de Damas, Michel Aflak, amalgament progressisme social et arabité ; l'identité arabe doit permettre de dépasser les allégeances tribales (fortes en Irak) ou les différences religieuses (intégration des minorités chrétiennes). Ces deux idéologies officielles prolongent la ***Nahda***, mouvement de renaissance arabe né en Égypte à la fin du XIX^e^ siècle en réaction à la domination ottomane et européenne (Negib Azoury, *Le Réveil de la nation arabe*, 1904).

En Iran et en Turquie, le lien entre nationalisme, modernité et occidentalisation se forme de façon plus précoce et spectaculaire.

En Turquie, République proclamée en 1923, le kémalisme (du général M. Kemal, alias « *Atatürk* », ou « Turc père ») prolonge l'ambition modernisatrice des « Jeunes Turcs » actifs durant les dernières années de l'Empire ottoman.

Le kémalisme : un faisceau de six flèches

1. République : État centralisé, doté d'une administration et d'une armée modernes, garantes de la pérennité du kémalisme.
2. Populisme : autoritarisme basé sur la légitimité populaire, progressisme social (droit de vote des femmes, 1933).
3. Laïcité : abolition du Califat en 1924, laïcisation de l'enseignement et de l'état-civil.
4. Révolution : lutte contre les traditions jugées archaïques (port du voile pour les femmes, du turban ou du fez pour les hommes), scolarisation des filles.
5. Nationalisme : lutte contre les séparatismes, sédentarisation des nomades, réforme linguistique, éducation patriotique.
6. Étatisme : développement économique pris en charge par l'État.

Le kémalisme est l'entreprise la plus radicale d'imitation de l'Occident (en particulier de la laïcité à la française) dans la région. « Miss Turquie » est même élue « Miss Monde » en 1932 ! Sous une version atténuée, dont l'armée se veut l'héritière et le gardien, il inspire toujours l'actuelle (1982) constitution turque même si l'application de la révision constitutionnelle de 2017 concentre entre les mains du chef de l'État un très grand contrôle des institutions et notamment de la justice.

L'Iran, moins développé et moins urbanisé, se lance également dans un ambitieux projet modernisateur, sous la conduite d'une dynastie d'origine militaire, les Pahlévi : au fondateur Reza Khan (Reza Shah en 1926) succède en 1941 Mohammed-Reza, père de la « révolution blanche » lancée en 1963 pour sortir le pays du sous-développement ; la Révolution islamique le renversera en 1979 (Lire son testament politique : *Réponse à l'histoire*, 1979).

La légitimation des nouveaux États prend appui sur le charisme de fondateurs aspirant à jouer les despotes éclairés, charisme relayé voire remplacé par un culte de la personnalité souvent envahissant, lui-même pris en charge par des partis uniques ou fortement hégémoniques (Partis national démocratique dans l'Égypte de Moubarak, Parti Baass au pouvoir à Bagdad comme à Damas). Elle passe aussi par une large instrumentalisation de l'histoire, fondement de nationalismes dépassant le référent islamique.

L'histoire au service de mythes nationalistes

Le passé musulman est annexé à un « âge d'or » arabe ou persan source de fierté nationale.

Les références préislamiques se multiplient, de l'Égypte pharaonique (stylisée sur le maillot de l'équipe nationale de football) aux empires babylonien (Babylone reconstruite par S. Hussein) et achéménide (célébration fastueuse de son 2 500e anniversaire à Persépolis, en 1971, par le « *shah in shah* », s'adressant en personne à son prédécesseur Cyrus), en passant par les nomades turcs et leur mythique foyer originel, le Touran (pantouranisme).

B. Une légitimation religieuse : Iran et pétromonarchies

Les États du Golfe fondent une légitimité de type traditionnel et théocratique. De fortes différences distinguent et même opposent les pétromonarchies sunnites, au premier rang desquelles le royaume des Saoud, à une République islamique d'Iran d'obédience chiite, issue de la révolution de 1979.

En Arabie saoudite, royaume proclamé en 1932, la dynastie éponyme est le garant de l'orthodoxie wahhabite en même temps que la gardienne, depuis la conquête du Hedjaz en 1925, des Villes saintes de l'islam. Les Saoud se réfèrent au *Coran* comme seule constitution du pays ; tout nouveau souverain doit être approuvé par les oulémas. Le pouvoir s'appuie également sur une organisation tribale et aristocratique dominée par les quelques milliers (nombre exact inconnu…) de membres de la famille royale. La redistribution de la rente pétrolière s'est cependant élargie, dès les années 1970, à l'ensemble des nationaux (mais ceux-ci deviennent rapidement minoritaires face à l'afflux des migrants). Longtemps clientes des Britanniques, les dynasties gouvernant les pétromonarchies du Golfe – Al-Sabah au Koweït (indépendant en 1961), al-Thani au Qatar (1971), Al-Nahyiane à Abu Dhabi (intégré à la fédération des EAU constituée

en 1967) – se réclament d'une même légitimité religieuse, tribale et dynastique, quoique plus ouvertes sur le monde et moins fondamentalistes sur le plan religieux que le régime saoudien.

La République islamique d'Iran est, elle, une théocratie gouvernée à l'aune du *Velayat-e faqih*; selon ce principe formulé et incarné jusqu'à sa mort en 1989 par l'ayatollah Khomeiny (par Ali Khamenei depuis), le dignitaire religieux le plus compétent, promu guide de la révolution, exerce un pouvoir d'impulsion et d'arbitrage au sein d'un écheveau institutionnel particulièrement complexe. À la différence de l'Arabie saoudite, la constitution reconnaît pourtant la souveraineté populaire, même si son expression demeure très encadrée (ainsi pour l'élection du Président de la République); les ayatollahs ont su enfin tirer profit d'un sentiment national ancien à même de contenir les velléités séparatistes des minorités (Azéris, Kurdes), sentiment renforcé par les épreuves successives de la guerre contre l'Irak (1980-1988) et l'isolement international.

C. Une citoyenneté active : Israël, Liban, demain Palestine ?

L'État d'Israël, proclamé par Ben Gourion en 1948, est l'aboutissement du sionisme théorisé à la fin du XIX^e^ siècle par le journaliste autrichien T. Herzl (*L'État des Juifs*, 1896). Sion [*i.e.* Jérusalem] renvoie à la terre biblique, où les Juifs d'Europe persécutés sont appelés à fonder un État. Le sionisme s'identifie initialement, dans le cadre d'un socialisme agraire (exploitations collectives au sein des *kibboutzim*), à un peuple juif – les Juifs avec une majuscule –, plus qu'à un groupe religieux (les juifs); l'identité d'Israël, seule véritable démocratie dans la région, se construit largement en opposition aux Arabes établis entre Jourdain et Méditerranée, à travers les épreuves de la guerre et du terrorisme, voire à travers une politiques que certains historiens ont qualifié d'épuration ethnique (1948). Parmi les Israéliens, le poids démographique des Ashkénazes d'origine européenne, majoritaires parmi les pionniers, se réduit au profit des Séfarades incités, plus ou moins brutalement, à quitter les pays arabes (Yémen, Irak, Maroc notamment) à partir des années 1950; la libéralisation puis la disparition de l'URSS entraînent dès les années 1980 une vague migratoire massive vers Israël, s'ajoutant aux Falashas exfiltrés dans l'urgence d'Éthiopie en 1984-1985.

Dès son indépendance (1943), le Liban, historiquement cosmopolite (35 à 40 % de chrétiens, 60 % à 65 % de musulmans – chiites et sunnites pesant du même poids), opte pour un nationalisme multicommunautaire, gravé dans le marbre avec l'informel « pacte national » alors élaboré : les différentes communautés se partagent, au prorata de leur poids démographique, les fonctions administratives et politiques : le président de la République est maronite, le président du Conseil sunnite, le président de la Chambre chiite. Ce système fonctionne toutefois de plus en plus difficilement, au point d'éclater lors de la guerre civile des années 1975-1989. Le pays est aujourd'hui engagé dans un fragile processus de stabilisation nationale; depuis 2005 et l'évacuation de l'armée syrienne, la scène politique est polarisée par deux coalitions : celle du 8 mars, dominée par le *hezbollah*, plutôt proche de la Syrie; celle du 14 mars, autour de Saad Hariri. Les répercussions de la guerre civile syrienne affectent cependant cette très fragile stabilité. En avril 2015, le HCR recense près de 1,5 million de réfugiés syriens, s'ajoutant

à 300 000 Palestiniens. Tandis que le chômage dépasse 20 % de la population active et que la corruption est généralisée, le pays a été incapable, entre 2014 et 2016, d'élire un président de la République (Michel Aoun).

Vers un État palestinien ?

L'État palestinien, proclamé dès 1988 dans les frontières reconnues par la résolution 242 du conseil de sécurité de l'ONU, est entré récemment dans une phase de reconnaissance internationale (admission à l'UNESCO en 2011, puis État observateur par l'assemblée générale de l'ONU en 2012 par 135 voix). Politiquement, le pouvoir demeure pourtant divisé, depuis le conflit intra-palestinien de 2007, entre le *Hamas*, parti islamiste rattaché aux Frères Musulmans, qui administre la bande de Gaza, et le *Fatah*, mouvement nationaliste dont est issu Mahmoud Abbas, président depuis 2005 de l'Autorité palestinienne issue des accords d'Oslo de 1993. Le *Fatah* gouverne une Cisjordanie grevée de colonies et des zones stratégiques israéliennes.

Lancé en 2011, le processus de réconciliation entre *Hamas* et *Fatah* a débouché en juin 2014 sur la formation d'un gouvernement d'union nationale, avec lequel Israël refuse de dialoguer. Le processus de reconnaissance internationale d'un État palestinien semble toutefois irréversible (Adhésion à la Cour pénale internationale en 2015) et D. Trump lui-même semble s'y être rallié. Les positions israéliennes, du moins celles de B. Netanyahu qui a fait proclamer par une Loi fondamentale qu'Israël était le « foyer national du peuple juif », et le poids des partis liés aux colons juifs orthodoxes font craindre une marginalisation des Arabes israéliens dans la vie politique du pays.

II. Des dynamiques identitaires transnationales et centrifuges

A. L'islam, marqueur identitaire majeur

Avec 350 millions de fidèles, le Moyen-Orient ne rassemble que 20 % de l'ensemble des musulmans de la planète. Cependant, exception faite d'Israël et du Liban, la population des États de la région est à plus de 90 % musulmane.

L'islam (ou « soumission » à la volonté de Dieu) naît au début du VII^e^ siècle avec la prédication de Mahomet (v. 570-632) ; persécutés, ce dernier doit, après avoir reçu, selon la tradition coranique, la parole de Dieu, quitter La Mecque pour Yathrib (Rebaptisée Médine, « ville du Prophète »), le 24 septembre 622 : c'est l'Hégire (« exil »), qui marque le début du calendrier musulman. À partir du Hedjaz, la nouvelle religion se diffuse avec l'expansion arabe ; dès 650, l'ensemble du Moyen-Orient est conquis (dont le puissant Empire perse). Seule l'Anatolie l'est plus tardivement du fait de la résistance de l'Empire byzantin, Constantinople devenant Istanbul en 1453.

Les premiers siècles de l'islam (VIII^e^-IX^e^ siècles) connaissent une civilisation brillante, en avance même sur l'Occident chrétien. Alors capitale des Abbassides (762), Bagdad se singularise par son urbanisme élaboré et un remarquable dynamisme culturel : au sein de la Maison de la Sagesse, fondée par Haroun Al-Rachid, se côtoient philosophes, astronomes, mathématiciens, traducteurs ; la Perse imprime alors sa marque à la civilisation islamique.

La nouvelle religion se caractérise par un monothéisme strict ; la Révélation, transmise en arabe au Prophète, est rapidement mise par écrit : à la différence de la Bible, le Coran (récitation)

n'est pas un simple texte inspiré, mais bien œuvre de Dieu (*Allah*) lui-même ; avec les *Hadith* (paroles du Prophète), il est interprété empiriquement (*fiqh*) par des écoles juridiques plus ou moins rigoristes. L'appartenance à l'*umma* se marque enfin par l'observation des cinq piliers de l'islam, mais aussi de normes sociales (interdits alimentaires, prohibition de l'alcool) et économiques (interdiction du prêt avec intérêt, à l'origine de la finance islamique) au demeurant inégalement incorporées aux corpus juridiques nationaux.

Les cinq piliers de l'Islam

Chahada : Profession de foi (« Allah est le seul Dieu et Mahomet est son prophète »).

Salat : (cinq prières quotidiennes).

Zakat : (Aumône envers les pauvres).

Saoum : Jeûne lors du ramadan (9e mois de l'année).

Hajj : Pèlerinage à La Mecque (institué par Abraham), qui abrite la Kaaba (monolithe noir), cœur symbolique de l'umma. Le hajj alimente un tourisme religieux économiquement florissant (3 millions de fidèles par an, fréquentation multipliée par vingt en moins d'un siècle, coût pour un musulman français : environ 4 700 euros !).

L'influence de la loi coranique (charia) est aujourd'hui très variable. Elle est la source principale du droit en Arabie saoudite, en Iran, et au sein des pétromonarchies ; en Égypte (mais aussi en Israël), si le droit pénal, laïc, est le même pour tous, le droit civil (notamment le droit du mariage et de la famille) dépend de la religion de chacun. Plus largement, au sein de l'*umma*, les traits civilisationnels communs (urbanisme traditionnel, art aniconique) et l'observation des mêmes obligations rituelles masquent mal de profonds clivages identitaires.

B. La gestion du fait minoritaire

Si aucun des États de la région n'est homogène culturellement, les configurations politiques du fait minoritaire varient :

- Dans la plupart des cas, les minorités sont discriminées et plus ou moins exclues du pouvoir.
- Le cas inverse n'est cependant pas rare : soit un groupe, majoritaire numériquement, mais minoré (dominé) politiquement : cas des chiites sous S. Hussein et aujourd'hui à Bahreïn ou en Oman.
- La Syrie des Assad se singularise enfin par la mainmise sur le pouvoir (via les services de renseignement) d'une étroite minorité : les Alaouites, issu du Djebel Ansarieh (montagne au Nord-Ouest prolongeant le mont Liban).

Des minorités chrétiennes de moins en moins nombreuses et influentes

La mosaïque des Chrétiens d'Orient

Héritiers d'une présence remontant aux premiers temps du christianisme, les chrétiens sont près de 13,5 millions, soit 8 % de la population du Moyen-Orient. Ils sont cependant fragmentés en de multiples communautés, définies tant par leur rite que par leur éventuelle communion avec Rome ; en Irak, les nestoriens (rite syrien oriental) se partagent ainsi entre assyriens et chaldéens, ces derniers, dirigés par le « Patriarche de Babylone » en résidence à Bagdad, étant rattachés

à l'Église catholique. Numériquement, les communautés les plus nombreuses sont les Coptes d'Égypte (200 000) et les Maronites libanais. Ailleurs, les chrétiens (interdits de culte en Arabie) sont ultra-minoritaires : 5 % de la population en Syrie ou en Jordanie, moins de 1,5 % désormais en Irak, où ils ont lourdement souffert des années de guerre civile, particulièrement de l'épuration et des exécutions orchestrées par l'État islamique depuis 2014 (prise de Mossoul en juin).

Pour autant, en terre d'islam (« *Dâr al-islâm* »), chrétiens et juifs, considérés comme « gens du Livre » (*Ahl al-kitab*) pour avoir reçu la Révélation, ont historiquement bénéficié d'un statut (*dhimmi*) leur assurant en théorie une certaine liberté de culte ; *a contrario*, les Bahaïs, adeptes d'une religion née en Perse à la fin du XIX^e^ siècle, partant considérés comme impies, sont traditionnellement persécutés (Égypte et surtout Iran).

Par ailleurs, les chrétiens (arabophones) ont été actifs dans la genèse du nationalisme arabe. Au sein des régimes progressistes, ils sont pourtant restés cantonnés à un statut subalterne, même si certains ont exercé de hautes responsabilités, comme le Copte égyptien Boutros-Ghali (ministre des Affaires étrangères, puis secrétaire général de l'ONU de 1992 à 1996), ou le chaldéen Tarek Aziz, ministre des Affaires étrangères de S. Hussein, notamment lors de la Guerre du Golfe.

Reste que le poids démographique des chrétiens est en forte baisse, sauf au Liban, du fait des migrations induites par les persécutions et les violences islamistes (Irak, Syrie, Égypte) ; face au terrorisme et à la perspective d'un pouvoir islamiste, ils ont généralement soutenu la légitimité des dictateurs baassistes ; en Syrie, la plupart demeurent ainsi fidèles à B. al-Assad.

Les Chiites : Iran excepté, des communautés longtemps discriminées voire persécutées

Les chiites constituent une masse démographique et une force géopolitique bien plus importante que les chrétiens.

Être chiite

La ***fitna*** (rupture) au sein de l'*umma* remonte aux premiers temps de l'islam, conséquence de l'assassinat, en 661, d'Ali, quatrième calife, gendre et cousin du Prophète. Les chiites (*Shi'a* : le parti [d'Ali]), à la différence des sunnites (*sunna* : la tradition), sont encadrés par un clergé d'imams et d'ayatollahs ; ils observent le jeûne de l'*achoura* en mémoire de la mort d'Hussein (petit-fils d'Ali) à Kerbela (Irak), en 680 ; leur piété doloriste et messianique (attente de l'« iman caché ») réactualise les souffrances des martyrs.

S'ils ne constituent que 10 % des musulmans de la région, les chiites forment l'essentiel (90 %) de la population de l'Iran ; depuis le XVI^e^ siècle (Séfévides), le chiisme est le marqueur de l'identité nationale, en opposition au monde arabe sunnite.

En Arabie saoudite ils sont concentrés dans la province du Hasa, sur le Golfe, très stratégique car pétrolière. Victimes de l'intolérance wahhabite, historiquement persécutés, ils sont de fait exclus de la redistribution de la rente pétrolière. En 2003, 450 personnalités chiites saoudiennes ont pourtant réclamé (derrière le slogan « partenaires de la nation ») la fin des discriminations. Une même conjoncture se présente au Yémen, qui figure parmi les pays les plus pauvres et les plus instables du monde.

À Bahreïn, gouverné par une dynastie et un pouvoir sunnite, les chiites forment 70 % de la population : les manifestations de mars 2011, place de la Perle, étaient destinés à obtenir la levée de discriminations de toutes natures. Le soulèvement a été écrasé par l'intervention saoudienne (sous couvert de l'action collective du Conseil de coopération du Golfe) ; une brutale normalisation s'en est suivie.

En Irak, les chiites du Sud (65 % de la population) avaient pâti de leur révolte contre S. Hussein au moment de la guerre du Golfe (1991). À partir de 2003, l'affrontement sunnites-chiites s'est radicalisé (Moktada el-Sadr et l'Armée du mahdi) : à l'échelle de la ville de Bagdad s'est opérée *de facto* une polarisation confessionnelle de part et d'autre du Tigre : sunnites à l'ouest – une importance communauté chiite y vivait auparavant – ; chiites à l'est. Politiquement, les chiites demeurent les grands bénéficiaires de la chute du dictateur. De même, au Liban, le *Hezbollah* (dirigé par H. Nasrallah), au prestige renforcé par la résistance à Israël (2006), est associé au pouvoir ; la guerre civile syrienne a cependant de profondes et inquiétantes répercussions sur le fragile équilibre libanais.

Des minorités aux marges du chiisme et de l'*umma*

Elles sont, selon les cas, persécutées ou instrumentalisées : druzes des montagnes syriennes et libanaises (également présents en Israël, qu'ils servent militairement), Alevis de Turquie et, au Nord de l'Irak (actuelle Province autonome du Kurdistan), Yézidis, croyant, comme les précédents, à la métempsychose, ou Yarsanites, influencés par l'antique zoroastrisme, qu'on rencontre également en Iran.

Le fait minoritaire peut aussi s'incarner dans une identité ethnolinguistique

Au Nord de l'Irak et aux frontières de l'Iran, la diversité des langues turques ou persanes défie l'inventaire. En Iran, le persan (*farsi*), langue maternelle de la moitié de la population, est concurrencé par d'autres langues iraniennes (kurde, baloutche), des langues turques (azéri, turkmène), sans parler de l'arabe, parlé au Khouziztan. Les Arabes constituent par ailleurs une importante minorité (20 %) en Israël ; juridiquement citoyens et représentés à la *Knesset*, ils ne sont pas (Druzes exceptés) incorporés dans *Tsahal* (l'armée israélienne) et demeurent suspects de solidarité avec les Palestiniens de Cisjordanie (voir le film de Z. Doueiri, *L'attentat*, 2012, adapté du roman éponyme de l'Algérien Yasmina Khadra).

Mais c'est l'identité kurde qui est la plus significative : peuple sans État depuis le traité de Lausanne de 1923 (Contredisant Sèvres), les Kurdes se répartissent entre la Turquie, l'Iran, la Syrie et l'Irak. Le facteur religieux peut redoubler ou atténuer la différence ethnique : « *en Turquie, si les Kurdes sont massivement sunnites, leur référence à l'école juridique chaféite – distincte de l'école hanafite dominante- tend à les singulariser. En Iran, alors que la différence par la langue est faible du fait de la grande proximité entre le kurde et le persan, le facteur religieux est plus déterminant puisque les Kurdes y sont sunnites* » (J.-F. Pérouse). C'est en Irak (5-7 millions) et en Turquie (12-20 millions) que l'expression de leur identité est la plus problématique. Les Kurdes d'Irak ont été victimes d'une tentative de génocide en 1988 (200 000 morts, dont

ceux du bombardement chimique d'Alabja !) ; en Turquie, l'identité kurde (dénommés « *Turcs des montagnes* » !) a longtemps été niée, le choc des deux nationalismes se traduisant par une dialectique terrorisme-répression. Dans les deux États, leur reconnaissance est désormais en route : en Irak, la PAK dirigée par M. Barzani est très largement autonome à l'égard du pouvoir central pouvoir central qui a pourtant refusé de reconnaître les résultats du référendum de 2017 sur l'indépendance kurde ; pourtant depuis 2005, le chef de l'État irakien, J. Talabani (*Mam Celal* : « *Oncle Jalal* » en kurde) ainsi que son successeur Fouad Massoum sont kurdes ; en Turquie, Erdogan lui-même a, un temps, envisagé de réviser la constitution pour reconnaître l'existence et les droits des minorités avant de revenir à une politique de répression.

C. L'Islamisme, alternative à l'allégeance nationale et étatique

Les constructions nationales ont dû relever le défi d'idéologies urbaines et modernes plus dangereuses que les revendications des minorités : le marxisme (longtemps influent en Iran et en Égypte), et surtout l'islamisme, idéologie de réislamisation du champ social par application de la ***charia***, en réaction à une occidentalisation du droit, des mœurs et des comportements vécue comme une décadence sacrilège. En Égypte, Nasser a combattu le mouvement des Frères musulmans, fondé en 1928 par H. al-Banna (« *Le Coran est notre constitution* »), faisant exécuter son principal idéologue, Sayyid Qutb, en 1966 ; en Syrie, Assad a écrasé à l'artillerie lourde (20 000 morts !) le soulèvement des Frères à Hama, en 1982.

Les régimes progressistes ont aussi cherché à combattre les islamistes sur leur propre terrain. Reprenant à leur compte certaines de leurs exigences, ils ont promu une réislamisation par le haut à même de renforcer une légitimité défaillante ; ainsi du successeur de Nasser, Sadate, affichant une piété ostentatoire et faisant réviser (1980) la constitution pour placer la *charia* en source principale d'un droit égyptien pourtant nourri d'apports occidentaux. Après 1979, la révolution iranienne est vite confisquée par le clergé chiite, à l'origine d'un véritable islamisme d'État.

Parallèlement, une islamisation par le bas prospère sur l'échec des politiques de développement d'inspiration libérale menées depuis les années 1970. Ces politiques ont suscité, chez des générations nombreuses de jeunes de plus en plus éduquées ou de néo-citadins déracinés, un sentiment de déclassement et de frustration dû à l'accentuation des inégalités. Le désengagement de l'État du champ social a parallèlement permis aux mouvements islamistes d'étendre leur influence par des réseaux d'entraide aux plus démunis (dispensaires, écoles, etc.) ; dénonçant la corruption et l'immoralité des régimes en place, ils proposent un islam plus ou moins radical comme cadre identitaire, en lieu et place d'un nationalisme arabe discrédité. Grâce à des financements d'origine saoudienne, une partie de la mouvance islamiste se lance même dans la pratique du *djihad*, comme le *Gama al-Islamiya*, qui en Égypte multiplie les attentats contre les Coptes, les intellectuels et les touristes (attentat de Louxor, 1997) ; les *djihadistes* prennent aussi pour cible les civils israéliens (*Hamas*) ou les groupes irakiens pro-américains à partir de 2003 (*Al Qaida* en Irak), se retournant même à l'occasion contre le régime saoudien lui-même. En 2014, la lutte contre le régime baassiste syrien tend à être transfigurée en

djihad, suscitant, comme la guerre d'Afghanistan des années 1980, l'afflux de combattants de l'ensemble de la région et même au-delà.

III. Entre islamisation de la démocratie et démocratisation de l'islam : la recherche d'une troisième voie

A. À la veille des soulèvements de 2011 : la démocratie absente ou virtuelle

Début 2011, la région présente un important déficit démocratique, collectionnant républiques et monarchies autoritaires. Lorsqu'ils existent, vie parlementaire et multipartisme demeurent sous étroite surveillance, la faiblesse de la participation électorale soulignant la perte de crédibilité des régimes. S'y ajoutent une corruption massive, une confiscation des libertés et un puritanisme intolérant (répression de l'homosexualité, censure) dont les régimes ne sont pas les seuls responsables. Enfin, l'usure du pouvoir affecte plus d'un dirigeant, de l'Égyptien H. Moubarak, en fonction depuis trente ans au Caire, au sultan Qabous, qui règne sur Oman depuis… 1970.

Les rares ouvertures démocratiques concernent surtout Bahreïn, où la constitution parlementaire mort-née de 1973 a été réactivée par l'actuel souverain lors de son avènement en 2001, et le Koweït, où le parlement dispose de réels pouvoirs, en dépit d'élections à répétition dues à l'absence de majorité parlementaire stables, faute de partis structurés. Encore faut-il préciser qu'au sein des États du Golfe, les travailleurs étrangers représentent 75 à 80 % de la population. Les autres avancées sont fragiles.

La menace communautariste dans l'Irak post-baassiste

Le processus démocratique issu de la constitution fédérale de 2005 bute sur des tensions communautaires fortes et sur la persistance d'une violence endémique ; l'instabilité des coalitions parlementaires se conjugue avec les critiques de dérive autoritaire adressées au Premier ministre al-Maliki. Pour P.-J. Luizard, ce dernier « *se rêvait en grand réconciliateur, mais se retrouve, comme les autres dirigeants, dépendant de sa base sociale communautaire et locale. Il apparaît, à son corps défendant, comme le représentant des chiites, tandis que son partenaire, le bloc Iraqiya, est renvoyé à sa base majoritairement sunnite* ».

Iran 2009 : la revanche des radicaux

À Téhéran, une première fenêtre libérale s'était ouverte entre 1997 et 2005, durant la présidence Khatami. En 2009, la réélection de son successeur, M. Ahmadinejad, est entachée de fraudes massives. Celles-ci déclenchent (via *Twitter*) une vague de manifestations dont la répression violente (150 morts, du jamais vu depuis 1979) consacre la victoire des durs du régime, soutenus par Khamenei, inamovible guide (*Rahbar*) de la Révolution depuis 1989. Pour le sociologue F. Khosrokhavar, leur but est de « *transformer le régime oligarchique, qui présentait une dimension démocratique susceptible de le déstabiliser, en un régime autocratique qui soumettrait le corps social à une version fermée de l'isla m* ». Un nouveau tournant a toutefois été pris avec l'élection du président Hassan Rohan, président du parti de la modération et du développement, en 2013, puis sa réélection en 2017 au premier tour face à plusieurs candidats conservateurs. Il est néanmoins très attaqué par ces derniers depuis la dénonciation par D. Trump de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien.

Le modèle turc a pourtant semblé suggérer qu'une conciliation entre démocratie et islamisme, sur le modèle de la démocratie-chrétienne européenne, n'avait rien d'impossible. De fait, en visite à Tunis à la veille des élections faisant suite à la déchéance de Ben Ali (octobre 2011), le Premier ministre Erdogan, dirigeant de l'*AKP* (Parti de la Justice et du Développement) au pouvoir depuis 2002, affirmait qu'« *Islam et démocratie ne sont pas contradictoires. Un musulman peut gérer un État avec beaucoup de succès* ». En dépit de crises multiples avec les généraux gardiens du dogme kémaliste et de la constitution de 1982, l'*AKP* a longtemps su associer consolidation démocratique et réislamisation sociale. Cette dernière est notamment véhiculée par le réseau confrérique de Fethullah Güllen, exilé aux États-Unis mais à la tête d'un vaste empire médiatique, scolaire et universitaire, s'étendant à l'ensemble de l'*umma*. Güllen défend une laïcité positive à l'américaine ; « *il agit à rebours de l'islam politique traditionnel, préférant la construction d'une école à celle d'une mosquée et considérant la question du voile comme secondaire* » (T. Josserand). Cet islamisme démocratique s'accompagne pourtant de limites à la liberté d'expression ; son pragmatisme est également accusé de masquer un « agenda caché » d'islamisation irréversible de l'État.

En 2014, l'élection à la présidence de la République du charismatique Erdogan (2014), partisan déclaré d'un régime présidentiel, s'est opérée dans un contexte social tendu (montée du chômage, scandales politico-financiers à répétition). Au sein de l'*AKP*, la coupure est consommée entre le gouvernement et les partisans de F. Gülen et de son réseau médiatique, sur fond de choix géopolitiques divergents et de débat sur les contours d'un « islamisme démocratique ».

En 2017, la réforme constitutionnelle en Turquie, accélérée par la tentative de coup d'État de juillet 2016, a été sujette à controverses : elle est considérée par ses soutiens comme le renforcement des institutions démocratiques et par ses opposants comme une dérive autoritaire étayée par une forte répression au nom de la lutte contre les réseaux gülenistes.

Plus généralement, la dynamique de réactivation de l'*ijtihad* (effort d'interprétation de la charia), dans le prolongement de la pensée des *oulémas* réformateur de la fin de l'ère ottomane, Al-Afghani (1838-1897) et M. Abduh notamment (R. Benzine, *Les nouveaux penseurs de l'islam*, 2004) se poursuit : pour l'Iranien A. Sorouch, « *la religion est un don de Dieu mais est interprétée par les hommes. Leur interprétation varie selon les époques et les circonstances* ». Parallèlement, l'ancrage de terrain des mouvements islamistes les éloigne de l'appel au *djihad*. L'« islamisme municipal » se traduit par un estompage de la référence religieuse, au profit d'une logique gestionnaire du cadre local (plusieurs études de cas dans *Critique internationale*, n° 42, janvier-mars 2009). De même, l'ancrage national des islamistes se confirme, qu'il s'agisse du Hamas, du Hezbollah libanais, derrière son charismatique leader H. Nazrallah, ou des Frères musulmans égyptiens, avant que la répression ne les frappe.

B. Les « printemps arabes » : plusieurs facteurs déclencheurs

Les mouvements islamistes ont cependant tenu une place mineure dans le déclanchements des manifestations de rue qui, par effet domino, ont embrasé le monde arabe, de la Tunisie (janvier 2011 : démission forcée de Ben Ali) au sultanat d'Oman, n'épargnant quasiment aucun des

régimes en place. Au-delà des événements, d'autant plus spectaculaires que largement médiatisés et imprévus, les « révolutions arabes » suscitent un débat quant à leurs causes profondes et à leur réelle portée.

Deux processus de refondation politique.

L'Égypte est touchée suite aux événements tunisiens : du 25 janvier au 11 février, les manifestations grossissent et se généralisent à l'ensemble du pays, même si la place Tahrir du Caire demeure l'épicentre et le symbole du mouvement. Moubarak démissionne, cédant à la pression de l'establishment militaire. Candidat des Frères musulmans, M. Morsi est élu président en juin 2012.

Au Yémen, après plusieurs semaines de manifestations, auxquelles se superpose la rébellion houthiste des chiites du Nord, le président Saleh (au pouvoir depuis 1990) est finalement chassé du pouvoir ; l'élection de son successeur, en février 2012, est entachée de violence. Un dialogue national est lancé en 2013, devant déboucher sur de nouvelles élections en 2014, mais dès 2014 après le rejet par les Houthistes du projet de Fédération, la guerre civile s'intensifie. Elle est encore aggravée avec l'intervention d'une coalition arabe en 2015.

Bahreïn : une répression anti-chiite avalisée par le Conseil de Coopération du Golfe.

Les manifestations de la place de la Perle (Manama) sont violemment réprimées (intervention saoudienne légitimé par le CCG) à partir du 14 mars ; la normalisation est brutale ; le « dialogue national », lancé en 2011, puis relancé en 2013, demeure dans l'impasse.

La Syrie : chaos et guerre civile

Bachar al-Assad réagit par la répression aux manifestations qui ont débuté le 15 mars 2011. Le conflit s'enlise, prenant une dimension internationale et se répercutant au Liban et en Irak. En 2018, il semble cependant, d'un point de vue militaire, en voie d'achèvement.

Une contestation désamorcée par un mélange de concessions et de répression : Arabie Saoudite, Oman, Jordanie, EAU.

Le sultan d'Oman crée 50 000 emplois publics, octroie une prime de 350 euros à chaque chômeur et relève le salaire minimum. Aux Émirats, les élections du 15 septembre 2011 sont marquées par un élargissement significatif du corps électoral (mais participation faible, 28 %, et seulement une femme élue).

Des facteurs socio-économiques mais aussi politiques.

Les mouvements remettent en cause des pouvoirs sclérosés, marqués par le népotisme et la corruption. Ils sont aussi une réaction à un chômage qui touche des jeunes de plus en plus diplômés, et au creusement des inégalités induit par des politiques de libéralisation économique n'ayant profité qu'à une caste d'entrepreneurs proches du pouvoir. Conjoncturellement, la hausse des prix alimentaires et le ralentissement de la croissance dû à la crise mondiale ont également joué un rôle. En Égypte, la question du respect des droits a cependant précédé les demandes socioéconomiques, à travers des slogans comme « *relève la tête, tu es égyptien !* ». Un

sondage du *Pew Research Center* (2012) confirme de fait l'attachement des sociétés civiles à la démocratie (67 % en Égypte).

Cependant, la contextualisation socioéconomique ne rend pas compte à elle seule de la dynamique des soulèvements. De fait, s'y superposent de façon décisive des fractures internes aux régimes en place, « *sur la base des analyses divergentes faites par différents groupes d'intérêt à propos des choix de politiques économiques, ainsi qu'autour des luttes pour les bénéfices des privatisations et de la déréglementation* » (L. Loüer). En Égypte, le courant technocratique économiquement libéral incarné au sein du PLD par Gamal Moubarak, successeur désigné de son père, a rencontré l'opposition des généraux ; à Bahreïn, l'opposition chiite modérée (*Al-Wifaq*) a été soutenue par la vieille garde du régime, opposée à l'enrichissement des hommes d'affaires liés au Premier ministre (*Critique internationale*, n° 61, nov.-déc. 2013).

C. Acteurs, gagnants et perdants

Des jeunes éduqués et connectés

Surfant sur internet et occupant l'espace public, ils ont été les véritables catalyseurs des printemps arabes. Numériquement importants (50 % de la population moyen-orientale a moins de 25 ans), les jeunes sont aussi de plus en plus éduqués ; 30 % sont inscrits dans l'enseignement supérieur (60 % en Israël, 50 % au Liban) selon le *Rapport sur le Développement Humain 2010* du PNUD portant sur la période 2001-2009. Plus largement, la jeunesse est au cœur d'un ensemble de mutations socioculturelles (urbanisation, alphabétisation, recul de l'âge du mariage, accès des femmes à l'enseignement et au marché du travail) remettant en cause les différentes formes d'autorité. Pour les démographes E. Todd et Y. Courbage (*Le rendez-vous des civilisations*, 2007), « *le monde musulman est entré dans la révolution démographique, culturelle et mentale qui permit autrefois le développement des régions aujourd'hui les plus avancées* ». À propos de l'Iran, T. Coville évoque une *Révolution invisible* interférant avec l'héritage de la Révolution islamique, notamment marquée par la chute de l'indice de fécondité et une montée relative de l'individualisme.

Cette révolution culturelle est amplifiée et homogénéisée à l'échelle de la région par les nouvelles technologies de communication. Créé en 1996 par l'émir du Qatar, Al Jazzera dispose d'une audience estimée à 50 millions de téléspectateurs, attirés par sa liberté de ton et la diversité des opinions qui s'y expriment. Les « printemps arabes » ont aussi révélé spectaculairement l'importance des médias sociaux. La pénétration d'Internet a été rapide dans la région -40 % d'internautes en 2010, 88 % à Bahreïn-, permettant une diversification des sources d'information et la formation d'un espace d'expression globalisé difficilement contrôlable (30 000 blogs selon des estimations) ; *Facebook* (15 millions d'inscrits) et *Twitter* (5,5 millions, dont 40 % aux EAU) se sont aussi largement diffusés. En Arabie saoudite, un des grands succès du web fin 2013 a été le détournement de *No Woman, no Cry* de Bob Marley, devenu *No Woman, no drive* !

Les femmes, actrices, actives et perdantes ?

La condition féminine est également en pleine mutation. Dans la famille endogame traditionnelle, le mari, qui apporte la dot remise à son épouse ou au père de celle-ci, gère seul les contacts avec le monde extérieur, les femmes restant enfermées dans la sphère privée, le voile leur étant imposé pour accéder à l'espace public, même s'il ne s'agit pas d'une obligation coranique. La réislamisation rampante depuis les années 1970 s'est traduite par un retour à un tel statut, là même où il avait reculé (Égypte, Iran, Turquie). Cas extrême, la femme saoudienne demeure une éternelle mineure, interdite de conduite automobile ou de sortie dans l'espace public sans être accompagnée de son mari ou d'un parent proche.

En 2013, une enquête de la fondation Thomson Reuters, dont la méthodologie a cependant été critiquée, se montre de nouveau très pessimiste. Le rapport cible le viol et le harcèlement sexuel, thème illustré en Égypte par le film *Les femmes du bus 678* (2010) de Mohamed Diab. Le harcèlement a été également utilisé par l'armée égyptienne contre les manifestantes de 2011 ; le cas de Samira Ibrahim Mohammed, 17 ans, arrêtée et soumise à un humiliant test de virginité, a même été très médiatisé. Le pays connaît aussi les mariages forcés (banlieue du Caire) et détient un triste record en matière de mutilations génitales (90 % des femmes concernées !). En Irak, les femmes ont fait les frais du renversement de Saddam Hussein en 2003 et du retour de l'islamisme. En Syrie, le rapport particulièrement accusateur d'une ONG (*Euro-Mediterranean Human Rights Network*, 2013) confirme l'ampleur et la systématisation des viols : « *Les femmes sont visées, en tant que telles, par les snipers, notamment les femmes visiblement enceintes. Elles servent de boucliers humains. Elles font l'objet de kidnappings pour rançons et échanges. Les violer systématiquement, qu'elles aient 9 ans ou 60 ans, est une façon de détruire durablement tout le tissu social.* »

D'autres évolutions sont plus encourageantes. La scolarisation des femmes et leur place dans le monde du travail démentent l'idée reçue d'une condition figée. Promu par des femmes instruites conjuguant modernité et attachement à l'islam, le féminisme islamiste, déjà théorisé il y a un siècle par M. Abdu, s'affirme de façon spectaculaire. Entendant légitimer à partir de l'islam une certaine égalité entre hommes et femmes, il a été mondialement médiatisé lors de l'attribution des prix Nobel de la paix à l'Iranienne Shirin Ebadi en 2003, puis à la jeune Yéménite Tawakkol Karman en 2011. En Arabie saoudite, où le roi Abdallah a amorcé de timides réformes (université mixte inaugurée à Djedda en 2009), le débat se cristallise sur l'enjeu symbolique du droit de conduire, surtout depuis qu'une jeune Saoudienne, Mana el-Sharif, a courageusement posté sur *youtube* (2011) une vidéo la montrant au volant ! Son geste a fait scandale, mais certains religieux ne voient plus d'objection de principe à cette innovation entrée en vigueur en 2018. De façon différente, la Chekka Moza (comme, en Jordanie, la reine Rania), ex-première Dame devenue reine mère du Qatar, véhicule de par le monde l'image d'une pétromonarchie éclairée. Cumulant les doctorats *honoris causa*, elle préside la Fondation du Qatar pour l'éducation, la science et le développement, créée en 1995.

Répression et reculs islamistes

Les pouvoirs islamistes du Golfe ont endigué la contestation, utilisant, à des doses diverses, la carotte et le bâton (Brutale répression des chiites à Bahreïn).

Égypte du nouveau Raïs : quand la répression triomphe.

L'élection à la présidence du maréchal al-Sissi (2014, réélu 2018) a été aussi triomphale que peu démocratique. Présenté par des médias sous contrôle comme le digne héritier de Nasser, ce pieux représentant de l'état-major a renforcé la lutte contre les islamistes : après avoir lourdement frappé les Frères musulmans, la répression s'est étendue aux groupes salafistes implantés dans le Sinaï et ayant fait allégeance au Califat. En 2015, loin de faiblir, elle s'étend aux intellectuels et aux journalistes. L'encadrement de la société prend même appui sur les imans intégrés à l'appareil d'État : le ministère des biens religieux (« awqaf ») distribue ainsi des modèles de sermons pour la prière du vendredi, qui appellent à condamner les manifestations. La propagande pro-gouvernementale triomphe ; sur les réseaux sociaux, le ministère des Affaires étrangères a ainsi lancé, début 2016, une campagne ayant pour hashtag : « *L'Égypte est mieux aujourd'hui* ». À l'approche (redoutée par le pouvoir) du cinquième anniversaire de la Révolution de 2011, l'arrestation du célèbre caricaturiste Islam Gawish a cependant suscité un impressionnant élan de solidarité.

Le régime actuel du maréchakl Al-Sissi suit les traces de son prédécesseur, H. Moubarak, au service d'un nationalisme militarisé (rachat Rafale/Mistral) et d'un retour d'une politique de grands travaux et de prestige (inauguration le 6 août 2015 du « doublement » du canal de Suez).

La Turquie a également connu en 2013 une spectaculaire vague contestatrice d'un pouvoir islamiste perçu comme de plus en plus autoritaire et corrompu. À partir de la défense d'un parc situé en plein cœur d'Istanbul et menacé par les projets pharaoniques (« *soulèvement Gezi* »), les manifestations ont atteint une ampleur sans précédent et rassemblé kémalistes, Kurdes et groupes de gauche. Si la répression a été brutale, la démocratie à la turque n'est cependant pas illusoire ; les législatives de 2015 se sont ainsi soldées par un relatif échec de l'AKP, échec qui pourrait annoncer la fin de l'ère Erdogan. En Iran, l'élection en 2013 du candidat des jeunes et des partisans du dialogue avec l'Occident, Hassan Rohani, marque le retour du pays à une phase thermidorienne, quatre ans après la violente répression de 2009. Mieux : le régime lui-même retrouve une certaine crédibilité, du fait d'une stabilité qui contraste avec le chaos dans lequel est plongé l'Irak voisin. À Bahreïn, la reprise du dialogue n'est pas encore à l'ordre du jour : l'opposition chiite a ainsi boycotté les législatives de novembre 2014

Crise sociale et révolution confisquée ?

Les revendications à l'origine des printemps arabes de 2011 sont loin d'être éteintes. En Égypte, les manifestations de novembre 2013 s'en prennent ainsi à la dérive autoritaire de l'armée, plusieurs étudiants sont tués. Les 18-30 ans se sont massivement abstenus lors du référendum constitutionnel de janvier 2014 (participation à 23 %, quinze points de moins que la participation globale) ; la grogne sociale gagne de multiples acteurs (médecins, postiers, éboueurs, ouvriers), tandis que la loi sur le salaire minimum promulguée dans un contexte d'inflation galopante se révèle extrêmement décevante, ne s'appliquant ni au secteur privé, ni à une majorité d'employés de l'État. Certains analystes concluent à une mainmise de l'armée sur le pouvoir et à la confiscation de la révolution de 2011. Pour Didier Billion (IRIS), on assiste à « un

retour des forces réactionnaires : l'armée en premier lieu, et en deuxième lieu des tenants de l'ancien régime de Moubarak qui apparaissent à nouveau à des « postes à responsabilités ». De fait, l'autonomie de l'armée à l'égard du pouvoir politique a été renforcée par la nouvelle constitution (droit de veto sur le choix du ministre de la Défense, sanctuarisation de son budget).

Même Israël a été le théâtre en 2011-2012 d'une forte contestation sociale sur le modèle des « indignés » européens, alimentée par la hausse des loyers et le recul de l'État-Providence, dont le gouvernement Netanyahou est rendu responsable. Le mouvement réclame en outre une baisse des dépenses militaires.

IDÉES REÇUES

2016 : l'islamisme plus puissant que jamais »

L'impact médiatique des crimes de *Daesh* accrédite facilement l'idée d'une vague islamiste et djihadiste triomphante et d'un nouveau type de totalitarisme intégral, plus encore que celui, de sinistre mémoire, des talibans afghans : prière imposée, réduction en esclavage des non musulmans, surveillance des populations, embrigadement des enfants, exécutions capitales publiques, destruction du patrimoine, *etc.* Cet islam radical, ayant phagocyté et marginalisé Al Qaida, métastase désormais jusqu'au Yémen ou en Égypte (groupe Ansar Beït Al-Maqdis, implanté dans le Sinaï). Officiellement en lutte contre *Daesh*, l'Arabie saoudite et le Qatar n'en partagent pas moins avec lui une même matrice salafiste. Des signes d'évolution sont toutefois perceptibles au royaume des Saoud ; ainsi, en décembre 2015, les femmes ont pu voter lors d'élections locales.

Surtout, les apparences sont trompeuses et la thèse, souvent brocardée, d'un islamisme soluble dans la mondialisation et la modernité, doit être prise au sérieux. À des rythmes divers selon les États et les échelles considérés, la région est au cœur d'un processus associant urbanisation, éducation, sécularisation et consumérisme, mais aussi révolution démographique, nouvelle place des femmes dans la société et le monde du travail. La République islamique d'Iran est en la meilleure illustration ; la jeunesse éduquée se reconnaît plus dans l'islamisme modéré et ouvert d'un Rohani que dans les allures spartiates d'un Ahmadinejad associé à la répression de 2009. La proclamation du Califat va également à contre-courant d'une tendance profonde de nationalisation et de municipalisation de l'action islamiste. Enfin, la géopolitique régionale est déconnectée des affinités idéologiques : l'Égypte s'est engagée dans une répression sans précédent des Frères musulmans, principale force islamiste du pays, avec le soutien politique et financier du régime saoudien (mais dont s'est un temps démarqué le régime qatari) ; Riyad soutient par contre les groupes salafistes, fer de lance d'une islamisation de la société mais respectueux des autorités en place. Loin de l'étourdissement transmis par le choc des photos et des films de propagande, il est temps de redécouvrir deux livres pionniers aux titres évocateurs : *L'échec de l'Islam politique,* d'Olivier Roy (1992) et *Jidad. Expansion et déclin de l'islamisme* de Gilles Kepel (2000).

LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Beyrouth : cosmopolitisme, nationalisme, communautarisme

La tradition cosmopolite de la capitale du Liban, « *rivage heureux où fut divinisée la volupté* » selon le géographe E. Reclus, remonte à Berytos, antique cité phénicienne. La ville portuaire qui émerge au XIX^e^ siècle concentre universités, missions et comptoirs occidentaux. L'urbanisme traduit déjà les divisions communautaires, sans que celles-ci soient encore hermétiques : les quartiers commerciaux brassent les hommes et les cultures, l'influence occidentale (collège protestant fondé par des missionnaires américains en 1866, Université Saint-Joseph fondée par des jésuites français en 1875) est forte. Après la Seconde Guerre mondiale et la fin du mandat français sur le Liban, Beyrouth, capitale macrocéphale d'un État multiconfessionnel qualifié de « Suisse du Proche-Orient », est remodelé par l'exode rural et l'afflux des réfugiés palestiniens. Son urbanisme se communautarise : à l'ouest et au sud, la ville musulmane (à l'exception de deux quartiers mixtes) ; à l'est et au Nord, les quartiers chrétiens, toutes confessions mêlées. Les interfaces entre ces ensembles sont les premiers fronts de la guerre civile (1975-1989). Celle-ci précipite la fin des quartiers mixtes et un enracinement territorial des différentes milices armées. Depuis 1989, Beyrouth s'efforce de renouer avec son passé (tourisme, finance), en dépit d'attentats meurtriers – l'ancien Premier ministre R. Hariri en 2005, comme, la même année, l'historien S. Kassir, auteur d'une remarquable *Histoire de Beyrouth* – et des bombardements israéliens de 1996 et 2006. La vie culturelle et nocturne y est intense (*Beirut Art Center*, 2009).

Le centre, entièrement reconstruit, est cependant coupé de la mer et déconnecté du reste de la ville. Cette vitrine luxueuse mais sans mémoire ne peut masquer les différences confessionnelles ; les « souks de Beyrouth », inaugurés en 2010 (architecte : l'Espagnol R. Moneo), ont émergé à l'emplacement des anciens marchés ; ils alignent des enseignes luxueuses (Hermès, Versace), signe que la ville se recompose à l'aune de la mondialisation. Mais l'espace urbain façonne aussi des identités quasi-skyzophréniques (Michael Davie) : telle femme, le matin en bikini sur la plage, peut participer en *tchador* à une manifestation du *Hezbollah* l'après-midi ! Actuellement, la ville souffre de l'insécurité induite par les répercussions de la guerre civile syrienne et l'afflux de réfugiés (200 000 fin 2013). Le secteur touristique (pour l'essentiel alimenté par les flux du Golfe) s'est effondré.

Ramallah : capitale mirage des Palestiniens

À la tête d'une agglomération de 200 000 habitants, Ramallah, fondé au XV^e^ siècle au nord de Jérusalem, tend à devenir la capitale de fait d'un État palestinien en voie de reconnaissance internationale (« *alors que les peuples arabes se soulèvent, le temps est aussi venu pour le printemps palestinien* », M. Abbas, Assemblée générale de l'ONU, 23 septembre 2011). Après 1993, c'est ici que Y. Arafat a établi la *Mouqata*, quartier général de l'Autorité palestinienne, avant d'y être assiégé en 2002-2004 (seconde *intifada*). Grâce à l'aide internationale et aux remises de la diaspora, et sous l'impulsion du (désormais ex-) Premier ministre Salam Fayyad, la ville est actuellement un vaste chantier : reconstruction achevée de la *Mouqata*, émergence d'un quartier des ministères, implantation de nombreuses représentations diplomatiques. Ramallah est aussi la vitrine économique (usine Coca-cola) et culturelle (*Kasaba Theatre and Cinematheque*, bars branchés) d'une Palestine indépendante.

Choisie comme capitale alternative à une Jérusalem-Est coupée de la Cisjordanie par le mur de séparation, c'est toutefois une capitale sous dépendance, entourée de postes de contrôle israéliens ; l'attente est souvent interminable pour gagner Jérusalem.

L'héritage historique et patrimonial de la ville traduit pourtant une identité multicommunautaire. Avant 1948 et l'afflux de réfugiés palestiniens, Ramallah était presque exclusivement chrétienne ; aujourd'hui, les chrétiens représentent encore 25 % de la population (orthodoxes, établis dès le XVIII^e^ siècle (Église de l'Épiphanie, 1807), catholiques et quakers au XIX^e^). En 2005, Ramallah a accueilli un concert du *Diwan orchestra* qui, créé en 1999 par le pianiste D. Barenboïm et l'historien Ed. Saïd, rassemble, dans une volonté de compréhension mutuelle, de jeunes musiciens israéliens et palestiniens.

Bibliographie

Lecture indispensable

Myriam Catusse et Laurent Bonnefoy (dir.), *Jeunesses arabes. Du Maroc au Yémen : loisirs, cultures et politiques*, La Découverte, 2013.

Cet ouvrage collectif, fruit d'une enquête sociologique de terrain, cherche à combattre le cliché d'une jeunesse arabe homogène, instruite mais frustrée, devenue en 2011 l'incarnation des printemps arabes à travers quelques icônes marquantes (Khaled Saïd, Tawakol Karman). Unifiées par la plaie du chômage (qui affecte 25 % des 15-24 ans) et partant l'allongement d'un statut d'incertitude, d'emprise familiale et de frustration sexuelle, les jeunesses arabes sont avant tout plurielles, notamment dans leurs loisirs et leur rapport plus ou moins distancié à la politique. Souvent apolitiques (hédonisme, sphère religieuse), les loisirs peuvent aussi s'inscrire dans une démarche identitaire : les exemples du street art, du théâtre chiite libanais, de la dabké, danse traditionnelle réinvestie dans un sens nationaliste par la jeunesse palestinienne, font l'objet d'analyses spécifiques. Internet, vecteur de globalisation culturelle, notamment à l'échelle de la région, a aussi permis une réinvention par les jeunes de la langue arabe, à travers l'arabzi (arab easy), instrumentalisant l'alphabet latin pour communiquer en arabe sur le net. Les jeunesses arabes payent aussi un prix très lourd, activement ou passivement, aux conflits qui ensanglantent la région.

Ouvrages

A. Rodier, *Proche-Orient, Coups de projeteurs pour comprendre*, Balland, 2018.

Ph. Prudent et F. Perrier, *Le Moyen-Orient. La résistible quête d'un équilibre régional*, Ellipses, 2011. [Un excellent manuel, agrémenté de nombreuses cartes en couleur].

Y. Courbage et E. Todd, *Le rendez-vous des civilisations*, Le Seuil, 2007.

M. Guidère, L. Franjie et Cl. Levasseur, *Atlas des pays arabes: Des révolutions à la démocratie?*, Autrement, 2012.

P. Blanc, J.-P. Chagnollaud et S.-A. Souiah, *Atlas des Palestiniens. Un peuple en quête d'un État*, Autrement, 2014.

G. Chaliand et S. Mousset, *La Question kurde à l'heure de Daech*, Seuil, 2015.

O. Grojan, *La révolution kurde, Le PKK et la fabrique d'une utopie*, La Découverte, 2017.

M. Guidère, *Les cocus de la révolution: Voyage au cœur du Printemps arabe*, Autrement, 2013.

J.-P. Filiu et C. Pomes, *Le Printemps des Arabes*, Futuropolis, 2012 [Un récit remarquablement illustré].

J.-P. Filiu, *Les Arabes, leur destin et le nôtre*, 2015.

G. Corm, *Le Proche-Orient éclaté (1956-2012)*, deux tomes, Folio-histoire, 7e éd., 2012.

W. Phares, *Du printemps arabe... à l'automne islamiste?*, Hugo Doc, 2013.

F. Adelrah, *Les paradoxes de l'Iran: Idées reçues sur la République islamique*, Le Cavalier bleu, 2013.

X. Baron, *Aux origines du drame syrien. 1918-2013*, Taillandier, 2013.

D. Schmidt, *La Turquie en 100 questions*, Tallandier, 2017.

A. Insel, *La nouvelle Turquie d'Erdogan, du rêve démocratique à la dérive autoritaire*, La Découverte, 2016.

O. Roy, *Généalogie de l'islamisme*, Pluriel, 2011.

Fr. Charillon et A. Dieckhoff, *Afrique du Nord-Moyen-Orient: la double recomposition*, La Documentation française, 2013 [parution annuelle].

Deux revues irremplaçables

Moyen-Orient: revue trimestrielle centrée sur des thématiques spécifiques: en 2013, « Armées arabes » (n° 17),

« Irak : dix ans après Saddam » (n° 18), « Bilan géostratégique » (n° 19), « Djihad » (n° 20) ; en 2014, un premier (et excellent) numéro porte sur « Internet. Le monde arabe face aux défis du web 2.0 » et un second (n° 22) sur « Les monarchies du Golfe ».

Critique internationale : revue trimestrielle de sociologie politique éditée par les presses de Sciences Po. Voir les n° 42 (janvier-mars 2009) sur les municipalités islamistes et 61 (octobre-décembre 2014) sur « Économie politique des soulèvements arabes ».

Sur le web

www.lesclefsdumoyenorient.com [Riche et facile à utiliser]

blog.lefigaro.fr/malbrunot [Blog du journaliste Georges Malbrunot, ancien otage au Liban]

Films

Y. Guney, *Yol*, 1982 [Sur la mémoire kurde, Palme d'or à Cannes, interdit de diffusion pendant 15 ans en Turquie].

J. Panahi, *Le cercle*, 2000 [Lion d'or à Venise, un des chefs-d'œuvre du cinéma iranien].

M. Tamadon, *Bassidji*, 2010 [Les hommes de la révolution interviewés par un Iranien de la diaspora. Austère mais remarquablement instructif].

M. Diab, *Les femmes du bus 678*, 2010 [Sur le sexisme ordinaire de la société égyptienne et de ses mâles frustrés ; un film-électrochoc en Égypte].

S. Savona, *Tahrir, place de la Libération*, 2012 [un documentaire qui laisse la place aux acteurs : aucun commentaire ne s'ajoute à ceux des Égyptiens].

Z. Doueiri, *L'attentat*, 2013 [sur les Arabes israéliens].

T. Shoval, *Youth*, 2014 et N. LAPID, *Le policier*, 2011 [deux films traitant de la jeunesse israélienne en proie aux effets de la crise économique].

Et plus récemment…

G. Jiji, *Mon tissu préféré*, 2018 [un itinéraire de femme à l'aube de la guerre civile en Syrie].

E. Husson, *Les filles du Soleil*, 2018 [histoire d'un bataillon féminin au Kurdistan].

N. Lebaki, *Capharnaüm*, 2017 [un enfant qui mène une vie misérable tente de se libérer de ses parents, dans le cadre d'un procès à Beyrouth].

J. Panahi, *Trois visages*, 2018 [une dénonciation du mal-être en Iran].

Commentaire de documents

Accès à l'internet, cyber-répression et cyber-dissidence

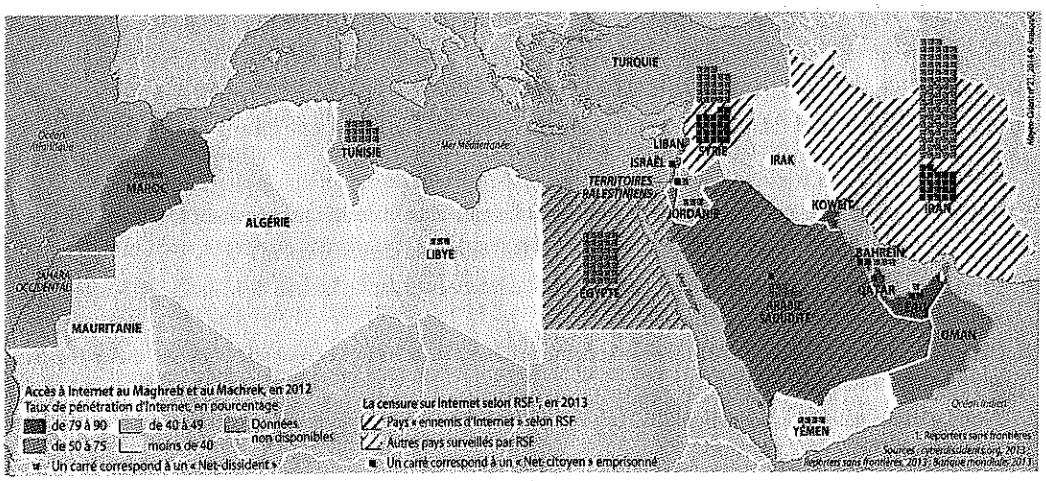

« Quand Internet fait peur aux États », dans A. Bautzmann, Atlas géopolitique mondial. Édition 2016, Éditions du Rocher, 2015, p. 65.

Établie par l'ONG Reporters sans frontières à partir de critères non précisés (les cybercafés sont-ils pris en compte ?), la carte traduit la spectaculaire pénétration d'internet dans la région (Moyen-Orient, étendu ici au Maghreb), comme l'importance des fractures numériques qui l'affectent. Les pétromonarchies sont les plus connectées (80 %, une proportion identique à celle de la France) ; à l'autre extrémité, la rubrique « moins de 40 % » englobe des cas aussi dissemblables que la Libye et la Mauritanie, un des pays les plus pauvres du monde. Reste que l'accès à l'internet est clairement corrélé à l'IDH. Il est en outre facilité par le poids de la jeunesse dans un monde arabe dont la langue ne cesse de progresser sur la toile (18e langue employée sur *Wikipedia* en 2013). Le document ne fournit cependant pas d'indice sur la dynamique de diffusion elle-même.

L'accès au web a ainsi ouvert un nouvel espace d'expression censé échapper à la censure (multiplication des blogs, essor de *Facebook* et *twitter*). Après la « *twitter révolution* » iranienne de 2009, plusieurs icônes des printemps arabes l'ont été du fait de leur statut de net (ou cyber) dissident (Israa Abdel Fattah, alias « *Facebook girl* », bloggeuse initiatrice du Mouvement de la Jeunesse du 6 avril 2008, à l'origine des rassemblements de la place Tahrir en 2011). La net-dissidence peut se définir comme l'utilisation de la toile pour critiquer les pouvoirs en place. Le nombre de cyberdissidents indiqué ici semble pourtant particulièrement faible, ce qui repose la question de la méthodologie adoptée (sauf erreur dans la légende). L'importance de la net-dissidence est logiquement liée au taux de pénétration et au poids démographique de

chaque État – les nets dissidents sont surtout présents en Iran, Égypte et Turquie, tous peuplés de plus de 80 millions d'habitants) –, mais aussi à des contextes postrévolutionnaires mêlant libéralisation et frustration.

Attention cependant : l'instrumentalisation politique du web n'a rien d'automatique, comme le montre le cas de l'Arabie saoudite, où la dissidence est faible relativement aux taux de pénétration. L'incidence d'internet sur le déclenchement des mobilisations populaires doit aussi être nuancée ; en Tunisie, le mouvement a commencé en zone rurale, peu connectée.

Cyber-répression : pendant de la cyberdissidence, elle semble relativement efficace. Là encore, les dénominations militantes employées (pays « ennemis d'internet », ceux simplement « surveillés ») demeurent floues. Le régime iranien semble avoir jugulé efficacement la menace en usant de différentes techniques (logiciels espion, piratage de connexions, mise en échec des réseaux privés virtuels) ; en Syrie, où l'accès à Internet a été même ponctuellement coupé en novembre 2013, le régime a machiavéliquement créé un faux site *Youtube* afin de piéger les cybers militants. Et les arrestations n'ont, elles, rien de virtuelles. Plusieurs entreprises occidentales ont par ailleurs fourni des technologies efficaces de surveillance de la toile (par exemple *Blue Coat* à l'Arabie saoudite).

Le document invalide deux idées reçues : la première voudrait qu'existe un déterminisme entre connexion et contestation ; la seconde voit internet comme un espace de liberté difficilement contrôlable et endiguable par les États.

Dissertation

États, nations et *Umma* (communauté des musulmans) au Moyen-Orient depuis 1967

« *Vers l'Orient compliqué, je volais avec des idées simples* ». La phrase du général de Gaulle permet de confronter de façon problématique les termes du sujet. Deux données, simples en apparence, mais dont l'articulation ne va pas de soi : d'une part, la région est le cœur géographique et symbolique de l'*Umma*, nonobstant l'existence problématique de l'État d'Israël et la facture sunnites-chiites ; d'autre part, une fois dissipées les illusions du panarabisme, elle est structurée en États ; l'État, forme politique issue de la modernité occidentale, s'attribue la tâche, plus ou moins brutalement exercée, de nationaliser ses ressortissants. « *Orient compliqué* », car cette tâche bute sur l'enchevêtrement des identités et l'inscription, à plusieurs échelles, du fait minoritaire ; car les « nations du Prophète » (X. de Planhol) ne coïncident évidemment pas avec des États-nations dont l'existence reste surtout incantatoire.

L'année 1967 renvoie à la genèse des « Territoires occupés » palestiniens, au lendemain de la Guerre des Six Jours (1967) ; le conflit reformule la question palestinienne et annonce la « *déchirure libanaise* » (N. Picaudou) des années 1975-1989. Le sujet invite à examiner la question de la construction nationale à deux niveaux : d'une part, les États dans la difficile gestion de la pluralité des nations ; d'autre part, l'État au défi d'un pouvoir islamiste remettant en cause, sinon ses frontières, du moins son autorité.

Les pièges à éviter :

- Ne pas adopter une démarche historique.
- Faire un plan, ou des parties, à tiroirs (sans problématique).
- Ne pas confronter les termes du sujet.
- S'enfermer dans une approche purement géopolitique.

I. Les années 1970-1980 : consolidation des États-nation et affirmation d'un islamisme dont l'implantation sociale, financée par les pétrodollars, fragilise l'autorité étatique

A. Une fois l'échec consommé du panarabisme : des constructions nationales niant ou transcendant les particularismes identitaires

L'arabité (réalité linguistique et culturelle) a servi de fondement au panarabisme, dynamique d'unification d'un peuple arabe considéré comme homogène et héritier d'un mythique âge d'or médiéval. En 1973, l'utilisation de l'arme pétrolière par l'OPAEP, en réaction à l'offensive israélienne lors de la guerre du Kippour, en est une des dernières manifestations. De fait, les divergences géopolitiques (Accords de Camp David, 1978), comme l'enracinement du fait national, consacrent son échec ; l'identité arabe est dès lors au service de légitimations nationales (ainsi de l'Irak de Saddam Hussein). Les constructions étatiques prennent appui sur d'autres piliers : islamisme d'État et allégeance dynastique pour les pétromonarchies du Golfe, dont le clientélisme s'étend désormais, chocs pétroliers aidant, à l'ensemble des nationaux ; culte de la personnalité de plus en plus envahissant, parfois associé à la mise en scène de mythes historiques préislamiques (Babylone pour S. Hussein en Irak, Cyrus et l'empire achéménide, pour Mohammed-Reza Shah). De manière négative, le caractère autoritaire des régimes en place s'accompagne de la répression ou de la discrimination de groupes dissidents, hétérodoxes ou autonomistes : Kurdes en Irak, chiites du Hasa en Arabie saoudite, Frères musulmans en Syrie et Égypte.

B. La guerre, matrice des nations... et destructrice de la fragile nation libanaise

La Guerre Iran-Irak (1980-1988) : renforce le sentiment national aux dépens des solidarités religieuses (loyalisme des chiites irakiens, comme des Arabes iraniens du Khouzistan).

En Turquie, les persécutions et la mémoire du traité de Sèvres de 1919 portent le rêve d'un Kurdistan indépendant ou au moins autonome. Symétriquement, le nationalisme turc se construit sur la négation brutale du séparatisme et de l'identité kurdes. D'où un engrenage terrorisme-répression, seulement atténué par les flux migratoires kurdes vers Istanbul ou l'Europe (diaspora).

Une même dialectique se retrouve entre les Palestiniens et l'État d'Israël. S'ajoutant à la mémoire de la *Nakba* (« catastrophe ») de 1948, la Guerre des Six Jours fait des Palestiniens un « peuple errant » envers lequel la solidarité des États arabes fait globalement défaut (repli en Jordanie puis, après le tragique « septembre noir » de 1970, au Liban). Les territoires occupés (Gaza, Cisjordanie) deviennent le creuset d'un nationalisme proprement palestinien (et non plus seulement arabe). 1987 : en Cisjordanie, déclanchement de l'*Intifada* par le *Hamas*, parti islamiste à distinguer de l'OLP nationaliste.

Au Liban, à l'identité nationale forgée sur l'institutionnalisation de la coexistence des communautés (« Pacte national » de 1943) et sur un modèle de tolérance et de cosmopolitisme, une guerre civile sanglante (1975-1989) consacre la mise entre parenthèses de l'État comme de la nation libanaise, au profit d'allégeances communautaires et d'instrumentalisations géopolitiques (Israël, Syrie).

C. Islamisme et islamisation : l'État et les minorités au défi de la réactivation de l'*Umma* comme cadre identitaire de référence

L'*Umma* en 1967 : une référence culturelle en perte de vitesse depuis l'affirmation du nationalisme arabe et le choix d'une modernité à l'occidentale.

Les années 1970 : pétrodollars et financements des groupes islamistes salafistes par les pétro-monarchies. Implantation concurrences des organisations chiites pro-iraniennes, ainsi que des Frères Musulmans (notamment dans l'Égypte autoritaire de Moubarak).

Dans tous les cas : une action sociale facilitée par l'échec du développement, l'explosion des inégalités et le tournant libéral des États ; une légitimité religieuse se substituant socialement à celle, défaillante, des régimes autoritaires, progressistes et nationalistes.

II. Les années 1990-2000, entre nationalisation/domestication de l'islamisme, et éclatement du cadre et du sentiment national au profit d'un islamisme djihadiste

A. Affirmation d'un islamisme politique ancré dans le cadre national

En Turquie : conquête légale du pouvoir par l'*AKP*, qui cohabite avec l'héritage kémaliste, tandis que la société s'islamise : gouvernements Erbakan en 1996 (éphémère) et Erdogan, de 2002 à 2014 (alors remplacé par Davutoglu au poste de Premier ministre).

En Iran, nationalisation et libéralisation de la République islamique après la mort de Khomeiny en 1989, notamment sous la présidence Khatami (1997-2005).

En Égypte, les Frères Musulmans, tolérés sous Moubarak, s'affichent respectueux de la démocratie.

Au Liban, le retour à une certaine unité nationale s'opère en 2005, suite à l'assassinat de R. Hariri et à la « marche du 14 mars » contre la tutelle syrienne. L'attaque israélienne de 2006 accélère la nationalisation du *Hezbollah* d'Hassan Nasrallah.

B. Une réislamisation soutenue par les régimes laïcs en quête de légitimité

Ils opèrent eux-mêmes une réappropriation de l'islam, dans le droit, l'éducation, l'espace public. C'est le cas de H. Moubarak en Égypte, de S. Hussein lui-même, pendant et après la guerre du Golfe.

C. Sur les ruines de l'État-Nation : guerre civile et nouveaux référents identitaires

La Guerre de 2003 plonge l'Irak dans une « spirale confessionnelle » (P.-L. Luizard) et une violence incontrôlable, même si la constitution de 2005 instaure (en principe)= une république fédérale garantissant les libertés religieuses. Ce fédéralisme facilite surtout l'autonomisation des Kurdes, pour la plupart rassemblés dans le PAK (Province autonome du Kurdistan), ravivant le spectre (redouté en Turquie) d'un État kurde transfrontalier. Plus grave, le démantèlement de l'État baassiste conduit les sunnites, grands perdants de l'après Saddam Hussein, à se replier sur leurs identités tribales et à s'engager dans un islamisme djihadiste (*Al Qaida* en Irak, incluant des cadres baassistes) nourri d'apports extérieurs et prenant les chiites et les chrétiens comme cibles. La guerre civile intra-palestinienne opposant le *Hamas* au *Fatah* à partir de 2007 illustre autrement les tensions entre islamisme et nationalisme.

III. 2011-2015 : les printemps arabes les plus spectaculaires ont suscité les automnes les plus répressifs, en contraste avec la survie ou le retour d'une démocratie islamiste et nationale en Iran et en Turquie

A. 2011 : Des perspectives de refondation nationale

B. Les automnes arabes : des normalisations antilibérales et répressives

Au sein du Golfe, le clivage sunnites-chiites s'est accru (écrasement de l'insurrection à Bahreïn, alors que les chiites modérés d'*al-Wifaq*, loyaux à la dynastie en place, ne demandaient que des réformes). En Égypte, le ciment démocratique apparu en 2011 avec la chute de Moubarak n'a pas résisté à l'expérience Morsi. Son renversement par l'armée en 2013 a débouché sur un tournant autoritaire mêlant relance économique et culte de la personnalité. La confiscation des libertés et un niveau de répression sans précédent sont légitimés par la lutte contre le péril islamiste. L'Iran et la Turquie, où le sentiment national est incontestable, ont su cependant dépasser la phase répressive et illustrent l'actualité d'une synthèse politique entre islam politique et démocratie, référent national et référent islamiste.

C. Syrie, Irak, Yémen : communautarismes dans le chaos de la guerre

Dans la Syrie en guerre, la légitimité du régime d'Assad est concurrencée depuis 2012 par celle de la Coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution, reconnue par la Ligue arabe et les États occidentaux. Sur le terrain, on assiste à une islamisation/internationalisation de la lutte contre le régime alaouite, tandis que le chaos syrien entraîne un afflux de réfugiés vers le Liban, au risque de le déstabiliser. L'Irak est lui-même en proie à un regain inquiétant de violences intercommunautaires depuis 2011. Dès 2013, l'EIIL (État islamique en Irak et au Levant), issu d'*Al Qaida* en Irak, se considère comme le véritable État en Irak comme en Syrie ; l'afflux de volontaires pour le *djihad* recrutés à petite échelle annonce déjà le rétablissement du Califat (2014). *Daesh* s'efforce cependant et avant tout de territorialiser et de pérenniser son pouvoir, brisant par la terreur les oppositions. L'allégeance civique à l'État irakien pourrait cependant ressortir renforcée de la lutte contre ce type de totalitarisme islamiste. En attendant, pour reprendre un constat formulé par le roi Fayçal en 1921, « *il n'y a malheureusement pas de peuple irakien, mais des groupes dépourvus de toute notion nationale* ».

Oral

Israël : une utopie, une nation

Introduction

À rebours de l'entreprise sioniste lancée au début du XX^e^ siècle sur le modèle des nationalismes européens, les habitants de l'État d'Israël, longtemps soudés par la menace arabe puis palestinienne, sont aujourd'hui partagés par de multiples lignes de fracture.

I. Un ciment national hésitant entre citoyenneté et nationalisme culturel d'une part (l'État des Juifs), exclusivisme du facteur religieux d'autre part

A. Le sionisme : un projet fondateur d'inspiration nationaliste, à l'instar des nationalismes européens

Théorisé (*L'État des Juifs*, 1896) et mis en œuvre par Theodor Herzl (Organisation sioniste mondiale, à l'origine du *Yishouv*), le sionisme se réfère, dans la perspective d'un socialisme agraire (exploitation collective au sein des *kibboutzim*), à un peuple (les Juifs avec une majuscule), non à un groupe religieux.

Le sionisme se concrétise avec la proclamation de l'État d'Israël en 1948. Les premiers dirigeants de l'État israélien sont travaillistes (Ben Gourion).

B. Les *alyas* successives : du mondial ou national

Les vagues migratoires successives consolident la jeune nation israélienne ; elles se traduisent cependant par un clivage entre les ashkénazes, d'origine européenne, et les séfarades, qui affluent d'Afrique du Nord à partir des années 1950, et qui constituent la clientèle traditionnelle du Likoud (droite israélienne).

C. *Eretz Israël*

L'identité israélienne, fondée sur l'exercice de la citoyenneté (elle-même accessible aux non-juifs) dans un cadre démocratique et pluraliste, est concurrencée, notamment à partir de 1967, par une définition d'inspiration biblique, ayant aussi des prolongements géopolitiques (V. Jabotinski et la reconstitution d'*Retz Israël*). Ce courant est renforcé par l'afflux des juifs émigrant massivement de l'ex-URSS.

En 2011, dans un éditorial remarqué, la militante de gauche Shulamit Aloni (1928-2014) dénonçait même une « *démocratie boiteuse* » car menacée de dérive théocratique : « *l'attachement d'un citoyen à un État repose sur sa citoyenneté, non sur sa religion : il ne dépend pas de sa tribu ou du patrimoine génétique de sa mère [...]. L'État d'Israël a été créé en tant qu'État civil, État de droit, et non comme un État régi par la* halakha *[la loi religieuse juive]. Il a été créé par des représentants du* Yichouv *juif et le mouvement sioniste. Non par des ultra-orthodoxes auxquels s'enchaînent nos ministres* ».

II. Une nation forgée dans les épreuves

A. Une mémoire tragique

La mémoire de la *Shoah* ; le procès Eichmann, 1961.

B. Une nation soudée par la guerre, passée, présente ou virtuelle

Une unité nationale cimentée par la fragilité du nouvel État et par l'expérience ou la mémoire des trois guerres israélo-arabes et des attentats terroristes des années 1980-2000 (première, puis seconde *Intifada*), essentiellement fomentés par le *Hamas* (implanté à Gaza depuis 2007) aujourd'hui.

Le service militaire (deux ans pour les hommes, trois pour les femmes), matrice du sentiment national.

C. Une mémoire vive : le « complexe de Massada ».

Formule renvoyant à la prise par les Romains de la forteresse de Massada en l'an 73, alors dernier bastion de la résistance juive ; le poids de l'histoire -ancienne, contemporaine, immédiate- se traduit par une mobilisation permanente pour préserver un cadre national fragile. « *Plus jamais Massada ne tombera* » : tel est le serment que prêtent les recrues effectuant leur service militaire.

III. Une cohésion fragilisée par l'élargissement de la diaspora et les tensions sociales

A. La question des Arabes israéliens

Représentant 15 % de la population du pays, juridiquement citoyens et représentés au parlement, leur intégration est problématique, même si, en 1999, Miss Israël était arabe. Ils ne sont pas convoqués pour le service militaire (à la différence des druzes).

B. Des juifs exfiltrés il y a trente ans mais aujourd'hui discriminés : les *Falashas*

Les communautés juives se regroupent par quartier, ce qui remet en question les politiques d'assimilation.

Cas extrême : les *Falachas*, exfiltrés d'Éthiopie lors de la famine organisée par le régime marxiste en 1984-85 : 60 % d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté ; ils sont l'objet de multiples discriminations ; en 2013, le gouvernement a même mis un terme à leur arrivée, remettant en cause leur judéité, en dépit de la loi du retour, qui prévoit l'automaticité de la nationalité israélienne pour les juifs de la diaspora.

C. Des tensions et manifestations fragilisant le lien social

Mouvement des « indignés » en 2011, en réaction aux politiques de rigueur et à l'ampleur des inégalités, avec réplique en 2013.

La « start-up nation » semble intérieurement fragile. Elle reste, malgré les tensions, un modèle démocratique pour le Proche-Orient.

Conclusion

L'existence d'une nation israélienne repose sur le tragique d'une histoire présentant différentes temporalités. À l'image de la construction européenne, le nationalisme israélien est d'autant plus rassembleur qu'il admet des acceptions multiples, de la définition biblique du « peuple élu » (*Eretz Israël*) à un nationalisme ouvert fondé sur une allégeance civique atypique dans la région, dont une des figures historiques demeure le prix Nobel et ex-chef de l'État israélien Shimon Perez. L'impact des tensions socio-économiques qui fragilisent actuellement Israël est finalement fonction des rapports noués avec un État en devenir, au nationalisme pas si éloigné dans sa genèse de celui de l'État hébreu : la Palestine.

Chapitre 6

Les enjeux du développement en Afrique : quelle émergence ?

Frank Paris

L'Afrique dispose bien de nombreuses richesses naturelles inexploitées, exportées brutes et souvent pillées ou dilapidées. L'économie de rente ou de pillage n'arrive toujours pas à céder la place à une économie plus diversifiée et montant en gamme dans la majorité des pays. Aussi, construire le développement sur la seule promotion des richesses naturelles semble être encore une impasse, que l'on dénonce le pillage des ressources, le non-respect du libre-échange ou, à l'inverse, la mondialisation « libérale ». [...] Il faut d'abord s'appuyer sur les ressources des humains et des sociétés pour inventer, créer, entreprendre dans un cadre social et politique repensé. En fait, quel type de développement et quelle gestion des richesses naturelles les Africains souhaitent-ils pour leur continent (pillage local ou multinational, prudence imposée ou choisie) ? Il est temps de répondre localement à ces questions.

G. Courade (dir.), *L'Afrique des idées reçues*, 2006.

DATES CLÉS

1888 Début des activités de l'entreprise ancêtre de la De Beers actuelle.

1967 Adoption au Kenya d'un *National Family Planning Program*, première politique de contrôle des naissances de grande ampleur en Afrique subsaharienne.

2001 Mise en place du NEPAD sous l'impulsion de plusieurs États africains (dont l'Afrique du Sud, le Sénégal et l'Algérie).

2003 Construction du « grillage de la discorde » par le Botswana à sa frontière avec le Zimbabwe

2005 Le nombre de mobiles dépasse celui des téléphones fixes sur le continent.

2015 Le PIB du Ghana était le double de celui de la Corée du Sud en 1965 et en 2015 il est tombé à 5 %.

2016 La période 2016-2025 est proclamée par les Nations unies « 3e décennie du développement industriel pour l'Afrique IDDA 3).

CHIFFRES CLÉS

Panorama de quelques États subsahariens pour le développement

États	Rang pour l'IDH (en 2016)	Fécondité	Part de l'agriculture dans le PIB (en %)	Population au-dessous du seuil de pauvreté
Afrique du Sud	119	2,4	2	16,6 %
Kenya	145	3,9	29	43,4

Madagascar	177	4,2	26	75,3
Nigéria	152	5,5	21	70
Éthiopie	185	4,6	4,5	40,1
Mali	175	5,9	42	36,1

D'après les chiffres du PNUD et Images économiques du monde 2019

CROQUIS DE SYNTHÈSE

L'Afrique subsaharienne : un développement incomplet mais engagé

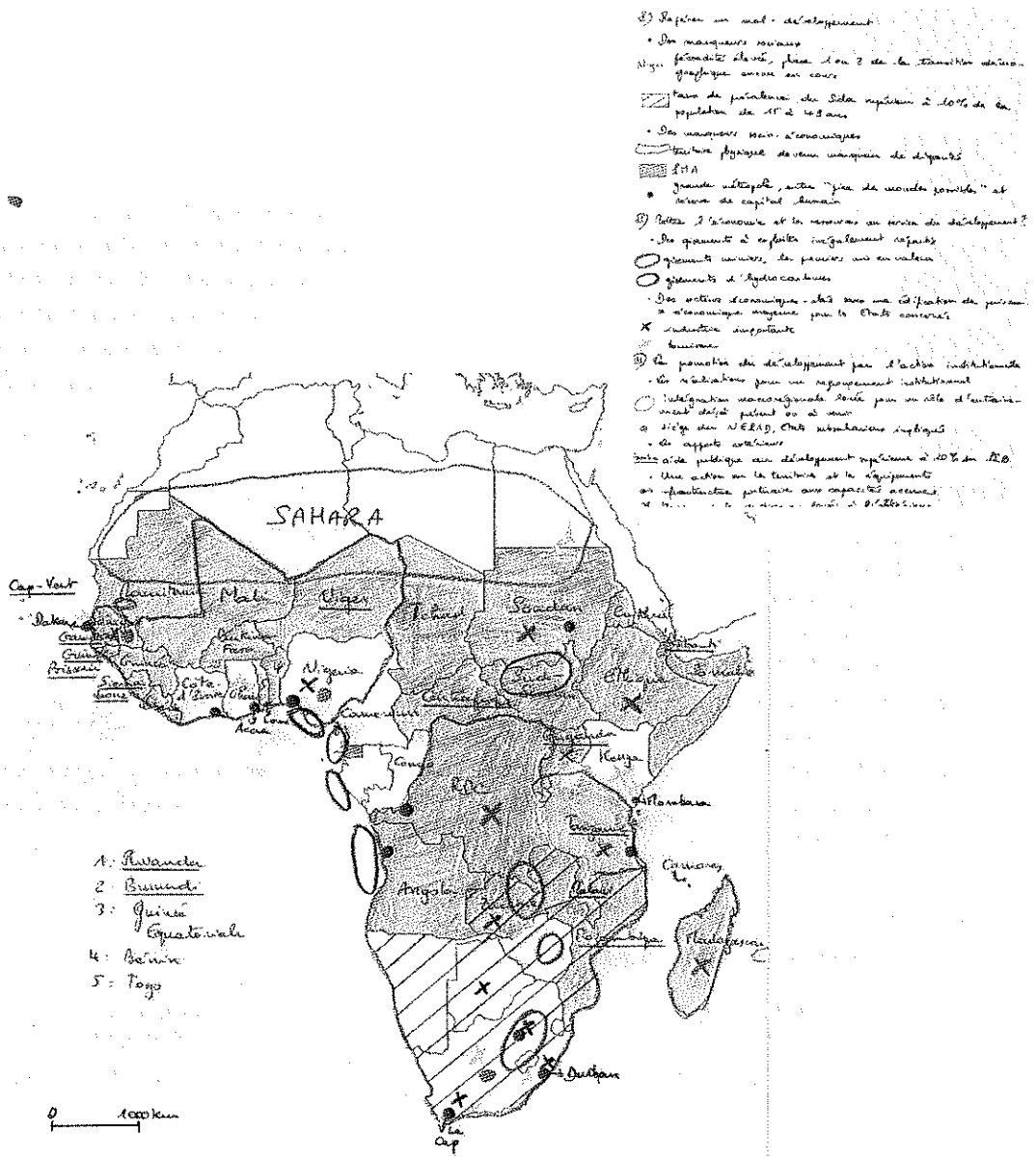

Introduction

Et si l'Afrique refusait le développement ? La référence à cet ouvrage, paru en 1991 et écrit par la franco-sénégalaise Axelle Kabou, semble désormais convenue mais garde une pertinence certaine quant à ses conclusions centrées sur l'attitude des Africains face au développement* et à leur capacité à le prendre en charge. Au sens large, la notion de développement vise à dresser un tableau conjoint de la situation économique et sociale d'un territoire en insistant sur les conditions de vie des habitants. Le recours à l'indicateur qu'est l'IDH s'avère fondamental sans être le seul marqueur à convoquer. Ces indicateurs sont aussi des moteurs pour les décideurs et la mise en place d'actions répondant à ces défis. La notion d'enjeux est ainsi définie : elle est la conjonction entre des stratégies mises en œuvre par des acteurs (institutionnels ou privés, y compris de simples habitants parfois) en réponse à des défis liés à une situation à résoudre. La situation subsaharienne est justement marquée par des évolutions évidentes mais parfois contradictoires. Si un afro-pessimisme ne peut plus être porté vers l'ensemble en présence, le temps d'un « afro-optimisme » généralisé ne semble pas non plus d'actualité, quand une grande partie du raisonnement repose sur l'émergence des classes moyennes catégorie protéiforme (de 20 M pour le Crédit suisse à 143 M soit 13 % de la population pour la CFAO en 2017) qui peut commencer en Afrique à 2 $/hab./jour (situation dite de « petite prospérité » là où la barre est fixée à 10 $ ailleurs dans le monde. L'examen ne peut d'ailleurs conduire qu'à une lecture à plusieurs niveaux, la situation continentale étant marquée par des disparités internes majeures.

PROBLÉMATIQUES

- ***Quels sont les canaux des modes de développement subsahariens ?***
- ***Comment se manifeste la conjonction d'actions endogènes et exogènes pour assurer un développement subsaharien ?***

I. Une Afrique en développement : permanences et dynamiques observables

A. Les marques multiples d'un mal-développement

Les marqueurs d'un mal-développement subsaharien sont nombreux. La donne statistique est à ce titre foisonnante comme révélatrice. L'indicateur qu'est l'IDH, dû à l'économiste indien A. Sen et créé en 1990, est parlant (IDH moyen dès 2015 de 0,523 le plus faible des continents). Les deux premiers États subsahariens du classement mondial se trouvent être des entités insulaires de l'océan Indien, aux problématiques de développement comme aux fondements culturels distincts par rapport aux perspectives continentales. Les Seychelles sont classées à la 63e place et la République de Maurice, à la 64e en 2017. De telles places sont des plus honorables, la République de Maurice devançant à ce titre d'une place la Croatie et de 13 places le Mexique, pour un rang proche de celui de l'Argentine (45), et du Portugal (41). Les

premiers État subsahariens continentaux apparaissent à la 108e place (Botswana) 119e place (Afrique du Sud) et le Ghana (122). Les 12 derniers États du classement sont de la sorte subsahariens. Deux États subsahariens à la situation interne des plus critiques ne sont pas présents d'ailleurs, la Somalie et le Sud-Soudan.

Ce mal-développement généralisé est confirmé par différents indicateurs sectoriels.

Pour l'Afrique subsaharienne :

Part du PIB mondial : 2 %	13,5 % de la population mondiale
Part du commerce international : 2 %	44 % ont moins de 15 ans
Part des stocks d'IDE : 2 %	6 lions africains concentrent 61 % du PIB continental (Afrique du Sud, Nigeria, Angola et au Nord Égypte, Algérie, Maroc
17 firmes dans < les 2000 premières mondiales	Pour la période 200-2015 les produits de base représentent 71 % des exportations en valeur...
Consommation d'énergie par hab 649 kilowattheures par an, la plus faible du monde. Taux d'électrification 32 %	25 % des Afr*icains utilisent* internet

La perspective démographique participe de l'inscription des États dans une situation de mal-développement. Rapportée aux logiques de la transition démographique, modèle légitimement applicable et observable pour l'ensemble du monde, la tendance observée est corrélée au niveau de développement. L'« inflation démographique » relevée par P. Bairoch à propos du Tiers-Monde des années 1960 est une donne subsaharienne encore réelle et facilement mesurable. Le nombre moyen d'enfants par femme dépasse le plus souvent 4, pour un niveau de fécondité ancrant la plupart des États dans un début ou au milieu de la deuxième phase de la transition démographique, voire en fin de première phase (cas au Niger fécondité 7,3). Un quart des Ougandaises âgées de 15 à 19 ans ont déjà au moins un enfant dans un pays qui affiche un nombre moyen de 5,4 enfants par femme. La fécondité en Afrique subsaharienne a baissé lentement La maternité interroge aussi une perspective sanitaire, pour ses inégalités internes évidentes: moins de 35 % des accouchements au Nigéria sont encadrés par un personnel médical qualifié, contre près de 90 % au Botswana. La projection est prétexte à toutes les extrapolations en termes de rapports de force (thématiques instrumentalisées de la ruée et du remplacement): doublement attendu d'ici 2050 après uen multiplication par 5,7 entre 1950 et 2017 (contre 3,2 fois pour l'Asie dans so ensemble et 3,8 pour le sous-continent latino américain. Très explicite la progression comparée du PIB (multiplié par 6,8 entre 1960 et 2016 et le PIB par habitant qui n'a augmenté que de 51 % Des données économiques sectorielles sont aussi la marque d'un niveau de développement moindre voire d'un mal-développement (PIB par tête de l'Afrique subsaharienne de 1 600 dollars conte 6 000 pour l'Asie de l'Est et 9 000 pour l'Amérique latine. La part de la population active dans le secteur primaire est un indicateur parlant, alors même que les stratégies ne relèvent que peu d'un développement fondé sur une économie primaire (brute ou transformée) tournée vers les marchés extérieurs. Plus de 40 % de la population peut encore se trouver employée dans l'agriculture dans certains États (près de 50 % pour le Liberia), soulignant par là même la faiblesse de la modernisation du secteur devant recourir à une force humaine nombreuse. La part du secteur primaire dans le PIB dépasse aussi le plus

souvent les 20 % et peut représenter jusqu'à plus du tiers des richesses produites par les États subsahariens (43 % en Guinée-Bissau), malgré leur faiblesse exportatrice à ce titre.

Ces nombreux stigmates du mal développement s'inscrivent dans des modes de vie qui intègrent le manque. L'évaluation des niveaux de vie est toutefois complexe. Dans *L'Impatience des pauvres* (2002), l'économiste G. Winter souligne les précautions à prendre quant à l'approche de la pauvreté, en rappelant que les chiffres internationaux relèvent d'un même principe de comptabilité qui n'intègrent pas les différences de coût de la vie entre les États. Évoquer dans ces conditions une part de population vivant avec moins de 2 $ par jour peut s'avérer une aporie, tant le coût de la vie ne relève pas des mêmes tendances. C'est d'ailleurs dès 10 dollars et jusqu'à 20 dollars que l'on inventorie en Afrique subsaharienne un segment intermédiaire aisé ou supérieur qui dispose d'un revenu suffisant pour réaliser des dépenses non indispensables, càd autour de 7 % de la population chiffre stable car ni la précarité accrue ni une ascension sociale rapide ne paraissent les concerner C'est donc à d'autres indicateurs, sociaux plus que strictement économiques qu'il faut faire appel pour juger de la pauvreté d'une population. La sous-nutrition est une tendance qui se renforce en Afrique subsaharienne à la différence de la quasi-totalité des autres régions au monde : d'après la FAO, ce chiffre est passé de plus de 170 millions d'individus au début des années 1990 « le nombre de personnes sous-alimentées est de 224 millions, ce qui représente 25 pour cent des 815 millions de personnes sous-alimentées dans le monde en 2016 ». À Brazzaville, le surpoids est un signe d'opulence et de richesse, pour des populations à la quête d'un tel affichage social. À l'opposé, le nombre d'enfants de moins de 5 ans sous-nourris atteint les 40 % au Niger et dépasse les 20 % dans une dizaine d'États du sous-continent. À ces réalités quantitatives se confrontent des logiques qualitatives qui montrent la capacité des populations concernées à fonctionner à partir du manque structurel de moyens financiers comme matériels. Débrouillardise et inventivité sont deux leitmotivs du quotidien subsaharien. Des techniques sont mises au point pour tout acte de la vie, qu'il s'agisse de préserver les récoltes contre les insectes à partir de cendres ou de nourrir le bétail en ville à l'aide de papier et de carton en cas de disette. Les langues témoignent à leur manière des situations de manque : une expression traduisible par « un peu, un peu » est connue dans toute l'Afrique subsaharienne ! L'habitat de récupération reste marqueur paysager encore flagrant dans les villes millionnaires comme plus modestes. Le « pire des mondes possibles » (M. Davis, 2006) trouve à s'exprimer de manière sordide en Afrique subsaharienne.

B. Quelles origines ? Des explications possibles nombreuses

La contrainte démographique ne peut être niée ; l'importance des investissements à réaliser en termes de santé d'éducation à cause du croît naturel de plus de 2,5 % par an a freiné la hausse du PB par tête et la constitution de marchés intérieurs solvables au point de rendre la question de l'accélération de la transition démographique urgente. Les analyses sont variées. Une lecture parfois d'inspiration marxiste, invite à pointer l'enfermement de l'Afrique subsaharienne dans un rôle de fournisseur de matières premières confisquées par des acteurs étrangers pour des *royalties* minimes versées à des États sans ressources fiscales suffisantes. D. M. Dembéle, dans

« Le Sénégal 50 ans après : analyse d'un pacte néocolonial » (*50 ans après, quelle indépendance pour l'Afrique ?*, 2010) évoque l'indépendance comme un « réaménagement du pacte colonial », avec une Françafrique comprise comme « l'humiliation permanente du Sénégal et des autres anciennes colonies, leur avilissement, le pillage continu de leurs ressources, la négation de leur dignité et de leur souveraineté ». L'idée de « pillage » n'est pas neuve et on connaît la formule du géologue belge Cornet (l'Afrique, « quel scandale géologique ») dès les années 1890. La faiblesse de l'affirmation étatique subsaharienne pour obtenir une rente importante est une réalité sensible, à la différence d'États d'autres continents, exploitants directs ou à force de baux favorables pour eux des ressources. Seules des dynamiques récentes mais incomplètes et non structurelles en totalité en viennent à reconsidérer cette logique. Les racines coloniales n'expliquent néanmoins pas toute la faiblesse du développement subsaharien. L'Éthiopie est l'un des États au niveau de développement parmi les plus faibles, en n'ayant connu qu'une brève période coloniale. D'aucuns rappellent aussi que l'aide publique au développement apportée par les États étrangers prend la forme d'un « système [qui] se révèle plus proche de l'usure que de l'orthodoxie bancaire *stricto sensu* » (S. Mbaye, *L'Afrique au secours de l'Afrique*, 2009), constatant que nombre d'actions sont inscrites sous ce vocable sans en relever : le coût de fonctionnement des Alliances françaises comme des lycées français à l'étranger est inscrit dans l'APD selon cet auteur, limitant ainsi les volumes d'aides effectivement apportés en faveur du développement.

Le *land grabbing*, nouvelle plaie de l'Afrique subsaharienne ?

L'expression de *land grabbing* (ou « accaparement de terres ») désigne l'achat ou la location de terres à des fins agricoles (cultures ou élevages, à finalités alimentaires ou non) par un opérateur étranger, qu'il s'agisse d'un État agissant directement ou par le biais d'une société publique, comme d'une entreprise, privée et agissant de sa propre initiative ou guidée par les forces publiques de son territoire d'origine. Pour les institutions onusiennes (FAO et Banque mondiale en tête), on désigne par « accaparement de terres » les terrains cédés dont la superficie s'étend sur au moins 1 000 hectares, c'est-à-dire 10 km2, ce qui représente l'autosuffisance alimentaire pour 500 familles. HRW conteste cette échelle de référence et la ramène à 200 hectares au lieu de 1 000. Près de 5 % des espaces cultivés en Afrique subsaharienne relèvent d'achats et de mise en valeur étrangers. Les pôles les plus à la traîne du continent sur le plan économique se trouvent concernés, notamment l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. L'Afrique australe (et du Nord) n'est concernée que de manière marginale et comporte même des acquéreurs de terres agricoles proches. Ces opérations foncières s'inscrivent dans les stratégies plus générales de « partenariats » mis en œuvre par des pays émergents. La Chinafrique en cours de structuration passe aussi par le *land grabbing*, avec des achats massifs en République démocratique du Congo et au Mozambique. L'Inde se tourne, elle, plus vers l'Éthiopie et les pays africains riverains de l'océan Indien, véritable d'aire d'extension de son influence générale (6 investissements au Mozambique, 2 en Tanzanie). Les anciennes puissances tutélaires ne sont pas absentes, et la France comme le Royaume-Uni procèdent aussi à de tels achats. L'Afrique anglophone reçoit sans surprise des achats britanniques (7 en Tanzanie par exemple) alors que l'Afrique de l'Ouest, francophone, est-elle privilégiée par les achats français.

Ces opérations ne manquent pas de susciter débats voire protestations. En 2008, à Madagascar, le groupe sud-coréen Daewoo cherchait à acquérir plus d'un million d'hectares de terres pour les planter en maïs, action décriée par la population malgache mais soutenue par les autorités ; la chute du président Ravalomanana en 2009 est d'ailleurs pour partie précipitée par cette affaire. La présence étrangère ne fait alors que s'inscrire dans la logique du « pillage » dénoncé à propos des ressources africaines, aux dépens des besoins alimentaires de populations locales soumises

à la faim et à la sous-nutrition. Cette réalité est d'ailleurs amplifiée dès lors que les employés des terres loués ne relèvent pas d'une main-d'œuvre locale, mais de flux de travailleurs migrants prévus par les contrats et originaires des pays loueurs. En revanche, des observateurs montrent comment certains acquis de la révolution verte sont portés par l'Inde vers les terres africaines acquises : une visée à long terme d'effets bénéfiques ?...

La donne environnementale est souvent, analysée en termes de contraintes, l'agriculture subsaharienne doit impérativement intégrer la donne climatique avec des hausses de températures pouvant aller jusqu'à 5 degrès dans une partie de l'Afrique australe et occidentale. Mais la fatalité du milieu est une explication à nuancer. La réponse ne peut être satisfaisante en totalité, tant les conditions naturelles varient et tant les progrès ont été enregistrés depuis les années 1950. Le paludisme a pu être vaincu dans certaines terres, tout comme la mouche tsé-tsé. Le premier continue pourtant de tuer et les records mondiaux sont atteints par le Tchad, la Sierra Leone et le Burkina Faso, alors qu'il a été vaincu aux Seychelles et à l'île Maurice. Les réapparitions récentes de la mouche tsé-tsé montrent néanmoins le manque de suivi, d'origine financière. À l'inverse, c'est dans une « terre bénie des dieux », aux conditions pédologiques comme climatiques permettant une triple récolte annuelle, que s'est produit le génocide rwandais. Quant aux famines, elles sont devenues le « produit de la géopolitique » plus que du climat comme l'expose S. Brunel à propos du Sahel, et particulièrement au Darfour.

Les facteurs endogènes au continent sont enfin à ne pas négliger, pointés d'ailleurs par nombre d'auteurs subsahariens d'ailleurs. Les mentalités subsahariennes sont ainsi évoquées par A. Kabou et sans cesse rappelées par la suite (*Comment l'Afrique en est arrivée là*, 2012). Les freins endogènes s'observent à différents niveaux, qu'il s'agisse d'une population peu entreprenante dans une perspective de marché et donc capitaliste comme, à l'inverse, d'entrepreneurs ou de politiciens tournés vers des intérêts étrangers plus que subsahariens. Contestées pour partie, les thèses invitent pourtant à ne pas se focaliser sur une seule perspective et accordent à l'humain et au social la place fondamentale qui est la leur dans le devenir des territoires, ce qu'aucun scientifique ne conteste en revanche. Les pratiques étatiques clientélistes sont une réalité démontrée, tout comme la marque de discours officiels qui freinent certaines actions à propos du développement. La thèse défendue en Afrique du Sud par le président T. Mbeki à propos du Sida (l'absence de lien entre ce dernier et le VIH) s'inscrit dans une telle perspective. Les pesanteurs sont aussi celles nées des manques financiers et d'un mal-développement qui l'entretiennent : l'épargne nationale ne représente que 12 % du PIB des États subsahariens, trop peu donc pour envisager des investissements de taille, dans les secteurs économiques comme sociaux.

C. Et pourtant, l'Afrique connaît des dynamiques de développement positives

L'émergence d'une classe moyenne se fait le puissant signe d'une amélioration de conditions de vie. Cette constatation est par exemple le fait d'autorités financières continentales (Banque africaine de développement), qui chiffre à entre 200 et 300 millions le nombre d'Africains relevant de cette catégorie, soit près du tiers du milliard d'habitants pour les estimations

les plus hautes. Ce nombre a été multiplié par 3 depuis le début des années 1980. L'importance du groupe est d'autant plus forte qu'elle relève d'une approche seulement chiffrée et considère ainsi toute personne disposant d'au moins 10 $ par jour pour vivre. Le « piège des chiffres » (G. Winter) joue en revanche ici en faveur de l'importance des conditions de vie de ces groupes sociaux. Des équipements sont le symbole de cette élévation du niveau de vie. De tristes événements médiatisés, à l'image de l'attaque, en 2013, du centre commercial Westgate à Nairobi. La clientèle n'est plus la seule élite économique, pour un bâtiment récent et construit selon le modèle du *mall*. Seuls 4 États subsahariens comprennent toutefois au moins un restaurant de la firme McDonald's (Afrique du Sud, Botswana, Kenya et République de Maurice) et à l'image du Zimbabwe beaucoup n'en possèdent pas. Ces traces d'une modernité extérieure sont aussi le fait d'une Afrique désormais ancrée aux réseaux mondiaux de télécommunication. La révolution des TIC s'est accélérée et l'Afrique subsaharienne compte en 2016 420 M d'abonnés uniques soit un taux de pénétration de 46 % Le nombre d'appareils explose avec le milliard d'appareils utilisés franchi désormais pour près de 250 M de smartphones La part de la population abonnée à la téléphonie mobile fluctue en fonction des États : 9 % en Érythrée mais 70 % au Botswana et en Afrique du Sud Le retard est patent dans l'utilisation de Internet moins de 20 % pour l'Afrique subsaharienne contre plus de 45 % pour la moyenne mondiale. Outre les informations échangées dans le cadre des communications vocales, ces équipements permettent de plus en plus de contourner l'obstacle d'un raccordement filaire. Le premier cybercafé ouvert au Sénégal l'est en 1996 et rappelle l'importance encore de ce mode d'accès à Internet, avec la naissance de sites nationaux pour des opérations en ligne courantes en Occident (offres d'emplois, achat-vente comme Jumia et Konga au Nigéria depuis 2012…). La véritable révolution est certainement celle de la combinaison banque mobile avec la plateforme numérique M-Pesas proposée par Safaricom depuis 2007 qui multiplie les microcrédits les transferts de fonds de travailleurs émigrés les services de paiements. L'éducation est aussi rénovée par le numérique Mooc, petites plateformes d'accès à Internet mais tout reste subordonné à l'accès à l'électricité et le taux d'électrification ne dépasse pas 32 % du territoire !

Faudra-t-il se contenter de rappeler les gains en termes d'espérance de vie. Cette dernière a pu progresser de plus de 14 ans au Cap Vert entre 1980 et 2012 (de 59,9 ans à 74,3 ans) et de plus de 15 ans au Niger sur la même période (de 39,5 à 55,1 ans). Mais, dans le même temps, les conflits ont débouché sur une espérance de vie de 52 ans (femmes) et 48 ans (Hommes) pour la république centrafricaine ou record 46 et 43 ans au Lesotho impacté par la pandémie du Sida.

Est-ce à dire que les dynamiques négatives de la « décennie du chaos » (années 1990) sont désormais oubliées ? Les indicateurs économiques sont au plus haut pour des États qui affichent une croissance économique annuelle de 5,2 % sur période 2000-2014. La crise économique mondiale de la fin des années 2000 n'a pas autant affecté l'Afrique subsaharienne que d'autres régions du monde, y compris des économiques émergentes. Mais la vulnérabilité demeure car affectée par des cours de matières premières à la baisse et le retard de diversification des économies la croissance n'a été que de 1,3 % en 2016 et 2,4 % en 2017. L'épidémie de Sida et les réapparitions de l'Ebola la diffusion de maladies en régression au cours des années 1980,

à l'image de la tuberculose en recrudescence en Afrique de l'Ouest, sont au cœur des enjeux sanitaires, et sociétaux : 36,7 millions de personnes vivent avec le VIH dans le monde, la majorité d'entre elles, soit 25 millions, sur le continent africain, dont 11 millions qui n'ont pas accès à un traitement. Avec d'importantes disparités : 6 millions de séropositifs en Afrique centrale et de l'ouest, contre 19 millions en Afrique australe et de l'est. Les progrès existent. Le cas le plus remarquable est celui de l'Afrique du Sud, où le nombre de personnes sous traitements est passé de 90 en l'an 2000 à 4 millions en 2016. Par ailleurs, au Swaziland, désormais, 90 % des séropositifs sont sous traitement. L'Afrique de l'Ouest est-elle un peu à la traîne aujourd'hui : elle concentre 90 % des nouvelles contaminations, surtout dans les milieux urbains.

Madagascar : des questionnements sanitaires liés à d'autres interrogations

La situation de Madagascar permet d'illustrer l'imbrication possible entre santé et formes décriées de la mise en valeur. La peste y a connu une recrudescence au début des années 2010. Le quart des malades et des morts mondiaux sont comptabilisés dans le pays dès 2012. Les financements réduits, mais aussi la déforestation sont incriminés. Les rats sont poussés à se réfugier dans les villes, au contact des populations denses. 53 000 hectares de forêts y ont été détruits entre 2000 et 2005. L'usage domestique en est la première cause, avec un charbon de bois dont 80 % des productions sont illicites et qui représente 92 % de la consommation énergétique.

Toute l'ambivalence de ces réalités poussait la revue *L'Économie politique* à titrer un de ses numéros de 2013 « L'Afrique est-elle bien partie ? », et l'Afrique est assimilée à un continent de l'espoir aussi bien par le pape François que le secrétaire général des Nations unies au 26e sommet de l'UA en Janvier 2017, façon d'évoquer les contradictions africaines sans retomber dans un pessimisme réducteur et d'adresser aux populations jeunes et urbaines éduquées un message positif.

II. Les stratégies en réponse aux défis multiples du développement généralisé

A. Une complexité d'acteurs et de forces de décision pour des stratégies évolutives

L'échelon de l'État est un des premiers niveaux d'intervention pour promouvoir un développement, dès les lendemains de l'indépendance. La pression démographique impose des révisions de choix car des niveaux de fécondité élevés hypothèquent la croissance par les coûts induits. Aussi a-t-on ou doit-on réfléchir à des politiques interventionnistes des États ; le chemin est long au regard des normes natalistes (idéal d'enfants souvent entre 4 et 9) sollicitation de la contraception plus faible qu'ailleurs, retard de la révolution contraceptive excepté en Afrique australe mais le contrôle des naissances reste un sujet sensible et c'est avec prudence que l'UA recommande d'améliorer « l'accès à la santé sexuelle et la planification des naissances. C'est un enjeu capital si on compare l'Afrique subsaharienne et l'Asie de l'Est et du Sud et l'Amérique latine qui au départ en 1960 connaissaient les mêmes taux de fécondité entre 6 et

7. L'émergence a pu se mesurer par la baisse de la fécondité brutale en Asie de l'Est progressive dans les ensembles d'Asie du sud et d'Amérique latine base d'un emballement de la croissance du PIB. L'Afrique subsaharienne ne fait qu'amorcer ce processus Quelques pays avant-gardistes montrent la voie avec, dès 1967, le Kenya, et ses 3500 centres actuels spécialisés aussi dans les soins médicaux des enfants en bas âge façon indirecte de peser sur la natalité ou l'Ouganda qui en 1995 met en œuvre un *National Population Policy for Sustainable Development*, relayant des initiatives jusque-là privées (plus de 30 % des femmes ougandaises recourent désormais aux moyens de contraception). Mais seuls 5 % des contraceptifs distribués sont ainsi subventionnés par l'État ougandais. Parfois la lutte contre pauvreté prime la lutte contre le sida sans que les corrélations soient établies par un État responsable (G. Courade, *Le désarroi camerounais*, 2000) voit dans le sida un « révélateur de la décomposition de l'État ». D'une manière générale, le volume des dépenses d'éducation reste en-deçà des besoins réels (l'équivalent environ de 3 % du PIB) mais la volonté de valoriser un capital humain est manifeste. Les débats autour d'un *brain drain* (et alors que l'Afrique subsaharienne ne semble pas encore inscrite dans un *brain gain*, à la différence de l'Inde par exemple) témoignent d'une telle prise de conscience : 70 millions de dollars auraient été perdus par le Ghana depuis 1999 au titre des frais de formation d'un personnel soignant qui a quitté le pays à la fin de ses études, et alors que 3 000 infirmiers spécialisés partent chaque d'année d'Afrique du Sud, notamment vers le Royaume-Uni (d'après S. Mbaye, 2009).

L'époque actuelle n'est pourtant plus à des stratégies nationales ne visant qu'à mettre en œuvre un projet de grande envergure, démesuré pour combiner mégalomanie et rayonnement mondial. Le temps n'est plus à des visionnaires conjugant délires personnels et soif de reconnaissance, à l'image d'Amin Dada en Ouganda (seconde moitié des années 1970), expropriant et condamnant à l'exil les populations indiennes propriétaires des commerces, pour une politique qui a en définitive ruiné le pays en provoquant une hyperinflation désastreuse. De même la cathédrale Notre-Dame-de-la-Paix de Yamoussoukro, réplique de Saint-Pierre de Rome dans le village natal d'Houphouët-Boigny promu nouvelle capitale ivoirienne et engloutissant une bonne part de l'aide internationale, n'a été qu'un marqueur paysager d'investissements pour fonder une nation ivoirienne en tentant d'impulser des modalités de développement. On retiendra l'expression des géographes J.-L. Chaléard et A. Dubresson (1993,) à propos de Yamoussoukro, qui résume les ambitions à l'œuvre, identitaires comme personnels : « l'ivoirité d'une mégalomanie ». En Guinée Équatoriale, 2012 voit pourtant la mise en chantier de la nouvelle capitale d'Oyala (à l'horizon 2020/2025), sur le continent près de Mongomo, village natal du président, véritable vitrine à venir des réussites pétrolières en cours. Autre utopie mobilisatrice, l'expérience ujamaa en Tanzanie sous Julius Nyerere à partir de 1967 s'est voulue un socialisme rural, avec une priorité donnée à l'agriculture (dans le cadre de villages fonctionnant sur un modèle coopératif) pour une industrie néanmoins promue pour assurer une autosuffisance dans le textile notamment (vision importée de Chine et des communes populaires). La figure du leader n'est plus aussi présente en Afrique, même si parmi les 9 candidats, retenus pour la présidentielle du 7 octobre 2018 au Cameroun figure l'éternel président

sortant Paul Biya, 85 ans dont trente-cinq au pouvoir (réélection finalement assurée à plus de 70 % des voix). Un Robert Mugabe vieillissant au Zimbabwe a été obligé de démissionner après 37 ans de pouvoir en 2017.

Le niveau « international » relève des décideurs extérieurs à l'action manifeste en faveur du développement, pour des initiatives exogènes à l'Afrique subsaharienne en concertation avec des acteurs subsahariens. Pour les institutions internationales, l'heure n'est plus celle des « éléphants blancs » du développement, projets pharaoniques mais échecs majeurs sur les plans socio-économiques comme environnementaux, pour des entreprises de développement de l'irrigation, de certaines activités agricoles qui n'ont pas répondu aux attentes de la population locale. La libéralisation croissante ne pousse plus à de telles dépenses, que les PAS (Plans d'Ajustement Structurel) ont gommées au cours des années 1980-1990 sous l'égide de la Banque mondiale. Les actions désormais à l'œuvre se veulent articulées à des principes nouveaux, comme celui d'une durabilité affirmée et conditionnée pour de tels financements par des autorités étrangères nécessaires. En Ouganda, le barrage de Bujagali sur le Nil (inauguré en 2012) est un projet gigantesque pour la production d'électricité nécessaire au développement économique du pays. La Banque mondiale, soutien financier majeur de cette construction, s'est assurée de la prise en compte de ses effets sociaux et environnementaux. La consultation des populations locales durant la phase de projet et celle de la construction, l'arbitrage gouvernemental pour les choix techniques révèlent un esprit de durabilité, opposée aux pratiques du passé. D'autres logiques sont mises en œuvre, à l'image des Objectifs du Millénaire posés pour la période 2000-2015. Cette liste sectorielle, pas seulement pensée pour l'Afrique subsaharienne, connaît un bilan en demi-teinte et différencié. Elle a contribué à établir ou à amplifier certaines pratiques saluées par les autorités du PNUD, à l'image de celles de la firme Novartis au Kenya. Produisant des médicaments pour le traitement du paludisme, elle les vend à meilleur marché aux systèmes de santé publics, selon un prix adapté au pouvoir d'achat. Mais une disponibilité plus importante en 2006 pour cet État a été liée à un financement accru de la part du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, preuve d'une nécessaire intervention extérieure. Le remboursement de la dette extérieure, parmi les fondements des Objectifs du Millénaire, reste évalué à entre 10 et 15 % des recettes d'exportation depuis les années 1980.

Un exemple de retard des OMD : l'éducation

En 2000 près de 189 chefs d'États s'accordaient sur la nécessité de réduire la faim, la pauvreté, la maladie dans le monde d'ici à 2015. Ils s'engageaient également à atteindre l'éducation primaire universelle. Principal constat : la scolarisation primaire universelle n'est pas atteinte en 2015. En dépit de la réduction significative du nombre d'enfants privés d'éducation – de 102 millions en 2000 à 57 millions en 2011 – les progrès ont ralenti au cours de dernières années et les inégalités restent fortes. L'Afrique subsaharienne abrite plus de la moitié des enfants exclus de l'éducation dans le monde. Entre 2000 et 2011, le taux net d'inscription dans l'enseignement primaire est passé de 60 % à 77 %. Mais dans le même temps, l'Afrique subsaharienne continue de faire face à une forte demande d'éducation pour une population de plus en plus importante : en 2011, on comptait ainsi 32 millions d'enfants d'âge primaire en plus par rapport à l'an 2000.

L'Afrique subsaharienne est enfin marquée par un inégal processus d'intégration macrorégionale, propre pourtant à concentrer un développement de nature économique. Le bilan est incomplet. La SADC (*Southern African Development Community*) fondée en 1992 (en remplacement de la SADCC établie en 1980) fédère une Afrique australe étendue à certains États d'Afrique centrale (RDC, Tanzanie notamment) aux économies et aux ressources pour partie complémentaires. Union commerciale, doublée d'une union douanière ancienne pour les seuls États d'Afrique australe, elle semble afficher des ambitions proches de celles du Mercosur au titre de l'approfondissement du rapprochement à l'œuvre. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale sont lancées sur des formes d'intégration plus sectorielles. La CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) s'est fondée autour d'une union monétaire et commerciale ; les premiers approfondissements relèvent d'une volonté malienne de structuration d'un marché régional, notamment sur le plan agricole. 2014 s'ouvre sur l'adoption d'un PCD (Programme commun de développement) couvrant plus de 240 projets tournés vers le développement et portés par différents acteurs comme les États ; cette signature concrétise des discussions débutées en 2007 selon des principes intégrant les logiques durables et la participation des populations locales. Dès lors se pose le problème de l'efficacité des intégrations régionales ; tout dépend de leur fonctionnement : la CEDEAO est allée jusqu'à des interventions dans une africanisation de la gestion des conflits rapidement cependant doublée par le G5-Sahel et a favorisé la libre circulation des biens et des personnes, mais l'UMA n'a pas pu résorber le conflit algéro-marocain au Sahara occidental. La signature de la Tripartite, accord conclu en juin 2015 entre 26 pays d'Afrique – soit 625 millions d'habitants pour 900 milliards d'euros – est encourageant mais n'est-il pas la sanction de l'échec de 32 ans d'intégration régionale (Comesa, EAC, SADC) ?

B. Des stratégies autour des fondements productifs subsahariens : le regard vers des marchés et des débouchés à différents niveaux

Débuter par une évocation de l'agriculture ne relève non pas tant de l'ordre typologique établi par Clark dans les années 1930, mais de l'importance maintenue de ce secteur dans la population active et l'économie de l'Afrique subsaharienne. Sans doute aussi que cette dernière reste la partie du monde où ce classement se fait encore le plus pertinent. Les statistiques du BIT chiffrent à près de 65 % la part d'agriculteurs dans la population active totale, chiffre le plus élevé du monde (près de 51 % pour l'Asie du Sud) et en légère érosion depuis une dizaine d'années (65 % en 2003). L'agriculture subsaharienne apparaît à plusieurs vitesses. La petite agriculture, de nature paysanne, se maintient et se trouve prise dans des stratégies de développement portées tant par des acteurs endogènes que grâce à des actions soutenues de l'extérieur. Dans les savanes à la confluence entre Cameroun, Tchad et République centrafricaine, l'arachide, culture secondaire d'abord liée à une utilisation seulement vivrière, s'est substituée au coton, culture de rente jusqu'aux années 1970. L'orientation impulsée par des acteurs publics (structures agronomiques diffusés dans nombre de territoires) joue un rôle pour une adoption progressive de cette culture. Elle connaît au cours des années 2000 une diffusion commerciale

dans l'ensemble des centres urbains des trois pays, et s'étend jusqu'en Afrique de l'Ouest. Les années 2000 voient d'évidents progrès, poussant à parler de la « qualité des réponses paysannes aux défis environnementaux, démographiques et économiques » (I. Owona), dans un contexte d'extension des principes productivistes (engrais, irrigation – l'Afrique subsaharienne ne comprend que 4 % de terres arables irriguées), soutenus notamment par certains États : l'opération pilote lancée au Malawi en 1998 (fournir des engrais en petite quantité à la plupart des paysans, à un niveau micro et individuel désormais privilégié) est suivie d'effets positifs sur les rendements mais ne peut être poursuivie par la suite faute de moyens. Des stratégies actuelles en viennent à souligner une autre dimension, en appuyant le caractère durable de certaines formes d'agricultures, peu gourmandes en intrants. Se multiplient les expériences de promotion de cultures fondées sur des normes environnementales repensées, qui n'empêchent en rien une augmentation des rendements. Le Malawi et le Zimbabwe voient certains champs de maïs plantés ponctuellement en acacias, pour renforcer la qualité des sols, en éviter l'érosion, accroître la rétention d'eau et augmenter par trois les rendements. La formation d'un capital culturel apparaît avec force, autour de centres agronomiques qui s'adressent à des entrepreneurs familiaux, à l'image du centre de formation Songhaï, au Bénin, reconnu Centre d'excellence pour l'Afrique par l'ONU en 2008. Mais ces réalisations ne doivent pas faire oublier que seul 0,25 % des prêts bancaires s'adressent aux petits exploitants agricoles, par ailleurs souvent féminins, alors que le droit coutumier les prive souvent de l'accès au foncier.

L'expérience du Rwanda

Avec des partenaires comme le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, la Banque mondiale finance des projets stratégiques axés sur : les techniques d'exploitation du sol, la récupération des eaux de pluie, l'irrigation des cultures en terrasses, le soutien au secteur agricole, le développement des chaînes de valeur agricoles et des filières de l'élevage. Un projet de gestion durable des terres a ainsi permis d'obtenir des gains de productivité sur les cultures à flanc de colline à travers une nouvelle approche de la gestion des bassins-versants pour limiter l'érosion. Le projet couvre pratiquement 20 000 hectares répartis sur 12 districts, dont ceux de Karongi, Nyanza et Gatsibo, et met en place des systèmes fiables d'irrigation sur 2 368 hectares. Il aide aussi les agriculteurs à cultiver des petits pois destinés à l'exportation. Le marais de Rugeramigozi, dans la province du Sud, démontre comment la maîtrise de l'irrigation peut changer la donne : ici, le projet d'appui au secteur rural a financé la construction d'un petit barrage pouvant stocker jusqu'à 260 000 mètres cubes d'eau. Les agriculteurs de la région se sont regroupés en coopérative, avec un statut juridique propre, et ont constitué 55 groupes d'entraide (constitués surtout de femmes). Une majorité d'entre eux (plus de 96 %) ont fait preuve d'un sens remarquable des responsabilités et de la collectivité, en acceptant de payer une redevance eau pour garantir l'entretien des infrastructures d'irrigation qui sont cruciales. Les rendements des principales cultures (haricots, maïs et riz) ont augmenté, les riziculteurs affichant désormais en moyenne une production de 4 tonnes par hectare, contre seulement une tonne auparavant. Ce riz est vendu *via* la coopérative locale, ce qui permet d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des habitants vivant près des marais – une région qui, autrement, serait restée en jachère et infertile.

En parallèle, une grande agriculture (pas toujours liée à l'esprit de la plantation coloniale ou de l'agriculture de rente) se maintient, avec des évolutions notables.

Le sucre ivoirien, héritage de l'économie coloniale ?

Le sucre ivoirien témoigne du maintien d'une grande agriculture subsaharienne, héritière pour partie des plantations coloniales. Portée par des réussites économiques importantes et observant l'augmentation de la demande mondiale en sucre, soutenue (voire pressée par la Banque mondiale comme des entreprises étrangères équipementières pour l'activité sucrière), la Côte d'Ivoire s'endette lourdement (70 % des dépenses dans le secteur relevant de dettes étrangères) à partir du début des années 1970 pour développer des complexes sucriers de grande ampleur. Six des douze complexes initialement prévus sont réalisés sous l'égide de l'État (rôle de la société publique SODESUCRE). Deux sont fermées au cours des années 1980 par manque de rentabilité et pour favoriser les seuls secteurs capables d'assumer une modernisation poussée autour de l'irrigation. Le secteur est privatisé en 1997, et n'a jamais réussi à s'imposer sur les marchés étrangers autrement que grâce aux quotas des accords ACP. Le marché intérieur, réservé aux productions ivoiriennes, est pourtant régulièrement soumis à des importations illégales depuis l'Inde ou le Brésil, qui pèsent pour près de 20 % des ventes totales (légales comme illégales dans ce cas). De telles évolutions trouvent à exprimer les stratégies gigantesques puis revues à la baisse et soumises à la libéralisation et à la privatisation croissantes. Une critique totale ne saurait être portée dessus, au regard des changements de mentalités que ces équipements ont pour partie induit, terreau pour les dynamiques plus locales des décennies suivantes.

Une dernière tendance, exprimée avec force depuis les années 2000, questionne les modalités de développement, autour des achats multipliés de terres. Les États les plus pauvres mais stables sont concernés : le Mozambique aurait cédé 3 % de sa superficie totale (7 % de ses terres arables), majoritairement pour des activités d'agroforesterie. Les activités agricoles nourricières ne sont en effet pas les seules concernées, et l'Éthiopie vend des terres pour les cultures florales à des groupes indiens. Les acquéreurs relèvent tant du Nord que des pays émergents et du golfe Persique (pour des productions destinées à leur marché intérieur), voire d'autres États africains : la République de Maurice est en bonne voie d'obtenir un accord en Afrique de l'Ouest pour l'achat de terres transformées en rizières. Cette soif extérieure apparaît comme un nouvel enjeu, poursuivant, sous d'autres formes, les critiques émises à l'encontre des convoitises sur les ressources extraites des sols et sous-sols subsahariens. Une mal-gouvernance, peu soucieuse de développement, se trouve nourrie par de telles exploitations, à l'image de celles d'hydrocarbures dans le cadre de la Françafrique. Elf a bâti son empire au Gabon pétrolier, pour une entreprise accusée à la fin des années 1990 de financer des milices présidentielles chargées de lutter contre les opposants au Congo-Brazzaville.

L'Afrique au piège de la rente ?

Une récente re-primarisation de certaines économies nationales amène à interroger la rente liée aux ressources naturelles, qu'elles relèvent d'hydrocarbures ou de minerais courants comme plus rares. Certains États s'affirment de manière récente ou diversifient leurs productions avec l'exploitation de nouvelles ressources. Le cas de Madagascar est emblématique au titre du nickel (d'une production nulle en 2009 à une production de 37 800 tonnes en 2014, pour répondre notamment à la demande chinoise). Le Congo se lance sur la voie de l'exploitation pétrolière de manière massive depuis 2015. La Zambie, à la Copper Belt marquée par une chute de ses production cuprifères, retrouve une santé dans ce domaine depuis la fin des années 2000 (260 millions de tonnes en 2000, 730 en 2014). Les hydrocarbures fournissent d'autres exemples bien connus. Toutefois, cette manne financière peut s'avérer un danger en ne profitant pas aux populations

concernées. Si la montée de l'intérêt des émergents pour les ressources subsahariennes amène des arbitrages réalisés par les autorités des États propriétaires de ces mêmes ressources, l'industrialisation de transformation n'est qu'encore balbutiante dans ces différents États, sources d'emplois nombreux. Cette économie peut en parallèle alimenter des tensions internes ou être accaparée par un groupe d'individus, à la tête du pouvoir. Les 20 570 dollars du PIB/habitant de la Guinée Équatoriale ne sont qu'un leurre statistique, le pays étant marqué à sa tête par la famille Obiang, présentée comme un véritable clan. La rente peut ainsi s'avérer une source de revenus mal partagée ou mal orientée à l'interne...

Le secteur industriel est incomplet, malgré une claire volonté de le développer dans la diversification. L'inscription mondiale de l'industrie africaine est des plus faibles, et se concentre sur quelques pôles d'Afrique australe. La décennie 2000 voit la fin des régimes de quotas à l'encontre de l'Asie, accords datant des années 1970 (renforcés en 2000 par un accord comme l'AGOA voté aux États-Unis pour une entrée sans droits de douane des productions textiles sur le marché étatsunien) et qui disparaissent en 2004. Des investisseurs chinois, ayant profité de la non-extension des quotas aux pays africains, y ont implanté des usines textiles, à l'image du Lesotho devant alors les 3/4 de ses exportations à cette production industrielle. Le retour des investissements vers l'Asie orientale est opéré à partir de 2005, provoquant plus de 250 000 pertes d'emplois pour le secteur. La décennie 2010 s'ouvre toutefois vers quelques investissements dans le textile, notamment en Éthiopie, selon des stratégies où la faiblesse des coûts salariaux et l'absence de revendications syndicales jouent à plein et bien plus qu'une volonté de développement. Cette participation africaine à la division internationale du travail reste ambiguë. La volonté d'une Afrique intégrée au monde s'entend aussi autour des infrastructures majeures comme les aéroports et les ports. Ces derniers connaissent une progression importante de leur trafic, avec deux pôles majeurs d'équipement à l'échelle du sous-continent. L'Afrique du Sud mise sur une spécialisation de ses ports avec des créations récentes à l'image du nouveau port de Ngqura (mis en service en 2009) et tourné vers le trafic de conteneurs, ôtant stratégiquement et volontairement cette fonction aux deux grands ports sudafricains de Saldanha Bay et de Richards Bay, spécialisés dans le vrac. L'Afrique de l'Ouest et du Nord du Golfe de Guinée sont dynamisées par les exportations d'hydrocarbures mais aussi une progression des conteneurs. Dakar voit une progression annuelle d'environ 5 % du trafic, pour un volume total inférieur d'un tiers à celui d'un État atelier comme la Tunisie. L'enclavement d'États d'Afrique de l'Ouest producteurs notamment de denrées agricoles profite à des infrastructures comme Abidjan, Tema (Ghana) ou Lomé, ce dernier étant concurrencé par le deuxième et voyant une diminution de son trafic. Les différentes infrastructures du Nigeria voient un volume transité supérieur à celui du Havre. La côte Est est elle plus modeste, avec Mombasa au trafic équivalent à celui de Naples ou Djibouti au trafic inférieur à celui de Savone. Les infrastructures spécialisées dans une marchandise fleurissent ou voient leur place confirmée, à l'image de Port-Soudan pour le pétrole ou de Nouadhibou en Mauritanie pour le fer.

La modernisation récente du port de Nouadhibou, équipements et acteurs à l'œuvre

Spécialisé et construit pour les exportations de fer mauritanien, Nouadhibou a connu en 2012 une extension pour doubler en moins de deux ans le volume de fer y transitant (de 10 à 20 millions de tonnes), tout en modernisant les infrastructures ferroviaires terrestres y conduisant (150 km entre Zouerate et le littoral). La Mauritanie mise en effet sur des gisements contrôlés par une société nationale (la SNIM, Société nationale minière de Mauritanie, deuxième en Afrique pour une telle production). Cette modernisation est dans le prolongement d'opérations antérieures portées directement sur les mines de fer. La participation de la Banque européenne d'investissement aux deux projets rappelle la nécessité de financements extérieurs, sur le mode du prêt et non du « cadeau » dans ce cas. Chantier imposant, il ne connaît néanmoins que peu d'effets entraînants sur les territoires alentour, sans relever toutefois d'une « cathédrale dans le désert » de nature logistique.

Le secteur tertiaire apporte des compléments, voire plus que des compléments, au développement économique. Le tourisme en est l'exemple majeur et se concentre sur certains littoraux ou ensembles régionaux d'allure naturelle et peut représenter des parts importantes dans le PIB de certains États, notamment insulaires (près de 20 % aux Seychelles, entre 10 et 11 % pour le Cap-Vert et la République de Maurice, mais aussi au Kenya contre moins de 3 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne). Ces activités sont sources de développement, ne serait-ce qu'au titre des équipements nécessaires. L'ouverture d'un aéroport aux Seychelles en 1971 marque le début d'un essor notable des flux touristiques vers cet archipel jusque-là desservi uniquement par une liaison maritime depuis Zanzibar. Au Cap-Vert, l'île de Sal concentre près de 65 % des hébergements sans être la capitale. L'implantation facilitée d'un aéroport international explique cette part aux dépens de l'île capitale Santiago. Le tourisme est aussi révélateur des progressions du niveau de développement. J. Rieucau, à propos du Kenya et du tourisme domestique qu'il connaît (*Le Kenya dans la 3e révolution touristique – Au-delà du safari*, 2014), pointe les pratiques de classes moyennes prises dans une « transition touristique », fournissant 30 % des revenus touristiques nationaux pour des flux hiérarchisés entre les safaris, les formes balnéaires et les lieux de mémoire ethniques comme nationaux. Ces pratiques spontanées s'insèrent dans des équipements promus par des acteurs nationaux ou exogènes. Elles constituent des relais bienvenus pour un secteur soumis à la conjoncture internationale comme aux événements internes qui peuvent le déstabiliser. La Côte d'Ivoire, prisée par les touristes européens dès les années 1970, possédant, avec l'Hôtel Ivoire d'Abidjan la première patinoire du continent, n'est désormais plus un pôle touristique subsaharien de premier plan suite aux crises internes des années 1990 (moins de 300 000 touristes au début des années 2010, en prenant en compte le tourisme affinitaire).

C. Quelle place pour les Africains ?

Loin de « refuser [en totalité] le développement », l'Afrique subsaharienne est une terre d'initiatives spontanées ou faiblement encadrées et teintées de « débrouillardise ». Le niveau micro en est riche, à l'image des tontines (ou ristournes), ces regroupements informels présents en Afrique de l'Ouest (et pour partie en Afrique centrale) et s'inscrivant dans une logique de microcrédit, non structuré de manière institutionnelle. Cette épargne traditionnelle, dont

les cotisants appartiennent à une collectivité (qu'elle relève d'un groupe ethnique, d'une entreprise, d'un village d'origine), voit des versements réguliers dont les membres peuvent bénéficier sous la forme d'un prêt à taux très faible voire inexistant. Les motifs de l'utilisation de l'argent peuvent relever des aléas de la vie comme de l'achat de biens de consommation ou du financement d'un voyage. Ces regroupements montrent la force de solidarités porteuses de développement, sans qu'une autorité n'émerge. Aussi mis en œuvre par les migrants, ils montrent que les mentalités peuvent être des atouts pour le développement, par les micro-mécanismes financiers ainsi expérimentés. En Ouganda, les munno mukabi sont des regroupements identiques. Autre aspect de ces initiatives spontanées, la force des marchés subsahariens, lieux encore pivots de la vie urbaine comme villageoise, rappelle les échanges comme les structures sociales qui les portent. Ils sont le dernier maillon des réseaux commerciaux portés autour du « vivrier marchand », utilisation habile des ressources naturelles et des productions étudiée pour la Côte d'Ivoire des années 1980 par J.-L. Chaléard : une agriculture de forme vivrière se trouve intégrée à des circuits et à des réseaux nationaux bâtis de manière spontanée (par des acteurs endogènes sans intervention extérieure marquée) orientés vers les villes et vers une clientèle d'origine rurale, maintenant des habitudes culinaires anciennes. L'exemple de la vallée du Sourou au Burkina Faso (développé par J. Béthemont) montre comment un premier projet de développement des cultures irriguées (coton et riz), porté par l'État dans les années 1980 tant pour des finalités agricoles (avec des résultats d'abord faibles) que nationales (suite à l'arrivée au pouvoir de Sankara) puis abandonné suite aux PAS, se trouve saisi par les populations locales. Ces dernières sont invitées à innover et reprennent les structures abandonnées pour les gérer directement. Les succès sont alors patents et les générations suivantes, mieux formées, se trouvent aidées par des ONG pour une commercialisation facilitée sur le marché européen des productions reconsidérées (haricots, piments, oignons).

Ces capacités d'organisations spontanées s'expriment aussi dans le cadre des stratégies de départ et d'immigration subsahariennes. Les motifs politiques comme liés à la quête d'un meilleur niveau de vie restent majeurs, avec une féminisation croissante des migrants (en lien notamment avec le regroupement familial) : l'Afrique subsaharienne est à ce titre légèrement en-deçà de la moyenne mondiale de 49 % de femmes parmi les migrants. Les flux de migrants générés à l'intérieur du continent sont 7 fois supérieurs aux flux vers l'extérieur et répondent certes à des conflits en cours (Soudan Mali) mais aussi à des polarisations vers des zones de développement économique (extractives ou urbanisées ou littorales aménagées). Des camps de réfugés se perpétuent perdant leur caractère provisoire et s'intégrant au développement moins parasitaire qu'il n'y paraît comme au camp de Dadaab au Kenya considéré comme le plus grand camp du monde (plus de 400 000 réfugiés), l'Afrique fournit environ 1 million de migrants, en 2014-2015, par la route de Méditerranée centrale, dirigés en majorité vers l'Europe occidentale, et secondairement vers l'Amérique du Nord. Le Maroc devient un pôle d'accueil de migrants d'Afrique de l'Ouest, pour des emplois divers, notamment à Casablanca (« Barbès à Casa » pour la sociologue F. Infantino). S'y ajoutent des migrations saisonnières, pour constituer un capital économique investi ensuite dans les régions d'origine. Le phénomène s'observe à l'intérieur de Madagascar chez les ethnies Merina, Betsileo et Antaisaka, s'employant de manière

saisonnière dans l'ouest de la Grande Île pour les travaux rizicoles, avant une implantation progressive et définitive. En Afrique de l'Ouest, la géographe F. Boyer parle d'une « culture de la mobilité » au titre des mobilités saisonnières dirigées vers les grandes villes, pour des durées de séjours souvent supérieures à celles dans les villages d'origine. Les travaux menés dans l'esprit de ceux d'A. Tarrius (recourant à la métaphore des « fourmis » pour désigner ces migrants nombreux, inscrits dans des réseaux informels hautement organisés de manière spontanée) rappellent les « commerçants à la valise », migrants temporaires pour le transport de marchandises revendues dans les pays d'origine. Ces migrants intéressent en outre le développement pour les remises envoyées vers les pays d'origine.

Les remises ou rétro-transferts ou remittances, leviers de développement

De 40 milliards de dollars en 2010, les transferts de fonds « formels » opérés par les migrants africains par le biais de canaux bancaires classiques sont passés à au moins 60 milliards en 2016, selon la Banque mondiale, si l'on additionne les transferts faits vers l'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne. Pour une large part, ces transferts restent informels. Ils passaient à hauteur de 20 milliards de dollars environ en 2010 selon la Banque mondiale par le biais de canaux non répertoriés (tels que les réseaux financiers mourides au Sénégal), s'ajoutant aux milliards comptabilisés par les banques et les services spécialisés tels que Moneygram ou Western Union. Cette manne provient des quelque 30 millions de ressortissants africains actifs à travers le monde. En 2010, elle venait à 41 % d'Europe, 28 % des États-Unis et 9 % des pays du Golfe. Les plus grosses parts vont vers l'Afrique du Nord (27,4 milliards en 2016) et l'Afrique de l'Ouest (plus de 24 milliards, sur 33 milliards au total pour l'Afrique subsaharienne en 2016). Les 15 pays d'Afrique qui bénéficient le plus des transferts de leurs migrants aujourd'hui sont le Liberia (29 % du PIB), les Comores (21,2 %), la Gambie (20,4 %), le Lesotho (17,5 %) et le Sénégal (13,5 %), puis le Cap-Vert (13 %), le Maroc (6,7 %), le Togo (6,4 %), le Mali (5,7 %), le Ghana et l'Égypte (4,8 %), avant le Nigeria (4,6 %), la Tunisie (4,2 %) et l'Algérie (1,2 %). les deux tiers des fonds transférés servent à acheter des biens de consommation et à payer des frais de santé et de scolarité. Le reste est consacré à l'acquisition de biens immobiliers... et à l'investissement réduit à portion congrue.

Loin de n'être qu'agents, qu'exécutants, les Africains se font entrepreneurs affirmés, à différents niveaux. L'accumulation limitée de capitaux n'empêche en rien des comportements entrepreneuriaux.

La firme De Beers, reflet d'une réussite entrepreneuriale de l'Afrique australe

La firme De Beers, passée en 2011 à 85 % sous l'égide d'un groupe anglais (les autres 15 % étant détenus par le gouvernement du Botswana), reste un des leaders mondiaux du marché de la diamanterie et des métaux précieux. D'abord entreprise familiale sud-africaine, aux leaders opposés à l'Apartheid, son devenir témoigne d'une sensibilité certaine aux perspectives de développement, tant économique que social. Ce dernier volet s'exprime autour d'un patronage certain, sensible aux problématiques du développement sud-africain : distribution d'antirétroviraux aux employés et à leur famille, présence de personnalités noires à diverses instances (la Zouloue M. Zikalala à la tête d'une des plus grandes mines, présence d'un vice-président noir pour favoriser les « personnes historiquement désavantagées » selon l'expression employée par le groupe). L'expansion des activités s'oriente vers les pays voisins d'Afrique australe, avec la précoce exploitation des diamants *offshore* au large des côtes namibiennes durant les années 1960 avant un abandon lié au coût et à la faible qualité des pierres extraites et une reprise des opérations dans les années 1980. L'exploitation

y est le fait d'un *joint-venture* entre cette firme et le gouvernement de Namibie, sous le nom de Debmarine Namibia. Les volumes montrent l'importance de l'*offshore*, avec 1 107 000 carats extraits contre 560 000 sur terre en 2012 (respectivement 990 000 et 345 000 en 2011).

Il ne s'agit là que d'un exemple des stratégies développées pour confirmer une place de leader africain. Des sensibilités de conquête de marchés comme de ressources apparaissent aussi chez certains grands entrepreneurs mauriciens : l'élite économique blanche, sucrière, associée pour partie à des groupes sud-africains pour le tourisme, développe des activités textiles comme agricoles au Mozambique, à Madagascar, comme touristiques aux Seychelles, s'inscrivant dans une évidente division « régionale » du travail. Cette dernière est aussi portée par les regroupements macrorégionaux dont certaines formes s'érigent en acteur du développement économique : les membres de la Commission de l'océan Indien souhaitent faire de Madagascar le « grenier » agricole pour les partenaires insulaires associés à la Grand Île dans ce cadre. Le niveau micro exprime enfin des stratégies nombreuses pour soutenir un développement économique. Les initiatives multiples relèvent d'une débrouillardise affinée ; les lister est chose impossible tant elles sont nombreuses et touchent à tous les secteurs économiques. L'ouvrage de K. Bennafla, *Le commerce frontalier en Afrique centrale* (2002), comme celui plus ancien de F. Le Bourdiec (*Hommes et paysages du riz à Madagascar*, 1974), compilent les multiples entreprises individuelles et les logiques d'acteurs en présence. Certaines ethnies sont ainsi réputées dans les affaires, à l'image des Bamilékés du Cameroun.

III. Des enjeux fonction des niveaux de développement

A. Un peloton de tête : une allure d'archipel plus que de région

Les États à la tête d'un classement fondé sur les niveaux de développement sont plus des cas d'école au sein de l'Afrique subsaharienne qu'ils ne relèvent d'un élan régional global. L'Afrique australe émerge, mais apparaissent aussi des États plus isolés dans un ensemble régional de moindre réussite.

Le Nigéria truste les premiers rangs (197 M d'habitants en 2017 avec pour perspective 400 M à l'horizon 2050) premier producteur d'hydrocarbures africain loin devant l'Angola (7e rang dans l'OPEP) premières réserves du continent lui garantissant 35 ans d'exploitation au rythme actuel, premier pays capable en Afrique de développer des plateformes à fort contenu local. Désormais première économie d'Afrique en volume depuis 2014, le Nigéria s'installe à la 27e place mondiale pour son PIB (461 mds de $ en 2018). Massivement exportateur d'hydrocarbures (jusqu'à 99 % de ses exportations dans les années 2000), il présente une timide diversification de son économie, susceptible d'intéresser d'autres investisseurs, vers des activités tertiaires comme les télécommunications. Développement économique mais retard social avec un IDH au 152e rang mondial, 70 % de sa population vivant au-dessous du seuil de pauvreté. La pollution des sols du Sud-Est du pays, soumis aux fuites des oléoducs mal entretenus

ou détournés (300 000 barils par an dérobés) ou sabotzs (mouvement pour l'émancipation du delta du Niger) interpelle les dirigeants dont l'horizon reste à court terme la pacification du territoire face à des tensions interethniques (300 ethnies, 400 groupes linguistiques) et à des dérives extrémistes de Boko Haram groupe radical islamiste qui a fait plus de morts que Daech en 2017. Une culture du dialogue et de la concertation se met désormais en place entre les groupes ethniques minoritaires proches des gisements, pour obtenir des rétributions plus justes de la part des compagnies exploitantes : dans le delta pétrolier, l'AMOS (*Association of Minorities Oil States*) est un acteur majeur de ce dialogue en cours de constitution, pour un État où, de manière générale, l'instabilité est chronique.

L'Afrique du Sud n'est pas inscrite dans des logiques strictement semblables. Poids lourd économique du continent (environ le quart du PIB subsaharien, 75 % du PIB de l'Afrique australe), elle capte 10 % des IDE destinés au continent africain. Avec un taux de séropositifs supérieur à 20 % de la population totale, son IDH connaît une érosion au cours des années 2000, pas encore enrayée. Le pays est structurellement marqué par la violence : le taux d'homicide en Afrique du Sud est sept fois supérieur au taux mondial, atteignant 64,8 pour 100 000 en 2000, 34 pour 100 000 en 2015 (contre 5,3 pour 100 000 au niveau mondial pour la même période) ce qui le place en cinquième position loin derrière le Salvador (139 pour 100 000) et devant la Colombie (27 pour 100 000), et en première position sur le continent africain. Les agressions sexuelles sont un véritable fléau en Afrique du Sud qui recensait 49 660 agressions sexuelles en 2016 et 2017. Le rêve de Mandela formulé lors de son accès à la présidence n'est qu'en partie réalisé, avec une paix intérieure effective – la violence est devenue individuelle et moins collective, loin de toute guerre civile – mais des inégalités profondes touchent le pays (mortalité infantile de 70 ‰ dans la population noire et de 12 ‰ dans la population blanche). Les mesures prises par l'ANC (parti au pouvoir) dans le cadre de la BEE, Black Economic Empowerment (« montée en puissance des Noirs dans l'économie »), ou la reconnaissance des langues de la population noire comme langues officielles, ne corrigent pas les héritages de l'Apartheid. Les contrastes territoriaux précisent ces oppositions, avec une fragmentation confirmée dans les villes, entre les anciens townships (sortant progressivement de leur allure de bidonville) et les enclaves résidentielles surprotégées. Faisant aussi figure de pôle de prospérité en Afrique, son voisin le Botswana a ainsi mis en place un « grillage de la discorde » sur 500 km de frontière avec le Zimbabwe, officiellement pour lutter contre l'épidémie de fièvre aphteuse propagée par les animaux sauvages, officieusement pour contrer l'immigration clandestine.

Autre État qui fait la course en tête, la République de Maurice montre les succès d'un État insulaire à l'économie fondée sur 4 piliers. Les services d'abord : ils sont divisés en deux branches majeures (fondement récent d'une « *connected island* » aux centres d'appel, aux services informatiques et à la conception de logiciels, et le tourisme avec 1,4 M en 2018, mais en 2017 l'île a été installée par des révélations de la presse économique comme un paradis fiscal pour la kleptocratie africaine, et l'UE n'a pu que valider son statut dans la « liste grise ». La dynamique tertiaire est complétée par un pôle industriel depuis les années 1980 (encore 25 % du PIB, avec le textile comme des activités plus confidentielles mais florissantes à l'image de la transformation

des produits de la pêche et une puissante filière aquacole sur la zone économique exclusive. La canne à sucre représente encore 40 % des terres de l'île, a un poids bien moindre dans les exportations (de 89 % en 1979 à 3 % actuellement). mais le pari des biocarburants est lancé avec la bagasse résidu fibreux de la canne à sucre base de s 2/3 de l'électricité renouvelable… Des marqueurs sociaux tranchent par rapport au reste de l'Afrique avec l'espérance de vie élevée (78 et 71 ans une fécondité maîtrisée (1,4) des dépenses publiques d'éducation de 5 % du PIB en 2017 et rupture totale seulement 8 % de la population vivant au-dessous du seul de pauvreté. Sa population nombreuse (1,3 million d'habitants, 620 hab./km^2) est un capital humain valorisé : l'*University of Mauritius* est partenaire d'universités britanniques, singapouriennes, australiennes. Tous les ingrédients d'une émergence sont donc en place.

Ces niveaux de développement nourrissent des ambitions marquées, notamment sur le plan diplomatique. L'Afrique du Sud cherche à apparaître comme un gendarme pour l'Afrique, avec une participation de son armée, la SANDF (*South African National Defense Force*) pour arbitrer plusieurs conflits depuis 2001 et son intervention première au Burundi, suivie l'année suivante par une place de négociateur dans le conflit interne à la RDC. L'armée mise en place par l'Union Africaine est principalement pourvue par l'Afrique du Sud. Ce *hard power* inscrit dans des allures de *smart power* est complété par des prises de position à l'écho continental comme mondial. La première résonance tient notamment dans le NEPAD, cadre de promotion et partenariat lancé à l'interne pour promouvoir un développement équilibré et équitable entre les États du continent, aussi promu par le Nigéria. Le bilan de cette initiative est pourtant bien modeste. La nation « Arc-en-ciel » apparaît de fait comme un candidat potentiel à un improbable siège permanent nouveau, pour rééquilibrer le Conseil de Sécurité vers la donne géopolitique actuelle. Membre du Groupe de Cairns et du G20 depuis son entrée parmi les BRICS en 2011, elle y est un membre actif. La République de Maurice se montre, elle, soucieuse de stabilité dans le sud-ouest de l'océan Indien et n'hésite pas à coopérer avec l'Inde à ce titre, comme à se présenter sous une enveloppe de durabilité pour porter de telles politiques dans cette même région.

Les limites ne manquent pas et la conjoncture tend même à souligner les difficultés. En Afrique du Sud, la population connaît un taux de chômage avoisinant les 25 %, pour une fragilité économique marquée à la fin des années 2000, avec des reculs dans certains secteurs. Bien que marqués par l'existence d'une transformation des ressources présentes dans les régions du Gauteng et du Cap, industrie pourvoyeuse d'emplois, ces mêmes territoires se trouvent dans une situation difficile sur le plan social.

B. Des situations intermédiaires ?

La place en fin du classement mondial de l'IDH de la majorité des États subsahariens ne doit pas empêcher une distinction. Certains États, à l'IDH dit « moyen », se classent à des niveaux proches de l'Indonésie ou l'Inde. Il s'agit donc de considérer des États, parfois confidentiels et peu mis en avant. Le Ghana, n'oublie pas qu'il a été choisi par B. Obama à Accra pour son retour en Afrique… la croissance de 8,5 % en 2017 s'appuie sur la sphère des hydrocarbures

intégrée au développement local ; une économie des services épanouie, avec des ports dynamisés par leur rôle pendant la crise ivoirienne, et fait rare en Afrique subsaharienne une agriculture qui contribue à un cinquième du PIB avec une culture d'extraversion, le cacao. Pour consolider ses recettes d'exploration le pays n'a pas hésité à installer une sorte de cartellisation avec le voisin ivoirien (60 % de la production mondiale des fèves à deux), l'économie du recyclage très critiquée pour ses effets sociaux et ses risques environnementaux, fait du Ghana un pays de récupération des filières électroniques et électriques, plastiques recyclés pour construire des revêtements de routes : l'inventivité est au détour des drames humains de la décharge de Agblogboshie. Avec un IDH de 0,648 le Ghana progresse au 122e rang mondial suffisamment pour se classer à un niveau comparable à celui de l'Inde et à 3 places seulement de l'Afrique du Sud. Principal responsable de ces progrès : un État dont la stabilité est maintenant consolidée, la bonne gouvernance vantée – affirmation récente de l'autorité étatique face aux opérations illégales d'exploitation de l'or – des dépenses sociales élevées (4,8 % du PIB pour la santé et 5 % pour l'éducation).

Peut-on penser qu'une telle situation est à venir pour d'autres États, y compris parmi ceux possédant un faible IDH ? Que dire de l'Angola puissance pétrolière ? Le pays s'est débarrassé de ses vieux démons en évinçant en 2017 le président José Eduardo Santos en poste depuis 1979, et en démettant sa fille Isabel placée par son père à la tête de la Sonangol, la compagnie pétrolière d'État (et devenue la femme la plus riche d'Afrique), et en traînant en justice pour détournement de fonds son fils Filomeno. Cette opération mains propres réussie, et le coup d'État des opposants évité, l'Angola a su vivre autre chose qu'un miracle porté par les cours du brut, dans une conjoncture difficile marquée par l'effondrement des cours des matières premières, l'aide internationale n'a pas suffi à masquer les blocages : inégalités -40,6 % de la population vit au-dessous du seul de pauvreté, manque de diversification (le pétrole représente de fait a minima 70 % des recettes fiscales et potentiels agricoles et halieutiques marginalisés (10 % du PIB). Voici donc un exemple de gouvernance vertueuse qui n'a pas encore pu porter ses fruits en termes de croissance redistribuée. Il ne suffit pas d'avoir une des plus importantes armées subsahariennes, qui serait même supérieure en nombre de soldats à celle sud-africaine pour espérer accéder au développement.

Les canaux du développement sont marqués par une complexité évidente. L'apparition de la Chine au titre des investissements apportent des pratiques nouvelles, liées à une « diplomatie du cadeau » (B. Augé). Les investissements chinois, intéressés par les hydrocarbures, se doublent d'offres nouvelles susceptibles de soutenir le pilier social du développement, à l'image des hôpitaux offerts ou même des raffineries construites au Tchad ou au Soudan pour apporter des emplois qualitatifs.

C. Des PMA encalminés

Sur les trente derniers États au monde au titre de l'IDH, 28 sont subsahariens. Les héritages de la « décennie du chaos » y restent manifestes, sans que les troubles puissent être la seule

raison de cette déréliction. Des dynamiques positives peuvent y être enregistrées, comme dans le reste de l'Afrique subsaharienne.

Le Mozambique par exemple peut bénéficier des gisements en hydrocarbures découverts récemment en *offshore*. Les ressources doivent être exploitées sous un partenariat composé à 50 % par l'italien ENI, à 20 % par la chinoise CNPC et à 10 % chacune par les firmes Galp Energia (portugaise), Kogas (sud-coréenne) et ENH (mozambicaine) ; l'entrée de la Chine est récente (2013) et liée à un accord avec ENI. Après bien des hésitations un projet exploitation de gaz off shore au Nord de Palma a pu débuter sous la houlette de Technip du japonais JGC avec une usine de liquéfaction sur place mais l'horizon 2023 pour la mise en production donne la mesure des difficultés. La stabilité politique n'est pas le moindre des handicaps et en 2018 la figure emblématique d'Afonso Dhlakama chef de la rébellion Renamo (Resistência Nacional Moçambicana) a disparu, laissant augurer un risque de conflits ouvert avec le pouvoir en place. Le Mozambique émerge aussi avec un soutien actif de l'État qui a financé l'achat publics d'une trentaine de bateaux, des chalutiers destinés à soutenir la filière nationale de la pêche et pour certains à patrouiller dans les eaux territoriales. Le pont suspendu de la Baie de Maputo, plus grand pont d'Afrique, est l'épicentre du nouveau développement : construit et financé par les Chinois, il connecte Maputo et les régions productives sud-africaines dans une logique d'intégration régionale. Le canal du Mozambique va sans le même sens, fédérant autour d'un partenariat appelé « *Concept Canal du Mozambique* », des États (Mozambique, Comores) et les régions riveraines (deux régions malgaches, Mayotte et Zanzibar).

Madagascar cible l'électrification des campagnes comme priorité, au regard du retard abyssal des équipements (14 % de la population a accès à l'électricité) et Madagascar après ses hésitations sur le landgrabbing agressif de Daewoo, revient dans le jeu des matières premières avec carte blanche laissée à la firme australienne *Base resources* pour des gisements d'ilménite (composant pour la sidérurgie) à Ranobe avec un port livré clés en mains à Andahoby.

Le Soudan du sud montre que l'indépendance et le pétrole ne sont pas une garantie de développement. 7 ans après son statut de 54e pays africain, le jeune État s'enlise dans des guerres intestines : un tiers de la population a dû fuir les zones de combat soit dans le pays soit en Ouganda et au Soudan. La famine menace le nord du pays en 2017 et le travail des ONG est bloqué par les autorités. Les États-Unis parrains de l'indépendance ont même appliqué des sanctions contre des dirigeants et toutes les transactions d'armes. L'accord de paix de septembre 2018 entre le président Salva Kiir et son rival Riek Machar, signé à Addis-Abeba, peut n'être qu'un nouveau compromis.

Ces trois exemples de PMA montrent qu'un développement à plusieurs vitesses est la règle et que les vieux démons ne sont pas loins comme en RDC où la mise coupe de richesses naturelles ne peut qu'attiser les convoitises et les instabilités : la présidence d'une commission électorale de l'UA confiée à Joseph Kabila sur le processus électoral de décembre 2018 n'augure rien de bon.

Conclusion

En définitive, évoquer les enjeux du développement en Afrique subsaharienne ne peut que déboucher sur des situations contrastées. Le rattrapage de l'agriculture est encore partiel mais l'attractivité de terres pour des investisseurs étrangers et le début de résistance paysanne à cette prédation devrait montrer la voie d'une réappropriation de la dynamique potentielle de ce secteur. De même les délocalisations d'industries manufacturières de groupes étrangers indiens ou surtout chinois confortent l'idée que le continent ne saurait être un repoussoir pour toute industrialisation et qu'il possède des atouts : jeunesse de la population, émergence de classes moyennes, spécialisation porteuses de qualité, mais si l'économie apporte des solutions la stabiliét politique, l'épuration des rsiques restent fondamentale. La question est bel et bien de savoir si l'Afrique subsaharienne prend conscience de sa capacité à se rendre « indispensable à elle-même ».

Par rapport à cet avenir possible restent de nombreuses questions sont ouvertes :

- La volonté de l'Afrique de mobiliser des sources de financement extérieurs ou intérieurs (épargne) sera-t-elle entendue ? L'Afrique sera-t-elle par exemple la nouvelle frontière de l'Europe ou une simple banlieue qui fait peur ?
- L'Afrique donnera-t-elle la parole à une classe d'entrepreneurs émergents, grâce à un État facilitateur et pas prédateur, et dans une stabilité propice au bon climat des affaires ?
- L'Afrique sera-t-elle apte à se dégager des choix plaqués de l'extérieur comme hier le consensus de Washington, et à trouver, même au prix de nouveaux partenariats, sa propre voie ?
- L'opportunité de se mobiliser autour d'un projet continental qui dépasse la dualisation de l'Afrique, voire l'archipellisation du continent ?

◆ IDÉES REÇUES

L'Afrique subsaharienne urbaine n'est pas toute sur la voie du développement faute d'une intégration à la mondialisation

Si la mondialisation peut se révéler un poison pour le développement – et les actions inscrites dans le sillage du « scandale géologique » n'en sont qu'une des manifestations – elle n'en demeure pas moins présente dans la plupart des entités territoriales et notamment les villes, quelle que soit leur taille. Les travaux menés par C. Roy s'attachent, à propos de la ville de Dar es Salaam (Tanzanie), à montrer la présence de la mondialisation comme son influence sur les populations et les territoires. Le ressenti est tel qu'il nourrit des stratégies individuelles tournées par exemple vers l'utilisation massive des NTIC. La débrouillardise des populations soutient des entreprises pour faire profiter les populations d'une connexion avec les informations mondiales par exemple. D'autres villes subsahariennes présentent des paysages qui témoignent eux d'un niveau certain de développement en même temps qu'une optique de vitrine dans la mondialisation. La patinoire d'Abidjan n'est plus qu'un souvenir ancien et contemporain d'un miracle ivoirien désormais terminé et gommé. Le Caudan Waterfront de la capitale mauricienne Port-Louis, copié sur Le Cap, est un aménagement qui inscrit dans ce modèle plus général de mise en valeur des fronts de mer repérable sur une bonne part du monde.

◆ LES LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Addis Abeba

La « *nouvelle fleur* » en langue amharique symbolise, à plus d'un titre, les mutations de l'Afrique, dans un pays de près de 100 millions d'habitants à faible population urbaine (20 %) mais dont la capitale est porteuse des changements (3 millions d'habitants).

1. Capitale historique de l'Éthiopie fondée par Menelik, très tôt associée à l'urbanisation rapide de l'Éthiopie. Capitale cosmopolite, elle a été promue après la victoire de Adoua sur les Italiens comme une ville de métissage culturel.

2. Capitale dont le relatif essor a été promu par le chemin de fer franco-éthiopien prouvant que les infrastructures et développement sont liés (gare fondée par Paul Barrias, architecte français à l'heure de gloire de ce chemin de fer).

3. Capitale de l'Afrique dès lors qu'elle accueille l'OUA dès 1963 et l'UA en 2002, organes décisionnels d'une Afrique mue par un certain panafricanisme.

4. Capitale de l'axe sino-africain puisque la Chine en fait sa tête de pont pour accéder au continent et y développe son savoir-faire (PTP réalisation du siège de l'UA) et transfère des industries de consommation (chaussures). C'est ce partenariat qui conforte l'Éthiopie dans sa renaissance et son accès au rang de pays émergent d'ici 2025.

5. Capitale tentant d'effacer une des taches de son histoire, la dictature sanguinaire du Negus rouge Mengitsu : symbole la place de la révolution où il célébrait ses victoires et ses décisions les plus brutales devenue la place de la croix.

6. Capitale symbole de l'insertion de l'Afrique dans le nouvel ordre mondial (3e rang mondial pour le nombre des diplomates) dotée d'un aéroport très moderne (le Bole), mais qui ne peut oublier les conflits larvés avec l'Érythrée, ou l'instabilité de la Somalie dont elle veut se protéger.

Bibliographie

Lecture indispensable

Jean-Michel Severino et Olivier Ray, *Le temps de l'Afrique*, Odile Jacob, 2013.

Cinquante ans après les indépendances africaines, un état des lieux en Afrique tout en retenue par rapport à ceux qui exaltent l'eldorado ou la nouvelle frontière africaine et refusent de voir que le décollage africain s'est limité à des enclaves, à des embellies, des cycles contradictoires.

Certes l'Afrique n'est condamnée ni par sa géographie, ni par son histoire, ni par sa culture à rester embourbée dans une « trappe à pauvreté », affirment l'ancien directeur général de l'AFD et son coauteur Olivier Ray, mais la métamorphose du continent est en bonne voie. « L'Afrique est entrée dans le monde et le monde pénètre en Afrique ». L'Afrique sait regarder l'avenir dotée de deux atouts majeurs que sont ses immenses réserves foncières et le dynamisme de sa démographie. Mais à chaque étape du bilan il faut introduire nuance et toujours se poser la question « l'Afrique est-elle si bien partie », posée dans son dernier essai par Sylvie Brunel. 700 millions de mobiles ne sont pas 700 millions de smartphones, Elika portable congolais est fabriqué en Chine, la jeunesse s'exprime toujours dans des emplois de l'économie informelle et sur 54 pays africains 27 comptent un PIB par habitant inférieur à 1000 dollars et sans parler de retournement africain, l'Afrique est mieux partie ou repartie mais à un rythme qui n'a rien à voir avec l'émergence du continent asiatique : en cause la maturité de l'État régalien insuffisante, et la rareté des États proactifs pulsateurs face aux États garde-barrières et faillis ? 5,5 % de croissance n'excluent pas 34 PMA sur les 48 inventoriés à l'échelle de la planète.

Ouvrages

Bennafla K. (2002), *Le commerce frontalier en Afrique centrale*, Paris, Karthala.

Béthemont J., Faggi P., Zoungrana T.-P. (2003), *La vallée du Sourou*, Paris, L'Harmattan.

Brunel S. (2015), *L'Afrique est-elle si bien partie ?*, Paris, Sciences Humaines.

Chaléard J.-L. (1996), *Temps des villes, temps des vivres*, Paris, Karthala.

Courade G. (dir.) (2006), *L'Afrique des idées reçues*, Paris, Belin.

Decoudras P.-M. (1997), *À la recherche des logiques paysannes*, Paris, Karthala.

Gassama M. (dir.) (2010), *50 ans après, quelle indépendance pour l'Afrique ?*, Paris, P. Rey.

Kabou A. (2011), *Comment l'Afrique en est arrivée là*, Paris, L'Harmattan.

Mbaye S. (2009), *L'Afrique au secours de l'Afrique*, Paris, Éditions ouvrières.

Nonjon A. (dir.) (2011), *L'Afrique des nouvelles convoitises*, Paris, Ellipses.

Pautet A., Nonjon A. (2014), *L'Afrique. Nouvelle frontière du* XXI*e siècle*, Ellipses.

Smith S. (2009), *Atlas de l'Afrique*, Paris, Autrement.

Web

Les sites des grandes institutions mondiales donnent toute une série de statistiques pour comprendre le développement subsaharien. Celui de la FAO n'est pas à négliger pour les statistiques comme pour les études apportées et relatives au développement agricole.

Commentaire de documents

L'Internet en Afrique

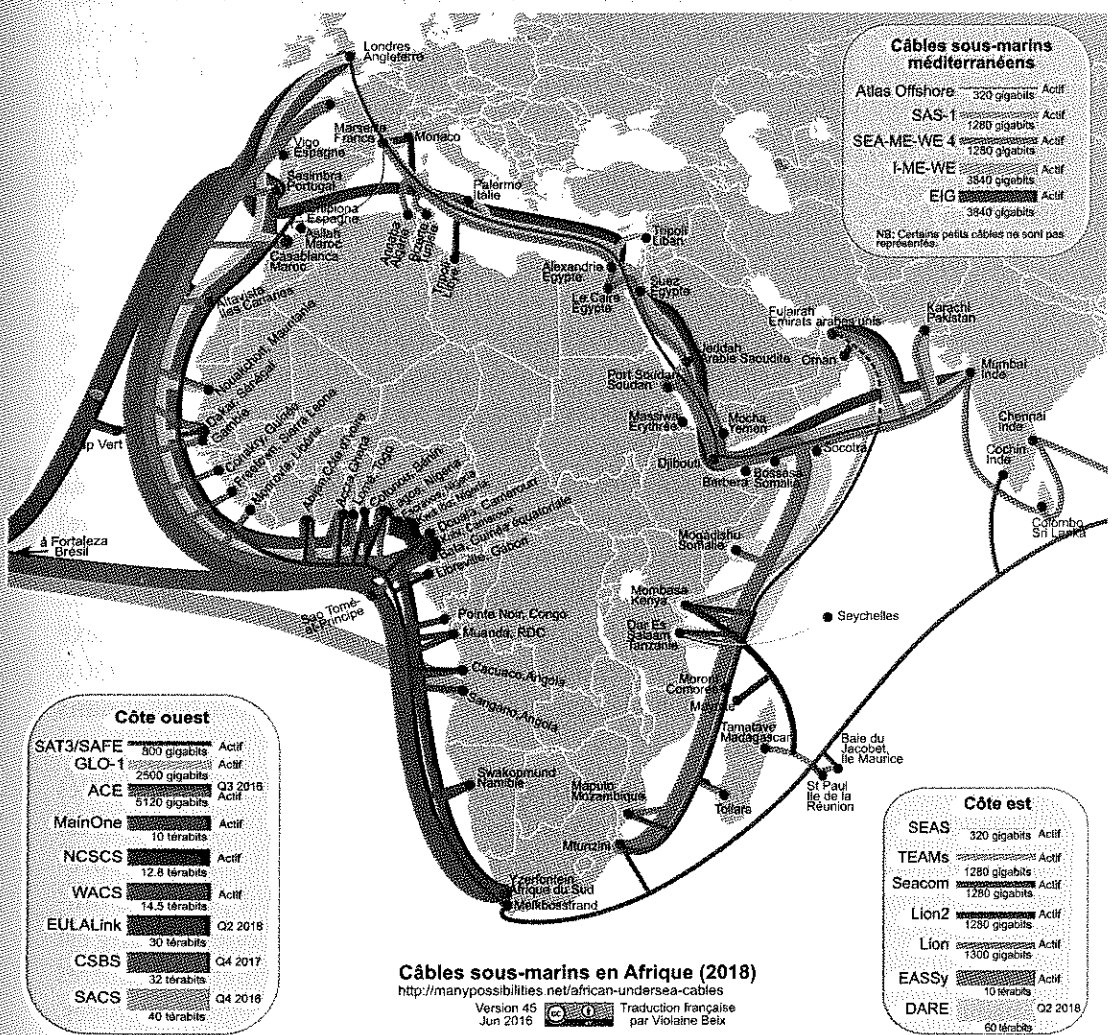

Longtemps paria des technologies, accusée même de les rejeter arbitrairement l'Afrique d'aujourd'hui est loin d'être à l'écart de la technosphère. Mais le téléphone mobile n'est il pas le cache-misère de la difficile émergence africaine ? Internet se diffuse à 80 % via le mobile, et seuls 35 % des foyers africains ont un petit écran et encore moins des ordinateurs.

I. Une explosion du téléphone mobile

Difficile d'ignorer une véritable rupture sur le continent et particulièrement en Afrique subsaharienne.

À la fin du XX^e siècle, la couverture de la téléphonie mobile n'excédait pas 10 % de la population africaine. Aujourd'hui, les réseaux mobiles couvrent plus de 70 % de cette population. Le taux de pénétration s'emballe et des pays ont déjà dépassé les EU pays le plus connecté du monde (Afrique du Sud 146 %, Botswana 161 %). Les superlatifs sont de rigueur : 65 % de la population africaine peut avoir accès à un réseau 2, 3 ou 4G, ce qui ne veut pas dire qu'elle y accède : les réseaux internet sont le parent pauvre en Afrique subsaharienne.

Les opportunités sont réelles, et les opérateurs de téléphonie mobile l'ont bien compris, le continent étant passé de 51 millions d'abonnés en 2003 à 400 millions dès 2012. On estime aujourd'hui que la téléphonie mobile représente près de 2 % du PIB des pays africains Avec 70 % de la population âgée de moins de 30 ans, la courbe démographique africaine semble particulièrement adaptée au secteur des nouvelles technologies. La moyennisation des classes sociales est aussi au rendez-vous des NTIC. Paradoxalement à 2 % des classes moyennes mondiales, les classes moyennes d'Afrique subsaharienne explosent : 2 % sur 1 845 millions de personnes (classe moyenne monde) soit 27 % de la population mondiale en 2009 contre 28 % en Asie, et 2 % en 2030 sur 4 884 millions de personnes soit 59 % de la population mondiale et 66 % pour l'Asie. On pense bien sûr aux commerçants fonctionnaires, taximen, avec activité connexe à l'emploi principal, qui ont des revenus de 114 à 451 euros, c'est-à-dire 75 000 à 296 000 francs CFA et peuvent acheter une TV, comme l'explique Cécile Nallet dans *Afrique contemporaine* (2012).

L'évolution des NTIC dans cette région est exponentielle. Les applications des mobiles fleurissent et certaines ont pour milieu climatique l'Afrique : le e- ou le M-banking est un système accessible, peu onéreux, simple d'utilisation et pratique. L'Afrique représente à elle seule 80 % du marché du M-banking, pesant aujourd'hui plus de 2 milliards d'euros selon Ecobank (présent dans 34 pays africains). Le Mobile-Banking est intégré dans l'organisation sociale des villages et des familles, et permet entre autres de pallier le manque d'accessibilité des banques physiques dans les régions reculées. Les transferts monétaires assurent un triptyque sécurité-rapidité-fiabilité qui explique l'essor des services comme *M-Pesa* au Kenya ou MTN Mobile Money en Ouganda. L'Afrique reste pionnière en la matière : il existe plus de 200 services de paiement dans 84 pays. Plus de la moitié de ces services se trouvent en Afrique.

Les opérateurs se multiplient et certains atteignent une masse critique qui en fait des compétiteurs mondiaux. Orascom des frères Sawiris a longtemps garanti la première place à la famille parmi les milliardaires en dollars africains avant le pétrole (Santos, Angola) ou le BTP (Obote, Ouganda) les success stories se multiplient dans ce domaine

à commencer par Hiridjee, jeune étudiant de prépa ESCP dans les années 1980, leader des télécoms à Madagascar et comptant parmi les 10 hommes d'influence de la renaissance africaine, ou Vérone Mankou conceptrice du smartphone de TDC, ou Olivier Lachouez PDG de Trace qui édite 5 chaines de télévisions musicales distribuées dans 170 pays, et investit dans le numérique : il part à la conquête de la jeunesse afro-brésilienne et afro-américaine.

Bref l'Afrique paraît avoir su faire un saut technologique (*leapfrogging*) au-dessus du téléphone filaire pour faire du mobile un levier de développement et confirmer une fois de plus que le développement peut s'articuler dans les PED non pas dans des mutations progressives mais des accélérations brutales, non pas dans le suivisme mimétique de l'Occident, mais dans des voies originales par leur ampleur.

Il faut tenir compte de l'accélération brutale possible à l'instar du nombre d'internautes en Inde qui est passé de 10 à 100 millions en 10 ans de 100 à 200 en 3 ans pour progresser de 49 % en 2015 et passer de 200 M à 402 M en décembre 2015 donc dépasser les EU et se propulser à la 2e place derrière la Chine.

II. Tic africaines, chance africaine ? Plutôt un périlleux « new scramble for Africa »

Difficile de croire à une africanisation rapide des NTIC, contrairement au pétrole, aux matières premières et à la terre.

Elikia : l'innovation est congolaise, mais le smartphone est produit en Chine. Les opérateurs leaders sont étrangers comme Orange. Alors spécialité africaine le m-banking ? Les principaux opérateurs porteurs du phénomène sont : Orange (France), Bharti Airtel (Inde) et Millicom (Luxembourg), aux côtés il est vrai d'Orascom (Égypte), Maroc Telecom (Maroc), Vodacom (Afrique du Sud/Royaume-Uni) plus confidentiels. La bataille est féroce comme lorsque Sunil BhartiMittal rachète les actifs africains du koweitien Zain pour 10 millions de $. Les groupes étrangers donnent seulement le change. Huawei propose des *smartphones* à 50 dollars. Pour répondre aux appels d'offres liés à l'installation et l'exploitation de la fibre optique, les opérateurs s'organisent en consortium comme Orange (2012, création du réseau Africa Coast to Europe avec 17 opérateurs dont Orange Cameroun, la Guinéenne Large Bande, STP Cabo). Le réseau de la fibre optique progresse (hausse de 80 % en 2018) avec des équipementiers extérieurs (Huawei Ericsson, Sagem et des intégrateurs français, Orange), et de nouveaux partenaires africains (Maroc Telecoms, la sénégalaise Sonatel). Comme gages ou otages ?

Il y a certes un terreau très fertile d'entrepreneurs et de start-up sur le continent. Mais ceux-ci ne disposent pas des fonds propres pour faire décoller leur activité « Les grands patrons de 2050 pour J.-M. Severino sont encore dans leur garage ou leur

arrière-boutique et ceux malgré l'actuel essor de capitaux pour le secteur privé, et le développement croissant de l'activité de private equity mais une fois de plus les inégalités sont au rendez-vous avec une concentration de ces sommes dans peu d'États surtout pétroliers, et pas seulement dans les télécoms, mais aussi les grandes infrastructures et les banques qui sont il est vrai substrat des NTIC.

Le Big Data marginalise l'Afrique. Il s'agit du traitement des données internet (utilisateurs, emails, discussions, photos, etc.) en les connectant entre elles, recoupant, regroupant afin de les compiler et d'en tirer des informations qui seront utilisées à des fins commerciales ou non. L'Afrique semble mal partie.

Les disparités régionales sont loin d'être effacées mais au contraire aggravées par les nouvelles technologies: le taux d'équipement des ménages est comme celui de Facebook les data centers ignorés sauf en Afrique du Sud (83 %des Datas Centers mondiaux sont dans les pays très développés). Apparaissent en Afrique des déserts où l'accès au haut débit est impossible. Ne pas avoir l'électricité (Niger malgré Areva) peut être un handicap majeur, et Jean-Louis Borloo a eu peut-être raison de vouloir commencer par le commencement: un plan électricité de 250 milliards de $. Les inégalités sont même rigidifiées par les NTIC. Si presque 80 % des Rwandais ont accès à Internet, seuls 20 % des Éthiopiens ont ce privilège et en moyenne 11 % de la population Africaine a accès à internet. Le haut débit renforce l'anisotropie des transports (la déformation espace/coût causée par une infrastructure de transports), ces corridors d'exportation hier, couloirs de connexion aujourd'hui aux grands câbles sous marins qui tardivement et incomplètement essaient de pallier les disparités. La façade atlantique de l'Afrique est, elle, bel et bien mieux partie.

L'envers du décor fait frémir. Avec les NTIC, les DEEE ou D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques), l'Afrique devient dépotoir des civilisations du gaspillage et de la communication, elle qui ne produit que 1,7 kg de déchets contre 15,6 pour l'Europe et 12,2 pour les EU ou 3,7 pour l'Asie. Le Ghana possède les plus grandes décharges notamment à Agbobloshie, dans la banlieue d'Accra. Au-delà de la récupération, et d'une économie informelle terreau d'emplois et de revenus, on ne peut ignorer les maladies associées à ces minerais stratégiques, aux terres rares entassées, sans aucun principe de précaution, et avec des trafics de toute nature. La gouvernance mondiale est lente à intervenir pour maîtriser les flux illicites malgré les déclarations de bonnes intentions. Comme hier à Abidjan avec le Probo Koala, aujourd'hui à Agbobloshie le futur se conjugue au péril de l'environnement. Mais il est vrai qu'à Alaba, près de Lagos (Nigéria), se trouve le plus grand marché de l'électronique au Nigeria. Outre les ventes de produits électroniques, le marché traite également la réparation d'appareils ménagers, 6 jours sur 7.

III. Des nouvelles technologies indispensables au développement africain

Difficile de ne pas voir dans les NTIC en Afrique une réponse implicite et cinglante à ceux qui pensent que l'Afrique ne regarde pas vers l'avenir.

1. La numérisation des manuscrits de Tombouctou permettra peut-être de consolider l'histoire précoloniale, de sortir d'une vision tiers-mondiste, et de ne plus croire que l'Afrique n'a jamais su regarder vers le futur. Les Touareg utilisent déjà les réseaux sociaux pour écrire et communiquer alors que leur tradition est orale et nomade.

2. Les applications ciblées permettent déjà à des pêcheurs du Sénégal d'évaluer les eaux les plus poissonneuses. Les médecins sans frontières combattront plus facilement l'Ebola en ayant une vision rapide de la progression de la pandémie. De nombreux utilisateurs, sur les trois supports (mobile, tablette et notebook), utilisent les cartographies sur internet. En 2012, l'ingénieur camerounais Arthur Zang a créé le cardiopad une tablette qui permet des examens cardiaques à distance. Décliner les NTIC au plus près des besoins est un impératif. Avec 420 décès pour 100 000 naissances l'Éthiopie reste un des pays qui enregistrent un très fort taux de mortalité maternelle. Une nouvelle application pour mobile va tenter de rendre plus sûr l'accouchement en fournissant des instructions au personnel soignant. Créée par l'ONG danoise *The Maternity Foundation*, Safe Delivery App contient des vidéos des graphiques en dialectes locaux et en anglais, qui expliquent les réactions à avoir en situation d'urgence.

3) Les forfaits défaits et refaits, fractionnés, prêtés, sont déjà la base d'une économie parallèle qui n'a rien de mafieux. On redécouvre peut-être que le marché le plus large même à faible pouvoir d'achat est préférable à des niches élitistes.

4) Les États hier parias, impotents avec le clientélisme, vont rapidement se moderniser à l'instar du Rwanda. Afin de faciliter les créations d'entreprise dans ce domaine, le gouvernement rwandais a regroupé en un seul organisme (le RDB pour Rwanda Development Board) et en un seule bâtiment, les services des impôts, la chambre du commerce et les formalités de création d'entreprise. Selon des sources proches ayant expérimenté ce système, il est possible de créer son entreprise en une demi-heure montre en main et logiquement 70 % des diplômés rwandais sont maintenant favorables à un retour au pays. La hiérarchie offre même des surprises. Le Zimbabwe est dans le top 10 de l'Idi (indice de développement informatique publié par l'UIT) pourtant dominé par l'île Maurice, les Seychelles (au-dessus de la moyenne mondiale), l'Afrique du Sud ou le Gabon.

5) L'espace démocratique se développera grâce aux réseaux même s'il faut raison garder l'exemple des printemps arabes montre que leur rôle a été surestimé dans la révolution : les réseaux ont été des » estafettes » dans la victoire très momentanée des démocrates. Une fois de plus l'émergence d'un État régalien est la condition première du succès comme au Bénin en 2011 où la cour constitutionnelle a mis en demeure Libercom et Glo de se conformer à l'obligation de couverture du territoire en échange

de leurs quasi monopoles. Comme l'écrivait l'ancien président sénégalais Abdoulaye Wade: «La véritable démocratie, c'est l'ordinateur et l'Afrique ne demande qu'une chose, c'est d'être à la table de la société de l'information, comme tout le monde. En refusant au continent africain la sous-éducation, la sous-santé et toutes ces tares qui semblent vouloir l'habiter éternellement j'exhorte les uns et les autres à combler le gap dans tous les domaines».

Mais au-delà les NTIC font naître un nouveau modèle de ville, la «ville monde informelle», comme celle d'Alaba au Nigéria près de Lagos. Née de l'immense marché international spontané des produits numériques, et située dans un non-lieu entre des bretelles d'autoroutes, Alaba est reliée aux «villes globales» du monde entier et témoigne de la vitalité de modes d'inclusion dans la mondialisation sous des formes totalement déviantes par rapport au modèle occidental. Elle défie les critères de l'organisation de l'espace et de la gestion classique d'une ville, son organisation sociale repose sur des flux qui dépassent la logique d'un lieu particulier, elle échappe au contrôle socio-politique de la société nationale locale. Pour l'urbaniste Rem Koolhaas qui a étudié les villes extrêmes sur différents continents, Alaba ne serait pas une exception africaine mais le paradigme du modèle futur de la «ville-monde» produite par la société de l'information.

Une fois de plus les NTIC permettent d'enterrer les clichés sur l'Afrique du XXIe siècle: elle n'est certes plus encalminée au bord du monde mais elle ne fait qu'amorcer une renaissance: moyennisation des classes sociales, africanisation des circuits, appropriation des technologies, n'en sont qu'à leurs premiers printemps.

Dissertation

Mondialisation et développement en Afrique subsaharienne

Introduction

La formule de S. Smith est connue : l'Afrique serait le « continent le plus mondialisé », en raison de la faiblesse des échanges entre États subsahariens, commerçant préférentiellement avec des pays non africains.

Partant, l'approche proposée de la mondialisation ne recouvre pas toutes celles établies. Elle n'est en effet pas seulement une affaire de multiplications de flux de toutes natures, mettant en relation les différents lieux du monde, mais renvoie aussi à l'extension de logiques capitalistes à l'ensemble du monde. Ce processus géohistorique peut enfin s'entendre comme sur un plan métaphorique, culturel, pour la mise en œuvre du monde comme un « lieu », comme une entité où les distances se trouvent symboliquement réduites. L'articulation de cette dernière approche à la notion de développement est plus complexe, le développement étant entendu au sens large et désignant une situation d'amélioration de conditions, qu'elles soient économiques comme sociales, relatives au cadre de vie comme à l'environnement. Les liens entre les deux phénomènes sont évidents et il s'agit donc de mesurer les effets en présence. La déjà complexe situation actuelle invite à ne saisir que le temps de la « troisième » mondialisation, sans se priver d'un examen de situations passées lorsqu'elles éclairent le présent.

Interroger la mise en relation entre mondialisation et développement en Afrique subsaharienne amène ainsi à rappeler la place de cette dernière dans l'organisation géoéconomique du monde, ou plutôt à montrer la complexité de situations en présence, amenant des changements d'échelles fréquents.

I. Concernée par les flux de toutes natures, l'Afrique subsaharienne y trouve une source certaine de « développement »

A. Des territoires dynamisés par la production de marchandises destinées au marché mondial

Les flux de marchandises subsahariennes relèvent de territoires productifs dynamisés par cette intégration à la mondialisation. Que l'on songe par exemple à la vallée du Sourou, désormais productrice de haricots, de tomates séchées et de piments, productions certes peu transformées, vendues sur les marchés français près de 100 fois le prix de vente par les producteurs burkinabés, mais qui induisent le maintien de populations sur place, n'alimentant plus de flux d'émigration du désespoir. Les prodigieux et rapides succès de l'Éthiopie dans la culture de fleurs destinées aux marchés européens, indiens et israéliens, concurrente désormais du Kenya pour ces productions, apportent aux régions concernées emplois et capitaux ; les régions occidentales du Kenya, arrosées et plus fraîches, trouvent dans cette activité une source de développement évident, face à celles traditionnellement centrales du pays et portées par les premières productions mondialisées comme le café. Niveaux d'intégration à la mondialisation et de développement sont-ils hautement corrélés ? Les succès de l'Afrique australe le laissent penser. Que dire en revanche des États pétroliers ou même des spirales négatives repérables pour des États modèles au cours des années 1980, à l'image de la Côte d'Ivoire cotonnière, touristique ?

B. Des flux supplémentaires non négligeables

Les flux immatériels comme humains mondialisés sont synonymes de développement. Les centres d'appel de la banlieue de Dakar ou de l'île Maurice (associés, dans ce cas, à la conception de logiciels ou de services informatiques) sont des sources d'emplois induisant une qualification et l'appel à un

capital humain, le plus souvent formé dans le pays. La Cybercité d'Ébène, à Maurice, fait même figure de quasi-*edge city*, par sa localisation en dehors d'une capitale engorgée. Une dynamique locale de développement est repérable à ce titre. Les flux touristiques sont eux aussi porteurs de développement. Antérieurs aux flux domestiques, associés à des entrées comme à des dépenses de devises étrangères, ils nourrissent un développement à différentes échelles. Parmi les derniers entrés dans les pays touristiques, la Namibie (pour ses paysages intérieurs comme ses plages) et le Cap-Vert jouent la carte d'une diversification de leur économie à partir d'une clientèle étrangère. Les flux financiers que sont les IDE sont enfin à examiner. Si, dans son ensemble, l'Afrique reçoit moins d'IDE que le seul Brésil, elle semble avoir désormais renoué avec la croissance de leur volume suite à la crise de la fin des années 2000. Ces IDE se portent vers une diversité d'États, notamment en lien avec les investissements dans les exploitations d'hydrocarbures qui s'étendent sur une bonne part de l'Afrique subsaharienne. Des IDE s'orientent aussi vers des territoires nouveaux, à l'image de l'Éthiopie et de ses usines de productions textiles, avec des capitaux asiatiques et notamment chinois. Sources d'emplois, même très mal rémunérés, ces investissements ne présentent qu'un fragile développement, les délocalisations pouvant intervenir à n'importe quel moment.

C. Les supports des flux : fondements ou accompagnateurs de développement ?

Qu'il s'agisse d'équipements ponctuels (aéroports, ports) ou linéaires (voies ferrées ou routes), tous participent du développement. Leur existence est nécessaire pour s'inscrire dans la mondialisation. L'ouverture en 1971 de l'aéroport des Seychelles, sur l'île-capitale de Mahé, signifie pour l'archipel le développement d'un tourisme d'abord originaire d'Europe et fournissant 20 % des richesses du pays. Les ports sont les supports des échanges matériels. Celui du Cotonou connaît une modernisation de taille à partir de 2010, lui permettant une réduction massive du temps de manutention comme un accueil de navires admettant plus de 13,5 mètres de tirant d'eau, ces opérations étant financées par la Banque Ouest-Africaine de Développement et l'État béninois en se trouvant réalisés par une firme française du BTP. Les équipements linéaires sont hérités de la période coloniale pour les plus anciens, et suivent les logiques de l'organisation ancienne. D'autres sont spécialisés dans le transport de productions, à l'image des voies ferrées mauritaniennes, chargées du fer du pays. D'autres réalisations spécialisées existent, comme les conduites et autres tubes pour l'acheminement des hydrocarbures. Réalisations dans des territoires très peu occupés, elles stimulent l'emploi comme l'économie de manière relative.

II. Des stratégies portées pour une mondialisation source de développement

A. Penser un développement autour de la mondialisation par le haut : différentes instances à l'œuvre

Les stratégies souhaitant le développement par la mondialisation sont l'œuvre de différentes instances, à saisir sous l'angle des « nouvelles convoitises » (A. Nonjon). La réalité d'une présence étrangère n'est pas à démontrer, pour des intérêts économiques et des investissements qui apportent un certain développement. Les canaux multiples de la Chinafrique, ceux de la Françafrique, montrent l'imbrication entre secteurs privés et publics, exogènes comme endogènes, pour l'exploitation de ressources, la conquête de marchés et des intérêts économiques en jeu. Des firmes originaires d'autres États sont présentes, et celles subsahariennes visent les marchés mondiaux, à l'image de la De Beers. Mais la bonne gouvernance n'est pas toujours présente, et les actions menées par la De Beers en faveur de la population noire d'Afrique australe restent isolés et singuliers.

B. Créer des conditions pour un tel développement : l'adoption de stratégies standardisées ?

Des conditions pour un développement, pour l'appel à des investissements étrangers, s'inscrivent dans des logiques non proprement subsahariennes. Les zones franches existent en Afrique subsaharienne, pour une présence récente et des quantités moins importantes. Les travaux de F. Bost montrent les

multiples formes déclinées, qu'il s'agisse d'entités locales, de petite taille, situées stratégiquement près des ports ou des aéroports, ou du modèle du point franc, pour des entreprises étrangères agréées et libres de s'implanter sur les territoires nationaux. Le Sénégal est dès cette situation depuis 1974, tout comme le Ghana depuis 1995. Des conditions d'implantation peuvent être établies pour l'emploi d'une main-d'œuvre locale et nationale. Penser le monde comme un « lieu » peut aussi renvoyer à cette logique, en rappelant que des zonations autres sont adoptées. Les parcs naturels nationaux (notamment étudiés par S. Guyot en Afrique du Sud) sont des formes standardisées pour un appel à des pratiques touristiques internationales, non sans susciter des critiques pour leur fonctionnement, qu'il s'agisse d'un « tout-tourisme » s'accordant peu avec les canaux de la durabilité ou d'un « enfermement » des populations cantonnées à un scénario folklorisé mais sans autres perspectives futures.

C. Une mondialisation bien comprise par les sociétés africaines

Les logiques de la mondialisation et de son fonctionnement sont comprises de manière nette par les sociétés subsahariennes. Le cas de la vallée du Sourou montre comment les sociétés locales se sont elles-mêmes saisies de productions nouvelles dans une logique de marchés mondialisés. Il en va de même au Kenya, où les premiers investissements sont l'œuvre de ces mêmes acteurs. Les présences de migrants subsahariens, notamment en Europe, voient la transposition de certaines pratiques, à l'image des tontines, mises en œuvre en France pour des financements avec pour destination les pays d'origine. Les remises sont aussi une expression de flux mondialisés au service du développement.

III. Mais une mondialisation aussi poison pour le développement ? Des réponses nuancées et multiscalaires nécessaires

A. Une Afrique subsaharienne qui subit la mondialisation et ses conditions contre le développement ?

Nombre de logiques pointées semblent déposséder l'Afrique subsaharienne de ses richesses comme de ses capacités à agir. Les présences de puissances étrangères sont suivies par un cortège de réalisations compromettant le développement ou le limitant à des territoires comme à des acteurs. Que dire de la Guinée Équatoriale, dont l'essentiel des bénéfices des hydrocarbures échoit à la famille Obiang, clan à la tête de l'État ? L'enclave de Marathon, à Malabo, est un lieu réservé aux seuls expatriés du pétrole et des réalisations luxueuses (hôtels, complexes de loisirs) sont des vitrines financées par l'argent des hydrocarbures mais destinées à une part très faible de la population. D'autres interventions, sous couvert de bonnes intentions et en faveur du développement, peuvent se révéler néfastes à terme. L'aide alimentaire, apportée de manière conjoncturelle comme structurelle, induit des changements dans les habitudes alimentaires, et une inscription forcée au marché mondial du blé par exemple.

B. Une Afrique subsaharienne qui réagit ?

L'Afrique subsaharienne n'est toutefois pas passive face à cet étau. Des réactions locales apparaissent, à l'image d'ONG se constituant au Nigéria face aux dérives des exploitations pétrolières et s'attachant à placer le social dans des problématiques jusque-là seulement économiques. Les productions florales du Kenya voient une mobilisation à l'encontre de dérives environnementales. Ces productions mondialisées nourrissent une certaine idée de la gouvernance et donc d'un développement pensé de manière durable, bien que les allures en présence ne soient pas aussi approfondies. L'entrée d'acteurs nouveaux et nombreux est bien comprise par certaines autorités, cherchant à jouer des conditions d'octroi de baux d'exploitation. La Chinafrique et la « diplomatie du cadeau » qu'elle met en œuvre, assortie elle aussi de bonnes intentions envers le développement, est une donnée nouvelle que les autres acteurs se doivent de prendre en compte, dans les montants des *royalties* reversées par exemple ou les formes de séduction pour s'attirer les grâce des décideurs comme des habitants.

C. Des Afriques subsahariennes face à la mondialisation et au développement

Pour ces aspects, l'Afrique subsaharienne n'apparaît pas unique ni même unie. L'Afrique australe peut, en raison de son niveau de développement, adopter une attitude différente d'États aux moyens financiers plus limités. La perspective d'un développement approfondi, non plus limité aux seuls aspects économiques, est pour partie à l'œuvre, à l'image des réflexions environnementales menées en divers lieux. Mais un changement d'échelle rappelle les freins nombreux et surtout les défis à réaliser.

Conclusion

Au total, les liens avec développement et mondialisation sont évidents, bien qu'ils soient marqués d'ambiguïtés et que, comme souvent, ils relèvent d'ambivalences. Toutes ces perspectives témoignent en revanche de ce qu'est l'Afrique subsaharienne dans le concert géoéconomique (voire géopolitique) du monde actuel : un ensemble divers, qui n'est pas un leader mondial mais qui est le siège d'initiatives nombreuses (mal coordonnées entre elles d'ailleurs) pour s'affirmer.

Oral

Françafrique et Chinafrique

Introduction

Foccart, « Monsieur Afrique » à l'Élysée sous De Gaulle, disait à propos du Gabon pétrolier, pilier de la Françafrique : « Le Gabon sans la France, c'est une voiture sans chauffeur, la France sans le Gabon, c'est une voiture sans carburant ». Le ton humoristique employé ne doit pas faire illusion : les relations entre l'Afrique et ses anciennes colonies subsahariennes s'entendent comme sur un plan privilégié voire défendu en cas de remise en cause des intérêts de l'ancien colonisateur.

Françafrique, néologisme forgé par le leader ivoirien Houphouët-Boigny dès avant l'indépendance, renvoie à ces réseaux maintenus depuis la décolonisation, souvent occultes et accusés de s'inscrire dans un néo-colonialisme complaisant voire destructeur de chances de développement. Chinafrique, terme proposé pour désigner toutes les formes de présences chinoises en Afrique, découle de celui pensé pour la France, alors que les soupçons de néo-colonialisme sont aussi portés vers la Chine.

Plus que deux relations particulières, il s'agit de montrer les possibles similitudes entre les deux, dont les racines comme les aspects se font, à ce niveau, des miroirs certains de l'organisation du monde, entre États et acteurs aux pouvoirs, aux actions et aux attentes convergentes comme divergentes.

I. Deux présences d'intensité et de profondeur variables

La Françafrique comme la Chinafrique sont une œuvre politique, encadrée, amplifiée et soutenue par un secteur économique pour lequel les États en présence interviennent. Ces modalités très générales se retrouvent dans les deux cas.

La Françafrique relève d'un fondement colonial puis émerge avec la décolonisation. Elle est, dans un premier temps, voulu par les Français comme par un nombre de leaders africains de l'indépendance, dans un contexte de Guerre froide. La Françafrique a ses hommes en France (Foccart sous De Gaulle et Pompidou, J.-C. Mitterrand, surnommé « Papamadit » par nombre d'Africains, sous les présidences de son père,) comme en Afrique.

La Chinafrique se fonde aussi sur des racines profondes. La diaspora chinoise constitue un terreau, pour des populations parfois sans lien direct avec l'Empire du milieu mais performantes dans certains secteurs économiques (commerces notamment, ce que le créole mauricien reconnait en appelant « *sinois* » les épiceries !). Cette même diaspora, aux réussites parfois manifestes, est un trait d'union avec des partenaires économiques chinois. À ces formes diffuses répondent des manifestations plus grandes depuis une vingtaine d'années.

II. Des stratégies en actions

Les politiques restent des partenaires fondamentaux. Leurs stratégies pour affirmer des amitiés ou des liens prennent l'allure des déplacements, des réceptions de chefs d'État, voire de tournées et de sommets. La recherche de contrats publics s'inscrit dans cette même tendance. Sans être directement liés à la Françafrique, les contrats ACP ont pu amplifier cette tendance. Les Instituts Confucius et les actions culturelles françaises (Alliances Françaises, IRD, francophonie) s'intègrent aussi à ces logiques.

Les stratégies économiques sont le fait de firmes. Les hydrocarbures recherchés donnent la préséance à des firmes liées à ces ressources, de Total à la CPNC. Des partenariats autres sont bien sûr le fait d'entreprises spécialisées. Le *Made in China* (textile, articles en plastiques) est une réalité, alors que les firmes du BTP français sont présentes sur les marchés subsahariens.

Des actions en sous-mains ? Les interventions dans certains coups d'État ou soutiens pour maintenir des pouvoirs en place, dans le cadre de la Françafrique, ne sont plus un secret.

III. Néocolonialisme ou chance pour le développement ?

« Se réveiller sur les réalités de [nos] romances avec la Chine » : ainsi s'exprime le gouverneur de la Banque centrale du Nigéria en mars 2013, avant la tournée du président chinois dans plusieurs pays subsahariens. Un « impérialisme » est ainsi dénoncé, pour une Chine qui se substituerait aux Occidentaux (et à la Françafrique) dans les États en présence mais reproduirait les fondements des « pactes » coloniaux imposés.

Les relations à l'œuvre relèvent en effet d'échanges inégaux, avec l'utilisation de ressources (hydrocarbures, terres agricoles) au profit des Chinois (fournissant leur propre main-d'œuvre) comme des Français, de leurs marchés. Le parallèle entre l'Empire des Indes et la Grande-Bretagne de la période coloniale peut être tenté sans peine.

Des dynamiques qui pourtant intègrent d'autres logiques. La « diplomatie du cadeau » de la Chinafrique sous toutes ses formes (équipements locaux aux finalités multiples) et les élans envers le développement qu'elles supposent, tout comme la reconsidération des contrats français pour ne pas se détourner des marchés. L'association entre Chine et Afrique du Sud par le biais des BRICS ne semble toutefois que peu influer sur les relations avec le reste de l'Afrique. La Conférence de La Baule en 1990 et le discours de Mitterrand pour appuyer la démocratie et le développement, face à une Chine peu soucieuse de Droits de l'Homme : une dernière opposition ?

Conclusion

En définitive, ces deux relations possèdent des structures communes, sans relever de logiques toutes semblables. Elles témoignent d'une organisation géoéconomique du monde où les puissances occidentales se trouvent rejointes par des États émergents, selon les principes de la DIT, doublés de fondements politiques.

Chapitre 7

Les enjeux du développement au Proche et au Moyen-Orient : otages des ressources ?

Jérôme Calauzènes

La croissance de la région Moyen-Orient [...] a été freinée ces dernières années par la réduction de la production pétrolière, les efforts d'assainissement des finances publiques et les conflits régionaux.

Banque mondiale, 2017.

(La croissance) devrait reprendre après 2018 avec la remontée des prix du pétrole, sans que les pays de la région ne s'exonèrent des réformes nécessaires.

FMI, 2018.

DATES CLÉS

1938 Découverte d'un premier gisement de pétrole en Arabie saoudite. Il est exploité par des compagnies américaine, française, britannique et néerlandaise.

1960 Face à la baisse des cours du pétrole, l'Iran, l'Irak, l'Arabie saoudite, le Koweït et le Venezuela forment l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole) qui sera rejointe par 9 autres États dont le Qatar.

1973 1er choc pétrolier. En signe de protestation contre la guerre du Kippour, les pays exportateurs de pétrole déclarent un embargo pétrolier contre les pays qui soutiennent Israël. Le prix du baril de pétrole est multiplié par 4, de même que les revenus de ces États.

1981 Création du CCG (Conseil de Coopération du Golfe) entre les 6 monarchies du golfe Persique : Arabie saoudite, Oman, Qatar, Koweït, Émirats Arabes unis, Bahreïn) pour contre l'Iran, devenu menaçant depuis la révolution de 1979.

1995 Au Qatar, Hamad ben Khalifa al-Thani renverse son père et devient émir. Il entreprend de nombreuses réformes : libéralisation du pays, création de la chaîne Al-Jazeera en 1996.

1999 Au Qatar, les femmes votent pour la première fois lors des élections municipales.

2008 Les cours du pétrole atteignent 147 dollars le baril avant de redescendre à 39 $ suite à la crise des *subprimes*.

2010 Lancement du chantier Louvre-Abou Dhabi.

2011 Début de la guerre civile en Syrie. Le gouvernement de Bachar el-Assad est contesté par de nombreux mouvements rebelles dans le cadre du « printemps arabe ».

2012 Le Qatar devient le premier pays en termes de richesses créées par habitant.

2015 Les femmes votent pour la 1re fois en Arabie saoudite.

2016 (avril) Mise en place du Fonds d'investissement saoudien de 2 000 milliards de dollars, parallèlement à la privatisation partielle d'Aramco. Lancement du plan de développement « Vision 2030 » par le vice-prince héritier Mohammed Ben Salmane.

2018 (octobre) Le prix du pétrole rebondit à 67,7 $ le baril. Les nouvelles sanctions américaines contre l'Iran entrent en vigueur après la dénonciation par les États-Unis de l'accord de 2015.

CHIFFRES CLÉS

Le Moyen-Orient représente 7 millions de km^2, soit 4.5 % des terres émergées.

415 millions d'habitants, soit 5.5 % de la population mondiale.

En ce qui concerne le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, très souvent associés :

Taux d'urbanisation : 61 %. // RNB (Revenu National Brut) : 3 842 $/an.

Espérance de vie à la naissance : 72 ans.// Taux de mortalité infantile : 25 ‰.

Taux d'achèvement de l'école primaire : 91 %.

Ratio de la population disposant de moins de 1,90 $/jour (PPA) : 2,4 %.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

Les enjeux du développement au Moyen-Orient

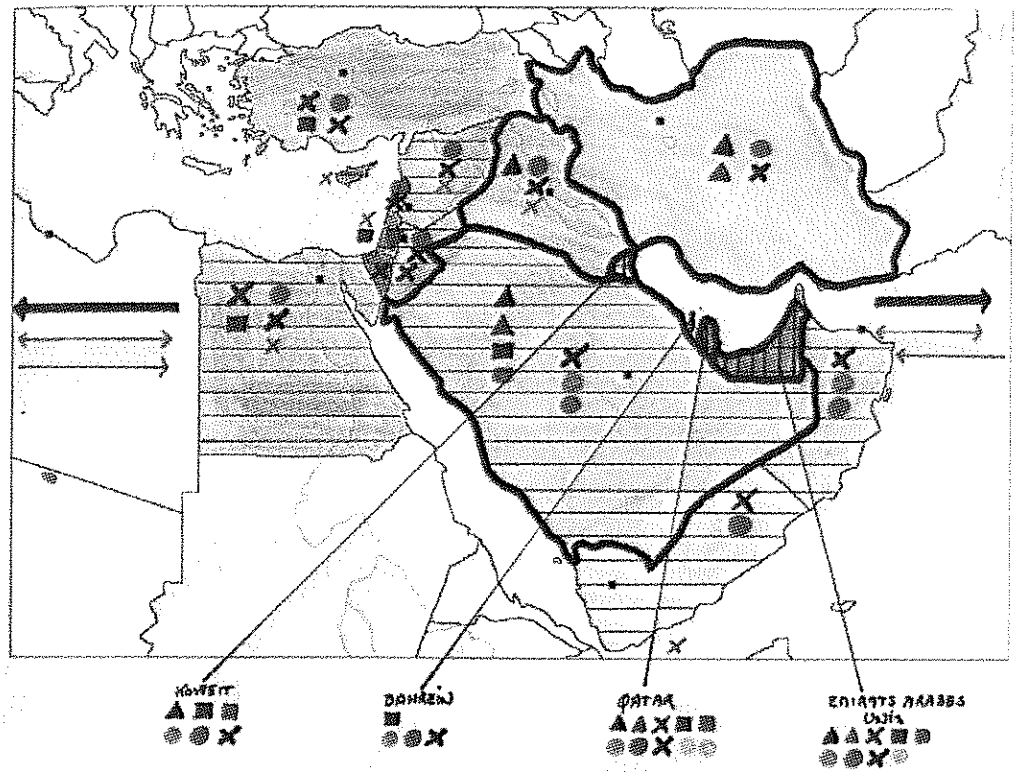

I De fortes potentialités de développement

A) La manne des hydrocarbures

- production importante de pétrole (+ de 2 % du total mondial)
- production importante de gaz naturel (+ de 3 % du total mondial)
- pays membre de l'OPEP

B) D'autres sources de développement

- Développement touristique
- industrialisation
- Finance : pôles des Banques et des fonds d'investissement

C) Volonté d'insertion mondiale

- Exportation d'hydrocarbures
- Flux d'IDE
- Achat de nombreux entreprises étrangères
- Coupe du monde de football en 2022

II Un développement très inégal et peu durable.

A) Un développement inégal

- IDH ≥ 0,8 : élevé
- 0,5 ≤ IDH ≤ 0,8 : moyen
- IDH ≤ 0,5 : faible

B) Des dynamiques négatives

- indice de démocratie < 6 (régime autoritaire)
- guerres et tensions importantes
- dépendance alimentaire (ex Turquie)

C) Un développement non durable

- zone en situation de stress hydrique (< 1700 m³/hab/an)
- pollution / hab importante
- population soumise à importante (> 25 %) et pauvre
- inégalités Hommes / Femmes fortes

Croissance et développement en Turquie

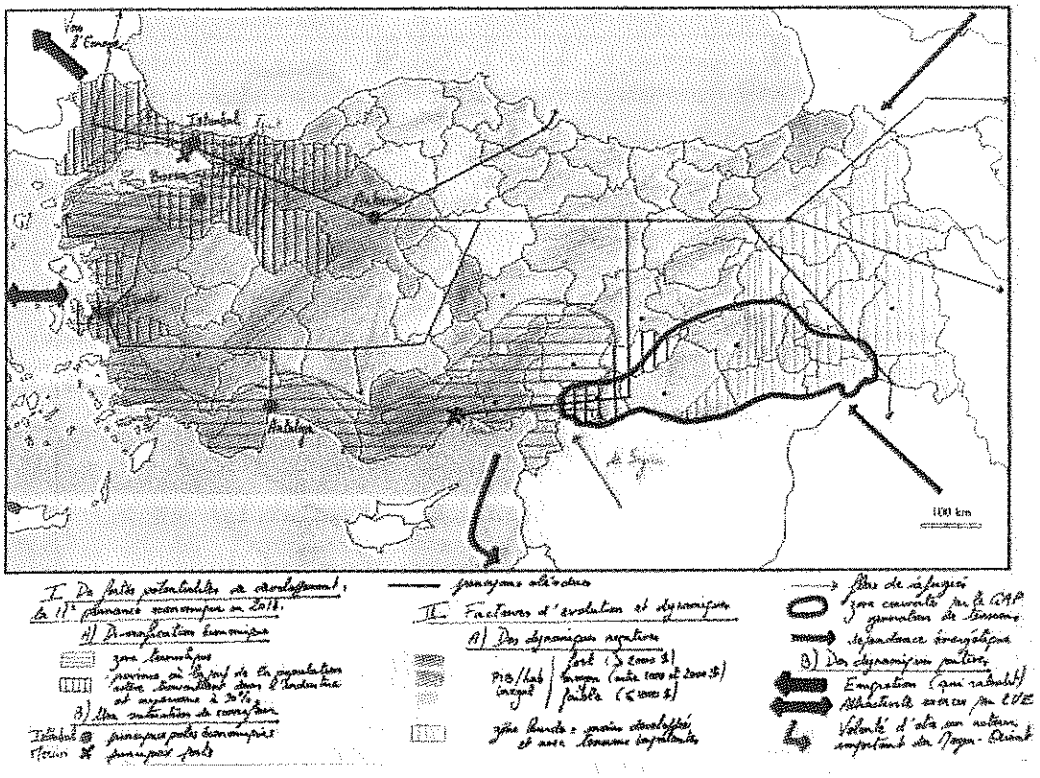

Introduction

Depuis l'avènement de la décolonisation, les États nouvellement indépendants ont cherché à mettre en place diverses stratégies de développement afin d'assurer à leur population des conditions de vie décentes. L'une de ces stratégies a consisté en l'exportation de matières premières qui permettait d'obtenir des revenus certes aléatoires mais non négligeables. Ce fut en particulier le cas des pays du Proche et du Moyen-Orient, bien pourvus en hydrocarbures, et qui ont reçu des sommes considérables issues de cette véritable rente.

Pourtant, on se rend compte que la manne pétrolière ou gazière n'est pas une condition suffisante pour assurer un développement efficace du territoire même si une prise de conscience doit être notée et que de nombreuses actions ont été menées afin de préparer l'« après-hydrocarbure ».

Située à cheval sur 3 continents (Afrique, Europe, Asie), mais principalement localisée en Asie, la zone est en outre au centre de toutes les attentions géopolitiques mondiales et demeure une véritable poudrière dans laquelle la logique du développement a du mal à s'insérer.

PROBLÉMATIQUES

- ***Dans quelle mesure les pays du Proche et du Moyen-Orient disposent-ils de potentialités réelles de développement ?***
- ***Comment préparer l'après-hydrocarbures ?***
- ***En quoi les inégalités à toutes les échelles au Moyen-Orient sont-elles sources de mal-développement ?***
- ***Dans quelle mesure ce développement peut-il s'avérer durable ?***

I. De formidables potentialités de développement au Moyen-Orient

A. L'atout des hydrocarbures

Des ressources très importantes

Le Moyen-Orient* reste le premier producteur mondial de pétrole avec autour de 30 % de la production planétaire en 2017. L'Arabie saoudite arrive en tête (13 % de la production mondiale, soit plus de 11 700 barils par jour), suivie par l'Iran (4,4 %), les Émirats Arabes unis (3,8 %) l'Irak (3,5 %), le Koweït (3,1 %) et le Qatar. De même, le Moyen-Orient comprend 50 % des réserves prouvées de pétrole (dont près de 20 % pour l'Arabie saoudite) ce qui lui permettrait de fournir du pétrole au monde, au rythme actuel, pendant près de 80 ans encore.

Il en va de même pour le gaz naturel. Le Moyen-Orient représente 17,9 % de la production mondiale dont 5,7 % pour l'Iran et 5,1 % pour le Qatar et (ce qui représente une production d'environ 170 milliards de m^3 par an pour chacun de ces deux pays). La zone représente même 49,7 % des réserves prouvées (dont 18 % pour l'Iran et 13 % pour le Qatar), ce qui assurerait une production, au rythme actuel, de plus d'un siècle.

De plus, ces sources d'énergie sont facilement exploitables, avec de faibles coûts de production. Elles sont en outre d'une qualité convenable tandis que l'ouverture maritime des États du Golfe permet des exportations facilitées.

Enfin, les pays du Moyen-Orient se sont réapproprié leurs ressources face aux grandes compagnies occidentales qui les exploitaient.

Une rente qui rapporte beaucoup

Le Moyen-Orient se place tout d'abord en tête des ventes d'hydrocarbures dans le monde : en 2017, la zone a exporté près de 1 500 Mt de pétrole, soit plus du tiers des exportations mondiales. En matière de gaz naturel, les exportations du Moyen-Orient représentent 160 milliards de m^3, soit 16 % du total mondial (elles sont aujourd'hui devancées par les productions américaine et russe).

En dépit des variations importantes du prix des matières premières en général, et des hydrocarbures en particulier, la rente continue de rapporter toujours beaucoup d'argent au pays producteur. En Arabie saoudite, les revenus pétroliers représentent, en 2016, 45 % du PIB, 90 %

du revenu des exportations et 80 % des recettes budgétaires. Pour le Qatar, la part des hydrocarbures représente, en 2016, 51 % du PIB, 84 % des exportations et 70 % des recettes budgétaires.

Une manne en partie redistribuée

La manne pétrolière et gazière est, dans une certaine mesure, redistribuée à la population sous différentes formes. Elle peut tout d'abord être redistribuée comme service public. Depuis 2011, le Koweït a ainsi fortement accru ses programmes de dépenses destinés principalement à financer des transferts aux ménages : tous les Koweïtiens ont ainsi bénéficié en 2011 et pour une durée de 18 mois, au titre de la subvention Amiri, d'une allocation de 3 600 dollars et de la gratuité des produits alimentaires essentiels. En 2013, l'Arabie saoudite a prévu une augmentation de ses dépenses de 19 % par rapport à 2012 (projets d'infrastructures dont des ports, chemins de fer et projets d'adduction d'eau). Priorité est également donnée aux secteurs de la santé et de l'éducation.

De la même façon, l'État peut diminuer la pression fiscale sur ses administrés, ce qui favorise la consommation. Par exemple, en Arabie saoudite, il n'existe pas d'équivalent de TVA, tandis que la taxe sur les sociétés pour un actionnaire saoudien n'est que de 2,5 % (sauf dans les secteurs pétrolier et gazier), au même niveau que l'impôt sur le revenu des Saoudiens (2,5 %, hormis les revenus issus des hydrocarbures, beaucoup plus lourdement taxés). Le Koweït ne connaît pas d'impôt sur le revenu.

Pourtant, ces politiques publiques ne favorisent le développement que sur le court terme. Elles n'impulsent pas de véritable dynamique propre à préparer l'après-hydrocarbure. La plupart des États ont aussi fait le choix de réinvestir une partie de la manne dans d'autres secteurs afin de diversifier l'économie, comme le prévoit le plan Qatar Vision 2030 (document adopté en 2012). De la même façon, les pays de la zone non producteurs d'hydrocarbures ont pu valoriser certains secteurs économiques pour tenter, aussi, de se diversifier.

B. Un fort potentiel touristique

Des atouts à valoriser

La situation du Moyen-Orient est extrêmement favorable au développement du tourisme balnéaire. Situé approximativement entre 40° et 15° de latitude nord, le climat y est méditerranéen, tropical ou désertique. À Dubaï, on a en moyenne 9 H d'ensoleillement par jour, toute l'année, et il ne pleut qu'environ un jour par mois. L'hiver y est très doux puisque les températures du mois de janvier, mois le plus froid, sont comprises entre 12° et 23°C.

La présence du littoral est également très avantageuse. La région est baignée par la mer Méditerranée, la mer Rouge, le mer Caspienne, le golfe Persique et l'océan Indien. En outre, la température de l'eau y est souvent très agréable : elle est toujours supérieure à 21°C, y compris l'hiver (32°C en août et septembre) à Dubaï.

Enfin, on se trouve sur une zone extrêmement riche du point de vue culturel. En Turquie, ancienne Asie mineure, on trouve au sud de nombreux sites archéologiques (Éphèse, Bodrum, Didyme, Aphrodisias, Milet, Pergame…). D'autres lieux sont particulièrement réputés à l'instar

de Pétra (Jordanie) ou des pyramides d'Égypte. Le Moyen-Orient attire aussi beaucoup de pèlerins : c'est le cas de Jérusalem mais aussi de La Mecque (Kaaba notamment).

Des infrastructures importantes et adaptées à une clientèle fortunée

De nombreux aménagements ont été installés pour favoriser le développement du tourisme. Les voies de communication ont été développées et modernisées, notamment les routes et les aéroports. Dubaï est ainsi devenu aujourd'hui le 3e aéroport du monde en termes de trafic passagers, avec 82,8 millions de personnes qui y ont transité, soit plus que l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle à Paris (69,5 millions en 2017).

Des infrastructures d'accueil ont aussi été créés afin d'accueillir une clientèle souvent fortunée. On trouve à Dubaï les hôtels les plus luxueux du monde. On peut citer le Burj-Al-Arab, en forme de voile, haut de 321 mètres, autoproclamé 7 étoiles et conçu en 1993 par l'architecte Tom Wright sur une île artificielle. Il comprend, au sommet, un héliport et des terrains de tennis. On a même construit une piste de ski à Dubaï, aux portes du désert.

Plusieurs zones touristiques émergent dans la zone. En péninsule Arabique, Dubaï est de plus en plus concurrencée par le Qatar, Oman, Bahreïn ou l'Arabie saoudite. L'Égypte reste également un haut lieu du tourisme (malgré une baisse de la fréquentation depuis quelques années en raison des menaces terroristes), au même titre que la Turquie et, dans une moindre mesure la Jordanie, Israël ou Chypre.

Des retombées attendues

Le tourisme représente d'importants revenus pour les pays du Moyen-Orient. L'Égypte d'avant la révolution tirait 10 % de sa richesse du tourisme : en 2008, le pays avait accueilli 13 millions de visiteurs (8 millions en 2017) et le tourisme employait 12 % de la population active. La Turquie est aujourd'hui le premier pays touristique de la zone. Devenu le 6e pays le plus visité au monde en 2012 (avec 36,7 millions de visiteurs), il se plaçait alors au 12e rang du classement des pays en fonction des recettes touristiques mondiales : ces dernières ont été multipliées par 3 en 12 ans, passant de 7,6 milliards $ en 2000 à 25,7 milliards $ en 2012.

Pourtant, le tourisme reste une activité fragile. La forte instabilité de la zone rend d'abord la fréquentation touristique aléatoire. Ainsi en Égypte, alors que les attentats de 1997 contre des touristes à Louxor avaient déjà fait chuter le nombre de fréquentations, la révolution égyptienne de 2011 a fait diminuer les volumes de touristes, notamment à l'été 2013, au moment où de nombreuses violences ont été à l'origine du renversement du président Morsi et où de nombreux affrontements entre communautés ont eu lieu. De même, en Turquie, le tourisme a été fortement impacté par les attentats de Daesh, la tentative de coup d'État de 2015, la crise diplomatique avec la Russie. Résultat le nombre de touristes a baissé de près de 30 %, même s'il semble repartir à la hausse en 2018.

C. D'autres facteurs de développement

Le développement de la finance

La finance islamique s'est développée dans les années 1970. Bahreïn s'impose aujourd'hui comme la plus importante place financière du Golfe et tient le second rang mondial pour la finance islamique, derrière la Malaisie. En 2010, les activités financières et bancaires représentaient ainsi 25 % du PIB de cet État, dont la production d'hydrocarbures est en train de s'épuiser. Dubaï n'est pas en reste puisqu'en 2005 on y a créé une bourse électronique.

Quoique la finance islamique soit particulière (et ne pratique pas le prêt à intérêts), des banques puissantes se sont formées dans la zone : Al Rajhi Bank en Arabie saoudite, Koweït Finance House (Koweït), Dubaï Islamic Bank, Abu Dhabi Islamic Bank…

Les 5 principes de la finance islamique

L'interdiction du riba (usure). Le temps est un bien exclusivement divin, seul le travail peut être récompensé financièrement. Attendre un retour sur investissement est incompatible avec la charia et constitue une injustice sociale selon l'islam. Dès lors qu'il est rémunéré, tout créancier devrait prendre part aux pertes. L'alternative est de faire de la banque un partenaire de l'emprunteur et de partager avec lui le résultat, les risques sont ainsi mieux répartis.

L'interdiction du gharar (incertitude, ambiguïté). Un contrat doit être clairement défini en quantité et en qualité. Il n'est pas possible d'anticiper des ventes ni d'exiger des paiements conditionnels.

L'interdit du maysir, c'est-à-dire de la spéculation. Les jeux de hasard sont interdits, les prises de risques volontaires dans les affaires, et aussi les produits dérivés, sont donc bannis.

Les activités haram (illicites par opposition à halal) : pas de financement de produits illicites comme la viande porcine, les drogues, l'alcool.

L'obligation de la zakat, c'est-à-dire une obligation d'un des 5 piliers de l'islam : faire aumône. De là un taux de prélèvement de 2,5 % pour une année lunaire et de 2,75 % pour une année solaire.

C'est cette relecture des règles coraniques qui explique le succès de la finance islamique depuis la première banque islamique de développement créée en 1975, et la Dubaï Islamic Bank dans les pays de Golfe, en Asie du sud-est (Malaisie, Indonésie très impliquée dans les sukuks – des certificats d'investissement conformes à la recommandation religieuse issue du Coran – autour de produits « sharia compliant ». En 2013 la Swiss Life a proposé ses premiers contrats d'assurance islamique en France.

Les fonds souverains de ces États sont aussi très puissants. Si le premier a été créé par le Koweït en 1953 (le Kuwait Investment Board), les plus importants restent au Moyen-Orient. En 2017, le premier du classement était le Abu Dhabi Investment Authority, disposant de 828 milliards $ d'actifs.

Depuis, compte tenu du taux de croissance de l'économie islamique mondiale (entre 10 et 15 % en 2013), il y a dans ce domaine de réels profits à faire et des perspectives de développement à aller chercher : elle pourrait ainsi représenter plus de 3 000 Md de dollars à l'horizon 2021.

Des tentatives de diversification industrielle et tertiaire

La diversification industrielle a commencé par la mise en place d'une importante industrie pétrochimique. C'est surtout le cas en Arabie saoudite : la société nationale Sabic (Saudi Basic

Industries Corporation), créée en 1976, est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux en matière de chimie. Le pays compte aujourd'hui plus de 12 grandes unités pétrochimiques (dont Jubaïl ou Yanbu).

Les hydrocarbures ont aussi mené au développement de la fabrication d'engrais azotés. L'Arabie saoudite, Bahreïn, le Koweït, le Qatar et Abu Dhabi se sont lancés dans ces productions dans les années 1980-1990. Cet engrais est d'ailleurs, pour l'essentiel, exporté. On développe aussi l'industrie de l'aluminium, notamment à Bahreïn et à Dubaï (environ 500 000 t par an dans chacune de ces zones). La sidérurgie se développe en Arabie saoudite et au Qatar (fabrication d'aciers spéciaux) même si à Bahreïn les tentatives pour l'implanter ont été un échec.

Enfin, les États du Golfe ont aussi favorisé des activités liées à la réparation des bateaux et notamment du carénage (partie immergée de la coque). Depuis 1977, Bahreïn peut accueillir en cale sèche des bateaux de 500 000 T tandis que Dubaï dispose de la plus grande cale sèche du monde.

La diversification se fait également dans le secteur tertiaire. Chaque pays s'est doté d'une puissante compagnie aérienne. En 2015, la 2e compagnie jugée la meilleure du monde par le magazine *Challenges* est Qatar Airways, la 4e étant Emirates.

La recherche était également favorisée. Au Qatar, Education City a été fondée pour permettre l'établissement de plusieurs universités américaines près de Doha, à côté de quelques établissements locaux (dont l'académie du Qatar qui délivre un baccalauréat international ou le Parc des Sciences et des Technologies du Qatar).

D'autres secteurs se développent à l'instar des télécommunications (chaîne Al Jazeera au Qatar), du commerce ou des transports.

Des investissements et une attractivité renforcés

Les pays du Moyen-Orient jouissent aussi d'une attractivité renforcée. Certains pays (Arabie saoudite, Turquie, Israël, Égypte, Qatar) attirent de nombreux investissements : à titre d'exemple, en 2012, l'Asie de l'Ouest représentait environ 3,5 % des IDE entrants (en provenance surtout de l'Union européenne et des États-Unis) dans le monde et 1,7 % des IDE sortants (des Émirats Arabes unis, de l'Arabie saoudite, du Qatar vers les États-Unis et l'Union européenne).

Ces pays attirent aussi une main-d'œuvre nombreuse, venue du reste de l'Asie, qui cherche à se faire employer dans les grands projets de construction ou dans divers autres domaines (personnel de service, services médicaux, extraction des hydrocarbures…).

Enfin, les pays du Moyen-Orient tendent à investir de plus en plus dans le monde afin de diversifier leurs avoirs. C'est le cas du Qatar : le fonds Qatar Sports Investment a ainsi racheté ou pris des parts dans les clubs de football du PSG, de handball (PSG) ainsi que dans le prix de l'Arc de Triomphe (tandis que l'émir du Qatar est lui-même propriétaire du club espagnol de football Malaga FC). La Qatar Investment Authority est également propriétaire de 12 % de Lagardère, 7 % de Vinci, 6 % d'EADS, 5 % de Véolia, 3 % de Total, 3 % de Vivendi, 1 % de LVMH et 1 % de Suez Environnement.

De la même façon, les pays du Moyen-Orient veulent montrer leur puissance et leur présence sur la scène internationale. Le Qatar a ainsi obtenu l'organisation de la coupe du monde de football en 2022 tandis que les négociations de l'OMC se sont déroulées à Doha entre 2001 et 2006, avec pour but le développement. C'est encore à Doha qu'ont eu lieu les négociations sur le climat en 2012.

Les pays producteurs d'hydrocarbures de la zone ne se sont donc pas contentés de cette manne. Ils ont tenté, avec plus ou moins de succès, de diversifier leur économie. D'autant plus que de nombreux facteurs de déstabilisation sont à l'œuvre.

II. De nombreux facteurs de déstabilisation

A. Une zone de tensions et de conflits

La question centrale d'Israël

La région reste perturbée par les tensions liées aux questions israélo-arabes. Depuis la fin du XIX^e^ siècle et le lancement du sionisme, l'est de la Méditerranée a été le théâtre de nombreux affrontements : multiplication des attentats entre les communautés arabe et juive pendant le mandat britannique, nombreuses guerres (première guerre au lendemain de la création d'Israël en 1948-1949, guerre des six jours en 1967, guerre du Kippour en 1973, intifada* en 1987 et 2000…).

De nos jours, les relations sont envenimées à cause des multiples oppositions au sein du camp palestinien entre le Hamas, plus virulent, et le Fatah, partisan de la négociation. Cette situation débouche sur des affrontements armés qui ont fait plus de 600 morts entre janvier 2006 et mai 2007 à Gaza. Israël réagit en outre en organisant le blocus de Gaza, désormais contrôlé par les membres du Hamas. Si la réconciliation, en grande partie factice, au sein de l'Autorité palestinienne semble avoir été acquise en 2011, il n'en reste pas moins que les négociations piétinent quant à la reconnaissance d'un futur État palestinien et que, du coup, les tensions demeurent fortes.

De plus, la politique de colonisation israélienne a repris : elle est encouragée par les gouvernements israéliens dirigés par Benjamin Netanyahu afin de rendre encore plus complexe la délimitation définitive du futur État palestinien et pour remettre en cause le principe de continuité territoriale de cet espace.

Ce conflit déborde également des frontières d'Israël. En 2006, ce dernier a attaqué le Liban voisin à cause de la capture de deux soldats israéliens à la frontière entre les deux pays par le Hezbollah. De proche en proche, tous les pays de la zone sont plus ou moins touchés par ce conflit.

La lutte pour le leadership

Un autre ferment de déstabilisation reste la lutte entre les pays du Moyen-Orient pour s'arroger le leadership sur la zone. Plusieurs pays s'estiment fondés pour représenter la puissance

hégémonique de la région : Iran, Irak, Arabie saoudite, Égypte. Et si tour à tour, chacun a pu l'incarner, cela a donné lieu à de violents affrontements.

Ce fut particulièrement le cas lors de la guerre Iran-Irak entre 1980 et 1988 qui fit entre 500 000 et 1,2 million de victimes et qui laissa exsangues, sans véritable vainqueur, les deux pays.

La lutte pour le leadership passe également par la volonté de domination sur les autres pays ce qui occasionne aussi des tensions. Ce fut le cas lorsque l'Irak de Saddam Hussein chercha à prendre le contrôle du Koweït en 1990. Il a fallu l'intervention de la communauté internationale, sous l'égide de l'ONU, pour mettre fin à l'occupation irakienne et libérer le Koweït (opération « Desert Storm », en 1991).

Aujourd'hui encore, l'opposition entre une Arabie saoudite fondamentaliste sunnite et un Iran chiite qui cherche à s'affirmer semble devoir déstabiliser toujours plus la région.

À partir de 2010, les révolutions arabes, foyers de déstabilisation

La quasi-totalité des pays de la zone a été touchée par des mouvements de contestation populaires plus ou moins durables et violents.

Certains pays ont connu une révolution violente qui a réussi à renverser ou à fortement déstabiliser le pouvoir en place. C'est le cas de l'Égypte et de la Syrie. En Égypte, dès 2011, le président Moubarak a pris la fuite et un nouveau processus électoral s'est mis en place, portant au pouvoir les islamistes (Frères Musulmans notamment). La figure de Mohamed Morsi, élu président de la République d'Égypte en 2011, en fut l'incarnation. Mais l'armée opère un coup d'État en juillet 2013, renversant un président largement contesté.

Aujourd'hui encore, la lutte entre les pros et les anti-Morsi se poursuit, le plus souvent dans le cadre d'affrontements violents, dans la rue. L'élection du maréchal Al-Sissi, en 2014, entachée d'une abstention importante, ne promet pas un apaisement immédiat en dépit de sa réélection en 2018. En Syrie, la situation est encore plus grave en raison d'une guerre civile très meurtrière qui a fait plus de 350 000 morts depuis mars 2011, avec le pouvoir de Bachar el-Assad. Ces affrontements ont contribué aussi à déstabiliser les États voisins (Jordanie, Liban, Turquie notamment).

Tous les autres pays ont connu des formes de rébellion populaires mais que le pouvoir a réussi à étouffer, plus ou moins rapidement. Au Yémen, le mouvement a ainsi fait plier le président Saleh qui a dû quitter la présidence en 2012 mais a ouvert un conflit meurtrier qui s'est internationalisé et est loin d'être achevé. Elles ont également pu prendre des tours assez violents dans des pays comme Bahreïn, l'Irak ou même la Jordanie.

La question de l'islamisme radical

La région du Moyen-Orient est enfin la zone où l'islam est né et où se développent de plus en plus des formes de l'islam radical qui n'encouragent pas vraiment l'enclenchement d'une politique de développement.

L'Arabie saoudite est ainsi le siège du wahhabisme : ce mouvement politico-religieux sunnite puritain et rigoriste affirme que l'islam doit être ramené à sa forme originelle. On sait que

le pays finance en outre la diffusion d'un islam radical dans le reste du monde et en particulier en Syrie et en Afrique. Les révélations des sources Wikileaks, en 2010, avaient d'ailleurs montré que les donateurs privés du pays restaient les principales sources de financement des groupes terroristes sunnites.

Le problème reste surtout que les deux principales branches de l'islam s'affrontent très durement au Moyen-Orient, sur fond de recherche du leadership. C'est particulièrement le cas aujourd'hui en Irak. À la suite du départ des troupes américaines, le 18 décembre 2011, la politique menée par le Premier ministre chiite, Nouri al-Maliki, a d'abord conduit à une détérioration de la situation intérieure irakienne avant que la politique conduite par le Premier ministre Haïder al-Abadi après 2015 ne marque une réconciliation réelle interconfessionnelle. En dépit de la reconquête des territoires (Mossoul) sous l'emprise de Daesh, l'Irak demeure l'un des pays les plus corrompus au monde (166e sur 176 dans le classement de Transparency International) alors que la question du Kurdistan irakien n'est pas réglée (territoires disputés, partage des ressources d'hydrocarbures et redistribution budgétaire, statut des peshmergas), et que la situation humanitaire en Irak demeure alarmante (2,9 millions de personnes déplacées, nombre de minorités persécutées comme les Yezidis et nombre de chrétiens d'Orient).

La région du Moyen-Orient est déstabilisée par de nombreuses lignes de fracture qui parcourent la région et qui s'entremêlent. Cette instabilité et ces affrontements armés découragent de plus en plus les investissements dans la zone, ce qui pourrait remettre en cause un processus de développement à peine enclenché dans certains pays.

B. La malédiction des hydrocarbures

En second lieu, on se rend compte que la manne des hydrocarbures a des effets pervers et que les États du Moyen-Orient n'ont pas été en mesure d'y substituer des recettes fiscales.

La manne pétrolière est captée par les dirigeants et affectée à des dépenses improductives

Sur le plan interne, le pouvoir politique a empêché toute contestation possible de la part du peuple qui pourrait s'estimer lésé devant un partage non équitable des richesses pétrolières et gazières. Deux stratégies ont été à l'œuvre.

Tout d'abord, les dirigeants ont acheté la paix sociale en redistribuant assez généreusement une partie de la rente grâce à la mise en place de généreux programmes sociaux ou à des dotations financières à différentes élites (officiers de l'armée, chefs tribaux...). L'autre stratégie consiste à imposer la paix sociale en affectant les revenus des hydrocarbures à des dépenses de sécurité qui permettent de réprimer toute contestation.

La stratégie a aussi consisté à dépenser l'argent de la rente dans des programmes de coopération économique ou stratégique (achat de matériel, notamment de sécurité et de défense, investissements à l'étranger). C'est le cas de l'Arabie saoudite, vis-à-vis des États-Unis même si, depuis quelques temps, on note une prise de distance des deux pays suite à l'élection présidentielle iranienne (Hassan Rohani semble vouloir multiplier les gestes d'apaisement en direction

de la première puissance mondiale) et au début d'accord trouvé avec la communauté internationale sur la question du nucléaire.

Des revenus trop fluctuants et non durables

Si la rente est captée par les dirigeants, les revenus issus du pétrole sont également trop volatiles. Or, ces variations ont un impact direct sur le budget des États du Moyen-Orient, en particulier sur celui des États du golfe Persique. Les revenus pétroliers des 6 États du Golfe membres de l'OPEP (Arabie saoudite, Émirats Arabes unis, Iran, Irak, Koweït, Qatar) sont ainsi passés de 634 à 366 milliards $, suite à la crise de 2008, entre 2008 et 2009 du seul fait de la baisse des cours de l'or noir. Cela complique donc les politiques des pouvoirs publics qui ne peuvent disposer de revenus constants. Le reflux récent des cours des matières premières (35 $ le baril au début de l'année 2016) a accentué la fragilité de leurs économies, même si la remontée des prix des hydrocarbures est, en 2018, plutôt encourageante.

Il faut également compter avec la perspective, pour l'avenir, de l'épuisement des ressources fossiles (assez largement anticipée par les États) mais aussi avec la baisse potentielle de la demande mondiale si les cours continuent de grimper. Certains pays ont ainsi déjà amorcé la transition énergétique qui consiste à substituer à l'utilisation d'énergies non renouvelables des énergies dites durables.

Des économies déformées par la rente

D'une part, l'État propriétaire et gestionnaire de cette rente l'a souvent utilisée pour bâtir une industrie sous-compétitive, artificiellement protégée de la concurrence par des subventions ou des taxes douanières. D'autre part, compte tenu des apports financiers de la rente, il n'a pas été nécessaire de drainer l'épargne de la population par le biais d'un réseau de banques de dépôt efficace ou par un système fiscal performant.

Enfin, aucune classe d'entrepreneur n'a véritablement émergé. Ce sont plutôt des bourgeoisies pétrolières qui ont bien compris que pour gagner de l'argent il fallait se placer dans une situation très proche du pouvoir afin de pouvoir récolter une partie de la manne. Ainsi, il n'y a pas véritablement de tissu industriel dans les pays du Moyen-Orient, hormis en Turquie, à Chypre, en Israël et, plus timidement, en Arabie saoudite, au Qatar et aux Émirats Arabes unis. Mais les pays du Moyen-Orient n'ont pas vraiment de compétitivité en la matière.

On a parlé à ce propos de « maladie hollandaise » pour caractériser les économies de rente. Elle entraîne aussi des tensions inflationnistes, une appréciation de la monnaie, une hausse des importations de substitution et une baisse des investissements.

C. Des États majoritairement autoritaires

Des régimes dictatoriaux

La grande majorité des États du Moyen-Orient, malgré les révolutions arabes, restent des régimes autoritaires en droit ou en fait.

L'Arabie saoudite connaît le régime le plus dur. C'est une monarchie islamique de type absolu contrôlée par la famille Saoud (en particulier par l'Al Saoud, ayant le titre de roi) et par les oulémas, leaders religieux. La loi fondamentale de 1992 affirme que le pays est gouverné selon la charia et que sa constitution est le Coran. Ce sont en fait les seules limites aux pouvoirs du souverain. Les partis politiques ne sont donc pas autorisés.

Des régimes équivalents règnent au Qatar, aux Émirats Arabes unis, à Oman, au Yémen, en Iran. La situation reste très difficile en Syrie et en Égypte, malgré l'élan de démocratisation tandis qu'en Jordanie le roi ne dispose que de pouvoirs très limités. L'Irak, officiellement démocratique depuis la tenue des premières élections en 2005, peine cependant à voir le régime se stabiliser, de la même façon que le Liban, déstabilisé par de nombreuses forces centrifuges.

Quelques évolutions timides ont vu le jour dans les années 2000 mais elles ne suffisent pas à engager les États dans la voie du développement. Au Qatar, une nouvelle constitution, approuvée par référendum en 2003, est entrée en vigueur en 2005 : même si l'émir reste le personnage le plus important et le plus puissant (il nomme les membres du gouvernement et s'octroie la charge de ministre de la Défense), le texte prévoit la désignation d'une Chambre législative (composée de 30 élus au suffrage universel et de 15 membres nommés par l'émir) ayant le pouvoir législatif. Les élections en sont pourtant jusqu'à aujourd'hui toujours reportées.

De façon plus globale, si on étudie l'indice de démocratie, créé en 2006 par *The Economist Group*, le Moyen-Orient est la zone la moins démocratique du monde avec, en moyenne, un indice de près de 3 en 2017 (entre 8 et 9 en Amérique du Nord), et une grande majorité de régimes autoritaires.

Quelques exceptions

Quelques pays font cependant exception. C'est le cas de Chypre, d'Israël et de la Turquie.

Chypre, du moins pour sa partie grecque, appartient à l'Union européenne depuis 2004 et fait donc figure de véritable démocratie.

C'est le cas aussi d'Israël, véritable république parlementaire où la séparation des pouvoirs est assurée. Le pouvoir législatif est détenu par la Knesset, composée de 120 députés. Le Président, élu par cette assemblée, pour 7 ans, exerce une autorité morale et nomme le Premier ministre. Le pouvoir exécutif est assuré par le Premier ministre qui est le chef du parti (ou de la coalition) majoritaire à l'assemblée. Sans constitution, mais avec plusieurs lois fondamentales, Israël compte aussi de nombreux partis politiques représentant diverses tendances. Si l'on en croit l'indice de démocratie, Israël serait le premier pays de la zone avec un chiffre de 7,53, ce qui place le pays dans la liste des démocraties imparfaites (au même niveau que la France 7.77) mais très largement au-dessus des autres États de la région.

La Turquie est considérée comme un régime hybride. Si le fonctionnement du gouvernement et le processus électoral sont jugés bons (élections libres et régulières, pluripartisme), la participation politique, la culture politique et les libertés civiles accordées sont jugées insuffisantes. De plus, depuis 2002, la Turquie est dirigée et par Recep Tayyip Erdogan, le leader de l'AKP (Parti de la justice et du développement) qui a été successivement Premier ministre (après

2003) et président depuis 2014. Ce pouvoir, « musulman-démocrate », a contribué à modifier le pays : urbanisation, forte croissance de l'économie, négociations avec l'Union européenne, rôle majeur au Moyen-Orient dans le cadre d'une politique néo-ottomane… Pour autant, le président Erdogan a mis en place un autoritarisme qui s'est aggravé après les protestations du parc Taksim en 2013 et la tentative de coup d'État de 2016, prêtée par le pouvoir aux réseaux de Fethullah Gülen. L'armée turque, puissance tutélaire du pays depuis Ataturk, a ainsi perdu de son influence, suite à des procès politiques qui auraient été entachés d'irrégularités. De plus, les négociations avec l'UE piétinent depuis 2008 et les avancées pour résoudre le problème kurde ont été suivies par des mesures répressives qui se sont étendues à l'ensemble des revendications démocratiques (emprisonnements de journalistes, révocation d'universitaires et d'enseignants) sur fond de réislamisation de la société.

D'autres facteurs de déstabilisation

Dans certains pays, l'armée acquiert une place très importante, comme en Égypte ou en Turquie jusqu'à récemment, mais également dans les pays du Golfe. Il arrive ainsi qu'une partie de la rente soit confisquée non directement par le pouvoir politique mais par les instances militaires.

De plus, la corruption est importante et peut décourager les investissements. L'Irak reste ainsi, en 2013, le pays le moins bien noté en ce qui concerne l'IPC (Indice de Perception de la Corruption). À cause des difficultés du gouvernement en place, le pays se classe 166e sur 175 pays du monde classés. La Syrie, le Yémen et le Liban sont également relativement mal classés.

Les pays du Moyen-Orient ont incontestablement les moyens de leur développement. Pourtant, plusieurs externalités négatives sont à l'œuvre, qui empêchent un développement équitable et durable.

III. Un développement déséquilibré

A. Un développement moyen mais qui semble progresser

Des IDH moyens

L'IDH des pays de la zone reste en effet relativement faible.

On a tout d'abord les pays développés, qui ont un IDH supérieur à 0,8. Le premier de ces pays est Israël : en 2017, le pays est classé 22e, devant la France 24e, avec un IDH de 0,888. Chypre vient ensuite (37e place, IDH de 0,856), suivie du Qatar (39e place, IDH de 0,851), de l'Arabie saoudite, des Émirats Arabes unis, de Bahreïn et du Koweït.

Viennent ensuite des pays qui tendent à se développer mais dont l'IDH reste encore relativement faible, compris entre 0,8 et 0,6 : Koweït, Arabie saoudite, Iran, Oman, Turquie, Jordanie, Égypte, Irak, Palestine, Syrie.

En dessous de 0,6, il s'agit de pays très faiblement développés : Irak, Yémen (177e avec 0,482 avant la guerre saoudienne).

Pourtant, ces IDH sont en constante augmentation. Des pays comme le Qatar, les Émirats Arabes unis ou même Bahreïn ont fait de gros efforts pour se hisser au rang des pays réellement développés.

Un encadrement médical inégal mais en progrès

Les pays du Moyen-Orient ont des indicateurs en matière de santé qui restent relativement faibles compte tenu des ressources dont ils disposent.

L'espérance de vie reste plus faible que celle des pays développés et se situe au niveau de la moyenne mondiale en 2017, soit 72 ans. Le Yémen enregistre la statistique la plus faible avec 65 ans en moyenne, tandis que l'Irak se situe à 70 ans. La plupart des pays se situent autour d'une moyenne de plus de 70 ans: Iran, Arabie saoudite (74,5 ans). Certains pays s'en sortent cependant mieux à l'instar d'Israël (plus de 82 ans) ou du Qatar (plus de 78 ans).

De nombreux progrès ont été réalisés. Au cours des trois dernières décennies, les taux de mortalité infantile et juvénile ont baissé, la prestation des services de santé s'est améliorée, et l'espérance de vie a, dans l'ensemble, augmenté.

Le problème reste pourtant que, dans ces pays, les comportements alimentaires et sociaux des populations de ces pays tendent à se calquer sur ceux des pays du Nord. Si la population du Moyen-Orient reste jeune, elle est de plus en plus exposée aux risques sanitaires des pays riches: maladies cardiovasculaires, diabète... Des facteurs de risque comme la mauvaise alimentation, l'hypertension, un indice de masse corporelle élevé (indicateur de l'obésité et du surpoids) et le tabagisme contribuent à l'augmentation de la fréquence des maladies non transmissibles dans la région. Les dépenses de santé vont donc être amenées à augmenter fortement dans ces prochaines années ce qui constitue un véritable défi pour ces pays.

Un secteur de l'éducation en croissance

Les taux d'alphabétisation des pays du Moyen-Orient n'avoisinent pas tous les 100 %. Le pays le plus à la traîne est encore le Yémen avec un taux à 62.4 %. De nombreux pays connaissent encore des taux compris entre 80 et 90 %, comme l'Iran, les Émirats Arabes unis, l'Irak, la Syrie, Oman, l'Arabie saoudite, le Liban et la Turquie. Les autres pays sont les mieux placés, avec plus de 90 % de taux d'alphabétisation de la population. Le record est détenu par Israël avec un chiffre de 97 %, juste devant la Turquie, le Qatar et Bahreïn.

Le taux d'alphabétisation des jeunes est, du coup, beaucoup plus éloquent. Au Yémen, le chiffre est aujourd'hui d'au moins 86 % ce qui montre que la grande majorité des enfants est scolarisée. Il en va de même en Irak avec un taux de 82 % (mais pour ce pays il faut prendre en compte les conditions liées aux différents conflits).

L'enquête PISA 2015 montre également une certaine faiblesse des savoirs et savoir-faire des jeunes dans les pays du Moyen-Orient. Alors que la moyenne du score OCDE se situe à 494, les résultats des pays de la zone du Moyen-Orient sont systématiquement en-dessous, que ce soient Israël, la Turquie, Chypre, Émirats Arabes unis, Jordanie, Qatar, dernier pays du Moyen-Orient à être classé.

Des progrès ont été enregistrés car des investissements en matière d'éducation ont été opérés dans certains pays. C'est le cas au Qatar : ce n'est pas un hasard si le prix WISE pour l'éducation, sorte de prix Nobel de l'Éducation, a été créé et décerné pour sa première édition de 2011, à Doha, au Qatar (où un Bangladais a été distingué).

B. Des inégalités importantes

Des inégalités entre les pays

La région du Moyen-Orient présente de fortes inégalités spatiales. Deux pays sont classés dans la catégorie dite des pays du Nord : Israël et Chypre. Ils font figure de pays développés et en possèdent de nombreux aspects.

Quatre pays font figure de pays riches, mais seulement en cours de développement : il s'agit de la Turquie (17e puissance économique mondiale en 2018), de l'Arabie saoudite (classée 20e puissance économique mondiale), du Qatar et des Émirats Arabes unis. On pourrait y ajouter aujourd'hui Bahreïn (30e rang mondial), où une dynamique positive semble à l'œuvre.

Certains pays profitent de la rente liée aux hydrocarbures ou aux ressources naturelles mais n'ont pas poussé plus avant leur développement, contrarié par un contexte politique ou géopolitique difficile : c'est le cas de l'Égypte, engluée dans une révolution qui n'en finit pas, de la Syrie, de l'Irak, de l'Iran et, presque par voie de conséquence, du Liban et de la Jordanie.

Enfin, certains pays restent pauvres et peu développés. C'est le cas d'Oman et du Yémen qui cumulent de nombreux handicaps, dont la guerre civile dans le cas de ce dernier.

Des inégalités à l'intérieur des pays

À l'échelle nationale, les pays du Moyen-Orient sont relativement inégalitaires. En 2018, le coefficient de Gini du Yémen était de 0,334 (il se plaçait ainsi en 31e position des pays les plus inégalitaires) tandis que la Turquie se situait à 0,404.

Pourtant, les inégalités sont masquées par des statistiques qui ne prennent en compte que la population nationale. Dans certains pays du Golfe, la très grande majorité de la population est immigrée, présente sur le territoire grâce à des contrats de travail précaires et temporaires. C'est le cas de 86 % de la population du Qatar, 70 % de celle des Émirats Arabes unis, 69 % de celle du Koweït. Or la population immigrée est dans une situation désastreuse par rapport à la population nationale. C'est particulièrement le cas au Qatar : dans ce pays, le salaire moyen est d'environ 6 300 $ par mois en 2018. En revanche, la situation des immigrés reste très précaire (système du kafala*) et leur salaire reste très faible (le salaire minimum est d'environ 170 $ par mois et se monte entre 200 et 400 $ pour un domestique environ)… lorsqu'il est versé. Enfin, 25 % des contrats de travail signés au Qatar ne seraient pas respectés par les patrons des entreprises qui modifieraient arbitrairement certaines clauses au dernier moment sans que l'employé ne puisse faire quoi que ce soit.

La question des inégalités entre les sexes

Mais les inégalités les plus criantes se retrouvent à coup sûr être celles entre hommes et femmes. Si l'on en croit le rapport mondial sur l'inégalité entre les sexes, publié en 2017, les pays arabes se situent en mauvaise place. Le dernier pays classé est le Yémen. Parmi les derniers pays, on trouve de nombreux pays du Moyen-Orient classés entre la dernière et la 109ème place: Syrie (110e), Iran, Arabie saoudite... Les seuls pays à avoir un score correct sont Chypre et Israël (ce dernier pays étant classé 44e en 2017).

Dans la plupart des pays, les femmes doivent sortir voilées. Quelques progrès ont été faits: en 2005, les femmes ont obtenu le droit de vote au Koweït. En revanche, un pays comme l'Arabie saoudite est considéré comme très en retard. Les femmes y sont légalement mineures pour de nombreuses démarches et n'avaient pas jusqu'en 2018 le droit de conduire. Il y a stricte séparation entre hommes et femmes dans la société saoudienne ce qui entraîne le port de l'abaya (long pardessus noir) et du niqab (voile qui couvre le visage) dans les espaces publics mixtes. Quelques évolutions timides semblent pourtant à l'œuvre comme en témoigne l'action lancée par quelques femmes du pays, en octobre 2013, visant à braver l'interdiction de conduire une voiture. Le droit de vote leur a été accordé pour les élections locales (2016).

Les évolutions dans un pays laïc comme la Turquie ne semblent même pas aller dans le sens d'une égalité plus importante. Malgré la tradition, le gouvernement Erdogan tend à revenir sur les lois laïques. En octobre 2013, une loi a ainsi été votée permettant aux femmes travaillant dans l'administration d'être voilées (une loi de 2008 avait déjà autorisé les femmes à se voiler pour aller à l'université) et en 2017 l'autorisation a été étendue à celles de l'armée turque.

C. Un développement non durable

Des pollutions importantes

Les pays du Moyen-Orient ont fondé leur développement, pour l'essentiel, sur la production et l'exportation d'hydrocarbures, puissants facteurs à l'origine des émissions de gaz à effet de serre.

Si l'on considère le classement 2016 des États qui produisent le plus de CO_2, en valeur brute, l'Iran est en 9e position, l'Arabie saoudite en 10e, la Turquie en 18e... Tous connaissent également une progression très impressionnante de leurs émissions... en termes d'émission par tête: le Qatar est au 1er rang mondial (plus de 45 tonnes), suivi par les Émirats Arabes unis (23 tonnes), le Koweït et Bahreïn (23 tonnes), l'Arabie saoudite (20 tonnes).

Le récent boom économique de ces pays et l'augmentation de la population, couplés à l'abondance des hydrocarbures, tendent à expliquer ce phénomène.

Une région fortement menacée par le changement climatique

Lors de la COP21 (décembre 2015), l'Arabie saoudite a usé de tout son poids diplomatique et financier pour différer le débat sur la fin des énergies fossiles, décision pourtant jugée incontournable pour atteindre les objectifs du GIEC à horizon 2100.

Le changement climatique semble devoir affecter durement les pays du Moyen-Orient : augmentation de la chaleur et diminution des précipitations, dans une région déjà en situation de stress hydrique. Cette situation pose deux problèmes, étroitement connectés entre eux : la question de l'eau et le problème de l'autosuffisance alimentaire.

Tous les pays de la région connaissent un manque d'eau. Pour certains pays, la situation est critique avec des dotations inférieures à 200 m^3/hab/an : Israël, Yémen, Bahreïn, Jordanie, Émirats Arabes unis, Arabie saoudite, Koweït. Le record est détenu par le Qatar avec des ressources inférieures à 60 m^3/hab/an. De plus, l'eau est de plus en plus sollicitée ce qui crée un risque de tarissement des ressources fossiles (Arabie saoudite). Sans parler du fait que la rareté de l'eau peut entraîner des tensions entre pays voisins : ce fut le cas à propos des eaux du Tigre et de l'Euphrate entre la Turquie, l'Irak et la Syrie.

En matière d'agriculture, les gros efforts réalisés en matière d'irrigation n'ont pas véritablement porté leurs fruits ni entraîné d'intensification de la production. Du coup, la dépendance alimentaire est forte et inquiétante, sauf pour la Turquie. La région du Moyen-Orient est ainsi la première importatrice mondiale d'aliments. Ces importations constituent un fardeau économique et un facteur de déséquilibre du commerce extérieur, d'autant plus qu'on assiste depuis quelques années à l'augmentation du prix des matières premières agricoles.

Des efforts mis en place

Face à la question épineuse de l'eau, les États du Moyen-Orient ont développé les procédés visant à dessaler l'eau de mer. Utilisées depuis les années 1960 dans la péninsule Arabique, ces techniques tendent à se développer et à se généraliser. Veolia a ainsi remporté un marché important au Koweït en janvier 2014 pour la construction d'une usine de dessalement de l'eau de mer à Az Zour North. L'usine devrait pouvoir produire près de 500 000 m^3 d'eau potable par jour. Pourtant, l'eau dessalée reste encore chère. Elle n'est donc pas accessible à tous et ne peut être utilisée pour l'agriculture. En revanche, elle est très utilisée pour les activités touristiques. On tente également d'avoir recours au recyclage des eaux (20 % des eaux consommées en Israël).

Certains États cherchent aussi à développer les énergies renouvelables. Avant la révolution, l'Égypte avait tablé, pour 2020, sur 20 % de sa production énergétique composée d'énergies renouvelables. En 2007, le pays avait même révisé sa constitution en introduisant une mention spécifique de protection de l'environnement. Dans les États du Golfe, quelques efforts ont été ponctuellement faits comme au Qatar, qui cherche à diminuer son image de gros pollueur, où la compagnie aérienne Qatar Airways a réalisé en 2009 le premier vol commercial avec du GTL (Gas to Liquid) Jet Fuel, considéré comme beaucoup moins polluant que le kérosène.

Enfin, certains pays du Moyen-Orient se veulent à la pointe du développement durable. Aux Émirats Arabes unis, l'émir d'Abou Dhabi a voulu construire une ville qui prenne en compte ces enjeux : Masdar City. Les travaux ont commencé en 2008, à 30 km de la cité d'Abou Dhabi. Il s'agit de créer la première ville écologique au monde où les énergies seront à 100 % renouvelables : panneaux solaires sur les toits, agrocarburants, eaux usées utilisées pour l'agriculture, éoliennes. Les transports sont voulus propres et optimisés : le PRT (Personal Rapid Transit) est

constitué de véhicules électriques (1 à 10 personnes) qui se déplacent automatiquement, à la demande, sur une voie définie. On privilégiera aussi les modes de déplacement doux : marche à pied et vélo. L'architecture a été voulue pour s'adapter à l'environnement de la ville : ruelles étroites et ombragées, rafraîchies par des cours d'eau, plan de la ville carré mais entouré par des murs pour protéger des vents chauds du désert, immeubles construits de façon à ce que l'air circule… La ville devrait être achevée vers 2020-2025 et pourrait accueillir 50 000 habitants.

Pourtant, un tel projet suscite de nombreuses interrogations. Certains craignent qu'il ne s'agisse en fait que d'une opération de communication. De plus, tous les aspects du développement durable ne sont pas pris en compte. Masdar s'annonce comme une ville pour personnes très riches, sans mixité sociale, le degré ultime de la gated community.

Conclusion

Les pays du Moyen-Orient ont incontestablement profité de ressources importantes qu'ils tendent aujourd'hui à valoriser. C'est le cas du pétrole et du gaz naturel dont la rente a permis de lancer une certaine diversification de l'économie : vers le tourisme, la finance, l'industrie voire l'agriculture. Et pour les pays qui ne bénéficient pas (ou peu) de ressources en hydrocarbures, d'autres atouts ont pu permettre un certain développement : intégration européenne et tourisme à Chypre, tourisme et diversification industrielle en Turquie. Israël est ici un peu à part dans la mesure où le pays fait déjà office de pays développé, rangé dans l'ancienne catégorie des pays du Nord.

Pourtant, on se rend compte que ces stratégies ne portent pas complètement leurs fruits. L'argent des hydrocarbures, dont les flux varient fortement, n'est pas toujours réinvesti dans des secteurs porteurs et est souvent utilisé pour satisfaire la population nationale (exonérations d'impôts, dépenses publiques…) et répondre à certains de ses besoins (transports). De plus, la situation géopolitique n'est pas vraiment favorable au développement : la zone est ravagée par les guerres (Israël-Palestine, Syrie) et des tensions (notamment entre sunnites et chiites) qui vont en s'aggravant entre l'Iran et l'Arabie saoudite.

Du coup, le développement n'est pas très équitable. Certes, ces pays font figure de pays relativement riches et on leur reconnaît certains efforts en matière de scolarisation et d'encadrement médical. Pourtant, des inégalités criantes persistent à toutes les échelles. De plus, les richesses apparaissent d'autant plus fragiles que Dubaï a connu une crise importante en 2009 qui a notamment affecté son secteur immobilier mais dont l'émirat s'est relevé.

Cette fragilité est d'autant plus vraie que l'image très traditionnaliste de ces États, dont le droit est le plus souvent fondé sur la charia, reste négative. L'aménagement d'un musée du Louvre à Abou Dhabi (commencé en 2010), l'organisation de grandes conférences internationales ou même celle de la coupe du monde de football en 2022 feront peut-être progressivement évoluer l'opinion internationale et, aussi, le mode de fonctionnement et les valeurs des gouvernants. Il faudra peut-être attendre une nouvelle génération de dirigeants, à l'instar du nouvel émir du Qatar, Tamim ben Hamad Al Thani, âgé de 33 ans, qui a succédé à son père en

juin 2013 et qui souhaite entreprendre de nombreux chantiers sur les plans de l'éducation et de la santé. Rien n'est toutefois assuré de ce côté comme le montrent les pratiques imputées à Mohammed ben Salman (affaire Jamal Khashoggi à l'automne 2018), l'héritier du trône saoudien, qui passait pourtant pour un modernisateur éclairé.

De même, pour le FMI, les réformes urgentes pour la région consistent, comme ailleurs, à réduire les déficits budgétaires, à poursuivre la diversification des économies, à effectuer les changements nécessaires en matière de systèmes de retraite et de Sécurité sociale.

IDÉES REÇUES

Luxe n'est pas nécessairement synonyme de développement

On a souvent coutume d'avancer que les pays du Golfe, producteurs de pétrole, ont su tirer un meilleur parti de la rente liée aux hydrocarbures que les pays africains producteurs de matières premières. Certes, des réalisations spectaculaires ont été mises en place (hôtels luxueux) mais elles ne témoignent pas nécessairement du développement de ces pays. On se rend surtout compte que l'argent du pétrole et du gaz naturel a débouché sur quelques tentatives de diversification économique mais qu'il est surtout capté par le pouvoir politique et redistribué sous forme de dépenses improductives (exonérations d'impôts, actions sociales...) qui ne sont pas propres à assurer un développement autonome et durable de ces pays. Cet argent est aussi utilisé pour payer grassement des militaires, souvent liés aux régimes autoritaires, ou pour mettre un terme à toute contestation.

On pense aussi souvent que les monarchies du Golfe ont été peu travaillées par les velléités du printemps arabe. Non seulement tous les pays ont été animés d'un sentiment de révolte mais certains ont même été profondément déstabilisés, à l'instar du Yémen. Beaucoup ont dû également adapter leur législation et montrer qu'ils avaient compris, en partie, les volontés populaires.

LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Israël, un pays développé de la zone.

Israël appartient à la catégorie des pays de l'OCDE depuis 2010 et en possède toutes les caractéristiques : 19e selon le classement de l'IDH en 2014, son PIB/hab. est élevé et dépasse en 2017 les 42 480 $/an, soit l'équivalent de celui de l'Union européenne. L'espérance de vie est à 82 ans. Le pays est également en bonne position dans le classement mondial en matière de dépenses annuelles de recherche et développement. Au sud de Haïfa, un cluster technologique mondial fait d'Israël la « start-up nation », le Technion. Dans la haute technologie de défense (drones, armes interstitielles), les entreprises israéliennes sont des leaders mondiaux. La structure de l'économie est également celle d'un pays développé : l'agriculture y tient une place faible dans le PIB (moins de 3 %) tandis que le tertiaire domine. Enfin, les partenaires économiques d'Israël restent les autres pays développés : États-Unis, Union européenne, tandis que les relations avec le monde arabe sont assez lointaines.

Le CCG et les organisations régionales de la zone.

Les États du Moyen-Orient ont tenté de créer des associations régionales, tout du moins dans le Golfe. Le Conseil de Coopération du Golfe est ainsi né en 1981, sous l'égide des États-Unis et à l'initiative de l'Arabie saoudite. Il regroupe aujourd'hui, outre ce dernier pays, Bahreïn, les Émirats Arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar. Le but est ici de créer un groupe de pays producteurs de pétrole, musulmans sunnites afin de lutter contre l'influence iranienne chiite.

De nombreux pays du Moyen-Orient sont également membres de la Ligue arabe, et en particulier du Conseil Économique et Social de cette même ligue. Il est à l'origine de la signature du GAFTA (Great Arab Free Trade Area), en 2005 qui vise à créer une vaste zone de libre-échange arabe sur un marché de plus de 300 millions de personnes. C'est le complément du Conseil de l'Unité économique arabe, mis en place en 1957.

Bibliographie

Lecture indispensable

Ouvrage de Caroline Piquet, *Les pays du Golfe, de la perle à l'économie de la connaissance*, 2013.

De nombreuses images témoignent d'une recomposition de la puissance et d'un affaiblissement des pays développés au profit de nouveaux pays comme ceux de la Péninsule arabique : Qatar, Émirats Arabes unis, Bahreïn, Oman, Koweït. Affichant une réussite insolente, on a l'impression que ces pays gagnent beaucoup d'argent grâce à la rente des hydrocarbures et qu'ils deviennent des acteurs incontournables dans le monde. Ils incarnent donc un nouvel Eldorado où se pressent Occidentaux et Asiatiques. Pourtant, ces États doivent être replacés dans une histoire plus longue. L'auteur montre comment les différentes richesses économiques (perle, commerce, pétrole, économie de la connaissance aujourd'hui) ont systématiquement créé des éléments propices à des mutations politiques. La diversification économique à l'œuvre, couplée avec le processus du printemps arabe portées par les nouveaux moyens de communications sont en train de poser la question de l'ouverture politique et des réformes libérales qui semblent nécessaires dans ces pays.

Ouvrages

Balanche Fabrice, *Atlas du Proche-Orient arabe*, Paris, 2012.

Droz-Vincent Philippe, *Le Moyen-Orient, idées reçues*, Paris, 2009.

Filiu Jean-Pierre, *Le nouveau Moyen-Orient, les peuples à l'heure de la révolution syrienne*, Paris, 2013.

Lazar Mehdi, *Une Éducation City*, Paris, 2012.

Lewis Bernard, *Histoire du Moyen-Orient*, Paris, 1997.

Malbrunot Georges, Chesnot Christian, *Qatar : les secrets du coffre-fort*, Paris, 2014.

Piquet Caroline, *Les pays du Golfe, de la perle à l'économie de la connaissance : Les nouvelles terres du libéralisme*, Paris, 2013.

Senor Dan et Singer Saul, *Israël, la nation start-up*, Maxima, 2014.

Sfeir Antoine, *Dictionnaire du Moyen-Orient*, Paris, 2011.

Sites internet et revues

Revue *Moyen-Orient*. Nombreux articles et notamment Perla Srour-Gandon, « l'efficacité énergétique au Moyen-Orient », février 2010. Et aussi *Moyen-Orient*, n° 16, octobre-décembre 2012. Dossier « Qatar : les ambitions d'un petit émirat arabe ». voir site internet www.moyenorient-presse.com.

www.diploweb.com. Nombreux articles et notamment celui de Mehdi Lazar, « Qatar : quelle transition ? », juin 2013.

Cahiers de l'Orient, revue dirigée par Antoine Sfeir.

Le Monde Diplomatique. Nombreux articles dont Belkaid Akram, « Qatar : du pétrole au tourisme d'affaires », septembre 2011 ; Sereni Jean-Pierre, « Qatar : l'atout gazier », septembre 2011.

Leveau Rémi, Charrillon Frédéric, *Monarchies du Golfe*, la documentation française, Paris, 2005.

Questions Internationales, n° 46, nov-déc 2010. En particulier l'article de Keyvan Piram, « Le pétrole : bénédiction ou malédiction ? ». Et *Questions internationales n° 89*, janvier-février 2018, Arabie saoudite, transformation ou illusion ?

Voir le site http://www.lesclesdumoyenorient.com/

Le Monde, « États du Golfe, la renaissance arabe », hors-série février-mars 2009.

Géoéconomie, n° 62, été 2012, « Qatar, l'offensive stratégique », Paris.

Alternatives internationales, n° 60, septembre 2013, « Moyen-Orient, 15 cartes pour comprendre ».

Films, livres...

Je veux voir, de Joana Hadjithomas, 2007.

Et maintenant on va où ?, de Nadine Labaki, 2011.

Une séparation, de Asghar Farhadi, 2011.

Valse avec Bachir, de Ari Folman, 2008.

L'immeuble Yacoubian, de Marwan Hamed, 2006.

Wadjda, de Haifaa Al-Mansour, premier film d'une réalisatrice saoudienne, 2013.

Littérature

Œuvres de David Grossman et notamment *Une femme fuyant l'annonce*, paru en 2011 en français.

Documentaires :

Turquie, la nouvelle riviera, réalisé par Adrien Pinon, sorti en 2012.

Qatar, conquérir le monde en 4 leçons, Spécial Investigation, 2013.

La face cachée du Qatar, Envoyé Spécial, 2013.

Reportages du Dessous des cartes : et notamment, Turquie, retour vers l'Orient, en septembre 2011, Syrie, les implications régionales de la crise, septembre 2012.

Commentaire de documents

Revenu par habitant et taux de chômage des jeunes en 2011

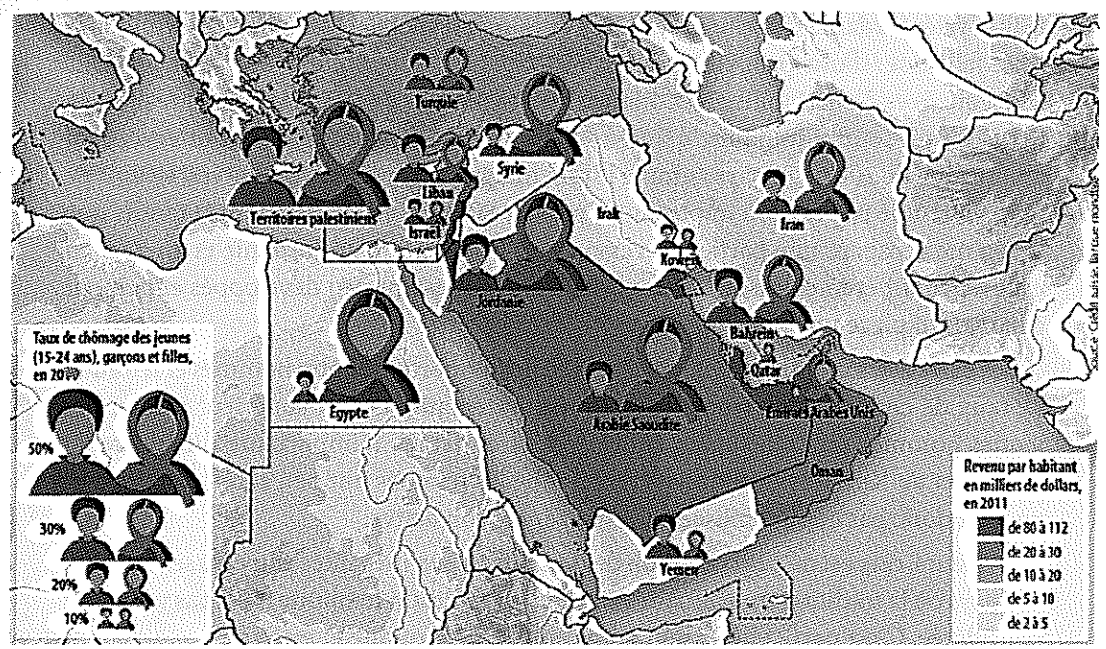

Source : Alternatives internationales, n° 60, septembre 2013, « Moyen-Orient, 15 cartes pour comprendre ».

La question des jeunes au Proche et au Moyen-Orient a été posée avec beaucoup d'acuité lors des différents printemps arabes qui ont agité la région à partir de 2010-2011. Cette carte proposée par la revue *Alternatives économiques* intitulée « revenu par habitant et taux de chômage des jeunes en 2011 » au Moyen-Orient relance la problématique et permet de faire le point sur la situation dans cette zone instable.

Dans quelle mesure la question des jeunes au Moyen-Orient résume-t-elle tous les enjeux de cette région en quête de développement ?

La carte nous montre tout d'abord des inégalités importantes entre les États du Moyen-Orient. Si l'on en croit le RNB/hab., on peut trier les pays de la zone en 2 catégories. On a tout d'abord les pays très riches qui dégagent d'importants revenus tirés des hydrocarbures et de la diversification économique entreprise. C'est le cas du Qatar, des Émirats Arabes unis, du Koweït, de l'Arabie saoudite, de Bahrein et d'Oman. Israël, la Turquie et le Liban appartiennent, quant à eux, à cette catégorie pour d'autres raisons : Israël a amorcé son développement grâce aux fonds apportés par les colons venus s'installer au fil des décennies tandis que le Liban profite de la

diaspora et de sa tradition commerçante ainsi que des nouveaux gisements d'hydrocarbures découverts en 2011. Et la Turquie est devenue la 17e puissance économique du monde en diversifiant son économie et en créant un véritable tissu industriel.

On trouve également des pays pauvres ou relativement pauvres dont le RNB est jugé faible (moins de 5000 $ par an) : Iran (malgré les ressources en hydrocarbures), Irak, Syrie, Jordanie, Égypte et les territoires palestiniens. Deux raisons expliquent cette faiblesse : d'une part, les révolutions arabes à l'œuvre ou achevées ont eu pour conséquences de déstabiliser l'économie de ces pays. C'est le cas de l'Égypte et de la Syrie. L'Irak souffre toujours, quant à lui, des difficultés inhérentes à l'intervention américaine de 2003. Un pays comme l'Iran, malgré d'importantes réserves, se doit de faire vivre une population importante (près de 80 millions de personnes) tandis que le régime accapare une partie des ressources. La situation en Jordanie et au Yémen est un peu différente puisque ce sont des pays qui restent peu développés et peinent à mettre en place une stratégie payante.

La carte nous montre également une inégalité importante entre hommes et femmes. Le taux de chômage des jeunes femmes est systématiquement supérieur à celui des jeunes hommes sauf au Yémen, au Koweït et en Israël. L'importante différence au Yémen et au Koweït s'explique par le fait que les femmes ont peu accès au travail et ne sont donc pas comptabilisées dans la population active.

Ailleurs, cela est dû à la condition des femmes et aux inégalités entre les sexes. Dans des pays où la tradition musulmane est forte, la condition féminine n'est pas vraiment considérée. C'est particulièrement le cas en Arabie saoudite et en Syrie.

Certaines évolutions tendent pourtant à voir le jour. Les taux de chômage importants des femmes pourraient en effet laisser à penser que la jeune génération féminine cherche à obtenir l'autonomie financière, en vue, un jour, d'obtenir l'indépendance légale et un statut d'égalité.

Enfin, la carte nous montre des taux de chômage des jeunes très importants qui ne correspondent pas avec ce que l'on sait de la réalité économique de la plupart des États. Les taux avoisinent les 50 % de chômeurs chez les jeunes dans les territoires palestiniens, en Égypte, en Arabie saoudite, en Jordanie et en Syrie. En Iran et à Bahreïn les taux avoisinent les 30 %. Ce phénomène s'explique en fait par, tout d'abord, la forte augmentation de la proportion des jeunes dans la population. Entre 1980 et 2013, le nombre des moins de 15-24 ans ont doublé dans la zone.

Pour ces jeunes générations, un important effort d'éducation a été fourni de sorte qu'ils sont bien différents, culturellement, de la génération de leurs parents. Ce qui les handicape paradoxalement pour trouver un emploi. Les pays disposant de richesses en hydrocarbures observent en fait que ce secteur embauche peu, du moins des nationaux bien formés et chers. Dans les pays non pétroliers, l'économie a été basée sur

des industries de main-d'œuvre avec des bas salaires. Or, cela ne convient pas aux diplômés de ces pays.

Il n'en reste pas moins que cette jeune génération a été à l'origine de révoltes et que, désœuvrée, elle trouvera l'occasion de revendiquer plus de travail et, de proche en proche, plus de libertés ouvrant la voie à un processus de démocratisation encore éloigné, même si pour l'heure la situation reste bloquée en Iran, Arabie saoudite, Égypte, ou en Turquie touchée par une grave crise économique. Au total, ce sont, selon le FMI, 5 millions de nouveaux emplois qui devraient être créés dans les cinq prochaines années pour faire face au défi que représente le chômage dans la région, notamment en Arabie saoudite.

Dissertation

L'agriculture en Afrique du Nord et au Moyen-Orient : un nouvel enjeu du développement

Introduction

Le 28 octobre 2015, l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) a publié une étude menée pour l'association Pluriagri permettant d'imaginer les scénarios possibles du système agricole et alimentaire de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à l'horizon 2050. Les résultats alarmistes témoignent d'une fragilité conjoncturelle et structurelle de la zone. Pourtant, malgré les guerres, certains pays de la zone disposent de réelles potentialités économiques propres à développer un secteur jugé de plus en plus stratégique. Comment expliquer que, en dépit de ressources financières parfois importantes et des tentatives de diversification économique, les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient n'aient pas été en mesure d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et se trouvent encore en situation de dépendance ? Les potentialités physiques peu enviables, couplées à des besoins croissants entraînent une dépendance agricole alarmante qui ne semble pouvoir être résolue que par des efforts très importants.

I. Les besoins croissants du Moyen-Orient se téléscopent avec des difficultés structurelles et conjoncturelles accrues

Si l'agriculture semble être née en Mésopotamie (actuel Irak), aussi appelée croissant fertile, les conditions physiques et climatiques de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ne se prêtent pas nécessairement à une agriculture très productive et très diversifiée. Les déserts sont tout d'abord présents : Sahara, péninsule du Sinaï en Égypte, Néguev en Israël, vastes étendues de la péninsule Arabique (Néfoud au nord qui se prolonge vers la Syrie, la Jordanie et l'Irak ; Roub al-Khali au sud). Vers l'est, les déserts se prolongent même jusqu'aux confins du Pakistan et de l'Afghanistan : Grand Désert Salé et Lout en Iran par exemple. Les seules terres propices aux cultures se trouvent le plus souvent près des fleuves (Nil, Jourdain, Tigre, Euphrate notamment). De plus, la région est soumise à une véritable dictature de l'aridité : les précipitations sont très faibles (le Roub al-Khali connaît régulièrement plusieurs années sans pluie) tandis que les températures élevées favorisent une évaporation intense et, parfois, l'aréisme (absence d'écoulement organisé) des cours d'eau. L'amplitude thermique importante constitue enfin un puissant frein au développement de l'agriculture. Ainsi, sur 1 300 millions d'ha, seuls 84 sont cultivés et 362 mis en pâture.

Parallèlement, pourtant, les besoins alimentaires vont croissant dans la zone du Moyen-Orient. La population a fortement augmenté depuis les années 1960 et elle semble appelée à croître encore. En 50 ans, de 1961 à 2011, la population a été multipliée par 3,5, passant de 139 millions à 496 millions d'habitants. Selon certaines prévisions, elle devrait atteindre 700 millions de personnes d'ici à 2050. De plus, cette population aspire à une alimentation plus riche. D'ailleurs, entre 1961 et 2011, la demande en produits agricoles a été multipliée par 6. On parle de transition nutritionnelle pour la région où la consommation de calories augmente (entre 3200 et 3700 kcal/pers/jour), cela étant lié au développement économique et à l'urbanisation des sociétés.

Il faut ajouter à cela des facteurs conjoncturels qui aggravent la situation. La guerre civile qui sévit en Syrie depuis 2011 a considérablement réduit le potentiel agricole du pays. Cela est d'autant plus grave que la mise en place de l'État Islamique, en juin 2014, prive le pays de ressources capitales. Le

terrorisme multiforme présent dans la zone (AQMI, Ansar-Dine au Sahel, AQPA en péninsule Arabique, Daesh...) handicape également la production agricole. Au Yémen, par exemple, les potentialités agricoles sont peu mises en valeur et les investissements n'arrivent plus. De même, le développement de l'urbanisation ainsi que l'industrialisation, développent une concurrence en matière d'utilisation de l'eau pour l'agriculture.

II. Compte-tenu de ces données, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient subissent une dépendance alimentaire croissante

Si la production végétale de la région a quadruplé entre 1961 et 2011, son développement n'a pas permis de suivre la croissance de la démographie et de ses besoins. La nature même des productions végétales n'a que peu évolué, ne suivant pas les modifications des régimes alimentaires. De même, la multiplication par 5 des productions animales ne semble pas suffire non plus.

Du coup, la dépendance alimentaire est croissante. Aujourd'hui, 40 % des besoins alimentaires sont couverts par les importations, avec des fortes variations entre les pays. C'est particulièrement le cas au Proche et au Moyen-Orient (exception faite de la Turquie) où ce sont 50 % des besoins qui sont couverts par les importations. Cette dépendance va croissante puisqu'elle est passée, entre 1961 et 2011 de 10 à 40 %. Il faut surtout importer des céréales et des oléagineux (les importations de céréales ont été multipliées par 15 en 50 ans, celles de produits sucriers par 15). Cette dépendance semble ainsi appelée à se développer compte tenu des évolutions démographiques attendues.

Cette situation risque de poser de nombreux problèmes en termes de développement. D'une part, les pays de la zone se retrouvent très dépendants des cours des matières premières agricoles qui ont connu des augmentations substantielles (stagflation ou inflation des prix des produits agricoles ou alimentaires). En 2008, l'Égypte a connu des « émeutes alimentaires » suite à la très forte hausse des denrées de base comme le riz. Autrefois grand pays céréalier, le pays est devenu importateur net depuis 1974, malgré des productions non négligeables (14^{e} producteur de maïs du monde, 18^{e} producteur de blé, 1er producteur de dattes, 10^{e} d'agrumes). D'autre part, de nombreux pays sont parallèlement dépendants des cours des matières premières énergétiques qu'ils exportent. Ils sont soumis au risque d'une crise des ciseaux qui contraindrait largement un développement et une diversification économiques amorcés. Enfin, les importations de produits agricoles favorisent le maintien d'une dépendance géopolitique vis-à-vis des pays exportateurs, et notamment des États-Unis ou de la Chine.

III. La question de la mise en place, par les pouvoirs en place, de politiques visant à desserrer l'étau alimentaire devient une priorité

Des efforts ont été faits, d'autant que la plupart de ces pays disposent de mannes financières propres à favoriser les investissements. Dès les années 1970, certains pays ont tenté de développer l'agriculture et la productivité agricole, initiant parfois de véritables révolutions vertes : il s'est agi d'augmenter les superficies cultivées et d'accroître la productivité (mécanisation, irrigation). C'est le cas de l'Arabie saoudite. La surface agricole a été multipliée par 3 entre 1971 et 2000, passant de 0.4 à 1.6 millions d'ha. Malgré un coût de production 4 fois supérieur aux cours mondiaux, le pays est désormais excédentaire en matière de production de blé. Pourtant, cela a créé un véritable gouffre financier et le pompage dans les nappes phréatiques fossiles ont entraîné de nombreux dégâts écologiques.

D'autres solutions sont envisagées et notamment une autosuffisance alimentaire délocalisée. Des pays comme l'Arabie saoudite opèrent de la prospection dans d'autres pays, dans la zone ou en dehors de la zone. C'est le cas de l'Arabie saoudite au Yémen, même si toute opération est aujourd'hui suspendue compte tenu du contexte géopolitique. En 2008, Riyad a favorisé les investissements agricoles à l'extérieur de la zone, notamment en Afrique. Un fonds a été constitué, des groupes agroalimentaires saoudiens ont reçu le soutien des ministères du commerce et de l'agriculture pour entamer leurs

prospections. L'entreprise Hadco loue aujourd'hui des terres au Soudan et continue ses prospections en Turquie. Le groupe ben Laden, spécialisé dans les travaux publics, s'est engagé en Indonésie à la tête d'un consortium pour exploiter des rizières.

Pourtant, ces progrès ne sont pas suffisants et on observe la permanence de nombreuses inégalités en matière d'autosuffisance alimentaire. Seule la Turquie possède, dans la zone, une quasi-autosuffisance alimentaire (elle n'est dépendante des importations qu'à hauteur de 10 %). L'Égypte s'en sort également relativement honorablement avec une dépendance de l'ordre de 36 %. Dans les autres cas, la dépendance est supérieure à 50 % avec des cas extrêmes comme le Koweït ou les Émirats Arabes unis. Cependant, des progrès devraient pouvoir être faits, si l'on en croit le rapport de l'INRA, dans les pays du Maghreb, où la production devrait, d'ici 2050, s'accroître plus rapidement que les besoins. Dans les autres pays, malgré des progrès attendus en matière de productivité, la dépendance alimentaire devrait s'accentuer.

Conclusion

Dans une région qui va être fortement affectée par les changements climatiques, la question de la dépendance alimentaire se pose avec beaucoup d'acuité. Malgré des efforts entrepris, en matière d'augmentation de la SAU, d'accroissement de la productivité et de prospection à l'étranger, la cause de l'autosuffisance alimentaire semble perdue d'avance pour la zone du Maghreb Moyen-Orient. L'INRA avait imaginé trois scénarios pour tenter d'apporter des solutions : l'augmentation substantielle du progrès technique (mais cela coûterait très cher), un retour à la « diète méditerranéenne », c'est-à-dire l'élimination des calories en trop et la remise en cause de la transition nutritionnelle (limitation des apports en produits sucriers, huiles végétales et volailles) ou la réduction des pertes et des gaspillages. Il semble aujourd'hui nécessaire de combiner tous ces leviers, tout en favorisant la limitation des effets des changements climatiques. Sébastien Abis, auteur de *Géopolitique du blé, un produit vital pour la sécurité mondiale* (2015), affirme en effet que le Maghreb Moyen-Orient est le « miroir grossissant des défis alimentaires mondiaux » et le « baromètre des compétitions auxquelles participent les grands acteurs agricoles de la planète ».

Oral

Le Qatar : un pays riche et influent

Indépendant depuis 1971, le Qatar fait beaucoup parler de lui depuis quelques années alors qu'il s'agit d'un tout petit État : il se place en première position sur la liste des pays classés en fonction du PIB/hab. et a obtenu l'organisation de la coupe du monde de football en 2022, ce qui témoigne de son influence. Pourtant, non seulement le pays ne semble pas disposer de tous les attributs de la puissance, mais ses déboires avec ses voisins pourraient le pénaliser fortement.

Quelle est la place du Qatar dans la hiérarchie mondiale ?

I. Le Qatar, un pays riche et en forte croissance

A. La manne gazière

13 % des réserves prouvées de gaz naturel dans le monde. 5 % de la production mondiale de gaz en 2013. Le plus grand gisement au monde : North Dome (offshore).

1,4 % des réserves prouvées de pétrole, 2 % de la production mondiale de pétrole en 2013.

Des revenus considérables : la part des hydrocarbures représente, en 2012, 58 % du PIB, 92 % des exportations et 2/3 des recettes budgétaires.

B. Diversification économique

Développement de la finance. Fonds d'investissement qatari.

Développement du tourisme et volonté de concurrencer Dubaï.

Développement industriel. Complexe industriel d'Um Saïd, au sud de Doha : usine d'engrais azotés, aciéries, pétrochimie. Complexe de Messaied : production d'aluminium et d'ammoniac.

C. Des transformations économiques et sociales importantes

Amélioration du réseau de transport : nouveau port et zone franche en 2010, nouvel aéroport construit en 2012, pont de 40 km entre Qatar et Bahreïn...

Amélioration du système de santé : soins médicaux gratuits pour tous, nombreux centres hospitaliers.

Amélioration du système d'éducation : création d'écoles pour filles et garçons, création d'une université en 1977, création du Conseil de l'Éducation en 2012 pour coordonner la politique scolaire.

II. Un pays qui s'affirme sur la scène mondiale

A. La coopération avec les autres États du Golfe.

Le Qatar est membre du CCG (Conseil de Coopération du Golfe). Le Qatar est membre de la Ligue Arabe et des organisations qui lui sont liées. Il a accueilli en 2009 le sommet de la Ligue Arabe.

Un pays qui intervient dans les conflits régionaux : soutien aux Palestiniens, même si des hommes politiques israéliens ont été reçus au Qatar ; participation militaire et aide à la FINUL (Force Intérimaire des Nations unies au Liban) en 2006, proposition de médiation dans le conflit Israël-Liban...

Pourtant, un pays directement en concurrence avec ses voisins (tourisme, finance). Des difficultés frontalières avec Bahreïn qui semblent résolues.

B. Un pays qui attire et qui cherche à investir à l'étranger

Un pays qui attire les investissements étrangers.

Un pays qui attire la main-d'œuvre : 86 % de la population présente sur le territoire est immigrée.

Un pays qui investit beaucoup à l'étranger : achat du PSG, du marché de Camden à Londres, prise de participation dans divers groupes...

C. Un pays qui accueille de nombreuses manifestations internationales et qui rayonne

2001 : il accueille la conférence de l'OMC.

2022 : il accueillera la coupe du monde de football.

Chaine Al-Jazeera.

III. Pourtant, un pays qui connaît des difficultés

A. Un pouvoir qui reste autoritaire et un statut des travailleurs immigrés d'un autre âge

Une monarchie autoritaire entre les mains du nouvel émir : Tamim ben Hamad Al Thani.

Des évolutions très lentes : constitution en 2005 mais toujours pas d'élections législatives, sans cesse repoussées.

B. De très fortes inégalités et un développement non durable

Inégalités de conditions de vie entre la population qatarie et les immigrés. Salaire moyen d'un Qatari : 8500 $/mois en moyenne. Salaire d'un domestique : entre 200 et 400 $/mois.

Inégalités hommes-femmes.

Le Qatar est le plus gros émetteur par tête de CO_2 dans le monde.

Forte dépendance agricole. Gros manque d'eau qui empêche de développer l'agriculture.

Le risque de la fin des hydrocarbures.

C. De très mauvaises relations avec ses voisins

En 2017, l'Arabie saoudite, les Émirats Arabes unis, le Bahreïn et l'Égypte ont rompu leurs relations diplomatiques avec le Qatar, accusé de « *soutenir* » le terrorisme et de s'être trop rapproché de l'Iran, ennemi juré des Saoudiens... La frontière a été fermée, sa compagnie aérienne s'est vue interdire d'emprunter l'espace aérien de ses voisins, les citoyens qataris ont été expulsés... Doha a depuis déposé une plainte devant la Cour internationale de justice et exige des compensations financières pour le préjudice subi.

Conclusion

Le Qatar est l'archétype des pays du Golfe : ses revenus sont importants depuis les années 1970-1980. Ils ont permis de progresser sur la voie du développement et du rayonnement mondial mais toutes les dynamiques ne sont pas encore à l'œuvre. Reste qu'à l'échelle régionale, le petit pays cherche à peser de plus en plus afin peut-être, à terme, de devenir une véritable puissance mondiale de façon durable, ce qui lui a valu quelques déboires régionaux qui ne sont pas terminés.

Chapitre 8
Géopolitique de l'Afrique : du continent oublié au continent convoité et intégré

Jérôme Calauzènes

Et malgré tout, l'Afrique d'aujourd'hui est une Afrique d'espérance, un continent qui a repris son voyage pour sortir d'une période de désespoir.

Thabo MBEKI, président de la République sud-africaine, lors de son discours sur la renaissance africaine à Hong-Kong, le 17 avril 1998.

DATES CLÉS

1958 Création de la Communauté Française. Les colonies françaises d'Afrique noire acceptent leur intégration dans cette communauté sauf la Guinée. Création à l'ONU de la CEA (Commission économique pour l'Afrique) qui vise à encourager le développement et l'intégration régionale.

1960 Indépendance de nombreuses colonies françaises d'Afrique noire. Première intervention des Nations unies en Afrique dans le cadre de la sécession du Katanga. 20 000 casques bleus sont déployés au Congo.

1963 Sommet panafricain d'Addis Abeba. Création de l'OUA (Organisation de l'unité africaine). Déclaration sur l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation.

1974-1975 Indépendance des colonies portugaises, dont l'Angola qui a connu une guerre civile qui a débuté en 1961. Une guerre civile éclate au Mozambique qui se prolonge jusqu'en 1972. Création de la CEDEAO.

1990 La CEDEAO se dote d'une force militaire, l'écomog qui interviendra notamment au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée-Bissau.

1991 La Somalie, en guerre civile, sombre dans le chaos. Intervention des Nations unies en 1992-1994. Traité d'Abuja : création d'une CEA (Communauté économique africaine) qui veut créer un marché commun d'ici à 2025.

1992 Fin du régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Nelson Mandela devient le premier président noir du pays.

1994 Génocide au Rwanda. 800 000 morts.

1998-2002 2e guerre du Congo. L'enjeu est le contrôle des richesses du sol congolais.

2011 Création du Soudan du Sud. Début d'une guerre entre le Soudan et le Soudan du Sud pour le contrôle des richesses en pétrole. Début des révolutions arabes : fuite de Ben Ali en Tunisie, de Moubarak en Égypte, destitution et mort de Kadhafi en Libye.

2013 Intervention française au Mali. Les rebelles Touaregs, alliés avec les djihadistes, sont chassés du Nord-Mali.

2014 Intervention de l'UA et de la France en Centrafrique.

2015 Prix Nobel de la paix attribué au quartet menant le dialogue national en Tunisie (Syndicat UGTT, Fédération patronale Utica, Ligue tunisienne des droits de l'Homme, Ordre national des avocats).

2018 Forum Chine Afrique créé en 2000 réunit 53 pays africains : la Chine promet 60 milliards de $ dont 15 de prêts sans intérêts et 20 de lignes de crédit.

CHIFFRES CLÉS

L'Afrique représente 30,2 millions de km², soit 19,5 % des terres émergées. Elle représente également 1,1 milliard d'habitants contre 180 millions en 1950.

Pour l'Afrique subsaharienne :

1.22 milliards d'hab., vers 2.5 en 2050. Taux d'urbanisation : 40 %.

PNB/hab. en $PPA : 1624 en 1990, 3805 en 2017. Croissance du PIB en 2017 : + 2,4 %, et +3.2 % en 2018.

Espérance de vie à la naissance : 56 ans. Taux d'achèvement de l'école primaire : 69 %.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

La guerre en Afrique

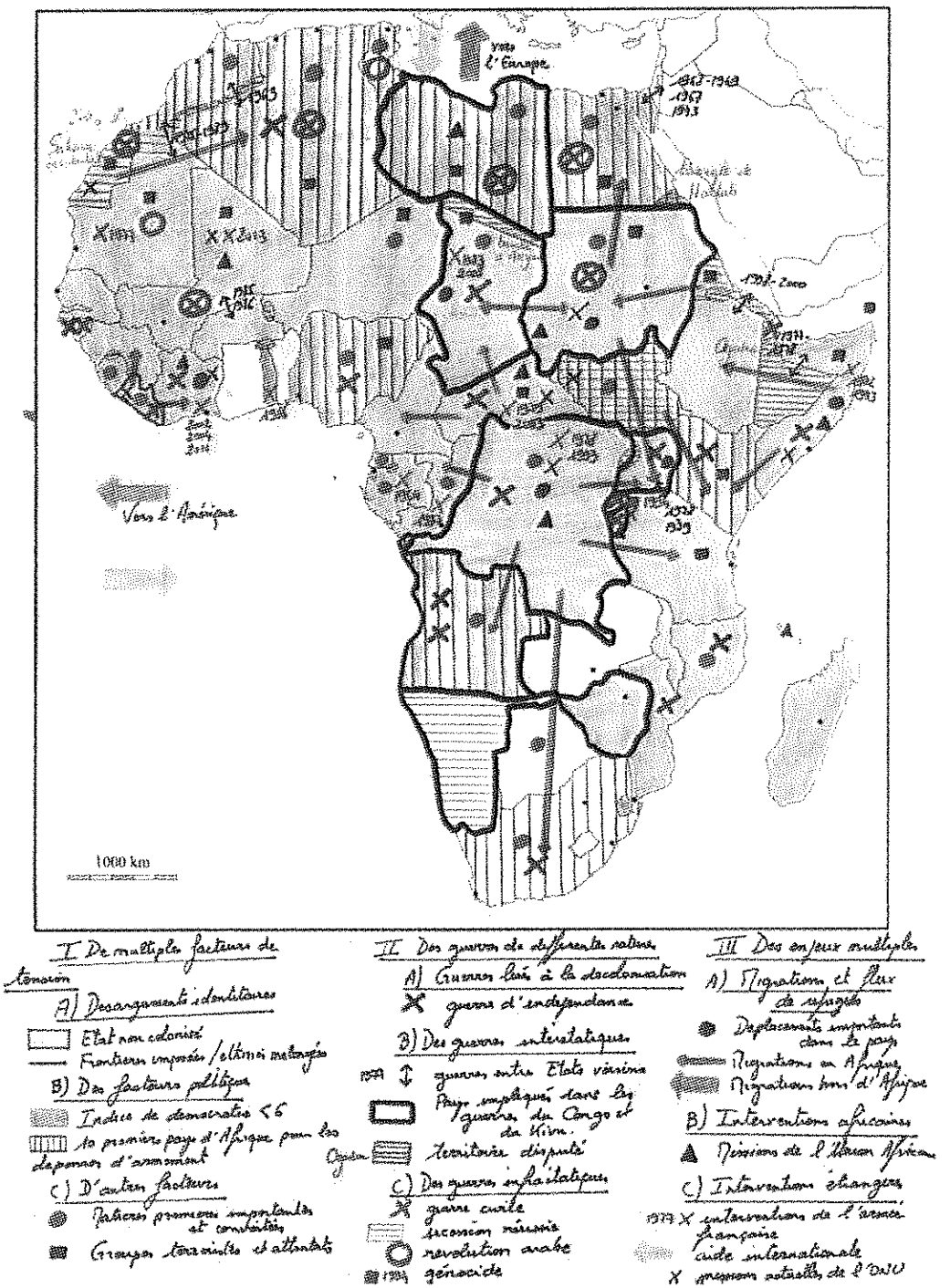

La République démocratique du Congo, au cœur des guerres africaines

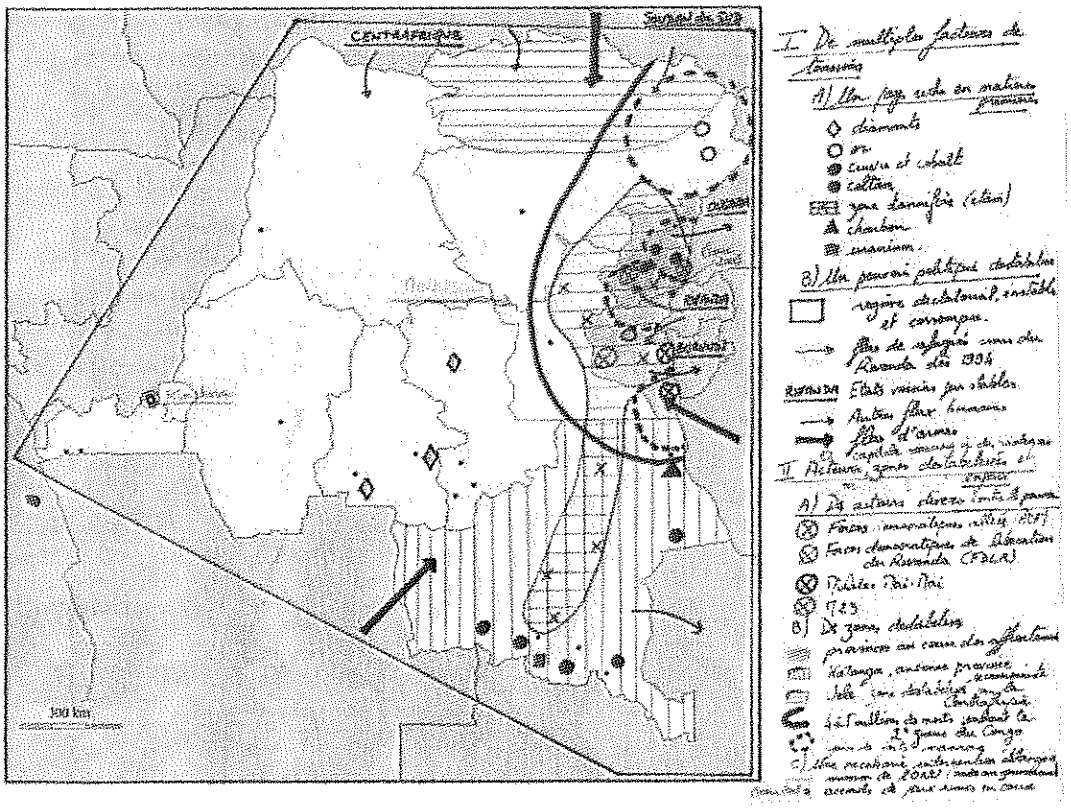

Introduction

Pendant longtemps, les prédictions les plus alarmistes à propos de l'Afrique se disputaient la primauté à tel point que l'expression « afropessimisme » avait droit de cité chez la plupart des observateurs. Le continent africain semblait en effet cumuler tous les handicaps : pauvreté, régimes politiques dictatoriaux, guerres et tensions, inégalités à toutes les échelles (et entre les sexes), fort endettement, économie essentiellement agricole, corruption des élites politiques, pas de marché intérieur… De sorte que les potentialités de développement ne pouvaient réellement porter leurs fruits.

De nos jours, et depuis les années 2000, il semble que la vision sur l'Afrique ait changé et qu'on se dirige vers un certain « afro-optimisme ». « L'Afrique en mouvement » titrait ainsi un numéro de *Questions Internationales*, paru en septembre-octobre 2008, le « temps de l'Afrique » annonçait J.-M. Severino dès 2010 qui inventorie les forces et espoirs qu'elle recèle, l'Afrique « continent de l'espoir » prêchait le pape François et annonçait Antonio Gutteres devant l'UA en 2017. De nouvelles dynamiques sont donc à l'œuvre dans un continent qui dépasse 1 milliard

d'êtres humains dès 2017, et dont la croissance démographique va se poursuivre dans la diversité. Ainsi le Niger détient le record avec un taux de fécondité de 7,6 enfants par femme, tandis celui de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Maroc et de la Libye est à 2,4. Le taux Burkina Faso à 5,7 et l'Éthiopie à 4,2. L'île Maurice a le taux de fécondité le plus bas du continent avec 1,4 enfant par femme.

Pourtant, les guerres et les tensions sont loin d'avoir disparu en même temps que certains États sont contestés. De la même façon, l'insertion de l'Afrique sur la scène internationale commence à peine tandis que le continent manifeste certaines velléités d'indépendance notamment vis-à-vis des grandes puissances, espérant ainsi au moins un développement plus autonome sinon réellement indépendant.

PROBLÉMATIQUES

- ***L'Afrique est-elle toujours le continent des guerres et des tensions ?***
- ***Dans quelle mesure les États africains sont-ils susceptibles de se transformer ou de se réformer ?***
- ***Qu'en est-il de l'insertion de l'Afrique sur la scène internationale ?***
- ***Quels rapports les États africains entretiennent-ils avec les grandes puissances ?***

I. Des découpages étatiques importés et plaqués

A. Des États issus de la colonisation : les « faileds states »

L'existence d'États constitués avant la colonisation

La notion d'État existe en Afrique, bien avant la colonisation. Dans l'Afrique sahélo-soudanienne, de nombreux empires se sont succédé. Les plus puissants se sont formés à l'ouest du continent, près du Golfe de Guinée : empire du Ghana du IIIe au XIe siècle, empire du Mali, du XIIe au XVIe siècle, empire du Songhaï au XVIe siècle. Ces États centralisés exerçaient un pouvoir important sur la grande majorité de leur territoire, à l'exception peut-être des marches les plus lointaines. Une tradition d'autorité s'est développée et a demeuré en dépit des changements successifs de dynasties ou de pouvoir.

Mais c'est surtout en Afrique septentrionale que les États constitués ont été les plus puissants. L'Éthiopie a ainsi connu une succession d'empires ou de royaumes depuis l'Antiquité. Le royaume D'mt est ainsi considéré comme la première forme d'un État organisé dans la zone (VIIIe-Ve siècle av. JC) autour de Yeha sa capitale au nord de l'Éthiopie. Divers autres royaumes se succèdent : le très puissant royaume d'Aksoum notamment, qui développe des formes d'encadrement efficaces ainsi qu'une écriture propre et des monuments (obélisques d'Aksoum). L'identité en est d'ailleurs bien campée puisque la civilisation se fonde sur le mythe des amours de Salomon et de la reine de Saba.

La conquête arabe, à partir du VIIIe siècle, a aussi été à l'origine de puissants États ou califats : Fatimides en Égypte (Xe-XIIe siècle), Almoravides puis Almohades au Maghreb (Xe-XIIe siècle, puis XIIe-XIIIe siècle).

Pourtant, l'État n'est pas la seule forme d'organisation politique de l'Afrique. Il existe aussi des chefferies. Dans l'ouest du Cameroun, parallèlement au royaume des populations Bamoun autour de la capitale Foumban (du XIVe au XIXe siècle), une série de chefferies structure le groupe des Bamiléké. Ce système de pouvoir décentralisé n'empêche pas une organisation structurée (quelques dizaines de milliers d'hommes). On remarque au final que très peu de sociétés sont acéphales, c'est-à-dire sans État. On les trouvait essentiellement dans les zones forestières du golfe de Guinée, comme dans le bassin congolais.

Un pouvoir étatique préexiste donc en Afrique avant l'arrivée du colonisateur, même s'il n'est pas généralisé. Pourtant, les normes mises en place semblaient bien différentes de celles imposées par les États coloniaux. Dans l'Empire Achanti, le pouvoir distinguait 3 cercles d'autorité : le 1er cercle était soumis à la domination directe de souveraineté, le 2e cercle se plaçait sous la tutelle indirecte de l'administration du souverain, le 3e cercle se composait des territoires périphériques où se sont constitués des groupes ethniques concurrents (les rivalités de frontières Ghana/Côte d'Ivoire rendent compte de cette longue mémoire des systèmes de pouvoir du royaume achanti).

Des États et des frontières tracés par le colonisateur

Au XIXe siècle, le mouvement européen de colonisation reprend, notamment en Afrique. Afin d'éviter les rivalités trop importantes entre les métropoles, notamment à propos du Congo, celles-ci décident de se réunir lors de la conférence de Berlin en 1884-1885. S'il n'y a pas véritablement eu de partage de l'Afrique, on tente cependant de définir des règles en matière de colonisation : il ne s'agit plus désormais de négocier, comme cela se pratiquait auparavant, avec les chefs de tribus ou des royaumes côtiers pour obtenir des droits d'installation ; bien au contraire, après Berlin, les autochtones sont exclus de tous pourparlers.

Dès lors, des États coloniaux se construisent en fonction des rapports de force des pays européens sur le territoire africain. Ainsi, les frontières africaines sont, pour leur très grande majorité, hétéronomes, c'est-à-dire qu'elles ont été tracées par des forces extérieures au continent, sans jamais véritablement prendre en compte les données ethniques des populations regroupées en leur sein.

Alors que les États africains préexistants étaient plutôt fondés sur une logique de frontières-zones, faites d'espaces tampons, de marges éloignées du pouvoir central et faiblement peuplées, le colonisateur européen substitue à cela la rigueur de la ligne. Ces lignes étaient en outre tracées sans connaissance précise des terrains, à partir de cartes approximatives. Dans le golfe de Guinée, les pays européens ont d'abord occupé le littoral, afin de faire du commerce et ont ensuite, de façon presque parallèle, progressé vers l'intérieur des terres. Cela donne des États-tranches à l'instar du Bénin et du Togo, réduits à deux étroits couloirs. Le cas le plus

étonnant est celui de la Gambie, dont le territoire pénètre à l'intérieur du Sénégal, isolant même la Casamance du territoire sénégalais ou la bande de Caprivi.

L'Afrique a donc connu une greffe étatique nouvelle au XIX^e siècle qui n'a épargné que quelques espaces résiduels : l'Éthiopie (pourtant conquise par l'Italie entre 1936 et 1941) et le Liberia. Elle n'a jamais pris en compte les données humaines du terrain et ce d'autant plus que les ethnies « *ne sont pas des essences mais des processus* » (E. M'Bokolo) qui rendent difficiles l'articulation entre ethnie et appartenance nationale (Ghana les Ewé sont étrangers car majoritaire au Togo !). La notion d'ethnie instrumentalisée peut même déboucher sur des conflits (au Rwanda entre Hutus et Tutsis). On note aussi que les difficultés à construire un territoire géographique s'accroissent avec la pluralité des langues (le Congo en compte plus de 400), alors que la seule langue de la colonisation pouvait être utilisée comme instrument de construction territoriale (et aucunement une langue vernaculaire, à l'exception du swahili en Afrique de l'Est et l'arabe au Nord).

B. Des régimes autoritaires, corrompus et instables, minés par la politique du ventre

Des régimes autoritaires

À la suite des indépendances africaines, dans les années 1960-1970, pour l'essentiel, les États se sont le plus souvent mués en régimes autoritaires, voire en dictatures. Au Gabon, après la mort de Léon Mba, en 1967, c'est la famille Bongo qui prend les rênes du pouvoir et le conserve encore aujourd'hui. Omar Bongo est alors officiellement nommé deuxième Président de la République gabonaise ; à sa mort en 2009, après plus de 41 ans de pouvoir, c'est son fils Ali Ondimba qui prend sa succession, réélu en 2016 contre son opposant Jean Ping qui dénonce un déni de droit.

Certains États ont même connu une trajectoire descendante : alors que la démocratie semblait installée et enracinée, des troubles sont venus perturber les équilibres politiques et faire basculer le pays dans des difficultés politiques. Ce fut le cas en Côte d'Ivoire lors de l'élection présidentielle de 2010 qui avait opposé le président sortant, Laurent Gbagbo, qui ne souhaitait pas quitter le pouvoir et Alassane Ouattara, longtemps ostracisé et accusé d'échapper au cadre de l'ivoirité finalement déclaré vainqueur par les observateurs internationaux. Et si aujourd'hui la situation politique semble stabilisée, des heurts opposent toujours les partisans des deux anciens adversaires surtout quand Ouattara se projette sur un 3^e mandat en 2020.

Encore aujourd'hui, la majorité des pays africains ne sont pas de véritables démocraties. Si l'on en croit l'indice de démocratie, créé en 2006 par *The Economist Group*, sur une moyenne de 5,55 en 2014 (établie à partir de 60 critères), les pays d'Afrique subsaharienne obtiennent une note de 4,34. Selon ces critères, en 2014, seule l'île Maurice peut être considérée comme une démocratie authentique sur le continent africain. Sont ensuite considérés comme des démocraties imparfaites le Cap Vert, l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie, la Zambie et le Ghana (soit 8 pays sur 54).

Des progrès de gouvernance ?

L'Indice de la fondation Mo Ibrahim, du nom d'un milliardaire soudanais, est chaque année le baromètre la gouvernance africaine. L'indice est élaboré à partir d'une centaine d'indicateurs répartis sur quatre grandes familles (sécurité et état de droit ; participation et droits de l'homme ; le développement économique durable ; développement humain. La version 2018 consacre un trio de tête composé de l'Île Maurice, des Seychelles et de Cap Vert, et pointe une tendance à l'amélioration de la gouvernance (Côte d'Ivoire, Maroc, Kenya au contraire du Mali et du Burundi mais souligne l'irrégularité de ces progrès, surtout en matière de développement durable et d'environnement des entreprises alors que l'Afrique est confrontée à des défis : représenter un modèle alternatif plus vert, et fournir des emplois à une population en âge de travailler qui va progresser de 35 % en une décennie.

Des États corrompus et prébendiers

Les dictatures s'accompagnent très souvent d'une corruption très forte. Le classement des pays du monde selon l'IPC (Indice de Perception de la Corruption), publié par *Transparency International* en 2017 montre que les pays d'Afrique sont à la traîne. (indice moyen subsaharien 32 quand la Nouvelle Zélande et le Danemark les 2 premiers du classement approchent les 90. Les meilleurs pays du classement sont le Botswana, qui se classe 31e du monde, le Cap Vert (42e), les Seychelles, le Rwanda, Maurice, le Lesotho, la Namibie et le Ghana, mais ils font figure d'exception. Parmi les derniers pays de la liste on trouve de nombreux pays africains: Somalie (classée dernière), Soudan (175 sur 180 classés), Soudan du Sud, Libye (167) Guinée-Bissau, Tchad, Érythrée, Zimbabwe, Burundi, RDC (161), Congo, Angola (167), Guinée ont une note inférieure à 25.

Le pouvoir politique en est, le plus souvent, à l'origine. J.-F. Bayard l'explique en montrant qu'historiquement l'État africain est faible. Les faibles densités humaines, l'absence de cadastres favorisent la création de zones grises propices à l'évasion fiscale ou aux rebellions. De même, la médiocrité des techniques agricoles, l'absence d'écriture (en dehors de l'arabe) ont pu différer, par le passé, la réalisation d'un État bureaucratique. Au moment des indépendances l'État post-colonial se retrouve être une ressource privée parmi d'autres dont on se sert plus qu'on ne la sert. Ce caractère patrimonial de la société fait que les fonctionnaires et les élus, dotés d'un pouvoir important, l'utilisent à des fins ethniques, de parenté ou de clientélisme. Les clans des dictateurs ont ainsi amassé des fortunes colossales en fusionnant le budget de l'État et leurs ressources propres, piochant allègrement dans les bénéfices de la rente qu'ils ont réinvesti à l'étranger (placements immobiliers, voitures de luxe, ...). En 2007, l'ONG Transparency International intente, en France, un procès contre les familles Bongo (Gabon), Obiang (Guinée équatoriale) et Sassou Nguesso (au Congo-Brazzaville) : c'est l'affaire des « biens mal acquis » clôturées en 2017 par la mie en examen de membres des 2 dernières. Les richesses ostentatoires (immobilières et foncières) ont également été utilisées pour acheter des armes ce qui contribue à entretenir les guerres, comme au Tchad où les royalties pétrolières destinées au départ aux générations futures ont bien vite rejoint les caisses occultes de la lutte contre la rébellion basée au Darfour. La distribution des aides humanitaires, en argent ou en nature, est au cœur de la

corruption. 5 millions d'euros auraient été détournées en Guinée Sierra Leone et Liberia sur des fonds destinés à la lutte contre le virus Ebola la Kleptocratie et ses prébendes permettent, notamment lors des élections, d'acheter le vote de familles voire de clans entiers.

Le poids de l'armée

C'est le cas en Égypte, sous H. Moubarak et dans le cadre de la gestion de la révolution arabe après la mise hors la loi des Frères Musulmans. Au pouvoir depuis le coup d'État de 1952, qui a déposé le roi Farouk et porté au pouvoir, en 1954, le colonel Nasser, elle a depuis acquis un important pouvoir économique constituant un véritable État dans l'État conforté depuis l'élection du maréchal Al-Sissi Elle représenterait 25 à 30 % du PIB du pays. En outre, l'armée recevait de puissants subsides de la part des États-Unis afin d'assurer la stabilité du pays (environ 1,5 milliard de $ par an), arrêtés avec l'élection du président Morsi en 2012. On mesure aussi l'importance de cette institution au vu de son comportement lors du printemps arabe. Le 3 juillet 2013, les forces armées égyptiennes, devant le risque de guerre civile, décident de destituer le chef des Frères Musulmans, élu président du pays. Elle cherche donc à demeurer un pilier de la stabilité du pays confortée par son rôle économique (selon les sources de 2 à 50 % de l'économie du pays avec du foncier, de l'industrie comme compagnie nationale pour les produits pharmaceutiques). Le poids des militaires est d'ailleurs d'autant plus important que le pays est déstabilisé ou connaît un risque de guerre. C'est le cas dans de nombreux pays : Sierra Leone, Liberia, Algérie, Égypte, Soudan, Soudan du Sud, RDC, Centrafrique, Somalie, Tchad... et l'armée est souvent le seul pouvoir régalien qui est financé en cas de déroute budgétaire (comme en Centrafrique où ce poste a été préservé et pas celui de l'entretien des prisons ouvertes faute de geôliers). Souvent l'armée adoube des processus de passation du pouvoir (Zimbabwe 2017).

C. Des identités multiples

La diversité ethnique

L'Homme africain est enserré dans de multiples identités qui se superposent. Si la première enveloppe sociale reste la famille, au sens élargi, l'identité se construit d'abord par rapport au lignage (ensemble des descendants d'un même ancêtre important). Au-delà, on peut trouver le clan qui se réfère plutôt à un ancêtre mythique et remonte beaucoup plus loin dans le temps. Pourtant, aujourd'hui, les liens claniques tendent de plus en plus à se distendre en raison de l'exode rural et de l'urbanisation.

La question de l'ethnie se pose beaucoup plus. Pendant longtemps, le colonisateur avait instrumentalisé les ethnies (de là leurs noms parfois surprenants comme les Bétés ivoiriens création coloniale dont le nom est un appel à la clémence sous les coups « bete o » ou les Gallas littéralement les sauvages) qui reviennent aujourd'hui en force à tel point qu'on en fait le facteur principal des tensions. La réalité est souvent beaucoup plus complexe et les intérêts beaucoup plus entremêlés.

Ce fut notamment le cas au Rwanda en 1994. Le colonisateur allemand, puis belge, s'est appuyé sur l'une des ethnies minoritaires dans la région, les tutsis, réputés en outre plus

intelligents sous prétexte d'un physique plus élancé, d'une couleur de peau plus claire et de traits plus fins, par rapport aux Hutus. Or, au moment de l'indépendance, en 1962, le pouvoir passe aux Hutus, ethnie majoritaire. Des exactions sont commises contre les Tutsis qui fuient vers les pays limitrophes comme le Congo, l'Ouganda ou le Burundi. Des massacres sont régulièrement commis (massacre de tutsis en 1963) tandis qu'une stricte politique de séparation ethnique est maintenue par le président Habyarimana. Entre avril et juillet 1994, à la suite de l'attentat contre l'avion présidentiel, les Hutus déclenchent un génocide contre les Tutsis faisant environ 800 000 morts. Ce fut la première guerre mondiale africaine sur fond de crise des matières premières (effondrement des cours du café et de l'étain). À l'issue de la reprise en main du pays par le FPR (Front Patriotique Rwandais) de Paul Kagamé, représentant les Tutsis du Rwanda, de nombreux hutus sont chassés du pays (environ 2 millions se réfugient en RDC, alors appelée Zaïre).

La question de la couleur de peau peut également diviser. Alors que l'apartheid a été institutionnalisé en Afrique du Sud entre 1948 et 1991, la question des rapports entre les différentes appartenances raciales se pose toujours avec acuité et le rêve de la nation arc-en-ciel s'éloigne avec les émeutes xénophobes – 2008, 2015, 2017 -, fatales a minima en une décennie à une centaine d'Africains noirs ou bis de peau, et qui n'épargne en outre ni les Pakistanais ni les Bangladais. Au Zimbabwe, dès 2000, le président Mugabe met en place les premières expropriations de fermiers blancs pour restituer la terre aux membres de sa clientèle. En 2005, son parti, le ZANU-PF lança une campagne intitulée « tous les Blancs dehors en 2005 ».

Une diversité linguistique

Il existe plus de 2000 langues en Afrique mais les États ont surtout adopté des langues étrangères comme langues officielles. On remarque d'ailleurs que les langues ne se confondent pas nécessairement avec l'ethnie. Par exemple, les groupes de langue bantoue s'étalent sur l'Afrique centrale, australe et orientale, sur de multiples ethnies. On remarque aussi que les Africains parlent en général plusieurs langues, ce qui accroît encore la superposition des identités.

Cela est valable surtout à l'échelle des États. Au moment des indépendances, très peu d'États ont adopté une seule langue officielle. En Afrique du Sud, pas moins de 10 langues officielles sont ainsi reconnues, dont l'anglais, le zoulou, l'afrikaans… On remarque aussi que la langue ne permet pas à elle seule, de souder une population. La Somalie, qui connaît pourtant une unité linguistique, continue de se déchirer sur la base d'une histoire territoriale particulière et d'oppositions ethniques.

Les anciens États colonisateurs tentent d'ailleurs de maintenir l'influence de leurs langues dans les anciennes zones qu'ils contrôlaient. La francophonie participe de cette entreprise d'autant plus que la majorité des 51 pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie est africaine. Des rivalités se créent même entre l'aire de la francophonie et celle de l'anglophonie en Afrique centrale notamment. Au Rwanda, le président Kagamé cherche à promouvoir l'anglais et le kenyarwanda au détriment du français. Il justifie cela en accusant la France d'avoir été responsable du génocide, notamment lorsqu'il affirme : « les faits ont la

vie dure » pendant la commémoration du 20e anniversaire du génocide, seuls mots d'ailleurs prononcés en français.

L'arabe tend par ailleurs à se développer, notamment dans les pays de tradition musulmane (Tchad).

Une diversité religieuse

L'animisme (ensemble de conceptions et pratiques qui donnent sens aux relations entre l'homme et la nature avec des forces bénéfiques et maléfiques) a fortement reculé en Afrique avec la progression de l'islam et du christianisme. Mais cet ensemble de pratiques religieuses traditionnelles survit dans le cadre d'un syncrétisme avec les deux religions dominantes. Dans certains espaces, on assiste pourtant à une véritable résistance de l'animisme comme au Bénin, au Cameroun, au Gabon, au Mali, au Sénégal et en Afrique australe.

Mais les religions venues de l'extérieur se sont affrontées. Ce fut d'abord le cas entre le catholicisme, porté par les Français et les Portugais, et le protestantisme véhiculé par les Anglais. C'est aujourd'hui de plus en plus le cas entre le christianisme et l'islam. Cette question est particulièrement vive dans les zones de contact, notamment au niveau de la zone ouest-sahélienne. En Côte d'Ivoire, au Nigéria, en République centrafricaine par exemple, s'opposent très souvent des populations du Nord, islamisées, et des populations du Sud, le plus souvent chrétiennes.

L'Afrique est enfin travaillée par de nouveaux courants religieux et par des sectes. Les Églises dites du réveil ou les Pentecôtistes sont ainsi très actifs en Afrique centrale, et notamment au Nigéria pays où l'élection du président au deux tiers fait du fait religieux un élément central de la vie politique décisif – l'actuel président, Muhammadu Buhari, musulman, a dû, pour se faire élire, s'engager à choisir un vice-président chrétien, Yemi Osinbajo.

Des religions plus récentes ont aussi été créées comme le kimbanguisme, née en 1921 au Congo belge, Église chrétienne reconnue par Rome. C'est le cas également de la confrérie mouride, née au Sénégal au XIXe siècle, rattachée à l'islam.

Les extrémismes sont enfin à l'œuvre en Afrique, attisés par des subsides le plus souvent étrangers. L'Arabie saoudite et le Qatar financent des groupes musulmans radicaux afin de développer leur influence en Afrique. De la même façon, de nombreux groupes religieux extrémistes sont présents sur le continent. C'est le cas pour l'islam avec des groupes très actifs comme AQMI (Al Qaida au Maghreb Islamique). Mais c'est aussi le cas pour le christianisme avec la puissante LRA (Lord Resistance Army, armée de résistance du Seigneur, dont le chef Joseph Kony en République démocratique du Congo souhaite installer comme loi organique les 10 commandements de la Bible).

Le concept d'État est donc aujourd'hui bien ancré sur le continent africain. Mais de nombreuses dynamiques extérieures sont à l'œuvre qui, issues ou non de la colonisation, déstabilisent le continent et y sont générateurs de guerres interminables et à répétition. La greffe marxiste a été plaquée (N'Krumah en Guinée) parfois pour le pire (dictature de Mengitsu Haïlé Mariam le « négus rouge » d'Éthiopie le fondateur en 1987 de la République populaire d'Éthiopie, père de la terreur rouge qui a assassiné des milliers d'habitants. La greffe démocratique à

l'Occidentale est parfois porteuse de dérives (Kenya avec turbulences à chaque échéance électorale et affrontements entre les Kikuyu pour le président Kenyatta, majoritaires dans le pays, et les Luo pour son opposant Odinga), et des forces qui concourent au dessaisissement des fonctions souveraines de l'État (milices, mercenaires, et visées de puissances régionales comme en République démocratique du Congo) concourent à rendre délicate pour ne pas dire impossible l'installation de logique d'État nation.

II. Un continent fracturé

On a souvent affirmé que l'Afrique était le continent des guerres les plus ravageuses à tel point que la question des causes de ce phénomène s'est révélée de plus en plus délicate, tant les facteurs à l'œuvre sont diversifiés et concomitants. L'Afrique demeure en tout cas l'espace aujourd'hui encore le plus déstabilisé, avec le Moyen-Orient et le continent des réfugiés et des déplacés. Fin 2017, le monde comptait 68,5 millions de personnes déplacées de force, un peu plus d'un tiers seulement sont des réfugiés, soit 25,4 millions d'êtres humains. L'immense majorité d'entre eux (85 %) se trouvent dans des pays en voie de développement pour le HNCR. L'Afrique accueille à elle seule près d'un tiers des réfugiés (6,3 millions). En Afrique, toujours selon les chiffres de l'UNHCR, le nombre de réfugiés a augmenté de 1,1 million en 2017, essentiellement à cause de la crise au Soudan du Sud où plus d'un million de personnes ont fui vers le Soudan et l'Ouganda.

A. Des guerres interétatiques

Des guerres coloniales ou liées à la décolonisation

L'Afrique a tout d'abord été le terrain, dans une histoire relativement récente, de guerres de libération nationale. Ce fut notamment le cas lors de la guerre d'Algérie (1954-1962).

Ce fut également le cas dans les ex-colonies portugaises. Depuis les années 1960, ces territoires étaient en lutte contre la domination de Lisbonne, tenue par la dictature salazariste. En Angola, les affrontements se sont opérés en deux temps : une guerre de libération nationale jusqu'en 1975, date de l'indépendance, puis une guerre civile entre les différents partis nationalistes afin de récupérer le pouvoir après l'émancipation. Dans les années 1960-1970, 3 groupes nationalistes ont surtout lutté en faveur de l'indépendance : le MPLA (Mouvement populaire de Libération de l'Angola), piloté par Agostinho Neto, d'inspiration marxiste, le FLNA (Front National de Libération de l'Angola) mené par Roberto Holden, soutenu par Mobutu, les États-Unis, la France, la Chine (qui regroupe surtout les populations du Nord) et l'UNITA (Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola), de Jonas Savimbi et qui regroupe surtout des membres de l'ethnie Ovimbundu. La guerre civile ne prend vraiment fin qu'en 2002 et avec un très lourd bilan : au moins 500 000 morts et 4 millions de déplacés.

Dans le cas actuel de la Somalie, la réunion au sein d'un même État d'anciennes colonies anglaises au nord (Somaliland) et italiennes (au sud) a été à l'origine de tensions importantes lors de l'indépendance en 1960. D'emblée, des rivalités entre le nord et le sud se font

jour tandis que la démocratie peine à s'installer. Lors de sa prise du pouvoir en 1969, le général Siad Barré parvient à stabiliser le pays sous le joug de sa dictature. Ce dernier est pourtant renversé en 1991 à cause des famines récurrentes et de la corruption institutionnalisée. S'ouvre alors la période d'une longue guerre civile : en 1997, le Somaliland (au nord-ouest) se proclame indépendant, suivi par le Puntland (nord-est), en 1998, tandis que le centre et le sud sont également sécessionnistes. Depuis 2006, le pays est déstabilisé par l'UTI (Union des Tribunaux Islamiques), qui cherche à prendre le contrôle de la zone pour y instaurer un véritable État islamiste (prise de Mogadiscio en 2006). Les shebab islamistes radicaux multiplient à partir des campagnes depuis 2011 des raids sur la capitale Mogadiscio : le 14 octobre 2017 587 pesonnes ont trouvé la mort dans l'attentat le plus violent perpétré dans cette région. La situation reste aujourd'hui particulièrement troublée et témoigne d'une véritable balkanisation du pays, et le terme de somalisation vaut pour désigner le processus de délitement des *collapsed states* clochardisés sur le continent et ailleurs.

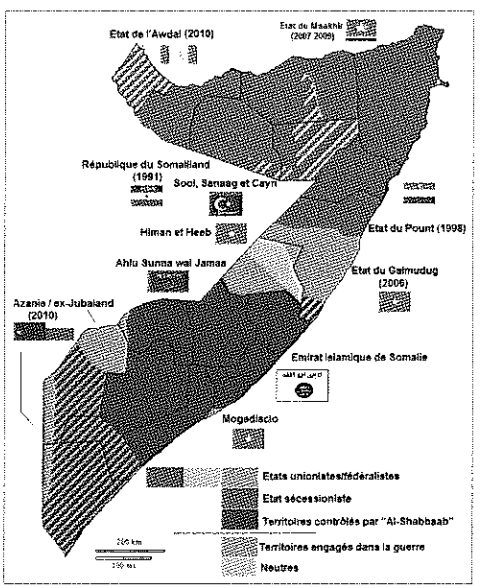

http://commons.wikimedia.org/wiki/File : Somalie2011.png (Deudora)

Des conflits territoriaux

Si en 1963, l'OUA a proclamé l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, force est de constater que certains tracés ont été contestés et ont fait l'objet d'affrontements plus ou moins durables et violents.

C'est le cas dans la corne de l'Afrique. En 1960, lorsqu'elle accède à l'indépendance, la Somalie revendique des territoires auprès de l'Éthiopie. En 1977, une guerre importante éclate entre les deux pays, le premier cherchant à récupérer le territoire de l'Ogaden attribué au second. La Somalie perd d'ailleurs la guerre puisque l'Éthiopie a été soutenue par l'URSS. Il en va de même en ce qui concerne les tensions entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Cette dernière avait été incorporée par l'ONU, après la guerre, au territoire fédéral éthiopien qui l'avait finalement annexée. La

résistance érythréenne avait mené une lutte de libération nationale qui a porté ses fruits et le pays est devenu indépendant en 1993. Or, la délimitation des frontières du nouvel État posait un problème à l'Éthiopie : elle ne disposait plus d'aucun accès à la mer. S'ensuit alors une nouvelle guerre entre 1998 et 2000, faisant plus de 100 000 morts pour de minces problèmes de délimitation, le tout avivé par le jeu des alliances à géométrie variable avec l'URSS et les États-Unis. Ce n'est que le 9 Juillet 2018 à Asmara que le président érythréen Issaias Afeworki et le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed ont signé une paix historique.

Enfin, la question du Sahara occidental doit être abordée. L'Espagne a donné l'indépendance à ce territoire en 1975. Par les accords de Madrid, et après consultation de la CIJ (Cour Internationale de Justice), le territoire est découpé en deux : 2/3 sont attribués au Maroc et 1/3 à la Mauritanie. Pourtant, dès le départ des Espagnols, en 1976, des nationalistes sahraouis créent le front Polisario et proclament l'indépendance de la RASD (République Arabe Sahraouie Démocratique). Cela attise d'ailleurs les tensions entre le Maroc et l'Algérie, cette dernière voyant d'un assez bon œil la possibilité d'affaiblir un voisin gênant. La question de l'indépendance du Sahara occidental reste aujourd'hui toujours en suspens, la communauté internationale refusant de reconnaître la souveraineté du Maroc sur le territoire mais refusant également un statut d'indépendance. La réintégration du Maroc dans l'UE en 2018 rend imminent un choix clair marocain acceptable par les 2 parties.

Des guerres importantes

Si de nombreux conflits apparaissent relativement localisés en Afrique, certains ont donné lieu à des affrontements longs et très meurtriers, engageant de nombreux pays. C'est le cas des deux guerres du Congo, en 1996-1997 et en 1998-2002 qui ont ravagé l'Afrique des Grands Lacs et provoqué la mort d'environ 5 millions de personnes. Suite au génocide de 1994 au Rwanda et à la reconquête du pouvoir par les Tutsis de Kagamé, de nombreuses milices hutus se réfugient dans le Kivu, au Zaïre (actuelle RDC). Le Rwanda et l'Ouganda décident alors d'aider Laurent-Désiré Kabila, en lutte contre Mobutu qui est finalement renversé. Cela est doublement bénéfique pour eux : ils soutiennent un Tutsi et ils déstabilisent un pays voisin riche en matières premières, espérant qu'on pourra le piller. La deuxième guerre du Congo est bien plus meurtrière : face aux exactions commises dans son pays par les troupes rwandaises et ougandaises, Kabila change d'alliance et se lie avec le Zimbabwe, l'Angola, le Tchad et la Namibie. Et si un accord a semblé être trouvé en 2003, la guerre reprend de plus belle en 2004 : on parle alors de guerre du Kivu, qui oppose l'armée régulière de RDC aux membres du CNDP (Congrès National pour la Défense du Peuple), dirigé par Laurent Nkunda, officier tutsi de l'armée de RDC. Il entre en rébellion contre le pouvoir et déstabilise tout l'est du pays. En 2008, l'accord de paix de Goma ne permet pas de réellement mettre fin au conflit. En 2012, le conflit reprend avec la création d'un autre groupe, le M23, qui lance de nouvelles offensives. Le mouvement semble avoir été vaincu en novembre 2013, grâce à l'intervention de la communauté internationale, mais le pays n'est toujours pas réellement stabilisé, car l'Angola, le Rwanda et l'Ouganda n'ont pas abandonné un droit de regard sur les richesses minières de leur voisin.

B. Des guerres infraétatiques

Des tentatives de sécession multiples

Ce fut le cas dans l'ancien Congo belge, au moment de son indépendance. En juin 1960, la province du Katanga, très riche en minerais divers, demande son indépendance, sous l'impulsion de Moïse Tshombé. Les affrontements durent jusqu'en 1965 où, malgré le soutien de certaines entreprises occidentales, la rébellion est matée. Il en est allé de même pour la région du Biafra au Nigéria entre 1967 et 1970.

De nombreux pays ont connu des situations similaires, y compris récemment. C'est le cas de la Casamance, majoritairement peuplée par les Diolas, chrétiens, qui mène une résistance au pouvoir sénégalais et tente d'obtenir son indépendance. C'est aussi le cas de l'enclave de Cabinda, propriété de l'Angola, qui cherche à se séparer de ce pays (fondation du FLEC en 1963, Front de Libération de l'Enclave de Cabinda). On a aussi vu comment le Mali avait été, à partir de 2012, le théâtre de troubles séparatistes où la récupération partielle des révoltes Touareg par des branches islamiques radicales du Mujao et de l'Aqmi et les menaces sur Bamako ont déclenché l'opération Serval.

La création de nouveaux États

Certaines provinces ont même réussi à remettre en cause les frontières africaines et à constituer un État. En 1990, la Namibie, autrefois appelée Sud-Ouest africain, et soumise à l'Afrique du Sud, devient indépendante au prix de luttes importantes.

La guerre du Darfour, dont les tensions remontent à 1964, a opposé les populations du Sud du Soudan, majoritairement noires et chrétiennes, vivant sur des territoires riches en pétrole et en minerais d'une part, et les populations du Nord, musulmanes, aidées par des milices janjawids, souhaitant imposer la charia à l'ensemble du pays d'autre part. Les affrontements ont débouché sur la partition du pays. En 2011, à la suite d'un référendum, le Soudan du Sud est devenu indépendant. Cela dit, cela n'empêche pas les conflits de perdurer. Le nœud du problème se situe autour de la question du pétrole et du partage des richesses. Le Soudan du Sud dispose d'immenses réserves de pétrole mais il ne peut les exporter qu'en utilisant les oléoducs du Soudan. Les accords mis en place n'étant pas satisfaisants, des affrontements ont toujours lieu ; de plus, le Soudan conteste le tracé de la nouvelle frontière ce qui accroît les tensions. Aujourd'hui, le Soudan du Sud espère pouvoir exporter son pétrole via le Kenya, en créant un nouveau pipeline.

Ces précédents tendent à relancer d'autres mouvements sécessionnistes. Les évolutions en Libye, suite à la révolution qui a chassé Kadhafi du pouvoir, en 2011, diront si le pays est amené a être partagé ou non.

Des luttes internes pour le pouvoir

C'est ce qui s'est récemment passé en république centrafricaine. Après le départ de Bokassa, renversé par la France en 1979, le pays connaît une grande période d'instabilité. De nombreux coups d'État se succèdent jusqu'à l'accession au pouvoir de François Bozizé, installé par la

France en 2003. Pourtant, ce personnage est loin de faire l'unanimité dans le pays. Son élection comme chef de l'État en 2005 a été vivement contestée et entraîne une série de 3 guerres civiles (2004-2007, 2012-2013 et depuis 2013). En 2012, des rebelles de la Seleka mènent des attaques contre le pouvoir et réussissent à prendre la capitale, Bangui, en mars 2013. Le président Bozizé s'enfuit et c'est Michel Djotodia qui prend le pouvoir, sans que la France ne réagisse vraiment. Pourtant, cette nouvelle situation ne fait qu'envenimer les choses: pour se défendre des membres de la Seleka, majoritairement musulmans et qui commettent de nombreuses exactions contre les populations civiles, les chrétiens forment des milices d'auto-défense, les anti-balaka. L'intervention française, sous l'égide de la communauté internationale, permet de déployer une force dans le pays, la MISCA (Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique sous conduite Africaine) pour tenter de rétablir l'ordre qui à l'été 2014 n'a toujours pas débouché sur une réconciliation nationale. C'est aujourd'hui Catherine Samba-Panza qui est au pouvoir.

Les troubles au Burundi en 2015, un exemple de lutte pour le pouvoir

Au Burundi, l'annonce par le président, Pierre Nkurunziza, de sa candidature pour un troisième mandat, déclenche en avril 2015 de grandes manifestations et une tentative de coup d'État. Après la réélection du président sortant, en juillet (les élections ayant été repoussées), des rebelles forment les forces républicaines du Burundi dont le but affiché est de « restaurer la démocratie ».

C. De multiples facteurs de tensions

Le contrôle des matières premières

Les richesses de l'Afrique peuvent susciter des convoitises et être à l'origine de tensions importantes. Ce fut notamment le cas au Liberia, petit État fondé en 1822 afin de favoriser le retour des esclaves noirs des États-Unis en Afrique. Pourtant, si le pays connaît une relative prospérité dans les années 1960-1970, profitant de l'exploitation des mines d'or, de diamant et de fer, la guerre civile s'installe entre 1989 et 1997, opposant d'une part les autochtones africains, menés par Samuel Doe (auteur d'un coup d'État en 1980) et d'autre part les Américano-libériens, dirigés par Charles Taylor, renvoyé désormais au TPI pour crime contre l'humanité. L'élection, en 2005, d'Ellen Johnson Sirleaf à la tête du pays marque un début de stabilisation même si les tensions restent vives, chaque communauté cherchant à s'approprier des ressources qu'on a pu nommer les « diamants du sang ».

Il en va de même au Sierra Leone, État voisin du Liberia; mais également en RDC où les exactions commises lors des différentes guerres sont nées de la volonté d'exploiter les importantes richesses du Kivu (coltan notamment).

Des oppositions ethniques et religieuses

Ce fut ou c'est encore le cas dans de nombreux pays du Sahel, partagés entre un nord musulman et un sud chrétien (Côte d'Ivoire, Nigéria...).

Ces tensions sont de plus en plus vives dans la mesure où certains mouvements versent dans le terrorisme et attisent ainsi les tensions et la volonté de revanche. Le terrorisme islamiste

est ainsi très présent en Afrique et s'est même récemment développé. Il est très important dans le Sahel autour de groupes comme AQMI (Al Qaida au Maghreb Islamique), MUJAO, Ansar-Dine. On le retrouve également dans la corne de l'Afrique et notamment en Somalie (milices Al-Shebab, dissidentes de l'UTI, Union des tribunaux islamiques, piraterie au large de ses côtes), au Nigéria (secte Bokoharam) mais également au Kenya ou en Tanzanie (attentats de 1998 contre les ambassades américaines). Depuis les révolutions arabes, au Maghreb, on craint également le regain de certaines formations comme Ennahda (en Tunisie), les Frères Musulmans (en Égypte) qui ont pu récupérer politiquement les bénéfices du « printemps arabe » pour prendre le pouvoir et s'armer.

Ces groupes sont pourtant très divers et ne s'unissent que de façon ponctuelle. Ils contribuent en tout cas à faire régner un sentiment de terreur dans la mesure où les trafics leur permettent de se procurer des armes (provenant notamment de Libye). La série d'attentats revendiquée par la secte Bokoharam, au Nigéria, à Noël 2011, dans des églises chrétiennes, a fait une quarantaine de morts. Elle a récemment fait encore parler d'elle en enlevant près de 200 jeunes filles, chrétiennes et musulmanes, en même temps qu'elle multiplie les attentats et destabilise le pouvoir en place.

La mouvance islamiste avait aussi été à l'origine de la guerre civile qui avait ravagé l'Algérie entre 1992 et 2002. Réduire les guerres africaines à des guerres interethniques est chose facile mais erronée. « Pour Paul D. Williams, spécialiste des guerres dans la corne d'Afrique, les analystes doivent s'intéresser à l'"ethnie plus", c'est-à-dire chercher les causes additionnelles aux conflits. L'ethnie n'est qu'un vecteur. Ce qui apparaît à première vue comme des combats entre ethnies est bien souvent entièrement lié à des luttes entre les élites, pour la puissance politique ou matérielle. Ainsi, au Soudan du Sud, le conflit était au départ une opposition entre élites pour l'accès au pouvoir, avant de se cristalliser sur l'appartenance ethnique et une opposition entre Dinka et Nuer en Éthiopie, la dimension ethnique est forte dans le conflit qui oppose les Oromos et les Amharas au régime éthiopien, mais il serait hasardeux de réduire ces tensions à une question ethnique. Les Oromos, les Amharas et les Tigréens représentent chacun des groupes très hétérogènes. Parmi les causes des conflits, on retrouve ainsi les manipulations politiques, les crises politiques (assassinats politiques), les crises économiques, comme l'accès aux ressources ou à la terre quand le climat n'est pas convoqué au banc des accusés Pour Harald Welzer in *Guerres du climat* Gallimard 2009 dans une région comme le Darfour où 70 % de la population vit de la terre, la disparition des pâturages peut devenir rapidement explosive dès lors que depuis 1960 la région connaît désertification accélérée, et compétition entre éleveurs nomades et paysans sédentaires d'ethnies différentes. » Sonia Le Gouriellec, *Notre monde est-il plus dangereux : 25 questions pour vous faire une opinion,* Armand Colin, 2017.

Une volonté de démocratisation

Enfin, les guerres africaines, notamment au nord, ont aussi pour origine une volonté populaire de démocratisation et d'ouverture des régimes. À partir de décembre 2010, un mouvement de révolte parti de Tunisie se diffuse à l'ensemble des pays arabes visant à plus de justice sociale et au renversement des dictatures. Ce mouvement a ainsi touché les pays du Nord de l'Afrique :

Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Égypte. Pourtant, ce mouvement ne semble pas avoir été transmis au sud du Sahara où on n'observe pas de véritable révolte contre les pouvoirs en place, à l'exception de quelques mouvements au Mali, au Burkina Faso et au Soudan.

Il tourne véritablement à l'affrontement en Tunisie, en Égypte et en Libye où les forces rebelles réussissent à chasser les chefs au pouvoir. Au Maroc et en Algérie, des protestations ont eu lieu mais le pouvoir a réussi à calmer les revendications en faisant des concessions (le roi du Maroc, Mohamed VI a modifié la constitution pour donner plus de pouvoir au gouvernement, émanation de l'assemblée élue) ou grâce au rôle de l'armée (Algérie).

Reste que ces tensions ne sont toujours pas terminées et que l'après-révolution reste toujours à inventer, malgré des heurts violents (opposition entre les pro et les anti-Morsi en Égypte).

L'Afrique reste donc encore aujourd'hui le continent des plus grandes tensions. C'est la raison pour laquelle de nombreuses tentatives ont été mises en place afin de stabiliser la région.

III. Une gestion africaine des conflits ?

A. Le rôle nouveau des organisations régionales

L'Union Africaine et le panafricanisme

Dès 1963, au moment où la majorité des États d'Afrique avaient obtenu leur indépendance, l'Organisation de l'Unité Africaine est née dans l'Africa Hall à Addis Abeba, en Éthiopie. En 2002, à Durban, elle devient l'UA (Union Africaine).

Après avoir encouragé à terminer la décolonisation, l'objectif a été de faire parler le continent noir d'une seule voix. L'UA se fixe aussi des buts politiques et économiques : promouvoir la démocratie, les droits de l'Homme, la paix et le développement par l'augmentation des investissements extérieurs et par la multiplication des programmes d'aide, créer un marché commun d'ici à 2025.

Tous les pays africains sont membres de l'UA, depuis que le Maroc qui a quitté l'organisation en 1984 à cause du conflit au Sahara occidental a décidé en 2018 de la rejoindre. Mais certains États ont été exclus temporairement parce que de nouveaux gouvernements sont arrivés au pouvoir de façon anticonstitutionnelle : Madagascar (suite à la crise politique de 2009 qui a entraîné la prise du pouvoir par Andry Rajoelina) mais qui vient d'être réintégré en janvier 2014, Guinée-Bissau, Centrafrique, et Égypte.

Le rôle de l'UA reste pourtant très limité. L'UA envoie certes des troupes dans les zones de conflits (RDC, Mali, Côte d'Ivoire…). Mais nombre de ses actions n'aboutissent pas : alors qu'elle souhaitait se poser en médiatrice et éviter une intervention internationale en Libye, cette dernière est finalement décidée en 2011. L'organisation manque cruellement d'hommes et de moyens pour opérer des interventions efficaces. Enfin, tous les pays africains n'ont pas les mêmes intérêts et leurs avis divergent souvent. Enfin, l'Afrique du Sud, bras armé de l'UA, est souvent accusée de vouloir asseoir un impérialisme régional par son biais.

D'autres organisations africaines peu puissantes

La CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest), regroupant 15 pays autour du Golfe de Guinée, à partir de 1975, est l'organisation la plus puissante. Il s'agissait au départ de créer une union économique et monétaire. En 1990, ses compétences sont étendues au maintien de la stabilité régionale avec la création de l'Ecomog, groupe militaire d'intervention devenu permanent en 1999. Ses troupes ont ainsi été déployées, parfois munies d'un mandat de l'ONU, au Liberia (entre 1990 et 1999), en Sierra Leone (depuis 1997), en Côte d'Ivoire (notamment en 2002). Les progrès de cette organisation ont aussi été possibles grâce à la fin de l'opposition entre les anciennes colonies françaises et le Nigéria qui leur disputait le leadership. Cela a permis d'approfondir leur intégration en réalisant notamment l'uniformisation du droit et des tarifs douaniers dans la zone. Des infrastructures régionales de transport et de télécommunications ont aussi été créées. Mais au strict niveau militaire la CEDEAO est doublée par le G5-Sahel depuis 2018 dirigé par un Mauritanien ce qui consacre que le centre de gravité de la force conjointe se déplace désormais vers les extérieurs (fuseau est et ouest Mauritanie/Tchad) aux dépens du fuseau central (Mali, Niger et Burkina Faso).

D'autres organisations régionales existent mais ont moins de pouvoir. C'est le cas de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique Centrale), en difficultés face aux guerres successives qui ravagent la zone, du COMESA (Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe), qui manque de vrai leader, de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique Australe), constituée en 1992 sous l'égide de l'Afrique du Sud. Il en existe de multiples autres qui sont surtout des coquilles vides. On parle d'ailleurs du bol de spaghettis africain pour désigner la pluralité des zones d'intégration régionale, dont certaines n'ont d'existence que théoriques (comme l'UMA l'union du Maghreb arabe).

Au-delà des tentatives d'intégration africaine, à différentes échelles, on remarque que ce sont les puissances étrangères qui sont à même de résoudre les problèmes, quitte à verser dans de nouvelles formes de néocolonialisme.

B. Les interventions étrangères

L'omniprésence des puissances occidentales

L'omniprésence occidentale s'est tout d'abord établie par le biais de la colonisation et, après l'émancipation, via des formes de néocolonialisme. La France gaullienne a ainsi immédiatement développé la cellule africaine de l'Élysée, pilotée par Jacques Foccart visant à faire en sorte que les intérêts français de toutes natures soient préservés sur le territoire des anciennes colonies. Cette « françafrique » s'est perpétuée et a permis de maintenir une présence française sur le continent, « cette dépendance dans l'interdépendance » avec ses liens sulfureux rarement démentis depuis les années 1950 (affaire Elf, Angolagate, circuits de financements frauduleux soupçonnés des partis et des campagnes françaises).

Cela se vérifie par l'intermédiaire des bases militaires. Si les effectifs des soldats français présents en Afrique ont sérieusement diminué, il reste encore 4 bases militaires françaises sur le

continent : au Gabon, à Dakar, à Djibouti et à La Réunion. Forte de ces positions, la France est l'acteur privilégié des interventions en Afrique. En Côte d'Ivoire, l'opération Licorne mise en place en 2002, pilotée par la France, avait pour but de remédier aux exactions entre communautés au sein du pays. Elle évolue aujourd'hui avec pour mission d'accompagner la réforme de l'armée ivoirienne pour qu'elle soit capable d'assurer la stabilité du territoire et la protection des ressortissants français si besoin. Les interventions récentes au Mali et en Centrafrique le confirment également avec une volonté très théorique de remettre les clés des combats aux puissances régionales.

Si la présence britannique se fait plus discrète (malgré le soutien à l'intervention française en Libye en 2011), les États-Unis sont devenus des acteurs importants du continent noir. Dans les années 1980, face aux difficultés d'approvisionnement en hydrocarbures au Moyen-Orient, ils décident de s'intéresser à des zones de production plus sûres, le 3e Golfe (golfe de Guinée) susceptible de faire jeu égal avec le Moyen-Orient en 2025 dans les approvisionnements américains. Les États-Unis ont mis en place l'Africom (Commandement des États-Unis pour l'Afrique) en 2007 pour coordonner toutes les activités militaires et sécuritaires du pays dans le continent. Pourtant, la possibilité désormais ouverte pour la première puissance mondiale de pouvoir atteindre l'autosuffisance énergétique grâce aux gaz de schiste semble freiner cet élan. Les États-Unis ont ainsi laissé la France agir dans les récents conflits africains et ce sont près de 1,2 Mds d'euros d'armements qu'elle vend à l'Afrique en 2017.

La question reste aussi celle des livraisons d'armes illégales au continent africain par diverses puissances et notamment les Russes et ukrainiens (trafics de Viktor Bout) mais aussi les Français (affaire de l'Angolagate, mettant en cause Jean-Christophe Mitterrand en 1994).

La présence des pays émergents, au balcon des matières premières

Les pays émergents ont aussi bien compris l'intérêt de l'Afrique. Les Chinois y sont d'ailleurs présents depuis les années 1960. Il s'agit d'abord d'exploiter les matières premières. C'est la raison pour laquelle des compagnies comme Sinopec ou CNPN sont présentes au Soudan, en Angola, en Afrique du Sud, au Congo. La Chine appartient aussi à ces pays qui louent ou achètent des terres sur le territoire africain afin de nourrir leur population. La deuxième puissance mondiale a même décidé d'établir en Afrique des ZES (Zones économiques spéciales) afin d'accueillir les investissements (Zambie, Maurice, Égypte, Tanzanie, Nigéria). Les Chinois sont très influents sur le continent par l'intermédiaire de leur diaspora (évaluée à environ 700 000 personnes). L'Empire du Milieu s'est également doté, dès 2000, du FOCAC (Forum sur la Coopération sino-africaine) qui cherche à promouvoir et à consolider la présence chinoise. Les relations se sont à tel point resserrées que l'expression « Chinafrique » prend tout son sens avec une explosion des échanges : de 2000 à 2012 ils sont passés de 12 à 200 milliards de $ tandis que les stocks d'investissements chinois en Afrique subsaharienne ont été évalués à 98 milliards de $ en 2013 contre 58,2 pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. En 2014, les flux d'invetissement direct chinois en Afrique représentent 7 % du total des IDE en Afrique.

La Chine partenaire de choix de l'Afrique

Pékin est devenu le premier partenaire de l'Afrique. Elle boucle des chantiers comme les 3 000 km de voies ferrées reliant Cotonou à Abidjan chantier initié par la France en 1905. 10 000 entreprises selon MC Kinsey opèrent sur le continent et contrôlent la moitié des chantiers. Des États comme l'Éthiopie sont leur tête de ponts de Addis abeba siège de l'UA construits par eux au pôle industriel zone franche de Kombolcha depuis 2017 En moins de 20 ans, les échanges commerciaux entre Afrique et Chine ont plus que décuplé passant à 188 milliards de dollars dès 2015, trois fois plus que le commerce de l'Afrique avec l'Inde, la France et les États-Unis réunis et les IDE chinois bondissent de 40 % par an Près d'un tiers des IDE sont impliqués dans la production, un quart dans les services et environ un cinquième dans le commerce, la construction et l'immobilier. Dans le secteur manufacturier, 12 % de la production industrielle de l'Afrique, soit environ 500 milliards de dollars par an, sont déjà gérés par des entreprises chinoises. Dans les infrastructures, la domination des entreprises chinoises est encore plus prononcée et elles revendiquent près de 50 % du marché de la construction sur le continent.

Djibouti accueille la première base militaire chinoise africaine, hub militaire des casques bleus chinois, les plus nombreux sur le continent. Une cinquantaine d'instituts Confucius donnent des cours de mandarin mais surtout créent des liens entre entreprises. L'Afrique voit dans la Chine un modèle qui a su sortir de la pauvreté : 63 % des Africains estiment que l'influence chinoise a été positive Les routes de la soie n'oublient pas l'Afrique (ports de la côte orientale hier depuis Zanzibar, ports d'accostage au XV^{e} siècle de Zheng he et aéroports en Égypte) Après la défection du burkina Faso, un seul pays africain n'a pas encore pris ses distances avec Taïwan condition du rapprochement avec la Chine, le Swaziland, quand 12 ont obtempéré les dix dernières années.

La Chine en Afrique est critiquable au niveau de ses méthodes surtout : dumping, mauvaise qualité des réalisations et des produits (« t'achète Chinois, t'achètes deux fois ! »), opacité des entrepreneurs chinois (Zambie), main-d'œuvre immigrée de Chine et ghettoïsée ou exploitation de main-d'œuvre locale, contrefaçons de marques (textile Uniwax qui fabrique des pagnes en Côte d'ivoire), création de ZES défiscalisées (Zambie, Nigeria). Des économies comme l'Afrique du Sud ou le Lesotho sont de plus en plus sensibles à la concurrence du textile chinois. Des manifestations hostiles à Lusaka, à Alger ou en Zambie cristallisent le rejet de ressortissants (diaspora de 2 à 5 millions sur le continent pour 500 000 Africains en Chine en 2016).

Mais malgré l'activisme diplomatique qui propose aux Africains une alternative aux diplomaties occidentales, l'aide au développement est parcimonieuse (6 % de l'aide du CAD des pays de l'OCDE). L'influence culturelle se diffuse très lentement au travers de 30 instituts Confucius dans 23 pays. Mais la Chine ne fait qu'emboîter le pas à d'autres prédateurs et a quelques problèmes pour respecter la culture africaine. En mai 2016, une publicité vantant les mérites d'une lessive capable de laver un Noir pour le transformer en Asiatique avait également enflammé Internet. À l'été 2017, le film *Wolf Warrior 2* charriait des tonnes de clichés sur une Afrique misérable et violente. Le film avait battu tous les records au box-office chinois.

On semble assister à une véritable « ruée vers l'Afrique » depuis les années 2000. C'est le cas de l'Inde qui se rapproche notamment du Ghana, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire (programme Panafrican Network qui a pour but d'équiper une partie du continent en câbles de communication internet). Cela permet notamment de réaliser des consultations à distance avec un médecin indien. Le Brésil n'est pas en reste. Il développe une coopération avec des pays

lusophones en pleine croissance comme l'Angola ou le Mozambique et installe une coopération avec l'Afrique du Sud au travers du G3, Brésil, Inde, Afriquë du Sud (Ibsa) opérationnel pour des projets pharmaceutiques, environnementaux et une diplomatie globale.

L'Afrique de toutes les convoitises

Des pays du Moyen-Orient, comme l'Arabie saoudite ou le Qatar financent des projets afin de soutenir le développement de l'islam radical et de financer la construction de lieux de culte.

Les Occidentaux sont également présents en Afrique via les innombrables ONG et autres associations humanitaires dont les actions de certaines ont pu être remises en cause. Ce fut le cas de l'Arche de Zoé en 2007 qui s'apprêtait à embarquer depuis le Tchad une centaine d'enfants non orphelins afin qu'ils soient adoptés en France.

La question reste aussi celle de la perception par les Africains de ces influences ou ingérences. On sait par exemple que certaines communautés chinoises ont pu être très mal accueillies. La présence française est diversement acceptée dans les anciennes colonies. En Côte d'Ivoire, au moment des troubles entre communautés à partir de 2002, les Français étaient rejetés et traités comme indésirables. À l'inverse, les interventions françaises en Libye, au Mali et en Centrafrique ont été bien accueillies dans les pays mêmes, bien que d'autres États (Tunisie par exemple) aient vu d'un très mauvais œil ce qu'ils ont qualifié de néocolonialisme.

C. Quel leadership pour l'Afrique ?

L'Afrique du Sud, un acteur éminent de la renaissance africaine

À l'échelle internationale, l'Afrique du Sud (51 millions d'hab.) est le pays le plus développé. Dans les années 1990, la transition en douceur du régime de l'apartheid vers un pouvoir démocratique a permis de poser les bases de la croissance économique. Depuis 1994, celle-ci a été d'environ 5 % par an en moyenne et le pays représente un quart du PIB africain. Il a pu profiter de matières premières abondantes : deuxième producteur d'or au monde, premier producteur de platine et 5e producteur de diamants. Ces éléments ont permis le développement d'une industrie et d'un secteur tertiaire prospères : automobile, télécommunications, chimie (Sasol, 2e entreprise du pays), production d'électricité (société Eskom) y compris d'origine nucléaire (centrale de Koeberg), tourisme, aéronautique (Aerocam), banques…

Pourtant, l'économie du pays reste lourdement handicapée par les fortes inégalités. Des mesures d'affirmative action ont été prises, comme le *black economic empowerment*, favorisant l'emploi des noirs dans les entreprises publiques. Les noirs représentent aujourd'hui près de 50 % de la classe moyenne. Pourtant, cette politique a provoqué une émigration assez importante de la population blanche, partie se faire employer à l'étranger. La question du Sida est également très prégnante dans la mesure où 20 % de la population est infectée ; cela entraîne une perte réelle de croissance (estimée à entre 1 et 3 % par an). L'Afrique du Sud cherche enfin à se positionner au niveau mondial. Organisatrice de la coupe du monde de football en 2010, elle tente d'assoir son hégémonie sur l'Afrique australe mais peine à rayonner sur le plan mondial, voire africain, surtout après le décès de l'icône N. Mandela relayé par une ANC divisée.

D'autres prétendants incontournables

Le Nigéria est la première puissance du continent depuis 2014. Avec plus de 170 millions d'habitants, c'est le pays le plus peuplé d'Afrique et il dispose d'importantes ressources en pétrole qui représentent 80 % des revenus du pays. Pourtant, l'économie n'est encore que peu diversifiée. L'industrie nigériane ne représente que 11 % du PIB et n'emploie que 20 % de la population active. Une industrie pétrolière commence cependant à voir le jour (raffineries) et le pays compte des aciéries, des usines de transformations de l'aluminium, des usines d'assemblage de voitures, des industries agroalimentaire, textile et pharmaceutique. Mais le pays reste englué dans de nombreux problèmes : corruption, tentations séparatistes, pollutions multiples liées à l'exploitation du pétrole…

L'Égypte pourrait aussi faire figure de leader. Le pays semble pourtant rétrogradé à cause des troubles liés au printemps arabe et aux divisions politiques des populations. Il dispose pourtant de potentialités importantes : ressources en hydrocarbures, tourisme, canal de Suez, remises…

Ces trois pays avec le Sénégal sont en tout cas en lice pour obtenir un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU afin de représenter le continent.

Conclusion

La géopolitique du continent africain pose, au final, la question de son indépendance et de sa capacité à se rendre « indispensable à elle-même ».

Pendant longtemps dominée et exploitée par les grandes puissances, la région resta soumise aux grandes puissances même après les émancipations politiques. La Guerre froide plaça ainsi les pays sous la tutelle de l'un ou l'autre des deux Grands en même temps que cela favorisa la recrudescence de guerres ravageuses.

Aujourd'hui, le continent dont on disait autrefois qu'il était « mal parti », connaît depuis le début du millénaire une croissance économique importante, bien supérieure à la moyenne des pays développés, englués dans la crise ; elle se révèle être la source d'un timide développement dans certains pays, pour le moins d'un décollage, peut-être prometteur d'une indépendance croissante. La croissance démographique spectaculaire (2 milliards en 2050), et la jeunesse du continent (jeunes de moins de 25 ans représentent 63 % de sa population (28 % dans les Pays Développés et 45 % dans les Pays en Développement), et le retour des matières premières au cœur de la géopolitique mondiale pourraient également être des facteurs favorables pour le continent.

Pourtant, les difficultés géopolitiques ne manquent pas. Depuis le précédent du Soudan du Sud, en 2011, de nombreuses forces centrifuges sont à l'œuvre au sein de certains États (Maroc, Nigéria, RDC, Libye, Somalie…). De plus, de multiples facteurs de tensions existent et s'entremêlent : rancœurs ethniques, oppositions religieuses, volonté de contrôle des matières premières, volontés sécessionnistes, instabilité politique, corruption… De sorte que l'Afrique reste toujours le continent de la guerre. Dans ce cadre, l'indépendance du continent laisse encore à désirer : l'UA a peu d'influence sur ses États, la communauté internationale se doit de déployer

diverses forces d'intervention, les anciennes puissances coloniales (notamment la France) restent omniprésentes dans certaines zones tandis que les pays émergents opèrent une ruée vers l'Afrique afin d'en tirer de nouvelles sources de développement.

Il existe une réelle volonté d'émanciper l'Afrique. Les grandes puissances souhaitent en particulier avancer sur le terrain militaire. C'est l'objet du programme Recamp (Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix) : depuis 1997, la France participe à l'accroissement des capacités militaires africaines (formation, équipement, entraînement) sous l'égide de l'ONU et en coopération avec l'UA. On l'a également vu au Mali où l'enjeu est de faire en sorte que le pays puisse se défendre seul contre des attaques diverses.

Reste encore aussi l'affirmation de l'autonomie culturelle d'un continent particulièrement riche et diversifié et dont la population très jeune reste pleine de potentialités. Une lueur d'espoir : l'Afrique subsaharienne a réalisé « *d'importants progrès* » en vue de l'abolition de la peine de mort, selon Amnesty International. Le Soudan du Sud et la Somalie sont les seuls pays ayant procédé à des exécutions en 2017, alors qu'ils étaient encore cinq en 2016.La Guinée est, de plus, devenue le 20e État de la région à supprimer cette sentence pour tous les crimes, tandis que le Kenya a abandonné le recours obligatoire à ce châtiment en cas de meurtre, liste l'organisation, mais peut-on s'en contenter ?

IDÉES REÇUES

La diversité ethnique n'est pas le facteur principal des conflits africains

On a souvent coutume d'affirmer que l'Afrique est le continent des guerres et des tensions. L'idée principale serait que ces guerres ne sont dues qu'à des tensions ethniques impossibles à stopper. On se rend pourtant compte que les guerres en Afrique ne peuvent être réduites à ce facteur. De nombreuses causes sont non seulement entremêlées mais en outre on remarque que les mêmes origines sont à l'œuvre que partout : la volonté de s'approprier le pouvoir pour un groupe en particulier. Au départ de toutes les ambitions, on trouve d'abord une démarche politique et les dérives tribales que l'on constate sont le fait d'hommes politiques qui jouent sur la fibre identitaire pour parvenir à leurs fins.

Si l'on suit le livre de Georges COURADE, *l'Afrique des idées reçues*, de nombreux clichés sont associés à l'Afrique : le continent ne serait pas prêt pour la démocratie, il ne disposerait d'aucun esprit d'entreprise, il recevrait plus d'argent qu'il n'en rembourse, l'agriculture ne serait qu'archaïque, la corruption serait générale, le sida une maladie qui risque de rayer le continent de la carte, les Africains feraient trop d'enfants et seraient tous polygames... Sans multiplier les exemples, il fait constater que de nombreuses dynamiques traversent l'Afrique aujourd'hui au point qu'elle se situe à l'orée de nombreux changements. En témoigne par exemple les taux de croissance économique d'environ 10 %/an qu'enregistrent certains pays depuis quelques années (Angola, Mozambique...).

LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Le Sahel en crises

La zone du Sahel a connu, ces derniers temps, des crises multiples. En 2012, la partie ouest a été touchée par une famine très grave qui a affecté environ 20 millions de personnes. De plus, il s'agit de territoires désertiques où de nombreux groupes et réseaux clandestins sont actifs. Des trafics illicites y sont organisés : trafic de drogues, enlèvement d'otages, camps d'entraînement pour terroristes... Enfin, de nombreuses crises politiques parcourent cet espace : en 2011, les Touaregs du MNLA, alliés avec des groupes djihadistes (AQMI, MUJAO) se sont rebellés contre le gouvernement du Mali, affaibli par un coup d'État et se sont emparés de l'Azawad pour y installer un État autonome. Il a fallu l'intervention de la communauté internationale, pilotée par la France (mission Serval) pour déloger les terroristes. Reste aujourd'hui à sécuriser le pays et à faire en sorte que les communautés puissent vivre en bonne intelligence. Les autres pays semblent à leur tour déstabilisés par des flots de réfugiés qu'ils ne peuvent accueillir avec difficultés.

La Tunisie, à la pointe du printemps arabe

La Tunisie fut le pays qui a initié le printemps arabe. En décembre 2011, Mohamed Bouazizi, jeune homme de 25 ans, s'immole par le feu pour protester contre les tracasseries administratives et le coût de la vie. C'est alors le début d'un mouvement régional de révolte contre les pouvoirs autoritaires dans les pays arabes. La Tunisie s'embrase et, en janvier 2011, Ben Ali est contraint de quitter le pouvoir. S'ensuit la dissolution du RCD (Rassemblement Constitutionnel Démocratique), parti de l'ex-chef de l'État et on autorise la création de nouveaux partis. Les islamistes semblent alors profiter du contexte révolutionnaire (qu'ils n'ont pas initié) et, lors des élections pour l'Assemblée Constituante, le parti Ennahdha arrive en tête avec 89 sièges sur 217. En décembre 2011, Moncef Marzouki est élu président de la République. Il nomme alors Hamadi Jebali, du parti Ennahdha, Premier ministre. Pourtant, le processus révolutionnaire n'est pas exempt de violences : les islamistes radicaux affrontent à plusieurs reprises les forces de l'ordre et, en 2013, certaines personnalités politiques de gauche sont assassinées à l'instar

de Chokri Belaïd, en février. À l'issue de cet événement, les islamistes sont pointés du doigt et Jebali est acculé à la démission. En janvier 2014, une nouvelle constitution progressiste est adoptée : régime démocratique, liberté de conscience, pas de religion d'État, garantie des droits et libertés, parité homme-femme en politique sont autant d'avancées. Du coup, les islamistes perdent du terrain et c'est un gouvernement de technocrates qui est nommé autour de Mehdi Jomaa. Après plus de 3 ans, la situation semble sur la voie d'une stabilisation durable.

Bibliographie

Lecture indispensable

Jean-Joseph Boillot et Stanislas Dembinski, *Chindiafrique : la Chine, l'Inde et l'Afrique feront le monde de demain*, Paris, 2013.

Cet essai de prospective tend à montrer comme ces trois acteurs (Chine, Inde, Afrique) vont développer leurs complémentarités et devenir les nouveaux lieux du développement. Il faudra compter avec le dynamisme économique et culturel de leurs diasporas, le développement et la diffusion de produits toujours low cost mais de qualité et de business models plus frugaux mais qui pourraient être un modèle d'inspiration pour les pays occidentaux. Dans un deuxième temps, les auteurs cherchent à montrer les conséquences négatives de ces évolutions sur les pays occidentaux, dans un monde où les changements vont être de plus en plus rapides et massifs. Enfin, les auteurs font une hiérarchie entre ces nouvelles puissances : on y montre comment la Chine hégémonique est sur la voie de la stabilisation tandis que l'Inde et l'Afrique devraient être amenées à révéler tout leur potentiel dans quelques décennies. C'est de ce décalage que l'Europe peut essayer de tirer profit à moins que ces trois zones soient capables de se trouver des intérêts communs ou, tout au moins, des complémentarités propres à les faire entrer dans une coopération plus poussée.

Stephen Smith, La ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent, Paris, 2018. Stephen Smith montre que la « tragédie statistique » de l'Afrique a commencé à préoccuper l'UE en matière de politique migratoire. Cette exceptionnelle jeunesse, Stephen Smith, spécialiste de ce continent qui est à la fois à part et déjà mondialisé, en fait la matrice de l'avenir où viennent aussi se superposer une pauvreté persistante, les conflits armés, la montée des extrémismes religieux, les défis sanitaires, urbains, économiques, l'affrontement entre les générations.

Mais la ruée vers l'Europe est-elle inéluctable ? Partant de cette « loi des grands nombres » démographique, Smith répond par l'affirmative. Tout en s'écartant des afro-pessimistes, il ne tombe pas dans l'optimisme béat des tenants de l'Afrique qui gagne. Pour lui, dans le cadre d'une telle explosion de population, c'est le développement économique de l'Afrique qui va nourrir cette levée en masse, ceux qui partent constituant le sel même de ce continent. Sur ce sujet complexe, qu'il traite du point de vue africain, il prend donc à rebrousse-poil certaines idées reçues.

Ouvrages

Auregan Xavier, « La Chine en Côte d'Ivoire : le double jeu », 3 avril 2011, sur le site Diploweb.

Courtade Georges, *L'Afrique des idées reçues*, Paris, 2006.

Hugon Philippe, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, 2010.

Bayart J.-F., *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, 1989.

Yamgnane Yofi, *Afrique, introuvable démocratie*, Paris, 2013.

Babacar Guèye, « La démocratie en Afrique : succès et résistances », *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n° 129, avril 2009.

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbabia, « La politique africaine de la Chine montante à l'ère de la nouvelle ruée vers l'Afrique », Études internationales, vol. 41, n° 4, 2010, p. 521-546.

Alioune Ndiaye, *L'Afrique dans la politique étrangère indienne : les nouvelles ambitions africaines de New Delhi*, Dictus Publishing, 2013.

Stephen Smith, *La ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Paris, 2018.

Films

Blood Diamonds, d'Edward Zwick, 2006.

Le cauchemar de Darwin, documentaire d'Hubert Sauper, 2007.

Lord of war, d'Andrew Niccol, 2005.

Livres

Philippe Besson, *Et le fleuve tuera l'homme blanc*, Paris, 2009.

Sites internet

www. afriquedocumentaire.com

www.afrik.com

www.jeuneafrique.com

www.lemondediplomatique.fr

www.diploweb.com

www.slateafrique.com

Documentaires :

Plongée dans le chaos centrafricain, Arte reportages, 2013.

Afrique(s), une autre histoire du XX^e^ siècle, France 5, 2013.

Françafrique, Compagnie des phares et balises, 2011.

Delta du Niger, la guerre du brut, France 5, 2011.

L'Afrique, terre promise du numérique, de Bettina Haasen et Elke Sasse, 2018.

Retour en apartheid, M. Laroche-Joubert, 2017.

Commentaire de documents

Achats de terres en Afrique, 2000-2013

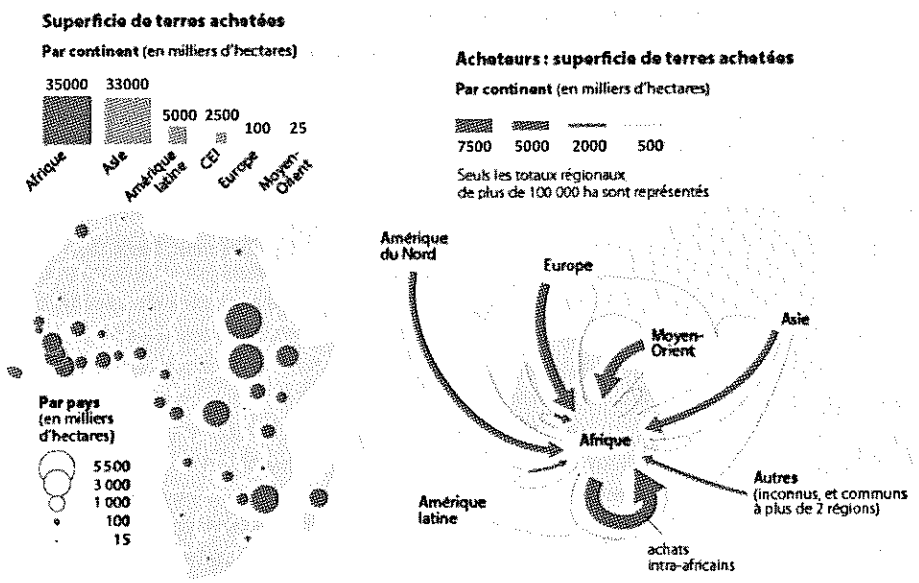

Aujourd'hui, on assiste à une véritable « ruée vers l'Afrique » où les grandes puissances et les pays émergents cherchent à tirer le meilleur profit des ressources africaines. C'est tout l'enjeu de la politique d'achat de terres en Afrique depuis les années 2000. Et c'est ce que montre la carte intitulée « achat de terres en Afrique 2000-2013 » publiée par l'atelier de cartographie de Sciences Po en 2013 dans *l'atlas de la mondialisation.* Les données sont issues du Land Matrix Project, un groupe international de surveillance des acquisitions importantes de terres étrangères. En quoi ce phénomène témoigne-t-il d'un nouveau pillage de l'Afrique ?

Les achats de terre en Afrique sont en forte augmentation depuis le début du siècle. L'Afrique est d'abord le continent qui arrive en tête de la politique des achats de terres. 35 millions d'ha ont ainsi été achetés entre 2000 et 2013 (soit l'équivalent de la superficie de l'Allemagne), contre moins de 33 millions pour l'Asie (pourtant beaucoup plus vaste), les autres continents étant à peine représentés. On considère ainsi que près de 5 % de l'espace africain cultivable a été concédé à des investisseurs étrangers.

Certains pays africains sont particulièrement visés par ce phénomène. C'est le cas en Afrique de l'Est (Tanzanie, Soudan, Mozambique), en Afrique centrale (RDC, Cameroun), mais aussi en Afrique de l'Ouest (Sierra Leone, Nigéria, Mali, Sénégal).

En revanche, certains pays ont réussi à préserver leurs terres agricoles à l'instar de l'Afrique australe et de l'Afrique septentrionale.

Ce phénomène montre que les puissances cherchent à tirer profit des ressources du continent. Tous les continents investissent mais on remarque une bonne place pour les régions ayant des liens renouvelés avec la région, en particulier le Moyen-Orient. Les principaux investisseurs sont en fait l'Inde en Éthiopie, la Chine en RDC, la Corée du Sud à Madagascar.

Les acheteurs sont surtout des entreprises privées. Certaines acquisitions spectaculaires ont même beaucoup fait parler d'elles. Le groupe Daewoo avait espéré acquérir en 2008 1,3 million d'ha pour y faire pousser la moitié de ses besoins en maïs. L'affaire avait provoqué un tel tollé que cela avait contribué à la chute du président Ravalomanana au début de l'année 2009.

Il faut surtout rajouter que ces productions sont directement réexportées vers les pays acheteurs, qu'il s'agisse de produits alimentaires ou de produits énergétiques. Certains acheteurs sont même d'autres pays africains, à l'instar de l'Afrique du Sud.

On assiste donc à un pillage en règle de l'Afrique. Cet accaparement des terres provoque donc des tensions sur un continent qui connaît des problèmes liés à la faim. Sur les 870 millions de personnes souffrant de la faim dans le monde en 2013, 220 millions se situent en Afrique subsaharienne. 25 % de la population africaine souffre de la faim. Et d'ailleurs, des pays vendant leurs terres sont particulièrement affectés comme la RDC (70 % de sa population serait sous-alimentée).

De plus, ces achats (qui peuvent parfois être des locations) ne rapportent que peu d'argent au pays d'accueil. Les entreprises bénéficient souvent d'exonérations fiscales et font grimper le prix du foncier, qui devient inaccessible pour les autochtones. Les promesses d'emploi offrent peu d'opportunités et de promotion sociale pour des paysans autrefois propriétaires et devenus salariés. Ce sont d'ailleurs des emplois précaires et saisonniers.

Il faut aussi compter avec l'impact environnemental de ces productions. Certaines entreprises achètent des terres afin de produire des agrocarburants. Cela a pu contribuer à une augmentation des prix agricoles et a mené en partie aux crises alimentaires de 2008 et de 2011.

La pratique d'achat de terres en Afrique est donc le témoin de la situation actuelle du continent. Les autres pays du monde convoitent les ressources africaines et tentent de se les accaparer de diverses manières. La FAO tente aujourd'hui d'encadrer cette situation. Un document final a été produit en 2012 insistant sur les droits des peuples autochtones, l'égalité des sexes pour l'accès aux terres et l'importance de l'information des populations. Il est pourtant loin d'avoir mis un terme à des pratiques qui contribuent encore plus à la mise en concurrence des populations du monde.

Dissertation

Les frontières en Afrique

« Oui nous devons nous assoir, prendre une énorme équerre et un compas et donner de nouvelles frontières à l'Afrique »[1] (Soyé Wolle Soyinka prix Nobel nigérian de littérature).

Introduction

Le 28 novembre 2013, la France a remis à L'Union Africaine des copies papier et numérisées des archives françaises relatives aux divers découpages des colonies : il s'agit notamment de 45 traités qui correspondent à la période 1845-1956. Ils pourront être utilisés par tous les États africains, engagés dans le cadre de l'UA dans un processus de délimitation des frontières qui doit s'achever en 2017. **Encore aujourd'hui la question des frontières se pose avec beaucoup d'acuité en Afrique.**

Les frontières africaines sont héritées de la colonisation. Elles ont donc été mises en place de façon récente et imposées. En 1963, l'OUA a affirmé l'intangibilité des frontières issues de la colonisation afin de ne pas générer de tensions trop importantes. Pourtant, encore aujourd'hui, certaines frontières sont remises en cause occasionnant tensions et conflits divers. Mais les frontières sont aussi des espaces d'échanges, de véritables interfaces qui peuvent démultiplier les exemples de coopération fructueuse.

Quels sont les enjeux des frontières actuelles de l'Afrique ? Dans quelle mesure sont-elles amenées à fluctuer de nouveau ?

I. Des frontières issues de la colonisation et qui n'ont pas été remise en cause

On remarque tout d'abord que les frontières actuelles de l'Afrique sont héritées de la colonisation et que, globalement, elles n'ont pas été remises en cause.

Contrairement aux idées reçues, la notion de frontière existe en Afrique, avant la colonisation. Des États se sont constitués et succédés, faisant autorité sur un territoire délimité par des frontières. On peut prendre l'exemple de l'Éthiopie actuelle. Le territoire a été dirigé par le royaume D'mt entre les VIIIe et Ve siècles av. J.-C. Le royaume d'Aksoum lui succède à partir du IVe siècle av. J.-C. et atteint son apogée au Ier siècle avant de décliner au VIIe siècle.

Pourtant, la notion de frontière ne semblait pas recouvrir la même acception qu'en Occident. Avant la colonisation, les frontières ne sont pas conçues comme des lignes mais plutôt comme des espaces tampons entre deux zones. Très souvent, en particulier en Afrique centrale, ce sont des zones forestières qui font office de frontières entre deux États ou espaces. La frontière se rapproche ici des marges dans un contexte où, cela dit, le peuplement était beaucoup plus diffus.

Mais de ces frontières anciennes et mouvantes il ne reste presque rien. Les frontières actuelles de l'Afrique ont été mises en place par les colonisateurs. Ce sont donc des éléments importés et imposés de l'extérieur. On en voit la trace dans le Golfe de Guinée. Ce sont des États-tranches, dont les frontières ont été dessinées par les colonisateurs, perpendiculairement à la côte et de façon parallèle entre elles : Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigéria. La conférence de Berlin, en 1884-1885 a même permis de définir des règles pour l'établissement de zones d'influence pour les espaces coloniaux en Afrique. C'est ainsi que cette réunion a permis de tracer les frontières du Congo, disputé entre la France, le Portugal et la Belgique et qui a donné naissance aux territoires du Congo-Brazzaville, de la RDC et de Cabinda (enclave appartenant à l'Angola).

1. Soyé Soyinka, *New perspectives*, Los Angeles 1994.

À l'issue du processus de décolonisation, ces frontières ont été très peu remises en cause. Toute tentative de sécession est sévèrement réprimée (Katanga, Biafra). Pourtant, quelques cas ont réussi : Namibie en 1990, Érythrée en 1993 et Soudan du Sud en 2011. En dehors de ces exemples, les frontières africaines sont restées les mêmes depuis les années 1960.

Pourtant, quelques précédents ont été créés qui alimentent certaines velléités de remise en cause de ces frontières.

II. Une volonté de remise en cause des frontières

De multiples facteurs expliquent en effet une volonté renouvelée de remettre en cause les frontières issues de la colonisation.

Il y a tout d'abord la volonté de contrôler des ressources dont les prix grimpent de plus en plus. C'est le cas dans l'enclave de Cabinda, en Angola. Le FLEC (Front de Libération de l'Enclave de Cabinda) mène depuis 1963 une guérilla pour rendre le territoire indépendant. Le prétexte est, outre le caractère d'enclave géographique, que le territoire est gorgé de pétrole et que l'État central ne redistribue pas assez la richesse à la province. En 2010, lors de la coupe de football d'Afrique, un bus de l'équipe nationale du Togo est mitraillé par des rebelles séparatistes du FLEC, faisant deux morts. L'Angola tente depuis d'accorder un statut d'autonomie à la zone afin d'éviter qu'elle ne se sépare du pays. La naissance du Soudan du Sud et la guerre qui l'oppose toujours au Soudan sont liées à la volonté de contrôle du pétrole de la région.

Remettre en cause les frontières africaines c'est aussi vouloir obtenir la reconnaissance d'un État pour un peuple. C'est le cas en particulier au Maroc espagnol occupé par le Maroc depuis son indépendance. Les habitants de cet espace veulent créer la RASD (République Arabe Sahraouie Démocratique) au nom d'une identité différente de celle des Marocains. Cet État n'a toujours pas été reconnu par la communauté internationale. Ce fut aussi la raison de l'association entre les Touaregs du MNLA et de groupes djihadistes pour s'emparer d'une partie du Mali. Le mode de vie nomade des Touaregs était en outre empêtré par des problèmes, y compris au Sahel, lié aux frontières.

En outre, ces forces centrifuges sont particulièrement à l'œuvre lorsque les États sont faibles voire défaillants. À ce titre, les frontières officielles de la Somalie ne correspondent plus du tout à la réalité sur le terrain. De fait, on a l'impression que l'État est totalement démembré en plusieurs tronçons : État de l'Awdal, république du Somaliland, État du Pount, État du Galmudug, Émirat Islamique de Somalie, Azanie [doc 1 : carte de la Somalie].

III. Les frontières, sources de développement et de croissance ?

Les frontières sont donc la source de tensions importantes voire de conflits ravageurs. De multiples causes, très souvent entremêlées, favorisent une volonté de changement dans l'organisation des frontières africaines. On se rend pourtant compte que ces frontières sont aussi des interfaces dynamiques qui pourraient alors favoriser le développement et correspondre à une volonté panafricaine qui présidait au moment des indépendances.

On a tout d'abord cherché à effacer en partie les frontières en tentant de regrouper les territoires. Le panafricanisme était, dès les années 1960, l'un des buts recherchés avec la volonté d'obtenir un « développement de l'Afrique pour les Africains ». L'OUA, mise en place dès 1963 avait ainsi pour but l'unité et la solidarité des pays d'Afrique. L'acte constitutif de l'UA, née en 2002 à Durban, confirme cela en y ajoutant l'intégration régionale, la promotion internationale des positions africaines, l'harmonisation et la coordination des politiques économiques.

Le but est aussi de faire en sorte que les frontières soient poreuses et puissent favoriser les échanges. De nombreuses organisations économiques régionales ont vu le jour. La seule à disposer véritablement d'une influence reste la CEDEAO (Communauté Économique des États d'Afrique de

l'Ouest) qui ne se cantonne plus à des objectifs économiques mais verse aujourd'hui de plus en plus dans les aspects politiques et militaires. En Afrique australe, on peut également citer la SADC (Southern African Development Community), pilotée par l'Afrique du Sud. Grâce à cette coopération, on remarque que le commerce intra-africain, quoique faible, est en augmentation.

Enfin, la frontière est également le lieu d'autres flux. Il s'agit d'abord de flux humains, légaux ou illégaux. On assiste ainsi à une augmentation des migrations intra-africaines. Ce sont d'abord des migrants économiques qui cherchent un meilleur niveau de vie en cherchant à s'installer au Maghreb ou en Afrique du Sud (souvent des étapes avant d'aller dans les pays développés). Ce sont également des réfugiés de tous ordres : le Tchad a ainsi vu entrer sur son territoire nombre de réfugiés du Darfour. Ces migrants ne sont d'ailleurs pas toujours bien accueillis : de nombreux problèmes persistent à la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, le premier pays cherchant à restreindre les entrées sur son territoire. Mais la faible capacité de contrôle des frontières les rend très poreuses, tandis que la corruption de l'administration douanière ne résout pas les problèmes. Les trafics d'armes issues de Libye, de part et d'autres du Sahara, en témoignent.

La frontière est aussi le lieu de tous les trafics et des activités informelles : sur les pourtours du Nigéria, de nombreux marchés vivent des échanges illégaux. Les réseaux transfrontaliers sont particulièrement actifs entre le Sénégal et la Gambie, État contrebandier

Conclusion

La géopolitique des frontières africaines pose la question de leur classement et de leur avenir. Il existe ainsi des frontières très ouvertes à l'instar de celles à l'intérieur d'organisations régionales comme la CEDEAO ou la SADC. Il existe au contraire des frontières très fermées comme entre l'Éthiopie et la Somalie ou entre le Maroc et l'Algérie. Ces frontières sont appelées à demeurer en dépit du fait que, **sur 80 000 km de frontières dans le continent, environ 40 % sont bornées**. Mais cette volonté de matérialiser la frontière, à l'occidentale, montre bien, au final, que la greffe des frontières a bien pris. Il n'en reste pas moins que des dynamiques visant à gommer en partie ces lignes de fracture sont à l'œuvre : intégration régionale, mobilité accrue, développement des échanges de toutes natures, mise en place d'infrastructures. **L'accroissement des installations des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) favorisant l'accès à internet et la diffusion d'une culture commune tendent encore plus à estomper ces découpages, sans toutefois les faire disparaître.**

Oral

Les leçons des migrations africaines dans l'ordre économique mondial

Continent des réfugiés, terre d'exil, l'Afrique surtout subsaharienne peut-elle anticiper les évolutions de ce phénomène majeur du XXIe siècle que sont les migrations internationales (240 M de migrants) ?

I. L'Afrique est le creuset de toutes les mobilités

A. Le schéma migratoire Nord Sud

Ce phénomène est prépondérant : Méditerranée, véritable Rio grande alimentée par un différentiel de croissance (PIB/hab : 14 fois plus important en UE qu'au Maghreb). Quelques migrations Sud/Sud s'organisent (Zimbabwe RSA). **Les flux villes/campagnes** s'accélèrent dans un contexte de télescopage cultures de plantation : cultures vivrières, d'une attractivité de la ville avec ses emplois tertiaires parasitaires et ses habitats marginaux non intégrés (ex bidonville de Kibera à Nairobi). **Le Brain drain** siphonne les élites au fort tropisme pour les formations européennes.

B. Les réfugiés bioclimatiques

Les réfugiés bioclimatiques de la frange subsaharienne fuient l'avancée du désert : 40 % des terres sèches ou désertifiées mondiale se trouvent en Afrique où 2/3 des terres cultivables pourraient disparaître d'ici 2050. L'impact de cultures intensives, le surpâturage, la déforestation, sont aussi responsables. Pour Harald Welzer (Guerres du climat 2009) le conflit du Darfour souvent présenté comme ethnique (Arabes/Africains))est une guerre climatique depuis 60 : compétition entre éleveurs nomades et paysans sédentaires avec la désertification accélérée. **Les flux de réfugiés politiques** (40 % des réfugiés du monde) s'accroissent dans un continent où les frontières artificielles déclarées intangibles en 1963 sont belligènes. C'est l'Afrique des *harragas* (de *lahrig* terme ambivalent : braver l'interdit et brûler les pièces d'identité. **Les Eldorados pétroliers connaissent des retournements** de tendance (Nigéria en 1986 retour des immigrés du choc pétrolier : Ghanéens, Togolais).

C. Le temps long, des traites à la coopération

Les traites atlantiques, et arabes sont dans l'épaisseur historique de certains conflits Les nomadismes au cœur de la période précoloniale sont prolongés depuis. **Les coopérations** engagées après des décolonisations difficiles (expatriés) demeurent dans un bilatéralisme ambigu.

II. Le continent africain n'est qu'un miroir des mobilités mondiales

A. La question agricole

Le retard agricole, l'absence de réforme agraire ou leur blocage créent des push factors comme au Mexique (chicanos fuyant leurs ejidos, lopins). **Les différentiels** de richesse sont la base même des tropismes comme sur la frontière américano mexicaine. **L'existence de solidarités familiales transnationales**, les besoins en main d'œuvre du Nord jouent en Afrique comme partout avec à la clé l'espoir de **rétrotransferts** familiaux (300 mds de $ dans le monde dont 28 mds d'euros pour l'Afrique en 2010, la deuxième source de capitaux étrangers après les IDE) évalués à 6,3 % du PIB marocain ou 24 % du PIB pour les Comores et l'équivalent de 346 % de l'APD. **Cette fuite des cerveaux** est une ponction des élites comme aux EU (38 % des candidats au départ en Algérie sont diplômés).

B. Les réfugiés environnementaux

L'Afrique peut être un laboratoire pour les écoréfugiés (20 M dans le monde dès 2008 soit 4 fois plus que les personnes déplacées à cause de conflits 250 M en 2050). Selon la convention de Genève de 1951, le terme « réfugié » se réfère à toute personne craignant des persécutions « en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son notion de réfugié s'est considérablement dilatée. Ainsi, au milieu des années 1980 sont apparues les expressions : « réfugiés environnementaux », réfugiés écologiques, réfugiés climatiques, migrants environnementaux, *climate evacuee*, éco-réfugiés, forgées pour désigner des catégories de personnes sinistrées suite à une catastrophe naturelle et contraintes de quitter leurs lieux de vie. L'Afrique fait face à l'avancée des déserts du Sahara et de Kalahari, à l'affaiblissement de la densité de ses forêts et à une progressive disparition de certains de ses cours d'eau et lacs (exemple du lac Tchad). Ce qui entraine un déplacement des populations, d'abord des campagnes vers les villes (exode rural), ensuite vers les pays voisins et enfin « la ruée vers l'Europe » (S. Smith).

C. Les excès du siècle

Les excès du XX^e siècle nourrissent des migrations politiques comme en Afrique (Irakiens, Palestiniens, Kurdes, *balseros* cubains). La piraterie maritime trouve ses sources dans le désespoir de migrants comme au large du Puntland, de Chittagong ou au large du Pérou. **Des renversements de conjoncture** économique sont les terreaux de départs massifs, comme au Moyen Orient pendant le contre choc de 1983-1990, répliques de la situation nigériane. Désormais parmi les personnes déplacées on compte un tiers de migrations de travail, un tiers de migration familiale un tiers de réfugiés, à l'instar de la diversité africaine.

III. Le modèle africain migratoire reste un modèle qui tant dans ses échecs que ses rares succès fécondent la réflexion sur le grand enjeu du XXI^e siècle des migrations

A. Partenariats et développement

Les partenariats sont illusoires : **le processus euro méditerranéen de Barcelone** (UE et 10 pays riverains) a ses limites depuis 1995, tout comme hier les braceros program mis en place à la frontière mexicano américaine (13 M de sans papier aux EU). **Les accords sur l'immigration choisie** n'ont été pour certains présidents africains qu'un brain drain organisé. **Le codéveloppement** durable a du mal à rebondir sur les initiatives prises à partir de 1995 notamment dans la région des trois frontières (Kayes) pour sédentariser les postulants aux migrations. L'UPM n'est pour l'heure qu'une coquille creuse (réticences allemandes). À l'échelle internationale de toute façon, ce type d'initiative est assez isolé, (le codéveloppement chinois n'est-il pas a « *new scramble for Africa* » ? **L'aide même massive** (plan Marshall pour l'Afrique de G. Brown) ne compense pas le déficit d'aide de décennies où l'aide à l'Afrique cumulée était sur 20 ans inférieure à une année de subventions agricole de l'OCDE. Quelle portée peut avoir l'aide quand elle s'inscrit dans les difficiles renégociations des accords ACP UE (APE), qui altèrent les avantages acquis des PMA bénéficiaires du programme « tout sauf les armes »...

B. Quelle sédentarisation ?

La sédentarisation est différée, **la faiblesse des IDE est encore un handicap** : 55 mds de $, surtout comparativement à l'Asie et la Chine. De nombreux projets sont encore utopiques (désertec au Sahara). **La faiblesse des marchés intérieurs** liée au caractère erratique des cours et à l'extraversion des matières premières, à la faiblesse des réseaux urbains et des infrastructures, est un blocage au développement « *L'acheteur du produit fini est le maillon faible voire inexistant sur le continent.* » (Ph. Chalmin). **Les « collapsed states »** sont très éloignés des normes de gouvernance qui permettraient une sédentarisation.

Conclusion

Le statu quo des migrations est la douloureuse leçon de l'impuissance ? **Le différentiel de développement** entre pays africains et les autres pays joue toujours. **Les conflits récents** au Maghreb ont alimenté non seulement des migrations mais aussi **des réflexes de protection de l'UE** : menaces de révision de l'accord de Schengen pour verrouiller les flux au-delà de Frontex). On n'est plus peut-être confronté à l'apocalypse anticipé par l'ex-président du Sénégal Abdou Diouf, « *Vous aurez beau faire des législations contre l'immigration, vous ne pourrez pas arrêter ce flot d'Africains qui poussés par la misère car on n'arrête pas la mer avec le bras L.* » Mais on en est encore à une Europe qui contient plus qu'elle ne subvient. Au risque de sombrer dans l'afropessimisme excessif de ceux qui pensent que l'Afrique n'invente pas le futur... Force est de constater que les migrations africaines font de ce phénomène un défi majeur pour le XXI^{e} siècle. L'Afrique n'accueillant que 2,5 % des migrants mondiaux, est encore loin d'être un continent attractif. Beaucoup de candidats au départ sous toutes les latitudes se retrouveront dans le **proverbe soninké *« mieux vaut travailler à l'étranger que mourir chez soi ».***

Chapitre 9
Géopolitique du Proche et Moyen-Orient : vers une nouvelle guerre froide ?

Laury Beaumont

Crises sociales, conflits d'intérêts ponctuels ou durables, les tensions l'emportent sur les solidarités d'un bout à l'autre de ces terres d'islam, si diverses par la géographie, la langue, les formes de la spiritualité, les pratiques religieuses.

Georges Mutin

DATES CLÉS

1915 Génocide des Arméniens.
1916 Accords Sykes-Picot.
1922 Mandats de la SDN : Syrie et Liban (France) ; Palestine et Irak (Grande-Bretagne)
1923 Naissance de la République de Turquie.
1947 Plan de partage de la Palestine (ONU).
1948 Naissance de l'État d'Israël.
1960 Création de l'OPEP.
1967 Guerre des Six Jours.
1973 Guerre du Kippour.
1979 Invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques ; Révolution islamique en Iran.
1980-1988 Guerre Iran/Irak.
1989 Accords de Taëf (Liban).
1990-1991 Guerre du Golfe.
2001 Attentat du 11-Septembre ; Invasion de l'Afghanistan par l'OTAN : chute des Talibans.
2003 Guerre d'Irak/Chute de Saddam Hussein.
2010 Début des révolutions arabes à Sidi Bouzid (Tunisie).
2011 Début de la guerre civile syrienne.
2013 Accords de Genève sur le nucléaire iranien.
2014 Accord du gouvernement Fatah Hamas en Palestine sous le patronage du Qatar.
2014 (juin) L'État islamique proclame l'instauration du Califat.
2015 (mars) Coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite contre les Houthistes (Yémen).
2015 (avril) Accord cadre sur le nucléaire iranien.
2016 (avril) Victoire des réformateurs aux élections législatives iraniennes.
2016 (juillet) Échec d'un coup d'État en Turquie, répression contre l'armée, l'administration, la justice et la presse.

2017 (juin) Arabie saoudite, Émirats Arabes unis, Bahreïn et Yémen rompent leurs relations diplomatiques avec le Qatar.

2017 (juillet) En Irak, Mossoul est reprise à Daesh par l'armée irakienne.

2017 (septembre) Accord entre la Turquie, l'Irak et la Russie pour la coordination de leurs troupes en Syrie.

2017 (décembre) Les États-Unis reconnaissent Jérusalem comme capitale d'Israël (transfert de l'ambassade en mai 2018, pour le 70e anniversaire de l'État d'Israël).

2018 (mai) Retrait américain des accords de Vienne sur le nucléaire iranien.

CHIFFRES CLÉS

6 % de la population pour 1 % de la ressource en eau.

63 % des réserves mondiales de pétrole et 30 % de la production mondiale.

Dépenses militaires du monde arabe de 1978 à 2010 : 223 milliards de dollars, soit 23 % des dépenses mondiales pour 5,3 % de la population.

2,4 millions de déplacés irakiens ; 4,7 millions de Palestiniens en exil. ; 4 millions de réfugiés syriens.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

Le Proche et le Moyen-Orient, un espace géostratégique à résonance mondiale

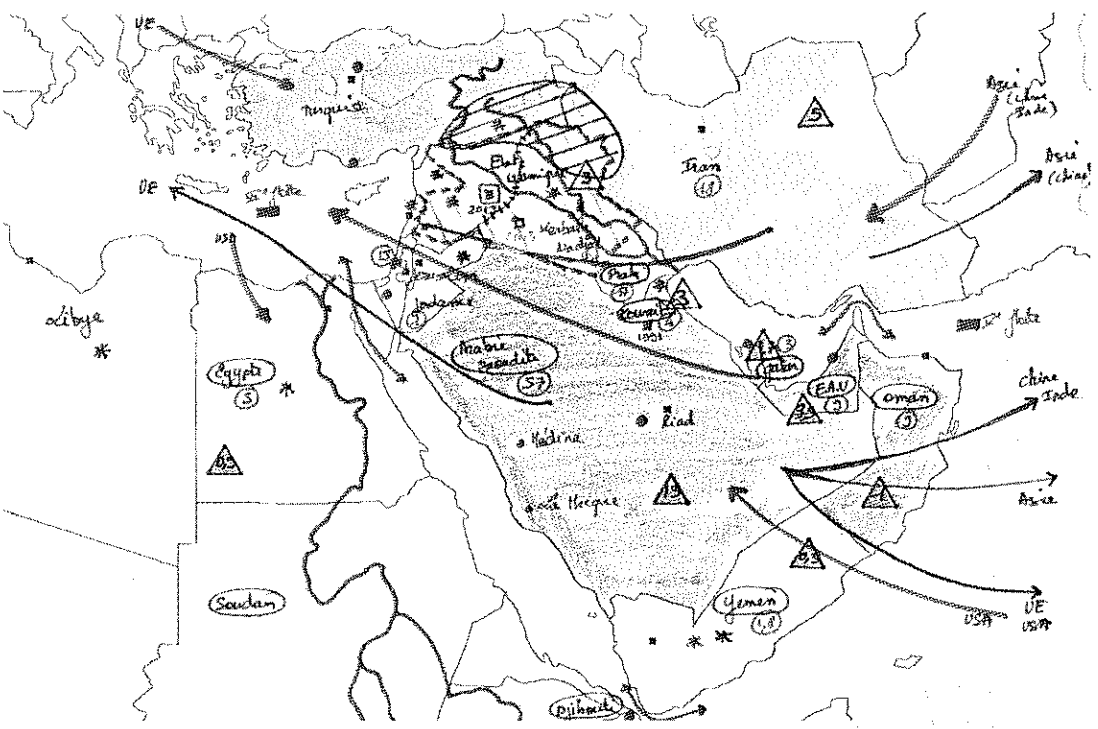

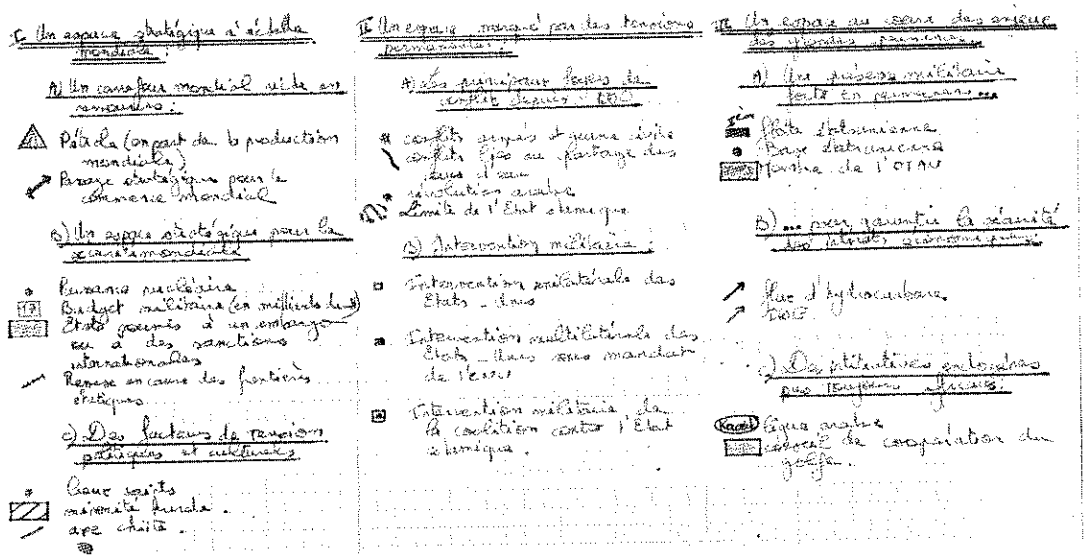

Introduction

Le Moyen-Orient et le Proche-Orient font partie de ce que Georges Mutin appelle « un arc de crise ». En effet, cet espace concentre les enjeux, les tensions et les conflits depuis plus d'un siècle. Le Proche et le Moyen-Orient* sont unifiés, certes, par l'islam, mais témoignent également d'une immense diversité politique, économique, culturelle ou spirituelle exacerbée par les nombreux conflits non réglés, ou réglés en dehors de tentatives endogènes qui ont malgré tout, après la guerre entre l'Irak-Iran, repris de l'ampleur ces dernières années avec le conflit irano-saoudien qui s'étend à l'ensemble de la région.

La délimitation même de cet espace provient de l'extérieur ; le Proche-Orient* correspond à une vision française qui désigne dès le XIX^e siècle « l'Orient le plus proche » allant de l'Égypte au Croissant fertile (Syrie, Liban, Irak, Jordanie et Israël). Le Moyen-Orient est une dénomination correspondant à la vision anglo-saxonne et englobe un territoire bien plus large, pouvant intégrer l'Afrique du Nord, l'Afghanistan, l'Iran et la péninsule Arabique.

Cette désignation provenant donc d'un regard exogène, variant au gré des acteurs, montre à quel point cet espace au croisement d'intérêts mondiaux peut se retrouver entraîné dans des dynamiques qui le dépassent.

PROBLÉMATIQUES

- ***Comment expliquer que, depuis plus d'un siècle, le Moyen-Orient soit devenu un espace qui concentre les conflits, « la zone la plus belligène du monde » ?***
- ***Dans cet espace riche en hydrocarbures mais pauvre en eau, à quel point les ressources se situent au cœur des enjeux et des tensions ?***

Comment les acteurs extérieurs, les grandes firmes pétrolières, les États-Unis, les grandes puissances, parviennent-ils à influencer réellement le Proche et le Moyen-Orient ? Les acteurs et les forces endogènes sont-ils capables d'impulser des dynamiques propres ou le Moyen-Orient est-il condamné à un destin de périphérie intégrée ?

I. Un espace qui polarise les enjeux et les conflits

A. La multiplicité des enjeux au Proche et au Moyen-Orient

Importance géostratégique : une région carrefour et des espaces de passage stratégiques

Le Moyen-Orient a une position de carrefour régional. Il s'agit d'une zone de passage mettant en contact l'Europe et l'Asie et suscitant par là même l'intérêt et l'appétit des puissances extérieures depuis le XIX^e^ siècle. Cet espace se situe déjà sur la route des Indes et les Britanniques ont donc cherché à contrôler cette voie de passage, en instaurant sur la plupart des émirats côtiers de la péninsule Arabique, une sorte de protectorat par lequel ces émirats s'engagent à ne pas traiter avec des étrangers, en échange de la non-ingérence britannique dans les affaires intérieures. À ce dispositif est associée une présence militaire à Aden où les Britanniques disposent d'une base maritime.

On note encore aujourd'hui une présence étrangère importante sur les lieux de passage stratégiques. C'est ainsi qu'une flotte étatsunienne patrouille dans le détroit d'Ormuz, déjà surveillé par des bases militaires françaises, britanniques et étatsuniennes, en attendant les Chinois déjà positionné à Gwadar (Pakistan). C'est ainsi que pendant la guerre Irak/Iran, la seule intervention militaire Étatsunienne a eu lieu lorsque l'accès au détroit a été menacé par l'Iran.

Les enjeux énergétiques

Les grandes puissances mondiales, en dépit de leur volonté de diversifier leur mix énergétique et de multiplier les sources d'approvisionnement, dépendent de la richesse en hydrocarbures du Moyen-Orient. En effet, celui-ci, avec plus de 50 % des réserves de pétrole mondiales, dispose par ailleurs d'un pétrole facile à extraire et dont le coût de production est le plus faible au monde. Les gisements sont peu profonds et permettent une grande flexibilité. L'Arabie saoudite (13 % de la production mondiale), est un producteur tampon qui peut aisément moduler sa production en fonction du marché mondial ou des demandes de l'indéfectible allié étatsunien. Par exemple, lorsqu'en Juillet 2012, l'Union européenne décrète un embargo sur le pétrole iranien, le manque a été compensé par un niveau de production de l'OPEP très élevé, supérieur à 31,5 millions de barils/jour (par rapport à un objectif officiel de 30) en grande partie le fait d'une production très élevée de l'Arabie saoudite (proche des 10 millions de barils/jour). De même en août 2018 encore, l'Arabie saoudite a fait savoir qu'elle était prête à augmenter sa production de pétrole si les circonstances l'exigeaient afin de limiter la hausse des prix.

Ces dernières années, les cours du pétrole ont continué de connaître des fluctuations importantes : alors qu'ils avaient subi après 2013 une forte baisse consécutive à la contraction de la demande et d'une hausse de la production mondiale, ils sont repartis à la hausse avec le retour

Cahier des cartes

Premier cahier

- Arc des crises des périphéries européennes
- Les ennemis réels ou supposés de l'Europe
- Gaz naturel : quels approvisionnements pour l'Union européenne ?
- Le territoire de la France au sein de l'Union européenne
- Les leviers de la puissance russe à l'international
- L'Afrique subsaharienne dans la mondialisation
- Afrique de l'Est, golfe d'Aden : une zone en plein délitement, sous surveillance
- Les conflits du Moyen-Orient
- Zone sahélo-saharienne : conflictuelle et convoitée
- Iran : les enjeux d'une puissance régionale

Second cahier

- Asie centrale : le Grand Jeu
- Les grandes priorités politiques et économiques de la Chine
- Le jeu de Go entre la Chine et les États-Unis en Asie
- L'impératif thalassocratique de l'Inde dans l'océan Indien
- Inde : l'obligation de puissance
- Construction des territoires et aires culturelles : de l'Amérique aux Amériques
- L'Amérique latine, un continent tiraillé entre Nord et Sud
- Territoires et visages de la guerre au début du XXI^{e} siècle

ARC DES CRISES DES PÉRIPHÉRIES EUROPÉENNES

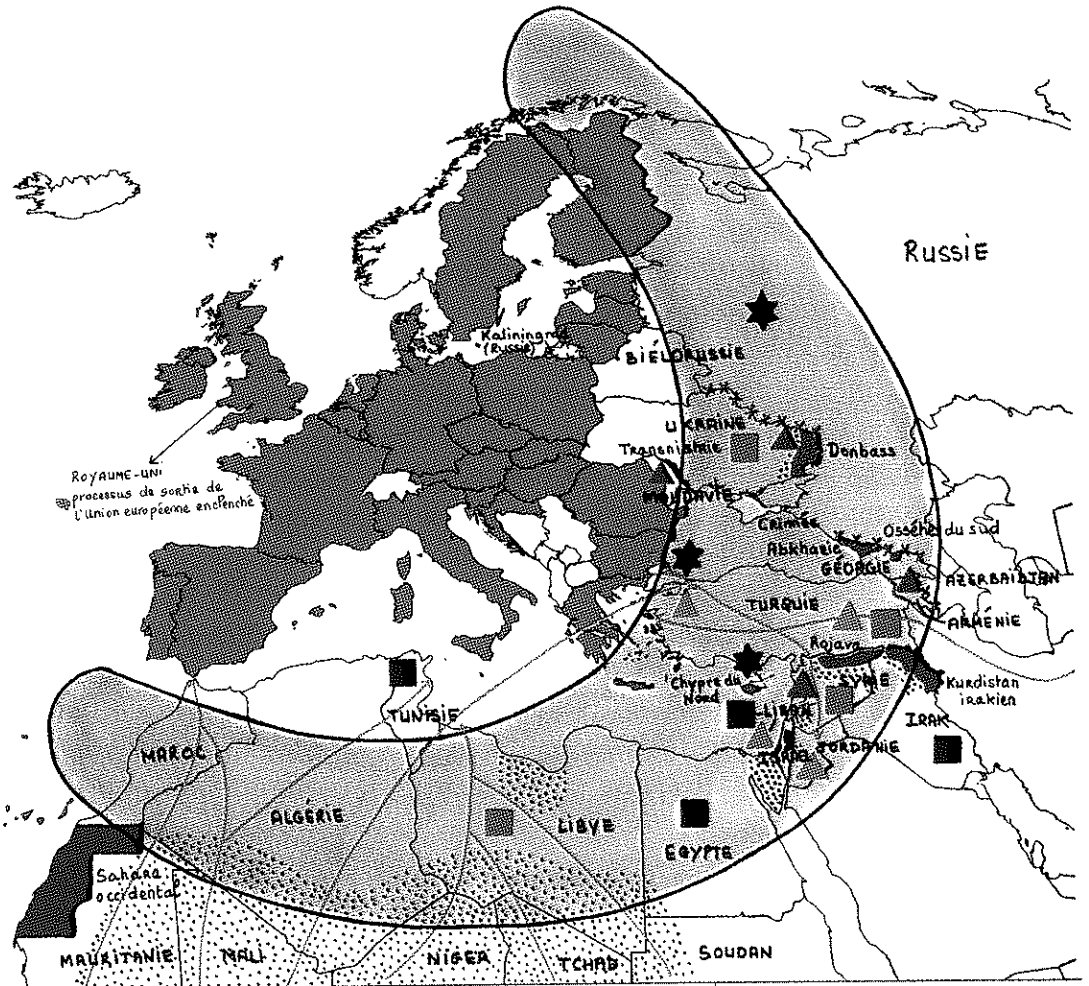

1) La déstabilisation du voisinage de l'Europe est le résultat de multiples facteurs	2) Ces crises ont favorisé la militarisation de la région...	3) ... et fortement amplifié le phénomène migratoire
Instabilité politique	Frontières fermées	Principales routes migratoires
Guerre civile	Frontières militarisées / sous tension	Présence importante de réfugiés
Conflit israélo-palestinien	Zones de guerre et/ou absence de souveraineté de l'État	Territoire de l'Union européenne
Rojava — Velléités séparatistes	Présence militaire russe	
Tensions diplomatiques avec l'Union européenne	Crimée — Annexions	

2018

Christophe Chabert

LES ENNEMIS RÉELS OU SUPPOSÉS DE L'EUROPE

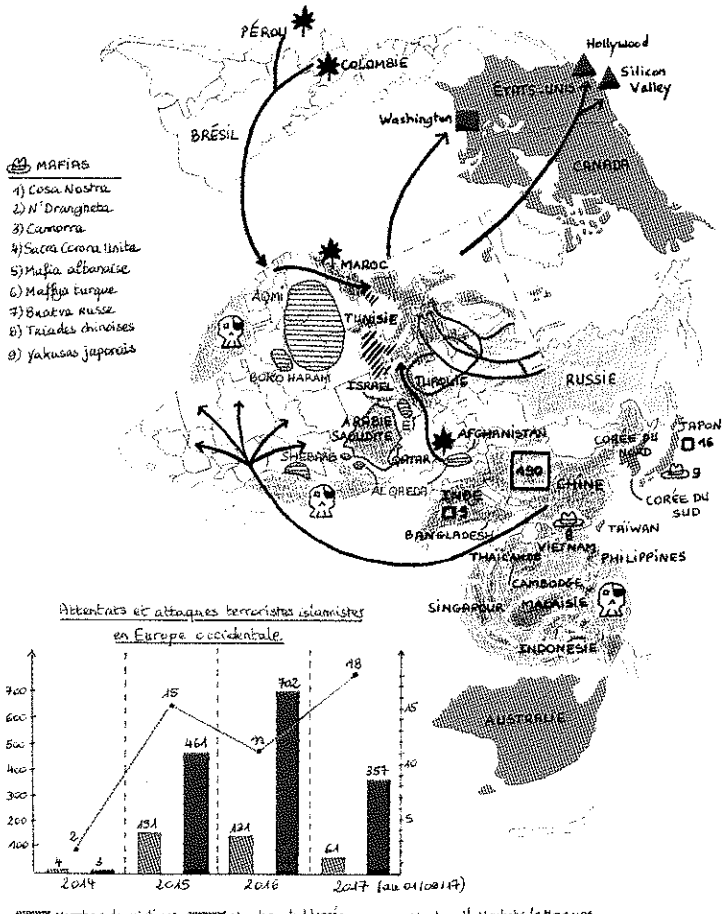

SEPTEMBRE 2017

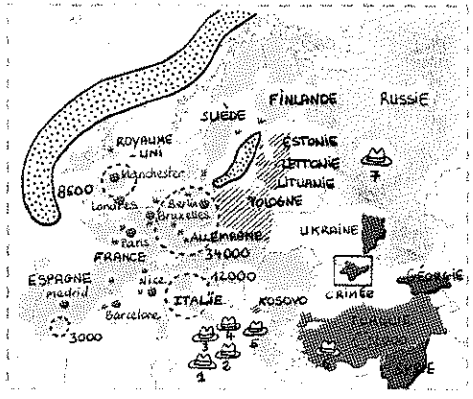

Pays avec un stock d'IDE dans l'UE supérieur à 100 milliards d'euros :

- ÉTATS-UNIS 2381 Md€
- SUISSE 620 Md€
- CANADA 249 Md€
- JAPON 167 Md€
- BRÉSIL 128 Md€
- CHINE et HONG KONG 114 Md€

Source : EUROSTAT, données 2015

* Le terrorisme islamiste mondialisé
- Foyers du terrorisme islamiste
- Pays soupçonnés de favoriser la diffusion de l'Islam radical en Europe et dans le monde
- Attentats majeurs en Europe depuis 2001
- Autres attentats

* La Russie déstabilisatrice de Vladimir Poutine
- SUÈDE Pays européens inquiets du retour de la Russie
- Zones d'intrusion des avions russes dans l'espace aérien européen
- Interventions de la Russie depuis 2000
- La Crimée, pomme de discorde rendant la réconciliation avec l'Occident difficile
- Principaux gazoducs faisant dépendre l'Europe de la Russie

* Janus : l'ami ennemi américain
- Centre de la guerre économique américaine
- Centres du soft power américain
- Fuite des cerveaux européens vers les États-Unis
- 2000 Nombre de soldats américains déployés en Europe (au 1er janvier 2016)
- Nouveaux pays européens où des soldats américains sont déployés
- Pays européens de l'OTAN, dépendants du parapluie militaire américain

* Les organisations criminelles internationales
- Principales mafias opérant en Europe
- Grands pays exportateurs de drogue vers l'Europe
- Principales routes de la drogue vers l'Europe
- Zones de piraterie internationale
- Cas des passeurs de migrants en méditerranée

* Les rivaux économiques
- 9 Grands déficits commerciaux industriels de l'UE (Eurostat, 2016, en milliards d'euros)
- La Chine à l'assaut de l'Afrique, continent historiquement sous influence européenne
- Pays de délocalisation des industries fortement consommatrices de main d'œuvre
- Grands concurrents pour les produits à forte valeur ajoutée

- Autres pays inquiétants
- Territoire de l'Union européenne (UE)

CHRISTOPHE CHABERT

GAZ NATUREL : QUELS APPROVISIONNEMENTS POUR L'UNION EUROPÉENNE ?

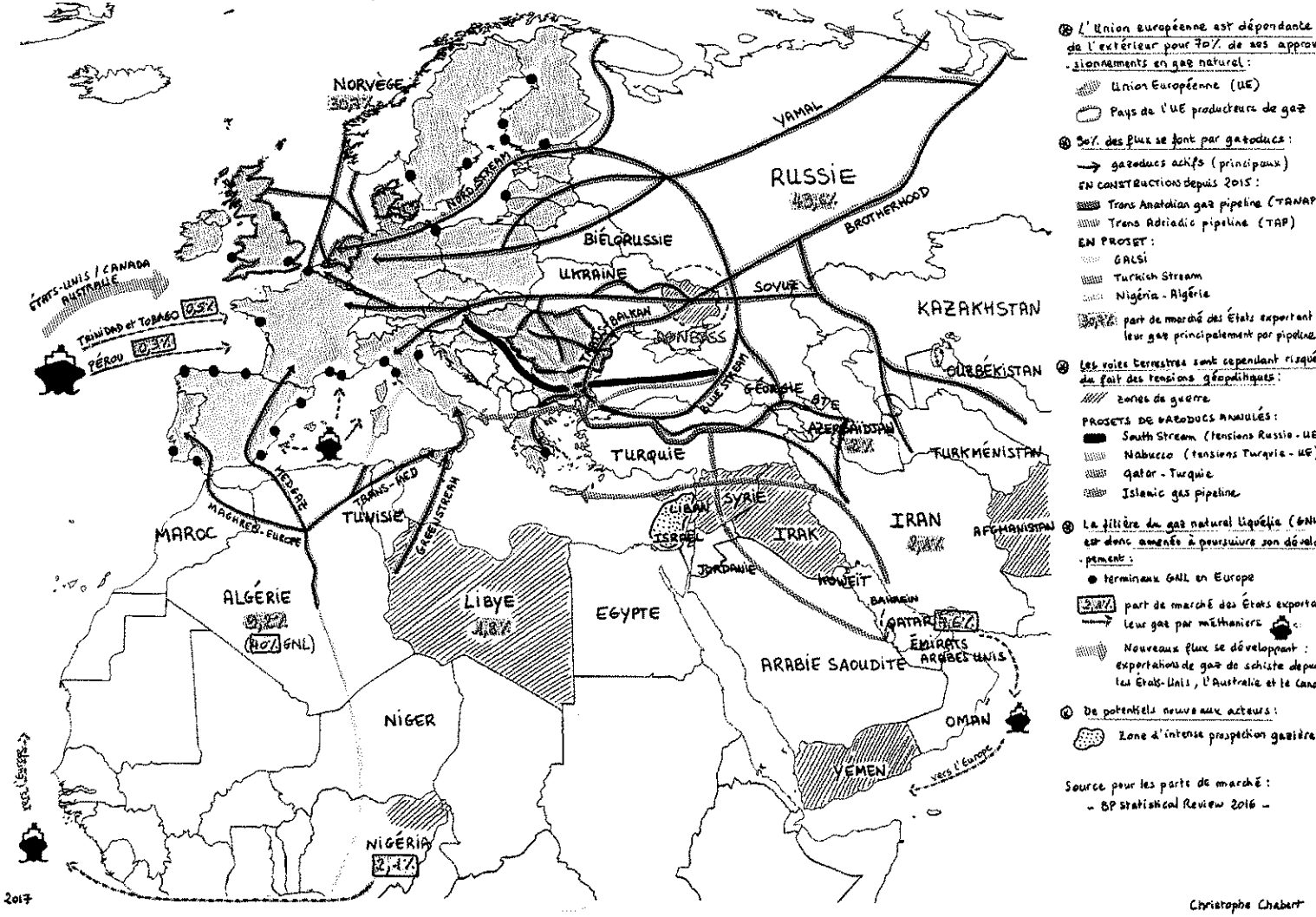

L'Union européenne est dépendante de l'extérieur pour 70% de ses approvisionnements en gaz naturel :

- Union Européenne (UE)
- Pays de l'UE producteurs de gaz

90% des flux se font par gazoducs :

- → gazoducs actifs (principaux)

EN CONSTRUCTION depuis 2015 :

- Trans Anatolian gaz pipeline (TANAP)
- Trans Adriadic pipeline (TAP)

EN PROJET :

- GALSI
- Turkish Stream
- Nigéria - Algérie

30% : part de marché des États exportant leur gaz principalement par pipeline

Les voies terrestres sont cependant risquées du fait des tensions géopolitiques :

- Zones de guerre

PROJETS DE GAZODUCS ANNULÉS :

- South Stream (tensions Russie - UE)
- Nabucco (tensions Turquie - UE)
- Qatar - Turquie
- Islamic gas pipeline

La filière du gaz naturel liquéfié (GNL) est donc amenée à poursuivre son développement :

- terminaux GNL en Europe

27% : part de marché des États exportant leur gaz par méthaniers

Nouveaux flux se développent : exportations de gaz de schiste depuis les États-Unis, l'Australie et le Canada

De potentiels nouveaux acteurs :

- Zone d'intense prospection gazière

Source pour les parts de marché :
– BP Statistical Review 2016 –

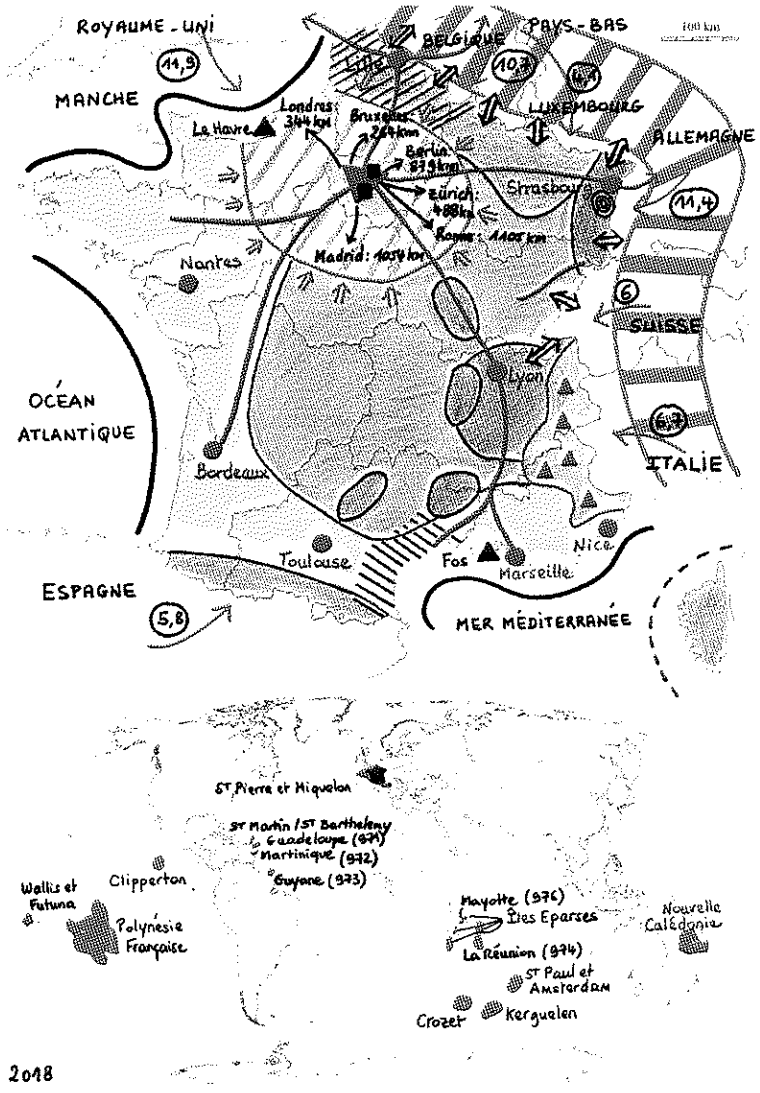

2018

LE TERRITOIRE DE LA FRANCE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

1) Un carrefour au coeur de l'Europe occidentale

Berlin 879km — Distance entre Paris et les principales capitales des pays voisins

Trois grandes façades maritimes

Les 2e (CDG) et 12e (Orly) aéroports d'Europe

6 — La 1ère destination touristique mondiale (82,6 millions en 2016) : principaux flux des pays voisins (68,5% du total). Source : DGE, en millions de touristes

Les lignes de trains à grande vitesse

Siège du parlement européen à Strasbourg

Un pays en bordure de la "dorsale" européenne

2) Des régions gagnantes ⇔ Régions transfrontalières fortement connectées

Paris, une ville mondiale ?

Les agglomérations de rang européen

Île de France : 12 millions d'habitants, 1ère région d'Europe en termes de PIB

Régions intégrées au dynamisme parisien

Alsace et Rhône-Alpes : un dynamisme ancien qui perdure

La côte ouest et le sud : croissance de la population, forte activité touristique

Les Alpes : 1er massif montagneux mondial pour les sports d'hiver

3) Des régions perdantes ?

Régions avec de très fort taux de chômage : Nord et Languedoc Roussillon

Régions principalement rurale, en perte de vitesse démographique

De vieilles régions industrielles à la reconversion difficile

La Corse : un isolement dû à l'insularité ?

Des ports sous dimensionnés : le Havre, seul port français dans le Top 100 2017 de Lloyd → 68e mondial, 12e européen. Fos reste important pour les matières premières

Le centralisme parisien : un frein au développement du territoire ?

4) Les Outre-mer : des périphéries à valoriser et protéger (carte du bas)

La 2e zone économique exclusive mondiale : près de 11 millions de km² à protéger et valoriser

Guyane — Les départements d'outre-mer : au-delà de la banane, la vanille et de Kourou

Polynésie — Les collectivités d'outre-mer : plus ou moins de République ?

Crozet — Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) + Clipperton : au-delà de la pêche

Nouvelle Calédonie — Nouvelle Calédonie : quel avenir après le référendum de 2018 ? Comment diminuer la dépendance au Nickel ?

Christophe Chabert

LES LEVIERS DE LA PUISSANCE RUSSE À L'INTERNATIONAL

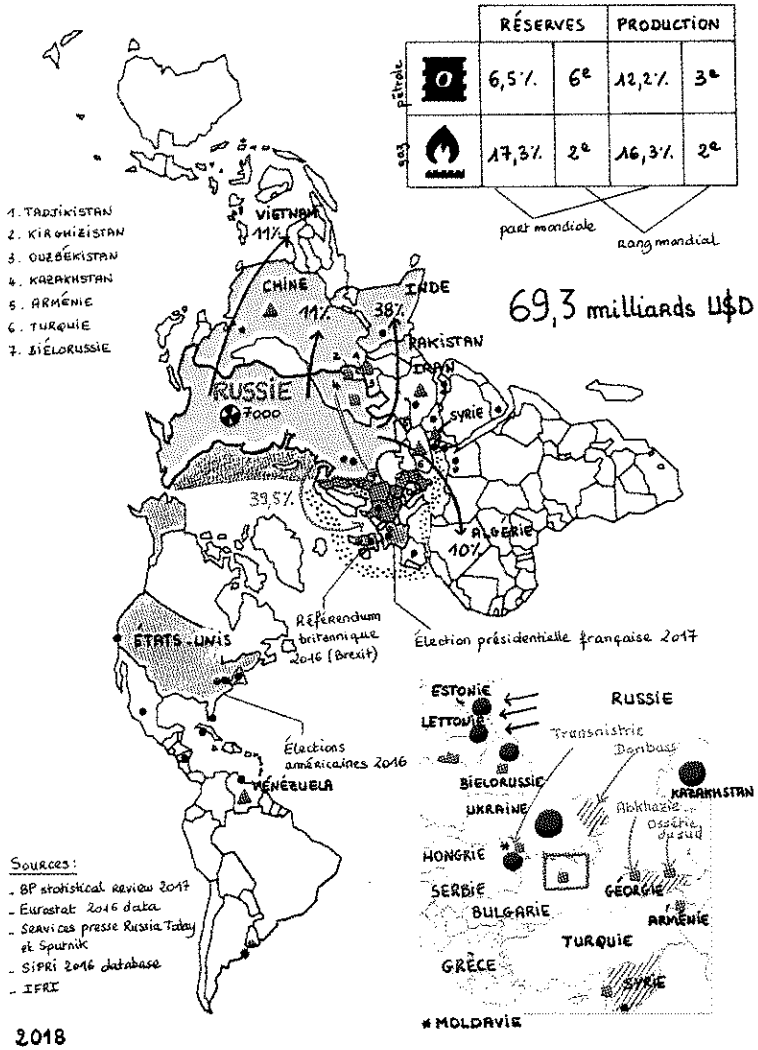

Sources :
- BP statistical review 2017
- Eurostat 2016 data
- Services presse Russia Today et Spurnik
- SIPRI 2016 database
- IFRI

2018

1) Le levier économique

- 34,5% Part de marché de la Russie dans les importations de gaz de l'Union européenne (UE)
- Pays de l'UE dépendants à plus de 50% de la Russie pour leurs importations de gaz (2016)
- Pays de l'Union économique eurasiatique
- Union douanière entre la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan
- Développement de la zone arctique (nouvelles routes maritimes, ressources naturelles)
- Production et réserves d'hydrocarbures de la Russie (voir tableau)

2) Le levier militaire

- 69,3 Budget militaire de la Russie en 2016 (3e rang mondial)
- 7000 Nombre de têtes nucléaires (1er rang mondial)
- Bases militaires russes à l'étranger
- Interventions russes à l'étranger depuis 2000
- Annexion de la Crimée
- Kaliningrad, enclave russe au sein de l'UE
- Opération ZAPAD 2017 aux portes de l'UE
- Incursions d'avions de chasse russes dans l'espace aérien européen
- Pays de l'organisation du traité de sécurité collective
- → 10% Principaux marchés d'exportation des armes russes (7,1 milliard U$D, 2012-2016)

3) Le levier politique

- Minorités russes > 20% population (sauf Biélorussie : 13%)
- Donbass Soutien des séparatismes
- SERBIE Pays européens se rapprochant de la Russie
- Les grands alliés de fait, critiques face à l'hégémonie américaine
- △ Siège permanent au conseil de sécurité des Nations unies
- Pays de l'organisation de coopération de Shanghai (volonté de concurrencer l'OTAN)

4) Le levier cyber-médiatique

- Pays où Russia Today dispose de bureaux
- Pays où Sputnik dispose de bureaux
- Pays où il existe de fortes présomptions d'implication de la Russie dans des campagnes de désinformation sur internet et/ou de cyberattaques visant à destabiliser les systèmes électoraux

Christophe Chabert

L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE DANS LA MONDIALISATION

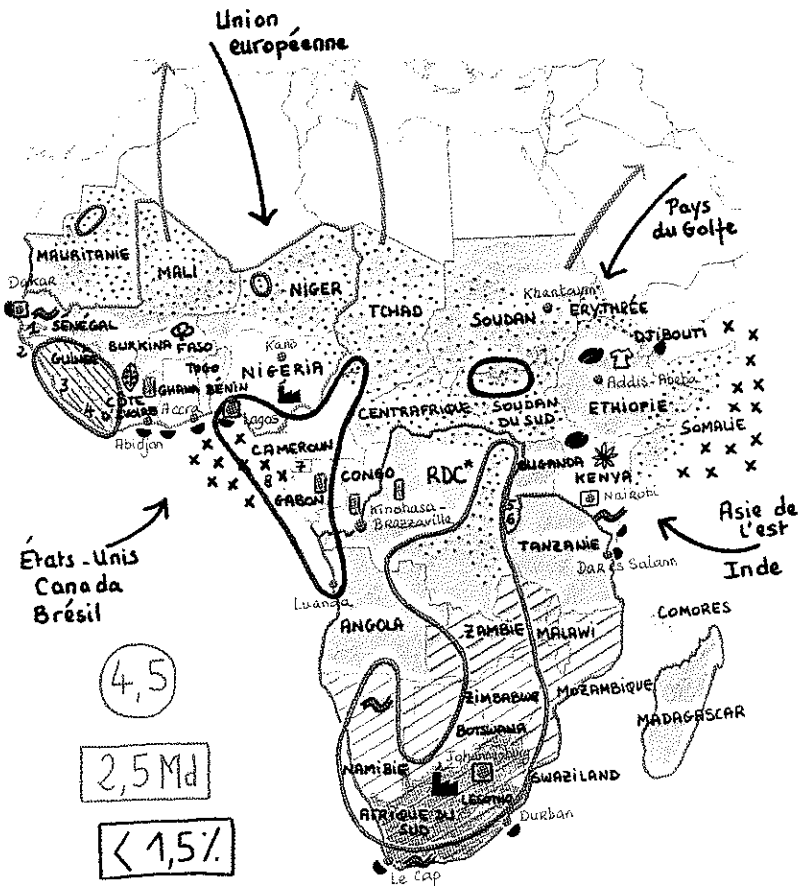

* RDC : RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

1. GAMBIE
2. GUINÉE BISSAU
3. SIERRA LEONE
4. LIBERIA
5. RWANDA
6. BURUNDI
7. GUINÉE EQUATORIALE
8. SAO TOMÉ ET PRINCIPE

Sources : ONU, Banque Mondiale

2018

1) Un mal développement qui perdure

- Des facteurs explicatifs multiples
  - (4,5) Un nombre moyen d'enfants par femme élevé
  - 2,5Md Scénario moyen de projection de la population en 2050 : 2,5 milliards
  - 34 des 48 "pays les moins avancés" de la planète
  - Pays touchés par l'épidémie Ebola (2013-2016) qui a fait plus de 11 000 victimes
  - Pays où le taux de prévalence du VIH chez les 15-49 ans est supérieur à 10%
- Des conséquences difficilement évitables
  - Zones où les crises (conflits, famines, terrorisme) sont récurrentes
  - Zones de forte piraterie
  - Flux migratoires vers les régions plus riches
  - MALI Pays où l'aide publique au développement représente plus de 7% du PIB

2) L'Afrique subsaharienne toujours cantonnée au rôle de fournisseur de ressources primaires faiblement ou pas transformées

- Des économies de rente peu redistributives
  - Zones riches en minerais et pierres précieuses
  - Zones riches en hydrocarbures
  - Exploitation des bois tropicaux
  - Production agricole ultra-spécialisée, pour l'exportation
    - cacao
    - café
    - fleurs
    - coton
- Une faible industrialisation
  - <1,5% part de l'Afrique subsaharienne dans la production manufacturière mondiale
  - Timide essor de l'industrie textile

3) L'Afrique subsaharienne est malgré tout en mouvement

- Une insertion dans la mondialisation qui progresse
  - Grandes agglomérations : entre "pire des mondes possibles et réserves de capital humain
  - Principaux ports adaptés au commerce mondial
  - Flux soutenus d'investissements directs à l'étranger, en particulier chinois
  - Zones touristiques
  - Villes accueillant des Fashion weeks
- Afrique du sud et Nigeria : deux leaders pour l'Afrique subsaharienne ?
  - Afrique du sud : pays émergent faisant partie des BRICS
  - Tissu industriel robuste (Afrique du sud) ou en fort développement (Nigéria)
- Des intégrations régionales louées pour leur rôle d'entraînement
  - CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
  - SADC : Communauté de développement de l'Afrique australe

Christophe Chabert

AFRIQUE DE L'EST, GOLFE D'ADEN : une zone en plein délitement, sous surveillance

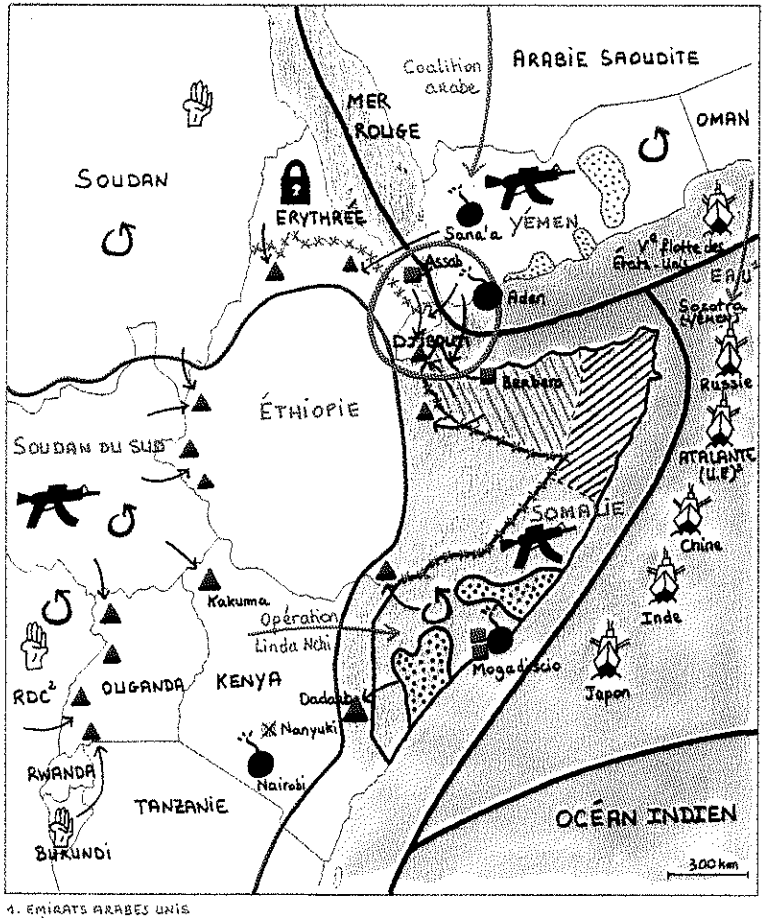

1. EMIRATS ARABES UNIS
2. RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
3. UNION EUROPÉENNE

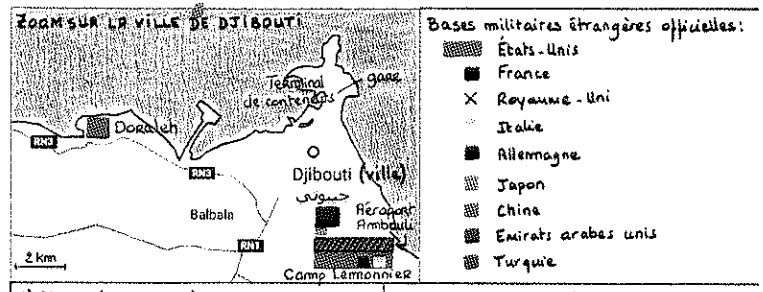

1) Une région extrêmement pauvre secouées par les conflits et les crises

- Frontières contestées
- Interventions armées étrangères
- Zones de forte piraterie
- Le terrorisme islamique
- Zones contrôlées par Al Qaeda
- Zones contrôlées par les Shebabs
- Attentats majeurs
- Des situations internes explosives
- Guerre civile
- État failli
- Tensions politiques
- Somalie : État "failli"
- Autonomie du Puntland (prône une Somalie fédérale)
- Sécession de fait du Somaliland

2) Des populations locales prises en otage

- Recrudescence des tensions religieuses le long de la ligne de partage entre l'Islam (nord) et le christianisme
- Pays ayant connu des situations de famine en 2017 et 2018
- Les Somalis, victimes d'une image négative dans la région
- Mouvements de populations
- Grands flux de réfugiés
- Principaux camps de réfugiés
- Déplacés internes > 1 million

3) Une zone sous surveillance du fait de sa situation stratégique

- Détroit de Bab-el-Mandeb
- Grandes routes maritimes
- Opérations / Navires anti-piraterie
- Bases militaires étrangères officielles (cf. encadré avec liste des pays)
- ...

Sources : PNUD, UNHCR

LES CONFLITS DU MOYEN-ORIENT

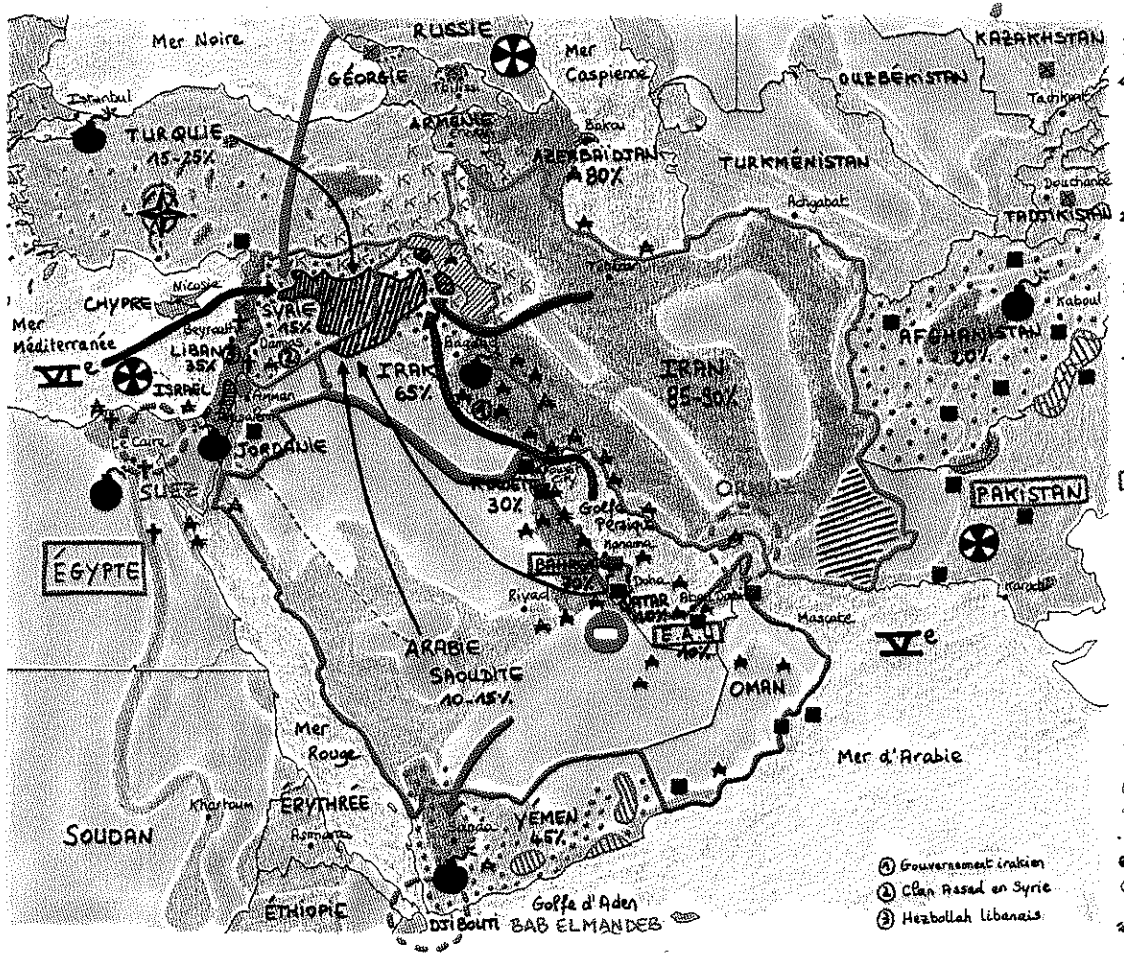

Zones de guerre
Question palestinienne non résolue

4) Une mosaïque religieuse source d'instabilité

Zones peuplées en majorité de : chiites, sunnites, ibadites, chrétiens, juifs

✝ minorités chrétiennes supérieures à 8 % de la population

20 % pourcentage de chiites par pays (+ de 10 % population)

Zones peu ou pas peuplées

2) Une région à forts enjeux commerciaux

Les détroits stratégiques

Principaux gisements d'hydrocarbure

3) La guerre des islamistes radicaux

Zone d'extension maximale de Daesh

Zones de recueil d'Al-Qaeda

pays soupçonnés d'avoir soutenu Daesh

pays particulièrement touchés par les attentats

4) La bataille Iran / Arabie Saoudite pour le leadership régional

pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG)

blocus du Qatar

E.A.U. pays sunnites alignés sur les positions saoudiennes

interventions saoudiennes à l'étranger (coalition arabe)

① arabes chiites alliés de l'Iran

mouvement sunnite allié de l'Iran (HAMAS)

interventions iraniennes à l'étranger

rapprochement Israël / Arabie Saoudite

5) Les oppositions entre puissances

puissances nucléaires

bases américaines

Vᵉ flottes américaines

interventions américaines

bases russes

pays soutenant la Russie

interventions russes

la Turquie inféodée

6) Les mouvements séparatistes

Kurdistan autonome irakien

K zones de peuplement kurde

Baloutches iraniens

ZONE SAHELO-SAHARIENNE CONFLICTUELLE ET CONVOITÉE

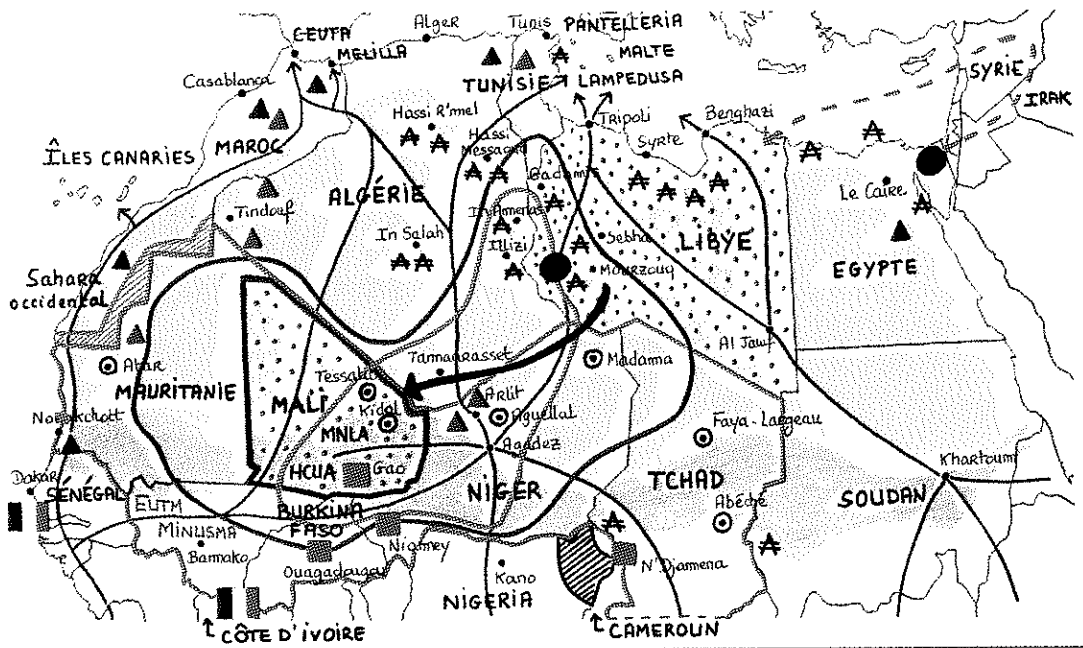

1) Une zone immense, au climat rude, riche en ressources et interface des migrations vers l'Europe

Désert du Sahara

Sahel, semi aride

* Les ressources naturelles

Gisements d'hydrocarbures

Gisements d'uranium

Gisements de phosphate

Gisements de fer

* Les migrations vers l'Europe

Principales routes migratoires

CEUTA Points d'entrée en Europe

2) Une région sous tension, foyer du terrorisme islamiste et terrain de multiples conflits

Zones de guerre ouverte

* Le terrorisme islamiste

Zones d'action d'AQMI et groupes affiliés (présence plus sporadique mais réelle de l'État islamique)

Forte activité de l'État islamique

Zone d'action de Boko Haram

Revente de l'arsenal libyen depuis la chute de Kadhafi en 2011

Migration des djihadistes de Daesh depuis la Syrie et l'Irak

* Conflit larvé du Sahara occidental

Mur de sable érigé par le Maroc

Zones sous contrôle du Front Polisario

* La rebellion touareg

Zones de peuplement touareg

Revendication de l'autodétermination de l'Azawad

HCUA Principaux mouvements touaregs

MNLA : mouvement national de libération de l'Azawad

HCUA : haut conseil pour l'unité de l'Azawad

3) La réaction internationale face à l'instabilité de la région qui engendre des problèmes mondiaux

* La France en première ligne : l'opération Barkhane

Bases arrières : forces prépositionnées

Points d'appui permanents

Bases avancées temporaires

* ONU et Union européenne

EUTM Mission européenne de formation de l'armée malienne

MINUSMA Mission multidémensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (depuis avril 2013 - 13000 soldats, 2000 policiers)

* G5 Sahel (G5S) : création en février 2014 → coordination des activités de sécurité et de défense des pays membres

Pays membres du G5S

2018

Christophe Chabert

IRAN : LES ENJEUX D'UNE PUISSANCE RÉGIONALE

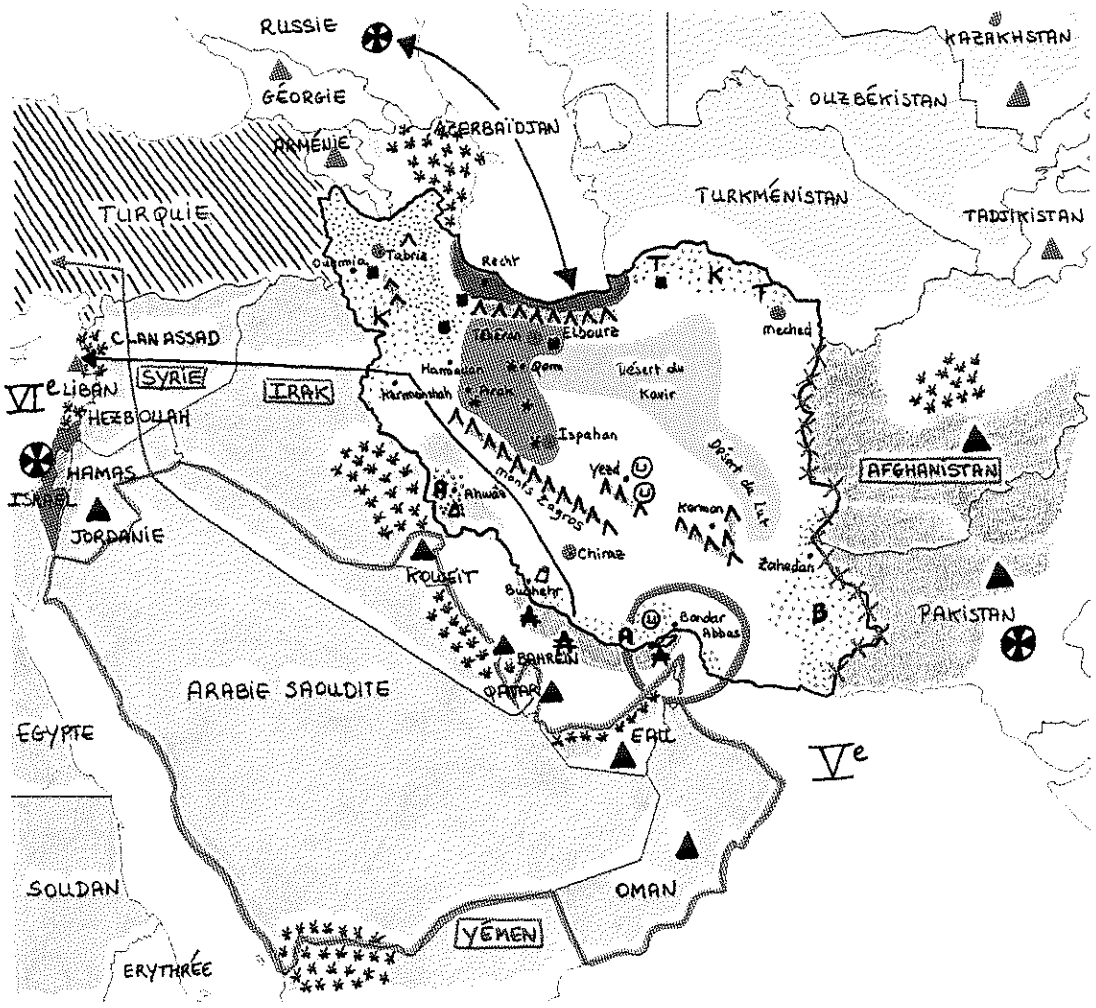

* Un État montagneux et partiellement désertique :
- Zones désertiques (hyper-arides)
- principales chaînes de hautes montagnes

* Un État à fort potentiel économique :
- villes de plus d'1 million d'habitants
- villes de plus de 400 000 habitants
- 70 % d'urbanisation
- plaines irriguées de la Caspienne
- cœur économique et industriel
- région pétrolière
- région gazière

* Une mosaïque ethnique parmi 75 % de persans chiites :
- 15 % d'azéris chiites concentrés dans le Nord Ouest
- 10 % de sunnites aux marges du territoire
- A arabes B baloutches K kurdes T turkmènes

* Un programme nucléaire controversé :
- centrales existante ou en construction
- (U) extraction de l'uranium
- centres de recherche et développement
- sites d'enrichissement et de traitement de l'uranium

* Un État "encerclé" :
- Ve flottes américaines
- bases américaines
- bases russes
- puissances nucléaires
- membre de l'OTAN
- CCG ⑥
- monde arabe
- monde turcophone ④
- territoire pachtoune
- territoire baloutche

* Une région sous tension :
- Syrie pays en guerre
- détroit d'Ormuz : 30 % du commerce mondial de pétrole
- XXX frontière Iran - Pakistan - Afghanistan fermée ⑦

* Les leviers iraniens dans la région :
- zones où les populations chiites sont majoritaires
- HAMAS alliés étrangers
- relation avec la Russie de Poutine

* Un exemple concret de rivalité :
- projet de gazoduc soutenu par l'Iran et la Russie
- projet de gazoduc soutenu par les États-Unis et l'Arabie Saoudite

⑥ CCG : Conseil de coopération du Golfe (alliance de défense)
④ De langues turques (ou turciques)
⑦ Frontières fermées par des murs

Christophe Chabert

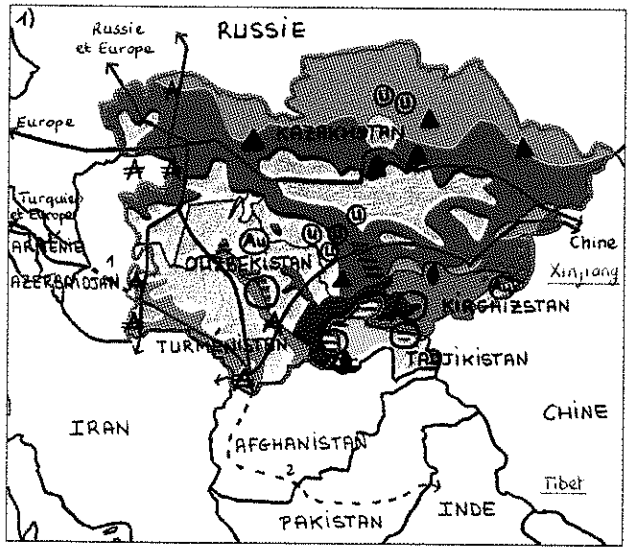

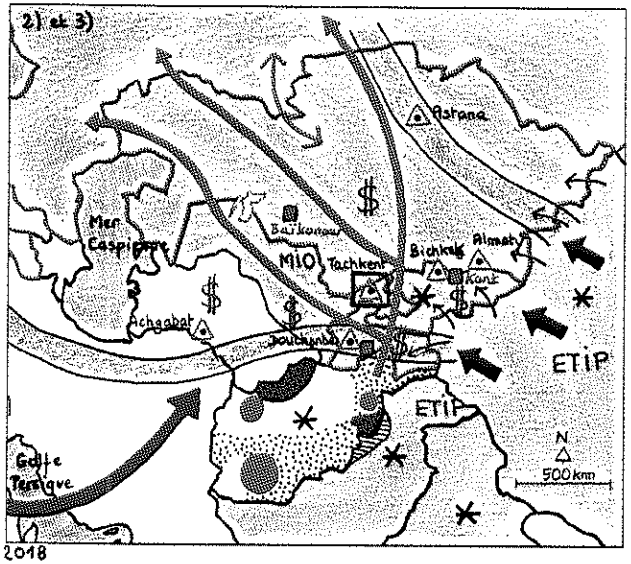

2018

ASIE CENTRALE : LE GRAND JEU

SUPERFICIE : 4 millions de km² | POPULATION : 70 millions (Banque Mondiale 2016)

1) L'Asie centrale, une mosaïque ethnique et des richesses naturelles

a) Une population diverse

- Zones faiblement peuplées
- Zones majoritairement peuplées de :
  - Kazakhs
  - Turkmènes
  - Ouzbeks
  - Kirghizes
  - Tadjiks
  - Russes, ukrainiens et kazakhs
- Minorités ouïgours
- Pays de langue turque, dénominateur commun ?
- Principaux "conflits" de voisinage

b) Des ressources naturelles

- Au Or
- U Uranium
- Charbon
- Pétrole et gaz
- Hydroélectricité
- Principaux oléoducs et gazoducs
- Chine Marchés de destination des hydrocarbures
- Pipelines en projet
  - 1 Turkménistan - Azerbaïdjan (Trans-Caspian)
  - 2 Turkménistan - Afghanistan - Pakistan - Inde (TAPI)

2) L'Asie centrale, entre des géants

a) La Russie, puissance historique, maintient son influence par ses réseaux, sa présence militaire et les institutions internationales qu'elle contrôle

- Influence sur les élites locales (en particulier dans les capitales) par la langue russe, les minorités russes et les liens historiques
- Bases militaires russes
- Pays de l'Union économique eurasiatique et de l'organisation du traité de sécurité collective (OTSC)
- Union douanière Russie - Kazakhstan

b) La Chine gagne en influence par sa proximité (Xinjiang), son poids économique et ses investissements

- Exportations massives de produits de faible qualité
- Installation accrue de ressortissants chinois hans
- Projets de nouvelles routes terrestres de la soie
- Pays de l'Organisation de coopération de Shanghaï, un levier diplomatique certain
- Structure antiterroriste régionale (RATS) de l'OCS à Tachkent

3) Derrière le calme apparent de l'Asie centrale, une progression de l'Islam radical, très implanté dans les pays voisins, en collusion avec les réseaux mafieux liés au trafic de drogue

a) La montée en puissance de l'Islam radical

- Pays voisins touchés par des attentats
- Financement de mosquées et formation des prêcheurs par l'Arabie saoudite et les Émirats
- ETIP Mouvements islamistes locaux *
- Territoires de forte activité des talibans
- Territoires de forte activité de l'État islamique
- Zones tribales : espaces de non-droit
- Retour des combattants locaux partis faire le Djihad en Syrie et en Irak

b) Des réseaux mafieux très lucratifs

- Zones de production de l'héroïne afghane
- Routes du nord, 30% du transit de l'héroïne afghane vers la Russie et l'Europe

* MIO : mouvement islamique d'ouzbékistan / ETIP : Parti islamique du Turkestan oriental

Christophe Chabert

Les grandes priorités politiques et économiques de la CHINE

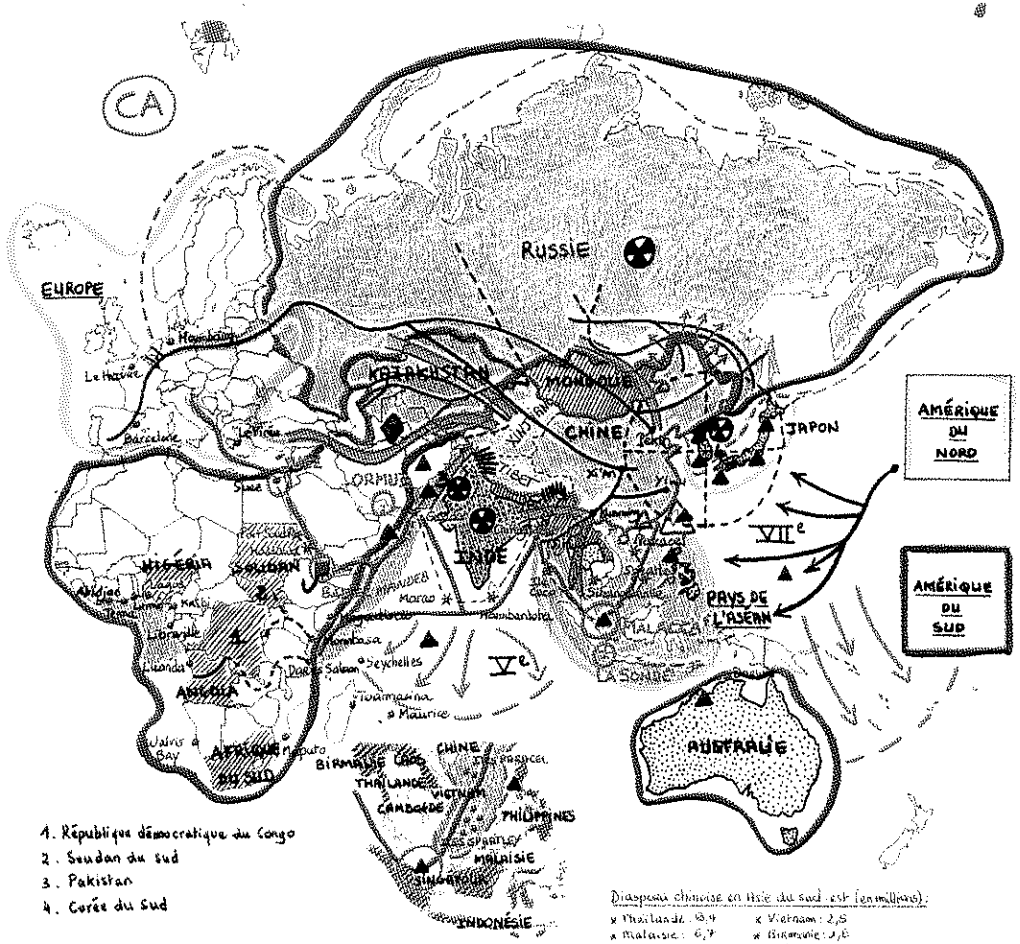

1. République démocratique du Congo
2. Soudan du sud
3. Pakistan
4. Corée du Sud

Diasporas chinoise en Asie du sud-est (en millions) :

- Thaïlande : 10,9
- Malaisie : 6,7
- Indonésie : 2,3
- Singapour : 2,5
- Vietnam : 2,5
- Birmanie : 1,6
- Philippines : 1,4

1. ASSURER SON UNITÉ TERRITORIALE ET NOURRIR SA POPULATION

TIBET } répression des mouvements séparatistes
XINJIANG } folklorisation des cultures locales

- finalisation du rattachement de Hong Kong, à reprendre Taïwan
- intensification du grand firewall : contrôle total d'internet
- achats massifs de terres arables dans les pays voisins

2. MAINTENIR LES ÉQUILIBRES GÉOPOLITIQUES AVEC LES PUISSANCES VOISINES

- puissances nucléaires
- conflits territoriaux latents avec l'Inde (Cachemire / Aksaï)
- peuplement progressif de la Sibérie russe au nord du fleuve Amour
- relations ambiguës avec la Corée du nord
- organisation de coopération de Shanghaï : embryon d'OTAN asiatique

3. CHALLENGER LE LEADERSHIP MILITAIRE AMÉRICAIN DANS LA RÉGION ASIE

A) La puissance militaire américaine

- pivot vers l'Asie décidé par Obama (réaffectation des moyens militaires)
- bases américaines
- flottes américaines
- pays alliés des États-Unis
- installation du THAAD (bouclier antimissiles) en Corée du sud

B) La réponse chinoise

- satellisation de certains États voisins dépendants des investissements chinois
- politique des "4 mers" : revendication de 80% de la mer de Chine méridionale
- politique des "îlots" : militarisation des atolls pour contourner le droit international de la mer
- diplomatie économique proactive dans l'océan Indien et les îles du Pacifique

4. SÉCURISER LES ROUTES COMMERCIALES ET EN DÉVELOPPER DE NOUVELLES...

- détroits stratégiques
- grandes zones de piraterie
- première base militaire chinoise à l'étranger (DJIBOUTI)
- stratégie du "collier de perles" : facilités portuaires en Asie
- autres facilités portuaires chinoises
- chemins de fer transcontinentaux existants
- projets chinois de chemins de fer en Afrique
- pipelines (pétrole / gaz) existants
- pipelines en projet
- les 6 corridors économiques prioritaires pour la Chine
- (grands) projets d'infrastructures (transports, énergie)

Nouvelles routes de la soie, en réponse au pivot vers l'Asie d'Obama

- terrestre : SILK ROAD ECONOMIC BELT
- maritime : MARITIME SILK ROAD 21st CENTURY

Politique chinoise dans l'Arctique :

- route du nord, empruntée par l'armateur Cosco en 2013, 2015 et 2016
- Conseil de l'Arctique : Chine, observateur permanent depuis 2013
- Station polaire chinoise de Yellow River (Île de Spitzberg)

5... POUR ASSURER SES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

- Grandes zones pourvoyeuses d'énergie et matières premières
- Turkménistan : 45% des importations chinoises en gaz naturel
- Pays africains clés pour la Chine : matières premières contre infrastructures
- Grandes régions de destination des exportations chinoises

SEPTEMBRE 2017

CHRISTOPHE CHABERT

Le jeu de go entre la Chine et les États-Unis en Asie

2018

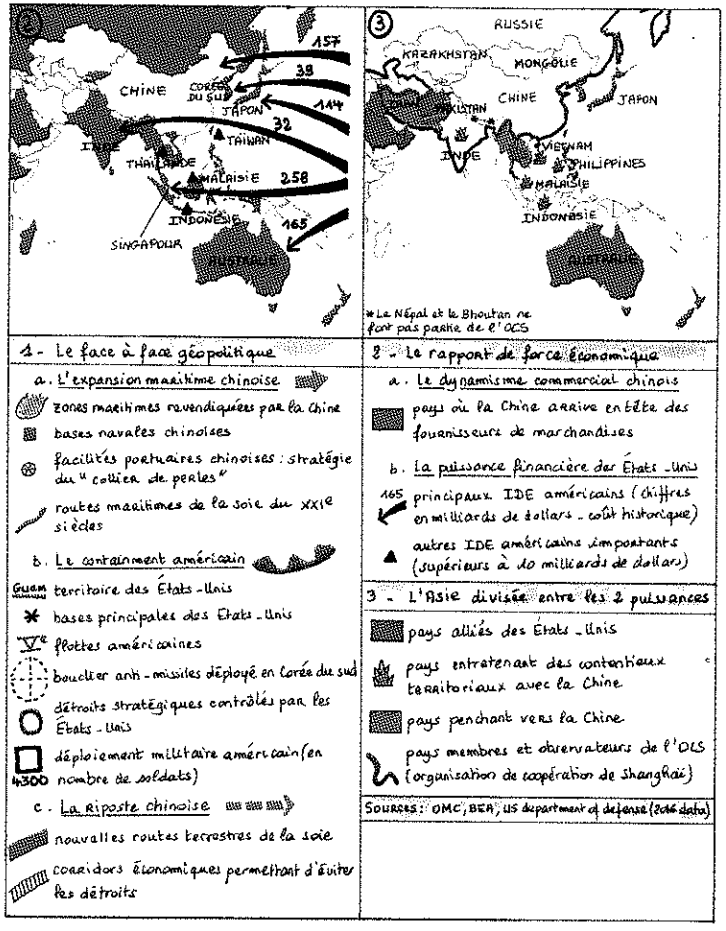

Christophe Chabert

L'IMPÉRATIF THALASSOCRATIQUE DE L'INDE DANS L'OCÉAN INDIEN

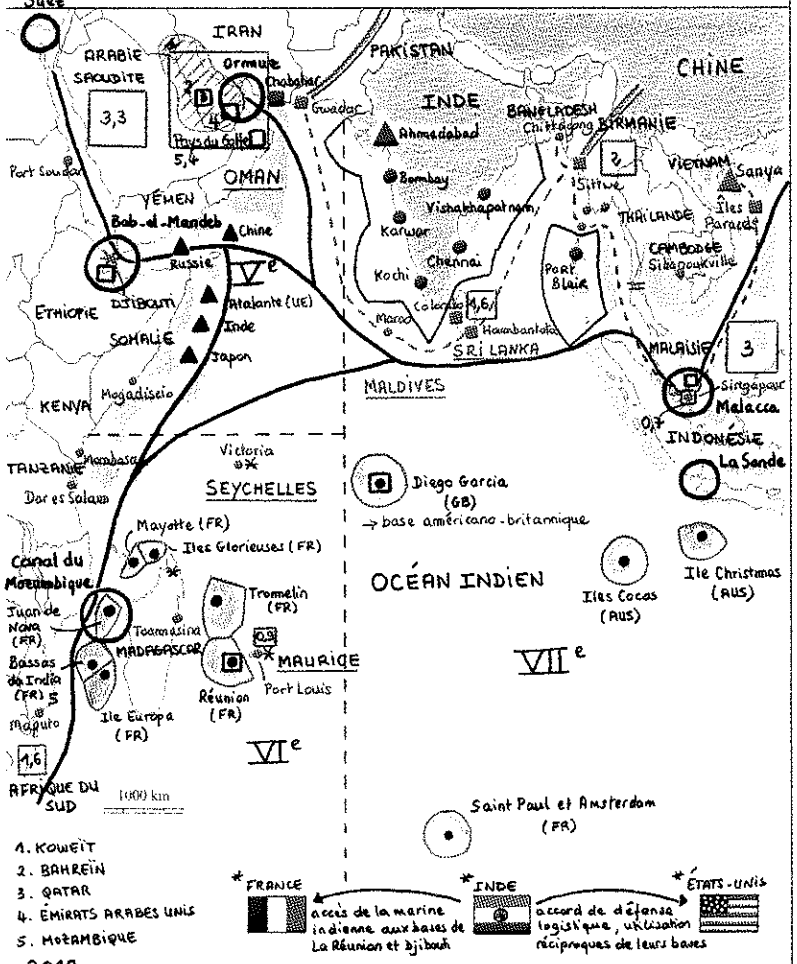

1) Un lieu de passage stratégique qu'il faut protéger de la piraterie ...

- Les grandes routes maritimes
- Les points de passage stratégiques (canals, détroits) pour accéder à l'Europe, au Golfe Persique, à l'Asie du sud-est et de l'est
- Golfe Persique : zone majeure de production de pétrole et de gaz
- Zones affectées par la piraterie
- Navires / opérations anti-piraterie

2) ... où Chine et Inde se livrent une intense compétition ...

a - La Chine se mobilise et dispose d'une avance certaine

- Financement et construction de ports commerciaux
- Autres facilités portuaires de la Chine à l'étranger
- Le collier de perles
- Base militaire de Djibouti
- Base de sous-marins nucléaires
- Corridors économiques contournant le détroit de Malacca (initiative "one belt one road")
- MALDIVES Pays se rapprochant fortement de la Chine

b - L'Inde se projette désormais dans "l'océan des Indiens"

- Zone économique exclusive de l'Inde
- Bases militaires de la marine indienne
- Stations d'écoute indiennes à l'étranger
- Financement du port de Chabahar en Iran
- Réunion de la banque africaine de développement le 25 mai 2017 pour la première fois en Inde. L'Inde annonce un projet de corridor Asie-Afrique, "la route de la liberté" qu'elle pourrait financer avec le Japon pour concurrencer les nouvelles routes de la soie chinoises.
- 2 Diaspora indienne (en millions de personnes. Source : Ministère Affaires étrangère de l'Inde)
- OMAN Pays avec lesquels l'Inde opère des rapprochements stratégiques (financement infrastructures)

3) ... sous les yeux des puissances occidentales qui se rapprochent de l'Inde

- VIe / VIIe Répartition géographique des flottes des États-Unis
- Possessions occidentales dans l'océan indien (FR = France, GB = Grande Bretagne, AUS = Australie)
- Zones économiques exclusives occidentales
- Bases militaires occidentales
- *FRANCE Rapprochement Inde / États-Unis et Inde / France sur les questions de défense

Christophe Chabert

INDE : L'OBLIGATION DE PUISSANCE

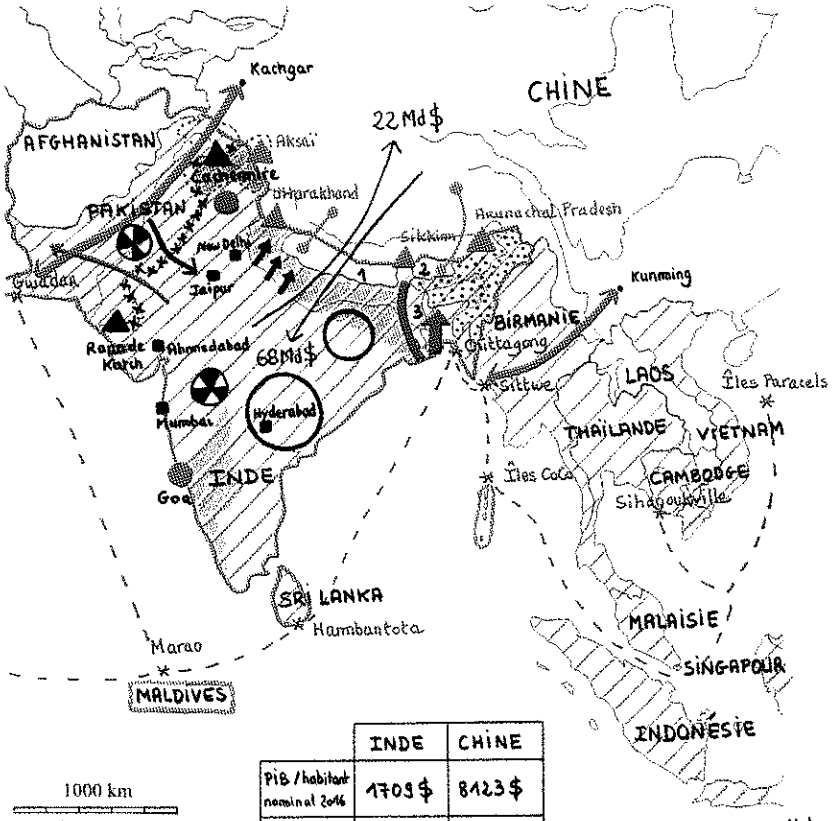

1000 km

1. NÉPAL
2. BHOUTAN
3. BANGLADESH

	INDE	CHINE
PIB / habitant nominal 2016	1709 $	8123 $
IDH 2016	0,624 (131e)	0,738 (90e)

Sources : PNUD, Banque mondiale recensement indien 2011

1) L'Inde, un géant qui peine à assurer sa stabilité interne

- Statut de BRICS : 8e sommmet organisé à Goa en 2016
- Guerrilla Naxalite depuis 1967 dans le centre et l'est du pays
- Territoires isolés du Nord-est : insurrections récurrentes
- Tensions religieuses entre les deux principales religions (Hindouisme : 80% / Islam : 14%)
  - Zones à majorité musulmane
  - Zones où les musulmans représentent entre 10 et 30% de la population
  - Montée en puissance de l'extrémisme hindou, notamment en Uttar Pradesh

2) Un pays encerclé par le puissant voisin chinois

- Le collier de perles : facilités portuaires chinoises à l'étranger
- Deux corridors économiques de la nouvelle route terrestre de la soie
- Pays dont la Chine est la premier fournisseur de biens
- →22 Montants 2016 (milliards de $) des exportations de biens entre Chine et Inde
- 68 ← Inde → balance commerciale indienne très déficitaire
- Conflits frontaliers (sur fond de contrôle des ressources en eau)
- Rapprochement Chine / Népal et Chine / Bhoutan, traditionnelle chasse gardée de l'Inde
- Différend diplomatique sur la question tibétaine : accueil du Dalaï Lama à Dharamsala en Inde

3) La SAARC, un échec face à des relations de voisinage tendues

- Pays de la SAARC : association sud-asiatique pour la coopération régionale
- Le Pakistan : ennemi héréditaire de l'Inde
  - Deux puissances nucléaires face à face
  - Des conflits frontaliers non résolus
  - Frontière Inde / Pakistan fermée : un obstacle pour atteindre les ressources en hydrocarbures de l'Iran et de l'Asie centrale
  - Pakistan accusé de sous-traiter des attentats en Inde
  - Villes indiennes où ont eu lieu les principaux attentats islamistes
  - Inde accusée de soutenir la rebellion baloutche (sud-ouest du Pakistan)
- Le Bangladesh : un rapprochement toujours tiède
  - Montée de l'Islam radical au Bangladesh
  - Un barrage pour l'Inde vers l'Asie du sud-est et un isolement de ses états du nord-est

2018

Christophe Chabert

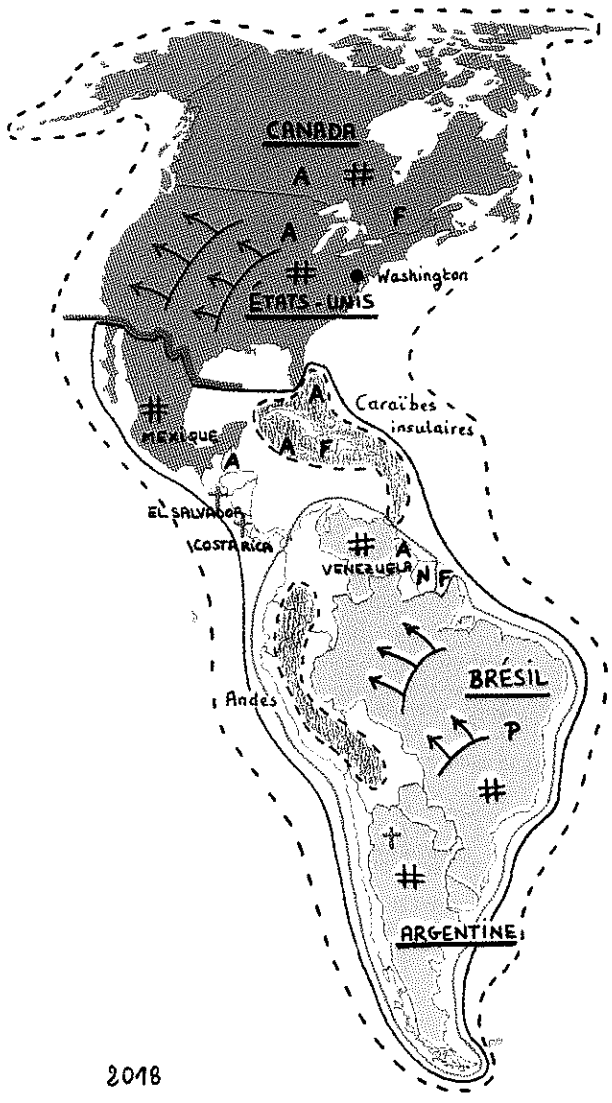

CONSTRUCTION DES TERRITOIRES ET AIRES CULTURELLES : DE L'AMÉRIQUE AUX AMÉRIQUES ?

1) De l'Amérique aux Amériques : une lecture culturelle

- Des oppositions culturelles aux fondements aisés à repérer

A — langue officielle autre que l'espagnol (A = anglais, F = français, P = portugais, N = neerlandais)

poussées pionnières passées comme actuelles, fondement identitaire majeur maintenu

- Des aires culturelles faciles à déterminer ?

limite majeure entre deux Amériques

sous-ensemble régional fondé sur des données paysagères marquant les identités

BRÉSIL identité appuyée de Pays Neuf

2) De l'Amérique aux Amériques : une lecture politique

- Des pratiques politiques et administratives communes

— État fédéral majeur, un ancien principe nécessaire pour gérer par la conciliation, un principe historique maintenu

† — rares États non laïcs

- La projection du politique sur l'économique et le commercial

MERCOSUR, UNASUR — du Mercosur à l'Unasur : d'une intégration macro-régionale commerciale à une force politique

CELAC : une forme récente, des finalités divergentes pour ses concepteurs

ALENA : un fondement commercial aux effets politiques certains, situation ambiguë du Mexique

3) Des Amériques à l'Amérique tout de même ?

- siège de l'OEA, timide trace d'une conscience continentale

échec d'une ZLEA, deuxième née pour une conscience continentale imposée par les États-Unis

Conception de la légende par Bruno Jégou

Christophe Chabert

L'AMÉRIQUE LATINE : UN SOUS-CONTINENT TIRAILLÉ ENTRE NORD ET SUD

Sources : FMI, PAM, PNUD

2018

1) Des niveaux de développement contrastés mais proches ?

- Des États en tête du développement socio-économique latino-américain
  - pays à l'IDH supérieur à 0,8
  - pays à l'IDH compris entre 0,7 et 0,8
  - pays du G20

BRÉSIL pays dont le PIB/hab PPA est supérieur à 15 000 US $ (dollar courant 2017)

- Des États en-deçà
  - pays à l'IDH compris entre 0,6 et 0,7
  - Haïti, unique PMA du continent (IDH : 0,493)

CUBA États bénéficiant d'une aide du PAM (programme alimentaire mondial)

2) Une organisation des territoires qui reflète les différents visages de l'Amérique latine

- Des espaces dynamiques, vitrines du développement
  - métropoles qui concentrent les activités et les structures de commandement
  - industries contrôlées par le Nord
  - littoraux balnéaires : aires de jeu pour les pays du Nord ?
- Des économies toujours fortement centrées sur les exportations de matières premières, souvent faiblement transformées
  - flux de produits miniers
  - flux de produits agricoles
  - principaux gisements d'hydrocarbures
- Une insertion parfois "sauvage" dans la mondialisation
  - culture de la coca
  - culture du pavot

3) Un arrimage mondial incomplet

- équipement portuaire au tonnage en-deçà du 20e rang mondial
- canal de Panama : équipement majeur de transit
- ponts terrestres (landbridges) mexicains : un mirage plus qu'une réalité

Conception de la légende par Bruno Jégou

Christophe Chabert

TERRITOIRES ET VISAGES DE LA GUERRE AU DÉBUT DU XXIe SIÈCLE

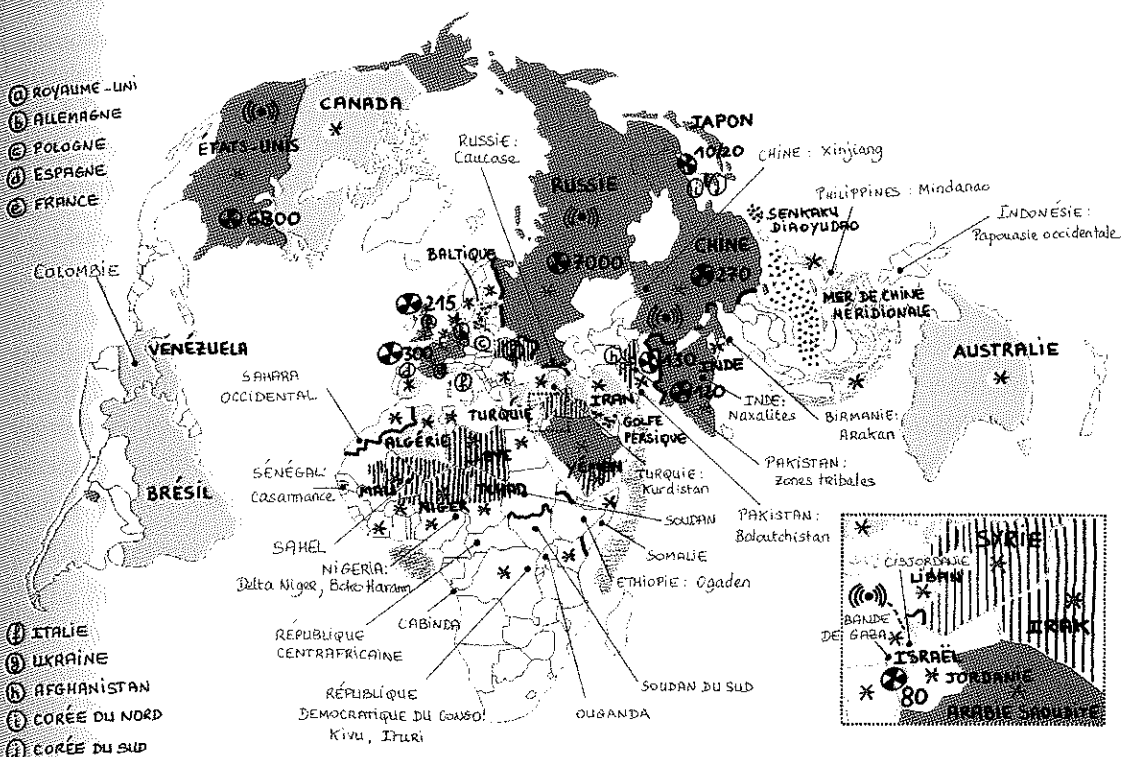

Pays protégés (en principe) de la guerre grâce à la dissuasion nucléaire

7000 Nombre d'armes atomiques présumées

Pays pouvant mener une "grande guerre" : dépenses militaires supérieures à 35 milliards de dollars en 2016

Pays pouvant mener une guerre de moyenne ampleur : dépenses militaires comprises entre 9 et 30 milliards de dollars en 2016

Principaux pays suspectés de mener des "cyber guerres"

Source : données 2016 du SIPRI

Conflits où sont impliquées une ou plusieurs grandes puissances

SOMALIE Guerres civiles et/ou conflits internes (crise politique, terrorisme, velléité d'indépendance ...)

Zones de confrontation terrestres

BALTIQUE Zones de confrontation maritimes

Zones d'action de la piraterie internationale

Pays touchés par des attentats / attaques terroristes islamistes depuis 2001

JUIN 2018

Christophe Chabert

de la croissance en particulier aux États-Unis, les inquiétudes géopolitiques (menaces d'embargo sur le pétrole iranien après la décision américaine de se retirer de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien)… ou encore avec les restrictions à la production décidées par l'OPEP et la Russie. La perspective d'une augmentation de l'offre de pétrole en provenance des États-Unis, qui à l'occasion pourraient redevenir les 1er producteurs mondiaux, ainsi que les exceptions d'importation de pétrole iranien accordées provisoirement (6 mois en 2018) aux pays d'Asie devraient cependant limiter la hausse en cours.

Une course régionale aux ressources en raison de la forte pression démographique

Avec 6 % de la population mondiale et 1 % de la ressource en eau, le Moyen-Orient est un espace où la pression est forte sur les ressources naturelles, d'autant que la ressource en eau est concentrée dans quelques États (5 pays représentent la moitié de la ressource : Turquie, Irak, Afghanistan, Iran et Liban). Pour les autres États, l'accès, la gestion et le partage de la ressource est une cause de tension, en particulier pour le partage des rares fleuves (Nil, Tigre/Euphrate et Jourdain) qui traversent plusieurs États, engendrant des conflits amont/aval. La répartition intra étatique engendre également des conflits d'usage puisque plus de 80 % de l'eau est utilisée par l'agriculture.

Une présence des lieux saints qui comporte des enjeux religieux considérables

Le Moyen-Orient concentre les lieux saints des trois monothéismes. Jérusalem, « ville trois fois sainte » est un enjeu important qui influence le statut de la ville. Elle est l'ancienne capitale des rois hébreux où Salomon fait construire le temple dont reste le mur des lamentations. Elle est, pour les chrétiens, le lieu de la mort et de la résurrection de Jésus (comme en témoigne l'église du Saint Sépulcre) et enfin le lieu où Mahomet s'est élevé pour effectuer son ascension, marqué aujourd'hui par la mosquée Al-Aqsa.

L'Arabie saoudite, avec la Mecque et Médine, représente le principal lieu de pèlerinage des musulmans. Il s'agit d'un enjeu économique, symbolique et stratégique essentiel pour l'Arabie saoudite. Ces deux villes saintes de l'islam ont été par exemple à l'origine des tensions entre l'Arabie saoudite et Oussama Ben Laden qui reprochait à l'Arabie saoudite, terre sainte de l'islam, de s'être alliée et ouverte aux troupes étatsuniennes pendant la guerre du Golfe.

Enfin, l'Irak comprend deux villes saintes du chiisme, en particulier Karbala et Nadjaf.

La région pose aussi les questions du nucléaire, du terrorisme et de la sécurité mondiale

Le Moyen-Orient est un espace sur-militarisé, que ce soit au travers de la présence étrangère (flotte et bases américaines, britanniques ou françaises) ou de l'importance des armées des États du Moyen-Orient. Les effectifs des armées du monde arabe sont estimés à 2,3 millions ainsi que 1,3 million d'hommes appartenant à des milices diverses.

Deux flottes étatsuniennes patrouillent en permanence dans cette zone (IVe et Ve flotte) avec un effectif terre/mer allant jusqu'à 40 000 hommes au Proche-Orient.

Les inquiétudes de la communauté internationale quant au programme nucléaire iranien portent davantage sur les risques de prolifération régionale si l'Iran accédait à l'arme atomique qu'à l'accès de l'Iran lui-même.

de la croissance en particulier aux États-Unis, les inquiétudes géopolitiques (menaces d'embargo sur le pétrole iranien après la décision américaine de se retirer de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien)... ou encore avec les restrictions à la production décidées par l'OPEP et la Russie. La perspective d'une augmentation de l'offre de pétrole en provenance des États-Unis, qui à l'occasion pourraient redevenir les 1er producteurs mondiaux, ainsi que les exceptions d'importation de pétrole iranien accordées provisoirement (6 mois en 2018) aux pays d'Asie devraient cependant limiter la hausse en cours.

Une course régionale aux ressources en raison de la forte pression démographique

Avec 6 % de la population mondiale et 1 % de la ressource en eau, le Moyen-Orient est un espace où la pression est forte sur les ressources naturelles, d'autant que la ressource en eau est concentrée dans quelques États (5 pays représentent la moitié de la ressource : Turquie, Irak, Afghanistan, Iran et Liban). Pour les autres États, l'accès, la gestion et le partage de la ressource est une cause de tension, en particulier pour le partage des rares fleuves (Nil, Tigre/Euphrate et Jourdain) qui traversent plusieurs États, engendrant des conflits amont/aval. La répartition intra étatique engendre également des conflits d'usage puisque plus de 80 % de l'eau est utilisée par l'agriculture.

Une présence des lieux saints qui comporte des enjeux religieux considérables

Le Moyen-Orient concentre les lieux saints des trois monothéismes. Jérusalem, « ville trois fois sainte » est un enjeu important qui influence le statut de la ville. Elle est l'ancienne capitale des rois hébreux où Salomon fait construire le temple dont reste le mur des lamentations. Elle est, pour les chrétiens, le lieu de la mort et de la résurrection de Jésus (comme en témoigne l'église du Saint Sépulcre) et enfin le lieu où Mahomet s'est élevé pour effectuer son ascension, marqué aujourd'hui par la mosquée Al-Aqsa.

L'Arabie saoudite, avec la Mecque et Médine, représente le principal lieu de pèlerinage des musulmans. Il s'agit d'un enjeu économique, symbolique et stratégique essentiel pour l'Arabie saoudite. Ces deux villes saintes de l'islam ont été par exemple à l'origine des tensions entre l'Arabie saoudite et Oussama Ben Laden qui reprochait à l'Arabie saoudite, terre sainte de l'islam, de s'être alliée et ouverte aux troupes étatsuniennes pendant la guerre du Golfe.

Enfin, l'Irak comprend deux villes saintes du chiisme, en particulier Karbala et Nadjaf.

La région pose aussi les questions du nucléaire, du terrorisme et de la sécurité mondiale

Le Moyen-Orient est un espace sur-militarisé, que ce soit au travers de la présence étrangère (flotte et bases américaines, britanniques ou françaises) ou de l'importance des armées des États du Moyen-Orient. Les effectifs des armées du monde arabe sont estimés à 2,3 millions ainsi que 1,3 million d'hommes appartenant à des milices diverses.

Deux flottes étatsuniennes patrouillent en permanence dans cette zone (IVe et Ve flotte) avec un effectif terre/mer allant jusqu'à 40 000 hommes au Proche-Orient.

Les inquiétudes de la communauté internationale quant au programme nucléaire iranien portent davantage sur les risques de prolifération régionale si l'Iran accédait à l'arme atomique qu'à l'accès de l'Iran lui-même.

Si l'accord conclu entre la communauté internationale et l'Iran en avril 2015 a pu sembler renforcer le processus entamé en 2013 de démantèlement des infrastructures nucléaires et d'encadrement de l'enrichissement d'uranium en échange de la levée des sanctions, sa révocation par les États-Unis devrait ouvrir une période de forte incertitude.

Par ailleurs, la question du Moyen-Orient comme foyer de terrorisme se pose de manière encore plus aigüe depuis 2014 avec la mise en place de Daesh qui utilise le terrorisme comme arme dans les états qu'il cherche à conquérir, dans les états qu'il cherche à déstabiliser ou dans ceux qu'il entend « punir ».

B. La multiplicité des conflits

Les guerres civiles

La plupart des États du Moyen-Orient se sont construits sur le modèle de l'État-nation et la question des minorités a pu prendre un caractère conflictuel. En effet, comme le rappelle Hamit Bozarslan, « tous les États musulmans, y compris les plus théocratiques, l'Iran et l'Arabie saoudite, restent, aujourd'hui encore, dépendants de ce modèle qui s'est renforcé avec la transformation de l'islam en frontière délimitant la nation, qu'elle soit définie arabe, perse ou turque ».

Dans le cadre de la mise en place d'États-nations*, les minorités posent un problème à l'État central qui souhaite une véritable nation unifiée à l'intérieur de ses frontières. C'est ce que l'on observe en Turquie en particulier où la minorité kurde a refusé son assimilation. Dans la partie irakienne, la minorité kurde a obtenu en 2005, par referendum, l'autonomie du Kurdistan mais la richesse en hydrocarbures du jeune Kurdistan a longtemps éloigné toute idée d'un État indépendant. La lutte contre Daesh et la dislocation de l'État irakien a pu paraître rebattre les cartes avec le référendum de 2017 sur l'indépendance du Kurdistan irakien validé par 92,7 % des votants mais non reconnu par Bagdad.

Les enjeux des minorités kurdes

La minorité la plus importante est la minorité* kurde avec près de 30 millions de personnes (dont 15 millions en Turquie et 5 millions en Irak). Elle est présente à cheval sur la **Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Iran.** Cette minorité se différencie par sa langue, sa culture, sa religion (islam sunnite surtout) et son organisation tribale. Cette structure morcelée explique la difficulté à définir une identité kurde claire et représente un obstacle majeur dans les revendications kurdes dès le XIXe siècle. Les Kurdes ont subi une répression forte sous Atatürk qui y voit un obstacle à la mise en place d'un État-nation moderne. C'est ainsi que des déportations ont eu lieu, associées à l'interdiction de la langue ou de la culture kurde.

Face à cette **répression qui renforce l'identité kurde,** la mobilisation se met en place avec la montée de partis nationalistes comme **le PKK** mais aussi par la mise en place d'une guérilla kurde. Les Kurdes ne revendiquent pas forcément un État mais plutôt une reconnaissance de leur culture et de meilleures conditions de vie.

Dans les années 1990, la violence atteint son paroxysme entre la guérilla kurde et les forces militaires turques qui y voient une atteinte à l'unité nationale. Cette décennie fait plus de 35000 victimes des deux côtés et provoque un exode massif de plus de 3 millions de personnes. Avec la stratégie « zéro ennemi », Erdogan a mis en place des mesures pour pacifier les relations avec la minorité kurde comme le droit d'enseigner la langue.

Côté irakien, les Kurdes ont été victimes de massacres sous Saddam Hussein. De 1974 à 1991, 20 000 civils kurdes sont massacrés, notamment à l'aide d'armes chimiques. C'est ainsi qu'après la Guerre du Golfe est créée une zone autonome, **le Kurdistan**, où 3,5 millions de Kurdes peuvent élire un parlement.

Les enjeux actuels

La partie kurde de la Turquie est un espace stratégique très riche en eau. En effet, elle comprend l'intégralité de la zone couverte par le projet GAP, avec ses nombreux barrages et zones irriguées. D'où l'intégration aujourd'hui de la réappropriation de la ressource en eau dans les revendications kurdes, tout comme la protection de sites naturels menacés par le projet du barrage d'Ilisu, le plus grand barrage du projet GAP, qui devrait engendrer des destructions et des déplacements importants.

Par ailleurs, la politique d'unification menée depuis 2009 par Erdogan autour d'une identité turque et sunnite a pu contribuer à raviver les tensions, d'autant plus que la Turquie a conduit depuis une offensive contre les Kurdes de Syrie (attaque d'Afrin en 2018).

Le Kurdistan irakien, riche en pétrole, peine à avancer dans sa politique indépendante ; L'État irakien s'oppose à cette politique indépendante, en particulier dans le domaine de l'exploitation pétrolière. Les tensions s'accroissent entre Bagdad et le Kurdistan. Cette minorité se retrouve aujourd'hui en première ligne de la lutte armée contre l'État islamique pour défendre le territoire du jeune Kurdistan mais aussi les territoires majoritairement kurdes de Syrie ou de Turquie, champ d'expansion de Daesh, à l'image de l'emblématique ville de Kobané.

En Turquie, les kurdes sont de nouveau dans une situation de forte tension face à l'état central. Le président Erdogan a déployé un important dispositif militaire contre les membres du PKK depuis Juillet 2015. Les violences ont déjà fait des dizaines de morts.

D'autres États comme le Liban, qualifié de « pays de communautés », ont souhaité trouver un fonctionnement institutionnel qui garantisse la cohabitation des différentes communautés.

Le Liban tire son origine d'une intervention française cherchant à porter secours à la minorité chrétienne maronite. Le Grand Liban est créé en 1920 et il est un défi lancé dès le départ aux nationalistes arabes de Damas puisqu'il prive la Syrie de plaines fertiles et d'une grande partie de son littoral. Le Liban est marqué par la forte empreinte des communautés dès sa création : les chrétiens représentent alors 55 % de la population.

On trouve parmi ces chrétiens une grande majorité de maronites mais aussi des protestants, Grecs orthodoxes… Les musulmans sont minoritaires au départ (45 % de la population, en majorité des sunnites concentrés notamment à Tripoli ou Beyrouth). Le nouvel État élabore une constitution en 1926 qui est basée sur le communautarisme. Les communautés religieuses constituent la base du partage du pouvoir. Au parlement, les sièges sont attribués au prorata des communautés.

Le pacte de 1943 fait office de constitution non écrite. Il naît d'une union entre les six grandes communautés contre la présence française et instaure des règles de partage du pouvoir : le président de la république doit être maronite, le Premier ministre sunnite, la présidence du parlement chiite…

Avec cette construction institutionnelle, aucune minorité ne peut l'emporter ; c'est un système de garantie aux minorités mais il est figé et rien n'est prévu pour adapter ce partage à l'évolution démographique du pays. Or, les chrétiens sont, depuis, de moins en moins nombreux.

Face à l'arrivée des réfugiés palestiniens (300 000 réfugiés au Liban en 1970), l'État libanais perd le contrôle de ce fragile équilibre et la guerre civile démarre entre le parti phalangiste chrétien Kataëb et les milices palestiniennes. L'État libanais ne parvient pas arbitrer ce conflit et l'armée nationale ne peut résister à l'effondrement de l'État. Tous les clivages réapparaissent alors, notamment ceux entre conservateurs et progressistes chrétiens ou musulmans.

Après plusieurs décennies de guerre civile et d'ingérence de la Syrie et d'Israël pour la gérer ou poursuivre les membres de l'OLP. Les accords de Taëf, en 1989, mettent fin à la guerre civile en mettant en place une réelle parité entre musulmans et chrétiens au parlement, mais officialisent la reconnaissance du statut de puissance tutélaire de la Syrie. On observe que, pendant cette période de guerre civile, les clivages dans la société libanaise se sont traduits spatialement, dans la répartition des communautés sur le territoire : les chrétiens se sont regroupés autour de Zahlé, les chiites autour de Baalbek, les maronites et druzes sur la Montagne libanaise.

Avec l'assassinat du Premier ministre Rafic Hariri en 2005, l'influence de la Syrie est contestée au Liban et de nouveaux clivages politiques et communautaires se dessinent autour de l'enjeu des relations avec la Syrie. L'accord de Doha de 2008 permet un retour à la normale, et un fragile gouvernement d'union nationale est constitué, confronté de nouveau aujourd'hui à des fractures communautaires autour du soutien à la rébellion syrienne ou au régime de Bachar Al-Assad (de la part du Hezbollah en particulier).

Après 2013, le pays connaît une crise politique à cause de périodes de vacance du pouvoir (gouvernemental, présidentiel), alors qu'il est confronté au défi de l'accueil de plus de 1,5 million de réfugiés syriens dans une société libanaise déjà soumise aux difficultés sociales et économiques.

Aujourd'hui, après l'élection de Michel Aoun à la présidence de la République qui a été une première étape dans la remise en marche des institutions libanaises, un nouveau gouvernement a été formé en 2016 par le Premier ministre Saad Hariri. Enfin, des élections législatives ont eu lieu le 6 mai 2018 et ont renouvelé le Parlement. Trois forces se partagent aujourd'hui la scène politique libanaise : les partis du « 8 mars », favorables au régime syrien (avec le Hezbollah d'Hassan Nasrallah et le mouvement Amal du président du Parlement Nabih Berry qui sont pro-chiites et le Courant patriotique libre du président Aoun qui est chrétien), les partis du « 14 mars », opposés à ce régime avec le Courant du Futur de Saad Hariri (sunnite), les Forces libanaises de Samir Geagea et les Kataëb de la famille Gemayel (chrétiens), un pôle « centriste » autour du chef druze Walid Joumblatt et de l'ancien président Michel Sleimane.

Les conflits liés à la ressource et au territoire, révélateurs des rapports de puissances

La ressource en eau à l'origine de tensions régionales : l'exemple du Nil

Trois grandes zones de tension existent au Moyen-Orient au sujet du partage des eaux fluviales : le Nil, le Tigre et l'Euphrate et le Jourdain. Dans tous les cas, il s'agit de problèmes de répartition et de prélèvements des eaux entre les pays situés en amont et en aval.

Le Nil

Le Nil se partage entre une dizaine de pays, dont ceux en amont qui fournissent l'eau (l'Éthiopie fournit 85 % de la ressource) et ceux en aval comme l'Égypte ou le Soudan qui la consomment, en particulier depuis la construction, en 1971, du **barrage d'Assouan**. Les accords de 1959 régissent le partage des eaux entre ces deux pays. Depuis cette date, l'Égypte et le Soudan se partagent l'essentiel des eaux du Nil et profitent du traité de 1929 qui oblige les États en amont à consulter l'Égypte avant tout aménagement.

Grâce au barrage d'Assouan, l'Égypte a fortement élargi sa surface agricole, passant de 6 à 8 millions de feddans. Pourtant, l'Égypte a besoin de plus d'eau et de nouveaux projets d'irrigation sont en cours. Il s'agit de valoriser des terres dans le Sinaï. En effet, l'Égypte utilise la fonction spatialisante de l'eau pour désengorger la vallée du Nil et développer de nouveaux espaces dans le désert.

Pourtant, les États en amont ont ouvert en 2007 des négociations pour revoir un accord de partage. L'Éthiopie, la Tanzanie, le Rwanda, le Kenya ou l'Ouganda souhaitent obtenir la suppression du droit de veto de l'Égypte et les quotas actuels. L'Éthiopie, qui connaît actuellement une croissance économique importante, a entrepris la construction **du grand barrage du millénaire ou barrage Grande renaissance** en cours d'achèvement fin 2018. Un accord de principe entre Égypte, Soudan et Éthiopie a été signé en mars 2015. Ce barrage gigantesque sera le plus imposant de tous les barrages hydroélectriques d'Afrique avec une puissance de 6 000 mégawatts d'électricité, soit trois fois la puissance du barrage d'Assouan. L'Éthiopie, qui, jusqu'à présent prélevait moins de 1 % du débit du Nil, profite de son affirmation sur la scène militaire et géopolitique africaine et de sa relative réconciliation avec l'Égypte pour renforcer le poids de ses revendications.

La ressource en pétrole : la guerre Iran/Irak entre 1980 et 1988

La guerre Iran/Irak est un conflit lié à la revendication de deux territoires frontaliers par l'Irak : le Chott-al-Arab et le Khouzistan ; mais il se situe également au croisement d'une multitude de facteurs.

Un antagonisme millénaire sépare ces deux États fondés sur l'opposition culturelle entre Perses et Arabes et il est renforcé par la présence de deux leaders, chantre du panarabisme pour Saddam Hussein et de l'islamisme pour l'Ayatollah Khomeiny.

L'Iran était, jusqu'à la révolution islamique de 1979, un État soumis à l'Occident, aux Britanniques et aux États-Unis en particulier, et il représentait une alliance stratégique dans le cadre de la Guerre froide.

L'Irak revendique alors le Chott-al-Arab, la confluence entre le Tigre et l'Euphrate. C'est une frontière symbolique entre chiites et sunnites, arabes et perses, et surtout un espace de transit essentiel pour le pétrole. Des implantations stratégiques industrielles et pétrolières sont présentes des deux côtés de la frontière, comme la grande raffinerie d'Ibadan en Iran, ou Bassora, installation pétrolière essentielle en Irak. L'Irak revendique également la plaine fertile et arabophone du Khouzistan, par ailleurs riche en gisements pétroliers.

L'invasion irakienne démarre en Septembre 1980 et ne se termine qu'en 1988. Pendant ces huit années, le front se déplace vers l'est ou l'ouest au gré des « vagues humaines iraniennes » extrêmement meurtrières de 1982 ou 1986 par exemple, ou des bombardements irakiens.

En 1988, le cessez-le-feu est signé après la reconquête irakienne mais la frontière n'a pas bougé. Les puissances occidentales arment les deux adversaires pendant toute la durée du

conflit. La France et les Soviétiques arment l'Irak et Israël ou les États-Unis arment l'Iran (non officiellement) pour affaiblir l'Irak. Les États-Unis n'interviennent militairement qu'en 1987, lorsque l'Iran entreprend de contrôler le détroit d'Ormuz.

Ce conflit, selon les estimations, fait jusqu'à un million de morts et laisse les deux États dans une situation économique et matérielle catastrophique ; l'Irak a pu protéger ses équipements pétroliers mais son endettement est très élevé. L'Iran est moins endetté mais son économie totalement désorganisée.

Le conflit israélo-arabe et israélo-palestinien : un conflit à résonance mondiale, qui reconfigure complètement la géopolitique du Moyen-Orient

Le conflit israélo-arabe démarre avec la création de l'État d'Israël et cesse avec la reconnaissance par le président égyptien Anouar el-Sadate de l'État d'Israël lors des accords de Camp David signés en 1978.

1917 : Déclaration Balfour qui reconnaît officiellement le sionisme* et autorise l'établissement en Palestine d'un foyer national juif.

1947 : L'ONU met fin au mandat britannique et établit un plan de partage de la Palestine avec un statut international pour Jérusalem qui est rejeté par les populations arabes.

1948 (14 mai) : Proclamation de l'État d'Israël par David Ben Gourion à Tel-Aviv.

1948-1949 : Première guerre israélo-arabe : Israël l'emporte et agrandit son territoire.

1956 : Nationalisation du canal de Suez : 2e guerre israélo-arabe en coalition avec la France et le Royaume-Uni.

1967 : Guerre des Six Jours : Israël l'emporte et occupe le Sinaï, la bande de Gaza, la Cisjordanie, le Golan et Jérusalem-Est.

1969 : Le Fatah* de Yasser Arafat prend le contrôle de l'OLP* qui se radicalise, à l'image de la prise d'otages de sportifs de la délégation israélienne aux jeux olympiques de Munich en 1972.

1973 : Guerre du Kippour : la coalition arabe menée par l'Égypte attaque Israël le jour de la fête juive de Yom Kippour.

1978 : Signature des accords de Camp David par Anouar el-Sadate qui récupère le Sinaï en échange de la reconnaissance de l'État d'Israël. Sadate paie cet accord de sa vie : il est assassiné en 1981 par les Frères Musulmans.

1982 : Opération Paix en Galilée : invasion du Liban pour atteindre l'OLP, réfugiée au Liban depuis 1970. Yasser Arafat se réfugie à Tunis. Massacres des camps de Sabra et Chatila par les milices chrétiennes libanaises.

1987 : Première intifada* ou guerre des pierres, conduite par les Palestiniens.

1987 : Création du Hamas, mouvement de résistance islamique issu des Frères Musulmans souhaitant la destruction de l'État d'Israël.

1993-1995 : signature des accords d'Oslo I et Oslo II entre Israël et l'OLP. Ces accords prévoient la création d'une Autorité palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Les accords d'Oslo II prévoient la partition de la Palestine en trois zones. La zone A, composée des villes (Naplouse, Ramallah, Bethlehem...) devient autonome et sera évacuée en 2005. La zone B, composée des villages palestiniens de Cisjordanie, passe sous contrôle partiel de l'Autorité Palestinienne. La zone C demeure occupée par Israël. L'esprit de ces accords disparaît avec l'assassinat d'Yitzhak Rabin (1995) et la mort de Yasser Arafat (2004).

1993 : Rejetant les accords d'Oslo, le Hamas revendique ses premiers attentats-suicides.

2005 : Mahmoud Abbas est élu président de l'Autorité palestinienne en remplacement de Yasser Arafat, mort en novembre 2004.

2005 : évacuation par Israël de la bande de Gaza.

2006 : Le Hamas remporte les élections législatives à Gaza contre l'OLP qui se maintient en Cisjordanie. La victoire du Hamas est mal perçue par les gouvernements occidentaux et par Israël, qui refuse les négociations avec le Hamas en raison de son appui au terrorisme.

Juillet-août 2006 : L'armée israélienne mène une opération au Liban après l'enlèvement de 2 soldats par le Hezbollah et la mort de 8 autres. Le Hezbollah est affaibli mais pas vaincu. La FINUL est déployée au sud Liban.

2008 : Opération « Plomb durci » dans la bande de Gaza, pour contrôler les armements qui transitent par les tunnels à la frontière égyptienne et les bases de lancement de missiles.

2014 : Reconnaissance de la Palestine par la Suède

Avril 2015 : Adhésion de la Palestine à la Cour pénale internationale.

2015 : Recrudescence de violence dans les colonies et attaques perpétrées contre des soldats ou des civils israéliens, à Jérusalem, Tel-Aviv, ou dans les territoires occupés.

Les enjeux actuels

Aujourd'hui, plusieurs points sont au cœur des tensions entre Israël et la Palestine :

La question des réfugiés palestiniens : près de la moitié des Palestiniens sont des réfugiés et composent une diaspora palestinienne de près de 4,5 millions de personnes. 1,4 million de Palestiniens vivent encore dans des camps dont la majorité est située dans les pays arabes limitrophes. Se pose la question du statut et surtout du retour de cette diaspora en Palestine.

La colonisation est une entrave importante à la reprise des négociations. En 2018, le nombre de colons en Cisjordanie approche les 440 000 personnes auxquelles s'ajoutent les 200 000 colons sur Jérusalem-Est. Les colonies sont situées soit à la frontière de la Cisjordanie, soit au cœur de la Cisjordanie.

La question de l'eau et celle du plateau du Golan : depuis sa conquête sur la Syrie en 1967, Israël n'a jamais montré une réelle volonté de rétrocession. En effet, lorsque les gouvernements de Rabin ou de Barak entament des négociations, cela provoque d'énormes manifestations au sein de la population israélienne. Le lac de Tibériade est ainsi revendiqué par la Syrie et la posture israélienne entrave la paix avec cet État.

La question de Jérusalem : les pourparlers à ce sujet sont aujourd'hui au point mort, en particulier la question de la vieille ville. En ce qui concerne le grand Jérusalem, un partage administratif paraît envisagé du point de vue fonctionnel. (cf. les lieux de la géopolitique). La reconnaissance par les États-Unis, suivie de plusieurs pays d'Amérique latine comme le Brésil, ne devrait pas contribuer à résoudre la question.

Quel jeu pour l'Iran dans ce conflit, au-delà des discours radicaux sur Israël et des missiles *shahab* 3 ? L'échec de 2008 d'Israël à supprimer le Hezbollah a renforcé son influence mais aussi l'influence de l'allié iranien, également très présent en Syrie. Pourtant, comme le souligne Bernard Hourcade, « libérer Jérusalem n'est pas la priorité de Téhéran ; ce qui compte avant tout, c'est la survie de la République islamique ».

La construction du mur de sécurité en 2002 a été très mal perçue (« mur de la honte »). Au-delà de l'isolement de la bande de Gaza, elle est un élément de fragmentation du territoire en Cisjordanie et entrave la libre circulation des Palestiniens.

Dans une période où les États-Unis perdent de l'influence au Moyen-Orient, le conflit israélo-palestinien peut-il évoluer sans un acteur suffisamment puissant pour imposer des décisions ? Les États-Unis ont été les seuls à pouvoir imposer certains accords comme les accords de Camp David ou d'Oslo, mais, depuis, plus aucune avancée notable n'a abouti. La dernière visite du président américain B. Obama en Israël n'a pas permis de progrès significatif, et il est peu probable que la « diplomatie des petits pas » puisse donner des résultats tangibles. Le centre de gravité politique du gouvernement israélien de coalition de Netanyahou est clairement hostile à toute perspective de réactivation d'un processus de paix crédible d'autant plus qu'il sait pouvoir profiter du chaos actuel, de la corruption de l'Autorité palestinienne, des tensions avec le Hamas, et de la lutte que se livrent l'Iran et l'Arabie saoudite dans la région.

II. Un espace au cœur des enjeux internationaux

A. La mise en place d'États indépendants au XX^e siècle : une histoire commune sous domination occidentale ?

Le démantèlement de l'Empire Ottoman a, un temps, favorisé la mainmise européenne

Avant même la chute de l'Empire Ottoman, les aspirations à l'indépendance sont fortes, portées notamment par les nationalismes qui émergent au XIX^e siècle, anti-européens et anti ottomans. Le nationalisme se développe dans tout le Moyen-Orient parmi les élites et il aspire à la mise en place du modèle de l'État-nation.

Pourtant, face à ces revendications, Français et Britanniques renforcent leur présence, comme le montrent les accords Sykes-Picot qui régissent le partage du Proche-Orient.

En 1918, l'empire Ottoman s'effondre et donne naissance à une multitude d'États, contrairement aux promesses d'un grand État arabe, faites par les Français ou les Britanniques à leurs alliés.

C'est ainsi que les Français prennent possession de la Grande Syrie, créent le Liban, alors que les Britanniques dominent l'Irak, le Koweït ou la Palestine.

Le seul espace qui reste de l'Empire Ottoman est l'Anatolie. Moustapha Kemal obtient le contrôle de ce territoire, abolit le sultanat et le califat, et met en place en 1923 une république de Turquie laïque.

Un magnat du pétrole, Calouste Gulbenkian (1869-1965)

Diplomate et financier, né à Istanbul, il sert d'intermédiaire entre l'Empire ottoman et des hommes d'affaires britanniques pour constituer en 1912 la Turkish Petroleum Company (TPC) et exploiter les champs pétrolifères irakiens. Les parts qui lui sont accordés dans le capital de cette compagnie font sa fortune et son surnom, « Monsieur 5 % ».

En 1928, l'accord dit « de la ligne rouge » partage l'espace de l'ancien Empire ottoman en zones d'influences pour partenaires de la TPC, qui s'engagent à ne pas rentrer en concurrence au Moyen-Orient. La TPC devient l'Irak Petroleum Company (IPC), et Gulbenkian en reste actionnaire minoritaire.

En 1929 et 1930, l'URSS, à court de devises, lui vend une partie des œuvres du palais de l'Ermitage (Saint-Pétersbourg). Gulbenkian crée une fondation, dont le siège s'installe à Lisbonne, pour mettre en valeur ces œuvres ; aujourd'hui la fondation Calouste Gulbenkian a pour mission la valorisation de cette collection et la diffusion de la culture portugaise.

Paris obtient une part de la Turkish Petroleum Company, base de la CFP française, en échange de la région de Mossoul ; c'est ainsi qu'est créé l'Irak, qui n'obtient qu'une indépendance formelle en 1932 avec à sa tête un des fils du sultan de la Mecque. Au final, les Britanniques contrôlent tout l'espace entre Méditerranée et péninsule Arabique. En effet, seule la péninsule Arabique (et la Turquie) échappe au contrôle des puissances occidentales grâce à Ibn Saoud, guerrier et partisan d'un islam puritain, qui parvient à unifier ce territoire.

L'Égypte devient quant à elle un protectorat britannique jusqu'en 1922. À cette date, face à des révoltes, Londres renonce à une colonisation complète : elle se retire partiellement mais se réserve certains domaines comme la politique étrangère, la défense, le canal de Suez ou l'administration du Soudan. Si l'indépendance formelle est acquise en 1936, l'Égypte reste sous domination britannique jusqu'à l'avènement de Nasser.

Globalement, cette période est marquée par une balkanisation du Moyen-Orient sous l'influence des puissances occidentales et par l'éloignement des aspirations à un Moyen-Orient uni. Il perd ici une chance importante, avec la disparition de la mainmise ottomane, de fonder son unité. Désormais, les conflits intra-zone vont se développer sous l'influence des puissances occidentales.

Le difficile retrait des puissances européennes

À l'exception de la création de l'État d'Israël en 1948, peu de nouvelles entités territoriales apparaissent. Les indépendances formelles d'États comme le Liban ou la Syrie deviennent effectives en 1946, avec le départ des troupes françaises.

L'indépendance de l'Égypte

Elle s'affirme avec le renversement de la monarchie en 1950. Cependant, au-delà du retrait des puissances européennes, c'est la réappropriation des ressources qui marque la réappropriation des territoires par les puissances. En Égypte, cela passe par la **nationalisation du canal de Suez en 1956** par Nasser. Ce dernier annonce le 26 juillet 1956, la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez, et ordonne à ses troupes d'investir les installations. En novembre, la France et le Royaume-Uni, en concertation avec Israël, mettent en place une opération militaire pour se réapproprier le canal. Le Royaume-Uni, qui possède 44 % des actions de la compagnie dont elle est le principal client, voit en Nasser une menace contre le Pacte de Bagdad, et la France accuse Nasser de soutenir les rebelles algériens. L'opération militaire est un succès, mais les Britanniques et les Français cèdent sous la pression des Soviétiques et des États-Unis. Nasser a réussi à transformer une défaite militaire en victoire politique et il ressort renforcé et légitimé en tant que leader du monde arabe.

En effet, la réappropriation ne peut se faire qu'en échappant à la mainmise occidentale sur l'économie et les ressources.

1953 Iran : la chute de Mossadegh

En Iran, les ressources sont sous l'influence des Britanniques qui exploitent le pétrole depuis 1909. **Mossadegh**, alors ministre du shah Mohamed Reza, prend la tête d'une alliance constituée par des partis nationalistes et appuyée par les religieux. Il fait voter la **nationalisation** des hydrocarbures. Celle-ci devient une question nationale, l'expression d'une volonté populaire de s'affranchir de la domination étrangère et que ne calme pas l'acceptation par les Britanniques du principe de partage de la ressource à 50/50.

Devenu chef du gouvernement, Mossadegh perd l'appui des religieux, et se heurte à l'opposition des grands propriétaires et de la classe marchande, inquiets de la dégradation de la situation économique provoquée par le boycott du pétrole iranien par les compagnies britanniques et occidentales. La crise se dénoue par le **coup d'État de 1953 organisé avec le soutien de la CIA,** qui replace le shah Mohamed Reza sur le trône. Celui-ci révoque Mossadegh, et signe en 1954 un nouvel accord qui consacre finalement l'entrée en force des grandes compagnies américaines aux dépens des intérêts britanniques. La National Iranian Oil Company nouvellement créée est un consortium où les **compagnies américaines possèdent 40 %** des actions, tout comme la compagnie britannique BP.

La véritable réappropriation des ressources a lieu après la révolution islamique, en 1980, et elle met fin à tous les accords sur les ressources.

B. Aujourd'hui, un espace marqué par l'empreinte étatsunienne

Les États-Unis, un acteur incontournable depuis la Guerre froide

Le Moyen-Orient devient un espace stratégique pour les États-Unis dès le début de la Guerre froide. C'est un espace d'approvisionnement en pétrole et un lieu d'affrontement avec l'URSS qu'il s'agit de sécuriser.

En 1958, les États-Unis rejoignent le Pacte de Bagdad, alliance militaire créée en 1955 et comprenant la Turquie, le Pakistan, l'Iran, l'Irak et les Britanniques. Dans le cadre de la Guerre froide, ce pacte a pour but de contenir la poussée soviétique au Moyen-Orient. Peu efficace, et provoquant une forte hostilité de la part de l'Égypte et de la Syrie, alliés de l'URSS, il est dissous en 1979. Les États-Unis s'appuient sur quatre alliés majeurs : Israël, (indéfectible soutien financier, militaire et diplomatique), la Turquie, l'Iran et l'Arabie saoudite.

Jusqu'en 1979, la zone apporte une illusion de stabilité et les conflits, de basse intensité, sont gérés par les grandes puissances.

En 1979, la révolution iranienne représente un revers important pour les États-Unis puisque le pays prend la tête d'un front contre le « Grand Satan ».

De 1991 à 2001, la mise en place de l'hégémonie étatsunienne au Proche et Moyen-Orient

En 1991, les États-Unis demeurent la seule puissance réellement active au Moyen-Orient et accroissent leur interventionnisme. Leur domination est renforcée par la guerre du Golfe dont ils sortent victorieux grâce au multilatéralisme.

La Guerre du Golfe (1990-1991)

La guerre du Golfe montre à ce moment-là, dans le cadre de l'internationalisation du conflit, la suprématie américaine sur le Moyen-Orient.

En 1990, l'Irak envahit le Koweït pour s'approprier ses réserves de pétrole et bénéficier d'un accès au golfe Arabo-Persique. Avec des réserves du Koweït l'Irak serait devenu le premier producteur de pétrole. C'est la première cause d'intervention de la Communauté internationale, pour qui il est inadmissible de voir l'Irak acteur essentiel de la production pétrolière mondiale. Pour les États-Unis, il s'agit également de lutter contre la prolifération des armes de destruction massive dans la région et contre les programmes nucléaires en cours en Irak et en Iran. Il est indispensable également de sauvegarder l'ordre régional.

C'est ainsi qu'ils prennent la tête d'une coalition internationale au sein de l'ONU.

Cette coalition regroupe tout d'abord des puissances occidentales qui souhaitent préserver leurs intérêts dans la région. L'URSS souhaite, dans le cadre de la fin de la Guerre froide, consolider la coopération avec l'Occident. Plusieurs acteurs locaux décident également de prendre part à cette coalition pour plusieurs raisons :

- Les pétromonarchies du Golfe, qui ont toujours eu des relations tendues avec l'Irak, et font appel à la protection militaire directe des États-Unis le 6 août 1990.
- L'Égypte et la Syrie qui y voient un moyen d'affaiblir l'Irak.
- L'Iran, qui sort à peine de son conflit contre l'Irak, mais qui est opposé à l'hégémonie américaine, reste neutre.
- La Turquie, membre de l'OTAN, épouse évidemment les intérêts américains tout comme Israël.

C'est ainsi qu'une trentaine d'États, 700 000 hommes, dont 500 000 Américains, se lancent dans la reconquête du Koweït contre l'Irak.

La conséquence de ce conflit, outre la division du monde arabe et l'affaiblissement considérable de l'Irak qui passe sous tutelle internationale, est le renforcement de la suprématie américaine au Moyen-Orient.

Les États-Unis assoient également leur puissance au Moyen-Orient grâce à leur rôle de médiateur dans le cadre du conflit israélo-palestinien et de la signature des accords d'Oslo en 1993.

Mais, très vite, la dynamique s'enraye : Saddam Hussein est de plus en plus populaire, l'Afghanistan devient la terre d'accueil du radicalisme avec l'accès au pouvoir des talibans en 1996, et les États-Unis, en application des thèses de Huntington, multiplient les sanctions contre les rogue states.

Les difficultés et les limites de la présence étatsunienne (depuis les attentats du 11 septembre 2001)

À partir de 2001, la politique des États-Unis au Moyen-Orient est modifiée et caractérisée par l'utilisation intensive du *hard power* au travers d'interventions préventives, unilatérale en Irak, et multilatérale en Afghanistan. Le bilan de ces deux conflits est négatif, dans la mesure où ces deux guerres ont suscité de graves tensions régionales et n'ont pas permis une démocratisation de ces États, aujourd'hui très faibles et désorganisés. Selon le géopoliticien Gilbert Achcar, le tournant pour les États-Unis a été 2003, à cause des déboires en Irak et en Afghanistan qui ont révélé leur faiblesse. La vision du « *Great Middle East* » les pousse à critiquer les régimes, même alliés, à cause de leur absence de démocratie.

À travers le discours du Caire prononcé par Barack Obama à son arrivée à la Maison-Blanche, un vrai tournant était attendu par le Moyen-Orient. Si la forme a changé avec l'utilisation du *smart power* qui privilégie des actions discrètes, à l'image de la capture de Ben Laden, il semble que les fondements de la politique des États-Unis au Moyen-Orient persistent : le soutien à l'État d'Israël, l'alliance avec l'Arabie saoudite en dépit de son soutien à certains mouvements islamistes et l'encerclement de l'Iran.

Malgré cela, un désengagement des États-Unis du Moyen-Orient est peu probable au vu de l'intérêt de Washington pour cette zone, que ce soit au travers du pétrole ou des pétrodollars des monarchies de la péninsule Arabique qui offrent une alternative à la Chine comme bailleur de fonds.

Par ailleurs, aujourd'hui, les États-Unis ont gardé le rôle de garant de la sécurité au Moyen-Orient pour les pétromonarchies qui redoutent la montée de l'Iran et les menaces terroristes islamistes. Pour le moment, aucun État de la région ne semble en mesure de rivaliser avec la superpuissance étatsunienne.

Cette présence des États-Unis au Moyen-Orient s'est confirmée avec leur action au travers de la coalition et des frappes sur l'État islamique. Cette intervention demeure cependant limitée car la stratégie américaine s'est réduite à mener une guerre à distance avec des bombardements sans troupe au sol. On prête cependant à Donald Trump de préparer un plan de paix pour la région : les Palestiniens se verraient concéder un État à souveraineté limitée et sans continuité territoriale, formé de plusieurs territoires disjoints les uns des autres. La future capitale palestinienne serait établie à Abu Dis, un faubourg de Jérusalem. Israël garderait sous sa souveraineté 50 à 60 % du territoire de la Cisjordanie et annexerait les grandes colonies juives qui y sont implantées. Un passage serait créé pour relier ce territoire situé à l'ouest de la Jordanie et la bande de Gaza, sous surveillance israélienne. L'État palestinien aurait une police, mais pas d'armée. Les Palestiniens administreraient leurs frontières sous contrôle israélien et l'État hébreu conserverait le contrôle de l'espace aérien et des eaux territoriales, tout en laissant les Palestiniens utiliser une partie des ports d'Ashdod et Haïfa.

C. La montée des nouveaux acteurs

La Russie et la Chine : de nouveaux acteurs au cœur de la géopolitique du Proche et Moyen-Orient

Pour la Russie, en particulier depuis 2000, et l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, le Moyen-Orient est redevenu une région stratégique et il s'agit de s'y repositionner comme puissance de référence.

Il s'agit tout d'abord d'affaiblir les mouvements radicaux sunnites qui, à travers la Tchétchénie, ont pu mettre en péril son intégrité territoriale.

La Russie représente un soutien fondamental pour le régime de Bachar Al Assad. Ce soutien ne se comprend qu'à la lumière de l'étroitesse des liens économiques, diplomatiques, militaires, stratégiques qui unissent Syrie et Russie depuis le début de la Guerre froide. L'appui inconditionnel au régime syrien confirme l'importance de l'industrie militaire russe en Syrie

(1er client) et l'intérêt de la fenêtre méditerranéenne de Tartous, seule base navale russe hors des frontières immédiates russes.

Ce soutien s'est perçu notamment à travers l'opposition de la Russie au conseil de sécurité de l'ONU face aux projets d'intervention militaire américains.

La présence russe au Moyen-Orient et l'aide au régime de Bachar Al Assad s'est encore renforcée avec les frappes aériennes contre Daesh depuis septembre 2015 et encore en 2018 dans la région d'Idlib.

La Chine, quant à elle, importe plus d'un tiers de son pétrole du Moyen-Orient, notamment de l'Arabie saoudite. Dans le cadre de sa stratégie d'approvisionnement énergétique et sachant que sa dépendance aux hydrocarbures extérieurs devrait atteindre les 80 %, la sécurisation du Moyen-Orient et la mise en place de relations commerciales et diplomatiques est essentielle.

La Chine qui en 2018 est devenue un acteur commercial important que ce soit avec l'Iran, le Liban, la Turquie, l'Égypte et Israël (tous pays où la Chine commercialise ses produits et implante ses entreprises) renforce sa présence dans une région où elle achète une partie notable de ses hydrocarbures, au titre de son projet de la Ceinture et de la Route. Elle réussit à entretenir de bonnes relations à la fois avec l'Iran et avec Israël, les pays sunnites et les pays chiites… au prix parfois de contorsions : dans la crise syrienne, elle a pris le parti de la Russie et de l'Iran, mettant son veto à un grand nombre de résolutions avancées par l'Occident au Conseil de sécurité de l'ONU, au détriment des intérêts de Riyad.

L'émergence des puissances du Golfe sur la scène financière mondiale depuis la crise de 2008

S'il est difficile de voir émerger un véritable leader à l'échelle du Moyen-Orient, certains États du Golfe émergent sur la scène internationale. En 2007, de manière symbolique, Dubaï et le Qatar ont pris possession de 48 % du London Stock Exchange. Les Émirats jouent un rôle central dans les échanges financiers mondiaux, en particulier au travers des fonds souverains considérables détenus par ces puissances. Les avoirs du fonds souverain d'Abu Dhabi se trouvent principalement en Amérique du Nord et en Europe. La création en 1996 d'Al-Jazira par le Qatar est emblématique de la volonté de ces États de devenir une puissance. En effet ce dernier mène une diplomatie tous azimuts en jouant un rôle de médiateur au Liban ou au Yémen et il a participé militairement à la chute de Kadhafi en Libye. Ses bonnes relations avec les Frères musulmans lui ont pourtant valu, depuis 2017, d'être ostracisé par les autres pays du Golfe.

III. Un espace en quête d'unité et d'indépendance face au modèle occidental

A. Le panarabisme* ou la difficulté à faire émerger un leadership endogène

L'émergence du panarabisme

Le panarabisme se développe à partir du mouvement de renaissance arabe, la Nahda*, à la fin du XIXe siècle. Il s'agit de valoriser la grandeur de l'héritage arabo-musulman et de prôner

l'unité du monde arabe. Ce mouvement s'appuie sur la culture arabe et comprend un fondement laïc. Il est également fondé sur un sentiment d'appartenance à la nation arabe (qawni) au-delà du sentiment national. Les théoriciens du mouvement souhaitent une seule nation arabe.

Cette idéologie s'incarne dans plusieurs institutions et en particulier dans le parti Baass*. Ce parti fondé en 1944 par Michel Aflak et Salah Bitar, un chrétien et un musulman, souhaite créer une nation arabe socialiste et laïque en utilisant l'islam comme fait culturel, comme fait de civilisation. Il souhaite la fusion de tous les peuples arabes pour plus de puissance sous un commandement régional. Ce parti rejette l'influence occidentale. Il s'incarne en Irak et Syrie avec la famille Al Assad ou Saddam Hussein.

Nasser est également une des incarnations du panarabisme avec le nassérisme. Il est par ailleurs à l'origine d'une des seules concrétisations d'une union entre deux pays arabes avec la création de la RAU, République arabe unie, entre Syrie et Égypte de 1958 à 1961. Nasser incarne le panarabisme mais cette idéologie ne survit guère à sa mort même si un leader comme Kadhafi tente de reprendre le flambeau.

La Ligue arabe

La Ligue arabe est créée en 1945 par 7 États indépendants, l'Égypte, l'Irak, le Liban, l'Arabie saoudite, la Syrie, la Jordanie et le Yémen. Cette organisation enregistre par la suite les adhésions de la Libye, du Soudan, des Émirats Arabes unis, du Bahreïn ou de la Palestine (22 États aujourd'hui). La Ligue arabe regroupe des États parlant la même langue, ayant la même culture et la même religion. C'est un instrument de concertation et de recherche de consensus. Il s'agit de mettre en place une conciliation tout en ménageant les souverainetés nationales. Deux satellites sont par exemple mis en orbite pour favoriser les transmissions.

Le problème est qu'elle se heurte aux divisions entre le bloc de l'Est et de l'Ouest pendant la Guerre froide, à des tendances plus ou moins libérales, à des régimes différents, et à des intérêts différents. Elle connaît un certain nombre de crises liées à son inaction ou à ses divisions. Par exemple, en 1978, l'Égypte est exclue de la Ligue arabe après avoir signé les accords de Camp David. Pendant la guerre du Golfe, la Ligue arabe ne tient absolument pas ses promesses puisque certains de ses membres s'opposent à l'Irak.

La Ligue arabe est à l'image des difficultés du panarabisme : comment unifier un espace où les intérêts nationaux, les États-nations ont une importance cruciale, où les économies, les niveaux de développement mais surtout les cultures et même la langue divergent ? L'unification pourrait aujourd'hui venir d'une intensification des échanges mais la trop grande similarité des économies peine l'à amorcer.

Enfin, les despotes éclairés laïques qui ont mis en place une modernisation de leur pays (à l'image de Nasser) ont largement fait passer leurs propres intérêts, ceux de leurs clans, ou de leurs États avant l'unité du monde arabe.

Quel leader pour le monde arabe ?

Une des difficultés du Moyen-Orient quant à son unification est la difficulté à trouver un véritable leader. Aujourd'hui le Moyen-Orient voit s'affirmer plusieurs puissances régionales mais aucune ne semble parvenir à s'imposer.

Israël, tout d'abord, est le pays le plus développé grâce à une économie caractéristique des pays du Nord. Son objectif est d'assurer sa sécurité. Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, il a su normaliser ses relations avec certains États et notamment l'Égypte. Pourtant, Israël est isolé régionalement et de nombreux États du Moyen-Orient comme l'Iran et la Syrie ne reconnaissent pas son existence, quand d'autres comme l'Arabie saoudite ou les Émirats Arabes unis ont pu, sans reconnaître officiellement son existence, amorcer un rapprochement.

L'Égypte, de par sa position au croisement du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, et sa position stratégique en termes de circulation commerciale mondiale, souhaite jouer un rôle important. Néanmoins, ses défaites face à Israël puis les accords de paix avec Israël ont signé le déclin de la puissance égyptienne. L'Égypte a alors choisi, en accord avec les États-Unis, de se concentrer sur une politique d'endiguement de la puissance iranienne et d'investissement dans le processus de paix israélo-palestinien. Par ailleurs, l'Égypte demeure aujourd'hui sous la tutelle Étatsunienne qui apporte une aide militaire importante (de l'ordre de 1,3 milliard de dollars par an).

Depuis juillet 2013, la priorité du régime issu de la chute des Frères musulmans est la stabilisation du pays dans un contexte régional en voie de détérioration avec la Libye d'un côté et l'instabilité dans le Sinaï de l'autre.

L'Arabie saoudite, de par sa position de producteur tampon et la présence des lieux saints de l'islam, a une place particulière au Moyen-Orient. Elle jouit d'un certain prestige au sein du monde musulman et les importants revenus issus du pétrole lui permettent une place particulière dans la mondialisation grâce à une politique d'investissement à l'étranger. En dépit de son important budget militaire, l'Arabie saoudite peine à assurer seule sa sécurité, en particulier face à l'Iran, et l'alliance avec les États-Unis demeure essentielle. Par ailleurs, cette monarchie absolue de droit divin doit gérer des tensions religieuses, sociales, et politiques. Preuve en est les mesures prises pour éviter une contagion du mouvement des révolutions arabes. L'Arabie saoudite est confrontée dans la région à une lutte d'influence avec l'État islamique et l'Iran. C'est ainsi que l'Arabie saoudite se présente comme chef de file de l'islam sunnite et de la lutte contre l'axe chiite qui s'est cristallisée au Yémen où Riad est intervenu militairement en soutien à l'ancien chef d'État Abd Rabbu Mansour hadi renversé par les rebelles houtistes (chiites). De la même manière, l'Arabie saoudite a participé aux frappes contre Daesh, l'État islamique, pendant que des capitaux privés saoudiens financent l'organisation terroriste.

L'Iran, quant à lui, a longtemps orienté sa politique étrangère sur l'hostilité aux États-Unis et à Israël. L'Iran utilise également son statut de puissance chiite pour asseoir sa position particulière au Moyen-Orient au travers de la Syrie. L'arrivée au pouvoir d'Hassan Rohani a sensiblement amélioré les relations de l'Iran avec l'Occident à l'image du traité de Genève sur le nucléaire. La levée progressive des sanctions économiques, la fin annoncée de l'embargo et l'amorce de dégel des relations avec les États-Unis a semblé ouvrir de nouvelles perspectives économiques et diplomatiques à l'Iran au Moyen-Orient et dans le monde. Cette parenthèse semble toutefois refermée avec la volonté du président Trump, en 2018, d'obliger l'Iran à renégocier l'accord sur le nucléaire.

Enfin, la Turquie, membre du G20, à la tête d'une économie dynamique est également une puissance de premier plan au sein du Moyen-Orient vers lequel elle semble par ailleurs réorienter son regard (cf. commentaire de carte sur la Turquie). Cependant, comme le montre Frédéric Encel, la Turquie a voulu jouer un rôle de premier plan lors du Printemps arabe. La suite des évènements et en particulier la crise syrienne n'ont pas confirmé cette position puisque la Turquie a échoué à jouer un rôle d'arbitre ou à nouer de bonnes relations diplomatiques avec des pays comme l'Iran, l'Égypte ou la Tunisie.

La nouvelle guerre froide entre l'Arabie saoudite et l'Iran.

Chronologie d'une escalade dans une guerre par procuration

1979 (février). La révolution iranienne et l'avènement de la République islamique (chiite) sont perçus comme des menaces par l'Arabie saoudite salafiste. (novembre)- Prise d'otages à la mosquée de La Mecque imputée à l'Iran.

1980-1988. L'Arabie saoudite apporte son soutien financier à l'Irak pendant la guerre entre l'Irak et l'Iran.

1987. Violents affrontements à La Mecque entre des pèlerins iraniens et les autorités saoudiennes.

1987-1991. Première rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

2002. Inquiétudes arabes suite aux révélations sur l'avancement du programme nucléaire iranien.

2010. Le roi Abdallah demande aux États-Unis de couper la » tête du serpent », c'est-à-dire de déclencher une guerre préventive pour empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire.

2011. Suite aux révolutions arabes, l'Iran apporte son soutien aux revendications des minorités chiites dans les monarchies du Golfe (Bahreïn). En Syrie, l'Iran va soutenir le régime de Bachar el-Assad, l'Arabie saoudite soutient les factions rebelles.

2014. Dans la guerre civile du Yémen, l'Iran soutient les rebelles houthis, l'Arabie saoudite conduit, à partir de mars 2015, une coalition à l'appui des forces loyalistes. Début d'un rapprochement entre Israël et l'Arabie saoudite.

2015 (septembre). Une bousculade à La Mecque fait 464 victimes iraniennes.

2016. Rupture des relations diplomatiques entre l'Iran et l'Arabie saoudite (suivie du Bahreïn, du Soudan et du Koweït), suite à l'exécution en Arabie du Cheikh Nimr Baqr al-Nirm, suivie d'une attaque de l'ambassade saoudienne à Téhéran.

2017. Rupture des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et le Qatar en raison des relations du petit royaume avec l'Iran et la Turquie.

2017 (mai). Voyage de D. Trump à Ryad, affichage d'un « *régime change* » en Iran suivi d'une dénonciation de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien de 2015.

2017. Démission (reprise ensuite) du Premier ministre Saad Hariri à Ryad dont le mouvement est soutenu par l'Iran.

2018. Le chef de l'armée israélienne accuse Téhéran de vouloir mettre en place un « croissant chiite » qui engloberait autour de lui, l'Irak, la Syrie, le Liban, le Yémen, Bahreïn et la bande de Gaza.

B. L'islamisme* comme résistance à l'Occident

L'islamisme, une résistance à échelle régionale contre la mainmise étatsunienne et occidentale

L'islamisme est une idéologie politique qui veut fonder ses institutions politiques et sociales sur la charia*.

Cette idéologie renvoie à la matrice identitaire de l'islam, et de multiples acteurs et mouvements sur la scène arabo-musulmane la revendiquent aujourd'hui. L'objectif des islamistes est d'islamiser la société sur tous les plans, législatif, économique ou social.

L'islamisme se développe d'abord au début du XX^e siècle comme force de résistance à l'Occident et à la colonisation. En effet, l'islamisme est né de la confrontation avec l'ordre colonial et refuse l'importation des modèles politiques du XIX^e siècle.

Le mouvement des Frères musulmans naît en Égypte en 1928, sur le canal de Suez, avec Hassan El Banna, instituteur. La lutte anticoloniale et la volonté de réforme servent de fondement à ce mouvement. Du point de vue économique et social, les Frères musulmans souhaitent un État fort, et leur discours se diffuse hors d'Égypte, alors que ces mouvements islamistes s'inscrivent paradoxalement dans une mouvance nationaliste.

Ils sont écartés du pouvoir par les révolutions nationales, à l'image du nassérisme, qui les réprime de manière sanglante, tout comme en Jordanie ou en Syrie. C'est l'Arabie saoudite qui accueille la plupart des islamistes réprimés. Contrairement aux idées reçues, les islamistes, et en particulier les Frères musulmans, sont issus du monde urbain, de la classe moyenne paupérisée, et sont donc adaptés au monde moderne et urbain.

Ce qui est paradoxal dans les mouvements islamistes, c'est que le cadre national reste incontournable. La vision panislamique n'élimine pas les réalités nationales et leurs spécificités.

Ces mouvements islamistes se sont développés dans les années 80, dans la dynamique induite par la révolution islamiste iranienne, profitant de la crise économique, et financés par les pétrodollars. Ils sont parvenus à se diffuser dans la société par le prosélytisme, la prédication directe et l'humanitaire. En effet, face aux crises économiques des années 80, ils apparaissent comme le principal recours face à l'échec des politiques de modernisation, et à l'enlisement du conflit israélo- arabe qui leur permet de s'affirmer.

On peut distinguer trois grands courants dans l'islamisme contemporain :

- **l'islamisme populaire,** qui entend gérer le domaine privé (vêtements, relations...). Son prosélytisme passe par une activité intense dans le champ de la solidarité.
- **l'islamisme politique,** qui se caractérise par sa volonté de conquérir le pouvoir et de gérer le domaine public.
- **l'islamisme djihadiste,** appelle à la lutte armée, globalement, pour renverser les rapports de force sur la scène internationale.

Ces tendances coexistent et sont elles-mêmes divisées entre des courants modernistes et des courants traditionalistes, comme les salafistes.

L'AKP, en Turquie, représente le modèle de l'islamisation par le haut et d'un islamisme politique. Il représente l'image du parti ayant réussi l'alliance de l'islam et de la démocratie dans le cadre laïc de l'État turc. Cependant, ce cadre laïc tend à évoluer sous l'effet de la politique de l'AKP, avec l'introduction, par exemple, de cours de religion dans les écoles, ou de l'octroi du statut de fonctionnaire aux imams. Si Erdogan, dans sa quête du pouvoir, avait affirmé la base démocratique de son parti, sa pratique du pouvoir évolue vers l'autoritarisme. La violence de la répression policière a atteint, avec les manifestations massives de juin 2013 ayant vu la mort de six personnes, un niveau injustifiable pour un État démocratique. « En jouant le jeu des institutions, le parti islamiste d'Erdogan a conquis le pouvoir et l'AKP est devenu l'acteur d'un autoritarisme parlementaire, dans la continuité d'un régime qui souffre toujours d'un grand déficit démocratique » (Alican Tayla). Les scandales financiers, la réponse des manifestations libérales, le muselage des niveaux sociaux discrédite ce modèle islamo-conservateur et très éloigné de ses prétentions à jouer un rôle d'arbitre dans les printemps arabes notamment.

Le Hamas illustre quant à lui l'évolution de plusieurs mouvements islamistes de la violence au terrain politique. Créé en 1987 à partir d'une branche armée des frères musulmans, a pour objectif initial la destruction d'Israël et l'instauration d'un État islamique en Palestine. De 1987 à 1993, il agit par des actions sociales avec un projet religieux et caritatif. À partir des accords d'Oslo, il évolue vers le terrain de la violence avec les premiers attentats suicide. Après l'assassinat en 2004 du leader Ahmed Yacine par une attaque ciblée de Tsahal, en 2005, le parti se réoriente vers le terrain du politique. Il l'emporte face au Fatah en 2006. Le discours officiel du Hamas sur la disparition d'Israël a évolué mais leur charte reste inchangée... Le Qatar en juin 2014 a cependant permis un rapprochement de circonstance entre le Hamas et l'autorité palestienne.

On trouve également le wahhabisme* saoudien qui est un mouvement puritain réformateur de l'islam. Aujourd'hui, la dynastie des Saoud souhaite diffuser cette idéologie rigoriste dans le monde, en fait un bouclier contre les printemps arabes, et construisent même au travers de l'Union du Golfe (ex-CGG, Conseil géopolitique du Golfe) un rempart des monarchies (Maroc et Jordanie).

L'État islamique (Daech)

L'État islamique est une organisation terroriste, d'idéologie sunnite djihadiste, née en 2006 et liée initialement à Al-Qaïda. Originaire d'Irak, elle a proclamé le 29 juin 2014 l'instauration d'un califat, sous l'autorité d'Abou Bakr al-Baghdadi sur les territoires alors sous son contrôle en Irak et Syrie. Elle prend alors le nom d'État islamique. Désormais en concurrence avec Al-Qaïda, elle étend son influence à de nombreux pays musulmans par le ralliement de Boko Haram (Nigeria), de groupes libyens, égyptiens, afghans, indonésiens... Elle reçoit aussi de nombreux renforts, y compris d'Europe, et suscite de nombreux actes terroristes au Moyen-Orient, en Europe (Belgique, France), en Afrique.

Le califat atteint son expansion maximale en 2014-2015 avec l'occupation de nombreuses villes dont Raqqa (Syrie) qui lui fait office de capitale sur un territoire de la taille du Royaume-Uni.

Riche des taxes qu'il perçoit, de dons ou de revenus liés à la contrebande de pétrole ou d'antiquités, il met en place un système totalitaire dans lequel la charia est appliquée de façon particulièrement rigoriste... avec des pratiques qui lui valent d'être accusé de destruction de vestiges archéologiques, de crimes contre l'humanité, de nettoyage ethnique, de génocide (contre la minorité yézidie)... à ce jour, plus de 200 charniers de Daech, renfermant plus de 10 000 corps, ont été découverts en Irak.

Il mobilise alors contre lui une coalition qui réunit les forces loyalistes de l'Irak et de la Syrie, les rebelles syriens, les milices kurdes... et une coalition internationale de 22 pays conduite par les États-Unis qui conduit une campagne de frappes aériennes contre lui. La Russie intervient à son tour à partir de septembre 2017.

Il reflue à partir de 2015, Mossoul, sa capitale est reprise en juillet 2017 par les forces irakiennes.

Il n'en reste plus grand-chose aujourd'hui d'un point de vue territorial mais entre 20 000 et 30 000 de ses combattants seraient encore présents en Syrie et en Irak, 3 000 à 4 000 se trouveraient en Libye alors que ses dirigeants se seraient repliés en Afghanistan. La question du retour des djihadistes étrangers se trouve également posée.

C. Les révolutions arabes

Les révolutions arabes, des remises en cause des régimes autoritaires

La plupart des États arabo-musulmans ont évolué vers des régimes autoritaires voire des dictatures qui fondent leur autorité sur l'oppression. Les élections sont contrôlées par des dirigeants au pouvoir depuis des décennies. Le pouvoir de la répression, le « Makhzem » est à l'œuvre grâce à une police redoutable, des services de renseignement très efficaces, et une propagande omniprésente. Des cultes de la personnalité sont en place comme en Syrie ou en Irak autour de Saddam Hussein. Les partis de l'opposition sont inexistants.

La plupart de ces régimes se caractérisent par un recours au népotisme avec la mise en place de clans, d'alliés, aux postes clés. En Syrie, Bachar al-Assad succède à son père en s'appuyant sur la minorité alaouite qui tient les rênes du pouvoir. La corruption et le clientélisme sont la norme pour asseoir le pouvoir de ces régimes autoritaires dans des pays marqués par des inégalités fortes et une absence de perspectives pour les jeunes diplômés.

La diffusion du processus à des degrés divers à l'échelle du Proche et du Moyen-Orient

Les révolutions arabes se diffusent grâce à de jeunes intellectuels formés aux nouvelles technologies, à l'image de l'emblématique Wahel Ghonim en Égypte. Cette jeunesse, située bien souvent à la tête des mouvements, maîtrise les techniques prônées par Gene Sharp dans son ouvrage *De la dictature à la démocratie*. On trouve également parmi ces révolutionnaires des islamistes comme les Frères musulmans en Égypte. Le cyberespace et des chaînes de télévision comme Al-Jazira ont été des facteurs essentiels dans la diffusion des révolutions arabes.

Al Jazira

Fondée en 1996 par le cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani, la chaîne voix des « pays arabes » s'est faite remarquer lors de la guerre de Gaza en 2008, où elle couvrait le conflit et lors des « Printemps arabes ». Le slogan de la chaîne, « *L'opinion et l'opinion opposée* », symbolisait alors une réelle volonté de pluralisme éditorial, allant jusqu'à se montrer critique envers son propre employeur, l'État du Qatar accusé de louvoyer en politique étrangère...

Depuis elle apparaît comme la voix du Qatar dans ses jugements sur la contestation anti-Morsi en Égypte, ou sur son soutien aux rebelles syriens. Épurations, controverses éradiquées donnent le ton d'une chaîne d'information officielle qatari. La désillusion est au rendez-vous dans les peuples arabes ; la chaîne subit une érosion de son influence parallèlement aux contorsions de la politique du Qatar.

Le mouvement naît en Tunisie puis se diffuse dans le monde arabo-musulman et en particulier en Égypte, où se déroulent de puissantes manifestations sur la place Tahrir au Caire et dans les grandes villes. Tout comme l'a été le clan Ben Ali, Hosni Moubarak est chassé en février 2011.

L'impact des révolutions arabes est très différent d'un pays à l'autre bien que la question de savoir ce qu'il en reste puisse se poser.

Les réactions aux Printemps arabes

On trouve tout d'abord les pays qui ont connu des mouvements révolutionnaires ayant abouti, à l'image de la Tunisie, de la Libye, de l'Égypte et du Yémen où les gouvernements sont tombés.

L'Égypte a connu un mouvement très particulier. Il débute 10 jours après la chute de Ben Ali, le 25 janvier 2011, et implique les Frères musulmans mais aussi la jeunesse. L'armée, d'origine populaire, ne tire pas sur la foule pour la réprimer. Elle garde donc son capital sympathie. Moubarak est renversé en Février 2011. En mars 2011, un référendum ratifie une nouvelle constitution. Les élections législatives suivent et c'est le Parti de la Liberté et de la Justice qui l'emporte (Les Frères musulmans avec 49 % des sièges). Il est renversé en juillet 2013 car il a commis, entre autre, l'erreur de sous-estimer le poids de l'armée qui, à travers le général Al Sissi a repris le pouvoir par le biais d'un coup d'état et s'efforce depuis, par le retour à un régime militaire autoritaire, de stabiliser le pays dans un contexte régional instable.

Plusieurs États ont connu des manifestations et un début de révolte mais ont mis en place des réformes pour éviter que n'aboutissent les révolutions. C'est le cas de la majorité des États de la péninsule Arabique (y compris l'Arabie saoudite) du Maroc, de l'Algérie ou d'Israël. Un État comme le Bahreïn, après avoir négocié dans un premier temps avec les révolutionnaires majoritairement chiites, a choisi une répression féroce.

Le Yémen, après un début prometteur, se retrouve aujourd'hui dans une situation de guerre civile. En effet, le processus de transition engagé en 2012 a dégénéré en conflit violent. La transition s'est affaissée face à la montée en puissance des houthistes, chiites revendiquant une meilleure répartition du pouvoir aux mains des sunnites. En avril 2015, l'offensive militaire saoudienne et l'embargo ont aggravé la tension et la polarisation entre les deux camps et provoqué outre plus de 10 000 morts, une crise humanitaire catastrophique que les combats en 2018 pour le port d'Hodeida ont aggravé. L'ONU qui s'est saisie de la situation au printemps 2018 reste à ce jour impuissante.

La Syrie est évidemment à part à cause de la violence de la répression, du mouvement et de la guerre civile qui oppose les révolutionnaires (auxquels se sont ensuite ajoutés des islamistes) à la minorité alaouite au pouvoir, soutenue par l'armée. La répression semble fin 2018 l'avoir emporté et Bachar el-Assad se maintient au pouvoir grâce à l'appui de l'Iran et de la Syrie.

La Tunisie est un peu l'heureuse exception, « l'unique pays rescapé du Printemps arabe ». Engagée dans un processus de transition démocratique (nouvelle constitution, tenue d'élections) qui parait en bonne voie en raison de la neutralité de l'armée tunisienne, elle connaît néanmoins de sérieuses difficultés économiques et sociales.

Conclusion

Si l'on en croit le Bilan géostratégique 2018 de la revue *Moyen-Orient*, intitulé « le temps des monstres », le présent comme l'avenir de la région semblent bien sombres.

Aujourd'hui en effet, les dictatures y font en florès avec la prééminence d'hommes à poigne, y compris dans les pays les plus démocratiques comme en Israël ou en Turquie… sans même évoquer les pratiques encore plus condamnables comme celles des dirigeants saoudiens dans leur consulat d'Istanbul où un journaliste a été tué et découpé en morceaux.

De même, le Moyen-Orient semble en proie à des guerres sans fin que ce soit en Syrie, malgré le succès apparent de Bachar el-Assad, ou au Yémen où le conflit a été qualifié par Amnesty international de « guerre oubliée » en raison des atteintes aux droits humains ou à des crimes de guerre qui ne trouvent que de faibles échos sur le reste de la planète.

Enfin, la situation économique n'y semble guère meilleure, malgré le retour de taux de croissance substantiels, en raison d'un chômage structurel qui affecte particulièrement les jeunes dans un contexte, en dépit de l'effondrement de l'État islamique, de montée du radicalisme religieux.

Pour demain, comme le souligne Thierry de Montbrial dans le rapport *Ramses 2019*, l'incompatibilité des projets géopolitiques des acteurs régionaux rend fort peu probable l'avènement d'un nouvel ordre régional, quel qu'il soit, même si un rapprochement entre la Turquie, l'Iran et la Syrie est loin d'être invraisemblable face à l'alliance de fait entre l'Arabie saoudite, l'Égypte, et Israël, alliance qui semble être le principal bénéficiaire de la situation sous le regard d'une Russie et d'une Chine qui restent dans une expectative relativement prudente.

IDÉES REÇUES

Le Moyen-Orient est un espace exclusivement musulman

Au-delà d'Israël et de la Palestine, terres des trois religions du Livre, le Moyen-Orient est un kaléidoscope de minorités religieuses. Sous le terme « Chrétiens d'Orient », de multiples chapelles s'associent et s'opposent : catholiques, coptes (Égypte), maronites (Liban). Les juifs sont majoritaires en Israël, quelques communautés juives subsistent en Turquie, au Liban, mais dans la quasi-totalité des autres pays, leur présence est soit très faible soit interdite (Arabie saoudite). Jérusalem est la ville sainte du Judaïsme (Mur des Lamentations), du Christianisme (Saint-Sépulcre) et de l'Islam (esplanade des Mosquées). Le contrôle de Jérusalem par Israël a depuis 1967 aggravé les tensions religieuses entre communautés. En Iran, des minorités religieuses anciennes subsistent, comme les Zoroastriens. Au sud de la Syrie et au Liban, la communauté druze se maintient malgré les répressions. Avec les villes saintes de La Mecque et Médine, l'Arabie saoudite se considère comme le réceptacle de l'Islam le plus pur et interdit la présence de non-musulmans sur son sol. L'autorisation, en 1990, de l'installation de soldats américains non-musulmans sur son sol a provoqué des crispations ; les relations américano-saoudiennes en souffrent, notamment depuis le 11 septembre 2001.

Le Moyen-Orient est un espace où la religion, l'islam en l'occurrence, est au cœur des conflits

En réalité, la religion n'est le plus souvent qu'un facteur parmi d'autres. Certains conflits comme le conflit israélo-arabe, ou le conflit israélo-palestinien, perçus trop souvent à travers l'unique prisme du religieux, sont avant tout des conflits liés au territoire ou aux ressources. Il faut par ailleurs différencier la religion, l'islam, de la doctrine politique qui en découle, l'islamisme.

L'islamisme est surtout connu au travers de sa forme violente que portent des groupes comme le Hezbollah ou le Djihad islamique. Pourtant, l'islamisme est également présent avec des mouvements politiques comme en Turquie avec l'AKP. Le Hamas, par ailleurs, a agi exclusivement au travers d'attentats meurtriers en Israël jusqu'aux années 2000, avant de jouer le jeu des urnes en 2006 lors des élections législatives en Palestine.

LES LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Jérusalem

La ville de Jérusalem, ville « trois fois saintes » pour les juifs, les chrétiens et les musulmans est un enjeu au cœur du conflit israélo-palestinien. Dès 1947, un plan de l'ONU prévoient le *corpups separatum*, c'est-à-dire Jérusalem internationalisée sous contrôle de l'ONU.

À l'issue de la guerre de 1948, pour tenir compte du rapport de force sur le terrain, l'ONU propose de diviser Jérusalem en deux municipalités, l'une arabe, l'autre juive, sous supervision d'un gouverneur de l'ONU. Une ligne verte séparerait ces deux espaces. Cette option n'a jamais été réellement appliquée car Israël et la Jordanie en ont fait leur capitale, mais ces annexions ne sont pas reconnues par la Communauté internationale.

En 1967, à l'issue de la guerre des Six Jours, Jérusalem est annexée par Israël et le périmètre urbain de la ville arbitrairement étendu.

À l'issue des accords d'Oslo, Israël conserve le contrôle exclusif de certaines zones, et plus de 150 colonies. Au cœur de ce conflit, on trouve notamment le statut et l'accès aux lieux saints.

Au sein de la société israélienne, le consensus est assez large quant au maintien de la souveraineté israélienne sur l'ensemble de la ville. La ville est déclarée « entière et unifiée capitale d'Israël ».

Hubert Védrine explique qu'il y a, pour lui, trois hypothèses sur le devenir de la ville. Dans la première, s'il n'y a toujours pas d'État palestinien, rien ne devrait changer mais la cohabitation se dégraderait. Dans la deuxième hypothèse, Jérusalem deviendrait le lieu de concentration d'un maximum de tensions, si celles-ci venaient à s'accroître entre les deux territoires. La cohabitation pourrait devenir impossible entre les extrémistes de tous bords. Pour lui, et c'est la troisième hypothèse, Jérusalem pourrait devenir la double capitale d'Israël et de l'État palestinien mais cette solution n'est possible que si une vraie autorité extérieure parvient à l'imposer.

Enfin, certains imaginent la possibilité d'une séparation fonctionnelle entre deux parties de la ville.

Ormuz : le détroit, le verrou de toutes les peurs

Quatre détroits dans le monde sont dits d'intérêt stratégique pour le transit du pétrole : Malacca, le Bosphore, Suez et Ormuz. Le détroit d'Ormuz dont le nom est associé à une île proche est à plus d'un titre vital :

– Par les quantités de pétrole qui y transitent par des VLCC (*very large crude carrier*) ou UCLCC (*ultra large carrier*) soit **20 % de la production mondiale de pétrole en moyenne 14 tankers pleins chaque jour**.

– Parce que c'est le seul détroit qui soit une voie unique de sortie pour l'exportation par voie maritime du pétrole saoudien, iranien, et des émirats soit plus du quart de la production mondiale surtout un huitième du brut utilisé aux États-Unis, un quart de celui utilisé en Europe et un tiers de celui utilisé au Japon !

– Parce qu'à son point le plus étroit, le détroit ne fait que 34 miles et les eaux territoriales iraniennes étant peu profondes les bateaux sont obligés de circuler dans un couloir entre les îles Quoin et Ras Dobbah en Oman de 1 mille de chaque côté, avant de transiter par un chenal entre 3 îles -grande et petite Tonb et Abu Musa- contrôlées depuis 1971 par les Iraniens, périlleux slalom...

– Parce que c'est le seul détroit qui du statut de « *backwate* » c'est-à-dire zone sans importance où passait une partie du commerce de l'étain sumérien... a accédé au statut d'artère fémorale du système énergétique mondial.

– Parce que les alternatives terrestres sont pour l'heure difficiles. Le Pétroline terrestre ne peut évacuer que 5 M bj quand le détroit d'Ormuz fait transiter 20 Mbj.

– Parce qu'il s'inscrit dans une région particulièrement belligène qui voit s'affirmer des puissances régionales Arabie saoudite et Iran, hier Irak, Grande Bretagne jusqu'en 1971, et les États-Unis qui les ont relayé, la France désormais installée aux émirats, avec une vigie pointée sur Ormuz, le port de Gwadar (Pakistan) poste de surveillance chinois.

– Parce que c'est le seul détroit bordier ou riche de régions pétrolifères piégées dans une zone d'abduction de la plaque continentale arabique qui asse sous la plaque iranienne à une profondeur faible de 50 à 90 m faisant de ce pétrole un pétrole facile à exploiter. Ce détroit longe les gisements géants dont le gisement le plus important du monde of shore de Ghawar, découvert en 1948 en Arabie saoudite et assurant encore à lui seul avec 5 mbj, soit 6 % de la production mondiale !

On comprend qu'il hante les passionnés de géopolitique, les *addicts* aux « *war games* » (blocage du détroit par le coulage de trois pétroliers par les pasdarans, avec réponse immédiate des américains grâce à quatre porte-avions (dont les 3 déjà stationnés dans ou à proximité du Golfe) avec enchainements digne d'un « thriller- catastrophe sensationnel », baril à plus de 200 euros et des bourses dévissant de 30 %... stratégie fiction).

Bibliographie

Lecture indispensable

Pierre Conesa, Dr Saoud et Mr Djihad, *La diplomatie religieuse de l'Arabie saoudite*, Robert Laffont, 2016.

L'auteur entend montrer comment ce royaume a deux visages, celui conciliant de la dynastie Saoud, allié de l'Occident, et celui plus agressif du salafisme, propagateur du djihad à la surface de la planète grâce à un soft power original, inspiré à la fois de ceux des États-Unis et de l'URSS d'hier qui combine politique étrangère traditionnelle et diplomatie religieuse. Ce mixte s'explique par l'alliance au XVIII^e siècle de deux familles les Saoud et les Al ach-Cheikh de Abd al-Wahhab, le père du wahhabisme (salafisme). L'Alliance a été renouvelée en 1956 avec Fayçal, puis en 1992 par l'article 23 de la Loi fondamentale qui maintient le principe de la da'wa, c'est-à-dire l'obligation de propager l'islam. Il se traduit par la mise en œuvre d'une diplomatie religieuse gérée par les religieux (Oulémas) qui, outre le fait qu'ils dirigent la société saoudienne, disposent de fonds quasi illimités (6 à 7 Md de dollars par an) du même ordre que ceux du budget militaire. Dans ce contexte d'une religion « totalitaire » aux ambitions planétaires et relayée par de nombreuses institutions (Ligue Islamique mondiale), le djihad fait partie de la « Geste nationale » enseignée dans les écoles du royaume et peut trouver des relais auprès des 60 millions de salafistes dans le monde (17 000 en France). Son influence est manifeste dans la plupart des attentats islamistes de ces dernières années.

Ouvrages

Badie Bertrand et Jabbour Jana, *La Turquie, L'invention d'une diplomatie émergente*, CNRS Éditions, 2017.

Blanc Pierre, Chagnollaud Jean-Paul, Levasseur Claire, *Atlas du Moyen-Orient : Aux racines de la violence*, Autrement, 2016.

Blanc Pierre, Chagnollaud Jean-Paul, *L'invention tragique du Moyen-Orient*, Autrement, 2017.

Dazi-Héni Fatiha, *L'Arabie saoudite en 100 questions*, Tallandier, 2017.

Encel Frédéric, *Atlas géopolitique d'Israël*, Autrement, Paris, 2018.

Encel Frédéric, *Géopolitique du Printemps arabe*, Puf, Paris, 2^e éd. augmentée, 2018.

Hourcade Bernard, *Géopolitique de l'Iran*, Armand Colin, Paris, 2010.

Larroque Anne-Clémentine, *Géopolitique des islamismes*, Paris, PUF, coll « Que sais-je ? », 2016.

Larroque Anne-Clémentine, *L'islamisme au pouvoir. Tunisie, Égypte, Maroc*, Paris, PUF, 2018.

Laurens Henri, *Les crises d'Orient*, Paris, Fayard, 2002

Pichon Frédéric, *Syrie. Une guerre pour rien*, Cerf, 2017.

Sourdel Dominique, *Histoire des Arabes*, Que sais-je, 2018

Thépaut Charles, *Le monde arabe en morceaux, Des printemps arabes à l'État islamique*, A. Colin, coll. « U », 2017.

Revues

Revue *Études* : Iran, la fin de la révolution islamique (mars 2018).

Bilan géostratégique 2018 (juillet/sept. 2018).

Revue *Hérodote* : Le monde arabe. Regards géopolitiques (1^er et 2^e trimestres 2016), Regards géopolitiques sur l'Iran (2^e trimestre 2018).

Revue *Questions internationales* : Iran/Arabie saoudite : transformation ou illusion (janvier-février 2018).

Rapport *RAMSES 2019 Les chocs du futur* (Dunod/Ifri). Un dossier sur Iran/Arabie saoudite : le duel.

Sites internet

Diploweb : un site riche et pertinent pour suivre l'actualité géopolitique ou accéder à des articles de fond.

Le Monde diplomatique : une partie cartographie intéressante.

Les clés du Moyen-Orient : un site accessible avec notamment des entrées par mots-clés.

Films, livres, musiques

Persépolis, Marjane Satrapi (une histoire de l'Iran et notamment de la révolution islamique au travers des yeux d'une jeune fille rebelle).

Wadja, Haifaa al-Mansour (une petite fille saoudienne rêve d'un vélo dans un pays où les femmes sont privées de droits).

Valse avec Bachir, Ari Folman, (c'est un mélange entre dessin animé, enquête documentaire, journal intime et chronique de la guerre israélienne au Liban en 1982).

Les Citronniers, Eran Riklis (Les tensions nées de l'arrachage des citronniers palestiniens à proximité du Mur de séparation. Très belle démonstration des impasses du conflit au Sud del a Cisjordanie).

« Comprendre la domination de l'État islamique en sept minutes » et plus généralement les petites vidéos du site internet du journal *Le Monde* qui donne les clés de compréhension des grands enjeux actuels en quelques minutes.

Commentaire de documents

Assiste-t-on à une nouvelle guerre froide au Moyen-Orient ?

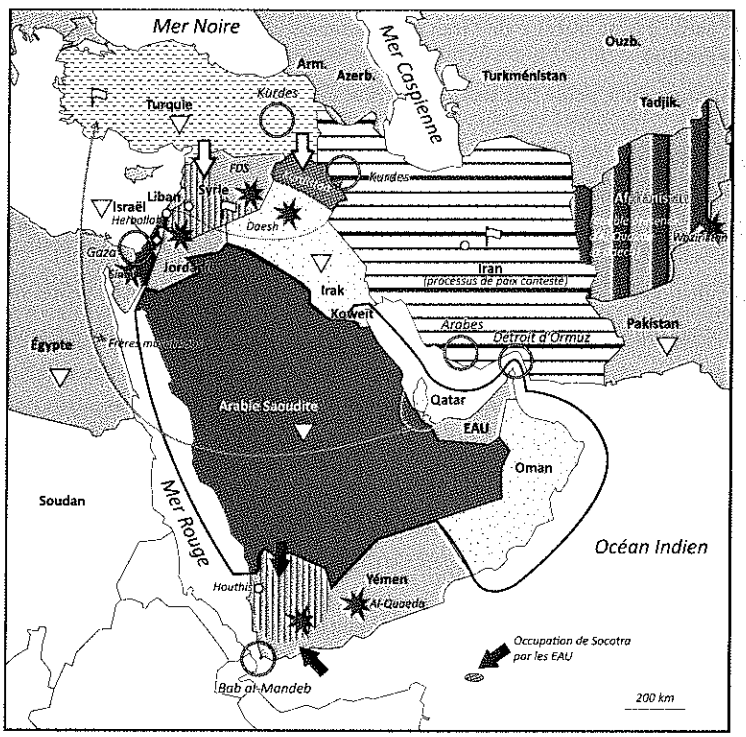

Une Guerre Froide hybride (2017-2019)

1. Un bloc proche des États-Unis

1.1. Un soutien fort des États-Unis

Alliés des États Unis

Renforcement des partenariats avec les États-Unis

◇ Jérusalem capital d'Israël pour les États-Unis

1.2. Mais des alliés d'une fiabilité incertaine

CCG fragilisé

États ouverts à l'Iran

Turquie en cours d'éloignement de l'OTAN

▽ Alliés critiqués pour leur politique interne (répression)

1.3. Ou lâchés dans leurs revendications

Échec politique du mouvement kurde

2. Un bloc russo-iranien

2.1. Une présence accrue de l'Iran

Iran, accusé de soutenir le terrorisme

États partenaires de l'Iran

Alliés des États-Unis dialoguant avec Téhéran

○ Milices armées par l'Iran

Axe terrestre iranien

2.2 La Russie incontournable

Partenariat russe

3. Des tensions hybrides

3.1. Conflits armés

✸ Zones de combat

Intervention saoudo-émiratie

Intervention turque

3.2. Des tensions régionales

○ Tensions et revendications locales

Embargo contre le Qatar

3.3. Vers un bloc des non-alignés ?

Des partenariats transverses

Cette carte et sa légende proviennent du site *Géoculture* qui propose plus de 160 articles en libre accès sur des thématiques qui sont très souvent à connotation géopolitique. Elles illustrent, selon leur titre, ce qui relèverait d'une « guerre froide hybride au Moyen-Orient ». Le terme de « guerre froide » propose ici un effet de miroir au duel, le plus souvent indirect, entre les États-Unis et la Russie dans les années 1945-1991, alors que le concept de guerre hybride, qui recouvre des opérations combinant guerre conventionnelle, guerre asymétrique et cyberguerre, ajoute une touche de modernité et d'actualisation.

Cette carte est-elle pour autant le reflet d'une réalité qui s'apparenterait à celle qu'a connue le monde lors de la confrontation idéologique et politique entre les États-Unis et l'URSS ? Ou fait-elle au contraire la démonstration qu'il s'agit d'un abus de langage ?

Cette carte a d'abord le mérite de montrer que nous sommes apparemment, comme dans les années de référence, dans une logique de blocs territoriaux entre celui conduit par l'Arabie saoudite et qui regroupe les alliés des États-Unis dans la région (avec lesquels les relations ont été renforcées depuis l'avènement du président Trump) et un autre bloc conduit par l'Iran (avec ses partenaires syrien, irakien, libanais) qui bénéficie de l'appui russe. Ces blocs, à l'exemple de ceux des années 1970 et de l'avènement d'un monde dit alors « multipolaire », sont fragilisés par l'existence d'agendas propres comme celui de la Turquie (question kurde) qui assume des partenariats aussi « transverses » que flottants avec l'Arabie saoudite, Israël et l'Égypte… La Turquie, qui est une alliée historique des États-Unis (adhésion à l'OTAN dès 1952), s'est ainsi récemment rapprochée de l'Iran et de la Russie avec lesquels elle est associée, depuis 2017, dans le processus d'Astana sur la Syrie. De même, le Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui regroupe la plupart des alliés arabes de l'Arabie saoudite de la péninsule Arabique, vient de littéralement voler en éclats en juin 2017, avec la rupture des relations diplomatiques avec le Qatar auquel sont reprochés son soutien présumé au terrorisme (celui des Frères musulmans classés comme tels par l'Arabie saoudite depuis 2013 ou celui de l'État islamique) et surtout ses trop bons rapports avec l'Iran.

Elle a ensuite le mérite de montrer l'extrême complexité de l'écheveau des conflits régionaux avec un Iran qui intervient le plus souvent à sa périphérie et, à la suite du printemps arabe et de l'émergence du Proto-État de l'État islamique, en Irak et en Syrie. Il le fait indirectement par le biais de milices armées (Hezbollah au Liban, Kataëb Hezbollah en Irak, Houthis au Yémen) ou plus directement avec ses brigades Al-Qods en Irak et Syrie. Il apporte aussi son soutien aux sunnites du Hamas dans la bande de Gaza, ainsi que, depuis peu, aux Talibans dans l'est de l'Afghanistan… Pour sa part, l'Arabie saoudite conduit au Yémen, depuis le lancement de l'opération *Tempête décisive* du 25 mars 2015, une coalition militaire de soutien aux forces loyalistes qui regroupe une dizaine de pays arabes dont les membres du CCG (Oman excepté), l'Égypte, le Maroc, le Soudan, des mercenaires tchadiens.

La carte est toutefois très imprécise et surtout sans mise en perspective chronologique des conflits successifs (le conflit libanais s'est ouvert en 1975, le chaos irakien est consécutif à la chute de Saddam Hussein en 2003, la guerre civile en Syrie a éclaté en 2011, le conflit du Yémen s'est internationalisé en 2015). Elle comporte surtout dans sa démonstration une lacune de taille en occultant le conflit religieux entre le salafisme sunnite saoudien aux velléités d'expansion régionale sinon mondiale (cf. Pierre Conesa, *Dr Saoud et Mr. Jihad*) et un chiisme rénové par la révolution islamique de 1979 et la mise en place d'une théocratie prosélyte qui appelle de ses vœux l'émergence de gouvernements, plus vertueux et ouverts à la justice sociale. Le but affiché de l'Iran, au-delà de la construction d'un arc chiite, est d'obtenir l'adhésion des mouvements révolutionnaires arabes, voire de fédérer ce qui reste du mouvement des non-alignés. Cette posture doctrinale inclut des alliances à front renversé avec le Hamas sunnite (alors que les Saoudiens ont de leur côté des échanges discrets avec Israël) voire les Talibans.

Elle ne montre pas non plus une réalité qui peut se montrer extrêmement mouvante à l'exemple d'une Turquie dont les relations avec Israël sont fluctuantes et qui a été conduite, récemment et successivement, à en appeler successivement à la solidarité de l'OTAN, suite au refroidissement de ses relations avec la Russie après la destruction d'un avion russe en 2014, puis de se rapprocher de cette dernière et de trouver, fin 2018, un compromis sur la région d'Idlib où étaient retranchés les derniers rebelles syriens.

Enfin, tout comme les enjeux régionaux du nucléaire iranien qui sont ici absents, la question du terrorisme est à peine évoquée : le terrorisme dont est accusé l'Iran n'a rien à voir avec celui pratiqué par ce qu'il reste de l'État islamique ou d'Al-Qaïda dont le financement en provenance d'Arabie saoudite n'est pas un mystère et qui aurait reçu l'aide (« humanitaire ») d'Israël dans la région du Golan depuis 2014.

Au total, si le terme de guerre froide est ici sans doute un peu galvaudé (un concept-valise appliqué récemment aux relations entre l'Occident et la Russie ou aux relations sino-américaines) dans la mesure où le conflit reste à ce jour essentiellement régional, ses aspects asymétriques sont par contre incontestables. Néanmoins, si ce conflit semble relever d'un micro-jeu de go régional plus complexe et plus chaotique que celui qui a opposé les États-Unis à l'URSS, il fait non seulement référence à une réalité géographique Ouest-Est au Proche-Orient qui s'inscrit dans la durée (depuis la fin des années 1970) mais fait bien, comme hier, référence à une lutte d'influence entre deux grands États (l'Arabie saoudite et l'Iran) dont les visions politico-religieuses sont antagonistes. Il semble aussi que ses conséquences aient de plus en plus une dimension globale (non-prolifération, terrorisme, évolution des prix des hydrocarbures…).

Dissertation

Le Moyen-Orient, un espace sous influence ?

Introduction

Pour Roger Brunet, l'influence est l'action de quelqu'un ou de quelque chose. Un Moyen-Orient sous influence serait donc un espace périphérique qui subirait les effets de logiques ou d'acteurs extérieurs à travers l'influence économique, politique ou militaire. Il s'agirait d'un espace sous domination. Lorsque l'on observe les quelques avancées obtenues par la Communauté internationale sur le dossier syrien, on constate qu'elles ont eu lieu en partie grâce à un accord entre les États-Unis et la Russie... montrant à quel point les acteurs locaux semblent absents des négociations.

Le Moyen-Orient est-il condamné à vivre dépendant d'acteurs exogènes ou de logiques qui lui échappent ? Dispose-t-il des atouts lui permettant d'initier ses propres dynamiques et de ne pas rester spectateur ? Face à la diversité du Moyen-Orient, peut-on imaginer la mise en place d'une dynamique locale d'ensemble, ou, au contraire, une bipolarisation entre des États capables d'induire des dynamiques et d'autres, condamnés à les subir ?

I. Un Moyen-Orient dépendant des dynamiques exogènes

A. Des logiques économiques et commerciales de dépendance

Avec près de 30 % de la production mondiale de pétrole (dont 13 % pour l'Arabie saoudite, comme le montre le croquis), les États du Moyen-Orient sont pour la plupart des États qui ont fondé leur développement économique sur l'exploitation des hydrocarbures. Les économies de rente les cantonnent donc à dépendre des cours mondiaux, des acheteurs et à subir la « malédiction du pétrole ». C'est ainsi que l'Iran s'est vu infliger un embargo sur le pétrole de la part de l'Union européenne en 2012. Par ailleurs, disposant des capitaux nécessaires pour importer, les pays pétroliers ont négligé le secteur agricole, important des quantités croissantes de denrées alimentaires de base. Avec 5 % de la population mondiale, les pays arabes absorbent 20 % des exportations de biens alimentaires. L'aridité de la zone rend par ailleurs compliqué pour les pays qui le souhaitent (l'Égypte par exemple) d'étendre les surfaces cultivables. Enfin, le choix d'une économie extravertie, comme l'a fait la Turquie au travers du processus de libéralisation, rend ces États très dépendants de la conjoncture économique internationale, comme l'a montré la crise de 2008.

B. La sécurité et la stabilité du Moyen-Orient, enjeu des puissances extérieures

Depuis le début du XX^{e} siècle, la sécurité et la stabilité dépendent d'acteurs extérieurs. Le Liban par exemple, né de la volonté de la France, est sans cesse soumis à l'ingérence de ses voisins israéliens ou syriens. Par ailleurs, les puissances du Golfe, lors de l'invasion du Koweït par l'Irak, font elles-mêmes appel aux États-Unis (comme le montre le croquis), et, surtout, les solidarités nouées au sein de la Ligue arabe explosent face aux intérêts des États et des leaders. La plupart des États, aussi opposés soient-ils aux États-Unis, dépendent d'eux pour leur sécurité, comme le prouve la présence, même si elle est souvent critiquée, de bases américaines sur le sol saoudien.

C. La pénétration de la culture mondiale et des logiques mondialisées

Bien que pétri d'une culture propre et fortement ancrée (la culture islamique), et bien que souvent opposé à l'américanisation, le Moyen-Orient est de plus en plus marqué par la « culture monde ». Les paysages urbains des pétromonarchies sont inspirés du modèle urbain américain. Du fait de l'absence

d'un tissu urbain ancien, ces villes construites dans le désert, sans contrainte, se sont développées en imitant les métropoles américaines avec des zonages rigoureux, des centres d'affaires, des maisons individuelles en périphérie et des CBD rivalisant en hauteur et en modernité. Koweït City a été rebaptisée la « Los Angeles arabe ». En s'adaptant, les grandes firmes américaines ou occidentales parviennent à pénétrer les marchés de consommation du Moyen-Orient, y compris les plus anti-Occidentaux, à l'image de Fulla, la poupée Barbie voilée ou de la marque L'Oréal, présente en Iran.

II. Un Moyen-Orient attractif qui attise la convoitise et polarise les enjeux

A. Le Moyen-Orient se construit sous les influences successives d'acteurs extérieurs

Le Moyen-Orient est passé sous plusieurs dominations successives. C'est d'abord la conquête arabe du VIIIe siècle qui unifie cet espace, puis, à partir du XVIe siècle, l'Empire ottoman. Avant même sa chute, les puissances européennes s'implantent au Moyen-Orient, à l'image de la construction du canal de Suez en 1879. Lors du démantèlement de l'Empire ottoman en 1919, à la place du grand royaume arabe promis par les Européens, les accords Sykes-Picot sont appliqués, et le Moyen-Orient passe sous la tutelle européenne, française avec la Syrie ou le Liban et britannique avec la Transjordanie, l'Irak, la Palestine ou le Koweït. La SDN confirme cette domination en attribuant des mandats. Dès 1930, les États-Unis s'intéressent également au Moyen-Orient et à son pétrole, et ils vont s'employer à le dominer à partir de 1945. Dans le cadre de la Guerre froide, le Moyen-Orient devient un enjeu entre les deux blocs. L'Égypte, par exemple, est soutenue par l'URSS dont elle reçoit des capitaux lui permettant de construire le barrage d'Assouan, et les États-Unis arment Israël face à la coalition arabe.

B. Des acteurs locaux qui ne parviennent pas à assurer leur sécurité et leur développement

Des organisations locales existent, à l'image de la Ligue arabe, qui est censée permettre un dialogue entre les 22 États membres actuels. Pourtant, cette organisation est marquée par les divisions. La plupart des membres privilégient les intérêts nationaux, et surtout les intérêts de leaders autoritaires en quête de pouvoir, à l'image du soutien de l'Égypte aux États-Unis contre l'Irak lors de la guerre du Golfe. Malgré un budget militaire impressionnant, l'Arabie saoudite a besoin des États-Unis pour assurer sa sécurité. Selon Gilbert Achcar, le Moyen-Orient dispose des capitaux nécessaires pour permettre son développement ; encore faudrait-il que ces capitaux, par exemple ceux en provenance des pétromonarchies, soient investis localement et non dans les pays du Nord.

C. Un espace stratégique au cœur des enjeux internationaux : sécurité/transport/approvisionnement

Enfin, le Moyen-Orient est un espace beaucoup trop important pour les grandes puissances pour qu'elles ne s'en préoccupent pas. Toutes les puissances, en dépit de leur volonté de diversifier leurs approvisionnements, dépendent du pétrole et du gaz du Moyen-Orient. Le détroit d'Ormuz, par lequel transite 40 % du pétrole mondial, ne peut en aucun cas, dans la stratégie étatsunienne, être autrement que surveillé par leur propre flotte. Par ailleurs, les investissements massifs d'États comme le Qatar, le Bahreïn, effectués dans les économies des Nord ont renforcé l'interdépendance entre le Moyen-Orient et le reste du monde.

III. Des dynamiques émergent et permettent à certains espaces du Moyen-Orient de s'imposer en tant qu'acteur

A. Le renforcement de pôles de développement permet leur émergence sur la scène économique et politique mondiale

Certains espaces au Moyen-Orient émergent sur la scène internationale et sont capables d'induire leur propre dynamique. Comme le montre la carte de la Turquie, celle-ci se veut aujourd'hui un

intermédiaire entre l'Union européenne et l'Iran, dans le cadre du dossier sur le nucléaire. Certaines pétromonarchies comme le Qatar ou l'Arabie saoudite, par l'importance de leurs investissements à l'étranger, sont capables de se faire entendre sur des dossiers internationaux comme le conflit israélo-palestinien. On note enfin que l'État israélien est capable de poursuivre sa politique de colonisation malgré l'opposition de la Communauté internationale.

B. De nouveaux axes de coopération se mettent en place

On observe au Moyen-Orient l'affirmation du chiisme. Longtemps dominé par les pouvoirs sunnites, la minorité chiite est discriminée dans de nombreux États. Le changement de conjoncture lui permet de faire entendre ses revendications, en Arabie saoudite par exemple. En effet, depuis que la majorité chiite dirige l'Irak, l'émergence d'un arc chiite allant de la Syrie à l'Iran en passant par l'Irak permet l'affirmation de l'identité chiite au Moyen-Orient. Malgré tout, cet « arc chiite » est également à percevoir comme un slogan utilisé par les pays sunnites pour resserrer leurs rangs face à la montée en puissance de l'Iran. Par ailleurs, comme le sunnisme, le chiisme est très divers, et les différentes branches disposent d'une grande autonomie par rapport à leur allié iranien. La mise en place de l'État islamique ou les violences au Yémen réactivent encore cet axe Syrie/Irak/Iran soutenu par la Russie face en particulier à l'Arabie saoudite.

C. Des puissances extérieures confrontées à des forces de résistance non souhaitées

Les puissances extérieures ont tendance à être moins influentes, tout d'abord de par la concurrence qu'elles se livrent, comme c'est le cas entre les États-Unis, la Russie et la Chine. Par ailleurs, sont à l'œuvre aujourd'hui certains conflits dont les grandes puissances ne semblent pas avoir la clé. Il ne semble pas exister d'acteurs suffisamment puissants et impliqués pour résoudre le conflit israélo-palestinien ou la guerre civile syrienne.

En effet, l'émergence sur la scène géopolitique de l'islamisme, et notamment de sa forme la plus extrême, le terrorisme, représente, certes, une nouvelle force endogène, mais elle est mal maîtrisée. Un acteur comme le Hezbollah est aujourd'hui incontournable sur les questions syrienne ou libanaise. On a pu observer l'émergence politique des différents mouvements islamistes nationaux dans les pays ayant connu des révolutions arabes (Ennahdha ou les Frères musulmans). Ces mouvements se sont diffusés dans un contexte de mal développement et de répression. Enfin, l'émergence de l'État islamique, de la même manière, déstabilise les acteurs occidentaux qui peinent à analyser le fonctionnement de l'organisation terroriste.

Enfin, les révolutions arabes semblent mettre à distance les influences extérieures, mais il semble également qu'elles aient besoin de leur aide économique et surtout de leur appui politique pour se légitimer, comme ce fut le cas avec les nouveaux gouvernements tunisiens ou libyens. L'Union européenne en particulier, semble assez déstabilisée face aux nouveaux acteurs qui ont émergé dans le cadre de ces révolutions, car elle ne les identifie ni ne les maîtrise suffisamment.

Conclusion

Le Moyen-Orient, toujours otage de ses ressources, semble donc toujours fonctionner sur cette logique d'influence et l'on ne peut que constater son incapacité à peser seul efficacement sur le règlement des conflits régionaux.

Oral

La Turquie, nouvelle grande puissance du Proche-Orient ?

Introduction

Pendant plusieurs siècles, l'empire ottoman dont la Turquie est l'héritière depuis la fin de la Première Guerre mondiale, a contrôlé un vaste espace qui, outre l'Europe balkanique, couvrait l'ensemble du Proche-Orient. Conséquence du traité de Sèvres, la Turquie devenue une peau de chagrin, semblait avec Mustafa Kemal Atatürk avoir fait le choix d'un encrage à l'Occident corroboré ensuite par son adhésion à l'OTAN en 1952 et sa candidature, plus récemment à l'Union européenne en 1987.

Aujourd'hui on évoque son retour au Moyen-Orient dont elle redeviendrait une puissance majeure : est-ce crédible ?

I. Le retour de la Turquie au Moyen-Orient depuis déjà plus d'une décennie semble être un choix

A. Une convergence de divers facteurs politiques et géopolitiques...

Si le rapprochement de la Turquie avec les pays arabes date des années 1960-1970 avec par exemple l'adhésion de la Turquie à l'Organisation de la conférence islamique (OCI) en 1976, c'est à partir de 2002 avec l'accession au pouvoir du Parti de la justice et du développement (AKP) que les relations se sont approfondies à la fois en raison d'une approche « confessionnaliste » (celle d'un islam de nouveau assumé) et des tensions avec une Union européenne (UE) réticente à son admission.

B. ... ont pu peser en faveur d'une politique dite « néo-ottomane » due en grande partie à Ahmet Davutoglu

Selon les thèses de ce dernier, c'est l'alignement de la Turquie sur l'Occident pendant la guerre froide qui est l'origine de sa vassalisation. Pour redevenir un acteur majeur sur la scène internationale, elle doit redevenir un État pivot dans un Moyen-Orient qui est un espace vital pour la Turquie. Ces thèses se sont combinées avec celles d'un panislamisme avec pour objectif la promotion d'une solidarité islamique régionale.

II. ... conforté par son émergence récente...

A. La puissance turque au Proche-Orient...

La Turquie à l'intersection des continents européens possède une démographie dynamique (avec 80 M d'habitants, elle a la seconde population de la région après l'Égypte), une économie brillante (la 17e économie mondiale, des taux de croissance élevés jusqu'en 2017) jusqu'à ces dernières années, une des meilleures armées du Proche-Orient, derrière Israël et à parité avec l'Iran. Depuis 2002 enfin, elle a accru de façon importante son réseau diplomatique.

B. ... s'est effectivement traduite par un *powershift* (basculement de sa puissance d'Ouest en Est)...

Cette puissance régionale s'est concrétisée par des rapprochements géographiques avec les pays arabes, par la signature de nombreux accords de libre- échange, par la proposition turque de novembre 2010 d'instaurer un espace « Chamgen » comprenant la Syrie, la Jordanie, le Liban, la Palestine... De même, la Turquie a accru sa politique de soft power par l'exportation de ses séries télévisées, la création d'instituts culturels turcophones.

III. ... mais n'est pas dépourvue d'ambiguïtés

A. La Turquie connaît en 2017-2018 des difficultés internes importantes...

La Turquie, qui a connu de sérieux troubles internes suite à l'épuration qui a suivi la tentative de coup d'État et apparaît désormais comme une démocrature qui inquiète les marchés, a été frappée par la montée des taxes américaines sur l'acier et l'aluminium, une forte inflation (15 %), une dépréciation de sa monnaie (chute de 40 %) qui aggrave son endettement, la chute des IDE.

B. ... et a une politique étrangère particulièrement fluctuante...

Ces fluctuations sont liées surtout aux évolutions de la question kurde. Après le déclenchement de la révolution syrienne en 2011, la Turquie s'est positionnée dans le camp opposé à Bachar el-Assad en soutenant les rebelles islamistes, en adoptant une ligne dure vis-à-vis de la Russie (2014-2015), en se rapprochant du Qatar (ouverture d'une base à Doha) et des Frères musulmans en Égypte jusqu'en 2013... au détriment de l'alliance avec Israël (2010-2016)... avant d'opérer, suite à la dégradation de sa relation avec les États-Unis (refus américain d'intervenir en 2013, appui aux Kurdes syriens du PYD en 2014, refus d'extrader F. Gülen à la suite du coup d'État en Turquie) un rapprochement stratégique en 2017 avec la Russie et l'Iran, alliés de la Syrie.

C. ... qui irait jusqu'à « donner le vertige »

Un colloque de l'IRIS en 2017 a pointé les contradictions stratégiques manifestes de la Turquie : elle s'identifie à l'Occident mais multiplie les références à son passé impérial, islamique et oriental ; toujours candidate à l'UE, elle multiplie les provocations à son égard ; membre de l'OTAN, elle s'est rapprochée de la Russie et veut lui acheter des armes (missiles S-400)... partenaire stratégique avec les États-Unis, elle a d'excellentes relations avec l'Iran.

Conclusion

Une nouvelle fois, fin 2018, le président Erdogan qui a profité de l'affaire Khashoggi pour améliorer son image, semble vouloir procéder à un rééquilibrage des relations diplomatiques de la Turquie (qualifiées de « réversibles », de « problématiques », de « déboussolées » à « l'introuvable cohérence » par les observateurs) en se rapprochant des États-Unis (libération du pasteur Brunson), en cherchant à normaliser ses relations difficiles avec ses partenaires allemands ou en étant à l'origine d'une réunion à quatre à Istanbul (octobre 2018) avec la France, l'Allemagne et la Russie... Tous évènements qui illustrent sans doute ce propos d'un spécialiste de l'université turque de Karatekin pour lequel « la diplomatie turque traverse une période très mouvementée »... qui dépend beaucoup des risques ponctuels auxquels le pays est confronté et pourrait entraîner des « ruptures diplomatiques multidimensionnelles ».

Module 4

Géodynamique continentale de l'Amérique et de l'Asie

Chapitre 10
Construction des territoires et grandes aires culturelles dans les Amériques

Frank Paris

L'Amérique est le continent des fédérations, au nord, les États-Unis, le Canada et le Mexique, au sud, le Brésil et l'Argentine et le Venezuela. Pour certains pays, le choix de la fédération a été fait dès l'indépendance, pour d'autres plus tardivement mais il répond en général à la nécessité de concilier unité nationale et diversité régionale. Le fonctionnement actuel des fédérations est loin d'être uniforme et un grand nombre de variables l'influencent, notamment les caractéristiques de la culture politique nationale ou locale. Toutes doivent faire face à des contraintes comparables, en particulier la recherche de l'équilibre budgétaire du secteur public.

S. Velut, *L'Argentine*, 2002.

DATES CLÉS

1521 Cortès à Tenochtitlan, fin de l'Empire aztèque.

1533 Pizarre à Cuzco, fin de l'Empire inca.

1861 Début de la « campagne de pacification de l'Araucanie » par l'armée chilienne, entreprise de quasi-extermination de la population des Mapuches (reddition inconditionnelle en 1883).

1948 Naissance de l'OEA (Organisation des États américains).

2 avril-14 juin 1982 Guerre des Malouines.

1991 Naissance du Mercosur par le traité d'Asuncion.

1992 Obtention du prix Nobel de la Paix par la Guatémaltèque Rigoberta Menchu, pour son action en faveur des populations indiennes de son pays dans le contexte de la guerre civile.

1992 Équateur-Pérou : dernier conflit du sous-continent.

2005-2007 « Guerre du papier » entre Argentine et Uruguay, à propos des productions papetières des deux pays, coupures épisodiques des voies d'accès entre les deux.

2018 La Cour internationale de Justice annonce ne pas pouvoir forcer le Chili à donner un accès à la mer à la Bolivie.

CHIFFRES CLÉS

État	Date de création et (modalité)	Capitale	Langue(s) officielle(s)	Devise (traduction française), hymne national
Canada	1867/1931 (reconnaissance d'autonomie)	Ottawa	**Anglais** Français	« D'un océan à l'autre » Ô Canada

États-Unis	1776 (indépendance)	Washington	Anglais	« In God we trust »/« E pluribus unum » **The Star-Spangled Banner**
Mexique	1821/1836 (indépendance)	Mexico	Espagnol	/ **Himno nacional mexicano**
Bahamas	1973 (indépendance)	Nassau	Anglais	« Maintenir, croire et progresser ensemble » **March On, Bahamaland**
Cuba	1868/1898 (indépendance)	La Havane	Espagnol	« La patrie ou la mort, nous vaincrons » **La Bayamesa**
Équateur	1822 (indépendance)	Quito	Espagnol	« Dieu, patrie et liberté » **Salve, Oh Patria**
Brésil	1822/1825 (indépendance)	Brasilia	Portugais	« Ordre et Progrès » **Hino nacional brasileiro**
Uruguay	1825/1830 (indépendance)	Montevideo	Espagnol	« Liberté ou mort » Orientales, la **Patria o la tumba**
Chili	1818 (indépendance)	Santiago	Espagnol	« Par la raison ou par la force » **Dulce patria, recibe los votos**
Argentine	1816 (indépendance)	Buenos Aires	Espagnol	« Dans l'union et la liberté » **Himno nacional argentino**

CROQUIS DE SYNTHÈSE

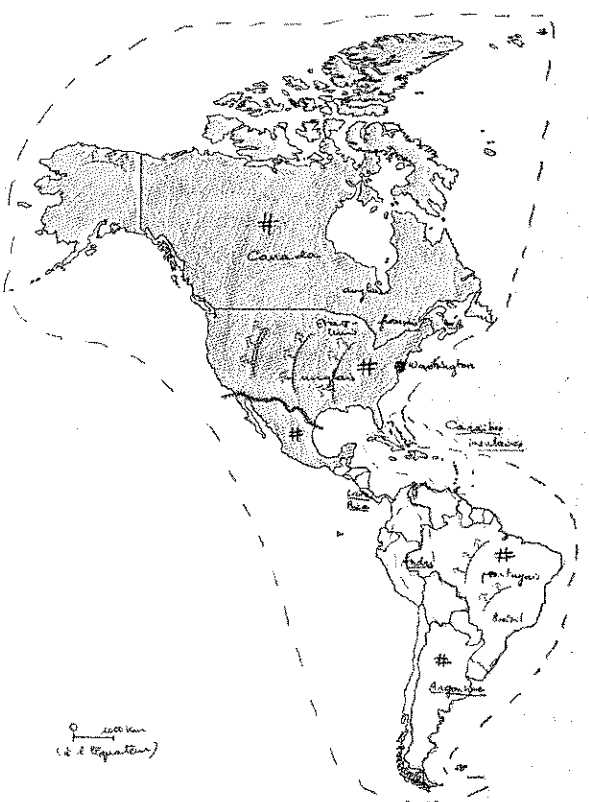

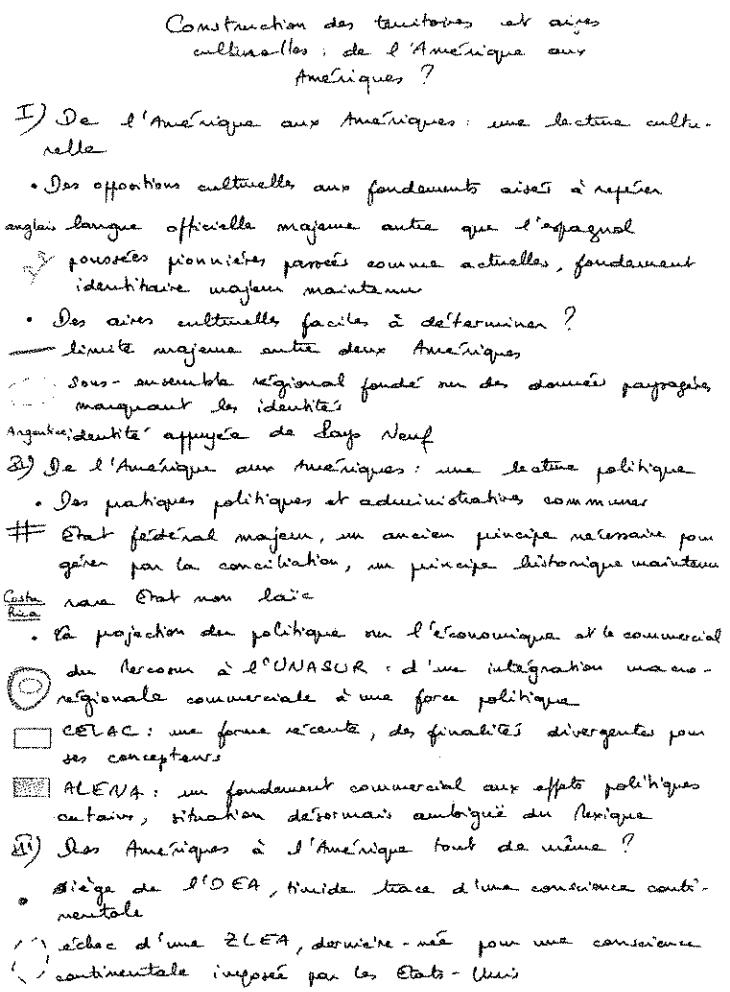

Introduction

La colonisation de l'Amérique, dans sa totalité, est une réalité, que des processus précoces de décolonisation ne gomment en rien. Les identités, les paysages, les modes d'organisation des territoires continuent d'en porter des traces évidentes. Plus que de seulement étudier les périodes successives, il s'agit de questionner les réinterprétations des structures territoriales produites tour à tour, qui forgent des identités, et aux limites et à la superficie variables. La période actuelle est en effet aussi celle de constructions territoriales institutionnelles macrorégionales dont certaines, sans se substituer aux États, affirment des solidarités nouvelles et pas seulement de nature économique ou commerciale. Différentes Amériques restent à repérer toutefois, et les processus actuels de constructions territoriales témoignent aussi d'une donne culturelle et identitaire multiple.

PROBLÉMATIQUES

- ***Réunis sous et selon un principe « continental », de quelles différences marquées les États en présence témoignent-ils ?***
- ***Quelles perspectives régionales peut-on et doit-on établir pour mesurer au mieux les formes de constructions territoriales en présence ?***

I. Des territoires et des cultures fondés sur une reconsidération d'héritages encore marqués

A. Monde anglo-saxon, monde hispanique et lusophone : quels fondements pour une distinction légitime ?

Empreintes égalitaires protestantes

Les fondements du monde anglo-saxon, se confondant avec une aire au protestantisme marqué et dominant, comportent des principes coloniaux encore visibles et à décliner. Plusieurs termes résument les modalités de mise en valeur de terres d'abord colonisées par la Grande-Bretagne (et la France pour partie, aux colonies intégrées par la suite à une Amérique anglo-saxonne dominante), notamment listés et considérés comme des « mythes fondateurs » (E. Marienstras) désormais. Les mentalités se trouvent encore marquées par un esprit capitaliste (que le protestantisme renforce comme conforte, avec le goût du travail et l'attitude « pragmatique » par exemple soulignée par Russell dans *Science et religion* en 1935). Des fondements libéraux doublent cette perspective, qu'il s'agisse d'un libéralisme économique (avec un esprit d'entreprise privé supérieur à une intervention publique) comme social et politique. Une tension pourrait apparaître, au titre de la double identification sociale : l'individu (personnel ou au sein de l'unité familiale) en est un premier niveau fondamental, à travers un champ d'actions entreprenantes (ce que l'idée du *self made man* résume) ; mais le collectif reste aussi un niveau majeur, à travers l'appartenance à une communauté sociale (fondée sur des éléments comme la couleur de peau, la religion, les origines, chaque élément s'ajoutant à d'autres) comme nationale (étatsunienne, canadienne mais aussi québécoise). Cette tension apparente est pourtant facilement conciliée, puisqu'elle porte sur des composantes complémentaires et non opposées (l'individuel au service du collectif, les intérêts individuels pour consolider des communautés, nationales notamment, fortes et puissantes). Ce fonctionnement social particulier est pour partie rappelé par l'organisation territoriale. Il suffit d'évoquer les Chinatowns des villes étatsuniennes comme canadiennes, mais aussi la ségrégation qui a érigé des ghettos subis par les habitants et pour partie reconsidérés depuis (à l'image de Harlem à New York, pour une gentrification désormais).

Des territoires porteurs d'idéaux égalitaristes

Des idéaux égalitaristes sont enfin mis en pratique de manière nette et restent marquants. Les principes énoncés par Jefferson aux États-Unis donnent lieu à une colonisation territoriale fondée sur une géométrisation affirmée, à partir des années 1780. Un quadrillage régulier (le *grid*) de « sections » carrées de 1 mille de côté couvre le territoire à partir des méridiens et des parallèles, pour fournir des lots à mettre en valeur par les colons. Chaque carré est divisé en 4 lots égaux, donc une superficie de 64,4 ha (160 acres), avec un lot d'un quart de section prévu pour être l'exploitation type attribuée à un colon, dans le cadre d'une unité administrative particulière, le *township* (structure de 6 milles sur 6 avec une partie des terres pour les équipements publics et les commerces). Ces divisions toujours existantes et régissant les États-Unis ruraux s'inscrivent dans une conception sociétale directement inspirée de principes identifiés : la base de la société se doit être une entreprise rurale, familiale, de taille moyenne, participant à la « République agraire » et à la richesse de cette nation, pour reprendre la rhétorique de Smith, père du libéralisme. Une telle régularité se retrouve au Québec, avec le système du rang. Ce découpage rectiligne et régulier, sorte de lames de parquet établies perpendiculairement au Saint-Laurent pour les premières entreprises, est lié à un cadastre liminaire source d'affirmation d'une autorité. Les « *small towns* » organisées autour d'une *Main Street* (ou Rue principale au Québec) et qui parsèment les territoires ruraux étatsuniens restent un référent identitaire majeur pour le monde anglo-saxon.

Une Amérique latine catholique plus inégalitaire

À ces principes égalitaires portés par le monde anglo-saxon s'opposent les inégalités assumées et affirmées, présentes dans le monde catholique. Les territoires coloniaux se construisent dans le cadre d'une présence indigène antérieure bien plus marquée, productrice de structures territoriales reprises pour partie par les premiers temps de la colonisation. Cette réalité s'observe tant dans l'Amérique centrale que dans les Andes, pour les structures aztèques comme incas. L'extension de l'Empire inca – prouvée historiquement malgré l'absence de contenus rédigés pour le rappeler – ne recouvre toutefois pas l'ensemble des Andes, et des formes territoriales comparables sont observables dans la Colombie actuelle, sans être soumises à l'autorité inca. Une telle structuration n'est pas présente dans l'ensemble de l'Amérique latine. Les peuples amazoniens ne connaissent pas une organisation pareille, liée d'abord à la communauté locale. Les régions voisines du Colorado, au-delà de l'Empire aztèque, ne sont que peu dominées par une telle influence, et des formes particulières émergent, transition entre un monde nomade septentrional et le monde sédentaire du Sud : des « *pueblos* », équipements qualifiés ainsi suite à la colonisation, répondent à un souci de concentration de populations plus que structuration régionale et donc d'affirmation d'un pouvoir sur des territoires proches. Les réalités aztèques comme incas apportent-elles un réseau fin de villes, de bourgs d'importance à la domination appuyée sur les territoires ruraux proches, pour les fonctions fondamentales de marchés et de lieux de culte. Leur existence est toujours notable et le tracé des réseaux à l'œuvre pour ces petites structures n'a pas varié de manière sensible depuis la colonisation. Seule la surimposition de créations nouvelles (autour des mines) s'y est ajoutée, sans gommer les structures anciennes. Les implantations locales répondent aux besoins de contrôler et d'administrer le territoire. Elles sont très rapidement mises en œuvre, dès le XVI^e^ s., avec une triple logique, communale, ecclésiastique et judiciaire.

Alors que l'Amérique du Nord affirme des découpages réguliers, l'Amérique hispanique et lusophone fonde ses découpages sur des données naturelles avec des soucis particuliers, comme celui de contrôler un couloir d'accès à la mer pour les centres urbains intérieurs d'importance, et ne pas dépendre d'autres implantations concurrentes. Les premières rappellent, par leur nom, l'inscription dans une perspective coloniale exacerbée, à l'image de la future Lima, baptisée Ciudad de Los Reyes. Les maillages religieux catholiques participent de cette entreprise fondamentale et ne sont qu'une des formes de la hiérarchie à l'œuvre. Les subdivisions classiques en évêchés, diocèses et paroisses croissent avec l'intégration progressive des territoires à un œkoumène colonial, pour une Église ancrée dans le mouvement, de manière autonome ou en association étroite avec les couronnes espagnole et portugaise. Les marques religieuses témoignent aussi des inégales occupations territoriales comme des concentrations humaines (et de fidèles importantes) : l'Argentine (2,78 millions de km^2) comprend ainsi 71 diocèses aujourd'hui, le Brésil (8,51 millions de km^2), 170, à comparer aux 93 de la France métropolitaine ; Cuba en comprend 11. Le premier diocèse date de 1513, né dans le Panama actuel. À l'origine, ces maillages participent pleinement du contrôle territorial des entités coloniales, alors que l'Église cherche aussi à s'affirmer autour d'institutions transposées dans le Nouveau Monde, pour assurer une autorité. Il en va ainsi des créations d'universités, dont la première date de 1536 et se situe à Saint-Domingue ; six universités existent à la fin du XVI^e s., chiffre honorable au regard de la situation européenne à la même époque. La logique foncière acceptée par les couronnes ibériques traduit enfin de manière évidente le système de domination et non d'équité entre habitants. Les terres tropicales ou plus sèches, toutes liées à l'esclavage, connaissent de tels principes, autour de figures territoriales. La plantation coloniale comme l'hacienda en sont les marques pour des productions diverses : aux plantations les cultures intensives (coton, bananes, sucre…), aux haciendas les élevages extensifs bovins. Le sud-est des États-Unis, au climat chaud (qu'il soit sec ou humide) et aux premières mises en valeur espagnoles et françaises, s'inscrit dans de telles perspectives, pour des paysages proches de ceux des Caraïbes insulaires. Cette donne passée reste majeure et la dualité foncière actuelle ne fait que rappeler les vastes latifundia constitués sous diverses autorités. Les chefs de guerre, généraux improvisés sous les ordres de Cortès comme de Pizarre, s'accaparent de vastes domaines et réduisent en quasi-esclaves les Amérindiens selon le principe de l'*encomienda*. À la tête de ce système aboli à la fin du XVII^e siècle, les *Encomenderos*, chargés de la mise en valeur de terres qu'ils possèdent en leur nom propre, se muent peu à peu en une bourgeoisie coloniale refusant de plus en plus l'autorité de la métropole. L'Église possède enfin de vastes domaines : au Brésil, les Jésuites s'octroient de larges domaines dans les premiers temps coloniaux. Les ordres mendiants, Franciscains et Dominicains, chargés par la Papauté de l'évangélisation des populations indigènes, procèdent différemment : les missions prennent la forme de villages aux lieux de culte fondés sur un syncrétisme dont l'architecture des façades rend compte. Pieux, tournés vers le travail, trouvant leur salut dans la pauvreté, ces missionnaires constituent de petites communautés dont les terres cultivées, selon un principe d'abord vivrier, ne s'inscrivent pas dans une logique de latifundia à leurs débuts.

Quels principes communs à ces formes de colonisation ?

Une première logique émerge et relève à l'évidence de l'intégration à des relations commerciales avec les métropoles. La littoralisation est un principe affirmé, pour des implantations liées à des sites avantageux, choisis d'abord pour le mouillage des navires, puis pour la création d'infrastructures portuaires. Rio de Janeiro, baptisée ainsi en référence à la découverte au mois de janvier de l'embouchure d'une rivière, présente un site de baie sollicité à l'origine par les Portugais. Les baies sont des sites majeurs pour des villes comme Washington et Baltimore, situées en fin de la vaste Chesapeake Bay, embouchure notamment du Potomac. New York présente d'autres avantages : les vallées de l'Hudson et de la Mohawk qui se jettent dans l'Atlantique à proximité du site de Long Island permettent de relier la ville aux terres de l'Empire américain britannique, le futur Canada. Dans ce dernier, le Saint-Laurent est un axe de peuplement sur ses deux rives, avec des implantations coloniales aussi comprises comme comptoirs pour l'exportation des fourrures et du bois à destination de la Grande-Bretagne. Aucun déterminisme ne saurait être porté toutefois : Maracaibo, commandant l'entrée du vaste lac du même nom, n'est que la deuxième ville du Venezuela, pour une capitale non littorale et séparée par une montagne protectrice. La plupart des villes intérieures de poids ont cherché à ménager un accès à la mer : une logique de doublons fonctionne par exemple pour Santiago au Chili, doublé de Valparaiso. Au Mexique, les colonisateurs maintiennent la capitale là où les Aztèques l'avaient établie. Les andines Bogota et Quito renvoient aussi à un contrôle des espaces intérieurs avec un accès maritime recherché dans la topographie. Les conditions naturelles, seconde logique à interroger, sont intégrées par les colonisateurs, selon des principes divers et parfois aucunement reliés à ceux actuels. Il en va ainsi du Nord-Est des États-Unis dans les premiers temps de la colonisation, avec la volonté de la Couronne britannique de réserver aux Puritains chassés d'Angleterre sur le *Mayflower* et leurs successeurs la côte jugée la plus inintéressante de l'ensemble atlantique ; inhospitalière s'entend pour des côtes tempérées, aux productions ni exotiques (sucre, épices) ni typique des terres canadiennes du froid.

L'idée de contraintes nourrit par ailleurs un imaginaire comme des identités. L'Amazonie est jusqu'à la fin du XVI^e^ s. jugée des plus hostiles et rares sont les explorateurs à s'aventurer par les terres : les cours d'eau, marqués par des conditions difficiles de navigation (rapides) sont sollicités mais nombre de tentatives restent vaines. La nature américaine conduit aussi à des agencements modifiés. À la fin du XIX^e^ s., les lots du rang québécois sont agrandis pour une modification du caractère rectiligne des tracés en raison des conditions naturelles plus contraignantes (notamment topographiques) vers l'Ouest ; cet ajustement était déjà pour partie présent aux États-Unis, à partir de la colonisation des Grandes Plaines, avec une extension des lots sans rupture majeure dans le tracé rectiligne. La nature américaine est aussi généreuse, qu'il s'agisse des conditions pédologiques de la Prairie canadienne et du Middle West (et la couche fertile de lœss d'origine glaciaire) ou de l'étagement de la vaste bande de montagnes courant à l'ouest du continent, étagement mis à profit dès les civilisations précolombiennes. La nature américaine ne saurait ainsi être qualifiée de brutale, pour des constructions territoriales qui intègrent ces logiques malgré des catastrophes déjà nombreuses (tremblement de terre de Mexico en 1985, éruptions volcaniques meurtrières, y compris dans les Caraïbes, ou « Méridien des catastrophes » aux États-Unis).

B. Des cultures et des référents à plusieurs échelles

L'Amérique de la négritude

L'entité Amériques associe des cultures multiples. Le constat est ainsi dressé par l'historien Chaunu en 1949, constatant dans son *Histoire de l'Amérique latine* « l'unité de ce monde, en opposition à l'Amérique anglo-saxonne ». La religion ne fait que confirmer une telle logique, l'expression employée par le pape Paul VI, en août 1968, lors de son arrivée à Bogota, ne valant que pour l'Amérique latine : « très noble terre, continent chrétien ». Dès les années 1960, l'accent est mis sur la diversité, à l'image de Niedergang dans *Les vingt Amériques latines* (1962), pointant les écarts culturels entre les États. Plus que d'énumérer des entités, interroger les fondements de certaines s'avère parlant. Une logique régionale émerge, qu'il s'agisse de l'Amérique andine ou des Caraïbes. Sans faire preuve de déterminisme, des caractères communs donnent un semblant d'unité, renforçant par ailleurs la diversité interne de l'Amérique latine. L'arc des petites îles des Caraïbes, parfois dépendances ou associées dans le cadre du Commonwealth et gardant pour certaine la reine d'Angleterre comme souverain, présente une homogénéité, alors que l'extension à l'ensemble des Caraïbes insulaires comme continentaux infirme pour partie cette allure régionale. Qu'il s'agisse de l'hispanique et revendicatrice Cuba, du Guatemala à la présence indienne marquée, les marques de divergence sont nombreuses et le Belize n'est qu'un maigre État du Commonwealth, « corps étranger, anglophone et caraïbe, sur le continent indien et latino » (B. Bret). Partant, quelle ressemblance repérer entre les Bahamas, membres du Commonwealth, à la monnaie (le dollar bahaméen) indexée à parité fixe et égale au dollar américain, parlant anglais, pour une économie tertiaire et des paysages plats, et n'importe quel État d'Amérique du Sud ? Une telle mise en perspective rappelle la juxtaposition de cultures à l'œuvre et invite à toujours préciser le critère retenu pour interroger et observer les territoires considérés.

Des pratiques communes, touchant les mentalités, semblent émerger et se retrouvent sur l'ensemble des Amériques.

Les Amériques, terre pour une durabilité urbaine

Vancouver et Curitiba sont érigés en modèles de villes durables sur la scène mondiale, la première appartenant à un pays du Nord, l'autre à un pays émergent. Vancouver s'inscrit dans une perspective durable dès les années 1960, en adoptant la logique d'une ville compacte. 1990 voit l'élaboration d'un plan d'action, en concertation avec la population locale (4 000 personnes consultées), pour respecter les canons de la durabilité urbaine : ville compacte, mixité sociale comme fonctionnelle, transports prioritairement non polluants, vaste zone verte protégée autour de la ville. Le parc Stanley, à proximité du centre-ville, se veut un poumon vert, un élément pour une ceinture verte, qui cherche aussi à concilier présence sociale et activités économiques. Les jeux olympiques de 2010 ont permis d'afficher de manière encore plus appuyée et renouveler l'idée de vitrine mondiale en faveur de la durabilité. Des canaux identiques se repèrent à Curitiba, à l'orientation durable fondée d'abord sur les transports en commun, que plus de 80 % de la population empruntent désormais. Véritable modèle pour le monde – Curitiba est déclarée ville « la plus innovante au monde » en 1996, après avoir été « capitale écologique » du Brésil en 1992 – elle inspire aussi d'autres villes latino-américaines pour les modes de transports en commun (Quito, Bogota et Mexico). Les réalisations restent toutefois plus modestes que celles de Vancouver.

À un autre niveau, les îles Galápagos permettent de mesurer les réalités de la durabilité et les contradictions possibles à l'œuvre. Le géographe C. Grenier (*Conservation contre nature*, 2000) rappelle que dès la création du parc naturel national en 1959, ces îles équatoriennes sont saisies dans une double logique (économique pour l'État, écologique pour les scientifiques). Ses conclusions tendent à souligner l'échec d'un tel projet, dont témoignent pêle-mêle l'augmentation non régulée de la population permanente ou la non-limitation des arrivées touristiques (pour des capitaux et des emplois sur place mais impliquant la construction de deux aéroports supplémentaires aux dépens de la faune et de la flore). Le tournant libéral des années 1990 voit une diminution des crédits alloués par l'État, mais les donateurs extérieurs, motivés par une telle zonation, restent nombreux et pourvoyeurs de devises.

Une autre logique de nature identitaire semble aussi transcender les divisions culturelles déjà montrées. Les minorités et leur affirmation semblent pour partie régies par des problématiques communes. L'ouvrage *Les Amériques noires* (R. Bastide, 1967), vaut pour une minorité dont l'auteur s'attache à repérer les fonctionnements communs, qu'il s'agisse des mémoires (temps coloniaux ou rêves d'Afrique et de référents comme le Négus popularisés par des figures comme Bob Marley et le reggae) ou du rapport aux religions et aux folklores. La population noire est présente dans toutes les Amériques, représentant par exemple 9 % de la population mexicaine, 12,9 % de celle des États-Unis et formant la troisième minorité au Canada. En Argentine, l'association Africa vive («l'Afrique vit»), créée en 1997, s'attache à valoriser la culture de la minorité afro-argentine. Le devenir en cours montre, pour certains territoires, une intégration sensible. Aux États-Unis, cette population traditionnellement rurale est aujourd'hui urbaine à 90 %. Elle participe pleinement aux logiques nationales du peuplement. Suite à l'effondrement de l'économie de plantation dans le Vieux Sud cotonnier, des flux se sont dirigés vers le Nord-Est industriel. Les tendances actuelles montrent une augmentation de la présence noire dans des États porteurs d'un dynamisme certain : la population noire de l'Arizona a cru de 63 % entre 2000 et 2010, celle du Nevada de 61,4 %, pour une chute de 11 % de celle du District of Columbia sur la même période.

L'Amérique de l'indianité

Les groupes indigènes sont eux dans des logiques différentes. Brutale, génocidaire, la colonisation hispanique a été le fait de quelques centaines d'hommes opposés à une dizaine de millions d'Indiens pour les seules Andes : le succès se place à la conjonction de plusieurs réalités, entre maladies contre lesquelles les organismes indiens ne sont pas immunisés, travaux forcés, armes et techniques inconnues de peuples indiens ne connaissant par exemple pas la roue. Il convient toutefois de rappeler les avancées techniques agricoles fondamentales, chez les Aztèques notamment, au titre des ouvrages d'irrigation : barrages, canaux (près de 1 200 km pour la seule vallée de Tehuacan, à près de 250 km au sud-est de Mexico et l'irrigation d'une superficie de 330 km^2). Des paysages actuels font encore état de cette ingéniosité, à l'image des chinampas, jardins flottants classés au Patrimoine mondial de l'Humanité et situés à Xochimilco (près de Mexico). Les populations les plus résistantes ont d'ailleurs été celles les plus autonomes et les moins soumises à une autorité : dans le Yucatan mal dominé par les Aztèques et en Floride, les

populations ne se soumettent qu'au XIX^e siècle, tout comme les Mapuches au Chili. Ces faits soutiennent les conclusions de N. Wachtel (*La vision des vaincûs*, 1971) qui indiquent que les Espagnols ont trouvé des soutiens à leur entreprise coloniale chez les « Caciques », féodaux soumis à l'Empereur et voyant dans l'aide aux Espagnols un moyen d'accéder à la propriété de la terre. Les devenirs suivants admettent des évolutions conjointes : « On ne peut pas acquiescer à la thèse d'un racisme du Brésilien à l'égard des Indiens. Mais il est difficile de nier que, pour le Brésilien, l'Indien est un obstacle au développement. Cette forme de racisme se rapproche peut-être de celle de l'Américain, pour qui le génocide amérindien aura été un aspect de la conquête pionnière » (R. Pébayle, *Les Brésiliens*, 1989). L'oppression de ces populations se repère en rappelant qu'en Bolivie, 31 % des enfants indigènes de 9 à 11 ans travaillent conte 8 % des enfants non indigènes. Au Guatemala, la proportion d'enfants non scolarisé qui travaillent est passée de 48 % à 23 % entre 1989 et 2000, mais les enfants non indigènes semblent les plus favorisés : de 38 à 10 %. Le réveil indien progressif est détaillé par Y. Le Bot dans son ouvrage *La grande révolte indienne* (2009), se limitant à montrer la situation en Amérique latine. Des évolutions semblables apparaissent au nord du Rio Grande, avec la montée de contestations dans les années 1970, selon des formes parfois plus médiatisées, relayées par Hollywood (à l'image de Marlon Brando refusant son Oscar) et baptisées de « Red Power ». Les reconnaissances officielles suivantes relèvent tant du territoire – création du Nunavut en 1999 dans le nord du Canada, pour la population Inuit formant avec les membres des « Premières nations » la population amérindienne du pays – que du partenariat reconsidéré – à l'image des accords établis entre le gouvernement des États-Unis et les peuples vivant près du gisement de Prudhoe Bay. Les réserves indiennes, qu'il s'agisse de celles des États-Unis comme du Costa Rica, présentées comme des terres de développement et de reconnaissance des identités des peuples pré-colombiens, relèvent d'une zonation contestable et contestée.

C. Des groupes sociaux face à leurs passés : un esprit pionnier toujours présent

L'examen des mémoires touche à des traits culturels communs à l'ensemble des Amériques. Les mentalités valorisent des héritages autour de plusieurs fondements. Les souvenirs de la colonisation et de la conquête des territoires nourrissent identités et référents. La Malinche, figure encore idolâtrée au Mexique, symbolise aussi la traîtrise indienne au profit des Espagnols. Maîtresse de Cortès, traductrice des Conquistadors, elle est issue des peuples périphériques rencontrés d'abord par les Espagnols avant leur conquête progressive de l'Empire aztèque centré sur l'intérieur Tenochtitlan. La conquête de terres neuves ou faiblement occupées forge un esprit pionnier. Des événements de cette conquête restent vifs et marquent les identités, à l'image de l'histoire du convoi Donner, partant d'Illinois vers la Californie en 1846 et se trouvant piégé par l'hiver dans la Sierra Nevada : la survie de quelques membres renvoie à cette épopée enseignée aux Étatsuniens, ayant baptisé Donner Lake le lac du campement improvisé durant l'hiver, avant la venue de secours (F. Baquette, *Ma grand-mère cannibale*). Les contraintes naturelles sont encore comprises comme des défis permanents : la construction du TAPS (*Trans Alaska Pipeline System*) entre 1974 et 1977, pour acheminer les ressources

de Prudhoe Bay, est une entreprise inscrite dans cet esprit pionnier, ce qu'est la conquête de l'Amazonie brésilienne à partir des années 1960. En revanche, l'idée de *wilderness* (traduisible par « grande nature sauvage ») est une pratique territoriale voire un idéal qui ne s'inscrit que dans les territoires de l'immensité anglo-saxonne. L'immensité canadienne fait aussi partie de ces constructions, pour un pays symbolisé par une feuille d'érable et donc un élément naturel et sauvage. Deux figures majeures de l'identité des États-Unis sont les paysages karstiques de Monument Valley ou l'immensité forestière de parcs naturels nationaux comme Yellowstone. L'histoire est aussi affaire de rejets et les réformes agraires, nombreuses en Amérique latine, visent à corriger les héritages. Celle du Mexique en 1917, initiée par Zapata, réduit les latifundios sans mettre fin à la propriété privée, et vise à distribuer des ejidos aux paysans miséreux et à maintenir certains pour un usage collectif par les communautés rurales. La vague libérale de 1992 met fin à ce système. À l'inverse, certaines réalisations coloniales sont valorisées par une inscription au Patrimoine mondial de l'Humanité : les églises des cinq missions franciscaines de la Sierra Gorda au Mexique en font partie, tout comme la ville du Potosi.

Le passé national peut s'entendre pour partie comme ciment d'unité. Des marqueurs paysagers comme les Capitoles des capitales d'États chez l'Oncle Sam sont des référents identitaires majeurs. Un monument comme le mont Rushmore et ses quatre têtes de présidents sculptées participe à ces images identitaires et culturelles. À Cuba, les murs peints aux slogans affichant l'orientation du régime (« Socialismo o muerte ») sont des formes diffuses sur l'ensemble du territoire, et la place de la Révolution, à La Havane, reste associée aux temps forts du régime castriste. Le musée du littoral bolivien signifie le traumatisme causé en Bolivie par la guerre du Pacifique et la perte du couloir d'accès à l'océan au profit du Chili en 1874 (ainsi que des ressources minières importantes). La reconstitution d'une marine bolivienne en 1963, forte aujourd'hui de près de 6 400 soldats et de plus de 170 navires, chargés de la lutte contre le trafic de drogue et la contrebande le long des cours d'eau amazoniens, est une autre preuve de cette ambition nationale liée à l'histoire.

Des lieux de mémoire nés de l'histoire récente se constituent. La monumentalisation et la patrimonialisation en sont les leitmotivs, pas proprement américains. Les attentats du 11 septembre 2001 amènent la réalisation d'un mémorial. Le Viet Nam Veterans Memorial en est une forme plus ancienne, dont la sobriété est aussi un caractère.

II. Une construction achevée des territoires nationaux ?

A. L'« État », un principe ancien fait d'autorités et de frontières

Une tradition étatique installée

Les États, compris comme entités souveraines suprêmes, naissent avec les décolonisations. Les autorités à l'œuvre doivent répondre à divers défis aux lendemains des indépendances, pour assurer la pérennité des organismes étatiques. L'Amérique anglo-saxonne de la Conquête de l'Ouest voit des compromis et des accords établis de manière pacifique entre les deux États.

L'essentiel de la frontière est fondée sur le 49e parallèle dès le début du XIXe siècle pour maintenir dans le giron des États-Unis les riches terres agricoles des Grandes Plaines, encore mal occupées et cadastrées. En 1846, la limite est poursuivie et respecte les aires d'influence établies entre les Britanniques présents à Vancouver et les Américains à Astoria. En 1903, un accord est trouvé pour établir la frontière de l'Alaska et sollicite là encore une ligne imaginaire, le 141e méridien Ouest, prolongé par des découpages plus sinueux au sud, liés à ceux des différentes concessions pour les ressources supposées (en or notamment). Entre Mexique et États-Unis, la frontière relève de vicissitudes nombreuses, liées à des intérêts économiques, militaires (présence de garnisons reconnues ou non) voire culturels, mais aussi des achats opérés par l'Oncle Sam et facilités par la faiblesse de l'État mexicain. Découpage datant pour l'essentiel de 1848, il n'a été remis en cause qu'en 1853, par quelques discours mexicains, puis de fait accepté, y compris par les dictatures militaires qui ont dirigé à plusieurs reprises le pays. Ces réalités traduisent déjà celles latino-américaines : « instabilité interne chronique, séparatisme et nombreux conflits frontaliers, exploitation et marginalisation des peuples amérindiens » caractérisent des États mis en place par les « *caudillos*, souvent issus du peuple », suite aux hommes de l'indépendance, « *libertadores*, pétris d'idées des Lumières et de la Révolution française » (L. Arreghini, 2011). Le XIXe siècle est une suite de sécessions comme de prises de contrôle de territoires dans le cadre de l'ancien Empire hispanique, alors que le Brésil est marqué par une grande stabilité. « Fâcheux paradoxe, l'État qui pérennise par son nom la mémoire du *Libertador*, la Bolivie, rappelle par ses frontières actuelles et les amputations qu'elle a subies la réalité de la division territoriale » (B. Bret). L'actuelle Colombie, inscrite à son indépendance dans une Grande Colombie est rapidement partagée en 3 (sécession de l'Équateur et du Venezuela), puis perd au début du XXe siècle l'actuel Panama. Des territoires nés sous la colonisation voient leur existence confirmée et même liée à d'autres stratégies, à l'image de l'Uruguay et du Paraguay, États-tampons entre deux grands, Brésil et Argentine. L'Amérique centrale est-elle balkanisée, malgré l'éphémère tentative de regroupement fédérale, voire soumise à la pression mexicaine qui se tourne vers le sud pour agrandir son territoire suite aux défaites subies au nord.

Composantes pour l'identification et la construction des États, les frontières relèvent de devenirs contrastés. À la stabilité de l'Amérique anglo-saxonne s'opposent les différends tardivement réglés au sud voire encore en cours. Les conflits du XIXe et du début du XXe siècle, motivés par des ressources de tous types (mines, hydrocarbures), engendrent rancœurs et résolutions tardives. 1995 connaît un affrontement entre le Pérou et l'Équateur à propos d'un tracé montagnard, résolu par une intervention brésilienne. Le canal du Beagle, objet d'affrontement entre Argentine et Chili, est l'objet d'un traité en 1984, obtenu par une intervention papale. Certains territoires restent placés au cœur de revendications. Les Malouines constituent un quasi-cas d'école à ce titre. La guerre de 1982, échec pour les Argentins, ne signifie pas la fin des revendications du pays sur des îles ventées et de culture britannique. Riches en ressources halieutiques – et, depuis des forages de 2010, en hydrocarbures pour des quantités encore mal évaluées – et dotées d'une base militaire surdimensionnée de la Royal Navy, ces îles se prononcent en mars 2013 pour un maintien sous giron britannique. Cette même année

(180e anniversaire de la prise de possession britannique) s'ouvre sur une relance de tensions par la présidente C. Kirchner. La réponse de D. Cameron est celle d'un pays prêt à « se battre » pour les conserver. Dans les Caraïbes insulaires, l'État archipélagique et fédéral de Saint-Christophe-et-Niévès accorde une large autonomie à la seconde île, aux tentations sécessionnistes passées. Un bras de mer de moins de 3 km sépare les deux îles aux des logiques fédérales affirmées, avec un gouvernement propre pour Niévès.

Le fédéralisme : un modèle américain ?*

Cette dernière perspective renvoie ainsi à une logique américaine majeure, la question du fédéralisme. Les pratiques à l'œuvre divergent, avec le terme d'État employé dans la plupart des entités pour désigner de telles structures. Au Mexique (ou plutôt aux États-Unis du Mexique), 31 États fédérés composent le territoire, en plus du District fédéral qu'est la capitale Mexico. Le Brésil comporte 26 États, plus un District fédéral ; la Constitution de 1988 prévoit en plus une place de poids aux municipes, niveau administratif de moindre superficie. Au Canada, il est question de provinces et de territoires. Les provinces sont au nombre de 10. S'y ajoutent trois territoires directement gérés par Ottawa, disposant de quelques prérogatives autonomes pour des ensembles septentrionaux peu occupés, mais riches en ressources minières fondamentales (Yukon, Territoire du Nord-Ouest et Nunavut). Les États-Unis sont constitués de 50 États (*small governments*), aux prérogatives définies par rapport à l'État fédéral (*big government*). Le District of Columbia s'y ajoute (capitale fédérale) sans avoir statut d'État. Les finalités sont différentes et procèdent des fondements des États fédéraux. Aux États-Unis, les principes égalitaires et républicains voient dans le fédéralisme un mode de gestion adapté à l'immensité du territoire, avec des relais dans les États fédérés. La Canada s'inscrit déjà dans une gangue de compromis, au titre des Nations qui le composent (cas du Québec et, plus récemment, du Nunavut).

En Amérique du Sud et au Mexique, le fédéralisme relève du compromis total à partir des premiers temps des États. « L'histoire de la formation des États-Nations latino-américains au XIXe siècle est celle d'un conflit permanent entre la volonté centralisatrice de l'État et les forces centrifuges des pouvoirs locaux et régionaux. Ces "seigneurs territoriaux", avec lesquels l'État devra négocier faute de pouvoir les contrôler, s'appuient sur des formes de sociabilité traditionnelle et des réseaux locaux fortement ancrés dans les territoires » (M.-F. Prévôt-Schapira, 2000). L'Argentine et le Brésil connaissent de tels mouvements, relevant de chefs régionaux (grands propriétaires), qui, satisfaits d'une autonomie relative, assurent en retour une pacification des territoires contrôlés sur le plan foncier. Les évolutions relèvent des contextes politiques, avec un centralisme affirmé durant les régimes autoritaires qui réduisent les prérogatives fédérales et mènent des projets nationaux totaux. Le libéralisme économique concomitant au rétablissement de la démocratie voit un retour à une décentralisation avec des transferts de compétences fiscales. Le cas du Brésil montre que ces perspectives s'avèrent un véritable poison, si bien qu'une idée de « crise du fédéralisme » (S. Velut) apparaît. Une course aux baisses fiscales est à l'œuvre entre États pour attirer les investisseurs, alors que le nombre de municipes a été multiplié – chacun étant assuré d'obtenir les rentrées fiscales afférentes à cet échelon – et qu'une

allure de clientélisme local émerge. Le désengagement de l'État central amène la multiplication des relais nécessaire au niveau régional comme local et la substitution aux fonctions perdues devient difficile pour certains États fédérés. Des évolutions proches s'observent en Argentine.

Les États-Unis, stables depuis leur fondation, ne relèvent pas de ces tendances, avec un partage des taches clairement établi. Le gouvernement fédéral se concentre principalement, en matière économique, sur la monnaie. La politique étrangère et la défense impliquent des dépenses publiques qui stimulent certaines branches de l'économie. La réalisation des grandes voies de transport est orchestrée par l'État fédéral sous couvert d'acteurs privés le plus souvent, et ce, dès les transcontinentaux. Les créations ou les délocalisations d'entreprises qui concourent à modérer certaines inégalités régionales, ne sont menées que du seul chef des acteurs privés. Le fédéralisme implique la souveraineté des *small governments* en matière d'éducation (législation et dépenses en sa faveur) et d'impôts fonciers. Les pouvoirs sont partagés en matière de politiques fiscale, sociale et de justice.

B. L'État sous le prisme de l'État-nation* : quelles constructions ?

Les Nations en présence relèvent de plusieurs logiques. Les premières valorisent des identités internes multiples et réunies sous une même entité nationale. La première devise des États-Unis (« *E Pluribus Unum* », « De plusieurs, un seul », datant de 1776) reste d'actualité pour les réalités qu'elle désigne. Le terme de multiculturalisme est plus volontiers employé au sud du Rio Grande. L'article 4 de la Constitution mexicaine de 1992 indique : « La nation mexicaine a une composition multiculturelle qui trouve son origine dans ses peuples indigènes ». Les marques de sociétés de migrants s'intègrent à de telles perspectives dans le cas du Brésil, avec une affirmation supplémentaire des racines afro-brésiliennes par la Constitution de 1988. Cette reconnaissance ultime est le résultat d'un cheminement pour construire et discourir sur la « brésilianité », avec une succession de figures valorisées (l'Indien, le Blanc puis le métisse). D'autres États latino-américains procèdent de même et Chavez* représentait le fort métissage à l'œuvre au Venezuela. Ces principes sont propres à fonder une communauté nationale, des Nations véritables.

Cette perspective n'est pas commune à toutes les Amériques. Le Canada, qui est le premier pays au monde à s'inscrire dans une politique officielle de multiculturalisme dès 1971, se doit de composer avec des Nations marquées et associées à des territoires particuliers. Dès son origine, les divergences avec les États-Unis sont flagrantes sur ce point.

Le Québec, Nation sans État

L'ouvrage de J. Garreau, *The Nine Nations of North America* (1981), identifiait le Québec comme une Nation à part entière, centrée sur la ville du même nom ; il forme de la sorte la seule entité marquée par une correspondance poussée entre un territoire politique et un groupe culturel et à l'identité revendiquée. Le Québec se présente en effet comme une nation sans État indépendant, avec 8 millions d'habitants (dont 900 000 anglophones), disposant de la reconnaissance officielle de la langue française dans les institutions de la province. Plusieurs événements ont montré le désir d'indépendance et sa diffusion au sein de la population totale. Les référendums tenus en 1980 et 1995 ont rejeté l'idée d'une indépendance, le dernier avec un score de 50,58 %. Surtout,

le « printemps érable » de 2012 nait chez les étudiants et s'étend à la population québécoise. L'origine directe du mouvement – l'augmentation des frais d'inscription à l'université – rappelle que l'accès à l'enseignement supérieur est un moyen de former une classe moyenne québécoise en réaction à une domination culturelle anglophone. Un nouveau référendum viendra-t-il, dans l'avenir, donner à cette Nation un État véritable ?

Des communautés nationales récemment fondées apparaissent enfin. La Bolivie en fait partie, avec le passage d'une « République créole à l'État plurinational communautaire » (L. Arreghini). Les reconnaissances récentes procèdent d'un pouvoir désormais détenu par la majorité indienne, qui ne se reconnaissait pas dans l'État bolivien dirigé par les grands propriétaires. L'accession à la présidence d'E. Morales marque le début d'une reconnaissance de nature nationale.

Quel que soit le processus de construction nationale à l'œuvre, les États admettent pour un grand nombre des principes de fonctionnement communs. La laïcité en est un majeur, que la plupart des États ont adopté. L'esprit des Lumières pousse à un tel fonctionnement étatique, présent dans l'article 6 de la Constitution des États-Unis. Des exceptions apparaissent. Le Costa Rica reste marqué par une imbrication entre Église catholique et État, parfois critiquée mais jamais abrogée. Les imbrications sont aussi importantes en Argentine, pour des interventions étatiques dans la vie catholique et l'obligation, supprimée depuis une vingtaine d'années, pour le Président d'être de confession catholique romaine.

C. La gestion des territoires : des interrogations de nature nationale

Les territoires et leurs utilisations et constructions sont inscrits dans les projets nationaux successifs voire dans des principes identitaires pérennes. Aux États-Unis, le fameux « *Go West, young man* » reflète la volonté d'appropriation et la logique territoriale à l'œuvre pour une conquête de terres. La Frontière (*Frontier*) est un puissant marqueur à l'origine territorial et qui désormais relève de conquêtes sociales selon les politiciens qui l'emploient. Les régimes autoritaires latino-américains du XX^e^ s. considèrent les territoires comme partie intégrante des projets politiques. La « marche vers la mer » est un grand moment de l'histoire mexicaine, organisée en 1953 par le président Ruiz Cortines ; cette entreprise pionnière vise à orienter les flux de migrations internes vers les États tropicaux, bordiers du golfe du Mexique (États de Veracruz et du Tabasco), et riches en terres à coloniser du point de vue agricole. Malgré son échec premier, elle reste une référence. Au Brésil, le front pionnier dirigé vers l'Amazonie s'inscrit dans des logiques géopolitiques à différents niveaux. L'expression célèbre du président Médici en 1970 (« Que les hommes sans terre aillent vers la terre sans hommes ») vise tant à soulager les territoires surpeuplés (et à éviter une réforme agraire aux dépens des grands propriétaires proches du régime) qu'à affirmer une présence dans des terres amazoniennes scrutées par les pays frontaliers. Le déplacement de la capitale à Brasilia n'est pas seulement affaire de symbole : elle est aussi une manière d'affirmer une autorité sur l'Amazonie brésilienne et de fournir au régime autoritaire une réalisation d'envergure.

le « printemps érable » de 2012 nait chez les étudiants et s'étend à la population québécoise. L'origine directe du mouvement – l'augmentation des frais d'inscription à l'université – rappelle que l'accès à l'enseignement supérieur est un moyen de former une classe moyenne québécoise en réaction à une domination culturelle anglophone. Un nouveau référendum viendra-t-il, dans l'avenir, donner à cette Nation un État véritable ?

Des communautés nationales récemment fondées apparaissent enfin. La Bolivie en fait partie, avec le passage d'une « République créole à l'État plurinational communautaire » (L. Arreghini). Les reconnaissances récentes procèdent d'un pouvoir désormais détenu par la majorité indienne, qui ne se reconnaissait pas dans l'État bolivien dirigé par les grands propriétaires. L'accession à la présidence d'E. Morales marque le début d'une reconnaissance de nature nationale.

Quel que soit le processus de construction nationale à l'œuvre, les États admettent pour un grand nombre des principes de fonctionnement communs. La laïcité en est un majeur, que la plupart des États ont adopté. L'esprit des Lumières pousse à un tel fonctionnement étatique, présent dans l'article 6 de la Constitution des États-Unis. Des exceptions apparaissent. Le Costa Rica reste marqué par une imbrication entre Église catholique et État, parfois critiquée mais jamais abrogée. Les imbrications sont aussi importantes en Argentine, pour des interventions étatiques dans la vie catholique et l'obligation, supprimée depuis une vingtaine d'années, pour le Président d'être de confession catholique romaine.

C. La gestion des territoires : des interrogations de nature nationale

Les territoires et leurs utilisations et constructions sont inscrits dans les projets nationaux successifs voire dans des principes identitaires pérennes. Aux États-Unis, le fameux « *Go West, young man* » reflète la volonté d'appropriation et la logique territoriale à l'œuvre pour une conquête de terres. La Frontière (*Frontier*) est un puissant marqueur à l'origine territorial et qui désormais relève de conquêtes sociales selon les politiciens qui l'emploient. Les régimes autoritaires latino-américains du XX^e^ s. considèrent les territoires comme partie intégrante des projets politiques. La « marche vers la mer » est un grand moment de l'histoire mexicaine, organisée en 1953 par le président Ruiz Cortines ; cette entreprise pionnière vise à orienter les flux de migrations internes vers les États tropicaux, bordiers du golfe du Mexique (États de Veracruz et du Tabasco), et riches en terres à coloniser du point de vue agricole. Malgré son échec premier, elle reste une référence. Au Brésil, le front pionnier dirigé vers l'Amazonie s'inscrit dans des logiques géopolitiques à différents niveaux. L'expression célèbre du président Médici en 1970 (« Que les hommes sans terre aillent vers la terre sans hommes ») vise tant à soulager les territoires surpeuplés (et à éviter une réforme agraire aux dépens des grands propriétaires proches du régime) qu'à affirmer une présence dans des terres amazoniennes scrutées par les pays frontaliers. Le déplacement de la capitale à Brasilia n'est pas seulement affaire de symbole : elle est aussi une manière d'affirmer une autorité sur l'Amazonie brésilienne et de fournir au régime autoritaire une réalisation d'envergure.

Les outils de la souveraineté et de la construction territoriale restent en grande part fondés sur les transports. Ces outils de la maîtrise des territoires ne sont pas une nouveauté. Le chemin de fer fait partie des paysages pionniers nord-américains dès avant 1869, date de la première voie ferrée transcontinentale aux États-Unis (nécessitant alors plus d'une semaine pour franchir le continent d'Est en Ouest contre 3 jours aujourd'hui). Au Canada, la Canadian Pacific Railway, fondée en 1886, s'étend de Montréal à Vancouver avec des ramifications aux États-Unis. La route gagne une place de choix après 1945, notamment suite au *Federal Aid Highway Act* signé par Eisenhower en 1956 et qui préside à l'établissement des autoroutes majeures du pays. La route 66, entre Chicago et la Californie, « long ruban de ciment qui traverse tout le pays » selon Steinbeck, est antérieure. Au Brésil, la Transamazonienne est une des cinq routes décidées dans le cadre du Projet d'intégration nationale (1970), avec par exemple la Mato Grosso-Manaus-Venezuela ou la Belem-Brasilia, le total représentant alors plus de 90 % du budget alloué aux transports.

III. D'autres constructions territoriales et institutionnelles en cours de consolidation pour partie : les débuts de nouveaux temps ?

A. Une mise en intégrations macrorégionales des Amériques

Les rapprochements entre États voisins, pour des finalités économiques, ponctuent l'histoire des Amériques, notamment dans la partie nord. Des tentatives d'union économique sont menées dès les années 1850 entre Canada et États-Unis, mais sont rejetées rapidement. Des accords sectoriels sont signés au cours du XX^{e} s., notamment dans les premières décennies autour du bois et du papier canadiens pour le marché étatsunien. Le Pacte de l'automobile, signé en 1965, s'attache à favoriser le libre-échange entre les deux pays, pour la fabrication de véhicules comme des pièces liées à la forte sous-traitance du secteur.

Le mouvement de rapprochement des territoires nationaux connaît ensuite une expansion à partir des années 1960. L'ombre des États-Unis est certaine, ces mises en œuvre s'inscrivant pour partie dans les stratégies développées par Kennedy pour éviter un « second Cuba » en Amérique latine après la victoire castriste. Les initiatives des États-Unis (Alliance pour le progrès, Banque interaméricaine de développement) forment un terreau pour favoriser les associations entre pays aux fondements économiques proches, créer des solidarités et empêcher un gouvernement communiste d'émerger. Le MCCA (Marché Commun centre-américain) débute le processus en 1960, sans la participation du Panama. La CAN (Communauté Andine des Nations, scellée par le Pacte Andin) nait en 1969 et la CARICOM (Caribbean Community), en 1973.

Les années 1980 sont celles des projets d'envergure. 1985 marque le début des discussions entre Brésil et Argentine, retrouvant la voie démocratique, pour la création d'une union commerciale. Uruguay et Paraguay s'y associent en 1990, eux aussi libérés des régimes autoritaires (1984 pour l'Uruguay, 1989 pour le Paraguay et la chute de Stroessner, « vieux caudillo qui exerçait le pouvoir [...] depuis 1954 et qui administrait le Paraguay comme s'il s'agissait d'une *hacienda*

personnelle », B. Bret, 2000). Au nord, un traité de libre-échange (commerce et flux d'investissement) est mis en œuvre entre Canada et États-Unis dans la seconde moitié des années 1980 pour une entrée en vigueur le 1er janvier 1989 (ALECA, Accord de libre-échange canado-américain). Les années 1990 sont celles des triomphes macrorégionaux de poids. L'ALENA associe le Mexique aux deux géants économiques à partir de 1994, renégocié en novembre 2018 en un Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) signé le 30 novembre 2018 en marge du G20 de Buenos Aires, qui accélère les liens économiques entre eux. Le Mercosur est établi en 1995 comme zone de libre-échange. Dès 1996, la Bolivie et le Chili en deviennent pays associés, tout comme le Pérou en 2003, la Colombie et l'Équateur en 2004, alors que le Venezuela passe de pays associé (à partir de 2006) à pays membre (en 2012), ce que la Bolivie est en voie d'être depuis 2012. Le passage à vide du tournant 1990-2000 s'explique par les crises brésilienne et argentine de ces années, alors que des tensions entre Argentine et Uruguay à propos d'intérêts économiques concurrents, en opposition avec les principes commerciaux soutenus par le Mercosur, semblent freiner les rapprochements.

B. Des succès inégaux

Les échecs sont patents pour les intégrations les plus anciennes. Toujours existantes, elles prennent des allures de coquilles vides, peu porteuses de projets. La CAN semble tiraillée entre deux logiques opposées. Elle fait preuve d'un processus d'approfondissement, en se dotant d'un Parlement indien (démocratiquement élu) existant depuis les années 1980 mais ne disposant pas d'une aura véritable, y compris auprès des populations électrices. Ses finalités laissent à penser à une volonté d'approfondissement total de la coopération en présence (en ne la limitant pas à la seule donne commerciale, avec des perspectives sociales et humanistes appuyées dans les discours) mais les compétences restent modestes et peu incitatives. À l'opposé, affaibli par des départs (et notamment celui du Venezuela, ou les tergiversations du Chili, en sortant en 1976 puis y réentrant en 2007), il semble regarder vers le Mercosur pour s'y intégrer de fait. Les cheminements vers l'UNASUR ne sont que la traduction, au profit du Mercosur, de ces logiques. Les faiblesses internes sont nombreuses : les économies peu complémentaires entre elles ne favorisent que peu le développement économique concerté et les rivalités géopolitiques entre membres restent réelles. En 2008, l'armée colombienne mène une incursion en territoire équatorien au motif de combattre les FARC, opération couverte de succès avec l'élimination physique d'un de leurs dirigeants (R. Reyes) mais véritable violation des principes de souveraineté nationale dans des terres où les rancœurs restent vives. La CAN est pourtant la seule intégration à présenter, en Amérique latine, une libre circulation de ses ressortissants, la CARICOM n'étant qu'en pourparlers sur ce point. Le MCCA a été affaibli par les guerres civiles des années 1980.

À l'opposé, un processus approfondi se fait jour pour le Mercosur, se référant à des modèles non masqués. L'Union européenne est une référence évidente pour une intégration qui est dotée depuis 2007 d'un Parlement au rôle encore seulement consultatif. D'autres formes d'approfondissement sont en cours de discussion, comme l'existence d'une Cour de Justice, pour une

intégration qui n'a pas hésité à suspendre le Paraguay en 2012 en raison d'une attitude politique interne jugée arbitraire (destitution du Président par le Parlement). Les succès commerciaux sont évidents, pour des économies réellement complémentaires, et dopées par les hydrocarbures du Venezuela. L'agriculture (céréales argentines au service des productions de la « ferme du monde » qu'est selon J.-P. Charvet le Brésil pour ses élevages) comme l'industrie de pointe et traditionnelle viennent par exemple s'ajouter aux compétences bancaires de l'Uruguay.

Sans parler d'un approfondissement total, l'ALENA montre un succès véritable autour de ses objets initiaux, purement commerciaux, et dont elle s'est peu démarquée. Entre 1992 et 2008, les exportations du Canada vers les États-Unis ont été multipliées par trois, celles du Mexique vers les États-Unis, par 4,5 et du Canada vers le Mexique, par 6, pour des productions très diverses dans la plupart des cas (composantes électroniques ou bovins pour le Mexique vers l'Oncle Sam). Des domaines adjacents connaissent des programmes, à l'image de l'ANACDE (Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement) ou de l'ANACT (Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail) qui vise à améliorer les conditions de travail et de niveaux de vie (ce qui en reste à l'état de principes). Transformé en AÉUMC lors de sa signature en novembre 2018, l'ALENA nouvelle mouture doit permettre de favoriser le commerce intrazone, sur pression du président américain Trump.

C. Des réalisations et des regards nouveaux mais brisés ?

La lecture des succès passe aussi par les constructions territoriales renforcées du fait de ces accords et donc des territoires institutionnels. L'ALENA/AEUMC valorise tant une Mexamérique que des organismes régionaux américano-canadiens. La première, aux *twin cities* dynamisées par les implantations de maquiladoras*, fait figure d'archipel soumis aux aléas d'une spécialisation à outrance dans des productions faiblement qualifiées et sans transferts technologiques de poids. La Puget Sound, entre Seattle et Vancouver, valorise les échanges technologiques et la coopération renforcée entre États-Unis et Canada. La région, transfrontalière désormais, se spécialise dans les hautes technologies, notamment celles des jeux-vidéos et des technologies de l'environnement. La Main Street America* est elle encore marquée par les activités de l'industrie traditionnelle automobile, et les coopérations transfrontalières sont marquées dans ce domaine entre les usines de production relative à la mécanique de précision et celles d'assemblage. Les productions territoriales liées aux Mercosur sont plus sectorielles. Les barrages pour la production hydroélectrique sont antérieurs à l'intégration et relèvent donc d'un terreau initial pour les rapprochements étatiques, avec des collaborations, par exemple, autour du barrage d'Itaipu projeté dès 1973 et mis en service en 1984 entre Brésil et Argentine. Les réalisations autres relèvent des transports pour une intégration commerciale et économique renforcée. Les routes irriguent désormais les frontières, alors que la Bolivie a choisi de se tourner vers l'est pour exporter son gaz, et non de l'exporter par le Pacifique et le littoral chilien.

L'heure actuelle semble enfin à la construction de territoires institutionnels de niveaux supérieurs. L'échec du projet de ZLEA s'inscrit dans des racines géopolitiques évidentes. En revanche, la finalité de l'Unasur n'est pas seulement liée à une contestation de la présence étatsunienne

sur le plan économique. La Déclaration de Cuzco (décembre 2004) vise à établir une CSAN (Communauté sud-américaine des Nations) ou CSN, fusion entre CAN et Mercosur, avec la participation du Guyana et du Surinam. Portant depuis 2008 le nom d'Unasur (Union des nations sud-américaines), elle cherche à unir les États comme les intégrations macrorégionales dans un cadre de concertation et de réflexion stratégique. Elle prend donc une forme particulière, peu comparable avec d'autres instances dans le monde. Son existence brève ne permet pas encore d'en dresser un bilan complet. Depuis 2011 (traité) et 2012 (entrée en vigueur), la CELAC (Communauté des États de l'Amérique latine et des Caraïbes, avec la totalité des États souverains, dont Cuba et le Mexique) est en place pour des objectifs entendus comme différents : outil de contestation de l'ordre étatsunien pour les uns (notamment le Venezuela), forum de discussion pour d'autres, ou organe stratégique de décisions communes dans un contexte de mondialisation (posture du Brésil).

Conclusion

La construction territoriale à l'œuvre relève de niveaux nombreux, qui tous sont à examiner. Peut-être plus qu'ailleurs, les rythmes passés restent visibles et sont autant de traces à prendre en compte. La colonisation, pourtant très tôt arrêtée, reste une réalité qui a présidé à nombre de situations actuelles, pour un ensemble à l'identité continentale à constamment questionner.

IDÉES REÇUES

Les colonisateurs espagnols ont supprimé toute construction territoriale antérieure

Les principes précoloniaux sont ceux d'entités impériales centralisatrices constituées progressivement à partir du XI^e s. Les empires aztèque et inca s'inscrivent dans une extension progressive de leur territoire. La soumission de peuples périphériques est nette dans le cas des Aztèques, alors que le système inca repose sur une hiérarchie sociale affirmée d'une autre nature : une répartition sociale est à l'œuvre, avec l'intégration progressive des peuples nouvellement dominés, si bien que l'expression de « projet fédérateur » est proposée par le géographe J.-P. Deler pour caractériser un tel fonctionnement. Une véritable vision géopolitique pour le contrôle des territoires impériaux s'appuie sur des structures particulières. Un réseau fin de voies de communications est à l'œuvre, structuré, dans les Andes, autour d'une route « pan-inca » majeure. S'y ajoutent des implantations ponctuelles, concentrations d'autorités pour le paiement de l'impôt et la fonction évidente de garnison. L'idée de domination est réelle, notamment dans le monde aztèque, et la colonisation hispanique sait pour partie jouer sur les rancœurs accumulées à l'encontre des peuples souverains. Ces remarques sont fondamentales car elles président pour partie à la mise en valeur des empires coloniaux espagnols, à l'image de la situation des Andes incas : « Bien que les guerres aient ravagé une grande partie de l'empire inca durant nombre d'années de la première moitié du XV^e s., la colonisation espagnole s'est en quelque sorte coulée dans le moule préparé par la domination incaïque dans l'aire andine » (J.-P. Deler, 1981).

LES LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Les lieux de détention et de rétention dans les Amériques, lieux de mémoires patrimonialisées

Qu'il s'agisse du passé ancien comme proche, les Amériques sont saisies dans une logique de reconsidération de ce même passé et de construction d'une mémoire autour de lieux symboles. Ellis Island, lieu de transit des migrants candidats à l'entrée sur le sol étatsunien, est ainsi transformé en musée en 1990. Fermé en 1954, ce lieu de New York est laissé à l'abandon jusqu'en 1964. Les dictatures latino-américaines des années 1970 sont aussi liées à des lieux de détention de prisonniers politiques, torturés voire tués dans des endroits détournés de leur fonction première. À Buenos Aires, l'Esma (Escuela de Mecanica de l'Armada) est décrété lieu de mémoire en 2004 par le président Kirchner, avant une muséification de ce lieu où près de 5 000 personnes ont été torturées (plus de 15 % des morts de la dictature) avant d'être envoyées dans les « vols de la mort ». Dans la capitale argentine, un lieu comme la Plaza de Mayo, non reconnu officiellement, relève d'une même logique, point de rassemblement dès la dictature, des mères et grand-mères de disparus alors surnommées « las locas » (« les folles »).

Bibliographie

Lecture indispensable

Y. Le Bot, *La grande révolte indienne* (2009).

L'ouvrage de ce sociologue offre un panorama du « réveil indien » (principalement en Amérique latine), de ses racines dans les années 1960-1970 aux résultats actuels. Les premières actions, isolées et liées au monde du travail (coopératives, organisations de type syndical) peinent à obtenir des résultats, d'autant qu'elles sont pour partie freinées par les gouvernements dictatoriaux de la période. Des marches de protestation organisées à l'occasion du 500e anniversaire de 1492 ont un retentissement plus grand. Y. Le Bot met en avant deux événements à la résonance particulière, l'insurrection zapatiste au Mexique (1994) et l'accession à la présidence bolivienne de l'indien E. Morales, président du syndicat des producteurs de coca (2005). Les racines et les rouages des actions se trouvent déclinés dans l'ouvrage, qui s'attache à repérer aussi le passage de revendications de nature économique et culturelle à des logiques politiques affirmées, œuvre de générations successives.

Ouvrages

Galeano E. (1971), *Les veines ouvertes de l'Amérique latine.*

Henneton L. (2017), *La Fin du rêve américain ?*, Odile Jacob.

Kandel M. (2018), *Les États-Unis et le monde, de George Washington à Donald Trump*, Paris, Perrin.

Rouquié A. (2016), *Le siècle de Péron. Essai sur les démocraties hégémoniques*, Paris, Seuil.

Théry H. (2016), *Le Brésil. Pays émergé*, Paris, Armand Colin (1re éd. 2005, édition augmentée).

Ventura Ch. (2014), *L'éveil d'un continent. Géopolitique de l'Amérique latine et de la Caraïbe.*

Wachtel N. (1971), *La vision des vaincus*, Paris, Gallimard.

Commentaire de documents

Les intégrations macrorégionales dans les Amériques

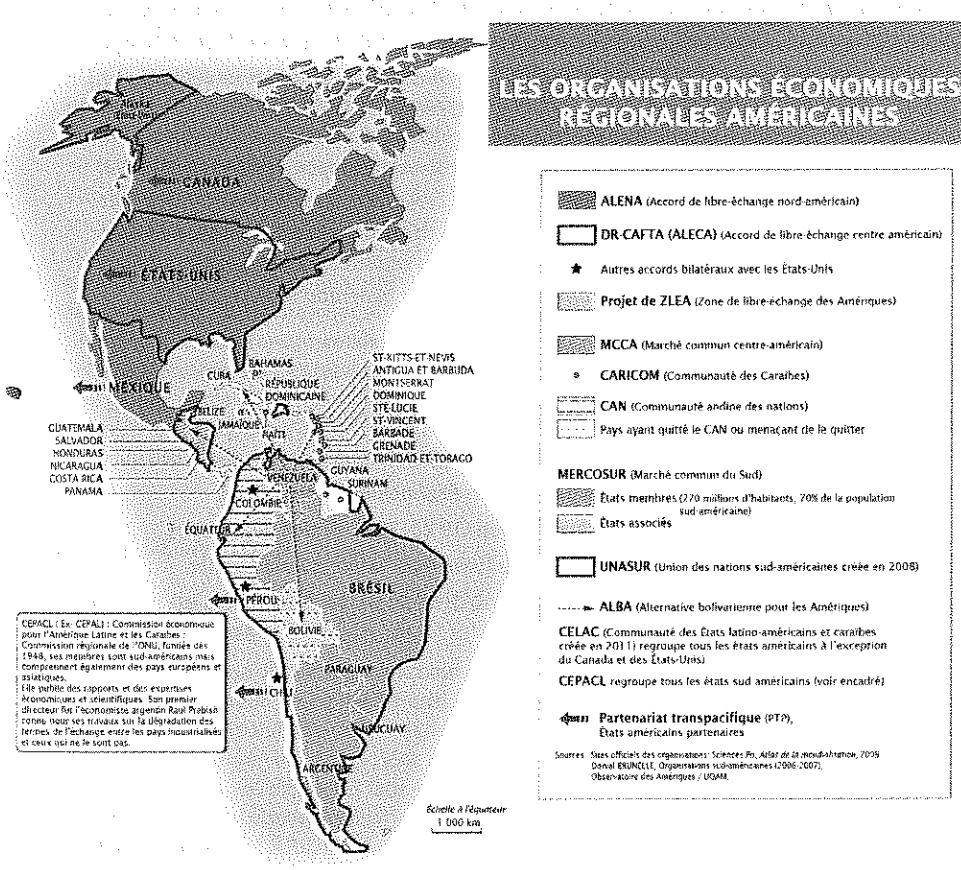

A. Battistoni-Lemière, A. Le Fur, A. Nonjon, Cartes en mains, Ellipses, 2014.

Introduction

Les intégrations macrorégionales sont des regroupements d'États, s'unissant sous une structure commune selon des objectifs qui peuvent n'être qu'uniques (finalité commerciale) ou approfondis vers des logiques pour partie régaliennes. Les Amériques s'inscrivent dans une telle réalité, ce qui témoigne des réalités géoéconomiques comme géopolitiques de cet ensemble, « de l'Alaska à la Terre de Feu ».

I. Un foisonnement de réalisations régionales

– ALENA/AEUMC et Mercosur : poids lourds des Amériques

– Des réalisations de moindre envergure, par les objectifs comme les superficies et les populations en présence.

– Des réalisations extensives, aux dépens d'autres.

II. L'apparition de projets « continentaux » ou transcontinentaux

– Le regard vers une totalité des Amériques : le projet avorté de la ZLEA, qui marque encore les esprits.

– Une structuration autour du Pacifique peu convaincante.

– Une structuration économique et commerciale autour de l'Atlantique nord, choix pour l'avenir ?

III. Une multitude de réalisations qui reprennent la logique d'Amériques au pluriel

– Une opposition entre Nord et Sud.

– Une opposition Sud qui se structure vers une logique « latine » en quasi-totalité (à l'exception du Mexique).

– Des revendications de nature géopolitique non déguisées : une réaction ferme à la présence américaine autour de l'ALBA, mise à mal par la disparition de Chavez.

Conclusion

En définitive, cette carte montre bien (et les couleurs utilisées y participent) les structurations en présence, avec des intégrations qui ne relèvent pas d'une simple logique économique.

Dissertation

L'Amérique forme-t-elle un véritable continent ?

Introduction

Les deux dernières *Géographies Universelles*, produites par des équipes de géographes, se sont attachées à séparer en plusieurs tomes le traitement de ce qui serait un « continent, l'Amérique ». Si les perspectives matérielles ne sont pas à négliger – proposer deux tomes par rapport aux autres de la collection, c'est justement équilibrer les volumes et éviter la disproportion avec le reste des ouvrages – les fondements scientifiques d'un tel découpage sont majeurs. Guidés par la volonté de présenter des ensembles homogènes, les auteurs souhaitent sortir de visions préfabriquées par les découpages naturels.

Parler de continent, c'est en effet s'inscrire dans les logiques du découpage du monde en plusieurs entités, à partir de critères physiques ou de limites évidentes (océans, mers...). Partant, l'Amérique est bien un continent sur le plan des découpages naturels ! Plus que nul autre dans l'œkoumène, l'Amérique ne s'identifie avec précision, pour des découpages précis, loin de l'émiettement insulaire de l'Océanie, du couloir terrestre synonyme de rattachement naturel pour l'Afrique avec l'isthme de Suez ou des imprécisions de limites de l'Europe comme de l'Asie. Le questionnement relève de perspectives autres. C'est plus à des logiques humaines au sens large (politiques, sociales, culturelles, économiques) qu'il convient de s'intéresser. Un certain déterminisme est-il alors à l'œuvre en proclamant que l'Amérique s'étend de l'Alaska à la Terre de Feu ?

Interroger si l'Amérique forme un véritable continent, c'est repérer les constructions en présence et montrer comment les principes naturels se trouvent mis au service de projets aux fondements autres.

I. Un ensemble qui paraît fragmenté, à l'opposé de ce que serait un continent

A. Des différentiels culturels

Les cultures en présence sont loin d'être uniques. L'analyse controversée de S. Huntington (*Le Choc des civilisations*, 1996) ne manque pas de diviser l'Amérique en deux, entre Canada et États-Unis d'une part (appartenant à la civilisation « occidentale »), et reste des Amériques (y compris les Caraïbes) au titre d'une civilisation « latino-américaine ». Marquée par un état d'esprit américano-centré, cette thèse procède, selon les critiques et les commentateurs de l'ouvrage, de l'immigration hispanique aux États-Unis interprétée comme un risque pour l'Oncle Sam, et relève d'une lecture géopolitique plus que culturelle. Il est pourtant facile de rappeler les oppositions à l'œuvre, du point de vue linguistique comme religieux. Les paysages rappellent eux que les héritages ne sont pas les mêmes entre un monde de la domination au sud du Rio Grande, marqué par une colonisation hispanique, face à une colonisation à l'anglo-saxonne soucieuse d'égalité parmi les colons. Les mentalités peuvent connaître des formes semblables, à l'image de l'esprit pionnier. Le trinôme traditionnel (Amérique du Nord, Amérique centrale et Amérique du Sud, avec des Caraïbes intégrés au deuxième ensemble) reste au final une réalité.

B. L'absence de construction politique majeure à l'échelle du continent

La logique régionale est supérieure à la logique continentale. Les organisations en présence relèvent d'un compartimentage des Amériques selon des intérêts économiques et commerciaux. Les intégrations macrorégionales confirment les aires d'influence et les inscriptions régionales privilégiées pour donner naissance à des marchés performants. L'Amérique du Nord portée par une ALENA/AEUMC, véritable succès commercial, et l'Amérique du Sud dopée par un Mercosur qui cherche à approfondir ses

structures sur le modèle de l'Union européenne, participent d'évolutions divergentes et de projections comme de projets sans liens et peu appelés à se rencontrer pour se fondre dans une entité plus vaste. L'Unasur est la confirmation d'une Amérique latine en opposition avec l'Amérique du Nord, pour des visées non partagées par tous ses membres.

C. Des différentiels socio-économiques obstacles à la logique continentale ?

Les différentiels sont grands, bien que les États au sud du Rio Grande soient marqués par des évolutions positives. Les différentiels nourrissent des regroupements, justement contestés pour cette logique. L'ALENA/AEUMC n'est pas une association où deux grands épaulent un troisième plus faible ; les situations en présence semblent entretenues et le Mexique, s'il connaît des effets positifs, subit des vicissitudes économiques de manière évidente. La « capitale des téléviseurs » Tijuana (doublet mexicain de San Diego) jusqu'aux années 2000, connaissant alors un taux de chômage de moins de 1 %, atteint les 7 % de chômeurs à la fin des années 2010 du fait de la crise du secteur et de son simple rôle d'exécutant. Cette attitude étatsunienne est bien comprise et le refus d'une telle hégémonie se manifeste tôt. Ces deux Amériques se sont pensées en opposition, et le seul terme de « Yankee », ancien, marque une protestation hispanique certaine contre un devenir commun symbole de soumission. Difficile d'y voir une entité continentale réelle, ce que confirme un autre trait économique. Les « aires de chalandise » ne sont jamais exclusivement continentales. De même, les fournisseurs en présence ne relèvent pas tous de l'Amérique, à l'image des achats d'hydrocarbures par les États-Unis, volontairement tournés vers d'autres pays que le Venezuela.

II. Des éléments pour un semblant de continent

A. Les quelques traces de conscience continentale

Ces formes relèvent de diverses formes. L'OEA (Organisation des États américains) naît en 1948 autour de finalités culturelles comme humanistes. L'ombre étatsunienne est évidente, qu'il s'agisse de l'implantation du siège (à Washington) ou de la décision de ne plus compter Cuba dans ses membres entre 1962 et 2009. La réintégration du pays fait dire au président brésilien Lula qu'il s'agit d'une « victoire du peuple latino-américain », discours sans doute symptomatique du regard prioritairement porté vers cette entité avant l'Amérique. Des formes très sectorielles participent de cette conscience. La route panaméricaine est encore incomplète, notamment entre Panama et Colombie. Elle est une jonction entre équipements nationaux qui structurent un axe d'échange nord-sud. Nombre d'axes américains sont plutôt d'orientation latitudinale.

B. Une conscience qui masque des intérêts peu dissimulés

L'activation avec force de logiques américaines s'inscrit dans des lectures aux visées autres que culturelles. La ZLEA est une tentative commerciale proposée par les États-Unis pour des bénéfices d'abord étatsuniens. La peur d'une Amérique latine réduite au rôle d'exécutante, dans une division « continentale » du travail, reproduisant la place du Mexique dans l'ALENA/AEUMC, conduit des dirigeants latino-américains, suite au virage à gauche de la décennie 2000, à refuser ce principe. Les réminiscences de la doctrine Monroe* mais aussi (surtout ?) de la Big Stick Policy de T. Roosevelt ne sont pas absentes.

C. Quelle mise en perspective possible ?

Un regard sur d'autres entités « continentales » s'avère utile. La construction à l'œuvre est éloignée de l'Europe, malgré une OEA rappelant le Conseil de l'Europe. La Celac en construction et l'ALENA/AEUMC réunies peuvent-elles rappeler la dichotomie entre Union européenne et CEI ? Une telle lecture est contestable bien que les allures en présence, le simple regard cartographique par exemple, semblent légitimes. Le Groupe de Rio, fondé tardivement (1986), ne dispose pas d'une aura aussi grand

que la Celac pour une telle mise en perspective. La situation africaine, indépendamment des niveaux de développement, n'est pas non plus identique, et la difficile union de l'Asie ne plaide pas non plus pour une logique proche.

III. De l'Amérique aux Amériques

A. De timides formes au final, situations de circonstances plus que mouvement profond souhaité par tous

Les entités territoriales ont déjà été repérées. Une lecture plus événementielle ne peut que confirmer une tendance semblable. Les Sommets des Amériques, organisés dans le cadre de l'OEA, sont des tribunes pour l'expression de positions antagonismes comme pour une contestation profonde. Bien peu de ces rencontres ne parviennent à gommer l'opposition interne à l'ensemble, avec une Amérique latine constamment mise en avant face aux États-Unis.

B. Au nord des Amériques : une construction face au monde

Le contexte de multiplication des flux à l'échelle du monde amène une construction territoriale et des choix stratégiques traduisant une préférence pour un marché proche et non étendu. Les divergences culturelles ne sont en rien un frein à de tels rapprochements, preuve d'une absence totale de déterminisme sur ce plan également. L'organisation des terres, semblant en continuité avant l'isthme central, n'est en rien une force de regroupement. Les évolutions les plus récentes montrent une réaffirmation (car en sommeil depuis les débuts de l'ALENA) du Mexique comme latino-américain.

C. Une Amérique latine qui se construit dans le monde et face à l'Amérique du Nord

Partant d'une réalité culturelle comme sociale et économique, d'une homogénéité déjà à l'œuvre avec la colonisation, les acteurs de l'Amérique latine semblent affirmer des formes communes. La reconnaissance de cet ensemble suffit-elle toutefois pour lui donner le titre de continent, ou faut-il s'en tenir à celui de région.

Conclusion

En définitive, s'il y a Amérique, c'est parce que la nature a produit une terre de très grande taille entourée d'eau. Cette donne naturelle, baptisée comme telle, sert de prétexte pour définir une aire d'influence au profit de leaders. Les discours à ce titre sont nombreux, mais se heurtent aux identités et aux intérêts autres en cours de structuration, amenant à définitivement parler de l'existence des Amériques et rappellent la plus grande légitimité à convoquer des régions, construites par l'action humaines, que des continents à l'assise naturelle prééminente.

Oral

ALENA/AEUMC et Mercosur, étude comparée

Introduction

Réunir dans une même étude les deux intégrations macrorégionales majeures présentes dans les Amériques ne devrait pas surprendre. Un examen approfondi de leurs fondements comme des stratégies en présence en vient pourtant à questionner la légitimité d'une telle approche, qui ne semblerait alors justifiée que par l'inscription de ces deux intégrations dans un même ensemble, lui-même questionné quant à ses limites.

I. Deux intégrations nées à la même époque

Le contexte est celui des années 1980, avec un canevas temporel presque semblable pour les dates mais non les réalisations.

Des terreaux initiaux ne sont pas absents, qu'il s'agisse des premières coopérations sur le mode des accords dans le cadre de l'ALENA (accords États-Unis-Canada ou contrat Braceros entre États-Unis et Mexique), ou des équipements construits en partenariat entre Brésil et Argentine.

Les premières évolutions témoignent déjà de réalités différentes. Le Mercosur connaît des associations d'États très rapides, alors que l'ALENA s'en tient au trinôme fondateur même modifié en 2018 en un Accord renouvelé qui semble profiter aux États-Unis plus qu'à ses deux partenaires (AEUMC).

II. Deux succès évidents pour leurs objectifs initiaux

Les logiques commerciales, mises en avant aux débuts, sont des succès. Les économies sont complémentaires entre elles et les orientations confirmées sont suivies avec soin.

Les réalités territoriales (équipements en présence) soutiennent un tel emboîtement en présence.

Mais des zones d'ombre : la « DIT » régionale est à l'œuvre dans le cadre de l'ALENA, avec un Mexique qui semble maintenu dans son statut de pays intermédiaire au profit de ses deux partenaires (et ne présente pas une force d'opposition latino-américaine à la domination « yankee », à l'image de la non-participation du pays au Groupe de Cairns) ; le Mercosur connaît des tensions internes ponctuelles (cas de la « Guerre du papier »).

III. Deux réalisations aux devenirs contrastés, témoin d'ambitions comme de stratégies différentes

L'ALENA ne présente que des approfondissements ponctuels et en reste à une stratégie commerciale, ce que ne modifie pas sa transformation en 2018 en AEUMC.

Le Mercosur semble lui jouer plusieurs cartes. Un approfondissement interne, sur le modèle de l'Union européenne, semble à l'œuvre. Cette intégration participe de la contestation de la présence étatsunienne en Amérique du Sud, malgré des objectifs différents entre certains membres.

Conclusion

En définitive, le questionnement conjoint de l'ALENA/AEUMC et du Mercosur ne semble légitimé que par leur existence au sein d'un « continent » américain à l'existence discutée et ambiguë. Leurs divergences de devenir, en conformité avec les finalités placées en frontispice lors de leur création, en sont la raison essentielle.

Chapitre 11
Les États-Unis. Économie, société, puissance

Hélène Lafaye et Alain Nonjon

Dans un monde interdépendant il est impossible de détruire tous ses ennemis ou d'occuper tous leurs territoires. Il faut donc s'efforcer d'avoir plus d'amis et moins d'ennemis.
Bill Clinton

Un spectre hante l'Amérique : le spectre du déclin.
Lauric Henneton, *La Fin du rêve américain*, Odile Jacob, 2017.

DATES CLÉS

D'une hégémonie réactive à une hégémonie déconcertante ?

12 mars 1947 Discours du président Truman posant les bases d'une doctrine destinée à limiter l'expansion communiste.

Avril 1949 Pacte Atlantique Nord.

30 juin 1958 Le projet de loi Mac Mahon qui permet aux États-Unis de partager sous certaines conditions leurs secrets atomiques avec les nations alliées est voté.

17 avril 1961 Échec du débarquement dans la Baie des cochons à Cuba.

Juillet 1963 Traité de l'interdiction partielle des essais nucléaires (avec Royaume-Uni et URSS).

5 août 1964 Début des bombardements américains sur le Nord.

22 mai 1972 Signature des accords Salt1 sur la limitation de la production de certains armements stratégiques.

27 janvier 1973 Accords de Paris sur l'arrêt de la guerre au Viet Nam.

17 septembre 1978 Signature des accords de camp David entre Menahem Begin et Anouar El Sadate.

5 novembre 1979 Prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran.

23 mars 1983 Présentation du programme IDS abandonné en 1993.

10 décembre 1987 Sommet Reagan Gorbatchev premier accord bilatéral de désarmement nucléaire.

17 janvier 1991 Début de l'opération Tempête du désert coalition de 28 pays en Irak.

11 septembre 2001 Après celui du 26 février 1993 attentat contre le World tarde center et le Pentagone (3 000 morts).

2001 *War on terror* et renversement du régime taliban en Afghanistan par une coalition.

20 mars 2003 Intervention en Irak sans mandat de l'ONU après le discours du 29 janvier 2002 sur « l'axe du mal ».

9 octobre 2009 Obama prix Nobel de la paix après le discours du Caire de juin 2009 appelant à une réconciliation avec le monde musulman.

2 mai 2011 Ben Laden est intercepté dans sa résidence de Abbottabad et tué par un commando des forces spéciales américaines.

2013 Accord avec l'Iran sur le nucléaire, retrait des troupes d'Afghanistan, accord avec la Russie sur le démantèlement des armes chimiques syriennes...

2012-2015 « Hésitations » américaines sur les formes d'intervention en Syrie. Théorisation du « *leading from behind* » d'Obama.

2016 (4 février) Signature de l'Accord de partenariat transpacifique (TPP).

2016 (novembre) Élection de Donald Trump comme président.

2017 Retrait des États-Unis du Partenariat Transpacifique (janvier), de l'accord de Paris sur le climat (juin). Fin de la neutralité de l'Internet, sous contrôle des services fédéraux (décembre).

2018 Retrait des États-Unis de l'Accord de Vienne sur le nucléaire iranien (mai). Rencontre Trump/Kim Jung-Un (juin). Signature de l'AEUMC (ALENA renégocié et modifié) entre les États-Unis, le Mexique et le Canada.

CHIFFRES CLÉS

Un territoire à l'échelle d'un continent : 9 826 000 km² 4e rang mondial après Russie, Canada et Chine.

Qualitativement le plus grand marché de consommation : 328 836 000 habitants avec un PIB/hab. de 57 638 $/an en 2018 (51 056 $ en 2012).

Un IDH élevé (0,920) 10e rang mondial (mais 3e en 2012).

Une société post industrielle urbanisée. 82 % d'urbains.

Un *leadership* militaire incontesté ? 1 000 bases dans le monde, un budget militaire de 668 milliards en 2019 (1er mondial).

Une capitalisation boursière impressionnante : 53.2 % de la capitalisation boursière mondiale en 2016.

L'avenir par le pétrole ? Les États-Unis produisent en 2017 plus de 13 % de la production mondiale (Arabie saoudite 12,8 %, Russie 12,6 %, Canada 5,4 %) grâce aux hydrocarbures de schiste.

Le privilège d'une monnaie de réserve internationale : dollar utilisé dans 85 % des opérations de change dans le monde et représentant 62 % des réserves de change des banques centrales.

L'hégémonie mais la contrainte : déficit 2018 : 779 milliards de $; dette étouffante de 20 000 milliards de $, comme en 1944 (105 % du PIB) mais une économie peu ouverte : commerce extérieur représente 26.6 % du PIB en 2016. Les renégociations permanentes de D. Trump avec le Japon, l'UE, la Chine, ses partenaires nord-américains, sont le signe d'une volonté de contrôle d'un niveau d'importation très supérieur aux exportations (balance commerciale déficitaire de 811 milliards de $).

CARTE DE SYNTHÈSE

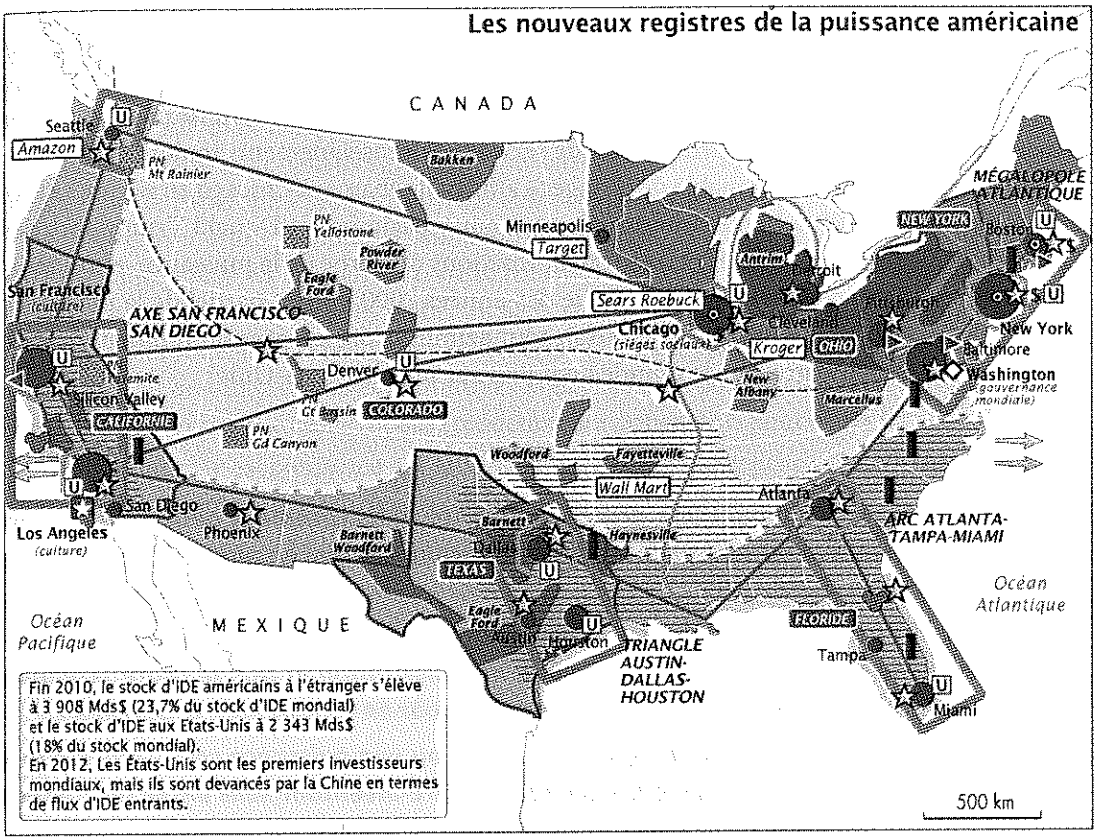

1. Une nébuleuse d'activités dans une Amérique qui évolue vers une nouvelle économie des services

Facteurs naturels dynamisant l'économie

- Climat subméditerranéen (façade sud-ouest) ou subtropical (façade sud-est)
- Ligne de plus de 180 heures d'ensoleillement en décembre
- Ligne 0° en janvier
- Bassins de gaz de schiste

Facteurs scientifiques polarisant le tertiaire

- U Pôles universitaires
- Technopôles

Facteurs économiques et financiers

- Mégalopoles existantes ou en cours de formation : «une nation de citadins» (P. George)
- Les trois États majeurs : 30 % du PIB (New York, Californie, Texas)
- Pentagone
- Crédits du complexe militaro-industriel
- $ Marchés financiers

2. Un espace structuré par et pour le tertiaire

Des aménagements de transports

- Axes principaux
- Hubs

Recherche et innovation technologique

- CALIFORNIE Cyber États, États abritant plus de trois cybercities
  y adjoindre les États de la *Mégapolaplis* (Massachusetts Connecticut, New Jersey, Delaware etc)
- Brain drain
- Services exportés (cinéma, services financiers...)

Des réaménagements de centres urbains

- CBD
- Zones littorales réhabilitées (waterfronts, riverfronts aménagés)

Des aménagements ludiques

- Zones touristiques
- Parcs naturels
- Parcs d'attraction
- Complexe de Hollywood

3. Un espace tertiarisé très hiérarchisé

- **Un tertiaire décisionnel dominant : le cœur**
- **Un tertiaire supérieur associé à une reconversion**

Des fonctions urbaines de commandement hiérarchisées

De Main street aux villes mondiales

Ville globale — Villes mondiales — Grandes métropoles — Métropoles de 2e rang

Un tertiaire domestique

Tertiaire de distribution à vocation nationale et mondiale

Amazon Lieux de naissance des géants

Des zones sous tertiarisées

Introduction

Le XXIe siècle sera-t-il encore américain ? Face à cette question essentielle plusieurs s'attitudes se mêlent : déclinisme, anti-impérialisme, confiance… Face des États-Unis qui cherchent à imposer partout l'idée d'un *smart power* triomphant, comment pourtant ne pas s'inquiéter d'une puissance militaire omniprésente ou de services de renseignements toujours aussi performants ? « L'Amérique est capable de changer » affirmait Obama, à Chicago au soir de sa victoire 4 Novembre 2008, « Make America Great Again » psalmodiait Donald Trump lors des mêmes circonstances en 2016. Face aux transformations du verbe de la puissance, entre multilatéralisme des années 1990, unilatéralisme des années 2000, retrait partiel de la puissance mondiale sous Obama (2008-2016), le retrait tout azimuths des espaces du multilatéralisme par D. Trump est-il le signe que le monde peut tourner sans les États-Unis ?

PROBLÉMATIQUES

- ***L'Amérique est toujours une grande puissance mais comment peut-on qualifier, cette puissance : une puissance en crise, en recomposition, en phase de repli ou une puissance discrète ?***
- ***Peut-on penser la géographie des États-Unis dans un contexte uniquement national alors qu'ils sont totalement insérés à la mondialisation et que le cadre régional, continental et international est indispensable pour en comprendre la puissance ?***
- ***Les États-Unis sont-ils une forteresse assiégée ou une puissance caméléon capable de s'adapter à la nouvelle donne mondiale en ré-inventant sans cesse ses mythes fondateurs et le verbe extérieur de sa puissance ?***

I. Un exercice de la puissance à géométrie variable dans l'histoire américaine

A. L'isolationnisme américain : un credo assumé mais souvent aménagé… au mieux des intérêts américains

Les États-Unis ont, tout au long de leur histoire gérer à se protéger et à protéger leur économies face aux périls jaune (lois de 1882 et 1907 contre Chinois et Japonais) ou rouge (red herring 1947), et face aux guerres civiles européennes. Ils ont protégé leur marché intérieur : le libre-échange n'a jamais été qu'une parenthèse dans l'histoire commerciale des États-Unis plus marquée par les tarifs protectionnistes de 1823, les appels à la fermeture des républicains (Dingley/Kinley) que l'ouverture de leur marché. Ils ont dû aussi faire face à des crises dans un cadre libéral : l'alternative protectionniste privilégié, le « America first » depuis le « gentlemen's agreement » de Londres 1933, jusqu'au « Make America Great Again » repris par Donald Trump en 2016.

Mais cependant, ils sont capables de faire preuve d'un universalisme militant au travers du *melting pot* par exemple, apparemment dans l'ADN américain : le grand creuset décrit par Israel Zangwill) « *nous ne sommes pas tant une nation qu'un monde* » Herman Melville (*Moby Dick*). L'exception américaine est affirmée : « *J'ai toujours cru que ce continent était un lieu exceptionnel dont le destin était exceptionnel. Je crois que notre destin est d'être le phare d'espérance de l'humanité entière* » (Ronald Reagan). Cela se voit aussi *au* travers d'un messianisme prosélyte rythmé par le triptyque « *paix, prospérité, démocratie* » dès les 14 points de Wilson en 1918 : « *Dans le nouvel ordre mondial, aucune nation ne peut plus vivre dans l'isolement. L'Orient doit, qu'on le veuille ou non, être ouvert et transformé. Les standards de l'Occident doivent lui être imposés* ». Ou au travers des 4 libertés de Roosevelt (liberté de parole et d'expression partout dans le monde, liberté pour chacun d'adorer Dieu à sa manière partout dans le monde et liberté face au besoin (accords économiques avec pays tiers pour assurer aux nations vie prospère et pacifique), liberté face à la peur (réduction des armements pour éviter les affrontements).

Cette démarche est confortée par la force d'un modèle qui repose sur 4 grandes références idéologiques occidentales (Olivier Dollfuss) :

- la liberté gagnée contre les dictatures européennes et asiatiques et plus tôt contre les puissances coloniales ;
- la démocratie d'autant mieux valorisée que de nombreux pays ont subi le poids de régimes totalitaires ;
- l'individualisme va enfin permettre à chacun de se réaliser dans un contexte d'abondance retrouvée ;
- le libéralisme lequel fascine par son potentiel de développement et ses modes d'organisation.

B. De 1941 à 1991 : de l'entrée en guerre à la fin de la Guerre froide

L'attaque de Pearl Harbour le 7 décembre 1941 force les États-Unis à entrer dans une guerre. Grâce à leur participation active lors des débarquements et à leur victoire dans le Pacifique, ils apparaissent comme les grands vainqueurs de la seconde guerre mondiale. Principaux créanciers des pays occidentaux, ils auront rapidement plusieurs préoccupations essentielles dans l'exercice de la puissance :

- S'entourer d'alliés avec souci d'hégémonie plus que de leadership : la pactomanie américaine avec des traités nombreux notamment au Proche-Orient, puissants de la Charte de l'Atlantique (1941) qui fixe le gotha des alliés au traité de Rio (1947) qui sécurise l'arrière-cour, en passant par l'OTASE qui préface le retour vers le Pacifique des États-Unis.
- Piloter la gouvernance du monde en s'assurant le leadership des directoires des FMI, Gatt, Bird ou OMS et en contrôlant la galaxie des organisations relevant de l'ONU (couverture de 22 % du budget).
- Et ce avec des objectifs qui ne sont pas certes qu'égocentrés – révolution verte et rôle des fondations privées de Rockefeller à Borlaug – mais souvent avec pour buts de déstabiliser les philosophies de la misère : containment et aides au soutien des valeurs occidentales,

installer un bilatéralisme sourcilleux – condominium avec l'URSS tout en testant l'adversaire dans des confits de substitution – et mettre en tutelle le Tiers-Monde : au-delà du brevet de proximité décerné par les acteurs de la décolonisation aux États-Unis, la Public Law, l'APD, sont les instruments de l'impérialisme américain de cette « mercantilo philanthropie » si bénéfiques aux intérêts américains.

C. Une superpuissance critiquée dans ses pratiques depuis 1991

La « *golden decade* » qui promeut la démocratie occidentale comme forme ultime de gouvernement installe de nouveau un partage voire une domination de la frontière technologique (politique énergétique où loin de céder au fatalisme du déclin énergétique, les Américains savent faire cohabiter des recherches pointues dans les énergies vertes comme en Californie mais aussi libérer de nouvelles énergies fossiles comme le pétrole de schiste qui à l'horizon 2017 devrait donner aux États-Unis une première place pétrolière devant l'Arabie saoudite et une possible autonomie énergétique à terme – déjà 83 % en 2013 – ou les drones).

Cette décennie exalte et met en pratique le « *state and democracy building* » (Afghanistan, Irak après le retentissant échec de l'opération restore Hope en Somalie) et croit au triptyque de G. W Bush : « *clear, hold, build* » appliqué surtout dans le Grand Moyen-Orient.

Une omnipotence dans l'exercice de la puissance : théorique (Fukuyama et son optimisme « *la démocratie libérale reste la seule aspiration politique cohérente qui relie différentes régions et culture tout autour de la terre p14*) politique (URSS vaincue et démantelée en 1991, les États-Unis déploient « *l'arrogance du vainqueur* » Gorbatchev) stratégique (interventionnisme tous azimuts et stigmatisation proposée au reste du monde des rogue states avec une déclinaison de la liste conforme d'abord aux intérêts immédiats des américains : cf. Soudan, retiré de la liste, comme acteur pétrolier révélé). L'exercice de la puissance américaine se fait dans un cadre holistique… et autiste… condamné même par ses émules : S. Huntington* ne s'y trompait pas en en dénonçant « *une superpuissance rogue, intrusive, interventionniste exploiteuse unilatéraliste hégémonique hypocrite pratiquant deux poids deux mesures engagée dans l'impérialisme financier et le colonialisme culturel avec une politique étrangère dictée essentiellement par la politique intérieure* » (1999, *Foreign affair*).

Le choc du 11-Septembre et du retournement de conjoncture : 2001 fossoyeur d'illusions

- l'illusion géostratégique de la sanctuarisation du territoire américain touché en son cœur vital (World Trade center et Pentagone) ;
- l'illusion technologique et libertaire d'Internet comme un espace émancipé de toute forme de régulation autre que technique et de toute contrainte de rentabilité car dès mars 2001 avait éclaté la bulle technologique, et certains osaient même annoncer le commencement de la fin de cette nouvelle économie ;
- l'illusion économique et financière de la disparition des cycles et des crises en raison de la promesse de gains de productivité infinis amplifiés par les NTIC ;
- l'illusion politique du dépérissement de l'État par son éviction systématique au profit du marché
- l'illusion intellectuelle, largement diffusée par les thèses de F. Fukuyama, d'une auto institution de la démocratie et d'une autorégulation du marché érigée en loi ultime de l'humanité.

Face à cette accumulation d'illusions perdues a généré une réaction de reconquête de la puissance mais aussi de prise de conscience d'une nécessaire adaptation face à un *American dream* moribond.

La maîtrise de l'économie mondiale à l'américaine a échoué avec l'onde de choc des crises à partir de 1997 avec la remise en cause des « *success stories* » Asiatiques, l'effondrement des options libérales en Russie (été 1998) et la contamination de l'Amérique latine (dévaluation brésilienne de 1999 et crise argentine de 2001).

L'ordre mondial commercial américain est remis en cause avec les protestations violentes contre l'OMC (dès le sommet du millénium à Seattle en 1999/2000) ou à Cancun en 2003, sous la pression du G20) la dénonciation de l'Accord Multilatéral d'investissements, notamment par la France, la radicalisation des mouvements altermondialistes (Gênes) et l'enlisement du cycle de Doha.

La réutilisation du ***hard power***, pur produit néoconservateur (« la guerre c'est la paix » devise orwellienne de G.W. Bush) du Kosovo à l'Irak en 2003, isole l'Amérique car elle part en guerre cette fois sans consensus et sans résultats probants. États-Unis encalaminés dans deux guerres lointaines en Irak et Afghanistan où tout se terminera sans « victoire ».

La « sale guerre d'Irak » est ponctuée d'images accablantes pour la démocratie américaine (zones de non droit Guantanamo, et Abu Graïb). Elle apparaît comme une guerre chère à 3000 milliards de $ pour Joseph Stiglitz (1700 milliards de dollars pour le Congrès d'ici 2017 pour les seuls frais opérationnels). Depuis l'invasion américaine du 19 mars 2003, elle dépasse déjà le coût de la guerre du Viet Nam ou le double hautement symbolique de la participation américaine à la première guerre mondiale. En 2018, le Congrès a annoncé que les guerres depuis 2001 avaient coûté 2000 milliards de dollars, bien plus que le plan Marshall qui avait permis de reconstruire l'Europe de l'Ouest au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Le retour à la tentation impériale de la Russie jusqu'à l'invasion de la Géorgie en Août 2008, à l'annexion de la Crimée et à la guerre du Donbass contre l'Ukraine, tout comme la montée en puissance de la Chine qui crée une sino-dépendance de l'économie américaine (Wal Mart) sont mal gérés par Washington, qui ne veut pas (ne peut pas ?) ouvrir un second front militaire.

La crise ouverte par l'ouragan Katrina jette un coup de projecteur sur l'Amérique pauvre et noire racialement divisée, et sur le conservatisme compassionnel républicain de G. W. Bush pas à la hauteur de la tragédie. Tout au long des années 2010, de Charlottesville à Las Vegas, les manifestations succèdent aux fusillades et aux attentats, l'extrême-droite racialiste du Ku Klux Klan montrant cagoules et armes depuis l'élection de Donald Trump en novembre 2016.

La crise des ***subprimes*** (dette des ménages 130 % du revenu des ménages, en 2007 106 % du revenu des ménages en 2012, inégalités accrues). T. Piketty et Emmanuel Saez montrent que le 1 % le plus riche de la population a retrouvé le poids qui était le sien au début du siècle à l'âge d'or des rentiers, ils gagnent plus de 16 % du revenu national contre 7 % après la guerre. Les faillites des États (14 dont Californie Texas Oregon New Jersey et de municipalités : « été meurtrier » de Détroit) est une perversion du capitalisme traditionnel dans le pays de l'Éthique protestante et de l'esprit du capitalisme. Face à l'extérieur enfin l'Amérique apparaît impuissante

à renouveler son rêve américain, obsédé par « le spectre du déclin » (Lauric Henneton, 2017), et articulé autour d'un triptyque de plus en plus tendu : épanoüissement des classes moyennes, libération des femmes (droits civiques), croissance intensive couplée avec une augmentation du pouvoir d'achat animée par un État keynésien.

Le pays a l'habitude des divisions politiques, mais celles des années 2010 semblent, au plus haut niveau politique, atteindre des sommets. Barack Obama, après le G20 de Londres (2010) : « Ce sont des défis [la crise financière, le réchauffement climatique, la prolifération nucléaire] qu'aucun pays, quelle que soit sa puissance, ne peut affronter seul [...] les États-Unis doivent s'y conformer [...] mais notre meilleure chance pour résoudre ces problèmes sera d'agir de concert avec les autres nations. ». Mais Donald Trump le 20 janvier 2017 le contredit : « Nous devons protéger nos frontières des ravages que les autres pays font, en volant nos entreprises et en détruisant nos emplois ».

II. Comment exercer la puissance au quotidien : une boîte à outils... renouvelés ?

Au-delà des divergences politiques liées à l'alternance démocratique, les États-Unis sont confrontés aux difficultés inhérentes à la gestion des outils de puissance. Qu'en faire ? Quels outils pour quelle idéologie ? Comment concilier les outils traditionnels et les plus contemporains ?

A. Les traditionnels canaux des 3 sécurités (militaire, énergétique et alimentaire) définies par Henry Kissinger

Le militaire sous toutes ses formes : de la puissance thalassocratique (11 porte-avions) à la puissance des bases 700 à 1 000 bases sur les limes de l'Empire aux drones de demain (États-Unis : 60 % de la R&D dans ce secteur).

La capacité d'intervention rapide dans le monde entier

Les multinationales pétrolières épaulées par l'État (comme au Moyen-Orient) ou par la lecture particulière des contraintes écologiques : cf. confiance absolue dans la courbe de Kuznets : seul l'accroissement des richesses matérielles permettrait l'augmentation du bien être de tous par la réduction des inégalités de revenus et faciliterait le dégagement de moyens pour corriger les atteintes à l'environnement. Bref...il serait urgent d'attendre !

Le *food power* renouvelé en biocratie triomphante : OGM, biotechnologies, recherche agronomique, universités spécialisées, intelligence artificielle.

B. Les phalanges classiques de l'économie américaine

Les FMN, même dans l'ère du basculement vers l'Asie : dans les 500 premières entreprises manufacturières 126 américaines encore contre 120 chinoises (40 chinoises en 2010). Leurs performances se nourrissent de la baisse du dollar, des ajustements de salaires (part des coûts

du travail dans les coûts de l'industrie Chine 104 États-Unis 109 Zone Euro 113) et de la flexibilité des salariés (un salarié américain occupe en moyenne 11 emplois dans sa vie)

Le dollar contesté mais jamais remplacé comme épicentre du système monétaire international: il est utilisé fin 2011 dans 85 % des opérations de change dans le monde et représente 62 % des réserves de change des banques centrales. Son efficacité paradoxalement est dopée par la perfusion monétaire institutionnalisée depuis 2010 pour éviter toute nouvelle récession (planche à billets, baisse des taux longs et courts et relance de l'investissement).

L'attractivité sélective: le passage d'un *melting pot* à un « melting top » pour renouveler les élites. Le *brain drain* sophistiqué, véritable injection de vitalité, qui passe outre les 13 millions de d'immigrants illégaux, « *the more the merrier* » version plus paranoïsée vis-à-vis du « *cauchemar hispanique* » (Huntington), plus fraternelle pour les diplômés (autour de 60 000 visas accordés chaque année à des chercheurs étrangers mais baisse de 17 % depuis l'élection de D. Trump au profit du Canada et de la Chine).

C. Les nouveaux registres de la puissance

L'information et les réseaux à l'ère de l'internet et de l'informatique – Apple a vendu 1 milliard d'IPhone entre 2007 et 2016. Ce téléphone produit 63,5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, qui cherche à sortir de sa dépendance à son produit-phare.

Les capacités de réinvention du modèle de croissance: du fordisme au wintélisme, mode de régulation défini par R. Boyer théoricien de la régulation et au cœur de la nouvelle économie, résultat de la synergie entre le hardware (Intel) et le software (Windows) qui requiert des conditions de base: la différenciation du produit et l'innovation qui ont remplacé la réduction des coûts de production obtenue par une standardisation des produits, la fin de la protection du marché intérieur, un régime financier global (*finance led regime*) avec mobilité des capitaux, diversité des instruments financiers, une flexibilité accrue des rapports salariaux, un essor du capitalisme patrimonial.

Les nouvelles stratégies territoriales: hubs, pôles d'excellence, parcs de recherche, villes globales au cœur du Fire (finance, insurance, real estate) autoroutes de l'information... qui sont autant de relais de la puissance américaine.

Bref la Silicon Valley et la Sun Belt plus que Détroit, le Nasdaq plus que Wall Street, Microsoft plus que Dunlop ! Le « modèle californien » (Monique Dagnaud) a de beaux jours devant lui.

III. L'impuissance d'une superpuissance ? La crise et paradoxalement l'exercice de la puissance ne contribuent-ils pas à affaiblir la puissance ?

A. L'exercice de la puissance : un isolement et une stigmatisation programmés

L'altermondialisme : une façon de conjuguer à l'imparfait… mondialisation et américanisation et d'ailleurs la démondialisation est souvent vécue comme une simple désaméricanisation de la mondialisation.

Le terrorisme et les États dits voyous pour lesquels les Eu sont vécus et combattus comme l'ennemi principal (Ben Laden, capturé et tué par les forces américaines en mai 2011 ; fait des États-Unis les responsables de la souillure des lieux saints saoudiens, de l'expropriation du pétrole du Moyen-Orient et de la non-résolution des revendications palestiniennes). La Corée du Nord fonde sur l'anti-impérialisme américain en Asie sa légitimité régionale et internationale et son retour aux gesticulations nucléaires, même si le rapprochement partiel de 2018 laisse entendre un fléchissement américain pour atteindre la Chine. L'Iran a fait de la rhétorique antiaméricaine le terreau de son nationalisme nucléaire, ce que la rupture de l'accord de Vienne par Washington, en 2018, ne va pas ralentir.

Les alliés traditionnels qui se crispent et les concurrents qui se raidissent : nationalisme japonais plus soucieux de s'émanciper, réactions européennes de plus en plus crispées conformément à une volonté de ne pas apparaître comme « puissance subdéléguée des États-Unis » (appel à une souveraineté européenne) d'E. Macron en septembre 2017, malgré le maintien de la division entre « vieille et nouvelle Europe » à propos de l'Irak qui en 2003 divisait l'Europe de l'Ouest, hostile à une intervention et l'Europe de l'Est, attachée à l'OTAN et à l'influence américaine). Une Chine de moins en moins prête aux compromis rêvés des journalistes (la chimérique…Chinamérique, G2 hypothétique gérant par procuration les intérêts du monde).

B. La crise américaine : une crise systémique d'une puissance moins crédible et moins audible

Il faut désormais conjuguer au présent la somme des crises que les États-Unis ont à affronter depuis 2001, une véritable rupture structurelle :

- La sanctuarisation des 9 millions km^2 du territoire américain remise en cause par les attentats du 11-Septembre.
- La crise d'un modèle de croissance centrée sur la baisse de la fiscalité et la déréglementation libérale de la sphère financière, et qui plonge dans les abysses d'une dette évaluée à 11850 milliards de $ fin 2010 soit 81 %du PIB américain et en incluant le stock de dette total à 52536 milliards de $ soit 85 % du PIB mondial ! Le fardeau de la dette ce sont des guerres jugées de plus en plus coûteuses à 2000 milliards de dollars (Congrès, 2018).

- La crise de deux des vecteurs traditionnels de croissance du marché intérieur : l'automobile, la dette étudiante et le logement.
- La crise du crédit et de l'appareil bancaire plombé par des produits dérivés toxiques, et des fonds spéculatifs non régulés dont l'évaluation atteint des sommets vertigineux et toujours dépassés (*shadow banking* dont les encours dès 2010 approche les 20 000 milliards de $).
- La crise résumée non sans quelques aspects réducteurs au travers de l'ouvrage de O. Zajec « *la nouvelle impuissance américaine* » après le diagnostic sans appel de E. Luttwak sur le « *turbocapitalisme* américain » mis à genoux, un modèle essoufflé : éducation, rigidification des inégalités sociales, confrontation entre des extrêmes (Tea Party et Occupy Wall street) avec à l'aval la tentation du repli ou du redéploiement, et de toute façon un exercice de la puissance amputé les États-Unis étant une puissance moins crédible. « *L'Amérique revient à sa vraie place* » (P. Krugman).
- Difficultés à se faire entendre lorsque que le géant russe se réveille en annexant la Crimée en 2014 et en appuyant la Syrie ostensiblement et militairement depuis 2015.

C. Pour autant un appel à une nouvelle façon d'exercer la puissance : moins d'idéalisme plus de réalisme ?

Le *smart power* moyen de la reconquête : jeu sémantique ou nouvelle réalité dans le dialogue des civilisations ? Face au *hard power*, se met en place une diplomatie plus intelligente. Face à une conception hubristique du pouvoir, se met en place une conception plus persuasive, moins arrogante, plus pragmatique. Certes tout ne sera pas réglé resteront quelques « *bumps on the road* » comme dit Obama (armes chimiques syriennes, impasse iranienne, nucléaire nord-coréen).

Le refus du déclinisme, sur la base d'une claire évaluation des potentiels de demain : un PIB de plus de 18 000 milliards de $, 50 % de plus que la Chine, le croisement des courbes États-Unis et Chine est loin d'être assuré mais pas impossible ce qui tend les relations entre les deux depuis 2015. États-Unis premier producteur de pétrole brut depuis 2017, un *leadership* mondial dans les 3D et la robotique, la transition vers le « cloud computing », les domaines de compétence de demain.

Le nouveau registre des États-Unis. La rhétorique mais au-delà...

Dans les discours au Caire, à Prague, à la tribune du comité Nobel de la Paix (2009) on croit entendre une Amérique à l'écoute d'un monde où progresseraient la norme, le droit, l'éthique, le désarmement nucléaire. Le 2 mai 2011, l'élimination de Oussama Ben Laden n'est pas suffisante pour bâtir une politique étrangère, une « *America is back* ». Même si Obama affirme « *les États-Unis continuent d'être la nation indispensable pour traiter des grands problèmes internationaux.* Réarmer l'Amérique veut dire désormais – discours sur l'Union de 2011 – non plus céder aux sirènes du complexe militaro industriel, mais renforcer les infrastructures, l'éducation, l'innovation, la santé... Le *Smart power* se traduit aussi par l'idée de puissance de l'intelligence, c'est-à-dire de la connaissance, du renseignement, de la connaissance de l'ennemi.

Dénoncé par certains, affaire Snowden, critiqué par d'autres (Angela Merkel se découvrant espionné par la NSA), ce mode fonctionne est aussi une des bases de la puissance américaine.

Le mot d'ordre « *Smarter and more secure America* » recharpente le rapport des États-Unis à l'extérieur Face au *hard power*, se met en place une diplomatie plus souple. Face à une conception hubristique du pouvoir, se met en place une conception plus persuasive, moins arrogante. Le *smart power* va devenir le moyen de la reconquête. Pour J. Nye qui inspire la politique étrangère d'Obama, des chantiers nouveaux s'imposent :

- Un retour au multilatéralisme avec de véritables alliances portées par des valeurs mais également des coopérations économiques, culturelles, structurelles. L'Amérique veut évoluer vers une conception plus normative, à l'européenne.
- Une nouvelle attitude face au changement climatique avec l'émergence d'un capitalisme environnemental Les Américains se reconnaissent comme un des premiers émetteurs de GES, et ils veulent préparer l'après Kyoto 2012, avec une attitude plus positive lors de la COP21 à Paris en 2015.
- Une promotion du développement dans le monde (doublement de l'aide à l'Afrique, développer des corps d'assistance scolaire et médicale à l'échelle globale. Cette aide au développement sera sans condition péremptoire. La meilleure solution pour lutter contre le terrorisme reste de lutter contre la pauvreté.
- Un renouvellement de la diplomatie américaine en s'appuyant sur les fondations, les ONG, les grandes conférences internationales, sur des rapports internationaux comme le rapport du GIEC sur le réchauffement climatique. Le passé associatif de B. Obama ne peut que l'inciter à aller dans ce sens.
- Une mise en sommeil des coalitions purement anti terroristes ; axes de sa politique étrangère de G.W. Bush : avec son « War against terror » ses coalitions à la carte, ses missions qui déterminaient les coalitions.
- Un renforcement des alliances traditionnelles. De nouveaux partenariats avec l'Amérique latine pour éviter de faire de ce sous-continent une arrière-cour perdue. Un partenariat nouveau avec l'Europe : économique, géopolitique (OTAN) permettra de freiner l'expansionnisme russe, et de panser les plaies de la division entre vieille et nouvelle Europe scellée par les néo-conservateurs (D. Rumsfeld) les États-Unis devraient accepter que le Japon puisse fédérer la façade pacifique, accepter un fonds monétaire asiatique pour pouvoir contrer la puissance financière chinoise. Les Américains ainsi redoreraient une image auprès de la Turquie, la vieille Europe, les mondes musulman ou africain et même américains : 65 % des américains pensaient que les États-Unis avaient emprunté un mauvais chemin),

Les nouvelles priorités en rupture avec « l'*hubris* unipolaire » : les États-Unis semblent s'inspirer d'un reformatage de leur influence (conseillé d'ailleurs par Fareed Zakaria dans *The post American World* en 2008) :

- Choisir des intérêts stratégiques sur lesquels concentrer leurs moyens plutôt que d'essayer de maintenir l'ensemble de leurs acquis au risque de tous les perdre : c'est le sens à donner à la relative ignorance de l'Europe.
- Pratiquer le multilatéralisme et s'appuyer davantage sur les organisations de gouvernance internationale : après tout ce sont eux qui les ont inventées, ce serait dommage de les déserter à présent ou de les discréditer.
- Imiter Bismarck et non la Grande-Bretagne du XIX^e siècle autrement dit maintenir de bonnes relations avec tous les acteurs majeurs plutôt que de chercher à défier les puissances émergentes en heurtant leurs intérêts fondamentaux.
- Commander à la carte en s'appuyant tantôt sur l'ONU, tantôt sur l'OTAN, tantôt par exemple sur l'OEA... C'est le sens de la prudence avec laquelle les États-Unis suivent désormais les recommandations de l'Onu plus qu'ils ne les anticipent : Libye et désormais Syrie avec un vote du congrès préalable.
- Penser l'asymétrie c'est-à-dire penser que les combats les plus importants sont avec les forces non étatiques : nouvelles forces de contestations (ONG, groupes terroristes etc.) Répondre aux défis de manière proportionnelle pour éviter de sombrer dans la spirale guerrière (de là la lenteur de la riposte à la Syrie et le peu d'empressement à avoir une démarche jupitérienne massive au Mali).
- Soutien appuyé d'Obama à l'État français lors des attentats du 13 novembre 2015 à Paris et tentative de rapprochement avec la Russie.
- Se rappeler que « c'est la légitimité qui donne le pouvoir et pas le pouvoir qui donne la légitimité. » la légitimité permet de fixer les agendas, de définir les priorités, de mobiliser des soutiens...
- Occuper ainsi une nouvelle place dans un monde multipolaire... ou apolaire : le temps n'est plus à la toute-puissance (c'est une certitude). ni à l'isolationnisme (c'est un risque pourtant permanent) mais à l'interaction.

Cette mutation ne peut que valider le propos de O. Zajec sur la « nouvelle impuissance américaine » désormais : « La mondialisation 2.0 ne sera plus régie par la théologie américaine mais deviendra un écosystème mû par les diverses cultures d'États souverains avec la Chine rehaussé ; l'Europe forte d'un modèle médian entre liberté et solidarité plus équilibré que les autres, et recentrée sur l'axe franco allemand. La Russe et le Brésil feront partie du tour de table [...]. Il ne restera plus qu'aux alliés des États-Unis d'assumer en considérant que l'Amérique sera désormais non plus une assurance tous risques qui les dispense de penser à long terme mais un complément éventuel à leur propre stratégie de défense et de coopération. Encore faut-il qu'ils aient décidé d'en avoir une : c'est le problème fondamental de l'Europe ». Toute la réflexion européenne sur la défense européenne (Initiative de Défense européenne, octobre 2018) vient de l'obsession de D. Trump de rééquilibrer les coûts de fonctionnement de l'OTAN, tout en critiquant les ambitions d'une Défense européenne sans Washington. Le Brexit donne aux États-Unis un allié de moins en Europe, mais les PECO restent tributaires non de l'aide

économique, venue de Bruxelles, mais de la protection stratégique contre Moscou, rendue nécessaire un peu plus chaque fois que V. Poutine use de ses miroirs d'influence stratégique (Donbass, Crimée, Caucase, Transnistrie, entraînements militaires dans la Baltique au mépris des eaux territoriales des autres nations).

Pour autant, les États-Unis n'échappent pas à des nostalgies latentes de l'ère de la toute-puissance ? Les dégâts collatéraux de la lutte contre le terrorisme montrent que l'Amérique ne renonce pas à une hégémonie (visant à assurer un peu partout leur propre sécurité principalement par des moyens militaires coercitifs) et n'en sont pas encore au seul leadership (la sécurité nationale est intégrée dans une entreprise plus vaste de reconstruction d'un système international fondé sur une communauté planétaire et associant tous les acteurs de bonne volonté) : les révélations de Edward Snowden sur la NSA National Security Agency et l'espionnage de tous les alliés ou les effets de traine du *patriot act* conçu dans la foulée du 11 septembre 2001 ou Guantanamo, enclave hors du droit international sont autant de séquelles de la politique d'« engagement » – expansionniste – des États-Unis.

La perfusion monétaire (85 milliards de $ injectés tous les mois) permet à la FED d'éviter une nouvelle récession et de recourir à la technologie de la « planche à billets » qui l'autorise à imprimer autant de dollars que nécessaire pour un coût zéro (Ben Bernanke). On ne s'étonnera pas d'un chômage tombé à moins de 4 % en 2018, et d'une industrie automobile qui a retrouvé un souffle et d'un retour en force de l'Amérique : près de 800 000 emplois en 2018 (5 % population active) dépendent de ce secteur, mais s'il a retrouvé des couleurs, il se spécialise, et souffre de la concurrence européenne et surtout chinoise.

Le nouvel eldorado des gaz de schiste est une aubaine confirmée pour l'économie américaine : économie dopée par des prix du gaz 2,6 fois moins élevés qu'en Europe et 3,7 fois moins qu'au Japon, possibilité de quitter le bourbier du Moyen-Orient et accès à une autosuffisance énergétique (2017), avantage plus que décisif dans les prochaines décennies même si la dépendance vis-à-vis des différentes qualités de pétrole et de gaz du Moyen-Orient empêche de l'abandonner.

L'attractivité des États-Unis faiblit peu : « *les migrations peuvent être non un problème mais une grande opportunité de soutien de la croissance* ». Signe des temps meilleurs, B. Obama a en 2015 autorisé au séjour un demi-million d'hispaniques installés illégalement dans le pays depuis plus de 5 ans, réservoir de main-d'œuvre et de retours fiscaux que D. Trump combat avec virulence depuis son élection et l'obsession du mur mexicain à construire et à faire payer par Mexico.

Au total, depuis 1991 les États-Unis témoignent encore d'une réelle capacité de rebond, pour le meilleur ou pour le surprenant. C'est là d'ailleurs une constance de leur histoire. Ne peut-on continuer de célébrer une forme d'exception américaine, ce ressort biologique d'une population capable de transcender les échecs, ce cocktail de fidéisme, d'esprit d'ouverture, de prise de risque, d'arrogance, « d'amnésie collective » qui les rend aptes à anticiper de nouveaux modes de production, et d'inscrire de nouveaux succès, et à produire parfois un verbe contraire à ce succès ?

Conclusion
Les scénarios possibles de l'exercice de la puissance américaine

« Depuis 2001 l'Amérique perd ses guerres et gâche la paix. Les États-Unis ne peuvent plus discourir sur les valeurs, l'avenir et la culture du monde en espérant être écoutés avec respect. S'ils n'ont pas perdu leur suprématie ils ont perdu une tribune et une fonction ». Le verdict de O. Zajec est sans appel (*La nouvelle impuissance américaine*).

Même si la part des États-Unis dans la richesse mondiale est étonnamment stable (26 % en 1960 22 en 1980, 26 % en 2007 mais 38 % en 2017), les États-Unis ne sont pour O. Zajec qu'un « Gulliver attaché au sol et empêtré ».

Quatre scenarii sont donc ouverts au-delà des certitudes de Upton Sinclair (« *le monde s'uniformise donc il s'américanise* » dès 1917), ou de G.A. Valladao « *le XXI^e siècle sera américain* » :

- un hégémon perpétuel américain contrôlant le système international ? Même les néoconservateurs n'en sont plus certains et il ne pourrait s'agir que d'« *une puissance par défaut* » ; la politique de D. Trump écarte cette solution au profit d'une renégociation permanente du système international ;
- le retour à la multipolarité (avec le retour de la Russie ?) et à l'équilibre des puissances (Henry Kissinger et John Mearsheimer), les États-Unis étant tombés de leur piédestal de garant de la stabilité hégémonique de l'économie mondiale ;
- le retour à l'anarchie et la désintégration des États nations ? (Robert Kaplan) ;
- une multipolarité, cadre général à multi étages compartimentée (C.P. David).

Un Monde plus post américain qu'anti-américain se dessine. Pas d'autre alternative pour les États-Unis que de tirer les leçons de l'histoire ou de changer de cap :

- tout faire pour éviter le sort de la Grande-Bretagne de la fin du XIX^e siècle qui après la guerre des Boers (1892-1902) avait tout fait pour maintenir artificiellement sa prééminence, l'isolationnisme américain l'y aidant. Cela n'avait pas empêché Londres de décliner ;
- ou comme déjà l'y invitait Bill Clinton : « *Dans un monde interdépendant, il est impossible de détruire tous ses ennemis ou d'occuper tous leurs territoires Il faut donc s'efforcer d'avoir plus d'amis et moins d'ennemis.* »

Demain ? Le monde sera peut-être apolaire c'est-à-dire ni unipolaire, ni multipolaire, mais les États-Unis continueront d'exercer un contrôle prépondérant sur le système international même si d'autres acteurs importants graviteront autour d'eux... Peut-on envisager un « *Made in America again?* » (Boston consulting group, 2013) ? « Une Amérique qui a quitté le chemin des croisés pour occuper la croisée des chemins » (Alexandre Adler in *Où va l'Amérique d'Obama ?*, PUF, 2011). Le « *Make America Great Again* » de D. Trump semble plus s'adresser à l'opinion intérieure qu'au reste du monde, mais est-ce une continuité aggravée ou une rupture momentanée dans l'histoire de ce pays ?

Chronologie commentée de la puissance américaine

1918-1941 : L'isolationnisme ambivalent : « sauvegarder l'Amérique d'abord » « the reluctant sheriff » (C. Haas)

A. Un universalisme dont le wilsonisme est la traduction politique

– « L'exceptionnalisme américain » : le nouveau monde tourne le dos à l'ancien : 1898, guerre contre l'Espagne et traité de Paris.

– Le messianisme : religieux, démocratique, mercantile (« trade follows films » M. Wheeler, 1917, États-Unis deviennent créanciers nets) triptyque wilsonien prospérité, démocratie, paix. 1918 : 14 points de Wilson à l'origine de l'idée non paraphée par le congrès de la SDN (1920) traité des 4 puissances (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon) contrôle des armements et quotas des grandes flottes dans le Pacifique.

– Le cosmopolitisme : mythe du *melting pot* (Israël Zangwill 1908), « Voici les feux de Dieu qui entourent son chaudron... » le voici le grand creuset).

B. Un isolationnisme contraint mais aussi géré

Une tentation face au péril jaune (1882 fin de l'immigration des Chinois, 1907 gentlemen's agreement contre les Japonais) ou communiste (red herring 1947) : les quotas Johnson Reed (1920 1924) réservent l'Amérique aux Américains.

Une démarche face aux guerres civiles de Européens (de Washington message d'adieu du 19/09/1796 à Monroe 1823) ou au cours des retours à la paix (le back to normalcy en 1919 inclut la non-ratification de Versailles 1920 et débouche sur le neutrality act de 1935.

Un protectionnisme consubstantiel à l'essor de l'économie américaine : le tarif des abominations 1828, tarif Dingley 1897 (57 % de taxes ad valorem) les vagues protectionnistes jusqu'à la gestion protectionniste de la crise Hawley Smoot 1930 régionalisme étroit (zone dollar 1934). Loi Johnson 1934 interdiction de tout nouveau prêt aux pays qui ont cessé de rembourser leurs dettes. Refus de prendre tout engagement sur la dévaluation et le protectionnisme à la conférence de Londres 1933.

C. Des stratégies d'influence directes et indirectes

Le pouvoir par la mer Alfred T. Mahan (1890) En Amérique latine la diplomacy du dollar (3,5 milliards de $ investis en 1914), le corollaire Roosevelt à la doctrine Monroe : l'aire du big stick (déc. 1904) « l'adhésion des États-Unis à la doctrine Monroe (1823) peut forcer les États-Unis même à contrecœur dans des cas flagrants d'injustice et d'impuissance à exercer un pouvoir de police international ».

Au Moyen-Orient et en Asie pour sécuriser les approvisionnements pétroliers raccords d'Achnacarry 1928, Aramco 1933 embargo pétrolier contre le Japon 1940 système gulf plus prix de référence et accord du Quincy Roosevelt Saoud.

En Europe avec le duopole livre dollar en 1922 conférence de Gênes dollar dévalué en 1934 de 60 %, la gestion des réparations (Dawes, Young, moratoire Hoover, prêt bail, 1941).

En Asie, 1899, première note sur la porte ouverte c'est-à-dire droit pour le ressortissant de n'importe quelle puissance de voyager de commercer sans la moindre discrimination à l'intérieur des zones d'influence.

1941-1991 : le demi siècle américain contre les totalitarismes : les États-Unis « nation indispensable ? » (Madeleine Albright)

A. Un ordre institutionnel néo wilsonien

– La croisade pour la démocratie : 42 nations contre le nazisme en 1945 conférences qui gèrent l'ordre mondial d'après-guerre, conférence de Casablanca (1943) stratégie qui vise à arracher à l'Allemagne et au Japon « une reddition sans conditions » Téhéran (déc. 1943) conférence des 3 grands Dumbarton oaks, sept.-oct. 1944 accord sur ONU, Yalta (fév. 1945) Postdam (juil. 1945) alliance dans la paix.

– La pactomanie américaine, avec traités avec 50 pays : charte de l'Atlantique 1941 ; Anzus (1951) États-Unis, Nouvelle-Zélande, Australie ; Otan (1949) avec 15 nations ; Otase 1954 avec 8 nations, traité de Rio 1947 avec 21 nations ; pacte de Bagdad 1955, et traité bilatéral avec le Japon (1951) ou Formose (1954).

– Les gendarmes du monde FMI (1944) Bird, OECE, ONU, Gatt (1947), OMS relayées par des fondations privées (Rockefeller foundation matrice de la révolution verte).

B. L'exportation d'un modèle terreau des valeurs occidentales

– L'Amérique bis des FMN Accord Blum Byrnes 1946 MP association America (1954).

– L'Empire démocratique doit composer avec le monde sous développé (arrière-cour) hostile (Viet Nam 1965-1975 Chine, Cuba affaire des missiles 1962) ou penser au désarmement (conférence de Genève 1955) ou contrer ses alliés développés (France face au trublion de Gaulle 1963 qui ose affirmer « l'or est au centre » et se retirer du commandement intégré de l'Otan).

– Le monde est conçu comme une excroissance des États-Unis, les États-Unis ouverts au monde en subissent les contraintes : immigration (loi McCarran 1950 qui enjoint les communistes de se faire enregistrer), déficit commercial (1971, premier déficit commercial de l'Histoire depuis 1894), imitation (Toyotisme), inversion des flux de capitaux (dollar drain).

C. Derrière la démocratie l'empire ? Les limites du multilatéralisme

Un impérialisme dans le Tiers-monde : le Viet Nam jusqu'à la paix de Paris janvier 1973), l'Iran mal géré jusqu'à la révolution khomeyniste (1978) et la fin de la prise des otages de Téhéran (1982).

Un condominium avec l'URSS dans la Guerre froide, l'équilibre de la terreur, l'affrontement indirect (guerre de Corée 1950-1953) puis la coexistence pacifique.

Un unilatéralisme monétaire le begnin neglect (1974), la pression sur le yen, le renoncement aux accords Dodge (1949) l'endaka (boom heisei des années 80).

1991-2008 : de l'unilatéralisme hégémonique à l'arrogance qui isole : « le complexe du vainqueur (M. Gorbatchev)

A. La *golden decad* où la superpuissance s'installe avec arrogance dans l'hyperpuissance

The clash of civilisation (S. Huntington) été 1993 Foreign affairs ; La « fin de l'histoire » été 1989 (Fukuyama prophétise « l'universalisation de la démocratie occidentale comme forme ultime de gouvernement humain ») par la victoire sur les rivaux Russie en transition vers le marché (1991 fin de l'URSS) et membre du G8, la Hongrie rejoint l'Otan, la Chine l'OMC (Doha round 2001), le Japon entre dans la décade de crise (1991-2001). G. Bush : « un nouvel ordre mondial peut voir le jour : une nouvelle ère moins menacée par la terreur, plus forte dans la recherche de la justice et plus sûre dans la quête de la paix » (11/09/90).

Le retour à la frontière technologique : wintélisme (ce nouveau logiciel de croissance financière et technologique invention du navigateur (1991) après le microprocesseur (1968 création de Intel ; 1975 création de Microsoft, 1981 premier PC d'IBM 1990. Internet devient réseau mondial naissance du web)...

Un internationalisme décomplexé mêlant moralisme des libéraux (democratic enlargement de Clinton dans (les 8 glorieuses 1992-2000) interventionnisme de Mars tous azimuts (desert storm 1991, restore Hope, désert Fox 1998 enduring freedom) de paix armée, de Dayton (novembre 1995) à Oslo (compromis OLP/Israël 1993), de Mogadiscio au Kosovo1999 et lois Helms Burton contre l'empire du mal (discours de 2002 sur l'axe du mal) loi d'Amato 1996 interdisant les investissements quelle que soit leur nationalité d'entreprises en Libye.

B. Mais « le retour de l'Histoire » contre la puissance américaine et la tentation archi unilatéraliste

L'hyperterrorisme réponse à l'hyperpuissance sur fond de choc des civilisations : 1993 premier attentat contre le World Trade Center ; 11 septembre 2001 attentats d'Al Qaida contre le même symbole ; attentats contre les ambassades de Nairobi et de Dar es Salam en 1998.

L'émergence de nouveaux concurrents : renaissance russe (intervention dans l'étranger proche Géorgie, Août 2008), puissance normative européenne, boom chinois...

L'isolement américain : le « complexe du vainqueur » dénoncé par M. Gorbatchev en 1999, de Kyoto (2001 rejet du protocole) aux crises ouvertes par la diplomatie de GW Bush (une démocratie contrariée : Guantanamo/Abou Ghraib).

C. La nouvelle gestion de la puissance : le *smart power*... en difficulté.

La mondialisation amplifie la « désaméricanisation » et crée des problèmes transnationaux (échec du Doha Round : Cancun 2003).

Les échecs américains de la Pax americana militaire : la deuxième guerre coûteuse d'Irak (2003 –jusqu'au plan de désengagement en 19 mois présenté en Février 2009) la fragilité des résultats (capture de Saddam Hussein 2003 approbation en 2005 d'une constitution définitive en Irak), le blocage de la feuille de route israelo-arabe (riposte israélienne à Gaza Janv. 2009, les gesticulations iraniennes (relance nucléaire 2006 Safir janvier 2009)... les menaces coréennes (malgré accord de 2006 sur gel du nucléaire).

La nouvelle image de la puissance américaine : « reconstruire et nous relever » 24/02/09 discours à la nation de B. Obama.

2008-2018 : discrétion ou éclipse ? « l'impuissance stratégique d'une superpuissance ? » O. Zajec

A. L'Amérique en crise systémique ?

Crise des *subprimes* faillite de Lehmann Brother (sept 2008) non soutenue par l'État 46 millions d'américains pauvres en 2011 chiffres absolus les plus élevés depuis 50 ans, soit 15, 1 % de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté.

Émergence d'un Tea Party (février 2009 Chicago) sur des bases conservatrices radicales, et d'une indignation sur les inégalités (Occupy Wall Street).

2008 élection de B. Obama 44e président des États-Unis qui cible des priorités nouvelles : protection sociale (Obamacare adopté en 2010), lutter contre le changement climatique et un programme « race to the top » pour réformer le système éducatif intérieur. Quelle crédibilité avec une dette totale supérieure à 80 % du PIB mondial et une dette publique (84 % du PIB américain) révisée à la hausse (39 fois depuis 1980 !) Crise de la « falaise fiscale »tensions Congrès président.

B. Un minimalisme stratégique

Obama prix Nobel de la paix 2009.

Annonce d'un retrait total de l'Afghanistan, horizon 2014.

2010 : révélations de Wikileaks sur les engagements américains.

Ouverture de négociations Trans Pacific Partnership TPP élimination de Ben Laden au Pakistan (2011).

Référence à la stratégie du « leading from behind » (2011), et appui à l'opération menée par les Français et les Anglais en Libye. Réductions programmées des budgets militaires : certes 41 % des dépenses mondiales mais des coupes de 467 milliards de $ d'ici à 2025.

2012 : réélection de B. Obama avec priorités à la dette et aux déficits publics premier voyage à l'étranger en Asie Cambodge Thaïlande Birmanie confirmant le recentrage diplomatique et économique vers l'Asie « le pivot ».

C. Une puissance parmi d'autres malgré le verbe médiatique de D. Trump ?

Difficultés à faire face au retour de la Russie de V. Poutine élu personnalité la plus puissante de la planète en 2014 par Forbes et à ses rêves d'Empire (le grand dessein eurasiatique amorcé avec le rattachement de la Crimée référendum du 16 mars 2014, puissance militairement désenchantée, économiquement essoufflée, et intellectuellement normalisée (O. Zajec).

Montée de l'hyperterrorisme avec une nébulkeuse allant d'Al Qaida à Daesh capable de frapper en Europe mais aussi aux États-Unis (15 avril 2013).

Abandon des négociations sur le traité de libre-échange avec l'UE (2017, retrait du Partenariat Transpacifique destiné à concurrencer la Chine (2017), retrait de l'accord de Paris sur le climat (2017), de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien (2018), renégociation de l'ALENA (novembre 2018).

IDÉES REÇUES

La Silicon Valley : temple de la libre entreprise

Ce pôle d'innovation spécialisé dans l'électronique et l'informatique, situé au sud de San Francisco, est aujourd'hui la plus forte concentration au monde d'entreprises innovantes ayant la capacité d'irriguer les marchés mondiaux dans le domaine des hautes technologies. Adossé à l'université de Stanford et accueillant les meilleurs chercheurs et ingénieurs du monde entier, on y trouve le plus grands nombres de Prix Nobel dans divers domaines. Contrairement à l'idée reçue d'un lieu qui à émerger sans l'aide de l'État, c'est bien celui-ci qui fût un des soutiens essentiels à la création de ce haut lieu de l'innovation mondiale. En effet, les aides financières du Pentagone et les politiques nationale et fédérale de promotion des territoires ont permis l'acquisition et la structuration de terrains dans la zone de Palo Alto. Ce centre d'innovation est le point d'ancrage d'entreprises comme Apple mais aussi de laboratoires et de centres de recherche. Symbole international de la réussite et du rayonnement des entreprises américaines, c'est avant le centre de la puissance de la nation américaine.

La Sun Belt : une ceinture dynamique qui n'est pas toujours au soleil

Contrairement à l'idée reçue d'une Sun belt allant de la Floride à la Californie, il est nécessaire d'englober la ville de Seattle, qui pourtant est une des villes les plus pluvieuses de la côte est ! Cet espace est démographiquement dynamique et concentre de nombreuses activités à haute valeur ajoutée. Le gouvernement a favorisé depuis plusieurs décennies les comtés de la Sun Belt pour y implanter des entreprises d'armement faisant ainsi émerger une « gun belt ». Correspondant dans sa partie sud à la Mexamerica*, celle région attire aussi bien des clandestins que des cadres. Plutôt de réduire la Sun Belt à une zone qui serait marquée par l'héliotropisme et le balnéotropisme, il faut surtout voir dans ce concept, l'idée d'une région attractive, innovante dont le développement s'appuie sur les hautes technologies.

LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Guantanamo

Cette base de la Navy fait partie des deux bases qui dépendent directement de Washington avec celle de l'Atoll de Diego Garcia dans l'océan Indien qui existe depuis 1971. La constitution de l'enclave de Guantanamo remonte à plus d'un siècle. Située sur l'île de Cuba, elle présente un intérêt stratégique évident pour les États-Unis mais elle est surtout connue du grand public depuis le début des années 2000 pour y abriter un centre de rétention de prisonniers politiques. On y trouve des détenus qui n'ont pas été jugés par un tribunal et qui sont considérés, à tort ou à raison, comme les « ennemis » de l'Amérique, comme des terroristes... Symbole de l'opacité diplomatique des États-Unis, le Président Obama s'est engagé lors de son élection à fermer la prison mais en 2016 ce lieu de privation illégale de liberté, et sans doute de torture, existe toujours.

Wall Street

Situé dans Downtown à Manhattan, Wall Street est à la fois la place boursière la plus influente du monde et le symbole de la réussite financière des États-Unis. Alors que la bourse de Chicago fixe le cours mondial des matières premières, celle de New York assure les cotations à travers ses deux indices : le Dow Jones et le Nasdaq pour les valeurs liées aux hautes technologies. Le NYSE (New York Stock Exchange) voit chaque jour des centaines de traders faire et défaire les fortunes, et des Edge Funds spéculer sur l'avenir. Objet de nombreux films hollywoodiens à succès (Wall Street, le loup de Wall Street...), cet édifice en pierre a vu pour la première fois

dans les années 2010 des manifestants remettre en cause le « roi Dollar » avec le mouvement « Occupy Wall Street ».

Bibliographie sélective

Lecture indispensable

André Kaspi, *Les Américains, de 1945 à nos jours*, 2 tomes, Seuil, Point Histoire, 2008.

Cet historien français, enseignant à la Sorbonne, est un des plus grands spécialistes de l'histoire de l'Amérique du Nord. Auteur de très nombreux ouvrages, il a permis à une nouvelle génération de chercheurs de se pencher sur des thèmes jusque-là peu étudiés. Dans cet ouvrage, il trace les lignes de l'histoire de la nation américaine de façon chronologique mais surtout montre les deux faces du rêve américain : la plus brillante et progressiste mais aussi celle des laissés-pour-compte. Il s'attache à montrer que derrière les images fortes et connues de tous (le Melting Pot, la Statue de la liberté ou celle d'Iwo Jima...) la réalité est parfois plus complexe et surtout qu'elle est le fruit d'une réécriture constante des Américains eux-mêmes.

Ouvrages

Ben S. Bernanke, *Mémoires de crise*, Seuil, 2015. Les mémoires du patron de la FED lors de la crise de 2008.

M. Dagnaud, *Le modèle californien. Comment l'esprit collaboratif change le monde*, Odile Jacob, 2016.

L. Henneton, *La Fin du rêve américain ?*, Odile Jacob, 2017.

M. Kandel, *Les États-Unis et le monde, de George Washington à Donald Trump*, Perrin, 2018.

P. Melandri, *Le siècle américain, une histoire*, Perrin, 2016.

Ch. Montès et P. Nédélec, *Atlas des États-Unis. Un colosse aux pieds d'argile*, Autrement, 2016.

Internet

www.usa.gov : portail d'accès au site du gouvernement

www.whitehouse.com

www.census.gov : site essentiel pour comprendre, dans de très nombreux domaines (démographie, économie, société...) les évolutions des États-Unis

Revues

De très nombreux numéros des revues *Hérodote*, *Questions internationales*, *L'Histoire*, abordent les transformations de la puissance américaine. Le n° 91-92 de *Questions internationales* (mai-août 2018) portait sur *Révolutions technologiques. D'un monde à l'autre* : il interroge le poids des GAFAM, l'innovation, la robotisation et l'intelligence artificielle, et les enjeux du cyberespace. Un grand numéro.

Commentaire de documents

Le déploiement des militaires américains en 2000 et 2012

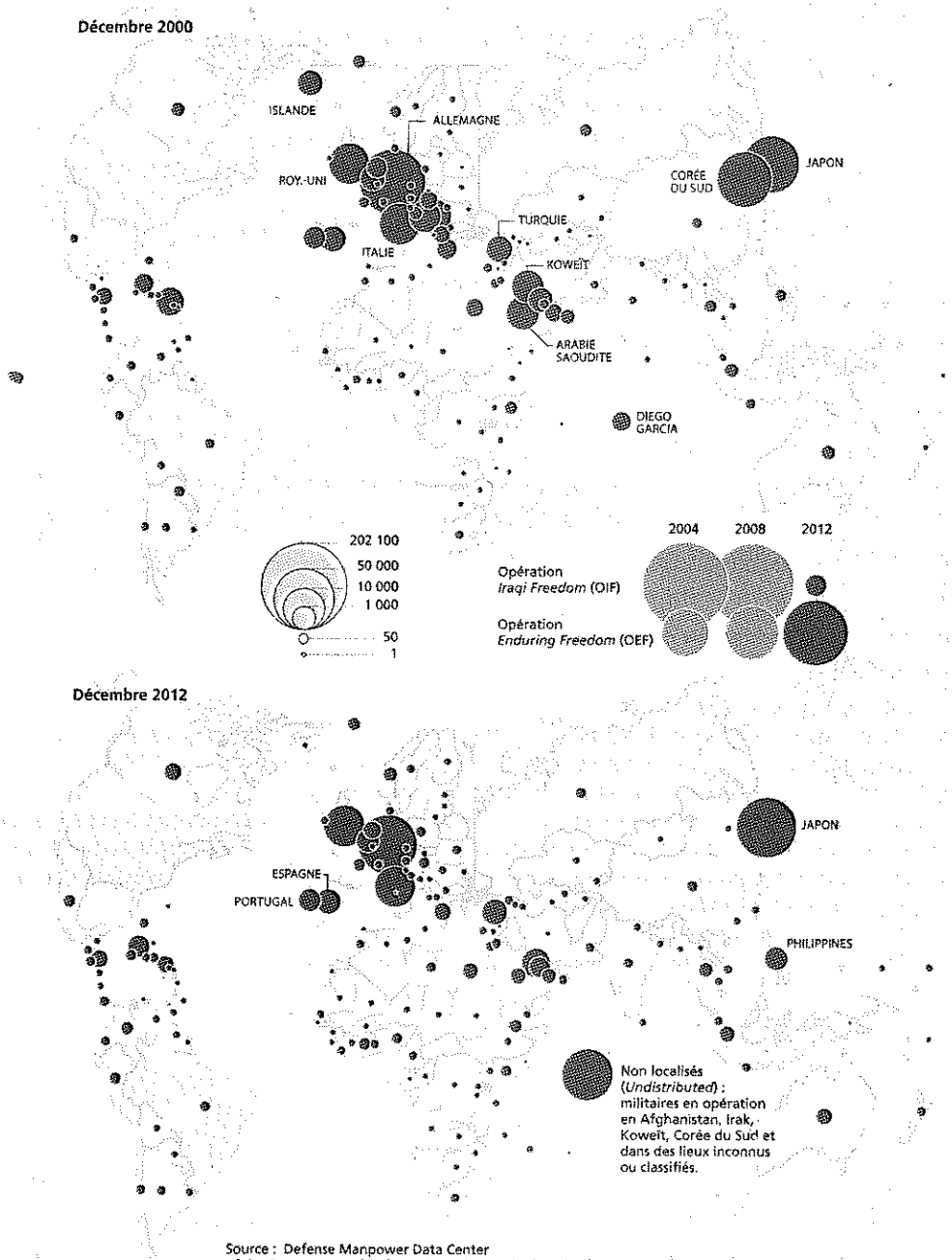

Source : Defense Manpower Data Center of the Department of Defense, https://www.dmdc.osd.mil

Nature du document

Un double planisphère représentant le déploiement militaire américain à deux dates stratégiques 2000 (juste avant le 11/09/2001 à l'acmé de la puissance américaine et 2012 l'année de la réélection de B. Obama à l'ère des doutes à partir de données du DOD (département de la défense) avec une focale sur les deux opérations extérieures emblématiques de l'exercice de la puissance par les États-Unis en ce XXIe siècle « operation iraqi freedom » (2003) et « operation enduring freedom » en Afghanistan (2001).

Intérêt

Confronter deux conjonctures (avant et après les attentats du 11/09/2001, deux idéologies au pouvoir (néoconservateurs et progressisme démocrate), deux conceptions de l'hégémonie et du *leadership*... *a priori*.

Analyse

1. Un apparent statu quo assez surprenant au regard des stratégies militaires en 2000 et en 2012 pourtant apparemment sur des registres antagoniques

L'hégémonie offensive avec G. W. Bush n'a rien à voir avec hégémonie discrète avec Obama.

L'« *Hubris* » volontariste bâtie autour du « *democracy and state building* » de G.W. Bush diffère du « *leading from behind* » (leadership par l'arrière) d'Obama.

Le « *hard power* » brandi de l'un et « *smart power* » de l'autre ne sont pas sur les mêmes registres de la puissance.

Les engagements au Moyen-Orient autour du projet de GMO (Great Middle East) et le pivot vers l'Asie (60 % de la flotte militaire) avec pour la première fois en 2011 une part dans les dépenses militaires de l'Asie qui dépasse celle de l'Europe.

Budget militaire en hausse/coupes budgétaires dans le cadre de la séquestration.

2. Des évolutions significatives cependant portées par des tensions conjoncturelles nouvelles

La péninsule Arabique reste un terrain d'élection de la présence américaine: l'Arabie saoudite moins partenaire de choix mais plutôt CCG et les pétromonarchies du Golfe (base de Daran). Même s'il n'est plus question d'engagement direct pour Obama, même si le rapprochement iranien est désormais d'actualité, même si la période ouverte en 1991 avec la première guerre du Golfe est close, même si l'Amérique revient à la stratégie antérieure d'équilibre à distance (*offshore balancing*)... La zone reste sous haute surveillance.

Le retour vers l'Afrique est affirmé : il revêt un caractère impérieux au regard du pétrole du 3e Golfe et du contre terrorisme. Il est cependant discret autour de la mission Africom 2008 et relève de la *light footprint* (empreinte légère).

Les États-Unis s'autoproclament désormais « *puissance du Pacifique* ». Les tensions en mer de Chine, sur le détroit de Taïwan, le *containment* de la Corée du Nord, la gestion difficile de la relation avec la Chine (où désormais un G2 apparaît chimérique), la réponse à l'agressivité de la Chine qui retrouve des accents nationalistes face au Japon, au Viet Nam ou aux Philippines expliquent ce « *pivot vers l'Asie* ».

Les Philippines rebondissent sur une forte présence historique américaine comme ex-colonie américaine après la guerre contre l'Espagne de 1898.

L'Asie centrale devient un enjeu majeur, malgré les difficultés de laisser les opérations en Afghanistan à l'horizon 2014 : pétrole et isolement de la Russie obligent.

3. Des permanences qui jettent le doute sur certaines évolutions

L'Europe de la force a cédé la place à l'Europe de la paix plus que de l'épée. L'Union européenne a du mal à s'affirmer en tant que puissance à part entière malgré les tensions ; pays de l'Est, pays des Balkans, tensions en Géorgie et hors cadre de la carte Crimée et Ukraine. La présence tutélaire américaine est donc vitale et si le premier mandat d'Obama laissait croire à certains un découplage potentiel il n'en est rien avec la remise à plat de la relation avec la Russie.

L'Amérique latine : une émancipation ? Malgré l'Unasur, la Celac, la dénucléarisation du sous-continent, l'apparente promotion du Brésil à un statut d'acteur global, la présence américaine reste forte avec le relais de la Colombie et du Mexique pour exercer une influence dans le cône Sud.

Critique

On peut d'abord s'étonner de l'absence de localisations des troupes engagées en Afghanistan (la normalisation n'est pas achevée), en Irak (en 2012 le retrait n'est que partiel)… au Koweit (l'intérêt stratégique demeure) et en Corée du Sud (la DMZ reste une zone de tensions).

Malgré des données précises, force est de s'interroger sur l'intérêt d'une telle représentation cartographique. La carte aurait mérité de dégager des conflits particuliers ou *a minima* distinguer les forces stationnées et celles engagées dans des opérations. 750 à 1 000 bases américaines sont disposées dans le monde mais le « grand shérif » se doit de renoncer à des interventions tous azimuts et fait faire… c'est là, la stratégie du *lead from behind* que l'évaluation des soldats sur le terrain aurait permis de déceler.

Les alliances militaires auraient pu être représentées car elles déterminent des interventions (cf. encore l'Otan à l'heure de la crise ukrainienne ou l'Otase comme hier en

Libye) et on aurait pu imaginer la distinction, il est vrai difficile, sous Bush entre opérations patronnées par l'Onu et celles conduites par les seuls États-Unis…

Portée du document

Cette carte permet un peu de démystifier l'idée de O. Zajec de « *l'impuissance stratégique d'une hyperpuissance militaire* » car malgré le déclin américain, le désenchantement, malgré l'émergence de puissances concurrentes, les États-Unis ont encore tous les attributs de Mars (R. Kagan) tous les moyens de s'affirmer comme gendarmes du monde et « stabilisateurs » des grands équilibres mondiaux ; la Russie pour l'heure en Syrie comme en Ukraine est obligée d'en tenir compte. Les États-Unis ont beau connaître une « war *fatigue* » (car la guerre coûte en vie humaines et en dollars – cf. Joseph Stiglitz une guerre à 3 000 mds de $), ils restent la première puissance militaire mondiale (40 % des dépenses mondiales d'armements) avec un budget 6 fois supérieur à celui de la Chine qui prétend défier les États-Unis du point de vue économique (1re puissance commerciale mondiale, banquière du monde) mais pas militaire. La force de projection américaine est encore la seule capable de charpenter les interventions un peu isolées de la France dans l'arc sahélien aujourd'hui comme hier en Libye. Difficile de parler d'un désengagement américain mais il convient plutôt d'évoquer de nouvelles modalités d'engagement.

Dissertation

Le pivot asiatique prôné par B. Obama est-il devenu réalité ?

Introduction

« *À special relationship* » selon l'expression de W. Churchill en 1946 pour désigner Union européenne et États-Unis.

« La relation entre les États-Unis et la Chine va structurer le XXIe siècle », Barack Obama, juillet 2009 au travers de ce qui allait la doctrine du « Pivot » asiatique.

Un symbole : le premier voyage après sa réélection de B. Obama en nov. 2012 au Cambodge, en Thaïlande et au Myanmar... avec même l'ancienne Birmanie qui a signé un partenariat pour la « démocratie la paix et la prospérité » doté d'une enveloppe de 170 millions de $ sur 2 ans.

Le tropisme asiatique des États-Unis est-il le reflet d'une stratégie pour profiter de la croissance de ce continent (le basculement décrit par M. Severino) et encadrer l'émergence chinoise ou bien traduit-il la « désoccidentalisation » du monde, prophétie de S. Huntington dont les États-Unis serait le théâtre principal ? L'irruption de Donald Trump et sa rhétorique protectionniste et négociatrice ont-elles accéléré ou ralenti ce processus ?

I. Les États-Unis ont tissé avec l'Asie un écheveau de liens qui semblent les déporter de l'Atlantique au Pacifique

A. Une relation économiquement forte avec l'Asie qui cependant diffère de l'imbrication et interdépendance atlantique

Dès les années 1960, alors que Gunnar Myrdal évoquait l'Asia drama, les FMN américaines ont investi dans la DIPP le Pacifique : Mattel et sa poupée Barbie (1959) au Japon puis en Malaisie, aux Philippines, à Taiwan, en Corée du Sud, en République Populaire de Chine, en Indonésie, à Hongkong... En 2010, 40 % des produits manufacturés écoulés aux États-Unis est fabriqué – en tout ou partie – en Asie et Apple n'est que le chef de l'escadre américaine avec ses liens avec Foxconn et ses 250 000 salariés tournés vers la production des Ipod ou Ipad.

A contrario, l'Europe si elle est un marché (13 % des importations de l'Union européenne (hors flux intra Union européenne) viennent des États-Unis, mais 18 % de la seule Chine !) n'est plus à l'heure du défi américain décrit par JJSS et qui faisait du CA des FMN américaines en Europe la... 3e puissance économique mondiale Le coût salarial européen, les contraintes juridiques ne font plus de l'Europe un eldorado comme c'était le cas au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale

Depuis la décennie Reagan, l'Asie finance la dette américaine : hier le Japon fort de ses excédents commerciaux aujourd'hui la Chine nouvelle banquière du monde troquent des bons du trésor américains nourris d'un déficit structurel contre des parts de marché sur le territoire américain : ainsi le taux de couverture des échanges commerciaux des États-Unis avec la Chine n'est que de 25 % et détient plus de 10 % de la dette américaine... L'Europe n'est plus créancière des États-Unis comme au XIXème ce qui n'empêche pas des contributions ponctuelles de pays comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni ponctuellement en revanche elle reçoit à partir des années 20 et surtout 40 de très nombreux capitaux publics et privés américains.

Les États-Unis ne peuvent raisonnablement ignorer l'Asie devenue marché de premier rang par sa taille (la Chine en 2010 devance les États-Unis comme premier marché mondial de l'automobile) mais surtout par son potentiel de croissance, alors que l'Europe tergiverse dans sa gouvernance et

est à la remorque d'une croissance faible. Les compagnies aériennes européennes suppriment leur Première classe alors que les asiatiques commandent les configurations les plus luxueuses. Double créneau des vols intérieurs au sein de pays continent (Boeing 737) et des vols transpacifiques (futur 787, 747-400). Souvent au ban de l'Europe pour leur non-respect des principes de précaution, les produits agroalimentaires américains sont prisés en Asie (du tabac de Lucky Strike pour le pire aux boissons gazeuses, et aux céréales.

B. Les États-Unis ont été confrontés en Asie à la « muraille de bambous », pas complètement disparue, à la différence du « rideau de fer » européen

AU XIXe siècle les États-Unis étaient une puissance du Pacifique déjà implantée avec le contrôle des Philippines arrachées aux Espagnols... et talon d'Achille des États-Unis pour T. Roosevelt mais après 1945, les Américains sont devenus des alliés fiables pour certains États de la région engagés dans la lutte contre le communisme (ceux la même qui constitueront l'Asean en 1969). L'OTASE (Pakistan, Philippines, Thaïlande 1954-1975) et l'ASEAN en Asie jalonnent la Pax Americana. C'est en Asie et pas en Europe que se déroulent les conflits de substitution de la Guerre froide : guerre de Corée (1950-1953), guerre du Viet Nam (1964-1973), interventions au Moyen-Orient.

Si le communisme en Europe s'effondre avec la fin de l'URSS et la transition démocratique des pays de l'Est depuis novembre 1989, la répression de Tienanmen le 4 juin 1989 montre que le communisme même de marché y fait de la résistance, et que l'acte de décès du communisme est différé (Corée du Nord). Au contraire les ex-démocraties populaires – y compris la partie balte de l'URSS – se rangent derrière des organisations occidentales de l'Alliance atlantique à l'OCDE (Estonie 2010), à l'UE jusqu'aux derniers élargissements à la Bulgarie, l'OTAN (Pologne 1999...).

L'enjeu géopolitique asiatique est d'autant plus grand que la transition démocratique et le renoncement à la guerre dans le règlement des litiges étatiques y est moins avancée qu'en Europe : d'un maximum de 370 000 au début des années 1960 (mais 3,5 millions en 1945) les effectifs des forces américaines en Europe atteignent moins de 70 000 hommes au début du XXIe siècle soit moins que les effectifs déployés en Asie (70 000 en Corée et au Japon, 100 000 en Afghanistan). L'Asie demeure zone de danger économique avec l'émergence chinoise et militaire quand Pékin retrouve des accents nationalistes agressifs face aux Philippines au Viet Nam mais aussi face au Japon pour les îles Senkaku.

C. Les États-Unis sont au cœur d'un nouveau système migratoire où l'Asie se substitue à l'Europe mais pas l'Amérique latine

l'immigration asiatique aux États-Unis bénéficie de 3 rampes de lancement après les filtrages de la fin du XIXe la loi Hart-Cellar de 1965 privilégie la compétence et le regroupement familial dans les critères d'admission attire essentiellement des Asiatiques plus que des Européens du Sud comme prévu ; L'onde choc de la guerre du Viet Nam (chute de Saigon) conduit à s'ouvrir à 400 000 boat people entre 1975 et 1980 ; la libéralisation chinoise et viet namienne dans les années 1980 qui conduit à des migrations d'étudiants (*brain gain*) ou de réfugiés politiques (tibétains, sikhs).

De 0, 7 % de la population en 1965, les Asiatiques passent à 4 % en 2010 (13 % en Californie et... 58 % à Hawaï. Chinatown de Seattle ou San Francisco En 2010, 30 % des entrées légales aux États-Unis concernent des Asiatiques. Seul un migrant sur 7 environ vient d'Europe même si la chute du Rideau de fer produit un courant significatif d'émigration de l'ex URSS vers l'Amérique (250 000 sur une décennie).

Qualitativement l'immigration asiatique devient « l'artère fémorale » des succès américains (Bill Gates)... On est loin des restrictions face au péril jaune (**1882 fin de l'immigration des Chinois, 1907 gentlemen's agreement contre les Japonais** l'immigration asiatique est au début du XXIe siècle parfois mieux perçue, admirée (système éducatif strict, 3 fois plus nombreux que les Noirs à l'université) inventifs (ils possèdent 10 % des entreprises) L'immigration européenne aux États-Unis est surtout

une immigration de cadres,le passage du « melting pot » au « melting top » se fait par les Asiatiques de chercheurs (20 000 scientifiques russes) et d'entrepreneurs (7 000 Français dans la Silicon).

II. Mais le basculement asiatique des États-Unis s'inscrit davantage sous le registre de la « realpolitik » que de la relation spéciale avec l'Europe

A. Les États-Unis dépendent de l'Asie plus qu'ils n'ont jamais dépendu de l'Europe au XX^e siècle

L'équilibre entre les États-Unis et l'Asie apparaît beaucoup moins favorable aux États-Unis, ne serait-ce que pour des raisons démographiques (les États-Unis sont moins peuplés que l'Indonésie et le Viet Nam réunis, les États-Unis et l'Union européenne réunis sont moins peuplés que l'Inde) ; les États-Unis dépendent de l'Asie pour assurer leur mode de vie consumériste et le financement de leur dépenses publiques qui sont principalement liés au coût de leur imperium planétaire (USD 680 MDS de budget militaire en 2010) ; la réduction du déficit commercial américain menace l'accumulation de réserves de changes par les économies asiatiques exportatrice – une sorte d'épargne forcée internationalisée pour Washington – et donc à terme le roll over de la dette américaine. L'américanisation de l'Europe a témoigné du siècle américain, l'émergence de l'Asie n'est qu'en partie le produit de l'influence américaine et repose largement sur des dynamiques autonomes/autochtones : États forts et efficaces, population éduquées et industrieuses, transition graduelle et habile de l'ISI à l'IPE.

Au temps de la splendeur de la relation euro-américaine celle-ci apparaissait nettement déséquilibrée au profit des États-Unis : nanisme militaire d'un continent coupé en deux dont les principaux pays le RU et la RFA – ex-grandes puissances de la belle Époque – avaient pour des raisons opposées fait le choix d'un atlantisme sans arrière-pensée ; flux de capitaux quasiment à sens unique en provenance des États-Unis ; rôle très relatif du commerce international au moins durant les Trente Glorieuses et absence de relocalisations américaines en Europe à partir des années 1970, y compris dans les pays d'Europe méridionale. Certes l'aspect politique a été de 1917 à 1989 prédominant : c'est en Europe que se joue la défense voire l'avenir (isolement tragique des États-Unis en cas de germanisation ou de soviétisation de l'Europe de l'Ouest) du monde libre et des États-Unis qui l'incarnent.

La dépendance des États-Unis envers l'Asie s'accompagne de graves menaces : les achats massifs de pétrole au Moyen-Orient financent indirectement le terrorisme et conduisent les États-Unis à surinvestir une région où ils ne sont pas les bienvenus quitte à risquer une hyperextension impériale (décrite par P. H. Kennedy) ; le financement de la dette par l'épargne et les excédents commerciaux locaux affaiblit la voix de Washington et obligent les États-Unis à ménager la Chine dont les valeurs sont très éloignées de l'idéal politique promus par Washington (à l'inverse aucune dépendance à l'URSS au temps de la Guerre froide) ; les investissements chinois directs (et non plus financiers) font passer sous pavillon chinois des pépites industrielles voire des symbole de l'Amérique (achat de la Columbia par Sony en 1987 puis de MGM en 2004, achat de la marque Hummer en 2010 par Sichuan Tengzhong Heavy Industrial Machinery) ; les fonds souverains chinois s'activent (Safe et CIC avec certes parfois des choix calamiteux (cf. les premiers investissements de CIC china investment corporation dans Morgan Stanley et dans le fonds Blackstone... mais sur les 5 dernières années la rentabilité atteint 5 % ce qui reste honorable les États-Unis sont en Asie face à un certain nombre d'acteurs non coopératifs (pas d'endaka chinoise !et des querelles multiples, cf. société de Shenzhen au bord de la faillite qui intente un procès conter Apple car elle lui dénie le droit d'utiliser la marque *Ipad* au motif qu'elle en aurait l'exclusivité depuis 2000 (60 M de $ payé et par Apple pour dissiper le conflit) une prolifération nucléaire qui ignorent les injonctions de Washington...). On a l'impression que pour les États-Unis l'Histoire se répète. Durant les années 80 c'était le Japon qui affirmait sa puissance industrielle et financière : l'accumulation de surplus commerciaux donnait à Tokyo une force de frappe financière croissante face à une Amérique entrainée dans une spirale d'endettement. En 1986 la position nette des États-Unis

vis-à-vis de l'étranger s'inversait de premier créancier mondial ils devenaient débiteurs et bientôt le plus important du monde avec le Japon comme principal créancier.

Depuis le face à face s'est déplacé vers Pékin, même si le Japon dégage encore des surplus commerciaux confortables et reste un créancier des États-Unis. Devant l'insuffisance de son épargne, et la nécessité de financer un double déficit budgétaire et commercial les États-Unis font appel à la Chine désormais forte de son épargne.

B. Les États-Unis basculent vers l'Asie parce que l'Union européenne apparaît en déclin

L'Europe apparaît au début des années 2010 comme un continent vieilli : les Européens sont vieillissants, plusieurs pays européens ont une population qui diminue (Hongrie, Espagne...) ; mais les nations sont vieilles aussi, c'est-à-dire qu'elles apparaissent nostalgiques de leur grandeur ou de leurs acquis passés et peu tournées vers l'avenir (France obsédée par ses lois mémorielles et inconsolable de la perte d'un modèle social intenable). Expansionnisme, nationalisme (les Européens ont massivement désarmé, certains États comme l'Autriche, l'Italie ou la Belgique naguère encore aux armées bien équipées n'ont plus de force crédibles) mais aussi productivisme et consommation ont mauvaise presse. Un continent repu, sceptique et qui aspire à gérer son déclin sans trop d'inconfort/d'effort.

L'Union européenne en tant que projet est réalisé. Mais le marché unique, l'euro, les élargissements tout est devenu problème faute de leadership et de résorption des inégalités. Les États-Unis mesurent que l'Union européenne ne sera jamais une seconde fédération (échec du TICE, imbroglio institutionnel du « mini » traité de Lisbonne, échec du TAFTA), ne serait-ce que vaguement semblable à la leur. La crise grecque au sein de la séquence des PIGS révèle les non-dits voire les contradictions initiales de la construction européenne (pas de vraies solidarités budgétaires, pas d'euro-obligation sous signature commune, pas d'harmonisation économique de la zone euro) même si le MES et le FESF ont rééquilibré les rapports de force dès 2012. Les atermoiements des Européens face à un certain nombre de grands sujets ou leur impuissance mutualisée soulèvent aux États-Unis ironie et déception selon le positionnement des acteurs. La Russie, mi-européenne mi-asiatique, n'apparaît en aucun cas capable d'un défi global aux États-Unis comme peut l'être la Chine. Dans un certain nombre de domaines clés les Européens n'ont plus les clés du futur : les firmes européennes sont restées trop dépendantes de la 2e RI (combien de Volkswagen, de Diageo ou de Philips pour un Novartis ?) ou délocalisent leur recherche aux États-Unis ou en Asie qui devient également un acteur majeur dans les hautes technologies. Si les États-Unis ont un système d'enseignement secondaire médiocre beaucoup de pays européens ne font pas mieux mais sans disposer de l'infrastructure universitaire exceptionnelle et attractive des États-Unis. De plus aux États-Unis certains font valoir une fin inexorable de la relation États-Unis/Union européenne à l'aval de l'évolution démographique américaine c'est-à-dire qu'en 2043 le nombre d'Américains caucasiens blancs passera sous la barre des 50 % et inéluctablement déseuropéaniserait le pays.

Depuis 2011, les nouvelles initiatives lancées par B. Obama sous l'appellation de « Pivot » témoignent d'un rééquilibrage vers l'Asie Pacifique ; construit autour de nouvelles relations avec les pays d'Asie du Sud-Est. Indonésie, Viet Nam et Inde et Singapour traités sur pied d'égalité avec les alliés traditionnels tels que le Japon ou la Corée du Sud ; négociations autour d'un ambitieux accord de libre-échange transpacifique (TPP Trans Pacific Partnership signé le 4 février 2016) auquel la Chine ne participe pas. Un basculement des forces militaires navales désormais stationnées à 60 % en Asie Pacifique avec une présence réduite au Japon et en Corée mais renforcée aux Philippines et en Australie.

C. Les États-Unis restent liés à l'Europe par une communauté de destin qui suggère une intimité civilisationnelle difficilement pensable avec l'Asie : la chimérique « Chinamérique »

En effet, en très grande partie encore, les États-Unis partagent tout un spectre de valeurs politiques (démocratie parlementaire, société libérale, tolérance envers les minorités ou même les individus déviants...) ou religieuses (christianisme malgré les progrès de l'islam en Europe et la différence de

pratique religieuse de par et d'autre de l'Atlantique), héritées d'une histoire largement commune (« les révolutions atlantiques » du XVIIIe siècle, la grande migration transocéanique du XIXe, les croisades américaines pour la démocratie au XXe s.).

L'Asie reste un autre monde, en dépit de l'occidentalisation au moins de surface de certains pays ou de certaines fractions des sociétés (Corée du Sud, Japon, Philippines). L'Inde est-elle crédible comme déclinaison asiatique des États-Unis d'Amérique malgré sa constitution fédérale et son respect officielle des minorités ? Non seulement les droits de l'homme n'y sont pas appliqués partout mais ils ne sont pas perçus par tout comme en soi désirables ; le respect de l'État de droit voire du droit tout court est subordonné à la raison d'État notamment en Chine.

Parce qu'elle apparaît acquise, amicale, pacifiée et pacificatrice l'Europe n'a plus le même rang dans la liste des priorités de Washington où Obama peut annuler le sommet de Madrid avec les Européens en 2009 (mais rencontre 8 fois Hu Jintao depuis son arrivée à la Maison Blanche...) sans que le monde s'arrête de tourner.

Chinamérique... un fantasme ? Face aux performances chinoises... au superlatif : depuis 2001 entrée à l'OMC jusqu'à 2012 la Chine a vu son PIB quadrupler, ses échanges multiplier par 7 ses excédents par 10 (322 milliards de $ en 2012) hors services et avec services 232 et la part des chinois dans les exportations mondiales est passée de 4 à 11 % voire à 16 % pour les produits manufacturés. Déficitaire avec l'Asie le commerce chinois est largement excédentaire avec les pays développés hors le Japon : avec les États-Unis respectivement 18 % des exportations et 7 % des importations chinoises. Mais depuis 2017 cette balance commerciale est le premier enjeu d'une rivalité sino-américaine qui s'exacerbe. Entre février et novembre 2018, la menace d'une augmentation de 50 % des droits de douane pour les produits chinois a forcé la Chine à jouer du fer et du bambou, jusqu'à ce que D. Trump siffle le commencement des négociations autour de la sidérurgie et de l'automobile.

III. En réalité pour Washington il existe plusieurs Europe et différentes Asie et redéfinir les liens avec l'Europe ne signifie pas découplage et fin des relations transatlantiques...

A. Une marqueterie de relations amicales

Des affinités électives avec certains pays :

Le Royaume-Uni (et l'Irlande...) en premier lieu, dans le prolongement de W. Churchill : « *Entre l'Europe et le grand large nous choisirons toujours le Grand large* » (à De Gaulle, en 1944) : pays clé des coalitions militaires en Irak, en Afghanistan, souvenir des combats communs contre l'Axe. Importance de l'ADN WASP dans la population américaine un quart des IDE aux États-Unis en provenance du RU et le RU la moitié d'IDE en provenance des États-Unis. Le Brexit néanmoins rend cette relation spécifique bien moins stratégiquement intéressante pour Washington.

Le Japon : une culture diamétralement différente de celle anglo-saxonne (bouddhisme/shintoïsme, communauté plutôt qu'individu, introversion et non extraversion...), une guerre ide l'extrême de Pearl Harbour aux bombes de Nagasaki et Hiroshima mais une reconstruction où les États-Unis sont apparus comme une chance pour le Japon (démocratie, plan Dodge anti inflation, sous évaluation du yen et protection face au monde communiste (traité de San Francisco (1951) fonde une alliance transpacifique qui survit aux attaques commerciales du nouveau Japon du Heisei. L'inquiétude autour de négociations entre Washington et Pyongyang, depuis 2018, pousse Tokyo à renouer, lentement, le fil de relations complexes avec la Chine, pour éviter le piège d'un départ américain redouté.

Le monde scandinave (Danemark, Suède, Norvège, Finlande, pays baltes en Europe au tropisme vers le Grand large americano-compatible culturellement et économiquement surtout. L'Allemagne même si elle prétend au retour de la Grande Allemagne veut étendre son hinterland au monde (74 % de ses

excédents en 2012 contre 30 % en 2007 !) et approfondit ses relations avec la Russie reste transatlantique et porte les négociations du traité commercial transatlantique. La Pologne et la Hongrie cicatrisent leur histoire en américanisant leur destin (Otan, guerre du Golfe, la Corée du Sud – le pays d'Asie le plus américanisé –, Taïwan et le Territoire de Hong Kong à la double culture chinoise et anglo-saxonne sont dans l'aire des courtisans zélés.

Des pays globalement amicaux, avec lesquels les États-Unis entretiennent des relations denses mais complexes :

La France est un trublion remuant avec l'héritage gaulliste qui plaide pour le multilatéralisme se retrouve à la tribune de l'ONU (discours de Dominique de Villepin le 14 février 2003 à l'ONU : « ce pays qui n'oublie pas et qui sait tout ce qu'il doit aux combattants de la liberté venus d'Amérique et d'ailleurs. Et qui Fidèles à ses valeurs, il veut agir résolument avec tous les membres de la communauté internationale »). Même en rejoignant l'OTAN en 2009. Paris n'offre pas toutes les garanties (Siemens plus que General Electric ? patriotisme économique, contournements d'embargos américains BNP) exception culturelle de ce promontoire avancé de l'Europe. Le verbe politique d'E. Macron, d'amical (2017), à ferme (2018), rappelle aux États-Unis une constante des présidents français : friendship mais franchise donc caractère incontrôlable de la puissance française, meilleur ami et meilleur adversaire ?

L'Inde dont la diversité et la démocratie (alternance avec les nationalistes en 2014) en font peut-être le pays le plus proche des États-Unis en Asie (héritage colonial, diaspora, démocratie fédérale tolérante...) avec des synergies économiques croissantes (finances NTIC management). les accords sur le nucléaire cependant n'effacent pas la proximité ancienne avec l'URSS et la crainte des indiens devant la Chinamérique.

L'Europe du Sud peut se rallier à ce camp (culture méditerranéenne assez opposée au puritanisme et au formalisme AS, économie moins internationalisées que celles de la France et de la RFA...), ainsi qu'une partie de l'Europe orientale (Ukraine partagée entre aimantation occidentale et tropisme slave...), voire la Turquie et en Extrême-Orient Singapour, l'Indonésie ou la Malaysia qui bénéficient largement de la NDIPP manufacturière américaine ou du marché américain pour leurs matières premières (palme, hévéas, gaz...) mais qui sont aussi partisans d'un nouvel asiatisme (Singapour...) et majoritairement marquées par l'Islam. Le Pakistan est un cas très ambivalent : plus vaste pays musulman marqué par l'héritage britannique, il a été l'allié des États-Unis dans la Guerre froide qui l'instrumentalise contre New Dehli non-aligné (mais en fait prosoviétique) ou directement contre l'URSS entre 1979 et 1988 quand le Pakistan sert de base arrière aux Moudjahidines du Jihad afghan. Depuis 2001 les clivages internes du pays, les ambiguïtés de l'accueil des combattants d'un islam radical (Ben Laden y a été tué) conduisent à une suspicion vis-à-vis d'un pays où le gouvernement est allié officiel de Washington, la bourgeoisie est largement américanisée, mais le pays profond travaillé par l'islam radical.

Des pays « compliqués », anciennes ou nouvelles superpuissances qui ne partagent pas la même vision du monde ou petits États dangereux, décomposés en soi insignifiants mais qui menace la pax americana.

La Russie (voire la Biélorussie dernière dictature d'Europe mais politiquement insignifiante) : a une nostalgie de la grandeur, réactive le nationalisme grand russe, le projet impérial de grande Russie et les grands desseins comme à la fin du XIX^{ème} (guerres dans le Caucase, intimidations gazières de l'étranger proche balte ou ukrainien, industrie d'armement dynamique concurrente des exportations US notamment au Sud...), puissance entre l'Europe et l'Asie elle n'est qu'officiellement et de la Syrie à la Crimée réaffirme le retour de l'Histoire contre les intérêts américains. Les relations amicales entre Trump et Poutine n'y changent rien : les deux États, même déséquilibrés, restent des adversaires stratégiques en Europe et au Moyen-Orient.

La Chine ne défie pas encore militairement les États-Unis mais sur le terrain économique prend ses marques Les États-Unis attendent beaucoup de la Chine : un rôle constructif pour l'amener à la table des négociations, une réévaluation du yuan afin de dissiper une partie de son déficit, une trêve dans les attaques cybernétiques des appuis face à la volonté de Moscou de revenir à un impérialisme régional mais puissance responsable régionale la Chine est très loin de valider un G2 avec les États-Unis : la « guerre commerciale froide » de 2017 et 2018 le confirme.

Les petits États dangereux : hier les Balkans, aujourd'hui l'Asie autarcique : Afghanistan, Myanmar...

B. Mais difficile de dire que l'heure est au découplage UE/États-Unis : proximité États-Unis/UE unique en fonction de l'histoire et de la culture mais plus encore de la conjoncture

Malgré la « notion de pivot » de recentrage, de rééquilibrage, l'Europe a encore une importance pour les États-Unis. Vieux continent capable d'intervenir conformément au « leading from behind » en Afrique de la Libye au Mali en passant par Centrafrique l'économie transatlantique n'est par une fiction : 5 000 milliards de $ de CA pour les entreprises américaines et européennes et 15 millions de salariés Le TTIP repose sur des bases solides (gain de 95 miliards de $ d'échanges pour les États-Unis et de 119 pour l'Union européenne)... et levier du containment nouveau de la Russie (Ukraine).

Le climat a beau être tendu (exception culturelle, agriculture OGM, ouverture des marchés publics la convergence Union européenne États-Unis se nourrit de combats communs (terrorisme Appui logistique américain en Libye au Mali, appui contre la piraterie somalienne, et Union européenne présente au cœur du conflit afghan).

Dans le rapport à la Chine où Union européenne et États-Unis sont confrontés aux mêmes réactions face aux atteintes aux droits de l'homme, au non-respect de l'autodétermination du Tibet ou de la représentativité du Dalai Lama.

C. Donc il est difficile de ne pas reconnaître que les relations États-Unis/Asie restent à (re) construire

Les contentieux Chine/Japon en mer de Chine où les États-Unis soutiennent les revendications japonaises (Senkaku) nécessitent des clarifications. Les relations Chine-Russie ne peuvent se normaliser totalement avec l'OCS, les livraisons énergétiques de la Russie, les solidarités ponctuelles (Ukraine) que Moscou sait trouver en Asie. Les séquelles de la Guerre froide aux cicatrices non résorbées : Corée du Nord, Corée du Sud, Viet Nam qui a du mal à entrer dans un printemps démocratique tempèrent les ardeurs américaines.

Un débat est ouvert sur ce pivot subi ou voulu ? Est-il lié à l'ascension économique de l'Asie, à la montée en puissance militaire de la Chine et surtout comment le concevoir face à la contrainte budgétaire qui freine ce rééquilibrage : économie de 487 milliards de $ d'ici à 2023 et peut-être 500 milliards de plus pour les dépenses militaires Les des incertitudes politiques et stratégiques demeurent ?

En lieu et place avec quelques aménagements de susceptibilité (cf. France est parvenue à faire retirer l'audiovisuel du cadre des négociations) l'heure est plus à l'union qu'à la désunion entre Union euroépenne et États-Unis et l'Europe redevient une priorité pour les États-Unis. Le monde post atlantique n'est pas encore installé, la page de la Guerre froide est certes tournée, les Européens sont invités à prendre en charge leur sécurité, mais même paré de superlatifs (20 % du PIB mondial, révolution énergétique qui replace les États-Unis comme leaders mondiaux, immigration sélective de qualité, pyramide des âges favorable, puissance militaire au rendez-vous, 3,3 % du PIB mais 686 milliards de $ face aux 151 Chinois en 2018), les États-Unis doivent regarder du côté de l'Europe.

Oral

L'émergence de l'Amérique latine, une chance pour les États-Unis ?

Obama : « *Nous ne pouvons plus traiter l'Amérique latine comme un partenaire de seconde zone...* »

Introduction

Pré-carré, chasse gardée, négatif du Nord du continent.... les expressions ne manquent pas pour montrer la domination des États-Unis sur l'Amérique latine et surtout les profondes inégalités de développement entre les deux parties du continent. Pourtant l'émergence du Brésil et l'essor des jaguars permettent d'aborder cette problématique sous un angle nouveau. L'Amérique latine contemporaine ne serait-elle pas une chance pour les États-Unis avant d'être une chance une pour l'Amérique latine elle-même ? Comment penser la géodynamique du continent américain sans tenir compte des évolutions régionales et surtout des nouvelles dynamiques et des nouveaux rappports de force ?

I. L'émergence de l'Amérique latine : un processus en cours stimulé par les États-Unis et donc opportunité pour eux

A. Une émergence amorcée bien que partielle : du Brésil en crise politique au Chili membre de l'OCDE et tournant le dos au protectionnisme, au Mexique au rythme de l'Alena et du retour à ses racines, à une lecture de l'Amérique latine en fonction des critères d'émergence

Une urbanisation exceptionnelle avec 80 % d'urbains et une transition urbaine entrer 1940 et 1990 d'une exceptionnelle vitalité.

Zones franches, une dynamique canal de Panama plus de 200 Mt en 2010 doublé.

Un espace de paix : plus de guerre depuis Pérou Équateur et compromise des Galapagos pour le XXIe siècle où Colombie Pérou Équateur Chili ont proclamé que l'océan Pacifique constituait un espace privilégié pour promouvoir pais solidarité coopération et intégration.

Mais l'hétérogénéité demeure Haïti seul PMA « *L'Amérique latine est simultanément sous développée, semi industrialisée, en transition vers le développement, émergente, mais pas au même endroit* » H. Théry...

Ainsi que des problèmes récurrents violences, inégalités régionales et sociales (coefficient de Gini 0,4) déréliction urbaine... 138 millions d'habitants des bidonvilles en 2017... et l'irruption du nationalisme à la tête du Brésil inquiète les partisans d'une lutte contre les inégalités sociales et raciales.

B. Une réelle opportunité...

Arrière-cour recherchée partout dans le monde cf. Union européenne/Japon/Chine (chaque pays a sa sphère d'émergence liée :

Arrière-cour latino américaine disputée par ces puissances.

Moins de risques : recul de la pauvreté sur le temps long. Plus de marché, classes moyennes plus de sédentarité moins de cauchemar hispanique. Un rayonnement réel même si pour l'heure c'est plus par la danse de la salsa au tango, la littérature et l'urbanisme Oscar Niemeyer que par les produits et les marchés.

C. ... Difficilement réfutable pour les États-Unis

Les États-Unis sont en partie les responsables de cette émergence par leurs FMN Wal Mart plus de 900 magasins au Mexique Dole premier mondial en fruits tropicaux Ford en Argentine au Mexique au Brésil en Colombie et Venezuela.

Par le modèle libéral qui a tourné la page du développementisme surtout face à la crise où le repli se fait sur les bases méridiennes.

Et dans l'Histoire les États-Unis ont toujours fait de l'Amérique latine une aire de dilatation de leur influence depuis la diplomatie du méridien, l'influence chinoise (Panama Venezuela Brésil) est encore peu visible.

II. De l'émergence à l'émancipation : l'apparition de contraintes pour les États-Unis dans leur pré carré

A. Émancipation radicale et confrontations directes avec les États-Unis

Plus qu'une gesticulation Venezuela Alba banque sud américaine remise en cause de la ZLEA Evo Morales : exaltation des « cocaleros ».

Cuba et le statisme du face-à-face États-Unis/Cuba après la tentative de rapprochement Obama/Castro.

Altermondialisme dérivant vers un antiaméricanisme (Venezuela).

B. Émancipation plus progressive et défiances à l'encontre des États-Unis

Brésil : Unasur, Celac, dénucléarisation, Mexique retour aux racines G20 dans le camp du Sud.

Nouveaux tropismes (Chine, Union européenne) tropisme chinois : cf. en 2011 Colombie Pérou Chili Mexique rapprochés pour un accord du Pacifique et en 2012 forum de la coopération entre Amérique latine et Asie de l'Est. Mais exclusion du Venezuela du Mercosur après son adhésion.

Les vecteurs de l'émancipation : FMN, marché intérieur plus toniques, alternances politiques.

C. Et malgré l'émergence une arrière-cour à problèmes qui n'épargnent pas les États-Unis

Drogue, le portail mexicain et les dérives de la barda, mais la fin des FARC en Colombie permet une lutte plus forte : vers un report du trafic au Vénézuela en pleine guerre civile larvée depuis 2015 ?

Ondes de choc des crises : Mexique du Chiapas Argentine au tournant du XXIe Venezuela. 2014 Signification des alternances actuelles cf. en Uruguay, au Brésil ou au Salvador : le retour des vieux démons ?

III. Une émergence partielle d'une autre Amérique qui pour les États-Unis nécessite d'être recadrée et gérée

A. Le retour à l'Amérique latine « partenaire à part entière » B. Obama

Les entreprises anticipent ce retour Amérique latine variable d'ajustement dans des conjonctures de crise cf. GM au Mexique. Accentué par la renégociation de l'ALENA en AEUMC en novembre 2018 ?

La nécessité : une OPEP de l'éthanol face aux défis énergétiques ? un partenariat dans les dossiers internationaux (Iran) ? Des débouchés pour les hydrocarbures de schiste américano-canadiens.

Nouveau « pivot » asiatique plus une ambition que réalité effective (contrainte financière et discours éloigné de la réalité effective) et concurrence investissements chinois dans les Caraïbes et en Amérique latine : vers un canal du Nicaragua pour concurrencer Panama.

L'hégémonie discrète américaine plus réaliste, le *smart power* plus que l'hubris imposent de revenir sur ses bases : Imbrication très forte.

B. Une chance certes à relativiser

Le commerce régional ne résoudra pas toute la crise de l'économie américaine, et la méfiance vis-à-vis de Washington depuis l'élection de D. Trump pousse à suspendre ou limiter les efforts réciproques.

Les remesas ponctionnent l'économie américaine. 60 milliards de $ pour l'Amérique latine en 2011.

Les concurrences ouvertes et délicates à gérer pour les États-Unis et ce dès les premiers pas de l'Alena.

C. Et si l'émergence restait un défi pour l'Amérique latine d'abord ?

L'émergence de l'Amérique latine est à revisiter : Violence, inégalités, environnement, problèmes de la terre, problèmes du clientélisme, problèmes infrastructurels, ZIR coquilles creuses ou difficile à densifier.

Le basculement asiatique... Une autre ampleur !

Le Brésil acteur global surévalué acteur régional mal assumé... et pays en troubles politiques majeurs depuis la démission forcée de D. Rousseff, le renfermement de M. Temer et l'élection du nationaliste J. Bolsonaro en 2018.

Conclusion

Lorsqu'Obama affirme « nous ne pouvons plus traiter l'Amérique latine comme un partenaire de seconde zone », que veut-il dire en réalité : que l'Amérique latine émergente est devenue un partenaire indispensable et de premier ordre ? Que les États-Unis ne peuvent plus vivre dans leur tour d'ivoire ? Fait-il un mea culpa par rapport à l'interventionisme dont son pays a fait preuve pendant des décennies ? Peut-être construit-il tout simplement un nouveau chemin vers la puissance d'un continent américain élargi dont le pivot resterait les États-Unis malgré les troubles tensions concurrences et tentations.

Chapitre 12
L'Amérique latine entre développement, indépendances et dépendances

Frank Paris

L'Amérique est depuis Colomb le continent des malentendus. L'amiral cherchait la route des Indes, il découvrit les Indiens, c'est-à-dire le Nouveau Monde. Un monde qui reste encore bien neuf. L'éclosion permanente des clichés ou des mythes qu'il suscite, tiers-mondistes ou libéraux, en atteste. Si le bon révolutionnaire y a succédé au bon sauvage, le capitaine d'industrie héros du développement sans entrave y remplace aujourd'hui le défricheur ou le pionnier. Les Portugais ne disaient-ils pas au XVII^e siècle qu'« au sud de l'équateur il n'y a plus de péché » ? C'est peut-être là l'une des raisons de s'intéresser à l'« autre Amérique ».

A. Rouquié, *Amérique latine – Introduction à l'Extrême Occident*, 1987.

DATES CLÉS

1945 Attribution pour la première fois du Prix Nobel de Littérature à un écrivain ni européen ni étatsunien, la poétesse chilienne G. Mistral.

1971 Publication de l'ouvrage de l'Uruguayen Galeano *Les Veines ouvertes de l'Amérique latine*, remise en question d'inspiration marxiste du fonctionnement du monde entre pays pilleurs et territoires pillés.

1977 Création de l'Église universelle du Royaume de Dieu à Rio de Janeiro sous l'action d'Edir Macedo, auto-proclamé évêque.

1982 Prix Nobel de Littérature décerné à G. Garcia Marquez, un des représentants majeurs du courant littéraire latino-américain du « réalisme magique ».

1992 *Autogolpe* (auto-coup d'État) du président péruvien A. Fujimori, soutenu par 75 % des Péruviens, pour mettre fin au climat de violence dans le pays.

1998 Arrivée au pouvoir de Chavez* au Venezuela.

2008 Création officielle de la Banque du Sud, pensée l'année précédente.

2010 D. Roussef est élue présidente du Brésil, succédant à Lula, incarnation d'un Brésil décomplexé et émergent.

2013 Élection d'un Argentin à la fonction papale, reconnaissance du poids de l'Amérique latine dans le monde catholique, comme des défis de l'Église catholique face au poids des évangéliques.

2015 Possible entrée du Brésil en récession (0,1 % de la croissance seulement en 2014).

2016 Mort de Fidel Castro le leader maximo de la révolution cubaine auquel avait succédé son frère Raul dès 2006. Accord historique de paix avec les Farc en Colombie.

2018 Élection de Jaïr Bolsonaro, candidat d'une extrême droite ultra libérale ultrasécuritaire et ultra conservatrice.

CHIFFRES CLÉS

État	Classement à l'IDH	Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté (en %)	Taux de population urbaine	Espérance de vie à la naissance	PIB /hab us$
Brésil	79e	nd	80	79-71	8050
Argentine	45	32,2	92	80-73	12440
Bolivie	118e	38,6	69	69-65	3105
Venezuela	71e	19,7.	89	78-72	1072
Cuba	44e	nd	78	80-77	nd
Haïti	168e	58,5	60	62,4	740

Sources : Rapports du PNUD et Images économiques du monde 2019.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

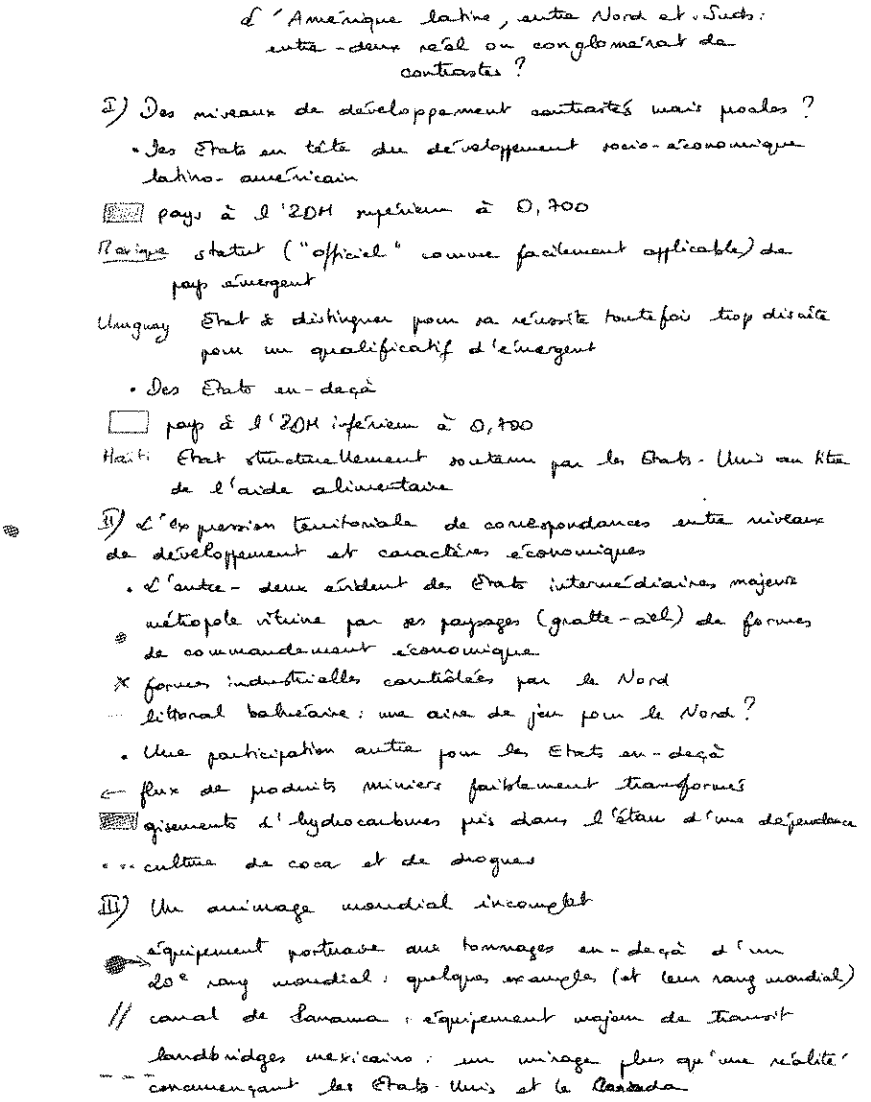

Introduction

« La Suisse, le Pakistan, le Far West » : Hervé Théry résume ainsi le Brésil au début du XXIe siècle : « *L'Amérique latine est simultanément sous-développée, semi industrialisée, en transition vers le développement, émergente, mais pas au même endroit* », rajoute H. Théry. L'Amérique latine dans son ensemble, du Mexique à la Terre de Feu et en incluant les Caraïbes se définit d'abord par sa diversité façon pour elle d'ailleurs de prétendre à l'universalité. Pourtant des tentatives d'unions et de regroupements institutionnels, amorcent la quête d'unité face à l'extérieur, aux défis contemporains dans une Amérique latine qui entre en scène selon Tibor Mende

dès 1954 mais le fait avec des rythmes très différents. Difficile cependant dans les résultats actuels de voir que l'amérique Latien a fait fructifier une mondialisation précoce, a su valoriser de spotentiels considérables (miniers aquifères forestiers) a su canaliser de précoces tropismes (terre d'immigration, extrême occident) et a pu bénéficier de la proximité du tuteur américain (diplomatie du méridien, diplomatie du dollar).

PROBLÉMATIQUES

- ***Quelles formes le développement prend-il en Amérique latine ?***
- ***Comment se manifestent les inégalités, à toutes les échelles, pour caractériser un tel ensemble ?***

I. L'« Extrême Occident » (A. Rouquié) à l'heure de mutations confirmées voire accélérées

A. Des rattrapages en cours pour les niveaux de développement socio-économiques

L'idée de Sud « à part » pour caractériser l'Amérique latine n'est pas nouvelle. Dès les premières théorisations du « bloc » du Tiers-monde, elle est différenciée des États alors fraîchement décolonisés, par son niveau de développement plus encore que pour des motifs strictement politiques. Le recours aux indicateurs de la transition démographique est un premier marqueur de cette situation double, contrastée à l'interne comme à part à l'échelle du monde. Au début des années 1950, l'Argentine affirme son originalité avec un taux de natalité de 23 ‰ et un taux de mortalité de 10 ‰, contre respectivement 46 ‰ et 12 ‰ au Brésil ou 50 ‰ et 20 ‰ en Colombie. C'est dire que la transition démographique est initiée en Argentine comme en Uruguay et à Cuba mais pas dans l'ensemble du sous-continent. Dans la décennie 1950 malgré la diffusion dans toute l'Amérique latine de politiques de santé publique et d'interventions pour réduire la mortalité infantile inscrites dans le cadre d'opérations menées par la alors toute jeune OMS, les résultats obtenus sont décevants. L'accroissement naturel atteint son maximum dans les années 1960-1970, avec une fécondité très élevée : au Mexique, 1970 est le pic de la croissance démographique (taux d'accroissement de 3,5 %). La transition démographique (baisse de la natalité) est mise en œuvre à des périodes et selon des canaux différents. En recul dès les années 1920 en Argentine ou en Uruguay (avec comme aboutissement une fécondité inférieure à 3 enfants par femmes dès les années 1960 dans ces États), elle s'inscrit dans les mentalités ouest-européennes de ces descendants de migrants. Il faut attendre des politiques interventionnistes comme au Mexique : considérant l'explosion démographique comme un frein au développement ce pays se lance en 1974 dans une politique antinataliste. La mise en œuvre du planning familial accompagne une « Révolution contraceptive » accueillie favorablement par la population. 72,5 % de femmes en âge de procréer ont recours à un moyen contraceptif dès 2010 et le Mexique est proche de la maîtrise démographique, avec une natalité à 20 ‰ et une

mortalité à 5 ‰. Le Brésil est allé plus loin avec une mortalité de 6 ‰ et une natalité de 13 ‰, en 2017, des tendances qui s'observent dans d'autres États (Colombie, Équateur). Des écarts régionaux subsistent : le District Fédéral de Mexico a une fécondité de 1,7 enfant/femme dès 2011), alors que l'essentiel des terres rurales se maintiennent autour de 2,1. Le Chiapas connaît la fécondité la plus élevée à 2,2. On mesure ainsi l'ampleur des changements démographiques base d'un développement plus équilibré. La transition démographique est la moins aboutie dans un groupe d'États d'Amérique centrale et caraïbe, présentant encore une natalité proche des 30 ‰ (31 au Guatemala, 28 en Haïti), ainsi que la Bolivie (26). En revanche, aucun État n'atteint la phase post transitoire mais la prise en compte du vieillissement n'est pas actuellement la priorité des gouvernements. La population de l'Amérique latine devrait passer à 750 M horizon 2050. L'espérance de vie a considérablement augmenté ces dernières décennies. À la naissance, elle se situe un peu au-dessus de 70 ans pour les hommes et se rapproche davantage de 80 ans pour les femmes. La proportion des personnes âgées est donc appelée à croître fortement. L'âge de la retraite demeure souvent fixé à 60 ans Le revenu national par habitant mesuré en parité de pouvoir d'achat représente le tiers de celui des Français, soit un montant proche de la moyenne mondiale, supérieur à celui d'une vaste partie de l'Asie, et très supérieur à celui de l'Afrique. Les systèmes anciens mis en place dès les années 20 au Chili, Équateur, Argentine calés sur les modèles bismarckiens européens sont dépassés et les réformes en cours visent plus une privatisation de systèmes qu'une réforme des circuits étatiques. La normalisation de l'Amérique latine se fait donc en pesant sur les revenus et les potentiels de développement et il y a urgence à corriger les dérives des systèmes de gestion publique.

Pauvreté et sous-nutrition, stigmates du sous développement demeurent bien qu'en retrait et force est de constater que l'Amérique latine a fait reculer ces indicateurs de misère plus qu'aucune autre région sous développée du monde. Entre la fin des années 90 et aujourd'hui, la part de la population d'Amérique latine souffrant de la faim est passée de 14,7 % à 5 %. L'Amérique latine est ainsi la première région du monde à tendre vers le premier des huit objectifs du millénaire pour le développement fixés en 2000 par les Nations unies : « *éliminer l'extrême pauvreté et la faim* ». Ce défi relevé n'est pas la moindre des réussites de dirigeants qui de Chavez au Venezuela à Pepe Mujica en Uruguay ou Morales en Bolivie et Bachelet au Chili ont su bâtir de programmes sociaux rompant avec les logiques libérales. Mais les 34 M de sous-nutris et les 27 M de personnes dans une extrême pauvreté ne sont pas à l'abri de retournement de conjoncture et de priorités qui les condamneraient. Les Caraïbe sont loin d'obtenir des résultats aussi prometteurs et le défi du surpoids relaie désormais le fléau de la malnutrition : 22 % des adultes de la région sont en surpoids et l'obésité n'est pas que préoccupation de nantis.

Ces transformations ne sont pas les seules à montrer que le sous-continent latino-américain progresse en conjuguant modernisation et progrès sociétaux. En 2013 l'OCDE se félicitait de voir que seulement 30 % de Latino-Américains vivaient avec moins de 4 $ par jour en 2010 (contre 40 % en 2000) c'est-à-dire à un niveau de pauvreté modéré. 40 % de Latino-Américains avaient par ailleurs connu une mobilité économique ascendante dans la dernière décennie : autant dire que les classes moyennes étaient au rendez-vous. Les classes moyennes

représentent désormais plus du tiers des populations latino-américaines (croissance de 50 % du nombre au cours des années 2000), et ont même dépassé, en 2013, les catégories touchées par la pauvreté. Alain Rouquié signalait déjà l'importance de ce groupe social au milieu des années 1980, écrivant que « le symbole de l'Amérique latine n'est ni un paysan ni un prolétaire industriel mais un employé de banque mal payé aux aspirations sociales élevées ». L'organisation de certains territoires rappellent ces réalités parfois anciennes, à l'image de Mar del Plata, station balnéaire du littoral argentin devenue lieu de résidence, avec une première ceinture pour les classes moyennes, au-delà du front de mer et des premiers immeubles et équipements initialement réservés à la bourgeoisie de Buenos Aires.

Mais l'affermissement des classes moyennes comme au Brésil où Lula se félicitait de voir plus de 50 % des Brésiliens appartenir à ces classes nouvelles ou en Argentine n'exclut pas une grande sensibilité à la conjoncture. L'Argentine en crise a vu en 2002 le taux de pauvreté brusquement remonter à 50 % pour retomber à 11 % en 2011. La crise brésilienne des années 2015-2016 conjuguant la crise du politique (corruption, Lula emprisonné et inéligible et l'opération *Lava jato*), une récession (baisse de 3,6 % du PIB en 2016), une aggravation du chômage, ont eu un impact sur les classes moyennes et populaires, une contraction des dépenses publiques plafonnées par Michel Temer (règles plus strictes de retraites) a eu raison de la « moyennisation de la société ». Rupture provisoire ou durable ? C'est tout l'enjeu d'une émergence qui doit se consolider.

Les conditions sanitaires témoignent enfin d'améliorations évidentes, pour les résultats comme les équipements en présence.

Les dépenses de santé levier des mutations

Au Mexique, les dépenses totales de santé (publiques et privées) représentent régulièrement plus de 6 % du PIB. La faiblesse des dépenses publiques relève en partie de la jeunesse de la population mexicaine. Les soins sont dispensés par un système mixte d'acteurs, sur la base le plus souvent du monde du travail et donc de l'emploi exercé. 40 % des Mexicains sont affiliés à l'IMSS (*Instituto Mexicano del Seguro Social*), employés du secteur privé et ayant droits, à partir de cotisations versées par les employeurs. Lui correspond l'ISSSTE (*Instituto de Seguridad y Servicios Sociales de los Trabajadores del Estado*) pour les fonctionnaires. Les établissements hospitaliers du ministère de la Santé sont financés par le gouvernement fédéral et le gouvernement des États fédérés pour des services le plus souvent payants. Avec la montée de ses revenus, l'État fédéral mexicain a créé en 2004 la *Seguro Popular*, qui vise à étendre l'accès aux soins au plus grand nombre. Ce système procède d'un triple financement : gouvernement fédéral, États et cotisations des affiliés. On perçoit ici les logiques d'une protection sociale qui ancre à ce niveau le Mexique comme État capable de mettre en place une telle protection, par ses revenus comme sa volonté.

L'IDH éclaire la diversité de l'Amérique latine. Un premier groupe rassemble les réussites latino-américaines, qu'il s'agisse d'États majeurs par leur poids économique comme de succès plus discrets. Avec un IDH très élevé, pour reprendre la terminologie du PNUD, le Chili (38e) et l'Argentine (45e) se classent à des niveaux proches de celui de la Croatie ou du Portugal. Un IDH élevé est repérable pour les Bahamas (49e), l'Uruguay (54e), Panama (60e), le Mexique (77e) ou le Brésil (79e) ; Cuba (68e) est au-dessus de la Serbie, bénéficiant des efforts du régime

castriste précocement tournés vers l'alphabétisation et les soins. Sur les 33 États d'Amérique latine classés, 22 relèvent de ces deux premières catégories et 24 sont supérieurs à la moyenne mondiale. Un seul État, Haïti, est classé dans la catégorie à l'IDH bas (168e avec un IDH de 0,471 en 2014), témoignant aussi des faiblesses économiques.

B. Des fondements sociétaux en mutations pour le meilleur et le pire

Les réalités identitaires sont marquées par des évolutions sensibles. Les recompositions identitaires (non spécifiques à la période actuelle) sont marquées autour de référents parfois personnifiés. Le cas brésilien est connu, autour des réflexions portées de manière officielle à propos de la brésilianité. Se surimposent des figures liées à un état d'esprit, dans lequel la conquête de la terre et sa mise en valeur première restent fondamentaux. Les travaux de S. Souchaud (*Pionniers brésiliens au Paraguay*, 2002) n'hésitent pas à employer le terme de pionniers, comme pouvait le faire P. Monbeig au début des années 1950 (*Pionniers et planteurs de Sao Paulo*, 1952). Renvoyant aux modalités d'occupation des territoires en cours d'inscription dans un œkoumène latino-américain (et non plus amérindien), ces perspectives peuvent être mises en relation avec l'extensivité de certaines pratiques agricoles. Une figure comme le *gaucho* de la Pampa argentine est ainsi réinvestie et convoquée à certains moments de l'histoire du pays : lors du retour à la démocratie, au milieu des années 1980, les politiciens usent d'une telle présence durant les réunions publiques, sorte de gage personnifié d'un retour du pays vers des racines plus sereines, rurales et non plus militaires.

Qu'il s'agisse de la pratique comme du dogme, la religion connaît aussi des évolutions en Amérique latine, plus grande terre catholique au monde (50 % des fidèles du monde, 70 % des croyants du sous-continent, chiffre qui monte par exemple à 90 % du Mexique). La vitalité de cette religion apparaît lors de manifestations de masse annuelles ou ponctuelles, à l'image des venues papales à forte symbolique (cas de la visite de Jean-Paul II à Cuba en 1998 et de celle de Benoît XVI en 2012 avec, dans ce dernier cas, une messe célébrée sur la place de la Révolution, ou des cinq visites de Jean-Paul II au Mexique durant son pontificat assiduité étonnante dans un pays qui a toujours eu des rapports particuliers avec le Vatican). Le culte marial est particulièrement développé et le sanctuaire de Notre-Dame-de-Guadalupe, au Mexique mais disposant d'une aura sur l'ensemble de l'Amérique latine, est le premier au monde pour le nombre de visiteurs annuels (entre 10 et 15 millions). La progression des évangéliques – en particulier du pentecôtisme – dans cette partie du monde a été très intense au cours des deux dernières décennies. Leur poids dans la population est passé de 10 % à la fin des années 1990 à plus de 15 % en 2010, avec des pointes à près de 30 % au Brésil et au Guatemala.

Ces Églises pour J.-C. Bastian prospèrent essentiellement sur la misère et les marges sociales, elles n'ont donc aucune raison de marquer le pas. Sans doute, à ce rythme, les pentecôtistes, extrêmement fragmentés, seront-ils majoritaires d'ici à la fin du siècle, et déjà elles ont joué un rôle capital dans l'élection du candidat de l'extrême-droite Bolsonaro à la présidence du Brésil. Pour autant, les sociétés latino-américaines ne sont pas en train de se décatholiciser. L'Église catholique y demeure l'élément le plus structurant malgré la concurrence évangélique

et ses effets politiques. L'élection d'un Argentin à la fonction papale Jorge Mario Bergoglio, élu pape François, peut donner pour l'Amérique latine une réponse à tous ceux qui veulent y évaluer la force du sentiment religieux catholique face aux firmes évangéliques – l'Église universelle du Royaume de Dieu, comprend entre 6 et 8 millions de fidèles dans le monde (peut-être 5 au Brésil), est propriétaire de chaînes de télévision comme de compagnies d'assurances et dispose de réseaux politiques non masqués, avec des députés revendiquant leur appartenance.

Les syncrétismes religieux sont toujours actifs, souvent liés aux religions indiennes mêlées au dogme ou à des pratiques, à l'image des évocations de saints contre des catastrophes ou en faveur des récoltes, formes au fond polythéiste peu masqué. En revanche, certaines terres ne connaissent qu'une transposition de formes syncrétiques anciennes, sans rapport avec le catholicisme, à l'image des pratiques vaudous en Haïti, originaires du Bénin. Au cœur de cette diversité l'Amérique latine se singularise aussi pour avoir été un terreau d'expériences catholiques particulières, inscrites dans un combat politique et social radical.

La Théologie de la Libération, une affaire latino-américaine

La Théologie de la Libération, qui apparaît dans les années 1970, vise à combattre les inégalités sociales et s'oriente par la suite vers une dimension politique. La première perspective, bien accueillie par Paul VI (le manifestant dans l'encyclique *Populum Progressio*, 1967, qui n'exhorte pas seulement le clergé à se saisir des problèmes du quotidien), est mise en œuvre tant à la base du clergé – prêtres s'engageant auprès des plus démunis – que chez certains prélats – cas d'évêques brésiliens condamnant la dictature. La figure de l'évêque salvadorien Mgr Romero en témoigne. D'abord prêtre, nommé en 1977 archevêque de San Salvador, il devient « la voix des sans-voix », rappelant les discours d'essence marxistes de certains prêtres. Son assassinat en 1980 coïncide avec le retour à un conservatisme de Rome, en réaction aussi à la politisation du mouvement. La condamnation du théologien brésilien Leonardo Boff en 1985 à 1 an de silence après la publication de son ouvrage *Eglise : charisme et pouvoir* – contenant une forte critique contre Rome, notamment l'ignorance de la grande pauvreté – est concomitante avec la progressive perte d'influence du mouvement.

Autre réalité sociétale latino-américaine, la violence est largement présente au quotidien. Des indicateurs chiffrés placent le Honduras comme pays le plus violent au monde avec plus de 90 homicides pour 100 000 habitants, suivi par le Venezuela (53), El Salvador (41) la Jamaïque et le Guatemala (autour de 39). Sur les 20 premiers États les plus violents au monde, 12 sont latino-américains.

Le Honduras cas d'école de la violence latino américaine

Des milliers de migrants honduriens se préparaient à traverser la Goascorán, le 18 octobre 2018 afin d'entrer illégalement au Salvador et de rejoindre la caravane de migrants qui se dirigeait vers les États-Unis. « *Ils ne courent pas après le rêve américain, ils fuient le cauchemar hondurien.* » Pour l'opposant Hondurien Jari Dixon, le Honduras figure en vingt-septième position des pays les plus pauvres de la planète.

En Amérique centrale, c'est le deuxième pays le plus en difficulté économique, derrière le Nicaragua. Gangrené par le chômage, ce pays de 9,1 millions d'habitants affiche un taux de pauvreté de 64,3 %. Sur la même période, dans les zones rurales du pays, près d'un habitant sur cinq vivait même en situation d'extrême pauvreté – soit moins de 1,90 dollar par jour (1,66 euro).

La réponse à la misère est la violence. Les Nations unies établissaient ainsi en 2015 un taux de 63,8 homicides pour 100 000 habitants, record hors conflits militarisés Ce chiffre avait même culminé à 93,2 en 2011. On parlera d' « ultraviolence » dans un pays qui indépendant en 1821 a empilé les coups d'État (le dernier en 2009) des guerres civiles et des conflits avec ses voisins – le Guatemala en 1880 et le Salvador (guerre du foot en 1969). Le Honduras fait parti du triangle du Nord épicentre du narcotrafic continental structuré autour de délinquants déportés (renvoyés) par les États-Unis vers leur pays d'origine dans les années 90. « *Des gangs, notamment les organisations mafieuses du MS13 et du Barrio 18* » : les *maras* « *sont devenus des entrepreneurs du crime et pratiquent l'extorsion et toutes formes de barbarie sur toutes les strates de la population* », pour Christophe Ventura. En réaction le nombre de migrants honduriens s'accroît. En 2014, pour la première fois dans l'histoire de l'immigration d'Amérique latine, le nombre de migrants venus du Triangle du nord a dépassé ceux du Mexique à la frontière avec les États-Unis. Donald Trump se croit donc légitimé dans son ultimatum : un mur et des balles contre des pierres pour refuser le déferlement migratoire.

Les forces de police en proie à la corruption comme la diminution des budgets militaires – ou la stricte orientation de l'armée vers la défense extérieure du pays, comme en Argentine, pays ayant modifié en ce sens sa Constitution suite à la junte militaire au pouvoir entre 1976 et 1983 – sont à l'œuvre tous le scops paraissent permis contre les « Zetas » et autres trafiquants, la justice se rend de façon sommaire les affaires non résolues sont légions (femmes disparues dans les maquiladoras, massacre d'étudiants mexicains) des opérations conjoncturelles sont autant de gesticulations qui n'éradiquent pas les problèmes de fond (interventions de l'armée dans les favelas de Rio de Janeiro à l'approche de la coupe du monde de 2014 ou des JO de 2016). L'armée reste, dans ces États, une arbitre, une institution prestigieuse, utilisée par les pouvoirs publics pour rassurer l'opinion manipulée par les réseaux de l'ombre et souvent nostalgique des épisodes « d'ordre et de progrès » à caractère sécuritaire que le Brésil et autres pays du sous-continent ont connus jusqu'au milieu des années 1980 (dictatures).

C. Des territoires marqueurs de mutations

L'Amérique latine est le continent le plus urbanisé au monde : des taux régulièrement supérieurs à la moyenne mondiale (50 % en 2008) et un taux global de 80 %. Ce taux s'explique par une transition urbaine rapide entre 1940 et 1990, marqué par la formation de mégalopoles qui deviennent des aimants pour les migrations régionales et autoalimentent leur attractivité par les performances industrielles et tertiaires. Plus de 15 % de la population latino-américaine revit au rythme de mégapoles avec 2 leaders, Sao Paulo et Mexico créditées toutes deux de 21 M d'habitants soit un niveau proche de Beijing, Abuja (Nigéria) ou de New York, plus encore ce sont les villes moyennes de 500 000 à 2 M d'habitants qui accueillent 50 % de la population du sous-continent.

L'histoire explique aussi ce taux élevé. À la veille de la conquête espagnole, la cité lacustre de Tenochtitlán, fondée en 1325 par les Aztèques, était peuplée de plusieurs centaines de milliers d'habitants et dominait un vaste empire qui s'étendait sur la Méso-Amérique. Refondée par le conquistador Hernán Cortés en 1521 sur les cendres du site aztèque, Mexico fut la grande métropole hispano-américaine durant les trois siècles de la colonie. Devenue capitale des États-Unis du Mexique au lendemain de l'indépendance (1825), la ville, qui comptait presque deux millions d'habitants en 1940, a connu alors une véritable explosion urbaine. Le Mexico aztèque compte donc 400 000 habitants, au moment où Paris en compte 150 000 et Constantinople 220 000.

La domination hispanique du XVI^e^ au XIX^e^ s'est traduite par la construction de centaines de villes qui sont la trame urbaine actuelle de l'Amérique latine. Mais paradoxalement, pour Alain Musset, 140 villes, a minima, ont été déplacées pour tenir compte d'impératifs stratégiques économiques ou répondre à des contraintes naturelles. En 1900 on compte déjà un semis de 14 villes de plus de 100 000 habitants.

L'adoption d'un modèle économique libéral dans les années 1980 a conforté les espaces de décision urbains au détriment des campagnes : mondialisation maritimisation urbanisation riment particulièrement bien en Amérique latine qui a souvent rejeté aux périphéries littorales ses pôles urbains.

À une échelle locale, les morphologies urbaines s'inscrivent dans plusieurs dynamiques. Sans nier les difficultés du quotidien, les territoires marquants de l'urbain latino-américain voient leur appellation ancienne de bidonvilles être supprimée au profit des désignations nationales n'insistant pas toujours sur les matériaux initiaux de construction (*barriadas* à Limas, *favelas* au Brésil…). Les évolutions vers une modernisation sont perceptibles dès les années 1960-1970 (peu après les débuts de leur constitution), qu'il s'agisse d'une action publique comme spontanée et liée à des constructions en dur réalisées par les habitants eux-mêmes. Les travaux de C. Bataillon s'attachent notamment à montrer de telles évolutions, comme dans les *ranchitos* de Caracas, bénéficiant déjà de retombées pétrolières avec l'électrification ou la mise en place d'égouts malgré un relief collinaire. La gestion est facilitée du fait de « traditions d'urbanisme », au titre du « plan des rues et […] du prestige dont jouissent les petits centres auprès des campagnards » venus s'installer en ville (C. Bataillon, 1973). Les interventions publiques actuelles s'orientent parfois vers des constructions en dur, pour des populations incitées à acquérir leur logement, à partir de prêts facilités sur des durées de 20 à 30 ans (cas à Mexico). Autre tendance majeure, la fragmentation des territoires urbains désigne la volonté de certains habitants de « se fermer » (G. Capron, V. Baby-Collin), de choisir volontairement de vivre dans des complexes résidentiels surprotégés et observés dans toutes les métropoles et pour des catégories sociales diverses. Alors que la ségrégation était subie, la fragmentation voulue par les habitants prend la forme de *gated communities**, portant par exemple le nom de *fraccionamientos cerrados* au Mexique. À Mexico, une localisation périphérique est de mise, avec à l'ouest, le quartier de Santa Fe conquis sur des quartiers d'habitat informel jusqu'aux années 1980, avec l'installation d'immeubles liés à la financiarisation de l'économie, de centres de recherches et

d'universités privés et la mise en place de *fraccionamientos cerrados* pour un ensemble très bien desservi par l'autoroute en direction du centre. Au sud de l'agglomération, des formes semblables s'adressent à des populations moins aisées, classes moyennes représentatives de l'essor socio-économique de ce pays intermédiaire. Dernière tendance, une gentrification est notable dans les plus grandes agglomérations. Ce retour des catégories les plus aisées de la population dans les centres des villes se repère tant au Brésil qu'à Mexico. Le cas de Bogota a été étudié dès la fin des années 1990, pour une vingtaine d'années d'écart seulement avec le monde occidental (travaux de F. Dureau). Les caractères urbains sont tous empreints des logiques générales latino-américaines.

Les territoires ruraux sont aussi marqués par la modernisation. Sans être achevé, l'exode rural connaît un frein et les flux de migrants ruraux à l'interne se dirigent principalement vers les villes proches, renforçant d'ailleurs la croissance d'agglomérations de rang 3 ou 4 où les progressions démographiques sont les plus soutenues. La diversité naturelle comme les héritages fonciers et de mises en valeur sont des données à prendre en compte, alors qu'une évidente modernisation prend plusieurs formes. Les ambitions agricoles amènent des regards nouveaux vers des équipements pour une modernisation, à l'image de ceux liés à l'irrigation. Le Nordeste brésilien bénéficie d'un regard depuis les années 1950, avec des opérations successives pour y développer une irrigation au service de cultures inscrites dans des marchés régionaux à mondiaux. Les présidences de Lula* relancent des projets pour répondre tant aux ambitions de « Californie brésilienne » lancées dans les années 1990 qu'à un développement plus complet (électrification accrue pour favoriser des implantations industrielles dans cette région défavorisée) : le détournement d'une partie des eaux du Sao Francisco, fleuve situé plus au sud, doit répondre à de tels objectifs. Les différentes actions sur les structures foncières, et notamment les réformes agraires, ont dû concilier satisfaction des paysanneries sans terre et maintien de niveaux de productions agricoles performants pour nourrir des populations déjà urbaines et liées pour partie à une classe ouvrière fixant les ambitions industrielles des États. Les résultats peuvent relever des rendements en présence. Au Mexique, le maïs ne donne que 32 q/ha (97 au Canada), mais les volumes de productions légumières ont été multipliés par 4 depuis 1980, sous l'action conjuguée de l'irrigation et de stratégies, notamment locales, bien pensées.

Les paysages témoignent d'ancrages évolutifs. Les traces de la modernité sont à l'œuvre avec certains bâtiments contemporains des Trente Glorieuses, montrant la sensibilité évidente de l'« Extrême Occident » aux courants occidentaux. Le béton préside à Brasilia, tout comme il est le matériau à la base de l'immeuble Copan à Sao Paulo, dû aussi à Niemeyer. Le verre apparaît dans les années 1970-1980, sans être réservé aux plus grandes villes. Caracas s'inscrit dans une tendance. Une postmodernité, sensible aux couleurs et aux allures dites futuristes, s'exprime de plus en plus dans les villes brésiliennes comme mexicaines faisant des villes les reflets de l'émergence avec des *central business districts* calqué sur le modèle américain. CBD (*Central Business District*) ou centre des affaires résulte de l'élimination progressive du centre-ville (*downtown*) de fonctions résidentielles, des activités industrielles et de certaines formes de commerce pour former un espace où se concentrent des activités à très forte valeur ajoutée financière (sièges

sociaux, sociétés spécialisées dans les transactions, etc.) et les services de proximité (commerces, restauration) qui leur sont attachés. Ainsi lorsque le Brésil a pris son indépendance, en 1822, la ville de Sao Paulo avait à peine 7 000 habitants. Elle avait été choisie comme siège d'une des deux premières facultés de droit du pays, en 1827, pour son calme de bourgade. Une croissance fulgurante a ensuite fait passer São Paulo de 31 000 habitants en 1872 à 19 millions en 2010, sa population a donc été multipliée par près de 630 en 138 ans. La ville s'est dotée autour de l'avenue Paulista dès les années 1960, de Vila Olímpia et de Brooklin Novo, des quartiers d'affaires modernes à la mesure de l'essor économique de la ville affranchie de son passé. Elle contrôle 68 % des opérations financières du Brésil.

II. Les stratégies expérimentées pour le développement économique : un regard obligé vers les marchés mondiaux

A. Des économies pour une diversification affirmée

La tertiarisation de l'économie latino-américaine n'est pas aussi aboutie que dans d'autres régions du monde. Le secteur tertiaire atteint des parts économiques non négligeables (autour de 60 % pour l'Argentine, le Mexique, la République dominicaine ou le Chili, mais 70 % pour le Brésil et 65 % pour l'Uruguay). Il est dépassé par l'industrie au Venezuela, au Guatemala et à Trinité-et-Tobago. Cette force tertiaire relève d'abord des formes quotidiennes, pour des populations consommatrices par le capital qu'elles détiennent, ou le recours au crédit auprès d'organismes bancaires. Une dualité tertiaire est nette, entre un secteur aux limites de l'informel et de grandes entreprises. Les perspectives commerciales en témoignent. Les grands centres commerciaux s'adressent à des clientèles accrues par les classes moyennes. Le groupe Carrefour est bien implanté en Amérique latine, à la lutte avec le groupe Casino au Brésil. Carrefour, également implanté en Argentine, a fait le choix de multiplier les formats de proximité. Il possède dans ces deux pays 830 magasins, dont 291 hypermarchés, 169 supermarchés et 370 magasins de proximité. Il peut également compter sur l'expérience et l'entregent du richissime homme d'affaire brésilien Abilio Diniz, ex-allié de Casino, qui détient 10 % de sa filiale. La chaîne étatsunienne Wal-Mart est leader en Amérique latine, avec une implantation en 1991 au Mexique du premier magasin – le pays en compte plus que le Canada – et en 1995 en Argentine et dans les pays de l'isthme central. De manière générale, le Brésil possède près de 500 centres commerciaux, sur le modèle du *mall* central comme des équipements périphériques. Capitale latino-américaine du luxe, Sao Paulo concentre 70 % des magasins brésiliens de marques prestigieuses européennes (Dior, Chanel) comme de maisons brésiliennes en pleine expansion. La financiarisation relève d'un cadre urbain. La métropolisation, cette concentration des fonctions de commandement dans les centres urbains appelés alors métropoles (pour ne pas se limiter au seul critère démographique), est sélective et se repère notamment à partir des sièges sociaux d'entreprises. Le classement réalisé par le magazine *Fortune* en collaboration avec CNN à propos des 500 premières entreprises par leur chiffre d'affaires retient pour

2013 4 États latino-américains. Deux (Venezuela et Colombie) doivent leur place à leur compagnie pétrolière, au siège implanté dans la capitale. Trois firmes mexicaines émergent, toutes localisées à Mexico : Pemex, 36e pour les revenus, América Movil, 158e, et CFE, 491e. Les sièges sociaux des huit firmes brésiliennes sont mieux répartis : 4 à Sao Paulo (voire 5, en incluant une firme basée à Osasco, dans l'agglomération), 2 à Rio (dont la Petrobras, maintenant son siège historique dans l'ancienne capitale brésilienne) et 1 à Brasilia. Une quasi mégalopole semble en cours de formation entre Rio et Sao Paulo au même titre que Pékin/Tianjin/Tangsha ou Boswah (Boston/Washingto). Avec des dessertes aériennes d'une demi heure, 7 ports contigus sur 1200 km de littoral, un tissu urbain de moins en moins lâche la mégalopole existe de fait pour l'urbaniste André Urani qui y associe une partie du Minas Gerais. Le boom tertiaire intègre aussi l'expansion touristique –près de 10 % du PIB mondial et 270 M d'emplois) dont l'Amérique latine capte une part non négligeable dans des bassins un peu dispersés. Mais la proximité des États unis qui ont transformé le Mexique en colonie balnéaire, l'importance des héritages archéologiques et historiques, la démesure de la nature (Amazonie, chaîne des volcans équatoriens chère à Whymper) les cartes postales de plages exotiques ou émeraude de Acapulco ou Copacabana dans l'imaginaire collectif et les politiques événementielles (coupe du monde 2014 et JO 2016) organisées au Brésil, ont drainé des touristes nombreux : 30 M pour le sous-continent en 2016, dont 6,6 pour le Brésil premier pôle attractif et 5,6 pour le Chili en 2 eme position désormais.

L'industrialisation de l'Amérique latine est le produit d'une histoire. L'Amérique latine a traversé plusieurs phases de développement et regroupe différents modèles :

- Le modèle du développementisme (1930-1970) théorisé par la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine) un modèle de développement par substitution aux importations : ISI basé sur le desarollismo c'est-à-dire une théorie du développement qui fait de l'industrialisation sa priorité encadrée par un volontarisme étatique.
- Un modèle libéral (1980-2000) qui marque une rupture avec le passé. Les institutions de Washington recommandent à l'Amérique latine de suivre certaines mesures regroupées sous le Consensus de Washington.
- Le modèle castriste : qui prend appui sur l'idéologie marxiste, une révolution populaire et un appui spécifique de Moscou aux lendemains de la prise du pouvoir par F. Castro et qui demeure parfois une inspiration fut elle ironique.

De toute façon, un modèle basé sur une capacité de renouvellement : du consensus de Buenos Aires à celui de Monterrey on sent que l'Amérique latine veut fixer son propre cap sans totalement se ligoter au dogme libéral du consensus de Washington.

Le Consensus de Buenos Aires (2003)

Conclu entre Kirchner et Lula en 22 points, recommande le renforcement du Mercosur, la mise en œuvre de politiques gouvernementales favorisant la croissance économique et une gestion de la dette externe compatible avec la réduction de la pauvreté et le développement de l'éducation. « La gestion de la dette publique doit avoir pour horizon la création de richesse et de postes de

travail, la protection de l'épargne, la réduction de la pauvreté, le développement de l'éducation et de la santé et la possibilité d'appliquer des politiques soutenables de développement économique et social. » Le document affirme également le refus de l'assistentialisme comme stratégie de lutte contre la pauvreté. Les plans d'aide sociale sont « un palliatif obligé » mais « ils ne doivent pas conduire à la cristallisation d'une société divisée entre ceux qui ont du travail ». Il prescrit une « professionnalisation » de l'administration publique, pour améliorer son efficacité et sa capacité de réponse. « Le Mercosur n'est pas seulement un bloc commercial mais qu'il constitue aussi un espace pour catalyser des valeurs, des traditions et un futur partagé ».

Le consensus de Monterrey de 2002 mettait l'accent sur la solidarité (États signataires s'engagent à dédier a minima 0,7 % du PIB à l'aide au développement et de plus il engage une industrialisation plus soucieuse d'environnement de préservation des biens collectifs de la planète : Certes cette notion de modèle est très réductrice car unité, exemplarité et efficacité sont aussi risques de formalisation excessive, de globalisation hâtive, de négation de spécificités historico géographico-culturelles La notion de modèle à bien des égards est ambiguë car elle induit peut être le couple exemplarité/ exemple à imiter or ce dont à besoin le Tiers-monde c'est plus d'innovation, de transpiration personnelle que de transposition de modèle (parodie de P. Krugman). De plus, un modèle plaqué n'est jamais pleinement satisfaisant (es pays du Tiers-monde doivent particulièrement le savoir quand on évalue les dégâts du néocolonialisme). Mais le « *compter sur ses propres forces* » a aussi des implications désastreuses si on le conçoit dans le jusqu'auboutisme (cf. Chine des années 60). Greffer plusieurs modèles, tenir compte des legs de l'histoire, rechercher un consensus national est la seule façon de faire émerger des économies du sous-développement. De là les aller-retours de l'Amérique latine, ses hésitations et le cap fixé aujourd'hui, difficile à décoder.

Certes l'industrialisation est aujourd'hui soutenue, pour répondre à des demandes intérieures mais aussi extérieures. Plusieurs situations apparaissent, dans le cadre de productions pensées en fonction des coûts salariaux pour les investisseurs étrangers. Le Mexique gagne en avantages comparatifs, notamment du fait d'une augmentation des coûts chinois surtout dans ses maquiladoras qui dupliquent une division taylorienne du travail intégré à une dynamique mondiale. L'impact de la mondialisation suscite de nouvelle priorités sectorielles au Mexique (automobile et ciment avec le géant Cemex) des optimisations de bassins d'emplois comme à Guadalajara où la région passe d'une spécialisation dans le textile à une reconversion dans les services, des effets de taille avec l'apparition de multilatinas c'est-à-dire de FMN omniprésentes dans les performances de l'émergence comme au Brésil avec Pétrobras Electrobras étatique pour l'heure ou Embraer (Empresa Brasileirade Aeronautics) des choix sociaux en rupture avec l'interventionnisme passé : D. Rousseff puis Michel Temer misent plus sur la compétitivité que sur la réduction des inégalités, credo des présidences Lula ; il en résulte une baisse des cotisations sociales dans l'industrie voire des baisses de productions dans certains secteurs (recul de 15 % de la production automobile entre 2013 et 2014). Dans certains États andins comme la Bolivie et surtout le Venezuela c'est au contraire le dirigisme qui l'emporte avec la volonté de « rendre au peuple » une partie des richesses produites et exportées. L'affaire de la Helmerich & Payne International Drilling est exemplaire : cette société pétrolière a été nationalisée par Chavez dans sa volonté de conduire le pays au socialisme du XXI^e^ siècle. Cette réappropriation passait par le refuis du transfert de matériel confirmé en 2018 par la cour suprême américaine ! balayant le « Foreign Sovereign Immunities Act » de 1976, mesure qui rend éventuellement possible

de poursuivre un pays étranger quand celui-ci s'est emparé de biens américains ou quand ses actions ont eu des conséquences directes sur le fonctionnement commercial des États-Unis.

Les territoires industriels, s'adaptent aussi aux impératifs de compétitivité. Des délocalisations, internes sur l'espace national s'opèrent, spontanées comme favorisées par les pouvoirs publics, au Mexique comme au Brésil. Des implantations industrielles se détournent des lieux traditionnels au profit de pôles nouveaux depuis les années 1990 : Curitiba est ainsi devenu un centre majeur de l'industrie automobile (constructeurs européens), favorisé aussi par la concurrence entre États fédérés pour les conditions salariales. Mais la concentration des industries reste forte Mexico conserve 30 % des unités industrielles de production du Mexique et Sao Paulo, 25 % des emplois industriels du pays. L'effet frontière joue à plein. La sous-traitance des maquiladoras de la frontière américano-mexicaine ou les implantations brésiliennes à proximité de l'Uruguay et de l'Argentine sont motivées par les regroupements macro régionaux, alors que les implantations industrielles du Nord du Chili (autour d'Iquique notamment), favorisées par des structures de zones franches décidées par le pouvoir central, visent aussi à rappeler une autorité chilienne face à des voisins péruviens et boliviens revendiquant ces territoires littoraux. Les logiques plus diffuses peuvent être aussi le fait d'anciennes « cathédrales dans le désert », implantations quasi *ex nihilo*, formes territoriales des pôles de croissance plaidés par l'économiste Perroux dans les années 1960. Au Brésil, Camaçari compte désormais plus de 200 000 habitants, revanche d'une ville autonome et non plus simple satellite de Bahia (à une trentaine de kilomètres), et le groupe allemand Continental AG et une usine d'assemblage du groupe américain Ford y sont implantées. L'innovation devient une logique de spécilaisation pour les économies latino-américaines les plus émergentes (1,3 % du PIB pour le secteur R&D au Brésil, 0,5 % au Mexique, quand la Chine atteint 2,1 % et l'Inde, 1 %). Les territoires de l'innovation, au service des industries, reprennent les caractères doubles des économies industrielles, en se focalisant tant sur les formes traditionnelles que sur celles de pointe. Au Mexique, dans l'État du Nuevo León autour de Monterrey, un bassin de formation structuré autour d'universités (dont l'Institut Technologique de Monterrey) forme chaque année 5 000 nouveaux ingénieurs. Traditionnellement liée à l'industrie lourde (sidérurgie, cimenteries, métallurgie), la ville souhaite confirmer ces pôles au moyen d'innovations poussées et générées dans des laboratoires de recherche locaux, avec un développement complétées par des nouvelles technologies spécialisées dans les branches de la médecine, des biotechnologies (vaccins, équipements médicaux et hospitaliers), des énergies renouvelables et des biotechnologies dans le domaine de l'agroalimentaire. Ainsi le sous-continent s'installe dans la diversité des processus d'industrialisation, avec au final une part de l'industrie dans le PIB qui atteint près d'un tiers du PIB au Mexique, au Pérou, au Chili, en Colombie, mais 21,2 % au Brésil pays puissamment engagé dans la tertiairisation (73,3 % du PIB).

B. Le maintien de logiques traditionnelles, pour partie reconsidérées

Le statut de fournisseur de matières premières comme de produits faiblement transformés apparaît dès la colonisation. Si les résultats nourrissent les statistiques étatiques relatives au

niveau de production, les retombées sur la population restent modestes, à l'image du Pérou dont un quart de la population est touché par la pauvreté au niveau national, mais près de 60 % dans les régions minières de l'intérieur andin. Un groupe d'États se fonde sur des ressources davantage appropriées et mises au service du développement. La politique dite de « récupération de la souveraineté pétrolière » est menée au Venezuela avec le rachat jusqu'en 2007 des parts d'entreprises étrangères pour atteindre les 60 % possédés par l'État. Les bénéfices permettent de soutenir l'industrie nationale (notamment les activités de raffinage autour de la baie de Maracaibo, existantes dès les années 1950). L'Équateur se lance dans des perspectives proches, motivé par un pétrole stratégique, davantage que le gaz naturel. La Bolivie, disposant du deuxième potentiel gazier latino-américain, connaît un tournant majeur en 2006 sous l'action d'E. Morales, avec une nationalisation accrue (de 50 à 82 % des gisements détenus par l'État), en opposition totale avec les lois de 1996 diminuant les *royalties* versées à l'État par les entreprises étrangères (de 50 à 18 %) ne transformant que peu les ressources extraites. Le dernier groupe relève d'États pour lesquels les ressources minières ne sont qu'un des fondements économiques. Le Chili, premier producteur mondial de cuivre (30 % de la production mondiale et des réserves), fonde son économie sur de multiples productions. Les ressources minières restent fondamentales pour les poids lourds latino-américains. Le pétrole mexicain installe le pays au 11e rang mondial, avec une production en baisse (production de 110 Mt en 2017 contre 145 en 1990) assurant 3,5 % du total mondial pour des productions raffinées tournées vers l'exportation. Les ressources fossiles s'épuisent dans les deux grands gisements *offshore* (Cantarell et Ku-Maloob-Zaap) au large de Campeche dans le Golfe du Mexique. Les productions mexicaines d'or assurent 3 % de la production mondiale. La variété est tout aussi importante pour le Brésil (12e rang mondial).

Les produits agricoles, héritiers ou non des plantations, relèvent de perspectives proches. Cantonnée à des productions exotiques jusqu'aux années 1950, l'Amérique latine montre des capacités d'inscription sur des créneaux spécifiques liés aux demandes mondiale et nationale. L'intensité du phénomène est variable, avec la Mésoamérique et les Caraïbes encore marqués par d'anciennes spécialisations. Le Mexique s'oriente vers des productions tropicales, pour une 7e place pour le sucre de canne et le café (3,3 % du total mondial en volume). Des productions répondent à des habitudes alimentaires pour des rangs appréciables, à l'image des avocats et des citrons (1er rang mondial), des pamplemousses (3e rang). Il est 5e pour le maïs (« notre vie » dans certaines langues indiennes), avec 2,4 % du total mondial et dans une logique d'alimentation (humaine et animale) et de production d'agrocarburants. Le Brésil le devance, par une production trois fois supérieure et qui a plus que doublé depuis 2000. Les productions tropicales se retrouvent dans l'isthme, avec le Costa Rica 3e producteur au monde d'ananas (derrière le Brésil, avec environ 10 % du total mondial chacun). Ces productions se surimposent à celles plus récentes, pensées à partir des années 1970 en Amérique du Sud, pour des espaces pionniers ou déjà occupés. Les productions de soja (Argentine, Uruguay, Brésil) relèvent des deux modalités, entre la Pampa à la part plantée en blé qui diminue ou le Mato Grosso s'orientant vers cette plante comme l'élevage. L'autre orientation agricole procède de nouveaux produits liés à des

transports performants et rapides, à l'image des fleurs – l'Équateur est le premier exportateur mondial de roses –, des fruits et légumes. Au Chili, autour de Pŭerto Montt, l'aquaculture du saumon lancée dans les années 1980 permet un développement manifeste, mais subordonné à une activité touchée par des crises sanitaires (2006-2007 pour la plus importante, avec alors une division par 4 du volume produit). Les terres disponibles – peu mises en vente ou en location à des États étrangers – sont comprises comme des réserves pour une extension des territoires agricoles. 4 millions de km^2 sont estimés sans contraintes majeures sur le plan technique et agronomique, comme les savanes colombiennes encore peu mises en valeur en raison de l'instabilité politique.

L'Amazonie brésilienne, un « Far West » (Hervé Théry) entre déforestation et élevage

Dans l'Amazonie brésilienne, l'élevage est responsable de 70 à 80 % de la déforestation annuelle, pour des superficies variables au gré des années : 12 000 km^2 (la superficie de l'Île-de-France) de forêts entre août 2007 et juillet 2008, quatre fois plus qu'en 2006. L'élevage ne s'inscrit pourtant pas dans les mêmes régions que le soja, qui l'avait temporairement dépassé (au début des années 2000) comme premier responsable de la déforestation en termes de superficie. L'élevage n'est pas seulement le fait de grosses sociétés de *ranching* et de *fazendas* aux pâtures immenses et récemment défrichées, puisqu'une filière clandestine de petits producteurs existe, toutes pour répondre à la demande croissante des Brésiliens en produits bovins (multiplication par 3 pour le lait entre 1998 et 2001) et aux exportations de viande (30 % du marché mondial). La construction de structures performantes (abattoirs, centres de transports réfrigérés) n'a pas mis fin au secteur informel voire illégal – 30 % du bovin abattu de manière clandestine. En l'absence de cadastre, les appropriations de terres forestières et leur défrichement ne sont qu'encouragés et facilités par la forme qu'ils revêtent dans ce « Far West » (H. Théry). Porté par trois lobbys : **la Biblia** (les évangéliques) et **la Bala** (les partisans des armes à feu) et **les Boi** (bœuf en Brésilien) le nouveau président brésilien Bolsonaro a menacé de bousculer les règles de préservation de la forêt amazonienne et des réserves indiennes. Porté par des nostalgiques de la période dictatoriale, il est susceptible de relancer un des grands projets des militaires la colonisation de l'Amazonie (la réouverture de BR-319, une autoroute désaffectée de 890 km qui relie Manaus à Porto Velho, devait donner le ton. Indicateur in contournable : la déforestation qui devrait reprendre sa progression. Menée à un rythme effréné des années 1990 à 2005, jusqu'à frôler les 30 000 km^2 de forêts détruites en 2004, la pire année, elle avait nettement ralenti pour descendre autour des 4 000 km^2 par an avant de se stabiliser en 2012... puis de repartir à la hausse sous le deuxième mandat de Dilma Rousseff et plus encore sous celui de Michel Temer à partir de 2016.

L'ensemble des évolutions pointées relève de stratégies tant endogènes qu'exogènes. La capacité de réorientation des productions est manifeste à des échelons locaux, avec un détournement de cultures traditionnelles pour répondre à des demandes urbaines proches, légitimant l'expression de ceinture maraîchère, y compris autour de villes de rangs inférieures. Les compagnies étrangères, notamment étatsuniennes, sont des soutiens aux orientations agricoles, anciens – la Chiquita Brands International est l'héritière de la United Fruit et maintient une présence dans les investissements et la commercialisation de fruits tropicaux comme la banane, au même titre que la Dole – comme plus récents, dans le soja argentin qui doit une partie de son devenir récent à Monsanto et aux OGM.

Une dernière logique relève de l'informel comme de l'illégal. L'informel reste une réalité, avec le petit commerce de rue. Dans le cas du Mexique (travaux de Jérôme Monnet), l'alimentation liée à de petits commerces représente près du quart des petits établissements de moins de 5 salariés de tout le Mexique, pour la vente de biens primaires non transformés (étals par de petits producteurs ne s'intégrant qu'ainsi dans un marché), la vente de produits de l'industrie agro-alimentaire (des vendeurs « à la sauvette » à ceux disposant d'une échoppe), la préparation alimentaire ou la petite restauration populaire. La donne illégale s'exprime avec la drogue, liée d'abord à des cultures légales et traditionnelles. La coca est cette feuille mâchée par les Indiens, coupe-faim ancestral et toujours consommé par les descendants de ces populations. Les études de l'ONUDC (Office des Nations unies contre la Drogue et le Crime) montrent la recomposition dans la hiérarchie des producteurs de coca à des fins illégales au cours des années 2000 : le Pérou est premier, suivi par la Bolivie et une Colombie à la troisième place, suite aux campagnes d'éradication des champs cultivés et au démantèlement de certains réseaux dans le cadre du « Plan Colombie » soutenu par les États-Unis. La superficie cultivée serait de 48 000 hectares pour toute l'Amérique latine contre 100 000 vers 2000, avec une extension visible dans les deux premiers producteurs, l'accord de paix signé entre le gouvernement colombien et les Farc en novembre 2016 pourrait faire évoluer la donne même si les tensions, en 2018, persistent entre les ex-Farc intégrés politiquement et une frange qui reste clandestine dans l'extrême sud du pays.

C. Les acteurs des stratégies mouvantes anticipatrices

Les États latino-américains se sont faits laboratoires de stratégies de développement. C'est au Mexique que la révolution verte commence à être expérimentée, à partir des années 1940, notamment centrée sur de nouvelles espèces de blé. En 1970 l'agronome René Dumont en dresse un premier bilan : « Elle commence en 1944 à Mexico, quand y débarquent, envoyés par la Fondation Rockefeller, quatre agronomes nord-américains. Ils cherchent d'abord des blés résistants aux rouilles noires, fléau de cette culture, menace si grave qu'elle rendait trop incertaines toutes les autres améliorations. Ils y réussissent assez vite, bien qu'il fallût sans cesse combattre de nouveaux types de rouille. Quand j'allais les voir en 1957, les rendements de blé à l'hectare avaient déjà presque doublé au Mexique, et ils ont maintenant triplé. En les croisant avec des blés nains japonais, on les rendit plus résistants à la verse, donc susceptibles d'utiliser de plus fortes doses d'engrais azotés ; d'où de nouvelles potentialités d'accroissements. Du Mexique, le Dr Borlaugh introduisit ces blés au Pakistan, avec un tel succès qu'ils s'y répandirent comme une traînée de poudre, au début au moins ».

L'Amérique latine est le laboratoire des réformes agraires. De terre et liberté programme de Zapata à Ayala, à la revendication d'une réforme agraire et au droit à terre de l'Armée Zapatiste de Libération, des deux réformes agraires de Cuba à la révolution dénaturée chilienne, de la réforme programmée de Fernando Lugo au Paraguay en 2008 à la revendication de terres par les Indiens en Colombie, la terre est au centre des conflits et de la mystique du pouvoir en Amérique latine Ce n'est pas un concept national mais une revendication continentale. Partout dans ce laboratoire des combats sociaux pour l'attribution de terres qu'est l'Amérique

latine, la réforme agraire et la conquête des libertés restent pour Margarita Zapata petit fille du général Emiliano Zapata « les deux mamelles de l'émancipation populaire » érigées en modèle et la révolte au Chiapas du commandant Marcos, a d'ailleurs rendu hommage à Zapata, initiateur de la première réforme agraire mexicaine en 1910 qui haranguait ses troupes : « Ainsi nous pourrons satisfaire la faim de terres et l'appétit rageur de liberté qui se fait entendre aux quatre coins de la république comme la réponse à la sauvagerie des grands propriétaires terriens qui ont maintenu en plein 20e siècle et au cœur de la libre Amérique unie, système d'exploitation que n'auraient pas pu supporter les serfs les plus infidèles du Moyen Âge européen » (Emiliano Zapata).

Des stratégies de développement sont érigées en dogmes. L'ISI (industrialisation par substitution aux importations) est menée par le Brésil, le Mexique et l'Argentine à partir de la fin des années 1930, puis par le Chili et la Colombie après 1945 ; visant une réduction de la dépendance extérieure par la valorisation des productions nationales et un protectionnisme douanier, elles restent liées aux exportations de matières premières faiblement transformées, pour soutenir des programmes sociaux ambitieux. Des « miracles » sont repérés (7 % annuels de croissance économique pour le Brésil dans les années 1960-1970), n'empêchant pas une inflation comme une augmentation de la dette publique qui tassent de telles ambitions dans les années 1970. À l'opposé, le libéralisme est expérimenté dans plusieurs États. Les « Chicago Boys » appliquent dans le Chili de Pinochet les préceptes de Friedman autour d'un « Plan de Redressement National ». L'agriculture et les ressources minières chiliennes, l'industrie mexicaine des maquiladoras sont les fondements nouveaux du développement économique. La figure de Carlos Slim et les entreprises qu'il possède, un des hommes les plus riches au monde et dont les sociétés pèsent entre 5 et 7 % du PIB du Mexique, rappellent que les télécommunications ont d'abord été développées par l'État, pour des entreprises ensuite rachetées. Au Pérou, le néolibéralisme du « fujichoc » est mené par le président Fujimori suite à l'élection de 1990. D'abord synonyme de misère comme d'inflation accrue et engendrant une grève générale, cette politique, affirmée par une pratique autoritaire du pouvoir, est suivie de certains retournements de situations : inflation contrôlée à partir de 1993, confiance du FMI puis hausse des IDE étrangers.

Économie et politique se mêlent, les stratégies développées répondant à une pratique particulière du pouvoir. L'époque actuelle est marquée par une réaffirmation de l'État, qu'il s'agisse d'une autorité politique démocratique comme gestionnaire économique. Le retour de la démocratie suite aux pratiques personnelles du pouvoir – les formes populistes des années 1930-1950 dont l'Argentin Perón est le meilleur représentant comme les régimes autoritaires des années 1970 à 1990 – n'est pas expérimenté de la même manière par les États latino-américains. La « transition démocratique » obéit à des logiques différentes à partir des années 1980 : influence extérieure (politique du président américain Carter empreinte d'humanisme), choix des militaires eux-mêmes de se retirer du pouvoir, proposition d'élections libres qui donnent la victoire à l'opposition. Les pratiques actuelles du pouvoir ne sont pas homogènes. Des États ont conquis de haute lutte une démocratie d'alternance comme le Chili ou le Brésil mais les acquis sont fragiles et la réaction à la crise au Brésil ou à la corruption des partis politiques

sinon du seul parti des travailleurs a replongé le Brésil dans ses vieux démons : l'autoritarisme qui pourfend les minorités et annonce tout de go à la Gauche, hier au pouvoir « qu'elle a le choix entre l'exil ou la prison ».

Jair Bolsonaro, le Trump brésilien ?

L'élection en octobre 2018 du président Jair Bolsonaro à une majorité confortable plus de 55 % des voix le « Trump des tropiques » est une nouvelle rupture dans l'histoire récente de la démocratie brésilienne (installée en 1985 après les années sombres de dictature de 1964 à 1985). Elle installe au ouboir une nostalgie de la dictature. Elle met à bas l'autre monde possible souhaitée par le parti de travailleurs de Lula et de ses successeurs Dilma Rousseff (assistance publique subventions. Elle rompt avec une tradition de volontarisme étatique avec des privatisations annoncées certes dans un programme flou. Elle fait du Brésil un acteur du réchauffement climatique (accords de Paris dénoncés du moins dans la campagne) et conforte n agrobusiness triomphant (la bancada ruralista). Elle fait un appel aux États Unis pour relancer le front hostile au multilatéralisme et se démarque des émancipations tentées vis-à-vis de l'hyperpuissance américaine.

Nombre d'États insulaires des Caraïbes sont dans une logique démocratique plus affirmée : l'appartenance au Commonwealth joue comme un gage de stabilité. A. Rouquié (*À l'ombre des dictatures – La démocratie en Amérique latine*, 2010) propose l'expression de « dérive majoritaire » pour qualifier des États, à l'image du Venezuela de Chavez ou de la Colombie d'Uribe, recourant aux référendums plébiscitaires, pour appuyer et légitimer certaines pratiques non constitutionnelles. L'instabilité politique n'est plus absente en Amérique latine, sans être aussi prononcée qu'elle a pu l'être dans les années 1990 (9 chefs d'État en 9 ans en Équateur), qu'il s'agisse d'États démocratiques épisodiquement menacés par des coups d'État (Bolivie) ou d'États non encore inscrits dans une véritable « transition démocratique ». Cuba est un cas d'école pour des signes d'assouplissement graduels dans une île encore aux mains de la famille Castro. Ces évolutions sont concomitantes avec des victoires pour les forces politiques de gauche (M. Saint-Upéry, *Le rêve de Bolivar*, 2007). Ces mutations politiques s'accompagnent de regards sociaux renouvelés. Les États s'affirment porteurs de programmes sociaux. Le système de retraites de l'Argentine repasse sous contrôle public en 2008. Au Mexique, le pouvoir central incite les émetteurs de *remesas* à investir, à l'image du programme « Trois pour un » qui grossi les apports financiers privés placés dans des projets productifs et socialement utiles. Des programmes comme *Quién es quién en le envío de dinero* (1998), *Directo a México* (2004) ou *Calculadora de Remesas* (2006) cherchent à ancrer ces transferts dans un système financier formel pour notamment réduire les coûts de transfert.

Les acteurs de l'économie relèvent d'une foule de réalités. Les grandes entreprises peuvent relever du secteur public comme privé. Un mouvement de nationalisations se fait jour après les privatisations de l'ère néolibérale – ayant touché nombre de secteurs, hormis de grandes compagnies pétrolières restées publiques – pour une prise en charge étatique du devenir économique. L'Argentine fait école : Nestor Kirchner, ancien gouverneur de la province pétrolière de Santa Cruz en Patagonie et soutien à la privatisation de la grande compagnie pétrolière

YPF (devenue filiale du groupe espagnol Repsol) en 1990 sous le péroniste ultralibéral Menem, débute le mouvement. Son épouse Cristina, qui lui succède en 2008, amplifie les nationalisations avec celle des compagnies aériennes Aerolineas Argentinas et Austral Lineas Aereas (2008), de la firme d'aviation militaire (2009) et d'YPF (Yacimientos Petroliferos Fiscales) pour un rachat public à 51 % (2012), firme contrôlant 52 % des capacités de raffinage du pays, près de 70 % de l'extraction d'hydrocarbures et un réseau de plus de 1 600 stations-services. Au Mexique, la Pemex est une compagnie d'État en situation de monopole qui apporte 40 % des revenus publics. Son fort endettement limite sa marge de manœuvre et les investissements qu'elle pourrait réaliser dans le secteur énergétique dont celui des énergies renouvelables. La recherche de capitaux donne lieu à des opérations autres : la brésilienne Petrobras est introduite en bourse en 2010 pour disposer des financements nécessaires à l'exploitation des gisements *offshore* au large du pays. Les entreprises de petite taille sont aussi une réalité, pour des initiatives individuelles encouragées. À Cuba, un secteur privé est autorisé par l'État, notamment en lien avec la manne touristique (artisanat, locations touristiques...). Les cartels de la drogue renvoient eux à une organisation puissamment pensée pour un fonctionnement en réseau. Ils s'immiscent dans le jeu politique comme au Mexique où depuis que le président Calderon en 2006 a déclaré la guerre aux narcos plus de 200 000 mexicains ont perdu la vie (record en 2017 avec 29 000 décès par la violence armée). Les arrestations de dirigeants des cartels de Tijuana, Juarez et de los Zetas, les procès de EL Chapo Guzman du cartel de Sinaloa en 2018, sont des invites à une surenchère pour contrôler des territoires plus qu'un facteur de pacification ; Ils font peser sur la conjoncture des menaces directes d'instabilité amplifiées par la corruption.

III. L'Amérique latine dans et face au monde

Trois enjeux centraux apparaissent : l'Amérique latine. Est-elle le laboratoire d'une mondialisation libérale ou maîtrisée ? d'une mondialisation pilotée par les Eu ou indépendante ? d'une mondialisation développeuse ou prédatrice ? Autant d'enjeux qui contrastent avec la part modeste de la région dans les échanges mondiaux (autour de 5 % des exportations et importations mondiales).

A. Une mondialisation libérale ou maîtrisée ?

L'Amérique latine et le triomphe du marché

Dès le XVI^e^ siècle le sous-continent participe à la première vague de la mondialisation : la surabondance du territoire, l'appel à l'esclavagisme et aux traites nées des razzias sur les côtes du Bénin et de l'Angola. 10 000 par an en 1650, 2 millions entre 1808 et 1867 donnent à l'eldorado minier sud-américain le statut d'économie de prélèvement dans le cadre d'un véritable pacte colonial asservissant. Sous l'autorité de la casa de la Contratacion de Séville une complémentarité à sens unique entre économie espagnole et un commerce exclusif insèrent l'Amérique latine dans le marché mondial et celle ci devient déjà une synthèse des effets négatifs

et pervers de ce système : interdit de culture comme la vigne, l'olivier, esclavagisme, mercantilisme étroit unilatéral.

Avec le XIX^e siècle, la vocation exportatrice de l'Amérique latine se structure autour du blé de la Pampa du café de la région pauliste du caco du Guyas équatorien prolongée par l'extraversion par le pétrole (Mexique dès la vieille de la Première Guerre mondiale et désormais le Venezuela arbitre de certains marchés pétroliers. Les flux migratoires européens voire asiatiques (Brésil dans les années 1920, Argentine dès la fin du siècle précédent) s'intensifient.

Dans la dernière vague de mondialisation/globalisation des années 70 s'épanouit une mondialisation libérale marquée par le rôle accru de multinationales sur le modèle ancien de la United Fruit symbole de la colonisation nord américaine pactisant avec des potentats locaux et bloquant toute initiative de réforme agraire comme au Guatemala en 1952. Les IDE (surtout dans le tertiaire (près de 60 % des IDE totaux) choisissent les territoires mexicains ou brésiliens pour implanter des sous-traitances de segments taylorisés comme au Mexique dans l'automobile. En 2001 alors que s'amorçait un reflux des IDE l'Amérique latine recevait 75 mds de $ contre 43 pour l'Asie de l'Est et seulement 7 pour le continent africain oublié au bord du monde. Certes les pays les plus pauvres sont peu attractifs (Haïti, Honduras, Bolivie, Équateur). Le sous-continent se met à l'heure du consensus de Washington comme au Paraguay de Nicolas Duarte, ou en Argentine. La Chine n'hésite pas à pousser ses pions en Amérique latine après le marathon diplomatique de Hu Jintao matières premières et pétrole valent bien des traités de libre-échange conclus à l'insu des américains et fomentés dans les couloirs de l'Apec avec des choix plus ambitieux pour le Brésil (car en 2007 la Chine ne représentait que 1 % des engagements des Pays bas dans le pays !).

L'Amérique latine à la quête d'une mondialisation maîtrisée

Dès les années 30 les États tentent de joue un rôle central dans l'approche de l'internationalisation. Le « développementisme » sous l'égide d'État durs (G. Myrdal) donne aux marchés intérieurs une priorité dans le développement en suivant les recommandations ultérieures du Cepal ; la fermeture relative inaugurée par un modèle de développement de type industrialisation par substitution d'importations, la mise en place d'infrastructures nationales de desserte ou de valorisation des produits conforte cette dynamique mais aussi la création d'une armature portuaire pour exporter des matières premières et de l'énergie comme Tampico ou Coatzacoalcos au Mexique ou Ciudad Guyana ou plus tardivement Sao luis au Brésil ou Dos Bocas au Mexique

L'aménagement intérieur par des fronts pionniers s'accélère et il est parallèle à la mise an place difficile des réformes agraires partielles, véritables pistes de réflexion sur la question agraire dans les PED et les échecs possibles ! Réforme précoce mexicaine dans le prolongement de la révolution zapatiste, révolution avortée chilienne de Salvador Allende, colonisation agraire brésilienne plus que redistribution après le coup d'État de 1964, volontarisme des fermes d'État de Cuba nouvelles priorités actuelles de Chavez au Venezuela.

Les PED producteurs de pétrole qui vivent les heurs et malheurs de la cartellisation (Opep) peuvent prendre exemple sur la stratégie mexicaine non intégrée à l'Opep, et associant dans la phase de pétrolisation du développement l'or noir à un développement intérieur.

Tous les pays en développement qui veulent structurer leurs espaces en fonction de la mondialisation peuvent explorer le champ du possible avec les espaces optimisés comme Sao Paulo ou Monterrey, les territoires gagnants (du moins au départ) des maquiladoras mexicaines diffusées désormais au Sud du Mexique et au Honduras.

Les PED qui veulent prendre parole dans le concert des nations se souviendront des sommets de Cancun (1981) où a été enfin proposé le statut des PMA et 2003 où le G20 (60 % de la population rurale de la planète 12 % de la production agricole mondiale et 20 % des exportations dans ce domaine) a engrangé ses premiers succès, ou la déclaration commune Algérie/Mexique de 1975 sur la charte des droits économiques des pays du Tiers-monde. Le nationalisme technologique des années 60-70 mexicain ou brésilien (informatique) est un bon brevet de mondialisation maîtrisée partiellement.

Une mondialisation sous tutelle ?

Désormais avec le triomphe de la mondialisation versus libérale, l'encadrement des gendarmes du monde déclinant sous toutes ses formes les principes du consensus de Washington (1989, les marges de manœuvre des États sont plus réduites). La dette les placent sous les projecteurs des agences de notation internationales et limitent les possibilités d'intervention en direction des groupes les plus défavorisés (dette brésilienne 51,4 % du PIB) le réalisme conduit à accepter de ménager les dogmes du FMI même au niveau de Lula au Brésil (l'autre monde... est loin) et la tutelle devrait se prolonger même si certains pays sortent de la logique d'emprunts en remboursant même de façon anticipée leur dette (Chili). Le cercle vertueux est un peu sine die (croissance économique/accroissement des exportations/accès à de nouveaux capitaux étrangers/rigueur de la gestion publique ; et sortie de la dette) le Mexique doit même gager en partie de ses avoirs pétroliers pour pouvoir éponger ses déficits par des emprunts auprès du FMI. L'Amérique latine doit subir les aléas de la conjoncture des matières premières (crise Mexicaine de 1984 en plein contrechoc pétrolier) et les *îles à sucre* sont parfois appelées *îles diabétiques* (les excès journalistiques n'ont pas de limites) pour évoquer le sou développement chronique hérité de la monoculture sucrière.

Le retard des infrastructures rend problématique une mondialisation autonome (le cône sud ne représente que 6 % des trafics conteneurisés du globe).

B. Une mondialisation sous tutelle ou indépendante ?

La convergence des économies impose une mondialisation à l'américaine

Déjà Élisée Reclus soulignait combien l'Amérique latine était dans une dépendance accrue avec la « république anglo saxonne ». Pré carré des États-Unis de 1901 à 1983, elle a été le théâtre de 15 interventions américaines dans l'espace Caraïbe. Au niveau économique elle a été à l'école des enseignements des Chicago boys surtout au Chili où les disciples de Milton Friedman ont

conjugué privatisations, fins des subventions, érosion des transferts sociaux, ajustements douloureux. « L'initiative pour l'Amérique » de G. Bush, consolidée par son fils n'a fait que consolider le rôle d'arrière-cour des États unis dévolus au groupe de Miami (34 pays signataires en 1994 de la démarche constitutive de la ZLEA (zone de libre-échange des Amériques).

Le poids de l'américanisation des mœurs, des pratiques alimentaires (tacos ou elotes (épis de maïs chauds recouverts de fromage ou de crème saupoudrés de piment face au hot dog et mac do dans le parc de Chapultepec ou la progression du baseball au pays du ballon pied font dans le risque d'acculturation Mexique une annexe des États Unis. Partout les CBD juxtaposés aux quartiers historiques coloniaux montrent que l'étage culturel américain est omniprésent.

La polarisation de certaines économies est avancée (Équateur, Panama, Salvador) souhaitée (Argentine liant dès Carlos Menem peso et dollar) crainte (Brésil qui refuse le dollar comme monnaie clé du Mercosur). Plus de 40 % des exportations latino américaines s'effectuent vers les États-Unis, et la moitié des IDE sont de provenance américaine.

Le tropisme vers les États-Unis est fort, à la mesure des 7 millions d'immigrants légaux en provenance du Mexique sur le sol américain en 2004 dont un quart arrivés dans la première moitié des années 90 Dès les années 60 des immigrants légaux en provenance de l'Amérique centrale et du Sud convergent vers les États-Unis et Miami est la porte d'entrée de la Caraïbe aux États-Unis. Le tourisme en progrès accueille surtout une clientèle américaine (80 % de la clientèle).

Les EU sont le premier partenaire commercial de la plupart des pays latino américains (le gradient varie en fonction de l'éloignement) et l'Alena est le symbole de cette main mise : le Mexique qui a 85 % de ses exportations tournées vers les EU milite en faveur de la ZLEA et a du donner des gages lorsqu'il a rejoint le Gatt en 1986 et concrétisé son *apertura* (ouverture) consolidée par son entrée à l'OCDE en 1994 (premier élu du Tiers Monde avant la Corée du Sud).

Le rêve de non alignement de Lula est tronqué avec son adhésion pleine et entière à une intégration commerciale par l'OMC et à l'exportation d'OGM.

L'Amérique latine pionnière d'une mondialisation indépendante

Au regard de l'emprise d'une mondialisation libérale, dominée et de ses excès, les PED sont tous à la quête d'une autre voie. L'Amérique latine propose des ruptures par rapport à une fatalité que serait la mondialisation chaudron à uniformiser sous la tutelle d'un modèle américain. L'Amérique latine très tôt a mis en ouvre des mouvements révolutionnaires agrariens originaux : la terre et devenu un enjeu de pouvoir et des redistributions partielles ou avortées ont fait de ce continent le laboratoire des réformes agraires (Le Coz). L'étendard du zapatisme a longtemps flotté, la nostalgie est au rendez-vous au Chipas ou dans l'Oaxaca en révolte.

Le mouvement des descamidados argentins et le justicialisme péroniste (Domingo Peron et Eva Peron) ont été l'ébauche d'une voie novatrice mais déchue.

Le castrisme à partir de 1959 s'est imposé en réaction à l'ordre américain et sa ligne idéologique actuelle n'a pour horizon que la condamnation de l'oncle Sam car pour Fidel Castro « on ne peut nier la mondialisation pas plus que la loi de la gravité »...

La théologie de la libération avec Camillo Tores prêtre engagé dans la guérilla colombienne et l'ouvrage de référence de Gustavo Gutierrez prône une voie assez radicale dans la lutte contre un capitalisme injuste et tente une synthèse entre marxisme et christianisme jusqu'à son ostracisation par la conférence des évêques de Medellin en 1968.

L'intégration régionale par les États se développe à côté de ou face à la continentalisation souhaitée par les États-Unis. (Mercosur créé en 1991 et représentant 219 M d'habitants un PIB de 903 mds de dollars avant le rapprochement du Venezuela en 2006, Pacte andin, Cepal.)

C'est sur le sol latino-américain que se conjuguent antiaméricanisme et antimondialisation ne serait-ce qu'au Chipas avec Marcos champion de l'indianité ou le populiste Chavez.

L'Alba (alliance bolivarienne) est une utopie dont le socialisme du XXI^e siècle de Chavez se réclame et prétend faire des adeptes.

Au Brésil l'élection de Ignacio da Silva dit Lula ex ouvrier métallo du parti des travailleurs peut faire école même si l'orthodoxie libérale imposée par les grands argentiers de ce monde borne un peu le désir de transformation sociale : en 2002 Lula ne faisait il pas du forum social de 2002 « la réalisation la plus extraordinaire de la société civile et le plus grand événement politique de l'histoire de l'humanité ». N'explore-t-il pas des pistes d'un altermondialisme pragmatique avec la gestion d'un développement durable dans l'Amazonas avec industrialisation avec label vert, recul du défrichement (19100 km^2) légalisation de réserves indiennes (48) reconnues par la Funai. Un autre monde serait-il possible, même si « ranger la maison est un petit pas chaque jour plutôt qu'un grand saut » (Lula).

Le Chili peut tout autant être exemplaire lorsqu'il devient une banc d'essai des politiques libérales des Chicago boys que lorsque sous les mandats de sociaux démocrates pragmatiques il réduit sa dette à 10 % du PIB du pays et définitivement en fait plus appel au FMI, signe un accord avec la Chine pour libéraliser 92 % de son commerce avec le géant asiatique et amorce le XXI^e siècle avec des résultats économiques impressionnants d'économie la plus compétitive d'Amérique latine (inflation modérée 3 %, chômage de 8,7 % réforme en cours du système de santé).

La maturité nouvelle de l'Amérique dans la mondialisation ce sont aussi des rapports nouveaux se tissent avec l'UE même si face à l'ampleur des problèmes agricoles il y a plus d'attente que de résultats concrets pour l'heure. La mise en échec de la ZLEA malgré 12 ans de négociations depuis 1994 montre de toute évidence une résistance à la stratégie américaine méridienne comme d'ailleurs les réticences de certains pays à cautionner l'intervention américaine en Irak.

L'hispanisation des États unis est même pour certains auteurs très médiatisés comme Samuel Huntington une menace grave pesant plus sur les EU qu'une spoliation des forces vives mexicaines (41 millions d'hispaniques en 2010 aux EU). Le consensus de Monterrey prônant le renforcement institutionnel et la bonne gouvernance et le consensus de Buenos Aires (2001) incluant le droit au développement, la lutte contre la pauvreté, la saine gestion de la dette publique sont des contre poids à la logique libéralo monétariste américaine place Kirchner et Lula et appelés à faire école dans ce continent très endetté avec leur volonté de baliser la gestion

de la dette publique par la création de richesse d'emplois la protection de l'épargne la réduction de la pauvreté ».

L'autonomie est un nouveau programme du Mexique pourtant excroissance américaine depuis longtemps.

Face au risque de nivellement et d'acculturation la diffusion d'une culture latinos est une parade : mode, fiestas latina carnavals, romanciers affirmant leur latinité comme Hector Biancotti Luis Sepulveda Francisco Coloane de puis la Terra Fuego. Le Tec (itesm instituto tecnologico y de estudios superiores de Monterrey est de moins en moins une émanation du MIT et de plus en plus un institut latino américain de référence. L'Amérique latine a su saisir sa chance dans le grand chantier de la mondialisation et à défaut d'en diriger les destinées, elle feint de l'organiser avec des fonctions internationales de premier plan confiées à des latinos américains comme Sergio Vieira de Mello assassiné en 2003 en Irak ou Javier Perez de Cuellar secrétaire général de l'Onu entre 1982 et 1991 ou l'engagement du Brésil dans la stabilisation en Haïti au nom de la minustah de l'ONU, ou l'hébergement de grands sommets (Rio 1992 ou Monterrey 2003 ou Cancun 1981).

Une américanisation inévitable ?

À l'échelle mondiale l'hyperpuissance américaine a encore les moyens d'imposer un XXI^e siècle américain pour A. Valladao. Comment l'Amérique latine avec la rente de situation dont bénéficient les États-Unis, le régionalisme (ZLEA mais aussi Apec) y échapperait-elle ? les difficultés de l'intégration régionale autonome (affrontements Brésil Argentine au sein du Mercosur sur le dossier automobile ou l'adhésion/exclusion du Venezuela) la récente création d'un marché commun centre américain conformes aux intérêts américains, l'écartèlement du Mexique, zone de dilatation de l'économie américaine – candidat au Mercosur mais très intégré à l'Alena et annexe productive des États-Unis – la conversion de Lula à un pragmatisme qui satisfait les banques internationales et le FMI sont à confronter aux prédictions de Kissinger en 1983 : « *Vous me parlez de l'Amérique latine. Ce n'est pas important. Rien d'important ne peut venir du Sud. Ce n'est pas le Sud qui fait l'Histoire : l'axe de l'histoire va de Moscou à Washington en passant par Bonn. Le Sud n'a pas d'importance.* » Mais les jeux ne sont pas faits : l'élève peut devenir le maître. Pour la première fois en 2006 les IDE des firmes brésiliennes à l'étranger ont été supérieurs aux IDE étrangers au Brésil (27, 7 mds de $ contre 16). Constat d'autant plus significatif que ce pays a un vaste marché intérieur et un potentiel de développement suscitant les convoitises des FMN !

C. Une mondialisation au service du développement ou véhicule d'inégalités accrues ?

Une mondialisation inégalitaire et opérant un tri sélectif

La mondialisation est souvent pour les PED inégalitaire et « *ne marche pas pour les pauvres* » (J. Stiglitz).

L'Amérique latine n'échappe pas à la logique inégalitaire de la mondialisation : des écarts de 1 à 16 en 2003, une économie d'archipel émerge avec des capitales macrocéphales (monstruopole, écocide urbain avec Mexico, ses 20 millions d'habitants, sa démesure, sa pollution – Los Angelès et Calcutta à la fois).

La littoralisation des économies est avancée : au-delà de la simple émergence de corridors d'exportation apparus dès le XVI^e siècle, des interfaces dynamiques se construisent (cf. croquis) le canal de Panama va être doublé pour répondre aux besoins d'un commerce transocéanique accru créant des déséquilibres entre le zones d'extraversion terres d'élection et certains zones intérieures terres de déréliction. L'opposition villes campagnes s'inscrit dans ce schéma de dualisation de l'espace dans la mondialisation même si des cultures agro exportatrices (soja) gagnent du terrain au Brésil futur géant agricole (4^e exportateur mondial), en Argentine ou au Mexique ; le Nordeste brésilien « épave d'un cycle cotonnier n'a pas su renouveler ses avantages comparatifs et avec ses terres épuisées, ses villes fantômes n'est que l'épave de la mondialisation et les États du Chiapas ou du Guerrero au Mexique n'ont d'autres alternatives que la révolte ou l'exil lointain. Au Paraguay 50 % de la population sont en dessous du seuil de pauvreté l'Argentine a en 2002 payé un lourd tribut aux 10 glorieuses de la mondialisation avec ses manifestations de piqueteros pauvres chômeurs qui rackettent la moitié des 38 M d'Argentins considérés comme pauvres. Le Cepal dénombre 211 M de pauvres en Amérique latine en 2000 avec 23 % de pauvres au Guatemala et 3,6 % en Uruguay. La mondialisation a été prédatrice et l'est encore avec ses processus de déforestation, ses mines abandonnées aux gré des cycles conjoncturels des matières premières au point parfois d'émouvoir des créanciers (Japon met en place des « debt nature swaps » avec le Brésil pour préserver l'environnement).

Les grandes agglomérations portent la marque de ségrégation sociale, d'exclusion et de fragmentations car la mondialisation provoque une intégration sélective de hommes et des lieux, et entraîne à l'échelle locale une fragmentation territoriale traduisant une fracture sociale : à Santiago du Chili les quartiers les plus pollués et les plus pauvres de l'ouest et à Buenos Aires les inondations des sudestadas quartiers pauvres dans les terrains bas à proximité des fleuves. La façade pacifique moins aménagée est bien la marque d'une mondialisation surtout transatlantique mais les choses changent avec la nouvelle donne introduite par les pays asiatiques et particulièrement la Japon et la Chine ; au Mexique entre la Mexamerica qui soude de plus en plus de part et d'autre de la frontière la partie du Mexique sous influence économique directe des États-Unis et la partie des États-Unis accueillant le plus d'hispanophones et la Meso-Amérique du Sud, Mexico a de plus en plus de mal à maintenir la cohésion territoriale du Mexique.

L'Amérique latine à l'initiative d'une solution alternative ?

L'Amérique latine explore en rangs désordonnés des voies nouvelles : le commerce équitable y est né avec ses coopérateurs mexicains engagés dans un combat qualitatif rémunérateur les forums sociaux inspirés de l'acte fondateur de Porto Allègre en 2001 tentent de mettre sur pied une plateforme unificatrice de revendication et de saisir comment franchir le pas de la dénonciation à l'action politique, de la rue au pouvoir installé. Leur nouveau maître à penser Hugo Chavez essaie de faire de sa stratégie pétrolière une base d'une nouvelle voie où le

Tiers-monde et ses opprimés seraient rétablis dans leurs droits mais son populisme, sa radicalité et ses dérives (antisionisme flirtant avec un antisémitisme douteux, et rapprochements caricaturaux avec l'Iran et la Chine) décrédibilisent parfois ses démarches. L'élection de Evo Morales en 2006 en Bolivie est une réplique institutionnelle du combat de Rigoberta Menchu et de son combat pour rétablir les Indiens dans leurs droits : le candidat à la peau de cuivre porte parole des indiens fait du retour à la production légitime à la coca un brevet de son militantisme à contre courant des choix passés. Lentement, par la législation les coutumes indiennes sont reconnues (Mexique, Équateur, Bolivie, Pérou) et nombreux sont les pays qui ont adopté en 2005 la convention sur la *diversité culturelle* de l'Unesco.

La vague de gauche qui a défait des régimes en place défenseurs zélés d'un ordre libéral même dans son hétérogénéité exprime une rupture face aux exigences du FMI, aux inégalités pérennes et le projet de Lopez Obrador battu dans les urnes en 2006 – plus que dans la rue – de « projet alternatif de la nation » était d'ailleurs emblématique de ces choix nouveaux.

L'inventivité des acteurs locaux est telle que la démocratie participative dans les pays industrialisés s'inspire de ses expérimentations au Brésil (de Porto Allègre à Rio) et le développement durable sur la lancée du sommet de Rio 1992 et de l'agenda du XXI^e^ siècle) montrent que l'Amérique latine a tout à gagner de l'abandon de stratégies de développement intensif et de la réflexion sur d'autres types de croissance.

Une mondialisation prédatrice cependant

La persistance des inégalités économiques reste cependant une des données fortes de ce sous-continent les différences entre quartiers villes régions rendent illusoires des constructions identitaires fortes à l'échelle du continent ou des États et parfois le discours identitaire pur et dur n'est qu'un moyen de masquer les différences de détourner lattention des injustices sociales malgré l'émergence de classes moyennes ; des bouffées xénophobes, des mécanismes d'exclusion demeurent.

Mais plus encore le terme d'Amérique latine face à la mondialisation ne convient pas car il a une connotation unitaire et est inapproprié : l'Amérique latine est en ce début de siècle simultanément sous développée, semi industrialisée en transition vers le développement, émergente et installée dans le quarteron des pays qui comptent pour un nouvel ordre mondial (on se presse aux portes du conseil de sécurité – Brésil, Argentine Mexique, ou pour rejoindre les Bric's, Brésil, Russie, Inde, Chine) Quoi de commun entre le quart monde bolivien, le statut de pays moins avancé du Pérou, le rôle de NPI du brésil l'autosatisfaction du Venezuela nouveau riche, les nostalgies de l'Argentine et de l'Uruguay vieilles positions avancées. Quoi de commun face à la mondialisation à Mexico entre le quartier d'affaire Las Lomas, le CBD de Santa Fe avec le premier gratte ciel d'Amérique latine (1948) et les colonies prolétariennes de Tepito, Guerrero, et les courées (vecindades nourries de l'exode rural).

Des trajectoires urbaines différentes dans la mondialisation sont identifiables :

Des métropoles qui sont des lieux de commandement de la nouvelle économie des nœuds, dont le leader est Sao Paulo ville qui prétend au statut de ville globale avec ses services financiers et technologiques, Mexico forte de son rang de plus grande ville du monde de la fin

du XX^{e} siècle, et Santiago du Chili sorte de magnet pour les investisseurs étrangers; des villes se spécialisent pour et par la mondialisation comme Salvador de Bahia sur le registre culturel et touristique ou Tijuana et Ciudad Juarez têtes de pont des maquiladoras, ou Porto Alegre où se dessinent dans l'anti Davos les contours de la mondialisation régulée. Des mercocités du Mercosur en réseaux rebondissent sur l'intégration régionale d'entrée dans la mondialisation.

Plus effacées sont des capitales latino américaines comme Buenos Aires, nostalgique des années 20 où elle jouait un rôle de pont du commerce mondial et aujourd'hui décadente, la Havane plus aux avant-postes de la guerre froide, Rio de Janeiro nostalgique d'un passé confisqué par Brasilia, qui perd de son importance comme porte d'entrée au Brésil n'est plus qu'un livre d'images du passé (carnaval, démocratie participative).

Enfin certaines villes ne sont que des niches patrimoniale touristiques comme Cuzco et sa mémoire précolombienne ou Quito et ses quartiers coloniaux ou Ushuaia ville extrême la plus australe qui attend encore Bruce Chatwyn ou Manaus qui a du abandonner ses velléités dominatrices de l'ère du caoutchouc roi.

Comment dès lors unifier dans la mondialisation une Amérique latine cet « Extrême Occident » « *à la fois pragmatique, libéral, et révolutionnaire* ». Comment ne pas se dire qu'aujourd'hui face à la mondialisation l'Amérique latine se trouve à la croisée des chemins, capable de replonger dans le chaos du passé ou de créeer sa propre voie dans le respect des libertés et de la démocratie. Il est trop tôt pour trancher pour Raul Alfonsin, un des hommes de l'agiornamento argentin. Certes « *Ce que l'Amérique latine perd en unité elle le gagne en universalité* » (Alain Rouquié) mais le désenchantement actuel terreau d'une gauche plurielle est-il durable ?

Dans la mondialisation l'Amérique latine est plus que figurante, actrice de second rang: on est cependant loin d'un rééquilibrage anticipé par Montaigne pourfendeur des exactions commise au nom de la première vague de la mondialisation. « *Cet autre monde ne fera qu'entrer en lumière quand le nostre en sortira l'univers tombera en paralysie: l'un membre sera perclus l'autre en vigueur.* » Montaigne (*Essai des Coches*, 1588, dialogue avec des indiens à la cour de Charles IX).

Conclusion

L'Amérique latine actuelle n'est pas unique. Elle est une terre de contrastes que des actions récentes visent à prendre en charge pour tenter d'affirmer un ensemble unifié rêvé. Il reste à géométrie variable et les devenirs des plus grands États montrent des stratégies et des arrimages différents. Les constructions institutionnelles supranationales qui fédèrent l'ensemble sont elles trop récentes pour en proposer déjà un bilan.

IDÉES REÇUES

Les migrations internationales sont à sens unique en Amérique latine

Sans être parvenus à établir la part entre formes traditionnelles (migrations à sens unique, avec une implantation définitive et l'absence de retours dans les pays d'origine) et logiques nouvelles, les spécialistes voient dans l'Amérique latine un terrain majeur d'observations de migrations particulières, ne serait-ce qu'en raison de la « proximité » de territoires d'accueil (Amérique du Nord, mais aussi l'Europe avec les liens culturels et l'usage de l'espagnol). Les circulations transnationales renvoient à ces va-et-vient migratoires constants, impliquant des séjours dans les territoires d'accueil réguliers mais interrompus par des retours volontaires dans les lieux d'origine. Les flux financiers (remises) dirigés vers ces mêmes lieux participent aussi de ce maintien de liens, pour des volumes importants (l'équivalent de 21 % du PIB d'Haïti en 2011, Mexique classé 4e au monde pour le montant brut des remises envoyées). Tributaires d'études souvent individuelles, de suivis sur la durée, les travaux insistent aussi sur des retours à terme, une fois un capital économique constitué. Le titre de l'ouvrage de G. Cortès est éloquent : *Partir pour rester* (2000). Cette étude repère, dans la région de Cochabamba en Bolivie, des migrations internationales tournées vers l'Argentine pour les plus anciennes, puis diversifiées (États-Unis, Israël, Japon), pour des emplois dans le BTP notamment. Les capitaux rapatriés vers la région d'origine sont investis dans les habitations, accentuant à l'échelle locale les écarts de richesse avec les familles sans migrants. Une telle situation n'est guère éloignée de celle observée au XIXe siècle dans la vallée alpine de l'Ubaye, autour de Barcelonnette, pour des migrants orientés vers le Mexique et ayant, à leur retour, agi de même, notamment dans les biens immobiliers.

LES LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Manaus, première ville amazonienne

Capitale de l'État de l'Amazonas, Manaus est une ancienne ville-champignon au développement premier dû au caoutchouc. Liée d'abord aux cycles économiques successifs qui ont forgé le territoire brésilien, elle est sauvée d'une stagnation par l'instauration d'une zone franche décidée en 1967 par l'État brésilien. Les activités se sont diversifiées tout en restant majoritairement tournées vers des productions industrielles diverses (téléviseurs, téléphones portables, vélos...), complétées par de l'agro-alimentaire et des fonctions de R&D. Les mesures incitatives portées par les pouvoirs fédéraux et fédérés jouent une part dans le rang économique de la ville : située à la quatrième place des PIB urbains brésiliens elle comprend 1,6 million d'habitants et fait figure d'îlot urbain au cœur de l'Amazonie et dont les paysages de gratte-ciel témoignent du dynamisme économique. Non dotée d'une voie ferrée, elle doit son industrie à l'aéroport, troisième du Brésil pour le trafic de marchandises comme de personnes.

Bibliographie

Lecture indispensable

M. Saint-Upéry, *Le rêve de Bolivar – Le défi des gauches sud-américaines* (2007).

Rédigé dans la seconde moitié des années voyant le triomphe de forces politiques de gauche en Amérique du Sud, l'ouvrage entend décliner les différents contenus des politiques proposées par des leaders nouveaux. Les exemples du Brésil, du Venezuela et de l'Argentine sont particulièrement examinés, tout comme la politique reconsidérée vis-à-vis des minorités indiennes. L'expression « entre l'Empire et le grand large » résume quant à elle les stratégies d'opposition aux États-Unis pour rechercher un devenir autre et des débouchés nouveaux.

Les « ombres chinoises » sont particulièrement développées, et rappellent les intérêts chinois pour les matières premières latino-américaines. De telles conclusions sont bien résumées par la formule d'O. Dabène à propos d'une « offensive de charme diplomatique » chinoise.

Ouvrages

Bataillon C. (1973), « Bidonvilles latino-américains », *Cahiers des Amériques latines*, pp. 399-411.

Capron G., Baby-Collin V. (dir.) (2002), *Quand la ville se ferme*, Rosny-sous-Bois, Bréal.

Collectif (2000), « Regards sur l'Amérique latine », *Cahiers d'Outre-mer*, n° 212.

Dabène O. (2012), *Atlas de l'Amérique latine*, Paris, Autrement.

Dumont G.-F. (2000), « La géographie des populations d'Amérique latine », *Acta Geographica*, n° 124, pp. 3-19.

Dureau F., Gouëset V., Mesclier E. (2006), *Géographies de l'Amérique latine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Marin R. (2011), *Les mots du Brésil*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

Prévôt-Schapira M.-F., Velut S. (2012), *Amérique latine*, Paris, La Documentation française.

Rouquié A. (2010), *À l'ombre des dictatures*, Paris, Albin Michel.

Rouquié A. (2013), *Le Mexique, un État nord-américain*, Paris, Fayard.

Ventura Ch. (2014), *L'éveil d'un continent. Géopolitique de l'Amérique latine et de la Caraïbe.*

Commentaire de documents

Brasilia : capitale d'un futur balisé, mais métropole banalisée

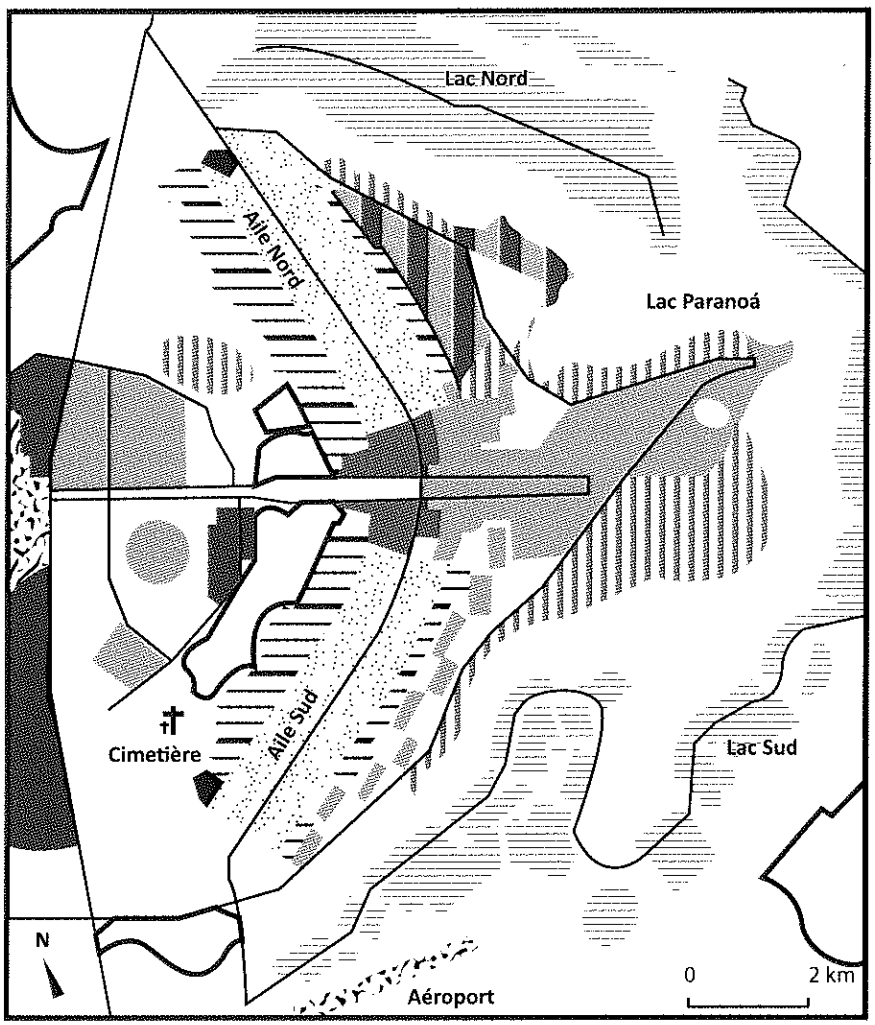

Les secteurs d'activité

- Activités officielles (gouvernement, Armée, ambassades)
- Activités commerciales et bancaires
- Activités industrielles

Les zones résidentielles

- Zones résidentielles collectives
- Zones résidentielles individuelles
- Activités de service (éducation, religion)

Les services urbains

- Université et secteurs culturels
- Hôpitaux
- Parcs et zones de protection naturelles
- Activités de loisir
- Gare et aéroport

La ville a été conçue pour exprimer l'entrée du Brésil dans une nouvelle phase de son histoire, celle d'un Brésil entièrement tourné vers le futur (Luis Costa, urbaniste, père de Brasilia).

Un symbole autoproclamé

Comment ériger une ville qui marque à la fois l'envol brésilien vers ce statut d'acteur global reconnu bien plus tard, la (re) conquête d'un Brésil intérieur, et un nouveau projet social compatible avec « ordre et progrès » la devise du Brésil ? Brasília, vieux projet de la fin du XIX^e^ siècle, promue nouvelle capitale administrative du Brésil a prétendu incarner ces choix depuis son inauguration le 21 avril 1960, par le président de la République brésilienne, Juscelino Kubitschek. Avec plus de quatre millions d'habitants, Brasília est aujourd'hui la capitale politique du pays et sa quatrième agglomération par la population. Ville neuve et dernier avatar de la trilogie des capitales brésiliennes, elle devait dans l'État de Goiás, prendre le dessus sur Rio, foyer insurrectionnel, prévenir toute attaque maritime, intégrer, développer, moderniser les plateaux intérieurs, désengorger les littoraux de Rio de Janeiro ou de Sao Paulo. Brasília devait aussi représenter un nouvel ordre social, un projet politique, socialiste, basé sur des idéaux égalitaires coulés dans le béton d'une ville fonctionnaliste et moderne. Cette utopie fondatrice d'une cité qui favoriserait l'accès au logement, la création d'emploi et l'intégration sociale a été dessinée par l'urbaniste Lucio Costa et l'architecte Oscar Niemeyer. Le plan Pilote, fondé sur le dessin d'une croix, d'un avion ou d'un oiseau est formé de deux axes : l'un, en ligne droite, abrite les édifices du pouvoir, avec à l'amont la place des Trois Pouvoirs où « *les trois pouvoirs de la démocratie sont offerts au peuple, comme la paume ouverte d'une main dont le bras serait l'esplanade des Ministères* » (Luis Costa), l'autre, en ligne courbe, a une fonction résidentielle (quadras arborés). Le plan de la ville, audacieux, s'inscrit même dans une trilogie bachelardienne avec l'eau (un lac artificiel) le feu (la terre rougeâtre du sertão) et l'air (le vent omniprésent). Avec un développement planifié à 1 M d'habitants), il s'agit de la représentation fantasmatique de la haute administration d'un Brésil du futur à laquelle on a associé des habitats populaires mobilisés pour asseoir l'émergence du Brésil. Rarement une ville a ainsi mieux incarné le lien entre « *territoire et pouvoir* », cher au baron de Rio Branco fondateur de la diplomatie de prestige brésilienne sous Pedro II (1831-1889).

Un désenchantement en cours

La ville a été classée au patrimoine mondial de l'Unesco en 1987 et certaines réalisations comme son Palais de justice ont, comme son architecte Oscar Niemeyer (auquel on doit aussi le siège du PC colonel Fabien à Paris) accédé à la postérité. La ville a toutefois perdu, sinon de ses ambitions (réunion des BRIC en 2010, accueil de la coupe du monde en 2014, forum mondial de l'eau en 2018), du moins de sa représentativité d'un Brésil accédant au statut de puissance régionale voire mondiale (membre

non permanent du Conseil de sécurité, rôle au FMI et au G20, ou dans les négociations avec l'Iran et dans le maintien de la paix à Haïti). La ville succombe en effet à la loi des ans : elle vieillit mal avec un béton armé lézardé et affadi. Sa vision égalitaire originelle a été également submergée par les inégalités qui font du Brésil un des pays les plus fracturés d'Amérique latine : à Lago Sul, par exemple, les revenus sont 20 fois plus élevés que dans la toute récente favela de Santa Luzia et le lac artificiel et le pont Kubitschek, qui devaient être les principaux lieux fédérateurs et de rassemblement des habitants de la ville, sont désormais entre les mains de riches propriétaires qui en font un usage privé. Entourée de 20 villes-satellites qui fixent des travailleurs qui se sentent exclus et qui ne sont que les soutiers des élites administratives et politiques, Brasília s'éloigne ainsi du projet initial. La maîtrise de la croissance urbaine est enfin pervertie par une urbanisation galopante et des prévisions de 6 M d'habitants en 2030. La ville symbole est devenue une ville vestige d'un volontarisme en échec. Plus grave, elle est enchâssée dans un Cerrado brésilien où le développement de la culture du soja en rotation avec le coton et le maïs a entraîné la destruction des milieux en déracinant les arbustes et en nivelant les sols.

Une capitale unique ?

La planification, le style post-moderne, les constructions épurées en béton et les gigantesques avenues ont forgé le caractère unique au monde de la capitale brésilienne. Dans son livre *Brasília entre le mythe et la nation* (2014), Márcio de Oliveira peut écrire : « *Brasília n'aurait jamais dû exister* ». « *Mais celle qui n'aurait jamais dû exister est devenue, dans les faits, la nouvelle capitale du Brésil* ». Elle accueille les cérémonies de portée nationale comme le défilé militaire de la fête nationale, le 7 septembre, « Capitale de la citoyenneté » elle se fait aussi l'écho des protestations de portée nationale comme la marche des Indiens en 2017. Elle a également été « un ferment, un centre de colonisation et d'irradiation », par l'intermédiaire des routes construites pour la desservir et la relier, tant aux régions déjà peuplées, qu'aux fronts pionniers de l'Ouest et du Nord (H. Théry). Elle demeure enfin originale, par ses grandes avenues fonctionnelles, ses monuments imposants : des colonnes du palais de l'Alvorada, résidence du président à la coupole de la cathédrale…

Sans activité industrielle, pour éviter la présence d'usines polluantes, son asphyxie économique était pourtant programmée… Sans classe ouvrière non plus, Brasília demeure presque exclusivement une ville administrative qui n'a pas d'emploi à offrir avec malgré tout un taux de chômage très élevé dans la mesure où elle ne cesse pourtant d'attirer. Conçue pour l'automobile, elle en est aujourd'hui victime.

Brasília semble finalement, en ce début de XXI^e siècle, incarner une sorte « d'utopie fissurée » où les visions égalitaires et intégratrices des fondateurs se heurtent désormais à la une différenciation accentuée entre quartiers riches et quartiers pauvres entre quartiers fermés et sécurisés et des « invasions » ou lotissements illégaux pauvres

métastasés dans les zones inconstructibles (Sobradinho et ses 14 530 baraquements pour 57 672 personnes ou encore Guara). Le mythe originel est ainsi de plus en plus dévoré par les « entorno » (alentours) et la pression exercée sur le centre-ville.

Brasília est désormais une métropole somme toute banalisée et confrontée aux mêmes problèmes que les autres grandes agglomérations brésiliennes avec une extension particulièrement mal maîtrisée pour une ville au développement planifié et aux mécanismes sociaux de ségrégation puissants, même si une partie de la ville a accès à une haute qualité de vie. Les manifestations contre le président Michel Temer à Brasília depuis mai 2017 ternissent la vitrine de l'émergence brésilienne et la volonté de se substituer à Rio dans la symbolique d'un Brésil mutant.

Dissertation

L'Amérique latine actuelle et le rêve bolivarien

Introduction

El Libertador reste une figure majeure de l'histoire latino-américaine, modèle malgré l'échec d'une partie de son action. Cette dernière visait un double objectif, que l'expression de rêve bolivarien peut résumer. Il est en effet double, entre indépendance de l'Amérique latine et volonté d'un regroupement des différents territoires latino-américains selon le principe d'une union. Cette dernière s'entend selon des formes variées, vaste État comme territoire institutionnel fondé selon des principes unionistes laissant une souveraineté nationale réelle aux États présents. L'Amérique latine est sans nul doute à entendre au sens large, du Mexique à la Terre de Feu et en incluant les territoires insulaires des Caraïbes. Une approche aussi large, légitimée par les regroupements institutionnels récents qui envisagent cette aussi grande variété de territoires nationaux. Ils se font porteurs d'un rêve bolivarien, qui est plus que la rhétorique réactivée depuis une quinzaine d'années, et renvoie d'abord aux projets, attentes et réalisations effectives menés en références à des termes semblables mais aux racines différentes. S'interroger ainsi sur le rêve bolivarien en Amérique latine aujourd'hui témoigne du devenir de ce vaste ensemble, de ses réalités internes contrastées comme des volontés d'une traduction politique et institutionnelle du poids économique et des aspects socio-économiques atteints.

I. Un rêve suivi au titre des réalités actuelles ?

A. Gagner une indépendance : un pari jamais oublié et souvent réactivé

L'indépendance à questionner n'est bien sûr plus de nature politique. Elle relève de la dépendance économique dans laquelle l'Amérique latine est encore placée, en raison du statut de fournisseur de matières premières – pas toujours stratégiques – ou de produits faiblement transformés. Le risque de voir les clients se détourner pour leurs achats de l'Amérique latine pousse à des stratégies précoces pensées contre. Bien que non liées à des discours bolivariens, les politiques d'ISI (industrialisation par substitution aux importations) sont à comprendre comme cette volonté d'indépendance, qui ne peut être totale, au regard de l'appel à des investissements étrangers nécessaires. La période suivante, qui voit le développement de productions tournées vers l'exportation mais sur des créneaux spécifiques, sans concurrents de taille, exprime aussi le souci d'une indépendance, plus inspirée des schémas marxistes et de la théorie de la dépendance (Prebisch, *Développement économique de l'Amérique latine et ses principaux problèmes*, 1950) que de nature bolivarienne. Périphérie intégrée ou centre secondaire ? Le statut actuel de l'Amérique latine prête à débat tout en étant marquée par des disparités et une gradation de niveaux.

B. La rhétorique bolivarienne mobilisée pour des réalisations sectorielles

Les discours d'essence bolivarienne témoignent aussi d'ambitions qui n'entrainent pas l'adhésion de toute l'Amérique latine. Jamais abandonnée par Cuba depuis F. Castro, la rhétorique bolivarienne est mobilisée avec force au Venezuela sous Chavez, à partir de son arrivée au pouvoir à la fin des années 1990. La mesure la plus nette de cette utilisation symbolique réside dans l'ALBA (Alliance bolivarienne pour les Amériques), lancée à partir de 2001. Regroupant 8 États latino-américains mais ouverte à tous ceux qui en feraient la demande, elle vise à contrer l'influence des États-Unis selon des principes ne retenant que peu la logique capitaliste des intégrations macrorégionales. Davantage liée à des principes coopératifs, elle se traduit par la fourniture gracieuse de pétrole vénézuélien à Cuba et au

Nicaragua, comme par un Traité de sécurité alimentaire, ne dizaine d'États, non comme la Bolivie, le Nicaragua ou la République domir dans la CELAC ne doit de l'ALENA pour leurs approvisionnements alimentair t confirmé de pays et impulsée par le Venezuela, est une autre forme d d'emplois au sein concrète pensée dans un cadre nouveau, qui place de son histoire plus de l'Europe. du Nord. Le

C. Les solidarités exprimées par les regrou e « un État sans une rhétorique aussi appuyée opement

L'accélération des regroupements ins
d'unifier l'Amérique latine pour lui donner
récentes, au bilan encore difficile à dresser mais
sur l'union entre le Mercosur et la CAN (et deux États
latino-américains pour la seconde, elles activent une ambitio
comme une entité unique, malgré les différences culturelles. Le re
plans économiques comme politiques, motive aussi cette posture, qui n'e
aussi nette dans les premières formes de regroupement (CAN, Mercosur, reg
Caraïbes insulaires et continentaux). L'échec de la ZLEA est une autre traduction du refus
américaine, au profit de réalisations institutionnelles concrètes et limitées à la seule Amériq

II. Un rêve bolivarien incomplètement concrétisé

A. Des regroupements macrorégionaux encore prégnants : un rêve bolivarien limité ?

La force des regroupements macrorégionaux relève de l'approfondissement interne dont ils sont l'objet, en parallèle de l'extension dans le cadre de l'UNASUR. Par sa volonté d'approfondissement, par le modèle que constitue pour lui l'Union européenne, le Mercosur ne se concentre-t-il pas d'abord sur cette logique interne, aux dépens d'une amplification de la dynamique bolivarienne ? Là encore, le caractère récent de l'UNASUR ne permet pas de saisir pleinement ces réalités, pour un ensemble créé alors que le Mercosur développe des institutions supranationales majeures. La logique d'« États-Unis du Mercosur » ne semble toutefois pas à l'œuvre, en dépit d'une unification en cours sans que les principes bolivariens ne soient placés en frontispice de telles initiatives. La complémentarité des économies reste un fondement majeur de ce rapprochement marqué par des dissensions internes, y compris entre les membres fondateurs. Une réalisation majeure comme la libre circulation des personnes n'est ainsi effective que dans le cadre de la CAN et d'un regroupement de petits États de l'isthme américain.

B. Des actions qui ne font pas l'unanimité

Ces actions d'identité bolivarienne reconsidérée n'entrainent pas l'adhésion de tous les États latino-américains. Inscrit dans des principes institutionnels, chaque État peut peser pour une voix, quelles que soient sa taille et sa population. L'ombre étatsunienne reste récurrente et pèse pour certaines modérations. Le Honduras, d'abord favorable à une adhésion à l'ALBA, s'en détache finalement sous couvert d'un statut d'État associé. Traditionnellement allié aux États-Unis, grand récipiendaire de l'aide versée par l'US Aid, il ne peut se résoudre à adhérer à un regroupement à l'antiaméricanisme soutenu. Les États des Caraïbes ne sont pas plus disposés à une telle orientation. Le poids étatsunien, pas seulement politique, est un frein à de telles adhésions. Un regroupement n'est pas non plus le signe d'une orientation bolivarienne affirmée. Le CELAC est traversé par des courants différents quant à sa finalité : la rhétorique bolivarienne de lutte contre l'influence « yankee » n'est pas partagée par tous les membres, qui n'en retiennent pour certains que la possibilité de développer ainsi les flux commerciaux ou la coopération scientifique. L'indépendance économique n'est donc pas toujours complétée par des principes politiques à l'œuvre dans la pensée bolivarienne.

C. Des actions en cours d'essoufflement ?

Le poids du leader est parfois indissociable de l'entreprise réalisée. Le charisme de Chavez se signant lors des débuts de sa prise de parole à la tribune occupée avant par G. W. Bush baptisé « le Diablo » est un fait indéniable pour cet ancien militaire aux origines familiales séduisant des populations latino-américaines à la recherche de leurs racines indiennes comme conscientes du fort métissage. La mort de Chavez en 2013 peut être un coup d'arrêt à de telles entreprises. La non-présence d'un tel leader dans d'autres pays est un frein à la poursuite du mouvement pour des alliés ne disposant pas d'une telle personnalité. E. Morales voit son action limitée en raison des problèmes intérieurs à résoudre, priorité véritable. Les Castro vieillissants sont à la tête d'un régime communiste au devenir inconnu. La non pérennité des chefs d'États dans des pays fonctionnant selon les principes d'une alternance et d'un renouvellement du personnel politique est une autre limite, alors que le successeur de Chavez ne semble pas bénéficier de l'aura de son prédécesseur sur les scènes latino-américaine et mondiale.

III. Un impossible « bolivarisme » ?*

A. Un morcellement interne encore manifeste

La vision d'une Amérique latine seulement portée par une volonté d'unification et le sentiment d'une identité commune porteuse de rapprochement semble lyrique. Les difficultés internes ne manquent pas de freiner les tentatives d'unification, si elles existent. La réduction des disparités socio-économiques ne motive pas l'ensemble des acteurs politiques, qui ne mènent pas tous une politique à l'image de celle du Venezuela et des solidarités concrètes. Le Brésil est marqué par des élans humanitaires conjoncturels, à l'image de l'aide accordée à Haïti lors du tremblement de terre. Les États-Unis restent le premier pourvoyeur d'aide alimentaire. Plus déterminantes, les rancœurs entre voisins ne sont que faiblement estompées et n'œuvrent pas en faveur d'un rapprochement affirmé de nature bolivarienne, à l'image des revendications territoriales de la Bolivie et du Pérou à l'encontre du Chili. Les tergiversations de ce dernier quant à son appartenance aux regroupements macrorégionaux, au cours des années 1990, rappellent aussi ses interrogations entre une entrée dans le Mercosur – dont l'Argentine est membre – ou la CAN, au niveau socio-économique plus faible. Des motifs politiques nombreux donc, et qui limitent encore la portée des rapprochements en présence.

B. Quels prétendants possibles à cette action ?

Le contexte de l'arrivée de gouvernements de gauche en Amérique latine, au cours des années 2000 semble un terreau majeur pour ces initiatives bolivariennes. La priorité donnée aux problèmes intérieurs, les stratégies marquées de développement, peuvent limiter de telles perspectives. Les leaders qui ont émergé de telles majorités voient leurs élans brisés, par des motifs personnels (décès de Kirchner) comme électoraux (revers suite à certaines élections). Les États-Unis pourraient prétendre réaliser une unification de l'Amérique latine et des Amériques. Ils sont à l'origine de l'OEA aux réalisations faibles en définitives. Le Pacte de Rio a signifié un regroupement dans un contexte de Guerre froide, ponctuellement marqué par des initiatives en faveur de rapprochements latino-américains pour éviter l'expansion communiste suite à la chute de Batista en 1959. L'échec de la ZLEA a bien montré que le rapprochement promu par les États-Unis n'est qu'une manière déguisée d'affirmation étatsunienne, à l'encontre des principes d'indépendance soutenus par Bolivar.

C. Le destin des poids lourds latino-américains : une action aux antipodes du bolivarisme ?

Brésil et Mexique ne semblent pas inscrits en totalité dans une telle perspective, limitant par là même ses effets. Le premier affirme un ancrage mondial, pour des stratégies de développement portées en sa seule faveur. Les différentes tribunes liées à sa présence révèlent des discours autocentrés sur le pays plus que latino-américains. La campagne à partir de 2013 par la présidente D. Rousseff dans le cadre du NETmundial (conduisant à une réunion en avril 2014 à Sao Paulo), visant à contrer

l'hégémonie américaine sur le Web et les pratiques de la NSA, est suivie par une dizaine d'États, non latino-américains pour la plupart (France et Allemagne). L'entrée du Mexique dans la CELAC ne doit pas masquer sa « traîtrise » depuis 1994 avec l'adhésion à l'ALENA et son statut confirmé de pays atelier au service de ses deux partenaires. Soucieux de retombées économiques et d'emplois au sein de son territoire, le Mexique (mal marqué par les ambitions bolivariennes, en raison de son histoire complexe au moment de l'action de Bolivar) s'affirme plus comme un État d'Amérique du Nord. Le récent ouvrage d'A. Rouquié consacré à cet État peut valoir autorité, à travers le sous-titre « un État nord-américain », malgré une photographie de couverture montrant la faiblesse du développement à certains niveaux locaux.

Conclusion

La donne bolivarienne a été récemment réactivée et les réalisations institutionnelles effectuées sous son égide montrent la rapidité à l'œuvre. Le caractère récent, la disparition du leader majeur de cette action ne permettent toutefois pas de mesurer pleinement l'ampleur du mouvement. Les deux fondements du rêve bolivarien, indépendance et unification, semblent bien présents mais les opérations menées ne permettent pas (encore) de gommer tous les freins structurels et identitaires présents entre États latino-américains.

Oral

Les espaces de la pauvreté en Amérique latine

Introduction

La saga familiale romancée par I. Allende dans son premier ouvrage, *La maison aux esprits*, prend soin de dépeindre la pauvreté dans un État latino-américain jamais nommé. Plus généralement, les ouvrages liés au courant du réalisme magique soulignent la pauvreté latino-américaine, réalité encore non gommée en totalité à l'heure actuelle.

La pauvreté est une notion relative. Elle est une situation socio-économique qui ne peut être comprise comme telle qu'en référence à une perspective plus vaste, à un niveau de vie et à un volume de production de richesses. L'échelon majeur de référence est donc l'Amérique latine, un ensemble territorial défini du Mexique à la Terre de Feu et caractérisé par une situation d'« entre-deux », entre un Nord et des Suds mais aussi par une variété de situations internes nombreuses, imposant de saisir à plusieurs échelles les réalités de la pauvreté.

Examiner les espaces la pauvreté en Amérique latine conduit donc à rappeler ce qu'est cet ensemble. Les caractères de la pauvreté comme les modalités mises en œuvre pour la combattre ne peuvent que conduire à une logique d'entre deux, repérable à plusieurs échelles.

I. Un archipel de pauvretés à l'échelle de l'Amérique latine

A. Une pauvreté diffusée sur l'ensemble de l'Amérique latine

La pauvreté correspond à des États aux niveaux de vie faibles (mais supérieurs à ceux d'autres ensembles du monde). La correspondance avec le niveau d'IDH est évidente, si bien que les États à l'IDH inférieur à 0,7 peuvent être considérés comme pauvres.

Cette pauvreté concerne plusieurs ensembles. Le foyer de l'isthme américain est le plus évident. Les Caraïbes insulaires font contraster des situations diverses où la pauvreté n'est pas enrayée, avec même le triste « record » d'Haïti au sein de l'Amérique latine.

Des États pauvres isolés émergent. La Bolivie et le Paraguay connaissent de telles situations, alors que l'Équateur et le Pérou dépassent de peu les 0,7 pour leur IDH.

B. Des motifs identiques pour expliquer la pauvreté ?

Une analyse de type marxiste peut être proposée, liée à un « pillage » de matières premières mal gérées par les États.

Un contexte interne marqué par des instabilités est une autre explication, avec les séquelles de guerres civiles encore récentes.

La logique de la présence indienne, et la marginalisation de certains États à ce titre.

C. Des dynamiques pour un rééquilibrage ?

Une volonté qui est l'œuvre des institutions internationales avec une croissance plus soutenue et notamment mise au service de la réduction de la pauvreté.

Un « parrainage » des « riches » latino-américains ? L'action structurelle face aux perspectives plus conjoncturelles d'États voisins.

Les réalisations récentes inscrites dans une rhétorique bolivarienne : œuvrer pour une réduction de la pauvreté et des disparités.

II. Des oppositions internes aux États latino-américains : l'expression d'une pauvreté régionalisée comme nationale

A. Une pauvreté saisie par les instances nationales, y compris dans les pays les moins pauvres

Les discours pour une réduction de la pauvreté continuent d'être présents en Amérique latine.

Les tournants politiques inscrits vers des pouvoirs de gauche ont remis cette question à l'ordre du jour pour développer des programmes de réduction de la pauvreté.

Les soupapes traditionnelles développées par la population (émigration internationale) sont saisies par les autorités pour faire bénéficier au mieux les territoires nationaux des revenus des migrants.

B. Une pauvreté régionalisée : les territoires ruraux premiers concernés

Les territoires ruraux sont le plus souvent les premiers touchés. La part productive est plus faible et les statistiques à ce propos tendent à souligner les richesses moins importantes produites.

Les programmes d'aide aux régions touchées ne manquent pas.

Des situations autres caractérisent certaines régions. Les régions minières comptent les parts de pauvres les plus importantes : des raisons classiques d'une activité aux richesses peu redistribuées sur place à rappeler.

C. Une pauvreté entretenue ?

Cette situation est manifeste dans le cas des régions productrices de drogue : la pauvreté est utilisée par les cartels pour trouver une main-d'œuvre bon marché, disponible, dans des territoires peu accessibles.

Des situations plus tendues caractérisent d'autres régions : le Chiapas mexicain et les revendications zapatistes pour une réduction de la pauvreté de cette région à majorité indienne.

III. L'échelle locale, révélatrice manifeste des situations de pauvreté

A. Une pauvreté locale matérialisée dans les paysages et l'organisation territoriale

La ségrégation urbaine et la question des bidonvilles, aux particularités latino-américaines à rappeler.

La fragmentation urbaine caractéristique d'une époque actuelle où la pauvreté est liée à des territoires informels et aux paysages exprimant autrement la pauvreté.

Les avatars de la pauvreté urbaine : la violence des territoires concernés, l'accumulation de handicaps mais aussi le maintien d'une débrouillardise de la part des sociétés...

B. Une pauvreté urbaine en réduction

Une réduction spontanée et patiemment construite : l'amélioration des conditions de vie et l'accumulation d'un capital individuel permet aux familles de transformer leur lieu de vie et les quartiers de résidence.

Une réduction encadrée : des programmes d'amélioration des conditions de vie (adduction d'eau, égouts, établissements scolaires) menés par des acteurs publics comme des ONG.

Une réduction encadrée selon d'autres formes : les programmes d'aide au logement, la reconnaissance institutionnelle pour des autorités administratives nouvelles.

C. Les territoires ruraux à la pauvreté rurale manifeste ?

Des contrastes aussi saisis à cette échelle : des quartiers ruraux pauvres.

Une pauvreté rurale accentuée du fait de certaines évolutions sociétales : les inégalités de devenir entre les familles aidées par un membre migrant, face à celles sans fournisseur de remises.

Conclusion

Les espaces de la pauvreté en Amérique latine sont des témoins de la situation de cet ensemble dans le monde. Les aspects et les dynamiques à l'œuvre rappellent cet entre-deux comme l'extraordinaire variété de situations internes.

Chapitre 13
Géopolitique des Amériques : de l'extrême Occident à la mondialisation

Bruno Jégou

À l'égard des colonies ou dépendances actuelles des puissances européennes, nous ne sommes pas intervenus et n'interviendrons pas. Mais à l'égard des gouvernements qui ont déclaré leur indépendance et qui l'ont maintenue [...], nous ne pourrions considérer aucune intervention d'une puissance européenne ayant pour but de les opprimer ou de contrôler leur destinée autrement que comme la manifestation d'une disposition inamicale à l'égard des États-Unis.

Déclaration du *Président James Monroe*,
2 décembre 1823 (dite Doctrine Monroe).

Parlez doucement et prenez un gros bâton avec vous. Vous irez loin. Eh bien! Si la nation américaine sait parler doucement et cependant construire une marine puissante, la doctrine Monroe ira loin.

Déclaration du *Président Théodore Roosevelt*, 2 avril 1903
(dite « Corollaire Roosevelt » ou de la « Big stick policy »).

Je sais que des promesses de partenariat n'ont pas été honorées dans le passé, et que retrouver de la confiance prendra du temps. Bien que les États-Unis aient fait beaucoup pour promouvoir la paix et la prospérité dans cet hémisphère, nous nous sommes à certains moments désengagés, et à d'autres nous avons cherché à dicter notre volonté. Mais je vous assure que nous voulons bâtir un partenariat équilibré.

Barack Obama, discours à la cérémonie d'ouverture du Sommet des Amériques,
Trinidad, 17 avril 2009 (première rencontre après son entrée en fonction).

DATES CLÉS

1783-1823 Indépendances américaines (États-Unis, Haïti, Brésil, colonies espagnoles).
1823 Doctrine Monroe.
1898 Guerre hispano-américaine, intervention à Cuba, annexion de Porto Rico par les États-Unis.
1903 Corollaire Roosevelt : l'Amérique, zone d'intervention des États-Unis.
1962 Crise des fusées de Cuba, début de l'embargo américain sur l'île.
1982 Crise de la dette du Mexique, début des mesures néo-libérales en Amérique latine.
1991 Traité d'Asuncion créant le MERCOSUR (Marché commun du Sud), entré en vigueur en 1995.
1992 Traité instituant l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), entré en vigueur en 1994.

2005 Échec du projet de ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques) au sommet de Mar del Plata.
Création de l'ALBA (Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique).

2008 Crise financière mondiale.
Création de l'UNASUR (Union des nations d'Amérique du Sud).

2011 Création de la CELAC (Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes).

2015 Rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis.

2016 Jeux Olympiques de Rio de Janeiro

2018 Élection d'un président nationaliste et protectionniste au Brésil, Jair Bolsonaro.
L'Alena devient « Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) » sur pression du président Donald Trump

CHIFFRES CLÉS

Une comparaison ALENA 1994 – MERCOSUR 1991 – Alliance du Pacifique 2011

	Population (millions)	PIB/hab. ($)	Exportations totales cumulées (milliard $)	Part du PIB mondial (%)	Part du principal pays dans le PIB régional
ALENA	474	41 954	2 418	25,3	États-Unis : 84 %
MERCOSUR	293	11 645	443	4,3	Brésil : 66 %
Alliance du Pacifique	219	9 674	558	2,7	Mexique : 60 %

Remarques : 1) Le Mexique est compté deux fois, dans l'ALENA et l'Alliance du Pacifique. 2) Les pays candidats ne sont pas inclus : Équateur pour le MERCOSUR, Panama, Costa Rica et Guatemala pour l'Alliance du Pacifique.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

Géopolitique des Amériques

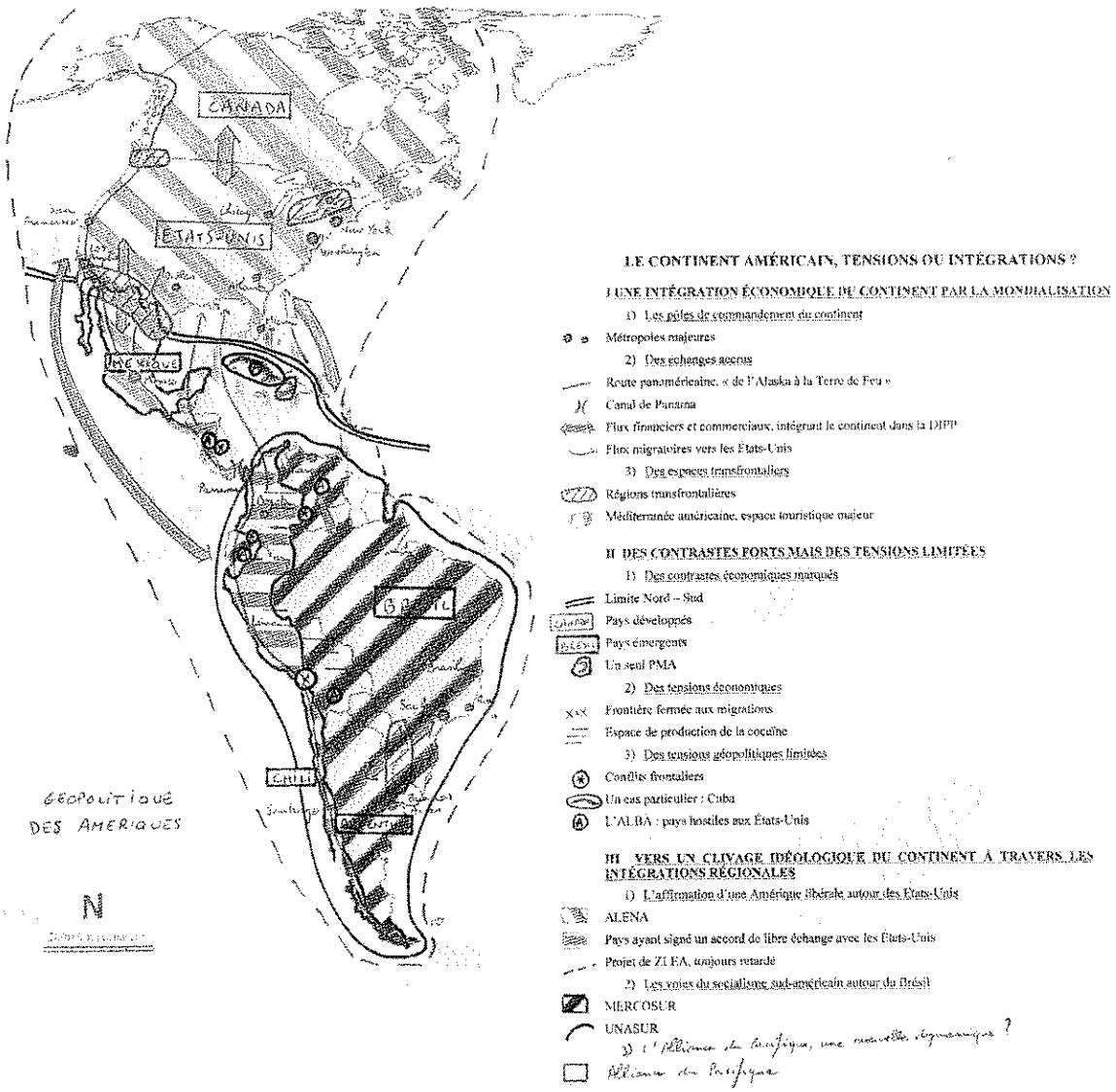

Introduction

Le 17 avril 2013, le Secrétaire d'État américain John Kerry parlait de l'Amérique latine comme « l'arrière-cour » des États-Unis devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des Représentants. Pourtant, la situation de l'Amérique latine a profondément évolué ces dernières années. La géopolitique du continent est mouvante, des recompositions sont à l'œuvre, déterminées par les nouvelles trajectoires économiques et par les nouveaux rapports de force d'un monde multipolaire. On est bien loin du constat désabusé de Javier Santiso en 2007 :

« L'arrière-cour n'est plus ce qu'elle était : la salsa et le mandarin envoûtent désormais un patio singulièrement encombré » ou de l'avertissement de l'écrivain mexicain Carlos Fuentes : « Le monde nord-américain nous aveugle de son rayonnement, il nous empêche de voir, en nous obligeant à ne voir que lui ».

PROBLÉMATIQUES

- ***Comment s'exprime la conflictualité sur le continent ?***
- ***Quelle place pour les États-Unis dans cette nouvelle Amérique ?***
- ***Comment les recompositions régionales préfigurent-elles l'avenir du continent ?***

I. Le poids des héritages géopolitiques

A. Une conflictualité limitée

Une faible militarisation, en dehors des États-Unis

Le continent est marqué par l'énorme contraste entre le budget militaire des États-Unis et les dépenses militaires des autres pays, beaucoup plus modestes. Alors que le budget étatsunien est de l'ordre de 675 milliards de dollars, son rival historique, Cuba, ne dispose que d'un budget de 2 milliards pour entretenir son armée largement obsolète, héritée de la Guerre froide, le Venezuela mobilisant pour sa part 6 milliards. Certes, les pays émergents ont augmenté leur budget militaire ces dernières années, parallèlement à la croissance de leur PIB, mais sans dépasser, en 2017, 1,3 % du PIB pour le Brésil, 1,9 % pour le Chili en progression, ou encore 0,6 % pour le Mexique. La Colombie, en guerre civile depuis des décennies, est un cas isolé (3,4 %du PIB mais l'accord de paix avec les Farc devait permettre une maîtrise de ces dépenses

Expression de cette sous-militarisation du continent, le traité de Tlatelolco signé dès 1967, et entré en vigueur en 2002, organise la dénucléarisation du sous-continent latino-américain. Ici encore, le contraste est total avec le voisin nord-américain, même si les ambitions nucléaires du Brésil n'ont pas totalement disparu, avec la construction du premier sous-marin à propulsion nucléaire et le souvenir de la suspicion en 2004 de l'AIEA lorsqu'elle n'avait pas eu accès à l'usine d'enrichissement d'uranium de Resende.

Les guerres frontalières, une tradition ancienne

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de conflits internationaux en Amérique latine. Le continent a connu de nombreuses guerres au cours du XIX^e^ et au début du XX^e siècle^, visant à délimiter les frontières de territoires encore fortement sous-peuplés. Les États-Unis ont d'ailleurs montré l'exemple en la matière, affrontant à deux reprises leur voisin canadien après l'indépendance, puis deux fois également le Mexique, afin de s'emparer des 6 États du Sud-Ouest américain.

En Amérique du Sud, deux de ces guerres ont laissé des traces profondes, toujours douloureuses. La guerre du Chaco entre Bolivie et Paraguay (1932-1935) et ses 100 000 morts au moins (certains parlent de 400 000 victimes, civils inclus, du fait des épidémies) a constitué un

traumatisme majeur. La guerre du Pacifique (1879-1884), bien que plus ancienne, est toujours d'actualité, car elle a abouti à la confiscation du littoral bolivien au profit du Chili. La Bolivie réclame toujours un accès totalement libre à l'océan, à travers la « Fête de la mer », chaque 23 mars. Le président bolivien Morales a demandé en avril 2014 un arbitrage international afin d'accéder au port chilien d'Arica.

La guerre des Malouines (ou Falklands) de 1983 a opposé l'Argentine et la Grande-Bretagne au sujet de cet archipel de l'Atlantique Sud, porte ouverte sur les richesses de l'Antarctique (minérales et plus encore en krill). Le trentième anniversaire du conflit a permis une nouvelle offensive diplomatique de l'Argentine pour récupérer l'archipel. Elle a en particulier reçu le soutient de la CELAC, condamnant la Grande-Bretagne et rejetant le referendum organisé dans les Falklands en mars 2013, en dépit du résultat (99,8 % de votes favorables au maintien de la Grande-Bretagne...). En 2018 des familles des 394 soldats argentins tués ont pu enfin se recueillir sur leurs tombes, faible concession pour un territoire occupé de 1820 à 1833 par l'Argentine et revendiqué depuis lors.

Des conflits en voie d'apaisement

Si les conflits anciens sont toujours facteurs de ressentiment, et parfois de tensions, l'évolution des dernières années va clairement dans le sens de l'apaisement et du règlement de ces conflits. Les progrès de la démocratie ont permis de sortir de la logique d'affrontement bilatéral souvent mise en avant par les régimes dictatoriaux du XX^e^ siècle. Ainsi, la majorité des conflits frontaliers du sous-continent latino-américain sont en voie de règlement, grâce au recours aux arbitrages internationaux, en particulier de la Cour Internationale de Justice. Le début des années 1990 a ainsi vu la solution aux différends entre Colombie et Venezuela, Pérou et Équateur, Chili et Argentine (à propos de la Terre de Feu), Salvador et Honduras (guerre de 100 jours dites du football). Les années 2010 sont celles du règlement délicat des conflits concernant les eaux territoriales et zones économiques exclusives, compliqués par des enjeux pétroliers ou halieutiques. En janvier 2014, la Cour internationale de Justice a rendu un arbitrage délimitant les ZEE respectives (très poissonneuses) du Chili et du Pérou, plutôt favorable au Pérou.

Le Venezuela, pôle de déstabilisation ?

En mai 2015, le Venezuela met la pression sur la région de l'Essequibo (fleuve ente l'Orénoque et l'Amazone), territoire pétrolier du Guyana mis en valeur par EXXON MOBIL, et revendique des eaux territoriales à proximité. Le conflit était un moyen de mobiliser une unité nationale autour de Nicolas Maduro. La Colombie a toujours cristallisé les rancoeurs du Venezuela : des eaux territoriales sont disputées (l'archipel de Los Monjos), les accusations de soutien des Farc sont souvent convoquées par Bogota, quand Caracas stigmatise l'aide américaine à « l'Israël de l'Amérique latine » (N. Maduro, pour qui la comparaison n'est pas un hommage) accusé d'avoir sa part dans l'attentat du 4 août 2018 contre le successeur de Chavez. Avec l'aggravation de la situation économique, les migrations de milliers de Vénézuéliens fuyant la misère et la répression ont alourdi les contentieux. On craint un effet boule de neige avec le Nicaragua toujours prêt à secourir son allié vénézuélien.

Mais au total, le risque de conflit armé est limité en Amérique, le dernier ayant été celui opposant Pérou et Équateur en 1992 pour quelques barils potentiels de pétrole aux confins amazoniens. En 2018, la Cour de Justice internationale a jugé qu'elle ne pouvait pas obliger le Chili à céder un territoire littoral à la Bolivie, sans que le plaideur bolivien n'ait retourné militairement le verdict contre Santiago. La conflictualité s'exprime autrement, en particulier autour de la question de la présence des États-Unis.

B. L'héritage encombrant de l'impérialisme américain

Origines

Le continent vit avec l'héritage d'interventionnisme des États-Unis envers leurs voisins. Ces interventions ont été annoncées par la Doctrine Monroe (1823), énoncée par le Président américain au moment des indépendances sud-américaines. Le refus des ingérences européennes s'est progressivement mué en un interventionnisme actif dans le dernier tiers du XIX^e^ siècle, à mesure que les intérêts économiques du voisin du Nord grandissaient, après la fin de la guerre de Sécession, et alors que les États-Unis achevaient la conquête de leur « Frontière » intérieure.

Des formes violentes d'impérialisme

Au début du XX^e^ siècle, l'interventionnisme américain a pris la forme d'interventions militaires plus ou moins spectaculaires, destinées à rétablir l'ordre intérieur et les intérêts américains menacés. Le procédé a été inauguré par la guerre contre l'Espagne de 1898, qui aboutit à un protectorat américain sur Cuba, complété par l'annexion de Porto Rico. Le Corollaire Roosevelt transforme en 1903 la doctrine Monroe en une démarche offensive : il ne s'agit plus de défendre le continent contre les ingérences européennes, mais de légitimer les ingérences militaires des États-Unis sur les États voisins, en particulier centre-américains. La Dollar Diplomacy accompagne la diplomatie méridienne américaine en sécurisant militairement les investissements américains face aux expropriations ou aux discriminations au début du XX^e^ siècle. Au total, on compte une bonne douzaine d'interventions militaires des États-Unis en Amérique centrale et dans les Caraïbes, pour la plupart avant 1917. Certaines se prolongent dans une occupation militaire durable du pays par les Marines ; le record est détenu par le Nicaragua, où la présence américaine a duré de 1900 à 1933. Les dernières interventions militaires de ce type ont eu lieu à la Grenade en 1983, au Panama en 1989, enfin en Haïti en 1994. Ces interventions paraissaient en cette fin de XX^e^ siècle anachroniques.

Les ingérences directes avaient entre temps été remplacées dans les années 1960 par le soutien des États-Unis aux coups d'État préventifs menés en réaction aux mouvements de guérilla qui éclatent à partir de 1959 en Amérique latine, consécutivement à la prise du pouvoir castriste à Cuba. Ces coups d'État, débutés en 1962 en Argentine et au Pérou, ont touché une dizaine de pays dans la décennie suivante, jusqu'à la prise de pouvoir du général Pinochet au Chili en 1973. La violence répressive des dictatures militaires semble dès lors cautionnée par le gouvernement américain, au nom de la lutte suprême contre le communisme. Cette période d'interventionnisme direct se prolonge jusqu'aux transitions démocratiques des années 1980.

Anti-américanisme

Ce double héritage d'interventions militaires et de soutien aux dictatures de la part des États-Unis en Amérique latine, conjugué avec la défense permanente et intrusive des intérêts économiques des firmes américaines, a provoqué l'affirmation d'un fort sentiment anti-américain à travers tout le sous-continent, qui se prolonge jusqu'aujourd'hui. Si l'anti-américanisme militant représenté par Cuba et par le Venezuela reste marginal et inefficace, l'opposition à l'hyperpuissance américaine et à ses manifestations les plus visibles est largement diffusée à travers le continent, jusqu'au Canada. Cette situation rejaillit sur les dynamiques d'intégration régionale actuelles, avec de possibles résurgences d'un Bolivarisme toujours prêt à prôner l'indépendance de l'Amérique latine et à « sauver un monde complet de l'esclavage » (Bolivar, 1824).

C. Violences et criminalité : des enjeux régionaux, voire continentaux

Une spécificité latino-américaine

L'autre héritage des siècles passés est le niveau élevé de violence qui caractérise les sociétés américaines, du nord au sud du continent – même si le Canada semble largement échapper à cette dynamique. Bien que ses causes soient complexes et variées d'un pays à l'autre, cette violence sociale peut être reliée d'une part aux conditions de la conquête coloniale, en particulier à l'accaparement des terres amérindiennes par les colonisateurs (rébellion des Mapuches les « gens de la terre » contre les spoliations de terres au Chili depuis les années 1990) qui a déstabilisé les sociétés, et d'autre part aux ingérences militaires américaines du siècle écoulé, qui ont souvent contribué à pérenniser les déséquilibres socio-économiques. Cette violence se définit dans le cadre national ; cependant, elle a des conséquences qui transcendent les frontières et expriment des problématiques régionales. Elle constitue donc un enjeu géopolitique réel, tout particulièrement dans le Bassin Caraïbes.

Guérillas et répression

Les guérillas d'extrême gauche ont caractérisé un nombre important de pays du sous-continent latino-américain à partir des années 1960. L'interventionnisme des États-Unis a été décisif dans le cadre de la Guerre froide : le célèbre « Plan Condor » visait à conserver par tous les moyens le contrôle du sous-continent par les forces libérales, y compris à travers la mise en place de dictatures militaires, bras armés de Washington aidés par le ministère des Colonies (OEA) et les écoles d'officiers de Panama. Ces interventions se sont prolongées jusqu'aux années 1980, avec en particulier le soutien de Reagan aux Contras nicaraguayens.

Dans les années 1970-1980 en Amérique centrale, la multiplication des guérillas nationales a pu faire apparaître le problème comme véritablement régional. Les violences du Guatemala, du Salvador, du Nicaragua, qui ont occasionné des centaines de milliers de morts, ont alors semblé conduire à une déstabilisation régionale. La paix n'est totalement revenue dans la région qu'en 1997. À l'heure actuelle, ces pays sont engagés dans un processus mémoriel, conduisant au jugement des responsables militaires de l'époque, en particulier au Guatemala, où les violences ont fait 150 000 morts.

Cependant, la violence d'extrême gauche n'a pas totalement disparu en Amérique du Sud. Elle reste présente au Pérou, où le mouvement du Sentier Lumineux, bien que moribond, n'en finit pas de se survivre. Mais c'est en Colombie que subsiste la dernière grande guérilla du XX^e siècle : les FARC, apparus dans les années 1960. Le processus de paix lancé en 2012 par le Président Santos a abouti à l'accord de paix du 24 novembre 2016, signé entre le gouvernement de Juan Manuel Santos et les FARC, mettant fin à 53 ans d'un conflit sanglant. La même année, le président colombien a reçu le prix Nobel de la paix, les rebelles ont rendu leurs armes et se sont reconvertis en parti politique. Ils conservent le même acronyme, FARC, et leur ancien chef Rodrigo Londoño « Timochenko » envisageait de se présenter à l'élection présidentielle de 2018. Mais des « *dissidents* » des Farc, ont choisi d'intégrer des gangs de trafiquants au lieu de rejoindre la vie civile et créent « des sursauts de guerre » que le président élu Duque a du mal à canaliser sur fond d'explosion des terres consacrées à la coca. Le scepticisme est de rigueur surtout dans un contexte où les plantations de coca explose, et fournissent des financements occultes.

La drogue, enjeu régional

La drogue constitue un enjeu majeur, économiquement bien sûr, avec un marché estimé à 300 milliards de dollars, mais aussi en termes géopolitiques : la drogue déstabilise de nombreux États du Bassin Caraïbes, tout en contribuant à ébranler dans une certaine mesure la puissance des États-Unis.

Si l'Amérique centrale et les Caraïbes participent à la production et au trafic de cannabis, et depuis peu d'opium (Mexique), c'est la cocaïne qui constitue l'activité criminelle la plus importante dans la région. Le commerce de la drogue a progressivement été contrôlé par de grands cartels, fondés sur une base régionale. Si les cartels colombiens (Medellin, Cali) se sont d'abord imposés dans les années 1980-1990, ce sont désormais les cartels mexicains qui ont pris en main le trafic, car ils ont réussi à sécuriser le transport de la drogue entre les zones de production et le principal marché de consommation, les États-Unis. Ils ont d'ailleurs diversifié leurs activités criminelles, avec notamment le kidnapping de migrants clandestins. Depuis décembre 2006, la guerre contre la drogue menée par les présidents Calderon puis Nieto avec un recours massif à l'armée mexicaine contre les 3 principaux cartels (Zetas, Sinaloa, Golfe) a engagé le pays dans une spirale de violence exceptionnelle, qui avoisinerait les 100 000 morts depuis cette date. La lutte s'est avérée inefficace, car se heurtant au haut niveau de corruption de l'administration. L'évasion en 2015 d'El Chapo, chef du cartel de Sinaloa, repris début 2016 et jugé en 2018 témoigne de ces faiblesses. L'apparition de milices d'auto-défense paysannes en 2013 dans le centre du Mexique traduit l'impasse actuelle. Le bilan de 2018 est sans appel : 11 000 assassinats, liés au narcotrafic au premier semestre, sont enregistrés contre un peu moins de 9 000 en 2017, l'État de Guanajuato étant le centre de gravité de cette violence.

Les territoires de la drogue en Amérique

L'économie de la cocaïne associe 4 espaces américains :

- Les **zones de production** de la coca se limitent aux régions andines, soit à 3 pays : Colombie, Pérou, Bolivie.
- Les **régions de transit** entre la Colombie (où est produite l'essentiel de la cocaïne à partir des feuilles de coca) et les États-Unis, soit l'Amérique centrale, le Mexique et les Caraïbes. Celles-ci permettent également de diriger une partie du trafic vers l'Europe.
- Les **grands foyers de consommation**, à savoir les métropoles d'Amérique du Nord (États-Unis et Canada). Cependant, le trafic n'est plus seulement Sud-Nord : la consommation de cocaïne commence à se mondialiser, elle touche désormais l'Europe, mais aussi l'Asie émergente, ainsi que le Brésil (d'ailleurs traversé par des routes de la drogue reliant la Bolivie à la Colombie). Mais les États-Unis restent de loin le premier consommateur.
- Enfin, les **paradis fiscaux** du bassin Caraïbes, aussi bien insulaires (îles Caïman) que continentaux (Belize), accueillent les profits du narco-trafic et permettent leur recyclage.

Dans ce cadre, les grands cartels sont les acteurs clés de la mondialisation grise. Ils ont naturellement tendance à s'organiser comme des FMN : ils profitent de l'ouverture des frontières, organisent de façon décentralisée leurs nombreuses « filiales » à l'étranger, sont passés maîtres dans l'évasion fiscale, prospectent de nouveaux marchés sur d'autres continents : le trafic de la cocaïne tend naturellement à se globaliser.

Mais le trafic de drogue apparaît bien comme un enjeu réellement régional, dans lequel les États-Unis ont un rôle décisif. Les États-Unis s'étaient lancé dans une « guerre contre la drogue » dans les années 1980-1990, avec des résultats limités. Les années 2000 ont en partie détourné le gouvernement américain de cet objectif, au moment où les cartels mexicains et les Maras centre-américains s'affirmaient. Les petits États de l'Amérique centrale sont trop fragiles et impuissants face à la puissance financière et militaire des grands cartels. De plus, ces pays n'ont qu'un intérêt limité à lutter contre le trafic puisqu'ils sont en situation de transit, sans même parler de la tentation de la corruption. Les trafiquants savent parfaitement tirer profit de l'enchevêtrement de souveraineté maritime de l'archipel antillais, tout comme ils s'appuient sur la misère rurale et urbaine pour organiser leurs réseaux en Amérique centrale et au Mexique.

Dès lors, la lutte contre le trafic suppose une implication très forte des États-Unis : ils doivent assurer la nécessaire coopération internationale, financer les équipements (armement, systèmes de communication…), faire pression sur les paradis fiscaux… Mais dans ces conditions, l'obsession anti-drogue des États-Unis peut apparaître comme contre-productive. Si dans les pays les plus ravagés par le trafic de drogue, la Colombie et le Mexique, l'aide américaine est apparue indispensable pour tous les présidents depuis les années 1980, et donc comme un pilier de l'alliance avec les États-Unis, ailleurs, l'attitude intrusive du gouvernement américain suscite beaucoup de réticences et alimente l'anti-américanisme. Ainsi, l'intervention militaire des États-Unis au Panama en 1989 contre le dictateur Noriega, qui avait pris le prétexte du trafic de drogue.

II. Les enjeux de l'insertion du continent dans la mondialisation et la gouvernance mondiale

A. Les enjeux commerciaux : de l'américanisation à la globalisation

Un continent inscrit dans la mondialisation

Historiquement, le continent américain dans son ensemble est fondamentalement inscrit dans la mondialisation. À l'insertion dans la mondialisation coloniale, de la conquête jusqu'aux indépendances, a succédé une nouvelle phase de mondialisation dans le dernier tiers du XIX^e^ siècle, et jusqu'en 1929. Cependant, à partir de cette date a prévalu une phase de fermeture des économies américaines. Si les États-Unis ont décidé d'en sortir dès 1945, à l'issue de la Dépression et de la Seconde guerre mondiale, les États latino-américains ont conservé pour plusieurs décennies les modèles de développement autocentrés, adoptés au cœur de la dépression des années 1930, quand les exportations vers les États-Unis en particulier s'étaient effondrées. Ces modèles reposaient sur un principe d'industrialisation par substitution aux importations (ISI). La logique du modèle ISI était légitimée par les analyses de Raul Prebisch au sein de la CEPAL après guerre sur la détérioration des termes de l'échange.

Pour sa part, le Canada est le seul pays du continent à avoir à peu près échappé à la tentation protectionniste dans son histoire, parce qu'il était intégré dans le libre-échange britannique jusqu'en 1931, puis qu'il a participé au GATT dès 1947. Cependant, le Canada a longtemps cherché à protéger son économie de son trop puissant voisin. Cela passait par un certain nombre de mesures protectrices, par exemple l'invention du concept d'exception culturelle, à la fois pour protéger les secteurs audio-visuels de la puissance de Hollywood, et pour conserver l'identité francophone du Québec. De même, le contrôle étatique des investissements étrangers est resté longtemps pointilleux – sans pour autant interdire les IDE des FMN américaines, par exemple les investissements productifs de Ford et General Motors dans la région de Windsor, Ontario (en face de Detroit). Cette attitude protectrice vis-à-vis du voisin nord-américain a cédé dans le contexte néo-libéral des années 1980. L'accord de libre-échange de 1987 entre États-Unis et Canada, prélude à l'ALENA de 1992, a permis l'ouverture commerciale des 8 891 km de frontière (la plus longue frontière terrestre du monde).

La crise de la dette de l'Amérique latine, déclenchée par la cessation de paiement du Mexique en novembre 1982, a provoqué la mise sous tutelle des pays surendettés. La prise de contrôle par le FMI et la Banque mondiale a conduit à l'établissement de plans d'ajustement structurels (PAS) théorisés par le consensus de Washington quelques années plus tard (1989). Cette restructuration forcée et brutale des économies a participé de la vague néo-libérale des années 1980 ; elle a entre autres permis une insertion profonde et définitive dans la mondialisation malgré un évident rejet des conditions drastiques des mises au PAS en partie corrigées par les consensus de Monterrey et de Buenos Aires plus attachés à des accompagnements sociaux et environnementaux.

C'est un point essentiel dans la géopolitique contemporaine que cette acceptation de la mondialisation par l'ensemble des pays de la région – même partiellement Cuba dont le leader, Fidel Castro lui-même disait déjà en 1998 : « *crier à bas la mondialisation équivaut à crier à bas la loi de la gravité. Comme il s'agit d'un phénomène incontournable il convient de s'y préparer* »... (15 mai 1998). Si les forces de gauche altermondialistes sont bien présentes à travers le continent, elles ne peuvent pas influer concrètement sur les politiques gouvernementales. L'exemple du président brésilien Lula est probant en ce sens : il n'a pas du tout répondu aux attentes des groupes altermondialistes brésiliens une fois arrivé au pouvoir. Tout au plus Lula et les autres dirigeants latino-américains multiplient-ils les critiques verbales envers une mondialisation inégale, qui semble trop souvent protéger les intérêts des puissances développées du Nord, et en tout premier lieu des États-Unis, notamment grâce au protectionnisme agricole.

Une mondialisation américaine

Dès la fin du XIX^e^ siècle, les États-Unis étaient devenus un partenaire commercial incontournable pour le reste du continent. Au début du XX^e^ siècle, la croissance des exportations pétrolières mexicaines, puis vénézuéliennes vers les États-Unis confirme cette dynamique. Ce poids des États-Unis s'est trouvé renforcé tout au long du XX^e^ siècle, en particulier grâce à l'implantation de grandes firmes multinationales américaines cherchant à exploiter les matières premières locales, aussi bien le pétrole convoité par les Sept Sœurs (cartel des 7 plus grandes compagnies pétrolières du monde, américaines, britanniques et néérlandaises, qui ont contrôlé le marché mondial du pétrole de 1928 à 1971), que les fruits tropicaux produits en Amérique centrale par United Fruit et Dole, transformant littéralement les États centraméricains en « républiques bananières ». En dépit du protectionnisme de nombreux États qui suscitait le mécontentement du gouvernement américain, l'américanisation de la consommation a également été une réalité significative en Amérique latine, comme en témoigne la diffusion de Coca-Cola à travers le continent, les Mexicains en étant les plus gros consommateurs au monde. À l'inverse, les démarches de nationalisation, en particulier des ressources minières, qui consistaient le plus souvent en l'expropriation d'entreprises nord-américaines, sont restées relativement limitées. La « Mexicanisation » de 1970 n'a pas vraiment fait d'émules bien que ces dernières années, l'Argentine puis la Bolivie se sont mises à nationaliser leurs ressources naturelles.

Dans ce contexte, l'affrontement commercial entre les États-Unis et les pays latino-américains a toujours été générateur de contentieux et de ressentiment. Dans le cadre de la libéralisation des années 1980, les États-Unis attendaient une réelle ouverture commerciale du sous-continent qui n'est pas venue. Le réflexe anti-américain a eu tendance à prévaloir : l'ouverture commerciale de la fin du XX^e^ siècle s'est faite en général sans accorder de préférence libre-échangiste aux États-Unis, à l'exception notable du Mexique intégré dans l'ALENA en 1994.

La diversification des partenaires commerciaux de l'Amérique latine

Plutôt que de privilégier les États-Unis, le choix sud-américain a consisté en une ouverture tous azimuts, aussi bien en direction de l'Union européenne et de l'Asie orientale que de l'Amérique du Nord. On assiste donc à une certaine globalisation des flux commerciaux

latino-américains, dans la mesure où le commerce avec les États-Unis a progressé moins vite que celui avec l'Europe, et surtout avec l'Asie. Si ces dernières années on observe un timide essor des échanges Sud-Sud, avec l'Afrique notamment, le commerce de l'Amérique latine est bien aujourd'hui « triadisé » : les échanges commerciaux avec les trois grands pôles de puissance sont de l'ordre de 400 milliards de dollars pour l'Amérique du Nord, 300 milliards pour l'Europe. L'Asie orientale, et en particulier la Chine, a connu une accélération spectaculaire de son commerce avec l'Amérique du Sud dans les années 2000. Elle devrait détrôner l'Amérique du Nord comme premier partenaire commercial de l'Amérique latine d'ici la fin de la décennie.

L'Amérique latine parle-t-elle mandarin ?

Des accords de libre-échange qui évacuent, depuis l'accord signé en 2010 avec le Pérou, l'influence de Taiwan : Saint Domingue, Panama, Costa Rica, ou l'Uruguay en 2018, au point que ne *restent fidèles à la Chine nationaliste que le Guatemala, le Honduras, Haïti, le Nicaragua, le Paraguay, et le Salvador.* Un 2e Forum Chine-Amérique latine et Caraïbes (Chine/Celac) a été réuni au Chili en janvier 2018.

Le Chili a adhéré en 2017 à la BAII ou AIIB, créée en 2015, la Banque asiatique pour les investissements dans les infrastructures (AIIB/BAII), et annoncé, avec la Bolivie, vouloir rejoindre les « routes de la soie » (OBOR), comme l'avait fait le Panama en novembre 2017.

Dès 2017, la Chine est le troisième partenaire commercial de l'Amérique latine. Et elle s'installe au premier rang pour l'Argentine, du Brésil, du Chili et de l'Uruguay, le deuxième rang pour le Costa-Rica, le Mexique et le Pérou. Les investissements chinois dans la sous-continent, selon la CEPAL (2017) ont représenté 15 % du total des IDE. Ces investissements privilégient les secteurs minier, de l'énergie, des télécommunications, des travaux publics, majoritairement au Brésil, au Pérou et en Argentine. Ils assurent la création entre 2001 et 2016 de 254 000 emplois. La Chine est de plus en plus le banquier de l'Amérique latine. Elle est aujourd'hui son premier créancier, loin devant la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

À l'inverse, il faut souligner que le commerce intra-régional reste relativement limité : il ne représente que la moitié des échanges avec l'Amérique du Nord, moins d'1/5 du commerce du sous-continent avec la Triade élargie. Même si là encore, la tendance est à la hausse, cette part limitée du commerce régional souligne la dépendance maintenue de la région envers les marchés extérieurs. Ainsi, le Mercosur n'a pas réellement permis un essor du commerce intra-régional jusqu'à présent. En témoigne également la reprimarisation des économies provoquée par la forte demande asiatique et chinoise en particulier depuis quelques années. Dans le contexte actuel de chute des cours de matières premières, cette reprimarisation se traduit par un ralentissement très net de la croissance en 2014-2015.

L'Amérique latine est donc passée d'une dépendance économique marquée envers les États-Unis, même si celle-ci était limitée par le protectionnisme des modèles de développement autocentrés et protectionnistes, à une ouverture commerciale tous azimuts, les pôles de la Triade constituant désormais chacun des partenaires incontournables et nécessaires. Cette évolution témoigne d'un recul relatif des États-Unis dans la région, elle permet d'envisager une mondialisation davantage multipolaire dans les années à venir, et par conséquent plus

équilibrée. Cela représente une double opportunité pour les pays latino-américains, aussi bien en termes de développement que d'affirmation sur la scène internationale.

B. Le cas particulier du bassin caraïbe, Méditerranée américaine

L'élargissement de l'horizon économique de l'Amérique latine est beaucoup moins vrai en ce qui concerne le Bassin Caraïbes, qui constitue une Méditerranée américaine, c'est-à-dire un espace de contact entre des territoires politiquement, économiquement et culturellement très différents. Cette zone de contact constitue à la fois un espace d'affrontement et une interface particulièrement dynamique dans la mondialisation, car constituant un espace particulièrement propice à la régionalisation.

Une zone de clivage et d'affrontement

Dans le cadre de cette Méditerranée américaine, on observe bien une logique d'affrontement, nourrie par la Guerre froide. L'anti-américanisme régional s'est cristallisé autour de la question de Cuba, territoire communiste toujours sous embargo américain depuis 1962. Le Venezuela de Chavez constituait également un pôle de confrontation avec les États-Unis ; la création de l'ALBA en 2005 par le Venezuela et Cuba a permis de constituer un front anti-américain associant d'autres territoires isthmiques et insulaires : Nicaragua, Antigua et Barbuda, Dominique, Saint Vincent et les Grenadines. Cependant, le rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis en 2015, ainsi que la crise concomitante du chavisme vénézuélien, ouvre la voie à un apaisement progressif des tensions.

À côté de ces conflits idéologiques, le clivage économique est symbolisé par la fameuse limite Nord-Sud séparant les États-Unis d'une part, le Mexique et les Caraïbes d'autre part. Cette limite est également celle entre l'Amérique anglo-saxonne et l'Amérique latine. Elle exprime donc le clivage traditionnel du continent et de la Méditerranée américaine en deux espaces antagonistes.

Une interface clé dans la mondialisation

Mais la réalité du Bassin Caraïbes est désormais toute autre. Le Bassin Caraïbes est plus que jamais un espace intégré, associant les États-Unis avec la région voisine, dans une logique qui n'est plus vraiment celle d'une « arrière-cour », n'en déplaise au Secrétaire d'État Kerry, mais celle d'un espace économique régionalisé, dynamisé par des flux croissants, et par conséquent caractérisé par la forte interdépendance des économies. L'interface terrestre, c'est-à-dire la frontière États-Unis-Mexique, symbolise cette interdépendance des économies développées et émergentes dans la mondialisation contemporaine. La dynamique économique transforme la frontière en une vraie région transfrontalière, espace d'interaction aussi bien économique que culturelle.

La part des exportations vers les États-Unis :
une forte différenciation entre Amérique centrale et du Sud

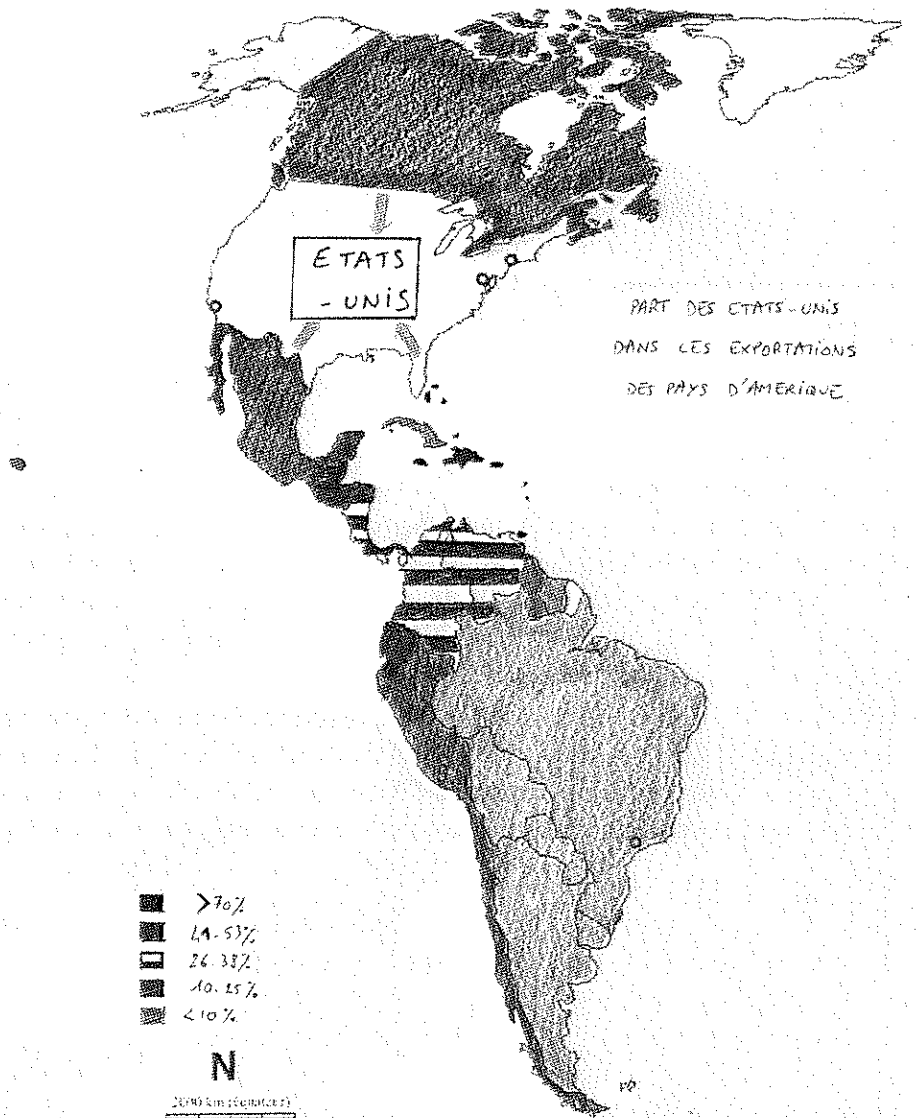

Pour prendre la mesure de cette spécificité du bassin Caraïbes, c'est-à-dire de son interdépendance avec les États-Unis, on peut observer les statistiques commerciales. En effet, si à l'échelle de l'Amérique latine, les États-Unis et le Canada n'apparaissent que comme un partenaire commercial comme les autres, il n'en est pas de même pour les voisins centraméricains. Mis à part Cuba et quelques petites Antilles, les États-Unis absorbent plus du quart des exportations pour tous les pays de la région. Pour 8 d'entre eux, le pourcentage est supérieur à 45 %, le Mexique intégré dans l'ALENA étant bien sûr un cas extrême avec 80 % d'exportations en 2017 vers les

États-Unis (le Canada en absorbant 2,7 % sup
vatisée partiellement, le Mexique importe r
Autrement dit, le voisin nord-américain
cette région : la croissance économiqu
du tout de même en Amérique du S
naire comme les autres, voire secr
Unis ne dépassent pas 10 % du

Certains territoires insul
ment tournés vers les puissanc
mais cela ne les exclut pas nécessa

Il y a donc bien deux Amériques con
pond pas à la traditionnelle limite Nord-Su
et autour des États-Unis, comprenant le Canada
Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes, mais a
côté, on retrouve le reste de l'Amérique du Sud, pour qui
tenaire commercial parmi d'autres, désormais moins importa

Les paradis fiscaux drain
leurs FTN. On en compt
exemples : les îles Cai
provenant des États-
La drogue constitu
Colombie, aux Éta
rôle de pivot inc

rence américaines semblent
1983, à Panama en 1989, ou
sourcilleuse des intérêts
xploitant les ressources

uis 2001. Il n'y a pas
siatiques, africains,
manière, l'Amé-
e cessent d'ap-
r le fait que le
américains,
Venezuela
particu-
vrir son
ament
Mex
is sa
leu
ti-

Les principaux flux États-Unis-Bassin Caraïbes

L'interaction entre les États-Unis et leur voisinage caraïbe prend 6 formes p
constituent les éléments de leur interdépendance économique.

L'exportation de matières premières, élément le plus traditionnel, reste importante : p
bananes et autres fruits tropicaux, café, minerais...

Les maquiladoras et autres zones franches ont permis une très forte diversification des échanges de marchandises, accompagnée de flux d'investissement très significatifs. Depuis plusieurs années, le phénomène ne se limite plus à la frontière États-Unis/Mexique ; il s'est étendu dans l'intérieur du Mexique, puis en Amérique centrale (Costa Rica) et dans certaines Antilles (Jamaïque, République dominicaine... et Porto Rico).

Le tourisme est principalement nord-américain (80 % de touristes étasuniens à Cancun) activité qui représente 20 mds de $ pour 35 millions de touristes en 2017. Il se caractérise par l'importance des croisières, qui amènent plus de 15 millions de touristes par an dans la région. Les compagnies américaines, dont les bases sont en Floride, contrôlent presque totalement cette activité et ses profits.

Les flux migratoires suscités depuis 50 ans par l'attractivité de l'économie américaine constituent un phénomène régional sans réel équivalent dans le reste du monde. Les 48 millions d'Hispaniques représentent désormais 15 % de la population des États-Unis. Le flux migratoire, longtemps cantonné au Mexique et aux Grandes Antilles (Cuba, Haïti, Porto Rico), s'est largement approfondi depuis 25 ans : l'Amérique centrale, l'ensemble des îles Caraïbes (100 000 départs par an, à 80 % vers les États-Unis) et les pays andins participent désormais à ce flux migratoire. Les remises financières de ces émigrants sont considérables pour les économies régionales : avec plus de 27 milliards de dollar en 2017, elles constituent la seconde ressource du Mexique après les exportations pétrolières (29 mds de dollars en 2017 en hausse régulière). Dans plusieurs pays pauvres, cela représente plus de 20 % du PIB national : 21 % en Haïti, 25 % au Honduras, 30 % au Nicaragua. En octobre 2018, le problème des migrations a été dramatisé par l'arrivée en quelques jours d'une caravane humaine de 4 000 honduriens à Tecun Uman à la frontière américano mexicaine que D. Trump a prévu de « défendre militairement » en attendant que la construction de plus de 2 000 kilomètres de mur, pour de 10 à 25 milliards de dollars - même si l'entrepreneur-président a promis de « le faire pour pas cher » soit achevée.

États-Unis (le Canada en absorbant 2,7 % supplémentaires). Après la réforme de l'énergie privatisée partiellement, le Mexique importe même 70 % de ses produits raffinés des États-Unis ! Autrement dit, le voisin nord-américain reste un partenaire commercial incontournable dans cette région : la croissance économique de tous ces pays en dépend directement. Il n'en est pas du tout de même en Amérique du Sud, où les États-Unis apparaissent bien comme un partenaire comme les autres, voire secondaire dans le Cône Sud, où les exportations vers les États-Unis ne dépassent pas 10 % du total, sauf au Chili (12 %).

Certains territoires insulaires antillais, toujours plus ou moins dépendants, restent fortement tournés vers les puissances européennes traditionnelles, et donc vers l'Union européenne, mais cela ne les exclut pas nécessairement de l'aire d'influence étasunienne.

Il y a donc bien deux Amériques commercialement parlant, mais la démarcation ne correspond pas à la traditionnelle limite Nord-Sud. D'un côté se trouve l'Amérique structurée par et autour des États-Unis, comprenant le Canada (73 % d'exportations vers les États-Unis), le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes, mais aussi la Colombie et l'Équateur. De l'autre côté, on retrouve le reste de l'Amérique du Sud, pour qui l'Amérique du Nord n'est qu'un partenaire commercial parmi d'autres, désormais moins important que l'Asie.

Les principaux flux États-Unis-Bassin Caraïbes

L'interaction entre les États-Unis et leur voisinage caraïbe prend 6 formes principales : elles constituent les éléments de leur interdépendance économique.

L'exportation de matières premières, élément le plus traditionnel, reste importante : pétrole, bananes et autres fruits tropicaux, café, minerais...

Les maquiladoras et autres zones franches ont permis une très forte diversification des échanges de marchandises, accompagnée de flux d'investissement très significatifs. Depuis plusieurs années, le phénomène ne se limite plus à la frontière États-Unis/Mexique ; il s'est étendu dans l'intérieur du Mexique, puis en Amérique centrale (Costa Rica) et dans certaines Antilles (Jamaïque, République dominicaine... et Porto Rico).

Le tourisme est principalement nord-américain (80 % de touristes étasuniens à Cancun) activité qui représente 20 mds de $ pour 35 millions de touristes en 2017. Il se caractérise par l'importance des croisières, qui amènent plus de 15 millions de touristes par an dans la région. Les compagnies américaines, dont les bases sont en Floride, contrôlent presque totalement cette activité et ses profits.

Les flux migratoires suscités depuis 50 ans par l'attractivité de l'économie américaine constituent un phénomène régional sans réel équivalent dans le reste du monde. Les 48 millions d'Hispaniques représentent désormais 15 % de la population des États-Unis. Le flux migratoire, longtemps cantonné au Mexique et aux Grandes Antilles (Cuba, Haïti, Porto Rico), s'est largement approfondi depuis 25 ans : l'Amérique centrale, l'ensemble des îles Caraïbes (100 000 départs par an, à 80 % vers les États-Unis) et les pays andins participent désormais à ce flux migratoire. Les remises financières de ces émigrants sont considérables pour les économies régionales : avec plus de 27 milliards de dollar en 2017, elles constituent la seconde ressource du Mexique après les exportations pétrolières (29 mds de dollars en 2017 en hausse régulière). Dans plusieurs pays pauvres, cela représente plus de 20 % du PIB national : 21 % en Haïti, 25 % au Honduras, 30 % au Nicaragua. En octobre 2018, le problème des migrations a été dramatisé par l'arrivée en quelques jours d'une caravane humaine de 4 000 honduriens à Tecun Uman à la frontière américano mexicaine que D. Trump a prévu de « défendre militairement » en attendant que la construction de plus de 2 000 kilomètres de mur, pour de 10 à 25 milliards de dollars - même si l'entrepreneur-président a promis de « le faire pour pas cher » soit achevée.

Les paradis fiscaux drainent largement l'épargne des nord-américains, ainsi que les profits de leurs FTN. On en compte au total 22 dans la région, dont 18 répartis dans les Antilles ! Quelques exemples : les îles Caïman sont la 5e place financière mondiale, 80 % des capitaux qui s'y trouvent provenant des États-Unis ; les Bermudes concentrent 40 % de l'assurance mondiale...

La drogue constitue le dernier élément associant étroitement le Bassin Caraïbes, si on y inclut la Colombie, aux États-Unis. Comme pour les maquiladoras et les migrations, le Mexique joue ici un rôle de pivot incontournable.

C. Deux puissances inégales : la place des États-Unis et du Brésil dans la gouvernance continentale et mondiale

Deux puissances seulement

Deux puissances s'affirment désormais sur le continent américain. À la puissance traditionnelle, et encore incontournable, des États-Unis, il faut désormais ajouter le Brésil, puissance émergente amenée à jouer un rôle décisif en Amérique du Sud au cours du siècle. Certes, d'autres pays peuvent prétendre jouer un rôle au moins régional, en particulier le Canada, le Mexique et l'Argentine. Mais ces trois pays souffrent du même handicap : ils sont éclipsés par leur trop grand voisin, et ne peuvent par conséquent réellement s'affirmer. Leurs tentatives de tenir tête à ce voisin encombrant relèvent désormais du passé : leur intégration respective dans l'ALENA ou le MERCOSUR traduit au moins implicitement leur acceptation de la tutelle de la puissance régionale, comme en témoignent l'ampleur des flux commerciaux déjà évoquée pour le Mexique et le Canada.

Les États-Unis, une puissance incomparable sur le continent, pourtant fragilisée

L'hyperpuissance américaine reste dans une large mesure une réalité à l'échelle du continent américain. La puissance économique reste incomparable. Alors que le PIB des États-Unis représentait un cinquième PIB mondial en 2018, et la Californie la 8e puissance économique mondiale, tous les autres pays du continent réunis n'en représentaient que 10 %, soit moins de la moitié ! L'écart militaire est bien évidemment encore bien supérieur. Non seulement les 581 milliards de dollars du budget de la défense américain n'ont rien de comparable sur le continent, mais l'écart technologique est désormais tout à fait considérable avec un continent par ailleurs largement pacifié et sous-militarisé. La comparaison avec les autres pays du continent permet bien de voir que la puissance américaine se manifeste dans tous les domaines.

Et pourtant, le sentiment prévaut aujourd'hui que les États-Unis ont « perdu » l'Amérique latine ces dernières années, tout au moins que leur influence y a clairement reculé. En 2006, Peter Hakim titrait dans la prestigieuse revue Foreign Affairs « Is Washington loosing Latin America ? ». À la même époque, c'est-à-dire après l'intervention militaire en Irak, un sondage auprès des élites latino-américaines établissait que 86 % désapprouvait la gestion des conflits par les États-Unis dans le monde... Prenant acte de ce changement de contexte, Barack Obama affirmait au Sommet des Amériques de Trinidad en 2009 qu'il souhaitait « traiter d'égal à égal » avec l'Amérique latine. La thématique de la reconquête de l'influence par la protection du sol américain face à l'Amérique latine paradoxalement confirme le rééquilibrage. Trois types de raisons semblent pouvoir expliquer cette mutation du rapport des États-Unis avec l'Amérique latine.

D'une part, les formes traditionnelles d'intervention et d'ingérence américaines semblent aujourd'hui obsolètes. Les interventions militaires à la Grenade en 1983, à Panama en 1989, ou encore en Haïti en 1994 ont laissé de mauvais souvenirs. La défense sourcilleuse des intérêts commerciaux des multinationales américaines, en particulier celles exploitant les ressources naturelles, a également contribué à renforcer l'anti-américanisme.

D'autre part, les États-Unis se sont détournés du sous-continent depuis 2001. Il n'y a pas d'enjeu géopolitique majeur sur le continent, contrairement aux conflits asiatiques, africains, voire européens qui accaparent l'attention des États-Unis. D'une certaine manière, l'Amérique latine est trop tranquille, n'en déplaise aux faucons républicains qui ne cessent d'appeler à la vigilance face à Cuba et au Venezuela. Cela s'explique entre autres par le fait que le libéralisme et la mondialisation ne sont plus contestés par les gouvernements sud-américains, comme on l'a dit, y compris les plus marqués à gauche. Au-delà de la rhétorique, le Venezuela de Chavez et de Maduro n'a pas remis en cause les échanges avec les États-Unis, en particulier les exportations pétrolières ; Cuba pour sa part a depuis longtemps commencé à ouvrir son économie, à travers le tourisme notamment, en dépit de l'embargo américain pour le moment toujours maintenu. Dans le même ordre d'idée, le conflit entre l'Argentine et le FMI depuis sa crise financière de 2001 ne l'empêche pas de poursuivre son expansion commerciale et d'attirer des IDE productifs.

Concrètement, les États-Unis, qui s'étaient réellement impliqués en Amérique centrale durant la Guerre froide, puis au cours de la « guerre contre la drogue » des années 1990, se sont très largement consacrés à la « guerre contre le terrorisme » après le 11 septembre 2001, guerre qui les a conduit à privilégier le Grand Moyen-Orient dans tous les aspects de leur politique extérieure. Une décennie plus tard, alors que le désengagement du Moyen-Orient devenait une réalité, une nouvelle zone stratégique accapare désormais l'administration américaine. Le « pivot vers l'Asie », c'est-à-dire l'Extrême Orient, de plus en plus réel depuis 2012, laisse encore à l'écart l'Amérique latine de même que les échecs iranien et afghan qui poussent les États-Unis à une rétraction, à un « *lead from behind* » sélectif.

Ce désintérêt relatif des États-Unis pour le reste du continent se traduit par l'absence de perspective de long terme, depuis l'échec de la ZLEA entériné en 2005. Or, sans projet pour le continent, les États-Unis limitent leur politique de voisinage au rappel des enjeux les plus concrets les concernant, à savoir la lutte contre l'immigration clandestine et celle contre le trafic de drogue, ainsi que les négociations bilatérales en vue d'établir le libre-échange. Tous ces sujets sont plutôt des motifs de mécontentement ou de méfiance pour les pays voisins. Dans ces conditions, si les États-Unis n'ont rien d'autre à proposer, on comprend que leurs partenaires se détournent du partenariat américain. Mais que peuvent proposer de constructif les États-Unis, si ce n'est une alliance économique régionale, projet qui a échoué en 2005 ? Dès lors, le constat est celui d'une incapacité à se projeter dans un avenir commun pour les États-Unis et les pays latino-américains, ce qui laisse la place aux vieilles rancœurs toujours ressassées. Aussi les États-Unis de Donald Trump privilégient le bilatéralisme. Ils ne manifestent aucune sympathie particulière pour les gouvernements latino-américains qui se réclament de

l'Occident libéral. Les foucades verbales, les avertissements, les rappels à l'ordre de Trump ont, selon les moments, visé tout autant Cuba la communiste, et la bolivarienne Venezuela, comme la Colombie anti-Maduro et le Guatemala pentecôtiste.

Le Brésil, puissance émergente ?

Le Brésil s'affirme désormais comme une réelle puissance émergente du continent. À côté de son affirmation économique, certes toujours fragile, mais malgré tout incontestable désormais, avec un PIB qui le place au 6e rang mondial, le Brésil se singularise surtout aujourd'hui par une diplomatie active et originale, qui cherche à établir le rayonnement mondial de ce pays. Cette diplomatie repose sur plusieurs démarches.

C'est d'abord une diplomatie d'image, qui consiste à mettre en avant les atouts du *soft power* brésilien, la musique et le sport. La musique était mise en avant par l'ancien président Lula, lors de ses tournées en Afrique, où il emmenait son ministre de la culture Gilberto Gil : celui-ci ne manquait pas de compléter les discours présidentiels par un concert. Dans le domaine du sport, l'organisation de la coupe du monde de football en 2014 puis des Jeux olympiques en 2016 représente un gain de prestige considérable, cependant en partie terni par les polémiques sur les chantiers de construction… et l'échec sportif des footballeurs.

Tout cela n'empêche pas le Brésil de montrer sa force à travers sa diplomatie commerciale. Le Brésil est en effet très actif à l'OMC. C'est un membre du Groupe de Cairns qui dénonce le protectionnisme agricole des pays développés. Il a contribué à l'échec des négociations de Cancun en 2003, tout en formant un nouveau groupe de pays en développement, le G20+. La même année, il avait arraché avec l'Inde l'accord sur la production des médicaments génériques contre les grandes maladies épidémiques, y compris le sida. Avec R. Azevedo à la tête de l'OMC, le Brésil reste un acteur de premier plan dans les négociations commerciales internationales.

Le Brésil met en œuvre parallèlement une diplomatie de puissance émergente. Membre du groupe des BRIC (puis BRICS) depuis 2001, le Brésil a également initié le G3, ou IBSA, en 2003. Il est aussi membre du G20 depuis 2009, aux côtés du Mexique et de l'Argentine. Par contre, la revendication d'un siège permanent au Conseil de Sécurité a pour le moment échoué.

Le Brésil met également en œuvre une diplomatie dite Sud-Sud, qui consiste avant tout à multiplier les contacts avec de nombreux acteurs internationaux. Les liens avec l'Afrique ont été largement développés (25 milliards de $ d'échanges commerciaux en 2012) à travers les visites présidentielles, mais aussi par l'ouverture d'ambassades sur tout le continent où les FMN brésiliennes comme Vale se taillent de plus en plus de marchés réservés. Le Brésil a initié également la création de sommets multiples, comme le sommet arabo-latino-américain, réuni pour la première fois en 2005, ou encore les sommets ibéro-américains, le Forum de coopération Amérique latine-Asie de l'Est (2012)… Le Brésil est également intervenu comme médiateur dans le conflit iranien.

Enfin, le Brésil joue un rôle décisif dans l'intégration économique régionale… fort de ses performances, de ses ressources énergétiques –¿hydroélectricité et gisement de Tupi de 5 à 8 milliards de barils de réserves), de son marché (55 % des brésiliens appartiendraient aux classes

moyennes) de son rayonnement (*eventos* en cascade depuis le Rio+20, la coupe du monde de football et les JO de 2016). Il heurte ici les intérêts nord-américains et campe sur les certitudes de l'hymne national : « *Brésil Géant par ta propre nature/Tu es beau, tu es fort/colosse impavide/Ton avenir reflète cette grandeur* ».

Mais tout cet élan a été rompu plus que fragilisé par la crise politique et économique traversée par le pays crise qui écorne son rôle régional. Symboliquement, l'incarcération (12 ans et un mois) de Lula da Silva au pouvoir de 2003 à 2010 a été l'acmé d'une crise des institutions en janvier 2018 : scandales de corruption évoqués sur la place publique par l'opération *Lava Jato* (« nettoyage express » parce qu'elle a été révélée par les comptes d'une station-service). Un emboitement de crises ont fragilisé l'image de l'acteur global brésilien fièvre jaune, grève de la police dans l'État d'espirito Santo, circuits de financements parallèles dans le commerce de la viande (Brésil 1er exportateur) impliquant le président en exercice Michel Temer, successeur de Dilma Roussef destituée, faillite de l'État de Rioja, ont manifestement ouvert la voie à une autre aventure politique à hauts risques. Le 28 octobre 2018, avec l'élection de l'évangéliste nationaliste ultralibéral et nostalgique de la dictature Jair Bolsonaro, le Brésil fixe un nouveau cap. Le militaire de carrière vainqueur est un nostalgique de la dictature au programme clair : « Le Brésil au-dessus de tout, Dieu au-dessus de tous », qui justifie la légalisation du port d'armes et multiplie les menaces : « la gauche doit ou s'exiler ou aller en prison avant de s'exprimer ». Le candidat du parti social libéral met fin à tout développementisme animé par l'État avec des privatisations et ultra libéralisme sont au programme. Il ouvre enfin une somme d'interrogations sur l'environnement : la déforestation ramenée à 6 000 km^2 par an et la maîtrise de l'agrobusiness face aux réserves indiennes et à la forêt primaire ne sont plus des priorités. Jair Bolsonaro, qui n'est pas directement impliqué dans l'affaire Java Lato ne sera-t-il qu'un simple « Trump des Tropiques », quand le « père des pauvres » Lula est en prison ?

Dans un continent où la dynamique libérale d'ouverture est largement acceptée, en tant que moteur de la croissance et du développement, les enjeux de la mondialisation sont des déterminants essentiels de la géopolitique régionale. Dans ce cadre, la rivalité croissante entre les États-Unis et le Brésil s'exprime avant tout à travers la régionalisation commerciale.

III. Une nouvelle régionalisation qui esquisse les équilibres du XXIe siècle

A. Une histoire complexe et confuse

La régionalisation du continent américain a longtemps été fort complexe et hésitante, comme en témoigne à la fois la multiplicité des organismes créés et leur fréquente évolution. Cependant, la dynamique actuelle paraît plus constructive.

Les premières organisations

La régionalisation a d'abord été une démarche politique. Elle est née de la Guerre froide, avec la création de l'Organisation des États américains en 1948, sous l'égide des États-Unis.

L'exclusion de Cuba en 1962 traduisait cette orientation combattante de l'organisation. Mais sa réintégration en juin 2009 a été définie par Lula comme « une victoire du peuple latino-américain », ce qui montre bien un certain recul de l'influence des États-Unis dans l'organisation.

Au cours des années 1960 ont été créées une première vague d'unions économiques régionales, s'inspirant du modèle de la CEE. Ce sont le Marché commun centraméricain (MCCA), le Caricom, enfin le Pacte Andin. Mais ces organisations ne pouvaient réellement s'affirmer dans le contexte de l'époque : d'une part les économies concernées étaient largement tournées vers les marchés de l'OCDE, les échanges régionaux restaient très limités, d'autre part, les modèles de développement auto-centrés étaient peu compatibles avec une démarche libre échangiste, qui souffrait donc de nombreuses exceptions.

L'élan des années 1990

Il a fallu attendre le début des années 1990 pour qu'une deuxième vague de créations permette la mise en place de projets plus approfondis. L'ALENA, signé en 1992, est le plus important : l'association des trois pays de l'Amérique du Nord a créé un espace économique réellement intégré et complémentaire. Le Mercosur créé par le traité d'Asuncion en 1991, mais entré en vigueur en 1995 seulement, a mis beaucoup plus de temps pour s'affirmer. Il lui manquait une économie motrice et intégratrice comme pouvait l'être l'économie étatsunienne. Il a également pâti des crises financières du Brésil (1999) puis de l'Argentine (2001). L'union douanière souffre d'ailleurs toujours de nombreuses exceptions, héritées des politiques nationales développementistes passées, ou encore établies au cours de ces crises financières très déstabilisantes pour le commerce régional. On ne s'étonnera donc pas si le commerce intra-régional reste secondaire pour ces pays, même s'il progresse. Le Mercosur ne représente que 0,5 % du commerce mondial. De son côté, le MCCA a évolué en un SICA (système intégré centraméricain) en 1993.

2005 : échec de la ZLEA et création de l'ALBA

Les années 1990 avaient également vu la mise ne place du projet de zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), officiellement lancé par le président Clinton lors du 1er Sommet des Amériques de Miami en 1994. La négociation devait s'achever en 2005 au sommet de Mar del Plata. L'échec de la ZLEA enregistré lors de ce sommet a marqué l'échec des ambitions intégratrices des États-Unis, au moins à court terme, même si les négociations se sont poursuivies dans les années suivantes, sans réel espoir de succès. L'échec de la ZLEA s'explique par une conjonction d'oppositions au projet, perçu comme trop favorable aux États-Unis. Les opposants étaient bien entendu les pays aux gouvernements de gauche radicale, les plus anti-américains, emmenés par H. Chavez. Mais ils étaient rejoints par le Brésil, qui s'opposait pour sa part au projet afin de défendre ses propres intérêts de puissance en Amérique du Sud.

L'opposition à la ZLEA a permis le regroupement des gouvernements socialistes radicaux latino-américains au sein de l'ALBA, Alliance Bolivarienne pour les Amériques. Cette union regroupant 9 pays dispersés de la région (Cuba, Venezuela, Bolivie, Équateur, Nicaragua et diverses petites Antilles), s'est dans un premier temps structurée autour de la diplomatie pétrolière du Venezuela, avant de bâtir un projet un peu bancal – au moins idéologiquement – de

zone de libre-échange. Les difficultés politiques de ses deux leaders, Cuba et le Venezuela, ne permettent de toute façon pas à l'ALBA de constituer une réelle alternative aux dynamiques libérales de la région. Les vrais enjeux sont désormais ailleurs, comme en témoigne l'entrée des membres sud-américains de l'ALBA dans le Mercosur.

B. Les recompositions actuelles définissent l'avenir de l'Amérique latine

On observe plusieurs dynamiques d'intégration régionale à l'œuvre actuellement sur le continent américain.

Le bilatéralisme américain

Les États-Unis mettent en œuvre plusieurs politiques d'intégration complémentaires depuis l'échec de la ZLEA en 2005. D'une part, ils continuent à renforcer l'ALENA, dont le succès depuis 1994 ne se dément pas : elle est devenue en quelque sorte indispensable pour les trois partenaires. D'autre part, ils se sont rapprochés des unions économiques du bassin Caraïbes, Caricom et SICA. Des négociations commerciales rapides, car s'appuyant sur les avancées préalables de la ZLEA, ont abouti à un accord de libre-échange centre-américain lié aux États-Unis en 2006. Cet accord s'est par la même occasion élargi à la République dominicaine : il est appelé le DR-CAFTA. Enfin, la diplomatie commerciale américaine s'est appuyée sur une logique bilatérale, renforcée après l'échec de la ZLEA : des accords de libre-échange ont été signés avec plusieurs pays sud-américains ces dernières années, la Colombie, le Pérou, le Chili. Ainsi, les outils diffèrent (union régionale, accord d'association, traité de libre-échange), mais les finalités et les concessions négociées sont similaires, dans la mesure où, il faut le rappeler, l'ALENA ne constitue pas une zone d'intégration économique comme l'Union européenne, mais une simple zone de libre-échange établie entre plusieurs pays, complétée par quelques accords ciblés.

Les intégrations latino-américaines

De son côté, une bonne partie de l'Amérique du Sud est entrée dans une dynamique d'intégration autonome vis-à-vis des États-Unis. Le Mercosur, réunissant 4 pays seulement à l'origine, s'est élargi au Venezuela en 2012 puis à la Bolivie en 2015. Le processus d'élargissement à l'Équateur est en cours. À défaut d'attirer à eux le Brésil ou l'Argentine, les pays sud-américains de l'ALBA ont donc décidé de rejoindre le Mercosur. Cependant, avec bientôt 20 ans d'existence, le Mercosur est aujourd'hui critiqué pour la lenteur de ses progrès et le caractère incomplet de son marché commun. Les protectionnismes brésilien et argentin sont loin d'avoir disparu, et l'intégration du Venezuela n'est pas sans poser des problèmes pratiques.

En parallèle s'est créée en 2008 l'UNASUR, une union politique des États sud-américains, réunissant pour la première fois tous les États indépendants du sous-continent : la Guyane française est le seul territoire à ne pas en faire partie. L'UNASUR apparaît comme complémentaire du Mercosur. D'ailleurs, le Surinam et la Guyana, longtemps restés à l'écart, envisagent désormais leur adhésion au Mercosur. La perspective d'une réelle intégration régionale devient tangible, mais se pose la question de l'attitude des 3 pays liés aux États-Unis, Colombie, Pérou, Chili.

Enfin, à l'initiative du Brésil, une autre structure sous-continentale est apparue : il s'agit de la CELAC, communauté des États latino-américain et des Caraïbes. Prolongement de structures antérieures, elle est née en 2011 et rassemble tous les États du continent, y compris Cuba, à l'exception des États-Unis et du Canada. Si pour l'instant le projet reste très vague, aussi bien politiquement qu'économiquement, il constitue en lui-même une remise en cause de la puissance étasunienne et de sa tutelle traditionnelle sur le continent, notamment avec le tropisme nouveau du Mexique vers ses racines méridionales.

L'Alliance du Pacifique rebat les cartes

Pour rajouter à la complexité apparente de la situation, une nouvelle organisation a vu le jour, l'Alliance du Pacifique. Elle a été lancée par la Déclaration de Lima en avril 2011, et officiellement créée en juin 2012. L'Alliance réunit les 4 pays les plus libéraux de la région : le Mexique, la Colombie, le Pérou et l'Équateur. Le Costa Rica a été accepté comme 5e membre en 2013 : son intégration devrait se faire rapidement. Il pourrait être suivi du Panama et du Guatemala. Une vingtaine de pays observateurs, venant de tous les continents lui sont par ailleurs associés.

L'Alliance du Pacifique se caractérise par ses progrès très rapides. 92 % des droits de douane ont été abolis en 2015, seuls les produits agricoles (café, banane) restant protégés temporairement. La libre circulation des personnes commence à être mise en œuvre. Les 4 États représentent 35 % du PIB de l'Amérique latine, et leurs exportations dépassaient de 60 % celles du Mercosur en 2010. Il s'agit également des pays à la croissance la plus rapide de la région. L'Alliance du Pacifique semble avoir donné un coup de vieux au Mercosur, au point que le Brésil se déclare intéressé à y participer, et que Mercosur et Alliance pacifique ont décidé de converger en juillet 2018 pensant rallier à leur mouvement l'Alena car le Mexique est un des 4 membres de l'Alliance Pacifique avec le Pérou, le Chili et la Colombie, mais craint les attaques de Donald Trump contre tout projet : la renégociation de l'Alena en AEUMC (novembre 2018) a été douloureuse.

Devant cette multiplication des organisations régionales, aussi bien politiques qu'économiques, un décryptage semble nécessaire.

C. Les déterminants de la régionalisation actuelle et les scénarios pour l'avenir

Les recompositions régionales en cours sur le continent américain répondent à plusieurs déterminants qui se combinent.

Des choix politiques

Le premier de ces déterminants est le clivage politique, voire idéologique du continent, entre des pays très libéraux d'une part, et des gouvernements socialistes d'autre part qui cherchent à définir un socialisme latino-américain, et par la même occasion une voie spécifique d'intégration dans la mondialisation. Un clivage s'est donc établi entre l'ensemble constitué autour du Brésil et du Mercosur d'une part, les pays libéraux groupés autour des États-Unis ou encore réunis au sein de l'Alliance du Pacifique d'autre part. Cependant, les défaites électorales en 2015

des gouvernements de gauche, en Argentine par exemple, peuvent permettre de nouvelles recompositions.

Deux précisions semblent utiles ici. Tout d'abord, le socialisme dont il s'agit ici n'est plus le socialisme révolutionnaire du XX^e siècle, à la cubaine. Même dans le cas des dirigeants les plus véhéments contre la mondialisation libérale (Chavez et Maduro, Morales en Bolivie), il ne s'agit pas d'une remise en cause du libéralisme, qui n'est fondamentalement plus contesté depuis les libéralisations des années 1980, n'en déplaise aux groupes altermondialistes radicaux (« Chavez si, Lula no! »). Tous les dirigeants attendent de l'insertion de leur pays dans la mondialisation plus de croissance et de développement. Tout au plus souhaitent-ils encadrer et surveiller la mondialisation libérale, y compris par des nationalisations ciblées.

Ensuite, l'intégration régionale est par nature plus facile pour les ensembles ayant une approche clairement libérale, comme en témoignent les progrès spectaculaires de l'Alliance du Pacifique depuis 2012. À l'inverse, les pays critiques de la mondialisation libérale voient leur intégration piétiner, en dépit du volontarisme affiché : le cas de l'ALBA est ici très significatif. Parce qu'ils refusaient la logique du libre-échange, l'intégration économique des États membres est passée par la diplomatie pétrolière du Venezuela, avec la création de Petrosur et Petrocaribe, systèmes de troc de pétrole contre diverses compensations. Les retards du Mercosur relèvent de la même contradiction.

Des rivalités de puissance

Les recompositions régionales reflètent également les rivalités entre les grandes puissances continentales. L'échec de la ZLEA en 2005 a clairement montré que le Brésil n'était plus disposé à intégrer un espace économique structuré autour des États-Unis et de leurs villes mondiales, à commencer par New York. Le Brésil émergent se sent suffisamment fort pour bâtir une intégration régionale autour de son propre capitalisme et d'une future ville mondiale, Sao Paulo. Tout cela se mêle évidemment d'anti-américanisme et de fierté nationale.

Dans ces conditions, en dépit de leur puissance, les États-Unis n'ont pas vraiment de moyen de contrer l'affirmation du Mercosur-UNASUR : la contrainte serait forcément contre-productive. Reste un argument économique : le capitalisme brésilien n'est pour le moment pas en mesure d'accélérer la croissance régionale par ses IDE et sa compétitivité technologique, d'autant qu'il semble s'enfoncer dans la crise depuis 2015. Autrement dit, la croissance économique vient toujours du Nord, mais plus seulement des États-Unis.

Reste le cas de l'Alliance du Pacifique. On peut y voir une autre expression du néo-libéralisme étasunien. Mais elle peut aussi être un levier d'affirmation pour le Mexique, 3^e puissance démographique du continent. Pour ses partenaires, notamment le Pérou et le Chili, le Mexique présenterait l'avantage de les sortir de la rivalité États-Unis-Brésil, et donc de leurs sphères d'influence respectives, en les liant à une puissance de second rang. Cependant, la très forte interdépendance entre États-Unis et Mexique rend cette hypothèse fragile.

Des réalités économiques

Pourtant, l'enjeu est bien économique avant tout. En effet, l'insertion du continent dans la mondialisation passe par une régionalisation réussie : elle seule peut permettre à court terme de sortir les économies d'Amérique latine de la dépendance commerciale et de consolider l'émergence des nouvelles classes moyennes. La régionalisation permet en effet la mise en place de systèmes régionalisés de production, dans le cadre d'une DIPP. Ceux-ci reposent sur la complémentarité entre les économies de la Triade et les économies émergentes, dans un environnement libre-échangiste. C'est la logique des régions Nord-Sud, ou encore appelés « quartiers d'orange ». Sur le continent américain, cette régionalisation productive ne peut se concevoir qu'autour des États-Unis, à l'échelle d'une ZLEA, ou bien à celle de la Méditerranée américaine.

Ici comme ailleurs, l'intégration économique part d'un postulat clair : la croissance économique est tirée par les exportations, par une insertion réussie dans la mondialisation. La question qui se pose réellement concerne le type de solution à adopter pour profiter du libre-échange. La réponse varie selon le pays. Trois choix sont possibles : s'associer avec les États-Unis, locomotive économique du continent (Mexique), ou bien privilégier l'intégration régionale (Brésil), ou encore mettre en œuvre le libre-échange avec tous les partenaires économiques possibles (Chili). De ces priorités commerciales découlent trois scénarios d'intégration pour le continent.

Les scénarios concurrents de l'intégration régionale au XXIe siècle

Trois scénarios semblent possibles pour la régionalisation du continent américain, reflets des équilibres à la fois économiques et géopolitiques à venir.

Une première possibilité repose sur l'élargissement maximal des accords de libre-échange menés par les États-Unis. En plus de l'ALENA, ceux-ci intègreraient dans un espace économique consolidé l'Amérique centrale (SICA), les Caraïbes (Caricom), ainsi que les pays libéraux de la côte Pacifique de l'Amérique du Sud, Colombie, Pérou, Chili. Le Mercosur, resté dans sa configuration actuelle, constituerait le seul véritable obstacle à l'intégration complète du continent. Ainsi serait créé un espace économique très large, renforçant la puissance des États-Unis, et capable de faire face à l'émergence de l'Asie, et de la Chine en particulier. La complémentarité des territoires ainsi rassemblés permettrait le cas échéant de dénouer les liens économiques avec la Chine en leur substituant d'autres liens sur le continent américain, en réactivant notamment la logique des maquiladoras, plutôt en perte de vitesse au cours des années 2000, du fait justement de cette concurrence chinoise. Une telle solution s'accompagnerait évidemment d'un renouveau de la puissance et du rayonnement américain sur le continent ; elle ne peut être envisageable que dans le cadre du « *smart power* » américain défini par Barack Obama. Elle reste cependant moins probable, du fait de la persistance de l'anti-américanisme à travers le continent.

Une autre évolution réside dans l'élargissement du Mercosur. L'évolution logique consisterait alors à l'étendre à l'ensemble de l'Amérique du Sud, dans le cadre fixé par l'UNASUR depuis 2008. Cela supposerait un recul de l'influence étasunienne, et l'adhésion des pays du Pacifique, en particulier le Chili et la Colombie, ce qui semble difficile dans le contexte actuel :

ces pays ne renonceront pas facilement à leur libéralisme renforcé, ni aux avantages que leur procure leur relation privilégiée avec les États-Unis. À l'inverse, si cet obstacle était levé, une intégration politique à l'échelle de tout le sous-continent latino-américain serait alors possible : la CELAC aurait alors un rôle significatif, et pas seulement symbolique. Tout cela impliquerait un recul plus ou moins fort de l'influence des États-Unis, et à l'inverse l'affirmation de la puissance brésilienne.

Le problème de ces scénarios tient au fait que l'on voit mal les États-Unis, soit s'effacer du sous-continent et y perdre toute influence réelle, soit au contraire s'affirmer à nouveau en passant outre l'anti-américanisme. Une troisième voie semble dès lors séduisante et aujourd'hui porteuse : l'affirmation de l'Alliance du Pacifique. Celle-ci est portée par une triple dynamique : elle postule la possibilité de développer les échanges avec tous les partenaires économiques « utiles », aussi bien l'Amérique du Nord que le Mercosur ou les autres pôles de la Triade, dans une logique fortement libre-échangiste ; elle ne semble pas réellement inféodée aux États-Unis, elle peut donc être acceptable pour un pays comme le Brésil par exemple ; enfin elle avance beaucoup plus vite sur la voie de l'intégration régionale que n'a pu le faire le Mercosur par exemple, ou même l'ALENA. Dans ces conditions, l'Alliance du Pacifique peut dans un premier temps se consolider dans l'entre-deux séparant le Brésil et les États-Unis, avant de s'élargir à d'autres pays latino-américains. Reste à savoir si ces élargissements impliqueront une réelle conversion au néo-libéralisme qui la guide.

Comme le souligne Jean-Jacques Kourliandsky (IRIS), « *l'aiguille du compas de l'Amérique latine se serait-elle émoussée en 2018 ? Ces dernières années l'Amérique latine était l'image inventée par le peintre uruguayen Torres Garcia. Son Nord était au Sud. Aujourd'hui, d'élections en coups d'État, son Nord n'est plus au Sud. Mais est-il pour autant revenu au Nord ? Où est l'Amérique latine de 2018 ?* » Avant 2000, l'Amérique latine a tourné sur elle-même. Elle était jusqu'en 2000, orientée vers « l'étoile Polaire », selon la formule d'un président colombien, Marco Fidel Suarez. Vers les États-Unis, et accessoirement en 2000, vers l'Europe occidentale.

Lors de la première décennie du millénaire, elle a rompu avec ce cap se tournant vers elle-même, sous l'impulsion des présidents vénézuélien et brésilien, Hugo Chavez et Luiz Inacio Lula da Silva avec l'Unasur, l'Alba et la Celac, et pour le Brésil un G3 avec l'Inde et l'Afrique du Sud, l'IBAS. Mais depuis des années, sous l'impulsion de majorités et gouvernements libéraux et conservateurs, un nouveau cap a été fixé L'Unasur est une coquille vide. La Colombie s'en est retirée. Et cinq pays n'y participent plus depuis le 20 avril 2017 L'Équateur a par ailleurs demandé le 6 juillet 2018 à l'Unasur de quitter le siège qu'elle occupe sur son territoire à quelques kilomètres de Quito. La Celac n'a plus qu'une existence formelle. Le Brésil doute de sa participation au groupe BRIC. L'ALBA végète faute de crédits vénézuéliens. L'Équateur s'en est retiré le 23 août 2018.

L'Amérique latine a semble-t-il retrouvé le Nord abandonné il y a dix-huit ans. Les gouvernements derniers arrivés au pouvoir, d'Argentine au Pérou, ont rebranché leurs pays sur le marché mondial. Ils ont levé les restrictions aux investissements étrangers, à l'entrée de produits importés, annoncé des privatisations. Les États ayant en partage ce code de valeurs (Chili,

Colombie, Mexique, Pérou) ont créé l'Alliance du Pacifique en 2011. L'accord de libre-échange ALENA a été renégocié, et l'OCDE est devenu un nouvel horizon pour la Colombie et le Chili. Des coopérations avec l'Otan ont été conclus par la Colombie en 2018 et cela n'effraierait pas le Brésil en plein basculement politique.

Conclusion

L'élection du brésilien Roberto de Azevedo à la tête de l'OMC en 2013, devançant le candidat soutenu par les États-Unis, le mexicain Herminio Blanco, témoigne du rôle nouveau de l'Amérique latine dans la diplomatie internationale. Mais le blocage de l'OMC est-il un symptôme du blocage latino-américain ? L'affirmation géopolitique de l'Amérique latine va de pair avec son émergence économique. Dans ce cadre, l'essor du *soft power* brésilien concurrence désormais la traditionnelle puissance étasunienne. Dans un continent désormais démocratique, dans lequel les conflits géopolitiques s'apaisent, les dynamiques de régionalisation et leurs évolutions reflètent à la fois des enjeux de puissance traditionnels et les réalités commerciales nouvelles de la mondialisation. Le continent américain est de ce fait un bon endroit pour observer le passage d'un XX^e^ siècle américain à un XXI^e^ siècle multipolaire.

IDÉES REÇUES

L'anti-américanisme est généralisé en Amérique latine

L'anti-américanisme est un phénomène très ancien en Amérique latine ; on peut le faire remonter aux guerres d'annexion contre le Mexique au milieu du XIXe siècle. Il s'est étendu à l'ensemble du sous-continent au cours du XXe siècle, parallèlement aux manifestations de l'impérialisme étasunien (interventions militaires, défense des intérêts commerciaux des multinationales nord-américaines, soutien aux dictatures militaires dans la Guerre froide). Le rejet du *Yankee* est ainsi devenu un leitmotiv des foules sud-américaines, et un thème électoral récurrent.

Cependant, la situation a évolué depuis la fin de la Guerre froide. Dans un cadre de démocratie renouvelée, de mondialisation porteuse de développement, et de multilatéralisme enfin affirmé, les ingérences étasuniennes se font beaucoup plus discrètes. D'autre part, la sociologie de l'anti-américanisme a beaucoup évolué. Les élites, hier largement hostiles, sont désormais fortement américanisées : elles consomment les produits américains (y compris au Venezuela ou en Bolivie), envoient leurs enfants étudier aux États-Unis, et sont bien souvent bilingues. Les flux migratoires massifs diffusent une vision ambivalente des États-Unis : critique de la fermeture de la frontière, mais pérennité du rêve américain et diffusion de l'*American way of life*... Au-delà des vieux réflexes, l'anti-américanisme se retrouve désormais essentiellement dans les catégories défavorisées, en particulier les populations indiennes (Bolivie, Mexique) et métisses (Venezuela, Cuba), les moins touchées par l'américanisation du sous-continent.

Les unions économiques régionales sont indispensables au développement

Un lieu commun des mondes émergents est l'idée que l'intégration économique régionale est un préalable à une insertion réussie dans la mondialisation, ainsi qu'un puissant outil de stabilisation politique régionale. La régionalisation peut permettre en effet de développer des systèmes régionalisés de production, reposant sur les complémentarités de ressources naturelles et la diversité des main-d'œuvres présentes dans l'espace régional. C'est bien ce qui a fait le succès des organisations régionales bâties autour de la Triade : Union européenne, ALENA, ASEAN +3.

Mais on peut cependant nuancer fortement cette vision, en particulier en Amérique latine. La régionalisation des échanges est d'autant plus réelle et forte que ce sont des économies avancées qui s'associent. Dans le cas d'économies peu développées, les opportunités d'échange restent limitées, le manque de capitaux freinant d'autant plus le processus. Dans ces conditions, les échanges avec les régions développées, en particulier l'Asie émergente, se développent beaucoup plus rapidement que les échanges régionaux. Dès lors, il semble logique de pratiquer une régionalisation ouverte, cherchant à favoriser le libre-échange avec les autres régions du monde. La politique commerciale de l'Alliance du Pacifique par exemple, mais aussi l'accord de libre-échange entre le MERCOSUR et l'Union européenne, relèvent de cette démarche. L'Amérique latine est fidèle à la harangue de Heraldo Munoz ministre des Affaires étrangères chilien, en 2016 : « face au protectionnisme, plus d'intégration. Face aux murs, des ponts ».

LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Panama/Nicaragua : la guerre des canaux ?

L'année 2014 a vu à la fois la célébration du centenaire du canal de Panama, l'avancée de ses travaux d'élargissement et le début des travaux du canal du Nicaragua. Comment expliquer cet emballement pour les canaux transaméricains ?

Ouvert en août 1914, au moment où la guerre éclatait en Europe, le canal de Panama a toujours constitué un symbole de la tutelle des États-Unis sur le sous-continent. En 1903, une

intervention militaire américaine avait permis de proclamer l'indépendance du Panama vis-à-vis de la Colombie : la zone du canal était dès lors devenue possession américaine par le traité Hay-Bunau-Varilla. Elle a été rétrocédée définitivement au Panama le 31 décembre 1999, bien que les États-Unis aient conservé une base militaire sur place.

Le canal de Panama était devenu inadapté aux exigences du transport maritime moderne. Le passage des 6 écluses (3 sur chaque versant) limitait la taille des bateaux pouvant l'emprunter : cette taille est un standard de construction navale, appelé Panamax. Elle correspondait par exemple à un porte-conteneur de 5 000 EVP, ce qui est bien en-dessous des normes actuelles. Les porte-avions américains contemporains ne pouvaient pas non plus passer par le canal, ce qui obligeait de fait à les répartir entre flotte du Pacifique et flotte de l'Atlantique.

Le projet d'élargissement du canal de Panama était prévu pour le centenaire. Son inauguration a finalement eu lieu début 2016. De nouvelles écluses ont été construites, beaucoup plus longues (427 m au lieu de 305 m), sans supprimer les anciennes, ce qui permet une double circulation. Le canal peut désormais accueillir des porte-conteneurs transportant 12 000 EVP, soit la grande majorité des navires, et quasiment tous les navires de croisière géants. Ce projet de 5,3 milliards de dollars (mais avec d'importants dépassements) doit rendre au canal de Panama un rôle clé dans le commerce mondial. Non seulement la liaison maritime Chine-côte Est des États-Unis est réactivée (elle était concurrencée depuis plusieurs décennies par le landbridge ferroviaire américain), mais cela devrait favoriser également les liaisons de l'Asie avec le Brésil, voire avec l'Europe, en concurrence avec le canal de Suez (lui aussi élargi en 2015 pour faire face à cette nouvelle concurrence). L'importance géoéconomique et géopolitique de l'isthme centraméricain s'en trouvera accrue.

C'est dans ce contexte que se place **le projet de canal du Nicaragua**, lancé en 2014 par le président Ortega et par le magnat chinois Wang Jing. Il s'agit de creuser un nouveau canal de 278 kilomètres, soit trois fois plus que Panama. Son achèvement est prévu à l'horizon 2020. Il serait complété par deux ports modernes, une voie ferrée, un oléoduc, un aéroport. Contrairement à Panama, le canal est prévu à un gabarit supérieur aux plus grands porte-conteneurs existants : c'est le principal atout d'un projet qui semble par ailleurs très problématique.

Plus de 30 000 personnes devront être déplacées, dont de nombreux groupes indigènes. Le canal aura un impact important sur la biodiversité de l'isthme centraméricain, et il traversera le lac Cocibolca, plus grande réserve d'eau douce d'Amérique centrale, au risque de le saliniser et polluer. Pourtant, les dizaines de plaintes déposées en justice ont toutes été repoussées. Le président Ortega affirme que le canal va faire de son pays le plus riche d'Amérique centrale. Mais l'investissement est-il justifié ?

Si l'intérêt économique pour le Nicaragua semble clair, et semble prévaloir sur les craintes écologiques et sociales, l'ampleur de l'investissement pour les bâtisseurs chinois, plus de 40 milliards de dollars, soulève des questions, d'autant que le discret investisseur Wang Jing apparaît soutenu par le pouvoir chinois. Le projet est clairement le fruit du boom des matières premières observé au début du XXIe siècle : l'appétit de l'Asie, et de la Chine en particulier, pour les matières premières sud-américaines justifiait la construction d'un canal à très grand gabarit. Mais la fin de ce cycle enclenchée en 2015 remet clairement en question la rentabilité future de l'investissement, dans un contexte de concurrence avec le canal de Panama modernisé. La persévérance maintenue de l'investisseur chinois laisse entendre que des motivations géopolitiques sont également à l'œuvre. Selon ce scénario, la Chine souhaiterait « son » canal (sans base militaire américaine) afin de sécuriser ses routes d'approvisionnement, comme elle l'a déjà fait dans l'océan Indien avec le « collier de perles ». Cela pourrait également concrétiser la volonté de la Chine de prendre pied à moyen terme sur le continent américain, comme l'URSS l'avait fait en son temps avec Cuba, mais dans une logique évidemment plus économique qu'idéologique. Plus directement, le canal apparaît comme une manière de contester la présence américaine en mer de Chine, jugée insupportable par la Chine : celle-ci chercherait à mettre en place une situation symétrique dans le bassin Caraïbes.

Comme on le voit, les canaux inter-océaniques associent toujours une forte dimension géopolitique à leur utilité commerciale première. L'isthme centre-américain, hier symbole de la tutelle des États-Unis sur leur arrière-cour, aujourd'hui outil de l'émergence économique de l'Amérique latine dans la mondialisation, sera peut-être demain l'un des lieux de la rivalité entre les États-Unis et la Chine.

Région des trois frontières (Brasiguay)

Souvent les synapses entre deux États sont des zones de non droit, notamment sur le continent africain où les « *failed states* » n'ont pas la possibilité, suivant l'expression de Cooper, d'être des gardes-barrières efficaces. En Amérique latine il en est de même au « Brasiguay ». **La zone dite des 3 frontières** entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay, à l'intersection des fleuves Iguaçu et Paraná pourrait échapper à un destin de violence : **coopération Sud-Sud** exemplaire pour le barrage de Itaipau (« la pierre qui chante » en guarani) et, moins poétique, la plus importante usine hydroélectrique au monde avant l'inauguration du barrage des Trois-Gorges en Chine), respect mutuel entre des **3 États parvenus à maturité**, symbolisés par 3 obélisques de couleur visible de chaque pays. **Son enjeu stratégique, une des plus grandes réserves mondiales d'eau douce** aurait pu éviter les dérives. Pourtant il n'en est rien : la « triplice fronteira » a servi de base de départ aux terroristes qui ont attaqué l'ambassade d'Israël en Argentine en juillet 1992 (28 victimes) et le centre juif de Buenos Aires en juillet 1994 (85 victimes). Elle est devenue le symbole de la criminalité financière et des flux illicites au cœur de la **mondialisation grise** et surtout sinon exclusivement entre le Brésil et le Paraguay. Elle accueille **des cartels** colombiens mexicains et tout le gotha des réseaux mafieux mondiaux (ukrainiens, turcs, japonais). On parle même de liens avec la triade chinoise, et des organisations mafieuses comme Tai Chen (Canton) et Pak Lung Fun. L'argent sale y coule à flots sans oublier la branche de la Camorra italienne chez elle en Argentine (Parlermitains). **La Ville de Ciudad** del Este, 2e ville du Paraguay, est **une ville-monde** devenue, avec le temps, une véritable cour des miracles immonde. Peu importe le dieu qu'on y adore « *le billet vert, le prophète ou Al Qaida* ». Elle aurait après Miami et Hong Kong un rôle majeur dans l'inconscient collectif des mafiosis et tous les blanchiments, tous les trafics mêmes humains seraient organisés via le port argentin de Puerto de Iguazu, plaque tournante atlantique. Plus encore elle est une zone de transit : de population ouvrière qui déferle le matin sur le pont de l'Amitié, des « paseros » passeurs de tous les trafics, des influences de toute nature : d'abord brésilienne sur le Paraguay (l'État tout soja, la succursale Monsanto), le Brésil ayant fait sien la tradition des « bandeirantes », habitués à franchir les limes de la souveraineté brésilienne pour aller asseoir une influence sur des régions périphériques. Mais désormais l'Iran et la Chine s'invitent, et en font une tête de pont de leur projection extérieure. À ce titre elle mérite sa place dans les zones grises majeures d'un continent en voie d'émancipation et d'égarement, mais les États-Unis dans leur nouveau regard sur leur arrière-cour tentent de moraliser la cour des miracles.

Bibliographie

Lecture indispensable

Rouquié, *Le Mexique, un État nord-américain*, Fayard, 2013.

À travers les temps forts de l'histoire mexicaine, Alain Rouquié, grand spécialiste de l'Amérique latine, montre que le déterminant fondamental de sa trajectoire a été sa relation avec les États-Unis. Les guerres civiles du XIXe siècle se sont soldées par l'annexion d'environ la moitié du Mexique d'alors par les États-Unis (1848-1853) : ils sont alors devenus à la fois « le modèle et la menace » du Mexique. La révolution mexicaine de 1911 a bâti un Mexique fermé et hostile aux États-Unis. Mais la puissance de son voisin a conduit le Mexique à toujours le ménager, et à coopérer avec lui de façon limitée : entrée en guerre en 1942, développement des

maquiladoras à partir de 1965... Les années 1980 ont été les années du grand retournement : sous la contrainte de la crise économique et financière, le Mexique a décidé de se rapprocher des États-Unis, avec la création de l'ALENA. Le Mexique s'est ainsi rapproché du Nord, sans pour autant que le fossé matérialisé par la frontière États-Unis-Mexique ne disparaisse totalement. Le Mexique est un pays émergent qui reste avant tout dépendant de son puissant voisin.

Ouvrages

O. Dabène, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, A. Colin 8e édition, 2017.

O. Dabène, *Atlas de l'Amérique latine*, Éd. Autrement, 2017.

G. Fabre, *L'Amérique latine au défi de l'émergence*, Ellipses, 2013.

M. Korinman, *Où va l'Amérique latine ? le cauchemar de Bolivar*, L'esprit du temps, 2015.

Félix Pavia, *Mexique la guerre perdue contre le narcotrafic*, L'Harmattan 2018.

P. Vayssière, *L'Amérique latine de 1890 à nos jours*, 3e édition, Hachette, 2006.

Ch. Ventura, *L'éveil d'un continent, géopolitique de l'Amérique latine et de la Caraïbe*, A. Colin, 2014.

Aldomar A. Ruckert, Camilo P. Carneiro, Unasul (diploweb 2018).

Michel Faure, *Cuba en 100 questions*, Taillandier, 2018.

Revues

Revue Conflits. Dossier Brésil : illusion et désillusion (2018).

Questions internationales : plusieurs numéros récents comportent des articles sur l'Amérique latine et le Brésil.

Sites

alianzapacifico.net : le site de l'Alliance du Pacifique (en espagnol et anglais).

mercosur.int : le site du Mercosur (en espagnol et portugais).

sciencespo.fr/opalc : l'observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes

- iheal.univ-paris3.fr/fr/gazette : la gazette de l'IHEAL (Institut des hautes études de l'Amérique latine) et du CREDAL (centre de recherche et de documentation sur les Amériques).
- cerium.ca/REAL : centre d'études et de recherches internationales de l'université de Montréal : réseau d'études sur l'Amérique latine.
- alterinfos.org : site d'information alternatif sur l'Amérique latine.

Films

Deux visions contemporaines de la frontière États-Unis-Mexique :

Trois enterrements, 2005, États-Unis, de Tommy Lee Jones.

Rêves d'or, 2013, Mexique, de Diego Quemada-Diez.

Livres

La fête au bouc, Mario Vargas-Llosa (Prix Nobel de littérature 2010), 2000 (Gallimard, 2002). Les derniers jours de Trujillo, dictateur de RépubliquedDominicaine, en 1965 : une vision sans concession de la société sous la dictature.

La frontière de verre, Carlos Fuentes, 1995 (Gallimard, 1999). La frontière États-Unis – Mexique vu par l'un des grands romanciers mexicains.

Commentaire de documents

La présence brésilienne dans le monde

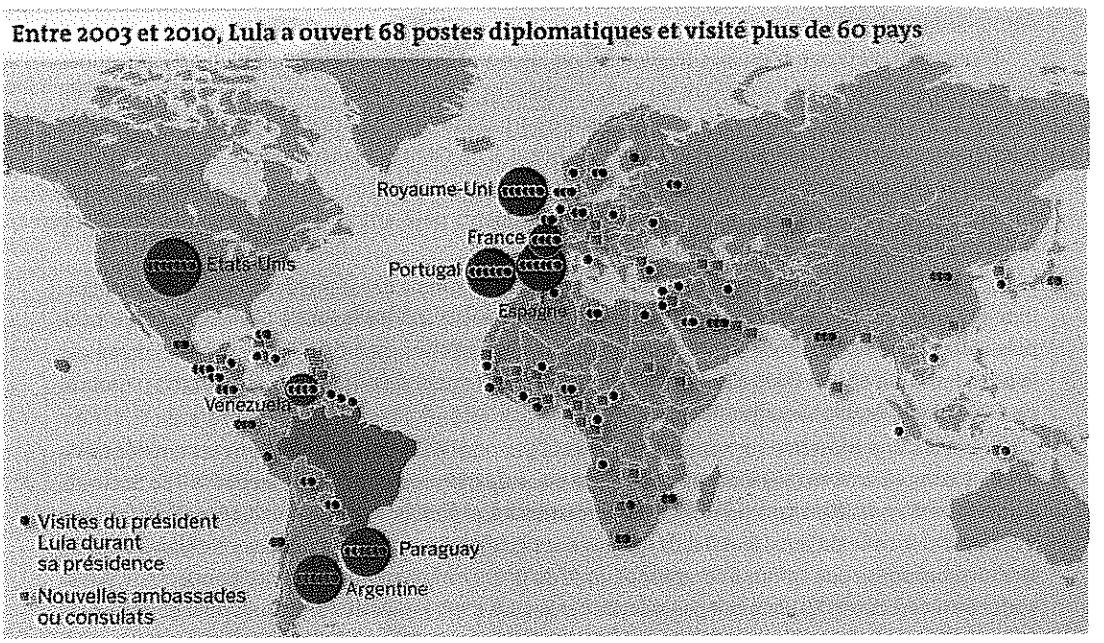

Le Monde, Hors-Série : Brésil, septembre-octobre, p. 17.

La carte témoigne de l'affirmation du Brésil comme un acteur incontournable de la géopolitique mondiale du XXIe siècle. Comment expliquer l'expansionnisme diplomatique du Brésil ?

La carte exprime **la diplomatie offensive du Brésil** au cours des années 2000, durant les deux mandats du président Lula. Les postes diplomatiques ouverts dans 37 pays, les visites dans plus de 60 pays sur tous les continents, auxquelles on peut ajouter les invitations au Brésil de chefs d'État étrangers, en sont autant de manifestations.

Cet activisme diplomatique assez exceptionnel s'explique en partie par la situation antérieure du Brésil. Les 20 années de dictature (1964-1985) avaient très nettement limité l'influence du pays, sur un continent alors dominé par les États-Unis. Par la suite, les graves difficultés économiques des décennies 1980-90 (surendettement, crise financière de 1999, hyperinflation...) ont retardé l'affirmation internationale du pays : le repli du Brésil s'est prolongé. C'est donc à un rattrapage qu'a procédé le président Lula, sitôt élu. Mais pour quelles ambitions ?

Le Brésil cherche d'abord à **s'affirmer à l'échelle continentale**. Les États-Unis restent un partenaire incontournable, tandis que les pays du Mercosur, Argentine et Uruguay (*et non Paraguay comme indiqué sur la carte par erreur*) sont logiquement privilégiés. Mais on remarque surtout la multiplication des visites du président Lula à travers toute l'Amérique latine, en particulier à ses confrères socialistes, issus de la « vague rose » des années 2000 (Équateur, Chili). Les voyages au Venezuela de Chavez et à Cuba, alors que la Colombie du président de droite Urribe (2002-2010) a été le seul pays sud-américain non visité, témoignent d'une certaine prise de distance avec les États-Unis.

Par ailleurs, le déploiement diplomatique en direction des Petites Antilles reflète la volonté du Brésil de s'affirmer comme un acteur incontournable dans l'aire latino-américaine. Cette démarche est indissociable de la volonté du Brésil de bâtir une régionalisation effective, afin de réduire l'influence nord-américaine. Le rejet de la ZLEA en 2005, la création de l'UNASUR en 2008, puis de la CELAC en 2011 sont autant de marques de cette affirmation continentale du Brésil.

Mais c'est aussi **une affirmation mondiale** que le Brésil cherche à mettre en place, en agissant dans plusieurs directions.

D'une part, l'Europe n'est pas négligée, avec de nombreuses visites, aussi bien aux anciennes puissances coloniales de l'Amérique du Sud, Portugal et Espagne, qu'aux membres permanents du Conseil de Sécurité, France et Royaume-Uni. D'autre part, Lula a cherché à réaffirmer les liens historiques et ethniques entre l'Afrique sub-saharienne et le Brésil. Il ne s'agit pas seulement de visites à l'Afrique lusophone (Angola, Mozambique), ou aux puissances régionales (Algérie, Nigeria), mais de visites et surtout d'ouvertures d'ambassades dans de multiples petits pays africains (Gabon, Centrafrique), en relation avec les intérêts commerciaux du Brésil.

La carte est également le reflet de l'affirmation du Brésil comme pays émergent. Les visites en Chine, Inde et Russie sont à relier aux sommets des BRIC auxquels Lula a participé : à Ekaterinburg en 2009, puis à Brasilia en 2010. L'Inde et l'Afrique du Sud sont par ailleurs membres du G3, ou IBAS, initié par le président Lula en juin 2003 à Brasilia. On remarque également des visites aux autres pays membres du G20 (Japon, Arabie saoudite, Turquie...).

À travers une présence sur tous les continents (hormis l'Océanie) apparaissent les ambitions du Brésil, y compris à l'ONU, où il n'a pu obtenir de place de membre permanent au Conseil de Sécurité. L'activisme du président Lula ne suffit évidemment pas à expliquer l'affirmation du Brésil sur la scène internationale : elle est aussi le reflet de l'émergence économique du Brésil dans ces dernières années. Dès lors, nul doute que l'affirmation géopolitique du Brésil ne fait que commencer pour autant que sa sortie de récession en 2018 ne soit pas balayée par la crise d'image liée aux scandales politico-financiers qui ont ébranlé le Parti des travailleurs et la classe politique traditionnelle.

Dissertation

L'Amérique latine peut-elle s'émanciper des États-Unis ?

Introduction

Les discours d'Evo Morales, président de Bolivie, comme ceux du défunt président Chavez, affirment toujours la volonté d'émanciper l'Amérique latine de la domination étasunienne. Ces discours récurrents d'anti-américanisme sont devenus un rituel auquel plus grand monde n'accorde d'importance : il est clair qu'ils n'ont pas changé la réalité de la présence des États-Unis sur l'ensemble du continent. Pourtant, des évolutions se font jour, l'influence des États-Unis semble moins évidente aujourd'hui. La situation peut-elle réellement évoluer ? Dans quelle mesure l'Amérique latine peut-elle s'émanciper des États-Unis ?

I. Le maintien de liens de dépendance anciens et multiformes

La domination américaine a connu trois temps. L'**impérialisme étasunien**, défini par la **Doctrine Monroe** (1823), puis affirmé avec la guerre contre l'Espagne en 1898, s'appuie sur les interventions militaires répétées et l'implantation durable des firmes multinationales dans le sous-continent. Cela donne tout son sens à l'appellation d'**arrière-cour des États-Unis**. La crise des années 1930 et la mise en place des modèles de développement autocentrés ont provoqué l'éloignement des partenaires, mais la Guerre froide a recréé des liens étroits entre nord et sud du continent. La lutte contre les guérillas révolutionnaires allumées à travers le sous-continent conduit les États-Unis à soutenir les dictatures d'Amérique du Sud. À partir des années 1980, l'accent est à nouveau mis sur la dimension économique, avec la **libéralisation** imposée aux pays latino-américains dans le sillage de la crise de la dette de 1982. Les économies sont insérées dans la mondialisation, par conséquent intégrées dans les réseaux du capitalisme financier, largement pilotés par Wall Street.

La domination économique était fondée sur l'articulation entre la présence des firmes multinationales étasuniennes et la diplomatie offensive de l'administration. Longtemps, la présence américaine s'est limitée aux **firmes multinationales** exploitant les matières premières du sous-continent. Leurs méthodes étaient souvent dénoncées, comme dans le cas devenu proverbial des « républiques bananières » d'Amérique centrale dominées par les FMN étasuniennes United Fruit et Dole. À partir des années 1970 d'autres acteurs sont intervenus : entreprises diffusant les produits de grande consommation américains (Coca Cola est emblématique), firmes industrielles implantant des maquiladoras. À cela s'ajoutent les **liens migratoires**, de plus en plus élargis vers le sud, et les transferts financiers induits. Les liens entre nord et sud du continent sont ainsi de plus en plus diversifiés et profonds.

Face à cette dépendance, **l'anti-américanisme radical** s'est avéré largement impuissant. Au cours du XX^{e} siècle s'est mis en place une contestation radicale des États-Unis portée par l'extrême gauche communiste. La **lutte armée** est devenue l'expression « naturelle » de la contestation, de Cuba au Nicaragua, en passant par la Bolivie et la Colombie : la mémoire romantique de Che Guevara symbolise cette période. Cependant, face à cette opposition révolutionnaire, les États-Unis ont eu tendance à s'engager eux aussi de plus en plus radicalement dans les affaires du sous-continent. Aussi, à l'exception remarquable de Cuba, les contestations des États-Unis ont échoué, le Nicaragua constituant une exception limitée : **l'endiguement** du communisme a bien fonctionné.

Les différentes formes de domination américaine sur le sous-continent sont restées jusqu'à nos jours des réalités. Cependant, on a assisté ces dernières années à un renouveau des dynamiques d'émancipation de l'Amérique latine vis-à-vis des États-Unis.

II. Une dynamique d'émancipation renouvelée à l'âge de la mondialisation et du multilatéralisme

L'anti-américanisme reste un dénominateur commun de l'Amérique latine. La lutte révolutionnaire n'a pas disparu du sous-continent. Au Venezuela, Hugo Chavez a remis au premier plan un anti-américanisme virulent, du moins verbalement. La création de **l'ALBA** en 2005 a élargi la dynamique à une demi-douzaine d'autres pays, dont la Bolivie, l'Équateur. Cependant, l'ALBA s'est trouvée limitée par ses contradictions : elle n'a pu bâtir une alternative économique crédible, comme le montre la crise socio-économique qui secoue le Venezuela. Par contre, les années 2000 ont vu la montée d'une nouvelle forme d'anti-américanisme. La victoire des partis de gauche (la **« vague rose »**) à travers l'Amérique du Sud peut s'interpréter comme un double rejet, rejet de la dépendance géopolitique envers les États-Unis, condamnation de la brutalité des libéralisations économiques des années 1980-1990, aux conséquences sociales très douloureuses. L'idée d'une autonomie politique croissante envers les États-Unis fait son chemin un peu partout.

Économiquement, **l'émergence de l'Amérique latine** lui permet de prendre ses distances. L'émancipation réelle vis-à-vis des États-Unis ne peut passer que par la fin de la dépendance économique. Or, la multiplication des partenaires commerciaux permet à la fois de réduire la dépendance envers les États-Unis et d'accélérer le développement économique. Le **débouché chinois** change ainsi indirectement la relation avec les États-Unis. Une illustration significative de cette prise de distance a été les déboires des entreprises espagnoles ces dernières années : ce sont elles qui ont subi les velléités de nationalisation argentine (Repsol) et bolivienne (Electropaz) en 2012, et non des entreprises américaines. Cette situation aurait été impensable dans les années 1960-1970.

L'émancipation est facilitée par le **cadre multilatéral** contemporain. Au sein de l'ONU comme de l'OMC, les pays latino-américains font davantage entendre leur voix en s'associant pour contester les positions acquises par les pays développés. De plus, les liens renforcés avec les autres grandes puissances, européennes et asiatiques en particulier, permettent une certaine prise de distance avec les États-Unis. Enfin la dynamique d'**intégration régionale** (Mercosur, CELAC, Alliance du Pacifique), emmenée en particulier par le Brésil (cf. carte), permet de mieux faire face aux traditionnelles ambitions nord-américaines. À l'inverse, l'échec de la ZLEA en 2005 a de fait bloqué la volonté intégratrice des États-Unis. Le bilatéralisme commercial américain ne peut être qu'une solution limitée à cette prise de distance du sous-continent.

L'addition des facteurs politiques (vague rose), économiques (émergence) et géopolitiques (multilatéralisme renforcé) permet à l'Amérique latine de s'émanciper vis-à-vis des États-Unis, tout du moins de ses formes traditionnelles de domination. Cela veut-il dire que toute relation doit disparaître entre les deux parties ?

III. Dépasser l'antagonisme traditionnel afin de bâtir une interdépendance constructive dans la mondialisation

Le **partenariat** avec les États-Unis reste aujourd'hui indispensable pour espérer surmonter les maux du sous-continent, en particulier pour les petits États d'Amérique centrale et des Antilles. Ces maux sont avant tout la violence, la drogue et le sous-développement. Certes, les États-Unis ont longtemps eu une vision très unilatérale sur ces questions. Mais l'échec de la guerre contre la drogue en particulier les amène à une attitude plus collaborative avec les pays de la région. Dans un autre domaine, l'aide au développement menée par l'agence gouvernementale USAid, bien qu'expulsée de Bolivie par Morales en mai 2012, reste un atout non négligeable pour certains États de la région. Mais ce sont les accords commerciaux de libre-échange qui symbolisent aujourd'hui le partenariat États-Unis-Amérique latine. La carte des exportations vers les États-Unis reflète cette interdépendance commerciale, variable mais souvent essentielle.

La **complémentarité économique** entre pays développés et émergents (Etats-Unis – Mexique) est au cœur de la mondialisation : elle est donc bénéfique à tous les partenaires. L'Amérique a tout intérêt à **régionaliser ses systèmes de production** pour faire face à la compétition internationale, en particulier celle de l'Asie orientale. La perception d'une menace asiatique est désormais partagée par tous les États du continent, quand bien même l'Asie paraît positive aux pays exportateurs de matières premières. L'évolution des ***maquiladoras*** est à cet égard exemplaire. Dans les années 2000, elles ont connu un net déclin, les IDE étasuniens se dirigeant alors en priorité vers l'Asie orientale, la Chine tout particulièrement. Dans la décennie actuelle, on assiste à nouveau à une inversion (limitée) des flux au profit de l'Amérique latine et à leur élargissement au cadre sous-régional. Une nouvelle interdépendance se met en place, qui peut être profitable à tous.

Les États-Unis peuvent-ils encore se passer de l'Amérique latine ? Si les liens commerciaux connaissent des hauts et des bas, les liens culturels ne cessent pour leur part de se renforcer. La **Mexamerica** qui s'est mise en place le long de la frontière traduit une interdépendance culturelle croissante, comme le montre l'affirmation du ***spanglish***. La musique latino s'affirme dans la globalisation à travers le prisme de la culture *mainstream* nord-américaine : le symbole en est sans doute aujourd'hui la star colombienne Shakira. À l'avenir, le rôle économique et politique des Latinos ne peut que se renforcer : les polémiques autour de la fermeture de la frontière en Arizona notamment en témoignent. Dans ces conditions, envisager une rupture radicale ne semble pas pertinent. L'Amérique latine a beaucoup à gagner d'un approfondissement multiforme de ses liens avec les États-Unis, et réciproquement.

C'est le sens du décryptage de la position de Donald Trump vis-à-vis de Cuba. Le président des États-Unis a annoncé le 16 juin 2018 l'annulation avec effet immédiat de l'accord conclu entre Washington et La Havane fin 2014, dénonçant depuis Miami le caractère « brutal » du régime castriste. Mais le président américain ne devrait pas détricoter l'intégralité des mesures de rapprochement mises en place par Barack Obama, et avait annoncé qu'il souhaitait interdire des transactions avec les entités contrôlées par l'armée cubaine, omniprésente dans le secteur du tourisme, et une application plus stricte des restrictions sur les voyages vers l'île communiste.

Conclusion

L'âge des ingérences unilatérales est désormais dépassé. L'Amérique latine n'est certainement plus l'arrière-cour des États-Unis. Mais la présence étasunienne est encore réelle et multiple, en particulier dans le bassin Caraïbes même quand Donald Trump multiplie les invectives. L'émancipation passe par une prise de distance à la fois économique et géopolitique des États latino-américains vis-à-vis des États-Unis, dans un monde à la fois globalisé et multipolaire. Mais la disparition de tout lien entre ces partenaires traditionnels ne semble pas souhaitable : bâtir une relation à la fois équilibrée et privilégiée semble être dans l'intérêt de tous. Les États-Unis d'Obama semblent prêts à cette évolution, mais elle suppose de dépasser les vieux antagonismes et d'adopter une approche plus constructive : la route en est encore longue.

Oral

Cuba, quelle transition ?

Introduction

Le régime socialiste établi par Fidel Castro en 1959 n'en finit pas de se survivre. Si l'arrivée au pouvoir de son frère Raúl Castro en juillet 2006 s'est accompagnée de timides réformes et d'une politique d'ouverture diplomatique, les évolutions sont restées très limitées, aussi bien du fait du régime lui-même que de l'hostilité maintenue des États-Unis. L'annonce du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays le 17 décembre 2014 semblait annoncer l'accélération du processus de transition post-communiste et post-Guerre froide de l'île. Cependant, les mutations du régime restent très contrastées, et Cuba ne semble pas encore totalement prête à tourner la page après une passation partielle de pouvoir en 2018, Raul Castro conservant bien sûr le secrétariat du parti jusqu'en 2021.

I. Une ouverture diplomatique désormais consolidée

A. Un acteur ancien de la diplomatie internationale

Cuba a su conserver de bonnes relations avec de nombreux États de l'ancien Tiers-Monde, héritage de son rôle actif durant la Guerre froide. Ces dernières années, c'est surtout la « diplomatie médicale » de Cuba, fondée sur « l'exportation » de ses médecins, aussi bien au Venezuela, à Haïti après le séisme de 2010, au Brésil rapatriés depuis la victoire de Bolsonaro ou encore en Afrique de l'ouest pour lutter contre le virus Ebola, qui lui a valu un certain prestige.

B. La réintégration dans la diplomatie continentale

La « vague rose » sud-américaine a permis à Cuba de retrouver sa place au sein du continent, en dépit de l'embargo américain. La création de l'ALBA au côté du Venezuela en 2004 a ouvert la voie au retour de Cuba dans l'espace régional. Intégré dans le Groupe de Rio en décembre 2008 au Brésil, Cuba est devenu membre fondateur de la CELAC en 2011, et a accueilli son second sommet à La Havane en janvier 2014. La reconnaissance diplomatique des États-Unis a ouvert la voie au retour de Cuba au Sommet des Amériques en 2015 à Panama.

C. Les États-Unis, le dernier obstacle

Si le géant du Nord a rétabli des relations diplomatiques avec Cuba, la situation entre les deux pays est loin d'être entièrement normalisée. L'embargo général sur les exportations à destination de Cuba a été établi en janvier 1961. Il a été renforcé dans les années 1990 (Loi Helms-Burton, 1996). L'abolition de l'embargo apparaît comme la condition d'une normalisation complète de Cuba sur la scène internationale. L'opposition des réfugiés cubains, et plus largement des Républicains rend peu probable une suppression de l'embargo sans progrès des réformes cubaines.

II. Des réformes économiques à mi-chemin

A. De lentes réformes du système socialiste

Le début des réformes économiques a eu lieu en 1995, par le vote d'une loi autorisant l'ouverture touristique, très progressive les premières années. C'est après l'arrivée au pouvoir de Raúl Castro que les réformes se sont accélérées. L'entreprise privée a été autorisée, aussi bien dans l'agriculture, l'industrie et le commerce. Il y a officiellement près de 500 000 entrepreneurs aujourd'hui. Et de nombreuses cuentapropistas (entreprises à comptes propres) ont ouvert dans la restauration.

B. Une insertion dans la mondialisation qui s'affirme

À côté de ses traditionnelles exportations de matières premières (tabac, sucre, nickel), Cuba est désormais un pôle touristique bien établi, avec 4,2 M de visiteurs consolidé par des vols directs depuis les États-Unis et des croisières à partir de Miami. Cela n'empêche pas un fort déficit commercial, lié notamment aux importations alimentaires (80 % de la nourriture est importé). L'avenir passe par la prospection pétrolière, et surtout par le développement du port moderne de Mariel. Construit par une entreprise brésilienne, il doit devenir la plaque tournante du commerce caribéen, sur la route maritime entre le canal de Panama (et du Nicaragua) et la côte Est des États-Unis. La levée de l'embargo américain est un test, tout comme la capacité de Cuba à attirer les bateaux de croisière du grand voisin.

C. Des blocages toujours importants

En dépit de la politique d'ouverture menée par R. Castro, l'État cubain continue à freiner l'ouverture économique du pays. Les entrepreneurs subissent de multiples tracasseries administratives et fiscales. Un système de double monnaie (peso cubano CUP et peso convertible) est maintenu. Les remesas des migrants restent très contrôlés (même si leur plafond a été relevé à 2 000$ par trimestre), et leurs investissements restent interdits, contrairement à ceux des firmes étrangères. Le rééchelonnement de la dette publique auprès du club de Paris obtenue en 2016 devrait imposer plus de rigueur budgétaire et limiter les marges de manœuvre face au mécontentement social.

III. Des blocages politiques déterminants

A. Une répression maintenue

Les arrestations politiques fluctuent au gré de la conjoncture politique et des visites diplomatiques : il n'y a aucun signe clair d'un dégel politique. Les Dames en blanc, épouses de prisonniers politiques, sont encore souvent agressées. Les medias sont toujours étroitement surveillés, et si un quart de la population a désormais un téléphone portable ou accès à l'internet national, la connexion au réseau mondial est limitée à 4 % de la population. Les CDR (comités de défense de la révolution) et la police politique continuent d'assurer le contrôle social même si certaines dissidences sont le cache-misère de la démocratie (Yoani Sanchez).

B. Un fossé croissant avec la population

L'ouverture touristique, les contacts avec l'émigration renforcent le désir de changement de la population, même si l'attachement à certains acquis de la Révolution est toujours important. Le découragement devant la lenteur des réformes économiques et politiques a provoqué une reprise de l'émigration en novembre 2015, 8 000 migrants cubains se trouvant bloqués à la frontière nicaraguayenne pour plusieurs mois.

C. Un régime à la croisée des chemins

Le régime cubain est paralysé par une forte gérontocratie (Raúl Castro a 87 ans), et par un parti et une armée qui cherchent à conserver leurs intérêts. Si la nécessité de poursuivre les réformes économiques paraît claire, l'assouplissement politique reste difficile à mettre en œuvre. Les dirigeants ont cependant fixé un horizon pour les réformes : Raúl Castro a tenu sa promesse de passer la main en 2018 où le 19 avril 2018 date qui fait écho au 19 avril 1961 (victoire de la Playa Gijon ou Baie des Cochons) a été installé un nouveau président en la personne de Miguel Diaz Canel (58 ans), un ingénieur pur produit de la hiérarchie du PCC.

Conclusion

L'évolution de Cuba dans les années à venir va dépendre de l'interaction entre les évolutions diplomatiques, l'évolution des réformes économiques, et l'ouverture démocratique du régime. La fin de l'embargo américain et le progrès des réformes économiques peuvent amener à une libéralisation politique assumée et maîtrisée. Dans le cas contraire, les blocages politiques refermeront la fenêtre d'ouverture et de réformes, au risque d'une déstabilisation profonde de Cuba, et de la région.

Chapitre 14
L'Asie : États, territoires, cultures et sociétés

Michel Nazet

L'Asie n'existe pas. L'Asie est une abstraction, une idée, une construction. L'Asie se conjugue au pluriel, des ateliers textiles et automobiles de Chine du Sud aux start-up biotechnologiques de Singapour et du Japon, des forêts surexploitées du Cambodge et d'Indonésie aux ruelles surpeuplées de Bangkok et Saigon, des studios de Bollywood aux tournées panasiatiques des stars de la Korean Pop…

Laurent Passicousset, *Mirage à l'Est*, 2011.

DATES CLÉS

XVIIe s. av. J.-C. (?) Arrivée des Aryens en Inde.

Ve siècle avant J.-C. (?) Vie de Bouddha.

551-479 av. J.-C. Vie de Confucius.

221 av. J.-C. Début de l'empire Qin en Chine.

1405-1433 Les 7 Voyages de Zhang He.

1543 Les Portugais débarquent au Japon.

1839-1842 1re guerre de l'opium.

1868 Début de l'ère Meiji au Japon.

1877 Victoria, Impératrice des Indes.

1945 (2 septembre) Signature de l'acte de capitulation du Japon sur le *Missouri*.

1947 (15 août) Indépendance de l'Inde.

1949 (1er octobre) Naissance de la République populaire de Chine.

CHIFFRES CLÉS

Les géants asiatiques de plus de 100 millions d'habitants : des performances disparates (statistiques 2017)

	Superficie (en millions de km²)	Population (en millions d'hab.)	RNB en PPA (en mds de $)	RNB/habitant	IDH (rang mondial) en 2016
Chine	9,5	1 409	19 630	14 320	0,738 (90e)
Inde	3,2	1 339	7 309	6 030	0,624 (131)
Indonésie	1,9	263,9	2 752	10 690	0,689 (113e)
Pakistan	0,79	197	1 000	5 320	0.550 (147e)
Japon	0,38	127,4	5 371	42 310	0,903 (17e)
Bangladesh	0,14	164,6	572,6	3 560	0,579 (139e)

Source : ONU, BIRD, PNUD.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

Asie, Asies

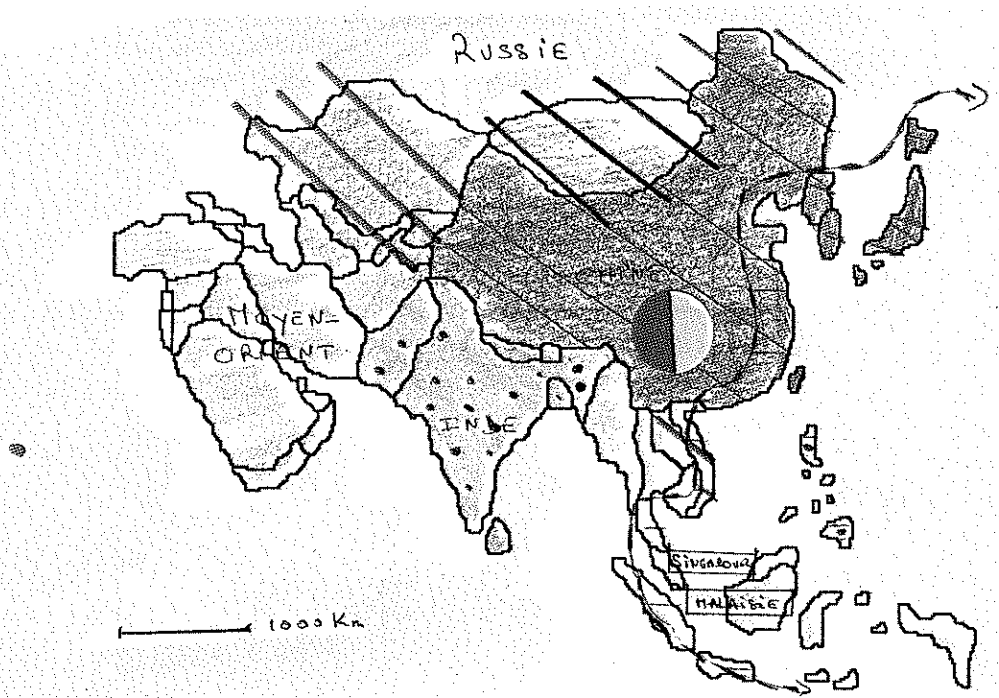

I. L'Asie : des délimitations régionales conventionnelles...

- Asie centrale
- Asie orientale
- Asie du Sud
- Asie du Sud-Est

II. ... qui recoupent des aires culturelles assez différenciées...

- Asie "sinisée"
- Asie "indianisée"
- Asie turcophone
- Asie mongole

III. ... mais travaillées par des dynamiques d'intégration parfois contradictoires

SINGAPOUR
- Pays où furent prônées les "valeurs asiatiques"
- Pays cherchant à aligner son système politique, économique et social en modèle

∴ Pays où le passé colonial a laissé une forte empreinte
Pays marqué par une relative occidentalisation liée au passé et à son intégration dans la mondialisation

Chine : la construction d'un territoire ouvert aux influences

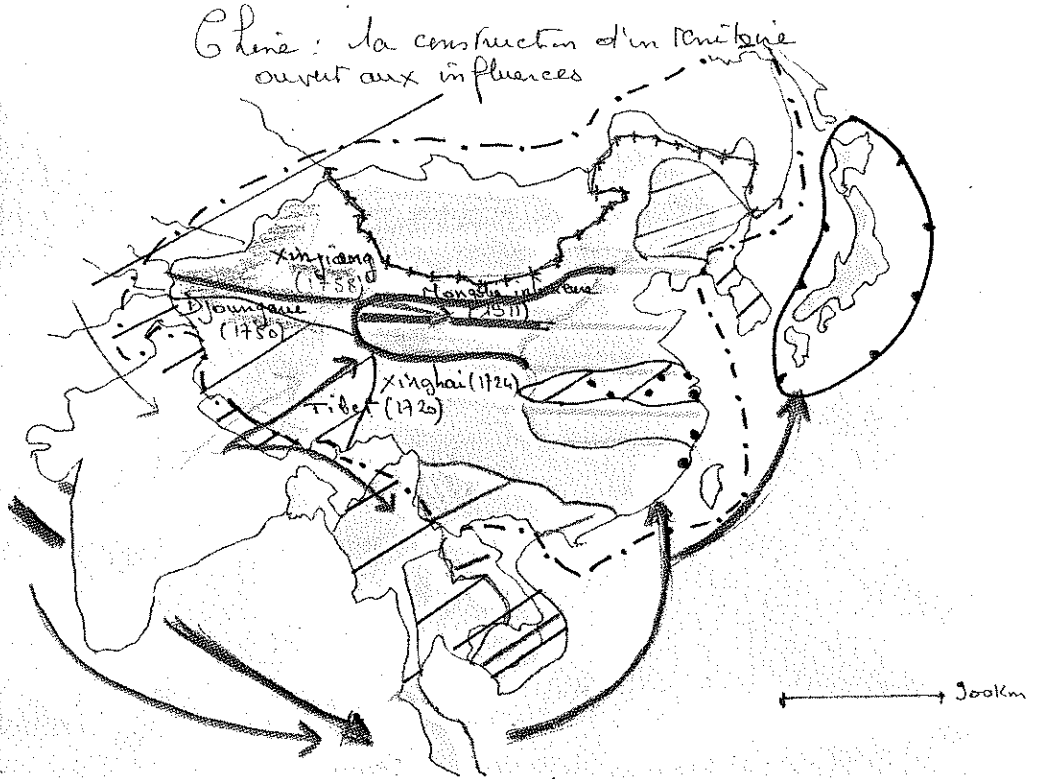

I- Un territoire à géométrie variable

- Empire Han (III^e s av. J.-C.)
- Empire Tang (X^e siècle)
- Empire chinois à la plus grande extension au XVIII^e s (Qing)
- Tibet (1720) – Date d'annexion du territoire
- Asie Tributaire
- Japon menacé au XIII^e s mais préservé au pied de la fumerolle

II- Une forte empreinte bouddhiste mais l'influence des religions étrangères à la région

- Un bouddhisme prégnant
- Influence de l'islam
- Influence du christianisme

III- Une présence étrangère lors du "siècle de la honte"

- Zone d'influence du Royaume-Uni
- Zone d'influence de la France
- Zone d'influence du Japon
- Zone d'influence russe
- Concession étrangère

Introduction

Avec 44 millions de kilomètres carrés, l'Asie est le plus vaste des continents. Elle est mal individualisée de l'Europe par l'Oural, la Caspienne et le Caucase, et l'est à peine de l'Afrique par la mer Rouge alors qu'elle est bordée au Nord par l'océan Arctique, à l'Est par l'océan Pacifique, au Sud par l'océan Indien.

Si l'on fait abstraction de l'Asie sud-occidentale qui correspond au Proche et Moyen-Orient et de l'Asie septentrionale qui correspond à la partie asiatique de la Russie, l'Asie se décline essentiellement, outre l'Asie centrale, en deux sous-ensembles : l'Asie méridionale (ou Asie du Sud) et l'Asie orientale (ou Extrême-Orient). La première regroupe dans le sous-continent indien toute la partie tropicale, chaude et humide de l'Asie alors que la seconde recouvre, outre la Mongolie (parfois rattachée à l'Asie centrale), la Chine et Taïwan, les deux Corée et le Japon.

Une trentaine d'États s'y échelonnent du Kazakhstan aux Philippines.

PROBLÉMATIQUES

- ***Quels sont les facteurs de divergence mais aussi d'unité du continent asiatique ?***
- ***Avec quelles conséquences en termes de culture et de société ?***

I. Son étendue en fait un continent d'une grande complexité géographique et humaine alors que l'histoire lui donne une relative unité

A. Une géographie faite de contrastes forts, une mosaïque humaine

Les différences d'altitude et de climat les plus marquées

L'Asie est le plus élevé des continents avec une altitude moyenne de 950 m. Elle possède à la fois le point culminant du monde (l'Everest, 8 840 m) et les dépressions les plus profondes (lac Baïkal : –1 300 m) ainsi les plus grandes profondeurs océaniques à l'est des Aléoutiennes, du Japon et des Bonin, des Philippines.

Le relief continental s'organise entre d'immenses surfaces planes parfois accidentées de bourrelets et d'escarpements rectilignes, et de hautes montagnes allongées et ramifiées qui traversent presque tout le continent avec une direction Ouest-Est dominante. Ces montagnes qui s'infléchissent vers le sud s'ouvrent ensuite en arcs volcaniques gigantesques qui frangent le continent.

Les contrastes climatiques y sont tout autant accentués avec trois types de climats majeurs : un climat continental (climat sibérien) aux températures extrêmement contrastées, des climats arides ou désertiques, des climats tempérés ou tropicaux aux étés chauds et humides (phénomène des moussons).

Une mosaïque humaine

Sur le plan ethnique, les analyses traditionnelles distinguent deux familles principales : les Indo-Européens au Sud (Inde septentrionale) et les Asiatiques vers l'Est (les Chinois han, les Coréens, les Japonais, les Viet Namiens, les Malayo-Polynésiens, les Turco-Mongols). Cette classification ne recoupe pas toutefois celle des langues (au moins une demi-douzaine de grandes familles avec l'indo-européen, l'altaïque, la famille coréo-nippo-aïnoue, les langues sino-tibétaines, les langues austro-asiatiques comme celles de la péninsule Indochinoise et enfin austronésiennes comme le malais). De plus, non seulement l'expansion spatiale des groupes ethnolinguistiques peut se révéler discontinue (exemple du monde tibéto-birman) mais, pour compliquer le tout, les aires religieuses ne correspondent pas exactement aux aires ethniques et linguistiques. En effet, l'Asie est le continent où s'entremêlent le plus grand nombre de religions, souvent au sein d'un même pays. De façon conflictuelle en Asie méridionale (entre l'hindouisme et l'islam), plus pacifique en Asie du Sud-Est et en Asie orientale, comme au Japon surtout où coexistent shintoïsme*, bouddhisme, confucianisme ainsi que de multiples formes de syncrétisme.

B. Une histoire qui lui donne une très relative unité

Le rôle civilisateur de la Chine et de l'Inde avant l'arrivée des Mongols

Vers le début de l'ère chrétienne, l'Inde des Guptas (IVe et Ve s.) et la Chine des Han (206 av. J.-C.-220) et des Tang (618-907), la première par ses missionnaires et ses marchands, la seconde par ses conquêtes ont débordé de leurs frontières naturelles et, en venant à la rencontre l'une de l'autre, ont propagé leur civilisation vers l'Asie centrale ainsi que sur l'Indochine et l'Indonésie.

L'Asie connut par la suite la parenthèse mongole entre le XIIIe siècle (règne de Gengis Khan) et le XIVe siècle (règne de Kubilaï Khan, 1270-1370). À son apogée, l'empire Mongol couvrait l'Asie centrale, l'Afghanistan, l'essentiel de la Chine, la Corée alors que l'épisode des Timourides en Inde avec l'établissement de l'empire des Grands Moghols (1526-1857) fut plus tardif. Considérés comme des barbares inassimilables, par les Chinois en particulier, l'apport des Mongols à l'Asie en général et à la Chine en particulier ne fut pas négligeable pour autant en influant considérablement sur la structure économique, sociale et politique (émergence de la région de Pékin) comme sur la vie culturelle (art du tapis, de la céramique, développement d'un syncrétisme religieux et de la tolérance). Le souvenir de l'Empire mongol permettra aussi plus tard à la Chine de revendiquer plus ou moins ouvertement toutes les provinces qui en dépendaient.

Un continent soumis à la colonisation européenne et à l'impérialisme japonais

Aux XVe et XVIe s. alors que la Chine exerçait sa domination sur les Méditerranées chinoises et au-delà jusqu'à Zanzibar, l'Inde rayonnait d'Aden à Malacca. Le retournement se révéla toutefois brutal avec le repliement sur soi de la Chine au milieu du XVe siècle. La relève du commerce asiatique oriental fut assurée dans un premier temps au XVe siècle par les Ryukyu puis par le Japon avant que ce dernier ne se referme à son tour à l'époque des Tokugawa à partir de 1643.

Vint ensuite le temps des Occidentaux qui prirent leur place sur les routes maritimes en s'y confrontant aux marchands arabes.

Les Portugais abordèrent l'Inde dès 1498 (Goa) avant de s'établir à Malacca (1511) et Macao (1557) alors que les Espagnols fondaient Manille (1571) et les Hollandais s'installaient au Japon (1600) et Batavia (1619).

Les Britanniques, présents en Inde dès 1616, n'y étendirent leur domination qu'après 1750 et surtout après la révolte des Cipayes (1857-1858). À la suite des guerres de l'opium (1839-1842 ; 1858-1860), outre Hong Kong qui leur fut concédée, les Britanniques disposèrent aussi de l'extraterritorialité dans une quinzaine de ports chinois alors qu'ils contrôlaient également la route maritime entre l'Inde et la Chine via Singapour.

Les Français, présents en Inde à partir de 1668, ne conservèrent à la suite de leurs échecs contre les Britanniques que cinq comptoirs dans ce pays mais ils conquirent toutefois l'Indochine entre 1858 et 1893 et avaient des intérêts commerciaux en Chine.

Après avoir finalisé la conquête de l'Asie centrale (annexion du Kazakhstan en 1846), les Russes qui se firent céder la province maritime par la Chine atteignirent la mer du Japon en 1858 et fondèrent Vladivostok en 1859.

Les États-Unis s'implantèrent dans la zone suite à leur conquête d'Hawaï (1894) et des Philippines en 1898 aux dépens des Espagnols.

À la veille de la Première guerre mondiale, l'Asie était globalement sous contrôle étranger si l'on excepte le Siam et surtout le Japon qui devait devenir lui-même une puissance impérialiste entre le début de l'ère Meiji (1868) et 1945.

Une décolonisation rapide

Comme en Afrique, la colonisation se révéla porteuse de germes nationalistes qui se révélèrent actifs en Inde comme en Chine. Les revendications nationalistes portées par des formations laïques et socialisantes, voire communistes (Parti du Congrès en Inde dès 1885, Guomintang en 1912, Parti communiste chinois en 1921), mais aussi parfois à connotation religieuse (Ligue musulmane indienne ou Association des jeunes bouddhistes en Birmanie fondées en 1906) se structurèrent autour de la demande de retrait des puissances coloniales et de l'aspiration à la modernisation des États et des sociétés. La crise de 1929, la dépression des années 1930 et surtout la Seconde Guerre mondiale, accélérèrent le processus avec une débâcle japonaise qui laissa un vide politique provisoire.

La Birmanie (1943) puis les Philippines (1946) furent les premières à accéder à l'indépendance. L'Inde britannique qui donna naissance à l'Inde et au Pakistan devint indépendante le 1er août 1947 avant Ceylan (qui devient le Sri Lanka en 1972) en 1948 et l'Indonésie (1949) à la suite de quatre ans de guerre contre les Pays-Bas. La Malaisie se constitua entre 1953 et 1967 dans des convulsions qui débouchèrent sur l'indépendance de Singapour (1965) puis ultérieurement sur celle de l'émirat de Brunei (protectorat britannique) en 1983.

La décolonisation de la péninsule Indochinoise plus tardive fut liée à l'avènement de la République populaire de Chine et aux guerres d'Indochine qui ne s'achevèrent que dans les années 1970.

Du triomphe du communisme à sa remise en question

Le Turkestan russe fut intégré à l'URSS en 1920 avant d'être découpé en cinq Républiques au début des années 1930 alors que la République mongole, née en 1911 à la faveur de la révolution chinoise, adoptait un régime politique et social complètement aligné sur le modèle soviétique.

La victoire des forces communistes en Chine lors de la guerre civile donna lieu à la proclamation de la République populaire de Chine le 1er octobre 1949 et à l'instauration d'un régime marxiste-léniniste avant que Mao Zedong ne lui donne une tonalité propre.

La victoire du communisme en Chine donna lieu ensuite à son extension périphérique : naissance de la République démocratique du Viet Nam en 1945 et de la République démocratique populaire de Corée (1948) au prix de la guerre de Corée (1950-1953), des guerres d'Indochine (1946-1954) et du Viet Nam (1954-1975). À la suite de cette dernière, le Cambodge (1975) et le Laos devenaient à leur tour des démocraties populaires. À l'époque, il existait aussi des PC forts en Thaïlande, en Malaisie et en Indonésie bien que dans cette dernière il fut éradiqué au prix (1965) de plus de 500 000 morts.

La conversion de la Chine à l'économie socialiste de marché après la mort de Mao en 1976 et la disparition de l'URSS en 1991 entraînèrent toutefois des modifications régionales notables : les cinq républiques d'Asie centrale devinrent indépendantes de la Russie, la Mongolie adopta une constitution démocratique en 1992, le Viet Nam procéda lui-même à des réformes économiques calquées sur celles de la Chine.

II. Des États nombreux et divers à la démocratisation parfois hésitante

A. Un patchwork d'États

Le continent asiatique comprend à la fois de grands États qui peuvent être très peuplés ou non, et des petits.

Parmi les premiers, l'Asie compte deux géants, la Chine et l'Inde qui sont suivis de l'Indonésie (1,9 million de km^2 pour 264 millions d'habitants) et de la Mongolie (1,5 million de km^2 mais avec une population de 3 millions d'habitants).

À l'inverse, le continent comporte nombre d'États inférieurs à 130 000 km^2, soit 3 fois plus petits que la France.

Parmi ceux-ci les deux Corée qui couvrent 220 000 km^2 (respectivement 120 000 pour le Nord pour 25,5 millions d'habitants et 99 000 km^2 pour le Sud mais avec 50,9 millions d'habitants).

Plus petits encore sont les États de la péninsule Indochinoise du Nord de l'Inde (Bhoutan, Népal) alors que Taïwan qui couvre à peine 36 000 km^2 dépasse largement le Timor Leste (14 000 km^2) les Maldives (298 km^2) et Singapour (697 km^2).

En position intermédiaire, la plupart des autres États asiatiques ont des superficies aux normes européennes pour des populations la plupart du temps surdimensionnées : le Pakistan (796 000 km^2 pour 197 millions d'habitants), la Thaïlande (513 000 km^2 pour 70 millions d'habitants), le Viet Nam (331 000 km^2, 95 millions d'habitants), le Japon (378 000 km^2, 127 millions d'habitants), le Bangladesh (144 000 km^2 pour 164 millions d'habitants).

B. En dépit d'une relative démocratisation, toute la gamme des régimes politiques y coexiste encore…

En dépit de la nature divergente des régimes qui fait encore coexister des monarchies constitutionnelles (Japon, Thaïlande) avec des républiques, voire des républiques démocratiques (Viet Nam, Laos, Corée du Nord), l'Asie s'est incontestablement démocratisée au cours des trois dernières décennies.

C'est tout particulièrement le cas des États qui ont accédé au développement, la Corée du Sud, la Thaïlande, Taïwan, l'Indonésie depuis 1998 et la chute de Soeharto.

Plus remarquable, depuis 2011 la Birmanie qui conservait un régime dictatorial collégial, celui d'une junte militaire, a adopté une « *feuille de route vers une démocratie florissante et disciplinée* » qui a pu faire évoquer un « printemps birman ».

Il n'en reste pas moins que cette démocratisation peut se révéler fragile comme tend à le démontrer l'indice de démocratie créé en 2006 par The Economist Group qui répartit les États entre démocraties (indice de 8 à 10), démocraties imparfaites (indices de 6 à 8), régimes hybrides (indices de 4 à 6), régimes autoritaires qui ont un indice inférieur à 4.

En 2016, alors qu'aucun pays asiatique n'appartient plus à la 1re catégorie (la France non plus), le Japon, l'Inde, l'Indonésie, Taïwan ainsi que la quasi-totalité des pays de l'ASEAN ou la Mongolie sont dans la seconde. Le Bangladesh, la Birmanie, le Cambodge relèvent de la 3e et l'ensemble des pays d'Asie centrale (à l'exception du Kirghizistan), la Chine, le Laos, le Viet Nam, la Corée du Nord de la dernière catégorie.

C. … alors que les trois principaux États asiatiques sont confrontés à des problèmes qui leur sont spécifiques

L'Inde, la plus grande démocratie du monde, aux défis de la criminalisation de la politique

L'Union indienne est régie par la Constitution de 1950 qui instaure une république démocratique souveraine au sein du Commonwealth. C'est une république fédérale composée de 28 États et de 7 territoires administrés par le gouvernement central. Son régime est parlementaire (le Premier ministre est le chef du gouvernement) et bicaméral (Chambre des États et Chambre du Peuple). La structure des gouvernements des États est calquée sur celle du gouvernement central.

Christophe Jaffrelot, la *Démocratie en Inde*, Fayard 1998, insiste sur la réussite de la greffe démocratique en Inde grâce aux éléments qui ont concouru à la stabilité de ce régime : le legs

britannique, l'existence précoce d'un système de partis démocratiques, la banalisation de l'alternance au pouvoir et l'existence de contre-pouvoirs efficaces.

Il n'en reste pas moins que le système politique indien connaît de sérieux ratés avec un défi majeur qui tient à la criminalisation de grande ampleur de la politique et à la corruption (d'où le succès des gourous anti-corruption Anna Hazare, Baba Ramdev...), qui remettent l'État de droit en cause et qui ne parviendra à se maintenir que si le personnel politique reconstruit une éthique démocratique. L'autre problème vient actuellement des nationalistes indiens qui, depuis la victoire du BJP en 2014, ont fait évoluer le régime indien vers le nationalisme et l'intolérance religieuse : l'Inde serait ainsi selon le Pew Research Center devenu le 4e pays du monde où l'intolérance religieuse est la plus élevée.

Le Japon, l'autre grande démocratie asiatique, a connu une période d'instabilité gouvernementale entre 2008 et 2012

Le Japon est depuis 1946 une monarchie constitutionnelle avec un régime parlementaire.

En dépit de son système politique démocratique, le Japon a été pendant longtemps marqué par une vie politique sclérosée en raison du maintien au pouvoir du Parti Libéral Démocrate (PLD), de l'existence d'une caste parlementaire héréditaire par suite d'un processus électoral très favorable aux sortants, d'un processus de décision opaque et lent, et du poids important des divers lobbies à l'origine de la corruption des dirigeants.

L'exaspération de l'opinion comme l'influence des médias ont toutefois entraîné des améliorations institutionnelles destinées à favoriser l'alternance. En 1994, un scrutin uninominal à un tour assorti d'une dose de proportionnelle a été mis en place pour l'élection de la Chambre basse de la Diète. Ensuite, la pratique du pouvoir s'est modifiée avec Jun'ichirô Koizumi (2001-2006). Ce dernier a imprimé une manière de gouverner plus moderne pour imposer les réformes politiques et économiques qu'il estimait nécessaires même si en contrepartie on lui a reproché d'avoir ouvert la voie au populisme et d'avoir accéléré la confusion entre politique, information et spectacle...

Il n'en reste pas moins, en raison des difficultés rencontrées par le Japon, que six premiers ministres s'y sont succédé entre 2008 et 2012 : Yasuo Fukuda (septembre 2007-septembre 2008), Tarō Asō (septembre 2008-septembre 2009), Yukio Hatoyama (septembre 2009-juin 2010), Naoto Kan (juin 2010-septembre 2011), Yoshihio Noda (septembre 2011-décembre 2012), Shinzo Abe depuis décembre 2012. Ce dernier, après avoir remporté les élections législatives en 2014 et en 2017, semble toutefois avoir renoué avec une certaine stabilité.

Chine, le renforcement du modèle de l'État-Parti autoritaire ?

Les pouvoirs sont actuellement organisés en Chine par la Constitution de 1982, la 4e de l'histoire de la République populaire de Chine, et qui a été révisée à plusieurs reprises dont la dernière en 2004. De façon usuelle dans un système communiste, le pouvoir y est partagé entre des institutions d'État et des institutions du Parti qui ont toujours la prééminence et fonctionnent suivant le principe du centralisme démocratique.

Le système y avait fonctionné sans trop de heurts ces dernières années en raison d'un système de cooptation qui autorisait, à l'échéance de plusieurs années, la préparation des futurs dirigeants.

Toutefois, la principale difficulté tient sans doute au fait que la libéralisation économique ne se soit pas accompagnée d'une remise en cause des fondements politiques du régime.

Pour le pouvoir en place, cette gouvernance méritocratique, qui a le grand mérite d'être efficace, parce qu'elle a ses racines dans le confucianisme, est aussi profondément ancrée dans les traditions chinoises. Avec la limitation à deux mandats (ou dix ans) pour les dirigeants, le culte de la personnalité comme la confiscation du pouvoir y seraient désormais devenus impossibles, du moins jusqu'à ce que la forte concentration récente des pouvoirs entre les mains de Xi Jinping ne repose la question.

Il n'en reste pas moins que pour Francis Fukuyama, *Le début de l'histoire, Des origines de la politique à nos jours* (2012) les jours du régime en place à Pékin seraient désormais comptés.

III. Des sociétés spécifiques sur lesquelles pèse le poids d'une géohistoire souvent plurimillénaire

A. Des moules sociétaux multiséculaires remis en cause par la modernité au XIXe siècle et sa forte accélération dans la seconde moitié du XXe siècle

Des sociétés hiérarchisées...

L'Asie est marquée par un poids particulièrement lourd de la famille patriarcale dans des sociétés elles-mêmes très hiérarchisées. Dans toute l'Asie des moussons, les contraintes du travail de la riziculture inondée nécessitaient, sur de petites superficies, le travail de groupes familiaux relativement nombreux (6-8 personnes) ainsi qu'une discipline collective pour l'entretien des digues, des canaux, de la circulation de l'eau entre les parcelles. La discipline nécessaire était assurée par un système patriarcal dans lequel le groupe était dominé par le père, par une forte endogamie ainsi que par un contrôle social strict assuré en Chine par des fonctionnaires territoriaux et au Japon par le système féodal en vigueur jusqu'à l'ère Meiji.

La structure familiale y était par ailleurs largement dépendante du culte des ancêtres qui a favorisé dans les sociétés asiatiques la naissance des garçons, responsables de la famille.

Ces systèmes ont été battus en brèche au XXe siècle au contact de l'Occident et surtout après 1945 par des indépendances qui se sont voulues modernisatrices.

... infléchies par les influences occidentales

Ainsi en 1946, le pays étant sous occupation américaine, la Constitution japonaise introduisit les principes occidentaux d'égalité et de liberté individuelles. En Chine, Mao, dès le début des années 1950, proclama l'égalité des sexes, mit fin aux mariages forcés alors qu'un même processus se mettait en place en Inde lors de l'indépendance.

Les changements furent toutefois longs à se dessiner et ne s'imposèrent progressivement qu'avec la modernisation des économies qui autorisa l'accès à des sociétés de consommation (relatives) : en Chine, après les réformes de Deng Xiaoping de 1978, au Japon suite au boom économique du Japon des années 1980, et en Inde plus tardivement dans les années 1990.

Les traditions continuent parfois de perdurer sans même évoquer les pays à tradition musulmane où la charia est appliquée d'ailleurs de façon modérée la plupart du temps, à l'exception du Pakistan et dans une mesure moindre de la Malaisie. Les mariages arrangés, encore nombreux en Inde pour des raisons religieuses, représenteraient encore près de 20 % des mariages, le poids des castes y reste encore important.

Les naissances de garçons sont toujours favorisées et à l'origine d'un déséquilibre du ratio entre les deux sexes dans presque toute l'Asie.

De façon sans doute plus positive, les contraintes sociales fortes héritées du passé continuent d'entretenir le rôle des réseaux familiaux et personnels comme le *guanxi* chinois qui désigne le réseau social dont dispose un individu dans un système d'échanges et de services qui s'apparente aux dons et contre-dons des sociétés traditionnelles.

B. La prégnance de la tradition : le poids des castes en Inde, de la féodalité au Japon, des classes sociales en Chine

En Inde, un système des castes toujours réel

En Inde, le système des castes est hérité de l'hindouisme (pratiqué par près de 85 % de la population) et correspond au croisement des deux classifications que sont les jartis (professions originelles) au nombre d'environ 5 000 et les varnas. Les varnas sont au nombre de quatre (les brahmanes ou prêtres, les kshatriyas ou guerriers, les vashyas ou commerçants, les shudras ou travailleurs manuels) auxquels il faut rajouter les intouchables (dalits) qui sont hors systèmes et représentent près de 20 % de la population indienne. Depuis l'indépendance, les castes continuent de jouer un rôle en Inde et les partis sont souvent les premiers à chercher à s'y constituer une clientèle à tel point que la discrimination positive en faveur des dalits et autres basses classes a contribué à les figer en raison des profits et privilèges qui leur sont associés. Si aujourd'hui la hiérarchie politique et dans les entreprises y échappe dans une certaine mesure, encore près de 90 % des mariages s'effectuent dans la même caste. Ce système a sans doute des effets négatifs et (cf. Max Weber) pourrait expliquer assez largement l'émergence tardive du capitalisme en Inde dans la mesure où la religion dominante y prône un idéal d'ascétisme, d'isolement, de mendicité… ce qui ne favorise pas l'esprit d'entreprise. Il en a aussi de positifs : il crée des solidarités et la religion n'empêche pas de rechercher un mieux-être collectif (ex. de Gandhi).

Au Japon, une société qui demeure holiste

Au Japon, s'il ne faut pas nier l'influence qu'ont pu avoir toutes les réformes de l'après-guerre qui ont conduit à une réelle démocratisation économique et sociale, il n'en reste pas moins que le temps semble toujours y « *peser plus lourd que l'espace* ». Les Japonais, en dépit

de la récente remise en cause du « Triangle de fer » dans les années 1990, ont conservé de leur histoire (emprise féodale jusqu'à l'ère Meiji, influence du shintoïsme, poids des zaibatsus) des modes de relations sociales assez spécifiques qui restent adaptées à la recherche de l'harmonie. Le poids des traditions qui privilégient la confiance dans la puissance du groupe, la discipline, le sens des responsabilités, le respect des hiérarchies et des codes divers à toutes les échelles, a pu longtemps favoriser le clientélisme politique qui a autorisé la longue pérennité du Parti libéral démocrate au pouvoir… Il a favorisé aussi la recherche du compromis social et de l'arrangement afin de permettre à chacun de sauver les apparences. Ce facteur qui écarte, autant que faire se peut, le recours aux tribunaux explique aussi pourquoi le Japon est l'une des sociétés les moins criminogènes du monde et dans laquelle l'indice de perception de la corruption reste relativement faible (17e rang selon *Transparency International*).

Une identité chinoise stratifiée

L'identité chinoise est sans doute la plus complexe en raison de la superposition de valeurs millénaires avec celles introduites par ses ouvertures du XIXe et du XXe siècle puis successivement par le communisme et l'avènement de l'argent. La question « que signifie être chinois » admet aussi des réponses diverses et complexes dans la mesure où l'identité chinoise a été d'abord stratifiée à des niveaux pluriels (local, provincial ou régional) avant d'être confrontée aux exigences de l'État, impérial, républicain, et communiste enfin… puis de l'être, à l'ère de la mondialisation, à l'échelle de la planète. Pour autant, la Chine n'échappe pas non plus aux traditions, au sentiment d'appartenance à la plus vieille civilisation du monde aux caractéristiques irréductibles, aux héritages du confucianisme*, du taoïsme* et du bouddhisme*, ainsi qu'au poids d'un contrôle social et familial qui n'a fait souvent que s'accroître au cours du temps. Il en résulte un fonctionnement social très particulier mêlant l'ancien et le nouveau et qui repose toujours sur la valorisation des réseaux et d'un clientélisme qui existe dans tous les registres qu'ils soient politique, économique ou social et que l'on retrouve à l'extérieur, à Taïwan, à Singapour, dans la diaspora. Il expliquerait le retard de l'individualisme, des revendications démocratiques et de libertés, du développement des partis politiques ou des syndicats qui, au-delà de la protestation véhémente voire de la rébellion qui, elles, sont traditionnelles en Chine, ne semblent concerner jusqu'ici qu'une minorité de Chinois.

Idées reçues

Les valeurs asiatiques

Mohammad Mahatir (Premier ministre de Malaisie entre 1981 et 2003) et Lee Kuan Yew (Premier ministre de Singapour entre 1959 et 1990) sont à l'origine d'une idéologie qualifiée d'asiatisme selon laquelle le primat de la société sur l'individu, le rôle de la famille, le respect de la culture et de l'ordre, bref la discipline sociale, expliqueraient les succès des pays d'Asie.

Cette thèse a été mise en avant par leurs épigones dans une Charte asiatique des droits de l'homme en 1993 afin de répondre aux critiques occidentales dans ce domaine ainsi qu'à la Charte asiatique des droits de l'Homme (1986) rédigée à Hong Kong par un groupe de juristes et de défenseurs des droits de l'Homme...

Si elle conserve quelque crédit (influence du confucianisme) et se trouve reprise aujourd'hui en partie par les thèses chinoises, elle est battue en brèche par les Asiatiques eux-mêmes (Amartya Sen) et surtout par l'extrême diversité culturelle des pays émergents de la zone : les Thaïlandais sont majoritairement bouddhistes, les Indonésiens musulmans, les Indiens hindouistes... Toutes les études tendent à montrer au contraire que, sans doute sous l'influence du libéralisme économique, l'Asie tend à se démocratiser et sa société à évoluer selon des normes assez proches de celles qui ont été à l'œuvre en Occident.

Lieux de la géopolitique

Tōkyō

Tōkyō fait référence à la fois aux 22 arrondissements de la ville (622 km^2, 9 millions d'habitants) au département de Tokyo (Tōkyō-to) qui compte 41 communes en plus pour une superficie équivalente à l'Île-de-France, à l'aire tōkyōte (Tōkyō-ken) qui comprend en plus les quatre départements voisins, et enfin à la « mégapole tōkyōte » (Tōkyō daitoshiken) ou « Grand Tōkyō », qui correspond à une sphère de cinquante kilomètres de rayon comprenant plus de trente millions d'habitants.

Edo (« Porte de la baie »), l'ancêtre de Tōkyō, n'était à l'origine qu'un petit village de pêcheurs lorsqu'il fut choisi en 1603 par le clan des Tokugawa pour installer leur nouvelle capitale. Elle le resta lorsque l'empereur déménagea de Kyoto à Edo surnommé désormais Tokyo, capitale de l'Est, en 1868. La ville, qui conserve la distinction ville Haute et ville Basse fut ensuite remodelée par le plan d'urbanisme de 1888, ceux qui suivirent le séisme de 1923, la reconstruction d'après 1945, les nécessités de l'urbanisme des années 1960 au gré du développement des axes de communication, la rénovation des années 1980.

La ville qui s'est étalée, y compris par des terre-pleins sur la baie, a aussi progressé en verticalité et la *Tokyo Skytree* culmine depuis 2011 à 634 mètres.

Sans doute plus qu'aucune autre capitale, Tokyo est une ville globale qui concentre avec le ¼ de la population nippone, 10 % de la production industrielle du pays, le 1/4 du PIB réalisé dans le secteur tertiaire. Sa Bourse le dispute à New York et à Londres et son complexe industrialo-portuaire est le plus important du monde.

Pékin

Pékin compte aujourd'hui 21 millions d'habitants mais n'est que la seconde ville de Chine derrière Shanghai (24 millions). Centre politique et culturel, elle n'a pas non plus l'importance économique de Hong Kong et Shanghai même si elle est très dynamique au point de connaître des problèmes environnementaux considérables (usines et centrales thermiques en périphérie, transports polluants).

Capitale de la Chine dès le XII[e], Pékin, parfois supplantée par Nankin (XIV[e] siècle puis entre 1928 et 1949), en conserve le souvenir avec l'emboîtement des rectangles de la Cité interdite, le palais impérial et la ville impériale délimités par des murailles et séparés de la ville proprement dite qui se trouvait plus au Sud.

Depuis 1949, le régime a mené plusieurs séries de travaux à la fin des années 1960 et surtout plus récemment avec les JO de 2008 (Parc olympique au nord de la ville, rénovation de l'axe Nord-Sud, Théâtre national)... Depuis plus d'une décennie, la vieille ville, ses ruelles et ses maisons traditionnelles (*siheyuan*) disparaissent pour laisser la place à des buildings élevés. Comme ailleurs, le centre-ville se tertiarise et se gentrifie, repoussant l'habitat collectif résidentiel en périphérie avec une spécialisation des quartiers : secteur des universités et des NTIC au nord-ouest, quartier des ambassades à l'est avec au nord des bureaux et de grands hôtels et au sud un centre d'affaires à Guomao.

Bibliographie

Lecture indispensable

Pierre Grosser, *L'histoire du monde se fait en Asie, Une autre vision du XX[e] siècle*, Odile Jacob, 2017, 656 p.

Il s'agit pour l'auteur de dépasser la vision ethno-centrée que les Occidentaux peuvent avoir sur le siècle qui vient de s'écouler et d'expliquer la place du continent asiatique dans le monde d'aujourd'hui. En réalité, le rôle joué par l'Asie a été déterminant dans une histoire qui s'est pour une grande partie écrite en Asie depuis la victoire du Japon sur la Russie en 1905, les effets des évènements de Manchourie dans l'échec de la SDN et le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, la guerre de Corée, qui selon l'auteur aurait déterminé l'architecture institutionnelle de l'Europe. La Conférence de Bandung a ensuite joué un rôle de premier plan dans l'émergence de l'Afro-asiatisme alors même que les Occidentaux étaient conduits à opérer un rétrécissement de leur analyse stratégique. La recomposition de l'ordre international à la fin des années 1970 avec la réinsertion de la Chine dans le concert des puissances s'est révélée enfin comme un tournant majeur avec en particulier l'avènement en Extrême-Orient d'une pax asiatica qui dure encore. Au final, « Aujourd'hui, c'est le passé des relations sino-japonaises ou sino-indiennes, les contentieux territoriaux en Asie, ou les origines de la question coréenne qu'il faut connaître pour comprendre l'Asie du XXI[e] siècle et anticiper notre avenir, qui dépend de ce qui se passe en Extrême-Orient ».

Ouvrages

Jean Marie Bouissou, Jonathan Siboni, Max- Jean Zins, *Argent, fortune et luxe en Asie*, Picquier poche, 2013.

Guibourg Delamotte, Chloé Froissart, Gilles Verniers, *La démocratie en Asie*, Picquier poche, 2015.

Cyrille J.-D. Javary, Ivan P. Kamenarovic, *La souplesse du dragon, Les fondamentaux de la culture chinoise*, Essai poche, Albin Michel, 2017.

Tania Angeloff, *Histoire de la société chinoise: 1949-2009*, Repères, La Découverte, 2010, 128 p.

Renaud de Maricourt, *Société japonaise, Défi ou modèle?*, Vuibert, 2017, 159 p.

Sandrine Prévot, *Inde. Comprendre la culture des castes*, Les éditions de l'Aube poche, 2016, 304 p.

Littérature

Aravind Adiga, *Le Tigre blanc*, 10/18, 2010, 320 p. et *Les ombres de Kittur*, 10/18, 2012, 284 p. Le premier roman relate le parcours social d'un intouchable décidé à réussir par tous les moyens. Le second se déroule dans la ville imaginaire de Kittur où se croisent quatorze destins entre l'assassinat d'Indira Gandhi (1984) et de son fils Rajiv (1991).

Yan Lan, *Chez les Yan, Une famille au cœur d'un siècle d'histoire chinoise*, Allary Éditions, 2017, 530 p. Une biographie qui retrace l'histoire mouvementée d'une famille au gré des transformations de la Chine du début du XX^e^ siècle à nos jours.

Aki Shimazaki, *Mitsuba*, Actes Sud, 2007, 160 p. Par une écrivaine québécoise d'origine japonaise, le premier ouvrage d'une série (*Zakuro*, 2008 ; *Tonbo*, 2010) sur la toute puissance de l'entreprise sur l'individu, y compris dans sa vie privée.

Mo Yan, *Beaux seins, belles fesses*, Points, 2005. Par le prix Nobel de littérature 2012, l'histoire de Jintong et de ses huit sœurs entre la fin des années 1930 et l'entrée de la Chine dans la mondialisation.

Qiu Xiaolong, *Cité de la poussière rouge*, Éditions Liana Levi, 2008, 222 p. Plus de vingt nouvelles qui retracent, avec des retournements étonnants, l'histoire des habitants d'un micro-quartier de Shanghai entre 1949 et 2005.

Dans les salles obscures

Anurag Kashyap, *Gangs of Wasseypur*, 2012. Film indien. Le réalisateur est un représentant du « Mumbaï noir », il relate ici l'affrontement de trois générations de gangsters appartenant à deux clans rivaux. Le film a été présenté à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes en 2012.

Ritesh Batra, *The Lunchbox*, 2013. Film indien. À la suite d'une erreur, un vieux comptable reçoit le déjeuner, amoureusement préparé par une femme à son époux indifférent. Une comédie épistolaire qui reflète les évolutions de l'Inde…

Bing Wang, *Argent amer*, 2017. Une chronique sociale de la vie en Chine aujourd'hui présentée comme l'envers du miracle économique chinois dans la circonscription de Huzhou.

Cai Shangjun, *People Moutain People Sea*, 2013. La quête à travers la Chine, ses villages, ses mégalopoles, d'un Chinois qui cherche à venger son frère assassiné.

Jia Zhang Ke, *A touch of sin*, 2013. Film chinois. Dans la Chine d'aujourd'hui le parcours de quatre Chinois ordinaires qui, victimes de l'exploitation, de l'intolérance et de la misère, retournent, contre leurs bourreaux ou contre eux-mêmes, la violence qu'ils ont subie.

Kiyoshi Kurosawa, *Sokhuzai*, 2013. En deux parties un film tourné pour la télévision japonaise. L'histoire, aux confins du fantastique et sur fond des transformations sociales du Japon, de quatre jeunes femmes hantées depuis l'enfance par l'assassinat d'une camarade d'école.

Sélection musicale

Musiques d'Asie : Chine, Inde, Indonésie, Japon, Naïve, 2001.

Namie Amuro, 181920, Avex Trax, 2004.

Psy, PSY 6, http://itunes.apple.com/us/album/psy-6jia-six-rules-pt.-1-ep/id544198755

Ravi Shankar, Chants Of India, http://www.youtube.com/watch?v=bg8uoepX4OI, 1997.

Commentaire de documents

Les régimes politiques en Asie : une spécificité propre à ce continent ?

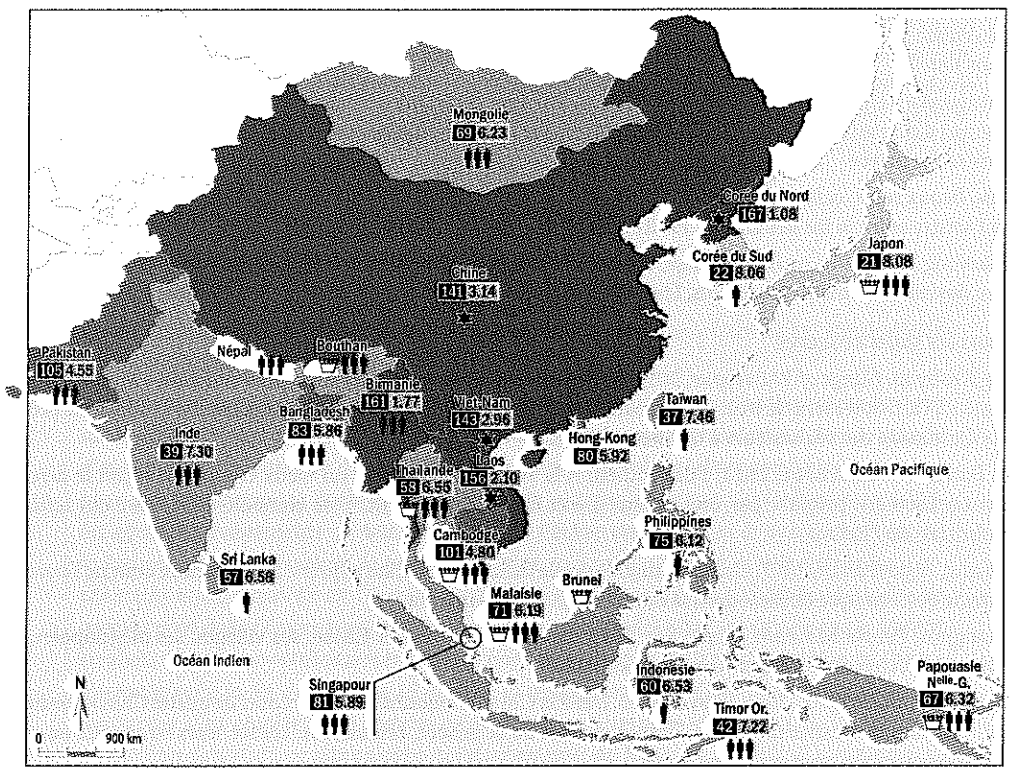

Un espace aux libertés politiques limitées

Indice de démocratie - The Economist

Démocratie	Régime hybride
Démocratie imparfaite	Régime autoritaire
39 Rang	8.06 Indice

The Economist a calculé cet indice à partir de 60 critères différents et a réparti les 167 pays étudiés en 4 différents types de régime. L'indice de démocratie est basé sur cinq catégories de critères : le processus électoral et le pluralisme, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique, la culture politique. Elles sont interdépendantes et conçues comme un tout conceptuel cohérent ; les élections libres et justes, la liberté politique sont considérées comme des conditions sine qua non à l'idée de liberté politique. Sont également pris en compte les libertés d'expression, de religion, d'association, et le droit à un procès juste et équitable.

Un espace aux régimes politiques divers

- Régime communiste
- Monarchie constitutionnelle
- Monarchie
- République parlementaire
- Régime présidentiel

La carte de référence au 1/300 00 000 provient de l'ouvrage de C. Pina-Guerassimoff et C. Tellenne, *L'Asie, 50 cartes et fiches*, Ellipses, 2013 et était initialement intitulée *L'Asie des régimes politiques.*

L'Asie, continent de vieilles monarchies souvent antérieures aux monarchies européennes, donne lieu à des représentations très exotiques dans l'imaginaire occidental qui ont survécu jusqu'à nos jours (Mao, « l'empereur rouge »)… Aujourd'hui, après avoir traversé les aléas du XX^e^ siècle, à l'heure du développement et de la globalisation, les régimes politiques asiatiques demeurent-ils spécifiques ?

La carte tend à apporter *a priori* une réponse négative mais nuancée.

Les régimes politiques asiatiques semblent en effet observer une typologie semblable à celle de l'Occident : monarchie (Brunei), monarchie constitutionnelle (Japon, Thaïlande, Cambodge, Malaisie), régime parlementaire (Corée du Sud, Inde…), régime présidentiel (Taïwan, Philippines). Même les régimes communistes qui subsistent (Chine, Corée du Nord, Viet Nam, Laos) n'ont rien d'Oriental dans la mesure où l'idéologie vient d'Occident et conserve aujourd'hui des thuriféraires sur les marges de l'Europe comme du continent américain.

Il n'en reste pas moins, et la carte le souligne aussi, qu'il se dessine encore, à l'exception de quelques États (Inde) une tendance à l'autoritarisme : très nette dans les régimes communistes ou les dictatures militaires (le Myanmar jusqu'à une date récente), cette tendance est ailleurs plus discrète comme à Singapour ou en Malaisie où l'opposition et la presse restent très contrôlées et les droits de l'homme souvent limités au nom des « valeurs asiatiques ».

Il n'en reste pas moins que, la carte qui fait l'impasse sur les régimes spécifiques d'Asie centrale, ne tient pas compte, en particulier sur ce dernier point, de la dimension chronologique des changements politiques qui ont affecté l'Asie.

La plupart des régimes asiatiques, à l'exception de l'Inde et du Japon en raison de la présence américaine après 1945, ont été d'abord, à la suite de la décolonisation, des régimes autoritaires (ex. du régime du général Park en Corée du Sud ou de Tchang Kaïchek…).

Presque partout ensuite, accompagnant la croissance et le développement, ils se sont démocratisés sur le modèle occidental : à Taïwan, en Corée du Sud (fin des années 1980)…

La remarque vaut aussi pour le Japon très clairement oligarchique avec la présence permanente du PLD mais qui a connu une relative alternance entre 1993 et 2012.

Le même processus semble aujourd'hui à l'œuvre au Pakistan (ici qualifié d'hybride en raison du rôle de l'armée et de son alternance au pouvoir avec les civils) en Birmanie et à Singapour même où l'opposition progresse.

Restent encore réfractaires, outre le petit Népal (147 000 km^2 mais 60 nationalités), les régimes communistes d'Asie pour lesquels la Chine propose le consensus de Pékin.

De même la carte, qui date de 2013, ne tient pas compte d'évolutions récentes et spectaculaires qui semblent pouvoir contrecarrer les évolutions démocratiques.

La première est la tentation populiste qui s'est concrétisée aux Philippines où le président Rodrigo Duterte, élu en 2016, ne s'embarrasse pas des procédures de l'État de droit dans sa lutte contre les narcotrafiquants.

La seconde tient aux pressions de Pékin sur les « amis de la Chine » mais aussi sur la Malaisie, la Thaïlande ou les Philippines pour promouvoir une « stabilité autoritaire » qui a fait effectivement des émules dans ces pays avec le verrouillage de la liberté d'expression ou l'emprisonnement d'opposants.

Au total, l'Asie reste bien ainsi « un espace aux libertés politiques limitées » malgré des évolutions démocratiques positives.

L'avenir est sans doute plus inquiétant au point que pour G. Delamotte, C. Froissart, G. Verniers, *La démocratie en Asie*, Picquier poche, 2015, le rapport de force qui s'institue en Asie entre le Japon, l'Inde et la Chine pourrait même remettre en cause la perception que l'on se fait en Occident de la démocratie.

Dissertation

Les sociétés asiatiques : ordre et harmonie ?

Introduction

Les Occidentaux voient les Asiatiques à travers un ensemble de représentations qui privilégient l'ascétisme, la discipline, le travail. L'acceptation de la frugalité y serait une acceptation des religions propres à ce continent (bouddhisme, confucianisme, hindouisme) alors que l'adoption des disciplines collectives aurait été rendue indispensable par l'existence de populations importantes dans une nature souvent difficile.

Les sociétés asiatiques seraient ainsi des sociétés naturellement laborieuses et historiquement habituées à des conditions de travail préindustrielles et inhumaines...

L'actualité récente semble néanmoins se porter souvent en faux de ces images d'Épinal avec les poussées de fièvre nationaliste fréquentes ces dernières années en Asie orientale, les manifestations de fureurs religieuses en Inde, les soubresauts de l'islam qui touchent les Philippines ou l'Indonésie, les incidents de masse presque incessants en Chine, les troubles récurrents de ces dernières années en Thaïlande, les dérives génocidaires contre les Rohyngas en Birmanie.

Ces phénomènes conduisent à s'interroger sur l'ordre et l'harmonie prêtée aux sociétés asiatiques.

I. Si ces sociétés sont en effet des sociétés qui reposent sur des fondements parfois multimillénaires privilégiant l'ordre et l'harmonie, il n'en reste pas moins que le XXe siècle et encore plus la mondialisation ont brouillé leurs repères

A. Des pays dans lesquels les religions ou la morale en vigueur prônent la recherche de l'équilibre personnel et social...

Les grandes religions et idéologies nées en Asie orientale et Asie du Sud plusieurs siècles avant notre ère, en particulier l'hindouisme mais aussi certaines formes de bouddhisme et de taoïsme, prônent toutes le mépris des contingences terrestres et le dépassement, par un travail sur soi qui autorise à accéder à un mieux être qui autorise le plus souvent de briser le cycle de l'éternel retour des renaissances. Elles prêchent aussi, à commencer par le confucianisme et le shintoïsme, une discipline sociale qui repose sur une pyramide de dépendances envers le souverain, le père de famille, le mari... afin d'assurer une harmonie céleste mais aussi humaine qui en est le reflet.

B. ... mais qui ont été perturbées depuis le XIXe siècle par des ferments venus d'Occident avec la modernité...

L'Occident a introduit au XIXe siècle de grandes idéologies qui ont été d'autant plus accueillies avec passion qu'elles semblaient autoriser le développement et la liberté.

Ce fut le cas d'abord pour le nationalisme qui devait gagner le Japon à la faveur de l'ère Meïji (1868-1912), la Chine à l'époque de la révolte des Boxers (1898), l'Inde au tournant des XIXe et XXe siècles avec l'émergence du Parti du Congrès, la quasi-totalité de l'Asie du Sud-Est à l'occasion de la Seconde Guerre mondiale et de la propagande japonaise.

Ce fut surtout le cas avec le communisme dont l'adoption au travers de formules radicales (maoïsme en Inde, idéologie juche en Corée du Nord, idéologie Khmer rouge au Cambodge entre 1975-1979) devait entraîner la Chine d'abord et toute sa périphérie ensuite dans un conflit sanglant qui devait durer des années 1930 aux années 1970.

C. ... et semble-t-il encore plus par l'entrée dans la mondialisation et ses conséquences

Les sociétés d'Asie restées plus ou moins traditionnelles en raison du poids des campagnes ont presque toutes subi le choc de l'industrialisation et d'une entrée dans la mondialisation qui a pu s'accompagner d'une relative occidentalisation selon une chronologie qui s'est étalée dans le temps.

Le Japon a été le premier touché dans les années 1970 avant d'être suivi par les sociétés des NPIA à la fin des années 1970 et dans les années 1980, par la Chine dans les années 1990-2000, par celles de l'Inde et de tous les pays de l'ASEAN depuis ces dernières années, y compris le Viet Nam et plus récemment la Birmanie, alors que les pays d'Asie centrale sont affectés eux aussi par le phénomène.

Tout autant que la mondialisation, les crises économiques induites ont eu des effets parfois désastreux sur ces économies et sociétés qui pourtant, jusqu'ici, semblent les avoir surmontées.

II. Les sociétés asiatiques sont aujourd'hui des sociétés où l'argent est désormais roi avec des effets induits souvent très perturbateurs même s'il faut opérer des distinctions parfois radicales au sein des pays de la région

A. Le temps de l'argent est présent partout...

L'échec du communisme, en décadence dans toute la région à l'exception de la Corée du Nord ou il survit, comme les transformations sociétales induites par l'extraordinaire hausse du niveau de vie ont fait table rase des idéologies. L'industrialisation, l'urbanisation, la transition démographique ont ensuite fortement contribué à effacer les repères sociaux, entraînant un trouble extrême dans les sociétés asiatiques où l'argent serait devenu la première des passions comme l'illustre le nombre de millionnaires en dollars (31 % des millionnaires de la planète) ou la frénésie d'achats (les Asiatiques achètent la moitié des produits de luxe dans le monde)...

Non seulement l'argent s'est introduit partout en contribuant à un accroissement considérable des inégalités (indice de Gini) mais il alimente aussi une corruption présente (calculée par l'indice de perception de la corruption de Transparency international), à quelques exceptions près, dans la quasi-totalité des États asiatiques.

B. ... mais avec des différences liées aux traditions à la taille des États et à la chronologie de leur entrée dans la mondialisation...

Outre des niveaux démocratiques très variables, les États asiatiques connaissent des différences notables de leur niveau de vie. Aujourd'hui, celui d'un Japonais et d'un Singapourien reste le double en terme nominal de celui d'un Coréen du Sud ou d'un Taïwanais, alors qu'il est 8 fois celui d'un Chinois, 30 fois celui d'un Indien, plus de 40 fois celui d'un Birman...

De même, l'argent et le luxe ne sont pas des marqueurs sociaux identiques. « Satisfaction et récompense individuelles au Japon », ils sont les signes tangibles du rang social en Chine alors qu'ils jouent un rôle alors beaucoup plus complexe en Inde où se mêlent le souvenir du faste des Maharadjahs et celui de la simplicité de Gandhi. Occidental au Japon voire en Chine, le luxe reste ainsi très national en Inde à l'heure de l'*achkan* (tunique) pour les hommes et du *salwar* (tunique-pantalon) pour les femmes.

C. ... qui font que ses maux ne se manifestent pas avec la même intensité en Asie

Le Japon (le 3e État le plus sûr du monde derrière la Nouvelle-Zélande et l'Islande), la Corée, Singapour, Taïwan sont des États où le niveau de corruption et la criminalité restent bas en dépit de la célébrité des Yakusas japonais. La discipline y sociale reste forte à l'instar de Singapour où la morale est

très austère. Dans ce pays, parce que sans doute « tout ce qui est amusant y est interdit », la criminalité y est aussi l'une des plus basses du monde. À l'opposé la corruption est très forte en Chine, dans la péninsule Indochinoise, et reste une véritable plaie en Inde où elle donne lieu à des protestations de masse. La criminalité (taux d'homicides) en Asie y est partout, sauf au Japon, à Singapour, Brunei, Hong Kong, toujours plus forte qu'en France. En Asie centrale, au Bangladesh, en Birmanie, Indonésie, Pakistan, Afghanistan, la criminalité y est même de 2 à 10 fois supérieure.

III. Elles sont aussi soumises à de fortes tensions qui nécessitent la mise en œuvre de politiques pour tenter d'apaiser leur dangerosité politique et sociale

A. Une agitation sociale forte souvent protéiforme liée aux impasses du modèle économique et social asiatique tourné vers l'exportation

Les manifestations de mécontentement social au Japon (qui concernent pour l'essentiel le nucléaire) sont un phénomène relativement résiduel en raison de l'alternance politique possible dans ce pays, à l'opposé de ce qui se passe en Thaïlande où les manifestations sont quasiment insurrectionnelles après 2008 dans un débat très complexe qui ont opposé, de façon simplificatrice, les pro et les anti-Taksin.

Le phénomène connaît aussi une forte intensité en Chine et en Inde.

La Chine a ainsi connu en dix ans une inflation de ses mouvements sociaux. Ils sont passés d'environ 40 000 manifestations ou conflits sociaux en 2002 à près de 200 000 par an, dont plus de 10 000 conflits pour le seul Guandong. À l'exception des manifestations nationalistes sans doute générées par le pouvoir, elles concernent toujours des problèmes locaux : revendications contre de mauvaises conditions de travail, atteintes à l'environnement, corruption des cadres au mode de vie extravagant, indemnisations insuffisantes de paysans expropriés.

L'Inde, outre ses violences religieuses récurrentes depuis la partition d'avec le Pakistan, mais qui ont gagné en intensité ces dernières années autour de la protection de la vache, est elle aussi le théâtre de manifestations de paysans expropriés et de protestations contre les atteintes à l'environnement. Plus récemment, elles ont aussi concerné les violences sexuelles contre les femmes ainsi qu'une corruption qui gangrène toute la société indienne.

Outre l'Inde, l'extrémisme religieux, qui a une dimension nationaliste et vise souvent des minorités soupçonnées d'être séparatistes, affecte actuellement *le Bangladesh, le Sri Lanka, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, les Philippines, le Viet Nam*. Les chrétiens en sont souvent victimes mais l'islamisme radical qui se développe en terre d'islam depuis les années 1990 a provoqué, après la destruction des bouddhas de Bamiyan par les Talibans en 2001, l'émergence d'un bouddhisme devenu particulièrement agressif depuis 2010 en Birmanie, au Sri Lanka, en Thaïlande.

B. Une prise en compte mais qui ne peut qu'être graduelle

Les pouvoirs publics asiatiques se trouvent confrontés à des troubles qui tiennent assez largement au passage en cours de sociétés traditionnelles à des sociétés de consommation laissant, en raison de la faiblesse des salaires, subsister une pauvreté de masse.

Pour y remédier, l'Inde conduit depuis le début des années 1990 des politiques sociales à travers l'usage de la carte *Below Poverty Line*. Son principe consiste à définir une série de critères discriminatoires permettant à des publics ciblés – au niveau fédéral ou des États- d'avoir accès aux programmes sociaux et à des aides diverses donnant accès soit à des produits subventionnés soit à des services publics. Cette démarche, en raison d'un ciblage très approximatif, est aujourd'hui jugée infructueuse par la population qui souhaiterait un effort de type universel.

La Chine a, pour sa part, adopté une démarche plus ambitieuse depuis le XI^e^ plan (2006) et poursuivie dans le XII^e^ plan (2011-2015). Il s'agit d'effectuer un virage progressif d'une économie tournée vers l'exportation à une économie tournée vers la satisfaction de la consommation intérieure alimentée

par une hausse programmée des salaires ainsi que par la mise en place d'un système de protection sociale universel... Déjà depuis 2008 ont été mis en place des minima sociaux, une nouvelle législation du travail, une réforme d'envergure du système de santé... alors que la lutte contre la corruption est nettement affichée par la nouvelle direction conduite, depuis 2012, par Xi Jinping...

Conclusion

La vision traditionnelle de sociétés asiatiques harmonieuses en paix avec elles-mêmes et en communion avec la nature est une vision occidentale qui n'a probablement jamais véritablement correspondu à la réalité, y compris au Japon.

Elle l'est d'autant moins aujourd'hui, à l'exception de Singapour où les exécutions capitales y restent pourtant fréquentes, que ces pays se trouvent aujourd'hui confrontés à des défis sociaux et sociétaux que l'Occident a mis plus d'un siècle à résoudre.

« Si nous ne sommes pas capables de mettre en route des mécanismes d'enrichissement soutenables pour tous, nous ne pourrons pas supporter la charge humaine et écologique de notre planète, et nous dériverons inexorablement dans un monde de conflits et de violence. »

L'avertissement de Jean-Michel Sévérino et Olivier Ray dans *Le Grand basculement* vaut aussi et peut-être d'abord pour l'Asie, un continent qui n'est épargné ni par l'islamisme, l'irrédentisme, les troubles sociaux.

Oral

Les Chinois d'outre-mer, une diaspora qui transcende les frontières des États

Introduction

Selon Carine Pina-Guerrassimoff, les Chinois d'Outre-mer sont aujourd'hui entre 44 et 50 millions. Ils sont installés en Asie, mais aussi en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, en Afrique. Faut-il comprendre le phénomène comme la continuité d'un phénomène ancien ? Est-il indépendant des pouvoirs publics chinois ? Quel rôle joue-t-il dans l'ascension économique et politique de la Chine ?

I. Un phénomène ancien révisé par une attitude devenue favorable des pouvoirs publics...

Alors que la première vague migratoire au XIX^e^ siècle était un phénomène plutôt mal perçu en Chine...

... depuis les débuts de l'ouverture économique, le gouvernement chinois a libéralisé les conditions de sorties tout en valorisant une mobilité parfois incitée, au point de faire de la protection de ses ressortissants l'un des axes majeurs de sa politique étrangère.

II. ... a conduit à un notable renforcement d'une diaspora aujourd'hui très structurée...

Une diaspora qui a dépassé largement les limites de sa géographie traditionnelle.

Un soutien diplomatique et des réseaux culturels contrôlés par Pékin entretiennent depuis la fin des années 1990 des instrumentalisations réciproques.

III. ... dont les membres apparaissent de plus en plus comme des « agents transnationaux » de la puissance chinoise

La diaspora participe au développement de la Chine par les « remises » encouragées depuis les années 1980 mais aussi par leurs investissements (IDE) et enfin par le retour des migrants qualifiés dans les hautes technologies

La Chine compte aussi sur eux pour contribuer à faire de Taïwan un espace de plus en plus intégré et pour devenir des rouages de la « Chinamérique » et de la « Chinafrique ».

Conclusion

Le phénomène de diaspora chinoise est loin de constituer une nouveauté mais il est aujourd'hui toléré par le pouvoir en place et donc amplifié.

Contrairement aux migrations du passé, les qualifications, les lieux de départ, les destinations sont aussi beaucoup plus diversifiées que par le passé.

Ce renouveau contribue à la recomposition des communautés chinoises d'Outre-mer mais aussi au renforcement de leurs liens avec la Chine qui en fait délibérément un relais de puissance au travers d'associations, de médias, d'Instituts (Confucius)...

Chapitre 15
Les espaces asiatiques dans la mondialisation

Michel Nazet

Il ne s'agit pas encore d'un terme à la mode, pas plus qu'il n'est devenu familier, mais, bientôt, la mondialisation pourrait être appelée l'Asiatisation.

Nayan Chanda, *Au commencement était la mondialisation*, CNRS Éditions, 2010.

DATES CLÉS : GLOIRE ET DÉBOIRES D'UNE INSERTION DANS LA MONDIALISATION

1980 Création des 4 premières zones économiques spéciales en Chine.

1985 Création de la *South Asian Association for Regional Cooperation* (SAARC).

1990 Éclatement de la bulle spéculative sur le Kabuto-Cho, « début de la décennie perdue ».

1992 Deng Xiaoping relance les réformes en Chine.

1997 (juillet) Début de la crise asiatique//Début des rencontres de l'ASEAN+3.

2001 La Chine devient le 143e membre de l'OMC.

2002 Lancement du *Pacific Three Closer Economic Partnership* (P3-CEP) qui deviendra le TPP.

2009 Entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre la Chine et l'ASEAN.

2011 La Chine devient la seconde puissance économique du monde devant le Japon.

2012 Ouverture des négociations du partenariat économique global (RCEP).

2013 Lancement du projet OBOR (les nouvelles routes de la soie).

2014 Selon le FMI, la Chine serait devenue la première puissance économique du monde en PPA.

2014 (24 oct.) Création de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII), siège à Pékin.

2016 (4 fév.) Signature du Partenariat Transpacifique (TPP).

2017 Les États-Unis se retirent du TPP.

CHIFFRES CLÉS

Les espaces asiatiques dans la mondialisation, des espaces très hétérogènes

	Asie centrale	Asie du Sud	Asie orientale	Asie du Sud-Est (ASEAN)
Superficie en millions de km²	4	5,2	10,1	4,5
Nombre d'habitants en millions	67	1 734	1 636	918,3
PIB nominal en milliards de $	345	2 583	16 866	2437,2

PIB/habitant en $	Entre 1 114 (Tadjikistan) et 1 261 (Kazakhstan)	Entre 561 (Afghanistan) et 8 601 (Maldives), Inde = 1 709	8 123 pour la Chine, 38 894 pour le Japon	Entre1 203 et 52 960 (Singapour)
IDH	Autour de 0,680	Autour de 0,590	Chine : 0,719 (91e) Japon : 0,903 (17e)	Entre 0,536 (Birmanie, 148e) et 0,912 (Singapour, 11e), une moyenne autour 0,690

Source : Images économiques du monde 2018.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

Les logiques du développement en Asie

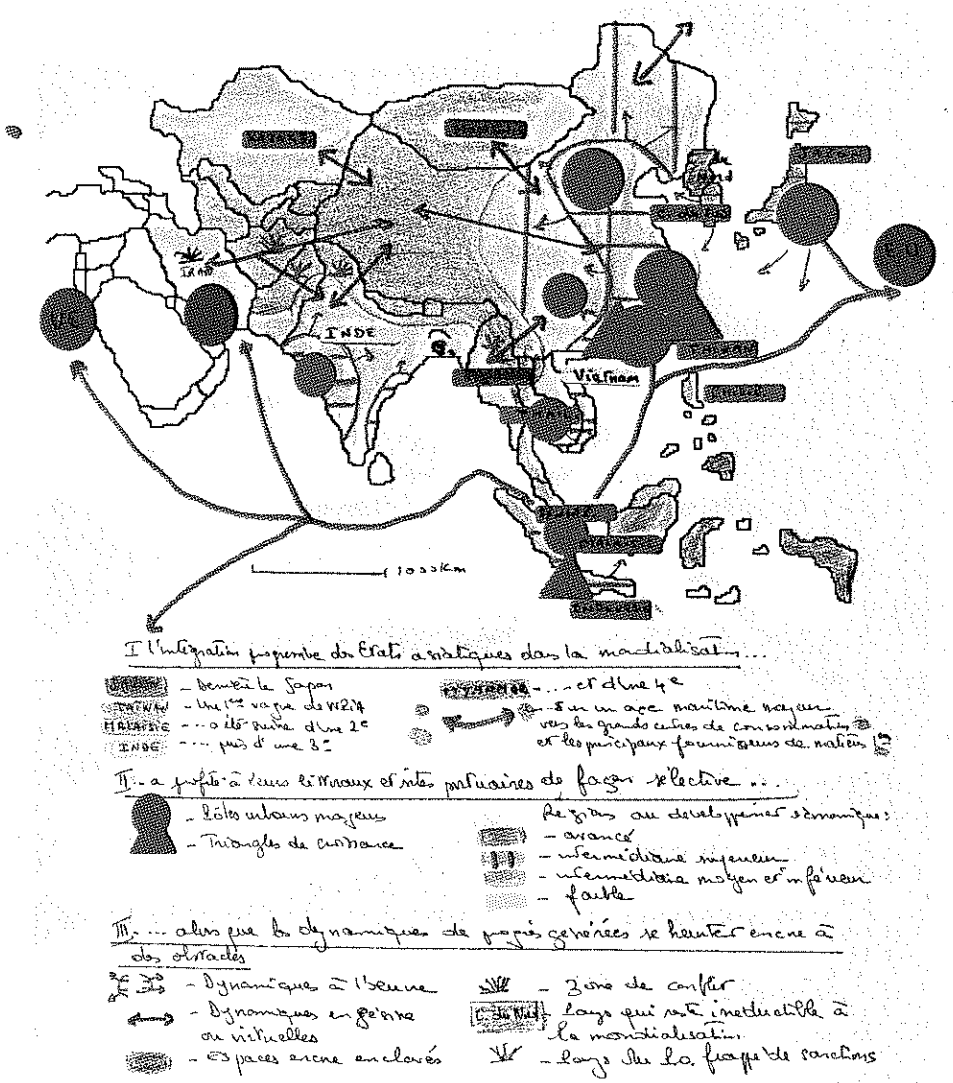

Le Japon en Asie

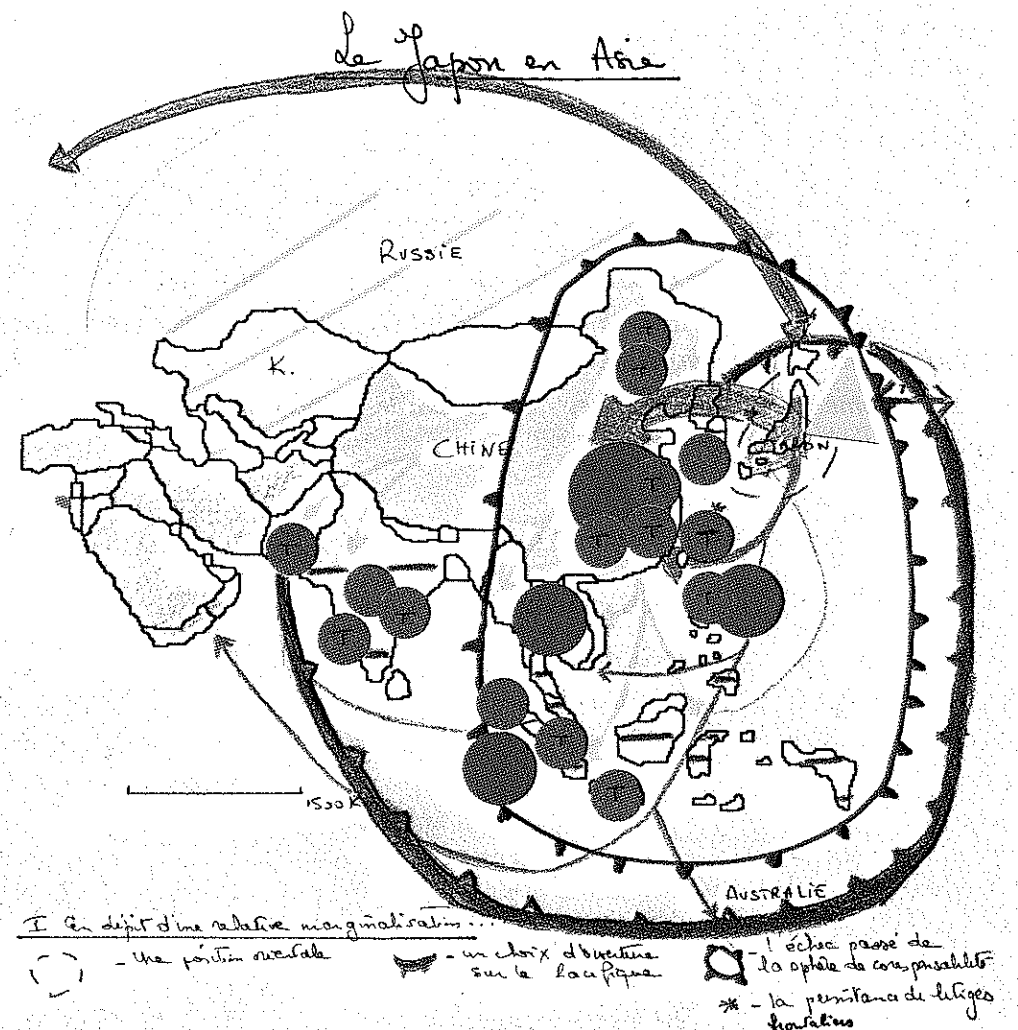

Introduction

En une trentaine d'années, la mondialisation a permis l'émergence d'une Asie qui, à l'exception du Japon, appartenait encore largement au monde en développement dans les années 1970-1980. Désormais, elle apparaît non seulement comme le pôle le plus dynamique de l'économie mondiale mais en posture de la dominer à l'échéance d'une ou de deux décennies.

PROBLÉMATIQUES

- ***Comment expliquer cette émergence et comment s'est elle effectuée ?***
- ***Quels en ont été les ressorts et les spécificités ? Comment les espaces asiatiques s'organisent-ils sur le plan géographique et institutionnel ?***
- ***Ces phénomènes sont-ils pérennes ? Quels sont les principaux facteurs de fragilité de la région ?***

I. Une insertion qui s'est révélée être un choix régional précoce

A. Derrière le Japon, l'Asie a effectué une remarquable montée en puissance

Un contexte favorable, une optimisation des atouts

L'Asie a cherché, lors de la période de haute croissance, à s'insérer de façon très progressive dans le commerce international en bénéficiant d'une conjoncture internationale favorable.

Les pays asiatiques surent aussi, grâce à un rôle déterminant de l'action publique, mettre en valeur leurs atouts (une main-d'œuvre bon marché, des sociétés dotées de capacité d'adaptation) tout en se montrant capables de suivre les bonnes pratiques qui avaient fait leur preuve au Japon et dans les NPIA* en abandonnant, plus ou moins progressivement, et à des dates qui ont pu varier, celles des pays socialistes qui ne l'étaient pas.

Le premier à le faire fut le Japon dont l'adhésion au GATT remonte à 1955. À cette date, le MITI mit en œuvre une stratégie de promotion des exportations et de remontée de filière. Cette stratégie donna lieu à des vagues d'exportations de produits manufacturés : textiles (dans les années 1950), puis sidérurgie, pétrochimie, construction navale et automobile dans les années 1960, appareils photographiques, TV et magnétoscopes, électronique dans les années 1970 et 1980. Membre de l'OCDE dès 1964 et devenue la principale économie asiatique, le Japon participa à ce titre à la création des G5, 6 et 7 entre 1974 et 1976.

Un développement par invitation

Vinrent ensuite, dans une logique que Immanuel Wallerstein a pu qualifier de développement par invitation, les (petits) Dragons. Hong Kong, ruinée par la révolution chinoise et encore plus par l'embargo de 1951 suite à la guerre de Corée, se spécialisa dans le textile avant de monter des postes de radio pour le Japon dans les années 1960. Taïwan dans les années 1950, Singapour et la Corée suivirent le même chemin dans les années 1960. La Malaisie, la Thaïlande,

l'Indonésie, les Philippines constituèrent la troisième vague dans les années 1980 alors que la Chine commençait sa percée exportatrice suite à la création des zones économiques spéciales* (ZES) après 1979... Elle précédait une quatrième vague comprenant le Viet Nam (depuis 1985), le Bangladesh et l'Inde depuis le début des années 1990. Si l'on y adjoint l'Asie centrale (y compris la Mongolie) qui exploite désormais ses matières premières, c'est, avec la Birmanie aujourd'hui, toute l'Asie qui s'est éveillée à l'exception notable de la Corée du Nord.

Des records statistiques cumulatifs

Après 60 ans de croissance économique, l'Asie, qui représentait à peine 19 % de la richesse mondiale en 1950, en représente plus de 35 % avant sans doute de dépasser les 40 % en 2017 dans la mesure où l'Asie représente à elle seule plus de 50 % de la croissance mondiale.

Pour se limiter à la seule décennie 2001-2011, alors que le Japon (croissance négative en raison des multiples récessions) et la Corée (1,6 % de croissance) se singularisaient, la Chine, l'Inde et l'Indonésie y ont, selon la Banque mondiale, battu des records de croissance avec respectivement 153, 6 %, 72,3 %, 142 % alors que seuls la Russie (178,2 %) et le Brésil (105,4 %) faisaient mieux.

La Chine (15,9 % du PIB mondial en 2017), le Japon (6,4 %), l'Inde (3,1 %) sont aujourd'hui respectivement les 2 et 3e et 7e économies mondiales derrière les États-Unis, et la Corée (1,9 %) et l'Indonésie (1,3 %) pointent aux 11e et 16e places. Le classement par PIB en PPA, qui classe la Chine au 1er rang mondial, l'Inde au 3e rang, est encore plus flatteur.

B. L'Asie est devenue un pôle majeur de la mondialisation

Le centre de gravité du commerce international

L'Asie est, selon les statistiques internationales (OMC, OCDE), le 2e pôle économique de l'économie mondiale derrière l'Europe.

En ce qui concerne le commerce international, la part de l'Asie (l'Asie centrale étant intégrée à la CEI) dans le commerce des marchandises qui était de 14 % en 1973 a constamment augmenté pour atteindre 25 % en 2004 et 34,2 % en 2015, derrière l'Europe (37,3 %). Cette progression concerne aussi bien les exportations que les importations de l'ordre, dans les deux cas, de 6 000 Md de dollars.

Aujourd'hui et depuis 2004, l'UE-28, la Chine et les États-Unis sont ainsi devenus les trois principaux acteurs mondiaux du commerce extérieur. En 2015, le total des échanges de biens (exportations et importations) de l'UE-28, de la Chine et des États-Unis étaient presque identiques, culminant à 3 633 milliards € aux États-Unis, soit 61 milliards € de plus que la Chine et 115 milliards € de plus que l'UE-28.

En particulier, la Chine est aujourd'hui à la fois le premier exportateur mondial de marchandises (2 275 Md de dollars et 13.8 % des exportations mondiales) et le second importateur derrière les États-Unis (1 959 Md de dollars et 14,8 % des importations mondiales). Elle précède le Japon (4e exportateur mondial et importateur) mais aussi la Corée du Sud (respectivement aux 6e et 9e rangs), Hong Kong (au 7e rang pour les exportations et les importations), Singapour

(au 14e rang pour les exportations) ou Taïwan (au 17e rang)... L'Inde occupe quant à elle une place encore relativement marginale puisqu'elle n'est qu'au 19e rang mondial pour les exportations avec 267 Md de dollars et au 13e rang pour les importations avec 393 Md de dollars.

Depuis ces dernières années, l'Asie a certes souffert du ralentissement du commerce international dû au ralentissement de la croissance, à la baisse de la consommation, au retour de formes variées de protectionnisme. La conjoncture, qui, toutefois, a plus touché l'Europe que l'Asie, semble redevenue plus favorable avec une croissance du commerce international en 2017 qui devrait profiter à l'Asie.

Une destination privilégiée des flux de capitaux

Entre 1970 et les années 2000, l'Asie a reçu environ 15 % des flux d'IDE mondiaux dont les trois quarts à destination de l'Asie de l'Est, un tiers pour l'Asie du Sud-Est et environ 7 % de ce montant pour l'Asie du Sud. Géographiquement inégale, cette attraction des capitaux internationaux est aussi très fragile comme a pu le montrer leur retrait lors des crises qui ont affecté le continent depuis 1997-1998 avec encore une baisse sensible ces dernières années.

Le Rapport de la CNUCED pour 2015 conforte toutefois le *trend* de ces dernières décennies en soulignant son accélération : dans un contexte de ralentissement mondial des IDE (-16 % en 2014) sur 1230 milliards d'IDE mondiaux en 2014, l'Asie en a attiré 40 % dont 81 % pour l'Asie orientale (Asie de l'Est et du Sud-Est) et 3 % pour l'Asie du Sud dont l'attractivité a décliné au profit des pays en développement d'Asie (+9 %).

En 2016, l'Asie a reçu 442 Md de dollars d'IDE capitaux derrière l'UE (532,9 Md de dollars) et les États-Unis (391 Md de dollars) dont plus de la moitié pour la Chine (133 Md de dollars) et Hong Kong (108 Md) devant l'Inde (44,5 Md), l'Indonésie (29 Md) alors que le Japon a accueilli 11,4 Md de dollars et la Malaisie (9,9 Md). Pour la période 2017-2019, selon la CNUCED, la Chine et l'Inde, derrière les États-Unis restent les principaux pays d'accueil potentiels des FMN loin devant, en Asie, l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines, le Viet Nam et Singapour.

En 2015-2016, les pays asiatiques sont ainsi devenus les premiers investisseurs dans le monde, les seules multinationales chinoises, derrière les FMN japonaises (129 Md), investissant 128 Md de dollars dans le monde, devant les FMN singapouriennes (31 Md de dollars) ou coréennes (24 Md).

Au total, l'Asie qui engrange, à quelques exceptions près comme la Thaïlande ou l'Inde, des excédents commerciaux importants et a une balance des paiements courants excédentaire, dispose de réserves de change importantes (près de 3 092 milliards de dollars pour la Chine en 2017, 1 266 pour le Japon, 422 pour Taïwan...) qui alimentent, comme dans le cas chinois, ses fonds souverains, autorisent l'achat d'actifs ainsi que le financement des transactions courantes des États-Unis ou de l'Union européenne, financent de plus en plus équipements et infrastructures des pays en développement d'Asie.

Une forte mobilité des hommes au sein du continent

De façon générale, les foyers de départ qui sont les régions les plus peuplées (Indonésie et Philippines) ou en retard (Bangladesh, Birmanie) alimentent les régions peu peuplées ou

vieillissantes mais dynamiques (Corée, Japon). Ainsi, les Chinois migrent vers la Corée, le Japon ou l'Extrême-Orient russe, les Philippins plutôt vers le Japon, Singapour et la Malaisie ou Brunei, les Thaïlandais enfin vers Taïwan et le Japon... En Asie du Sud, le Bangladesh alimente en travailleurs l'Inde, la Thaïlande... Au total, Singapour (20 % de la population) mais aussi Taïwan (par le biais des mariages) et Brunei (40 %) ont une forte proportion de travailleurs immigrés en provenance d'Asie, alors que la Chine elle-même compterait plus de 600 000 étrangers.

De même, la hausse du niveau de vie, l'existence ou la recherche d'une spécialisation touristique de la part de certains États (Thaïlande) ont permis le développement considérable du tourisme international passé de 5 millions de personnes à près de 309 millions en 2017 (sur près d'un milliard à l'échelle du monde). Aujourd'hui, le bassin touristique asiatique (zone Asie-Pacifique) est devenu l'un des trois principaux bassins mondiaux, avec le bassin euro-méditerranéen et le bassin Amérique du Nord-Caraïbes et celui qui connaît la plus forte progression. Les principaux pays d'accueil sont par ordre décroissant, la Chine (60 millions en 2015), la Malaisie, Hong Kong, la Thaïlande (25 millions), Singapour (10 millions), la Corée du Sud, le Japon, l'Indonésie, l'Inde (7,5 millions)...

II. Des espaces économiques de plus en plus intégrés

A. À une organisation autour du Japon a succédé une organisation dans laquelle la Chine, en raison de son poids, joue un rôle désormais central

Dans les années 1970-1980, le Japon a pu sembler renouer avec son projet de sphère de co-prospérité

L'existence de systèmes de valeurs voisins, l'adoption du modèle économique japonais de remontée de filière tourné vers l'exportation ont favorisé de façon précoce des transferts de l'industrie lourde japonaise (sidérurgie, construction navale...) vers les NPIA. Un souci accru de l'environnement, les accords du Plaza (1985) qui ont préludé à une forte appréciation du yen (2e *endaka*) et à une montée des coûts de production au Japon ont ensuite accéléré le phénomène (dans les secteurs automobile et électronique surtout) vers les NPIA puis vers les pays de l'ASEAN et vers la Chine où le Japon est devenu le premier investisseur. Ces mutations se sont accompagnées d'une forte hausse des échanges commerciaux.

En conséquence, au tournant des années 2000, à une époque où le Japon est encore la seconde économie mondiale et la troisième puissance commerciale du monde derrière les États-Unis et l'Allemagne, l'économie japonaise était déjà devenue largement asiatisée dans la mesure où son commerce avec l'Asie orientale (46 % de ses exportations, 41 % de ses importations) dépasse désormais celui avec les États-Unis (20 % de ses exportations, 11,4 % de ses importations).

Ce projet précède l'irrésistible montée en puissance de la Chine désormais au cœur du circuit intégré asiatique

Avec l'ouverture de la Chine des années 1980 et surtout 1990, les réseaux d'interdépendance économique et commerciale se sont complexifiés et amplifiés en raison de l'afflux d'IDE (qui

sont à plus de 70 % d'origine asiatique) et d'échanges commerciaux qui ont touché d'abord les industries textiles puis les industries électroniques.

Au cours de la période, la Chine est non seulement devenue ainsi l'atelier du monde et le pivot de la nouvelle division du travail dans la région mais aussi depuis le début des années 2000 le premier marché d'exportation pour le Japon avec lequel le degré d'interdépendance est devenu considérable (313 milliards de dollars d'échanges commerciaux en 2014) alors que l'attraction est identique pour les NPIA et les pays de la région fournisseurs de matières premières.

De façon générale, alors que les capitaux proviennent de Taïwan, du Japon, de Hong Kong et des paradis fiscaux, la Chine se fournit pour l'essentiel en matières premières auprès de l'ASEAN, en biens intermédiaires auprès du Japon, de Taïwan, de la Corée du Sud… avant de les réexporter vers l'Europe et les États-Unis.

Au total, l'Asie fonctionne donc bien comme un circuit intégré impliquant la quasi-totalité des pays de la région et structuré par les grandes entreprises qui ont diversifié au maximum les implantations de leurs installations… De façon schématique alors que les matières premières viennent des pays les plus périphériques (Malaisie, Indonésie) les directives sont formulées à Tokyo, Pékin ou Séoul, les services aux entreprises proviennent de Singapour et d'Inde, alors que les composants (de matériels électroniques, par exemple) circulent d'un pays à l'autre, pour aboutir dans les usines de montage des pays ou des régions où la main-d'œuvre reste bon marché.

B. Au cœur de la Méditerranée asiatique

Un phénomène ancien résurgent

Selon François Gipouloux, *La Méditerranée asiatique. Villes portuaires et réseaux marchands en Chine, au Japon et en Asie du Sud-Est,* XVI^e^-XXI^e^ *siècle,* Paris, CNRS Éditions, 2009, la Méditerranée asiatique comprise comme le vaste « corridor » allant de la mer d'Okhotsk jusqu'au détroit de Malacca, flanqué à l'ouest par la Chine et le Viet Nam, au sud par l'Indonésie (avec les deux détroits-verrous de Malacca et de la Sonde), à l'est par les Philippines, Taïwan et le Japon, est une réalité économique depuis au moins six siècles. Comme hier, cet espace est aujourd'hui structuré par des villes portuaires dynamiques qui sont autant de *hubs* qui redistribuent, par le biais du trafic de conteneurs, le trafic à l'échelle régionale ou nationale sur l'axe de circumnavigation mondiale. En 2016, 8 sur dix des plus grands ports de conteneurs appartiennent à la zone : Shanghai (Chine), Singapour, Shenzen (Chine), Ningbo/Zoushan (Chine), Hong Kong (Chine), Busan (Corée), Guangzhou, Quingdao (Chine), sans même tenir compte des ports de la baie de Tokyo qui constitue le plus vaste ensemble portuaire du monde avec ses quatre grands ports (Tokyo, Yokohama, Chiba, Kawasaki).

Le classement actuel peut d'ailleurs être remis en cause très vite : par l'essor de ports nouveaux ou parce que Singapour, qui se veut une *smart city*, mécontente d'avoir été dépassée par Shanghai, et qui songe à étendre son port, pourrait reprendre la 1^re^ place.

Les logiques transnationales des triangles de croissance

Si l'on excepte le delta de la rivière des Perles qui est un pôle de développement chinois puisqu'il juxtapose le Guandong et les Régions administratives spéciales de Hong Kong et Macao, il y a aujourd'hui trois grandes zones économiques transnationales en Asie – le triangle Singapour-Johor et Riau (ou SIJORI), le triangle de Medan, le triangle de Tumen – qui ont connu des destinées divergentes.

Le terme de triangle de croissance a été utilisé pour la première fois en 1989 par Goh Chok Tong, Vice Premier ministre de Singapour, à la suite d'un accord signé avec l'État de Johor (Malaisie) et le gouvernement indonésien pour le développement de l'île de Batam. Il s'agissait alors de promouvoir le développement économique régional de ces trois territoires grâce aux complémentarités entre les trois acteurs (capitaux singapouriens, terrains et main-d'œuvre malais).

Sur le plan économique, le triangle SIJORI a été une réussite en attirant capitaux et industries (raffinage du pétrole, électronique), main-d'œuvre et touristes mais a surtout profité à Singapour avec des effets très négatifs pour les populations locales (crise urbaine en raison de la hausse du foncier...).

Le triangle de Medan qui date du début des années 1990 a été voulu par le Premier ministre malais Mahatir en réaction aux dérives du triangle SIJORI. Il met en synergie quatre États malais avec les États de Sumatra-Nord et d'Aceh (Indonésie) ainsi qu'avec cinq provinces thaïlandaises. Si son développement a pu souffrir de l'instabilité géopolitique (agitation musulmane d'Aceh et dans le sud de la Thaïlande), il a permis, outre de désenclaver les espaces de référence, le développement du secteur agroalimentaire et d'accueillir de l'industrie textile ainsi que de la sous-traitance électronique.

Le triangle de Tuman, créé en 1995, associe les villes de Tumen et Hunchun (Chine), de Chong-jin (Corée du Nord) avec Vladivostosk (Russie). Il reposait sur la volonté de pacifier les relations entre les trois pays dans la zone. Après avoir végété, il profite à l'heure actuelle d'une relance chinoise depuis 2009 mais son développement sera sans doute fonction des caprices de la Corée du Nord.

III. Des déséquilibres qui s'accompagnent d'une intégration régionale incomplète sinon conflictuelle

A. Des déséquilibres territoriaux considérables

L'Asie, une machine à exporter sélective

La quasi-totalité des pays asiatiques ont des taux d'ouverture, des ratios exportations/PIB qui sont généralement élevés et, en ce qui concerne la Chine et les NPIA, mais aussi plusieurs des pays d'Asie centrale, de forts excédents commerciaux hors zone.

Les taux d'ouverture comme les ratios exportations/PIB varient entre 18 % dans le cas du Japon qui reste peu ouvert, à près de 180 % dans le cas de Singapour.

Les autres pays d'Asie se situent entre ces deux extrêmes avec des taux autour de 20 % pour les Philippines, la Chine, l'Indonésie mais proches de 50 % voire au-delà pour Taïwan (60 %), la Corée du Sud (50 %), les pays de la péninsule Indochinoise (81 % pour le Viet Nam), la Thaïlande (70 %), la Malaisie (77 %).

En Asie orientale, la Chine avec un excédent commercial de près de 249 milliards de dollars (2016) précède Singapour (76 milliards), Taïwan, la Corée du Sud (95 milliards), la Malaisie (19 milliards). Seuls font exception l'Indonésie (-2,6 milliards en 2017 et surtout le Japon qui, en raison des conséquences de l'accident de Fukushima en mars 2011, cumule les déficits avec une trentaine de milliards en 2011, 95 Md en 2012, 119 milliards en 2013 et encore 126 Md en 2016.

En Asie centrale, les pays exportateurs d'hydrocarbures (Kazakhstan et Turkménistan) ont une balance commerciale excédentaire (respectivement 4 milliards de dollars et 14 milliards en 2014) au contraire de l'Ouzbékistan, du Kirghizistan, du Tadjikistan.

L'Asie du Sud, les pays de la péninsule Indochinoise à l'exception du Viet Nam (+5,1 Md en 2016), les Philippines ont une balance commerciale structurellement déficitaire

De fortes inégalités régionales

La quasi-totalité des pays d'Asie souffrent de déséquilibres régionaux qui sont, en règle générale, fonction de leur éloignement du littoral.

L'exemple le plus probant est celui de la Chine dont les pôles de développement (Pékin-Tianjin ; Shanghai, Hong Kong-Canton-Hainan) contrastent encore avec l'intérieur en dépit des politiques d'aménagement du territoire et des gros efforts d'infrastructures…

À Taïwan, les espaces les plus industrialisés et les plus développés sont ceux qui se trouvent face à la Chine et en particulier le Nord autour de Taipei.

En Corée, les industries sont localisées sur tout le pourtour et surtout le Sud-Est avec les grands centres comme Pohang, Ulsan, Pusan… Inchon qui est le port de Séoul ainsi que quelques sites qui se sont cependant développés grâce aux liaisons autoroutières et ferroviaires qui relient les grands ports et Séoul ; mais la concentration d'activités est la plus forte au Sud-Est.

Dans la péninsule Indochinoise, la logique chinoise se retrouve avec un développement qui profite aux deux pôles côtiers d'Hanoï (avec un avant-port à Haïphong) et d'Hồ Chí Minh-Ville (avant port de Vung-Tau) dont les deux axes de communication sont tournés vers la Chine et vers Pnom Penh et la Thaïlande.

En Malaisie, les espaces développés se trouvent face au détroit de Malacca entre Medan et Bali en passant par la capitale Djakarta. Le même schéma se retrouve en Thaïlande comme aux Philippines.

Même le Japon n'est pas épargné avec ce que Philippe Pelletier nomme le Japon de la congestion (kamitsu Nihon) qu'il oppose au Japon du suréloignement (Kaso Nihon). Contrairement à la plupart des autres pays asiatiques, ces territoires ont toutefois profité des politiques d'aménagement du territoire (dotation en infrastructures parfois surdimensionnées pour des raisons électorales) mises en œuvre par le METI depuis les années 1950-1953.

B. Une intégration régionale conflictuelle

Les partenaires ne sont pas égaux et les antagonismes sont anciens et surtout vivaces

Les antagonismes existent entre les républiques d'Asie centrale où l'identité nationale se construit par la glorification des particularismes par rapport aux voisins.

Ils existent aussi en Asie méridionale en raison de la volonté supposée de l'Union indienne d'étendre son hégémonie à la péninsule. Ce sentiment, très fort au Pakistan est partagé par les petits royaumes du Nord (Népal, Bhoutan) qui sont aussi voisins d'une Chine avec laquelle les relations ne sont pas non plus toujours faciles.

Ils sont surtout présents en Asie orientale où le Japon hier, et la Chine aujourd'hui, sont confrontés à l'inquiétude de pays de l'Asie du Sud-Est eux-mêmes foncièrement divisés.

Plus sans doute que le Japon (problèmes frontaliers non réglés, souvenirs de la Seconde Guerre mondiale, attitude souvent négationniste des dirigeants japonais), c'est la Chine qui inquiète aujourd'hui toute la région en raison de la recherche assumée d'un leadership régional au titre d'une souveraineté historique revendiquée sur toute l'Asie du Sud-Est.

Enfin, ils n'épargnent pas non plus l'Asie du Sud-Est qui est à elle seule un véritable kaléidoscope de groupes ethniques de religions et de traditions historiques. Outre les conflits entre Viet Nam, Cambodge et Laos, la relation conflictuelle entre la Malaisie et l'Indonésie peut nourrir des flambées de détestation réciproque (cf. l'affaire d'Ambalat en 2005) alimentées par l'immigration illégale indonésienne en Malaisie ou l'image indonésienne de foyer islamiste régional.

La coopération s'avère difficile à mettre en œuvre

Sans même évoquer la CEI à laquelle appartiennent les États d'Asie centrale, les forums régionaux et associations coopératives à échelles variables sont extrêmement nombreux. On peut ainsi dénombrer la Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP ou APEC), l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANSEA ou ASEAN), l'Association pour la coopération régionale en Asie (ACRAS ou SAARC) sans compter toutes leurs extensions en chantier (ASEAN+3*, Partenariat trans-Pacifique (TPP), ou les coopérations à une échelle plus réduite comme la Commission du Mékong qui réunit tous les États riverains à l'exception de la Chine qui n'y a qu'un statut d'observateur…

La plus marginale, la SAARC créée en 1985 réunit sept États (Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka, Népal, Bhoutan, Maldives). La zone de libre-échange décidée en 1991 y a beaucoup de mal à se mettre en place entre des partenaires qui échangent encore peu entre eux.

L'ASEAN, qui est passée depuis 1967 de 6 membres à 10, est née en 1967 à l'issue de la conférence de Bangkok dans un contexte de défiance envers le communisme… À partir de 1976, la coopération prit un cours plus économique avec la mise en chantier dès 1992 d'une zone asiatique de libre-échange (AFTA) dont la finalité était d'abolir les droits de douane entre les adhérents entre 2010 et 2015 mais qui a été longtemps pénalisée par leur manque de complémentarité ou par les effets de la crise asiatique.

Au-delà des impasses des coopérations, il n'en reste pas moins que la coopération progresse dans la région aussi bien parce que les thèmes économiques communs sont débattus lors des

réunions de l'APEC (Asia-Pacific Economic Meeting) depuis 1989, ou de l'ASEM (Asia Europe Meeting) depuis 1996, mais aussi par la création d'institutions communes comme la Banque asiatique de développement.

Des arrière-pensées persistantes qui ne simplifient pas la situation

Les questions en suspens portent sur le format optimal du système régional à mettre en place, ses membres et surtout la question de savoir qui, de la Chine, du Japon ou des États-Unis, sera en capacité d'en prendre la direction.

La Chine, qui est particulièrement active dans ce domaine, travaille à un rapprochement avec les pays de l'ASEAN engagé depuis 2003 et complété par un accord sur les services. Il a débouché sur une zone de libre-échange en 2015 qui n'a pas été, à ce jour, remise en cause par les contentieux de mer de Chine.

Les Chinois tentent de l'élargir dans le cadre du Regional Comprehensive Economic Partnership qui, outre la Chine et les 10 pays de l'ASEAN, comprendrait l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud, l'Inde, et le Japon.

Il existe néanmoins des projets alternatifs.

Les Japonais ont initié en 2006 un Partenariat économique de l'Asie de l'Est appelé à regrouper l'ASEAN +3 (Japon, Corée du Sud, Chine) dit encore APT et qui est un processus qui date de 1995 avec l'Inde, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

En 2012, La Corée du Sud, la Chine et le Japon se sont concertés pour lancer dans le courant de l'année des négociations en vue de conclure un accord trilatéral de libre-échange et de construire un bloc économique comparable à l'Union européenne ou à l'ALENA pour l'Amérique du Nord.

Les États-Unis ont enfin pu proposer une architecture centrée autour d'un partenariat Transpacifique (TPP) dont le processus a été engagé au sein de l'APEC en 2002. Le traité, finalement signé en février 2016 et qui impliquait dans la zone le Viet Nam, la Malaisie, Singapour et Brunei, a souffert du retrait des États-Unis en 2017 même si les 11 pays restants concernés ont décidé, derrière le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, de mettre en œuvre le traité pour faire contrepoids à la Chine.

La situation actuelle reste complexe, le jeu local consistant à n'être absent d'aucune enceinte pour ne froisser aucun interlocuteur dans un contexte dans lequel les États-Unis privilégient désormais les relations bilatérales.

IDÉES REÇUES

L'Asie ne produit que des films chinois de Kung-fu, des bollywooderies indiennes, des films somnifères japonais

Le cinéma asiatique produit chaque année 2 500 films dont seulement une petite trentaine est programmée dans les salles françaises. En réalité, il n'y a pas un mais des cinémas d'Asie et la Chine, l'Inde, le Japon dont les films ont certes une tonalité plus contemplative, sont loin d'être les seuls à produire des films : les Philippines produisent 80 films par an, la Thaïlande 50 et il existe des festivals à Djakarta, Kuala Lumpur... À côté des films noirs ou d'arts martiaux qui pourraient correspondre aux films policiers ou aux westerns spaghettis occidentaux, les cinéastes asiatiques font une place aux thèmes de la mondialisation : problèmes de l'écologie et du monde post-Fukushima, immigration clandestine, place de la femme dans la société, injustices et inégalités sociales...

LES LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Singapour, ville du passé, aujourd'hui cité mondiale et ville du futur...

La ville est l'héritière du comptoir fondé par T.S. Raffles (1819) à l'emplacement d'un site ancien qui avait périclité et qui devint, dès les années 1830 et après l'ouverture du canal de Suez, l'un des principaux points d'appui du commerce britannique en Asie. Autonome après 1945, elle devint une cité indépendante après son départ de la fédération de Malaisie en 1965. Elle doit largement son destin à sa position à l'extrémité sud-est de l'Asie continentale et à la charnière des espaces maritimes asiatiques. Port et entrepôt lors de la période coloniale, elle est devenue une zone franche internationale dans les années 1960, puis un centre de services dans les années 1980, et enfin un espace articulé à la fois sur sa région et sur le monde (hub maritime et aéroportuaire) à l'heure de la mondialisation. Démocratie autoritaire au fort interventionnisme étatique, elle a joué à plein la carte de la mondialisation par une adaptation permanente qui lui a permis de devenir en quelques années, un modèle en termes d'économie et de transparence pour les affaires, mais aussi d'éducation, de santé, de sécurité et d'urbanisme.

Ville cosmopolite de 670 km^2 (64 îles) pour 5 millions d'habitants, son essor économique s'est accompagné de gigantesques travaux d'urbanisme conciliant efficacité économique et souci de l'environnement (système de transport en commun développé, espaces verts).

Shanghai

Shanghai est une ville de 14,5 millions d'habitants et de 18,5 à l'échelle municipale.

Hier la ville des concessions et le premier pôle de développement de la Chine avant 1949, son passé comme son image cosmopolite et vénéneuse lui ont valu d'être longtemps tenue en suspicion lors de la période communiste... Son retour en grâce date du début des années 1990 avec l'arrivée au pouvoir des Shanghaiens Jiang Zemin et Zhu Rongji...

La ville, symbolisée par la Tour de l'Orient et disposant d'un aéroport international, a pu dès lors profiter de son emplacement au centre du littoral chinois, de son débouché sur l'axe du Yangzi, et du développement de la zone de Pudong qui accueille un quartier d'affaires, des zones de développement tournées vers les hautes technologies (télécommunications, électronique...) où s'implantent les firmes occidentales. Elle est aussi devenue une ville de services (plus de 50 % de son PIB) avec de grandes banques, des sièges sociaux (*Petrochina*, *China Life*), les succursales étrangères de plus de 300 FMN. Son centre-ville rénové par la construction de bureaux, de logements, d'équipements de natures diverses, Shanghai est ainsi redevenue une ville mondialisée avec des universités prestigieuses (Jiaotong), des foires, un Grand Prix de Formule 1, un festival du film. Hôte de l'exposition universelle de 2010, la ville est un lieu à la mode et la vitrine de la nouvelle

Chine. Elle devrait le rester avec la création (septembre 2013) d'une zone pilote de libre-échange (d'aujourd'hui 120 km²) où seront testées de nouvelles réformes économiques et récemment appelée à jouer un rôle de relais sur les Nouvelles Routes de la soie.

Bibliographie

Lecture indispensable

Jean-Christophe Victor, *Asie, Itinéraires géopolitiques, Tallandier et Arte Éditions*, 2016, 143 p.

L'ouvrage dépasse le cadre de la géoéconomie pour traiter, comme son titre l'indique, des questions géopolitiques intéressant le continent. Sa troisième partie intitulée L'Asie en mouvement (p. 100-137) montre toutefois comment le continent, qui représente aujourd'hui près de 60 % de l'humanité, est devenu non seulement « un grand hub » au centre du fret international et un « centre de dispersion » des populations mais contribue à la redéfinition des équilibres énergétiques mondiaux alors que la Chine détient le monopole des terres rare et que Shanghai tente d'inventer la ville de demain « durable et vivable ». Sur un continent, dont les routes de la soie pourraient être le vecteur de l'intégration régionale, l'auteur n'occulte pas les nombreux obstacles qui perdurent : extrême hétérogénéité des territoires, déséquilibres régionaux qui affectent la Chine comme l'Inde, difficile intégration des pays de l'ASEAN souvent exposés aux défis des séparatismes comme l'Indonésie, ou à des aspirations sociales divergentes comme la Thaïlande... Et ce, sans même évoquer les problèmes géopolitiques régionaux dont le moindre n'est pas le duel Chine/États-Unis en Asie Pacifique.

Ouvrages

Jean-Marie Bouissou, *Les géants d'Asie en 2025*, Picquier Poche, 2012, 173 p.

Jean-Raphaël Chaponnière, *Les économies émergentes d'Asie, Entre État et marché*, Armand Colin, 2014, 272 p.

Mathieu Duchatel, Guibourg Delamotte, *Le monde vu d'Asie*, Picquier Poche, 2013, 156 p.

Jean François Huchet, Xavier Richet, Joël Ruet, *Chine, Inde, les firmes au cœur de l'émergence*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 149 p.

Hughes Tertrais, *L'Asie pacifique au XXe siècle*, Armand Colin, 2015,189 p.

Yves Tiberghien, *L'Asie et le futur du monde*, Les Presses de Sciences Po, 2012, 216 p.

Articles

Nayan Chanda, *Mondialisation ou Asiatisation ?*, IMASIE, Réseau Asie et Pacifique, 1/1/2011.http://www.reseau-asie.com/edito/mondialisation-asiatisation-nayan-chanda/

L'Asie à l'horizon 2020, modèles de croissance et déséquilibres http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/381290;

Françoise Nicolas, *Intégration économique, vers la fin de l'exception asiatique ?*, Mondes émergents, 2012-2013, La Documentation française, 2012.

Dominique Barbe et Renaud Meltz, « Le monde Pacifique dans la mondialisation », *La Revue Hermès* n° 65, CNRS Éditions, 2013.

Thierry de Montbrial (dir.), *L'ASEAN : 50 ans d'une expérience singulière*, Politique étrangère, Été 2017.

Abigaël Pesses, Claire Thi-Lien Tran, *L'Asie du Sud-Est 2017*, IRASEC, Les Indes savantes, 2017.

Julien Welter, « Ces clichés sur le cinéma asiatique », *L'Express*, 06/03/2013.

Sites internet

Asialist, http :/asialist.com.

Asia Centre, www.centreasia.eu ;

Asie21, www.asie.21.com.

Monde chinois, http://www.cairn.info/revue-monde-chinois-2013-1.htm

Perspectives chinoises, http://perspectiveschinoises.revues.org/

www.fig.saint-die-des-vosges.fr : 24e Festival international de Saint-Dié, *La Chine puissance mondiale*, octobre 2013.

Commentaire de documents

Circuit intégré asiatique et/ou centralité économique du Pacifique ?

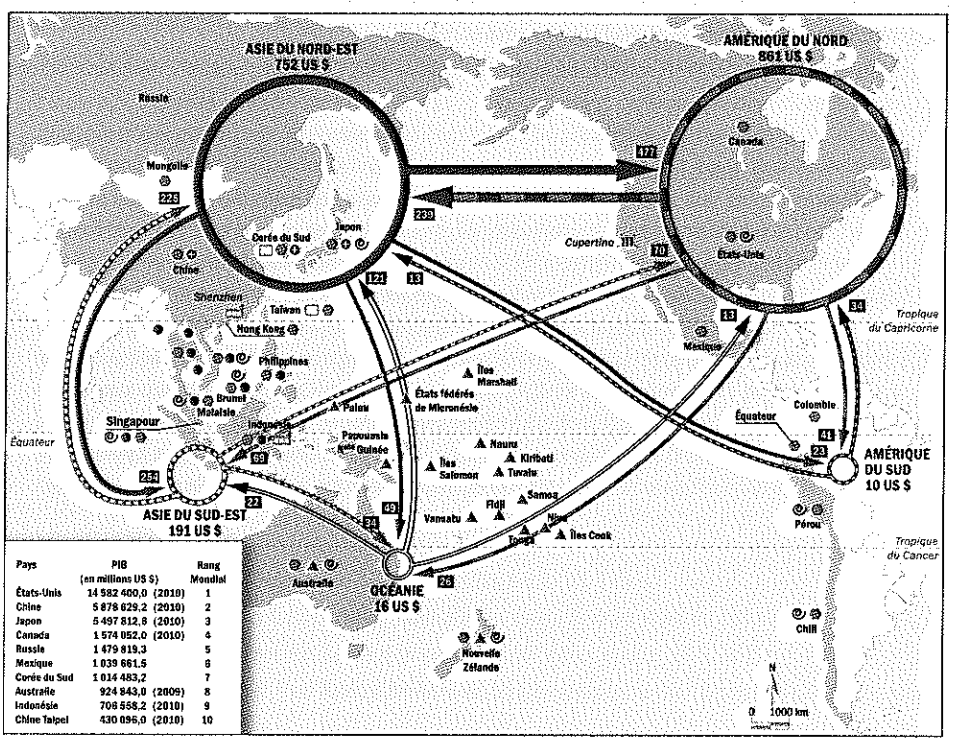

Pays	PIB (en millions US $)	Rang Mondial
États-Unis	14 582 400,0 (2010)	1
Chine	5 878 629,2 (2010)	2
Japon	5 497 812,8 (2010)	3
Canada	1 574 052,0 (2010)	4
Russie	1 479 819,3	5
Mexique	1 039 661,5	6
Corée du Sud	1 014 483,2	7
Australie	924 843,0 (2009)	8
Indonésie	708 558,2 (2010)	9
Chine Taipei	430 096,0 (2010)	10

Des échanges économiques croissants

OCÉANIE 16 US $ — Valeur des échanges à l'intérieur de la zone géographique, en milliards de US $ (les cercles sont proportionnels)

26 — Valeur des échanges entre grandes zones géographiques, en milliards de US $ (la flèche donne le sens du flux)

Asie du Nord-Est — Amérique du Nord

Asie du Sud-Est — Amérique du Sud

Océanie

Des puissances économiques affirmées et en devenir

Voir le tableau dans la carte

Un espace intégré

Une firme au cœur du Pacifique : Apple Inc.

Siège

Production / Montage Foxconn

Partenariats (Corée du Sud : LG group - Taïwan : AU Optronics)

Des institutions régionales

Membres permanents de l'APEC

Membres du Pacific Economic Cooperation Council

Membres de l'ASEAN

Membres de l'ASEAN + 3

Membres du Pacific Island Forum

Membres potentiels du futur projet Partenariat transpacifique

La carte de référence provient de *L'Asie, 50 cartes et fiches*, C. Pina-Guerassimoff, C. Tellenne et J.-F. Ségard, Ellipses, 2013 et initialement intitulée *Le Pacifique, nouvelle centralité économique*.

La question qui se pose ici est de savoir si l'Asie y fonctionne comme, selon l'expression de Michel Foucher, un « circuit intégré » (c'est-à-dire un circuit électronique dont les milliers de composants sont regroupés dans un boîtier), et quelle place ce dernier tient dans l'économie mondiale.

Il est incontestable que la carte illustre assez parfaitement l'image d'un circuit intégré qui comporterait une bonne demi-douzaine de connexions principales (Asie du NE-Amérique du Nord) ou secondaires (Asie du NE-Asie du SE, Asie du NE-Océanie…) pour s'étendre à l'ensemble du Pacifique et fonctionnerait au profit de l'Asie orientale (Asie du NE et Asie du SE). Dans un espace qui est celui de l'océan Pacifique (180 millions de km^2 soit 35 % de la superficie du globe) et qui est organisé autour d'institutions régionales (APEC, ASEAN, ASEAN +3) se trouvent regroupées les trois premières puissances économiques mondiales avec les États-Unis, la Chine et le Japon… ainsi que des pays à fort PIB/habitant (Canada et Australie), nombre de NPIA (Corée du Sud, Taïwan…) et d'émergents de toutes générations (Mexique, Thaïlande, Indonésie).

Le système fonctionne grâce aux firmes multinationales à l'exemple d'Apple dont le siège est à Cupertino (Californie) et dont les sites de production sont en Chine ou en Indonésie et les principaux partenaires fournisseurs d'éléments en Corée du Sud ou à Taïwan. À l'échelle étatique, les pays développés (États-Unis, Canada, Japon) fournissent les hautes technologies à la Chine alors que les périphéries fournissent à cette dernière l'énergie et les matières premières ainsi que des opportunités de délocalisations industrielles.

Le fonctionnement de ce système profite globalement à l'Asie orientale étendue au Pacifique (Australie) et en particulier à l'Asie orientale et surtout à la Chine. L'Asie du Nord-Est dégage un excédent commercial sur l'Amérique du Nord d'environ 300 milliards de $ (2012) et de 20 milliards de $ sur l'Amérique du Sud, alors que la Chine est excédentaire avec toutes les zones et avec tous les partenaires à l'exception de l'Australie.

Pour les besoins de la cause, ici celui du cadre de l'ouvrage de référence, la carte n'en souffre pas moins d'un certain nombre d'insuffisances pour mesurer la place de l'Asie-Pacifique dans l'économie mondialisée.

D'abord les références aux IDE sont absentes.

Ensuite, et c'est sans doute le plus important, la connectivité régionale est isolée du reste du monde n'autorisant pas les comparaisons. À la date de référence, l'Union européenne a un PIB supérieur à celui des États-Unis, son commerce au sein de la zone reste en valeur le plus élevé, elle reçoit plus d'IDE que les États-Unis et reste le premier exportateur mondial. De même, son commerce avec l'Afrique est plus élevé

que celui de l'Amérique du Nord avec l'Amérique du Sud et son commerce extérieur avec l'Asie du Nord-Est n'est pas non plus inférieur à celui de l'Amérique du Nord avec cette dernière, alors que le commerce transatlantique, certes inférieur, ne dénote cependant pas un décrochage majeur.

Au total, la carte montre bien la relation nouvelle de l'économie asiatique à la fois avec l'Amérique du Nord mais aussi avec le Pacifique. Il faut toutefois se montrer réservé sur une centralité qui peut apparaître caricaturale dans un monde aujourd'hui globalisé et qui devrait l'être encore plus demain.

Dissertation

L'Asie dans la mondialisation : émergence, réémergence ou basculement ?

Introduction

Les thèses braudéliennes relatives à la translation depuis le XIVe siècle de l'économie monde des villes italiennes vers le Nord-Ouest de l'Europe (Amsterdam puis la Grande-Bretagne) puis vers les États-Unis, sont souvent invoquées pour appréhender les extraordinaires progrès du continent asiatique depuis désormais plus d'une trentaine d'années.

Toutefois, le fait que la Chine surtout, l'Inde ensuite, mais aussi toute l'Asie orientale aient connu jusqu'à la fin du Moyen Âge, voire la fin de l'époque moderne, des périodes de développement économique et commercial (cf. les travaux d'Angus Maddison) qui non seulement n'avaient rien à envier à l'Europe mais s'accompagnaient d'une avance certaine en particulier sur les plans scientifique et technique incite à s'interroger sur la nature des succès économiques asiatiques ainsi que sur leur trajectoire historique.

L'essor de l'Asie est-il un phénomène nouveau ? S'agit-il au contraire de la fermeture d'une parenthèse et dans ce cas pourquoi ? Dans ce contexte, s'agit-il d'un rééquilibrage de l'économie mondiale ou plutôt d'un véritable basculement en faveur de l'Asie et au détriment de l'Occident ?

I. Si les interprétations de la grande divergence avec l'Occident pourtant fondamentales pour appréhender le phénomène restent antagonistes et n'apportent pas de solution tranchée...

A. Les analyses de Kenneth Pomeranz sur le cas chinois...

Vers 1780-1790, l'hégémonie économique de la Chine de la période 1500-1800 prit fin alors que son économie était à peu près au même niveau que celui de l'Europe. Cet équilibre systémique a été rompu en raison d'une grande divergence qui s'opère alors entre la Chine et l'Europe à l'occasion de la 1re révolution industrielle qui se produisit en Grande-Bretagne avant de gagner le reste de l'Europe de l'Ouest. L'historien américain Kenneth Pomeranz, *Une grande divergence. La Chine, l'Europe et la construction de l'économie mondiale,* relativise pourtant les raisons (intellectuelles et politiques) de la supériorité européenne qui expliqueraient le grand écart de développement entre l'Europe et la Chine. Selon lui, les phénomènes économiques et sociaux qui se sont déroulés en Europe et en Asie sont de même nature, et la grande divergence qu'il date des années 1840-1850 se serait produite en faveur de l'Angleterre parce que cette dernière aurait eu surtout la « chance » d'abord de disposer d'importants gisements de charbon à proximité des lieux de l'activité économique quand les ressources chinoises étaient éloignées des grandes régions de production.

B. ... n'emportent pas l'adhésion

Des thèses de ce type peuvent aussi s'appliquer à l'Inde, voire à toute l'Asie orientale au vu de la richesse des découvertes archéologiques de ces dernières années.

Elles sont toutefois loin de faire l'unanimité.

On a ainsi pu reprocher à K. Pomeranz de ne s'intéresser ni au rôle de l'État, ni à l'essor de la science et des nouvelles technologies en Grande-Bretagne qui permirent l'utilisation industrielle du coton et du charbon, alors que l'innovation avait cessé en Chine (cf. Paul Mantoux, *La Révolution Industrielle au XVIIIe siècle*). David Landes, *Richesse et pauvreté des nations,* 1998, a enfin repris récemment les

thèses en usage depuis Max Weber sur la supériorité des valeurs occidentales, plus propices selon lui à l'invention scientifique et technique, rejoignant ainsi Karl Polanyi pour lequel c'est la construction d'une utopie, le libéralisme, et sa réalisation (le marché) qui sont à l'origine de *La Grande transformation* des économies occidentales... et par réaction de la montée en puissance de l'État dans la première moitié du XXIe siècle.

II. ... il n'en reste pas moins que les Asiatiques ont su en un minimum de temps procéder à un véritable rééquilibrage...

A. C'est bien, sauf exceptions, toute l'Asie qui a opéré un rééquilibrage productif et commercial

Dans les dernières décennies, la quasi-totalité des pays asiatiques ont fait leur entrée dans la modernité et sont devenus des États émergents : après le Japon et les NPIA dès les années 1970, ce fut le cas de la Chine depuis les années 1980, de l'Inde après 1991, des pays d'Asie centrale et de l'ASEAN avec l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines. C'est plus récemment le cas pour les pays dits de la « nouvelle frontière de l'Asie » présents en janvier 2013 à Bangkok et qui regroupent près de 350 millions d'habitants, à savoir le Kirghizistan, le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, le Laos, les Maldives, la Mongolie, le Myanmar, le Népal, le Timor-Est et le Viet Nam.

La quasi-totalité de ces pays, derrière la Chine qui a connu des taux de croissance records de l'ordre de près de 10 % depuis une trentaine d'années, a connu ou connaît des taux de croissance souvent supérieurs à 5 %...

B. Un poids signifiant en termes de PIB et de commerce extérieur

Aujourd'hui, le Japon, la Chine et Hong Kong, mais aussi la Corée du Sud, Singapour, l'Inde, l'Indonésie, restent ou sont devenus des acteurs économiques importants de l'économie mondiale.

En conséquence, l'Asie représentait en 2015 près de 35 % du PIB mondial dont 25 % pour l'Asie émergente (dont la Chine et l'Inde) et 6 % pour le Japon contre 40 % pour les pays Occidentaux (Union européenne, États-Unis, Canada). Cette part ne peut que progresser avec des taux de croissance indien et chinois qui continuent d'être de l'ordre de 6 à 7 %.

Pour la même période, les exportations asiatiques de biens et services pesaient globalement 5 764 milliards de dollars (soit 31,5 % du total mondial), et leurs importations 5 575 milliards de dollars (31,8 % du total mondial). Ces chiffres sont supérieurs à ceux de l'Union européenne (2 868 milliards de dollars d'exportations soit 15,5 % du total mondial ; 2 959 milliards d'importations soit 16 % des importations mondiales) et des États-Unis (1 573 milliards de dollars soit 8,6 % des exportations mondiales et 2 270 milliards des importations mondiales soit 12,7 % du total).

C. L'Asie apparaît bien comme le véritable pivot du monde

L'Asie, dont la part dans le PIB mondial a doublé depuis les années 1990 et qui reste le principal moteur de la croissance mondiale, apparaît ainsi comme un véritable aimant qui participe à la réorganisation des territoires, voire à la reconversion de la diplomatie économique et géostratégique des États occidentaux. Si les échanges transpacifiques ont dépassé les échanges transatlantiques dès 1985, les flux Europe-Asie ont dépassé les flux transatlantiques dès 1995 et les échanges entre l'Afrique subsaharienne et l'Asie (du Japon à l'Inde) devancent ceux entre l'Europe et l'Afrique, alors que les échanges entre l'Asie et l'Amérique latine ont eux aussi considérablement augmenté depuis 2006.

Au total, non seulement le continent est devenu le premier centre manufacturier de la planète mais les dépenses de recherche-développement y sont en augmentation constante et dépassent désormais celles de l'Union européenne.

III. Le continent reste affecté par des menaces sérieuses pour l'avenir à moyen terme

A. Les succès asiatiques restent fragiles

Les économies asiatiques, qui restent pour la plupart dépendantes des IDE, restent des économies assez largement tournées vers l'exportation à destination des PDEM occidentaux. Une inversion des flux de capitaux ou un ralentissement de la croissance chez ces derniers ont souvent des effets immédiats sur la croissance et l'emploi en Asie (cf. 1997, 2008, 2012).

C'est en particulier le cas pour les pays de l'ASEAN dont les exportations sont les moins diversifiées et qui sont particulièrement vulnérables à un choc externe. C'est vrai pour les pays exportateurs de matières premières (Cambodge, Philippines, Laos) mais aussi pour ceux où l'activité logistique est dominante (Singapour, Hong Kong).

B. Des modèles de croissance qui restent à réviser

Les pays asiatiques, dont les populations vieillissent, sont encore pour beaucoup des pays à revenu intermédiaire avec un retard conséquent en termes de développement des infrastructures et de qualification de la main-d'œuvre. Ils seront de plus dans l'obligation de réviser un régime de croissance déséquilibré qui se manifeste par un excédent ou un déficit externe significatif, une répartition de la demande interne (entre investissements publics et consommation privée) en faveur des premiers, un maintien d'une inflation élevée, un endettement qui peut être élevé...

En Chine, à Hong Kong, en Malaisie, à Singapour, les excédents traduisent un excès d'épargne par rapport à l'investissement alors que les déficits (péninsule Indochinoise) font la démonstration que l'épargne ne parvient pas à financer l'intégralité de l'investissement.

En termes de répartition de la demande interne, les Philippines, le Laos et le Cambodge s'appuient sur la consommation domestique au contraire de la Chine qui s'appuie surtout sur un taux d'investissement très élevé.

De nombreux pays (Inde, Indonésie, Viet Nam, Cambodge Laos) souffrent d'une inflation qui témoigne d'un sous-investissement ou d'un investissement insuffisamment productif. Enfin, l'endettement public et privé des États asiatiques est loin d'être négligeable. L'endettement public atteint en 2017 234 % du PIB au Japon, 110 % à Singapour, 70 % en Inde.

De même, alors que la seule dette des entreprises chinoises dépasserait 150 % du PIB sur un total dette publique-dette privée de l'ordre de 250 % du PIB, la dette privée coréenne comme celles de l'Inde, de la Thaïlande, des Philippines, de la Malaisie, de Singapour ou de l'Indonésie sont également très élevées.

C. Un effet d'optique indiscutable

Il est incontestable que l'Asie engrange des excédents commerciaux considérables avec l'Occident, qu'elle finance une grande partie de ses déficits publics, qu'elle investit de plus en plus dans ses économies, que sa puissance militaire monte également en puissance. Il n'en reste pas moins que le concept d'un basculement vers l'Asie relève malgré tout d'un effet d'optique qui tient au tableau contrasté qu'offre un Occident empêtré depuis plus de trente ans dans les difficultés de tous types (croissance ralentie, endettement, désindustrialisation, chômage, retour des inégalités sociales...) alors qu'une grande partie de l'Asie a émergé ou, dans le cas de la Chine, réémergé.

Cet indiscutable constat demande malgré tout de sérieuses atténuations si l'on veut considérer la situation en stocks et non plus en flux que ce soit en termes de PIB, de niveau de vie, de capitalisation boursière, d'IDH, de puissance militaire... *A contrario*, les pays asiatiques, dont l'intégration régionale est en gésine, ont de sérieux différends frontaliers, voire des rapports de puissance (Chine-Japon, Chine-Inde, Chine-ASEAN en mer de Chine) qui n'ont rien à envier à ceux des puissances européennes

en 1913-1914 à la veille de la Première Guerre mondiale. Enfin, l'Asie, qui abrite toujours les 2/3 de la population mondiale pauvre, a de plus des problèmes de développement économiques, sociaux et environnementaux considérables à solutionner aujourd'hui et demain alors que sa population va encore croître avant de diminuer dans la seconde partie du siècle.

Conclusion

In fine, la réponse à la question de savoir si l'Asie est en situation d'émergence ou de réémergence n'a qu'une importance secondaire et dépend de la séquence temporelle envisagée.

Il est par contre indiscutable que le continent asiatique a bien connu par rapport à l'Occident, sinon un basculement en raison de ses problèmes, du moins un début de rééquilibrage par rapport aux blocs américain et européen. Ce dernier devrait aussi se poursuivre. Selon une étude du Center for Economics and Business Research de décembre 2017, non seulement l'Inde deviendra la 5e puissance économique du monde en 2018, mais d'ici 2023 la Corée du Sud et l'Indonésie devraient intégrer les 10es places mondiales, Taïwan, les Philippines et le Pakistan les 25es... et la Chine supplanter les États-Unis en 2030 dans un contexte, selon PeW, dans lequel quatre (Chine, Inde, Japon, Indonésie) des cinq premières puissances économiques seront asiatiques. La question reste toutefois ouverte pour l'avenir et dépendra aussi de la façon dont les uns et les autres sauront régler leurs difficultés spécifiques. Le scénario le plus souvent décrit, celui de l'achèvement du basculement en faveur de l'Asie, n'est pas obligatoirement écrit comme semblerait le montrer l'actuel rééquilibrage des flux d'IDE en faveur des PDEM ou encore les évolutions technologiques en cours.

Oral

Les Philippines, une interface du Pacifique ?

Introduction

Les Philippines, archipel de 300 000 km² pour plus de 96 millions d'habitants, sont les territoires les plus peuplés entre l'Asie à laquelle elles appartiennent (Manille-Tōkyō : 3 000 km) et l'Amérique éloignée de plus de 10 000 km (8 500 entre Manille et Honolulu). Peut-on pour autant parler d'une interface ?

I. Les Philippines sont sans doute l'un des pays asiatiques les plus occidentalisés

A. Une longue présence occidentale

Après trois siècles de domination espagnole et près d'un demi-siècle de mise sous tutelle américaine (1898-1946), les Philippines ont accédé à l'indépendance en 1946. Même si, au terme des accords de 1946, les États-Unis y ont fermé leur dernière base (Susic Bay) en 1992, les liens sont restés forts entre les deux pays et les États-Unis y assurent depuis 2012 une rotation de troupes sur des bases philippines.

B. ... a contribué à forger un certain nombre de traits spécifiques de l'Archipel...

Les Philippines sont le seul pays d'Asie où le christianisme (catholicisme) est majoritaire (90 %). Les institutions (constitution de 1987) y sont fortement inspirées du modèle américain. Les langues officielles y sont l'anglais avec le philippin (tagalog).

II. Les Philippines ont aussi toutes les caractéristiques d'un pays asiatique en transition

A. Des performances dignes des NPIA

Le pays bénéficie d'une main-d'œuvre anglophone qualifiée et de sa situation géographique. Depuis le début des années 2000, la croissance y est supérieure à 5 % (6,8 % en 2016), le déficit budgétaire inférieur à 2 % du PIB, les IDE ont été supérieurs à plus de 7 milliards USD. Les réserves en devises s'y élèvent à plus de 80 milliards USD.

B. Les fragilités de nombre d'émergents

Le pays, dont les infrastructures sont insuffisantes et qui connaît une forte pression démographique (2,9 enfants par femme), a un faible IDH. Il souffre de ses inégalités sociales, de la très grande pauvreté d'une partie notable (1/4) de sa population) ainsi que de la corruption et d'une recrudescence de la criminalité ces dernières années due au terrorisme ou au trafic de drogue.

III. Une dualité qui imprègne leurs relations extérieures

A. Des échanges économiques assez équilibrés

En 2016 les Philippines faisaient 82 % de leur commerce extérieur avec la Chine, 15 % avec le Japon, autour de 10 % avec les États-Unis.

B. Des relations extérieures qui le sont aussi.

Les Philippines entretiennent des relations privilégiées avec les États-Unis mais aussi avec l'ASEAN, le Japon et la Corée. Le dialogue stratégique avec la Chine, compromis par la question récurrente des différends territoriaux (îles Spratleys et Scarborough Shoal), s'est nettement amélioré depuis l'élection de Rodrigo Duterte en 2016.

Conclusion

Incontestablement, les Philippines, qui conservent des caractéristiques qui les rapprochent de l'Occident, connaissent actuellement une période de progrès et de croissance qui les apparentent à l'Asie émergente avec pour principal souci son développement et la lutte contre les inégalités sociales. Condamnées au grand écart entre la Chine et les États-Unis, elles attirent aujourd'hui particulièrement l'attention internationale en raison du caractère fantasque d'un président populiste et du caractère brutal de sa lutte contre la drogue.

Chapitre 16
Géopolitique de l'Asie : tensions et nouveaux rapports de force

Michel Nazet

Les pays de cette région du monde se considèrent réciproquement comme des rivaux stratégiques même s'ils coopèrent dans bien des domaines économiques, les guerres y sont peu probables, sans être entièrement exclues. L'ordre international asiatique est donc plus proche de celui que connaissait l'Europe du XIX^e siècle que celui de l'Atlantique Nord au XXI^e siècle.

Henry Kissinger, *La Nouvelle Puissance américaine*, 2002.

DATES CLÉS CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX CONFLITS ET DE LEURS INFLEXIONS SUR LE CONTINENT ASIATIQUE APRÈS 1945

1945 Les troupes chinoises de Tchang Kaï-chek se réfugient à Taïwan.
1947 Première guerre indo-pakistanaise.
1950-1953 Guerre de Corée.
1951 Signature du traité de San Francisco.
1954 Signature du Pacte de Manille (OTASE).
1954-1955 Première crise dans le détroit de Taïwan.
1954-1975 Guerre du Viet Nam.
1962 Guerre sino-indienne.
1965 Deuxième guerre indo-pakistanaise.
1967 Naissance de l'ASEAN.
1971 Troisième guerre indo-pakistanaise.
1972 (février) Voyage de Nixon à Pékin.
1979 Courte guerre sino-vietnamienne.
1979-1989 Intervention soviétique en Afghanistan.
2001 Naissance de l'OCS.
Début de l'intervention américaine en Afghanistan.
2002 Attentat de Bali.

CHIFFRES CLÉS

La montée en puissance des moyens maritimes des puissances régionales

À la suite d'une décennie d'efforts en ce domaine, quatre marines asiatiques (la Chine, le Japon avec 403 000 tonnes, l'Inde avec 227 000 tonnes, la Corée du Sud avec 180 000 tonnes) appartiennent désormais aux huit premières marines mondiales. La Chine est ainsi devenue (avec 1,2 Mt) la deuxième marine de guerre mondiale en tonnage derrière les États-Unis (qui restent la première sur le plan qualitatif) mais devant les Russes, alors que la France, désormais au 6e rang, resterait la 2e sur le plan qualitatif... la Chine a admis au service actif 80 bateaux sur les quarante-huit derniers mois, dont six sous-marins. Elle a également renforcé sa flotte de soutien avec huit pétroliers ravitailleurs, ce qui lui permet désormais d'aller partout dans le monde... la flotte chinoise, dont les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) chinois ont, en quittant la mer de Chine, effectué en 2016 leurs premières patrouilles dans le Pacifique, aurait toutefois, selon Bernard Prézelin, « vingt ans de retard en matière de guerre des mines, et commence tout juste à se former à l'usage du porte-avions ».

Source : Flottes de Combat 2016, Éditions Maritimes et d'outre-mer, 2016.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

Les conflits en mers de Chine

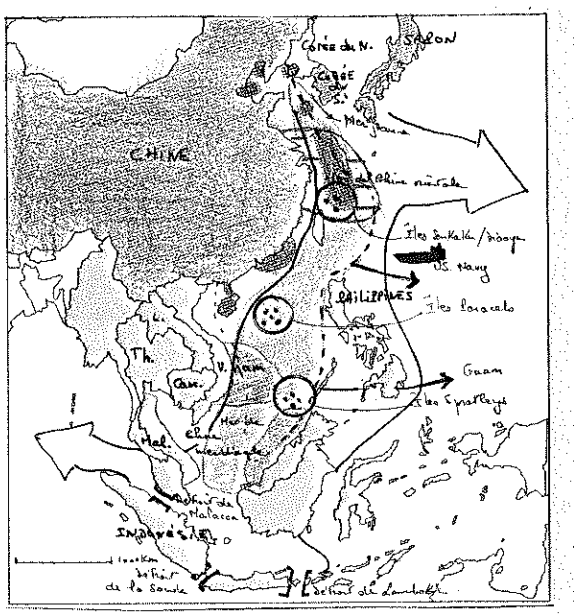

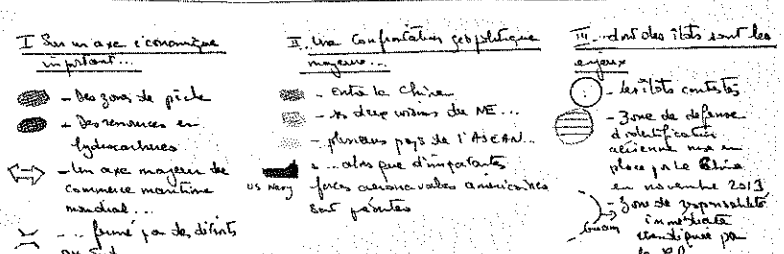

Géopolitique de la péninsule Coréenne

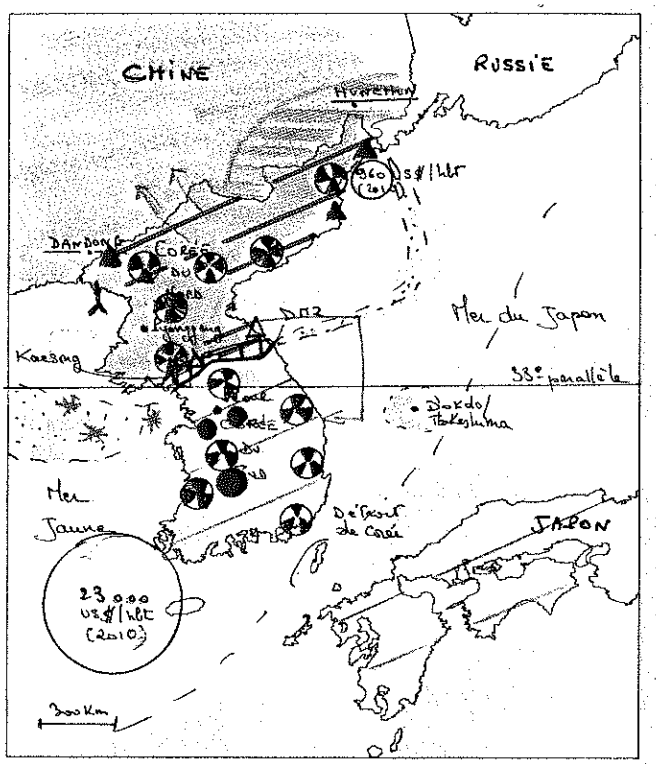

I La péninsule coréenne au passé reste très présent...

DMZ – Une "zone démilitarisée" depuis 1953

– Des zones maritimes contestées dont Dokdo/Takeshima avec le Japon

– La Corée du Nord communiste bénéficie du départ de la RDC qui accueille des populations nord-coréennes

– La Corée du Sud reste sous le "parapluie régional américain"

II ... est plus que jamais divisée et militarisée

$/hbt – des différences de $/hbt sont considérables entre la Corée

– ... alors que la Corée du Nord reste touchée par la malnutrition

... mais maintient une forte présence militaire sur la frontière

... et dispose de missiles opérationnels d'une portée de 2000 Km

... face aux bases américaines de Corée du Sud

... dans une péninsule très militarisée

III ... alors que les signes d'intégration ou de désintégration sont rares

▲ Dandong – Des zones économiques spéciales et des zones économiques de coopération frontalière au Nord

Kaesong – ZES commune avec deux Corées, "thermomètre" de leurs relations

– Visites périodiques de familles séparées

Introduction

À la suite de la crise asiatique de 1997, Jean-Luc Domenach, *L'Asie en danger,* dressait un tableau très pessimiste de l'état d'un continent en passe de devenir, selon lui, « sans foi ni loi » en raison de ses déséquilibres politiques et sociaux. Il pointait alors les responsabilités d'une régionalisation qui n'avait pas su ni résoudre les conflits du passé, ni rapprocher les États et les sociétés. Il mettait en avant aussi la course aux armements ainsi que les responsabilités de la Chine et du Japon dont les divisions contribuaient aux fragmentations d'« une région défaite ».

PROBLÉMATIQUES

- ***Qu'en est-il de ce constat plus de quinze ans après alors qu'aucun grand conflit n'a éclaté ?***
- ***Quel est le jeu des acteurs principaux dans la zone ?***
- ***Quels sont aujourd'hui les principales frictions entre les puissances régionales et les principaux conflits à caractère global du continent ?***

I. Le jeu des principaux acteurs dans la zone

A. Le jeu de go des trois principaux acteurs : Chine, Inde, Japon…

Chine et Inde, les puissances montantes

Pour l'essentiel, la Chine veut en priorité pérenniser son régime et son développement. À l'extérieur, outre les objectifs de s'assurer un espace de sécurité stratégique, d'assurer son indispensable approvisionnement en matières premières ainsi que d'assurer la liberté de ses moyens de communication, elle entend mener une politique de grande puissance à l'échelle globale comme régionale. Son premier objectif est de desserrer l'étreinte américaine (flotte, alliances régionales) afin de régler la question taïwanaise à son profit et (re) devenir une puissance régionale reconnue, sinon suzeraine, sur des espaces hier dominés par elle. Elle veut aussi se poser en modèle concurrent de celui qui est promu par les puissances occidentales.

Les grandes lignes de lecture du jeu indien ne sont *a priori* pas si différentes de celles de la Chine.

L'Inde a pour priorité de gérer la question du Cachemire avec le Pakistan et de maintenir, face à la Chine, son intégrité territoriale dans le nord… Il lui faut aussi assurer la sécurité de son approvisionnement énergétique et de ses routes commerciales. Comme la Chine, l'Inde, qui est une puissance à l'étroit dans son environnement, tente de nouer des partenariats qui lui donnent une profondeur stratégique. C'est la première finalité de la politique du *Look East policy,* définie au début des années 1970, qui vise à la sortir du « carcan sud-asiatique » hérité en 1947 et lui permettre de se réinsérer en Asie en se rapprochant de l'ASEAN, du Japon, des pays du Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande). Favorable à une multipolarité coopérative et

membre des BRICS, le pays doit y gérer une relation complexe avec la Chine. Enfin, l'Inde qui se voit, selon Pratap Bhanu Mehta, comme « une puissance montante » qui, au nom de ses intérêts, mène une politique active tous azimuts à l'échelle planétaire, a la tentation, elle aussi, de se poser un modèle en raison de son régime démocratique et de l'originalité de sa civilisation.

Le Japon reste déterminé par les conséquences de la Seconde Guerre mondiale

Le jeu géopolitique japonais reste contraint par les conséquences et le souvenir de la Seconde Guerre mondiale. Le pays reste ainsi très fortement lié avec les États-Unis alors que demeurent aussi des litiges persistants avec les voisins russe, chinois et coréen.

Dans ce cadre, le pays s'en est longtemps tenu à la « doctrine Yoshida* » (Premier ministre à de nombreuses reprises entre 1946 et 1954) qui consistait à faire de la croissance économique la première priorité du pays tout en adoptant un profil bas en matière de politique étrangère et une politique d'armement très modeste. Cette politique l'a aussi conduit à prôner une posture multilatérale, pacifiste (participations aux opérations de maintien de la paix de l'ONU) et un attachement marqué « aux valeurs de liberté, de démocratie, de respect pour les droits de l'homme et la primauté du droit » (Tarō Asō, 2006). Il n'en reste pas moins que plus de 60 ans après la Seconde Guerre mondiale, le pays est, selon Hosoda Yuichi, aujourd'hui à la recherche d'une nouvelle identité internationale qui serait caractérisée par une expression de puissance plus traditionnelle, une politique étrangère et de défense plus autonome, un retour en Asie, un rapprochement avec la Chine.

B. … détermine aussi largement celui des autres États

Un contexte dans lequel les relations avec les grands voisins comme le poids de l'islam peuvent peser

De façon générique, les positionnements géopolitiques des autres acteurs asiatiques sont fonction de leurs intérêts, des relations passées et de leur proximité géographique avec les trois principales puissances asiatiques.

Ils peuvent aussi être facteur de tel ou tel problème spécifique, comme la prégnance plus ou moins forte de l'islam qui prend en écharpe le continent depuis l'Asie centrale (80 millions de musulmans) jusqu'à l'Asie du Sud-Est avec quatre États très peuplés où il est majoritaire : le Pakistan, Bangladesh, l'Indonésie, la Malaisie. Cette zone est le centre de gravité démographique du monde musulman avec près de 800 millions d'individus, soit plus de la moitié des musulmans du monde. L'islam et l'émergence d'un islamisme radical depuis les années 1980 peuvent, outre être à l'origine d'attentats (celui de Bali en octobre 2002 a fait plus de 200 morts), nourrir des séparatismes au Sri Lanka, en Chine (Ouïghours), dans le sud de la Thaïlande (provinces de Narathiwat, Pattani, Satun, Songkhla, Yala) aux Philippines (Mindanao)… alors que la Jemaah Islamiyah, d'obédience wahhabite et dont les dirigeants se sont rapprochés de Daesh, revendique la création d'un État islamique qui comprendrait l'Indonésie, la Malaisie, le Sud des Philippines.

Le jeu des États-Unis, acteur à part en Asie

L'intérêt des États-Unis pour la région remonte à la fin du XIX^e siècle. Cet intérêt faiblit au cours des années 1930 en raison du repli isolationniste mais la guerre du Pacifique marqua leur retour. Ils occupèrent le Japon en 1945, et la région fut touchée par la pactomanie (OTASE) de l'époque de Foster Dulles (1953-1959) à l'heure du *containment*. Si ensuite, à l'issue de la guerre du Viet Nam, ils perdirent l'Indochine, ils purent compter sur l'appui du Japon et des NPIA.

Récemment, la relation sino-américaine, longtemps fluctuante, a pris une place de plus en plus importante en raison de l'ascension chinoise. Si la victoire des communistes fut à l'origine d'une confrontation, celle-ci s'acheva avec le voyage de Richard Nixon en Chine en février 1972. Le rapprochement se poursuivit ensuite en dépit des contentieux liés au déficit commercial américain, à Taïwan, aux problèmes liés aux droits de l'homme ou à la liberté religieuse en Chine, à des incidents comme le bombardement de l'ambassade chinoise en 1999 dans l'ex-Yougoslavie...

La situation présente marque toutefois une véritable inflexion. Indiscutablement, la montée en puissance de la Chine inquiète les États-Unis qui à l'heure du second mandat de B. Obama, ont souhaité renforcer dans la région leur stratégie du pivot (ou de *rebalancing*) par un accroissement de leur présence militaire dans la région ainsi que par un renforcement de leurs liens économiques et stratégiques avec les États de la zone, ou par la création de nouveaux comme avec le Viet Nam ou la Birmanie. Cette politique est toutefois révisée par le président Trump qui entend faire passer les intérêts économiques de son pays avant ses intérêts stratégiques, quitte à laisser le champ libre à la Chine dans la région.

II. Espaces conflictuels d'hier et d'aujourd'hui : frontières et espaces maritimes

A. Des lieux de régulations peu nombreux et surtout imparfaits

En dehors de l'OCS...

Les instances de régulation ou de coopération politique (*East Asia Summit* excepté) ne sont pas nombreuses en Asie dans la mesure où la Chine entend y privilégier les relations bilatérales.

L'Organisation de coopération de Shanghai* (OCS), héritière du groupe de Shanghai (1996) est une organisation créée en juin 2001 dont le siège est à Pékin et qui regroupe aujourd'hui la Chine, la Russie, l'Inde et le Pakistan, les États d'Asie centrale à l'exception du Turkménistan. L'Iran, la Mongolie et l'Afghanistan y ont un statut d'observateurs (statut refusé aux États-Unis et au Japon) alors que la Turquie, la Biélorussie et le Sri Lanka sont des « partenaires de dialogue ». Ses missions essentielles visent à sauvegarder la paix, renforcer la confiance et les relations de bon voisinage entre les membres, et à ce titre la sécurité des frontières, sans qu'il existe cependant, malgré un incontestable rapprochement sur le plan militaire, de clauses de défense mutuelle. L'OCS, qui comprend une structure anti-terroriste régionale située à Tachkent a également une vocation dans ce domaine.

Les Chinois et les Russes y affichent une convergence à la tonalité anti-américaine mais leur jeu y est particulièrement complexe. La Russie, qui se veut une puissance eurasiatique cherche à contrôler la poussée de la Chine en Asie centrale, alors que la Chine cherche à y renforcer ses réseaux bilatéraux et favoriser ses échanges.

L'équation indienne n'est guère plus simple : pays de l'organisation le plus proche des États-Unis, l'Inde en attend ouvertement une intensification de ses relations économiques avec la Chine (infrastructures), comme avec la Russie et l'Asie centrale (énergie). Elle espère aussi y trouver une plateforme de rencontre avec un Pakistan dont les relations avec les États-Unis sont devenues houleuses alors qu'elles s'améliorent avec la Russie.

... surtout des forums

Les Sommets de l'Asie orientale (*East Asia Summit – EAS*) sont des réunions pan-asiatiques qui se tiennent chaque année depuis 2005 entre les dirigeants de seize pays de l'Asie orientale et de la région proche : tous les pays de l'ASEAN, la Chine, la Corée du Sud, le Japon, l'Inde, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Russie et les États-Unis y participent depuis 2011. Depuis 2008, les réunions se tiennent chaque année après celle des dirigeants de l'ASEAN. Le sommet a une connotation économique et sociale mais les questions stratégiques y sont évoquées. Lors de celui qui s'est tenu à Brunei en octobre 2013 furent abordés la question de la non-prolifération nucléaire, la situation dans la péninsule Coréenne, les problèmes de sécurité maritime et le règlement des conflits de la mer de Chine du Sud.

Depuis sa création en 2005, le Sommet de l'Asie de l'Est a servi de forum de dialogue sur les questions stratégiques concernant l'Asie de l'Est (la prolifération nucléaire, la situation de la péninsule Coréenne, les conflits en mers de Chine) ainsi que sur d'autres questions régionales et mondiales, notamment le terrorisme international, l'énergie, les maladies infectieuses, les catastrophes naturelles, le développement durable et la réduction de la pauvreté, l'immigration irrégulière, le développement de zones de libre-échange en Asie... Les sommets se concluent sur des déclarations. Le 12e et dernier sommet qui s'est tenu à Manille en novembre 2017 s'est contenté de réaffirmer le rôle d'un forum dont la finalité reste de promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité économique en Asie de l'Est.

B. Un continent au péril des irrédentismes et aux frontières terrestres parfois encore contestées

Des irrédentismes nombreux et anciens

En raison de la mosaïque d'ethnies et de religions, les régionalismes, irrédentismes, guérillas plus ou moins larvées sont très nombreux et parfois très anciens en Asie. Ils existent à l'échelle des États-continents que sont l'Inde et la Chine mais aussi à échelles plus réduites aussi bien en Afghanistan (tensions entre Hazaras, Pachtounes, Tadjiks, Ouzbeks) qu'au Pakistan (Baloutchistan). En Asie du Sud-Est, outre les séparatismes musulmans qui affectent la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines, la Birmanie avait la particularité d'avoir, avec les Karens, la guérilla la plus ancienne du continent (1948) avec celle des Hmongs aux

confins du Laos, du Viet Nam et la Thaïlande... alors que, par contre, l'insurrection des Tigres Tamouls, active depuis 1972, s'est achevée en 2009.

Des conflits frontaliers résiduels

La question des frontières terrestres est assez largement résiduelle sauf aux confins de l'Himalaya, et ne pose, contrairement aux frontières maritimes, que peu de problèmes à l'échelle continentale.

Ainsi, si la délimitation des frontières a pu fait problème en Asie centrale au lendemain de la chute de l'URSS, elle a été résolue par la concertation. Des commissions mixtes (dyades) se sont attelées à une tâche parfois difficile comme dans la vallée de la Ferghana entre l'Ouzbékistan et le Kirghizistan et où très récemment encore l'Ouzbékistan semblait souhaiter fixer unilatéralement la frontière entre les deux États.

La Chine a de même réglé la question des frontières avec ses voisins : avec la Russie à l'issue de plusieurs traités qui remontent aux années 1980 ainsi qu'avec la Birmanie ou le Viet Nam au début des années 2000. Les principales contestations terrestres pendantes portent sur la frontière sino-indienne : l'Aksai Chin administrée par la Chine est revendiquée par l'Inde tout comme la Vallée de Shaksgam alors que la Chine ne reconnaît pas la souveraineté indienne sur l'Arunachal Pradesh.

Alors que la frontière indo-népalaise est une frontière ouverte depuis 1950, l'Inde a également des problèmes de frontière avec le Pakistan pour la région du Cachemire en général, et le glacier de Siachen qu'elle contrôle en particulier. Elle en a aussi avec le Bangladesh où la frontière est probablement la plus complexe du monde avec un jeu d'enclaves en forme de poupées russes mais pour lesquelles un accord a été trouvé en 2011.

Enfin, le Pakistan a, quant à lui, un problème de voisinage avec l'Afghanistan à propos de la ligne Durand de 1893 qu'il n'a pas reconnu alors que le conflit de 2010 entre la Thaïlande et le Cambodge, à propos de la zone frontière entourant le temple cambodgien de Preah Vihear, est plus anecdotique.

C. Des contentieux maritimes qui peuvent se révéler dangereux

Une imbrication que le droit de la mer n'a pas résolu

La convention des Nations unies (dite de Montego Bay) de décembre 1980 était censée fixer des règles universelles : définition des zones maritimes (mer territoriale, zone économique exclusive, haute mer...), des droits et devoirs des États.

À de rares exceptions (en Asie centrale surtout), les États d'Asie ont signé et le plus souvent ratifié la convention de Montego Bay depuis la fin des années 1990, mais les désaccords perdurent en raison de nombreux litiges insulaires qui mettent en jeu la souveraineté des États (droit de contrôle des passages) dans des eaux à la fois empruntées par le commerce international et riches en matières premières (pétrole, ressources halieutiques).

Sont pour l'essentiel concernées du Nord-Est au Sud-Ouest : les eaux autour des Kouriles du Sud (disputées par le Japon et la Russie), celles des îlots Takeshima/Dokdo (par le Japon et

la Corée) en mer du Japon, celles entre la Chine et les deux Corée, les eaux des Îles Senkaku/Diaoyutai (Japon, Chine, Taïwan) en mer Jaune et en mer de Chine orientale.

Des conflits liés surtout aux revendications chinoises

Les conflits les plus préoccupants restent cependant ceux qui concernent les archipels Paracels et Spratleys où s'opposent la Chine et de nombreux pays de l'ASEAN riverains (Viet Nam, Malaisie, Brunei, Philippines, Indonésie).

Si les grands détroits de la zone ne posent pas de véritable problème, le libre passage s'exerce dans le détroit de Malacca comme dans celui de Tsushima (Corée). Le détroit de Formose qui a donné lieu dans le passé des crises internationales aiguës (1954-1955, 1958, 1995-1996) est lui étroitement lié aux relations entre la RPC et Taïwan.

L'océan Indien qui n'a pas donné lieu à un partage entre Inde, Pakistan et Bangladesh est aussi devenu un véritable enjeu de puissance en raison de ses enjeux commerciaux (70 % du pétrole mondial y transite). L'Inde y développe sa flotte, l'*Indian Navy*, pour qu'elle y devienne « la force prééminente de la région » mais doit faire face à la Chine qui entend sécuriser ses approvisionnements grâce à l'établissement de relais portuaires (« le collier de perles ») où ses navires peuvent mouiller.

III. Les enseignements de deux conflits asiatiques majeurs : le Cachemire et la Corée

A. Le Cachemire, agenda inachevé de la partition Inde-Pakistan

Un problème qui remonte à la partition Inde-Pakistan

Le Cachemire est à l'origine un État princier de 218 000 km² en majorité musulman (plus de 90 %) mais comportant une minorité hindoue dans les régions du Jammu et du Ladakh. Lors de l'indépendance, le radjah du Cachemire, Hari Singh, refusa de choisir entre l'adhésion au Pakistan ou à l'Inde. Suite à des massacres commis par des musulmans, il dut demander en octobre 1947 l'intervention des troupes indiennes en échange de son adhésion à l'Union indienne. Sur le terrain, les troupes régulières indiennes et pakistanaises se trouvèrent bientôt confrontées. L'ONU, saisie du problème, obtint un cessez-le-feu en janvier 1949 contre l'acceptation d'un projet de référendum. Les troupes se retirèrent alors sur une ligne de cessez-le-feu, *la ligne de contrôle*, qui sert encore de frontière. Peu à peu, la partie contrôlée par les troupes indiennes redevint relativement stable sous le nom de Jammu et Cachemire, territoire faisant partie de l'Union indienne mais avec un régime d'autonomie plus grand que les autres États de l'Union alors que le Cachemire occidental formait un État en théorie indépendant mais sous le contrôle du Pakistan, le Azad Cachemire (ou *Cachemire libre*) uni au Gilgit Baltistan. La question se compliqua lorsque, à l'occasion de la guerre sino-indienne de 1962, la Chine occupa le Cachemire Nord (Aksai Chin et vallée de Shaksgam).

Des positions apparemment inconciliables sur fond de crises récurrentes

Pour l'Inde, le Cachemire est indien à la suite de l'adhésion à l'Union indienne et cette adhésion a été entérinée par les élections successives qui s'y sont déroulées même si le référendum prévu par l'Onu n'a pas été organisé en raison du refus du Pakistan de retirer ses troupes... La tenue de ce dernier est devenue inutile aujourd'hui et pourrait même se révéler dangereuse en réveillant les tensions latentes entre les communautés, d'autant plus que l'Inde fait valoir que si l'Union indienne est un État laïque et que les musulmans y sont libres de pratiquer leur religion, ce qui ne serait pas vrai pour les bouddhistes et les hindouistes si les Cachemiris passaient sous contrôle du Pakistan.

Le Pakistan défend les thèses inverses. C'est le massacre de musulmans qui ont provoqué l'intervention pakistanaise au Jammu. Le Cachemire est pakistanais puisqu'il est musulman et que ses débouchés naturels vers la plaine sont en territoire pakistanais, et l'Inde le sait si bien qu'elle ne veut pas de référendum sur la question...

En raison de l'impasse diplomatique, les crises ont été récurrentes. Le Cachemire fut l'enjeu de la guerre de 1965-1966 mais ne fut pas concerné par la guerre de 1971 qui eut pour théâtre principal le Pakistan oriental (Bangladesh). Si par l'accord de Simla du 2 juillet 1972 les deux pays se sont engagés à « résoudre leurs différends par des moyens pacifiques », une guerre de positions s'y engagea à partir de 1983, dans le Karakorum (au sud du glacier du Siachen), les Indiens interdisant aux Pakistanais l'accès au col éponyme à la frontière chinoise avec une confrontation en 1999 dans le secteur de Kargil. En 2001-2002, une nouvelle guerre faillit être déclenchée à la suite de l'attaque contre le Parlement indien.

La question du Cachemire s'est aussi trouvée compliquée par le fait qu'un parti indépendantiste est né dans la partie indienne avec le soutien du Pakistan. Des mouvements djihadistes s'y sont développés après le soulèvement de 1989 qui aurait fait depuis plus de 100 000 morts.

Des tensions qui après une brève baisse d'intensité sont de nouveau très fortes

La situation s'était quelque peu calmée entre 2002 et 2008 en raison d'un dialogue du pouvoir en place avec les musulmans modérés ainsi qu'avec le Pakistan (abandon de la demande pakistanaise de référendum contre une autonomie accrue des deux parties de la région) qui s'était traduit par l'assouplissement des contrôles frontaliers. Le passage de la frontière s'était en particulier assoupli. Les pourparlers ont été interrompus par les attentats de Bombay de 2008 et les échanges de tirs entre les armées indienne et pakistanaise ont été sporadiques depuis 2015 avec une nette intensification en 2017, alors que le Cachemire a été touché depuis 2016 par des émeutes qui se heurtent à une ligne dure adoptée par le BJP face aux « séparatistes » et à leurs soutiens pakistanais.

B. La Corée du Nord, butte témoin du communisme en Asie

Les deux Corée, un destin de plus en plus divergent depuis 1948, des relations entre confrontation et dialogue sur lesquelles soufflent le chaud et le froid

La Corée, indépendante et unie pendant toute la période historique, fut, à la veille de la capitulation japonaise du 10 août 1945, divisée en deux zones d'occupation, l'une russe, l'autre américaine. Cette division qui courait le long du 38e parallèle devait aboutir en 1948 à deux États : la République populaire démocratique de Corée (RPD) et la République de Corée du Sud. Une attaque de la Corée du Nord contre le Sud conduisit ensuite, entre 1950 et 1953, à une guerre internationalisée où intervinrent des troupes américaines ainsi, aux côtés des Nord-Coréens, que des « volontaires » chinois.

À la suite de l'armistice de Pan Mun Jom (1953) la paix définitive n'a jamais été signée entre les deux Corée dont le destin devait diverger.

En effet alors que Corée du Sud s'est industrialisée et démocratisée dans les années 1980, la Corée du Nord a conservé un régime communiste dirigé par la même famille avec Kim Il-sung (entre 1948 et 1994), Kim Jong-il (entre 1994 et 2011), Kim Jong-un depuis décembre 2011. Elle a pratiqué en continu une idéologie sans concession (le *juche**) qui s'est traduit par la mise en place d'une économie autarcique et une défense nationale indépendante qui ont conduit à des résultats économiques catastrophiques avec l'apparition d'une famine endémique ainsi qu'à la concrétisation de son ambition nucléaire.

Dans ce contexte, les épisodes rocambolesques et sanglants provoqués par le Nord se sont multipliés… Ils n'ont toutefois pas empêché les deux pays d'établir des contacts à plusieurs reprises en 1972, 1984-1985, 1991-1992, toujours entrecoupés de tensions et de suspensions… Avec parfois quelques progrès comme au début des années 2000 dans le cadre de la *sunshine policy* qui permit d'organiser la visite croisée des familles séparées, l'envoi de riz vers le Nord, l'inauguration de la zone franche de Kaesong en juin 2004… Toutefois, l'élection en 2008 du conservateur Lee Myung-bak en Corée du Sud fut à l'origine d'une dégradation des relations : torpillage d'une corvette sud-coréenne par un sous-marin nord-coréen en mars 2010, précédant des tirs d'artillerie de l'armée nord-coréenne contre une île sud-coréenne en novembre de la même année. Plus récemment les relations, entre échanges de tirs sporadiques et accommodements de circonstance, ne s'étaient pas vraiment pacifiées avec Kim Jong-un (depuis 2012) et Park Geun-hye (entre 2013 et 2017), tous deux les héritiers de dirigeants historiques des deux Corée. Il semblerait néanmoins qu'à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver à PyeongChang de 2018 on ait assisté à une nouvelle esquisse de rapprochement entre ces deux dernières avec plusieurs rencontres inter-coréennes (entre Kim Jung-un et *Moon Jae-in*) et au printemps 2018 et l'annonce officielle de la fin de l'état de guerre sur la Péninsule.

À l'échelle globale, un problème géopolitique global lié à un risque de prolifération nucléaire et d'embrasement régional

La survie du régime nord-coréen est liée à sa capacité de nuisance (programme nucléaire) qui lui a servi à négocier des aides alimentaires, la fourniture de centrales nucléaires civiles

tout en lui laissant le temps de se doter de l'arme atomique. Successivement, la Corée du Nord a ainsi adhéré au TNP en 1985, a accepté en janvier 1992 un accord sur l'inspection de ses installations par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) puis le gel de son programme en 1994 après un premier retrait du TNP... avant de tirer un missile balistique d'une portée de 1 500 km en 1998, de se retirer définitivement du TNP en 2003, et d'annoncer en 2005 qu'elle disposait d'une arme atomique effectivement testée en 2006 avant de procéder depuis à une demi-douzaine d'essais qui ont donné lieu à une escalade verbale entre D. Trump et Kim Jong-un... puis à une désescalade tout aussi brutale au point de démarrer un dialogue sur la dénucléarisation de la péninsule Coréenne.

Au total, la question coréenne est, au-delà du risque de prolifération nucléaire et d'un dérapage incontrôlé de ses dirigeants, un défi majeur en raison de rivalités emboîtées : la rivalité entre les deux États coréens recouvre d'abord une lutte d'influence régionale entre le Japon et la Chine qui protège la Corée du Nord, mais aussi entre la Chine et les États-Unis protecteurs de la Corée du Sud et du Japon. Depuis 1996, un dialogue à six, très épisodique, a été mis en place dans lequel participent la Russie, les États-Unis, la Chine, le Japon... mais, le plus souvent, pas la Corée du Nord qui argue de motifs divers pour ne pas le faire. La finalité première de cette structure semble, alors que la réunification affichée des deux Corée est illusoire en raison de leur écart de développement, de pouvoir autoriser, ne serait-ce que par des pressions sur la Chine qui semble être en capacité de le faire, un contrôle au moins minimum sur la Corée du Nord dans l'attente qu'elle s'ouvre et se modernise dans le cadre de la doctrine byungjin, voire, à plus long terme, se rapproche de la Corée du Sud.

IDÉES REÇUES

En Asie, la guerre serait déjà programmée

Jean-François Susbielle (*Chine-États-Unis, la Guerre proclamée, Les Royaumes Combattants, Chine-États-Unis, l'assaut final*), annonce, depuis quelques années déjà, une guerre en Asie. Effectivement, la tension monte actuellement sur ce continent au point de susciter des comparaisons légitimes avec la situation européenne à la veille de 1914 ou celle des années 1930 (cf. J. Giraudoux, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, 1935). Rien n'est toutefois jamais écrit d'avance. Ainsi, non seulement l'Asie semble parfois être un théâtre où le jeu des acteurs est bien connu au point d'être convenu, mais la complexité du terrain donne quelques raisons d'espérer : les conquêtes territoriales, contrairement au développement, n'y sont actuellement la priorité de personne alors que la configuration de divers rapports de force dans la région offre un équilibre des forces dans un jeu où les alliances stratégiques et tactiques sont, comme dans le domaine économique, presque toujours croisées ou à front inversé.

LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Détroit de Malacca

Le détroit de Malacca constitue un axe névralgique pour l'Asie. Il forme un goulet d'étranglement, long d'environ un millier de kilomètres et large à certains endroits de 40 kilomètres. C'est l'un des détroits les plus fréquentés au monde, avec plus de deux cents passages journaliers en moyenne et le transit de 40 % du commerce mondial en valeur même si, le chenal est parfois peu profond, les grands pétroliers passent par le détroit de Lombok qui rallonge le voyage d'un millier de kilomètres vers le Japon et la Chine. Le détroit, sous le régime du libre passage, est sous l'autorité conjointe de la Malaisie, de l'Indonésie et de Singapour, mais les grandes puissances régionales n'en sont pas très éloignées : l'Inde dispose d'une base à Nicobar et la Chine d'infrastructures militaires sur la grande île Coco ainsi que de facilités sur les îles de Katan et Zadaikyi tout en ayant des vues sur l'île de Hainggyi près de Malacca. Enfin, les flottes de guerre japonaise et américaine, ne serait-ce que pour lutter contre la piraterie, ne sont pas très éloignées non plus. La fragilité de la position stratégique chinoise y explique en grande partie son souhait d'ouvrir d'autres routes, qu'elles soient terrestres (vers l'Asie centrale) ou maritimes (route maritime du Nord).

Détroit de Formose (ou de Taïwan)

Le détroit est long de 180 km sur 130 km de large et sépare la République populaire de Chine de Taïwan (République de Chine). Apparemment, cette zone très conflictuelle lors de la Guerre froide est devenue aujourd'hui un trait d'union en raison des relations maritimes et des échanges (vols directs, ECFA) initiés depuis quelques années. Les îles sont en grande partie démilitarisées depuis la fin des années 1980 et la zone est aujourd'hui ouverte à la libre circulation. Toutefois, la détente dans le détroit de Taïwan reste une détente armée en raison d'une part des livraisons d'armes américaines au régime de Taipei et de l'autre de la modernisation très rapide de l'APL... De même, faut-il réintégrer la question du détroit de Taïwan dans une grille de lecture plus large, celle d'une Chine qui tente de desserrer ce qui ressemble à un carcan maritime. De plus, il est sans doute illusoire de ne retenir que la tranquillité du détroit alors que la Chine fait preuve d'agressivité dans ses revendications sur les îles Senkaku/Dyaoyutai, sur les Riuykyu (Okinawa en 2013), en mer de Chine méridionale au Sud.

Bibliographie

Lecture indispensable

Philippe Pons, *Corée du Nord, un État-guérilla en mutation, La suite des temps*, Gallimard, 2016, 720 p.

L'auteur montre que la résilience de cet « État-guérilla », organisé par Kim Il Sung, est sans doute à chercher moins dans son caractère stalinien que dans un nationalisme invétéré qui doit faire face aujourd'hui aux visées hégémoniques de la Chine et au retour de la Russie sur la scène diplomatique régionale. Dans ce contexte, alors même que l'économie se transforme peu à peu suite aux réformes de la dernière décennie, il est peu probable que les dirigeants nord-coréens, après l'occasion manquée dans les années 1990 avec la signature de l'accord-cadre de 1994, renoncent à un nucléaire qu'ils perçoivent comme leur assurance vie. Dans un contexte où les intérêts chinois sont contradictoires et les dirigeants nord-coréens, qui ne sont pas irrationnels, sont prêts à prendre des risques, les risques d'escalade sont finalement grands.

Ouvrages

Jean-Luc Domenach, *L'Asie en danger*, Paris, Fayard, 1998, 327 p.

Jean-Charles Jauffret, *La Guerre inachevée, Afghanistan, 2001-2013*, Autrement, 2013, 345 p.

Juliette Morillot et Dorian Malovic, *La Corée du Nord en 100 questions*, Texto, 2017.

Philippe Richer, *La Chine au Milieu de l'Asie, De Mao à Xi*, Les Indes savantes, 2017, 235 p.

Jean-Christophe Victor, *Asie, itinéraires géopolitiques*, Tallandier et Arte Éditions, 2016, 143 p.

Articles dans les revues

Nathalie Fau, *Les enjeux économiques et stratégiques du détroit de Malacca*, Géoéconomie n° 67, novembre-

Ifri, « Asie orientale : montée des tensions et rivalité sino-américaine », *Ramses 2017*, p. 248-251.

Ifri, « Asie du Sud-Est : d'inquiétantes incertitudes », *Ramses 2018*, p. 236-239.

Ifri, « Chine, la nouvelle puissance », Ramses 2019, p. 94-141.

Jean-Luc Racine, « La nouvelle géopolitique indienne de la mer : de l'océan Indien à l'Indo-Pacifique », *Hérodote* n° 163, 4e trimestre 2016, p. 101-129.

Dans les salles obscures

Pierre-Olivier François, *Corée, l'impossible réunification*, en deux parties : *Les frères ennemis* et *Si proches et si loin*, Documentaire, Alegria, Arte France, 2013.

Kathryn Bigelow, *Zero Dark Thirthy*, 2012. La traque de Ben Laden entre 20001 et 2011 et la conclusion le 2 mai 2011 à Abbottabad au Pakistan de l'opération *Neptune's Spear*.

John Matthew Matthan, *Sarfarost*, 1999, film indien distribué par Eros International. Un policier indien, engagé dans un combat contre le terrorisme, enquête de Bombay à la frontière indo-pakistanaise sur les trafics d'armes instrumentalisés par les services secrets pakistanais.

Aamir Bashir, *Harud* (*Automn*), 2010. Un film indien avec pour toile de fond le conflit du Cachemire à la fin des années 2000.

Articles sur le web

Théo Clément, *Quelles sont les raisons des réticences chinoises aux sanctions économiques contre la Corée du Nord ?*, le 15 novembre 2017, www.diploweb.com

Alexandre Lappara, *Enjeux stratégiques de la Route de la soie*, Geolinks, novembre 2017, http://www.geolinks.fr/grands-enjeux/les-enjeux-geopolitiques/enjeux-strategiques-de-la-route-de-la-soie/

Christophe-Alexandre Paillard, *La chute du régime nord-coréen est-elle envisageable ?*, le 20 mai 2017, www.diploweb.com.

Margaux Schmit, L'Afpak : dossier géopolitique et stratégique, le 19 décembre 2016, www.diploweb.com

Sites internet

Silkroadstudies.org

le Silk Road studies Program Central du Asia-Caucasus Institute affilié à Johns Hopkins University et Insitute for Security and Development Policy de Stokholm étudie les transformations géoéconomiques de la zone de référence.

Commentaire de documents

L'Afghanistan, un trait d'union entre le Proche-Orient et l'Asie et/ou un reflet des complexités régionales ?

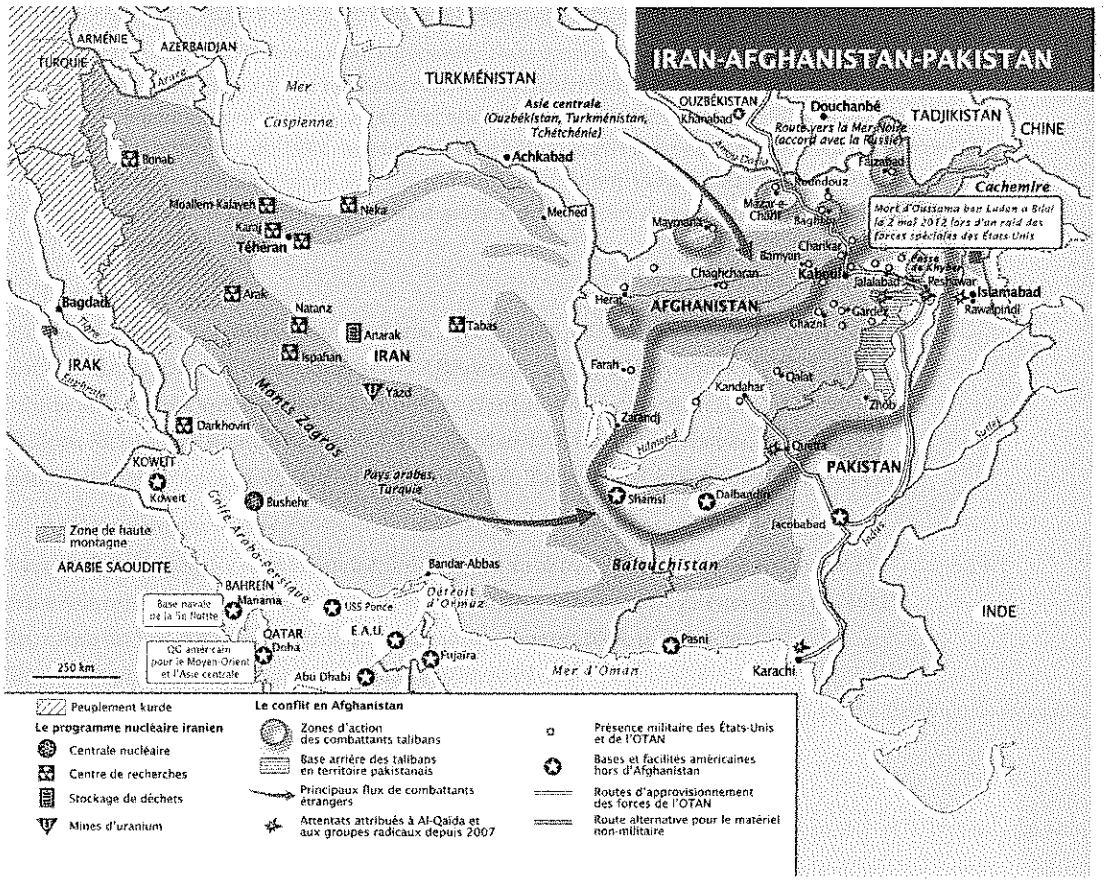

Cette carte intitulée Iran-Afghanistan-Pakistan, provient de l'ouvrage d'Anne Battistoni et Alain Nonjon intitulé *Cartes en mains*, Ellipses 2013 destiné aux élèves de classes préparatoires aux écoles de commerce.

Son originalité est de replacer ce pays dans son environnement international à la jonction du Proche-Orient, de l'Asie centrale (Turkménistan, Ouzbékistan, Tadjikistan), de l'Asie orientale (Chine), de l'Asie du Sud (Pakistan).

Reflète-t-elle pour autant le rôle de trait d'union de ce pays comme ses complexités régionales ?

Il y a tout d'abord une continuité géographique et stratégique entre la menace régionale que représentent le programme nucléaire iranien et le risque de résurgence de la menace de Talibans dont les liens avec Al Qaida restaient manifestes avec la présence de Ben Laden à Bilal en mai 2012.

Le passage des principaux flux de combattants étrangers via le Turkménistan et l'Iran participe à cette démonstration tout comme la présence de bases américaines et/ou de facilités qui enserrent les deux pays (bases américaines du Koweït, du Qatar, des EAU pour l'Iran, au Pakistan et en Ouzbékistan pour l'Afghanistan).

Les complexités régionales y sont tout autant évoquées.

Les États-Unis, qui ont jadis aidé Al Qaida contre les Soviétiques, ont longtemps disposé d'un appui tactique auprès des pays de la CEI, alors que l'Iran chiite permet le transit de combattants étrangers partisans de la création d'États islamiques autonomes qui contribuent au désordre ambiant. De même, le Pakistan, dont les liens avec les pays du Golfe sont forts, accueille à la fois la base arrière des Talibans et des bases américaines dans un contexte où les groupes radicaux musulmans se livrent à des attentats au Pakistan même, alors que les Américains procèdent à des frappes de drones contre les chefs talibans au Pakistan. Les Pakistanais mécontents de ces tirs ne se privent pourtant pas, de façon épisodique, de frapper le Nord-Waziristan irrédentiste (offensive de 2009, bombardements aériens de janvier 2014)...

Au total pourtant, la carte est encore très loin de représenter la place et la complexité régionale de l'Afghanistan.

L'Afghanistan est aujourd'hui un point de passage essentiel pour aujourd'hui l'écoulement des hydrocarbures d'Iran ou d'Asie centrale vers l'Inde et sera pour demain à la fois une étape d'importante sur la nouvelle route de la soie ainsi qu'un enjeu pour l'exploitation de ses matières premières (cuivre, or, terres rares, pétroles, gaz). Ensuite, la complexité ethnique, non évoquée ici, y est extrêmement forte avec la présence de groupes ethnolinguistiques transfrontaliers iraniens (Baloutches, Pachtounes, Hazaras, Tadjiks...) et turcs (turkmènes, Ouzbeks) qui font pendant à la question kurde au Proche-Orient représentée sur la carte. Enfin, tous ses autres voisins (la Russie, l'Inde, la Chine) y sont actifs et parfois même auprès des diverses factions en présence. Il faut en effet y être présent pour lutter contre les Talibans mais aussi Daesh actif dans l'est et le sud du pays ou contre les trafics de drogue (Russie), s'offrir une profondeur stratégique (l'Inde par rapport au Pakistan...), en exploiter demain les richesses (tout le monde sauf les États-Unis).

In fine, la carte représente un segment de territoires empêtrés dans des crises dont la résolution est indispensable aux équilibres régionaux et à la poursuite de la mondialisation.

Cette situation explique, outre une présence américaine qui reste pérenne, la mise en place de plusieurs processus internationaux comme le Regional Economic Cooperation

Conference on Afghanistan (RECCA) initié en 2001, le processus d'Istanbul/cœur de l'Asie lancé en 2011, et de multiples conférences internationales sur l'Afghanistan, une dizaine depuis 2001 dont récemment encore les conférences de Moscou ou de Kaboul en 2017.

Dissertation

L'Asie est-elle désormais à l'ombre de la Chine ?

Introduction

À plusieurs reprises au cours de son histoire, la dernière fois à la fin du XVIII[e] siècle, la Chine a exercé une domination militaire, commerciale, culturelle et humaine (par sa diaspora) sur des périphéries plus ou moins éloignées. Cette suzeraineté sur une Asie tributaire, celle de la *tanxia*, s'est étendue sur la Mongolie, les confins himalayens du monde indien, la majeure partie de la péninsule Indochinoise, la péninsule Coréenne.

Après une période de déclin lors du « siècle de la honte », suivi d'un rejet régional du communisme après la naissance de la République populaire de Chine, il semblerait, si l'on en croit J.-L. Racine, *Asie*, Mondes émergents, 2015, que l'Asie soit de nouveau « à l'ombre de la Chine », c'est-à-dire qu'elle y exercerait sa puissance de façon plus ou moins directe.

Comment cette dernière se mesure-t-elle et s'exerce-t-elle ? Est-elle le simple résultat, presque mécanique, de la réémergence chinoise ou s'agit-il d'une volonté de puissance délibérée ? La menace induite entraîne-t-elle, dans une région où les nationalismes sont forts, des réactions aux effets contre-productifs pour la Chine ?

I. Une ombre portée devenue considérable du fait de l'incomparable puissance régionale de la Chine

A. Aucune puissance asiatique ne peut véritablement rivaliser avec la Chine

La Chine représente plus de 20 % de la surface du continent et près de 30 % de sa population. Elle est aussi devenue la première puissance économique d'Asie avec un PIB qui excède la somme cumulée de ceux du Japon, de l'Inde, de la Corée, avec aussi des réserves financières (+ de 3 000 Md en 2017) qui sont presque le triple de celles du Japon pourtant au second rang mondial (1 216 Md en 2017). Elle est par ailleurs la seule puissance asiatique à appartenir au Conseil de sécurité où elle dispose du droit de veto. Elle dispose aussi actuellement de la première armée d'Asie et son arsenal nucléaire (260 têtes), s'il est inférieur à l'arsenal russe modernisé (1 800 têtes déployées) mais prépositionné dans la partie occidentale de la Russie, est supérieur à ceux de l'Inde et du Pakistan réunis (entre cent et deux cents têtes chacun).

B. La Chine est devenue omniprésente dans les institutions régionales

La Chine appartient à tous les forums (l'APEC, l'ASEM, ceux de l'ASEAN) et est invitée comme observateur dans les organisations régionales que ce soit l'ASEAN ou la SAARC. Elle assure surtout un rôle de codirection avec la Russie dans l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) dont les préoccupations sont économiques et stratégiques avec pour finalité d'assurer la stabilité et la sécurité du continent. Le siège de l'OCS qui est à Pékin organise ainsi depuis 2007 des manœuvres militaires et antiterroristes multinationales qui visent à lutter contre les « trois forces du mal » que sont le « terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme ». Après l'adhésion de l'Inde et du Pakistan, l'OCS compte parmi ses membres presque toute l'Asie centrale, orientale et du Sud et devrait s'étendre, dans les années à venir, loin vers le Proche-Orient : la Turquie et l'Iran ont fait une demande pour devenir membres à part entière, l'Égypte et la Syrie comme membres observateurs.

II. La Chine est devenue le centre économique névralgique et désormais incontournable de toute la région

A. Par sa politique de libre-échange, la Chine s'est placée au centre des relations commerciales de la région

Le traité instituant une zone de libre-échange entre la Chine et les 10 pays de l'ASEAN (l'*ASEAN-China Free Trade Area, ACFTA*), signé en 2009, est entré en vigueur depuis 2010 et mis à jour en novembre 2015. Il couvre désormais un large ensemble de domaines incluant les biens, les services, l'investissement, la coopération économique et technologique. En dehors de l'ASEAN, qui de son côté depuis 2011 négocie un partenariat économique global (Regional Comprehensive Economic Partnership, RCEP) avec 16 pays d'Asie de l'Est et du Sud, la Chine a par ailleurs signé des accords de libre-échange bilatéraux avec le Pakistan (2006, renouvelés en 2009), la Nouvelle-Zélande (2008), la Corée du Sud et l'Australie (2015). En outre, des négociations sont en cours avec l'Inde ainsi qu'avec le Japon dans le prolongement de l'ASEAN plus trois. Au total, La Chine est devenue le premier partenaire commercial de tous les pays de la zone et, en moyenne, représente 20 % des exportations de chaque pays d'Asie (avec toutefois d'amples variations, l'Inde étant le pays le moins concerné).

B. Ce rôle devrait être encore amplifié par ses projets intercontinentaux

Le « rêve chinois » de Xi Jinping n'a pas qu'une portée intérieure dans la mesure où la Chine a pour projet affiché d'apporter le bonheur à tous les pays, à commencer par ses voisins. Cette démarche se concrétise dans le projet des routes de la soie (« une ceinture, une route ») ainsi que dans la création d'une nouvelle banque de développement multilatérale, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII). Les routes de la soie sont un projet mûri par les Chinois depuis 2011 et qui consiste à connecter la Chine par voie terrestre à l'Europe via l'Asie centrale, et, par mer les grands ports maritimes des mers de Chine à la Méditerranée via l'Afrique orientale puis le canal de Suez. La BAII a pour finalité de financer, largement sur fonds chinois, les besoins en infrastructures de la région Asie-Pacifique qui devraient s'élever à 8 000 milliards de dollars sur la période 2010-2020.

Alors que la BAII était, fin 2015, en cours d'élaboration, le Fonds de la route de la soie (40 Md de dollars) est opérationnel depuis février 2015, et des projets de couloirs de développement sont déjà programmés sur les confins chinois.

III. La Chine suscite les inquiétudes régionales et des effets contre-productifs

A. Les inquiétudes sont économiques et encore plus stratégiques

L'actuel ralentissement de l'activité chinoise, s'il devait perdurer, fait peser des risques financiers et commerciaux sur l'économie de toute la région. La Mongolie pourrait ainsi subir une baisse de ses exportations en minerais, métaux, combustibles. Hong Kong (le commerce avec la Chine représente 74 % de son PIB) ainsi que Singapour (15 %) et dans une moindre mesure la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie et le Viet Nam pourraient être également touchés, alors que l'Inde et les Philippines devraient être relativement épargnées. C'est cependant dans le domaine stratégique que la Chine inquiète le plus. Elle n'a pas renoncé à ses revendications ni sur Taïwan ni sur les confins indiens, alors que la frontière nord de la Birmanie (Kokang) où vivent des ethnies sinisées est devenue insécure. De plus et surtout, sa politique d'expansion dans les mers de Chine, entamée il y a une dizaine d'années et qui se poursuit avec l'artificialisation de plusieurs îlots, l'oppose au Viet Nam, aux Philippines, à la Malaisie, au Brunei et à l'Indonésie.

B. Les inquiétudes provoquent des effets contre-productifs stratégiques mais aussi économiques

La montée en puissance de la Chine accompagnée d'un raidissement idéologique a eu d'abord des effets dans le monde chinois. Le mouvement de contestation *Occupy Central* à Hong Kong qui a débuté en 2013 s'est poursuivi de façon plus larvée en 2014 et 2015. Il a touché aussi Taïwan avec le mouvement des tournesols lors du « printemps de Taïpei » en 2014 où la contestation de la politique de rapprochement du président Ma Ying-jeou avec Pékin pourrait ramener les indépendantistes au pouvoir à l'occasion des élections présidentielles de 2016. Par ailleurs, alors que la Corée du Sud, la Malaisie, Singapour, s'essaient à un savant équilibre entre la Chine et les États-Unis, le Japon a procédé en 2015 à une révision de sa « constitution pacifiste » afin, le cas échéant, d'intervenir militairement dans la zone aux côtés de ses alliés. Nombre de pays de la région se sont enfin récemment rapprochés des États-Unis. Les Philippines ont non seulement, comme le Japon, un engagement de défense mutuelle avec eux mais l'ont même transformé en un partenariat stratégique (2011) conclu avec le Viet Nam dont le rapprochement avec les États-Unis en 2012 a surpris. L'Inde a pour sa part finalisé en 2015 un « partenariat stratégique mondial » avec ces derniers accompagné d'un accord de coopération militaire pour une durée de dix ans. Enfin, en octobre 2015, le Japon, la Malaisie, le Viet Nam, Singapour, Brunei, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont fini par signer le Partenariat transpacifique (TPP) dans le cadre de la stratégie américaine dite du « pivot » qui consistait à resserrer les liens commerciaux avec les pays de l'Asie-Pacifique afin d'y contrebalancer l'influence de la Chine. Cet accord semble devoir se pérenniser après le retrait américain de 2017.

Conclusion

Assurée au Nord de la bienveillance russe, la Chine pèse sur toute l'Asie orientale de son poids économique et stratégique avec l'ambition d'étendre son hégémonie régionale sur toute l'Asie.

Cependant, si, en règle générale, l'influence économique chinoise (relations commerciales, investissements...) est non seulement acceptée mais recherchée dans une perspective de développement, la domination politique et stratégique suscite des réactions de rejet, même là, comme à Singapour, où la population d'origine chinoise est majoritaire.

Le poids et l'influence de la Chine obéissent de même à une logique de gradient.

Ils sont forts sur le monde chinois à Hong Kong (région autonome spéciale de la RPC) et à Taïwan dont l'indépendance est bridée depuis déjà plusieurs décennies. Ils le sont aussi, mais dans une mesure déjà moindre, sur les territoires où la Chine exerçait jadis une forte influence : Népal, Cambodge, Laos, péninsule Coréenne.

Ils décroissent ensuite à la confluence d'autres influences : en Mongolie, en Asie centrale (influence russe), en Afghanistan (Inde), en Asie orientale (États-Unis) plus particulièrement où les États de la région développent aussi une autonomie capacitaire de défense.

Ils rencontrent enfin le plus de résistance au Japon comme en Inde en raison de relations historiquement tendues avec le premier et du statut de concurrent potentiel du second.

Oral

La route de la soie, quels enjeux ?

Introduction

La « route de la soie » était un faisceau d'itinéraires terrestres et maritimes qui, entre l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Âge, reliait la Chine aux rives de la Méditerranée et que Xi Jinping veut aujourd'hui réactiver. Que recouvre la résurgence soudaine de cette route mythique ?

I. L'intérêt chinois à l'ouverture d'une nouvelle route de la soie a ses logiques propres

A. La Chine qui est à l'étroit sur sa façade maritime, veut se rapprocher de ses partenaires asiatiques et occidentaux

Il s'agit pour elle de se rapprocher de pays avec lesquels ses échanges s'accroissent : les pays d'Asie, l'Inde et la Russie. Il s'agit aussi pour une Chine corsetée sur ses côtes d'ouvrir de nouvelles routes.

B. Elle veut rééquilibrer ses territoires par une politique d'aménagement du territoire efficace

Un autre objectif est de désenclaver le Grand-Ouest chinois par le développement d'infrastructures vers l'Europe (prolongement de la ligne ferroviaire Lanzhou-Urumqui) ou vers l'Asie du Sud (Lanzhou-Lhassa).

C. Un projet qui a aussi des visées géopolitiques

Il s'agit, même si la Chine se défend de toute arrière-pensée idéologique ou politique, de renouer avec la grandeur mythique de l'Empire du Milieu tout en permettant de réduire l'importance de l'Asie orientale et des questions maritimes dans la géopolitique de la Chine en orientant la politique chinoise vers des espaces moins belligènes.

II. La réalisation du projet de mieux en mieux défini sur les plans géoéconomique et géopolitique connaît un début de concrétisation qui se heurte toutefois à nombre d'obstacles

A. Les Chinois dessinent peu à peu un projet global

Depuis 2013, les Chinois ont peaufiné leur projet sous le slogan « une ceinture, une route » (OBOR).

Ils ont proposé une accélération de la « connectivité mutuelle » sous forme de réseaux routiers, de chemins de fer et de télécommunications que Pékin aidera à financer. Un fonds dédié a été créé en 2015 et la nouvelle BAII devrait également être appelée à intervenir.

B. Un début de réalisation encore modeste dans le domaine ferroviaire et urbain

Les progrès récents sont essentiellement ferroviaires et routiers et visent à désenclaver l'Asie centrale. Des efforts considérables sont également consentis en termes d'urbanisme avec la multiplication de chantiers, de quartiers ou de villes nouvelles.

C. Mais des obstacles en tous genres

Les difficultés géopolitiques internes de ces régions, comme les efforts à accomplir en matière d'infrastructures de base, sont considérables en particulier pour les pays d'Asie centrale, alors qu'en Chine le volontarisme rencontre des limites financières et humaines (ex. d'Ordos).

III. Les routes de la soie ont pris aujourd'hui une place de première importance dans la géopolitique mondiale

A. Si la clé des routes de la soie semble être l'Asie centrale...

Il existe des projets concurrents (complémentaires ?) des routes de la soie. Les Européens ont lancé le projet Transport Corridor Europe-Caucasus-Asia (TRACECA) en mai 1993 et les Russes travaillent à la création d'une Union eurasiatique susceptible de regrouper autour d'eux tous les pays de la région ayant appartenu à l'ex-URSS. De leur côté, les Américains dont la Stratégie de la Route de la soie date de 1999 semblent actuellement en perte de vitesse dans la région même s'ils restent présents en Afghanistan.

B. ... la Chine leur a désormais donné une dimension mondiale...

Les Chinois, qui avaient déjà élargi leur projet à une bonne partie de l'Afrique, des régions du Caucase et de l'Europe centrale et orientale, semblent l'avoir encore étoffé avec l'élection de Donald Trump. La finalité semble désormais consister en une connexion Asie-Europe-Afrique qui s'opérerait en faveur des intérêts économiques chinois.

C. ... avec des risques qui sont aussi à la hauteur des enjeux

La stratégie OBOR fait courir d'énormes risques politiques et économiques liés à des investissements chinois qui devraient être colossaux alors que les besoins sociaux en Chine restent considérables.

Conclusion

Le projet OBOR est un chantier indispensable pour achever la mondialisation mais qui interpelle par son ambition et son gigantisme (68 pays en sont partie prenante). En mai 2017, un sommet qui s'est tenu à Pékin a réuni 29 chefs d'État et de gouvernement, 270 accords portant sur le commerce y ont été signés. La Chine s'y est engagée à injecter 124 milliards de dollars supplémentaires dans le projet, déjà financé – entre autres par la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures – à hauteur de 1 000 milliards de dollars.

Chapitre 17
Le rôle régional et mondial du Japon : effacement ou réengagement ?

Claude Ruiz

La volonté de résister à la pression politique chinoise et de se libérer de la tutelle américaine va-t-elle permettre au Japon de tracer enfin sa propre voie ? Le Japon, même si un certain nombre de voyants économiques et sociaux sont aux rouges, a encore de belles longueurs d'avance devant ses voisins désormais partenaires. Son importante classe moyenne, que chacun peut rencontrer aux quatre coins de la planète, aime à revenir chez elle. C'est là que ces japonais veulent conjuguer le Japon au futur et c'est avec d'autres voisins plus proches et plus naturels sans doute qu'ils le feront : des coréens, des chinois et des russes.

J.-F. Sabouret, *Japon, la fabrique des futurs*, CNRS Éditions, 2011, p. 68-69.

DATES CLÉS

1945 Bombardement nucléaire d'Hiroshima.

1946 Promulgation de la nouvelle Constitution. Selon son article 9, le Japon renonce à la guerre comme droit souverain.

1949 Création du MITI (Ministry of International Trade and Industry).

1950-1953 Guerre de Corée : le Japon sert de base et profite de l'effort de guerre américain.

1955 Création du Parti libéral démocrate (PLD).

1964 Jeux Olympiques de Tokyo.

1975 Le Japon participe au G6 (États-Unis, France, Italie, RFA, Royaume-Uni) futur G8.

1982 Le Premier ministre Nakasone met au cœur de son action politique « l'internationalisation du Japon ».

1989 Le Japon est l'un des 12 États membres fondateurs de l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation).

1990 Chute de la bourse de Tokyo et début d'une importante crise financière.

1995 Tremblement de terre de Kobé.

2004 La Chine devient le premier partenaire commercial du Japon.

2007 Création d'un ministère de la Défense consécutif à des essais de missiles coréens.

2008 Le Japon est le 1er fabricant de robots dans le monde.

2011 Accident nucléaire de Fukushima.

2012 Shinzo Abe Premier ministre.

2014 Débat sur la révision de la Constitution pour mettre fin au refus du « droit de belligérance de l'État » (article 9).

2015 Le gouvernement japonais reconnaît « sa responsabilité » dans le problème de « l'esclavage sexuel » qui a touché 200 000 asiatiques pendant la Seconde Guerre mondiale.

2016 S. Abe évoque à Nairobi lors de la 6e TICAD sa *Free and Open Indo-Pacific Strategy.*

2018 Visite de Shinzo Abe à Beijing après la rencontre entre Donald Trump et le nord-coréen Kim Jong-Un à Singapour.

CHIFFRES CLÉS

Les Japonais

Un faible indice de fécondité : 1,4 enfant par femme.

Un fort vieillissement : 25 % de plus de 65 ans. 13 % seulement de moins de 15 ans ; espérance de vie des femmes : 87 ans.

Un revenu national brut p.p.a. par hab. en 2016 à 42 870 $ US du même ordre que celui de la France (42 380), contre 58 030 pour les États-Unis et 15 500 pour la Chine.

Taux de chômage : 2,8 % ; taux de précarité des emplois de près de 40 %.

4e exportateur et 5e importateur de marchandises (4 % des exportations mondiales et 3,7 % des importations mondiales).

Source : INED, OCDE, OMC

Le Japon dans l'espace régional de l'Asie orientale

	Japon	Chine	Corée du Sud
Superficie (en km²)	378 000	9 561 000	100 000
Population (en millions)	127	1 409	50,9
Densité	336	146	509

La puissance économique

Évolution du PIB en pourcentage du PIB mondial	1970	1990	2000	2017
Japon	7	14,1	14,6	6.5 % soit 5 106 Md de $
Chine	3,1	1,8	3,7	15 % soit 12 362 Md de $

Source : CEPII, FMI

CROQUIS DE SYNTHÈSE

Le Japon : intégration régionale et mondialisation

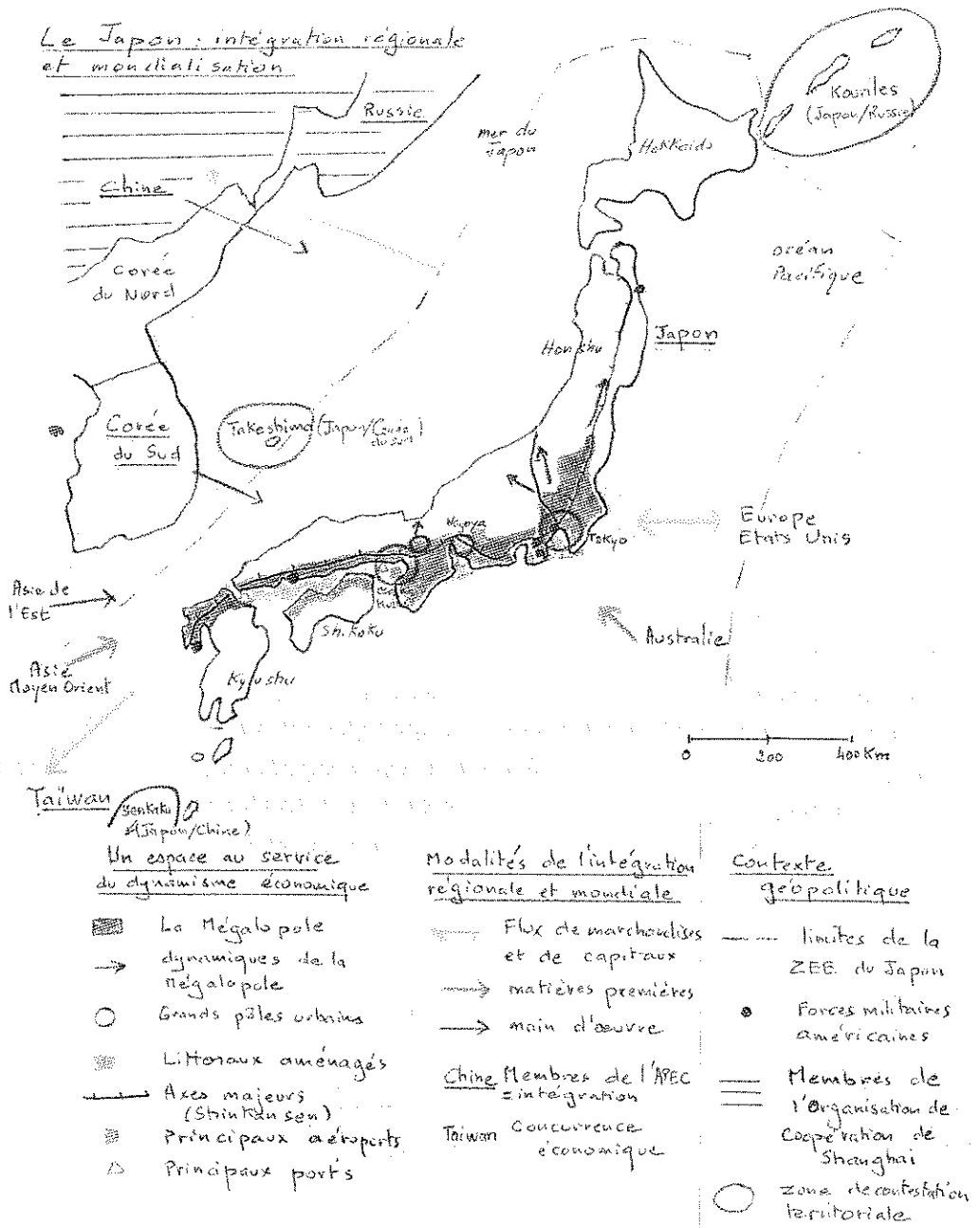

Introduction

Vieille civilisation, le Japon est sortie, depuis moins de deux siècles, d'un isolement volontaire bousculé par les américains et les européens. Il s'est développé rapidement et a échappé à la colonisation, grâce à sa capacité à s'approprier les méthodes occidentales. Cependant, sa politique d'expansion a trouvé ses limites avec la Seconde Guerre mondiale. Au lendemain du feu nucléaire d'Hiroshima, désarmé, il transpose sur le plan économique toute son énergie et il réussit un développement exceptionnel qui pousse les analystes à valoriser un modèle socio économique reposant sur un consensus entre firmes, État et société. Sa domination en Asie est alors pleine et sa puissance financière lui permet d'acquérir une influence sur de nombreux marchés mondiaux.

Depuis la fin de l'affrontement Est-Ouest, le contexte a changé avec l'apparition de concurrents redoutables en Asie, une longue stagnation économique et la difficile adaptation politique et sociétale. En recul évident face à la dynamique chinoise, le Japon reste une grande puissance économique, commerciale et financière. En revanche, il peine à convertir son poids économique en influence politique comme le prouve les contestations insulaires et sur l'espace maritime de la Chine, de la Corée du Sud ou de la Russie. Fondamentalement asiatique mais occidental par de nombreux aspects, le Japon doit retrouver un équilibre pour pouvoir continuer à jouer un rôle régional et international.

PROBLÉMATIQUES

- ***Par quels moyens le Japon a t-il pu se développer aussi rapidement à partir de la fin du XIXe siècle alors que les contraintes socio spatiales sont considérables ?***
- ***Peut on définir un modèle de croissance lié a des spécificités asiatiques ? Quelle est la part du contexte international dans la réussite de la société japonaise ?***
- ***Le Japon face à la mondialisation : quelles mutations sociétales ? Les crises sont-elles révélatrices des difficultés d'adaptation ? Quelle place pour le Japon en Asie et sur l'échiquier mondial ?***

I. « L'énigme japonaise » (Van Wolferen)

Destin extraordinaire que celui du Japon, de faible superficie, montagneux, soumis à de constants aléas climatiques et tectoniques, et qui depuis plus d'un siècle et demi a fait, seul jusqu'au début du XXIe siècle, la course en tête en Asie. Comment expliquer cette trajectoire ? Les explications se trouvent pour l'essentiel dans l'histoire du Japon, ce qui prouve que l'on peut se moderniser sans être occidental.

A. La lente appropriation de l'archipel

Un archipel « au bout des pays du monde » (Fernand Braudel)

Le Japon est longtemps resté un bout du monde, un confin en réclusion volontaire, du XVII^e^ au XIX^e^ siècle, ce qui lui a épargné une relation coloniale et l'a doté d'une forte identité nationale. Cet isolement a cependant été compensé par l'influence chinoise et le maintien d'échanges.

L'archipel appartient aux guirlandes insulaires qui bordent la façade orientale de l'Asie et qui marquent les limites des plaques Pacifique et continentale. Le territoire se compose de quatre grands ensembles : Honshu, Kyushu, Shikoku forment le cœur de la civilisation japonaise, au nord Hokkaido n'a été colonisé et intégré qu'à la fin du XIX^e^. À cela s'ajoute des milliers d'îles (officiellement 8645), certaines formant des archipels, au sud, les Ryu Kyu et au nord les Kouriles. En marge du continent asiatique, l'archipel qui s'étend sur 2500 km du nord au sud, est à seulement 180 km de la Corée du Sud et à 300 km de la Sibérie. Cet éparpillement insulaire contribue à entretenir le flou sur les limites frontalières et les tensions avec ses voisins (Chine, Corée du Sud, Russie).

Un environnement instable

La fragmentation spatiale se trouve accentuée par une topographie accidentée. Les montagnes couvrent les deux tiers de l'espace et les plaines, en dehors du Kanto, sont de dimension modeste, en position littorale. Si l'on ajoute que cette guirlande fait partie de la « ceinture de feu » du Pacifique, qu'elle subit de fréquents séismes, des tsunamis et que sa position l'expose à des cyclones dévastateurs, on peut concevoir l'importance des risques, d'autant plus graves que la concentration de la population est forte. Dans les faits, la perception que les japonais ont de leur île et la mise en place d'une économie traditionnelle combinant les ressources forestières, une extrême intensification des plaines et une utilisation sophistiquée de l'espace maritime expliquent l'aspect relatif des contraintes du milieu.

Une modernité conforme au binôme « intérieur-extérieur »

Les grands courants religieux au Japon : « le multicartisme »

La tradition religieuse japonaise est le produit d'anciennes croyances indigènes (shinto) et exogènes continentales (bouddhisme*, taoïsme*, confucianisme*). Le rapport au religieux est complexe, les statistiques fragiles car, selon ses besoins ou les services que la religion procure, une personne peut appartenir à un ou plusieurs groupes religieux. Les affiliations multiples expliquent qu'en 2002, 106 millions de japonais se disent shintoïste* et 95 millions bouddhistes sur un total de 127 millions de personnes.

La religion shinto émerge entre le VI^e^ et le IX^e^ siècle à partir de croyances locales dont la diffusion s'appuie sur la formation politique de l'État. Elle est à la base d'un système politico religieux dont la divinité Ameratsu est la figure centrale et qui donne à l'Empereur une origine divine. Elle promeut une vision qui fait de la fécondité, de la croissance et de la transmission à une autre génération l'objet d'importants rituels et la base d'une morale.

La religion bouddhiste parvient au Japon via la Chine et la Corée vers le VI^e^ siècle. Riche de nombreux écrits doctrinaux, imposée par les empereurs de la période Nara (VIII^e^ siècle) comme protectrice et unificatrice du pays, elle se diffuse dans le peuple à l'époque médiévale. Elle reste

souvent la religion des funérailles. Lui aussi de tradition chinoise, le taoïsme « l'enseignement de la voie » influence la culture japonaise à travers les calendriers, l'astronomie, les rites divinatoires des jours fastes et néfastes.

Quant au confucianisme c'est un système moral et politique sans doute présent dès le IVe siècle, qui prône la vertu de l'harmonie sociale comme principe de gouvernement.

Le monde pour le Japon, c'est d'abord le continent eurasiatique. C'est de là que sont arrivés, par vagues successives, les premiers habitants qui ont peuplé l'archipel. Dans sa mise en place, la société japonaise a beaucoup emprunté à la Chine : l'écriture, l'urbanisme, l'organisation juridique et la religion avec la diffusion du bouddhisme, né en Inde mais réinterprété par « l'Empire du Milieu ». Lentement un modèle spécifique se constitue, valorisant une vraie souveraineté et des référents culturels propres comme le shintoïsme.

Le contact avec les Européens, pendant un siècle (milieu XVIe-milieu XVIIe), permet des échanges et une méfiance liée au différentiel militaire et à l'action missionnaire. La fermeture du Japon à partir de 1641 débouche sur un pouvoir shogunal qui s'appuie sur les grands seigneurs et développe un système de valeurs très hiérarchiques, qui modèle la société. Isolé, l'archipel connaît une expansion démographique, un essor urbain soutenu par un marché national facilité par un cabotage intense. La population est largement alphabétisée et la classe marchande, non noble, s'affirme et profite d'une économie largement monétarisée.

B. Une industrialisation précoce et spécifique

Une ouverture contrainte : « esprit japonais, technique occidentale »

Confronté aux exigences des puissances occidentales, le shogun signe dès 1853 une série d'accords commerciaux avec les États-Unis et les européens qui imposent l'ouverture de certains ports et une remise en cause des tarifs douaniers. La restauration du pouvoir impérial (Meiji), en 1868, permet une nécessaire adaptation de la société japonaise face au processus de modernisation et d'industrialisation. C'est la « période éclairée » inspirée en partie par le constat à l'Exposition universelle de 1867 de l'isolement et de l'ignorance de la culture japonaise par les Occidentaux. Des réformes de grande ampleur touchent l'ensemble du fonctionnement social. L'objectif est de doter le pays d'une capacité de défense et pour ce faire de l'industrialiser en évitant la domination occidentale, d'où le slogan « pays riche, armée forte ». La révolution économique, politique et sociale, correspond à un processus de rattrapage des pays industrialisés sous l'impulsion de l'État. L'État abolit le système féodal et intègre les élites dans le processus de modernisation, il exalte une « japonité » idéale mobilisant des traditions réelles ou construites pour faire accepter des mutations aussi radicales que soudaines. La posture imitation-rivalité avec l'occident singularise cette entrée dans la modernité et est appelée à se poursuivre.

1868 : Serment des 5 articles : modernisation politique avec régime constitutionnel ; modernisation sociale, modernisation scolaire, modernisation technologique.

1869 : Création de l'université de Tokyo.

1871 : Abolition des fiefs.

1872 : Éducation obligatoire d'une durée de 6 ans.

1876 : Abolition du droit de porter le sabre des samouraïs qui marginalise cette caste (6 % de la société) mais dont les valeurs (autorité patriarcale, austérité, loyauté) sont confirmées dans la société japonaise.

L'État organisateur

Caractéristique d'un modèle d'industrialisation tardive, défini par l'économiste Gerschenkron, l'État se substitue dans un premier temps à la bourgeoisie pour définir de nouvelles règles et opérer les investissements nécessaires. Il introduit des innovations techniques. Il fait appel à des ingénieurs, il achète des brevets et des machines, et transforme les structures militaires et administratives en reprenant des modèles anglo-saxons, allemands ou français. Créateur des premières entreprises métallurgiques et de constructions navales répondant à un impératif militaire, il finance l'ensemble de ces opérations grâce à un impôt foncier avant de rétrocéder les entreprises aux grandes familles (zaibatsu). À partir de 1871, le pays expérimente un nouveau système monétaire dont l'unité de base est le yen, il édifie un système bancaire avec un capital constitué par des bons d'État et développe réseau ferré et ports. La stabilité assurée par ces cadres, l'État « dénationalise » et transfère l'essentiel des entreprises publiques à quelques grandes familles (Mitsui, Mitsubishi) qui concentrent le pouvoir, les zaibatsu, et qui vont se développer grâce à un marché intérieur protégé et à une conquête de marchés régionaux.

Un modèle d'industrialisation tardive

L'industrialisation japonaise correspond selon l'économiste Gerschenkron à un pays retardataire, qui profite de l'expérience de ses prédécesseurs pour opérer un rattrapage qui s'appuie sur des spécificités. La période du Meiji rentre bien dans ce modèle qui met en avant les critères suivants :

- plus un pays est en retard, plus les moyens mis en œuvre sont importants et donc l'industrialisation rapide.
- le choix de technologies élaborées nécessite d'importer ou de copier les machines étrangères les plus performantes.
- la taille des entreprises est plus grande car l'organisation de la production est plus moderne.
- l'industrialisation est volontaire, dirigée ou encouragée par l'État qui y voit un enjeu politique.
- enfin, il y a pression sur les niveaux de vie populaires, dans un premier temps, pour permettre de dégager de l'épargne qui servira aux investissements.

Dans cette approche le Japon s'inscrit dans un modèle global de développement économique, comme les États-Unis, l'Allemagne ou la Russie, même si ses spécificités socio économiques sont fortes.

Une forte mobilisation sociale

La mobilisation sociale correspond à une utilisation efficace de certaines caractéristiques de la société japonaise. D'abord, le financement du développement s'appuie ainsi sur un taux d'épargne exceptionnel qui oscille entre 13 % et 20 % des revenus entre 1880 et 1920 et qui atteindra 25 % dans les années 1970 soit 3 à 5 fois plus que les États-Unis et les pays européens. Cette accumulation s'explique par les traditions de frugalité rurales et confucéennes, par les politiques bancaires qui rémunèrent tous les dépôts, en raison de la forte taxation des importations, de la cherté des loyers, de la scolarité et de la faiblesse de la protection sociale. Ensuite, les efforts éducatifs ont été considérables, l'éducation est obligatoire dès 1871 et au début du XX^e^ siècle tous les enfants sont scolarisés, étape fondamentale, pour être capable d'absorber les nouvelles techniques même si les traditions artisanales et d'emprunts ont facilité cette adaptation. Enfin, au-delà du temps de travail, élevé, c'est la souplesse de la main-d'œuvre qui sera un atout du système productif.

C. Une conquête impériale et ses dérives

Démocratisation et impérialisme

Les transformations économiques et sociales s'accompagnent d'une certaine démocratisation avec la Constitution de 1889 qui instaure un régime parlementaire. Mais, à l'image des grandes puissances européennes, le Japon devient une puissance impérialiste, profitant du déclin chinois. Ainsi, en 1876 il impose à la Corée l'ouverture de son marché et en 1895 il s'empare de Formose et d'une presqu'île en Mandchourie. La réaction russe aboutit à une guerre et à la victoire du Japon en 1905, qui permet le processus d'annexion de la Corée, d'une partie de la Mandchourie, en attendant la récupération des colonies allemandes en Chine pour prix d'un engagement du côté de l'Entente durant le Premier conflit mondial. La puissance militaire du Japon est donc inséparable de ses progrès économiques.

Une croissance mal partagée

L'entre deux-guerres se caractérise, dans un premier temps, par une réussite économique : conquête de marchés asiatiques inondés par des produits peu coûteux et de qualité médiocre, aménagements urbains, amélioration des réseaux, importantecroissance démographique. Cependant, les succès de l'industrie n'entrainent pas d'amélioration sensible du niveau de vie des couches populaires. La classe dirigeante en reste à l'objectif « pays puissant, armée forte » et capte l'essentiel des pouvoirs par l'intermédiaire des grands zaibatsu qui favorisent les industries d'équipement au détriment des industries de consommation. La collusion entre classe politique et classe économique est en place.

Les déboires de l'impérialisme

La forte pression démographique et la fermeture des marchés extérieurs avec la crise des années 1930, conduit à une dégradation de la situation économique et sociale et au glissement du Japon vers le totalitarisme via l'arrivée au pouvoir des militaires, après l'assassinat en 1932 de I. Tsuyoshi, dernier Premier ministre d'avant-guerre issu de la société civile. L'armée et

l'école vont être des vecteurs importants de la diffusion de valeurs nationalistes et guerrières, justifiant le renforcement du rôle des militaires. L'annexion de la Mandchourie en 1931, puis l'intervention en Chine orientale en 1937, s'accompagnent de grandes violences contre les populations civiles, comme à Nankin, prélude à une attaque générale après Pearl Harbour le 7 décembre 1941. L'échec du Japon se matérialise par des destructions matérielles importantes et le bombardement nucléaire d'Hiroshima et de Nagasaki (août 1945).

II. Le Japon, « un modèle » de croissance et de développement (1946-1992) ?

L'évolution économique et sociale du Japon au lendemain de la Seconde Guerre mondiale est loin de correspondre à un long « fleuve tranquille ». Si les performances et la rapidité du développement peuvent justifier la notion de modèle, les raisons sont principalement liées à une bonne adaptation à la conjoncture internationale, à la cohésion des acteurs et à une flexibilité remarquable de la société.

A. Croissance et crise, les rythmes du développement

La période 1955-1991 connaît plusieurs phases selon la nature des moteurs de croissance, interne ou externe.

Une refondation (1946-1954)

Après la capitulation du 15 août 1945, la perte des territoires en Chine, en Corée et en Asie orientale, l'arrivée de 6 millions de rapatriés, les problèmes alimentaires, de logement, de chômage imposent des mesures d'urgence. Elles sont entreprises, sous la tutelle des forces américaines dirigées par le général Mac Arthur, et refondent le Japon autour de principes démocratiques.

Le rétablissement du Japon, dans le contexte de la Guerre froide, permet au pays de suspendre l'épuration (900 condamnations à mort en 1946) et la décartellisation, le dispensant d'une réflexion collective hypothéquant la normalisation de ses rapports avec l'Asie continentale. La guerre de Corée accélère le rétablissement du pays qui répond aux commandes du corps expéditionnaire essentiellement américain. Le plan Dodge favorise l'assainissement financier et monétaire et favorise la reconstitution de grands groupes (keiretsu) à l'origine du compromis toyotiste.

Les grandes réformes

Économiques

- Aides américaines dès 1946 : apports alimentaires, énergétiques, de biens d'équipement
- Loi anti monopole (1947).
- Plan Dodge (1949) qui casse la spirale inflationniste.
- Loi sur la rationalisation des entreprises (1952) : restructuration des entreprises et choix prioritaires définis par le MITI.

Sociales

- Réforme agraire qui redistribue la moitié de la surface agricole à des exploitants familiaux (1946).
- Un syndicalisme d'entreprise est encouragé à côté de fédérations nationales et les effectifs passent de 3 % en 1945 à 53 % en 1948.
- La loi « eugénique » de 1948 autorise l'avortement et la stérilisation, elle stoppe le baby boom dès 1950.

Politiques

- La nouvelle Constitution (1946) fait du Japon une démocratie parlementaire qui renonce à la guerre et à l'armée (article 9).
- Établissement des libertés publiques.
- Le Tribunal militaire de Tokyo (1945) ordonne une épuration qui sera vite remise en cause face aux besoins du pays et à la lutte contre le communisme.

Une croissance soutenue (1955-1973)

La période de Haute Croissance, de 1955 à 1973, correspond à une croissance annuelle du PIB de 9 % soit deux fois et demie plus rapide qu'aux États-Unis. Il permet au Japon un processus de rattrapage de l'Occident (Triade) qui repose sur un équipement intérieur (aménagements portuaires, infrastructures de transport dont le train rapide Shinkansen qui relie Tokyo à Osaka à 200 km/h en 1964) et des exportations de produits qui montent en gamme (textiles, métallurgie, constructions navales, matériel de transport avec une production de 6 millions de véhicules automobiles en 1973).

Cette croissance s'accompagne de bouleversements socio économiques liés à une très forte urbanisation renforçant la constitution de la mégalopole japonaise.

Document : graphique évolution de la croissance économique (in Evelyne Dourille-Feer, *L'économie du Japon*, La Découverte, 2014, p. 41). Le 1er boom (1955-1965) provoque une renaissance industrielle, et un essor sans précédent des exportations qui installe le Japon comme 3e grand. Le 2e boom (1965-1973) permet à l'archipel de rayonner (exposition universelle de Osaka en 1970) d'asseoir son industrie lourde et d'investir à l'étranger.

Une bonne adaptation à la conjoncture (1974-1991)

Pendant la décennie 1974-1983, le Japon doit faire face aux deux chocs pétroliers, important plus de 90 % de ses besoins. Il répond en mettant en place un programme électronucléaire (dont Fukushima) et surtout, il paie sa facture grâce à de très forts excédents commerciaux. Les firmes s'orientent vers les secteurs à haute valeur ajoutée : l'électronique de loisir, l'automobile, les machines outils, l'optique. Les excédents commerciaux permettent le renforcement de la bourse de Tokyo (le Kabuto Cho) et le développement d'investissements directs à l'étranger : immobilier à New York, Paris ou Londres ; studios de cinéma à Hollywood ; vignobles de prestige, ce qui suscite alors une certaine nippophobie en Europe comme en Amérique du Nord.

À partir de 1984, la conjoncture internationale s'est dégradée et la demande intérieure est devenue la nouvelle locomotive de la croissance. C'est la période du triomphe d'un mode de vie

américain (pavillon de banlieue, voiture, loisirs) qui stimule le logement et qui s'accompagne de grands travaux d'infrastructures (aéroports, terre plein, réseau ferroviaire, tunnels, ponts). Ce recentrage de l'économie japonaise sur son marché lui permet de faire face à la hausse du Yen (Endaka), imposée par les États-Unis mais au prix d'une spéculation foncière importante et sans latitude pour agir sur le moteur externe.

B. Les acteurs

Plusieurs raisons expliquent cette réussite, elles tiennent à des logiques propres au pays ou au contexte géopolitique et international. Certaines sont transitoires, d'autres s'enracinent dans la longue durée, en partie dans la socioculture qui singularise le Japon.

Les managers

Comme l'ont montré certains analystes, comme Robert Boyer et « l'école de la régulation », il existe différentes formes de capitalisme selon les interactions entre les principaux dirigeants du système : firmes, pouvoirs publics, organisations syndicales. Dès 1945, « un triangle d'airain », associe le grand patronat, les directions des ministères et des syndicats mis en place.

Ces élites issues des mêmes universités, comme Todaï à Tokyo, se retrouvent souvent au sein du Parti Libéral Démocrate (PLD), qui gouverne quasiment en continu le pays depuis 1950, tissant des liens étroits facilitant les synergies entre décideurs économiques et politiques. Ce capitalisme de « connivence » n'est pas sans inconvénients, corruption des dirigeants et investissements inadaptés, mais repose sur l'établissement d'un consensus et un État maitre de la stratégie à appliquer.

Du côté des entreprises ce qui est proprement nippon, c'est l'étroite complémentarité entre quelques keiretsus et une multitude de PME qui apportent souplesse et rentabilité à l'ensemble. Les keiretsus, à la différence des sociétés familiales (zaibatsu), sont des réseaux de sociétés juridiquement indépendantes, mais associées par des participations croisées multilatérales nécessitant des rencontres fréquentes de leurs dirigeants. Ces groupes, ou oligopoles cordiaux, comme Mitsui, Mitsubishi ou Sumitomo, associent autour d'une banque commerciale, le secteur productif et des sociétés de commerce, sogo shoshas, ou logistiques. Les dirigeants regroupés dans le Keidanren sont les interlocuteurs de l'État dans l'établissement des choix économiques et sociaux.

Toyota, un raccourci de l'évolution socio-économique du Japon

Toyota est le premier constructeur automobile mondial. Son développement est très représentatif des étapes et des modalités de la croissance japonaise du Meiji au début du XXIe siècle.

L'histoire de Toyota commence au début du XXe siècle, avec l'invention par Sakichi Toyoda du premier métier à tisser automatique du pays, mis au point par la société Toyoda Spinning and Weaving Company en 1924, c'est le début du modèle de développement « en vol d'oies sauvages »*.

Son successeur, Kiichiro Toyoda, après plusieurs séjours aux États-Unis et en Europe, investit dans une industrie de haute technologie dans laquelle le Japon est en retard l'automobile. Il s'appuie sur des techniques copiées chez Chevrolet et Ford, produit d'abord des camions et fonde en 1937 la Toyota Motor Corporation. À noter le changement de nom lié en partie à une approche shinto,

Toyota s'écrit en huit coups de pinceaux (ce qui porte bonheur) contre dix à Toyoda. Installé à proximité de Nagoya l'entreprise, du fait de la guerre de Mandchourie, construit surtout jusqu'en 1945 des véhicules militaires.

En 1947, Toyota se tourne vers les véhicules de tourisme mais son développement est difficile par l'absence d'un marché local, des conditions sociales tendues et c'est la guerre de Corée qui permet la relance, avec dès 1954 une organisation nouvelle du travail (méthode Kanban). Les premiers modèles destinés aux marchés extérieurs ne sont ni fiables, ni performants d'où des efforts d'innovation considérables qui sont à la base d'une forte croissance à partir de 1960. C'est à partir des années 1970 que les exportations deviennent considérables et pour réduire les contraintes, la première usine Toyota est implantée aux États-Unis en 1984. C'est le début d'une conquête de marchés internationaux tant dans les pays industrialisés que les pays en développement. Ainsi, en1999, l'entreprise crée une usine ultra moderne près de Valenciennes dans le nord de la France pour fournir le marché européen. Aujourd'hui, Toyota est le symbole de la mondialisation de l'industrie automobile avec 56 usines réparties dans 25 pays.

« Il n'est de richesses que d'hommes » (Jean Bodin)

On ne peut comprendre la réussite du pays sans prendre en compte le fonctionnement de la société japonaise. Le facteur travail, la capacité d'épargne, l'adaptabilité du marché sont les clés de performances exceptionnelles. Pendant la période de croissance, le pays a bénéficié d'un taux d'activité parmi les plus élevés du monde, supérieur à 50 %, alimenté par un réservoir rural conséquent et l'appel à une main-d'œuvre féminine dés les années 1970. Cette main-d'œuvre est bien formée avec 75 % atteignant le niveau du baccalauréat dès 1980. De plus les salariés japonais ont alors un temps de travail supérieur de 10 % à leurs homologues européens ou américains. Cette situation est sans doute liée à une culture collective qui fait du métier le lien social par excellence, ce qui sera utilisé par les grands groupes pour valoriser la culture d'entreprise et présenter la firme comme une famille qui protège, emploi à vie et avancement à l'ancienneté, mais qui exige une flexibilité tant fonctionnelle que géographique.

Ces travailleurs épargnent massivement, deux fois plus que la moyenne des pays de l'OCDE dans les années 1970 (20 % des revenus disponibles) et surtout les sommes considérables, collectées par les banques, les compagnies d'assurances, les fonds de pension et le système boursier, sont mises au service des entreprises pour financer l'énormes effort d'investissement matériel (équipements) et immatériel (recherche développement, organisation) permettant le rattrapage technologique.

Enfin, le pouvoir d'achat progresse vite permettant l'explosion du taux d'équipement des ménages en biens durables (électroménager, biens de loisirs, confort intérieur et automobile) qui pour l'essentiel sont fournis par l'industrie nippone.

Taux d'équipement, des ménages japonais, en biens durables, 1970- 1991 (en % des ménages)

Année	Réfrigérateur	TV couleur	Magnétoscope	Climatiseur	Automobile
1970	89,1	26,3	-	5,9	22,1
1975	96,7	90,3	1980 : 2,4	17,2	41,2
1991	98,9	99,3	71,5	68,1	79,5

Un consensus gagnant, le toyotisme

Mis au point à la fin des années 1950 par un ingénieur de Toyota, Taïchi Ohno, le toyotisme mode de gestion et d'organisation de la production est souvent présenté comme une alternative au fordisme, mais il en est seulement une adaptation. L'objectif est de réduire les coûts en éliminant les pertes de temps (travail en flux tendus pour éviter le stockage) et le gaspillage (zéro défaut). Tandis que le fordisme favorise la séparation des tâches, le toyotisme sollicite un engagement de chacun au sein d'équipes d'ouvriers polyvalents. Le but est ici d'impliquer les salariés dans la vie d'un groupe qui définit largement leur identité sociale. Les comparaisons internationales ont souligné l'efficacité du système mais, celui ci, dépend d'une socio-culture valorisant l'harmonie du groupe, effaçant le « je » derrière le « nous ».

C. Une conjoncture bien utilisée

L'aide américaine est déterminante

Dès 1945, l'occupation américaine et le traité de San Francisco ont scellé l'alliance du Japon et des États-Unis. Ce rapprochement, reconduit et renforcé, repose sur une reconnaissance du régime impérial, une volonté d'adopter les recettes du vainqueur et la prise en charge par les États-Unis du système de protection. Le maintien de certaines structures (décartellisation partielle et syndicalisme), les transferts financiers (aides, plan Dodge), alimentaires et énergétiques jusqu'au début des années 1950, technologiques (achats ou cession de brevets) et le développement des échanges (en 1960, les États-Unis accueillent 30 % des exportations japonaises et fournissent 36 % des importations du Japon) sont essentiels à la croissance du pays. Le contexte de la Guerre froide explique cette stimulation américaine et ce n'est que vers 1970 que le président Nixon dénonce la faiblesse du yen vis-à-vis du dollar.

Des opportunités extérieures et intérieures bien utilisées

Durant la Haute croissance, les deux champs sont mis à contribution. Le Japon rétablit des liens avec les pays d'Asie du Sud-Est dès les années 1960 dans le cadre du schéma de développement « en vol d'oies sauvages », modèle initié par K. Akamatsu dès 1932, chantre d'un nationalisme économique à l'allemande aux trois phases (importation d'un produit, substitution par une production matérielle et exportation). Cela va renforcer les exportations industrielles nippones dont la part passe de 2 à 12 % du total mondial entre 1950 et 1973, avec des biens intermédiaires et d'équipement qui remplacent le textile. Cependant les excédents commerciaux n'apparaissent qu'à partir de 1965 et la part des exportations dans le PNB japonais stagne autour de 11 % de 1955 à 1973, ce qui est inférieur aux autres pays industriels. Ainsi, les firmes japonaises restent surtout engagées dans la reconquête de leur marché intérieur, à l'abri de fortes protections, qu'elles fournissent en biens qui démarquent la production occidentale. C'est en réaction aux chocs des années 1970 et au ralentissement de la demande sur le marché intérieur, qu'elles donneront une place centrale à la conquête des marchés occidentaux. Le Japon se révèle alors un « exportateur surdoué » selon Christian Sautter.

Une littoralisation adaptée au système productif

La composante spatiale est essentielle pour le Japon (cf. sujet de dissertation). Les entreprises ont su tirer parti de ce qui était *a priori* un handicap, à savoir le manque d'espaces plans. Dès les années 1950, dans le contexte de liens renforcés trans-pacifiques avec les États-Unis et le rapide essor du commerce maritime international, elles ont concentré leurs installations dans de vastes complexes industrialo-portuaires (baie de Tokyo, de Nagoya et la mer intérieure). Longtemps négligé, le coût environnemental est élevé (empoisonnement au mercure de Minamata révélé en 1972, maladie des os, itai-itai, due aux rejets de cadmium à Toyama) et débouche sur des procès retentissants qui montrent les excès de la Haute croissance. Mais les avantages ont été immédiats car l'acheminement des ressources minérales et énergétiques nécessaires au système productif japonais et l'expédition des produits manufacturés sont facilités par cette organisation spatiale, contribuant à la compétitivité nippone. L'espace mégalopolitain en formation devient l'expression et la traduction la plus aboutie des capacités d'adaptation de la société japonaise.

III. Le Japon et la mondialisation

« *Le Japon ne pourra obtenir un rôle mondial optimal, correspondant à des capacités qui restent impressionnantes, que s'il résout d'abord la question de son intégration en Asie* » (Serge SUR). En effet depuis le début des années 1990, la fin de l'affrontement Est-Ouest et le retour de l'Asie à l'économie de marché a créé des concurrents redoutables pour le Japon, avec une Chine qui lui a ravi la première place continentale. De plus, une longue stagnation économique, une société qui peine à s'adapter à la mondialisation et un système politique qui semble maladroit face aux contestations sur certaines îles et leur espace maritime interrogent sur les capacités de réaction du Japon.

A. Des difficultés révélatrices des fragilités d'un modèle ?

De crise en crise (1992-2014)

De 1992 à 2007, le Japon a traversé une « drôle de crise » qui s'accompagne à la fois d'une faible croissance (moyenne de 1 %), liée à la crise financière, à l'endettement des entreprises et à la montée du chômage, mais aussi d'un solde commercial et d'un effort de recherche maintenus. Les treize plans de relance n'ont eu qu'une efficacité limitée et ont renforcé l'endettement de l'État.

Alors que l'économie japonaise semblait retrouver une croissance stable, la crise des *subprimes*, en 2008, a touché les banques et s'est diffusée à l'ensemble d'une économie dont la fragilité reposait sur une croissance de plus en plus dépendante d'une demande extérieure en berne. Pour dynamiser le marché intérieur, l'État a mis en place des relances équivalentes à 15 % du PIB, permettant un retour de la croissance avant la triple catastrophe liée au tremblement de terre du Tohoku (11 mars 2011) : près de 19 000 victimes, accident nucléaire de Fukushima et

arrêt de chaines de production avec impacts au Japon et en Asie (Division Internationale du Travail Productif).

L'après-Fukushima

La catastrophe de Fukushima a été la plus coûteuse depuis la Seconde Guerre mondiale : impact de 3,5 à 5 % du PIB directement perdus.

Un coût financier direct de 80 à 200 milliards d'euros dû à l'abandon des réacteurs de Fukushima, du démantèlement et de la décontamination.

Un coût d'accès à l'énergie électrique majoré qui impose le recours à un gaz naturel importé deux fois plus cher qu'en Europe.

Une mortalité (20 000 morts en 2011 mais dans le district en 2013, 1 656 décès liés au stress, aux suicides, aux complications de santé, 1re cause de mortalité).

Une sortie du nucléaire accélérée... en 2040 avec 20 % d'énergies renouvelables dès 2030.

Ceci explique le slogan de Shinzo Abe « remettre le Japon sur pied » qui se traduit par de forts investissements (zones économiques spéciales déréglementées, travaux d'infrastructures), une baisse du yen et une ouverture de l'économie à travers des accords de libre-échange (Japon-Union européenne, Japon-Chine, Partenariat transpacifique) mais qui se heurte à des groupes de pression (monde rural, nationalistes).

Le Japon multipartenaire

De nombreux accords régionaux de libre-échange sont en cours de négociation, dans le monde, à l'image de l'accord transatlantique États-Unis-Union européenne. De son côté, le Japon s'est intégré aux négociations dans deux partenariats aux intérêts parfois divergents en Asie : l'accord de Partenariat économique global (RCEP-Regional Comprehensive Economic Partnership) et le Partenariat transpacifique (TPP-Transpacific Partnership).

Le RCEP est un accord de libre-échange sur les biens et les services mais incluant un cadre commun sur les investissements, négocié actuellement entre les dix pays de l'ASEAN*, le Japon, la Chine, la Corée du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Inde, excluant les États-Unis.

Le TPP est aussi un accord de libre-échange qui couvre biens et services mais aussi propriété intellectuelle, marchés publics, politiques de concurrence et qui regroupe douze membres (Chili, Pérou, Mexique, États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande, Singapour, Malaisie, Brunei, Viet Nam et le Japon dernier intégré) représentant 40 % du PIB mondial et un tiers du commerce international). Après le retrait des États-Unis en janvier 2017, il devait être remplacé par un nouveau traité à onze membres qui ne représenterait plus que 13,5 % de l'économie mondiale... mais pourrait permettre ultérieurement aux États-Unis d'y revenir...

Le Japon a également finalisé en décembre 2017 un accord de libre-échange avec L'Union européenne.

La remise en cause du compromis social toyotiste

L'ouverture de l'économie japonaise à partir des années 1980, suivie d'un marasme généralisé dans les années 1990, remet en cause les piliers du système toyotiste et s'accompagne de bouleversements sociaux. La dénationalisation des grandes entreprises publiques comme le JNR (Japan National Railways) en 1987 et les licenciements massifs dans les années 1990 (*cf.* Renault

qui licencie lors de son entrée dans le capital de Nissan en 1999) qui accompagnent les restructurations industrielles, se traduisent par une montée du chômage, qui dépasse rapidement 5 %, par une remise en cause de l'ancienneté, un affaiblissement syndical et par une ponction de l'épargne des salariés. La mutation sociologique s'accélère, les normes dominantes collectives sont affaiblies comme le prouve l'augmentation des divorces (doublement entre 1980 et 2000), l'apparition d'une jeunesse hédoniste et consumériste peu sensible aux valeurs traditionnelles d'âpreté au travail, le renforcement des inégalités sociales et du « mal être ». De plus l'idée d'un peuple « ethniquement homogène » s'effrite face à l'arrivée de migrants (Coréens, chinois, thaïlandais, philippins...) qui sont plus de 2 millions et difficilement intégrés. Ainsi, le modèle conçu dans le cadre d'une économie de rattrapage fermée, s'est trouvé en porte à faux face aux règles libérales d'économie ouverte, les nouvelles règles du jeu lui on fait perdre sa cohérence et son efficacité.

L'ouverture de la société japonaise

La principale présence étrangère au Japon est celle des coréens, environ 700 000 personnes. Elle remonte à la colonisation de la Corée (1910- 1945). Cette population a représenté jusqu'à 86 % des étrangers en 1982 mais aujourd'hui, du fait de l'arrivée de descendants de Japonais émigrés en Amérique latine, de l'entrée de Chinois, de Philippins, de Thaïlandais et même d'Européens, ils ne représentent plus que 30 % du total. Avec cette internationalisation, la société japonaise est confrontée à des réalités cosmopolites en particulier dans l'agglomération de Tokyo, mais les décalages sont nombreux entre la relative ouverture des frontières et la rigidité des législations ainsi que des difficultés d'emploi.

La recherche de nouveaux équilibres

Face aux nombreux défis, le Japon a commencé à réagir et l'économiste, Joseph Stiglitz, le mentionne, la croissance du PIB par actif entre 2001 et 2010 a été plus rapide qu'aux États-Unis ou en Allemagne. Cette recherche de nouveaux équilibres s'appuie d'abord sur un « remodelage » de l'appareil productif. Le renforcement de la structure industrielle japonaise passe par une diversification des secteurs de haute technologie, sa situation de monopole dans les composants et matériaux a perturbé son fonctionnement en 2011 suite à la catastrophe de Fukushima, et par une grande concentration des entreprises pour augmenter la compétitivité. Ensuite, l'aménagement de la Mégalopole « où succèdent pêle-mêle quartiers centraux, banlieues, combinats littoraux, ceintures maraichères, lambeaux de rizières et de forêts » (Philippe Peletier) devient impérative dans le sens d'une réduction des contrastes régionaux et du frein de l'hyper concentration dans les agglomérations de Tokyo, Osaka-Kobe, Nagoya, pour assumer le rôle d'acteur mondial du développement durable (accords de Kyoto en 1997, Exposition universelle d'Aïchi en 2005). Enfin, il lui faut régler son problème de sécurité et approfondir son intégration économique en Asie en apaisant les tensions diplomatiques.

B. Réussir l'intégration régionale

« Une puissance régionale paradoxale » (Karoline Postel-Vinay)

Le Japon entretient des relations complexes avec son environnement régional. Son choix de la modernité depuis le Meiji s'est accompagné d'une mise à distance du modèle chinois. Ainsi, dés la fin du XIX^e^ siècle, le Japon devient un pays particulier dans sa propre région en menant une politique d'occidentalisation. Le Japon adopte des règles internationales conçues en Europe, mais le choix de l'occidentalisation reste difficile pour une partie des élites et de la population. Le détachement du Japon par rapport à l'Asie est un long processus qui débute avec la guerre sino-japonaise en 1895 et qui se poursuit par la période impérialiste de la première moitié du XX^e^ siècle. La violence de l'armée nippone contre les populations civiles, en particulier chinoises, pendant la Seconde guerre mondiale n'a pas remis en cause l'influence culturelle chinoise. Mais à partir de 1945, le développement, dans son voisinage de régimes communistes (Chine, Corée du Nord) ou autoritaires (Corée du Sud, Taïwan), ancre le Japon dans le paysage occidental (Triade). Ce n'est qu'à partir de 1990 que l'ouverture des frontières permet aux japonais la redécouverte de leur environnement régional, sans empêcher le maintien des conflits de mémoire.

Sentiments d'affinité vis-à-vis de la Chine dans l'opinion japonaise

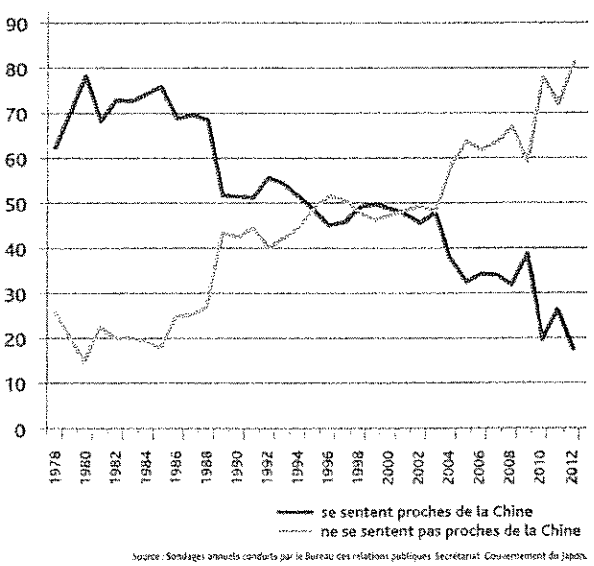

Source : Yinan He – les relations sino-japonaises depuis la normalisation in Perspectives chinoises n° 4, 2013.

Le retour des coopérations régionales

À partir de 1945, et pendant vingt ans, la politique régionale du Japon est limitée, seules comptent les relations avec les États-Unis. En 1965, le projet de coopération commerciale de « l'Asie Pacifique » regroupe outre les États-Unis et le Japon, le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande, excluant tout pays « asiatique ». Il faut attendre 1977 et la doctrine « Fukuda » pour voir

une inflexion de la politique régionale. L'hostilité et l'indifférence, bases des rapports entre Tokyo et les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), commence alors à se dissiper. Avant chaque sommet du G7 ou G8, le gouvernement japonais prend même l'habitude de faire une tournée dans des pays de l'ASEAN, signe d'une volonté de représenter légitimement la région à la table des représentants des pays les plus riches. Pendant les années 1970-1980, la politique chinoise de la « porte ouverte » et la démocratisation de la Corée du Sud contribuent à un premier renforcement des échanges commerciaux, touristiques et culturels.

Le Premier ministre Takeo Fukuda, dans un discours prononcé en 1977 à Manille, réoriente la politique régionale en déclarant « les relations entre le Japon et les pays d'Asie du Sud-Est ne devraient pas se fonder uniquement sur les liens matériels de la dépendance mutuelle. Le Japon doit aussi chercher à établir des liens spirituels solides d'amitié et de coopération dans la région et de contribuer à son développement, sa sécurité et sa prospérité ».

La recomposition récente de l'Asie orientale

L'impulsion principale, d'une nouvelle coopération régionale, est le fait de la Chine, freinée dans sa volonté d'entrée dans l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) et choquée en 1999, par le bombardement de son ambassade à Belgrade (intervention de l'OTAN sans autorisation préalable de l'ONU) souhaite contrebalancer son ouverture vers l'Occident par un renforcement régional. Ainsi depuis 2000, la coopération en Asie orientale s'appuie sur les réunions annuelles de l'ASEAN +3 (Chine, Japon, Corée du Sud). De nombreux accords financiers, technique et environnemental ont été signés. Cependant le renouveau nationaliste est un frein à cette intégration. La loyauté du Japon, vis-à-vis des États-Unis, lors de la guerre d'Irak, l'explosion du nationalisme chinois sont autant d'obstacles à une intégration réelle. Ainsi, la logique de coopération apparaît comme « une ardente nécessité » mais le rythme semble ralenti.

C. Le Japon doit s'affirmer sur le plan géopolitique

Une capacité d'insertion diplomatique et d'action défensive

Tokyo montre toujours son attachement au cadre onusien, le seul à travers duquel le Japon peut se faire reconnaitre sur la scène internationale en l'absence d'une structure régionale relai comme l'Union européenne. Depuis 1992, les forces japonaises ont participé à une vingtaine d'interventions humanitaires ou de maintien de la paix conduites par les Nations unies. Pour ce faire, la loi dite PKO (Peace keeping operations) est adoptée pour permettre l'envoi des forces d'autodéfense à l'étranger pour des missions non combattantes. Ainsi, la présence, au Cambodge, au Moyen-Orient semble symboliser le passage d'un pacifisme passif à un pacifisme actif et à l'élaboration d'un concept de sécurité globale. Participant actif aux interventions humanitaires, financeur d'opérations (guerre en Irak, aide lors du Tsunami indonésien de 2004) le Japon encourage la réforme de l'ONU, notamment celle du Conseil de Sécurité, candidat à un siège de membre permanent. Dans ce contexte, le Japon choisit de consolider son alliance avec les États-Unis, seul moyen de garantir la sécurité de l'archipel à un prix politiquement acceptable.

Les relations Japon-États-Unis : « je t'aime moi non plus »

Dès 1997, de nouveaux accords élargissent l'alliance militaire nippo-américaine dans l'éventualité d'un conflit régional (Corée du Nord, Taïwan). En 2005, le caractère stratégique du partenariat est réaffirmé et se concrétise par des relations plus étroites entre les troupes japonaises et américaines. Le Japon reste bien la tête de pont des États-Unis en Asie et les tirs de missiles coréens de 2006 entrainent la mise en place de défense antimissile avec l'aide américaine.

Par ailleurs, depuis les attentats du 11 septembre 2001, le Japon affiche une convergence de vue avec la lutte contre le terrorisme, ce qui explique l'engagement, surtout financier, du Japon en 2003 en Irak. Cette normalisation du Japon est bien le signe d'une évolution du débat politique interne et de l'arrivée d'une nouvelle génération d'hommes politiques soucieux de faire évoluer les cadres produits par la Seconde guerre mondiale. Cependant les divergences existent car le Japon cherche à élaborer sa propre vision stratégique. Ainsi, le Japon cède aux pressions américaines dans la limitation des échanges avec l'Iran en 2006 ou est mis devant le fait accompli lors des négociations sur la dénucléarisation de la Corée du Nord. Enfin si la Chine est fondamentale pour les États-Unis et le Japon, les perspectives sont différentes. La Chine reste problématique pour le Japon en raison du régime politique non démocratique, et la dimension antinippone du nationalisme chinois.

La recherche d'une autonomie stratégique

L'affirmation diplomatique du Japon passe donc par une autonomisation de sa stratégie : indépendance par rapport à l'allié américain, capacité à surmonter la concurrence chinoise. Avec la Chine, les rivalités sont nombreuses et dépassent le cadre bilatéral : accès aux ressources sibériennes ; nouveaux marchés africains où le Japon résiste difficilement malgré une politique d'aide au développement conséquente ; Asie du Sud-Est où les diasporas chinoises sont activées ; rivalités insulaires.

Contraint à l'origine quant à ses moyens militaires, le Japon a su développer un *soft power* à travers sa puissance économique et sa créativité.

Le *soft power* japonais : la diplomatie culturelle en action

Très controversé aujourd'hui parce que galvaudé sous toutes les latitudes, le *soft power* japonais a dans la décennie 2000 été une réponse aux contraintes de l'impossibilité du Japon d'être une grande puissance normale entendons militarisée.

Par des mangas réécrivant l'histoire, des personnages véhiculant une image favorable (de Doraemon le chat robot à Hello Kitty le chat sympathique ou à Pokémon le protecteur), par un rôle d'amphithéâtre asiatique (Japan exchange an teaching) ouvert aux étudiants asiatiques surtout, à une diplomatie des valeurs (paix, démocratie, développement dont le Japon serait le héraut zélé asiatique) en passant par une diplomatie du chéquier dans les conflits (israélo-arabe par exemple ou guerre du Golfe) le Japon a essayé de légitimer ses nouvelles responsabilités mondiales, de se faire accepter et de riposter à la Chine et ses Instituts Confucius... Mais le passage de l'agence de défense au statut de ministère de la Défense avec Shinzo Abe, l'absence de cap dans la réconciliation avec la Chine ; temple de Yasukuni) et la Corée du Sud (dossier des femmes de réconfort...). La lenteur de la reconnaissance d'autres cultures asiatiques par le Japon et les nostalgies impériales... diffèrent sans le condamner l'efficacité de ce *cool Japan*... vendu comme outil d'une nouvelle puissance civile de l'Archipel.

L'avenir du Japon se jouera sans doute sur sa capacité à gérer sa relation avec la Chine et à assumer un rôle dans la construction régionale asiatique. Pour l'heure la tension reste vive du fait des différends territoriaux que Tokyo entretient avec Pékin (autour des îles Senkaku-Diaoyu en mer de Chine orientale) et Séoul (autour des îles Takeshima-Dokdo en mer du Japon – appelée mer de l'Est par les Coréens). Le Japon vis-à-vis de Pékin est dans une situation défavorable qui n'incite pas à l'apaisement : croisement des courbes économiques même si le Japon reste le premier créancier du monde et dispose d'un patrimoine net à l'étranger de 2 862 milliards de $ (56 % du PIB) contre 1800 pour la Chine (36 % du PIB), capacités militaires accrues de la Chine, marche à pas forcés vers le rattrapage technologique, rupture de la Chine avec la réserve prônée par Deng Xiao Ping (« attendre son heure ») et réactivation du nationalisme nippon sur fond de Japon vieillissant (âge médian 44 ans).

Les relations commerciales du Japon et de la Chine en chiffres (2016)

Le Japon dans l'économie chinoise : importations (9,5 % ; 3e fournisseur derrière l'UE28 et la Corée du Sud) ; exportations (6,1 % ; 4e client derrière l'UE28, les États-Unis et Hong-Kong).

La Chine dans l'économie japonaise : importations (25,8 % ; 1er fournisseur) ; exportations (17,6 % ; 2e client derrière les États-Unis).

Source : France, Direction générale du Trésor.

IDÉES REÇUES

La croissance et le développement du Japon, après 1945, est « un miracle »

La théorie du « miracle économique » a rencontré un fort succès, des années 1960 aux années 1980, parmi les analystes qui vont appliquer le terme en priorité au Japon. Cette théorie, cherche à expliquer la Haute croissance, elle est élaborée au Japon en accord avec les États-Unis pour montrer les bienfaits des facteurs endogènes du développement, de l'aspect positif de l'ouverture économique, le Japon devenant alors un modèle régional.

En réalité, le doublement du revenu national est lié à une diversité de facteurs conjoncturels et structurels. D'abord le Japon réactive ses structures économiques qui reposent sur un capitalisme d'État original alliant soutien étatique aux prix agricoles, à un système bancaire sous contrôle, à de grandes firmes, les zaibatsu étant reconvertis en keiretsu. Cette convergence des acteurs s'effectue dans un contexte démographique favorable avec un fort réservoir de main-d'œuvre et un encadrement peu touché par l'épuration. De plus, le soutien américain devient essentiel tant au niveau de l'aide financière (plan Dodge), que dans les échanges, les transferts de technologies ou sur les plans politique et militaire.

Une organisation du travail basée sur l'emploi à vie et la rémunération à l'ancienneté

Cette organisation remonte aux années 1920 lorsque les dirigeants des grandes entreprises en formation souhaitent fidéliser une main-d'œuvre qualifiée trop mobile. Elle est relancée au cours des années 1950 par le Premier ministre Yoshida Shigeru pour mieux encadrer les ouvriers et les employés face au risque communiste.

De ce fait, ce système souvent réservé aux grandes entreprises ne concerne pas le monde des PME et de la sous-traitance, il a connu son apogée en 1990 avec 25 % de l'emploi public et privé. La crise financière des années 1990 impose l'internationalisation « kokusaika » et demande aux japonais d'abandonner certaines traditions pour être compétitif. Cela implique la remise en cause de l'avancement à l'ancienneté au profit du mérite et la remise en cause de la sécurité de l'emploi pour favoriser la mobilité. La suppression de milliers d'emplois par des grands groupes, le développement du travail à temps partiel, le renforcement des inégalités salariales sont autant d'évolutions du compromis toyotiste.

LES LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

Les contestations insulaires : les îles Senkaku et les Kouriles

La « sécurité maritime » occupe une place, géopolitique et géohistorique, fondamentale pour le Japon qui utilise la mer de façon intensive et dans la continuité de l'espace terrestre. Dans le cadre de la mondialisation, les espaces maritimes jouent un rôle renforcé, deux tiers des échanges mondiaux empruntent la voie maritime et l'appropriation des espaces marins se développe avec la délimitation de zones économiques exclusives (ZEE). Si l'on ajoute que la dissuasion nucléaire repose sur des sous marins et que d'importants enjeux de développement sont liés à l'utilisation des ressources sous marines ou halieutiques, on comprend l'existence de contestations frontalières et insulaires.

Les îles Senkaku, Diaoyu pour les chinois, sont situées en mer de Chine orientale, à 200 km au nord est de Taïwan. Inhabitées, contrôlées par les Japonais depuis 1885, elles sont revendiquées par la Chine pour laquelle la souveraineté est justifiée par leur utilisation par les pêcheurs chinois au XV^{e} et le fait d'être sur le plateau continental chinois séparées par une grande fosse marine des îles japonaises des Ryu Kyu. La découverte de pétrole à proximité, dans les années 1970, a

renforcé les enjeux, et en l'absence de négociations la nationalisation de trois îlots par le Japon a provoqué les déplacements de navires chinois dans la zone.

L'archipel des Kouriles s'étend sur 1200 km, du Nord de l'île de Hokkaido au sud du Kamchatka et sépare le Pacifique de la mer d'Okhotsk. Les revendications du Japon porte sur les quatre îles les plus au sud, situées dans le prolongement d'Hokkaido, Etorofu, Kunashiri, Chikotan et les Habomai. Marge impériale des empires japonais et russe au XIX^{e}, les Kouriles font l'objet de nombreux traités entre russes et japonais : en 1855 les îles du Sud sont japonaises, en 1875, c'est l'archipel qui passe en totalité dans l'espace nippon, mais en 1946 l'archipel est annexé au territoire de l'Union Soviétique. Aujourd'hui, le Japon revendique les quatre îles méridionales et cette question est le principal litige entre le Japon et la Russie, empêchant la signature d'un traité de paix. Les négociations, entamées en 1996, restent dans l'impasse du fait des intérêts géostratégiques et géoéconomiques (ressources halieutiques et off shore).

Le sanctuaire de Yasukuni, un enjeu géopolitique

Depuis le Meiji, le sanctuaire de Yasukuni, construit en 1869 à Tokyo, est un lieu de vénération Shinto des soldats et sujets loyaux de l'Empereur. Ce lieu de mémoire et d'identité, fait controverse depuis qu'en 1978, les noms de 14 criminels de guerre, ont été rajoutés au registre du cimetière. Les visites ministérielles, depuis Nakasone en 1985, suscitent l'inquiétude des pays voisins en particulier de la Chine et de la Corée du Sud. Ainsi, le Premier ministre Junichiro Koizumi s'y rend six fois durant sont mandat de 2001 à 2006, relançant la polémique et détériorant les relations avec ses voisins asiatiques. De même, Shinzo Abe, successeur de Koizumi et petit fils de Nobosuke Kishi, condamné au procès de Tokyo, affirme que l'esclavage sexuel de milliers de « femmes de réconfort » s'était fait sans coercition, provoquant un tollé en Chine, en Corée et aux Philippines.

Bien que les responsables japonais se soient excusés à plusieurs reprises, que les grands journaux du pays, comme l'Asahi Shimbun ou le Yomiuri Shimbun, aient critiqués ces visites officielles, que les américains aient désapprouvé, ces gestes médiatisés posent le problème de la responsabilité japonaise et plus particulièrement du rôle ambigu de l'Empereur Hiro Hito mis en évidence par les archives. Après une période d'atténuation, 2006-2013, les tensions sont reparties, fin décembre 2013, et pour la première fois depuis 2006, avec la visite d'un Premier ministre, Shinzo Abe.

Yasukuni reste donc un lieu fondamental de l'identité japonaise et une bonne référence pour mesurer la situation des relations géopolitiques du Japon avec ses voisins.

Bibliographie

Lecture indispensable

Claude Meyer, *Chine ou Japon, quel leader pour l'Asie ?*, Sciences Po/Les Presses, 2010, 232 pages.

Les effets de la crise accélèrent le déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie qui, en 2030, comptera trois des quatre premières puissances du monde : Chine, Japon et Inde. Claude Meyer aborde une compétition qui peut paraitre inégale entre l'irrésistible ascension de la Chine face à un Japon vieillissant, mais il permet de mesurer les possibilités d'intégration de cet espace asiatique, qui ne peut laisser l'Europe indifférente.

L'analyse fait ressortir, avec un décalage d'une vingtaine d'années, l'expansion économique de ces deux colosses économiques, qui représentent 77 % de la production de l'Asie orientale, et dont la réussite est fondée sur une industrialisation massive. Les conditions du « miracle » économique japonais sont définies ainsi que les défis démographiques, financiers, énergétiques, environnementaux. Cependant, conscient de sa fragilité, le Japon est en quête d'une meilleure intégration régionale.

Ouvrages

Jean-Marc Bouissou, *Géopolitique du Japon, une île face au monde*, PUF, Major, 208 pages, 2015.

Evelyne Dourille-Feer, *L'économie du Japon*, La Découverte, Repères, 128 pages. Pour la dimension sociétale la troisième partie p. 75-117.

Julien Martine et David-Antoine Malinas (dir.), *Japon Pluriel 11, Le Japon au début du* XXI*e siècle, dynamiques et mutations*, Éditions Philippe Picquier, 2017, 432 p.

Philippe Pelletier, *Atlas du Japon*, Autrement, 2008, 78 pages. Voir les cartes sur « atouts et contraintes du milieu » p. 18-27 et « le Japon une puissance », p. 68-75.

Philippe Pelletier, *Japon, crise d'une autre modernité*, Belin-La Documentation française, 2003, 207 pages. En particulier « la maîtrise de l'archipel », p. 48-96 et « de l'extrême orient à l'Extrême-Occident », p. 148-198.

Karine Poupée, *Les Japonais*, Tallandier-texto, 2012, 660 pages. 34 chapitres de nature diversifiée pour aborder les aspects sociaux

François Sabouret, (ss. dir.) *La dynamique du Japon de 1854 à nos jours*, CNRS Éditions, 2008. Reprendre en particulier, Régine Serra « le Japon sur la scène mondiale », p. 147-156 ; Jean Pascal Bassino « évolution des institutions économiques et de la gouvernance d'entreprise », p. 171-182.

Sites

Ministère des Affaires étrangères

www.mofa.go.jp

Recueil annuel de statistiques du Japon (en japonais et en anglais)

http://www.soumu.go.jp/

Statistiques sur le commerce (remise à jour), JETRO (Japan External Trade Organization)

http://www.jetro.go.jp/indexj.html

Revues

Conflits n° 16, janvier-février-mars 2018, Jean-Marie Bouissou, *Le Japon et la Corée du Sud à l'épreuve de Trump*, p. 62-63.

Diplomatie Magazine, janvier-février 2016, Céline Pajon, *La politique étrangère de Shinzo Abe, une rupture dans l'histoire du Japon d'après-guerre*, p. 36-40.

Études de l'Ifri, février 2016, Céline Pajon (dir.), *L'alliance nippo-américaine à l'horizon 2030 : structure, dynamique, évolution*.

Études de l'Ifri, octobre 2017, Céline Pajon, *Japon-Russie : les limites d'un rapprochement stratégique*.

Ramses 2017, *Japon : Abe transformera-t-il l'essai, 2016, l'heure du bilan*, p. 256-259.

Ramses 2018, *Japon : la diplomatie proactive de Shinzo Abe, Tokyo entre Pékin et Washington*, p. 228-231.

Ramses 2019, *Le Japon dans la tourmente*, p. 260-263.

Littérature

Pour aborder les ressorts de la société japonaise il peut être utile de lire les grands auteurs du XX*e* siècle : Mishima, Kawabata, Tanizaki, Oe Kenzaburo ou Abe Kobo.

La vie quotidienne dans la plus grande agglomération du monde, Tokyo, peut se percevoir dans un recueil de dessins : Florent Chavouet, *Tokyo Sanpo*, Éditions Philippe Picquier, 2009 (Prix Ptolémée du Festival international de Géographie de Saint Dié des Vosges 2009.

Commentaire de documents

Le Japon dans son contexte géopolitique régional

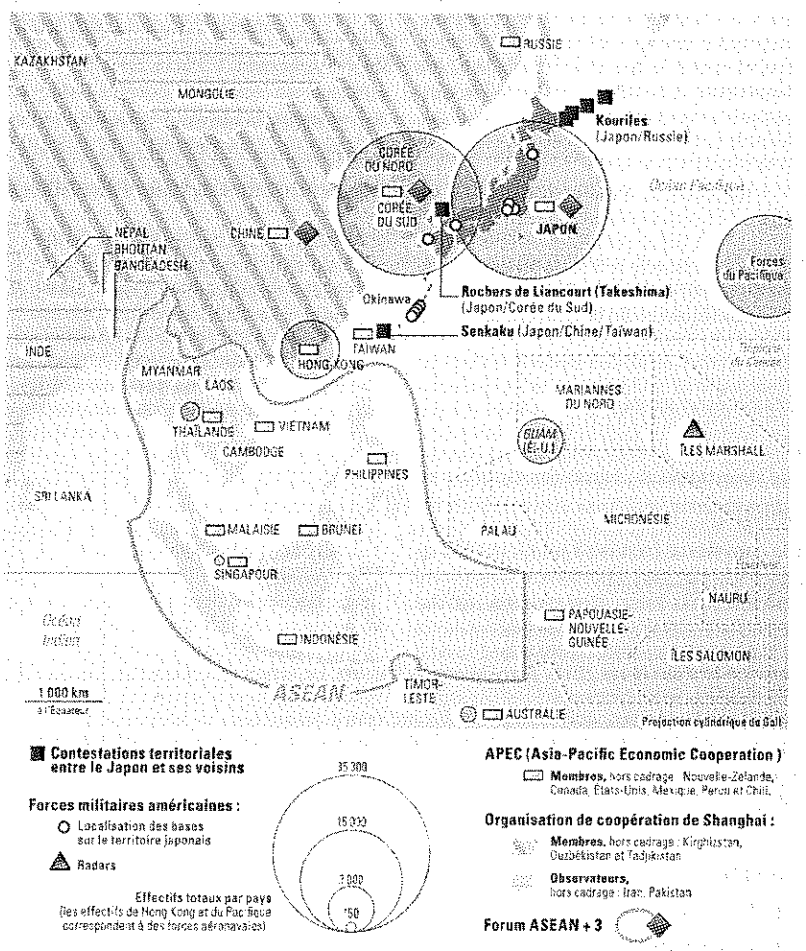

In Questions internationales n° 30 mars avril 2008 p 67, Documentation française

La carte présente les enjeux géopolitiques du Japon, en Asie orientale, entre les héritages d'une histoire douloureuse, la volonté de renforcer des coopérations surtout économiques et la force de la polarisation pacifique et nord américaine. D'un côté, les zones de contestations maritimes et les forces aéronavales mobilisables, de l'autre la recomposition récente de cette Asie orientale sur des bases économiques continentales (ASEAN +3), maritimes (APEC) et plus géopolitiques (Organisation de coopération de Shanghai).

La détérioration des relations japonaises avec ses voisins est le résultat d'un processus qui a débuté à la fin du XIX^e^ siècle, par un conflit sino-japonais à propos de

la Corée et de Formose (Taïwan) et par un basculement vers l'Occident suite à un accord militaire avec la Grande-Bretagne. L'armée impériale a mis en coupe réglée le littoral Pacifique, la Chine et la quasi-totalité de l'Asie du Sud-Est, suscitant un renouveau nationaliste. Ceci explique les méfiances des États de la région vis-à-vis du Japon et explique qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la coopération Asie Pacifique se réduit à une relation nippo-américaine d'où l'importance des bases militaires américaines du Nord de Honshu à Okinawa.

C'est à partir des années 1970, que la politique régionale du Japon s'oriente à la fois vers l'Asie Pacifique et les voisins les plus proches, Corée du Sud, Taïwan, et Chine aidé en cela par la politique du président Nixon. Ces mécanismes sont essentiellement économiques, avec des échanges commerciaux, touristiques, culturels renforcés, qui sont bien la marque d'un recentrage de la Chine et du Japon sur leur espace régional. La carte suggère la multiplication des accords de coopérations avec le développement de l'ASEAN, créé en 1975, qui en 1998 se transforme en ASEAN +3, avec des poids lourds de la zone : Chine, Corée du Sud et Japon. Dans toutes ces constructions régionales, le rôle du Japon reste discret, sans doute du fait que pour Tokyo son statut de leader asiatique ne peut être qu'économique et non politique et que d'autre part un arrangement régional risque d'affaiblir le lien transatlantique. Ainsi, l'Organisation de Coopération de Shanghai, qui est mise en place en 1996, induit une volonté d'organisation continentale en contrepoids de l'influence américaine.

Un retour du nationalisme se traduit par la réactivation de zones de conflits ou de tensions. En effet, la transformation de la politique américaine après le 11 septembre 2001, et sa polarisation contre le terrorisme, pousse le Japon à se rapprocher des États-Unis au détriment de ses liens avec ses voisins. Les contestations sur les îles sont alors relancées : à propos des Kouriles avec la revendication de quatre îles annexées en 1946 au territoire de l'Union soviétique, avec la Corée du Sud pour les îlots de Takeshima (ou rochers de Liancourt) et enfin une opposition affirmée du Japon face à la demande chinoise sur les îles Senkaku, où les ressources pétrolières renforcent les convoitises.

Cependant au delà de ses regains de tensions on peut penser que le rôle économique du Japon permettra de maintenir une certaine logique de coopération.

Dissertation

La géopolitique du Japon, de la région au monde, entre Chine et États-Unis

Introduction

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le renouveau du Japon s'appuie sur la tutelle des États-Unis tant au niveau politique, de la défense qu'en terme de développement économique. Cette dépendance a permis au pays de mettre en place un modèle de croissance, de remontée de filières efficace, lui permettant de devenir la deuxième puissance économique mondiale, tissant des liens économiques quelque soit leur régime politique. Le Japon a toujours prôné un multilatéralisme ouvert dans la région afin de ne pas exclure les États-Unis.

Aujourd'hui, le contexte a changé avec l'émergence d'une nouvelle grande puissance au niveau régional et mondial la Chine. En terme géopolitique le positionnement du Japon devient complexe entre un marché économique régional indispensable et concurrent et des intérêts politiques et de protection qui restent liés aux États-Unis.

La proximité géographique explique l'évolution complexe des relations sino-japonaises. Cependant le renforcement des liens économiques entre les deux pays ne neutralise pas les conflits territoriaux. De ce fait les États-Unis restent indispensables dans le positionnement géopolitique du Japon.

I. Au niveau régional, Chine-Japon « si près, si loin » (Philippe Pelletier)

A. Des relations sino-japonaises paradoxales.

Le géant chinois est proche de l'archipel japonais. Ceci explique que la culture chinoise constitue le soubassement, le cadre récurrent de la culture japonaise : écriture, langue, codes, rites, architecture, expressions artistiques, vêtements, religions et système de valeurs (taoïsme, néoconfucianisme et bouddhisme sont venus de Chine ou via la Chine). Mais cette proximité spatiale et cette intégration culturelle n'ont pas empêché de fortes indépendances entre une puissance surtout continentale, la Chine et le Japon archipélagique.

Ainsi, malgré la proximité géographique, quelques centaines de kilomètres, la Chine n'a jamais envahi militairement ni démographiquement son voisin. Les Chinatown, symboles des diasporas, que l'on retrouve dans toutes les mégapoles de la planète, sont marginales dans les villes japonaises. Ces données géographiques, culturelles d'un coté et politiques et sociales de l'autre forment bien un paradoxe géopolitique qui s'est trouvé perturbé à l'époque contemporaine.

B. Des confrontations contemporaines

La fermeture du Japon pendant deux siècles, son ouverture sans colonisation et l'effondrement de la Chine face à l'Occident crée un sentiment de supériorité du monde nippon qui débouchera sur une dégradation des rapports avec la Chine et une guerre dés 1895. L'incapacité de la Chine de se réformer, le refus de l'Occident de considérer le Japon sur un pied d'égalité favorisent l'impérialisme et le nationalisme asiatique de ce dernier.

L'engrenage est connu, en juin 1931, l'armée japonaise occupe la Mandchourie, l'opposition des occidentaux provoque le départ du Japon de la SDN et l'envahissement de la Chine à partir de 1937. La violence du conflit et son extension à une sphère dite de coprospérité explique les difficultés du Japon à rétablir des liens géopolitiques avec les pays de son espace régional. La guerre de Corée et le

rôle de base militaire et économique que joue le Japon aux profit des États-Unis dans sa lutte contre le communisme en Asie renforce la méfiance réciproque.

C. L'économie reconfigure les relations.

La politique de réouverture impulsée par Deng Xiaoping a besoin de capitaux et de la technologie japonaise. Le Japon, de son coté, a besoin du marché chinois et de sa main-d'œuvre. Les nécessités économiques s'imposent. Ainsi, les accords monétaires du Plaza signés en 1985 par les pays du G5 (États-Unis, Japon, Royaume-Uni, Allemagne et France) provoquent un renchérissement du yen qui pénalise les exportations japonaises et poussent les entreprises japonaises à se relocaliser dans des pays à main-d'œuvre moins chère et à trouver de nouveaux marchés. Ainsi, après les pays émergents d'Asie orientale, c'est la piste chinoise qui l'emporte largement à la fin des années 1990 et au cours des années 2000.

II. L'interdépendance économique mais des crispations politiques

A. La Chine premier partenaire

C'est en 2007 que la Chine devient le premier partenaire commercial du Japon à la place des États-Unis. Les statistiques japonaises, montrent qu'en vingt cinq ans, de 1980 à 2010, la part chinoise dans les exportations japonaises passe de 4 % à près de 20 %, celle des importations de 3 % à plus de 22 %. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre d'une régionalisation et d'une asiatisation de l'économie japonaise. Ainsi, les importations japonaises qui proviennent pour 41 % d'Asie orientale sont le signe du renforcement des liens commerciaux du Japon dans son cadre régional et singulièrement avec la Chine. Japon et Chine développent une division régionale du travail.

De même, le Japon est devenu le premier investisseur en Chine. Les investissements japonais dans l'industrie chinoise se portent préférentiellement vers l'automobile, et l'électronique et se dirigent vers les provinces côtières (Guangdong, Shanghai, Fujian, Zhejiang). La Croissance de la Chine a offert au Japon un atelier et un marché qui sont devenus incontournables.

B. Une approche commune du monde

Même si les intérêts des deux puissances divergent, elles ont une approche semblable du fonctionnement du monde qui a facilité une interdépendance économique bien sentie. Elles ont une même vision héritée du système confucéen dans lequel « les voies de la vertu » se conjuguent avec les intérêts des groupes dominants et des dirigeants et dans les deux cas, les expériences contemporaines (colonisation, capitalisme, expérience communiste) font ressortir le rôle des rapports de forces. Ceci explique sans doute, le fait que Chine et Japon sont caractérisées par un capitalisme d'État dont le libéralisme est plus ou moins marqué. Cette convergence asiatique n'empêche pas les oppositions internationales car d'un coté les élites japonaises ne semblent pas avoir admis les conséquences de leur défaite en 1945 et leur soumission aux États-Unis et les dirigeants chinois utilisent facilement la fibre nationaliste antijaponaise.

C. Des tensions réactivées à l'échelle régionale

Des facteurs internes et externes ont durci depuis une trentaine d'années les relations politiques et diplomatiques sino-japonaises.

Le premier épisode est symbolique avec la visite, en août 1985, du Premier ministre japonais Nakasone au cimetière de Yasukuni, où reposent les soldats morts au service de l'Empereur, dont des criminels de guerre condamnés lors du procès de Tokyo. La protestation chinoise et de nombreux pays de la région est vigoureuse et réactivée par de nombreux épisodes dont le procès intenté par les esclaves sexuelles en 1991.

Le second épisode majeur fait suite à la signature de la convention internationale de Montego Bay, en 1982, qui relance les tensions territoriales entre les deux pays. Les rivalités concernant les îles Senkaku/Diaoyutai s'accompagnent de déclarations fracassantes, de contestations, de prises de possession, d'interventions de navires de guerre. Un point chaud et une zone de risques qui fragilise les liens entre les deux pays et explique la pérennité du lien américano-japonais.

III. L'indispensable allié nord-américain

A. Une relation complexe américano-japonaise

La position américaine de protection du Japon connaît des vicissitudes. Après une tutelle pesante depuis 1945, le retrait américain d'Okinawa, en 1972, est une étape d'émancipation pour le pays mais il laisse Chinois et Japonais face-à-face pour les litiges frontaliers. De plus si les gouvernements successifs au Japon ont souvent privilégié le lien avec les États-Unis (Parti Libéral Démocrate), l'arrivée au pouvoir, en 2009, du Parti Démocrate très favorable au rapprochement avec les voisins asiatiques, a suscité une réaction américaine. Dès 2010 Hillary Clinton, alors secrétaire d'État, affirme, lors de nombreuses visites le recentrage des États-Unis sur la zone Asie Pacifique pour éviter de laisser le champ libre à la nouvelle puissance économique et militaire chinoise susceptible de menacer ses intérêts.

B. La relance des liens États-Unis/Japon

Les États-Unis apportent un soutien politique au Japon dans les conflits territoriaux. Ainsi, En 2010 les Américains assurent que les îles Senkaku sont bien sous la protection du traité de sécurité nippo-américain et propose des discussions tri latérales (Chine, Japon, États-Unis) qui sont rejetées par le gouvernement chinois refusant l'aspect multilatéral de la proposition. De même, sur un dossier similaire concernant les îles Kouriles le Japon reçoit l'appuie sans réserves de l'administration Obama. La tragédie de Fukushima, en 2011, est aussi une occasion de resserrer les liens diplomatiques entre les deux puissances par la réaffirmation de la nécessité d'une politique nucléaire japonaise plus ambitieuse suggérant le nucléaire militaire. De même le Japon ne peut se passer de l'appui américain pour faire pression sur la Corée du Nord. Cette évolution montre bien, à la fois la dépendance du Japon vis-à-vis du « parapluie américain » mais aussi les velléités d'autonomisation.

C. Le Japon et l'ouverture au monde

Le Japon est *de facto* une puissance politique, économique et culturelle en Asie. Il reste un des sommets du pôle asiatique de la triade et a su développer un *soft power* à l'échelle de la planète. De plus Tokyo continue d'affirmer son attachement au cadre onusien, qui seul peut lui permettre d'effectuer un retour sur la scène internationale. Son attachement au multilatéralisme est révélateur de cette stratégie. Il s'agit pour le Japon d'inventer un moyen d'exister et d'agir à l'échelle mondiale. Cependant ses liens forts avec les puissances chinoise et américaine ne facilitent pas les opportunités.

Conclusion

Au total, le Japon cherche sa place dans le cadre asiatique, pacifique et mondial. Il semble que ces choix ne sont pas clairement définis. Il reste une puissance régionale fondamentale mais confrontée à un puissant voisin, quant à son insertion mondiale, la tutelle américaine est forte et seul le multilatéralisme peut lui offrir un nouveau rôle international.

Oral

Le Japon de Shinzo Abe : quelles ruptures ?

Introduction

En octobre 2017, Shinzo Abe, dont le parti, le PLD, associé au Parti Komei, a remporté les élections à la Chambre basse du Parlement nippon, pourrait ainsi rester au pouvoir jusqu'en 2021, établissant un record de longévité (depuis 2012) pour un chef de gouvernement japonais. Quel bilan dresser d'une action qui visait à opérer un retour du Japon au 1er rang des puissances mondiales après plus de deux « décennies perdues » ?

I. Un projet résumé par le slogan « Japan is back » (2012)

A. *Les trois flèches des « Abenomics » ont été popularisées à l'échelle mondiale*

Elles consistaient, après les catastrophes de 2011, à mettre en œuvre une relance budgétaire massive, un assouplissement monétaire drastique (objectif d'une inflation à 3 %) ainsi que des réformes structurelles libérales.

B. *Une diplomatie proactive...*

Il s'agissait de renouer avec une relative indépendance de la diplomatie nippone et de mettre fin à la politique de déférence vis-à-vis de la Chine et de la Corée, sinon des États-Unis.

C. *...accompagnée d'un changement de stratégie tournée vers la « sécurité nationale »*

Le but affiché était de se doter d'une puissance militaire dans le but de s'assurer une supériorité aérienne et maritime face à la Chine et à la Corée du Nord dans le cadre d'une éventuelle escalade militaire, ainsi que de rééquilibrer son rôle dans l'alliance américaine.

II. ...que l'actuel Premier ministre a partiellement réalisé...

A. *Une réelle diversification de ses partenaires stratégiques pour faire « briller le Japon »*

Shinzo Abe, qui avait appelé à la mise en place d'« un diamant de sécurité » qui s'appuierait sur l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde et les États-Unis, a multiplié les initiatives vers les pays d'Asie du Sud-Est (Philippines, Viet Nam) mais aussi vers la France ou le Royaume-Uni... ou encore vers l'Afrique (cf. les TICAD) alors que les relations avec la Russie se sont améliorées.

B. *Un réel tournant stratégique...*

En 2015, le Premier ministre a fait adopter une série de réformes renforçant le rôle des Forces d'autodéfense avec la possibilité de porter secours à un allié. La procédure de déploiement des forces à l'extérieur a été simplifiée et étendue, et en particulier leur soutien logistique aux activités de combat des forces américaines qui n'est plus limité « aux crises situées aux environs du Japon ».

C. *...appuyé sur un budget militaire au niveau des ambitions affichées*

Son gouvernement a procédé à des hausses du budget de la défense (38,6 Md en 2017) pour moderniser l'armement du pays, en particulier dans les domaines aérien (chasseurs F-35, MV-22 Ospreys américains), maritime, balistique (système d'interception Aegis Ashore).

III. ...sans que les fondamentaux géoéconomiques et géopolitiques du Japon ne soient pour autant révolutionnés

A. *Des difficultés économiques pérennes*

Depuis 5 ans, la croissance moyenne n'a pas dépassé 1 %, l'objectif d'une inflation à 2 % n'a pas été atteint, la consommation a été bridée par la hausse de la TVA, la dette culmine à 240 % du PIB, le plein-emploi est davantage le résultat de la baisse de la population active que de la croissance, la précarité touche près de 40 % des travailleurs et la 3e flèche des Abenomics (dérégulation des secteurs protégés, augmentation de la part des femmes au travail ou womenomics) n'a toujours pas été décochée.

B. *Une politique étrangère qui reste pragmatique à l'heure de la « diplomatie du golf »*

Le Japon continue de mener une politique prudente vis-à-vis de la Chine (y compris dans la « zone grise » autour des Senkaku) dans le cadre d'une « paix froide » et continue de considérer qu'une présence américaine durable dans la zone reste sa meilleure protection. À ce titre, il a renforcé l'interopérabilité de ses forces avec les forces américaines, y compris dans le cyberespace ou l'espace, mais doit faire face à une stratégie américaine qui le marginalise dans la négociation actuelle avec la Corée du Nord.

C. *Une Constitution qui reste pacifiste*

L'article 9 de la Constitution japonaise reste en vigueur même si Shinzo Abe se propose de le modifier. La démission de l'empereur Akihito, en 2019, est néanmoins le signe que des tensions existent entre la Maison impériale, attachée à un Japon totalement pacifiste, et un gouvernement qui veut doter le pays des moyens légaux et constitutionnels d'une défense possible sans les États-Unis.

Conclusion

Shinzo Abe a certes, en raison de la faiblesse de l'opposition, rompu avec l'instabilité gouvernementale des années 2006-2012. A-t-il pour autant remis son pays sur le chemin de la forte croissance qui était la sienne avant le krach ou marqué une rupture dans la politique étrangère du Japon de l'après-guerre ? La réponse serait pour l'heure plutôt négative puique le Japon serait même, selon l'Ifri, « dans la tourmente ». Il lui reste quelques années pour procéder à la fois à une « *révolution de la productivité et du développement des ressources humaines* » ainsi qu'à une révision de sa constitution.

Chapitre 18
Le rôle régional et mondial de la Chine : de la puissance responsable à l'acteur global

Michel Nazet

Quand un État de la grandeur de la Chine accroît rapidement sa puissance militaire, sauf si le rapport de forces dépasse le point culminant de résistance, induisant alors l'acceptation d'une forme ou d'une autre de soumission, cela entraîne un réalignement général des forces contre lui.

Edward N. Luttwak, La montée en puissance de la Chine, 2013.

Si la Chine se sent toujours vulnérable, elle affiche aujourd'hui de manière décomplexée sa quête de puissance mondiale, et n'hésite plus à lier son diagnostic habituel sur le déclin irréversible des États-Unis à sa propre ambition d'exercer un leadership mondial.

Mathieu Duchâtel, *Géopolitique de la Chine*, 2017.

DATES CLÉS

1955 Zhou Enlai participe à la conférence de Bandung.
1959 Intervention chinoise au Tibet.
1962 Guerre avec l'Inde.
1963 Rupture officielle avec l'URSS.
1964 Explosion de la première bombe atomique chinoise.
1971 La RPC entre à l'ONU.
1974 Deng Xiaoping formule la théorie des trois mondes devant l'ONU.
1978 Traité de paix avec le Japon.
1979 Rétablissement des relations diplomatiques avec les États-Unis.
Conflit frontalier sino-vietnamien.
1989 Massacre de Tiananmen.
2001 Entrée de la Chine à l'OMC.
2003 Wen Jiabao développe le concept d'« émergence pacifique ».
2005 Proposition de Hu Jintao pour la construction d'un monde harmonieux (*hexie shjie*).
2011 Réunion des BRICS à Hainan.
2013 Xi Jinping invoque le « rêve chinois » (*Zhongguo meng*).
2015 Création de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIBB).
Intégration du yuan dans les DTS.
2017 Extension des routes de la soie à Panama.
2018 Guerre commerciale avec les États-Unis.

CHIFFRES CLÉS

L'immigration récente des Chinois (Chine et Taïwan)

	Estimations du nombre d'immigrés chinois au début des années 2010 en millions de personnes
États-Unis	1,6
Canada	0,4
Union européenne	0,6
Asie centrale	0,4
Asie du Sud-Est	2,6
dont Birmanie	1
Thaïlande	0,4
Singapour	0,3
Corée	0,5
Japon	0,6
Moyen-Orient	0,2
Afrique	0,5
Amérique latine	0,5

Source : Carine Pina-Guerassimoff, La Chine et sa nouvelle diaspora, la mobilité au service de la puissance, Ellipses, 2012.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

La Chine et le monde

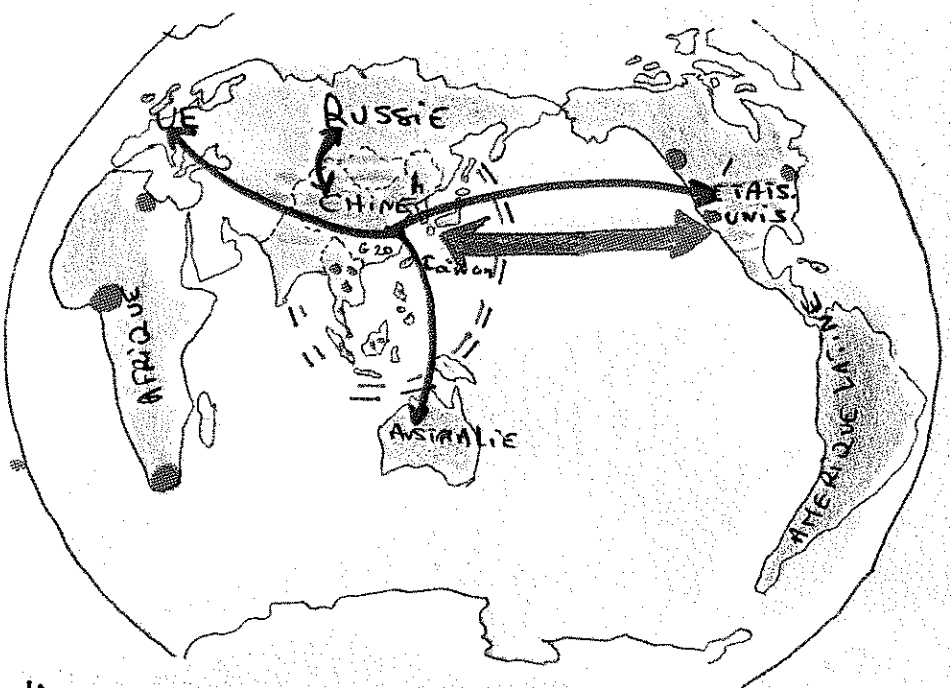

I - Une grande puissance mondiale et régionale

- Membre permanent du Conseil de sécurité
- G20 - Membre du G20
- ⟷ - Appui stratégique privilégié sur la Russie (OCS)
- • - Relais d'influence de la diaspora

II - Une diplomatie mercantiliste

- ▒ - Des relations économiques privilégiées avec l'Asie
- ▬ - Une quête très agressive des matières premières
- → - Flux financiers à destination des pays développés

III - Des priorités géopolitiques affichées

- Taïwan - Achever l'unité de la Chine
- ⟵ - Au-delà de l'indépendance économique recherche de la parité stratégique avec les États-Unis
- ⌒ - Desserrer l'étreinte américaine et retrouver une prééminence (Tianxia ?) en Asie

La Chine et son environnement asiatique

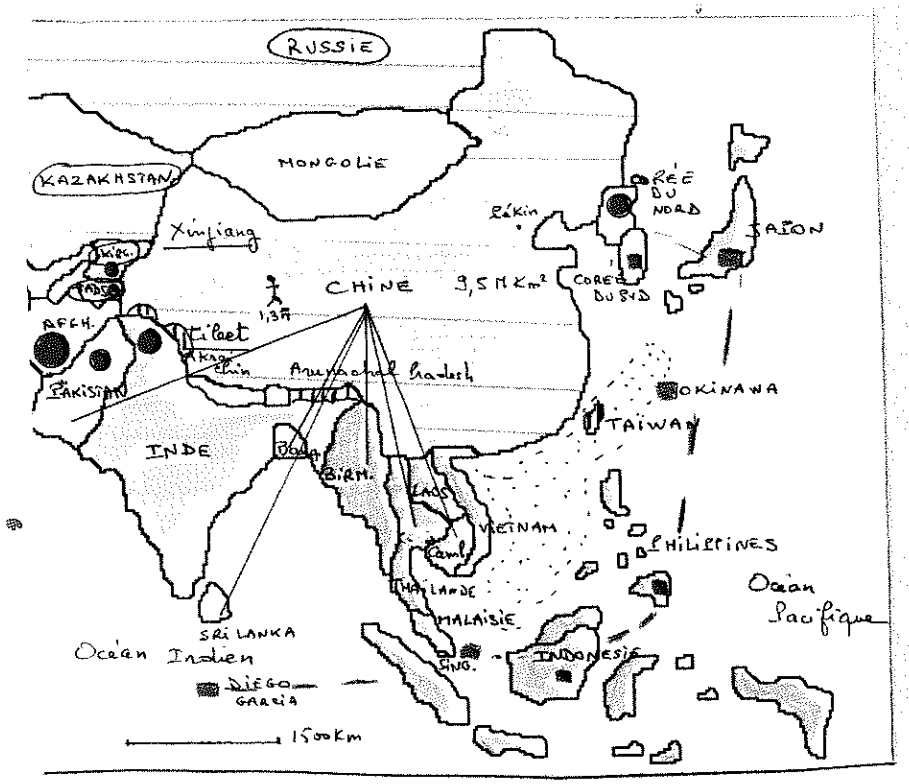

I - La Chine reste l'"Empire du Milieu" malgré la puissance de rivaux...

- 9,5 Mkm² / 1,3 Md – Le territoire le plus vaste et la population la plus importante
- Pékin – Une vieille civilisation et l'heure du Consensus de Pékin
- JAPON – Le Japon, 3e puissance économique mondiale
- INDE – L'Inde, l'autre grand émergent de la région

II... et y conduit une active politique de voisinage

- Des relations stratégiques fortes au sein de l'OCS
- Stratégie du "collier de perles"
- Partenariat à caractère stratégique et commercial avec l'ASEAN

III - ... qui n'exclut ni les problèmes sur les frontières ni les risques de confrontation

- Xinjiang – Régions de Chine où existent des revendications indépendantistes ou autonomistes
- TAÏWAN – Problème frontalier non résolu
- Conflits actifs et/ou d'instabilité plus ou moins forte
- Zone maritime disputée par la Chine et ses voisins
- Présence militaire des États-Unis

Introduction

Au sortir du « siècle des humiliations », c'est en procédant à la synthèse du nationalisme et du socialisme que la Chine de Mao Zedong a pu, dans la seconde moitié du XX^e siècle, définir son rapport au monde.

Puissance pauvre mais influente, elle a su s'appuyer un temps sur l'URSS puis sur le monde en développement avant d'effectuer un rapprochement avec les États-Unis qui lui a valu d'obtenir un siège au conseil de sécurité de l'ONU.

Le tournant économique pris dans les années 1970 qui a autorisé son entrée dans la mondialisation et surtout son entrée dans l'OMC, effective en 2002, marque, selon Mathieu Duchâtel, *Le Monde vu d'Asie*, Picquier, 2012, le point d'orgue d'une intégration dans le concert des nations.

PROBLÉMATIQUES

- ***En quoi les évolutions récentes de la Chine depuis les années 1970 ont-elles pu transformer sa vision du monde ?***
- ***La Chine d'aujourd'hui a-t-elle un nouveau projet géopolitique et comment se présente-t-il ?***
- ***La Chine est-elle la grande puissance pacifiée et pacifique qu'elle prétend être ?***

I. Le réveil de la Chine est à l'origine d'une grande transformation

A. Deng Xiaoping et ses successeurs ont transformé la Chine

Deng a ouvert une voie des grandes réformes économiques

L'époque Mao qui a été celle des grandes utopies, avec le Grand bond en avant entre 1958 et 1962 puis la Révolution culturelle entre 1966 et 1969, se clôt à la mort de celui-ci en 1976.

Un premier tournant en deux étapes (1978-1980 puis après 1992 avec le célèbre *Enrichissez-vous !*) fut engagé par Deng Xiaoping qui toutefois a pris soin en mars 1979 de baliser les limites idéologiques à ne pas franchir. Ne sauraient être remis en cause ni le socialisme et le rôle dirigeant du PCC, ni le marxisme-léninisme et la pensée Mao Zedong.

À la suite des 4 modernisations (qui concernaient l'industrie et le commerce, l'éducation, l'organisation militaire et l'agriculture), dont l'un des aspects les plus spectaculaires fut le démantèlement des communes populaires ouvrant la voie à l'exploitation individuelle des terres, et qui furent suivies de la création de 4 zones économiques spéciales*, la Chine s'engagea vers une économie socialiste de marché* qui se traduisit par une réforme bancaire (autour de la Banque populaire de Chine), une réforme fiscale (création d'une TVA), une réforme de la gestion des entreprises d'État officiellement privatisées alors que les charges sociales de la danwei* étaient externalisées…

... suivie à ce jour par tous ses successeurs avec une tonalité désormais plus sociale...

À la mort de Deng Xiaoping en 1997, la succession s'effectua sans heurt à l'occasion du XVI^e congrès avec l'avènement d'une équipe (président et Premier ministre) qui y était préparée depuis plusieurs années. Par la suite Jiang Zemin et Zhu Rongji (1997 et 2002) laissèrent le pouvoir, dans des conditions similaires, à Hu Jintao et Wen Jiabao (entre 2002-2003 et 2012-2013) et ceux-ci à Xi Jinping et Li Keqiang depuis 2012-2013.

Les deux premiers procédèrent à la privatisation du secteur d'État, réformèrent le système financier, lancèrent un vaste plan de modernisation des infrastructures, firent entrer la Chine à l'OMC et par là dans la mondialisation, alors que le PCC s'ouvrait aux entrepreneurs à l'occasion du 80^e anniversaire du parti.

Les deux suivants inventèrent le concept de société harmonieuse qui se traduisit par une amélioration de la législation sociale : toutes les charges qui pesaient encore sur les paysans furent abolies (2006), l'éducation fut rendue obligatoire dans les campagnes pour les garçons et les filles jusqu'à la fin du collège, une loi sur la propriété accorda (2007) des droits pendant 70 ans aux propriétaires de biens dans les villes. À partir de 2008 enfin, une réforme de la législation du travail fut lancée avec la régularisation des contrats de travail et accompagnée de mesures sociales comme la mise en place progressive d'une couverture universelle des soins de santé (d'ici 2020) et d'un système de retraites...

... à l'heure du rêve chinois et de la réforme version 2.0

Le 3^e plénum du Comité central du PCC (9 au 12 novembre 2013) a permis à la nouvelle équipe, qui s'est symboliquement inscrite dans la continuité à la fois de Mao et de Deng, de détailler une soixantaine de réformes significatives (dont on n'a souvent retenu que l'atténuation de la politique de l'enfant unique, la fin du laogaï, l'affirmation de la lutte contre la corruption) et qui visent à réduire le poids de l'État dans l'économie et accroître celui du secteur privé. Ainsi, alors que l'administration de l'État et l'Armée devront faire des économies, le projet de réforme des grandes entreprises publiques est sans doute l'un des plus spectaculaires. Ces dernières devront à partir de 2020 reverser 30 % de leurs bénéfices à l'État central afin d'abonder le financement de la sécurité sociale chinoise en gestation.

Concrètement, la nouvelle zone économique de Shanghai (28 km^2) ouverte à l'automne 2013 devrait être, selon l'Agence Chine nouvelle, un « banc d'essai pour les autorités chinoises afin d'approfondir les réformes orientées vers le marché et doper la vigueur économique ». En particulier devrait y être testées la libéralisation des taux d'intérêt ainsi que la libre convertibilité du yuan sur les échanges.

Plus récemment, le XIX^e congrès du PCC (octobre 2017), qui a consacré l'apport théorique de Xi Jinping à la pensée du socialisme à caractéristiques chinoises a conforté le projet de faire de la Chine à l'horizon du 1^er octobre 2049 « un pays socialiste moderne prospère et puissant »... tout proche du « grand rêve chinois de renaissance » devenu un modèle pour les pays en développement désireux « d'accélérer leur modernisation tout en préservant leur indépendance ». La finalité affichée est de dépasser la « société de petite prospérité généralisée », de

mieux répartir les fruits de la croissance, de répondre aux demandes grandissantes d'une meilleure éducation, d'un environnement plus sain, de davantage de démocratie, d'État de droit, de justice et de sécurité.

B. La Chine est devenue la seconde puissance économique du monde

L'Atelier du monde

Outre un surinvestissement national, la Chine, première puissance industrielle du monde (mais derrière l'Union européenne) est, avec Hong-Kong, devenue en 2016-2017, après les États-Unis et l'Union européenne, l'un des principaux récepteur d'IDE dans le monde.

La liste des productions pour laquelle la Chine est désormais au premier rang mondial fait la démonstration d'une véritable remontée de filière qui n'est pas achevée.

La Chine est de très loin le premier producteur mondial pour les produits textiles, les cuirs et peaux, les chaussures, l'acier. Elle l'est aussi pour les jouets, les bicyclettes, les briquets, les raquettes de tennis, une bonne part des produits semi-finis du BTP (ciment, dallages et pavés, céramiques...), l'électroménager, les chantiers navals, les automobiles. Elle l'est encore pour les téléphones portables, les téléviseurs de toutes technologies, les cartes mères d'ordinateurs, les puces informatiques, les ampoules basse consommation, les batteries pour voitures électriques, les éoliennes, les panneaux solaires. Elle a accompli de sérieux progrès en matière de trains à grande vitesse, l'aviation, le secteur nucléaire, l'intelligence artificielle... alors que le pays s'est illustré par des prouesses récentes dans les superordinateurs, les vols spatiaux, dans la conception de la sonde sous-marine *Jaolong* capable de plonger à 7 000 m... Selon Thomson Reuters, la Chine serait devenue en 2011 le pays qui dépose le plus de brevets dans le monde.

Une dynamique d'exportation centrée sur l'Asie mais avec la planète pour horizon

Début 2013, la Chine est devenue la première puissance commerciale du monde.

Les exportations chinoises sont certes le fait de l'*outsourcing* mais la Chine a su aussi se doter de grandes sociétés. Même si elle ne compte encore en 2016 que 3 entreprises multinationales parmi les dix premières mondiales avec *China Petroleum & Chemical* (*Sinopec*) au 3e rang mondial et *Petrochina* (4e rang), quatre banques chinoises (ICBC, CCB, Agricultural Bank of China, Bank of China) font, derrière Apple, partie des 5 sociétés les plus profitables du monde. De même, lors des dix dernières années le nombre de FMN chinoises du *Global 500* a été multiplié par 5. Ces grandes sociétés chinoises, qui sont pour la plupart nées de joint-ventures avec des sociétés occidentales, sont présentes dans des secteurs très variés (pétrolier, bancaire, agroalimentaire).

Si ses premiers partenaires sont asiatiques (Japon, Corée ASEAN...), la Chine a étendu ses échanges à la planète entière. Depuis quelques années déjà, elle a acquis des mines en Afrique (Zambie, Congo, Mozambique) et en Amérique latine (Pérou, Chili, Cuba, Brésil), a accédé au pétrole là où on l'y autorisait (Venezuela, Équateur, Pérou, Soudan, Angola, Nigeria...). Elle a aussi acheté des terres (Philippines, Laos, Zimbabwe, Russie, Cameroun)... Ces prises d'intérêts sont souvent complétées par des prêts et la livraison d'équipements de génie civil :

routes, barrages... voire par l'implantation d'usines pour l'exploitation des matières premières et de plus en plus par une exportation croissante de biens de consommation... Peu présente encore aux États-Unis en raison d'échecs dans sa politique de rachat d'entreprises (UNOCAL ou Hummer), elle semble désormais intéressée par l'Europe (Hongrie, Bulgarie, Roumanie, France...) où elle a investi en particulier dans le port du Pirée appelé à devenir sa plate-forme logistique vers la Méditerranée et la mer Noire et semble vouloir le faire en Europe centrale et orientale dans le cadre, depuis 2011, du cadre 16 x 1.

Une grande puissance financière

Les réserves de change de la Chine, qui ont fondu ces dernières années, restent supérieures à 3 000 milliards de dollars et la Chine détiendrait, selon le FMI, le tiers des réserves mondiales de change. Les surplus de la balance des paiements courants chinois alimentent, via la banque centrale chinoise, la *State Administration of Foreign Exchange* (SAFE) qui gère les réserves de change dont le tiers est constitué de bons du trésor américain et le reste de participations diverses dans des sociétés pétrolières (*Total, BP, Shell*) ou des sociétés financières (*Australia and Banking group...*).

Ces réserves abondent aussi un fonds souverain, la *China Invesment Corporation* (*CIC*) qui gère des actifs de l'ordre de 813 Md de dollars (2015).

Ce fonds investit en Chine via *Central Huijin* qui est une holding des banques d'État et participe à diverses sociétés : *ICBC, China Development Bank* qui peuvent aussi détenir via d'autres structures comme la société *Chinalco* des participations dans des sociétés étrangères (*Rio Tinto* ou *Barclays Bank*). La *CIC* détient par ailleurs de fortes participations dans le secteur financier américain (*Morgan Stanley, Blackstone*), le secteur énergétique, les matières premières et l'immobilier... Depuis la crise de 2008, la CIC a diversifié ses investissements, détient de la dette souveraine européenne (dette grecque et italienne en particulier) et est entrée en juillet 2013 au capital de GDF Suez, avant (2015) d'investir dans le Grand Paris en coopération avec la Caisse des Dépôts et consignations et d'entrer au capital de Foncia en 2016.

II. Un réveil à l'origine, aussi, de l'apprentissage de la puissance

A. Une prudence initiale qui a rapidement fait place à l'affirmation de soi

La Chine qui a d'abord adopté une stratégie de profil bas...

Le choix de Deng Xiaoping, qui préconisait une ligne de profil bas, fut dans le domaine des relations internationales aussi celui de l'ouverture internationale en se rapprochant du Japon et des États-Unis.

En août 1978, un traité de paix et d'amitié mit officiellement fin à la guerre contre le Japon avec une clause anti-hégémonique qui ouvrait des perspectives de collaboration économique et autorisait un accroissement des échanges.

Avec les États-Unis, la Chine établit des relations diplomatiques avec un échange d'ambassadeurs en janvier 1979, et Deng Xiaoping effectua une visite officielle aux États-Unis (28 janvier-5 février 1979) sur invitation du président américain Jimmy Carter. Entre janvier et juillet 1979, les deux pays signèrent ensuite un accord bilatéral de coopération technologique et un accord culturel ainsi qu'un accord commercial de trois ans par lequel ils s'accordaient réciproquement le statut commercial de nation la plus favorisée.

Par la suite et dans le prolongement, la parenthèse du massacre de Tiananmen refermée, la Chine devait marquer dans les années 1990 un retour en Asie en se rapprochant de la Corée du Sud, de l'Indonésie, du Viet Nam, des pays d'Asie centrale.

... a opté pour une stratégie plus offensive dès la seconde moitié des années 1990...

À la mort de Deng, Jiang Zemin, sans renoncer officiellement à la ligne du « profil bas », lui substitua « une diplomatie et une stratégie de grand pays » ouvertement nationaliste afin de lui permettre de devenir une puissance nationale globale l'autorisant à intervenir d'avantage dans les affaires du monde, quitte à s'opposer aux autres puissances ou à ses voisins.

La dualité de la démarche, qui ne fut théorisée qu'en 2003 dans le concept de montée pacifique, devint cependant lisible dès la crise de 1996 dans le détroit de Taïwan lorsqu'un collectif chinois publia *La Chine qui peut dire non* alors que des voix plus officielles expliquaient que la Chine n'a jamais été et ne sera jamais hégémonique en raison de la nature socialiste du régime, du retard économique du pays, de sa volonté de conserver un environnement pacifique pour son développement, de l'absence de toute volonté d'expansion... Cette approche a été finalisée en 1997 par la publication du « nouveau concept de sécurité de la Chine » intégré dans le premier Livre blanc de la défense de 1998 qui a ajouté à des concepts déjà définis, comme les 5 principes de la coexistence pacifique ou l'émergence d'un monde multipolaire, celui de la recherche de la formation de « partenariats stratégiques »... d'ailleurs très vite formalisés avec la Russie (1996), la France (1997), les États-Unis (1997) l'Union européenne (1998)...

... qui s'est traduite par plusieurs crises régionales voire par la manifestation d'oppositions à l'échelle globale

En 1996, à la veille de la première élection présidentielle au suffrage universel à Taïwan, Jiang Zemin autorisa des manœuvres militaires de grande ampleur et des tirs de missiles au large de l'île.

En 1997, le retour de Hong Kong s'accompagna des tensions avec le Royaume-Uni en raison de la politique d'accélération de la démocratisation menée par Chris Patten, son dernier gouverneur.

En 1998, dans le cadre des interventions chinoises en mer de Chine du Sud, plusieurs incidents opposèrent la Chine aux Philippines à propos de la zone de récifs de Mischief.

Enfin, lors de la crise du Kosovo, la Chine, qui estimait illégale l'intervention occidentale, soutint la Serbie et, après le bombardement de son ambassade (1999), laissa le champ libre à des manifestations à l'origine de l'incendie du consulat américain de Chengdu... Elle fut aussi un peu plus tard à l'origine de l'interception d'un avion de reconnaissance américain.

Par ailleurs, la montée pacifique se traduisit par la multiplication de forums avec l'Afrique (2006), l'Amérique latine, ainsi que par le développement de la diplomatie culturelle avec l'implantation de près de 250 Instituts Confucius dans le monde qui furent dotés de moyens financiers importants après 2007. Dans ce contexte, les relations avec le Japon, plus conflictuelles jusqu'en 2006, s'améliorèrent après cette date en dépit de tensions sporadiques.

B. Une affirmation qui explicite les relations complexes de la Chine avec la Communauté internationale comme avec le reste du monde

La Chine a, à court terme, quatre objectifs majeurs...

Depuis 1979, la diplomatie de la République populaire de Chine est au service des quatre objectifs majeurs : le développement économique du pays, l'affirmation et la consolidation de son statut de grande puissance, la réunification de la nation chinoise (Taïwan, les îles de mer de Chine du Sud, les îlots Diaoyu/Senkaku, l'Arunachal Pradesh) et la survie du régime actuel.

Le premier objectif est actuellement le plus puissant et sa priorité.

Pour sortir le pays de son sous-développement et de la misère, la Chine a choisi de devenir une plate-forme d'assemblage industriel qui fonctionne grâce aux investissements massifs des firmes occidentales et japonaises pour près de 70 % de la production et plus de 80 % des exportations. Pour faire perdurer ce schéma et l'inverser à terme, elle doit à la fois acheter et investir à l'extérieur ce qui signifie faire le nécessaire pour stabiliser les marchés européen et américain, partir à la conquête de nouveaux marchés et s'assurer l'approvisionnement en matières premières qui lui sont indispensables. Ces objectifs expliquent en premier lieu la relation financière qu'elle entretient avec les États-Unis et l'Europe dont elle a acheté massivement de la dette et dont elle soutient indirectement les importations.

Ils expliquent aussi son activisme dans les institutions internationales commerciales de ces dernières années et le renforcement de son influence au FMI (Zhu Min est devenu directeur adjoint en 2011), à la Banque mondiale (3e quote-part derrière les États-Unis et le Japon), à l'OMC où le pays fait un lobbying intense pour obtenir le statut d'économie de marché, ou enfin au sein du G20...

Ils expliquent encore son intérêt pour tout le monde en développement pour lesquels les produits chinois à faible prix sont particulièrement attractifs. La Chine y a investi au bas mot 400 milliards de dollards depuis 2005 soit au moins 60 % de ses investissements globaux de la période (cf. Neoma Confucius Institute 2015).

Ils expliquent enfin la recherche de la sécurisation de ses approvisionnements en matières premières (énergie surtout mais aussi minerais et produits agricoles de toutes natures) ainsi que sa stratégie de présence sur toutes les lignes de communications et les grandes escales en Asie du Sud-Est, dans l'océan Indien, en Méditerranée (Suez et le Pirée) et le long des côtes africaines... Cette sécurisation s'étend depuis quelques années à ses investissements et à la protection de ses ressortissants (5 millions d'expatriés).

Ce schéma géoéconomique détermine le projet géopolitique à court et moyen termes : entretenir de bonnes relations les plus symétriques possibles avec les États-Unis et l'Europe et le monde en développement dans un cadre multilatéral, maîtriser les étendues occidentales de son territoire en sinisant et intégrant le Xinjiang riche en matières premières et le château d'eau tibétain, contrôler ses abords suivant la règle des trois lignes.

... avec peut-être à long terme un projet plus ambitieux

La Chine ne fait pas mystère de ses réticences vis-à-vis de l'ordre international actuel qui est, selon elle, une construction illégitime, issue de la Seconde Guerre mondiale. Elle rejette aussi le modèle politique occidental « prétendument » universel qui repose sur des Droits de l'homme et qu'elle fait passer après le droit au développement. L'un comme l'autre seraient, à ses yeux, des moyens d'ingérence dans ses affaires intérieures.

Depuis ces dernières années, et pour répondre aux attaques des politologues américains qui critiquent son modèle politique et social (Francis Fukuyama, Robert Kagan), les Chinois s'efforcent de proposer à leur tour un modèle (Zhang Weiwei, *The China Wave: Rise of a Civilizational State*, 2008). Ils ont été ainsi conduits à prôner « une théorie des relations internationales aux caractéristiques chinoises » qui, en s'appuyant sur leur histoire et leurs traditions culturelles, serait plus juste et mieux adaptée aux pays en développement.

Dans un ouvrage paru en 2005, Zhao Tingyang, *The Tianxia* System: An Introduction to the Philosophy of a World Institution* est conduit à définir un ordre mondial qui reposerait sur la tianxia dans laquelle une seule puissance au sommet d'une hiérarchie, acceptée de leur plein gré par les autres, est en situation hégémonique, mais en échange se montre bienfaisante et respectueuse de ses obligations de justice.

La réflexion de Xi Jinping, développée depuis 2013 à Moscou, à l'UNESCO ou à Davos, bien que plus universaliste, peut s'inscrire dans ce cadre : la Chine, qui aspire à retrouver le rang qui fut le sien, celui d'un pays majeur qui ne domine pas les autres, dans le passé, ne saurait le faire que dans le respect de ses responsabilités (climat, commerce international) et le cadre multilatéral et ouvert d'une communauté partagée.

III. La Chine est malgré tout confrontée à des difficultés internes de grande ampleur ainsi qu'à des confrontations externes potentiellement dangereuses

A. Des contestations internes de diverses natures et ampleur à l'heure où la Chine ralentit

Un modèle économique qui pourrait se révéler fragile

Le modèle économique chinois a aussi ses propres spécificités qui peuvent être, à terme, des fragilités. En particulier, la véritable machine à exporter qu'est la Chine repose sur un très fort investissement, une main-d'œuvre bon marché, une monnaie sous-évaluée, un fort taux

d'endettement des collectivités territoriales et de nombreuses entreprises nationales («les entreprises zombies») et internationales (à l'exemple du groupe HNA). La croissance générée se révèle ainsi fortement extensive avec une très forte consommation d'énergie et des coûts particulièrement élevés en matière d'environnement. De plus, l'insertion dans la mondialisation a fracturé au gré des fractures régionales les territoires en trois Chine très inégales qui pourraient susciter des tensions séparatistes parfois annoncées mais qui ne se sont pas, à ce jour, concrétisées en raison de l'existence d'un parti unique qui structure le pouvoir. La guerre commerciale qui a par ailleurs éclaté avec les États-Unis en 2018 pourrait contribuer à la fragiliser alors que sa conversion vers son marché intérieur est loin d'être achevée.

Il n'en reste pas moins que les contestations intérieures sont très nombreuses, même si elles ne sont pas coordonnées, alors que les militants des droits de l'homme peu nombreux ne remettent pas véritablement en cause le régime jugé, pour l'heure, efficace par la population. Ce dernier a d'ailleurs qui a récemment renforcé son contrôle de façon considérable par le biais de sa consolidation idéologique, le renforcement de la lutte anti-corruption et de son contrôle social (législation sur les ONG, nouveau système dit de «crédit social», utilisation croissante de la reconnaissance faciale, fermeté envers les dissidents et les activistes de Hong Kong).

Peu de menaces séparatistes à l'exception sur les marges du Grand Ouest

Les deux problèmes internes les plus sérieux sont ceux des régions autonomes du Tibet (1,2 million de km^2, 3 millions d'habitants) du Xinjiang (1,6 million de km^2, 20 millions d'habitants) où les Tibétains (5 millions en Chine dont la moitié dans la région) et les Ouïghours (45 % de la population régionale) contestent la mainmise chinoise (soulèvements tibétains de 2008-2009, attentats attribués aux Ouïghours en 2013, 2014, 2015, 2016...). Dans les deux cas, la Chine y conduit une politique de sinisation et de désenclavement. Elle se montre aussi particulièrement ferme dans son refus d'accorder une autonomie substantielle à ces territoires qui pourrait présenter un risque de déstabilisation de l'État-nation chinois.

L'intérêt de la Chine pour ces deux régions qui sont le principal lien avec ses partenaires de l'OCS recouvre en fait des intérêts multiples. Ces territoires autorisent une ouverture commerciale vers l'Asie centrale et l'Asie du Sud, ils permettent de surveiller l'arc d'instabilité régional (Népal, Cachemire) et de contrôler le fondamentalisme musulman. Ils sont de manière plus large partie intégrante des intérêts géopolitiques chinois dans l'Himalaya (conflit frontalier sino-indien, contrôle du château d'eau régional)... même si, *a contrario*, l'aura du Dalaï Lama contribue à internationaliser la question tibétaine et à ternir l'image harmonieuse et pacifique que la Chine veut donner d'elle-même.

B. Des zones de frictions en Asie

Le problème taïwanais reste sans doute le plus important...

Taïwan (36 000 km^2, 23 millions d'habitants) est un territoire qui a connu l'occupation des puissances européennes ainsi que du Japon entre 1895 (traité de Shimonoseki) et la fin de la Seconde Guerre mondiale. En 1943, les Alliés convinrent de remettre l'île de Formose au

gouvernement nationaliste de Tchang Kaï-chek à la fin du conflit, ce qui devint effectif à l'issue de la guerre civile (fin 1949). Par la suite, Taïwan devint un NPIA et se démocratisa à partir de 1986 alors que les Taïwanais investissaient de façon considérable sur le continent dès la fin des années 1970. Les relations politiques avec la Chine continentale restèrent toutefois dans l'impasse d'autant plus que la RPC n'a jamais fait mystère, pour l'avoir inscrit dans sa Constitution de 1982, surtout après le retour de Hong Kong (1997) et de Macao (1999) dans le giron chinois, que sa priorité était désormais l'annexion de l'île. Les Chinois durcirent ensuite leurs positions avec la loi anti-sécession de 2005 dont l'objectif était de « mettre un frein aux activités séparatistes menées par les forces d'indépendance de Taïwan » et autorisait le gouvernement de la RPC à faire usage de la force en cas de besoin.

Depuis, les relations avec Taïwan évoluent aussi au gré des résultats électoraux taïwanais : plus tendus lorsque les indépendantistes sont au pouvoir (2000-2008 et depuis l'élection de Tsai Ing-wen en 2016), elles s'améliorent lorsque c'est le Guomintang (avec Ma Ying-Jeou, président depuis 2008 et réélu en 2012).

La RPC, qui refuse l'indépendance *de jure* de Taïwan est favorable à la solution « un pays deux systèmes » déjà retenu pour Hong Kong. Le gouvernement taïwanais actuel, lui, est favorable au statu quo : affirmation de la liberté et de la démocratie dans l'île, maintien du statu quo et du principe de la souveraineté taïwanaise, pas d'indépendance mais pas de réunification non plus, signature d'un traité de paix avec démantèlement des missiles pointés sur Taïwan et création d'un marché commun sur un pied d'égalité.

Si dans la réalité, l'intégration entre la Chine et Taïwan est non seulement extrêmement forte mais s'est encore amplifiée avec la signature de l'Accord de coopération économique (Economic Cooperation Framework Agreement, ECFA) signé en juin 2010 rien n'est pour autant écrit en raison de l'existence à Taïwan du Democratic Progressive Party (DPP) traditionnellement méfiant envers Pékin et qui incarne une volonté d'indépendance de l'île par rapport à la Chine, alors que 90 % des Taïwanais seraient favorables à l'indépendance formelle de l'île.

Actuellement, en l'absence d'une reconnaissance officielle du « consensus de Taïpei de 1992 » sur l'existence d'une seule Chine, Pékin resserre son étau sur Taïwan : suspension des rencontres officielles, restriction du nombre de touristes chinois visitant Taïwan, pressions pour limiter la participation de l'île aux organisations et sommets internationaux…

… même s'il semble éclipsé actuellement par les revendications chinoises dans les mers de Chine

Trois mers bordent du Nord au Sud le littoral chinois : la mer Jaune, la mer de Chine orientale et la mer de Chine méridionale. Dans aucune la Chine n'a accepté, en raison de litiges insulaires ou d'enjeux économiques et stratégiques, de délimiter le partage des eaux si l'on excepte sa frontière avec le Viet Nam dans le golfe du Tonkin. Mais c'est toutefois en mers de Chine orientale et méridionale que les conflits sont les plus aigus.

En mer de Chine orientale (770 000 km^2) un conflit oppose depuis le début des années 2000 la Chine à la Corée du Sud à propos d'un rocher nommé Ieodo par les Coréens et Suyan par

les Chinois, alors qu'un autre conflit y oppose la Chine et le Japon pour un espace maritime de 210 000 km² avec un point de fixation matérialisé par les îles Senkaku/Diaoyu. Ces 5 îles et 3 rochers, inhabités pour une superficie totale de 6,3 km² mais sur une voie de passage faisant face à la base américaine d'Okinawa, ont une importance géopolitique considérable en raison de la durée du conflit (depuis 1895) et de la présence d'hydrocarbures en quantités importantes.

En mer de Chine méridionale, les revendications portent pour l'essentiel sur les îles Spratleys et les Paracels. La logique est la même pour les deux archipels avec le passage de lignes maritimes importantes, des ressources en pétrole, guano, poissons... Depuis 1974, une vingtaine d'accrochages y ont opposé la Chine aux Philippines ou au Viet Nam avec une accélération depuis 1992 lorsque la Chine y a donné des concessions à Mobil entraînant en réaction une course à la construction de phares ou de terrains d'aviation de la part des Philippines, de la Malaisie, de l'Indonésie, du Brunei. Aujourd'hui, les Spratleys, où la Chine mène d'énormes opérations de remblayage, sont partagées de facto entre le Viet Nam qui en occupe 27, les Philippines 8, la Chine 7, la Malaisie 5, Taïwan 1. Si la question de la souveraineté n'y est pas réglée, l'ANASE s'est toutefois entremise pour éviter un conflit entre les parties ou que la question n'entrave le commerce régional. Un accord de bonne conduite en mer de Chine méridionale a ainsi été signé entre la Chine et l'ANASE aux termes desquels les signataires s'engagent à résoudre le conflit de façon pacifique, mais il n'a pas empêché les tensions du printemps 2014 entre la Chine et le Viet Nam ou lors des incursions américaines en mer de Chine méridionale en 2016-2017.

La Chine a de son côté refusé de reconnaître la décision du Tribunal arbitral de La Haye (2016) qui a donné tort à la Chine dans son différend avec les Philippines.

Conclusion

Le projet géopolitique chinois est aujourd'hui d'avantage caractérisé par des questionnements que par des certitudes en raison de ses multiples ambiguïtés et de ses évolutions dans des directions apparemment contradictoires, que ce soit dans les relations avec ses voisins ou au sein de l'ordre international. La Chine peut-elle continuer à bénéficier de la mondialisation mais en rejetant les idéaux de démocratie et de droits de l'homme qui se sont diffusés partout en Asie en même temps que le progrès ? Doit-elle d'avantage contribuer à une gouvernance mondiale, y compris dans le domaine monétaire ou celui de l'environnement, qui lui serait sans doute bénéfique et à laquelle sa puissance économique l'appelle mais qu'elle rejette lorsqu'elle lui semble contraire à ses intérêts immédiats ? Sur ses frontières, doit-elle privilégier ses velléités hégémoniques et son inflexibilité à sa volonté de coopération ? À l'échelle globale doit-elle continuer à travailler à rejeter les États-Unis d'Asie ou accepter de collaborer avec eux au sein d'un TPP élargi comme la nouvelle équipe chinoise semble désormais le proposer ? Selon Mathieu Duchâtel, nul ne saurait, à l'heure d'une présidence Trump particulièrement imprévisible, affirmer aujourd'hui de façon péremptoire ce qu'il en sera.

IDÉES REÇUES

La théorie du particularisme chinois

La théorie de la « sinité » qui expliquerait le succès de la Chine contemporaine est présentée par nombre de spécialistes chinois comme un mythe à ranger parmi ceux qui courent sur les Français, les Américains, les Allemands. Stéphanie Balme, quant à elle, a consacré deux ouvrages, *La Chine, idées reçues*, 2008, puis *La Tentation de la Chine, nouvelles idées reçues sur un pays en mutation*, 2013, aux éditions du Cavalier bleu, sur les clichés sur la Chine qui se sont accumulés depuis Marco Polo. Parmi ceux-ci sont examinées les affirmations selon lesquelles la Chine est un monde à part, qu'elle reste confucéenne, que le droit y est une mascarade, que le communisme y est mort... ou encore que Pékin ne fasse rien pour résoudre les problèmes économiques et sanitaires qui affectent le pays. Cette accumulation, loin d'être exhaustive, s'explique par des positions politiques et idéologiques, par la complexité aussi d'un pays où s'opposent des apports souvent antagonistes (cf. Stéphanie Balme, *Les visages de la justice ordinaire*, Sciences Po, 2016).

Cette complexité peut avoir des effets étranges comme le soulignait Chen Yan dans le journal Libération en 2010 : « Aujourd'hui, les Chinois ne rêvent plus de la même chose que les Occidentaux car ils risquent d'être taxés de traîtres à la nation. Ils n'osent plus non plus rêver aux mêmes choses que leurs concitoyens riches parce qu'on leur fait savoir que revendiquer les mêmes rêves pourrait troubler l'harmonie de la société. Résultat : les Chinois ne savent plus à quoi rêver ». C'est sans doute ce vide que Xi Jinping tente de combler avec son « rêve » chinois.

LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE : LA FRONTIÈRE SINO-INDIENNE

Aksaï Chin

Cette région du Nord du Cachemire (33 000 km²) est occupée par la Chine au nom d'un droit coutumier mais est revendiquée par l'Inde au titre d'une ligne fixée en 1865 (ligne Johnson-Ardagh) par les Britanniques et d'ailleurs assez imprécise. La région dont l'altitude est supérieure à 4 800 m est inhabitée mais est traversée par une route stratégique (Xinjiang -Tibet) qui fut construite par l'APL entre 1951 et 1957.

Arunachal Pradesh

La Chine revendique cet État indien (créé en 1972) frontalier de la Chine sur près de 1 100 km. Le pays, très montagneux, couvre 90 000 km² pour 1,4 million d'habitants. Au contraire du Dalaï Lama, la Chine considère que par la Convention de Simla qui a fixé la ligne Mac-Mahon séparant la Chine et l'Inde, les autorités tibétaines l'ont illégalement cédé aux Indes britanniques en 1914.

Bibliographie

Lecture indispensable

Mathieu Duchâtel, *Géopolitique de la Chine*, PUF, coll. « Que sais-je ?», 2017, 217 p.

L'auteur met en lumière deux contradictions de la géopolitique chinoise. La première est l'hésitation entre la mer et la terre (son « ancrage continental ») avec longtemps une préférence pour la seconde : si l'ouverture maritime lui a apporté, ces dernières décennies, la prospérité économique, l'hésitation reste malgré tout palpable avec le projet des nouvelles routes de la soie. La seconde est la prise de conscience d'une contradiction entre le principe de non-ingérence prôné par la Chine et la défense de ses intérêts économiques dans l'économie globalisée qui la conduisent par exemple à construire une base à Djibouti. La question centrale qui se pose néanmoins, dans sa rivalité structurelle avec les États-Unis qui se fixe dans les

questions de sécurité en Asie, est de savoir si la Chine peut parvenir à devenir la première puissance mondiale sans une guerre dans un contexte où Xi Jinping est tenté de renoncer à la prudence stratégique pour imposer des faits accomplis et des rapports de force qui lui sont favorables.

Ouvrages

Jean-Pierre Cabestan, *La politique internationale de la Chine*, Les Presses de Sciences Po, 2016, 639 p.

Michel Cartier, *La Chine et l'Occident, Cinq siècles d'histoire*, Odile Jacob, 2015, 192 p.

Sébastien Colin, *La Chine Puissance mondiale*, La Documentation française, 2015, 64 p.

Alice Ekman (dir.), *La Chine dans le monde*, CNRS Éditions, 2018.

Gilles Guiheux, *La République populaire de Chine: Histoire générale de la Chine (1949 à nos jours)*, Les Belles Lettres, 2018.

Jacques Gravereau, *La Chine conquérante: enquête sur une étrange superpuissance*, Eyrolles, 2017, 283 p.

Pierre Haski, *Géopolitique de la Chine, 40 fiches illustrées*, Eyrolles Iris, 2018.

Pierre Journoud (dir.) *L'énigme chinoise. Stratégie, puissance et influence de la Chine depuis la Guerre froide*, L'Harmattan, 2017, 430 p.

Henry Kissinger, *De la Chine*, Fayard, Armand Colin, 2012, 576 p.

Valérie Niquet, *La puissance chinoise en 100 questions*, Tallandier, 2017, 304 p.

Philippe Richer, *La Chine au milieu de l'Asie de Mao à Xi*, les Indes savantes, 2016, 240 p.

Revues

Claude Chancel et Éric Charles Pielberg, *Atlas de la renaissance de la Chine*, Conflits, hors-série n° 8, automne 2018.

Collectif, *La géopolitique de la Chine, Les Grands Dossiers de Diplomatie* n° 45, juin-juillet 2018.

Jean-Luc Domenach, *Quand la Chine se réformera… Politique internationale* n° 153, automne 2016, p. 337-351.

Michel Foucher, *L'Euro-Asie selon Pékin*, Politique étrangère 1 : 2017, p. 99-113.

François Gipouloux, *Un nouveau « Grand Jeu » en mer de Chine du Sud*, Revue défense nationale, n° 789, avril 2016, pp. 54-60.

Emmanuel Hache et Sandrine Rol, *Géopolitique et géoéconomie de la Chine: nouveau pacte du Quincy ou consensus de Beijing?*, La revue internationale et stratégique n° 105, printemps 2017, pp.35-44.

Michel Nazet, *La Chine, le seul rival global des États-Unis?*, Conflits, HS, hiver 2016; *Chine-États-Unis, un face-à-face mondial*, Conflits n° 16, janvier-février-mars 2018.

Thierry de Montbrial et Dominique David (dir), *Chine, la nouvelle puissance*, Les Chocs du futur, Ramses 2019, Ifri 2019.

Serge Sur (dir.), *La Chine au cœur de la nouvelle Asie*, Questions internationales n° 93, La documentation française, septembre-octobre 2018.

Articles sur la toile

Michel Nazet, *Géopolitique de la route de la soie*, 21 avril 2014, www. diploweb.com

La Chine et ses frontières, Risk ou Monopoly?, 28 mars 2015, www.diploweb.com

Arnaud Tanguy Struye de Swielande, *La Chine et ses objectifs géopolitiques à l'aube de 2049*, le 3 septembre 2017 sur Diploweb.

Sites Internet

www.chine-informations.com (site de l'Agence Chine Nouvelle).

www.geochina.fr (site de Thierry Sanjuan).

http://choiseul-editions.com/revues-geopolitique-Monde-Chinois-13.html (site de la revue Monde chinois).

Commentaire de documents

Afrique ou Chinafrique ?

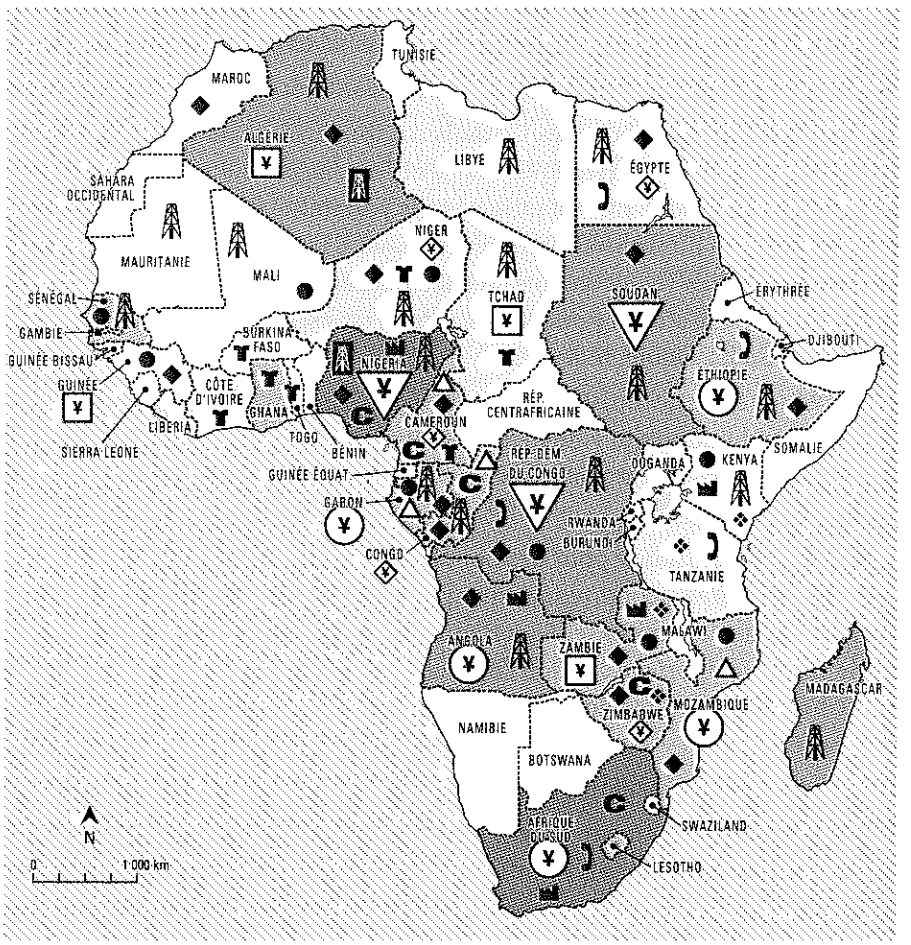

population chinoise

- plus de 50 000
- de 10 000 à 50 000
- de 3 000 à 10 000
- moins de 3 000

argent public investi

- plus de 5 milliards
- de 1 à 5 milliards
- de 400 à 990 millions
- de 1 à 400 millions

principales activités

- construction
- pétrole
- raffinerie
- industrie
- mines
- bois
- textile
- télécommunications
- commerce
- agriculture et pêche

Cette carte au 1/75 000 000, issue de l'ouvrage de Carine Pina-Guerassimoff, *La Chine et sa nouvelle diaspora, la mobilité au service de la puissance*, Ellipses, 2012, vient en illustration d'un chapitre de son ouvrage intitulé *Le renouveau migratoire chinois.*

Au-delà, illustre-t-elle aussi l'expression de Chinafrique, reflet d'une relation nouvelle et supposée fusionnelle entre la Chine et une Afrique émergente et qui a été popularisée par l'ouvrage éponyme (2008) de Serge Michel et Michel Beuret. ?

Cette carte présente incontestablement le triple intérêt des Chinois pour l'Afrique.

L'Afrique est d'abord pour les Chinois un fournisseur de matières premières (pétrole du Soudan, du Nigeria, du Gabon, de l'Angola, produits miniers et bois de la RDC et du Mozambique). Elle lui offre aussi la possibilité d'acquérir des terres agricoles à bon compte (Zimbabwe, Tanzanie, Malawi…) ainsi qu'un débouché pour ses prestations de services (équipements en télécommunications, BTP…). Elle est devenue aussi une terre d'accueil pour ses industries (construction électronique, textile) en Afrique du Sud, Zambie, Malawi…

Elle est ensuite une destination privilégiée pour leurs investissements publics (État et entreprises publiques) qui y financent des infrastructures ou des prises de participation dans les hydrocarbures et matières premières (en particulier en RDC, Nigeria et Soudan).

Elle est enfin un exutoire pour des populations chinoises qui migrent à titre individuel pour des raisons économiques et qui, appuyés sur des réseaux familiaux, investissent les secteurs de services tels la restauration, le commerce de proximité, la petite industrie voire le colportage… Selon l'agence Xinhua, il y aurait ainsi entre 300 000 et 750 000 Chinois en Afrique dont une petite moitié se trouverait en Afrique du Sud, 10 % au Nigeria…

La carte ne répond toutefois que très imparfaitement à la problématique proposée

D'abord en raison des lacunes dans les représentations des liens entre la Chine et l'Afrique : les dirigeants chinois y pratiquent volontiers une diplomatie mercantiliste : le président Xi Jinping y a consacré en mars 2013 sa première visite d'État (Tanzanie, Afrique du Sud, RDC). La Chine y a ouvert aussi une dizaine d'Instituts Confucius et des aéroports comme Le Cap ou Johannesburg mais aussi Addis Abeba, Lagos, Nairobi offrent désormais des liaisons aériennes fréquentes avec Pékin, Shanghai, Hong Kong, Canton…

Rien n'indique non plus l'insertion programmée du continent dans le projet OBOR, encore célébrée lors du Forum Afrique-Asie de Pékin en septembre 2018.

A contrario, le « rêve chinois des dizaines de milliers d'entrepreneurs africains » qui s'installent entre Hong Kong et Canton n'est pas non plus évoqué.

Il serait ensuite fallacieux de penser que l'Afrique dont le taux de croissance excède aujourd'hui les 5 % n'intéresse que la Chine. Cette dernière s'y trouve confrontée aux

intérêts européens (France et Royaume-Uni en Afrique de l'Ouest et australe), à ceux des États-Unis (zone de surveillance anti-islamiste) et du Japon et également à ceux des autres émergents (le Brésil et surtout l'Inde par le bais de sa route commerciale intitulée « le corridor de la croissance Asie-Afrique » ou encore « route de la liberté ») y sont très présents en Afrique orientale).

Enfin, la Chine, dont l'offensive économique ne se limite pas à l'Afrique, doit aussi subir des réactions de rejet des Africains (Zambie 2008…) et doit parfois déménager précipitamment en raison des troubles (ex. en 2013 du Sud-Soudan).

Ainsi, si la carte montre bien l'implantation des intérêts chinois en Afrique (à comparer avec la carte interactive *les Chinois en Afrique* proposée sur le Web par RFI), le terme de Chinafrique est sans doute excessif (un « Tigre de papier » selon Jacques Barrat) dans la mesure où pour la Chine, l'Afrique reste au présent un ensemble de partenaires à l'intérêt limité, et au futur surtout un enjeu (cf. J.-J. Boillot et la Chindiafrique) qui pourrait, en dépit de la baisse actuelle de ses investissements (-40 % en 2015), se concrétiser avec l'ouverture de la nouvelle route de la soie qui englobe également le Maghreb avec une ouverture sur l'Afrique du Nord-Ouest (Tanger, Alger).

Dissertation

La Chine est-elle devenue une menace globale ?

Introduction

En dépit de la guerre de Corée (1950-1953) dans laquelle le rôle de la Chine a d'ailleurs pu être révisé à la baisse, la menace qu'a fait peser la RPC en Asie et dans le monde a été sans doute plus virtuelle, parce qu'idéologique, que stratégique, même si elle fut à l'origine des massacres de 1965 en Indonésie et de la naissance de l'ASEAN en août 1967.

La rupture sino-soviétique après 1965 et le rapprochement entre Chinois et Américains dans les années 1970, avant même le grand tournant pris par Deng Xiaoping après 1979, ont ensuite complètement changé la donne, et les relations sino-américaines sont devenues relativement stables, fluctuant toutefois entre l'« idylle » (H. Kissinger) avant la disparition de l'URSS et un net refroidissement après la répression de la place Tian'anmen (1989) et, plus tard, la destruction de l'ambassade chinoise au Kosovo en 1999.

Si les relations sont redevenues meilleures après le 11 septembre 2001, les aspirations de la Chine à jouer désormais un rôle de grande puissance ainsi que son agressivité en mers de Chine ont poussé les États-Unis, lors de la présidence Obama, à adopter dans la région une stratégie dite « pivot »... qui a pu se manifester en octobre 2015 avec l'envoi du destroyer USS Lassen dans les eaux des îles Spratleys.

La Chine est-elle pour autant devenue une menace globale, c'est-à-dire planétaire, ou s'agit-il de simples tensions à l'échelle de l'Asie comme il en a existé par le passé lors des crises (1954-1955 ; 1958 ; 1995-1996) du détroit de Taïwan ?

I. Devenue la première économie mondiale (en PPA), la Chine a adopté une nouvelle posture à l'échelle globale

A. Le changement de posture de la Chine qui aspire à devenir une grande puissance qui compte

La politique étrangère chinoise de l'ère Deng Xiaoping et de ses épigones a été marquée par une extrême prudence illustrée par la célèbre formule « fuir la clarté et rechercher l'obscurité » ou par le slogan d'« ascension pacifique » d'ailleurs vite remplacé par celui de « développement pacifique ». Le message subliminal de la période consistait à sous-entendre que la Chine privilégiait son développement intérieur à celui de son outil militaire et qu'elle se ralliait au concert des nations et à un ordre international qu'elle n'avait pourtant pas contribué à mettre en place. Même si le concept de Consensus de Pékin, formulé par un Américain, date de 2004, le véritable tournant date de 2008-2009, lié à la crise des *subprimes* et à la méfiance croissante des Chinois vis-à-vis du dollar. Les Chinois ont ainsi procédé à partir de 2010 à un début d'internationalisation du yuan après 2010 qui a abouti fin 2015 à son intégration au panier de monnaies du DTS. Ils sont aussi à l'origine de nouvelles institutions financières avec la nouvelle banque de développement des émergents (2014) et la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII) en 2015...

B. ... la conduite à se montrer plus visible sur la scène internationale

Si de façon générale, la Chine a pu se montrer un temps intransigeante dans la conduite des affaires internationales, au point de paraître après 2010, selon le mot de F. Godement, « saborder sa diplomatie publique » (cf. la Conférence de Copenhague en 2009), cette période semble en partie

close (cf. la Conférence de Paris en 2015 ou ses postures sur le commerce international) même si elle n'hésite plus à affirmer ses positions : depuis 1971, la Chine a opposé son veto au Conseil de sécurité de l'ONU une douzaine de fois, le plus souvent à propos de la Syrie, tout en se montrant plus souple sur la question nord-coréenne que par le passé.

II. Modernisation de ses moyens militaires et du renforcement de son système d'alliances

A. Un net renforcement des moyens militaires

L'Armée populaire de libération (APL), grâce à la mobilisation d'un budget militaire (officiellement de 141,4 milliards en 2015) devenu le second du monde derrière celui des États-Unis, a modernisé rapidement tous ses types d'armement, y compris dans le cyber-espace où les attaques contre les entreprises américaines connaissent une augmentation exponentielle (+53 % en 2014). La Chine, appuyée sur un discours nationaliste (« Nous allons continuer à nous battre pour la cause du socialisme aux couleurs de la Chine et pour réaliser le rêve d'une grande renaissance de la nation chinoise. », Xi Jinping en mars 2013) devrait poursuivre cet effort qui fait partie intégrante du « rêve chinois ». Son volet international consiste à redevenir une puissance reconnue, sinon suzeraine comme elle le fut jadis en Asie, et de contribuer à façonner un ordre international où elle aurait davantage de prérogatives.

B. Une montée en puissance de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS)

Le rapprochement entre la Russie et la Chine est manifeste depuis leur déclaration commune de 2007 qu'une guerre mondiale pourrait éclater en cas d'attaque israélo-américaine sur l'Iran. Il s'est accentué avec les sanctions occidentales contre la Russie à propos de l'Ukraine (2014), suivi de la signature d'un « méga contrat » gazier sino-russse de 400 Md de dollars. Il s'est poursuivi par l'adoption de positions communes sur la question syrienne. De plus, l'OCS, sous condominium sino-russe et à vocation sécuritaire qui pourrait à terme devenir une véritable alliance militaire, s'est élargie au Pakistan et à l'Inde (auxquels l'OCS pourrait fournir une plateforme de négociation) alors que l'Iran, la Syrie, l'Égypte y sont candidats. Le projet clairement affiché à Oufa (été 2015) en Russie, lors du sommet de l'organisation, est de transformer l'OCS en une organisation réellement globale, et d'en faire, avec l'Union européenne, le second pôle non occidental de l'Eurasie. Une stratégie de développement à l'horizon 2025 y a été ainsi actée.

III. ...la Chine n'a cependant encore que des ambitions régionales qui, bien qu'extensibles, ne sauraient la conduire encore à une confrontation avec les États-Unis.

A. Des ambitions régionales très extensibles qui confinent à un « irrésistible désir d'empire » (?)

La Chine, toujours intransigeante sur la réunification avec Taïwan ou sur ses revendications sur les marges du monde indien, est non seulement, depuis 2015, le centre d'une vaste zone de libre-échange avec l'ASEAN mais consolide également ses positions stratégiques en mers de Chine avec l'île d'Hainan en poste de commandement.

C'est ainsi que, depuis 1998 mais avec une accélération de leur fréquence ces dernières années, les incidents se sont multipliés en mer de Chine orientale avec la Corée du Sud et le Japon (Ieodo/Suyan et Diaoyu/Senkaku) et en mer de Chine méridionale (îles Spratleys et Paracels) où la Chine est confrontée aux Philippines, au Brunei, à l'Indonésie, à la Malaisie, au Viet Nam... Après avoir, lors de l'hiver 2013-2014, décrété unilatéralement une zone d'exclusion aérienne autour des Îles Senkaku en mer de Chine orientale, elle procède actuellement à l'artificialisation et à la militarisation d'îlots (sur 1 200 ha, avec trois pistes d'envol à vocation militaire) qui deviennent autant de moyens d'appui et de contrôle dans l'une des régions les plus potentiellement belligènes du monde.

Ces appétits pourraient, dans les années qui viennent, connaître des extensions avec les projets de ceinture de la soie vers le Proche-Orient et de route de la soie maritime le long des côtes de l'océan Indien jusqu'aux côtes africaines comprises avec l'ouverture d'une base navale à Djibouti en août 2017, amplifiant encore la présence chinoise sur ce continent.

B. Des ambitions qui connaissent toutefois des freins

Non seulement la Chine n'est pas impérialiste, mais ses moyens militaires restent encore nettement inférieurs à ceux des États-Unis.

La Chine a décliné à plusieurs reprises depuis 2006, par des Livres blancs ou par des déclarations de Xi Jinping ses priorités stratégiques Elles consistent clairement à protéger sa souveraineté nationale, son unité et son intégrité territoriale ainsi que les intérêts de son développement national. Alors que ce dernier connaît aujourd'hui des ratés qui demandent son attention, les relations de coopération avec les autres pays sont officiellement fondées sur la recherche d'avantages réciproques et des solutions « gagnant-gagnant » (pour les pays en développement mais aussi pour les PDEM, dont la France, en quête d'investissements) que ce soit sur le plan économique ou sur celui du renforcement de la sécurité commune.

De même, en termes conventionnels, les moyens militaires chinois (en retard d'au moins d'une génération) sont encore très inférieurs à ceux des États-Unis. En particulier les moyens aéronavals chinois seraient actuellement très inférieurs en quantité comme en qualité, alors que les budgets militaires respectifs des États-Unis et de la Chine pencheraient en faveur des premiers dans une fourchette de 5 à 6 en valeur absolue et de 1 à 2 par rapport à leurs PIB respectifs. Enfin, l'United States Pacific Command dispose aujourd'hui d'une série de bases qui encerclent, sauf au Nord, la RPC.

Conclusion

Il est indiscutable que la Chine d'aujourd'hui inquiète car outre qu'elle entend ouvertement, avec des alliés de circonstance aux intérêts divergents, redistribuer les cartes de la puissance en mettant fin au magistère occidental incarné par les États-Unis, ses appétits semblent insatiables en dépit de ses discours universalistes.

Elle inquiète aussi tous les observateurs qui ont en mémoire le précédent allemand à la fin du XIX^{e} siècle qui dans une configuration comparable de recherche de puissance, a plongé le monde du XX^{e} siècle dans la guerre.

Elle inquiète enfin parce que les aventures extérieures pourraient être un exutoire à ses difficultés économiques et sociales si elles venaient à s'aggraver.

Il est pourtant tout aussi manifeste que la menace suit une logique de gradient dont la perception comme l'intensité diminuent à mesure que l'on s'éloigne des mers de Chine.

La question de savoir si la menace pourrait dégénérer en conflit semble cependant peu crédible pour au moins trois raisons convergentes.

D'abord, la Chine a dans le passé toujours fait preuve d'un pragmatisme qui a prévalu sur son activisme tiers-mondiste et elle a toujours fait preuve de retenue que ce soit avec l'Inde (1962) ou avec le Viet Nam (1979).

Elle a intérêt ensuite à un apaisement qui, de façon automatique, ne peut que lui être profitable en raison de l'ombre portée de son influence anticipée et d'un statut déjà reconnu de « coactionnaire responsable » à l'échelle planétaire.

Elle est enfin ouverte aux influences occidentales depuis presqu'un siècle (cf. le 4 mai 1919) et une évolution, à long terme, vers la démocratie pourrait ne pas être utopique comme le suggèrent les précédents de Hong Kong et Taïwan.

Pour Edward Luttwak, la menace potentielle représentée par la montée en puissance de la Chine va être à court terme compensée par la force militaire américaine.

Pour le futur il préconise de mettre en place assez rapidement une résistance géoéconomique pour faire chuter son taux de croissance de 8 à 4 % ainsi que de laisser jouer le temps pour qu'« une Chine pleinement démocratique puisse évoluer sans entrave vers l'hégémonie mondiale... ».

Si la première condition peut sembler en voie d'être remplie en raison de la baisse relative de la croissance chinoise, la seconde semble plus problématique à l'heure de la reprise en main opérée par Xi Jinping sur le parti communiste chinois comme sur l'ensemble de la société.

Oral

La politique internationale de la Chine de Xi Jinping

Introduction

En 2013, la Chine a procédé au remplacement de ses dirigeants. La personnalité de Xi Jiping semble plus assurée et plus décontractée que celle de Hu Jintao, son prédécesseur. Le ton aussi semble avoir changé en particulier avec l'adoption de la thématique du rêve chinois* supplantant celle du monde harmonieux. Sommes-nous pourtant autant, depuis le XVIII^e^ congrès du PCC en 2012, à un tournant de la politique extérieure suivie par la Chine ? Y a-t-il même seulement des inflexions ?

I. La politique extérieure chinoise semble s'inscrire dans la permanence tant au niveau des structures que des choix stratégiques

Xi Jiping et Li Keqiang le Premier ministre, qui paraissent avoir la haute main sur la diplomatie chinoise renouent avec une tradition de la personnalisation de la politique étrangère qui remonte à Mao.

Les voyages effectués depuis 2013 ne marquent pas non plus de ruptures avec le choix des premiers voyages présidentiels : la Russie et l'Afrique (Afrique du Sud, RDC, Tanzanie), les États-Unis.

... alors que la question centrale qui se pose à la Chine est bien celle d'une parité stratégique avec les États-Unis sans déboucher sur un conflit ouvert quand bien même les deux appareils militaires sont dressés l'un contre l'autre.

II. Elle doit faire face sur un plan tactique à une dégradation des relations régionales qui remonte déjà à 2009

Si la Chine dénonce la nouvelle politique du pivot américain, les États-Unis dénoncent une politique régionale chinoise plus agressive...

... Alors que de fait, la Chine, qui refuse de se plier au droit international (Tribunal international du droit de la mer, Cour internationale de justice), est confrontée à une méfiance croissante dans la région.

... Et que la péninsule Coréenne connaît un regain de tension depuis le troisième essai nucléaire de la Corée du Nord en février 2013 suivi du redémarrage de ses réacteurs nucléaires (2015).

III. La Chine affiche depuis le XVIII^e^ Congrès un nouveau vocabulaire ainsi que trois nouvelles priorités

Xi Jinping a introduit dans le langage de la diplomatie chinoise les termes nouveaux de « nouveau type de relation avec les grandes puissances » et de « rêve chinois » qui traduisent la quête de la puissance, de la grandeur, et de renouveau de la Chine.

En ce qui concerne les trois nouvelles priorités, il s'agit d'abord de mieux protéger les ressortissants chinois à l'extérieur (83 millions de Chinois sont sortis de Chine en 2012). Il s'agit aussi, dans le domaine de la cybersécurité de rechercher une démarche plus coopérative dans le cadre de l'ONU ou par la conclusion d'un code bonne conduite bilatéral avec les États-Unis. Il s'agit enfin de chercher à s'opposer aux initiatives occidentales pour obtenir une démocratisation du pays qui pourrait saper le régime.

Conclusion

Incontestablement, la Chine de Xi Jinping, devenue le premier exportateur mondial, est une Chine qui a encore gagné en puissance et en affirmation. La problématique à laquelle sont confrontés les actuels dirigeants est identique à celle de l'équipe précédente, mais les problèmes sont sans doute plus aigus aussi, en raison d'une souplesse moins grande que par le passé, aussi bien en termes de conflit potentiel avec les États-Unis qu'avec ses voisins.

Chapitre 19
Le rôle régional et mondial de l'Inde : une puissance entravée ou décomplexée ?

Michel Nazet

L'Inde aspire à devenir une puissance mondiale. L'essor que son économie connaîtra dans les années à venir devrait l'aider à tenir ce rang en lui permettant de poursuivre la modernisation de son appareil militaire. Sur cette base, L'Inde a vocation à devenir, à l'horizon 2025, un acteur majeur du G20 et même un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

Christophe Jaffrelot, *Les géants d'Asie en 2025*, 2013.

DATES CLÉS : CHRONOLOGIE D'UNE MONTÉE EN PUISSANCE

1947 (15 août) Indépendance de l'Inde.
1950 Établissement de relations diplomatiques avec la Chine.
1955 Nehru est présent à Bandung.
1971 Traité d'amitié entre l'Inde et l'URSS.
1974 Test atomique « pacifique ».
1987 L'Inde déploie des troupes au Sri Lanka.
1988 Intervention aux Maldives pour prévenir un coup d'État.
1998 L'Inde procède à cinq essais nucléaires souterrains.
2004 L'Inde, membre du G4, demande un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.
2005 Accord de défense conclu avec les États-Unis.
Partenariat stratégique conclu avec la Chine.
2008 Accord de coopération nucléaire conclu avec les États-Unis (Accord 123).
2010 Visites en Inde des présidents américain, chinois, français et russe, du Premier ministre britannique.
2012 Tenue du 4e sommet des BRICS à New Delhi.
2015 Partenariat renforcé avec les États-Unis.
L'Inde adhère à l'OCS.
2017 Lancement de 104 satellites en un seul envoi du lanceur indien Polar Satellite Launch Vehicle.

CHIFFRES CLÉS

L'Inde et ses voisins d'Asie du Sud

	Superficie	Population en millions (2017)	PIB (2017) en Md $	PIB/hab. ($) (2016)	Budget de la Défense en % du PIB	Arme nucléaire
Inde	3 287 263	1 339	2 458	1 709	2,5	OUI
Pakistan	796 095	197	296	1 482	3,6	OUI
Bangladesh	143 998	164	230	1 600	1,4	
Népal	14 7181	29	21,8	730	1,5	
Bhoutan	47 000	0,808	2,7	2 800	0,3	
Sri Lanka	65 610	20,8	87	3 835	2,4	
Maldives	298	0,4	3,6	8 601	Nd.	

Sources : ONU, BIRD.

CROQUIS DE SYNTHÈSE

L'Inde et ses frontières du Nord

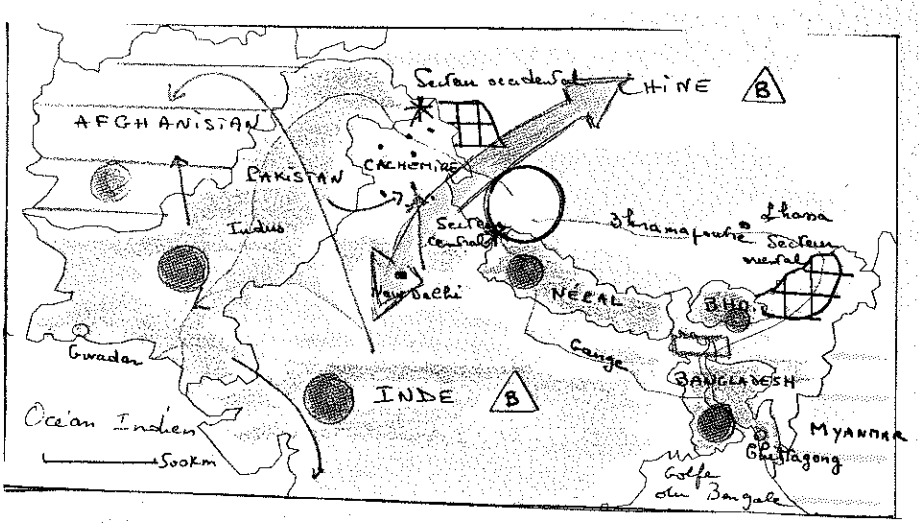

I - Des voisins à problèmes ...

PAKISTAN - Un Pakistan "harcelé" par des "forces centrifuges"

Lhasa - Une Chine où la question tibétaine reste posée

NEPAL - Un Népal tourné vers l'Inde mais où les forces maoïstes restent actives

BANGLADESH - Le Bangladesh, l'une des dernières frontières du développement en Asie

MYANMAR - Le Myanmar (Birmanie) connaît des tensions interethniques

BHOUTAN - Le Bhoutan est à la "recherche du bonheur".

II ... et avec lesquels l'Inde a de sérieux problèmes géopolitiques ...

- Si la question des enclaves avec le Bangladesh semble en voie de règlement ...

CACHEMIRE - ... la question du Cachemire entretient une tension permanente avec le Pakistan ...

- ... et les deux pays s'accusent d'ingérences mutuelles

- ... Alors que l'Inde et la Chine n'ont pas réglé leurs problèmes frontaliers ...

- ... et que la Chine qui contrôle le château d'eau indien ...

Gwadar - ... dispose de bases navales à proximité

III ... en dépit de rapprochements économiques et stratégiques

- Une ébauche de régionalisation économique (SAARC)

- Un partenariat sino-indien et des échanges économiques croissants

B - Une appartenance commune aux BRICS

L'Inde en Asie

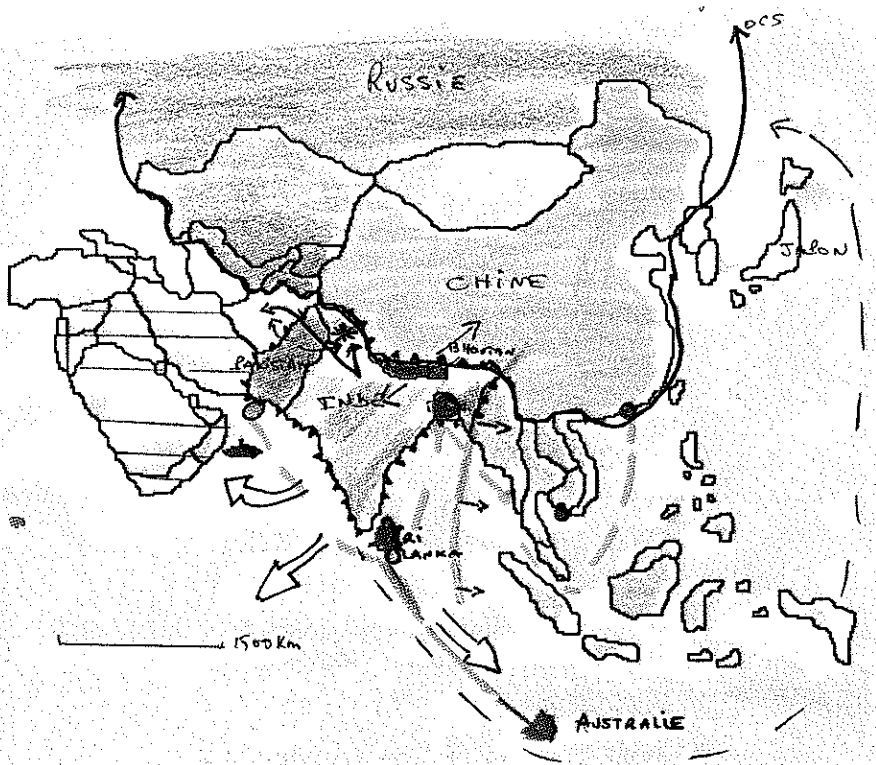

I Des frontières menaçées au Nord

- Un conflit récurrent au Cachemire, plus feutré en Afghanistan
- d'hostilité du frère ennemi pakistanais
- de petits voisins instables
- la Chine, l'ennemi d'hier
- Une SAARC à la peine

II Une expansion maritime confrontée à d'autres puissances dans l'océan Indien

- Les 4 axes d'intervention (Indian Ocean Rim Initiative 1997)
- "Collier de perles" chinois
- Forte présence aéronavale des États-Unis

III Mais une diplomatie active pour rompre l'isolement

- Russie
- Amitié ancienne avec la Russie
- Rapprochement sino-indien
- OCS
- Membre observateur à l'OCS
- Look East policy
- Relation bilatérale forte avec l'Australie
- … prélude à une future ligue des démocraties (?)

Introduction

Le monde indien, circonscrit par l'océan Indien à l'Ouest et à l'Est et au Nord par la chaîne de l'Himalaya, correspond à ce que les Britanniques qualifiaient de *The Indian Subcontinent* que François Durand-Dastès propose de traduire par « quasi continent », dans la mesure où il représente 4 % des terres émergées avec un cinquième de l'humanité. Cependant, si la Péninsule comprend six États, la République indienne, ou Bharat, y occupe une place prépondérante.

Longtemps leader des non-alignés et enkystée dans ses difficultés économiques et sociales, l'Inde a accompli de remarquables progrès qui lui font désormais espérer l'accès au 5e rang mondial et au statut de grande puissance. Pourtant, si pour Pavan K. Varma le XXIe siècle sera le siècle de l'Inde, d'autres, comme Diana Hochraich, le contestent et affirment le contraire.

PROBLÉMATIQUES

- ***Comment l'Inde a-t-elle été conduite à se penser en puissance globale ?***
- ***Comment concrétise-t-elle cet idéal de puissance régionale et globale ?***
- ***Quels sont les principaux obstacles qui pourraient l'empêcher de devenir l'une des grandes puissances du XXIe siècle ?***

I. L'Inde du tiers-mondisme aux ambitions globales

A. L'Inde promotrice du non-alignement entretint aussi de façon précoce une relation privilégiée avec les Soviétiques…

La définition d'une politique étrangère morale dans la tradition gandhienne…

L'Inde, qui a été le plus grand et l'un des tout premiers États colonisés à accéder à l'indépendance au lendemain de la Seconde Guerre mondiale a de façon précoce opté, en s'appuyant sur l'héritage gandhien d'humanisme et d'universalisme, pour une posture anticolonialiste et anti-impérialiste.

Nehru a ensuite très vite développé dans les années 1950 le concept de non-alignement qui triompha à Bandung en 1955 et qui reposait sur la volonté d'indépendance, le refus des ingérences et des alliances, la volonté d'œuvrer pour le désarmement.

Cette recherche d'une troisième voie politique et idéologique connut cependant le sort du non-alignement à l'échelle globale, alors que l'Inde devait au cours des décennies suivantes se concentrer sur ses problèmes stratégiques régionaux et en particulier sur une confrontation avec les voisins pakistanais et chinois qui la conduisit à plus de pragmatisme.

… fut rapidement suivie d'un rapprochement avec les Soviétiques

L'Inde, qui opta pour un modèle économique mixte mais avec des aspects socialisants, reçut dès les années 1950 un soutien soviétique au développement de son économie lourde. Les choix du frère ennemi pakistanais d'intégrer l'OTASE (1954) et le CENTO (1955) puis de

se rapprocher de la Chine après 1962 conduisirent l'Inde à un anti-américanisme affiché et à un rapprochement progressif avec l'URSS qui devait se conclure par un Traité d'amitié et de coopération (1971). À la même époque, le pays procédait à son premier essai nucléaire dans le désert du Rajasthan (1974) dix ans après la Chine. Ces aléas n'empêchèrent toutefois pas l'Inde de tenter, avec Indira Gandhi, de relancer le processus du non-alignement en accueillant le Sommet des non-alignés en 1983.

B. … alors qu'au cours de la même période, elle réussit à s'imposer en Asie du Sud

Un conflit avec le Pakistan qui empoisonne le climat régional depuis 1947

L'Inde, qui entretient des rapports difficiles avec le Pakistan (violences de la partition de 1947, haines religieuses, contentieux sur le Cachemire), connut quatre guerres sur près de cinquante ans sans même prendre en compte les ingérences croisées ou les actes terroristes fomentés pour l'essentiel par les Pakistanais. Ces conflits ont été remportés à chaque fois par les Indiens qui aidèrent aussi à la scission du Pakistan (naissance du Bangladesh) en 1971, mais il n'en reste pas moins que, à l'exception de rares périodes de détentes (comme en 1972, 1998, 2003-2005, 2011) la haine entre les deux populations, le mépris et l'esprit de confrontation ont empoisonné, et continuent de le faire, les relations politiques et économiques entre les deux pays.

Les relations, parfois méfiantes, furent moins tendues avec les États du Nord comme du Sud de la péninsule.

Des relations souvent ambiguës avec les autres voisins

L'influence au Nord se révéla limitée par l'intervention chinoise d'octobre 1962 sur la frontière sino-indienne (contentieux territoriaux et frontaliers) qui fit la démonstration éclatante de la supériorité militaire chinoise et fut à l'origine d'un complexe pérenne d'infériorité indien.

L'Inde procéda en 1975, après référendum (90 % de oui), à l'annexion du Sikkim qui devint le 22e État de l'Union indienne alors qu'un peu plus tard l'Inde et le Sri Lanka concluaient un accord (1987) qui donnait à l'Inde un relatif pouvoir d'ingérence dans l'île. L'intervention indienne aux Maldives (1988) parvint à préserver le régime politique et l'indépendance de l'archipel menacés par des rebelles appuyés par des mercenaires sri lankais.

Avec les autres États, les relations sont souvent ambivalentes à l'instar des relations avec un Bangladesh toujours reconnaissant de l'aide indienne de 1971 alors même que les 4 000 km de frontières entretiennent par ailleurs désaccords et contentieux de natures diverses.

Au total et au cours de la période, l'Inde est bien devenue, selon O. Guillard, l'acteur de référence, la force motrice, le gendarme régional naturel de la région… même si la plupart des capitales de l'Asie du Sud entretiennent de meilleurs rapports avec Pékin qu'avec New Delhi.

C. L'année 1991 fut décisive dans les nouveaux choix géopolitiques indiens

Un tournant lié à une accélération de la mondialisation

L'Inde perdit son plus proche partenaire politique et économique avec l'effondrement de l'URSS alors qu'elle devait aussi changer de stratégie économique. En effet, la conjonction d'un déficit budgétaire intenable de l'ordre de 8 % du PIB en 1991, d'une dette de l'ordre de 62 milliards de dollars qui avait triplé au cours de la décennie 1980, d'un contexte financier difficile (transferts des émigrés du Golfe en diminution avec la guerre du même nom, augmentation des prix du pétrole, inflation à 17 %), obligea l'Inde à demander un prêt au FMI en contrepartie de mesures d'ajustement structurel et d'une politique d'ouverture plus ambitieuse conduite par l'économiste libéral Manmohan Singh.

Les dirigeants indiens prirent aussi conscience, à l'heure de l'hyperpuissance américaine, de la victoire du Consensus de Washington ainsi que du retard pris sur les NPIA. Ils décidèrent sans renier les fondamentaux de leur diplomatie de s'accommoder de la nouvelle donne en révisant leurs relations avec les États-Unis, avec l'Asie orientale, voire avec l'Europe.

Les nouvelles options de la diplomatie indienne

L'Inde choisit très progressivement, en raison de l'opposition occidentale à ses essais nucléaires de 1998-2000, de nouer des relations avec les États-Unis. Celles-ci se développèrent surtout à l'époque de l'administration de G. W. Bush et après le 11 septembre 2001. Elles étaient fondées sur leurs valeurs communes (la démocratie et les droits de l'homme) et sur une vision d'intérêts convergents (attitude vis-à-vis de la Chine…) qui se concrétisèrent par un accord de défense en 2005 (New Framework for the US-India Defence Relationship) et un accord sur le nucléaire civil en 2008. De plus, les États-Unis, qui lui fournissent désormais un important matériel militaire à l'Inde (avions) ont affiché, depuis et à plusieurs reprises leur appui à l'Inde candidate à un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Au cours des années 2000, le volume du commerce entre les deux pays a été enfin multiplié par cinq.

À peu près à la même époque, l'Inde a également fait le choix de renouer avec l'Asie orientale, avec son « regard vers l'Est », *Look East Policy*, en étant plus présente, économiquement et stratégiquement dans cette région (tenue d'un sommet avec l'ASEAN, rapprochements avec Singapour, la Birmanie)… Ce choix a été récemment prolongé (2016) avec Narendra Modi et son *Act East Policy*.

Une permanence toutefois : rester en bons termes avec tout le monde…

Ces dernières années, l'Inde a renoué avec la Russie, a nettement amélioré ses relations avec la Chine et entretient des relations équilibrées au Proche-Orient.

Les liens bilatéraux avec la Russie restent officiellement le pilier central de la politique étrangère de l'Inde et les accords de partenariats se sont multipliés depuis les années 2000 (Declaration on the India Russia Strategic partnership) jusqu'à l'accord de coopération sur le nucléaire civil de 2010 et aujourd'hui, encore près de 70 % de l'armement indien est d'origine soviétique ou russe alors que le projet Chandrayan 2 prévoit une mission lunaire conjointe indo-russe…

Si elles restent ambiguës en raison du maintien des contentieux frontaliers qui donnent lieu à des incidents sporadiques (en 2013 au Ladakh ou encore en août 2017 au Doklam), les relations avec la Chine se sont améliorées depuis la visite du Premier ministre Rajiv Gandhi à Pékin en 1988. Par la suite, au milieu des années 2000, M. Jairam Ramesh, membre du gouvernement indien, a pu forger le concept de « Chindia », témoignant ainsi d'un certain réchauffement des relations entre les deux pays concrétisés par l'India-China Strategic and Cooperative Partnership for Peace and Prosperity (2005). Sur le plan diplomatique, l'Inde a réaffirmé que le Tibet appartenait à la Chine et Pékin a reconnu que le Sikkim faisait bien partie de son territoire. En matière économique, les échanges commerciaux ont été multipliés par plus de 20 au cours de la période pour dépasser les 62 milliards de dollars en 2010 et les 75 milliards en 2016 et la Chine est devenue le premier partenaire de l'Inde et cette dernière le 4e pour la Chine.

Au Proche-Orient enfin, l'Inde réussit le tour de force de conduire une politique pro-arabe, d'avoir à la fois de bonnes relations avec Israël (un important fournisseur d'armes) et avec l'Iran (un important fournisseur de gaz) avec lequel elle a aussi un partenariat stratégique.

II. L'Inde est aujourd'hui une grande puissance dotée d'un projet géostratégique en voie de concrétisation...

A. Une puissance traditionnelle en termes d'économie et de hard power mais avec un soft power original...

Une puissance économique respectable en passe de dépasser la France

L'Inde est aujourd'hui en 2017 la 6e puissance économique du monde et la 3e d'Asie derrière la Chine et le Japon. À titre d'exemple, l'Inde est actuellement la 4e puissance agricole du monde (17 % du PIB et 50 % de la population active) et l'un des principaux producteurs mondiaux pour le cheptel (bovins et ovins), le thé, le lait, les bananes, le blé, le sucre, le riz, le tabac, les œufs, le soja. Elle est aussi au 11e rang mondial pour l'industrie (textile, chimie, sidérurgie) qui représente 32 % de son PIB. Depuis quelques années, l'économie indienne qui a mieux résisté que les autres émergents au ralentissement économique mondial et a profité des faibles prix du pétrole, a connu une forte croissance de l'ordre de 7 % qui devrait se poursuivre en 2017-2018.

Son secteur des services (56 % du PIB), qui attire les IDE et représente le tiers de ses exportations, se développe actuellement rapidement grâce aux technologies de l'information ou au *business process outsourcing* (BPO). Actuellement, 19e exportateur mondial (267 milliards de dollars en 2015), ses réserves de change (4e rang mondial) sont de l'ordre de 409 milliards de dollars.

Un hard power qui dispose d'arguments sérieux mais à l'échelle locale...

Puissance nucléaire (80 bombes ?) dotée de capacités balistiques (l'Agni V a une portée de 5 000 km), l'Inde qui a le 10e budget militaire du monde (près de 3 % de son PIB) dispose d'une armée de 1,3 million de soldats (3e rang mondial derrière la Chine et les États-Unis) doublée d'une force paramilitaire du même ordre, alors que des soldats indiens ont participé

à une vingtaine d'opérations de maintien de la paix sous mandat onusien dans le monde. Elle est actuellement le premier importateur d'armes du monde (9 % des armes importées) devant la Chine (6 %) et mène une active politique de modernisation de sa marine et de son aviation.

... alors que l'Inde « respire le Soft power » (Olivier Guillard)

C'est sans doute le seul secteur où l'Inde surpasse la Chine.

Son prestige lié à sa culture (littérature, art contemporain exposé à l'exposition de 2011 Paris-Delhi-Bombay, philosophie et religion...), à son cinéma (Bollywood et cinéma d'auteur), au caractère non-violent de sa civilisation, au relais de sa diaspora, à sa médecine traditionnelle ou non (Ayurveda)... Toutes ces caractéristiques se montreraient particulièrement efficaces en Afghanistan où selon la journaliste Vaiju Naravane du quotidien indien *The Hindu:* « Au lieu de rejoindre la coalition militaire, New Delhi a choisi l'option plus *soft* de la construction de routes et d'hôpitaux, d'écoles et de ponts ou d'assurer le divertissement d'une population affamée de culture ».

Toutefois, si « la diffusion de la culture indienne est chaotique et imprévisible », l'Inde a cependant une excellente image internationale qui est due au fonctionnement de sa démocratie, à une activité diplomatique soutenue et surtout, comme déjà évoqué, à un réseau particulièrement fourni de partenariats stratégiques que ce soit avec l'Amérique (États-Unis, Canada), l'Europe (l'Union européenne, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni), l'Asie (Indonésie, Japon, Viet Nam) ou encore avec la Russie, la Chine, l'Australie...

B. Un véritable projet stratégique mais non exempt de difficultés en raison du voisinage chinois

Think tanks et programme stratégique

L'Inde dispose d'un important réservoir de spécialistes qui travaillent dans des structures et des centres de recherche souvent financés par l'administration indienne. Le principal est l'Institute of Defense studies and Analyses (IDSA) qui prépare des notes ou des discours de politique étrangère pour les responsables politiques. L'un de ses programmes, l'IDSA National Strategy Project (INSP), a pour finalité de développer un consensus national sur l'environnement sécuritaire du pays et les grands enjeux de politique étrangère à l'horizon 2020.

Ces structures, qui existent et se sont développées depuis une cinquantaine d'années, (l'IDSA, http://www.idsa.in/, a été créée en 1965), ont contribué à faire évoluer la pensée stratégique indienne.

Les nouvelles aspirations indiennes

En raison des difficultés du pays après 1947, la vision stratégique de l'Inde s'est limitée dans un premier temps à la recherche de la prééminence militaire en Asie du Sud et à s'assurer une visibilité minimum à l'échelle mondiale par la doctrine du non-alignement.

Les évolutions déjà signalées qui font que l'Inde se perçoit désormais comme la 3e puissance asiatique se sont traduites par une hausse des ambitions indiennes à l'échelle mondiale.

Comme les autres puissances, l'Inde veut continuer à assurer sa sécurité dans son pré carré de l'Asie méridionale et promouvoir ses intérêts, et les responsables indiens estiment légitime, et naturel, d'être consultés, associés à l'étude et à la gestion des dossiers concernant les grands dossiers internationaux... voire de contribuer à la transformation de l'ordre international.

À ce titre, elle travaille à la normalisation difficile des relations avec ses proches voisins dont le Pakistan et surtout la Chine qui vient contrarier sa doctrine de Monroe régionale. Elle le fait en s'appuyant sur les États-Unis sans s'enfermer dans le rôle de contrepoids à la Chine que voudraient lui voir jouer ces derniers.

Elle s'efforce ensuite, grâce en particulier au renforcement de sa présence et de son influence dans l'océan Indien, d'être en capacité de bénéficier pleinement des opportunités que peuvent lui offrir les marchés, en Asie du Sud-Est comme dans la Triade ou en Afrique et Amérique latine. Elle cherche aussi à garantir son accès aux ressources stratégiques que sont les armes (Russie, Israël...), le pétrole (du PO et d'Asie centrale), les technologies avancées et les capitaux des pays développés.

Enfin, elle n'a pas répudié son multilatéralisme traditionnel. Elle le fait à travers l'ONU, le G20, à l'OMC.

Elle travaille par ailleurs avec les BRICS, dont le 4e sommet s'est tenu en 2012 à New Delhi, à l'émergence d'un monde qui serait plus favorable aux émergents.

Une reconnaissance internationale mais une relation complexe avec la Chine

L'Inde dispose des moyens diplomatiques de ses ambitions avec le Ministry of External Affairs (MEA) et un réseau d'ambassades et de consulats inspiré du modèle britannique et présent dans plus de 160 pays.

Outre les institutions mentionnées plus haut, l'Inde est membre du G24 et du G77.

En Asie, elle est partenaire de l'ASEAN, membre à titre observateur de l'OCS, de la Banque asiatique de développement, de la SAARC et de l'Indian Oceanic Rim-Association for Regional Coopération (IOR-ARC)...

Pour asseoir son assise, elle devrait continuer à multiplier les partenariats stratégiques sur les continents qui présentent pour elle un intérêt économique ou stratégique.

Il n'en reste pas moins que l'Inde est confrontée à des difficultés, voire des contradictions, dans sa politique extérieure.

Les difficultés proviennent du fait que l'Inde n'a en réalité que deux vrais adversaires, d'abord le Pakistan mais aussi la Chine voisine qui est sa rivale potentielle. Si le Pakistan n'est pas un vrai souci en raison du rapport de force favorable à l'Inde, il n'en va pas de même avec la Chine avec laquelle l'Union indienne souffre d'un déficit comparatif aussi bien dans les domaines économique, avec en 2016 un déficit de sa balance commerciale de 48,5 Md de dollars, que politique ou militaire qui la conduit à mener une politique d'armement accélérée et coûteuse. De même, l'Inde qui se doit, pour des raisons économiques mais aussi stratégiques, d'entretenir des bonnes relations avec la Chine, se trouve en porte-à-faux avec celle-ci en raison de son très net rapprochement avec les États-Unis.

III. L'Inde qui est le moins émergent des émergents est aussi une puissance incomplète avec des problèmes considérables à résoudre

A. Un environnement régional qui reste très suspicieux

Le Pakistan reste le frère ennemi paranoïaque et l'ami de la Chine

Comme le souligne Christophe Jaffrelot, *Les géants d'Asie en 2025,* dans l'équation géopolitique indienne, le Pakistan, qui connaît actuellement de violentes tensions internes, reste le paramètre le plus instable dans la mesure où la présence indienne en Afghanistan renforce chez les Pakistanais la crainte d'être encerclés et multiplie les risques habituels de terrorisme.

Dans ce contexte, le Pakistan continue de bénéficier de l'amitié d'une Chine désireuse de maintenir l'Inde dans ses difficultés occidentales afin de la détourner de l'Asie orientale : de l'ASEAN (rivalité économique) mais aussi de la Corée et du Japon avec lesquels l'Inde pourrait faire contrepoids à la Chine dans la région. Déjà dans l'océan Indien, les deux pays sont en compétition en particulier avec la mise en place par la Chine du collier de perles de ports et de postes d'observations qui s'échelonnent de la Birmanie au Pakistan en passant par le Sri Lanka et dont la finalité est de sécuriser les approvisionnements chinois en hydrocarbures.

Avec les petits voisins, accords et désaccords

Les relations avec le Népal, le Bangladesh, le Sri Lanka restent ambivalentes.

Les relations avec le Bangladesh sont fragilisées par la question du partage des eaux du Gange, la complexité de leur frontière commune et la construction d'un mur de séparation entre les deux pays. Elles le sont aussi par la présence sur le sol bangladais de structures terroristes indiennes ou de personnes recherchées en Inde ainsi que par l'existence des flux migratoires du Bangladesh vers Calcutta.

Le Népal, avec lequel l'Inde a des contentieux qui subsistent (présence depuis 1962 de troupes indiennes sur le tracé de la frontière dans la région de Kalapani, question du partage des ressources en eau), n'a jamais fait partie de l'Inde britannique mais craint d'être étouffé par son grand voisin. À ce titre le Népal mène une politique de rapprochement commercial avec la Chine.

Si l'Inde a mené pendant longtemps une politique d'intervention au Sri Lanka pendant la guerre civile qu'a connu ce pays (1983-1989), l'assassinat de Rajiv Gandhi par un Tigre Tamoul (1991) l'a conduite, en raison de la présence d'une forte minorité tamoule (au Tamil Nadu), à une politique plus en retrait.

Le Sri Lanka, confronté aux séquelles de la guerre civile et à des mouvements populistes anti-Indiens, tisse lui aussi des liens très forts avec la Chine qui a financé la rénovation (2012-2013) du port de Colombo ainsi que la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth de novembre 2013.

B. Des défis géopolitiques internes considérables

Les défis d'une pauvreté de masse

Le nombre de pauvres en Inde (avec moins de deux dollars par jour) serait, selon la Banque mondiale, d'environ 450 millions d'individus alors que les reformes économiques entreprises depuis 1991 auraient approfondi les inégalités entre catégories sociales et entre villes et campagnes. Les plus pauvres se trouvent chez les musulmans (14 % de la population), les dalits ou ex-intouchables (16 %), les Adivsasis ou aborigènes (8 % de la population).

En terme de niveaux de vie, deux Inde coexistent, séparées par une ligne Simla-Hyderabad (avec des exceptions de part et d'autre) avec au Sud-Ouest l'Inde prospère et au Nord-Est l'Inde laissée pour compte («l'autre Inde», «l'Inde qui brûle»). Christophe Jaffrelot, *L'Inde, l'envers de la puissance*, souligne que le creusement des écarts socio-économiques en Inde constitue une véritable bombe à retardement, en particulier dans la ceinture tribale. Les États du Bihar, du Jharkahand, du Chhatitisbarh, de l'Orissa, du Madhya Pradesh forment ainsi l'épicentre du corridor rouge ou sévissent les naxalistes maoïstes.

Cette pauvreté alimente aussi, alors que la question sikh semble avoir été réglée par l'octroi d'une plus grande autonomie, les violences entre hindouistes et musulmans, hindouistes et chrétiens...

Pour y remédier, il semble devenu indispensable, selon C. Jaffrelot, « d'encadrer un secteur privé dont les méthodes (relèvent) du capitalisme sauvage et d'inventer une social-démocratie à l'indienne qui permette de garantir aux plus démunis une protection minimum... ».

Un pays qui souffre encore de lacunes considérables : démographie, agriculture, infrastructures...

L'Inde devrait compter plus de 1,3 Md d'habitants en 2020 et devenir le pays le plus peuplé de la planète alors que la population de la Chine devrait commencer à décroître. À côté d'indiscutables potentialités (main-d'œuvre disponible, rapport favorable actifs/inactifs, créativité...), cette réalité comporte nombre de dangers en termes de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté (le PIB/habitant pourrait stagner), de créations d'emplois indispensables dasn un contexte où l'industrie indienne devrait s'automatiser. Elle nécessitera aussi de lourds investissements dans un système éducatif qui, globalement et en dehors des formations élitistes, ne fonctionne pas bien.

L'agriculture pose également problème. La Commission du Plan indienne estime que pour pérenniser la sécurité alimentaire du pays, il faudrait que le produit agricole connaisse une croissance de 4 à 4,5 % par an, or ce taux n'est plus depuis les années 2000 que de 2 % contre 7 % pour l'ensemble de l'économie.

L'Inde est enfin confrontée à de sérieux problèmes d'infrastructures qui freinent sa productivité.

D'une part les infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires restent particulièrement insuffisantes malgré la mise en service du « Quadrilatère d'or » autoroutier qui relie désormais (2012) Delhi, Calcutta, Madras et Bombay et qui devrait être doublé d'une ligne de chemin de

fer dédiée au fret. D'autre part l'Inde reste soumise à une contrainte énergétique (cf. la panne d'août 2012) qui devrait encore s'accentuer dans les décennies à venir avec une demande d'électricité qui devrait être multipliée par 3,5 d'ici 2020 et une demande de pétrole qui devrait quadrupler. À cette date l'Inde pourrait consacrer entre 30 et 40 % de ses recettes d'exportation à acheter de l'énergie.

... et atteintes à l'environnement...

L'Inde est actuellement le troisième émetteur mondial de monoxyde de carbone et ce chiffre devrait encore nettement progresser de près de 30 % d'ici 2020 alors que le pays refuse de se plier au protocole de Kyoto en prétextant que ces émissions de CO_2 par habitant sont quatre fois inférieures à la moyenne mondiale et que ce sont les pays développés qui sont à l'origine du problème.

La question de l'eau en raison de l'épuisement des nappes phréatiques et de la fonte des glaciers himalayens est encore plus problématique avec une diminution programmée des quantités disponibles par habitant d'environ 30 % d'ici 2020.

Alors que selon L'Inter-governemental Panel on Climate change une élévation de 0,5 % pourrait contribuer à diminuer la récolte de céréales de 17 % en raison de la sécheresse qui devrait affecter la côte occidentale, le réchauffement climatique pourrait submerger une partie des deltas et des plaines côtières (à l'Est) qui sont les principaux greniers à blé du pays et pousser ainsi près de 50 millions de paysans à migrer.

Conclusion

L'Inde d'aujourd'hui, qui fait « coexister la fusée et le char à bœufs » (Frédéric Landy), exerce pourtant une fascination en Occident en raison de son image exotique et parce qu'ensuite c'est le pays émergent qui lui ressemble le plus (pratique de l'anglais, démocratie, économie de marché, bonnes relations avec le camp occidental).

Selon Christian Bardot, *L'Inde au miroir du monde*, l'Inde se poserait par ailleurs des questions qui sont aussi les nôtres. Comment combiner croissance et justice sociale ? Quel équilibre inventer entre dynamisme du marché et régulation préservant l'intérêt général ? Quel ordre international acceptable et propice au développement durable instaurer ? Comment, enfin, faire vivre ensemble des communautés aux identités diverses – linguistiques, religieuses, culturelles ?

Pour l'avenir à moyen terme, Christian Jaffrelot qui retient trois scénarios à l'échéance 2025 (*L'Inde qui réussit, L'Inde qui prend son envol, l'Inde qui retombe*) privilégie le second.

Ce choix est aussi celui de Narenda Modi, l'actuel Premier ministre indien, qui veut faire du XXIe siècle le siècle de l'Inde, et pour ce faire conduit une politique géoéconomique et géopolitique d'équilibre entre la Chine et les États-Unis.

Le bilan de ce dernier qui a multiplié les slogans évocateurs (*Make in India, Digital India, Start-Up India, Clean India*) est toutefois en demi-teinte. Sur le plan économique, si la croissance est forte, l'inflation en passe d'être maîtrisées et le déficit extérieur diminué, ses réformes

pour assainir les comptes publics, promouvoir les investissements et le développement industriel, ou encore améliorer le climat des affaires n'ont pour l'heure que des résultats modestes au niveau du déficit public, de la dette ou des investissements privés. La démonétisation d'une partie des billets de banque en circulation, afin de réduire le poids de l'économie informelle (2016), a par ailleurs créé un véritable chaos et provoqué une pénurie de monnaie qui a perturbé l'approvisionnement et fait reculer la consommation.

Sur le plan intérieur, les grandes problématiques de fond de la société indienne (inégalités, condition des femmes, insuffisances dans les domaines de la santé et de l'éducation) restent pérennes sur fond de résurgence d'un hindouisme militant et violent qui fait de l'Inde l'un des pays du monde où l'intolérance religieuse est la plus élevée.

Sur le plan extérieur, le Premier ministre indien qui s'est fortement investi à l'international, a rencontré un certain nombre de difficultés : si les relations de l'Inde avec les États-Unis sont plutôt au beau fixe (l'Inde est devenue « un partenaire majeur de défense » et Trump a promis d'être « un véritable ami de l'Inde ») en dépit des restrictions de visas H1-B accordés aux ingénieurs indiens, les relations avec le Pakistan se sont fortement dégradées, alors que l'agitation au Cachemire a repris depuis 2016. De même, ses relations avec la Chine, voire avec la Russie, sont médiocres : l'Inde, qui développe le projet concurrent de la Route de la liberté avec le Japon, n'est pas partie prenante du projet Belt and Road Initiative (BRI) alors que la Chine s'engage massivement auprès du Pakistan. A contrario, l'Inde, dont la priorité géostratégique actuelle est la sécurité maritime de l'océan Indien, a amélioré ses relations avec ses voisins du Sri Lanka et du Bangladesh et semble se rapprocher de l'Australie, du Japon, de l'ASEAN, donnant quelque crédibilité au concept de région Indo-Pacifique, ainsi qu'avec plusieurs grands pays de l'Union européenne.

IDÉES REÇUES

Le système politique indien est dominé par les hautes castes

Depuis 1950, la part des députés de hautes castes a considérablement baissé y compris dans les États du Nord où celles-ci détenaient un quasi-monopole. De fait, les basses castes ont déjà pris le pouvoir dans presque tous les États fédérés, alors que moins d'une demi-douzaine est encore dirigée par des personnes de hautes castes.

Le phénomène contribue à l'abstentionnisme électoral et à l'antiparlementarisme des élites sociales et économiques qui restent de hautes castes. Toutefois, il devrait contribuer à renforcer encore dans les années à venir le système indien des discriminations positives qui affecte les intouchables et les Other Backward Classes (OC) qui disposent d'un quota de 27 % des emplois dans l'administration.

Selon C. Jaffrelot, cette capacité des élites dirigeantes indiennes à partager le pouvoir contribuerait à désamorcer les tensions sociales.

LES LIEUX DE LA GÉOPOLITIQUE

New Delhi

Delhi a été la capitale de plusieurs sultanats avant de devenir celle de l'Empire moghol.

New Delhi, ville nouvelle de 40 km² créée par les Britanniques et inaugurée en 1931, est devenue capitale en 1911 en remplacement de Calcutta. En 2012, Delhi est la première agglomération métropolitaine indienne : elle compte près de 22 millions d'habitants et concentre toutes les grandes institutions politiques, administratives, culturelles (3 universités) et militaires du pays. On y célèbre avec faste les fêtes nationales (Republic Day, Gandhi Jayanthi).

Plaque tournante du tourisme indien vers le Rajasthan ou le Taj Mahal d'Agra, elle a aussi un rôle économique non négligeable (bureaux des FMN) en particulier dans le secteur des services (NTIC, banques, tourisme) mais aussi dans celui de l'industrie (automobile...) qui est localisé dans les villes nouvelles périphériques (Gurgaon, Faridabad, Nodia...). Elle attire aussi 20 % des IDE.

Vitrine de l'Inde moderne (métro, transports urbains fonctionnant au carburant propre), elle a aussi ses *slums* où s'entassent plus de 2 millions de pauvres.

Mumbaï (Bombay)

Bombay, seconde agglomération indienne avec 21 millions d'habitants et port en eau profonde (Bombay Harbour et Jawaharlal Nehru Port) située entre la péninsule Arabique et l'Asie orientale, est la capitale économique de l'Inde. Alors que les ports assurent 60 % du trafic indien de conteneurs, son hub aérien, Chhatrapati Shivaji International, est le premier du pays. D'abord ville industrielle (25 % de la production industrielle), les réformes des années 1990 ont contribué à en faire un grand centre financier et la capitale des services (cinéma). Au total, elle assure plus de 50 % des transactions financières et 6 % (200 milliards de dollars) du PIB indien, soit plus que celui du Pakistan. Si ses infrastructures ont été rénovées et si les centres d'affaires s'y sont développés (Bandra Kurla Complex) la ville reste malgré tout le reflet des inégalités indiennes : le prix de l'immobilier est l'un des plus élevés du monde, alors que près de 55 % de la population y vit encore dans des *slums* dont Dharavi en centre-ville. Ville de la *jet-set* indienne, elle n'est pas épargnée non plus par les violences communautaires (contre les travailleurs biharis ou tamouls à la fin des années 1960, contre les musulmans dans les années 1990) ou par les actions terroristes du groupe Lashkar-e-Taïba (2006 et 2008).

Bibliographie

Lecture indispensable

Jean-Joseph Boillot, Stanislas Dembrinski, *Chindiafrique. La Chine, l'Inde et l'Afrique feront le monde de demain*, Odile Jacob, 2013, 368 p.

Pour l'auteur, qui récuse le concept de Chindia, l'Inde fait partie avec la Chine et l'Afrique du triangle émergent de l'avenir. Mieux, il explique comment les trois « entités » qui sont complémentaires vont être conduites à travailler ensemble : la Chine est certes la puissance dominante grâce à sa capacité d'organisation, mais l'Afrique va lui apporter ses matières premières et son marché, alors que l'Inde la complétera par l'apport de son marketing et de ses business models frugaux.

Ouvrages

Jean-Joseph Boillot, *L'économie de l'Inde*, La Découverte, coll. « Repères », 2016, 123 p.

Olivier Da Lage, *L'Inde, Désir de puissance*, Armand Colin, 2017, 224 p.

Lucie Dejouhanet (collectif), *L'Inde puissance en construction*, Documentation photographique, 2016, 64 p.

Olivier Guillard, *Géopolitique de l'Inde, Ambitions nouvelles*, PUF, 2016 (2e éd.).

Frédéric Landy et Aurélie Varel, *L'Inde, Du développement à l'émergence*, Armand Colin, coll. « U », 2015.

Isabelle Saint-Mézard, *Atlas de l'Inde, Une nouvelle puissance mondiale*, Autrement, 2016, 96 p.

Revues

Olivier Da Lage, *L'Inde, entre volonté de puissance et inhibitions*, La revue internationale et stratégique n° 103, automne 2016, p. 113-121.

François Gautier, *Mais pourquoi l'Inde s'intéresse-t-elle tant à l'Afrique ?*, Géopolitique africaine n° 56, décembre 2015, p. 189-195.

Michel Nazet, *L'Inde à la poursuite de la Chine*, Conflits, n° 2, hiver 2015 ; *L'Inde, joker américain*, Conflits, n° 16, janvier-février-mars 2018.

Jean-Luc Racine, *L'Inde de Narendra Modi : autorité, marché, identité*, Questions internationales n° 87, septembre-octobre 2017.

Sur la toile

Christophe Jaffrelot, *Portrait de Narendra Modi, Premier ministre de l'Inde*, 7 août 2018, www.institutmontaigne.org/blog/

Dhiraj Nayyar, *Why India and China must take the lead in the Asian Century*, le 7 janvier 2018, www. eastasiaforum.com.

Alain Lamballe, *L'Inde, puissance mondiale ?*, le 7 mars 2017 (Diploweb).

Shiro Armstrong, *India's strategic moment*, le 2 janvier 2018, www. eastasiaforum.com.

Site Institute for Defence studies and Analyses, https://idsa.in.

La presse indienne en ligne

Times of India, http://timesofindia.indiatimes.com/

The Hindu, http://www.thehindu.com/

The Hindustan Times, http://www.hindustantimes.com/india-news/

India Today, http://indiatoday.intoday.in/

Commentaire de documents

Le corridor rouge reflète-t-il les problèmes géopolitiques internes de l'Inde ?

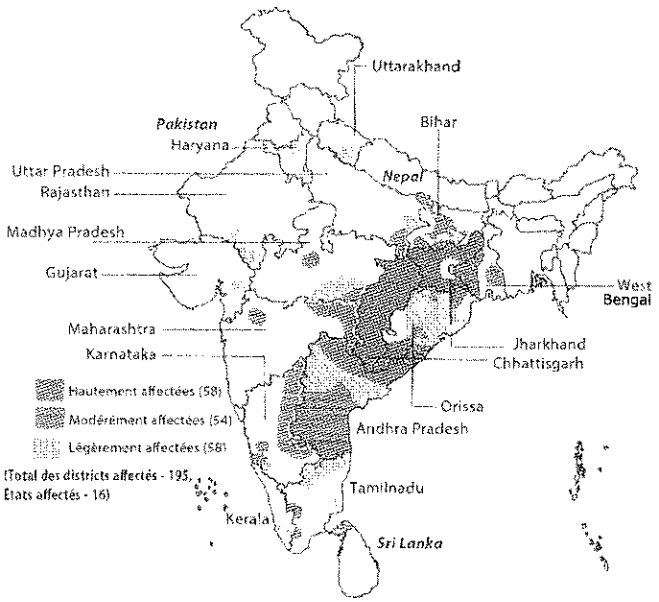

Source : South Asia Terrorism Portal, http://satp.org/satporgtp/countries/india/maoist/data_sheets/fatalitiesnaxal.asp

Cette carte provient du *South Asia Terrorism Portal* géré par *l'Institute for Conflict Management*, un Institut indien pour la gestion des conflits en Asie du Sud au statut d'ONG et dont le siège est à New Delhi. Elle représente l'intensité de la présence, région par région, de la guérilla conduite par le Parti communiste d'Inde (maoïste) plus généralement connue sous le nom de naxaliste et qui s'étend en Inde du Bihar au Nord jusqu'au Sud de l'Andhra Pradesh pour former le « corridor rouge » dans lequel l'on dénombre ces dernières années entre 650 et 1 200 victimes par an.

La carte de l'implantation de cette rébellion née il y a plus de quarante-cinq ans (Naxalbari, 1967) reflète-t-elle les problèmes internes de l'Inde ?

Incontestablement, non seulement la carte de la rébellion épouse la carte de la pauvreté en Inde mais elle en éclaire aussi les principales raisons socio-économiques.

Alors que la moyenne du revenu de l'Inde « qui brille » est de près de 23 000 roupies par mois, les États touchés par le naxalisme ont des revenus qui oscillent entre 5 600 roupies (Bihar) et 12-13 000 roupies, à l'exception de l'Andrah Pradesh (19 000 roupies). Dans la quasi-totalité de ces États, la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté y est parmi la plus élevée d'Inde (généralement plus de 40 %).

Cette carte reflète encore les inégalités socio-économiques du pays : les États du Nord qui restent très ruraux sont parties intégrantes de la *Tribal belt* où les Adivasis (aborigènes) sont particulièrement nombreux et forment même l'épicentre du corridor rouge (Bihar, Jharkhand, Chhattisgarth qui fut le « laboratoire » de la révolte, Orissa, Madhya Pradesh) alors que les dalits, les autres basses castes, ou encore les musulmans (dont les conditions socio-économiques en Inde sont généralement mauvaises) y sont aussi surreprésentés.

Enfin, la présence de l'Andrah Pradesh, classée dans les États de l'*Inde qui brille* et dont la croissance est en moyenne de 8-9 % par an, est parlante. Cet État dont la capitale est Hyderabad (surnommée *Cybercity* et qualifiée de *back office* du monde) est la ville d'Inde dont la croissance est la plus rapide au cœur d'une véritable *Silicon Valley* qui reçoit une part notable des IDE. Ici, la présence des Naxalistes s'y explique par l'écart croissant des inégalités entre urbains et ruraux aborigènes pourtant très minoritaires mais qui sont laissés en déshérence sociale.

La carte toutefois ne prend pas en compte la dimension chronologique de la question, pourtant essentielle.

En effet, la révolution naxaliste, qui avait pratiquement disparu dans les années 1980 de la scène politique indienne, y a fait un retour à la faveur de la politique de libéralisation économique entreprise dans les années 1990 et de la mise en valeur « prédatrice », selon C. Jaffrelot, des richesses naturelles ou des terres agricoles (par expropriation) désormais dédiées à l'industrie. À ce titre, elle illustre ainsi l'échec des politiques sociales indiennes et de la théorie du développement par capillarité en raison de l'insuffisance des infrastructures nécessaires liées elle-même au désengagement de l'État pour raisons budgétaires.

Pour les six premiers mois de l'année 2017, la révolte a fait plus de 80 morts et serait ainsi le conflit le plus meurtrier en Inde, devant le Cachemire.

Au total, la carte a le mérite à la fois de rappeler que l'Inde n'est pas seulement une grande puissance émergente à l'échelle globale mais qu'elle souffre de problèmes internes de grande ampleur. Elle autorise aussi à ne pas se focaliser sur les problèmes géopolitiques convenus (religion, castes, tribus) mais d'insister sur le poids des facteurs socio-économiques qui génèrent des sentiments d'inégalité croissante et d'injustice.

Dissertation

L'Inde et la Chine : un voisinage pour quelle relation ?

Introduction

Si les deux géants asiatiques sont séparés par l'Himalaya, leurs frontières s'étendent sur trois tronçons frontaliers qui représentent plus de 3 000 km et sont situés à l'Ouest entre le Pakistan et le Népal, à l'Est entre le Népal et le Bhoutan (Sikkim) et entre le Bhoutan et la Birmanie (Arunachal Pradesh).

Leurs points communs comme leurs différences sont *a priori* bien connus.

Les deux plus grands pays d'Asie, qui ont tous deux une population qui dépasse le milliard d'habitants, ont été après 1945 des pays en développement avant d'entrer dans le processus de mondialisation et d'appartenir tous deux au groupe des BRICS. Toutefois, l'Inde se targue d'être la plus grande démocratie du monde alors que la Chine conserve un régime politique de type communiste.

La courte guerre de 1962 entre les deux pays semble loin et cela fait déjà plus d'une décennie que l'ouvrage de J. Ramesh, *Making sense of Chinindia,* évoque une association qui serait en cours de formation et qui associerait « l'atelier chinois » au « bureau indien ». Cette synergie serait à même de leur servir de plate-forme de développement afin de partir à la conquête économique du monde.

Gilbert Étienne préfère, pour sa part, évoquer « une grande compétition » plutôt qu'une complémentarité entre les deux grandes puissances asiatiques.

Autorisées ou contrariées par leur histoire, leur culture, leurs visions géopolitiques, se pose donc les questions de l'intensité, de la nature, des complémentarités ou des concurrences des relations de ces deux États.

I. L'Inde et la Chine, qui ont longtemps pratiqué une ignorance réciproque et suivi des chemins divergents, ont toutefois connu un rapprochement récent

A. Des cadres culturels et politiques *a priori* divergents mais qui offrent malgré tout des points communs

L'Inde aryenne a été ouverte à des influences multiples mais, venant surtout du Nord-Ouest, a développé une civilisation qui n'eut que relativement peu de contacts avec le reste de l'Asie en général et la Chine en particulier. Elle a par contre été profondément marquée par sa relation avec les Britanniques (Company raj, British raj). Au contraire, la Chine Han a été un véritable Empire du Milieu multimillénaire avec une vieille civilisation originale tournée surtout vers l'Asie du Sud-Est en dépit de l'invasion mongole et d'influences bouddhistes venues d'Inde. L'influence européenne s'y révéla aussi plus superficielle.

Il n'en reste pas moins que les deux pays ont eu des civilisations longtemps plus avancées que celle de l'Europe et se sont trouvés confrontés à cette dernière avant de connaître sa domination à partir de la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

B. ... et ce jusqu'à une période récente

L'Inde devint une démocratie dès 1947, se dota d'une constitution fédérale (1950) et d'un système économique mixte (la voie indienne), alors que la Chine devenait une démocratie populaire en 1949 et adoptait le modèle stalinien, avant de connaître une histoire politique et économique particulièrement tourmentée, des Cent fleurs (1957) à la Révolution culturelle (1966-1976). Pourtant les deux pays connurent une relative convergence économique après 1978 : la Chine s'ouvrit avec Deng Xiaoping et

fit finalement le choix de l'insertion dans la mondialisation après 1992, alors que l'Inde entreprit de libéraliser son économie, timidement dans les années 1980, puis de façon beaucoup plus accentuée après 1991.

C. ... peuvent expliquer les aléas d'une relation tantôt convergente tantôt conflictuelle

L'Inde et la Chine ont connu une courte lune de miel lors de l'émergence du tiers-mondisme dans les années 1950, mais les relations se dégradèrent ensuite fortement entre 1960 et 1979 entre une Inde à la fois proche de l'URSS et des États-Unis et une Chine qui s'appuyait dans la région sur le Pakistan. En 1962, une guerre opposa les deux États dans l'Himalaya.

Depuis les années 1970, leurs relations se sont toutefois améliorées.

En particulier après Tiananmen (1989), en raison de l'isolement de Pékin mais aussi de la fascination croissante de l'Inde pour l'émergence économique de la Chine, on enregistra une amorce de réchauffement entre les deux pays. Cette dynamique s'est accélérée à la suite en mai 1998 de l'accès de l'Inde, puis du Pakistan, au rang de puissance nucléaire, des événements de septembre 2001 et de la crise irakienne en 2003. Depuis cette date, les relations politiques s'intensifient, des liens militaires sont noués, les négociations au sujet des contentieux frontaliers ont repris.

II. Une indiscutable intensification des échanges économiques

A. Des chemins et des intérêts qui semblent converger vers la constitution d'une grande Asie économique ont pu contribuer à un véritable rapprochement entre Pékin et New Delhi

Au *Look East* indien qui date de 1990-1994, et dont l'objectif est à la fois de promouvoir un développement économique rapide en reproduisant le remarquable succès des pays du miracle asiatique et de rechercher de nouveaux alliés après la disparition de l'URSS, répond le désir de la Chine, depuis le début des années 2000, de relancer l'intégration économique en Asie.

Cette conjonction d'intérêts a été concrétisée par l'ouverture du col de Nathu La entre le Sikkim et le Tibet en 2006, avant d'être prolongé en janvier 2008 par l'accord de coopération globale intitulé « *Une vision commune pour le* XXI^e^ *siècle* » qui concerne le domaine militaire, le désarmement, le terrorisme, la religion, le commerce. M. Singh est allé jusqu'à proposer une coopération à la Chine dans le domaine nucléaire, sans doute pour rassurer le voisin chinois contre une éventuelle expansion de l'influence américaine dans la région après la signature en août 2007 d'un accord de coopération avec les États-Unis. Il s'agissait aussi d'apaiser les inquiétudes du Parti communiste indien, allié politique du Parti du Congrès et hostile à l'accord avec Washington.

B. ... qui se justifie par une véritable complémentarité économique

Les deux pays, qui privilégient leur développement économique et social tout en ayant des spécialisations différentes, ont intensifié leurs relations commerciales.

La Chine, qui reste un atelier d'assemblage en dépit de sa remontée de filière, devient le pivot d'une nouvelle division internationale du travail en Asie avec une industrie électronique désormais au cœur des échanges asiatiques devant le textile. L'Inde, elle, est plutôt positionnée sur les secteurs de base et les produits intermédiaires (ciment, acier, chimie de base, fibres synthétiques) et les services (*fast movers*) : centres d'appel, logiciels, santé, services financiers...

Le redéploiement de l'Inde vers l'Asie de l'Est s'est naturellement traduit par un accroissement des échanges avec l'ensemble Chine-Hong Kong, voire avec Dubaï et Singapour (qui sont aussi des relais des exportations chinoises), et le montant des échanges économiques entre les deux pays, qui s'élevait à un peu plus d'un milliard de dollars en 1990, a dépassé les 60 milliards en 2010 pour atteindre plus de

65 milliards en 1992 et approcher les 100 milliards en 2015. La Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Inde alors que cette dernière reste entre le 8e et 10e rang de ceux de la Chine.

III. Les deux pays ne jouent pas actuellement dans la même catégorie et ont des intérêts économiques et géopolitiques partiellement divergents

A. Deux États à la puissance inégale

Les PIB et la place dans le commerce international ne sont pas comparables et le commerce entre les deux pays est très nettement favorable à la Chine. Pour des populations comparables, le PIB chinois est le triple de celui de l'Inde, même si la croissance indienne est devenue, depuis quelques années, plus forte que la croissance chinoise et le volume des exportations chinoises est, en valeur, plus de quatre fois celui des exportations indiennes. Les flux d'IDE vers la Chine sont cinq fois supérieurs à ceux destinés à l'Inde. Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Inde sont nettement déficitaires en faveur de la Chine (48,5 milliards de $ en 2015-2016).

La Chine, dont la puissance militaire est supérieure, est membre du Conseil de sécurité de l'ONU depuis 1971 alors que l'Inde y est candidate (avec le G4). Si la Chine comme l'Inde prônent le multilatéralisme, la Chine s'est pourtant explicitement prononcée en 2005 contre l'élargissement du Conseil (à l'Inde et au Japon) l'estimant mal préparé. Elle a même fait part de sa préférence pour un élargissement en faveur d'États petits et moyens... africains.

B. Des contentieux frontaliers, des projets géopolitiques et des économies inévitablement concurrentes

L'Inde estime que la Chine occupe illégalement 38 000 km² de son territoire dans le Nord-Ouest, près du Jammu et Cachemire, tandis que la Chine revendique l'État de l'Arunachal-Pradesh situé dans le nord-est de l'Inde. Subsistent aussi des facteurs d'une méfiance réciproque : les ambitions des deux États en Asie, le développement de leurs capacités militaires... l'Inde, bénéficiant au contraire de la Chine, de livraisons d'armes américaines.

Les deux économies sont de plus en plus concurrentes pour les IDE, la captation des hydrocarbures, voire les flux touristiques ainsi que pour l'accès aux matières premières en Afrique et en Amérique latine. Déjà concurrents pour les chantiers navals, ils pourraient le devenir dans le secteur automobile, alors que la Chine développe ses capacités dans les biens intermédiaires (acier, plastiques, textiles) et l'Inde dans l'industrie électronique.

Il existe ainsi une véritable « compétition surveillée » entre la Chine et l'Inde. La Chine en particulier, afin d'éviter l'essor d'un rival de son rang en Asie, s'efforce de brider l'Inde aussi bien sur sa frontière nord, que sur sa frontière birmane ou dans l'océan Indien. L'Inde, de son côté, s'est récemment rapprochée des États-Unis depuis 2001 et devrait continuer de le faire dans le cadre d'un « partenariat sélectif » et d'un « dialogue stratégique ».

Conclusion

Incontestablement, la lecture des relations sino-indiennes contemporaines continue plus que jamais de s'inscrire dans un dualisme coopération-rivalité comme le montre encore l'incident frontalier entre les deux pays en avril 2013, suivi en octobre d'une visite en Inde du Premier ministre chinois afin de tisser de meilleures relations entre les deux pays sur le plan commercial et « de renforcer leur confiance mutuelle ». Cette dernière n'a toutefois pas empêché l'Inde d'essuyer des déconvenues avec en particulier un renforcement des relations sino-pakistanaises.

Cette ambiguïté se retrouve d'ailleurs au plan international dans la mesure où selon C. Jaffrelot, *Le Monde diplomatique*, mai 2011, « soudées lors des rencontres internationales, l'Inde et la Chine retrouvent des accents guerriers quand elles sont en tête à tête ».

De même, s'il ne faut toutefois pas sous-estimer la priorité que les deux pays accordent à leur développement respectif (cf. la thèse de la Chindiafrique de J.-J. Boillot) en faisant le choix de faire passer au second plan les litiges frontaliers, il importe toutefois de rester prudent pour l'avenir dans la mesure où, sans même tenir compte des alliances stratégiques, les dynamiques économiques et politiques font apparaître autant de rivalités que de complémentarités potentielles.

Oral

L'Inde et le syndrome pakistanais

Introduction

Christophe Jaffrelot a publié en 2013 un ouvrage intitulé *Le syndrome pakistanais...* ou il s'intéresse à ce qu'il présente comme une région clé pour l'avenir de la planète. S'y posent en particulier les questions de savoir si l'Inde peut ignorer les problèmes que connaît son voisin du Nord-Ouest et ce qu'elle peut y faire pour aider à y remédier...

I. Un passé extrêmement conflictuel entre les deux pays

Les deux pays sont nés en août 1947 d'une partition de l'Inde britannique sur des critères religieux (musulmans *vs* hindouistes) et se sont rapidement déchirés sur la question du Cachemire (octobre 1947-Janvier 1949) à l'origine d'un second conflit en avril-septembre 1965.

L'Inde a ensuite aidé en 1971 le Bangladesh a devenir indépendant lors de l'insurrection du Pakistan oriental. En contrepartie, depuis les années 1990, l'armée pakistanaise soutient les rebelles musulmans au Cachemire, aide qui a conduit à un conflit ouvert en 1999 (crise de Kargil). Les services secrets pakistanais, enfin, sont soupçonnés d'avoir aidé à la préparation des attentats de Bombay de 2006 et 2008.

Les deux pays se sont dotés de l'arme nucléaire : aux cinq essais indiens (11 au 13 mai 1998) ont répondu six essais nucléaires pakistanais (28 au 30 mai).

II. Une situation inquiétante dans laquelle se trouve le Pakistan

Le Pakistan est confronté à trois questions : celle de l'État (État-nation centralisé *vs* irrédentisme des régions), celle du régime (la classe politique et l'armée alternent tous les dix ans au pouvoir), celle de la religion (sunnites contre chiites, talibanisation du Nord-Ouest, menaces djihadistes de mouvements proches d'Al Qaida).

Dans ce contexte, le sentiment anti-indien sert de ciment national et explique pourquoi à plusieurs reprises le Pakistan est à l'origine de tensions récurrentes lorsque les rapports indo-pakistanais ont semblé s'améliorer.

Il conduit aussi le pays non seulement à une politique dangereuse en Afghanistan mais à effectuer un grand écart de politique étrangère entre les États-Unis et la Chine.

III. L'Inde non seulement ne peut s'en désintéresser mais peut apporter des réponses au moins partielles aux difficultés pakistanaises

La pacification de la région passe sans doute par la mise en place d'une régionalisation économique, celle de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC) fondée en 1985 qui a conduit à une zone de libre-échange (SAFTA) qui s'est mise progressivement en place (1er juillet 2006).

Toutefois, il faudrait sans doute plus pour désarmer l'hostilité entre les deux pays. Un rapprochement passe incontestablement par un accord (peu probable à court terme) sur le Cachemire mais aussi par l'atténuation de tensions internes au Pakistan dans lesquelles l'Inde n'a qu'un rôle réduit.

Conclusion

L'Inde et le Pakistan semblent plus que jamais prisonniers d'un conflit qui existe depuis la naissance des deux États, et la situation intérieure du Pakistan en est probablement l'une des raisons principales, même si l'arrivée au pouvoir du BJP en 2014 a contribué à une forte dégradation de leurs relations. Pour C. Jaffrelot, c'est d'abord au Pakistan et à lui seul de remédier à des difficultés qui font système... et en particulier en procédant à une réforme fiscale s'attaquant aux privilèges de l'élite politico-sociale du pays.

Lexique

Alaouite: Minorité chiite essentiellement présente en Syrie où ses partisans, minoritaires, dominent l'État syrien depuis l'accès au pouvoir du parti Baass.

Amazigh (ou Berbère): Ensemble d'ethnies autochtones d'Afrique du Nord qui occupaient autrefois un vaste territoire allant de l'Atlantique au Nil. Les Touaregs en sont un groupe.

Antilles/Caraïbes/West Indies: Ces termes désignent l'archipel reliant les États-Unis et l'Amérique du Sud. On distingue les Grandes Antilles au nord-ouest, et les Petites Antilles au sud-est. Le terme américain, Caraïbes, tend à remplacer le terme français, Antilles, ainsi que le terme britannique, West Indies.

APEC: La Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (ou *Asia-Pacific Economic Cooperation* pour APEC) est un forum économique intergouvernemental qui existe depuis 1989 et a pour finalité de faciliter la croissance économique, la coopération, les échanges et l'investissement de la région Asie-Pacifique.

Approfondissement: Croissance du nombre et de l'intensité des politiques communes menées par quelques-uns ou par tous les États membres. Les différences d'approfondissement des politiques européennes contribuent à créer une Europe à géométrie variable.

ASEAN: L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE ou ASEAN) est une organisation politique, économique et culturelle regroupant aujourd'hui dix pays d'Asie du Sud-Est. Fondée en 1967 pour faire barrage au communisme, elle est devenue aujourd'hui, avec un sommet par an, un lieu de concertation économique et politique.

ASEAN+3: L'ASEAN Plus Trois (APT) est une rencontre qui existe depuis 1997 entre les pays de l'ASEAN, le Japon, la Chine et la Corée qui se tient durant les sommets de l'ASEAN. On y débat essentiellement d'économie.

ASEAN+6: ASEAN+3+ l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Inde.

Azawad: Territoire désertique du Nord du Mali dont les Touaregs réclament l'indépendance.

Baassisme: Idéologie laïque et socialisante formulée par M. Aflaq (1910-1898) et S. al-Din Bitar (1912-1980), qui a largement inspiré l'Irak de S. Hussein et la Syrie des Assad, deux États gouvernés par le parti *baass*.

Balkanisation: De « Balkans »; fractionner, diviser en États autonomes un ensemble territorial ou politique.

Bharat: Nom officiel de l'Union indienne qui comprend 28 États établis sur des bases essentiellement linguistiques, et sept territoires créés pour des raisons politiques ou historiques (Delhi, Pondichéry...).

Big One: Nom donné au tremblement de terre majeur qui pourrait, à partir de la faille de San Andra, détruire une partie des villes californiennes.

Bimaru States: Acronyme forgé sur le nom du Bihar, Madhya, du Pradesh, du Rajasthan et de l'Uttar Pradesh qui sont les États les plus pauvres de l'Inde, l'Odisha y a été rajouté ultérieurement.

Bolivarisme: Le bolivarisme reprend l'idéal de Simon Bolivar, le père de l'indépendance de la Colombie espagnole (Colombie, Venezuela, Équateur, Panama), de promouvoir l'unité de l'Amérique hispanique, afin d'échapper réellement à l'influence de l'Espagne, mais aussi à celle des États-Unis. Le bolivarisme a également une dimension sociale, en particulier d'égalité entre les différentes populations d'Amérique latine (Européens, Noirs, Amérindiens).

Bollywood: Nom donné à un genre cinématographique indien composé d'un mélange (*masala*) d'histoires d'amour, de scènes d'action et de violence, de comédie…

Bouddhisme: Religion née en Inde vers le VI^e^ siècle avant J.-C. de l'enseignement de Siddhārta Gautama, *l'éveillé*, visant à libérer l'homme de la douleur et à atteindre la délivrance ou *nirvana*. Presque éradiqué de l'Inde dès le premier millénaire en raison du succès de l'hindouisme, il s'est diffusé dans toute l'Asie au prix de variantes (lamaïsme au Tibet) conduisant à un véritablement éclatement en sectes.

CBD: Central Business District, quartiers centraux des villes américaines où l'on trouve peu de logements mais une surreprésentation des activités commerciales et surtout appartenant au domaine des FIRE (Finance, Insurance and Real Estate). De nombreux gratte-ciel, souvent symbole de la réussite sociale de leurs financeurs, marque le paysage et constitue, pour chaque ville, une skyline facilement identifiable.

Chandrayaan: Le programme Chandrayaan date de 2003 et est en compétition avec le programme chinois Chang'e. Il vise à explorer la lune et ultérieurement d'autres planètes du système solaire.

Charia/ijtihad: Loi islamique dont les deux sources principales sont le Coran et la Sunna, censée régir la vie quotidienne des musulmans. Son influence juridique est variable selon les États considérés; la charia n'est pas intangible mais (pour certains théologiens) susceptible d'évolution pour s'adapter à la modernité.

Chavez: Hugo Chavez (1954-2013), militaire de carrière, participe à un coup d'état manqué dès 1992. Après deux ans de prison, il s'engage politiquement, et est élu président en 1998. Il transforme les institutions pour asseoir son pouvoir, et déjoue un nouveau coup d'état en 2002. Il met en place une révolution bolivarienne à l'intérieur, d'inspiration socialiste, et crée l'ALBA en 2004. Il est mort d'un cancer en mars 2013.

Chiisme/*fitna*: Issu d'un schisme remontant aux années 650, le chiisme rassemble 10 % des musulmans dans le monde; il est majoritaire en Irak, à Bahreïn et surtout en Iran, en partie gouvernée depuis 1979 par les ayatollahs (hauts-dignitaires chiites). La *fitna* (« discorde ») entre sunnites et sunnites ne provient pas de désaccords sur le dogme, mais de la question très politique de la succession du Prophète: pour les sunnites, celle-ci doit revenir à un homme dont l'autorité est reconnu par la communauté: pour les chiites, à un parent ou à un descendant du Prophète.

Civilisation : Ensemble de caractères sociaux, religieux, moraux, culturels, artistiques, individualisant une société par rapport à une autre.

Clash des civilisations : Expression de B. Loewis pour circonscrire la confrontation Occident Islam radical et réactivée par Samuel Huntington en 1993. Pour ce dernier les principales confrontations mondiales à venir seraient le long des lignes de fractures culturelles aux synapses de 9 civilisations. Ces confrontations ne seront pas de nature essentielle idéologique ou économique mais culturelle. « *les États nations resteront des acteurs les plus puissants des affaires du monde mais les principaux conflits de la politique mondiale seront entre nations et groupes de civilisations différentes* (occidentale, latino-américaine, africaine, islamique, chinoise, hindoue, orthodox, bouddhiste et japonaise).

Consensus de Pékin (Beijing Consensus) : Concept inventé par Joshua Cooper Ramo (2004) pour définir, en opposition aux préceptes du Consensus de Washington, le modèle de développement économique proposé par les Chinois au Tiers-monde.

Conteneurs : Un conteneur ou container, est un caisson métallique, en forme de parallélépipède conçu pour le transport de marchandises multimodal. Il en existe trois grandes séries dont la longueur est respectivement de 20 pieds (6,096 m), 30 pieds (9,14 m) et 40 pieds (12,192 m) pour 8 pieds de largeur (2,43 m).

Coptes : Chrétiens d'origine antique vivant essentiellement en Égypte ; leur situation s'est dégradée depuis les années 1990 : ils ont été les premières cibles de la violence islamiste. Une partie des coptes est en communion avec l'Église catholique.

Confucianisme : Doctrine philosophique et religieuse qui se recommande de Confucius mais qui a fortement évolué au point de devenir une doctrine officielle, en particulier en Chine à partir du III^e^ siècle (Han) visant à faire de l'ordre humain le reflet de l'ordre naturel et cosmique. Son statut a considérablement évolué en Chine passant d'une quasi interdiction à un encouragement officiel depuis le début des années 1980.

Corridor rouge : Zone qui prend en écharpe l'est de l'Inde et est affectée par la révolution naxaliste.

Culture, acculturation, syncrétisme : Une culture est selon l'UNESCO « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

En 1871, Edward Tylor, anthropologue britannique, donne une définition désormais classique de la culture : « *cette totalité complexe qui comprend les connaissances, les croyances, les arts, les lois, la morale, la coutume, et toute autre capacité ou habitude acquise par l'homme en tant que membre de la société* ». Deux dimensions de la culture ainsi définie sont pointées par Tylor : en premier lieu, la culture est objet d'apprentissage. Par exemple, chaque être humain apprend à parler une ou plusieurs langues ; les langues font donc l'objet d'un apprentissage et sont donc culturelles ; en second lieu, Tylor souligne le fait que l'apprentissage culturel se fait dans la cadre d'une société donnée. Par exemple, les sujets nés dans la société japonaise

acquièrent la culture et la langue japonaises. Il n'existe aucune société qui ne possède sa propre culture et, corrélativement, il n'existe aucune culture qui ne soit portée par une société donnée. L'acculturation est l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes qui entraînent des changements dans les modèles initiaux de l'un ou des deux groupes. Enfin, le syncrétisme est un métissage culturel, c'est-à-dire une véritable création de nouveaux ensembles culturels qui trouvent une nouvelle cohérence à partir de plusieurs cultures différentes.

Danwei : Unité qui sous le contrôle du Parti et dans le cadre de l'entreprise contrôlait aussi bien la vie économique que la vie sociale et privée des individus qui la composaient.

Développement : On mesure le développement grâce à l'IDH. Compris entre 0 et 1, le chiffre utilise trois données : PIB/hab., espérance de vie à la naissance et taux d'alphabétisation. La notion ne recouvre donc pas simplement la richesse produite mais prend aussi en compte le bien-être de la population.

Doctrine byungjin : Formulée par Kim Il-sung, elle a été reprise par Kim Jong-un. Il s'agit de mener de front le développement économique et le renforcement de la défense… équilibre fragile dans la mesure où le second est à l'origine de sanctions qui pénalisent le premier.

Doctrine Monroe : Doctrine établie par le Président des États-Unis en 1823, résumée par la formule : L'Amérique aux Américains. Elle peut être vu de deux manières : soit l'Amérique aux peuples américains (émancipés de l'Europe), soit l'Amérique aux États-Unis (sous leur influence directe).

Doctrine Yoshida : Doctrine élaborée par le Premier ministre japonais de l'après-guerre privilégiant le développement économique et mise en œuvre pendant toute la Guerre froide.

Droit de la mer : Ensemble des règles, pour l'essentiel élaboré lors des conférences de Genève (1958) et de Montego Bay (1982) relatives à l'utilisation « des étendues d'eau salée, en communication libre et naturelle ».

Économie socialiste de marché : Système économique mixte mis en place en Chine à l'époque de Deng Xiaoping, conciliant interventions étatiques (planification…) et libéralisme économique.

Élargissement : Processus par lequel un État, après avoir fait candidature à l'intégration et avoir suivi un certain nombre de recommandations et s'être vu accordé des aides pour adapter sa législation et ses pratiques aux normes européennes, se voit intégré dans l'Union européenne.

Émergence pacifique : Concept inventé par Zhen Bijian en 2003 et présenté par Hu Jintao et Wen Jiabao comme le socle central d'une nouvelle diplomatie chinoise affirmant l'ambition de puissance de la Chine tout en se voulant rassurante pour les autres pays de la communauté internationale.

Espace Schengen : Ensemble des États signataires d'une convention par laquelle ils facilitent la libre circulation des hommes, des biens et des marchandises, de la police et de la justice. Police justice et douanes collaborent par-delà les frontières de cet espace, qui comprend

tous les pays de l'Union européenne, sauf le Royaume-Uni, l'Irlande et les pays des Balkans, mais avec l'Islande, la Norvège et la Suisse.

État-nation : Un État-nation est un concept théorique, politique et historique, désignant la juxtaposition d'un État, en tant qu'organisation politique, à une nation, c'est-à-dire des individus qui se considèrent comme liés et appartenant à un même groupe. C'est donc la coïncidence entre une notion d'ordre identitaire, l'appartenance à un groupe, la nation, et une notion d'ordre juridique, l'existence d'une forme de souveraineté et d'institutions politiques et administratives qui l'exercent, l'État. Sans cette coïncidence, on parlera plutôt d'un État multinational.

Ethnie : Appelée tribu sous la colonisation, et désignant des formes culturelles homogènes comme les langues, ou l'identification à une origine commune, voire un ancêtre commun. L'ethnie désigne les peuples que les colonisateurs ont répertoriés au XIX^e^ siècle pour décrire les peuples lointains afin de les classifier, puis par extension, elle désigne selon E. M'Bokolo, « l'affirmation d'identités collectives autres que celles liées à l'État-Nation ».

Euroscepticisme : Mouvement d'opinion critique à la fois sur les modalités mais aussi sur les intentions de départ de la construction européenne. Il s'accompagne d'une volonté de retour à un État-nation qui se suffirait à lui-même.

Fatah : Mouvement national de libération, fondé en 1959 par Yasser Arafat, prônant la lutte armée et la destruction d'Israël. Le Fatah prend en 1969 le contrôle de l'OLP.

Fédéralisme : Pensée politique visant à la formation d'États-Unis d'Europe, sur le modèle américain le plus souvent.

Fin de l'histoire : Notion proposée dès Friedrich Hegel qui voyait dans la bataille d'Iéna la concrétisation du triomphe des idées révolutionnaires, reprise par Marx et popularisée par F. Fukuyama en 1989 analyste néoconservateur qui voyait dans la période de mise en place de l'hégémonie américaine non pas seulement la fin de la Guerre froide, ni la fin d'une tranche de l'après guerre mais « l'aboutissement de l'évolution idéologique de l'humanité et l'universalisation de la démocratie libérale occidentale comme forme définitive de gouvernement humain » : « *the end of history* » ?).

G20 : Au sein de l'OMC groupe de 21 pays en 2005 créé en 2003 à l'initiative du Brésil pour s'opposer à la politique commerciale (subventions agricoles et protectionnisme à rebours) de l'Union européenne et des États-Unis. Depuis la crise de 2008 le G20 est un forum de consultation des ministres des finances et des gouverneurs de banque centrale des pays industrialisés créé par le G7 (19 pays + l'Union européenne)

Gated Communities : Mises en évidence par la thèse de Renaud Le Goix et par ses publications comme « La dimension territoriale des *gated communities* aux États-Unis, la clôture par contrat », ces quartiers fermés surveillés permettent de vivre entre-soi de façon exclusive. Le critère est souvent celui de la richesse mais cela peut des critères d'âge (Retirement communities) ou d'appartenance ethnique

Hard, soft, smart power : Concepts mis en œuvre par Joseph Nye et Robert Keohane, à partir d'une réflexion sur la nature du pouvoir ; le pouvoir des ressources et le pouvoir du

comportement, l'un le hard exprimant la capacité à contraindre, l'autre la capacité à convaincre, l'un la coercition l'autre la conviction, l'un la destruction l'autre la séduction. Le *smart power* est une volonté de corriger les excès de l'époque néoconservatrice américaine où G. W. Bush a porté un message guerrier au service du « *democracy and state building* » par la force, et un *soft power* (propagande) mis au service de celui-ci. Le *smart power* est donc une manière de réhabiliter ces deux pouvoirs dans une synthèse oins arrogante, beaucoup moins hégémonique.

Hégémonie : Situation de domination impériale marquée par un pouvoir sans partage exercé par un État un groupe d'État ou une force politique.

Hindouisme : Religion pratiquée surtout en Inde (80 % des Indiens le sont), elle est le résultat d'un syncrétisme entre la religion védique et des croyances locales qui remontent au 1er millénaire av. J.-C. Elle est polythéiste (Brahmā, Vishnou, Shiva…) avec une dimension monothéiste.

Hyperghetto : Espace d'exclusion et non droit au sein même des ghettos marqué par l'extrême violence et par la plus grande pauvreté. Les gangs y règnent en maîtres et coordonnent des différents trafics.

Identité : « L'identité est un ensemble de critères, de définitions d'un sujet et un sentiment interne. Ce sentiment d'identité est composé de différents sentiments : sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeur, d'autonomie et de confiance organisés autour d'une volonté d'existence ». Les dimensions de l'identité sont intimement mêlées : individuelle (sentiment d'être unique), groupale (sentiment d'appartenir à un groupe) et culturelle (sentiment d'avoir une culture d'appartenance), (Alex Mucchielli, *L'identité*, PUF, 1986).

Intégration : Mode d'association entre deux ou plusieurs États membres de l'Union européenne. L'espace Schengen, l'union bancaire, l'Eurocorps, sont autant d'instruments d'intégration.

Intifada : « soulèvement » en arabe. L'expression désigne le soulèvement de la population palestinienne contre Israël en 1987 et en 2000.

Islam : L'islam sunnite est majoritaire en Asie centrale, au Pakistan, au Bangladesh en Malaisie, en Indonésie mais coexiste souvent avec des pratiques antérieures. En Chine, outre les Ouïghours, des populations d'origine Han ont été islamisées (les Huis) et sont implantées sur tout le territoire de la RPC et principalement dans le Nord-Ouest du pays ainsi que sur la côte, le Henan et le Yunnan.

Islamisme : Idéologie apparue au début du xxe siècle, considérant que la charia doit être la référence exclusive dans tous les domaines politiques et sociaux. Elle a cependant inspiré des mouvements aussi variés que les Frères Musulmans, l'*AKP* turc, le *Hezbollah* libanais, le *Hamas* palestinien, *etc.* On distingue (G. Keppel, B. Etienne, O. Roy) un islamisme radical, usant de la violence contre les symboles ou les intérêts occidentaux, d'un islamisme modéré lui-même très divers, s'adaptant au cadre national et soucieux d'instrumentaliser ou d'utiliser les institutions démocratiques (du local au national) pour parvenir à ses fins.

Juche : Idéologie volontariste de type marxiste-léniniste développée par le président Kim Il-sung qui guide les activités du Parti communiste de Corée du Nord (Parti du travail de Corée) et donne une place importante à l'armée.

Kaaba: À La Mecque, construction en forme de cube au sein de la Mosquée Sacrée, qui représente l'unité des musulmans et autour de laquelle les pèlerins tournent 7 fois.

Kafala: Système précaire qui régit l'immigration de travail dans les pays du Golfe. Pour pouvoir y séjourner, il faut la caution d'un citoyen du pays d'accueil, qui se porte garant (le kafil). Cette caution peut être retirée à tout moment.

Landbridges: Axes de transport qui permettent de relier la côte Est et la côte Ouest des États-Unis.

Laogai: En Chine, réseau de camps de rééducation par le travail destinés aux adversaires, ou supposés tels, du régime.

Limite, frontière, synapse, dyade, anadyade: Contrairement à une frontière, une limite n'a pas de statut officiel. Ligne ou espace de séparation, elle marque, d'une façon plus ou moins nette, l'apparition ou la disparition de tel ou tel caractère permettant d'identifier un ensemble. Cela la rend à la fois plus évanescente qu'une frontière mais aussi plus solide. Une synapse est une image renvoyant à l'anatomie (connexion deux entre neurones) qui désigne une zone de contact. Reprenant et précisant le vocabulaire de la « dyade » (définie par Michel Foucher en 1991 comme un tronçon de frontière commun à deux États), l'analyse spatiale des frontières de l'Union européenne permet à Stéphane Rosière d'établir une typologie (2002) entre les « anadyades » (qui correspondent aux enveloppes extérieures des organisations intergouvernementales formées d'États associés dans un processus géographiquement déterminé), les « katadyades » (qui correspondent aux sous-frontières ou frontières des régions) et les « mésodyades » (en fait les dyades traditionnelles, frontières classiques entre deux États).

Look East Policy: Tournant de la politique étrangère indienne du début des années 1990 pris par le Président P. Rao afin de se rapprocher d'une ASEAN jusque-là négligée.

Lula: Luiz Inacio Lula da Silva, né en 1945, ouvrier métallurgiste syndicaliste, cofondateur du Parti des Travailleurs (PT) en 1980. Il est élu président du Brésil pour deux mandats, en 2002 puis 2006. Il quitte le pouvoir le 1er janvier 2011, avec 80 % d'opinions favorables, remplacé par sa lieutenante Dilma Roussef.

Main Street America: Zone transfrontalière qui s'étend des Grands Lacs jusqu'à l'embouchure du Saint Laurent. Espace disparate et axe de circulation, il est à la fois marqué par des lieux de pouvoir (Ottawa) et des espaces en crise (Détroit) ou en reconversion.

Maquiladoras: Usines d'assemblage créées au Mexique, le long de la frontière, grâce à des capitaux américains, à partir de 1965. La production devait, au départ, être totalement réexportée vers les États-Unis afin de ne pas concurrencer les entreprises mexicaines. Cette contrainte a progressivement été levée. Le système s'est diffusé dans le bassin Caraïbes à partir des années 1990: Costa Rica, Jamaïque...

Méditerranée américaine: Espace réunissant les pays riverains du golfe du Mexique et de la mer des Antilles. Cela inclut l'Amérique centrale et les Antilles, mais aussi les États-Unis au nord, et les pays du Nord de l'Amérique du Sud, Colombie, Venezuela, Guyanes. Cet espace se définit à la fois comme une zone de fracture et d'interface.

Mégalopolis: Notion utilisée pour la première fois dans les années 1960 par le français Gottman pour designer la vaste aire urbaine de la côte Est des États-Unis. Caractérisée par une forte concentration humaine mais aussi par des centres de décisions économiques, financiers et politiques nationaux et internationaux, ce terme a été utilisé par comparaison pour parler des mégalopoles européenne et japonaise. Elle concentre de très nombreux centres urbains entre Boston et Washington (d'où son surnom de Boswash) comme New York, Baltimore ou Philadelphie. Le terme de « Decisional Belt » peut aussi parfois être utilisé.

Mexamerica: Territoires de part et d'autre de la frontière entre les États-Unis et le Mexique marqué par des dynamiques démographiques des minorités et économiques (importance de l'économie souterraine) et par une hispanisation de la société (chaîne de télévision, personnel politique...).

Mexicanisation: Politique de nationalisation des ressources naturelles, conformément à la constitution mexicaine de 1917. Amorcée par la nationalisation du pétrole en 1938, elle est systématisée pour les produits miniers par une loi de 1971.

Minorité nationale: L'expression « minorité nationale » désigne un groupe de personnes dans un État qui:

a. résident sur le territoire de cet État et en sont citoyens;

b. entretiennent des liens anciens, solides et durables avec cet État;

c. présentent des caractéristiques ethniques, culturelles, religieuses ou linguistiques spécifiques;

d. sont suffisamment représentatives, tout en étant moins nombreuses que le reste de la population de cet État ou d'une région de cet État;

e. sont animées de la volonté de préserver ensemble ce qui fait leur identité commune, notamment leur culture, leurs traditions, leur religion ou leur langue.

MITI: Le MITI (*Ministry of International Trade and Industry*) fondé après la Seconde Guerre mondiale a été, en raison de ses multiples champs d'intervention, le chef d'orchestre de l'économie japonaise. Depuis 2001, il porte désormais le nom de METI (*Ministry of Economy, Trade and Industry*).

Moyen-Orient: Zone géographique mal définie comprenant l'est de la Méditerranée (Proche-Orient), les pays de la péninsule Arabique et les pays du golfe Persique: de l'Égypte à l'ouest jusqu'à l'Iran à l'est, la Turquie au nord et le Yémen au sud.

MNLA: Mouvement National de Libération de l'Azawad. Mouvement touareg qui a fait alliance avec des groupes djihadistes pour tenter de faire reconnaître leurs droits sur une partie du Mali.

***Nahda/nakba* (Ne pas confondre!)**: La *Nahda* est la renaissance culturelle puis politique de l'identité arabe à partir de la fin du XIX^e^ siècle. Elle trouve son origine dans l'expédition de Bonaparte en Égypte, prolongé par le règne de Mehmet Ali, et se caractérise par l'importation de la rationalité et des techniques occidentales. *Nakba* (« Catastrophe ») est le qualificatif donné par les Arabes à la défaite de 1949 face à Israël. Le terme se comprend à la lumière de

la pérennisation et de la dilatation d'un État hébreu victorieux, les réfugiés palestiniens fuyant une certaine épuration ethnique opérée par le vainqueur.

Naxaliste : Rébellion maoïste née dans le village de Naxalbari (Bengale occidental) en 1967. Après une éclipse, elle connaît un regain d'activité depuis le début des années 2000.

NOEI : Expression postérieure à la Guerre froide et désignant un nouveau mode de gouvernance mondiale. C'est une vision un peu utopique d'un monde qui dépasse « les barbelés, blocs de béton et les conflits et la Guerre froide pour atteindre les principes de justice d'égalité protégeant le faible du forte comme le pensait W. Churchill au sortir de la guerre. En réalité bercé des illusions d'un renversement des tendances du néocolonialisme, et nourrie de l'idée d'un rééquilibrage mondial ce NOEI s'est transformé en évaluation de la réalité d'un basculement du monde vers l'Asie et les pays émergents, et d'un questionnement sur l'ampleur des prérogatives de l'Occident.

Non-alignement : Terme inventé par Nehru, le Premier ministre indien (1947-1964) et utilisé la première fois lors d'un discours à Colombo en 1954.

NPIA : Les nouveaux pays industrialisés d'Asie (NPIA) sont des pays autrefois classés dans le Tiers-monde qui se sont industrialisés dans les années 1990 et sont aussi qualifiés de dragons.

OLP : Organisation de Libération de la Palestine, fondée au Caire en 1964 puis dirigée par Yasser Arafat de 1969 à sa mort en 2004.

Organisation de coopération de Shanghai (OCS) : Organisation intergouvernementale régionale asiatique, créée à la suite du Groupe (informel) de Shanghai qui existait depuis 1996. Elle regroupe aujourd'hui la Russie, la Chine, l'Inde, le Pakistan et la plupart des États d'Asie centrale.

OTASE : L'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE ou Pacte de Manille) était un pacte militaire (1954-1977) autour des États-Unis où l'on comptait le Pakistan, les Philippines, la Thaïlande, l'Australie et la Nouvelle-Zélande…

Panafricanisme : Idée politique qui encourage la solidarité entre les Africains. Si le mot est né à la fin du XIX^e^ siècle, l'idée se développe surtout au moment des indépendances africaines. Elle est portée par de grands noms tels que Kwame Nkrumah ou Nasser. L'Union Africaine en est le symbole.

(Pan) arabisme : Mouvement politique et culturel affirmant une identité arabe destinée à s'incarner dans un État. Son inspiration originelle est multiconfessionnelle, même s'il se définit en référence à l'« âge d'or » de l'islam. Le panarabisme a été porté par le camp progressiste du monde arabe (Le Caire, Damas, Bagdad), avant d'entrer en crise dans les années 1970 face aux nationalismes alternatifs et aux divisions régionales.

Panislamisme : Idéologie prônant l'unification politique et/ou culturelle de la communauté des croyants (*Umma*), à rebours de l'affirmation nationaliste (*Wattan*). Incarné de façon conservatrice par le Calife ottoman, puis par les Frères musulmans, l'Iran de Khomeiny (sous la forme tout aussi déstabilisatrice du panchiisme), Al-Qaida .

Partenariat (ou Politique de Voisinage) : Modalité politique et diplomatique d'association entre l'Union européenne et ses proches voisins frontaliers. L'Union pour la Méditerranée, ou les différents accords possibles pour le Partenariat oriental, forment une Politique européenne de voisinage pour faciliter le commerce, limiter la contrebande et le trafic d'êtres humains, et associer des États à la prospérité continentale.

Partenariat stratégique : Mot-valise sans définition précise mais que l'on applique à des relations bilatérales étroites (échanges de vues périodiques) et au spectre large (économie, diplomatie...).

Parti Baas : Mouvement nationaliste et socialiste arabe (« Renaissance »), fondé à Damas en 1947 par Michel Aflak et Salah Bitar et qui comprend les branches syrienne et irakienne.

Parti du Congrès : Parti indien fondé en 1885 à tonalité sociale-démocrate et qui, au centre d'alliances parfois très élargies, a exercé le pouvoir pendant l'essentiel de la période post-indépendance. Organisé par Gandhi, il a été dirigé par la famille du même nom (Indira, Rajiv, Sonia, Rahul) apparentée à Nehru, père d'Indira.

Politique de l'enfant unique : Politique autoritaire de limitation des naissances mise en place en Chine en 1979 dont Xi Jiping a annoncé l'assouplissement en 2013.

Politique multivectorielle : Politique extérieure qui vise, à des fins d'indépendance, à équilibrer les relations entre des partenaires diversifiés.

Politique du pivot (ou de *Rebalancing*) : Accentué sous la présidence de B. Obama, rééquilibrage de la politique extérieure (et de défense) des États-Unis vers la région Asie-Pacifique en raison de la montée en puissance de la région et de la Chine au sein de cette dernière.

Proche-Orient : Zone géographique mal définie (mais incluse dans le Moyen-Orient), comprenant les pays de l'est de la Méditerranée : Égypte, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie, Turquie, Palestine.

Real politik : Loin des origines de l'expression (à l'époque de Bismarck une vision d'un exercice mesuré du pouvoir international face aux idéalismes révolutionnaires, désormais l'expression désigne une approche de la vie politique internationale fondée sur les rapports de force, simplement évalués en fonction de la conjoncture, des moyens, et des stratégies définies par des objectifs clairs.

Régionalisme, autonomisme, irrédentisme, indépendantisme, nationalisme : Le régionalisme est une volonté de reconnaissance d'une personnalité culturelle, économique ou politique, locale ou régionale, au sein d'un État dont la légitimité n'est pas remise en cause ; peut déboucher sur une demande d'autonomie conduisant à l'extrême à des revendications séparatistes voire indépendantistes, alors qualifiées de nationalistes. L'irrédentisme quant à lui est un mouvement national réclamant le rattachement des territoires de population de même origine ou de même langue.

Remises (Remesas) : Les remises des migrants hispaniques aux États-Unis, c'est-à-dire leurs envois d'argent à leurs familles restées au pays. Ces sommes de plusieurs milliards de dollars jouent un rôle clé dans l'économie de ces pays.

Rêve chinois: Concept popularisé par Xi Jinping en écho au slogan « prospérité et puissance » des réformateurs chinois du XIXe siècle. Il signifie que le pouvoir entend d'abord s'attaquer aux problèmes de la vie quotidienne des Chinois (inégalités, problèmes d'environnement, sécurité alimentaire) sans négliger la quête de puissance et de grandeur de la nation chinoise.

Route de la liberté: Il s'agit d'un programme initié par New Delhi et Tokyo en mai 2017, en contrepoint de la route de la soie chinoise, afin de développer un corridor de croissance (durable) entre l'Asie et l'Afrique et permettre le développement d'une région Indo-Pacifique « libre et ouverte ».

Sahel: Bande de territoires qui marque la transition entre le Sahara au nord et les savanes du domaine soudanien, au sud. Elle s'étend d'ouest en est depuis l'Atlantique jusqu'à la mer Rouge.

Sécurité collective: Système politique international qui inclut la garantie mutuelle et croisée des États contre toute agression extérieure et la promotion des moyens pacifiques dans le règlement des contentieux éventuels. Née en 1899 à la conférence de la Haye sur la prévention des guerres plébiscitée au lendemain de la première guerre, balayée par la montée des fascismes cette expression a retrouvé une nouvelle actualité pour désigner les conférences de désarmement, et de « sécurité internationale » (CSCE).

Sharp power: Concept développé par *The Economist* et repris par Joseph Nye qui fait référence à un recours à la subversion, à l'intimidation et à divers moyens de pressions pour promouvoir l'autocensure à l'intérieur comme à l'extérieur d'un État.

Sahel: Bande de territoires qui marque la transition entre le Sahara au nord et les savanes du domaine soudanien, au sud. Elle s'étend d'ouest en est depuis l'Atlantique jusqu'à la mer Rouge.

Sécurité collective: Système politique international qui inclut la garantie mutuelle et croisée des États contre toute agression extérieure et la promotion des moyens pacifiques dans le règlement des contentieux éventuels. Née en 1899 à la conférence de la Haye sur la prévention des guerres plébiscitée au lendemain de la première guerre, balayée par la montée des fascismes cette expression a retrouvé une nouvelle actualité pour désigner les conférences de désarmement, et de « sécurité internationale » (CSCE).

Shintoïsme: La *Voie des dieux* est une religion polythéiste et panthéiste qui aurait préexisté à l'arrivée du Bouddhisme au Japon et n'est sans doute qu'une construction ultérieure regroupant l'ensemble des croyances relatives aux *kamis* (esprits et divinités). En effet, repensé à des fins nationales, le shintō devint religion d'État de l'ère Meiji à 1946.

Sikhs: Pratiquants d'une religion (syncrétisme de l'hindouisme et de l'islam) monothéiste née dans le Penjab au XVIe siècle. À partir des années 1960, ils revendiquèrent leur indépendance, donnant lieu à des épisodes sanglants comme la prise du Temple d'or d'Amritsar en 1984 à l'origine la même année de l'assassinat d'Indira Gandhi. La situation s'est calmée depuis le début des années 1990 grâce à une réelle décentralisation.

Sionisme: Mouvement laïque et nationaliste, né au XIXe siècle, ayant pour objet d'encourager le retour des juifs en terre d'Israël et à Jérusalem (où Sion est une colline), puis d'édifier

un État juif en Palestine, alors province ottomane. Pour ses adversaires, le sionisme est devenu un terme péjoratif qui sert à dénoncer la politique jugée agressive du gouvernement israélien.

Sommet de l'Asie orientale (ou *East Asia Summit*) : Forum régional réunissant depuis 2005 les dirigeants de 18 pays de la zone Asie-Pacifique. (Les États-Unis, les 10 membres de l'ASEAN, la Chine, la Corée, l'Inde, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la Russie.)

Souverainisme : Pensée politique visant au maintien du pouvoir des États-nations, seule source de souveraineté politique, face à l'Union européenne.

Sunnite : Branche majoritaire de l'islam, considérée comme l'orthodoxie de l'islam, et elle-même divisée en plusieurs tendances selon leur interprétation de la charia.

Sunshine Policy : Politique sud-coréenne de rapprochement avec la Corée du Nord au tournant des années 2000 (1998-2003).

Supranationalité : Dépassement du cadre de l'État-nation comme lieu de réflexion et d'exercice du pouvoir. Sans être explicitement présente dans le traité de Rome, la supranationalité s'affirme par le traité de Maastricht sans la revendiquer mais par une pratique qui oblige les États à s'adapter aux normes décidées dans les instances mises en place par eux-mêmes.

Syncrétisme : Au-delà des grandes tendances décrites, les pratiques religieuses peuvent se révéler complexes y compris au Japon où l'on naît shintoïste avant, le cas échéant, de se marier à l'église et de mourir bouddhiste.

Taoïsme : Doctrine philosophique et religieuse qui remonterait selon la tradition à Lao-tseu (VI^e^ siècle av. J.-C.). Pouvant comporter des pratiques magiques, ses composantes principales sont la croyance aux esprits et en l'immortalité. Très syncrétique, elle comprend elle aussi de multiples ramifications et sectes. Elle reste vivace en Chine et dans la diaspora chinoise.

Taux d'ouverture : Le taux d'ouverture d'un pays se calcule en additionnant les exportations et les importations, la somme étant ensuit divisée par deux. Ce résultat est ensuite divisé par le PIB et multiplié par 100.

Thalassocratie : Puissance qui repose sur la maîtrise de la mer, des voies et commerce maritime. Pour A. Mahan (1890) cette puissance (*sea power*) installe une sécurité contre les invasions des certitudes d'approvisionnement ; qui tient la mer tient le commerce du monde qui tient le commerce tient la richesse ; qui tient la richesse tient la richesse du monde lui-même.

Théorie des trois mondes : Théorie dans le prolongement des thèses maoïstes, reformulée par Deng Xiaoping en 1974. Derrière le premier monde (États-Unis et URSS) et le second (les puissances intermédiaires dont le Japon), il existe un troisième monde composé de la Chine, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique latine.

Tianxia (Tout sous le ciel) : Représentation traditionnelle et organisée d'un monde hiérarchisé dont la Chine est le centre (l'Empire du Milieu).

Twins cities : « Villes jumelles » situées de part et d'autre de la frontière mexicaine. Côté nord, les sièges sociaux et un niveau de vie élevé et côté sud, au Mexique, une plus grande pauvreté et les centres de confections, désignés par le terme de Maquiladoras, usines tournevis qui emploient une main-d'œuvre peu onéreuse.

Unipolarité: Système de domination exclusive d'un État ou d'un groupe d'États marqués par la même idéologie. Par opposition la multipolarité décrit au-delà de la bipolarité Est-Ouest des années 1960 un équilibre né de la coopération et de la compétition entre plusieurs pôles de puissance autonomes tels que États-Unis, Chine, Union européenne, Russie, Japon...

Urban Sprawling: Phénomène d'extension spatial des villes pouvant même mener à des phénomènes de type polycentrisme comme à Los Angeles.

Vol d'oies sauvages (théorie): Il s'agit d'un modèle initialement développé par l'économiste japonais Kaname Akamatsu dans les années 1930. Il décrit comment un pays peut s'engager dans un processus d'industrialisation par substitution aux importations puis dans les échanges internationaux par une remontée de filière.

Wahhabisme: Courant fondamentaliste sunnite (apparu en Arabie dans les années 1740 à l'initiative de Mohammed ibn Abd al-Wahhab) fidèle à une lecture littérale du Coran, suite à l'alliance passée en 1744 entre son fondateur et la famille Saoud; il est l'idéologie officielle de l'Arabie saoudite.

Zones économiques spéciales (ZES): Il s'agit de zones franches bénéficiant d'un régime juridique (extraterritorialité pour les cadres) et fiscal particulier. Elles furent créées par Deng Xiaoping après 1979 dans le sud de la Chine pour attirer les investisseurs étrangers. Shenzen est la plus célèbre.

Table des matières

Sommaire 3

Les auteurs 5

Avant-propos 7

Introduction

La mappemonde de la puissance. Qu'est-ce qu'une « grande puissance » au début du XXIe siècle ? 9

Introduction 13

I. Une Complexité accrue rend difficile le bornage de la notion de puissance comme de grande puissance 13

A. Un contexte des plus mouvants 13

B. Des critères on ne peut plus variables 15

C. L'Histoire cyclique redistribue les hiérarchies 17

II. Dans le kaléidoscope des rapports de force, une grande puissance se définit par des critères précis 20

A. Des attributs classiques 20

B. La capacité d'influencer, de convaincre, une stratégie de prépondérance plus qu'une stratégie d'hégémonie 21

C. La capacité à devenir sinon un modèle du moins une référence et à se réinventer au cœur des grandes crises 22

III. Sur l'échiquier mondial quel palmarès des puissances dresser ? 23

A. Le poids des effets des visions réductrices 23

B. Aujourd'hui peu prétendants au statut de grande puissance : chimérique Chinamérique ? 26

C. La puissance de ceux qui la réinventent 29

Conclusion 31

Module 3
Géodynamique continentale de l'Europe, de l'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient

Chapitre 1
Identités et diversités en Europe 47
Introduction L'impossible définition de l'Europe 49
I. L'identité géographique de l'Europe : un ensemble à géométrie variable 50
A. L'Europe forme un ensemble péninsulaire et insulaire privilégié 50
B. Mais les limites géographiques de l'Europe restent discutables 52
C. Existe-t-il une Europe hors d'Europe ? 53
II. L'invention de l'Europe par l'histoire : une civilisation européenne une et diverse à la fois 54
A. La construction d'une identité européenne : les fondements culturels 54
B. Une identité plurielle : les facteurs de diversité culturelle 57
C. L'homme européen existe-t-il ? 61
III. « Plus que n'importe quel autre, l'Europe est le continent des frontières » (selon Y. Gervaise, 2009) 64
A. L'histoire européenne est celle d'une frontogenèse mouvementée 64
B. Typologie des frontières européennes à toutes les échelles 66
C. L'Europe entre élargissement et forteresse : quel voisinage ? 69
Conclusion Le critère essentiel de l'européanité n'est-il pas justement la diversité ? 72

Chapitre 2
L'Union européenne : élargissements, approfondissements, mutations 89
Introduction 93
I. Les espérances d'un projet fédérateur (1992-1999) 93
A. Le traité de Maastricht, acte fondateur de l'Union européenne 93
B. Le traité d'Amsterdam, le temps des intégrations 95
II. Le temps de l'ambiguïté politique (1999-2007) 97
A. Préparer l'ouverture à l'Est 97
B. 2001-2005, des années charnières pour une Union en pleine tempête institutionnelle 98
C. Le traité de Lisbonne : comment réformer sans transformer ? 100

III. L'Union, espace des tensions (depuis 2007) 103
A. Poursuivre les élargissements ? 103
B. L'Union européenne puissance diplomatique ? 105
C. Entre crise grecque et pacte bancaire, quelle politique économique pour l'Union européenne ? 106
Conclusion : l'UE et le Brexit, le temps des crises 107

Chapitre 3
Géopolitique de l'Europe : une puissance alternative ? **119**
Introduction 122
I. Un continent entre divisions et unions 122
A. Un continent divisé 122
B. Un espace en paix ? 124
C. Un modèle social et culturel ? 127
II. Une géopolitique des confins 129
A. La Russie et les marges nordiques 129
B. La Méditerranée 135
C. Le cas ambigu de la Turquie 137
III. Une géopolitique mondiale de l'Europe 139
A. Les Amériques 139
B. L'Afrique subsaharienne et l'Europe : deux continents qui s'éloignent ? 143
C. L'Asie, si loin si proche 147
Conclusion 156

Chapitre 4
États, territoires, cultures et sociétés en Afrique **171**
Introduction 174
I. Des sociétés, des territoires et des cultures qui se construisent par legs successifs et adaptations aux incursions étrangères 175
A. Les sociétés africaines dans l'histoire et leur insertion dans les dynamiques transcontinentales 175
B. L'histoire croisée des Européens et des Africains lègue à ce continent des modes d'organisations socio-spatiaux et une mémoire géopolitique conflictuelle 179
C. Des « identités gigognes » (Roland Pourtier) aux « Afriques indociles » (Achille Mbembe) : les encadrements précoloniaux survivent à la colonisation et à la décolonisation 184

II. La projection du modèle de l'État-nation en Afrique et ses échecs, de l'indépendance à nos jours 187
A. Des États qui tentent d'imposer la légitimité d'une autorité et d'un territoire 187
B. Des efforts laminés par le contexte économique et politique 191
C. La mondialisation ravive des facteurs de crise qui bouleversent les États et les territoires 193
III. Les conséquences de la mondialisation sur les dynamiques sociales et territoriales contemporaines en Afrique 197
A. Des territoires et des sociétés en mutation 198
B. L'Afrique sceptique face aux effets de la mondialisation 200
C. La dernière décennie et l'approfondissement des clivages ? 202
Conclusion 204

Chapitre 5
États, territoires, cultures et sociétés au Moyen-Orient 219
Introduction 221
I. Genèses nationales et légitimités étatiques 222
A. Nationalisme et modernité 222
B. Une légitimation religieuse : Iran et pétromonarchies 224
C. Une citoyenneté active : Israël, Liban, demain Palestine ? 225
II. Des dynamiques identitaires transnationales et centrifuges 226
A. L'islam, marqueur identitaire majeur 226
B. La gestion du fait minoritaire 227
C. L'Islamisme, alternative à l'allégeance nationale et étatique 230
III. Entre islamisation de la démocratie et démocratisation de l'islam : la recherche d'une troisième voie 231
A. À la veille des soulèvements de 2011 : la démocratie absente ou virtuelle 231
B. Les « printemps arabes » : plusieurs facteurs déclencheurs 232
C. Acteurs, gagnants et perdants 234

Chapitre 6
Les enjeux du développement en Afrique : quelle émergence ? 249
Introduction 251
I. Une Afrique en développement : permanences et dynamiques observables 251
A. Les marques multiples d'un mal-développement 251
B. Quelles origines ? Des explications possibles nombreuses 253
C. Et pourtant, l'Afrique connaît des dynamiques de développement positives 255
II. Les stratégies en réponse aux défis multiples du développement généralisé 257
A. Une complexité d'acteurs et de forces de décision pour des stratégies évolutives 257
B. Des stratégies autour des fondements productifs subsahariens : le regard vers des marchés et des débouchés à différents niveaux 260
C. Quelle place pour les Africains ? 264
III. Des enjeux fonction des niveaux de développement 267
A. Un peloton de tête : une allure d'archipel plus que de région 267
B. Des situations intermédiaires ? 269
C. Des PMA encalminés 270
Conclusion 272

Chapitre 7
Les enjeux du développement au Proche et au Moyen-Orient : otages des ressources ? 287
Introduction 290
I. De formidables potentialités de développement au Moyen-Orient 291
A. L'atout des hydrocarbures 291
B. Un fort potentiel touristique 292
C. D'autres facteurs de développement 294
II. De nombreux facteurs de déstabilisation 296
A. Une zone de tensions et de conflits 296
B. La malédiction des hydrocarbures 298
C. Des États majoritairement autoritaires 299

III. Un développement déséquilibré 301
A. Un développement moyen mais qui semble progresser 301
B. Des inégalités importantes 303
C. Un développement non durable 304
Conclusion 306

Chapitre 8
Géopolitique de l'Afrique : du continent oublié au continent convoité et intégré 319
Introduction 322
I. Des découpages étatiques importés et plaqués 323
A. Des États issus de la colonisation : les « faileds states » 323
B. Des régimes autoritaires, corrompus et instables, minés par la politique du ventre 325
C. Des identités multiples 327
II. Un continent fracturé 330
A. Des guerres interétatiques 330
B. Des guerres infraétatiques 333
C. De multiples facteurs de tensions 334
III. Une gestion africaine des conflits ? 336
A. Le rôle nouveau des organisations régionales 336
B. Les interventions étrangères 337
C. Quel leadership pour l'Afrique ? 340
Conclusion 341

Chapitre 9
Géopolitique du Proche et Moyen-Orient : vers une nouvelle guerre froide ? 355
Introduction 357
I. Un espace qui polarise les enjeux et les conflits 358
A. La multiplicité des enjeux au Proche et au Moyen-Orient 358
B. La multiplicité des conflits 360
II. Un espace au cœur des enjeux internationaux 366
A. La mise en place d'États indépendants au XX^e siècle : une histoire commune sous domination occidentale ? 366
B. Aujourd'hui, un espace marqué par l'empreinte étatsunienne 368
C. La montée des nouveaux acteurs 370

III. Un espace en quête d'unité et d'indépendance face au modèle occidental 371
A. Le panarabisme ou la difficulté à faire émerger un leadership endogène 371
B. L'islamisme comme résistance à l'Occident 375
C. Les révolutions arabes 377
Conclusion 379

Module 4
Géodynamique continentale de l'Amérique et de l'Asie

Chapitre 10
Construction des territoires et grandes aires culturelles dans les Amériques 395
Introduction 397
I. Des territoires et des cultures fondés sur une reconsidération d'héritages encore marqués.. 398
A. Monde anglo-saxon, monde hispanique et lusophone : quels fondements pour une distinction légitime ? 398
B. Des cultures et des référents à plusieurs échelles 402
C. Des groupes sociaux face à leurs passés : un esprit pionnier toujours présent 404
II. Une construction achevée des territoires nationaux ? 405
A. L'« État », un principe ancien fait d'autorités et de frontières 405
B. L'État sous le prisme de l'État-nation : quelles constructions ? 408
C. La gestion des territoires : des interrogations de nature nationale 409
III. D'autres constructions territoriales et institutionnelles en cours de consolidation pour partie : les débuts de nouveaux temps ? 410
A. Une mise en intégrations macrorégionales des Amériques 410
B. Des succès inégaux 411
C. Des réalisations et des regards nouveaux mais brisés ? 412
Conclusion 413

Chapitre 11
Les États-Unis. Économie, société, puissance 423
Introduction 426
I. Un exercice de la puissance à géométrie variable dans l'histoire américaine 426
A. L'isolationnisme américain : un credo assumé mais souvent aménagé... au mieux des intérêts américains 426
B. De 1941 à 1991 : de l'entrée en guerre à la fin de la Guerre froide 427
C. Une superpuissance critiquée dans ses pratiques depuis 1991 428
II. Comment exercer la puissance au quotidien : une boîte à outils... renouvelés ? 430
A. Les traditionnels canaux des 3 sécurités (militaire, énergétique et alimentaire) définies par Henry Kissinger 430
B. Les phalanges classiques de l'économie américaine 430
C. Les nouveaux registres de la puissance 431
III. L'impuissance d'une superpuissance ? La crise et paradoxalement l'exercice de la puissance ne contribuent-ils pas à affaiblir la puissance ? 432
A. L'exercice de la puissance : un isolement et une stigmatisation programmés 432
B. La crise américaine : une crise systémique d'une puissance moins crédible et moins audible 432
C. Pour autant un appel à une nouvelle façon d'exercer la puissance : moins d'idéalisme plus de réalisme ? 433
Conclusion 437

Chapitre 12
L'Amérique latine entre développement, indépendances et dépendances 459
Introduction 461
I. L'« Extrême Occident » (A. Rouquié) à l'heure de mutations confirmées voire accélérées 462
A. Des rattrapages en cours pour les niveaux de développement socio-économiques 462
B. Des fondements sociétaux en mutations pour le meilleur et le pire 465
C. Des territoires marqueurs de mutations 467
II. Les stratégies expérimentées pour le développement économique : un regard obligé vers les marchés mondiaux 470
A. Des économies pour une diversification affirmée 470
B. Le maintien de logiques traditionnelles, pour partie reconsidérées 473
C. Les acteurs des stratégies mouvantes anticipatrices 476

III. L'Inde qui est le moins émergent des émergents est aussi une puissance incomplète avec des problèmes considérables à résoudre 675

A. Un environnement régional qui reste très suspicieux 675

B. Des défis géopolitiques internes considérables 676

Conclusion 677

Lexique 689

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer en mars 2019
dans les ateliers de Normandie Roto Impression s.a.s.
61250 Lonrai (Orne)
N° d'imprimeur : 1900814
Dépôt légal : avril 2019

Imprimé en France

Pour donner de l'épaisseur à ce programme ambitieux mais exaltant, les auteurs de cet ouvrage ont décidé de donner aux étudiants des moyens proportionnés à ces ambitions :

- Un unique volume qui couvre tout le programme, de façon synthétique... mais offrant un **cours complet**.
- Une équipe d'enseignants rodés au terrain de la préparation et à la mise en avant des **problématiques** (trois ou quatre par chapitre).
- Une maquette simple, axée sur ce qu'il faut retenir, ce dont il faut débattre, ce qu'il faut hiérarchiser dans le temps (des **chronologies** épurées), ce qui doit être évalué (**chiffres clés**), ce qui doit bien s'énoncer (**lexique** en fin d'ouvrage).
- Un souci constant de déboucher sur une réflexion originale éloignée des clichés, avec un rappel en fin de chapitre des **idées reçues** débattues.
- Des **bibliographies** commentées et ciblées : un ouvrage indispensable décrypté, des livres, des sites, des films...
- Une préparation explicite aux **quatre types d'exercices** demandés aux candidats : des cartes **croquis de synthèse** conformes aux exigences des concours, des **cartes commentées**, des **dissertations** et des **questions d'oral**... rédigées et structurées.

Ont participé à l'ouvrage :

Catherine Augagneur-Delaye. Professeur en classes préparatoires économiques et commerciales au lycée Ampère à Lyon.

Laury Beaumont. Professeur au lycée Saint-Exupéry à Marseille.

Hugo Billard. Professeur en classes préparatoires économiques et commerciales au lycée Saint-Michel-de-Picpus à Paris.

Jérôme Calauzènes. Professeur en classes préparatoires (Sciences Po, Écoles de commerce), et maître de conférences à l'IEP de Saint-Germain-en-Laye.

Bruno Jégou. Professeur en classes préparatoires au lycée Carnot de Dijon.

Hélène Lafaye. Professeur en classes préparatoires économiques et commerciales au lycée Gay-Lussac à Limoges.

Aude Marécaille. Professeur en classes préparatoires économiques et commerciales au lycée Claude Bernard à Paris.

Alain Michalec. Professeur en classes préparatoires économiques et commerciales au lycée Claude Fauriel à Saint-Étienne.

Michel Nazet. Enseignant en classes préparatoires au lycée Saint-Michel-de-Picpus.

Alain Nonjon. Professeur en classes préparatoires économiques et commerciales au lycée Michelet à Vanves.

Frank Paris. Professeur en classes préparatoires au lycée Thiers à Marseille, et chargé de cours à l'université d'Aix-Marseille.

Fabien Perrier. Professeur à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur.

Sophie Quief. Professeur en classes préparatoires au lycée Jacques Amyot de Melun.

Claude Ruiz. Professeur en classes préparatoires au lycée Jean Jaurès à Reims.

www.editions-ellipses.fr

9 782340 030978